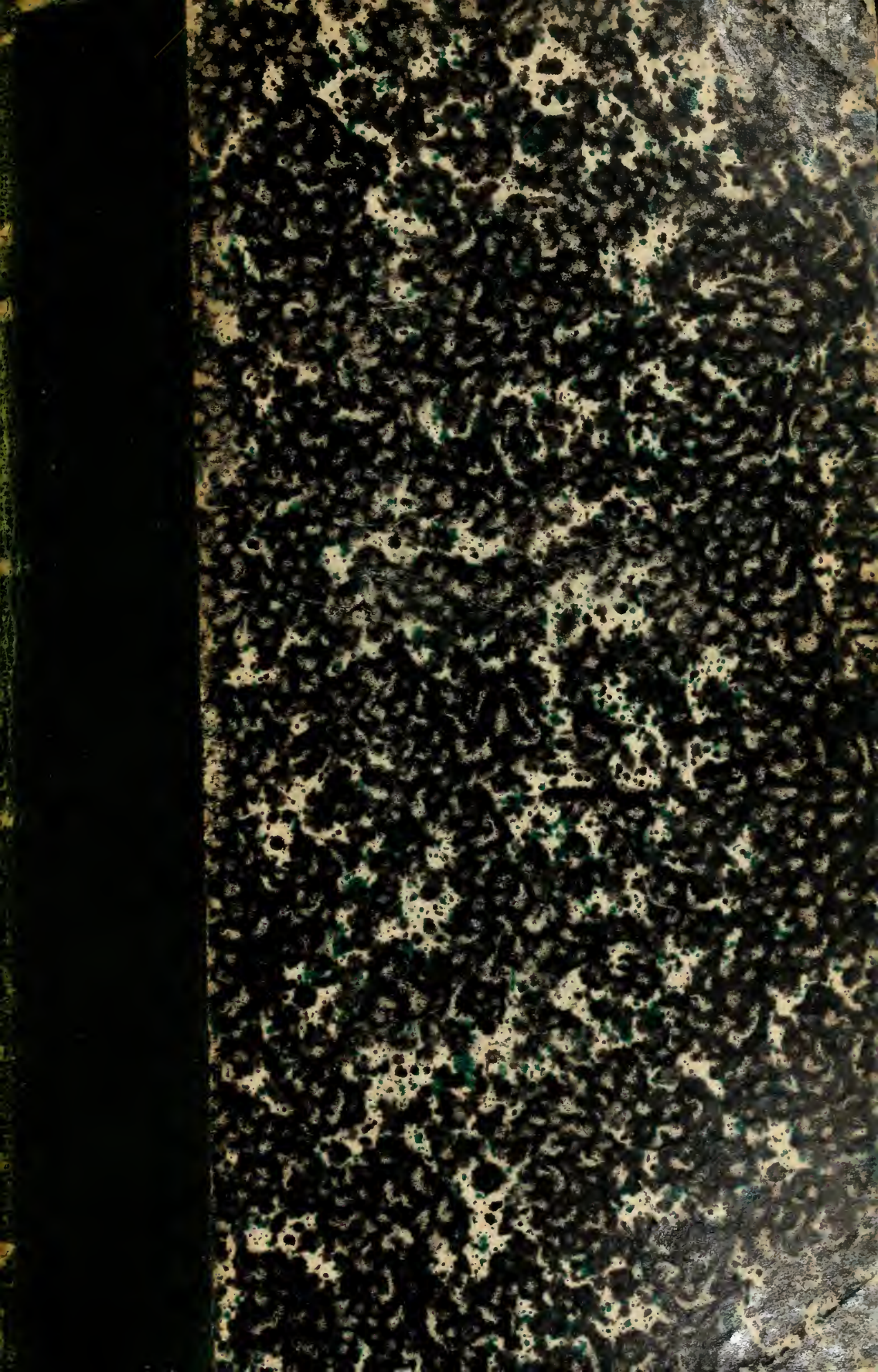

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME PREMIER

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1874

AP
20
R5
pér 2
t. 1

17284 6

MA SŒUR JEANNE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Je suis un roturier. Mon père, Jean Bielsa, originaire du village de ce nom, Espagnol de race par conséquent, était pourtant naturalisé Français et domicilié à Pau, d'où il s'absentait sans cesse pour ses affaires. J'y restais avec ma mère et ma sœur Jeanne.

Mes souvenirs d'enfance sont très vagues et comme interrompus. Nous étions pauvres, ma mère était souvent triste, on parlait peu autour de nous.

Ma mère était couturière pour le petit monde. Moi, Laurent Bielsa, je courais les rues, faisant les petits métiers qui se présentaient, ouvrant au besoin les portières des voitures, ramassant même les bouts de cigares pour les revendre à des industriels non patentés qui en faisaient d'excellentes cigarettes.

Ceci est du plus loin que je me souvienne. Je n'étais pas habile dans l'art de gagner ma vie, bien que je fusse assez actif et entreprenant, mais j'étais désintéressé et comme insouciant du profit. On était séduit par ma jolie figure, et puis on remarquait vite que c'était une bonne figure, et les gens économes abusaient de la découverte pour me payer aussi peu que possible. Voilà du moins ce que disait mon père quand par hasard il avait le temps de m'observer et de s'occuper de moi.

Insensiblement notre position changea; nous fûmes mieux logés, mieux nourris, et un beau jour on m'envoya à l'école : puis, quand j'eus dix ans, on me mit au collége, et, trois ou quatre ans plus tard, nous menions le train de petits bourgeois aisés, habitués à

l'économie, ayant des habitudes modestes, mais ne manquant de rien et ne subissant aucune dépendance pénible.

Un jour, mon père nous dit, — c'était au moment des vacances : — Enfans, apprêtez-vous à faire un beau voyage. Vous avez bien travaillé, on est content de vous (ma sœur était en pension chez des religieuses), vous méritez une récompense. Je vous emmène avec votre mère dans la montagne. Il est temps que vous connaissiez ce beau pays qui est le vôtre, car ma famille y a vécu de père en fils, et que vous n'avez encore vu que de loin. Il est temps aussi que vous connaissiez vos propriétés, car, Dieu merci, nous ne sommes plus des malheureux, et votre père, qui n'est pas un endormi, a su vous gagner quelque chose. — C'est la première fois qu'il parlait ainsi, et je fus étonné de voir le visage de ma mère rester triste et froid, comme si elle eût trouvé à blâmer dans la joie de mon père. Ils s'aimaient pourtant beaucoup et ne se querellaient jamais.

C'était en 1835; j'avais alors treize ans, je commençais à réfléchir; je commençai à observer. Voici ce que, en écoutant et en commentant sans questionner et sans avoir l'air curieux, je découvris peu à peu à partir de ce moment-là.

Ma mère, qui avait été élevée dans une famille riche, était très supérieure comme éducation à ce beau montagnard qu'elle avait épousé par amour. Ils s'entendaient en toute chose, hormis une seule, la principale, hélas! sa vie d'absences continuelles.

Pourquoi ces absences? Il n'avait aucun vice. Il respectait et chérissait sa femme, cela était évident. Il y avait donc dans la nature de ses occupations et dans la rapidité de notre petite fortune un point mystérieux dont il n'avait jamais été question devant nous et que personne autour de nous ne savait. Mon père s'occupait de colportage, d'échanges de denrées, de commerce en un mot, voilà ce que l'on nous disait et ce que personne autour de nous ne contestait. Quand on lui remontrait qu'il était toujours en voyage et ne jouissait guère du bonheur de vivre en famille, il répondait : — C'est mon devoir de faire ce sacrifice. Je me suis marié jeune et absolument pauvre. J'étais simple gardeur de moutons. Ma femme avait un petit capital que j'ai risqué dans les affaires pour le doubler et que j'espère quadrupler avec le temps et le courage. Quand j'en serai venu à bout, je ne quitterai plus mon nid, j'aurai mérité d'être heureux.

Il passait pour le meilleur et le plus honnête homme du monde, et à son point de vue il était certainement l'un et l'autre, mais il était trop fin et trop prudent pour n'avoir pas quelque chose à cacher. A peine fûmes-nous en route pour ce beau voyage à la montagne que je m'en aperçus. Il avait une foule de connaissances qui n'avaient jamais paru chez nous. Il les abordait d'un air ouvert et s'éloignait

aussitôt pour leur parler bas et avec des précautions extrêmes. Ma mère le suivait des yeux d'un air inquiet, comme si elle eût craint qu'il ne nous quittât, et quand il revenait à nous, elle le regardait avec un mélange singulier de reconnaissance et de reproche. Il lui prenait la main ou lui disait quelque bonne parole. Elle se résignait, et rien ne trahissait ouvertement l'espèce de lutte établie entre eux.

Le long de la route, il me questionna sur mes études. Je vis bien à ce moment-là qu'il savait à peine lire et écrire et qu'il avait fort peu de notions d'histoire et de législation, mais il était très habile en fait d'arithmétique, et connaissait la géographie d'une manière remarquable.

Je puis dire que je fis connaissance avec lui dans ce voyage, et que je me pris d'une vive affection pour lui. Ma sœur, qui n'avait que dix ans, avait toujours eu un peu peur de ses manières brusques, de sa voix forte, de sa grosse barbe noire et de ses yeux étincelans. Quand elle le vit si bon, si tendre avec nous et si attentif auprès de notre mère, elle se mit à le chérir aussi.

Ma mère vit naître avec plaisir cette union entre nous. — Mes enfans, nous dit-elle dans un moment où il dormait dans la voiture et où nous le regardions en nous demandant à demi-voix pourquoi nous l'avions toujours craint, — aimez-le de tout votre cœur; c'est un bon père qui a compris plus qu'on ne lui a enseigné. Il a compris par exemple que le plus beau présent à vous faire était de vous donner une éducation au-dessus de celle qu'il a reçue, et aucun sacrifice ne lui a coûté pour cela. Travaillez donc toujours de votre mieux pour l'en remercier.

— C'est bien parlé, petite femme, dit mon père, qui s'était éveillé et qui écoutait, mais il faut que les enfans t'aiment encore plus que moi, car c'est toi qui m'as fait comprendre mon devoir. Je reconnais à présent que tu avais raison. Je sais ce qu'il en coûte pour gagner sa vie quand on est ignorant, et comme mon état est pénible, chanceux...

— C'est bien, c'est bien, dit ma mère en l'interrompant, — et elle parla d'autre chose.

Le but de notre voyage était le village de Luz dans les Pyrénées. Nous y passâmes la nuit, et le lendemain de grand matin nous montâmes à la propriété que mon père avait acquise sur la croupe du mont Bergonz. C'était un riant pâturage, bien planté, avec une gentille maison qui servait d'auberge aux promeneurs établis pour la saison aux bains de Saint-Sauveur et aux touristes installés à Luz. Il avait un joli jardin, un domestique et deux belles vaches. On venait déjeuner ou goûter chez lui : il nous dit qu'il gagnait là beaucoup d'argent, qu'il en gagnerait davantage, si nous voulions

l'aider à bien recevoir et à bien traiter la clientèle, et qu'il en gagnerait toujours plus, parce que les eaux étaient de plus en plus fréquentées. En un mot, ce petit établissement était selon lui un avenir sérieux.

Ma mère eut l'air de le croire, et en effet il nous vint beaucoup de monde, des gens riches qui payaient très cher une tasse de lait ou une omelette, et qui ne marchandaient point.

Nous nous mîmes de grand cœur à la besogne. Ma mère faisait la cuisine, ma sœur s'occupait du laitage, moi je courais de tous côtés pour l'approvisionnement. J'allais acheter des truites, du gibier, des œufs, des fruits. Il fallait aller assez loin, la montagne ne suffisait pas à la consommation faite par ces étrangers. Cette vie active au milieu d'un pays splendide me passionnait. En bien peu de temps, je devins aussi solide, aussi leste, aussi hardi que si j'eusse été élevé en montagnard. La saison des bains finissait avec mes vacances. Mon père nous ramena à Pau et repartit peu de temps après pour Bayonne, ou pour toute autre destination inconnue, car il donnait rarement de ses nouvelles, et nous passions souvent deux et trois mois sans savoir où il était.

L'année suivante, ma mère et ma sœur retournèrent avec lui à l'auberge de la vallée de Luz dès le milieu de l'été; j'allai les rejoindre aussitôt que mes vacances furent ouvertes, et je passai encore là deux mois d'ivresse et de fiévreuse activité. — Le beau montagnard! disait tout bas mon père à sa femme. Quel dommage...

— Tais-toi, mon grand diable, répondait-elle, souviens-toi de ta parole.

— C'est parce que je m'en souviens, reprenait-il, que je regrette quelquefois de faire de mon fils un bourgeois et non un homme!

De semblables paroles que je saisis plusieurs fois au passage me donnèrent à réfléchir. Un bourgeois n'était-il point un homme? D'où vient alors, pensais-je, que ma mère me condamne à cette infériorité?

Je continuais pourtant à m'instruire, non plus tant par point d'honneur que parce que j'avais pris goût à l'étude. L'histoire surtout m'intéressait. Le grec et le latin ne me passionnaient pas, mais l'extrême facilité et la prodigieuse mémoire dont j'étais doué me permettaient d'être toujours sans effort un des premiers de ma classe.

Seulement j'oubliais toute préoccupation intellectuelle dès que je mettais le pied dans la montagne, l'homme physique prenait alors le dessus. L'amour de la locomotion et des aventures s'emparait de moi; je quittais nos riantes collines pour m'enfoncer et m'élever dans les sites les plus sauvages et les plus périlleux. Je suivais les

chasseurs d'ours et d'izards; dans ce temps-là, le gros gibier abondait encore. Je m'associais aux guides qui conduisaient les naturalistes à la brèche de Roland, au Mont-Perdu, au tour Mallet, aux cirques du Marboré et de Troumouse, aux Monts-Maudits, etc. Je pris ainsi le goût des sciences naturelles, et, de retour à Pau, je les étudiai avec ardeur.

Mon père non-seulement me laissait libre de courir la montagne, mais encore il me protégeait contre les doux reproches de ma mère, qui s'inquiétait de mes longues excursions et craignait que je ne perdisse le goût de l'étude dans ce développement d'activité physique.

Mes promesses la rassuraient, et je tenais parole. Chaque année, j'avais plusieurs prix. Mes camarades, qui me voyaient beaucoup lire en dehors du programme de nos études, étaient un peu jaloux de la facilité avec laquelle je les rattrapais quand le moment des examens approchait. Ils me pardonnaient à cause de mon bon caractère. J'étais fort comme un taureau et doux comme un mouton, disaient-ils. Étais-je ainsi en effet, et suis-je réellement ainsi? Je ne l'ai jamais su. Ma personnalité ne s'est jamais formulée à mes propres yeux que comme une question d'atavisme un peu fatale et inconsciente. Je tenais du sang paternel la force physique, la confiance dans le danger, l'amour de la lutte; je tenais de ma mère ou de ses aïeux protestans le sérieux des manières, la réflexion et la rigidité de conscience. Je me suis si rarement trouvé en désaccord avec moi-même que je n'ai eu aucun mérite à bien agir dans les circonstances difficiles.

J'arrivai à l'âge de seize ans sans prendre aucun souci de mon avenir. Évidemment les affaires de mon père prospéraient, car notre aisance augmentait toujours, et j'entendais parler de cinquante mille francs de dot pour ma sœur et d'autant pour moi dans un avenir plus ou moins rapproché. On parlait aussi de m'envoyer étudier la médecine à Montpellier quand j'aurais fini mon temps au collége. Ma sœur, qui travaillait avec persévérance et qui était très pieuse, avait l'idée de se consacrer à l'éducation des filles, et songeait à prendre ses degrés en attendant son diplôme. Elle ne voulait point entendre parler de mariage, disant qu'elle ne comptait point en courir les risques. Mon père traitait cette idée de fantaisie d'enfant, ma mère la combattait avec douceur, mais avec une certaine tristesse qui m'intriguait.

J'eus le mot de l'énigme qui nous enveloppait l'année 1838, pendant notre station annuelle dans la montagne.

J'étais parti le matin pour une de mes grandes excursions et ne devais revenir que le lendemain soir; mais, les brouillards ayant envahi la région que je devais explorer avec quelques camarades, nous

revînmes sur nos pas le jour même, et je rentrai chez nous assez tard. Tout le monde paraissait couché : ne voulant pas réveiller ma mère, qui avait le sommeil léger et qui était très matinale, je me glissai à ma chambre et dans mon lit sans faire le moindre bruit.

J'étais fatigué, j'allais m'endormir quand j'entendis que mes parens causaient dans la salle à manger, tout près de la cloison qui me séparait d'eux. J'écoutai, et j'avoue que ce n'était pas la première fois. Je ne m'en faisais point de scrupule. Je m'étais persuadé depuis longtemps que je devais surprendre leur secret, que ce secret, qui était mien par la force des choses, puisque j'en porterais un jour la responsabilité, devait devenir mien par l'effet de ma volonté. On me trouvait trop jeune pour qu'il me fût confié, je me sentais assez homme pour en accepter toutes les conséquences et pour mettre un terme, par ma décision, au désaccord douloureux qui régnait entre deux époux si tendrement unis d'ailleurs.

J'écoutai donc. Ils ne me savaient pas là; ils allaient parler sans détour et sans réticence. La chambre de ma sœur était située plus loin; le domestique couchait en bas. Ils n'avaient à se méfier de rien, et cependant par habitude ils parlaient à demi-voix, mais peu à peu, en discutant, ils s'oublièrent, et j'entendis fort bien.

— Le marier! disait ma mère, es-tu fou? Il faudra songer à cela dans dix ans.

— Dans cinq ou six ans, répondait mon père. Je n'avais pas vingt et un ans quand je t'ai épousée.

— Aussi!..

— Aussi j'étais trop jeune, tu veux dire? J'ai fait des bêtises; j'ai compromis ta dot! C'est ta faute, ma chérie, tu voulais que je fisse le commerce régulier. Il n'y avait là, pour un ignorant comme moi, que de l'eau à boire. Aussi en ai-je bu! mais j'y ai mis du vin plus tard, et la faute est diablement réparée.

— Ne parlons pas de cela. C'est malgré moi, j'en prends Dieu à témoin;... mais n'en parlons pas.

— N'en parlons pas, je veux bien, pourvu que tu m'aimes comme je suis; mais écoute donc mon idée! Antonio Perez a au moins trois cent mille réaux tant en argent qu'en marchandise, et la Manoela est fille unique, la plus belle fille des Espagnes, comme dit la chanson. Je suis sûr que le père serait content d'avoir un gendre médecin. Ça flatte toujours des gens comme nous.

— ... Comme nous? C'est donc un homme *comme toi?*

— Oui, c'est un de nos meilleurs associés, un homme de fer et de feu!

— En ce cas, je ne veux pas de sa fille pour mon fils, fût-elle aussi belle que tu le dis. Quel âge a-t-elle donc?

— Quinze ans.

— C'est trop.

— Pourquoi trop? N'as-tu pas deux ans de plus que moi? En es-tu plus laide, moins aimable et moins aimée?

— Tais-toi, serpent noir; si cette fille a tes idées, celles de son père par conséquent...

— Cette fille n'a point d'idées. Elle ne sait rien. Elle est comme notre fille.

— Où donc est-elle?

— Au couvent; elle n'a point de mère. Elle est élevée en fille de bien et en bonne catholique.

— Ah! tu sais...

— Je sais que ce n'est pas là un bon point selon toi, madame la huguenote. Moi, la religion, ça m'est égal.

— Malheureusement!

— Peut-être. Je penserai à cela plus tard, tu me convertiras; mais il faut bien que cette fille soit élevée dans la religion de son pays et de sa famille, et je te dis qu'elle est bien élevée, une vraie demoiselle. Tous les écoliers et messieurs de Pampelune en sont fous. Quand elle va à l'église avec ses compagnes, elle a de la peine à passer à travers les œillades et les soupirs de cette belle jeunesse. Figure-toi une taille fine, souple comme la couleuvre, des yeux bleus avec des cils noirs, une chevelure, des dents, un air...

— Bien, bien, on dirait que tu en es amoureux!

— Je le serais, si je ne l'étais d'une autre, la seule que j'aie aimée, la seule que j'aimerai jamais.

— Flatteur! où veux-tu en venir? tu ne comptes pas marier ton fils à seize ans, et si tu crois que cette belle Manoela attendra qu'il ait âge d'homme...

— Elle attendrait fort bien si elle l'aimait, et elle l'aimerait si elle le voyait, car il n'a plus l'air d'un enfant, et, sans nous vanter, il est aussi beau qu'elle est belle.

— Ah! voilà le fond de la chose, tu veux les présenter l'un à l'autre!

— Comme deux fiancés, pourquoi non? Le père y consentirait, je le sais, et même nous avons pris rendez-vous...

— Je ne veux pas! s'écria vivement ma mère.

— Mais songe donc...

— J'y ai songé! Jamais mes enfans ne feront alliance avec des gens de ce métier-là.

— Allons, allons, méchante! ne méprisez pas tant votre mari et la fortune qu'il vous a donnée. Vos enfans auront beau faire, ils ne se marieront pas aisément selon vos idées. La chose aura beau être tenue secrète, un jour viendra où on ira aux informations minutieuses, et les gens à préjugés comme vous diront que la source de

notre aisance est impure. Vous recevrez quelque affront pour avoir visé trop haut, et nos enfans n'auront de tout cela que chagrin et humiliation, tandis qu'en restant dans leur milieu naturel... Voyons, je ne te parle pas d'envoyer notre Laurent dans la montagne pour faire le coup de fusil contre les douaniers et pour passer la contrebande dans des endroits où on tombe quelquefois avec elle. Non! qu'il soit bourgeois, qu'il soit médecin comme la Manoelita est bourgeoise et demoiselle, c'est convenu, c'est fait; mais qu'ils n'aient pas à se reprocher l'un à l'autre la source de leur fortune et la condition de leurs parens, voilà qui serait sage et dans leur intérêt bien entendu.

Ma mère parut ébranlée, mais rien ne put la faire consentir à l'entrevue projetée par mon père, elle remit d'en reparler à l'année suivante, et il dut promettre d'attendre jusque-là. Je le tenais enfin, ce fatal secret! Mon père était contrebandier, c'était là son commerce et son industrie. J'avoue que d'abord je ne ressentis qu'une sorte de soulagement qui ressemblait à de la joie. D'après les commencemens de la conversation, j'avais frémi qu'il ne fût quelque chose de pis, et, quand cette crainte fut dissipée, je trouvai ma mère trop sévère pour lui.

En y réfléchissant mieux, je compris ses angoisses et ses scrupules : elle était assez instruite pour sentir que tout commerce frauduleux est un attentat social, et moi, j'en avais assez appris sur le mécanisme des sociétés pour comprendre qu'on n'échappe à aucune loi sans porter atteinte à tout l'équilibre de la législation; mais dans l'espèce, comme eût dit un avocat, je ne pouvais pas en vouloir à mon père de n'avoir jamais creusé une notion qu'on ne lui avait point donnée dès l'enfance, car il était contrebandier de père en fils comme la plupart des habitans des frontières. C'est bien une manière de banditisme, car on ne s'y fait pas faute de *descendre* les douaniers qui vous serrent de trop près, et cette chasse au bon marché des denrées dégénère facilement en une chasse à l'homme des plus meurtrières. Sans doute il y avait longtemps que mon père ne courait plus en personne ces aventures; mais il les faisait courir aux autres, étant devenu, comme la fin de son entretien avec ma mère me le révéla, un des chefs dirigeans d'une sorte d'armée occulte composée de gens de toute espèce, la plupart plus curieux de flibusterie que de vrai travail, et quelques-uns bons à pendre.

En somme, la contrebande malgré l'encouragement qu'elle reçoit dans toutes les classes, sans que personne se fasse scrupule d'en profiter, est une plaie économique et sociale. Je le savais, il fallait me résigner à sentir en moi quelque chose de taré, et à regarder le bien-être dont je jouissais, à commencer par la bonne éducation dont je recueillais le bienfait, comme une sorte de vol commis non-

seulement sur l'état, mais sur le commerce loyal de mes concitoyens.

Que faire dans une pareille situation? Supplier mon père de rentrer dans la bonne voie? Je ne me sentis pas le courage de le prendre avec lui sur ce ton-là; là où ma mère, avec toute sa persévérance, avait échoué, je ne réussirais certainement qu'à amener des déchiremens plus profonds. Me prononcer sévèrement à l'occasion contre ce genre d'industrie sans avoir l'air de soupçonner que mon père y fût engagé, voilà peut-être ce que je pourrais tenter quelque jour, plus tard, quand j'aurais acquis le droit de parler en homme.

Tout en m'arrêtant à cette conclusion, j'essayai de me calmer; mais je l'essayai en vain. Une autre agitation bien plus vive s'était emparée de moi. Je n'avais jamais osé regarder une femme. J'étais un innocent très chaste, quoique très ému à la moindre occasion, et voilà qu'on parlait de mettre dans mes bras la plus belle créature du monde, une fille de quinze ans, capable de m'aimer dès le lendemain, si elle venait à me voir. Quoi, déjà? Je pouvais être aimé, moi, timide écolier, par une créature merveilleuse, qui tournait la tête à toute une population? Je n'y croyais pas, cela me faisait l'effet d'un conte de fées; mais quelle enivrante illusion, et le moyen de la repousser?

J'avoue que je ne songeai guère à lui faire un crime d'être fille de contrebandier, et que les réflexions de mon père à cet égard me parurent sages et sans réplique. Oui certes, je devais rechercher cette alliance pour mieux ensevelir dans les liens de la complicité la tache commune, cette tache qui pouvait m'être reprochée un jour dans un monde plus élevé. Ma mère avait tort, selon moi, de s'opposer à cette prochaine entrevue, dont la pensée faisait battre mon cœur comme s'il eût voulu s'échapper de ma poitrine.

II.

Je tâchai de paraître calme le lendemain; je fis comme si je n'avais rien entendu, mais je devins rêveur et bizarre, tantôt sombre, tantôt fou de gaîté. Je n'avais plus ni appétit ni sommeil; j'étais amoureux, amoureux fou d'un fantôme, d'un être que je ne devais peut-être jamais voir, car combien de choses pouvaient se passer avant que mon père revînt à ce projet, et que ma mère ne le combattît plus!

J'eus l'idée de leur en parler, mais il eût fallu avouer que je savais tout le reste, et d'ailleurs mon amour me frappait d'une timidité invincible. C'était comme une confusion poignante au milieu d'une ivresse délicieuse.

Je rentrai au collége, espérant que l'étude me délivrerait de ce

tourment ou me ferait prendre patience jusqu'à l'année suivante. Il n'en fut rien. Je travaillai fort mal cet hiver-là. Ma mère le sut et m'en fit des reproches plus sévères que je ne la croyais capable d'en faire. Mon père vint aux fêtes de Pâques : j'avais espéré qu'il serait plus indulgent; il fut plus sévère encore et me déclara que, si je n'avais point de prix, je n'irais pas à la montagne. Je fus si effrayé de cette menace que je rattrapai le temps perdu, et que j'obtins les distinctions accoutumées.

Dès que nous fûmes à la montagne, j'essayai par tous les moyens de savoir si mon père songeait encore à mes fiançailles. J'avais dix-sept ans; n'étais-je point en âge? — Mais le projet semblait oublié. Un jour, il fut question de mariage à propos de ma sœur, qui ontinuait à dire en toute occasion qu'elle voulait se faire religieuse ou tout au moins dame institutrice. Je saisis cette occasion aux cheveux pour dire bien haut et d'un ton très décidé qu'elle avait tort et que, tout au contraire d'elle, je souhaitais vivement me marier jeune. En ce moment, je surpris un regard de mon père à ma mère, comme s'il lui eût dit : Tu vois bien que mon idée était bonne? mais elle ne répondit qu'à moi. — Tu es dans le faux aussi bien que Jeanne, dit-elle. Il faut se marier certainement, mais savoir ce que l'on fait. Vous êtes deux enfans; elle est trop jeune pour dire non, tu es trop jeune pour dire oui. — J'insistai, mais très maladroitement, et avec une rougeur que je ne pus cacher. — Eh bien! me dit mon père, qui m'observait, ne croirait-on pas qu'il est déjà amoureux?

J'allais dire oui, tant j'étais las de dissimuler; mais, si je disais oui, comme on ne croirait jamais que je pouvais être amoureux d'une personne que je n'avais point vue, mon père me jugerait fou et renoncerait à me la faire voir. — Je ne sais ce que j'allais répondre, mais le mot d'amour avait fait rougir aussi ma sœur, et même il y avait dans son regard rigide une sorte d'indignation. Ma mère nous imposa silence, et je retombai dans l'inconnu de ma destinée.

Le soir de ce jour-là, je me trouvai seul au jardin, sur un banc, ma sœur auprès de moi. Je regardais les étoiles et ne songeais point à elle; elle ne disait rien et ne paraissait point songer à moi : ma sœur avait alors treize ans. Elle était grande et mince, pâle et blonde, extrêmement délicate et jolie. Elle n'avait aucun trait de ressemblance avec mes parens et moi, qui étions tous trois bruns, assez colorés et taillés en force. Son caractère n'avait pas de rapports non plus avec celui de mon père, ni avec le mien. Tous ses goûts différaient des nôtres, au point qu'on eût dit qu'elle y mettait de l'affectation. Elle n'avait de commun avec notre mère que le sérieux et la bonté; mais il y avait déjà quelque chose de bien tranché entre elles, puisqu'ayant été élevée par cette mère protestante elle avait choisi, disait-on, la religion catholique dès son jeune âge. Il

y avait certainement là quelque chose de singulier. Selon la logique des choses, nos parens étant d'églises différentes et ne voulant pas empiéter sur les droits l'un de l'autre, j'eusse dû appartenir à la communion de mon père, ma sœur eût dû suivre celle de sa mère. Le contraire avait eu lieu; j'étais protestant sans avoir demandé à l'être, comme si la vocation de Jeanne pour le catholicisme eût été tellement décidée que nos parens eussent dû échanger leur droit respectif.

Je n'avais point souvenir de la manière dont les choses s'étaient passées, mais en ce moment j'y songeais, parce que toutes mes pensées se reportaient sur Manoela Perez. Je me disais que cette jeune fille, élevée au couvent, me repousserait peut-être à cause de mon hérésie, et que peut-être c'était là l'obstacle devant lequel mon père s'était arrêté.

Je ne pus me tenir de questionner Jeanne. — Explique-moi donc, lui dis-je, comment il se fait que nous ne soyons pas de la même religion !

Elle tressaillit comme si je l'eusse réveillée. — Mais... je ne sais pas, répondit-elle; cela vient sans doute de ce que nous avons été baptisés chacun dans la religion que nous suivons.

— Tu as donc été baptisée catholique?

— Certainement. Tu ne t'en souviens pas?

— Ma foi non; j'étais trop jeune, je n'avais que trois ans quand tu es née, et tu t'en souviens encore bien moins. Comment le sais-tu?

— Parce qu'on ne m'a pas rebaptisée au couvent.

— Le baptême protestant ne vaut donc rien selon toi?

— Il est détestable. Si tu avais un peu de cœur et de raison, tu te ferais catholique.

— Moi? Non certes! Il est peut-être malheureux pour moi (je songeais à Manoela) qu'il y ait cette différence entre nous. Si c'était à refaire,... peut-être...

— C'est toujours à refaire quand on veut. Maman ne dirait pas non, si papa l'exigeait, et tu devrais en parler à papa.

— Papa n'exigera jamais rien de maman, et d'ailleurs il est trop tard. J'ai trop compris la supériorité de ma communion pour ne pas regarder un changement comme impossible et coupable.

Là-dessus s'éleva entre ma sœur et moi une vive discussion religieuse dont je ferai grâce au lecteur, car certainement aucun de nous ne sut donner les bonnes raisons qui eussent pu servir sa cause. Nous n'en fûmes que plus passionnés, comme il arrive toujours quand on a tort de part et d'autre. Je reprochai à Jeanne de ne pas aimer sa mère autant qu'elle le devrait, puisqu'elle acceptait une croyance selon laquelle cette bonne et tendre mère, modèle de courage et de vertu, devait être damnée dans l'éternité.

Alors se passa un fait étrange et dont je ne devais avoir l'explication que bien longtemps plus tard. Ma sœur irritée se leva et me répondit : — Tais-toi ! tu ne sais pas de quoi tu parles, tu es un ignorant, un aveugle et un sourd; tu ne sais rien au monde, puisque tu t'imagines que je suis la fille de ta mère!

— Que veux-tu dire? m'écriai-je stupéfait. Est-ce ta religion fanatique qui t'apprend à renier les tiens?

— Non, non, répondit-elle, je ne renie pas mon père, et je l'aime parce qu'il est mon père. J'aime aussi maman parce qu'elle est bonne, parce qu'elle ne me détourne pas de ma religion, parce qu'elle est aussi tendre pour moi que si je lui appartenais; mais je n'ai pas à lui sacrifier le repos de ma conscience et l'espoir de mon salut éternel : elle n'est pas ma mère !

— Mais ce que tu dis là est impossible,... c'est extravagant, c'est inoui !

— Ce qui est inoui, c'est que tu ne le saches pas.

— Il faut que ce soit un grand secret, puisqu'on l'a si bien caché! Comment donc le saurais-tu, toi, si cela était?

— Il n'y a pas longtemps que je le sais.

— Comment? voyons! explique-toi.

— J'ai entendu mon père et maman qui disaient : « Sa mère est morte en lui donnant la vie. — Elle tient de sa mère une santé délicate. — Si elle ne veut pas se marier, eh bien! il faudra la laisser libre. »

— Tu as rêvé cela.

— Non, non, je ne l'ai pas rêvé, cela est.

On nous appela pour souper, et, en voyant avec quelle tendresse soutenue et sans efforts ma mère traitait Jeanne, je crus avoir rêvé moi-même. J'étais bien plus surpris qu'elle, car, si elle disait vrai, il y avait là des circonstances extraordinaires qui ne la frappaient pas comme moi. Chaste enfant, elle ne se disait pas que, mon père étant marié lors de sa naissance, elle ne pouvait être qu'une bâtarde, un enfant sans nom et sans famille avouable. Mon père était donc coupable d'infidélité, et ma mère était donc d'une générosité sublime?

Je fis d'inutiles efforts pour me rappeler les circonstances de la naissance de Jeanne. J'étais si préoccupé que je ne pus m'empêcher de demander à ma mère si Jeanne était née à Pau.

— Non, répondit-elle, elle est née à Bordeaux.

— Est-ce que j'y étais dans ce temps-là, moi?

— Tu y étais, tu ne peux t'en souvenir; mais je crois qu'il est temps de se coucher.

Elle avait l'habitude de couper court à toutes les questions. Je retombai dans la nuit. Mon enfance avait donc été environnée de

mystères? Mais non, Jeanne avec sa dévotion exaltée devait être sujette aux hallucinations. Je ne voulus pas la questionner davantage, mais j'en restai triste et inquiet. Jeanne était après ma mère l'être que j'avais le plus aimé. Si l'impétuosité inhérente à mon sexe m'avait souvent emporté loin d'elle, si l'amour de l'étude avait pris une grande place dans ma vie, je n'en avais pas moins un grand fonds de tendresse pour la petite compagne de mes premiers jeux. Ce que mes seuls souvenirs bien précis me retraçaient, c'était l'âge où ma mère, me voyant assez fort pour porter cette enfant, m'avait dit en la mettant dans mes bras : — Prends bien garde, aie plus de soin d'elle que de toi-même. C'est ta sœur, ta sœur! quelque chose de plus précieux que tout et que tu dois défendre comme ta vie. — J'avais pris cela fort au sérieux comme tout ce que ma mère me disait, et puis j'étais fier d'avoir à promener cette petite si jolie, si propre et déjà si confiante en moi. Je la protégeais si bien que ma mère me la laissait emporter dans la campagne pour cueillir des fleurs, et nous en ramassions tant que je rapportais Jeanne, sur mon dos ou dans sa petite voiture, littéralement enfouie dans une gerbe de fleurs et de verdure d'où sortait seulement sa jolie tête blonde. Un jour, un peintre nous ayant rencontrés nous arrêta pour nous prier de lui laisser prendre un croquis de nous et de nos attributs. Quand il eut fini, il voulut embrasser Jeanne, et je m'y opposai avec une dignité qui le fit beaucoup rire.

Plus tard, je voulus être son professeur. C'est moi qui lui appris à lire et qui en vins à bout très vite sans lui coûter une seule larme. Dans le pays, jusqu'au moment où j'entrai au collége, nous étions inséparables, et les bonnes femmes érudites nous appelaient *Paul et Virginie*.

Depuis le collége, nous étions moins intimes, mais je ne la chérissais pas moins. Il me sembla donc cruel qu'elle voulût se persuader une chose impossible pour se dispenser d'être ma sœur et de m'aimer comme je l'aimais.

Peu à peu pourtant ce rêve parut s'effacer de nos esprits; mais ce qui ne s'effaça pas de même, ce fut mon amour fantastique pour l'inconnue Manoela. Voyant qu'il n'en était plus question, je me laissai aller à un projet romanesque que j'avais déjà formé l'année précédente. Je résolus d'aller secrètement à Pampelune pour tâcher d'apercevoir cette merveille de beauté. Je calculais déjà le nombre de jours nécessaires à ce voyage et cherchais le prétexte que je donnerais à mon absence, lorsqu'une circonstance inattendue vint rendre l'escapade beaucoup plus facile. Mon père posa, un beau matin, une lettre sur la table en me chargeant de la porter à la poste. En jetant les yeux sur l'adresse, je me sentis transir et brûler. Il y

avait sur cette adresse : A don Antonio Perez, à Panticosa, en Navarre. J'eus la soudaine malice de relire tout haut, afin d'attirer l'attention de ma mère, qui était occupée au bout de la cuisine. Elle tourna la tête, et dit à mon père : — Il demeure donc là, ce Perez? — Oui, répondit mon père, c'est son pays, il y est à présent avec *la petite*. — Puis il s'approcha d'elle et lui dit quelques mots tout bas. Elle ne répondit qu'en levant les épaules et secouant la tête avec une expression de refus bien accusée.

Je portai la lettre à la poste, mais, au moment de la mettre dans la boîte, je la retins dans ma main et la glissai dans ma poche. En partant sur-le-champ, je pouvais la remettre moi-même à Antonio Perez aussi vite, plus vite peut-être que le courrier.

J'étais trop ému de ma soudaine résolution pour rentrer chez moi, je me serais trahi. Je pris tout de suite à travers la montagne, et gagnai une cabane dont le berger était mon ami. Je le priai de courir chez nous aussitôt que le soleil baisserait, et d'annoncer que je ne rentrerais pas le soir, des chasseurs m'ayant fait dire qu'ils m'attendaient dans le val d'Ossoue. Je pris là un peu de pain et de lait, et suivis la direction d'Ossoue pendant quelque temps; mais, dès que le berger m'eut perdu de vue, je m'enfonçai dans une gorge latérale, résolu à gagner à vol d'oiseau la frontière.

Il fallait la grande connaissance que j'avais des localités et l'habitude de franchir les passages les plus périlleux pour traverser ainsi tous les obstacles. C'était mon goût. J'avais mainte fois passé dans des endroits où personne n'avait encore songé à pénétrer. J'arrivai à la frontière à la nuit. Je descendis au premier gîte espagnol, une pauvre cabane où je dormis jusqu'à la première aube. De ce côté-là, je ne connaissais plus le pays, mais je parlais facilement le patois semi-espagnol de cette région, et à travers de nouveaux défilés de montagnes, non moins âpres que ceux du versant français, j'arrivai à Panticosa vers le milieu du jour.

C'était alors un village de cabanes misérables et dégradées, abrité par des noyers magnifiques. Cette pauvreté d'aspect me donna du courage. On se présente avec plus d'aplomb dans une chaumière que dans un palais. Je demandai la maison d'Antonio Perez, on me montra au revers de la colline une petite construction en bon état, la seule du village, et j'y fus rendu en un instant.

Je trouvai le patron à table, servi par une très belle fille qui ne pouvait être que la sienne, et je faillis m'évanouir; mais le regard attentif et méfiant d'Antonio me donna la force de lutter contre l'émotion. Je présentai ma lettre, Antonio l'ouvrit et la lut comme un homme qui déchiffre péniblement l'écriture. La belle fille qui le servait me contemplait avec tant de sang-froid et de hardiesse que

j'eusse perdu contenance, si je n'eusse pris le parti de me tourner de manière à ne pas rencontrer ses yeux. Je profitai de ce moment de trêve pour examiner son père.

C'était un homme trapu, d'une carrure athlétique, ayant les cheveux crépus, de beaux traits, la barbe grisonnante, le teint bronzé, et, je dois l'avouer, une expression de ruse et de férocité qui sentait le brigand plus que le contrebandier. Il me fut antipathique jusqu'à la répugnance, et je regardai sa fille, sans trouble cette fois, résolu à la fuir et à l'oublier, si elle lui ressemblait.

Elle ne lui ressemblait pas, elle était pire; elle avait à travers sa beauté bien réelle l'expression d'une naïve impudence. De plus elle était d'une malpropreté insigne.

Guéri de ma passion comme par enchantement, honteux, mais délivré de toute angoisse, j'attendis que mon hôte eût fini sa lecture, et me sentis plus que jamais décidé à ne pas me faire connaître.

Il parut content des nouvelles que je lui apportais. Je le vis sourire, compter sur ses doigts à la dérobée, puis mettre la lettre bien au fond de sa poche comme un objet que l'on ne veut point perdre. Alors il fit un signe à sa fille, qui sortit aussitôt, et, se tournant vers moi : — C'est bien, mon garçon, me dit-il, tu as fait une belle course pour m'apporter cela, tu as bien gagné un verre de mon meilleur vin. Comment t'appelles-tu?

— Médard Tosas, lui répondis-je.

— Tu es de Luz?

— Des environs.

— Et qu'est-ce que tu fais?

— Je chasse l'ours.

— Alors tu es aussi brave et adroit que beau garçon. Allons, bois à ma santé comme je bois à la tienne! — Manoela était rentrée avec un broc de vin liquoreux qu'elle versait dans un verre bleuâtre mal rincé. Pendant que je l'avalais, le Perez me regardait avec malice, et, prenant un ton de familiarité protectrice qui me fit rougir de dégoût : — J'espère, canaille, me dit-il en souriant, que tu n'es pas contrebandier?

Je le regardai entre les deux yeux. L'expression de son visage disait clairement : Si tu es contrebandier, mon garçon, sois le bienvenu et dis-le sans crainte.

— Non, je ne suis pas contrebandier, lui répondis-je en me levant, et je ne compte pas l'être.

— Tu as raison, reprit-il avec une merveilleuse tranquillité; c'est un sale métier, — et plus dangereux que la chasse à l'ours, ajouta-t-il avec une imperceptible nuance de mépris.

— Ce n'est pas le danger que je crains. Je n'ai pas l'habitude de

craindre. Je n'ai pas dit que la contrebande fût un sale métier. Je dis que j'ai un autre état et que je m'y tiens, voilà tout, et là-dessus je vous salue ainsi que la señora, à moins que vous n'ayez à répondre à la lettre que je vous ai remise.

— Tu diras à Jean Bielsa que tout est bien; mais tu dois être fatigué. Ne veux-tu point manger, te reposer, au besoin dormir sous mon toit? Tout ici est à ta disposition.

— Non, répondis-je, j'ai affaire ailleurs. Je vous remercie,—et je partis d'un bon pas, bien que je fusse brisé de fatigue; j'allai dîner dans une bourgade voisine; j'y dormis deux heures, et le soir j'avais franchi le port de Boucharo, j'allais passer la nuit à Gavarnie. Le lendemain, léger comme un oiseau, je descendais le gave par un bon chemin, et je rentrais le soir à la maison, l'oreille un peu basse, mais le cœur content et l'imagination délivrée.

Comme depuis longtemps j'étais triste et bizarre, ma mère vit bientôt que j'étais guéri, et sans savoir ni la cause de mon mal, ni celle de ma guérison, elle se réjouit et me fit fête. Je prétendis que des crampes d'estomac, auxquelles j'étais sujet depuis un an, s'étaient tout à coup et tout à fait dissipées. Il y avait du vrai dans mon explication.

Quelques jours plus tard, je me retrouvai avec Jeanne sur le banc du jardin, attendant l'heure du souper. J'étais gai et je m'amusais avec un petit oiseau qu'elle élevait. — Tu es redevenu aimable à la fin, me dit-elle; tu n'es donc plus amoureux?

— Est-ce que tu sais ce que c'est que d'être amoureux? lui répondis-je. Tu n'en sais rien et tu parles au hasard.

— Je sais très bien, reprit-elle, que l'amour, c'est de penser toujours à une personne que l'on préfère à toutes les autres.

— Tes religieuses t'ont appris cela?

— Non, mais des compagnes me l'ont dit.

— Mais tu méprises cela, toi qui ne veux pas te marier?

— Je ne sais pas! Voilà que j'ai quatorze ans, c'est l'âge de se décider.

— Oh! tu as le temps encore.

— Écoute, si tu voulais me promettre de ne pas te marier, je ferais de même.

— Pourquoi? qu'est-ce que cela te fait que je me marie?

— J'ai besoin d'aimer quelqu'un.

— Vraiment!

— Et je t'aimerais, si tu n'aimais que moi.

— Alors tu es d'un caractère jaloux?

— Très jaloux.

— Même avec ton frère?

— Surtout avec mon frère.

— On te donne au couvent de bien fausses et sottes notions! Une sœur ne peut pas être jalouse de son frère..., et d'ailleurs tu ne m'aimes pas tant que ça.

— Je t'aime *passionnément*.

Elle disait cela d'un ton si tranquille et avec une si parfaite candeur, que je ne pus me défendre d'en rire. — Et ton oiseau, lui dis-je, tu l'aimes passionnément aussi?

— Non, je ne puis avoir de passion que pour toi. L'amour est une chose folle et coupable quand ce n'est pas une chose légitime et sainte. L'amour qu'on a pour ses parens est pur et méritoire. Je puis donc t'aimer de toute mon âme sans mécontenter Dieu, et c'est ainsi que je t'aime; mais toi, qui es de la mauvaise religion, on ne t'a pas appris cela, et tu m'aimes fort peu.

— Je t'aime très tendrement au contraire.

— Mais pas de toute ton âme?

— J'en dois une bonne partie à nos père et mère, s'il te plaît!

— Je te permets cela, mais je ne veux pas d'autre partage.

— Tu veux que je ne me marie point?

— Non, je ne le veux pas, je te le défends! J'en mourrais de chagrin.

— N'en meurs pas, je n'ai jamais eu moins envie de me marier qu'à présent. Jusqu'à ce que l'idée m'en vienne, tu as le temps de devenir une personne raisonnable et de comprendre ce que c'est que la vie, sur laquelle tu n'as, je le vois, que des idées bizarres. A mon avis, on t'élève bien mal chez les nonnes, et tu ferais mieux de rester chez ta mère toute l'année.

— J'y resterai.

— Cela a été décidé? tant mieux!

— C'est moi qui le décide à l'instant même, puisque tu le désires.

— Tu te moques de moi quand je te parle raison.

Elle fondit en larmes, et je n'en pus obtenir un mot de plus. Je la trouvais incompréhensible et m'alarmais un peu de la voir si fantasque. Était-ce un cœur agité par le doute ou une raison troublée par le mysticisme?

Je crus devoir en parler à ma mère, et je fus surpris de ne pas la voir plus tourmentée. — Jeanne est comme cela, me dit-elle, très singulière et toujours à côté du réel, bien qu'elle soit foncièrement bonne et sincère. Tu ne la connaissais pas; depuis quelques années, vous n'êtes guère ensemble, tu l'observes, et tu commences à t'étonner. Ne t'en inquiète pas et sois toujours très bon pour elle; c'est une nature qu'on ne persuade pas, mais qu'on vaincra toujours par la tendresse. On ne l'amène point à la faire penser comme l'on pense soi-même, mais l'affection l'amènera toujours à agir comme l'on veut.

— Pourquoi donc alors lui as-tu laissé embrasser le catholicisme?

— J'avais promis qu'il en serait ainsi.

— A qui avais-tu promis cela? A mon père? Il y tient si peu!

— Est-ce un reproche que tu me fais? Je ne le mérite point. — Mais voilà des voyageurs, va vite au-devant d'eux.

Nous étions ainsi interrompus à chaque instant, car mon père avait prédit juste. La vogue venait aux bains de Saint-Sauveur, et notre petit établissement avait l'air de prospérer. Pourtant, moi qui faisais les acquisitions et qui réglais les comptes, je m'étonnais de la disproportion qui s'établissait en somme entre la cherté des denrées et le bon marché de nos ventes. Mon père disait qu'il fallait agir ainsi et savoir perdre au commencement pour accaparer la clientèle et gagner plus tard. Plus tard, j'ai su que notre auberge n'était alors qu'un prétexte pour nous donner l'air de nous enrichir par le travail, et que la véritable prospérité ne nous venait que de la contrebande, à laquelle mon père se livrait activement sous nos yeux, sans sortir de chez lui et sans qu'il nous fût possible de savoir quelles gens travaillaient de concert avec lui. Le fameux Antonio Perez ne paraissait jamais, et pourtant la correspondance était active entre eux.

Délivré de l'obsession amoureuse que j'avais subie, je travaillai mieux que je n'avais encore fait, et l'année suivante (1840), je terminai mes études et passai bachelier.

Comme je revenais chez nous avec mon diplôme et l'espoir de commencer la médecine, je trouvai ma sœur installée à la maison. Elle avait quitté le couvent définitivement, et, me prenant à part, elle me dit avec son ton calme : — Je t'avais promis de me remettre sous la tutelle de maman. Si je ne t'ai pas tenu parole tout de suite, ce n'est pas ma faute, c'est maman qui a voulu que je fisse mes réflexions avant de renoncer à mes idées. A présent nous voilà d'accord, je ne veux plus être religieuse. Je ne quitterai plus ma famille, j'étudierai chez nous. Es-tu content?

— Enchanté, lui dis-je en l'embrassant, car je pense que tu es maintenant et seras toujours aussi sensée que tu es belle et bonne.

Elle rougit en répondant qu'elle n'était pas belle. — Ma foi si, repris-je. Pour une sainte comme toi, il n'y a pas à en rougir. C'est Dieu qui t'a donné la beauté, et certainement il aime le beau, puisqu'il l'a répandu à pleines mains sur l'univers.

Elle rougit encore plus et alla se cacher comme si le compliment d'un frère l'eût scandalisée ou effrayée. Je ne la jugeai pas encore devenue très sensée.

Mon père était alors à la maison; mes vacances commençaient; nous ne devions pas aller à la montagne cette année-là. Il avait

trouvé à louer son auberge pour la saison moyennant un très beau prix; nous en eûmes du regret. — Nous y retournerons l'an prochain, nous dit-il. J'étais connu et aimé là-bas pour le bon marché de mes fournitures. J'ai réussi à avoir la préférence sur tous les autres petits restaurans de la campagne. A présent, la maison est achalandée, mais je ne puis moi-même du jour au lendemain doubler mes prix. C'est l'affaire de celui qui me remplace. On criera contre lui, on me verra avec joie reprendre ma fonction l'an prochain; mais le pli sera pris. On paiera ce qu'on doit payer pour que nos affaires marchent à souhait. Pourtant, comme elles ne marchent point trop mal, je ne veux pas vous priver de voir du pays pendant vos vacances. Je vais vous conduire à Bordeaux, où je connais du monde. C'est une belle ville.

Je n'avais jamais vu la mer. L'idée d'aller jusqu'à l'Océan me transporta de joie. Ma sœur sourit mollement en disant qu'elle était contente aussi. Ma mère ne fit pas d'objection, et nous partîmes.

Aussitôt notre arrivée, ma mère conduisit Jeanne dans les magasins de nouveautés et lui acheta une très jolie toilette, qu'elle endossa avec un peu d'hésitation et de crainte. Chez ses religieuses, elle avait un petit costume d'uniforme qu'elle n'avait pas encore voulu quitter. Je dus lui dire qu'elle était ridicule ainsi. J'avais sur elle non pas de l'influence, — comme avait très bien dit ma mère, on ne la persuadait point, — mais j'avais une singulière autorité. Il suffisait d'un mot pour qu'elle fît à l'instant même ce que je souhaitais.

Quand je la vis habillée comme il convenait à son âge et à sa position, je fus frappé de sa grâce et de la distinction de sa personne, et, comme elle voulait toujours être pendue à mon bras, je vis, en parcourant la ville avec elle et ma mère, que tout le monde la remarquait et l'admirait.

Ma mère connaissait très bien Bordeaux et les environs : aussi mon père, après nous avoir installés dans un hôtel très agréable, s'occupa-t-il fort peu de nous. Il semblait qu'il se fût établi sur le port comme sur son domaine. Nous n'y passions jamais sans l'y rencontrer, causant avec des armateurs ou des capitaines de navires marchands, quelquefois avec des hommes à figures problématiques. Il paraissait fort occupé, ne s'expliquant jamais sur la nature de ses opérations, mais toujours content et plein de confiance. Son humeur égale le rendait agréable à tout le monde; il était le type de la bienveillance, malgré son ton brusque et sa physionomie accentuée.

Je n'ai pas à raconter ici notre excursion à la mer, notre surprise devant tant d'objets nouveaux, ma joie de voir un grand théâtre et d'entendre des artistes d'un certain mérite. Ma sœur hésita beau-

coup à partager cet amusement profane. Je l'y décidai, elle fut très attentive; mais je ne pus savoir si elle y éprouvait du plaisir ou de la frayeur. Il y avait certainement en elle quelque chose de mystérieux qu'il ne fallait pas froisser par trop de questions.

Nous avions tout vu et nous étions à la veille de retourner chez nous lorsque, me trouvant seul sur le port avec mon père, je vis venir à nous un homme d'une figure non pas vulgaire, mais inquiétante, que je ne reconnus pas tout de suite. Dès qu'il fut à deux pas de nous, je m'éloignai, ne voulant pas être reconnu moi-même; c'était le fameux contrebandier Antonio Perez.

Comme j'avais beaucoup changé depuis deux ans et que mon costume différait autant que le sien de celui sous lequel il m'avait vu, il ne fit point attention à moi et s'entretint vivement à l'écart avec mon père. Il y avait là tout près un beau steamer en partance pour l'Espagne, et je vis que Perez se disposait à y prendre passage. Mon père paraissait lui faire beaucoup de questions et de recommandations. Ils furent interrompus par l'arrivée de deux femmes, l'une de moyenne taille, voilée à l'espagnole d'une mantille rabattue jusqu'à la lèvre supérieure, charmante de tournure et jouant de l'éventail avec une grâce adorable, — l'autre grande, forte, belle, mais vulgaire, vêtue en fille de chambre et portant des paquets. Celle-ci, que je reconnus à l'instant même, c'était la Manoelita que j'avais vue à Panticosa; mais l'autre, qui était-elle?

Perez prit le bras de la personne voilée et monta avec elle sur le bâtiment; l'autre suivit. Mon père les accompagna jusqu'à la passerelle, salua la première, fit un signe d'adieu familier à la seconde, serra la main de Perez et revint vers moi.

— Qui donc sont ces gens-là? lui dis-je, — et, pour motiver ma curiosité insolite, j'ajoutai que je croyais les avoir vus quelque part.

— Tu te trompes, répondit mon père, tu ne les connais pas. C'est mon ami et associé Antonio Perez avec sa fille Manoela.

— Laquelle?

— Peux-tu le demander? Celle qui est jolie et porte la mantille. L'autre n'est que la servante.

— Cette servante-là a l'air bien effronté, répondis-je pour dire quelque chose qui ne laissât pas tomber la conversation.

— Ah! dame, reprit mon père en souriant, elle est un peu gâtée! Maître Perez est... c'est-à-dire il n'est pas comme ton père. Il est veuf, pas bien recherché dans ses goûts, et cette montagnarde... mais à qui diable as-tu donné ton attention? C'est la Manoela que tu aurais dû regarder; c'est celle-là qui est jolie et bien élevée!

— Je n'ai pu voir que son menton.

— Pourquoi diable t'es-tu sauvé?

— Par discrétion. Je ne suis pas au courant de tes affaires.

— C'est bien, mais j'aurais aimé à te présenter à elle et à son père! Tiens! *le vapeur* n'a pas sonné son dernier coup. Montons à bord !

Je refusai. Perez m'eût sans doute reconnu, et j'eusse été fort embarrassé d'expliquer mon escapade de l'année précédente. C'était un hasard que rien ne l'eût trahie, et puis j'avais grand'peur de retomber dans ma folie. Le nom et le fantôme de cette Manoela m'avaient tant troublé! Pour la voir, j'avais fait trente lieues à travers les glaciers, les torrens et les abîmes; elle était là, je n'avais qu'un pas à faire pour la connaître, je n'osais plus.

Il faut dire aussi que le Perez, cet homme qui voyageait impudemment avec sa fille et sa concubine, me devenait de plus en plus odieux. — Où donc vont-ils ainsi? demandai-je à mon père d'un air d'indifférence.

— Ils vont faire un voyage d'agrément et de santé, me répondit-il : je crois qu'ils comptent faire le tour de l'Espagne et qu'ils reviendront par Gibraltar, à moins qu'ils ne s'arrêtent quelque temps à Cadix. Je ne sais, ils sont riches, ils font ce qui leur plaît.

— Grand bien leur fasse! pensai-je. — Il me tardait qu'ils fussent partis, et pourtant je ne m'éloignais pas. Mes regards étaient comme rivés à la dunette de ce steamer où j'avais vu entrer les deux femmes. Enfin le dernier signal fut donné, et, comme le bâtiment commençait à agiter ses roues, je vis le Perez saluer mon père et sa fille accourir sur le pont pour lui dire aussi adieu avec la main. Elle avait relevé son voile, elle me parut belle comme un ange; mais le vent rabattait sur elle la fumée du *steamer*, un nuage l'enveloppa, je ne la vis plus que comme une ombre légère, bientôt elle disparut; je ne conservai de ses traits qu'une très vive impression et aucun souvenir assez net pour que je pusse évoquer son image dans mes rêves.

III.

Je rentrai pour prendre les ordres de ma mère, qui m'avait donné plusieurs commissions. Elle était sortie avec ma sœur depuis quelques instans. Le garçon d'hôtel me montra la direction qu'elles avaient prise, et je les rejoignis au bout de la rue.

— Nous allons visiter le cimetière, me dit ma mère. Est-ce que tu veux venir avec nous?

— Pourquoi non? Il faut tout voir pendant qu'on y est. — Et je les suivis. Ma mère paraissait connaître le plan de cet immense jardin des morts. Elle se dirigea vers un bosquet de cyprès, et, prenant Jeanne par la main : — Ma fille, dit-elle, je veux que tu pries avec

moi sur la tombe de ma plus chère amie. Tu ne l'as pas connue, mais, si elle vivait, tu l'aimerais tendrement et tu lui serais aussi très chère! Demande à Dieu qu'il permette à son âme de te bénir.

Elles s'agenouillèrent toutes deux devant un petit mausolée très simple sur lequel je lus ces mots gravés sur le marbre :

« A la mémoire de Fanny Ellingston, marquise de Mauville, morte à Bordeaux le 12 juin 1825. »

Ce nom de Mauville, que ma mère avait plusieurs fois prononcé devant moi, était celui du château où elle avait été élevée. Son père y avait été régisseur. Elle y avait reçu une éducation presque aussi complète que si elle eût été une des filles de la maison. Elle y avait été très attachée à la marquise, morte jeune et sans enfans. Elle y avait connu mon père, qui avait été ramené des Pyrénées par le marquis de Mauville pour soigner un troupeau considérable de moutons d'Espagne. Son mariage avait été blâmé par les maîtres du château, qui trouvaient Jean Bielsa trop pauvre et trop inférieur pour son éducation. Jean Bielsa, qu'on appelait alors de son sobriquet espagnol Moreno, blessé de leur dédain, les avait quittés avec sa femme pour se livrer à un petit commerce qui n'avait pas prospéré.

Voilà tout ce que je savais du passé de mes parens, et en revenant du cimetière je questionnai ma mère relativement à cette personne sur la tombe de laquelle elle venait de prier et de pleurer.

Cette fois elle n'évita pas de répondre. « Fanny Ellingston, nous dit-elle, était une orpheline anglaise, parente de la marquise douairière de Mauville, laquelle était Anglaise aussi. Recueillie dès son enfance par cette dame, Fanny était de mon âge et fut élevée avec moi. Elle ne possédait rien au monde, mais elle était belle et charmante, intelligente et d'une bonté adorable. Nous nous aimions comme deux sœurs. Nous nous préférions l'une l'autre aux filles de la douairière et surtout au jeune marquis, dont le caractère turbulent et impérieux nous effrayait.

« Pourtant il arriva que ce jeune marquis épousa Fanny Ellingston malgré l'opposition de sa mère. Il l'aimait beaucoup et se fit aimer, bien qu'elle le craignît encore. Il était très violent; ils ne furent pas bien heureux ensemble. Peut-être se fût-on mieux entendu plus tard, mais elle tomba malade à Bordeaux, et j'ai eu la douleur de la voir expirer dans mes bras, car, bien que je fusse mariée et tout près de mettre Jeanne au monde, elle m'avait appelée auprès d'elle, et je ne m'étais pas fait prier, comme vous pouvez croire. »

Je regardai Jeanne, qui écoutait cette histoire avec une avide émotion. Ce que notre mère venait de dire donnait un formel démenti au roman qu'elle m'avait conté sur sa naissance mystérieuse.

Je voulus insister pour la convaincre de son erreur. — Ainsi,

dis-je à ma mère, c'est au milieu de ce gros chagrin-là que tu as mis Jeanne au monde?

— Précisément. Elle est née peu de jours après, et l'arrivée de cette enfant m'a consolée, car aucune affection ne se compare à celle qu'on a pour vous autres.

Jeanne embrassa sa mère avec tendresse. Je ne sais pourquoi je m'imaginai que ce n'était pas l'élan de joie qu'elle eût dû avoir en reconnaissant le néant de sa chimère. Il m'était venu je ne sais quels doutes à moi-même. Je voulus en avoir le cœur net. — Tout cela me fait penser, dis-je à ma mère, que je vais peut-être avoir besoin bientôt de mon acte de naissance pour être inscrit à l'école de Montpellier. Si j'allais à la mairie, puisque je suis né ici?

— C'est inutile, répondit ma mère, la copie de vos actes de naissance est chez nous à Pau, vous les aurez quand vous en aurez besoin.

Cela était vrai. Quand nous fûmes revenus chez nous, ma mère me montra ces actes, et je tins à ce que Jeanne vît le sien. Elle était bien inscrite comme fille née en légitime mariage d'Adèle Moessart, couturière, et de Jean Bielsa, commerçant à Bordeaux, le 15 juillet 1825.

— Tu vois, lui dis-je, quand nous fûmes seuls ensemble, que tu as une petite cervelle un peu détraquée, et que j'avais raison de me moquer de toi.

— Alors, répondit-elle, tu crois que j'ai menti?

— Tu as menti comme les gens qui prennent leurs rêves pour des réalités; on ne leur en veut pas, mais on désire les voir guéris.

— Tu diras ce que tu voudras, reprit-elle avec ce feu subit qui traversait par momens sa langueur habituelle, je ne suis fille ni de Jean Bielsa, ni d'Adèle Moessart. Je suis une étrangère, l'enfant d'une autre race et d'une autre nature; je ne suis pas ta sœur, et tu es libre de ne pas m'aimer. J'ai plus vécu que toi à la maison, j'ai surpris plus de paroles échangées que tu n'en as pu entendre. Je ne suis pas folle, je ne suis pas menteuse, je ne suis même pas romanesque. Ma mère est morte, et mon père n'est pas le marquis de Mauville.

Elle ne me permit pas de combattre cette nouvelle version, qui tendait à établir qu'elle était fille illégitime de la marquise. Elle alla s'enfermer dans sa chambre. Plus tard il me fut impossible de lui en reparler, elle m'imposa toujours silence avec une énergie singulière, et, chose étrange, à partir de ce temps-là, je perdis, en apparence du moins, l'ascendant que j'avais sur elle. Elle me témoigna une réserve extrême, elle évita toute occasion de se trouver seule avec moi; cela dura au moins un an. Devais-je révéler à ma mère l'idée fixe de cette pauvre enfant? Je n'osais pas; ma mère ne goûtait pas un bonheur

sans mélange. Mon père, trop souvent absent, lui laissait toute la responsabilité du ménage et de la famille. Il suivait avec obstination une carrière qu'elle n'approuvait pas; elle craignait toujours quelque scandale amené tout d'un coup par la découverte de son secret. Elle aimait Jeanne encore plus peut-être qu'elle ne m'aimait, et je trouvais cela naturel, Jeanne ayant plus que moi besoin de sollicitude, de soin et de direction; elle acceptait ses bizarreries avec une indulgence à toute épreuve : fallait-il lui dire que je croyais Jeanne un peu folle? D'ailleurs Jeanne était dans l'âge où les jeunes filles sont souvent ainsi; c'est une crise de développement intellectuel et physique qui s'apaise quand l'essor est pris. Je m'imaginai que la vie de couvent avait surexcité son imagination; j'espérai qu'elle se calmerait auprès de ma mère, si sage et si patiente.

En effet, quand je la revis au bout de ma première année de médecine, je la trouvai très changée; elle avait encore embelli. Sa santé délicate s'était raffermie; elle travaillait sérieusement à devenir une personne instruite. Un talent qui avait germé sourdement en elle s'était révélé tout à coup, elle était musicienne et jouait du piano d'une façon exquise. J'adorais la musique, je la sentais vivement. Je jouais un peu du violon, je pris un plaisir extrême à entendre ma sœur, et je lui promis de travailler désormais dans ce sens afin de pouvoir jouer des duos avec elle.

Nous vivions très agréablement, ce qui ne nous empêcha pas d'aller avec joie reprendre notre état d'aubergistes sur la croupe du mont Bergonz. Ma mère tenait beaucoup à faire prospérer cet établissement; elle espérait, je crois, que mon père se retirerait de son industrie occulte et que nous serions assez riches avec le produit annuel de cette auberge, ou de quelque autre plus importante du même genre que l'on pourrait créer.

Mais au bout de la saison elle reconnut que ce n'était point là une position convenable pour Jeanne. Jeanne était devenue trop grande et trop charmante; elle était trop remarquée. On ne venait plus chez nous pour l'ascension du pic de Bergonz; ce n'était qu'un prétexte pour voir Mlle Bielsa et tâcher de causer avec elle. On ne pensait pas que la fille d'un aubergiste, si bien élevée et si distinguée qu'elle fût, pût résister à des offres brillantes. Nous ne faisions qu'intercepter et brûler les lettres d'amour qu'on lui adressait. Maman déclara qu'elle ne viendrait plus à Luz, et mon père loua la maison pour trois ans.

Jeanne fut contente de cette décision. Bien qu'elle eût toujours accepté cette occupation sans paraître la trouver au-dessous d'elle, elle commençait à souffrir des regards qui la poursuivaient et de sa passion pour la musique, qu'elle ne pouvait plus satisfaire à la campagne. Quant à moi, qui étais toujours libre de reprendre seul aux

vacances ma belle vie de montagnard, je fus content de n'avoir plus à faire le métier de gendarme autour de la maison. D'ailleurs, depuis l'aventure de Panticosa, où j'avais été puni si ridiculement de ma passion romanesque, je n'aimais plus tant cette région des Pyrénées; je me disais que je n'avais pas le droit de m'alarmer du grain de folie que j'avais vu poindre chez Jeanne, puisque j'avais été fou moi-même pendant toute une année. Étais-je bien guéri? Non, je ne l'étais pas; je n'étais plus agité au point de négliger le travail, mais le rêve de cette Manoelita redevenue charmante me poursuivait encore. Je le chassais; son vilain père se plaçait entre elle et moi. Pourtant ce n'était pas sa faute; peut-être se trouvait-elle très malheureuse, très humiliée; peut-être n'aurais-je eu qu'un mot à dire pour qu'elle agréât l'idée de le quitter. Je l'avais tant aimée avant ma déception! On ne se déshabitue pas aisément d'une idée dont on a vécu un an.

Cependant je ne fis rien pour savoir ce qu'elle était devenue. Je voulais être médecin, avoir un état, ne devoir mon avenir qu'à moi-même, soutenir ma mère et ma sœur, si les affaires de mon père tournaient mal, et puis j'aimais la science, et je m'y donnai tout entier, me disant qu'après tout ma chimère amoureuse m'avait bien servi, puisqu'elle m'avait préservé des emportemens aveugles de la première jeunesse.

Quelques mois plus tard, ma mère, qui m'écrivait souvent des lettres très bien rédigées, très naturelles et très nettes, m'apprit que Jeanne avait été demandée en mariage par un jeune avocat qui paraissait un très bon parti et qui était fort agréable de sa personne, mais qu'elle avait refusé, se trouvant trop jeune et voulant continuer sans préoccupations de famille l'étude de la musique, son unique passion désormais. « Il est certain, ajoutait ma mère, qu'elle fait des progrès et révèle des dons surprenans; cela est si remarquable que je n'ose pas lui montrer l'admiration qu'elle me cause. Je crains de la voir devenir trop exclusive et que sa santé ne se consume dans cette extase continuelle où elle semble plongée; cela a remplacé la dévotion, qui paraît oubliée absolument. Tu vois qu'elle est toujours ce que tu appelles étrange. Moi, je la vois exceptionnelle, ce qui est autre chose. Dieu merci, elle se porte bien et embellit encore. Je la surveille et la dirige assez adroitement pour qu'elle suive un bon régime, car il ne faudrait pas lui demander de s'occuper d'elle-même. »

Un peu plus tard, Jeanne, dont le talent commençait à percer malgré la vie modeste et pour ainsi dire cachée qu'elle menait avec sa mère, fut encore recherchée en mariage et refusa. Elle ne disait plus qu'elle ne voulait jamais se marier, mais ma mère craignait que

ce ne fût un parti-pris. Je ne m'en inquiétai point, Jeanne était si jeune encore!

Je me trouvais aussi heureux que possible à Montpellier : je voyais ma famille aux vacances, mon père passait quelques jours avec nous à cette époque; une fois il me proposa de me mener jusqu'à Paris, où il avait affaire. J'acceptai avec empressement, et, quoique ma mère s'effrayât de me voir aborder les périls de ce qu'au fond de nos petites existences de province on appelait encore la *grande Babylone*, elle reconnut avec moi que j'avais droit par mon travail et ma bonne conduite à toutes les conditions de mon développement intellectuel. Une circonstance particulière me rendit ce voyage encore plus agréable. J'avais fait un ami à Montpellier, un garçon charmant doué d'une vive intelligence et d'un cœur excellent, Médard Vianne, plus âgé que moi de deux ans. Il avait déjà été à Paris, il y retournait. Il guiderait mon inexpérience, nous demeurerions ensemble, cela arrangeait aussi mon père, qui n'avait point coutume d'être un surveillant bien assidu. Vianne vint me prendre à Pau, ma mère l'invita à dîner. Il lui plut fort, lui inspira de la confiance, elle me recommanda à ses soins comme si j'eusse été un enfant délicat et précieux.

Vianne vit ma sœur, et fut vivement frappé de sa figure. Elle parlait si peu qu'il était difficile de savoir à quoi elle pensait et si elle pensait à quelque chose; mais elle consentit à improviser sur son piano, et son génie se révéla. J'en fus ébloui moi-même, et, quand elle eut fini, je saisis ses deux mains et les baisai avec enthousiasme. — Voilà, lui dis-je, tout ce que j'ai dans le cœur. Je suis heureux, et je te remercie!

Vianne était si ému qu'il ne put parler. Il était pâle, Jeanne aussi. Elle ne leva les yeux ni sur lui ni sur moi, et alla s'asseoir à la fenêtre sans paraître se souvenir d'avoir produit ou éprouvé cette émotion.

Le lendemain, comme la diligence nous emportait vers Paris, et que, suivant son habitude en voyage, mon père dormait splendidement, mon ami me parla de ma sœur avec une certaine vivacité qui n'était pas dans ses habitudes.

— Prends garde, lui dis-je, c'est une sainte, et tu es trop jeune pour le mariage.

— Mais non, reprit-il, je ne suis pas trop jeune, je serai reçu médecin dans un an. J'ai quelque fortune, et tu sais bien que je suis un très honnête garçon.

— Certes! et fort bien par-dessus le marché. Tu sais, toi, que je dirais oui avec joie; mais que de convenances il faut rencontrer pour qu'un mariage soit possible sans froissemens! Tu appartiens à

la vieille bourgeoisie de Montpellier; nous, nous sommes bourgeois d'hier. Dans mon enfance, j'ai flâné sur le pavé de Pau avec ce qu'il y a de plus prolétaire : tu as une fortune claire et assurée, nous,... nous n'avons peut-être rien. Ce cher et excellent homme qui ronfle à côté de toi gagne de l'argent, mais j'ai découvert que depuis deux ou trois ans il joue à la Bourse, et je crois que nous allons à Paris pour jouer encore, si bien qu'un beau jour nous pouvons tout perdre.

— Tout cela m'est parfaitement indifférent, répondit Vianne, et même, — je t'en demande pardon, — je voudrais que ta sœur n'eût rien au monde et fût encore plus plébéienne de naissance, elle aurait encore une valeur bien supérieure à la mienne, et je serais encore son obligé de toutes les manières.

— C'est très beau de parler ainsi, lui dis-je un peu surpris. Je te croyais plus positif, et je te fais mon compliment.

— Si tu me supposes romanesque, reprit-il, je le repousse, ton compliment! Je crois être dans la logique absolue en ne demandant à ma future femme que de me plaire, et j'estime que l'opinion des calculateurs et des gens à préjugés est un obstacle au bonheur, que les gens sensés ne doivent pas se laisser créer. Je ne ferai jamais de ma vie ce que je sentirais être un coup de tête, mais je serai seul juge de ma conduite, et peut-être ce que le vulgaire appelle folie me semblera-t-il, à moi, la chose la plus raisonnable que je puisse faire. Par exemple jamais une péronnelle, si séduisante qu'elle soit, ne me mènera où je ne voudrai pas aller; mais une femme de vrai mérite me gouvernera si bon lui semble, je ne résisterai pas.

Paris m'intéressa beaucoup, bien que je fusse porté à le voir avec ce dédain que les enfans des riches ou doctes cités du midi affectent pour la capitale. Vianne me la montra très bien sous son vrai jour. Il sut combattre et vaincre mes préjugés provinciaux. Il sut aussi critiquer à propos le côté corrompu et insensé de cette grande civilisation. Si nous ne fûmes pas absolument orthodoxes en fait de conduite, nous nous défendîmes très bien de l'entraînement aveugle, nous fîmes des réflexions philosophiques sur deux soupers ridicules, et nous quittâmes sans regret les délices de la grande ville au bout de huit jours.

J'avais un peu surveillé mon père, je m'étais assuré de son goût pour les jeux de bourse. Le matin de notre départ, je vis qu'il avait subi quelque déception. Sa figure était légèrement altérée. Il nous conduisit à la gare, et là, quelqu'un étant venu lui parler à l'oreille, il nous dit qu'il lui était impossible de partir ce jour-là, mais qu'il nous rejoindrait à Pau dans la semaine. Sans doute on venait de lui donner une bonne nouvelle, sa figure était riante. Je le quittai sans inquiétude.

Vianne prétexta quelques affaires à Pau pour y rester quelques jours et reparaître chez nous. Je vis qu'il devenait très sérieusement épris de ma sœur, et j'en glissai quelques mots à ma mère. — Parles-en à Jeanne, me dit-elle; moi, j'y mettrais malgré moi trop de solennité, elle prendrait peur; tu peux, toi, lui parler gaîment et légèrement. Tu verras si elle est véritablement résolue au célibat.

J'agis en conséquence. Jeanne ne parut pas m'entendre et me parla d'autre chose; j'y revins quelques heures plus tard. — Ah! bien, me dit-elle, tu tiens à ce que je pense à ton ami! Il est très bien élevé, et sa figure est sympathique. Tu peux lui dire qu'il me plaît beaucoup.

— Tu as une manière de dire les choses... Est-ce pour te moquer?

— Non, je crois qu'il mérite l'estime et l'amitié que tu as pour lui; mais moi, tu le sais, les personnes me sont indifférentes. Je n'aime que la musique.

— Alors tu n'aimes que ton vieux professeur, c'est lui que tu épouseras?

— Non, il est marié et il sent mauvais; mais je n'ai besoin d'épouser personne, moi! mon amour n'est pas de ce monde.

— Songes-tu encore à prendre le voile?

— Non, je tiens à garder mes cheveux.

— Tu n'es plus dévote?

— Je suis mieux que cela, je suis chrétienne.

— Je suis chrétien aussi... Me damnes-tu encore?

— Non, je ne damne plus personne. As-tu fini de me confesser?

— Pas encore, ma chérie. Puisque tu es revenue à la raison et à la vérité, pourquoi t'imagines-tu que tu cesserais d'être artiste, si tu devenais une bonne mère de famille?

— Parce que je suis exclusive. Je ne me sens pas la force d'avoir plusieurs passions à la fois. J'aimerais probablement mon mari; mes enfans!.. je les adorerais. Je ne serais plus musicienne, je le sens bien. Ces autres passions me rendraient peut-être très malheureuse, on ne sait rien de l'avenir,... tandis que la musique enchante et remplit ma vie. Pourquoi sacrifier le certain à l'inconnu?.. En voilà assez. Ne me tourmente pas, c'est inutile.

Je dus rapporter cet entretien à mon ami Vianne, qui partit un peu triste, mais ne vit point là sujet de renoncer à toute espérance.

— Si tu es sûr qu'elle n'a pas d'autre affection, me dit-il, j'attendrai.

— J'en suis sûr, répondis-je; je peux t'en donner ma parole. — Il retourna à Montpellier, où sa famille était fixée, et je m'apprêtais à l'y rejoindre lorsque mon père revint de Paris très souffrant. Je res-

tai près de lui et appelai le médecin, un très bon médecin qui cependant se trompa sur la gravité de son mal. Il connaissait la forte constitution de mon père et ne croyait pas que l'affection dont il souffrait pût être de longue durée ni prendre un caractère sérieux. Il en fut pourtant ainsi. Le mal empira avec une rapidité effrayante.

Mon père n'avait jamais connu le chagrin. Une seule fois dans sa vie il s'était vivement affecté; c'est lorsqu'il avait vu la dot de sa femme fondre dans ses mains. Il avait vite réparé cet échec; mais cette fois la perte était plus sérieuse. Homme positif, il ne pouvait se résigner à perdre la fortune qu'il avait si péniblement acquise. Il souhaita mourir et mourut. Ce fut un coup terrible pour ma mère, qui l'avait toujours tendrement aimé, un déchirement profond pour moi, qui le chérissais, et qui n'avais connu de lui que sa bonté indulgente ou ses tendres brusqueries. Jeanne fut consternée et pleura beaucoup. Je ne sais si elle s'obstinait à ne pas le considérer comme son père, mais elle le regretta bien sincèrement et montra une sensibilité profonde qui rapprocha nos cœurs. Nous cachions nos larmes à notre pauvre mère; nous pleurions comme en cachette, mais nous pleurions ensemble, et nous nous promettions de nous aimer d'autant plus que nous avions perdu celui qui nous avait beaucoup aimés.

Quand nous eûmes à nous occuper de la liquidation de nos affaires, nous eûmes à constater que mon père avait réalisé un avoir de trois cent mille francs; mais il avait voulu devenir millionnaire, il avait exposé et perdu près des deux tiers de son capital. Ce qui nous restait se composait de la petite maison, moitié ville, moitié campagne, que nous habitions à Pau et qui était notre propriété, de l'auberge des Pyrénées, de quelques coupons de rentes et de quelques créances plus ou moins sûres, entre autres une avance de fonds faite à Antonio Perez, mais dont les titres ne me parurent pas offrir toutes les garanties désirables. Mon pauvre père, connu pour la loyauté de ses transactions, avait eu toute confiance en ce Perez, qui ne m'en inspirait aucune.

Il s'agissait d'une vingtaine de mille francs. C'était quelque chose pour nous. Quand je vis la résignation succéder chez nous à la première douleur, je pensai que mon devoir était de mettre nos affaires en ordre autant que possible; ma ferme intention était dès lors de suffire à ma propre existence aussitôt que je pourrais exercer la médecine, et de laisser ma part d'héritage à ma mère et à ma sœur.

Tout se trouva liquidé et recouvré assez vite, sauf les vingt mille francs du Perez, que je lui fis réclamer sans obtenir de réponse claire et précise. Il résultait de mes informations qu'il était alors à

Pampelune. Je pris les conseils de notre avoué, je me munis des pièces nécessaires et je partis pour l'Espagne.

Le désir de revoir la véritable Manoela n'entrait pour rien dans ma résolution. Sous le coup du malheur qui venait de nous frapper, je l'avais à peu près oubliée. Ce ne fut qu'en voyant les tours et les clochers de Pampelune qu'un certain étouffement nerveux que j'avais bien connu me revint comme un mal chronique. — Qu'est-ce donc, me disais-je en me raillant moi-même, ai-je du temps et du cœur de reste pour faire ici l'écolier romanesque?

Cet étouffement augmenta et se compliqua d'un fort battement de cœur, lorsqu'après avoir arrêté ma chambre dans une auberge je me dirigeai vers l'hôtellerie du *parador-general*, la plus belle de la ville, qui m'avait été désignée comme celle où descendait ordinairement *don Perez de Panticosa*.

Je fus surpris du sourire avec lequel le domestique auquel je m'adressai me répondit ce simple mot : *absent*.

— Depuis quand?

— Quinze jours.

— Pour longtemps?

— Indéfiniment!

— Sait-on où il est?

— Dieu et lui le savent.

Impatienté de ce laconisme emphatique, je demandai à parler au maître de l'établissement, brave homme à figure douce et soucieuse, qui m'examina avec une sorte de crainte. — Antonio Perez! Vous êtes à la recherche d'Antonio Perez? Êtes-vous de ses amis?

— Nullement, mais j'ai affaire à lui.

— Vous ne le trouverez pas ici. Il est... parti! Peut-être vous doit-il de l'argent?

— Vous paraissez croire que dès lors je ne le trouverai nulle part?

— Justement! Il m'en doit aussi, et c'est de l'argent perdu.

— Est-il ruiné?

— Ruiné? Antonio Perez, le contrebandier? Oh! que non. Il est en fuite, emportant l'argent qu'il doit à tous ceux qui ont eu affaire à lui.

— C'est un coquin? Je m'en doutais.

— Soyez-en sûr, c'est le dernier des hommes. Il a liquidé tout son avoir, et sans doute il va jouir en Amérique du fruit de ses escroqueries.

— N'avait-il pas avec lui une personne...

— Vous appelez cela une personne, sa maîtresse, la malpropre Pepa?

— Il était seul ici avec elle?

— La dernière fois, oui; il avait laissé sa fille ailleurs.

— Au couvent?

— Au couvent? allons donc!

— J'ai ouï dire qu'elle avait été élevée ici, chez des religieuses.

— Cela est vrai, elle y a passé, je crois, deux ans. Elle y avait fait une petite folie, elle était sortie un soir avec un jeune officier; pauvre petite, elle était si jolie, si poursuivie! Le père, apprenant cela, est venu la chercher, disant qu'il voulait la mettre dans une autre ville. Ils sont partis pour la France, et puis ils sont revenus peu de temps après. Il l'a conduite à Madrid, où l'on dit qu'il s'est passé une autre aventure. Il a prétendu qu'elle s'était sauvée avec un Anglais; d'autres disent qu'il l'a vendue très cher à un Russe, et comme il en est bien capable;... mais si vous avez intérêt à retrouver votre homme, informez-vous à Madrid; peut-être découvrirez-vous quelque indice. Personne ici ne vous en dira plus que moi. Pourtant, si vous voulez déjeuner, je vous ferai parler à quelques personnes de la ville.

Je commandai un déjeuner convenable, et j'invitai mon hôte à le manger avec moi, afin de le faire causer encore. Il devint tout à fait communicatif et me mit en relation avec quelques-unes des notabilités de sa clientèle. J'appris les choses les plus fâcheuses, les plus immondes sur le compte de mon débiteur. Je tremblais d'entendre prononcer le nom de mon père parmi les noms de ses amis. Il n'en fut pas question. Je me gardai bien de parler de Manoela, on m'en parla plus que je ne voulais. Selon les uns, c'était une fille sans expérience, intéressante et fort à plaindre; selon les autres, c'était une rusée petite coquette qui s'était lestement dégagée de son amourette avec le jeune officier pauvre, pour accepter de la main paternelle, non pas un époux mieux partagé, mais des intrigues plus lucratives.

Je passai le reste de la journée à m'informer dans la ville. Le lendemain je me rendis à Madrid, où les renseignemens se trouvèrent conformes à ceux de Pampelune. On pensait que Perez était parti pour l'Amérique du Sud, où il avait déjà fait la traite des noirs. Quant à sa fille, — car, malgré moi, il semblait que l'on tînt à m'éclairer sur son compte, — les hommes en parlaient comme d'une perle de beauté, et la plaignaient d'avoir eu un tel père. On ne savait pas ce qu'elle était devenue, il y avait plusieurs versions, mais il n'y avait point de doute à conserver : elle avait pris le mauvais chemin ouvert devant elle.

Je revins par Panticosa, où je passai quelques heures. Pour l'ac-

quit de ma conscience, je tenais à m'y informer aussi; mais je vis bien vite que je tombais dans un nid de contrebandiers qui craignaient de répondre et se méfiaient de moi. S'ils avaient eu à se plaindre de Perez, ils avaient été trop complices de ses entreprises pour le trahir. Ils détournaient les questions que je leur adressais sur son compte et s'obstinaient à me parler de la gentille Manoelita, belle, douce et bonne, qui faisait du bien et disait de jolies paroles à tout le monde, quand elle habitait le pays, avant d'aller au couvent à Pampelune. On ne l'avait pas vue depuis; on pensait qu'elle était mariée avec quelque grand d'Espagne.

Je revins à pied par la montagne. Je passai à Luz pour recevoir l'argent du fermier de l'auberge du Bergonz. Là, je respirai un peu. Je ne craignais point d'entendre parler de mon pauvre père; il n'y était connu que sous d'excellens rapports. Je vis qu'il était regretté par tant d'honnêtes gens que je me confirmai dans l'idée qu'il avait fait très loyalement des affaires illégales. Je ne me trompais pas; le temps m'en a apporté des preuves nombreuses. Il était le type de cette inconséquence qui conduit certains hommes très prudens et très fins à être facilement dupés par de grossiers fripons, et à se trouver compromis dans des affaires véreuses où ils n'ont point trempé.

Je me consolais de tout d'ailleurs en me disant que, s'il avait dû quelques profits à son association avec l'ignoble Perez, nous n'avions point à en recueillir le bénéfice. De ce côté-là, nous étions ruinés. Ce qui nous restait devait être considéré comme légitimement acquis par un travail auquel nous avions pris part, car l'auberge prospérait. Elle nous rapportait trois mille francs par an. Celui qui nous l'affermait rançonnait passablement la clientèle; mais plus le beau monde se portait aux eaux des Pyrénées, plus on s'habituait à payer cher, et la maison Bielsa ne faisait point exception. Je passai là une journée rêveuse et attendrie : tout m'y rappelait mon père et les rapides, mais doux mouvemens d'effusion qu'il avait eus avec moi. Durant sa courte et terrible maladie, il était devenu sombre et taciturne. Il était mort sans s'expliquer sur quoi que ce soit, ignorant, semblant vouloir ignorer notre avenir, se retirant de la vie comme un homme honteux et désespéré d'avoir perdu sa cause et manqué son but. Je n'avais aperçu en lui aucun scrupule de conscience. Il était en face de la légalité comme une espèce de sauvage qui méprise les institutions humaines et qui, dans sa hutte, redevient doux, hospitalier et sociable.

Tout en songeant à lui, je sentis d'autant plus combien je devais de confiance et de déférence à ma mère, qui avait toujours lutté pour ne point lui livrer la gouverne de ses enfans. Où m'eût-il

conduit, s'il eût fait de moi un associé de Perez et l'époux de sa fille?

Je m'efforçai de penser sans émotion à cette Manoela qui, sans le savoir, avait déjà joué un rôle si marqué et si varié dans ma vie. Je m'applaudissais de ne l'avoir pas vue lors de ma première excursion à Panticosa, et pourtant qui sait si mon amour n'eût pas fait d'elle une honnête femme? La plupart des gens qui m'avaient parlé d'elle la plaignaient, et ceux qui l'avaient tant soit peu connue semblaient en être restés épris. J'essayais de me la rappeler. Elle m'avait fait l'impression que produirait l'apparition d'un ange. Y avait-il en elle quelque chose de particulièrement séduisant, ou mon imagination avait-elle fait tous les frais de cette séduction?

IV.

Je retournai à Pau, où je renseignai ma mère sur l'inutile résultat de mon voyage. Elle en prit son parti, disant qu'elle se faisait fort de vivre avec ce que nous avions réalisé et d'empêcher par sa prévoyance et son économie que nous eussions à souffrir de la gêne. — Ne parle pas de moi et ne t'en inquiète pas, lui répondis-je; je ne te serai à charge que le temps nécessaire pour conduire à bien mes études, qui vont devenir plus sérieuses et plus ardentes qu'auparavant.

Je la quittai pour les reprendre et regagner par de grands efforts le temps que j'avais dû consacrer à nos affaires de famille. Je retrouvai mon cher Vianne, toujours laborieux et sage, parlant toujours de ma sœur comme de son idéal, mais n'y pensant pas à toute heure et ne perdant pas l'esprit comme je l'avais perdu la première année de mon amour pour Manoela. Naturellement, sans lui rien révéler de ce qui concernait mon père, je lui avais raconté cette aventure. Il s'était étonné de me trouver si impressionnable et si romanesque avec mon corps d'athlète et ma figure épanouie. — Je fais une remarque, m'avait-il dit : c'est que, d'après le caractère, la physionomie, les goûts d'un jeune homme, on peut constater la tendance et prédire la marche de son existence, hormis sur un point essentiellement indépendant de tout le reste et très mystérieux, pour ne pas dire illogique, — la nature de sa notion sur l'amour. Je crois savoir, en t'examinant, que tu es actif, plein de courage, que tu es naturellement chaste, très généreux et porté aux dévoûmens chevaleresques. Tout cela ne suffit pas pour que je te déclare à l'abri de quelque énorme sottise tout à fait en désaccord avec tes heureux instincts, parce que j'ignore de quelle façon tu aimeras la femme. Ce que tu me racontes m'étonne et semble ap-

partenir au tempérament lymphatico-nerveux de quelque pâle étudiant des contes d'Hoffmann, tandis que ton organisation est celle d'un chasseur ou d'un pâtre des montagnes d'Espagne. Je t'étudierai davantage sous ce rapport, et je te dirai ce que j'aurai découvert, afin que, s'il y a péril accidentel, tu t'en préserves, et que, s'il y a fatalité, tu la combattes. Je ne suis pas de ceux qui croient la fatalité organique impossible à vaincre.

Quand plus tard, le hasard ayant ramené ce sujet d'entretien, je laissai voir à mon ami une certaine sollicitude, une sorte de compassion pour la fille de Perez : — Tu regrettes, me dit-il, de n'avoir pas pu tenter la jolie expérience de l'épouser pour en faire une honnête femme? Je ne dis pas que tu aurais échoué, puisque je ne sais rien d'elle; mais je reviens à mon examen de ta manière d'aimer. Tu es de ceux qui ont en eux-mêmes une confiance fanfaronne et qui, sous prétexte de respect pour la nature humaine, croient, grâce à leurs perfections, sanctifier ce qu'ils touchent.

— Ne te moque pas, lui dis-je : je ne sais pas du tout me défendre de la raillerie. Tu sais très bien que je suis un instinctif, un rustique, que je ne fais pas de théories, que je ne me connais pas, que par conséquent je ne me dédaigne ni ne m'estime. Je me sens porté à plaindre la faiblesse et à la protéger; je ne me demande pas si je peux la sauver, la sanctifier, comme tu dis. Je me précipite pour secourir quiconque tombe à la mer, sans savoir si je ne me noierai pas avec lui.

— Tu crois cela, donc tu le penses, tu es sincère, je n'en ai jamais douté; mais, en te jetant ainsi à la mer, tu comptes sur ta force et ton adresse. Si tu étais sûr de périr sans sauver personne, tu resterais au rivage, — ou bien tu te précipiterais uniquement par amour-propre.

— Traites-tu de vanité le devoir de donner l'exemple?

— Ah! oui, donner l'exemple, voilà! Voilà ce que je crains de toi! Tu es trop idéaliste pour la société où nous sommes appelés à vivre. Tu es capable de beaucoup de belles choses, mais je voudrais être sûr que tu feras quelque chose de raisonnable. Or, s'il y a quelque chose au monde qui demande le contrôle souverain de la froide raison, c'est l'expérience de la science que nous étudions. Le médecin ne doit pas obéir à l'inspiration du moment; même dans les cas désespérés, je nie qu'il ait le droit d'écouter son cœur ou son imagination.

Ces causeries revenaient souvent, et nous menaient parfois cent lieues au-delà du point de départ. Ce n'était peut-être pas bien utile, car il arrive que, dans ces discussions entre jeunes gens, on se place de part et d'autre sur un terrain que l'on s'habitue à regarder

comme une propriété exclusive, bien qu'on y ait tenu médiocrement dans le principe; mais la jeunesse ne vit que de théories, et la société présente ne vit que de partis-pris. Loin de redresser dans notre maturité les erreurs de notre inexpérience, elle s'empare de nos croyances ou de nos passions au profit des siennes quand elle ne nous sacrifie pas à de plus étroits intérêts.

Telle ne fut pourtant ni ma destinée ni celle de mon ami, et si j'ai fait mention de nos amicales querelles, c'est qu'en songeant au dénoûment imprévu qu'elles amenèrent pour lui, je ne puis me défendre d'en rire un peu.

Au bout de nos cinq années d'études, nous fûmes reçus médecins, Vianne et moi, le même jour; il avait vingt-six ans, j'en avais vingt-quatre. Il vint alors avec moi à Pau, en me confiant qu'il avait l'intention de faire sa cour à ma sœur, si elle ne s'y opposait pas par une déclaration formelle. Je n'espérais pas beaucoup pour lui. Jeanne, à vingt et un ans, était la même qu'à dix-sept, plus belle et plus grande musicienne encore, mais ajournant l'idée du mariage sans hésitation ni regret. Ma mère respectait toujours sa volonté à cet égard et n'insistait pas. Vianne était pourtant le meilleur parti qu'elle pût jamais espérer. Il était si bien posé à Montpellier, qu'il devait sans effort s'y faire promptement une bonne clientèle. Il avait des ressources personnelles, ni père ni mère pour discuter la naissance et la fortune de sa fiancée, pour toute autorité à subir un vieux oncle qui ne voyait que par ses yeux. Il eût été heureux de se charger de ma mère. Il avait une maison à Montpellier, on eût pu vendre ou affermer celle de Pau. Sa demande méritait donc réflexion, ma mère l'admit, mais elle nous dit qu'il ne fallait point en faire part à Jeanne. La seule chance de réussite était que Vianne, en la voyant de temps en temps, — pas tous les jours, — vînt à lui plaire.

Il s'établit donc dans notre ville pour quelques semaines sous le prétexte assez plausible de soins à donner à un de ses amis qui y résidait, et moi je partis pour les Pyrénées, où j'allais presque tous les ans passer quelques jours pour surveiller notre petite propriété.

Cette fois j'y restai davantage. Le vieux médecin des eaux de Saint-Sauveur, qui depuis longtemps m'avait pris en amitié, avait toujours souhaité me voir devenir son successeur. Il parlait de se retirer, et, me voyant reçu médecin, il me conseillait de faire des démarches pour obtenir son emploi, se promettant de m'aider et de couvrir de son concours pendant quelque temps ce que l'on pourrait me reprocher, la jeunesse et l'inexpérience. J'étais si bien vu dans le pays que je n'avais pas d'opposition à craindre. Pourtant je de-

mandai le temps de la réflexion. Le poste était bon, mais de bien courte durée chaque année. Il eût fallu pouvoir m'établir dans une des régions voisines où l'on passe l'hiver et l'on vit sur une clientèle fixe. Je ne voyais aucune position à prendre dans les environs, tout était occupé sans espoir de vacance. C'est à m'assurer de ce point important que je passai une semaine. La chose méritait examen. J'étais très incertain du théâtre de mes débuts. Il ne fallait pas songer à faire quelque chose à Pau. Il y avait là plus de médecins qu'il n'était nécessaire; je n'avais jamais songé à m'y établir, mais je désirais ne pas trop m'éloigner de ma famille, et Luz était déjà bien loin au gré de ma mère. Le hasard, dirai-je le hasard tout seul? devait dénouer la situation.

Un matin que j'étais monté en me promenant aux bergeries, c'est-à-dire au groupe de chalets situés sur les pâturages du pic de Bergonz, à une demi-heure de marche au-dessus de notre auberge, je vis arriver deux voyageurs qui faisaient l'ascension, l'un à pied, l'autre en chaise. Le piéton était un Anglais d'apparence distinguée, un homme dont la figure agréable et soignée disait cinquante ans, tandis que le jarret un peu raidi et les cheveux tout blancs disaient soixante. La personne portée en chaise par deux vigoureux montagnards était une jeune femme de vingt-quatre ans environ, un peu pâle, un peu fatiguée, extrêmement jolie et très bien mise. Ils n'avaient point de guide; le guide n'est pas nécessaire pour l'ascension du Bergonz, qui n'est ni compliquée ni difficile.

Je connaissais déjà de vue presque tous les malades et touristes de la localité. Ceux-ci m'étaient pourtant inconnus. Ils devaient être arrivés la veille au soir, peut-être le matin même.

Ils s'arrêtèrent à la cabane, et le vieux berger s'empressa de leur offrir du lait. La jeune dame refusa, disant qu'elle venait de déjeuner *chez Bielsa*, c'est-à-dire chez celui qui tenait mon auberge. Le *gentleman* lui dit quelques mots en anglais. Elle n'était point Anglaise, car elle fit répéter et ne parut pas comprendre. Alors il lui dit en français, qu'il parlait du reste fort bien : — Il faut laisser reposer ces braves porteurs et même leur donner à boire. — Il demanda au berger s'il avait du vin. Il en avait toujours quelques bouteilles en contrebande, car il avait passé avec l'auberge un marché qui l'obligeait à ne fournir que du lait. Je vis qu'à cause de moi, bien que ce ne fussent pas mes affaires, il hésitait à répondre. Je m'éloignai pour ne pas le gêner; je montai un peu plus haut sur le sentier.

Je redescendis au bout de quelques instans; mon intention n'était pas de monter au pic, dont je connaissais le moindre caillou, mais je n'étais pas fâché de revoir le pâle et charmant visage de la jeune

dame. J'étais pourtant blasé sur la rencontre des plus jolies voyageuses comme des plus laides. J'avais assez fait le garçon d'auberge pour regarder tous ces oiseaux de passage comme un gibier hors de portée. Seulement, comme, à l'âge que j'avais, on regarde toujours avec intérêt ces personnages plus ou moins ailés, j'avais acquis un certain discernement. Je distinguais très vite une compagne légitime d'une associée de rencontre, une noble Anglaise évaporée d'une aventurière précieuse, une Parisienne de la *fashion* tapageuse, mais appartenant au vrai monde, d'une courtisane habillée avec plus de goût et affichant un meilleur ton. Mon père, qui embrouillait tout cela, ma mère, qui n'y comprenait absolument rien, s'étonnaient de ma perspicacité quand après coup je leur disais à quelle espèce ou à quelle variété ils avaient eu affaire.

Je revins donc sur mes pas et j'examinai la voyageuse, surpris de ne pouvoir définir sa véritable condition. La mise était irréprochable, un mélange de goût français et de confortabilité britannique. Elle était Française et appartenait à cet Anglais, dont elle n'était pourtant pas la fille, elle ne lui ressemblait pas et ne faisait que bégayer sa langue. Elle pouvait être aussi bien sa maîtresse que sa femme; mais alors c'était une maîtresse de choix, car il la suivait pas à pas, lui offrant la main pour gravir une pierre, et se baissant, encore qu'il ne fût pas bien souple, pour écarter une branche de son chemin.

Je m'étonnai de les voir encore là, se promenant autour de la bergerie et paraissant attendre. Le berger m'apprit tout bas qu'un des porteurs se trouvait subitement malade, et me pria d'entrer dans l'étable, où il s'était jeté sur la litière et se roulait, en proie à une crampe d'estomac très violente. Il me suppliait de ne pas le dire à *ses* voyageurs. — Cela va se passer, disait-il; cinq minutes de repos, et je me remets en route.

Je le connaissais; je le savais sujet à ces crampes, qui ne passaient pas si aisément. Je lui défendis de se remettre en route. Je lui donnai un calmant que j'avais dans ma trousse, et je conseillai à son camarade de descendre à l'auberge, où il trouverait peut-être un autre porteur : moi, je me chargeai d'aller expliquer aux voyageurs l'accident qui les retardait.

— Eh bien! dit la jeune dame, nous monterons à pied. On peut très bien monter à pied, n'est-ce pas?

— Très bien, répondis-je.

— Non, dit l'Anglais, trois heures de marche, c'est trop pour vous, ma chère, je m'y oppose absolument.

— Est-ce qu'il faut trois heures? reprit-elle en se tournant vers moi.

— D'ici, répondis-je, il n'y en a plus que pour une heure et demie.

— Eh bien ! mon cher, dites donc cela à *mon mari !*

Je regardai l'Anglais, qui ne sourcilla pas.

— Il y a, me dit-il, une chose bien simple. C'est que vous portiez la chaise de madame avec celui de nos hommes qui n'est pas malade. — Et comme je souriais, il ajouta : — Je paierai ce que vous voudrez.

J'étais habillé absolument comme un montagnard, c'était mon habitude dès que j'arrivais au pays; le berger, qui m'avait vu tout jeune, me tutoyait; la méprise était naturelle. Je ne m'en fâchai pas; mais je refusai, disant que nul n'a le droit de porter la chaise, s'il n'est patenté à cet effet, et que je n'avais pas la plaque.

— Alors attendons, dit l'Anglais.

— Non, n'attendons pas, reprit sa femme; ce porteur ira en chercher un autre, et ils nous rejoindront là-haut. Le vieux berger ou bien le garçon que voici, — elle me désignait, — nous servira de guide, et je marcherai. Voyons, cher ami, consentez.

— Oui, avec un guide pour vous soutenir; mais le berger est trop vieux, et ce jeune garçon n'est pas guide non plus.

— Ceci ne fait rien, répondis-je, je peux *guider* sur le pic de Bergonz, où il n'y a pas de danger sérieux à courir pour les voyageurs.

Pourquoi je fis cette réponse, qui devait décider de ma destinée, je l'ignore. Il y a des momens où nous n'avons pas conscience de l'impulsion qui nous est donnée. Cette impulsion me venait du regard engageant et enjoué que la jeune dame attachait sur moi. Je reçus avec un mouvement de surprise aussitôt réprimé le paletot et le parasol que l'Anglais jeta négligemment sur mon épaule, et je me mis à marcher en avant.

J'étais piqué par je ne sais quelle curiosité en même temps que je subissais je ne sais quelle fascination. Cette jeune femme me rappelait l'émotion que j'avais ressentie à Bordeaux en voyant, pendant deux ou trois secondes, la charmante figure de Manoela Perez. C'était, autant que je pouvais m'en souvenir, un type de même famille, ni grande ni petite, un peu maigre, beaucoup de grâce, des cheveux bruns ou noirs, des yeux clairs, gris ou bleus; mais celle-ci avait plus d'allure et moins de feu. C'était une Parisienne pur sang, son accent ne pouvait laisser le moindre doute.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

TROIE

D'APRÈS LES DERNIÈRES FOUILLES FAITES EN TROADE.

I.

Le voyageur qui va de Smyrne à Constantinople par le canal de Lesbos voit, au moment d'en sortir, s'étendre devant lui, dans la direction de l'est à l'ouest, un long rivage terminé au couchant par un promontoire. C'est la Troade. Il tourne à gauche pour atteindre le cap, puis à droite pour le doubler, et un second rivage plus long que le premier fuit devant lui dans la direction du nord. Il le côtoie, et, l'ayant suivi sur une longueur d'environ 12 lieues, il entre dans le canal des Dardanelles, qui fut l'Hellespont. Chemin faisant, il a laissé à sa gauche l'île de Ténédos et à sa droite la baie de Béchika, où descend par un ancien canal une partie des eaux de la plaine de Troie. Au-dessus du rivage très bas de cette baie, il a pu apercevoir une hauteur dessinant une sorte d'acropole et qui porte aujourd'hui le nom d'Hissarlik. A l'entrée de l'Hellespont, il voit sur sa droite un château turc du nom de Koum-Kalé, bâti, comme le nom l'indique, sur le sable, et il distingue l'embouchure d'une rivière dont les eaux sont celles du Scamandre et portent encore le nom amoindri de Mendéré-Sou. Au-delà se développe une sorte de lagune formée par les alluvions de cette rivière torrentielle et capricieuse. De Koum-Kalé au tertre connu de tous les marins sous le nom de tombeau d'Ajax, il y a en ligne droite environ 3,600 mètres. C'est toute la largeur de la plaine de Troie, car au-delà du tombeau d'Ajax commence une série de hauteurs qui longent l'Hellespont et se rattachent au massif de l'Ida. C'est donc ici que nous allons nous arrêter.

Le niveau du sol entre Koum-Kalé et le tombeau d'Ajax est tellement bas et si exactement horizontal qu'il est impossible de s'expli-

quer à la première vue pourquoi les eaux des rivières coulent à droite plutôt qu'à gauche de la plaine. Parcourons donc ce rivage à peine praticable en été et tout à fait inondé en hiver. Nous ne tarderons pas à y reconnaître plusieurs embouchures inégales de la rivière qui coule aujourd'hui presque entière à Koum-Kalé. La première que nous rencontrons est le Califatli-Asmak, qui se divise lui-même en deux ou trois bras et se perd dans des lagunes salées. Il doit son nom au village de Califatli, situé dans la plaine, à 5 kilomètres environ de la mer. La dernière embouchure des eaux vers l'est de la plaine est celle de l'In-Tépé-Asmak, c'est-à-dire de la rivière de l'In-Tépé, nom turc du tombeau d'Ajax; elle est à quelques centaines de mètres en avant de ce dernier.

En remontant ces divers lits de rivières, on reconnaît que le Califatli, qui vient du sud-est, n'est qu'une branche de l'In-Tépé, et que le point de séparation est au village de Koum-Kieui, à 2,700 mètres de la mer. Au-dessus de ce point, toutes les eaux de la plaine troyenne courent au hasard à travers une vallée marécageuse de 2 à 5 kilomètres de large, et, suivant la saison, coulent uniquement dans le lit du Mendéré ou dans tous les lits à la fois; mais l'immense largeur du lit pierreux du Califatli prouve jusqu'à l'évidence que là se trouvait autrefois le cours principal de la rivière, et qu'elle n'a quitté cette direction que dans la suite des temps. Au fond de la plaine, en remontant toujours vers le sud-est, on trouve à 13 kilomètres de la mer les hauteurs devenues célèbres de Bounar-Bachi. C'est là que le Scamandre sort des croupes de l'Ida; son cours au-dessus de ce point n'est plus marécageux : c'est une rivière de montagne aux eaux limpides, courant entre des rives souvent escarpées et presque toujours boisées. En résumant, on voit que le Scamandre, qui a toujours été le fleuve troyen par excellence et ne recevait le Simoïs que comme un faible affluent, a changé deux fois de direction, une première fois à Koum-Kieui, non loin de son embouchure, pour former le cours inférieur du Califatli, une seconde fois à 8 ou 9 kilomètres de la mer pour donner naissance au Mendéré-Sou, fleuve visiblement moderne. Le lit primitif longeait donc les hauteurs de l'est, et, se dirigeant ensuite vers le nord, là où est aujourd'hui la branche nommée In-Tépé, il passait à l'ouest du tombeau d'Ajax.

Pour se rendre compte de cette topographie, il est bon d'avoir sous les yeux une carte développée du pays, comme celle que publièrent en 1840 le commandant Th. Graves et le lieutenant Spratt. Cette étude doit précéder toute discussion relative à Troie et aux poèmes homériques, car les changemens survenus dans cette plaine célèbre sont indépendans de toute opinion suggérée par la critique

littéraire et de l'existence même de la ville de Priam; elle a le pas sur toute solution qui pourra être donnée aux problèmes historiques ou archéologiques. Somme toute, la plaine de Troie était fort petite; la partie inférieure, aujourd'hui occupée par un marais et par une lagune, n'existait probablement pas dans les anciens temps; la plage de Koum-Kalé était occupée par la mer, et le rivage, fort plat lui-même, devait s'étendre en ligne plus ou moins irrégulière du tombeau d'Ajax au village de Yéni-Cheir, situé à 2,500 mètres vers le sud de Koum-Kalé. Là en effet se trouve un cap assez élevé dans lequel tout le monde a reconnu l'ancien promontoire de Sigée. Le voyageur le laisse à sa droite avant d'atteindre l'entrée de l'Hellespont.

La position du Scamandre ancien sur la carte de Troade entraîne nécessairement celle du Simoïs. Il n'est pas possible de le voir dans les petites sources de Bounar-Bachi, car, si elles avaient autrefois envoyé leurs eaux au Scamandre, elles l'auraient rencontré immédiatement et n'auraient pu former une rivière ayant un nom. Aujourd'hui elles alimentent un petit cours d'eau qui se détourne vers l'ouest, se perd en partie dans des marécages et en partie se jette à la mer dans la baie de Béchica. Il faut donc chercher le Simoïs à l'est du Scamandre et non à l'ouest, où il n'y a pas de cours d'eau. Si en effet, partant du tombeau d'Ajax, on chemine vers le sud jusqu'à Koum-Kieui, on voit sur sa gauche s'étendre une longue vallée courant de l'est à l'ouest, et dont la rivière est connue sous le nom de Dombrek-Sou; elle tire son nom du village de Dombrek, situé à 10 kilomètres vers l'est. Les alluvions ont relevé le sol et transformé en marais l'espace où le Simoïs atteint l'ancien Scamandre; mais son lit est parfaitement reconnaissable au pied des hauteurs qui bordent la vallée au midi. Derrière celles-ci, l'on rencontre le lit d'un torrent de montagne, puis des hauteurs accidentées, enfin, un peu avant Bounar-Bachi, une seconde rivière que des découvertes récentes nous obligent à reconnaître comme le Thymbrios. Par une trompeuse ressemblance de mots, celui-ci avait été assimilé au Dombrek-Sou; mais le mot Dombrek peut avoir une signification en turc, et d'ailleurs les faits démontreront qu'il y avait ici une erreur. Il ne paraît donc pas possible de voir dans cette rivière de Dombrek autre chose que le Simoïs.

Je dois maintenant appeler l'attention sur les différens sites auxquels on a tour à tour fait l'honneur d'y placer la ville de Troie. Mon intention n'est pas de discuter ici avec des textes dont la plupart sont eux-mêmes sujets à discussion. On ne doit pas oublier que l'*Iliade* est le document le plus ancien que les Grecs nous aient laissé sur la guerre de Troie, — que ce poème, chanté çà et là par

fragmens, n'a été reconstitué qu'après Solon, qu'il a été l'objet de nombreuses interpolations, qu'il a été expurgé, réédité et réduit, autant que possible, à l'unité d'action par les anciens eux-mêmes, — que l'*Iliade* d'aujourd'hui est le dernier produit de ces remaniemens, et que pourtant une foule de passages sont encore regardés comme apocryphes par beaucoup de savans. Nous admettrons donc provisoirement sur la foi des anciens qu'il y a eu jadis une ville de Troie, qu'elle était dans la contrée où nous sommes, sur quelque lieu élevé, non loin du Scamandre et du Simoïs, que les Grecs, qui alors se nommaient eux-mêmes Achéens, y firent une longue expédition, qu'ils y périrent en grand nombre, mais qu'enfin ayant pris cette citadelle ils la livrèrent aux flammes, la pillèrent et se retirèrent chacun dans son pays, s'ils le purent et comme ils le purent. C'est bien là en effet le plus gros de la tradition. Cette expédition fut entreprise en pleine féodalité, lorsque les peuples étaient sous un régime seigneurial, n'ayant eux-mêmes que peu de droits à faire valoir, « dévorés, » comme dit Homère, par les princes qui les gouvernaient. Rien n'indique que les belligérans parlassent deux langues différentes; leurs noms de part et d'autre sont ou également grecs ou également étrangers à la langue grecque; la guerre semble avoir eu lieu entre peuples frères, entre seigneurs qui se connaissaient dès longtemps et se comprenaient entre eux.

De l'aveu de tous, anciens et modernes, nous voilà bien en Troade; mais où était Troie? Tel est l'objet de la controverse. Nous devons revenir un moment encore à la topographie du pays. Qu'il faille exclure les villages situés dans la plaine, c'est ce dont personne ne doute, puisqu'Ilion était une citadelle et qu'elle dominait la plaine. Il ne faut pas non plus chercher cette acropole dans les vallées latérales qui ne dominent ni la plaine ni la mer. Enfin il doit y avoir entre la mer et la citadelle un espace assez grand pour le déploiement des batailles, assez petit pour qu'il puisse être franchi plusieurs fois en un jour. Telles sont les données fournies par Homère et par la tradition. Les collines qui ont tour à tour été prises pour le site d'Ilion sont celles d'Hissarlik, de Chiblak, d'Atchi-Kieui et de Bounar-Bachi, énumérées dans l'ordre où on les rencontre en partant de la mer. Je vais en indiquer la situation relative. Si l'on remonte les lits de l'In-Tépé et du Califatli jusqu'à leur point de séparation, on trouve le village de Koum-Kieui : 2 kilomètres au-delà, le fleuve passe devant une hauteur qu'il laisse sur sa rive droite et qui est Hissarlik. A l'est d'Hissarlik et à 3 kilomètres de la rivière est le village de Chiblak, bâti sur la pente des collines et regardant le midi; Chiblak tourne donc le dos à la mer, il est dans une vallée torrentielle et ne voit la plaine que par une sorte d'é-

chappée latérale. Si, revenant au Scamandre, nous continuons à en remonter l'ancien cours, une marche de 2 lieues dans la direction du sud-est nous conduit à un marais plus ou moins cultivé, à l'est duquel est le village d'Atchi-Kieui; il est situé sur une colline au pied de laquelle coule une rivière appelée aujourd'hui Kemar et autrefois Thymbrios. Bounar-Bachi est à une lieue de là sur la droite, c'est-à-dire vers le sud-ouest. Ce village s'étend sur le penchant d'une colline tout au fond de la plaine de Troie à l'endroit où le Scamandre sort des montagnes pour devenir lent et stagnant; ce fleuve du reste ne passe point à Bounar-Bachi, il reste à près d'une demi-lieue sur la gauche. Derrière le village, il entoure de deux côtés des collines rocheuses, escarpées du côté du fleuve et en pente douce du côté du nord. Sur le haut de ces éminences, on aperçoit trois grands *tumuli* ou tertres de forme conique et rangés en ligne.

C'est là que la plupart des critiques modernes depuis la fin du siècle dernier ont placé la ville de Troie et la citadelle de Pergame. On a considéré ces *tumuli* comme des tombes de héros troyens, et les sources de Bounar-Bachi comme celles où les jeunes Troyennes allaient laver leurs vêtemens. Cette idée étant admise, on n'a plus eu qu'à faire concorder l'*Iliade* avec la configuration du pays et à donner un nom ancien à chaque site indiqué par Homère. Quant à Atchi-Kieui, un seul critique, M. Ulrichs, a voulu y reconnaître le site d'Ilion. Cet auteur, qui avait déjà tenté de bouleverser la topographie d'Athènes, n'a été suivi de personne dans ses opinions sur la Troade. Chiblak n'a pas eu un meilleur sort : MM. Clarke et Barker-Webb soutinrent en 1844 que là avait été la ville de Troie; mais la position topographique de ce village, situé dans une vallée latérale et tourné au sud, ne convenait en aucune manière aux faits donnés par la tradition classique.

La lutte se simplifiait donc et n'existait plus qu'entre Hissarlik et Bounar-Bachi. Jusqu'au commencement du IIe siècle avant Jésus-Christ, toute l'antiquité grecque plaçait Ilion à Hissarlik. Là en effet, postérieurement à la guerre de Troie, s'était établie une colonie grecque portant le nom d'Iliens et datant au moins du VIIe siècle. La tradition des anciens est attestée par Hérodote, par Xénophon, Arrien, Plutarque, Justin, par Strabon même, qui admet une opinion différente. Vers l'année 180 avant Jésus-Christ, au temps où les érudits alexandrins discutaient les textes d'Homère et les questions de topographie qui s'y rattachaient, un critique né dans une petite ville voisine et poussé peut-être par quelque intérêt patriotique, un certain Démétrius de Scepsis, avança que Troie n'avait pu être là où les anciens la plaçaient : il disait que l'espace compris entre la ville des Iliens (Hissarlik) et la mer n'était tout

entier qu'une alluvion postérieure à la guerre de Troie, qu'au temps de cette expédition la ville se serait trouvée sur le rivage; il ne serait donc pas resté de place pour le développement des armées. Ainsi Démétrius reportait Ilion vers le fond de la plaine, au lieu nommé à cette époque *Iliéôn-cômé*, un peu en avant d'Atchi-Kieui; il avouait cependant que l'on n'y trouvait aucune ruine; mais on savait aussi que Troie avait été ruinée par les Grecs de fond en comble. Le fait naturel allégué par Démétrius était exagéré : les terrains en avant d'Hissarlik sont des alluvions anciennes, de beaucoup antérieures aux temps épiques et peut-être même à la présence de l'homme sur la terre. L'alluvion moderne ne comprend qu'une lisière de lagunes et de terrains salés allant de Yéni-Cheir au tombeau d'Ajax. L'objection de l'historien grec serait tombée d'elle-même devant un examen plus scrupuleux du pays. Strabon lui donna de l'autorité en l'acceptant; mais Strabon n'était pas allé en Troade, et au fond son opinion n'avait que la valeur de celle de Démétrius. Cependant elle paraît n'avoir pas été adoptée par le public de la longue période gréco-romaine, car au temps où l'empire romain se divisa, et où il fallut choisir une capitale pour l'empire d'Orient, il fut question de Troie, et l'on n'entendait pas par ce mot un autre site que celui où était alors la ville des Iliens, le moderne Hissarlik. Cette ville avait acquis une certaine importance, si l'on en juge par l'étendue de sa partie fortifiée; elle était le principal centre de population de la plaine de Troie.

Le problème, résolu de deux façons si opposées par les érudits de l'antiquité et par la tradition populaire locale, a dormi pendant tout le moyen âge, et a passé inaperçu à travers les temps modernes jusqu'à la fin du siècle dernier. En 1788, Le Chevalier visita la Troade et, à son retour en France, écrivit une relation qui eut un grand succès : en 1802, on en publiait la troisième édition. Ce voyageur n'avait aucunement étudié le site d'Hissarlik, et, s'écartant un peu de l'idée de Démétrius de Scepsis rapportée par Strabon, il plaça la Troie homérique sur l'emplacement du village actuel de Bounar-Bachi. Il crut reconnaître dans les sources qui naissent en avant de ces collines les deux sources d'eau chaude et d'eau froide dont il est parlé dans Homère. Les hauteurs rocheuses qui s'élèvent au-dessus du village et finissent par un escarpement au sud-est furent la Pergame de Troie. Les pierres taillées et les poteries répandues sur le sol lui semblèrent provenir d'Ilion saccagé, et les trois tertres tumulaires qui se voient au sommet de cette sorte de citadelle furent attribués aux héros troyens; l'un de ces tertres reçut le nom de *tombeau d'Hector*. Par l'examen et la discussion des textes, on fixa autour de la plaine les emplacemens des lieux cités

par le poète, Callicolone, l'Érinéos, les tombeaux d'Ilus, d'Æsyétès, la tombe commune des Grecs. Quant à la difficulté que faisaient naître l'opinion des plus anciens auteurs et la tradition populaire du pays, tradition que les dissertations des savans alexandrins n'avaient pu rompre, Le Chevalier la résolut d'un seul mot en donnant à l'Ilion de la colonie grecque (Hissarlik) l'épithète de *novum* ou de *recens*, et ce fut depuis lors la *nouvelle Ilion* par opposition à l'Ilion des temps héroïques. Il fut admis que Virgile s'était trompé avec le peuple et avec les politiques romains, qu'il avait faussement cru que de Troie on pouvait apercevoir Ténédos. En effet, disait-on, cette île, visible d'Hissarlik, est cachée par une rangée de hauteurs aux habitans de Bounar-Bachi.

A la fin du dernier siècle, la critique n'était pas très sévère, et les voyages en Turquie étaient fort rares. Les raisons données par Le Chevalier parurent solides, ses conclusions devinrent classiques. Elles furent adoptées et soutenues par Rennel dans ses *Observations on the topography of the plain of Troy*, publiées à Londres en 1814. Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France près la Sublime-Porte, dans son *Voyage pittoresque de la Grèce*, qui parut en 1820, ne s'éloigna pas notablement des idées de Le Chevalier, qui furent également reprises par Mauduit, architecte de l'empereur de Russie. Quoique les *Découvertes dans la Troade* n'aient été publiées par cet artiste trop peu érudit qu'en 1840, il put dès l'année 1838 communiquer à MM. Raoul-Rochette et Morey un plan des constructions encore visibles au-dessus de Bounar-Bachi, où il avait cru reconnaître les fondations de Pergame. M. Morey, architecte et ancien élève de notre académie de Rome, vit bien que ces ruines n'avaient pas un caractère de haute antiquité; toutefois, craignant sans doute de rompre trop brusquement avec l'idée généralement adoptée de Le Chevalier, il se contenta de franchir le Scamandre, en lui laissant le nom usurpé de Simoïs, et de chercher Ilion de l'autre côté du torrent. Là en effet il y a quelques ruines qui sont indiquées sur la carte de Graves, mais trop petites pour qu'on leur ait jamais attribué de l'importance. Cette idée nouvelle n'eut donc pas d'écho. L'opinion courante continua d'être admise malgré les critiques faites en 1822 par Mac Laren dans une dissertation publiée à Édimburgh. On la retrouve en 1842 dans un écrit de M. Forchhammer, dans les opuscules de Welcker, dans Texier et dans le savant travail de M. Nicolaïdès, *Topographie de l'Iliade* (Paris, 1867). Dans le plan qui accompagne cet ouvrage, l'auteur a restitué son nom au Scamandre, mais n'en a pas indiqué les anciens lits, et il a conservé à la colline d'Hissarlik le nom de *nouvelle Ilion* inventé par Le Chevalier. Du reste, si l'on admet l'authenticité du chant de l'*Iliade*

où est exposé l'ordre des combattans, l'étude stratégique faite par M. Nicolaïdès s'applique parfaitement aux lieux tels qu'il les conçoit. Malheureusement elle s'appliquerait presque aussi exactement aux plaines d'Athènes ou d'Argos, si l'expédition avait eu lieu dans ces pays, et l'on ne peut pas oublier que l'*Iliade* a été remaniée par des érudits alexandrins imbus, comme ceux de nos jours, d'idées systématiques et préconçues. Si le poème homérique a été soumis à un pareil système, M. Nicolaïdès, avec beaucoup de finesse dans les aperçus, a moins restitué la topographie troyenne que l'idée d'un savant alexandrin.

Les matériaux que la lecture des poèmes, les textes anciens et la vue des lieux pouvaient fournir étaient visiblement épuisés. L'idée ancienne était abandonnée; celle de Le Chevalier avait pris le dessus. Cependant le doute subsistait chez beaucoup de bons esprits. D'ailleurs de nouveaux horizons venaient de s'ouvrir, et la « question homérique » allait être remplacée par une autre beaucoup plus vaste dans laquelle elle menaçait de disparaître. L'Inde nous avait livré ses grandes épopées, offrant avec celles des Grecs de frappantes analogies. On pouvait se convaincre que ces poèmes immenses roulaient sur des événemens presque entièrement mythologiques dont la signification se laissait apercevoir. Les astres et leurs mouvemens, les phénomènes de l'air, ceux de la terre qui en dépendent, y étaient figurés par des personnages d'une réalité apparente et saisissante, animés de passions bonnes ou mauvaises, luttant entre eux, enlevant des femmes et assiégeant des forteresses au-delà des mers. On savait la valeur symbolique de ces personnages idéaux et de ces acropoles imaginaires, et pourtant l'on voyait les Indiens montrer encore au sud de l'Hindoustan le fleuve de Râma et les restes du pont colossal par lequel il avait passé dans Ceylan. On concluait de là que les faits archéologiques n'étaient que le produit de conceptions idéales préconçues et n'avaient en eux-mêmes aucune valeur scientifique. Il n'était pas difficile, avec l'ardeur de la philologie naissante, d'appliquer ces théories aux épopées et aux traditions héroïques de la Grèce. Achille devenait une figure du soleil, Hélène un des noms de la lune, et chacun des personnages épiques trouvait son explication dans quelque phénomène naturel. La guerre de Troie se réduisait à une lutte entre les élémens. La réalité de l'expédition supprimée, celle de la ville n'avait plus de raison d'être, et Troie devenait une acropole idéale comme celles qui paraissent souvent dans le Vêda, et qui ne sont autre chose que les nuages. Ceux qui admettaient ces doctrines nouvelles devaient prendre assez en pitié l'immense érudition que les critiques d'Homère déployaient depuis bientôt un siècle et les efforts que l'on fai-

sait en France, en Angleterre et en Allemagne pour adapter les poèmes à la configuration des lieux.

Ceux de nos lecteurs qui sont initiés à ce genre d'études savent qu'il y a ici quelque chose de très sérieux. Les méthodes de la philologie comparée et de la linguistique ne sont plus aujourd'hui livrées au hasard, elles sont parfaitement définies et conduisent à des conclusions souvent aussi certaines que celles de la chimie; mais d'autre part l'étude des épopées françaises apportait un correctif à ce que les conclusions de la philologie pouvaient avoir de trop absolu. L'épopée carlovingienne par exemple offrait avec l'*Iliade* des analogies non moins grandes que les poèmes indiens. Or nous pouvons en suivre, pour ainsi dire, pas à pas la formation; nous voyons qu'elle n'est arrivée que par degrés à son immense développement, que celui-ci s'est fait par l'addition progressive de faits nouveaux et de personnages inventés soit par les poètes, soit par l'imagination populaire. En remontant d'année en année et de poème en poème, on voit l'épopée dépouiller tour à tour ces additions, se simplifier, se raccourcir, se mettre à nu en quelque sorte et se réduire enfin à la chanson franque composée par les preux mêmes de Charlemagne. Cette chanson est déjà poétique; mais les faits qu'elle raconte ne sont point imaginaires : ce sont les coups de guerre et les combats des Francs. Il semble que l'épopée grecque tienne le milieu entre celle des Indiens et celle des Français, moins mythologique que la première, moins réaliste que la seconde ; tel est du reste le génie de ces trois nations.

II.

Il y avait donc en présence l'une de l'autre deux opinions rivales : celle de l'antiquité, soutenue par les anciens auteurs grecs et par la tradition locale, elle plaçait Ilion sur la hauteur d'Hissarlik, — celle des érudits modernes, suggérée par Démétrius de Scepsis et remise en honneur par Le Chevalier. L'obscurité et l'indécision des textes permettaient de soutenir l'une et l'autre; la topographie des lieux ne contredisait absolument ni l'une ni l'autre. Enfin un doute immense commençait à s'élever sur la réalité même de Troie, de l'expédition achéenne et des héros épiques; c'était comme une tempête venant de loin, dont beaucoup n'apercevaient pas encore la violence, et qui menaçait d'emporter avec elle la « question troyenne » tout entière.

L'érudition moderne ne s'en tient plus à la discussion des textes et aux théories presque toujours attaquables que l'on peut bâtir sur eux. Elle cherche son point d'appui dans la réalité : elle fouille les sites des anciennes villes, les tombeaux, les cavernes et les couches

artificielles de terre, d'ustensiles et d'ossemens que les hommes d'autrefois ont laissées. Ce qui assure presque toujours le succès de ces recherches, c'est que l'usage de creuser des caves sous les édifices est moderne; les anciens ne le connaissaient guère, sauf de rares exceptions : quand une ville était ruinée, on en élevait une autre sur les débris. Ainsi se sont formées ces couches de décombres superposées comme des étages géologiques, et qui permettent de reconnaître sur un point habité les races et les civilisations qui l'ont occupé tour à tour. En outre on a reconnu que, du jour où les hommes ont su modeler l'argile et la cuire au feu, ils ont fait l'ouvrage le plus durable qu'ils aient jamais fabriqué. A l'exception d'un seul métal, tous les autres se détruisent dans la terre en s'oxydant; les pierres des maisons ruinées sont reprises et employées à des constructions nouvelles. Les métaux sont toujours bons à recueillir; les armes, les ustensiles et les objets d'art en métal servent toujours et se transforment par un nouveau travail; l'or se transmet de génération en génération et devient monnaies ou bijoux; le marbre fournit d'excellente chaux: ce sont les fours à chaux qui ont fait et qui font encore disparaître les édifices de marbre construits par les artistes d'autrefois. Ainsi presque tout ce qui constitue le matériel d'une ville est destiné à disparaître. La poterie seule subsiste, et, si le vase est brisé, personne ne songe à le recueillir. Il y a de grandes villes de l'antiquité qui n'ont laissé d'elles-mêmes que de la terre et des tessons.

Pour avancer dans « la question troyenne, » il ne restait plus qu'à fouiller le sol sur tous les points signalés par les textes ou portant des traces visibles du séjour de l'homme. C'est ce que l'on a fait dans ces dernières années. Le premier qui creusa une excavation dans le pays de Troie fut Choiseul-Gouffier. Il était difficile alors d'obtenir une telle autorisation. Dans les pays civilisés, où l'intérêt de la science passe en première ligne, chacun se prête ou concourt à ce genre de travaux. Les Grecs, par égoïsme national ou par jalousie, ne s'y prêtent que malgré eux. C'est bien pire encore en pays turc. Hors de la péninsule hellénique, quand un savant remue une pelletée de terre, on se persuade qu'il cherche un trésor. Choiseul-Gouffier fouilla le tumulus appelé tombeau d'Achille; il y trouva quelques débris romains, et l'on jugea que ce devait être la sépulture d'un certain Festus, mis à mort et brûlé par Caracalla, à l'imitation des funérailles de Patrocle. Ce fut une première déception. Le même ambassadeur fit excaver le tombeau d'Ajax (In-Tépé). Il n'y trouva rien de troyen; on découvrit seulement une sorte de conduit souterrain et des restes qui semblaient provenir d'un petit temple construit au temps d'Adrien.

Le tombeau de Patrocle, situé à côté de celui d'Achille, près du

cap Sigée, fut fouillé, il y a quelques années, par M. Frank Calvert, des Dardanelles, et totalement ruiné par lui; M. Calvert n'y a rien trouvé, on n'a même pas pu reconnaître si c'était bien un tertre funéraire. Son frère, M. Frédéric Calvert, a fouillé le tumulus de Ren-Kieui, 8 kilomètres à l'est du tombeau d'Ajax et non loin du rivage de l'Hellespont, sans plus de succès. Nous avons parlé des trois tertres qui dominent les hauteurs derrière Bounar-Bachi, et dont l'un fut qualifié de tombeau d'Hector par les partisans du système de Le Chevalier. M. John Lubbock, le célèbre anthropologiste, l'a fouillé en 1872; il a poussé l'excavation jusqu'au rocher. Il n'a trouvé ni cave funéraire, ni ossemens; on n'a rencontré que des tessons peints d'époque hellénique dont les plus anciens ne remontent pas au-delà du IIIe siècle avant Jésus-Christ. Ce tombeau d'Hector est donc postérieur à Alexandre le Grand. Il existe à 1 kilomètre de la rive gauche du Scamandre (ancien lit), derrière Hissarlik et Chiblak, un grand tumulus connu sous le nom de Pacha-Tépé. Démétrius de Scepsis et Strabon avec lui y avaient vu le tombeau d'Æsyétès dont il est parlé dans l'*Iliade*. D'après ce poème, il était situé entre Troie et la mer; les érudits modernes n'avaient donc pas eu de peine à accepter la même idée. Mme Schliemann a fouillé le tumulus en 1873 au moyen d'un large puits creusé au sommet. Elle a rencontré le rocher à 4 mètres 1/2 de profondeur avec des tessons d'époque très ancienne et antérieurs aux vases helléniques les plus archaïques, mais rien n'a indiqué que ce fût un tombeau. Déjà l'architecte Morey avait cru reconnaître dans les *tumuli* de Bounar-Bachi et dans le fameux tombeau d'Hector des restes de « tours de moulin, comme on en voit sur la plupart des points élevés de la Grèce; » mais dans les temps primitifs on ne connaissait pas l'usage des machines à vent, et le blé se moulait d'une façon plus élémentaire. Pacha-Tépé n'était ni un tombeau ni une « tour à moulin. » Les tombeaux fouillés dans la plaine de Troie et les tertres considérés comme des tombeaux n'ont donc pas apporté beaucoup de documens nouveaux; ces excavations ont seulement ébranlé la thèse de Démétrius et de Le Chevalier. Venons-en aux fouilles exécutées dans ces derniers temps sur les sites habités autrefois ou signalés par les savans.

MM. Clarke et Barker-Webb avaient en 1844 indiqué Chiblak comme l'emplacement possible de Troie; cependant ils n'en avaient pas remué le sol. M. Schliemann l'a excavé, et n'y a trouvé aucune trace du séjour de l'homme à quelque époque que ce fût. Chiblak est par le fait mis entièrement hors de cause. Il en est de même d'Atchi-Kieui, village à une demi-heure de Bounar-Bachi vers le nord. M. Ulrichs en avait fait grand bruit dans le *Rheinische Museum*; les fouilles de M. Schliemann ont fait voir qu'il n'y a là rien

que le sol vierge. « J'y ai, dit-il, employé une bêche, — un couteau m'aurait suffi. » Au sortir de la vallée d'Atchi-Kieui, sur la rive droite du ruisseau qui l'arrose, est un tertre appelé Kanaï-Tépé; vis-à-vis se trouvent les restes d'une petite ville antique. M. Calvert, y ayant observé deux sources, l'une chaude et l'autre froide, en conclut que c'était la ville de Troie; mais ni les textes, ni la topographie, ni l'âge des poteries trouvées à cette place, ne permettaient cette supposition. Des fouilles faites par lui dans les ruines d'un ancien édifice mirent au jour une inscription portant l'inventaire du temple d'Apollon Thymbræos. Les doutes possibles avaient ainsi disparu.

Restent Bounar-Bachi et Hissarlik, les seuls points qui se disputassent l'honneur d'avoir porté les temples et les palais troyens, si ces temples et ces palais avaient jamais existé. J'ai déjà rappelé que M. John Lubbock n'a rencontré dans le prétendu tombeau d'Hector que des tessons du IIIe siècle avant Jésus-Christ. Les poteries répandues sur le haut et sur la pente de cette colline, nommée par les Turcs Bali-Dagh et au bas de laquelle est Bounar-Bachi, sont en très petite quantité et ne remontent pas au-delà de la période grecque historique. Dans les parties où les eaux ont entraîné les décombres, ils atteignent jusqu'à 2 mètres d'épaisseur, mais ne contiennent rien d'archaïque, et laissent presque partout le rocher à nu. Dans l'espace compris entre cette petite acropole hellénique et les sources de Bounar-Bachi, le consul von Hahn a exécuté en 1864 des fouilles étendues. Il y a fait travailler trente ouvriers pendant quatre semaines, et il a exposé le résultat de ses recherches dans une brochure (1). Il y déclare que ni lui ni ses compagnons n'ont réussi, malgré leurs efforts, à trouver dans cet espace le moindre indice d'habitations humaines, pas même des tessons ou des fragmens de tuiles, objets qui ne manquent jamais dans les lieux jadis habités. Partout où le rocher se montre à nu, il n'a rencontré aucun espace aplani, aucune pierre ayant pu faire partie d'une construction; le rocher présente toutes ses inégalités naturelles, et le sol n'a jamais été remué par la main des hommes. M. Schliemann a repris en 1868 les fouilles commencées par M. de Hahn; il a scruté toute la superficie de la petite enceinte du Bali-Dagh et n'y a découvert, comme son prédécesseur, que des poteries helléniques remontant au Ve et tout au plus au VIe siècle. Par conséquent les murs qui formaient l'enceinte ne peuvent pas remonter plus haut dans le passé, les murs n'étant dans aucun cas plus anciens que les poteries. On avait appelé l'attention sur les sources, prétendues chaudes et froides, qui sont au-dessous de Bounar-Bachi, et l'on avait dit que là

(1) *Die Ausgrabungen auf dem homerischen Pergamos.*

existaient des constructions très antiques. Le docteur Schliemann a fouillé aussi dans cet endroit et n'y a trouvé rien que le sol vierge, sans murailles, ni tessons d'aucune sorte. Quant aux sources elles-mêmes, je les ai visitées autrefois, et j'avoue n'avoir remarqué entre elles aucune différence de température. Il y en a d'ailleurs plus de quarante au-dessous de Bounar-Bachi, comme il y en a au pied de toutes les collines troyennes se rattachant au mont Ida.

Le résultat évident des sondages et des excavations faites à Bounar-Bachi et au-dessus, c'est qu'il n'y a jamais eu de ville en cet endroit, et que la petite acropole du Bali-Dagh ne remonte pas au-delà du VIe siècle avant Jésus-Christ. Quant à Troie, si elle a existé quelque part dans le pays, il la faut chercher ailleurs. Nous brûlerons donc toutes les cartes troyennes basées sur l'hypothèse de Démétrius et de Le Chevalier, et nous attendrons, pour en dresser une autre, que des fouilles nouvelles nous aient appris quelque chose de plus. Comment donc M. Ernest Curtius, un des plus célèbres érudits dont se vante l'Allemagne, après avoir visité la Troade en 1871, lorsque les fouilles de MM. Lubbock, de Hahn et Schliemann avaient dit le dernier mot sur Bounar-Bachi, comment a-t-il pu, dans un discours prononcé à Berlin en novembre 1872, soutenir encore une opinion démontrée absolument fausse, et prétendre que Troie était dans un lieu où elle n'a pas laissé le moindre débris? Lucain, parlant de cette ville, dit que « ses ruines mêmes ont péri; » mais c'est une expression poétique et juvénile; plus âgé, Lucain aurait su que les traces des villes, des villages, des hameaux même, ne périssent jamais entièrement, et que les habitations des hommes laissent après elles au moins quelques tessons par lesquels on reconnaît leur âge et souvent la civilisation du peuple qui les a produits. Or à Bounar-Bachi et au-dessus il n'y a pas une poterie antérieure aux siècles historiques; mais M. Curtius avait admis toute sa vie l'opinion de Le Chevalier, de Choiseul, de Welcker et de tant d'autres; il était difficile de changer de doctrine, d'avouer qu'on s'était trompé et de brûler ses dieux.

Les fouilles successives opérées autour de la plaine de Troie n'ont, jusqu'au point où cette étude nous a conduits, fourni que des résultats négatifs. Rien encore n'a attesté l'existence de la cité homérique dans le pays où on l'a toujours placée. Hissarlik seul nous reste à explorer. Si ce lieu nous répond de la même manière, nous donnerons pleinement raison aux orientalistes, et nous dirons que l'Ilion d'Homère n'a pas eu plus de réalité terrestre que Amarâvati, la cité céleste d'Indra. On remarquera toutefois que la question est allée en se simplifiant, que les fouilles contemporaines n'ont battu en brèche que la doctrine créée par Démétrius au IIe siècle avant Jésus-Christ, mais que l'opinion antérieure et la tradition populaire

demeurent intactes. Or elles s'accordent et désignent également Hissarlik comme le site de l'antique Ilion. C'est donc là qu'est le nœud du problème. M. Schliemann répondra seul, car lui seul a fouillé cette hauteur.

Ce savant, dont la fortune égale le zèle pour la science, a commencé ses excavations au mois d'avril 1870 et les a finies l'été dernier. Elles ont duré trois ans, n'étant interrompues que par la saison des fièvres. Le nombre des ouvriers occupés à fouiller la terre sous ses ordres a souvent atteint le chiffre de cent cinquante. La somme d'argent qu'il a dépensée en Troade approche de deux cent mille francs. On voit déjà de quelle importance ont dû être les fouilles d'Hissarlik. A la surface du sol, sur une grande étendue de terrain, on reconnaît des débris de la période gréco-romaine, pendant laquelle la colonie hellénique a constamment porté le nom d'Ilion. Le terrain occupé par la ville est entouré d'un mur de fortification avec tours et courtines. M. Schliemann l'a déblayé sur plusieurs points de manière à pouvoir en faire lever le plan. De plus il a fait creuser vingt larges puits atteignant le rocher, et il a constaté par ce moyen que le remblai, dont la profondeur atteint parfois cinq mètres, appartient exclusivement à la colonie grecque. Tout cet espace est rempli de fragmens de statues. Les objets de terre cuite mis au jour par le creusement des puits montrent à la surface du sol une époque romaine assez avancée, et prennent à mesure que l'on s'enfonce dans la terre un aspect de plus en plus ancien; quelques-uns de ces objets, vases ou statuettes, sont d'une parfaite élégance; d'autres ont un air archaïque très marqué; aucun ne dépasse le VIe ou tout au plus le VIIe siècle avant Jésus-Christ. Si l'on voulait fixer d'une manière plus positive les deux dates extrêmes de cette cité, les monnaies indiqueraient qu'elle a été détruite sous Constance II, empereur romain, et, Strabon nous apprenant qu'elle avait été bâtie sous la domination lydienne, on peut reporter sa fondation vers l'année 700 avant Jésus-Christ. Elle a donc duré sans interruption plus de mille ans, et cependant la profondeur moyenne des débris qu'elle a laissés ne dépasse pas deux mètres. On trouve quelques objets de fer près de la surface; plus bas, les instrumens de métal sont tous en bronze. Il est certain cependant que le fer était en usage longtemps avant la domination des rois de Lydie; mais le fer en s'oxydant ne met pas beaucoup de siècles à disparaître : il en est de même de l'étain; le bronze et le plomb sont plus durables.

Le chemin qui mène de Koum-Kalé à Chiblak traverse de l'ouest à l'est la ville gréco-romaine d'Ilion. Quand on a franchi du côté de l'ouest le mur de cette ville, on trouve immédiatement à main gauche la petite acropole qui porta proprement le nom d'Hissarlik; elle do-

mine le Scamandre et a vue d'une part sur l'Hellespont, de l'autre sur Ténédos et la mer Égée. Les fouilles ont fait reconnaître autour d'elle le mur d'enceinte de la ville grecque, bâti, selon toute apparence, par Lysimaque. Comprise dans cette enceinte et habitée également par les Grecs, elle est couverte par la couche hellénique, qui généralement y atteint une épaisseur presque uniforme de deux mètres. C'est là sans aucun doute que les fouilles devaient être dirigées. M. Schliemann les commença en 1870 par une tranchée au nord-ouest. Il atteignit d'abord le mur de Lysimaque, reconnaissable à l'appareil de la construction, puis un autre mur qui de même paraissait extérieur à la citadelle primitive et qui reposait sur des décombres. Les objets trouvés dans cette première fouille indiquaient nettement aussi que la place avait été habitée avant la fondation de la colonie grecque. Ce fut un encouragement pour M. Schliemann.

L'année suivante, il ouvrit du côté du nord une immense tranchée figurant une sorte de plate-forme large de 70 mètres et à 14 mètres au-dessous du niveau de la colline. Derrière un mur grec de soutènement, il atteignit un mur grossièrement construit à la façon des murailles cyclopéennes, et, l'ayant franchi, il vit se dessiner devant lui sur la tranche verticale du terrain des couches de décombres antérieures à la colonie grecque et contenant des murs de maisons superposées les unes aux autres. On pouvait distinguer aisément trois assises de débris au-dessous de la couche hellénique; la plus basse, reposant sur le rocher, est composée de terre, de poteries et d'autres objets dont je parlerai tout à l'heure; la seconde, de plusieurs mètres d'épaisseur comme la première, est toute formée de cendres rouges, de fragmens de charbon et de terre argileuse brûlée par un immense incendie. Les maisons qu'elle renferme, et qui sont presque toujours à angles aigus ou obtus, sont faites de briques crues dont la surface seule a été cuite par la chaleur du brasier. Les vases et les autres objets qui s'y trouvent portent presque tous la trace du feu. La troisième couche est faite de terre; les maisons qu'elle recouvre, reposant immédiatement sur la seconde, sont construites en petites pierres non taillées réunies par de la boue; les murs ont un enduit d'argile à l'intérieur, mais l'extérieur est nu. Cette couche a généralement 3 mètres d'épaisseur. Une quatrième assise, épaisse de 2 mètres, semble être la continuation de la précédente. Entre elle et la couche hellénique, on rencontre quelques vases auxquels on attribuerait volontiers une origine lydienne; cela formerait une cinquième assise très mince, au-dessus de laquelle est la couche gréco-romaine, qui forme la surface de toute la colline.

La même année, M. Schliemann entreprit du côté du sud une

nouvelle tranchée qui le conduisit d'abord au mur de Lysimaque, puis à un autre mur beaucoup plus antique, dont le pied est à 14 mètres au-dessous du niveau supérieur. Il repose sur le rocher; la hauteur est de 8 mètres; la face antérieure forme un parement solide maçonné avec de la terre, la face postérieure est brute et soutenait les terres de la colline. Cette construction est d'une énorme épaisseur; c'est moins un mur qu'une tour allongée ou un bastion plein, sur lequel est une sorte de banc en maçonnerie et un creux pour cacher des soldats. A gauche de ce bastion puissant se trouve une porte donnant entrée dans la citadelle; elle forme comme un couloir, garni sur chaque côté de murs en pierres et en boue comme la tour. Ce couloir est pavé de grandes dalles, et deux paires de pieds-droits ou de jambages, séparées l'une de l'autre par un intervalle carré, montrent que l'entrée de la forteresse était protégée par deux portes consécutives. Le bastion se continue à gauche de la porte : au-dessus d'elle, il y avait de vastes constructions de bois; quand l'incendie les atteignit, elles s'écroulèrent dans le passage, le remplirent d'un énorme brasier et calcinèrent les paremens des murs, comme cela a lieu dans les fours à chaux. Les cendres et les décombres étaient tels qu'ils dépassaient le haut de la porte de plus de 3 mètres : quand on les enleva, la surface des deux murs avait encore sa forme; mais une fois à l'air, il s'en détacha une couche pulvérulente et calcinée.

La porte double conduisait d'abord dans une vaste habitation, beaucoup mieux construite que les maisons particulières et qui couvrait en partie le couloir. C'est cet édifice qui, en s'écroulant, ensevelit sous ses ruines la porte et la tour. Si l'on compare cette maison aux autres, il est visible qu'elle l'emportait de beaucoup sur elles par sa grandeur, par sa solidité, par sa position dominant la plaine, les deux mers et la porte probablement unique de la citadelle. C'était un véritable palais, ce que les anciens Grecs appelaient *mégaron*, et l'on ne peut guère douter que ce ne fût la résidence du seigneur féodal qui régnait ici. La tour, la porte, le palais, appartiennent par leur assiette à la seconde couche, la couche de cendres rouges et de maisons calcinées. Il y avait donc eu auparavant une population représentée par la première couche, par celle qui repose immédiatement sur le rocher. Lorsqu'on déblaya cette partie de la citadelle, on vit qu'au palais incendié en avait succédé un autre dont les fondations posaient sur les décombres du premier. Selon la coutume de toute l'antiquité, le second édifice avait été superposé au premier château; on voyait clairement du reste qu'il appartenait à la troisième époque, à celle qui a suivi la conflagration.

Pendant l'été de la même année, les fouilles se portèrent du côté

du nord-est sur une grande largeur et sur une profondeur de 16 mètres. On y rencontra encore successivement le mur de Lysimaque et un ancien mur derrière lequel est un autre mur de soutènement, très mince, incliné vers le dedans de l'acropole et plus ancien que l'autre; il maintenait un sol artificiel composé de gravier rapporté que la colline n'avait pas fourni, de sorte que sur ce point et dès les temps les plus reculés la citadelle avait été élargie d'une quarantaine de mètres. Dans cette fouille, M. Schliemann trouva une métope de marbre représentant Phébus radieux conduisant un char à quatre chevaux; comme l'attelage marche obliquement vers la droite à la façon du soleil, le char et les pieds du dieu sont cachés derrière les chevaux. Ceux-ci rappellent, mais avec plus de légèreté, les chevaux du Parthénon; le type de Phébus et tout le reste de ce précieux morceau de sculpture indiquent une époque voisine d'Alexandre le Grand. Cette métope, qui est en ce moment à Athènes, provient, selon toute apparence, d'un temple d'Apollon dont les fondations doivent exister sur la citadelle, mais qui n'a pas encore été déblayé.

Les fouilles de 1873 n'ont pas été les moins intéressantes. Commencées au sud-est, elles ont presque aussitôt rencontré un mur d'époque romaine composé de pierres et de colonnes empruntées à un édifice plus ancien, puis le mur de Lysimaque, qui enveloppe ainsi presque entièrement la citadelle antérieure. Après avoir franchi l'enceinte primitive, qui est la continuation de la grande tour et qui délimitait la forteresse au moment de l'incendie, la tranchée a mis au jour les murs extérieurs d'un grand édifice d'époque grecque, que les objets trouvés à l'intérieur ont fait reconnaître pour le temple de Minerve ilienne. Ce lieu sacré n'a pas moins de 90 mètres de longueur. Pour établir le temple, on avait enlevé les couches supérieures de terre, de sorte que les couches anciennes s'y sont retrouvées à une faible profondeur. En les excavant, M. Schliemann a mis au jour, sans compter les menus objets dont je parlerai tout à l'heure, deux maisons dont une était la boutique d'un marchand ou un cellier, car elle contenait rangées en lignes neuf énormes cruches ou tonneaux de terre cuite, ayant servi pour l'huile ou le vin. En creusant toujours dans ces profondeurs du temple, il put constater que là aussi les maisons avaient été bâties les unes au-dessus des autres; à certains endroits, il y avait jusqu'à quatre maisons superposées. Sur le sol vierge, qui est le rocher, s'élevait une maison à deux étages, plus forte que les autres et qui avait aussi péri dans un incendie. Enfin dans la couche de cendres rouges se trouva l'autel de Minerve sur lequel les hommes qui avaient précédé la colonie grecque offraient des sacrifices, et qui resta enseveli dans les ruines des édifices voisins. Cet autel, qui est encore

en place, est une énorme pierre équarrie dont les deux faces opposées se relèvent en cornes pour maintenir l'animal qu'on y égorgeait; elle repose sur des assises de brique crue, et appartient manifestement à la ville de briques et non à celle de pierres.

M. Schliemann avait presque terminé les fouilles qu'il avait entreprises et se préparait à quitter la Troade, lorsqu'un dernier coup de pioche sur le haut du gros mur, à gauche de la porte et au pied même du *mégaron*, mit au jour des vases de métal et d'autres objets également en métal, réunis et quelquefois soudés ensemble par l'incendie; ils étaient groupés dans un petit vide quadrangulaire et semblaient avoir été contenus dans un coffre de bois que le feu aurait détruit et fait disparaître. C'étaient des vases d'or et d'argent, des colliers d'or, des parures de femme, des bagues, des boucles et pendans d'oreilles en alliage d'or et d'argent, des armes de cuivre. La place où ce trésor venait d'être trouvé et l'état où il était par suite de l'action d'un feu violent prouvaient clairement qu'il provenait du palais au pied duquel il avait été abandonné, et du seigneur qui habitait ce palais au moment de l'incendie.

Si maintenant nous rapprochons les faits qui viennent d'être brièvement énumérés, et si nous comparons Hissarlik à Bounar-Bachi, il ne peut nous rester de doute. Les hauteurs de Bounar-Bachi, non plus que celles de Chiblak et d'Atchi-Kieui, n'ont jamais été occupées par une forteresse de quelque importance; les débris s'y réduisent presque à rien, et les plus anciens ne remontent pas au-delà du VIe siècle, époque de Solon et de Pisistrate. A Hissarlik, que l'antiquité regardait comme le site de Troie et dont la colonie grecque porta toujours le nom d'Ilion, les fouilles n'ont atteint le sol vierge, le rocher, qu'à 16 mètres de profondeur. Les couches de décombres dont se compose cet énorme remblai montrent cinq et peut-être six époques successives. La plus basse est d'une antiquité extrêmement reculée. La seconde, faite de cendres et de terres brûlées, porte partout les traces d'un immense incendie, les maisons y sont de briques crues; elle avait une enceinte puissante, un autel de Minerve, un palais habité par un riche seigneur. La troisième couche, formée de terre, renferme des maisons de pierres réunies avec de la boue. Il en est de même de la quatrième. Au-dessus de celle-ci, une couche très mince recèle des vases qui semblent de provenance lydienne. La sixième couche est d'abord grecque archaïque, puis hellénique des bonnes époques, gréco-romaine et enfin impériale. Il semble qu'entre l'époque ancienne et l'établissement de la colonie grecque au VIIe siècle il se soit écoulé un long espace de temps durant lequel ce lieu est demeuré désert. De même après la destruction de l'Ilion gréco-romain sous Constance II la colline a cessé d'être habitée; on ne trouve à la surface aucun reste byzan-

tin ni moderne. Voilà donc quinze cents ans que la colline d'Ilion est une solitude. Un homme et une femme sont venus y camper il y a trois ans, et ont remis au jour un passé qui semble se perdre dans la nuit des temps.

III.

Par les objets trouvés dans les ruines, ce passé sera-t-il éclairé de quelque lumière? Si c'est bien là l'Ilion d'Homère, saurons-nous quelque chose de positif sur sa civilisation, sur la race et la langue des hommes qui l'habitaient? ou bien continuerons-nous de n'avoir pour tout document sur ces âges héroïques que les rhapsodies de l'*Iliade*, les traditions recueillies et embellies par les poètes et les élucubrations savantes des Alexandrins? Pourrons-nous rattacher les hommes de ce temps et leur industrie à d'autres que nous connaissions déjà? Enfin l'époque approximative où vivait cet ancien peuple ressortira-t-elle des témoignages que la terre vient de nous livrer?

Le nombre des objets recueillis par M. Schliemann dans les couches inférieures d'Hissarlik dépasse vingt mille. Le lecteur sans doute ne s'attend pas ici à la description détaillée de ces objets, dont beaucoup d'ailleurs se répètent un grand nombre de fois; je dois cependant essayer d'en donner une idée générale en les classant par groupes suivant leur nature ou leurs usages. Les matériaux que les hommes d'alors avaient sous les mains n'étaient pas nombreux, et les forces naturelles dont ils disposaient se réduisaient à peu de chose. Sans compter le bois et les matières textiles, qui ont presque totalement disparu, l'argile, la pierre et quelques métaux, voilà les matériaux de ce qu'ils nous ont laissé; il faut cependant y ajouter l'os, la corne et le cristal de roche, dont ils ont su tirer parti ainsi que de la peau et du poil des animaux. Leurs instrumens étaient fort rudimentaires, leur main faisait à elle seule presque tout l'ouvrage; l'immense majorité de leurs outils était en pierre dure, un très-petit nombre sont en métal, quelques-uns en os. Les machines tournantes leur faisaient défaut : leurs moulins sont là tout entiers; ces meules ne tournaient pas; presque toutes les poteries sont modelées à la main, quelques-unes cependant portent la trace du tour, mais sont souvent moins bien exécutées que les autres. Si ces petites masses de terre cuite, en forme de cône double et percées d'un trou vertical, que l'on connaît sous le nom arbitraire de *fusaïoles*, ont été des pesons de fuseau, celui-ci était certainement la machine tournante la plus employée à Hissarlik, car M. Schliemann en a rapporté plusieurs milliers et y en a

laissé beaucoup d'autres. Après la pierre, le feu était le principal auxiliaire de ces anciennes populations. Sans compter les usages domestiques, il servait à cuire les vases d'argile et à fondre les métaux. Il ne paraît pas toutefois qu'il ait été employé en grand; on n'a pas trouvé de four à Hissarlik; les maisons de la seconde époque sont en briques crues, et de telles briques supportent même l'autel de pierre de Minerve. Ces hommes ont dû pourtant couler des quantités de cuivre assez grandes pour former des boucliers.

Ainsi donc ce qui domine ici, c'est la pierre parmi les instrumens, et la terre cuite parmi les produits. Les instrumens de pierre rapportés par M. Schliemann sont extrêmement nombreux, et il a laissé sur place tous ceux qui ne lui ont pas paru mériter l'honneur de sa collection. Les scies de silex sont souvent très belles; elles sont quadrangulaires comme nos peignes, et ont sur l'un des bords ou sur tous deux des dents régulières et bien tranchantes; le silex dont elles sont faites est presque toujours laiteux, quelquefois jaune ou verdâtre et transparent. Les couteaux, c'est-à-dire les lames minces, allongées, tranchantes et souvent un peu courbes que l'on désigne par ce nom, sont les unes en silex, les autres en obsidienne; un assez grand nombre sont dentelées sur un de leurs bords. Ces couteaux de pierre dure ne caractérisent pas toujours une époque reculée, car ils sont encore en usage dans une partie du Levant; on les fixe dans une planche triangulaire qui, traînée par un cheval sur l'aire à battre le blé, hache rapidement la paille pour la nourriture des animaux. Ils ont passé à travers les siècles comme les pierres à battre le briquet. Il n'en est pas de même des ciseaux, des marteaux et des haches de pierre. Ceux d'Hissarlik sont en diorite; les ciseaux et les haches sont parfaitement conformés, le tranchant est lisse et obtus, presque toujours curviligne; les marteaux ont un trou pour le manche. Ce trou était obtenu par le frottement, mais on n'a pas trouvé l'outil au moyen duquel on le perçait; il était donc probablement en bois, et la matière perforante était du sable ou quelque autre poussière délayée dans l'eau.

Les fouilles ont fourni des moulins, des mortiers, des pilons et des broyeurs en grand nombre. Les moulins sont en trachyte et non en pierre meulière ou en grès. Ils se composent de deux grosses pierres convexes d'un côté et plates de l'autre; l'une des deux se posait à terre, et l'autre était mue avec les deux mains. Cette machine servit longtemps encore après l'invention des meules tournantes en forme de trémie comme celles que l'on voit à Pompéi; on dit même que les femmes grecques s'en servent encore dans certaines îles. Les mortiers et les pilons sont en granit, et, sauf la grossièreté des formes, ressemblent à ceux que nous fabriquons aujour-

d'hui. On n'a rien trouvé qui ressemblât à un four ou à cette cloche de terre cuite que les femmes grecques de nos jours font chauffer et dont elles recouvrent le gâteau qui doit cuire sur l'âtre; il est donc probable que les hommes d'alors ne connaissaient pas ce que nous appelons le pain, et qu'ils employaient la farine d'une autre manière que nous.

Les poids, les pesons et les broyeurs forment une classe nombreuse dans la collection d'Hissarlik. Ce sont des cailloux roulés, choisis dans le lit des rivières et généralement en granit. Les poids sont presque sphériques et conformes à la numération décimale. Les pesons, qui servaient sans doute aux tisserands et peut-être aux pêcheurs (1), sont des cailloux ronds, plats et percés d'un trou. Les broyeurs sont cylindriques ou coniques, arrondis par la nature, et presque tous sont usés et polis à leur partie inférieure par suite de l'usage qui en a été fait.

A côté des instrumens de pierre se placent naturellement ceux d'os ou de métal. Les haches et les ciseaux de cuivre n'atteignent pas en nombre ceux de pierre. Ils sont plus allongés, moins obtus, et vont en pointe du côté opposé au tranchant; ils ne diffèrent pas notablement de ceux qui ont été trouvés dans l'occident de l'Europe et qui ornent la plupart des musées préhistoriques. Quelques-uns ont pu servir à des usages militaires, mais beaucoup aussi semblent des outils d'ouvrier. A côté d'eux sont des lames de couteau également en cuivre, une hachette longue à douille centrale et dont les tranchans sont l'un vertical, l'autre horizontal, enfin certaines faucilles dentelées, une serpette et un couteau de cuivre doré, objets dont l'usage n'avait rien de militaire, quoiqu'ils se soient trouvés avec des lances, des haches de guerre et des poignards. La plupart des instrumens de cuivre faisaient partie de ce groupe qui fut trouvé sur le bastion, et auquel, pour le distinguer du reste, on a donné le nom de *trésor*. Plusieurs d'entre eux étaient réunis et comme soudés ensemble par l'action du feu. Là aussi s'est trouvé un bouclier circulaire en cuivre, disposé de manière à contenir des peaux superposées, comme les boucliers des héros troyens.

Les ustensiles destinés au travail des métaux ne forment pas la partie la moins curieuse de cette section. Les creusets ont la forme de coupelles, de nacelles ou d'entonnoirs; ils sont en terre grise, façonnés à la main et très épais; un d'entre eux contient encore du cuivre incrusté dans sa pâte. Il y en a de très petits pour la fonte des métaux précieux. Les moules sont en micaschiste et parfois assez épais pour avoir des entailles sur leurs six faces; ces creux

(1) Dans la quatrième couche, on a trouvé un hameçon de cuivre pareil aux nôtres.

reproduisent les formes des objets de métal que possède la collection, haches, ciseaux, épingles à cheveux, boucles d'oreilles, anneaux. M. Schliemann et un ingénieur, M. Laurent, qui l'accompagnait, ont cru reconnaître entre deux des couches inférieures du minerai de cuivre et de plomb répandu sur toute la surface de l'acropole. Cependant il est difficile d'admettre que ces deux métaux fussent extraits sur place : rien dans les fouilles n'a prouvé qu'il en fût ainsi; mais le métal tout préparé pouvait être apporté d'ailleurs et travaillé au moyen des creusets, des moules, des marteaux et des admirables ciseaux de pierre dure que renferme la collection. Quant aux outils en os, ils se réduisent à des poinçons et à des aiguilles : rien n'est plus rudimentaire; les poinçons sont de petits os taillés en pointe; les aiguilles sont le plus souvent des os de petits animaux dans la tête et les apophyses desquels un trou a été percé. Des os plus gros, sciés en travers, ont fourni des anneaux, des étuis et des manches d'outils pareils à nos manches de vrilles.

Dans les quatre couches préhistoriques, on n'a pas rencontré d'autres métaux que l'or, l'argent, le cuivre (peut-être le bronze) et le plomb. L'or était rare : à moins qu'il n'ait été enlevé au moment de l'incendie, il ne s'en trouvait que dans le palais du seigneur. Il en était à peu près de même de l'argent, qui, outre les grands et beaux vases du trésor, a fourni à la collection six lingots ou lames épaisses arrondies par un bout et concaves à l'autre extrémité. Les habitans de la ville incendiée ou du moins leur prince faisaient usage d'un alliage d'or et d'argent d'un grand éclat, connu des Grecs sous le nom d'*électron*. La collection en renferme de beaux spécimens, entre autres un gobelet travaillé au marteau et présentant des facettes disposées en spirales; la couleur de ce vase est d'un jaune pâle, très éclatante, et, sauf les coups qu'il a reçus, il semble sortir de la main de l'ouvrier. J'ai parlé des objets de cuivre : une analyse bien faite dira prochainement s'ils renferment de l'étain; l'aspect rouge qu'ils offrent quand on en ôte l'oxyde indique du cuivre pur, tandis que les objets analogues fournis par la couche hellénique sont visiblement en bronze. Le plomb est plus rare que les autres métaux dans toutes les couches de débris; il s'y trouve cependant, et y a même fourni de longues épingles pareilles à nos pointes de Paris, mais qui n'ont pu avoir le même usage. Quant au fer, les fouilles n'en ont pas révélé la moindre trace. A la vérité, le fer s'oxyde et se détruit rapidement, mais il laisse à la forge des scories indestructibles. Des ouvriers qui savaient fondre le cuivre et travailler les métaux comme ceux d'Hissarlik auraient forgé le fer, s'ils l'avaient connu, et les scories laissées par eux existeraient encore.

D'ailleurs ils faisaient en cuivre des instrumens qu'ils auraient faits en fer, si ce dernier métal eût été entre leurs mains. On peut donc affirmer que les quatre couches inférieures d'Hissarlik sont d'une époque où le fer n'était pas en usage dans le pays ni certainement dans les pays voisins. Si l'analyse dont s'occupent en ce moment M. Lortet et M. Damour confirme l'absence de l'étain et de tout autre alliage dans les instrumens de cuivre, nous serons en droit de penser que cet autre métal était également inconnu. L'étain, cité par Homère, se nommait en grec *cassitéros*, mot étranger qui est le sanscrit *castîra*; on en conclurait donc que la population de la plaine de Troie ne recevait pas encore de l'Inde ce métal, qui vint plus tard des contrées du nord aux peuples méditerranéens.

Les vases fournis par les couches préhistoriques de Hissarlik sont dans la collection Schliemann au nombre de plusieurs milliers. Si on les considère dans leur ensemble, on n'aperçoit pas d'abord de différences notables entre ceux des quatre couches consécutives. Les formes se produisent d'une époque à l'autre, le genre de fabrication est le même, ce sont les mêmes terres et les mêmes ornemens. De plus près, on aperçoit une sorte de décadence, au moins à partir de la seconde couche, comme si le vaste incendie qui détruisit la ville eût fait disparaître les bons ouvriers ou amoindri leur salaire, quel qu'il fût. Cette décadence se remarque même dans la capacité de certains vases : il en est un par exemple, celui que l'on nommait sans doute *amphikypellon*, qui servait à boire et qui a cette particularité de ne pouvoir se tenir debout. Deux personnes pouvaient se l'offrir l'une à l'autre, et devaient le vider avant de le replacer sur son bord supérieur; ce vase, qui contenait d'abord plus d'un litre, va toujours en diminuant, et ne contient pas à la fin plus d'un décilitre.

La plupart de ces vases, depuis le sol vierge jusqu'à l'époque hellénique, ont été fabriqués sur place avec la terre argileuse du pays. Cette terre est tantôt rouge, tantôt grise ou jaunâtre. On la pétrissait sans l'épurer; les petites pierres qu'elle contenait se retrouvent dans l'épaisseur des tessons. Le potier modelait cette terre avec ses doigts sans aucun outil accessoire; quand le vase était à moitié sec, il le frottait au moyen d'une pierre dure allongée en forme de pied de biche et plus ou moins grosse suivant la dimension de l'objet; par là, il donnait à la terre du vase un poli très brillant qui se maintenait à la cuisson. Toutes les terres cuites préparées par ce procédé portent la trace de chacun des coups du lissoir, et ces lissoirs existent en grand nombre dans la collection. L'usage du tour paraît s'être introduit dans le pays durant la période dont nous nous occupons; les objets fabriqués par ce nouveau pro-

cédé sont généralement plus grossiers que les autres; les traces qu'ils portent sont peu parallèles et fort inégales, témoignant de l'imperfection de l'appareil ou de l'inexpérience de l'ouvrier. Au contraire les vases et les autres poteries modelées à la main, puis polies avec le lissoir, sont quelquefois d'une forme très élégante et d'une fabrication soignée. On pourrait donc désigner la quadruple période des antiquités préhistoriques d'Hissarlik par le nom de *période de la poterie lissée*, car, lorsque l'usage du tour se fut répandu et que l'on connut l'art de choisir l'argile ou de l'affiner par le décantement, on cessa de fabriquer les vases suivant l'ancien procédé. Les plus antiques poteries helléniques sont faites au tour.

L'ornementation des terres cuites d'Hissarlik est aussi très rudimentaire. On n'y trouve aucune peinture. A la vérité, la couche inférieure a fourni un petit fragment de vase très fin, fait au tour et peint de lignes ondulées et de *cancelli* comme les beaux vases archaïques du sud de la Méditerranée; mais c'est évidemment un morceau étranger, qui a pu glisser dans les profondeurs du sol et sur lequel on ne saurait fonder aucune théorie. Les ornemens de la poterie locale sont gravés dans la pâte molle et le plus souvent remplis d'une argile blanche qui les faisait ressortir. Sans compter les figures symboliques dont je parlerai tout à l'heure, ce sont presque toujours des lignes sinueuses ou des zigzags réunis en faisceaux comme des rubans ou divergens comme les sillons de la foudre. Au fond de quelques assiettes, on voit cependant une grande croix peinte avec de l'argile blanchâtre et grossièrement exécutée. Le procédé favori pour l'embellissement d'un vase consistait, lorsqu'il était à moitié sec, à le plonger dans un lait d'argile rouge, qui, une fois lissée, faisait corps avec la pâte et donnait à la terre un aspect brillant. La collection offre un grand nombre de ces vases de couleur rouge, dont l'éclat est aussi vif que le jour où ils ont été faits.

Essayons maintenant de donner quelque idée de la forme des vases d'Hissarlik, forme étroitement liée avec l'usage auquel ils étaient destinés. Je ne dirai presque rien des grands vases contenant plusieurs hectolitres, à fond étroit ou pointu et que l'on mettait en terre pour y garder l'eau, l'huile, le vin, le blé même et d'autres alimens. Les mieux conservés ont été envoyés par M. Schliemann à Constantinople, où ils sont, dit-on, fort négligés; quelques-uns font partie de son *musée troyen*. On peut diviser les autres en plusieurs séries : vases à porter les liquides ou à boire, vases à cuire les alimens, vases à manger et vases d'agrément ou d'un usage indéterminé. Toutes ces séries sont d'une abondance extrême et offrent les formes les plus variées : on comprend qu'il est impossible de les

décrire ici; on pourra consulter à ce sujet l'ouvrage, accompagné de plus de deux cents planches de photographies, que publie en ce moment M. Schliemann. C'est tout un monde qui se révèle à nous, qui un jour prendra sa place dans l'histoire, et rattachera entre eux plusieurs groupes de la race âryenne dont on n'aperçoit pas encore nettement les anciens rapports.

Les grandes cruches à porter l'eau, les vases longs pour mettre le vin, les petites et les grosses bouilloires, les tasses, les godets, les marmites à trois pieds, les soupières, les terrines, les assiettes, les gourdes, les gobelets, les biberons à bec sortant de la panse du vase, forment autant de séries dont chacune est représentée souvent par plusieurs centaines d'échantillons. Ces noms réveilleront dans l'esprit du lecteur des idées assez nettes pour lui faire saisir en imagination la forme des objets; elle se précisera davantage, si nous disons que, sauf l'usage du tour, rare à Hissarlik et universel aujourd'hui, ces mêmes vases, avec des formes analogues, se retrouvent presque tous dans les villages de la Normandie et de la Bretagne; il y a dans ces provinces des industries locales et stationnaires dont les produits contrastent étonnamment avec ceux des grandes fabriques de faïence et de porcelaine importés par les marchands forains. Mais je dois appeler l'attention sur deux ou trois formes de vases qui jusqu'à présent n'ont pas été trouvées ailleurs qu'à Hissarlik. C'est d'abord le vase à boire, si souvent désigné dans Homère par les mots *dépas amphikypellon*. On n'a trouvé, ni en Troade, ni ailleurs, aucun vase formant une double coupe, tandis que les textes font voir que ce gobelet servait à faire les honneurs du festin; le maître, le tenant par une anse, buvait le premier et le présentait à son hôte, qui le prenait par l'anse opposée et le vidait d'un trait. Ces gobelets ont la forme d'un tuyau évasé par le haut comme le pavillon d'un cor de chasse et se terminant en bas par un fond arrondi; on ne pouvait pas le poser sur ce fond, il fallait le vider d'abord, puis le renverser. Deux grandes anses où la main tout entière pouvait passer servaient à l'offrir et à le recevoir. Dans le *trésor*, il s'est trouvé un de ces vases à boire d'une forme un peu différente : il ressemble à nos saucières, si ce n'est qu'il n'a point de soucoupe et qu'il se pose sur un très petit fond; les anses sont latérales, les deux becs sont l'un étroit pour goûter, l'autre large pour boire. Ce vase est tout en or massif et d'une parfaite conservation; c'était le *dépas* royal au temps où les héros mangeaient par personne le dos succulent d'un taureau et arrosaient largement leurs estomacs. Il est à remarquer que la couche profonde antérieure à la ville incendiée n'a fourni aucun de ces vases à boire; les gobelets qu'on y trouve ont une forme conique avec un large pied de

même forme, mais moins haut, ce qui les rapproche de nos verres à pied; la pâte de ces gobelets est grise et très grossière. Les trois couches supérieures ont donné une belle série d'*amphikypella*, qui vont en diminuant de grandeur avec les années, sont toujours fabriqués de la même manière et conservent exactement leurs formes.

Une autre série de vases, lissés sur teinture rouge comme les précédens, est celle des cruches à long bec, semblables à ces carafes de cristal à col et à grande anse dont nous nous servons sur nos tables. Celles d'Hissarlik sont fort élégantes; le col allongé se termine par un long bec redressé presque verticalement ou même un peu rejeté en arrière. Nous en avons trouvé d'analogues à Santorin, mais plus élégantes encore et imitant des femmes avec leurs seins en saillie, des colliers et des boucles d'oreilles en couleur. Les carafes troyennes ont quelquefois aussi des seins de femme et la saillie du gosier; elles sont parfois accolées deux ensemble, ou bien une même carafe a deux cols juxtaposés et tous deux terminés par un long bec dressé. Quoique nos fouilles et celles de M. Fouqué à Santorin aient montré que cette forme de vases était connue au sud comme au nord de la mer Égée, il est incontestable que ceux de la Troade ont été confectionnés en Troade avec les matériaux et les lissoirs que le pays fournissait. Cette industrie s'est même conservée jusqu'à nos jours : tous les voyageurs qui sont allés à Constantinople connaissent les belles carafes de terre émaillée des Dardanelles : elles ont, comme celles d'Ilion, le col allongé avec un bec disposé d'une autre manière et ingénieusement compliqué; elles portent peints en jaune ou en or des boucles d'oreilles, des colliers, une large fleur sur la poitrine et une autre sur la place de chacun des seins.

Les formes de la femme ont été données par les habitans d'Hissarlik à un autre genre de vases dont il me reste à parler, et dont l'importance historique sera très grande. Ce sont des vases à panse et à large col, posant sur leur fond et munis d'un couvercle tantôt plat avec une aigrette recourbée, tantôt en cloche cylindrique ou sphéroïdale munie d'une anse supérieure et le plus souvent d'une couronne royale à quatre cerceaux. Les premiers, ceux dont le couvercle est plat, ont à la partie supérieure du col une tête de chouette qui est la tête même du vase : elle a sur les côtés deux oreilles saillantes; la face se compose d'une double arcade figurant le dessus des yeux, sous chaque arcade un gros œil hémisphérique, et au milieu de la face un bec de chouette proéminent. Sur les deux côtés de la panse sont deux grandes ailes relevées verticalement; sur la panse, deux seins de femme, et plus bas un nombril. Des preuves sur lesquelles nous reviendrons nous obligent à voir dans ces vases

moitié femme et moitié chouette la figure d'une divinité : si l'on se rappelle l'épithète homérique de *glavcôpis* constamment donnée à Minerve et que cette divinité à face de chouette était la protectrice du pays troyen, on n'hésitera pas à dire que ces vases doivent être autant de Minerves. La série en est longue dans la collection de M. Schliemann et mériterait une étude approfondie; je ne puis donner ici que des aperçus généraux qui en feront ressortir l'intérêt. Plusieurs vases montrent la divinité complète avec le nombril, les seins, les ailes, le bec, les yeux en arcades, les oreilles, les cheveux, la coiffure plate et l'aigrette inclinée. Sur d'autres, le bec passe à l'état de nez, les yeux se fendent et forment des paupières, une bouche se dessine, d'abord timidement et comme une petite fente horizontale, ensuite avec des lèvres en relief; c'est une tête humaine, et pourtant c'est encore une chouette. Le nombril de ces Minerves est une des parties dont l'étude offrira le plus d'intérêt : quelquefois il est saillant avec une fossette, comme si le cordon eût été coupé trop long; le plus souvent il est plat et porte, gravée à la pointe, une croix simple ou cantonnée de quatre points, comme sur beaucoup de vases grecs ou étrusques et dans l'archéologie chrétienne. Quelquefois il est placé très haut, et même entre les deux seins; alors il est rond et large et occupe précisément la place de la tête de Méduse dans les statues grecques de Minerve. La Minerve d'Hissarlik n'a encore ni lance, ni bouclier : c'est la déesse à tête de chouette; on ne voit pas trop comment ces attributs guerriers auraient pu lui être donnés avant qu'elle fût devenue tout à fait femme; mais alors, la chouette étant par la tradition religieuse inséparable de l'idée de Minerve, l'art grec sépara les deux formes, et l'oiseau devint l'attribut de cette divinité. Par quelle suite d'idées l'ancienne population vouée à son culte en vint-elle à lui donner une face de chouette? C'est ce que la philologie comparée a complétement expliqué. Athéna fut primitivement l'Aurore à la face brillante, comme je l'ai démontré dans mon livre sur *la Légende athénienne :* le mot *glavcôpis* exprimait cette idée; plus tard, le caractère personnel de cette conception s'accusant de plus en plus suivant la loi ordinaire des conceptions religieuses, le même mot signifia « au visage de chouette, » et l'art hellénique avec la civilisation fit le reste. Les vases troyens répondent à la seconde phase de cette conception; ce sont les premiers documens qui l'attestent, mais ils sont complets.

Aux vases à face de chouette se rattache étroitement une immense série de petites *idoles* que toutes les couches préhistoriques, mais surtout la couche incendiée, ont fournies. Ce sont des petites pierres plates allongées, ramassées dans les rivières et sur le bord de la

mer, ou bien des plaques de terre cuite ou d'os façonnées à la main. L'ouvrier a le plus souvent entaillé les deux côtés pour figurer le cou d'une femme et diminué la largeur de la partie supérieure, ce qui les rapproche du profil des vases. Sur la partie large, il a gravé deux points et un autre plus bas pour désigner les seins et le nombril; au-dessus du cou, là où est la tête de la chouette, il a tracé en deux lignes les arcades des yeux et le bec, et désigné par deux points les yeux eux-mêmes ; sur d'autres idoles, la face est tracée plus simplement encore, c'est une ligne verticale entre deux points ··. Figurez-vous, lecteur, que ce sont des yeux qui vous regardent et dites-vous à vous-même : c'est un *palladium*. Nous voilà dans le monde des monogrammes; quand ceux-ci se trouvent sur les petites pierres plates dont j'ai parlé, ce sont des amulettes que chacun pouvait porter sur soi ou vénérer dans sa maison; mais on est allé plus loin : il y a des vases sur lesquels le monogramme se trouve seul ⊙|⊙ et sans aucune forme de chouette ou de femme; cependant il est bien certain que c'est là un signe de bon augure et qui signifie Minerve. La déesse monogrammatique se trouve partout dans la couche incendiée : parmi les objets composant le *trésor*, il y a deux magnifiques diadèmes de femme en or pur; c'est un cercle d'or entourant la tête et duquel pendent une multitude de petites chaînes reliées entre elles par des anneaux. Ces chaînes portent un grand nombre de feuilles d'olivier en or, imbriquées comme des écailles de poisson; la dernière écaille de chaque chaîne est un palladium. Les princesses du temps en avaient donc la tête et les épaules toutes garnies.

Nous voici maintenant parmi les objets qui représentent les idées religieuses du temps. La Minerve chouette est la seule divinité qui y soit figurée en personne, à moins que l'on ne prenne pour une Junon à tête de vache, *boôpis*, une petite plaque d'os ayant un long cou et une tête garnie de deux cornes et de deux oreilles. Sauf cet exemple à peu près unique d'une divinité figurée autre que Minerve, tous les objets d'un caractère religieux sont des dessins gravés sur la terre molle et souvent remplis de cette argile blanche dont j'ai déjà parlé. A peu d'exceptions près, ils se trouvent sur des boulettes de terre cuite ou sur ces espèces de pesons coniques que les Italiens ont nommés *fusaïoles*. Ce sont, dis-je, les savans italiens qui ont créé cette désignation, parce qu'un certain nombre d'objets semblables ont été trouvés dans les *terramares* ou anciennes habitations lacustres des environs de Bologne et dans le cimetière préhistorique de Villanova; les plus intéressans d'entre eux font partie des collections de MM. Bianconi et Gozzadini. Nous en avons aussi

trouvé deux à Santorin. Les *fusaïoles* d'Hissarlik se comptent par milliers. Conservons le nom, puisque nous ignorons encore l'usage de la chose; on le changera quand cet usage sera connu. Ces doubles cônes ressemblent à des molettes ou à des glands de passementerie; seulement l'un des cônes est presque toujours plus allongé que l'autre, quelquefois même celui-ci se réduit à rien, et le cône peut se poser sur sa base; mais le trou suivant l'axe ne manque jamais, et les plus anciennes fusaïoles sont plates et même évidées, semblables à des roues pleines. C'est toujours sur le cône le plus plat que se rencontrent les dessins gravés, et par conséquent c'est lui qui se trouvait au-dessus ou en avant, quel que fût l'usage de l'objet.

Ce sera une étude très longue et entièrement neuve que celle des fusaïoles troyennes; ce sont elles qui nous diront le plus de choses sur la religion de ce peuple ancien, sur son origine et même sur sa race. Cette longue étude trouvera sans aucun doute sa clé dans les hymnes du Vêda, le seul livre à ma connaissance qui parle du même symbole et qui en donne l'interprétation. Les dessins répandus à profusion sur les fusaïoles ont presque tous un aspect monogrammatique et se composent de lignes : ainsi, pour représenter un lièvre, une ligne horizontale forme le corps, un petit crochet la tête, deux lignes obliques les oreilles, quatre lignes les jambes, et l'animal se reconnaît aisément; un homme debout qui prie ou qui admire se compose d'une ligne verticale terminée en fourche par le bas, et en haut par un petit rond; les bras sont une ligne horizontale qui se redresse à ses deux extrémités. Voici maintenant les principaux objets représentés de cette manière sur les fusaïoles troyennes. Parmi les choses naturelles figurées directement et sans intention symbolique, on remarque très souvent un soleil rayonnant, quatre soleils, sept soleils, douze soleils, nombre dont il n'est pas, je crois, fort difficile de découvrir le sens. Les étoiles, les constellations, la foudre, se voient aussi sur ces terres cuites. On y distingue souvent un rameau d'arbre à feuilles opposées, ou une fleur à pétales ronds ou pointus très nombreux, quelquefois disposés sur plusieurs rangs, et presque toujours ces fleurs ont leur pédoncule représenté par un trait latéral. — Parmi les figures d'animaux symboliques, on remarque surtout le lièvre, deux espèces d'antilopes, l'une à cornes simples, l'autre à cornes divisées comme les bois d'un cerf; il y a aussi la chenille, la sauterelle et l'homme en prière. Le lièvre et les antilopes nous sont connus, le premier comme le symbole ordinaire de la lune dans l'ancienne mythologie âryenne, les autres comme l'attelage des vents. Quant à la chenille et à la sauterelle, dans le symbolisme perse, qui n'est pas moins âryen que celui de l'Inde, ce sont deux êtres malfaisans qui sont re-

présentés sur les cylindres et les pierres gravées occupés à ronger l'arbre de vie.

Remarquons encore, parmi les figures les plus caractéristiques gravées sur les fusaïoles troyennes, la croix, la roue et le *swastika*. La fusaïole est elle-même une roue : elle a un, deux ou trois moyeux, trois, quatre, cinq, six et jusqu'à sept rayons. Quelques-unes sont des roues tournantes, mouvement qui s'exprime par la courbure des rayons divergens; mais cette roue principale, qui représente soit le soleil, soit le mouvement général du ciel, porte souvent sur son disque d'autres roues simples, rayonnantes ou fulgurantes, ou entourées d'étoiles en nombre défini. Elle porte aussi ces croix simples ou cantonnées de quatre trous ou de quatre clous dont j'ai déjà parlé. L'histoire de ces croix est à faire : M. de Mortillet, dans son livre sur *le Signe de la croix*, l'a commencée; mais nous avons maintenant trouvé la croix sur des objets d'origine âryenne depuis les temps préhistoriques jusqu'aux époques les plus avancées du christianisme. Les croix troyennes compteront parmi les plus précieux documens de cette histoire. Il en est de même du *swastika*. Ce mot, qui est sanscrit, désigne une sorte de croix dont les quatre bras sont coudés, et qui tantôt est simple, tantôt cantonnée de quatre clous. Les archéologues chrétiens, l'ayant trouvée sur une foule de monumens de leur religion et ne voulant pas remonter au-delà de Jésus, se sont obstinés à la dire composée de quatre gamma; mais le Râmâyana la place sur le navire de Râma, qui ne savait pas le grec; elle est sur une foule d'édifices bouddhiques : c'est un des signes que les sectateurs de Vishnou se tracent sur le front, comme le faisaient les premiers chrétiens. La croix est partout, et uniquement dans la race âryenne; c'est le signe âryen par excellence, et la voici sur une infinité de fusaïoles troyennes, combien de siècles avant le Christ, Dieu le sait! Le nom de ce symbole est *swastika*; jusqu'à présent, il n'en a pas d'autre.

Voilà donc les principales figures tracées sur les fusaïoles, où l'on trouve aussi le monogramme de la chouette. Ce sont autant de signes élémentaires qui se combinent entre eux de mille manières, et qui, étudiés avec persévérance, offriront des groupes d'idées et une sorte d'écriture hiéroglyphique. On pourra entreprendre ce beau et difficile travail quand on aura sous les yeux le riche album de M. Schliemann; ses planches reproduisent en effet presque tous les dessins gravés sur les fusaïoles d'Hissarlik. On y verra aussi des boulettes de terre, pétries à la main et souvent mal modelées : elles sont très cuites et très dures; presque toutes ont été trouvées à 5 mètres de profondeur, tandis que les fusaïoles se rencontrent dans toutes les couches anciennes. Je ne puis décrire ici

toutes ces boules, qui sont comme des abrégés du monde céleste et peut-être du saint sacrifice; j'en décrirai deux seulement. L'une est partagée en huit sections égales par des cercles qui se croisent à angle droit; dans ces huit triangles sphériques, on voit une roue tournante, un disque fulgurant, un croissant avec un soleil et une foudre, de l'eau, un rameau, un autre rameau avec un croissant, une lune et douze soleils. L'autre porte un soleil tournant et rayonnant, deux *swastikas*, une foudre, la Grande-Ourse et d'autres étoiles. En général, le *swastika* et les constellations dominent sur ces boules; une d'elles porte plusieurs fois répété le monogramme de la chouette ⊕.

Les parures et les objets de fantaisie ne pouvaient abonder à Hissarlik, parce que la plupart ont été détruits par le feu et par le temps ou emportés par les fuyards. M. Schliemann n'a trouvé en tout que quatre ou cinq têtes humaines, divers ossemens, et une urne funéraire contenant les cendres d'une femme, et au milieu d'elles un embryon de six ou sept mois; mais outre les deux coiffures d'or dont j'ai parlé le *trésor* renfermait dans un vase d'argent plus de huit mille perles d'or fondu, de formes variées et percées d'un trou; en les enfilant, Mme Schliemann en a recomposé de magnifiques colliers. Il y avait aussi huit bracelets d'or ou d'électron, plusieurs pendans d'oreilles à lamelles, également en or, et cinquante-six boucles d'oreilles finement travaillées et généralement en électron.

La collection contient encore un peigne en os pareil aux nôtres, des épingles à cheveux en cuivre, une en argent dont la tête est cannelée, des brosses en terre cuite où il ne manque que le poil, des poignées de sceptre en os ou en corne de cerf, un petit œuf en marbre, un petit poisson en bois durci au feu et parfaitement exécuté, deux hochets d'enfant en terre cuite, des agates-onyx et des cylindres de pierre dure gravés et perforés, des olives et des billes de pierre extrêmement dure et d'un admirable poli. Je ne veux point décrire ces objets ni empiéter inutilement ici sur le livre de M. Schliemann, où ils seront tous énumérés et représentés. Je signalerai seulement un certain nombre de cachets en terre cuite; ils ne sont pas élégans, et je suppose que les seigneurs du pays en avaient de mieux faits et d'une meilleure matière : tels qu'ils sont, ils représentent en creux le signe de la croix simple, double ou triple, le *swastika* ou quelque autre figure symbolique du même ordre, mais jamais de lettres ni de visages humains.

Les hommes d'alors écrivaient-ils? Jusqu'à présent, les fouilles n'ont rien fourni qui ressemble à une écriture âryenne, phénicienne ou égyptienne, rien non plus de cunéiforme. Deux petits vases très grossiers, en terre jaune et grise lissée, ont été trouvés dans la se-

conde couche, celle de l'incendie : ils portent chacun une suite de signes qui ont tout l'apparence d'une écriture. L'une de ces deux inscriptions est très mutilée; l'autre est complète. J'ai cherché à la lire au moyen de tous les alphabets que j'ai eus à ma disposition, mes recherches ont été vaines; tout à coup, en y appliquant les signes élémentaires de l'écriture chinoise, je l'ai lue avec la plus grande facilité, non en chinois, langue que j'ignore entièrement, mais en français. Cependant il est bien certain que nous sommes ici au milieu d'une population âryenne. Tout son symbolisme est âryen; elle a pour principale divinité Minerve, son industrie n'est ni égyptienne, ni phénicienne, ni touranienne, encore moins chinoise; elle est locale, et, si l'on me permet cette expression, elle est proto-hellénique. J'ajoute que vraisemblablement cette population parlait un grec primitif, car c'est à cette condition seulement que le nom de *Glavkôpis* appliqué à Minerve a pu passer de sa signification primitive à celle qu'il a dans les couches profondes d'Hissarlik et engendrer une déesse à tête de chouette. Les têtes humaines rapportées par M. Schliemann et retirées des couches inférieures ont des caractères âryens, le crâne dolichocéphale, l'angle facial droit, les pommettes non saillantes, le visage nullement triangulaire, la mâchoire inférieure mince avec l'apophyse interne bien marquée et les dents molaires diminuant de grosseur vers le fond, y compris la dent de sagesse. Tous ces faits s'accordent avec ce que nous savions déjà : si des Araméens ont occupé le sud de l'Asie-Mineure et des Touraniens la région nord-est, l'ouest et notamment la Dardanie étaient très anciennement habités par des Aryens, frères des Grecs.

Je viens de parcourir en bien peu de pages une bien longue carrière; j'ai pu le faire grâce à la permission que m'a donnée M. Schliemann de manier pendant de longues heures les vingt mille pièces de son musée, grâce aussi à la complaisance avec laquelle il m'a donné les renseignemens dont j'avais besoin. On nous demandera maintenant : est-ce Troie, est-ce l'Ilion d'Homère? Je réponds que, si Troie a existé, c'est ici l'Ilion d'Homère. On voit clairement combien sont vains les raisonnemens de ceux qui le placent ailleurs. Ailleurs il n'y a rien ou presque rien. Ici existent encore les murailles de la ville que toute l'antiquité a nommée Ilion, et qui fut fondée par les Grecs au VIIe siècle sur le lieu qu'ils regardaient comme le site de Troie. Cette colonie a laissé après elle 2 mètres de débris. Au-dessous, il y a encore 14 mètres de décombres à creuser pour atteindre le roc primitif. Ces 14 mètres montrent quatre couches superposées ayant appartenu à quatre époques différentes

d'un même peuple, et la plus récente de ces époques est séparée de la colonie grecque par un grand nombre de siècles. La seconde époque est marquée par un immense incendie, dans les cendres duquel on a trouvé presque tous les élémens de sa civilisation, des preuves de sa race, des symboles de sa religion et de nombreuses images de sa principale divinité, qui était Minerve. Ce peuple âryen, presque grec, habitait une forteresse très petite occupée par des maisons de terre au milieu desquelles s'élevait un riche palais. Les fouilles ont remis au jour ce palais et le trésor du seigneur qui l'habitait. La citadelle où commandait ce prince avait sa porte sous le palais même; cette porte était à l'occident, ce qui est la signification même du nom de *Porte-Scée* dans l'*Iliade*. La tradition est-elle d'accord avec ces données? Elles la confirment de point en point, comme elle-même sert à les expliquer. Que demande-t-on de plus? Je ne puis affirmer que le *trésor* soit celui du roi Priam, ni que le roi Priam ait jamais existé; mais il paraît y avoir eu dans cette petite ville si peu de métaux précieux que ces vases d'or et d'argent, ces bijoux, ces parures, trouvés au pied du palais même et tout près de la porte occidentale, n'ont guère pu appartenir qu'à la famille régnante, quelque nom qu'on lui assigne.

Faut-il laisser à ces légendes toute la réalité que les poètes et les auteurs classiques leur ont donnée? Je ne le crois pas : les épopées carlovingiennes sont là pour nous instruire plus encore que les poèmes indiens et que l'*Iliade* elle-même. En admettant que tous les vers de ce poème soient authentiques, on peut du moins affirmer qu'Homère, s'il a existé, n'avait pas vu Troie. S'il est allé en Troade, il y a vu une colline couverte de 5 mètres de débris; la Porte-Scée était entièrement cachée sous les ruines du palais féodal; mais l'Homère de l'*Iliade* n'est probablement qu'un nom sous lequel ont passé de bouche en bouche, comme les chansons franques et les tirades des *sûtas* indiens, les récits plus ou moins bien rhythmés des aèdes et des rhapsodes. L'imagination des temps postérieurs a donc été en grossissant et embellissant les actions des héros; les dieux y ont eu leur part; mille légendes se sont groupées autour de la légende troyenne, et l'incendie d'une petite forteresse asiatique est devenu une immense conflagration.

Les fouilles ramènent les choses à leurs proportions réelles. Elles les amoindrissent même un peu, et ne donnent après tout que le squelette incomplet et disloqué d'une belle femme. On voudrait pourtant savoir à quelle époque cette belle femme a vécu. Voici quelques-unes des bases sur lesquelles on pourrait appuyer une solution pour ce qui concerne l'époque de l'incendie d'Hissarlik. C'était l'époque du cuivre et probablement du cuivre pur; on ne

connaissait pas le fer. C'était l'époque des fusaïoles, qui a été reconnue de beaucoup antérieure aux premiers âges étrusques. C'était l'âge des dieux à faces d'animaux. On parlait néanmoins une langue qui ressemblait au grec, si ce n'était pas déjà le grec même. La comparaison des antiquités troyennes avec celles de Santorin, que nous possédons à l'école d'Athènes, met hors de doute que l'époque est à peu près la même; c'est celle de la poterie lissée. Cependant Santorin recevait alors des produits étrangers qui ne se trouvent guère à Hissarlik. S'il est vrai, comme M. de Longpérier l'a écrit, que les anciens vases de Santorin soient représentés sur le tombeau de Rekhmara parmi les présens offerts à Thoutmès III, l'incendie de Troie aurait eu lieu au XVIIe siècle avant notre ère. L'état de la civilisation troyenne, tel que les fouilles le dévoilent, s'accorde très bien avec cette hypothèse, qui par la discussion pourra devenir une certitude. Si l'on admet en outre qu'un poète du nom d'Homère a vécu au IXe ou au Xe siècle et qu'il a composé l'*Iliade*, on comprendra que la légende troyenne avait eu le temps de grossir, les hommes de se transformer, de faire des conquêtes sur la nature, de s'enrichir et de se civiliser. Les dieux eux-mêmes avaient dû changer quelque peu, quoique les changemens religieux soient des révolutions à longue période. Minerve, malgré son épithète consacrée, n'avait plus une tête de chouette : elle portait la lance et le bouclier, elle était femme aussi bien que Junon et les autres déesses; mais rien ne prouve qu'Homère ait vécu à cette époque, et les élémens de l'*Iliade* peuvent remonter beaucoup plus haut. Pour résoudre cette question si controversée, il faut attendre de nouvelles lumières.

Celles que le zèle de M. Schliemann a répandues sur la topographie et la réalité même de la ville d'Ilion, ainsi que sur la haute civilisation troyenne, sont immenses. Sa collection, en nous révélant tout un monde inconnu ou hypothétique, fournira la matière de vastes et profonds travaux à la critique et à la science de nos jours. Ce qu'il a trouvé touche à l'Asie centrale, à l'Inde et à la Perse, aux îles de la Méditerranée, aux plus anciens peuples de l'Italie, à l'histoire de la céramique, des métaux, des langues, des écritures et des religions. Quel plus noble usage pouvait-il faire d'une fortune acquise par tant de persévérance, de voyages et de travaux?

ÉMILE BURNOUF.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE RURALE

LA QUESTION DU BLÉ, LE COMMERCE DES CÉRÉALES ET LES CRISES DE SUBSISTANCES.

Parmi les préoccupations que nous réservaient les derniers mois de cette année, celle du pain a failli prendre une certaine gravité. Après avoir vu le blé monter à des prix élevés à la suite de la récolte très abondante de 1872, on se demandait avec inquiétude si la récolte si mauvaise de 1873 n'allait pas mettre le comble à nos malheurs en nous apportant la disette, peut-être la famine. Qu'allions-nous devenir avec la perspective de cette nouvelle calamité? Le *déficit* allait-il donc reparaître avec son cortége de séditions et de haines populaires? Le spectre de la faim viendrait-il errer dans nos rues, déjà couvertes de tant de ruines? Telles étaient les craintes qui se faisaient jour, et, comme la peur est mauvaise conseillère, on invoquait le secours de tous les palliatifs en usage dans le passé lors des crises de subsistances : greniers d'abondance, réquisitions, maximum, rien n'y manquait. Palliatifs peu efficaces, si l'on en juge par les résultats! Réglementation condamnée par l'expérience, puisqu'elle tend partout à disparaître! Le mal fort heureusement n'a pas cette gravité, et nous en serons quittes pour la peur. Quand on observe les changemens survenus depuis un demi-siècle dans la production, dans le prix et dans le commerce du blé en France, on reconnaît bien vite que les famines sont aujourd'hui impossibles, et que la cherté elle-même ne saurait plus avoir que des effets restreints et une durée limitée. Il suffira sans doute de l'établir et d'éclairer ainsi le présent par la lumière du passé pour dissiper toutes les inquiétudes.

I.

Personne ne saurait nier les énormes progrès accomplis par notre agriculture depuis 1820. La marche de la production du blé ne les résume pas tous; mais elle peut assurément en donner une juste idée. D'après les documens statistiques publiés par le ministère de l'agriculture et du commerce, la récolte ordinaire de blé, qui était de 45 à 46 millions d'hectolitres, semences déduites, en 1820, pouvait être estimée approximativement à 90 ou 92 millions d'hectolitres en 1870; elle avait donc doublé dans l'espace d'un demi-siècle. Cette augmentation n'a pas été régulière; tout le monde sait combien les produits de l'agriculture subissent de fluctuations par suite des circonstances atmosphériques. Il y a parfois des différences de deux cinquièmes dans le produit de la récolte : un cinquième au-dessus de la moyenne dans les bonnes années, un cinquième au-dessous dans les mauvaises; mais, si l'on fait abstraction de ces cas exceptionnels, on reconnaît que l'augmentation a été sensiblement uniforme et le progrès constant dans les diverses périodes de ce demi-siècle.

Pour doubler ainsi notre provision annuelle de blé, il n'a pas fallu moins que les efforts communs et le concours simultané des propriétaires et des cultivateurs. L'action des propriétaires s'est exercée principalement par des améliorations foncières de toute nature qui ont eu pour effet d'agrandir le domaine de la charrue et de porter à plus de 7 millions d'hectares la surface ensemencée, qui n'atteignait pas 5 millions d'hectares en 1820. Quant aux cultivateurs, ils ont amélioré partout leur mode de culture : ils nourrissent plus de bétail, obtiennent plus d'engrais et produisent de plus belles récoltes. Le rendement moyen du blé, qui n'était que de 10 hectolitres à l'hectare en 1820, est aujourd'hui de 13 à 14 hectolitres, et, dans les bonnes années, il peut même s'élever jusqu'à 15. L'ensemble de ces efforts a déterminé la marche si rapide de la production du blé en France, qui est peut-être sans exemple chez aucun autre peuple connu.

Si vite qu'ait monté chez nous la production du blé, notre consommation intérieure a suivi une marche encore plus rapide. Si nous produisions moyennement 92 millions d'hectolitres en 1870, nous en consommions pour le moins 95 ou 96 millions. C'est à la production étrangère qu'il nous fallait demander un supplément annuel de 3 à 4 millions d'hectolitres. Nous étions ainsi devenus un peuple importateur.

Au commencement du siècle, notre commerce extérieur de blé n'avait, pour ainsi dire, aucune importance. Même en 1817 et sous

l'empire de véritables prix de famine, les efforts réunis du gouvernement et du commerce n'avaient pu qu'à grande peine et à grands frais fournir à notre consommation un appoint extérieur de 5 à 6 millions d'hectolitres. En temps normal, importations et exportations se réduisaient à peu de chose et se balançaient sensiblement. Il fallait une série de récoltes médiocres ou mauvaises pour que l'entrée devînt prépondérante et acquît une importance réelle; le courant général du commerce était dans le sens de la sortie. Ce n'est guère qu'en 1830 que le commerce extérieur du blé en France commence à se développer. Depuis il a grandi lentement jusqu'à la suppression de l'échelle mobile, a pris alors un essor rapide, et finalement il était arrivé, dans les années qui ont précédé la guerre, à un mouvement annuel de 15 millions d'hectolitres, se réduisant à 10 millions dans les années d'abondance, s'élevant jusqu'à 20 millions dans les années de déficit. En même temps que le mouvement commercial du blé s'accroissait ainsi, l'importation tendait de plus en plus à prendre le dessus. Le mouvement annuel de 15 millions d'hectolitres se partageait approximativement en 10 millions à l'importation et 5 millions à l'exportation. Dans les années de déficit, l'importation s'élevait à 15 ou 16 millions d'hectolitres, et l'exportation se maintenait à 5 ou 6 millions. Dans les années d'abondance, l'importation se restreignait à 2 ou 3 millions pendant que l'exportation montait à 8 ou 10 millions d'hectolitres. Sous la restauration, les provinces méridionales de la Russie étaient presque seules appelées à fournir le complément nécessaire à notre alimentation dans les années de déficit. Le port d'Odessa, dans la Mer-Noire, était alors le grand marché des céréales à l'usage des peuples de l'Occident; mais d'autres contrées se sont ouvertes à mesure que les besoins ont grandi et que les prix se sont élevés (1). Les provinces danubiennes, la Turquie, l'Algérie française et surtout l'Union américaine ont envoyé sur les marchés de l'Occident des quantités croissantes de céréales. Le Chili, la Plata et les colonies australiennes de Van-Diémen et de la Nouvelle-Zélande commencent elles-mêmes à envoyer des cargaisons soit au Havre, soit à Londres. Quant à nos exportations, elles se dirigent habituellement en Suisse, en Belgique et en Angleterre.

L'insuffisance de notre production de blé pour les besoins de la consommation devient chaque jour plus évidente. De 1820 à 1844, les importations n'avaient dépassé les exportations que de 13 millions d'hectolitres, soit une importation moyenne de 540,000 hecto-

(1) Du 1er juillet 1872 au 0 juin 1873, il est entré à Marseille 4,617,000 hectolitres de blé des provenances suivantes : 1° Russie méridionale, 47 pour 100; 2° provinces danubiennes, 6 pour 100; ° Turquie d'Asie et d'Europe, 22 pour 100; 4° Hongrie, Italie et Espagne, 6 pour 100; 5° Afrique française, 18 pour 100.

litres par an. De 1845 à 1869, l'excédant des entrées a été de 50 millions d'hectolitres, soit 2 millions d'hectolitres par année moyenne. Enfin, si l'on recherche l'excédant d'importations qui se rapporte aux dix dernières années de cette période, on voit qu'il dépasse 28 millions d'hectolitres, ce qui est bien près de 3 millions d'hectolitres par an.

On peut prévoir sûrement que, malgré tous les progrès de notre agriculture, nous continuerons à importer des masses croissantes de blé étranger, et que nous sommes destinés à devenir ainsi de plus en plus un peuple importateur. Comme toutes les industries, l'agriculture s'attache à produire les denrées les plus recherchées par la consommation et dont le prix s'élève le plus vite : elle n'a pas de meilleur moyen d'accroître ses bénéfices. Bien que le prix du blé ne soit pas resté tout à fait stationnaire, ainsi qu'on le croit communément, il est cependant facile de voir que, de toutes les denrées agricoles qui ont un grand écoulement sur le marché, le blé est celle dont le prix a monté avec le plus de lenteur. Nous avons tout autour de nous, dans des pays plus ou moins éloignés, mais avec des moyens de transport relativement peu coûteux, des systèmes de culture consacrés exclusivement à la production des céréales, et qui modèrent par leurs apports la hausse de nos prix. Les matières premières que l'agriculture fournit à l'industrie, les produits animaux qu'elle livre à la consommation, n'ont pas encore rencontré une concurrence aussi active; la viande a notamment doublé de prix, et nos cultivateurs se dirigent de plus en plus de ce côté. Sans doute la nécessité où l'on est d'alterner les cultures et de varier les récoltes amène l'augmentation de la production du blé parallèlement aux autres progrès; mais le blé n'est plus la récolte qui donne le plus d'argent au cultivateur, elle cède le pas sous ce rapport à bien d'autres plantes dont les produits assurent des profits plus élevés.

Loin d'être un mal, l'importation croissante du blé en France est tout à la fois le meilleur indice et l'effet le plus certain de notre prospérité. Les systèmes de culture qui exportent des céréales sont ceux qui s'adonnent à cette production d'une façon exclusive : ce sont les systèmes arriérés, tels qu'on les rencontre dans les pays pauvres et mal peuplés. La culture dispose là d'immenses espaces, mais elle est dépourvue de moyens d'action; elle n'a ni main-d'œuvre, ni capitaux, ni outillage, et ses procédés d'exploitation sont tout ce qu'il y a de plus primitif. Elle n'a pas non plus de débouchés, c'est-à-dire de consommateurs à pourvoir : l'industrie et le commerce font défaut, comme le capital et la population. Ne pouvant se livrer à la production des denrées qui demandent des capitaux et de la main-d'œuvre en abondance, n'ayant pas à sa portée des consommateurs pour ses produits, elle est bien forcée de se

livrer à la production la plus élémentaire, qui se contente à la rigueur des procédés les plus grossiers, celle des céréales, quitte à chercher au loin, sur les places de l'Occident, des consommateurs et des prix qui lui font défaut dans son voisinage. C'est une production peu coûteuse et néanmoins peu lucrative : les prix sont toujours faibles sur les marchés d'exportation. Tous les pays exportateurs de blé n'ont qu'une agriculture misérable. L'importation du blé, qui suppose des prix élevés, implique aussi une agriculture florissante, car l'agriculture ne délaisse au commerce extérieur le soin de pourvoir à une part des besoins de la consommation que pour se livrer à d'autres cultures plus productives. Importation, prix élevé, grande richesse agricole, toutes ces choses vont de front; exportation, faiblesse des prix, culture en enfance, tout cela marche ensemble. L'Angleterre, la Hollande, la Belgique et la Suisse, qui constituent avec la France l'ensemble des pays importateurs de blé, sont les plus riches pays de culture qu'il y ait sur notre continent. La jachère, biennale ou triennale, n'y occupe plus qu'un territoire peu étendu, qui se restreint de jour en jour devant les progrès de la culture alterne. L'Espagne, l'Italie méridionale, la Hongrie, l'Algérie, la Russie, qui envoient des blés sur le marché de l'Occident, n'ont que des systèmes de culture avec jachère et même avec des repos beaucoup plus prolongés.

On voit combien nous sommes loin des théories qui ont si généralement cours sur la vie à bon marché, comme conséquence nécessaire du développement de la richesse et des progrès de l'agriculture. L'expérience a beau enseigner que la cherté des subsistances, loin de diminuer par l'accumulation des richesses, augmente au contraire avec les progrès de la culture; l'observation a beau démontrer que le bon marché des denrées alimentaires ne se rencontre que dans les pays arriérés et pauvres, beaucoup de personnes n'en persistent pas moins à dire que le progrès consiste à produire à bon compte et à vendre peu cher, pour amener enfin l'ère tant désirée de la vie à bon marché. C'est là une chimère qu'il faut renoncer à poursuivre. La richesse est le fruit de l'abondance et de la variété des produits; mais, comme tous ces produits s'échangent les uns contre les autres, les denrées alimentaires ont d'autant plus de valeur qu'elles trouvent plus de facilités à s'échanger, c'est-à-dire plus de produits de toute nature contre lesquels on ait la possibilité d'en faire l'échange. Loin de marcher de front avec la richesse, qui implique une activité féconde, une demande impérieuse, une consommation exigeante, la vie à bon marché ne comporte que l'absence de moyens d'échange, c'est-à-dire la privation et la misère. C'est dans les campagnes reculées que la vie à bon marché se ren-

contre, mais non dans les villes populeuses ou dans les campagnes riches.

Ce n'est pas le bon marché de la vie qui mesure la marche progressive de l'humanité, c'est la puissance du travail servi par les capitaux, fécondé par l'intelligence. Dans un milieu riche où l'outillage de la production est plus complet, où les besoins de la consommation trouvent plus facilement à se satisfaire, le travail de l'homme est mieux rémunéré, parce qu'il est tout à la fois plus actif, plus habile et plus puissant, par conséquent plus fécond. La hausse des salaires et des rémunérations de toute sorte, conséquence inévitable de la richesse et du développement de l'activité qui en est la source, donne au simple travailleur, malgré la cherté de la vie, plus d'avantages que dans les pays arriérés où la vie est à bon compte, parce que le prix du travail y monte plus rapidement que celui des subsistances. Les améliorations dans le régime, dans le vêtement et dans l'habitation, c'est-à-dire le remplacement des grains inférieurs par le blé dans la nourriture, des vêtemens plus commodes, plus sains, plus variés, des habitations plus spacieuses et plus confortables, plus de services de toute nature à échanger contre celui du travail, plus d'air à respirer, plus de facilité à se mouvoir, — voilà le progrès; mais ce progrès n'est pas incompatible avec la cherté croissante de la vie, car l'un ne va jamais sans l'autre.

En dépit de toutes nos discussions d'école ou de parti, il faut proclamer bien haut que les hommes sont solidaires et que le bien de l'un rejaillit sur tous. L'agriculture ne peut prospérer qu'à la condition d'un nombre croissant de consommateurs qui fassent monter le prix de ses produits; mais elle ne peut satisfaire aux exigences de la consommation qu'en rémunérant mieux la main-d'œuvre et les capitaux qu'elle emploie. Par les produits qu'elle échange contre ses denrées, elle fait naître partout la fécondité en ouvrant de nouvelles sources de travail, en provoquant l'emploi utile de nouveaux capitaux. Elle achète plus de meubles, d'étoffes, de fer, etc., à l'industrie, parce qu'elle lui vend aussi plus de blé et de viande. Elle demande plus de services au commerce, parce qu'elle en a davantage à lui rendre. Le capital multiplie la puissance du travail et en élève la rémunération; le travail, à son tour, fécondant le capital, en tire chaque jour un meilleur parti. Ainsi monte peu à peu, par le concours de tous ses membres, l'humanité tout entière. Admirable harmonie que ne sauraient rompre les plaintes de l'ignorance ou les clameurs de la mauvaise foi! C'est l'humanité qui monte quand toutes les rémunérations s'élèvent, celle du cultivateur aussi bien que celles de l'industriel ou du banquier, quand les hommes les plus dénués trouvent dans l'abondance et la variété des produits, malgré la cherté des subsistances, plus de moyens d'échanger leur

travail et leurs services, et plus de facilité pour la satisfaction légitime de leurs besoins. La richesse, fruit du travail, est morale, et, quand elle a pour effet d'élever le prix des subsistances par l'abondance même de la production, loin d'en méconnaître la salutaire influence, il faut la bénir au contraire, parce que la cherté de la vie, qui a cette origine, est l'indice le plus sûr et le compagnon le plus inséparable de tous les autres progrès.

II.

Le blé n'est pas, comme on le sait, notre seule céréale alimentaire. D'autres espèces, de qualité inférieure et de prix moins élevé, complètent notre approvisionnement. Parmi les denrées qui nous fournissent ce supplément de ressources, le seigle, soit seul, soit associé au blé, occupe la première place.

Associé au blé, le seigle constitue le méteil, dont la culture convient aux sols qui ne sont pas assez riches pour produire exclusivement du blé. C'est une récolte qui perd du terrain par l'effet même des progrès de l'agriculture, beaucoup de terres à méteil ayant monté dans la catégorie des terres à froment. Elle occupait près de 1 million d'hectares en 1820; elle se borne aujourd'hui à un peu plus de la moitié de cette surface. Cependant le rendement s'est accru, et la production, qui était de 10 à 11 millions d'hectolitres en 1820, ne descendait pas au-dessous de 7 à 8 millions d'hectolitres en 1870. C'est là une ressource alimentaire qui n'est pas à dédaigner. Le méteil est habituellement consommé sur place par les populations des pays qui s'adonnent à cette culture. Le centre et l'ouest, ainsi que la plupart de nos vallées à sol léger, font usage du pain de méteil, qui est excellent au goût et qui se dessèche moins vite que le pain de blé.

Le seigle a plus d'importance dans nos cultures et dans notre alimentation que le méteil. C'est la céréale des sols légers ou maigres, et l'aliment des populations qui les cultivent. En 1820, il y avait 2 millions 1/2 d'hectares annuellement consacrés à cette culture, et la production totale, après défalcation des semences, se montait à 20 millions d'hectolitres. Le seigle n'occupe plus aujourd'hui qu'un peu moins de 2 millions d'hectares; mais, grâce à l'élévation du rendement, nous avons encore 20 millions d'hectolitres pour la consommation. Les départemens qui en consomment le plus sont l'Allier, la Creuse, le Puy-de-Dôme et les cinq départemens taillés dans l'ancienne province de Bretagne.

L'orge est une céréale alimentaire qui peut fournir à la consommation un contingent de 6 millions d'hectolitres. Le maïs et le sarrasin nous donnent aussi de précieuses ressources : l'un, de 4 à

5 millions d'hectolitres, presque entièrement consommés dans le midi, — l'autre, de 5 à 6 millions d'hectolitres, dont la population bretonne fait la base de son alimentation. L'avoine elle-même sert à faire le pain dans les hautes montagnes des Vosges et du Jura. Les légumes secs, les châtaignes, surtout les pommes de terre, complètent enfin notre approvisionnement.

Tel est l'ensemble de nos ressources. Nous avons bien peu de données précises pour juger de quelle manière elles se répartissaient, soit en 1820, soit en 1870; nous sommes réduits à de simples conjectures sur le nombre des consommateurs exclusifs de pain de blé à ces deux dates, et la ration moyenne de chacun de ces consommateurs ne saurait elle-même être établie avec une rigoureuse exactitude. Les calculs auxquels nous allons nous livrer pour apprécier les changemens opérés dans notre régime alimentaire ne sont donc que de simples approximations destinées à rendre compte de la marche générale de la consommation.

En 1820, la population, qui avait à se partager 45 millions d'hectolitres de blé, était de 30 millions 1/2 d'habitans. Cela faisait par tête une part de 128 litres ou 96 kilogrammes de blé par an et une ration de 263 grammes de pain par jour. En 1870, la population n'était pas sensiblement au-dessus de 38 millions. Si l'on admet avec nous que la consommation fût alors portée à 95 millions d'hectolitres, on aura par tête une provision totale de 252 litres ou de 189 kilogrammes de blé, représentant une ration journalière de de 517 grammes de pain. La consommation du blé par habitant a donc presque doublé dans l'espace d'un demi-siècle; mais tous les consommateurs n'ont pas une part égale dans la masse de nos provisions. En 1820, les populations urbaines étaient presque les seules à consommer du pain de blé. Si l'on estime à 12 ou 13 millions le nombre de ces consommateurs et à 500 grammes de pain leur ration moyenne, on obtient 30 millions d'hectolitres à prélever sur la production du blé pour la seule consommation des citadins. La population agricole (18 millions) n'avait plus à se partager que 15 millions d'hectolitres, représentant une ration de 175 grammes par tête. Or c'est précisément la partie de la population qui absorbe le plus de pain, soit parce qu'elle dépense plus de forces, soit parce qu'elle a moins de viande à consommer. Pour assurer à nos 18 millions de cultivateurs et de paysans 3 hectolitres de blé par tête, soit une ration de 600 grammes de pain, il n'aurait pas fallu moins que l'énorme supplément de 40 millions d'hectolitres. C'est aux denrées de qualité secondaire ou inférieure qu'il fallait demander la valeur alimentaire de ce supplément. Le méteil, le seigle, l'orge, le maïs et le sarrasin disponibles entraient dans la consommation pour l'équivalent de 25 millions d'hectolitres de blé environ : le surplus

du déficit n'était représenté que par de l'avoine, des châtaignes et surtout des pommes de terre.

On se fera aisément une idée de ce que pouvait être le régime alimentaire de nos campagnes quand nous aurons ajouté que ces alimens, d'origines si diverses et de valeur si inégale, étaient eux-mêmes répartis très inégalement sur les divers points de notre territoire. Les campagnes riches, où les cultivateurs aisés abondent, consommaient la plus grande partie du blé disponible. Celles qui venaient ensuite dans l'ordre de la richesse avaient le méteil et le seigle. Le fond de la nourriture était le seigle ou l'orge dans certains pays, — le maïs, le sarrasin, les châtaignes et même l'avoine dans certains autres. Un peu de blé pour la tête de la population, beaucoup de légumes et de pommes de terre pour la masse : voilà quelle était alors la ration des rudes producteurs de blé. On citerait des provinces entières qui ne consommaient pas de froment, sous quelque forme que ce fût, en dehors des villes. La viande faisait partout défaut, sauf celle de porc.

A une époque où le prix du blé ne dépassait pas 13 ou 14 francs l'hectolitre sur les marchés où il avait accès, Mathieu de Dombasle étonna quelque peu ses voisins et ses lecteurs en introduisant à Roville l'usage du pain de blé pour ses domestiques de ferme; mais sitôt que la récolte fut moins abondante et le prix plus élevé, il cessa de s'approvisionner chez le boulanger du village et revint à la fabrication traditionnelle du pain avec du seigle, de l'orge et de la fécule de pomme de terre. Il raconte à ce propos qu'un très grand nombre de fermiers de la Lorraine, de l'Allemagne et de la Suisse ne prenaient même pas le soin d'extraire la fécule de pomme de terre pour la mêler à la farine de seigle et d'orge, et qu'ils se bornaient simplement à écraser le tubercule. Le pain qui en provenait était si désagréable au goût que l'usage n'en survivait pas à la cause qui l'avait fait naître, c'est-à-dire la cherté des subsistances. Avant l'introduction de la pomme de terre dans les cultures, le régime alimentaire des campagnes était bien autrement déplorable. Les paysans, réduits par la pauvreté à brouter l'herbe, mouraient comme des mouches, suivant l'expression du marquis d'Argenson. On sait aussi que le duc d'Orléans, voulant éclairer le souverain sur le sort de son peuple, porta au conseil un morceau de pain de fougère, et dit en le plaçant sous les yeux du roi : « Sire, voilà de quoi vos sujets se nourrissent. » Ces faits et bien d'autres du même genre autorisent à penser que La Bruyère n'avait point forcé les couleurs en nous peignant sous des traits si lugubres le paysan français du XVIIe siècle.

Si les choses avaient déjà changé en 1820, le cours du progrès ne s'était pas arrêté jusqu'en 1870. Malgré l'agglomération de la

population dans les villes, le régime alimentaire des campagnes s'est beaucoup amélioré durant cette période d'un demi-siècle. Si l'on estime à 20 millions d'habitans sur 38 millions la partie de la population qui, soit dans les villes, soit dans les campagnes, ne consommait que du pain de blé en 1870 et s'approvisionnait habituellement chez le boulanger, on trouve qu'il lui fallait une provision annuelle de 54 à 55 millions d'hectolitres. Il restait donc, ce prélèvement opéré, 40 millions d'hectolitres disponibles pour l'usage des 18 millions d'habitans qui fabriquent eux-mêmes leur pain et le font cuire à domicile. Le méteil, le seigle, le maïs et le sarrasin n'intervenaient plus dans la consommation sous la forme de pain que pour une valeur alimentaire de 15 millions d'hectolitres de blé environ. Le surplus disponible de ces céréales alimentait l'industrie pour la fabrication des alcools ou servait à l'engraissement du bétail. La pomme de terre était exclue de la fabrication du pain. D'autres améliorations du régime avaient eu lieu. La viande de boucherie avait pénétré peu à peu dans la consommation des campagnes riches. Jusque dans les communes rurales les plus écartées, l'industrie de la boucherie apparaissait sous des dehors qui, pour être primitifs, n'en révélaient pas moins des signes certains de prospérité.

L'enquête agricole de 1866 a mis hors de doute cette amélioration de régime. Toutes les dépositions qui en forment le volumineux dossier s'accordent à reconnaître que l'habitant des campagnes, même celui de la plus humble condition, est mieux nourri que dans le passé. Les populations qui vivaient autrefois de seigle pur consomment aujourd'hui du pain de blé ou de méteil; celles dont la bouillie de maïs et la galette de sarrasin constituaient les alimens presque exclusifs ont pu y associer une plus forte proportion de pain de seigle, de méteil ou d'orge.

C'est l'accroissement général d'aisance qui a déterminé ces changemens dans la nature et dans la qualité des consommations. L'expérience et le cours naturel du progrès ont amené plus d'une modification heureuse dans les procédés de la culture. L'extension de notre marché par l'accroissement de la population, par le perfectionnement des voies de transport et l'abaissement des barrières commerciales, a entraîné à son tour des changemens de prix qui ont exercé sur le sort des populations rurales une influence aussi heureuse qu'imprévue. Les profits du cultivateur se sont accrus, les salaires de ses aides se sont élevés, les plus modestes industries des campagnes les plus reculées ont conquis un peu d'aisance. Toute la population qui se consacre aux travaux du sol a trouvé ainsi dans la révolution économique opérée dans l'espace d'un demi-siècle les élémens d'un plus grand bien-être : elle a pu dès lors

améliorer son régime et y faire entrer en plus grande proportion le pain de blé. Or la consommation du pain blanc par l'habitant des campagnes est le signe le plus apparent et la marque la plus sûre de l'abondance générale et de la richesse publique.

Ce qui avait manqué jusqu'à ce jour aux populations rurales ou plutôt agricoles, c'est le débouché, c'est-à-dire les consommateurs; 18 ou 19 millions de cultivateurs pour nourrir 11 ou 12 millions de citadins et d'industriels, c'était trop d'un côté, pas assez de l'autre : la demande des produits agricoles étant peu active, le prix en était nécessairement peu élevé. Le cultivateur vendait son blé et consommait lui-même du seigle et des pommes de terre, parce qu'il était trop pauvre pour s'offrir le luxe d'un meilleur régime. Le développement industriel et commercial qui s'est accéléré depuis lors a commencé de faire la prospérité de l'agriculture et la fortune des populations qui s'y rattachent. Les industriels, les commerçans, les hommes voués aux professions libérales, tous ceux en un mot qui achètent à l'agriculture les élémens de leur subsistance ne sont plus seulement de 11 à 12 millions comme en 1820, ils forment de 18 à 19 millions, et ces consommateurs agissent sur le prix des denrées agricoles tout à la fois par leur nombre et par l'intensité de leurs besoins. En devenant ainsi chaque jour plus active et plus exigeante, la consommation a fait monter tous les prix. Les cultivateurs, trompés par des effets dont ils ne connaissaient pas les causes, n'ont pas toujours apprécié avec justice la valeur de cette transformation, car elle a eu pour conséquence directe, tout en les enrichissant, d'élever aussi les salaires qu'ils paient à leurs aides. Pour répondre aux besoins croissans de la consommation, il fallait modifier des systèmes de culture consacrés par le temps, changer les assolemens, labourer plus profondément le sol, le fumer avec plus d'abondance. D'un autre côté, les progrès de l'industrie et le développement des travaux dans les villes tendaient à opérer un déplacement partiel de la population et à raréfier ainsi les bras dans les campagnes au moment même où un surcroît de main-d'œuvre semblait le plus nécessaire. De là cette coïncidence de la hausse des salaires et de la crise momentanée qui en a été la suite avec l'élévation croissante du prix de toutes les denrées agricoles. C'est l'effet ordinaire des transformations qui sont un peu brusques. Cette crise touche aujourd'hui à sa fin, et l'agriculture n'est pas loin d'avoir retrouvé son équilibre, soit par le développement de son outillage, qui supplée aux forces humaines, soit par l'extension donnée à la production animale, qui modère les besoins de travail.

La hausse des salaires n'avait d'ailleurs que des inconvéniens restreints, si l'on tient compte des avantages si considérables qu'assure à l'agriculture le développement de l'industrie et des travaux

des villes. Stimulée par les besoins croissans de la consommation, la production agricole marchait encore plus vite que les frais. Ce qui le prouve avec évidence, c'est que toutes les rémunérations suivaient une marche parallèle à celle des salaires : la rente du propriétaire continuait à s'accroître; le profit du cultivateur ne cessait de monter. Jamais les cultivateurs n'avaient fait autant d'épargnes et n'avaient eu autant d'aisance que depuis qu'ils se plaignaient d'avoir à payer des salaires si élevés. Rendons-leur cette justice, qu'ils semblent mieux comprendre aujourd'hui leurs intérêts. L'expérience leur a sans doute appris que la source véritable de leurs bénéfices, c'est le développement de la consommation, c'est-à-dire l'accroissement de la population vouée à d'autres occupations que celles de l'agriculture, et ils sont bien près d'accepter la hausse des salaires, qui en est la conséquence nécessaire, comme un mal sans gravité à côté d'un bien considérable.

Les lois économiques ne sont pas spéciales à un pays, ni à une époque; elles sont de tous les peuples et de tous les temps. Elles s'imposent à la raison, parce que les faits n'en sont partout et toujours que la manifestation nécessaire. De même qu'il n'y a pas de production active sans débouchés, de même il ne saurait y avoir de débouchés étendus sans salaires élevés. Les peuples qui ont la moindre proportion de population agricole sont aussi ceux qui ont l'agriculture la plus riche, bien que le salaire y soit plus haut qu'ailleurs. Les pays où presque toute la population est vouée aux travaux du sol ont des salaires très faibles, mais une agriculture misérable. Pourquoi une agriculture productive quand il n'y a pas de bouches à nourrir? Avec quoi payer des salaires quand les acheteurs de denrées agricoles font défaut?

III.

Il semble généralement admis que le prix moyen du blé en France est à peu près stationnaire depuis des siècles, et qu'il oscille, si on le calcule par périodes de dix ans, autour de 20 francs l'hectolitre. Un homme qui a rendu de grands services à l'agriculture, M. de Gasparin, voulait même s'appuyer sur cette prétendue stabilité des prix pour faire du blé la mesure commune des valeurs. C'est là une opinion inexacte dont je dois démontrer le peu de fondement, parce que j'aurai à en déduire des conséquences importantes.

La France était encore, il y a un demi-siècle, une réunion de petits marchés, souvent indépendans les uns des autres, qui obéissaient avec une grande mobilité aux fluctuations locales de l'offre et de la demande. Quand la récolte avait été mauvaise dans une région, le prix y montait rapidement et très haut sans que les ré-

gions voisines mieux pourvues pussent lui venir en aide, les transports étant trop difficiles et trop onéreux par le défaut ou l'insuffisance des voies de communication. Il y avait ainsi d'un point à l'autre de notre territoire des écarts de prix parfois énormes. En 1822, année d'abondance, le prix du blé était, durant les mois de mai et juin, à 9 et 10 francs en Lorraine, à 10 et 11 francs dans le Berry, à 14 francs dans le Nord et à Paris, à 17 francs en Normandie et à 22 francs en Provence.

Il y a une limite à la baisse dans les années d'abondance, car le cultivateur qui ne trouve pas à vendre son blé a la ressource de le garder en magasin jusqu'à la prochaine disette, ou même d'en tirer immédiatement un certain parti en le faisant consommer par son bétail. Au contraire, dans les années de déficit, il n'y a pas de limite à la hausse : la panique s'en mêle aussitôt que le marché se dégarnit, et les prix exécutent des bonds violens qui n'ont aucun rapport régulier avec le manque de subsistances. Le fait est bien connu, et il se produit si généralement sur les marchés à rayon peu étendu qu'il a servi de base à la théorie de Tooke sur les rapports du prix du blé avec les besoins de la consommation. Aussi est-ce dans les années de disette qu'on pouvait observer, en parcourant nos divers marchés, les variations de prix les plus étendues. En juin 1817, l'hectolitre de blé valait 80 francs en Alsace, 75 francs dans les Vosges, 65 francs dans la Lorraine, 50 francs dans la Normandie, 40 francs en Provence, 35 francs dans le Berry, et 30 francs en Bretagne et dans plusieurs autres départemens de l'ouest. Des marchés voisins, comme Metz et Nancy, présentaient même parfois des écarts considérables : pendant qu'à Metz le blé valait 65 francs l'hectolitre, il en valait 72 à Nancy.

Les variations dans le temps n'étaient pas moindres que les variations dans l'espace. L'Alsace, qui avait eu des prix de 80 francs en 1817, n'avait plus que des prix de 12 à 13 francs en 1822. En Lorraine, où l'hectolitre de blé avait monté à 65 francs en juin 1817, le prix était descendu à 20 francs en juin 1818, et moins de quatre ans après, en 1822, nous le trouvons au-dessous de 9 francs. Les soubresauts n'avaient pas souvent une pareille violence, mais ils se produisaient fréquemment : rien n'est plus commun que de voir dans les mercuriales de deux mois consécutifs des écarts de 3 à 4 francs qui seraient inexplicables, si l'on ne connaissait les fluctuations de prix de ces petits marchés.

Il est évident que des calculs de moyennes qui mettent en œuvre des élémens aussi disparates ne peuvent rendre compte exactement ni de l'état de notre marché intérieur à un moment donné, ni de la marche des prix dans le temps et dans l'espace. Les prix moyens mensuels, annuels et décennaux qui résultent du rapprochement de

ces chiffres sont des expressions numériques qui ne peuvent servir de base à aucune comparaison vraiment sérieuse. Ces prix moyens, formés de chiffres extrêmes, sont toujours au-dessus des prix réels. Les écarts dans le sens de la hausse se produisent surtout lorsque le marché n'est plus alimenté par la production locale. Ce sont les grains du commerce et surtout ceux qui proviennent de l'extérieur qui bénéficient des hauts prix : ils n'entrent que pour une très faible part dans la consommation, et ils pèsent d'un grand poids dans le calcul de la moyenne.

Il ne serait pas difficile de démontrer que les variations de prix sont d'autant plus rapides et étendues que le marché est plus restreint et plus isolé, — que les formidables écarts qui se produisent dans le sens de la hausse pendant les périodes de disette impliquent aussi l'avilissement des prix dans les années d'abondance, — qu'enfin, dans un milieu sujet à ces brusques changemens, les prix réels sont nécessairement faibles, au grand détriment de l'agriculture et sans profit réel pour la consommation. En Lorraine, le blé descendait toujours au-dessous de 12 francs l'hectolitre dans les époques d'abondance, et il restait quelquefois plusieurs années consécutives à ce taux, comme en 1824, 1825 et 1826. Il en était à peu près de même dans les Vosges et dans l'Alsace, à 1 franc près; mais, quand venait la disette, le prix était plus élevé en Lorraine, en Alsace et dans les Vosges que sur aucun autre point de notre territoire. Après 1817, l'année 1847 le prouve encore, les prix de 45 à 50 francs ne s'observent que dans ce coin de la France. Chose étonnante, la partie de ces provinces qui avait les plus faibles prix de l'abondance avait aussi les prix les plus élevés de la famine; Metz, entre autres, passait alternativement par d'effroyables crises.

Tous les points de notre territoire n'étaient pas exposés aux mêmes calamités. Quelques-uns de nos marchés présentaient même, grâce à leur étendue, grâce à la facilité des communications qui les mettaient en rapport avec d'autres marchés plus ou moins lointains, une remarquable fixité des prix; mieux approvisionnés dans la disette, moins encombrés dans la pléthore, on y voyait le prix monter beaucoup moins haut dans un cas, descendre beaucoup moins bas dans l'autre. Le marché de la Provence, qui communique avec les échelles du Levant par le port de Marseille, avait surtout ce caractère. En 1822, quand le blé valait de 8 à 12 francs l'hectolitre sur un grand nombre de nos marchés de l'intérieur, il valait de 21 à 22 francs à Toulon, Marseille, Nîmes et Avignon. En 1835, le prix descendit encore au-dessous de 10 francs dans la Meuse, tandis qu'il se maintint entre 19 et 20 francs en Provence. Dans les années de cherté de 1847, de 1855, de 1861 et de 1868, les prix de la Provence furent aussi les moins élevés de notre territoire. En 1847, les prix n'y

montèrent qu'à 30 ou 32 francs, tandis qu'ils s'élevèrent presque partout au-dessus de 40 francs, pour atteindre jusqu'à 50 francs en Alsace. Les marchés du littoral de la Manche et de l'Océan, qui sont en communication facile avec les marchés extérieurs, présentaient le même caractère d'uniformité et de stabilité des prix. La Normandie et la Bretagne, si bien placées pour écouler leurs excédans de récoltes en Angleterre, avaient aussi les prix les moins variables. La Gascogne était dans le même cas, grâce au port de Bordeaux. Tous les autres marchés de l'intérieur subissaient les fluctuations de la production locale. Ceux qui, sillonnés de routes, s'alimentaient dans un rayon étendu, comme le marché de Paris, avaient moins à redouter ces excès. Ceux qui étaient isolés étaient aussi les plus dégarnis en temps de disette, et les plus encombrés quand l'abondance était venue.

Le progrès des communications d'abord, la suppression de l'échelle mobile ensuite, ont eu pour résultat de fondre tous ces marchés distincts en un seul marché général, que le développement du commerce maritime a rattaché étroitement aux principaux marchés des deux mondes. A mesure que les routes de terre, les canaux et les voies ferrées reliaient l'un à l'autre chacun de nos petits marchés, on voyait les prix se niveler peu à peu en devenant plus uniformes dans l'espace et plus stables dans le temps. Sur le marché où les prix étaient plus faibles, la hausse se produisait; sur les marchés où les prix étaient élevés, la baisse était produite ou la hausse enrayée. Quand venait l'abondance sur un point, le marché n'était plus écrasé, parce que la denrée se portait facilement sur les marchés voisins; le déficit qui entraînait la hausse provoquait l'appel de la denrée, assurait l'approvisionnement et abrégeait la crise. Rien n'est plus curieux que de suivre la marche des prix extrêmes de disette et d'abondance sur chacun de ces marchés. En Lorraine par exemple, les prix extrêmes des années d'abondance n'ont cessé de s'élever : ceux des années de disette n'ont cessé de décroître. En 1865, année de pléthore, le prix de l'hectolitre de blé n'y est pas descendu au-dessous de 15 à 16 francs. En 1861, année de disette, le prix le plus élevé n'y a pas dépassé 28 francs.

L'expérience des dernières années démontre qu'il n'y a plus aujourd'hui qu'un écart maximum de 3 à 4 francs par hectolitre entre les divers points de notre territoire. Dans les années d'abondance, la Provence, la Bretagne, la Normandie, Paris et le nord ont encore les plus hauts prix; mais ce n'est plus la Lorraine qui a les plus faibles, ce sont les départemens du centre (Vienne, Haute-Vienne, Nièvre, Allier, Indre, Cher), moins bien dotés de voies de communication, plus isolés par conséquent que ne l'est aujourd'hui la Lorraine. Les prix de Marseille n'ont pas subi de modification sensible.

A Paris, les *maximum* de disette sont descendus de 50 fr. 44 cent. en 1817, de 42 francs en 1847, à 39 fr. 62 cent. en 1855, à 33 fr. en 1861 et à 32 fr. en 1868. Les *minimum* des années d'abondance y ont monté de 13 fr. 37 cent. en 1822 à 16 fr. 34 cent. en 1865. En même temps que s'atténuaient les variations de prix dans l'espace par la fusion de nos petits marchés en un seul, les variations dans le temps s'affaiblissaient aussi par la fusion de notre marché général avec celui des principaux marchés du monde et surtout de l'Occident.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les avantages qui résultent, pour la consommation, de l'uniformité et de la stabilité des prix. Avec des prix incertains et sujets à de grandes oscillations, la prévoyance humaine est constamment en défaut. Le chef de famille qui n'a que des ressources limitées, l'ouvrier qui vit de son travail de chaque jour, sont exposés à être débordés quand la cherté du pain est venue. Il faut un grand fonds de sagesse pour se résoudre à épargner dans la saison d'abondance, afin de parer aux effets de la disette. L'expérience démontre que tous les hommes n'en sont point capables. Dans tous les cas, les brusques variations de prix, en dérangeant tous les calculs d'économie, ont pour effet de rendre l'exercice de cette vertu plus difficile. L'agriculture n'a pas moins à souffrir de ces variations. Même avec beaucoup de blé à vendre, le cultivateur fait peu d'argent quand les prix sont très faibles. Il en fait encore moins quand les prix sont très élevés, parce qu'il a alors peu de blé disponible. Il n'attend pas d'ailleurs que la crise soit arrivée à l'état aigu pour porter sa récolte au marché. C'est ainsi qu'avilissement et cherté sont des maux qui frappent l'humanité sans aucun profit pour l'agriculture. Les crises de subsistances sont aussi de véritables crises agricoles, dont l'intensité se mesure par l'amplitude et la rapidité des oscillations de prix.

Pour montrer combien les variations de la production et des prix exercent une influence fâcheuse sur la prospérité de la population agricole, il suffira de comparer la condition du simple cultivateur dans le nord et dans le midi de la France ou de l'Europe. Dans le nord, toute l'agriculture pivote autour du bétail. Les produits animalisés entrant là en plus forte proportion dans l'alimentation de l'homme, le lait, le beurre, le fromage, la viande et les graisses y ont un cours plus élevé, un débit plus facile. Or c'est le propre des systèmes de culture qui font à la production animale une large place d'offrir la plus grande régularité dans la production et dans les prix. Un peu plus ou un peu moins d'humidité influe certainement sur l'abondance et la qualité des fourrages; mais il n'y a jamais là que des variations de production sans importance et des oscillations de prix sans grands écarts. Les cultures de céréales qui sont l'accom-

pagnement ordinaire du bétail sont elles-mêmes moins sujettes aux intempéries des saisons, parce que le sol y est plus riche et mieux engraissé. Dans un pareil milieu, la classe des cultivateurs a singulièrement grandi et prospéré. Grâce à la fixité de la production, ils ont amassé des capitaux à l'aide desquels ils ont élevé leur système de culture et se sont eux-mêmes élevés : même quand ils n'ont pas encore acquis tout le sol qu'ils cultivent, leur situation de cultivateurs ne laisse pas que d'être enviable sous bien des rapports. Ils sont souvent les égaux de leurs propriétaires, et pour peu qu'aux vertus habituelles du cultivateur, l'activité, l'ordre et la frugalité, ils joignent une certaine étendue d'esprit et de l'habileté en affaires, ils ne tardent pas d'acquérir une influence considérable. Il y a en Angleterre, en Hollande et dans le nord de la France de simples fermiers qui, par l'influence qu'ils exercent et par la considération qui les entoure, sont de véritables personnages.

Rien de pareil ne s'observe dans le midi. Là, c'est exclusivement le propriétaire qui est riche, influent, instruit, habile; le cultivateur n'est pas encore arrivé à l'indépendance. Le propriétaire dirige habituellement l'exploitation de son domaine, et il est astreint à la résidence; mais toutes les fois que la culture est dans d'autres mains que la propriété, ce n'est plus le fermage qui s'observe, c'est le colonage partiaire; au lieu d'un chef d'industrie à la fois instruit et riche, on ne trouve qu'un métayer, que son défaut de fortune et d'instruction relègue à une énorme distance du propriétaire. Au pied des Pyrénées ou sur les bords de la Méditerranée, en Espagne, en Toscane et en Lombardie, c'est là un fait général.

Ce n'est pas à des différences dans la fertilité du sol ou dans la richesse des cultures qu'il faut attribuer une pareille différence de situation. Le sol est parfois d'une fertilité prodigieuse dans le midi, et certaines cultures, telles que la vigne, y sont pour le moins aussi productives que les plus riches cultures dans le nord. On se tromperait encore, comme l'a fait Sismondi, si l'on invoquait la tradition romaine, restée plus vivace dans le midi que dans le nord de la France. Les traditions historiques ne jouent qu'un bien petit rôle dans le développement des sociétés; les hommes obéissent toujours à la loi de leurs intérêts. C'est le caractère aléatoire de la production agricole dans le midi qui nous donne la véritable explication du fait. La vigne, le mûrier, l'olivier, sont des cultures très riches quand on prend la moyenne des produits annuels; mais ces moyennes résultent de chiffres extrêmes qui présentent les plus grands écarts. Produits et prix, tout varie dans des proportions énormes. La gelée et la maladie peuvent emporter les plantations, et la production s'arrête alors pendant des années entières. Pendant quinze ans la maladie du ver à soie a presque anéanti le revenu du mûrier. On

cite des années où tous les oliviers de la Provence ont gelé. La vigne gèle aussi quelquefois; elle a même des ennemis bien autrement redoutables que la gelée dans l'oïdium et le phylloxera. Avec de pareils risques, il ne faut point songer à devenir fermier, c'est-à-dire entrepreneur de culture. Pour garantir au propriétaire le paiement régulier de la rente pendant toute la durée d'un bail, il faudrait plus de capitaux que pour acheter le sol. Quand un cultivateur, surmontant les difficultés inhérentes à ce milieu, a réuni quelques épargnes, il achète un peu de terre et ne songe point à les risquer dans une entreprise de culture; s'il court les chances de mauvaises récoltes, il recueillera du moins le bénéfice des bonnes. Voilà la raison de la distance énorme qui s'observe entre le propriétaire et le cultivateur dans le midi. Les Romains n'y sont pour rien, car ils n'ont fait que subir, comme nous, l'action du milieu. Ce qui le prouve avec évidence, c'est que même dans le midi, où le colonage partiaire est la règle générale, le fermage s'y rencontre néanmoins, toutes les fois qu'une production animale un peu étendue donne de la sécurité au cultivateur et au propriétaire. C'est ainsi qu'on trouve de riches fermiers en Languedoc et dans les plaines arrosées de la Provence ou de la Basse-Lombardie.

IV.

C'est le commerce qui, en achetant le blé dans les lieux où il abonde pour le transporter et le revendre dans les lieux où il fait défaut, abrége la durée des crises de subsistances, en atténue les effets, contient les prix et proportionne partout avec une précision rigoureuse les approvisionnemens aux besoins de la consommation. Acheter au meilleur marché et revendre le plus cher possible, c'est tout le secret du commerce. Or il se trouve que c'est là une mission sociale de grande importance et qu'on pourrait qualifier justement d'ordre providentiel, puisque les opérations du commerce, dont l'intérêt personnel des commerçans est le puissant mobile, tournent en dernière analyse au bien général, et ne servent pas moins les intérêts de la consommation que ceux de l'agriculture.

En achetant dans le pays où la denrée abonde, le commerçant y fait monter les prix. En revendant ensuite sur un marché où la denrée est rare, et où les prix sont nécessairement élevés, il fait la baisse. Chacune de ces deux opérations est utile : l'achat en désencombrant un marché trop plein et en relevant des prix trop faibles, — la revente, en approvisionnant un marché trop dégarni et en abaissant des prix trop forts. Les prix extrêmes de l'abondance et de la disette se sont ainsi rapprochés, et la provision disponible de subsistances s'est mieux répartie. Entre deux marchés

voisins qui sont en communication facile, l'équilibre d'approvisionnement et de prix s'établira de plus en plus, parce que la moindre différence d'approvisionnement déterminera une différence de prix, et que la moindre différence de prix aura pour conséquence nécessaire de corriger l'inégalité d'approvisionnement, le commerce allant toujours acheter dans les pays les mieux pourvus, parce que les prix y sont plus faibles, pour revendre dans les pays moins bien approvisionnés, parce que les prix y sont plus élevés. Quand des obstacles naturels s'interposent entre deux marchés, quand les transports de l'un à l'autre y sont difficiles et onéreux, il y aura nécessairement une différence dans l'approvisionnement et dans les prix des deux marchés respectifs, car la condition nécessaire pour que le commerce agisse, c'est que l'écart soit assez grand pour offrir la perspective d'un profit; mais cette différence se réduira aux dernières limites par l'action de la concurrence, si le commerce n'est pas entravé dans ses opérations.

Pour produire tous ses effets ou plutôt tous ses bienfaits, il n'est pas nécessaire que le commerce ait pris livraison du blé acheté, et qu'il l'ait transporté et revendu sur le lieu de consommation : il suffit qu'achat et vente aient été effectués ou soient même simplement possibles avant toute opération de livraison et de transport. Quand un commerçant spécule sur les grains ou sur les farines à terme, il produit identiquement les mêmes effets que s'il opérait au comptant ou sur livraison : en prenant livraison des grains, il équilibre les approvisionnemens et les prix dans l'espace; en opérant à terme, il corrige les inégalités d'approvisionnement et de prix dans le temps. Sous ce rapport, le spéculateur remplit un rôle analogue, on peut le dire, à celui que joue le volant en mécanique : il régularise les approvisionnemens et les prix sur un marché en empêchant l'encombrement dans une saison et le vide dans une autre. Les marchands qui emmagasinent le blé dans les périodes d'abondance et de bas prix pour l'offrir à la consommation dans les époques de disette et de cherté sont dans le même cas et produisent le même effet : ils reportent le trop-plein d'une époque à une autre, pour en combler le déficit. Les marchands de blé, les spéculateurs sur le blé, ceux qu'on appelait autrefois *accaparcurs*, sont des hommes utiles, peut-être faudrait-il dire les plus utiles des commerçans. C'est à leur intervention que nous devons d'être aujourd'hui débarrassés de toute inquiétude légitime sur nos approvisionnemens, et même de toute appréhension raisonnable sur l'intensité et la durée des crises de subsistances.

Le commerce ne se borne pas à opérer sur notre marché intérieur, il agit aussi sur tous les marchés de l'extérieur, achetant ici, vendant là, suivant les approvisionnemens et les prix. J'ai déjà

signalé le double courant qui s'est établi du dehors à l'intérieur par Marseille, et du dedans à l'extérieur par les ports de la Manche et de l'Océan. Sur nos frontières de terre, des courans analogues se manifestent tantôt à l'entrée, tantôt à la sortie, avec une intensité subordonnée aux conditions de notre marché intérieur. Quand nos prix sont faibles par l'effet de l'abondance, c'est l'exportation qui prédomine. Quand nos prix s'élèvent par l'effet de la disette, c'est l'entrée qui l'emporte jusqu'à ce que les approvisionnemens se soient équilibrés sur tous les points du marché occidental. Il en doit être naturellement ainsi, puisque par le fait même des opérations commerciales la denrée disponible tend toujours vers les lieux où les prix sont le plus élevés jusqu'à rétablissement du niveau.

Ce qui fait que l'importation et l'exportation se produisent toujours simultanément en France, c'est notre position intermédiaire entre les divers marchés qui exportent habituellement des céréales et ceux qui en importent. L'Angleterre a un déficit régulier qu'on n'estime pas, année moyenne, au-dessous de 25 millions d'hectolitres. La Belgique et la Suisse, pays importateurs, touchent directement à notre territoire. Les pays exportateurs de céréales sont ou les contrées échelonnées le long de la Méditerranée et de la Mer-Noire, et dont les produits passent devant Marseille avant d'arriver aux marchés d'importation, ou les États-Unis d'Amérique dont les cargaisons peuvent arriver à Bordeaux, à Nantes et même au Havre aussi facilement qu'à Liverpool. Il en résulte que notre territoire est admirablement placé pour servir d'entrepôt aux grains qui alimentent le commerce extérieur de tous les peuples. Cette situation d'entrepôt général serait la meilleure pour assurer notre approvisionnement régulier et pour niveler nos prix en les rendant de plus en plus uniformes dans l'espace, de plus en plus stables dans le temps. Pour que le blé continue d'entrer à Marseille, il est nécessaire que les prix y restent, ce qu'ils ont toujours été, les plus élevés de France. S'il n'en était ainsi, le blé de la Hongrie ou des provinces danubiennes passerait devant le port de Marseille au lieu de s'y arrêter, et poursuivrait sa route jusqu'au marché anglais. La baisse excessive n'est donc pas à craindre à Marseille par le fait d'importations exagérées : les prix faibles repoussent l'importation. D'un autre côté, les prix du littoral de la Manche et de l'Océan s'équilibrent avec ceux de l'Angleterre, et se rapprochent ainsi constamment des cours de Marseille sans pouvoir en aucun temps les dépasser de beaucoup, car l'exportation sur nos côtes cesse aussitôt que les prix sont élevés. La hausse exagérée par le fait de l'exportation n'est donc pas non plus à redouter du côté de l'ouest. Bordeaux, Nantes, Marseille et Le Havre verraient ainsi se niveler leurs prix, et de proche en proche, si rien ne venait contrarier les opérations

du commerce, si l'entrée restait aussi facile et aussi libre que la sortie sur tous ces points, nos marchés intérieurs du centre, qui souffrent encore des variations de prix qu'entraînent les alternatives de l'abondance et de la disette, verraient leur position devenir meilleure en se fondant de plus en plus dans le marché national ou plutôt dans le grand marché du monde. Notre approvisionnement serait ainsi assuré malgré toutes les disettes, et nous éviterions du même coup la pléthore qui ruine l'agriculture sans profit pour la consommation, et la cherté qui pèse si durement sur la consommation sans enrichir l'agriculture. Le moindre progrès qui s'opère dans ce sens est une garantie nouvelle contre le retour des crises.

Pour que le commerce ait pu produire ces merveilles, niveler ainsi nos prix, assurer avec régularité notre approvisionnement dans les années de disette et supprimer peu à peu jusqu'aux crises de pléthore, il a fallu que les obstacles naturels de la distance et de la différence d'altitude fussent graduellement affaiblis par des voies perfectionnées de communication. En venant compléter notre réseau de rivières navigables, de canaux et de routes de terre, les chemins de fer nous ont rendu d'immenses services. Il a fallu aussi débarrasser le commerce d'entraves en remplaçant l'ancien système de l'échelle mobile par un régime plus libéral.

Tout a été dit depuis longtemps sur l'échelle mobile, notamment par MM. Léonce de Lavergne et Michel Chevalier, dont le talent et l'autorité ont préparé ici la suppression de ce système (1). C'est un sujet que je ne veux pas reprendre en détail; je me bornerai à un seul point qui donnera l'explication de quelques faits contemporains. Quand ce système a été établi, il n'avait pas, à beaucoup près, les inconvéniens qui se sont révélés plus tard. C'était une conception fausse, mais assez inoffensive pour le temps où elle a pris naissance. Notre commerce extérieur de céréales n'avait alors qu'une importance minime, et il y avait entre Marseille, où l'importation avait lieu, et les ports du littoral de la Manche, où se faisait l'exportation, une différence de prix assez considérable pour que le mécanisme compliqué de la loi n'empêchât pas absolument, tout en ayant l'air de fonctionner d'une façon utile, de faire entrer un peu de blé d'un côté, d'en faire sortir un peu de l'autre. On avait longtemps combiné, on avait remanié à plus d'une reprise l'échelle des tarifs, le nombre et la circonscription des zones, le choix des marchés régulateurs, et l'on s'était complu dans l'idée que la prospérité de l'agriculture était désormais liée au sort de cette œuvre ingénieuse, qui devait être son pal-

(1) Voyez l'article de M. de Lavergne sur *la Liberté commerciale,* dans la *Revue* du 1er mai 1856, et dans la *Revue* du 1er mai 1859 l'étude de M. Michel Chevalier sur *l'Échelle mobile et le commerce des céréales.*

ladium. En réalité, si elle ne faisait aucun bien à l'agriculture, elle ne lui faisait pas non plus grand mal. Notre territoire était trop fractionné en petits marchés, isolés et indépendans, pour qu'une faible importation ou exportation sur l'un de ces marchés pût avoir le moindre effet sur les prix des autres. Quand notre commerce extérieur dut s'étendre pour combler les déficits croissans de nos récoltes, on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était mal préparé pour ce rôle, qu'il était gêné dans ses allures par les minutieuses combinaisons de l'échelle mobile. N'ayant jamais qu'une idée assez imparfaite de nos besoins et ne pouvant d'ailleurs établir aucun calcul un peu précis sur les bases fragiles du tarif, il n'opérait que tardivement et mal. Certains de nos marchés étaient déjà épuisés quand le blé étranger commençait à y apparaître. Tout cela, joint aux difficultés, aux lenteurs et aux frais des transports à l'intérieur, n'apportait qu'un remède insignifiant à un mal très grave, et laissait la moindre disette se changer en famine dans les lieux les plus mal pourvus. A la suite de la désastreuse récolte de 1816, la famine avait véritablement régné près d'une année entière : jusqu'en juin 1817, les prix n'avaient cessé de monter.

Quand le déficit de la récolte de 1846 fut connu, le gouvernement suspendit l'échelle mobile afin de faciliter l'action du commerce et d'assurer notre approvisionnement; mais cette suspension fut trop tardive et trop limitée dans sa durée : l'approvisionnement se fit encore dans de mauvaises conditions. Cependant la période aiguë de la crise, au lieu de se prolonger jusqu'au mois de juin, comme en 1817, s'arrêta en avril et mai de l'année 1847. Les arrivages étrangers commencèrent à faire baisser les prix à partir de cette date. En septembre 1853, à la suite d'une mauvaise récolte, qui fut suivie de plusieurs autres, l'échelle mobile fut suspendue de nouveau sans interruption jusqu'en 1859. Le commerce eut alors à faire face à des besoins nombreux : il étendit ses opérations, assura sa marche et obtint de bien meilleurs résultats. A la suite de la récolte qui avait provoqué la suspension de l'échelle mobile, une crise des subsistances s'était déclarée, mais elle était enrayée dès le mois de janvier 1854, sans que le prix moyen mensuel, qui avait été de 45 francs en 1817 et de 38 francs en 1847, dans la période aiguë de ces deux crises, atteignît tout à fait 32 francs. La récolte de 1854 fit baisser les prix jusqu'à 26 francs dès le mois de septembre, et ils se maintinrent à ce niveau jusqu'à la récolte de 1855, qui laissa un nouveau déficit et détermina une nouvelle crise. Cette crise n'augmenta d'intensité que jusqu'au mois de novembre, où le prix moyen fut de 33 francs l'hectolitre. Les arrivages du commerce firent la baisse à partir de la fin de décembre.

Le rétablissement de l'échelle mobile ne fut que momentané. La

loi du 15 juin 1861 la supprima définitivement. L'année même de cette suppression, la récolte fut très mauvaise : une importation de 18 millions d'hectolitres dut combler le déficit; mais le commerce était désormais à la hauteur de sa tâche : il avait grandi, et la loi venait de lui rendre la complète liberté de ses allures. A peine constatée, la nouvelle crise fut conjurée : le prix moyen mensuel le plus élevé se rapporte au mois de septembre et ne dépasse pas 27 francs; les prix moyens des mois suivans s'abaissent successivement jusqu'à 23 francs. C'est bien évidemment le commerce qui, par la précision et la rapidité de ses opérations, avait étouffé la crise en 1861, car, sur les 18 millions d'hectolitres nécessaires pour assurer notre approvisionnement, 14 millions étaient entrés avant le 1er janvier 1862. Aux époques antérieures de disette, les importations, quoique beaucoup moindres, avaient été beaucoup plus tardives; parfois même elles s'étaient prolongées bien au-delà des crises, encombrant ainsi le marché quand il n'était plus nécessaire, après l'avoir laissé dégarni en temps de disette. Dans les années d'abondance, les services rendus par le commerce étaient moins apparens, mais non moins réels. L'exportation empêchait alors les prix de s'avilir. Après la récolte de 1821, le prix moyen mensuel le plus faible est de 14 fr. 69 cent., et c'est en mars 1822 qu'on l'observe. A la suite de la récolte de 1858, le prix moyen le plus faible ne descend pas au-dessous de 15 fr. 60 cent.; c'est le prix moyen de janvier 1859. Enfin en 1865 la période la plus aiguë de la crise de pléthore qui a gardé le nom de *crise agricole* est le mois d'octobre, et le prix moyen de ce mois est de 16 fr. 26 cent.

Devant de pareils résultats, il ne semblait plus possible de maintenir un régime qui, loin de favoriser les opérations du commerce, n'était pour lui qu'un obstacle et pouvait même devenir un danger. L'expérience avait prononcé en démontrant que la meilleure manière d'assurer en temps utile notre approvisionnement dans les années de disette et de combattre l'avilissement des prix dans les années d'abondance était de laisser au commerce l'entière liberté d'acheter et de vendre, d'importer et d'exporter. Avec plus de réflexion, on aurait vu qu'il n'est pas nécessaire de poursuivre dans une organisation artificielle la recherche d'un prix stable, que c'est là toujours et partout le but du commerce, et qu'il l'atteint sûrement, puisqu'il ne saurait jamais avoir d'autres effets.

Dans la vie des peuples, il vient un moment où l'extension des relations commerciales est une nécessité qui s'impose; ils abaissent alors peu à peu tous les obstacles opposés par la nature ou par la politique aux libres communications des hommes. Quand les chemins de fer sont jugés utiles et même nécessaires, les restrictions commerciales doivent s'effacer, parce que les inconvéniens en de-

viennent chaque jour plus intolérables. Comme l'oiseau qui sort de l'œuf en brisant sa coquille, les sociétés brisent aussi les entraves qui s'opposent à leur développement.

L'union de notre marché national avec le marché général de l'Occident a produit des effets encore bien plus salutaires dans la douloureuse période que nous avons traversée depuis 1870. Jamais l'intervention du commerce n'avait été plus nécessaire, jamais ses bienfaits n'ont été plus apparens. De nos quatre dernières récoltes, l'une (1870) a été médiocre, la seconde très mauvaise, la troisième exceptionnellement abondante, et enfin la dernière nous laissera certainement, selon toutes les prévisions, un déficit considérable. Ces soubresauts dans la production de notre principale denrée alimentaire ont coïncidé avec des désastres dont l'histoire d'aucun autre peuple n'offre l'exemple: guerre déplorable avec la Prusse, occupation de notre territoire par l'ennemi, guerre civile, incendies de la commune, rançon de 5 milliards, difficultés politiques inextricables. Il faut bien reconnaître que l'épreuve aura été décisive, et que, si le commerce n'a pas failli à sa tâche d'assurer notre approvisionnement au milieu de ces calamités, c'est que nous sommes désormais à l'abri de toute crise aiguë en matière de subsistances. Il suffit de rappeler de quelle manière les faits se sont passés.

Quand la funeste déclaration de guerre à la Prusse vint nous surprendre en juillet 1870, le prix du blé était à 23 francs l'hectolitre. La médiocrité de la récolte sur pied pesait évidemment sur les cours, puisque le prix n'avait été que de 20 francs au mois de mai précédent. On prévoyait un déficit, et le commerce, en faisant ses achats d'avance, faisait monter le prix, ce qui accélérait l'importation à Marseille et modérait l'exportation sur le littoral. Malgré le désarroi général, le commerce pourvut à tout, non-seulement au déficit de la récolte, mais encore aux gaspillages de la défense nationale et aux réquisitions de l'ennemi. Les prix suivirent une marche régulière, sans saccades, et n'atteignirent 28 francs qu'en mai 1871, en pleine insurrection de la commune, et alors qu'il était déjà évident que la récolte sur pied, détruite en partie par les gelées sans neige de l'hiver précédent, serait fort mauvaise. Les prévisions sur ce point furent justifiées, et la récolte de 1871 nous laissa un déficit énorme. Fort heureusement les marchés d'exportation qui alimentent l'Occident étaient pourvus, notamment la Hongrie et l'Amérique, et l'Angleterre, ce grand importateur dont les prix règlent les nôtres, n'avait qu'à faire face à son déficit normal. La denrée n'était donc pas absolument rare sur le marché général, et les prix n'avaient rien d'excessif. On vit alors, sous l'influence des opérations du commerce, se renouveler le phénomène si curieux de l'abaissement régulier du prix en temps de disette, qui s'était déjà

accusé avec tant de précision en 1861. Le déficit de 1871, qui nous eût donné des prix de famine quinze ou vingt années auparavant, fut comblé, et les prix, au lieu de monter, descendirent. De mai à août 1871, le prix avait passé de 28 à 25 francs. En septembre, il y eut une légère reprise, et le prix de 26 francs l'hectolitre fut atteint de nouveau. A partir du mois de novembre, une baisse régulière se déclare; nous trouvons le prix moyen de 25 francs en janvier 1872, celui de 24 francs en juin, de 23 francs en juillet. En août, et sous l'influence d'une récolte exceptionnellement riche, le prix moyen du blé tombe à 20 francs l'hectolitre.

La récolte de 1872 est en effet la plus abondante que nous ayons jamais eue en France malgré le démembrement de notre territoire. On ne l'estime pas à moins de 120 millions d'hectolitres, ce qui, après prélèvement de 14 millions d'hectolitres pour les semences, laissait 106 millions d'hectolitres disponibles pour notre consommation intérieure et notre commerce d'exportation. Le marché général était alors peu encombré, et l'Angleterre avait besoin d'un supplément à ses importations habituelles : les prix du marché général étaient donc élevés. Pour en bénéficier, le commerce, au lieu d'importer des grains, en exporta; mais ces exportations ne pouvaient que relever les cours sur notre marché intérieur, et l'élévation de nos prix devait, à son tour, modérer l'exportation. Au total, il n'est guère sorti que de 6 à 7 millions d'hectolitres de la récolte exceptionnelle de 1872. On avait vu le blé baisser dans la disette; on allait le voir monter peu à peu dans l'abondance. De 20 francs l'hectolitre en août 1872, le blé était arrivé successivement et régulièrement à 27 francs en août 1873. Le prix de 22 francs avait été atteint en février, celui de 24 francs en juin.

Bien des esprits ont été déroutés par cette baisse de prix coïncidant avec un déficit énorme, qui a été suivie d'une hausse régulière au sein de l'abondance. On en a vainement cherché l'explication dans de fausses estimations des deux récoltes; c'est dans l'effet d'opérations commerciales étendues qu'il faut la chercher uniquement. Dès que le déficit est soupçonné, le commerce se met en quête d'approvisionner le marché, et ses arrivages ramènent les prix au niveau du marché général. Quand l'abondance est venue, le commerce agit inversement, et ses exportations relèvent les prix jusqu'à équilibre avec ceux de l'extérieur. Baisse en déficit, hausse en abondance, s'opèrent régulièrement, sans secousse brusque et sans perturbation excessive dans les habitudes de la consommation ou dans les intérêts de l'agriculture. Ainsi se limitent de plus en plus, en se rapprochant du prix général du marché, qui, toujours élevé, va s'élevant encore d'une façon insensible, les hausses et les baisses de notre marché intérieur. Ces prix moyens réguliers et éle-

vés que l'on cherchait vainement à obtenir par une législation minutieuse et routinière, c'est le perfectionnement des voies de communication et l'extension des opérations de commerce qui nous en ont enfin dotés : les voies de communication en unifiant notre marché intérieur, et les opérations de commerce en le reliant de plus en plus au marché général des subsistances. C'est ainsi que nous aurons conjuré deux des plus grands maux qui puissent nous atteindre : des prix avilis dans l'abondance, la cherté excessive dans le déficit.

Tous les faits qui sont survenus depuis quelques mois ne font qu'ajouter encore à cette démonstration. Ce qui avait empêché l'exportation de prendre une allure plus rapide à la suite de la récolte de 1872 en faisant monter le prix, seul moyen de modérer l'exportation, c'est la mauvaise apparence de la récolte suivante. Les pluies de l'hiver et du printemps avaient noyé le sol; le blé était atteint par la rouille dès le mois d'avril dernier. On prévoyait que la récolte serait sûrement mauvaise. Cette prévision s'est réalisée, malgré toutes les assertions contraires; mais il n'y a pas lieu d'en concevoir la moindre inquiétude. Les besoins de la consommation sont prévus, le commerce a pris ses mesures à temps. En se relevant successivement avant la récolte, les prix avaient modéré l'exportation et ranimé le courant de l'importation. En septembre, une hausse de 1 franc environ par hectolitre a eu lieu sur le prix moyen du mois précédent. Le blé a légèrement dépassé 28 francs l'hectolitre; il est redescendu à 27 francs à la fin d'octobre pour se rapprocher de nouveau de 28 fr. au commencement de décembre; mais tout porte à croire que la baisse est proche et qu'elle fera des progrès rapides, lorsque les apparences de la récolte prochaine, dans les divers pays d'importation et d'exportation, auront permis d'établir avec certitude les conditions de l'approvisionnement général.

On pourra trouver ces prévisions trop optimistes : elles sont cependant justifiées par les faits constatés antérieurement. Depuis la suppression de l'échelle mobile, on peut observer que nos prix les plus élevés des années de déficit ont lieu au mois de septembre. Il en a été ainsi en 1861 et en 1871. La baisse actuelle est un indice qu'il en sera de même à la suite de la récolte de 1873. L'approvisionnement est sinon fait, du moins assuré. L'état de nos ensemencemens au printemps prochain pourra seul, nous le croyons, arrêter la baisse des prix. Si la récolte future présentait alors de mauvaises apparences, les prix, au lieu de continuer à descendre, se relèveraient, et le terrain gagné pourrait être perdu de nouveau; mais cette hausse ne cesserait pas un instant d'être régulière, et nous ne pensons pas, dans tous les cas possibles, qu'elle pût jamais nous ramener des prix au-dessus de 30 francs l'hectolitre, comme nous l'avons vu si fréquemment dans le passé et jusqu'en 1868. A ce taux d'é-

normes quantités de céréales peuvent être versées sur le continent. Les États-Unis ont des réserves immenses. La grande difficulté, c'est le transport de l'intérieur à New-York. Quand le prix du blé est au-dessous de 25 francs sur les places de l'Occident, l'exportation de l'Amérique ne cesse pas entièrement, mais elle ne se fait qu'en proportion restreinte. A chaque franc de hausse au-dessus de ce chiffre correspond une nouvelle couche de blé, qui, pouvant supporter les frais de transport à grande distance, vient combler les vides du marché occidental. A 30 francs, le monde entier, pour ainsi dire, nous enverrait ses réserves et comblerait tous nos déficits, si grands qu'ils fussent (1).

Il ne faut pas perdre de vue qu'avec un commerce de farine et de blé tel que celui qui se fait en France, les réserves du commerce et de l'agriculture sont considérables. La meilleure preuve qu'on puisse invoquer à cet égard, c'est la faiblesse de nos exportations à la suite de la récolte si abondante de 1872. En admettant que, par la réduction de notre population à 36 millions d'habitans, notre consommation intérieure a été ramenée à 90 millions d'hectolitres, la récolte précédente nous aurait laissé un excédant de 10 millions d'hectolitres, c'est-à-dire de quoi nous alimenter pendant près de six semaines. Fallût-il en importer deux fois autant pour nous tirer d'embarras, le commerce serait assurément en mesure de le faire.

Enfin il faut tenir compte d'une certaine élasticité qui s'observe dans la consommation du blé. Toutes les classes de la population font des économies forcées de pain quand le prix s'en élève, mais surtout cette admirable population rurale, qui a toutes les vertus et souvent, hélas! toutes les misères de ce monde, qui est à la fois si laborieuse et si frugale. Pour prospérer et se mettre en état de pourvoir aux besoins croissans de la consommation, il faut que l'agriculture fasse des épargnes et qu'elle produise plus qu'elle ne consomme. Quand le blé enchérit, le cultivateur, sa famille et ses aides en consomment moins pour en porter davantage au marché. Le seigle et l'orge entrent alors en plus grande porportion dans l'alimentation de la population agricole : l'habitant du midi, qui consacrait beaucoup de maïs à l'engraissement de son bétail, le réserve plus exclusivement à sa nourriture; le Breton vit plus spécialement de galettes de sarrasin, et le Limousin de châtaignes. La pomme de terre, ce pain du pauvre, joue aussi, en temps de cherté, un plus grand rôle dans l'alimentation du campagnard. Ce changement de régime n'est pas sans inconvénient. Avec une nourriture moins substantielle, l'ouvrier de l'agriculture ne peut produire la même somme

(1) Le prix de l'hectolitre de blé est depuis trois mois, sans variation, de 21 à 22 fr. à New-York. C'est le meilleur indice que les exportations des États-Unis suffisent à combler les déficits prévus chez les peuples importateurs de la région occidentale.

de forces qu'en altérant plus ou moins sa santé; mais la nécessité le condamne à réserver ce pain blanc qu'il produit aux consommateurs plus fortunés qui habitent la ville, et il s'y résout.

Un prix moyen de 28 francs l'hectolitre, avec des écarts de 2 fr. au-dessus dans le nord-est et de 2 francs au-dessous en Provence, il n'y avait là rien qui dût nous alarmer à la fin du mois d'août dernier. Pour ne rappeler ici que des faits de date récente, ces prix avaient été notablement dépassés en 1853, en 1855, en 1856 et en 1868. Cependant l'on s'est ému et l'on a fait appel à l'intervention du gouvernement pour combattre la cherté non-seulement par les moyens dont il dispose, mais encore en lui suggérant les projets les plus chimériques, les mesures les plus insensées. C'est là malheureusement chez nous une tradition déjà ancienne. On nous a reproché, à juste titre, d'ignorer la géographie; on aurait pu, avec bien plus de raison, nous faire le reproche d'ignorer les plus simples élémens de l'économie politique. L'intervention du gouvernement, toutes les fois qu'elle n'a pas eu pour unique but d'assurer la liberté et la sécurité du commerce, a toujours été détestable; loin de remédier aux crises, elle n'a fait que les précipiter et les rendre plus funestes. Notre histoire est pleine de ces exemples. Sur la simple annonce faite par Necker que le gouvernement avait opéré des achats à l'étranger pour combler un déficit qui n'existait pas en réalité, une famine véritable se déclara. Aux portes mêmes de Paris, dans un pays riche en céréales, à Coulommiers et à Nangis, le prix du blé monta de 5 à 6 francs par hectolitre dans l'intervalle de deux marchés. Les décrets de la convention sur le maximum, sur la création des greniers de réserve, etc., ne produisaient pas de meilleurs résultats. Le blé se cachait dans les campagnes, et la population parisienne avait beau pendre les boulangers aux lanternes après avoir défoncé et pillé leurs boutiques, cela ne faisait ni affluer le blé à Paris, ni baisser le prix du pain. Plus tard, en 1811, les recensemens et les réquisitions ordonnés par un comité de subsistances affamèrent la France entière. En 1817, les importations opérées pour le compte de l'état ne firent qu'exagérer la crise en semant la panique dans la population et en décourageant le commerce.

Les gouvernemens modernes ne font plus de réquisitions, d'importations et de greniers de réserve; mais, s'ils vont moins loin que leurs prédécesseurs, et si leurs mesures sont ainsi moins désastreuses, leur conduite en matière de subsistances n'est pas sensiblement plus correcte et plus logique : ils n'obéissent d'ordinaire qu'aux circonstances du moment, modifiant çà et là les pièces de notre régime commercial, sans se désintéresser absolument en cette matière. Quand la cherté arrive, à la suite du déficit, ils s'empressent de jeter à l'eau tout ce qui reste de l'ancienne réglementation

du commerce des céréales, dirigée surtout contre les importations : l'approvisionnement du marché est alors l'intérêt qui domine; il faut l'assurer, coûte que coûte. Sitôt que la crise est passée, on se retourne : ces importations, qui étaient naguère un bienfait, deviennent une menace, on craint qu'elles n'écrasent le marché. Après avoir pourvu aux nécessités de la consommation, il faut bien donner satisfaction aux intérêts de l'agriculture. En conséquence on relève contre l'importation, au moment même où la faiblesse de nos prix suffit à l'éloigner, des barrières qu'il faudra détruire plus tard, quand l'importation sera devenue à la fois possible par la hausse des prix et nécessaire par le déficit. En agissant ainsi, les gouvernemens contrarient évidemment tous les intérêts qu'ils veulent servir, car empêcher l'entrée, c'est empêcher aussi la sortie, c'est rendre notre stock moins considérable, notre approvisionnement moins régulier, nos prix moins uniformes et moins stables, et finalement notre agriculture moins prospère; mais ces inconvéniens sont peu apparens, on s'y risque par la crainte d'un mal chimérique.

C'est là notre histoire dans ces dernières années. La loi du 30 janvier 1872 sur la marine marchande contenait deux dispositions s'appliquant aux céréales : l'une établissant sur les marchandises étrangères transportées par navires étrangers une surtaxe de pavillon de 75 centimes par 100 kilogrammes pour les provenances d'Europe et du bassin de la Méditerranée, de 1 fr. 50 cent. pour les provenances des pays hors d'Europe, en-deçà du cap Horn et du cap de Bonne-Espérance, et enfin de 2 francs pour les importations tirées des pays au-delà des caps, — l'autre frappant toutes les denrées d'origine extra-européenne d'une surtaxe d'entrepôt de 3 francs par 100 kilogrammes à leur importation des entrepôts d'Europe. Le moindre inconvénient des mesures de ce genre, c'est de ne durer qu'un jour. On les établit en temps d'abondance parce qu'alors les inconvéniens en sont moins sensibles; mais la première cherté les emporte : l'expérience l'a dix fois démontré. Un décret du 29 août dernier a exempté les grains et les farines de ces surtaxes. Comme conséquence de cette exemption, un autre décret, en date du 18 octobre, a étendu à tous les bureaux de douane ouverts à l'importation des céréales la faculté de délivrer des acquits-à-caution d'admission temporaire, sous la condition expresse que la réexportation des farines ne pourra s'effectuer que par les bureaux de la douane faisant partie de la direction par laquelle l'importation aura été faite.

Ce sont là d'excellentes mesures, et si l'on y joint le décret de septembre dernier, qui approuve les modifications de tarif consenties par les compagnies de chemins de fer pour le transport des céréales à l'intérieur, on aura tout ce que le gouvernement pouvait raisonnablement faire pour atténuer les effets de la cherté. Il faut

seulement désirer que ces suppressions de surtaxes et ces facilités de transport survivent aux circonstances qui les ont fait naître.

On a cependant invoqué bien d'autres mesures contre la cherté actuelle. A l'époque de la révolution française, il était de mode parmi les députés de la nation de faire chaque jour une nouvelle motion sur les subsistances. A ce propos, le célèbre voyageur anglais A. Young conseillait à l'assemblée nationale de proclamer d'abord la liberté du commerce et de décréter ensuite « qu'on étouffe avec un encrier le premier représentant qui prononcera le mot de vivres. » Nos députés sont aujourd'hui moins ardens à conquérir une popularité de mauvais aloi en provoquant, sous le prétexte d'amener la baisse, des mesures qui ont infailliblement pour effet de faire la hausse; mais à leur défaut plusieurs de nos publicistes ne craignent pas de mettre en péril la liberté de la boulangerie, en demandant, au premier signe de cherté, le rétablissement de la taxe. Nous ne conseillerons pas de leur appliquer la peine dont il est question dans la boutade de l'écrivain anglais; mais nous croyons qu'il serait opportun de profiter de la première baisse de prix qui surviendra pour abolir définitivement la loi de 1791, et pour enlever enfin aux maires la faculté, dont quelques-uns usent encore, de taxer le pain. En achetant bon marché pour revendre plus cher, les boulangers sont à la fois dans leur droit et dans leur rôle : sans la perspective de profits légitimes, ils ne prendraient pas assurément la charge d'alimenter la consommation. C'est l'espérance du gain qui soutient et développe le commerce; c'est elle aussi qui assure l'approvisionnement, nivelle et modère les prix, en un mot fait les affaires de tout le monde au meilleur marché possible. Au lieu de raviver les préjugés du public et d'attiser de vieilles haines qui tiennent à l'ignorance autant qu'à la passion, il nous semble plus juste de rappeler que la carrière de la boulangerie est ouverte à toutes les ambitions, et que le seul moyen à la fois légitime et efficace de faire baisser les bénéfices de ces industriels, aussi honorables et aussi utiles que les marchands de blé, c'est de leur faire concurrence. L'idée des approvisionnemens par des greniers publics, par des magasins de l'état, est encore plus fausse que la taxe. Il y a des institutions de ce genre chez les peuples en enfance; mais on ne les observe que là. Dans les sociétés avancées, le commerce pourvoit aux besoins de la consommation d'une façon beaucoup plus sûre et moins coûteuse; il suffit de ne pas contrarier ses mouvemens. La liberté en matière économique n'est point seulement le plus commode des régimes, c'est aussi le meilleur : elle seule respecte tous les droits et sert tous les intérêts.

P.-C. Dubost.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

ET LE

BARON DE BUNSEN

IV.

L'AVÉNEMENT DU SECOND EMPIRE ET LA GUERRE DE CRIMÉE (1).

Aus dem Briefwechsel Friedrich Wilhelms IV mit Bunsen, von Leopold von Ranke, 1 vol. in-8°; Leipzig 1873.

Lorsque la convention d'Olmütz, au mois de novembre 1850, eut mis le comble aux humiliations que le prince Félix de Schwarzenberg infligeait depuis plus d'un an à la monarchie prussienne, M. de Bunsen fut violemment tenté de donner sa démission. Pouvait-il représenter plus longtemps auprès du gouvernement anglais la politique de M. de Manteuffel? Malgré ses dissentimens particuliers avec tel ou tel ministre du cabinet de Saint-James, il se sentait bien plus d'accord avec les vues libérales de l'Angleterre qu'avec les idées de réaction si en faveur à Berlin. Pour une conscience honnête, il y avait là bien des sujets de scrupule. L'ambassadeur de Frédéric-Guillaume IV à la cour de la reine Victoria était conduit à se faire cette question étrange : suis-je vraiment le représentant de la politique prussienne auprès de l'Angleterre? ne suis-je pas plutôt le représentant des idées anglaises auprès de la Prusse? La situation lui devenait de jour en jour plus équivoque et plus pénible.

M. de Bunsen n'ignorait pas d'ailleurs quel était à son égard le

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août, et du 15 novembre 187 .

mauvais vouloir du cabinet de Berlin. Sans souci de l'amitié que lui gardait Frédéric-Guillaume IV, les hommes du parti de la croix le considéraient comme un révolutionnaire. Les chefs de ce parti, M. de Gerlach, M. Stahl, M. de Rochow, pour ne citer que les plus célèbres, exprimaient ouvertement leur désir de voir les hautes fonctions diplomatiques confiées désormais à des partisans de la sainte-alliance. Il fallait dans ces postes si importans des hommes qui fussent d'accord avec les principes généraux de l'empereur Nicolas. On allait jusqu'à sommer le ministre des affaires étrangères de remplacer sans retard M. de Bunsen. Ces ardeurs du parti absolutiste ayant échoué contre la circonspection de M. de Manteuffel, on eut recours aux plus singuliers moyens. Le bruit courut un jour à Berlin (mars 1851) que le ministre de Prusse à Londres avait été insulté dans la rue par des réfugiés politiques pour avoir fêté à l'hôtel de l'ambassade l'anniversaire du 18 mars 1848. On sait que le 18 mars 1848, date odieuse aux amis de l'ordre parce qu'elle les reporte à une émeute qui avait failli renverser le trône, est en même temps une date maudite des révolutionnaires parce que l'insurrection qu'elle rappelle, victorieuse d'abord, avait fini par échouer. Entre ces points de vue si opposés, il y en a un autre qui tient le milieu : le soulèvement du 18 mars, aux yeux de certains libéraux, avait réussi dans la juste mesure, puisque, sans renverser le trône, il avait fait tomber un ministère absolutiste et obligé le roi à capituler. Le bruit répandu à Berlin était donc imaginé de la manière la plus perfide, car il autorisait cette double question : M. de Bunsen, en célébrant l'anniversaire du 18 mars, avait-il fêté la demi-victoire de l'émeute ou la défaite de l'insurrection révolutionnaire? On insinuait par là que c'était l'un et l'autre, et que, si les réfugiés avaient à se plaindre de M. de Bunsen, la cour de Berlin avait aussi les plus graves reproches à lui faire. En tout cas, un ministre de Prusse qui s'était exposé à être insulté dans les rues de Londres ne pouvait plus rester à son poste. Voilà ce que lui mande un de ses amis de Berlin en lui signalant et la rumeur publique et les conclusions qu'on en tire. La personne très alarmée qui lui transmet ces étranges propos est impatiente de savoir ce qu'ils peuvent contenir de vrai. M. de Bunsen répond que tout cela est absolument imaginé; il ne saurait même indiquer la moindre circonstance, le plus petit fait qui, grossi et falsifié, ait pu fournir un prétexte à cette histoire. Il n'a pas donné de fête le 18 mars, il ne connaît point de réfugiés politiques, soit d'Allemagne, soit des autres parties du continent, il n'en a jamais vu un seul ni chez lui, ni dans la rue, ni dans aucun endroit de Londres. Ce récit n'est qu'une invention ridicule, et qui donc avait eu intérêt à inventer de telles choses? Sans accuser ses adversaires politiques de Berlin, M. de Bunsen démêle bientôt les

origines de l'affaire. Il vient d'apprendre en effet, non pas de Berlin cette fois, mais de Londres même, qu'un agent secret, se disant envoyé par le ministre de la police de Prusse, était arrivé récemment à Londres pour surveiller les faits et gestes de l'ambassadeur. Le ministre de la police avait arrêté dans sa haute sagesse que M. de Bunsen devait nécessairement avoir des relations personnelles avec les réfugiés établis à Londres. C'est à cet agent qu'un réfugié prussien, trouvant là une occasion de gagner quelques shillings, avait révélé le secret d'état dont il s'agit. M. de Bunsen remarquait à ce propos que l'agent de la police prussienne avait été indignement volé, car enfin, si pareil scandale se fût passé dans une ville comme Londres, est-ce qu'on aurait pu en étouffer le bruit? Le soir, tous les journaux de la Cité auraient donné la nouvelle à leurs lecteurs, et le lendemain elle eût fait le tour de l'Europe.

Il résultait de cette misérable aventure que M. de Bunsen, s'il restait à Londres, s'exposerait infailliblement, non pas aux grossièretés des réfugiés d'Allemagne, mais à l'injure perpétuelle du ministère dont il était le représentant. Il se savait suspect et surveillé; son nom était à la merci des plus vils dénonciateurs. Il prit donc la résolution de se retirer des affaires. D'abord, voulant ne pas brusquer les choses, — car il était toujours dévoué à la personne de Frédéric-Guillaume IV, et il y avait là plus que des convenances à menager, — il chargea M. de Radowitz de préparer le roi à cette demande de retraite. Pendant l'été de 1851, il fit un voyage à Bonn, examinant, dit-il, le port où il se proposait de chercher un refuge; mais l'homme propose et Dieu dispose. Peu de temps avant la date qu'il s'était fixée à lui-même pour offrir décidément sa démission au roi, il est atteint d'une maladie grave. Comment songer à sa retraite dans un pareil moment? Cependant le temps passe; voilà des semaines, voilà des mois qui s'écoulent, les événemens changent d'aspect, les opportunités ne sont plus les mêmes. Ce qu'il eût été si naturel de faire dans les deux ou trois mois qui ont suivi la convention d'Olmütz, pourquoi le faire un an plus tard? Cette démarche aura perdu sa vraie signification. Ce ne sera plus qu'une brèche ouverte dans ces hautes fonctions diplomatiques d'où les absolutistes veulent expulser M. de Bunsen et ses amis. Cette pensée le retient. Sa retraite ferait trop de plaisir aux hommes qu'il considère comme les plus grands ennemis de l'Allemagne. Le prince de Schwarzenberg s'en réjouirait à Vienne; à Berlin, M. Stahl et M. de Gerlach en pousseraient des cris de triomphe. Non, il restera. Sa conscience a tort de s'alarmer. Ce n'est pas du ministère qu'il est l'organe en conservant son poste, il est le représentant du roi Frédéric-Guillaume IV et le serviteur de la patrie.

Voilà comment M. de Bunsen se décida en 1851 à garder ses fonc-

tions, dont il ne se démettra que plus tard, après un nouvel échec de ses idées, après un nouvel effacement de la Prusse, au mois d'avril 1854. Pendant ces trois dernières années de son activité diplomatique et de sa correspondance personnelle avec Frédéric-Guillaume IV, deux événemens principaux occupent l'Europe : d'abord l'avénement de Napoléon III à l'empire, ensuite la guerre de Crimée. Allons jusqu'au bout des documens que nous fournit M. Léopold de Ranke, et continuons d'y joindre les nôtres, non pas certes pour entreprendre un nouveau récit des faits, sur lesquels tout a été dit, mais pour achever de peindre ces deux âmes, ces deux consciences, le roi Frédéric-Guillaume IV et le baron de Bunsen.

I.

La nouvelle du coup d'état exécuté à Paris le 2 décembre 1851 par le président de la république française ne produisit pas la même impression dans toutes les contrées de l'Europe. En Russie, en Prusse, en Autriche, les gouvernemens y voyaient une revanche des catastrophes de 1848. De la France était venue la secousse qui avait ébranlé tous les trônes; on se félicitait de ce coup de force qui, rétablissant en France un principe d'autorité, raffermissait tous les pouvoirs d'un bout de l'Europe à l'autre. Personne n'ignorait que cette autorité avait ses allures propres, qu'elle représentait tout autre chose que l'ordre légitime, que, si la révolution recevait là une rude atteinte, elle la recevait d'une main révolutionnaire. N'importe; l'impression dominante était une impression de soulagement. Quel que fût l'homme qui remportait cette victoire, la révolution était vaincue. En Autriche même, les réserves que nous venons d'indiquer étaient fort indifférentes au principal personnage politique; le prince Schwarzenberg tenait beaucoup plus à l'autorité elle-même qu'aux anciennes conditions de l'autorité. Il ne craignait pas de donner satisfaction à certaines exigences de l'esprit moderne, pourvu que le pouvoir devînt toujours plus fort à mesure que s'accroissaient les libertés publiques. Sans appartenir complétement à l'école napoléonienne, il s'y rattachait sur bien des points. Persuadé que la crise sociale de nos jours devait tôt ou tard transformer le monde de fond en comble, il voulait prendre hardiment l'offensive et organiser l'Europe d'après un plan à lui, au lieu d'attendre que ces changemens s'accomplissent suivant les hasards des révolutions. Le prince Louis-Napoléon, après le 2 décembre 1851, réalisait une partie de son idéal politique. Il le voyait déjà empereur des Français, il l'admirait comme un dompteur de peuples dans l'intérêt des peuples, et d'avance il saluait en lui un auxiliaire envoyé par la Providence. Dans ses rêves audacieux, il avait conçu l'idée d'une

Europe que se partageraient trois grands empires, l'empire latin, l'empire germanique, l'empire slave. L'empire slave serait à la Russie, l'empire germanique à l'Autriche, l'empire latin à la France.

C'est le coup d'état de 1851 qui, exaltant l'imagination du ministre autrichien, lui avait suggéré ces visées gigantesques. On sait, pour le dire en passant, que le prince Félix de Schwarzenberg mourut à Vienne le 5 avril 1852, avant même que le prince Louis-Napoléon fût empereur des Français; une chose beaucoup moins connue, c'est l'influence que ces idées extraordinaires ont exercée sur d'autres têtes politiques de l'Europe. Si la guerre allemande de 1866 a été pour la Prusse une revanche des humiliations subies en 1850, les plans ténébreux qui se sont dévoilés en 1870 et qui ont si profondément bouleversé l'état général de l'Europe ont été inspirés au chancelier du nouvel empire d'Allemagne par les conceptions en sens inverse du premier ministre de l'empereur d'Autriche. Dans tous les actes du prince de Bismarck, on retrouve les souvenirs du prince de Schwarzenberg, une émulation rétrospective d'entreprises audacieuses, une volonté inflexible non-seulement de défaire ce qu'il avait fait, mais de refaire autrement ce qu'il avait osé concevoir.

Revenons au mois de décembre 1851. En Angleterre, où se trouvait M. de Bunsen, l'opinion du pays se prononça énergiquement contre le coup d'état. Les fonds publics subirent une baisse considérable à la bourse de Londres, une baisse presque aussi forte, nous dit l'ambassadeur prussien, qu'à la nouvelle de la révolution de 1830. Les journaux jetèrent feu et flamme. Il y eut pendant plusieurs mois une véritable éruption de fureurs patriotiques. On croyait ou on affectait de croire que l'Angleterre était menacée. Des projets de défense affluaient de toutes parts et sous toutes les formes. On rappelait ces paroles que le duc de Wellington avait prononcées autrefois en des circonstances bien différentes : « il n'y a pas un lieu sur nos côtes où l'infanterie ne puisse aborder par tous les temps, par tous les vents, et où elle ne puisse trouver à moins de quatre milles une route excellente, praticable pour une armée, et conduisant au cœur même du pays. » On les répétait à satiété, on les commentait avec violence, on en tirait des reproches ou des injonctions à l'adresse du ministère, on le sommait d'aviser au salut commun, toute affaire cessante, et de mettre immédiatement sur pied toutes les forces du pays. Quant au ministère, après une première émotion inévitable, il ne montra point de dispositions hostiles au nouveau gouvernement de la France. Les lettres de Bunsen, qui nous conservent la trace de cette première émotion, nous indiquent aussi les symptômes d'un autre sentiment qui ne tarda guère à se produire. L'ambassadeur prussien affirme par exemple que nulle part à Londres on ne ma-

nifestait de sympathie pour les chefs de l'assemblée nationale de France. Il est vrai que M. de Bunsen est notre ennemi, et que le souvenir des récentes humiliations de la Prusse, bien que la France y soit étrangère, ravive encore ses défiances haineuses. On peut être persuadé qu'il est dupe de ses propres passions quand il attribue aux hommes d'état anglais des sentimens de mépris pour nos plus grands citoyens, défenseurs malheureux de la liberté parlementaire (1). Il faut du moins conclure de ces renseignemens qu'une fois les premières alarmes calmées, les membres du cabinet de Saint-James n'eurent pas trop de peine à se décider pour une politique d'expectative où l'on ne sentait rien de menaçant.

C'est ici que se place l'épisode du *renvoi* de lord Palmerston, épisode très singulier en lui-même et qui tient une grande place dans cette histoire. On a dit que lord Palmerston, ministre des affaires étrangères dans le cabinet que dirigeait lord John Russell, avait été obligé de donner sa démission le 22 décembre 1851 à cause de l'empressement qu'il avait mis à faire des déclarations trop favorables au représentant de la France à Londres, M. le comte Walewski. Le fait n'est pas complétement exact. L'attitude de lord Palmerston à la suite du 2 décembre n'a été que le prétexte de sa disgrâce. Conformément à la décision du ministère, approuvée par la reine Victoria, lord Palmerston avait écrit dès le 5 décembre à lord Normanby, représentant de l'Angleterre à Paris, une dépêche qui se terminait par ces mots : « j'ai ordre de sa majesté de vous dire qu'il ne faut rien changer à vos relations avec le gouvernement français. Le désir de sa majesté est que son ambassadeur à Paris ne fasse rien qui ait l'apparence de la moindre intervention dans les affaires intérieures de la France. » En recommandant à lord Normanby la plus stricte neutralité, le ministre anglais devait-il s'interdire d'exprimer son sentiment sur le 2 décembre en des conversations particulières? Assurément cela eût été plus correct; mais il y avait longtemps que lord Palmerston, esprit altier et impatient de la discipline, se souciait peu des règles de la hiérarchie ministérielle. Au mois d'août de cette même année 1851, la reine avait dû lui adresser un mémorandum très net pour le rappeler à l'ordre. Le ministre s'était empressé de répondre : « J'ai pris copie du mémorandum de sa majesté, et je ne manquerai pas de me conformer aux instructions qu'il contient. » Il croyait apparemment que, tout en dirigeant la politique étrangère dans le sens arrêté par le conseil et

(1) « Uebrigens zeigt sich nirgends hier eine Theilnahme an den leitenden Männern der Nationalversammlung:.. » Voyez l'édition allemande des *Mémoires de Bunsen.* — *Christian Carl Josias Freiherr von Bunsen, aus seinen Briefen und nach eigener Erinnerung geschildert von seiner Wittwe. Deutsche Ausgabe durch neue Mittheilungen vermehrt von Friedrich Nippold,* t. III, p. 198.

approuvé par la reine, il avait le droit de ne pas cacher ses opinions aux personnes qui causaient avec lui. La prétention était singulière, car il pouvait se faire que ces personnes eussent intérêt à répéter ses paroles, et alors qu'arriverait-il? Les conversations de lord Palmerston auraient donné un démenti à ses dépêches. C'est précisément ce qui eut lieu. Lord Palmerston, dès le lendemain du coup d'état ou au plus tard le surlendemain, causant avec M. le comte Walewski, n'hésite pas à lui déclarer que, pour sa part, il approuve complétement le coup d'état. « Nous ne nous mêlerons pas de vos affaires, lui dit-il, c'est à la France de décider de son sort. Toutefois, si votre excellence désire connaître mon opinion particulière sur le changement qui vient de s'accomplir, je la résume ainsi : l'antagonisme entre le président et l'assemblée était arrivé à un tel degré qu'il n'y avait plus pour eux possibilité de coexistence. Cela devenait de jour en jour plus manifeste. Or il me paraît préférable pour les intérêts de la France, et par suite pour les intérêts du reste de l'Europe, que le pouvoir du président l'emporte. Le maintien de son autorité est une garantie pour le maintien de l'ordre social. Avec la division des partis et des opinions qui règnent dans l'assemblée, une victoire sur le président ne serait que le point de départ d'une guerre civile des plus désastreuses. »

On devine avec quel plaisir M. Walewski recueille ces paroles de la bouche de lord Palmerston. Est-il tenu de faire une distinction entre lord Palmerston causant familièrement et lord Palmerston écrivant au nom du conseil de sa majesté? Cela ne se peut, il y a des situations indivisibles. M. Walewski s'empresse donc de communiquer cette conversation au ministre des affaires étrangères à Paris; c'était alors M. le comte Turgot. Le ministre est radieux, et si le lendemain lord Normanby vient lui dire qu'il a reçu des instructions de Londres, que rien n'est changé dans les rapports des deux gouvernemens, qu'il restera spectateur attentif, mais désintéressé, des événemens intérieurs de la France, le cabinet de Saint-James désirant garder une neutralité absolue, n'est-il pas naturel que M. Turgot lui réponde : « Oh ! nous avons mieux que cela. Lord Palmerston s'en est ouvert avec le comte Walewski. Nous sommes assurés de son approbation. » Fort embarrassé de la situation qui lui est faite, lord Normanby écrit à Londres, l'affaire s'ébruite, lord John Russell, comme premier ministre, demande des explications à son collègue, qui dédaigne de lui répondre. C'est bientôt tout un événement, et la nouvelle en arrive à Windsor. Comment s'étonner de l'émotion de la reine Victoria, si l'on se rappelle le mémorandum du mois d'août? elle connaît les mauvais sentimens de lord Palmerston pour le prince Albert, elle soupçonne une atteinte à sa

prérogative... Bref, lord John Russell fait décider par le conseil que lord Palmerston a manqué à ses devoirs hiérarchiques, et l'invite à offrir sa démission à la reine. La démission est donnée et acceptée. Lord Granville remplace lord Palmerston.

Était-ce un désaveu de l'opinion exprimée par lord Palmerston? pas le moins du monde. On sut peu de temps après que les autres ministres, et lord John à leur tête, avaient tenu exactement le même langage que leur collègue. A la nouvelle des événemens de Paris, M. le comte Walewski ne s'était pas borné à voir le ministre des affaires étrangères, il avait vu le même jour et l'un après l'autre tous les membres du cabinet; l'opinion personnelle de chacun d'eux était favorable à Louis-Napoléon. Derrière ce singulier incident, comme nous l'avons déjà indiqué, il y avait ce qu'on a nommé à Londres la *question du prince Albert* (1). Le cabinet whig, présidé par lord John Russell, reprochait à l'époux de la reine une certaine ingérence dans le gouvernement. L'orgueil britannique s'inquiétait de voir un prince étranger, un Cobourg, imbu, disait-on, de tous les préjugés aristocratiques des petites cours allemandes, essayer sous main de tenir en échec la politique du ministère. Cette lutte, qui devait arriver à l'état aigu en 1854, durait sourdement depuis plusieurs années, surtout depuis les commotions européennes de 1848. Lord Palmerston, avec sa hauteur d'esprit, s'y était engagé plus vivement que ses collègues. Entre les droits du ministère et les prérogatives de la couronne, la ligne précise est souvent difficile à garder. A force de veiller d'une façon si jalouse sur les empiétemens qu'il redoutait, lord Palmerston avait empiété plus d'une fois sur le domaine royal. De là ce mémorandum du mois d'août, qui rappelait le ministre en termes presque impérieux à l'observation des convenances hiérarchiques. Voilà comment le chef du cabinet whig fut amené à congédier son collègue des affaires étrangères le 22 décembre 1851. Lord John Russell ne se sépara point de lord Palmerston pour un dissentiment relatif au coup d'état, il le sacrifia purement et simplement à une question tout intérieure, à une question de rapports entre le ministère et la couronne. La crise mena-

(1) On trouve de curieux détails sur cet épisode peu connu de l'histoire d'Angleterre dans les *Mémoires du baron de Stockmar*, médecin de la reine Victoria. Stockmar était le compatriote et l'ami de Léopold Ier, roi des Belges, et du prince Albert, mari de la reine d'Angleterre. Il a passé la plus grande partie de sa vie à Londres et à Windsor. C'était plus qu'un médecin et un ami pour ses augustes hôtes, c'était un conseiller politique. Il a été mêlé de sa personne à la *question du prince Albert*. La presse radicale l'accusait d'exercer une influence funeste sur le prince et de l'entretenir dans des dispositions d'esprit bien moins anglaises que germaniques. Les mémoires du baron de Stockmar ont été publiés l'année dernière (*Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich von Stockmar. Zusammengestellt von Ernst Freiherr von Stockmar*, 1 vol. in-8°; Brunswick 1872).

çait de devenir dangereuse; lord John se débarrassa sans plus de façon d'un collaborateur qui le compromettait.

Aucun doute ne fut possible à cet égard lorsque lord John fut obligé de donner des explications à la chambre des communes sur le renvoi de lord Palmerston. Ce renvoi avait causé une émotion profonde en Angleterre. La presse libérale était irritée. Les radicaux semblaient oublier que lord Palmerston était favorable au coup d'état; ils se rappelaient seulement le langage hardi, l'attitude parfois révolutionnaire du ministre en face des gouvernemens absolutistes de l'Europe, et ils accusaient la reine d'avoir cédé à une pression étrangère. On parlait d'une brochure très vive qui allait paraître sous ce titre : *Palmerston. Qu'a-t-il fait?* On disait que Palmerston lui-même l'avait arrêtée pour ne pas jeter dans le public des révélations trop graves. En un mot, la colère et la curiosité publiques étaient excitées au plus haut point; on était impatient de savoir comment lord John Russell pourrait justifier sa conduite. Nous n'avons pas à nous occuper ici de cette justification; le seul point qui intéresse notre récit dans le discours que lord John prononça devant les communes le 4 février 1852, c'est l'exposé de ses sentimens propres et de l'opinion du cabinet au sujet des événemens de la France. Cette déclaration est d'une netteté singulière; en voici un passage : « je me bornerai à dire que le président de la république française, ayant tous les moyens d'information qu'il possède, s'est sans aucun doute décidé pour les mesures qu'il a prises après avoir bien examiné l'état de la France et s'être assuré que le parti qu'il adoptait était le plus propre à établir le bien-être du pays qu'il gouverne. » Des murmures ayant accueilli ces paroles, le premier ministre reprend avec plus de force : « Oui, laissez-moi le redire, je crois, et tout ce que j'ai appris me confirme dans cette opinion, que, dans la pensée du président, mettre fin à la constitution, avancer l'élection de 1852, briser l'assemblée, tout cela importait au bonheur de la France. » Des murmures se font encore entendre, mais cette fois mêlés à des applaudissemens, et l'orateur continue : « J'irai plus loin, car, je le confesse, j'ai vu avec le plus grand regret le langage tenu par une portion de la presse anglaise à l'égard du président. Enfant, j'ai vu, — homme, j'ai lu tout ce qui a été tenté pour empêcher que la paix d'Amiens ne durât, et pour précipiter les deux pays dans les plus sanglantes hostilités qui aient jamais désolé l'Europe (écoutez! écoutez!). Je crois qu'une discussion calme et des négociations entre les deux pays auraient pu prévenir les calamités de la guerre; mais le langage de la presse à cette époque était fait pour rendre impossible toute négociation et toute chance de paix. Monsieur le président, je serais désolé de voir la presse tenir aujourd'hui une conduite semblable. Nous avons pour-

tant un avantage sur l'époque dont je parle : le premier consul, si puissante que fût son intelligence, était complétement ignorant des habitudes et de la constitution de notre pays. Le président actuel de la France au contraire sait parfaitement de quelle liberté nous jouissons, jusqu'à quel point est poussée chez nous la licence de la polémique, et il comprendra que les invectives les plus violentes de notre presse n'impliquent pas le moindre sentiment d'hostilité de la part du gouvernement ou de la nation. » Les applaudissemens unanimes qui saluèrent ces paroles montrèrent que pour le fond des choses l'affaire était vidée. Entre lord John Russell et lord Palmerston il y avait encore une question secrète, une question obscure; sur leur façon d'apprécier l'acte du 2 décembre 1851, ou du moins les conséquences de cet acte, il n'y avait pas de dissentiment. Les ministres en place pensaient comme le ministre congédié. La chute de lord Palmerston n'avait aucune signification politique.

Tout cela ne fut bien connu à Berlin qu'après la séance dont nous venons de parler, c'est-à-dire après le 4 février 1852. Jusqu'au jour où lord John Russell fit cette déclaration publique de ses sentimens, Frédéric-Guillaume IV resta persuadé que la chute de lord Palmerston annonçait un changement sérieux dans la politique anglaise. Le temps était passé où le roi de Prusse se faisait de si étranges illusions sur le noble lord. A l'époque du Sonderbund, en 1847, il se plaignait amèrement de l'*astuce* de M. Guizot, qui défendait la même cause que lui, et il appelait lord Palmerston *le bon vieux honnête John Bull en personne* au moment où cet honnête John Bull soutenait par des moyens si équivoques la politique révolutionnaire en Suisse. Pour dessiller ses yeux, il avait fallu les événemens de 1850. L'attitude, très équitable cette fois, de lord Palmerston dans les affaires du Danemark avait causé le plus vif mécontentement à Frédéric-Guillaume IV, qui partageait sur ce point les passions de son pays. Dès lors il était passé d'un extrême à l'autre. A une confiance aveugle avait succédé une aversion presque ridicule. Il attribuait à lord Palmerston cette série d'échecs et d'humiliations que la Prusse avait subis depuis 1849. Aussi quel cri de joie lorsqu'il apprend, le 25 décembre 1851, que lord John Russell a chassé lord Palmerston du ministère! Chassé, le mot est dur; c'est le mot dont se servent les amis de lord Palmerston pour envenimer les reproches qu'on adresse à lord John Russell, c'est le mot qui, répété par Frédéric-Guillaume IV, inspire et entretient ses illusions. Évidemment, si Palmerston a été frappé de la sorte, c'est parce qu'il avait reconnu le nouveau dictateur de la France malgré la défense expresse du ministère et de la reine. Voilà donc le cabinet de Saint-James qui s'éloigne de la politique révolutionnaire. Grâces soient rendues à Dieu! le roi de Prusse re-

connaît enfin la vieille Angleterre, l'Angleterre *évangélique*, comme il l'appelle dans ses lettres, l'Angleterre vers laquelle le portent toutes ses convictions, tous les battemens de son cœur (1). Avec quel enthousiasme chrétien la vieille Prusse, représentée par lui, va s'unir de nouveau à la vieille Angleterre sous le patronage de *sa très gracieuse sœur Victoria* (2)! Le prince de Schwarzenberg, dès les premiers jours de décembre, a fait proposer au cabinet de Berlin une démarche commune par laquelle la Russie, l'Autriche et la Prusse reconnaîtraient les nouveaux pouvoirs de Louis-Napoléon. En vérité, a dit en riant Frédéric-Guillaume, le prince de Schwarzenberg se pose déjà comme le pape qui doit couronner le futur empereur (3). Quant à lui, ce ne sera pas son rôle, il ne suivra dans cette voie ni l'Autriche ni l'Allemagne, si les souverains allemands, comme il le prévoit, sont entraînés par les résolutions de Vienne. Assurément, dans le cas où il serait seul, il n'irait pas jusqu'à se séparer de la confédération germanique par un appel aux armes; mais que l'Angleterre et la Russie lui donnent mission d'agir, qu'elles lui garantissent son territoire, qu'elles s'engagent à considérer toute agression contre l'une des trois puissances alliées comme les atteignant toutes les trois ensemble, alors on pourra compter sur lui.

Ainsi le pacifique Frédéric-Guillaume IV se déclarait tout prêt à soulever une guerre européenne pour empêcher, dès le lendemain du coup d'état, le rétablissement de l'empire. Il voyait là une occasion de constituer une nouvelle sainte-alliance, où l'*évangelique* Angleterre tiendrait la place de l'Autriche. Dès que lord John Russell eut parlé, ce rêve s'évanouit.

Cependant Frédéric-Guillaume IV ne renonçait pas encore à ses projets. Une quinzaine de jours après la séance de la chambre des communes où lord John Russell avait approuvé le coup d'état, le cabinet whig avait été remplacé par un cabinet tory. Un incident parlementaire qui ne semblait pas devoir amener un résultat si grave avait causé un violent dépit au premier ministre; lord John avait annoncé brusquement sa démission, espérant que la reine ne l'accepterait point et que le parlement le prierait de rester à son poste; mais la reine avait pris au mot l'impétueux homme d'état, et le comte Derby, chargé de composer un ministère, venait de ramener son parti au pouvoir (23 février 1852). Si le renvoi de lord Palmerston avait excité de si vives espérances chez Frédéric-Guil-

(1) « *Meine Ueberzeugungen und Herzschläge treiben mich ihm zu.* »

(2) Il aimait à écrire ces mots en anglais, comme pour les rendre plus expressifs, *my most gracious sister Victoria.*

(3) « *Dem König kam es vor, als wolle der œsterreichische Minister gleichsam die Rolle des krönenden Papstes spielen.* »

laume IV, on devine quels sentimens lui inspira la chute du cabinet whig tout entier. C'est bien cette fois un changement de principes dans le gouvernement. Voilà le moment ou jamais, pour le roi de Prusse, de *reconnaître la vieille Angleterre*. Le comte Derby est le chef des tories. Ajoutez à cela que les passions nationales de l'Angleterre ne se sont pas encore apaisées. Toute une partie de la presse continue à jeter des cris d'alarme. C'est même afin de répondre à ces émotions du pays que le nouveau ministère a pris à son compte et semble développer avec plus de zèle le bill proposé par ses devanciers pour la réorganisation de la milice. Voilà des symptômes favorables. Les événemens prévus qui s'accomplissent en France vont fournir au roi de Prusse une occasion toute naturelle de renouveler ses instances auprès du cabinet de Saint-James. Louis-Napoléon a fait un voyage triomphal dans le centre et le midi de la France. Les départemens vont au-devant de l'empire. Le 4 novembre, dans l'assemblée du sénat, présidé par le prince Jérôme, dix sénateurs ont déposé un projet de sénatus-consulte qui rétablit le gouvernement impérial. Le 7, ce sénatus-consulte est adopté à l'unanimité, moins une voix. C'est le 21 et le 22 novembre que le peuple français, convoqué dans ses comices, acceptera ou rejettera le plébiscite qui consacre le régime nouveau. Les grandes puissances laisseront-elles s'accomplir un tel événement sans protester? Si elles ne protestent pas, négligeront-elles du moins de prendre des précautions, d'exiger des garanties?

Les lettres de Frédéric-Guillaume IV à M. de Bunsen pendant le mois de novembre 1852 discutent toutes ces questions avec une passion inouie. Au moindre signe d'assentiment qui lui arrive d'Angleterre, il est transporté de joie. Il voit déjà les représentans des grandes puissances se réunir à Londres en congrès pour opposer une quadruple alliance aux projets de bouleversement général qu'ils prêtent au futur empereur. « Jusqu'à présent, dit-il, quand j'adressais mes exhortations aux chefs des grands états, on n'y faisait pas plus attention qu'aux jappemens d'un roquet (1). Maintenant, c'est l'Angleterre qui vient à moi. Je ne compte pas sur l'Autriche, mais je compte sur la Russie, et j'ai le ferme espoir que la légitimité l'emportera malgré toutes les erreurs qui se dressent pour la détruire. » Cependant il s'aperçoit bientôt que les puissances ne sont pas du tout disposées à protester, pas même au sujet de ce chiffre III que le rapport de M. Troplong a proposé de joindre au nom de Napoléon, et qui a été voté par le sénat. Les cabinets européens veulent oublier que Napoléon II n'a jamais régné, et que la

(1) « Bisher habe man alle ähnlichen Anmahnungen von seiner Seite wie das Gebell eines Hündchens überhört. »

dynastie tout entière de l'empereur a été frappée de déchéance à perpétuité. « Eh bien! dit-il, qu'à cela ne tienne; seulement attachons-nous d'autant plus à l'idée d'une quadruple alliance. » Mais c'est le roi lui-même qu'il faut laisser parler; si nous nous bornions à résumer ses lettres, le lecteur ne saurait pas jusqu'où peuvent aller ces hallucinations de la peur et de la haine, ni dans quel langage il les exprime.

« 17 novembre 1852.

« Le fait seul que, sur l'appel de la Grande-Bretagne, les puissances du continent auraient des conférences à Londres en ce moment est absolument inappréciable. Comme je vous l'ai dit et écrit si souvent, s'il y a un moyen de maintenir à l'égard de la France révolutionnaire une paix honorable et glorieuse, ce ne peut être que par l'union des quatre puissances et par l'effet que cette union doit nécessairement produire sur les souverains de la France, quels qu'ils puissent être... Je compte donc avant tout sur l'impression que cette nouvelle doit produire à Paris; nous en avons besoin, de cette impression-là, beaucoup plus besoin que ne le sait peut-être le gouvernement souvent très mal informé de la reine. Nous savons, nous, — et vous pouvez bien n'en faire mystère ni à la reine ni à ses ministres, — nous savons que Louis-Napoléon a des engagemens avec les chefs des partis révolutionnaires athées dans toute l'Europe. Mazzini, Kossuth et les autres étaient cachés à Paris ou dans les environs. Un signe de l'homme qui est la révolution incarnée mettra le feu à la Pologne, à la Hongrie, à l'Italie, à l'Allemagne du sud, à la Belgique. Alors Buonaparte interviendra dans les pays voisins de ses frontières comme *empereur de la paix!!! et garant du droit de tous les peuples* (1). Les adresses pour demandes d'incorporation à la France sont déjà rédigées dans le Palatinat, dans nos contrées du Rhin, en Belgique, déjà même elles sont expédiées en partie (écoutez! écoutez!) (2). Or il sait compter, il n'ignore pas qu'il peut mettre plus de vaisseaux sur mer que la vieille Angleterre. Si aujourd'hui, par notre union, par notre langage unanime, nous l'obligeons à demeurer en repos, sa machine *rate,* si bien montée qu'elle soit. Les conséquences en peuvent être très grandes et très salutaires à notre égard. Cette immobilité forcée, au fond très avantageuse pour lui, deviendra bientôt ridicule par suite des misères de la cour impériale, *et le ridicule tue en France.* — La reconnaissance de son chiffre III est pour *nous quatre* une impossibilité morale. Lorsque je n'avais encore aucun espoir de notre

(1) Ces mots sont en français dans le texte. C'est aussi d'après le texte que nous reproduisons les trois points d'exclamation.

(2) C'est la forme en usage, soit dans les chambres anglaises, soit dans les comptes-rendus des séances, pour souligner une déclaration importante et la signaler plus vivement à l'attention publique. Le roi écrivant à son ambassadeur en Angleterre souligne sa pensée à l'anglaise.

quadruple entente, j'avais déjà donné l'ordre de glisser sur cette reconnaissance du chiffre. Oui, si on se met d'accord là-dessus à Londres, je n'y vois pas grand mal. Il serait plus digne cependant, il serait plus convenable pour nous quatre de verser au personnage, en toute fraternité, un vin qui ne soit pas trouble. Après tout, il y a dans l'histoire d'Angleterre un exemple qui peut être déployé ici comme une bannière de paix : les rois d'Angleterre, depuis Édouard III jusqu'à George III, ont porté le titre de *kings of France,* sans que les deux pays pendant longtemps aient cessé de vivre en paix. Or qu'est-ce que le chiffre III auprès d'un titre et des prétentions qu'il recèle ? Maintenant, cher Bunsen, travaillez de toute l'énergie de votre action et de votre parole à établir pour notre part l'entente commune que je réclame et de laquelle dépendent, sans phrase, les destinées de l'Europe. J'ai confiance que Dieu bénira nos loyaux efforts. Qu'il vous bénisse, qu'il bénisse tout ce que vous ferez, chaque ligne, chaque mot, chaque pas. *Vale.*

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

« *P.-S.* — Le ministre, M. de Manteuffel, a pris connaissance de cette lettre. Il est tout à fait d'accord avec moi. »

On peut être assuré que M. de Bunsen s'acquitta consciencieusement de sa tâche. Transmettre des paroles de haine, envenimer les passions, tout cela, quand il s'agissait de la France, lui semblait une œuvre glorieuse et méritoire. Fidèle aux instructions de son maître, il se serait employé avec bonheur à nous faire du mal en tout temps et de toute manière, quel que fût notre gouvernement. Il a dû s'y appliquer plus volontiers que jamais, puisqu'il s'agissait d'un Napoléon. Il était de ceux qui n'avaient pu oublier 1806, et qui, même après 1815, malgré tant de généreux efforts pour dissiper les vieilles haines, accueillis chez nous à bras ouverts, appréciés, honorés de tous, avaient conservé sous le masque d'une bienveillance menteuse des ressentimens implacables. Il paraît cependant qu'il ne réussissait pas à son gré. Les violences de Frédéric-Guillaume IV ne trouvaient pas d'écho dans les hautes sphères politiques de Londres. On souriait de ses terreurs. Volontiers on aurait rangé ses lettres parmi ces pamphlets quotidiens dont lord John Russell parlait avec mépris. On voit en effet que le roi s'impatiente. Il presse son ambassadeur; il veut une solution prompte, et si on ne trouve pas le *modus faciendi,* c'est lui-même qui le fournira :

« 20 novembre 1852.

« La seule chose importante, la seule juste, la seule décisive pour l'avenir de l'Europe, c'est l'entente des quatre puissances; il faut, et ce sera la conséquence principale de cette entente, il faut que Louis Bonaparte sente le poids de cette formidable réunion de forces, il faut qu'il

sache bien que nous ne nous laisserons ni enlever ni contester les traités qui garantissent les territoires actuels. Le reste n'est *tout bonnement* que bagatelles et misères. »

« 23 novembre 1852.

« Devons-nous, à nous quatre, en reconnaissant l'empereur, exiger comme condition la garantie des territoires, ou bien faut-il simplement l'insinuer comme sous-entendu à propos et dans le texte même de la reconnaissance? Nous, puissances continentales, nous serons du premier avis; l'Angleterre sans doute adoptera le second. Si nous n'avons pas dès le début une pensée commune, une pensée d'entente à ce sujet, nous pourrons siéger à Londres jusqu'à ce que les Français nous en délogent. Or il m'est venu à l'esprit un de ces points d'entente, un *modus;* j'en ai parlé à Manteuffel, qui l'approuve, et je vous le communique sans retard. Ce point, ce *modus,* c'est un renouvellement des garanties territoriales au moyen d'un acte officiel signé et ratifié par les quatre puissances, quelque chose comme ceci : *les quatre hautes puissances, etc..., renouvellent par la présente la garantie des possessions territoriales telles qu'elles ont été stipulées dans les traités, etc..., les maintiendront les armes à la main contre quiconque les enfreindrait, etc.*

« Quand nous aurons entre les mains cet acte paraphé, signé et contre-signé, la question de savoir si nous devons exiger que Louis y prenne part avant d'être reconnu empereur, ou bien le lui offrir soit au moment de la reconnaissance, soit après, cette question, à mon avis, est assez indifférente. La seule chose essentielle, c'est que Louis Bonaparte apprenne et sache que les quatre grandes puissances ont garanti de nouveau les territoires et sont décidées de la façon la plus expresse à les maintenir. Alors Louis Bonaparte saura quels obstacles l'empêcheront de réaliser le plan de son oncle, suivant lequel sa dynastie, au bout de tant et tant d'années, devait être la plus ancienne de l'Europe. Faites pénétrer cette idée, comme bon vous semblera, dans le cabinet de Londres et chez la reine, puis dites-moi si vous avez lieu d'espérer que cette ancre assurée de salut pour la paix européenne (je parle au point de vue purement humain) sera forgée comme je le désire. J'ai donné des instructions pour que mon cabinet propose cette idée simultanément à Londres, à Pétersbourg et à Vienne.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Le roi s'était bercé de vaines espérances, les Anglais ont le sens plus pratique. Les tories n'étaient pas plus disposés que les whigs à prendre des mesures qui auraient semblé une menace. Lord Palmerston et lord John Russell avaient parlé avec bon sens des difficultés de la France en 1851, de l'imminence du péril social, et ils avaient exprimé leur confiance dans un homme qui connaissait si bien le tempérament politique de l'Angleterre; le comte Malmes-

bury, chargé du département des affaires étrangères dans le ministère du comte Derby, tenait exactement le même langage.

Il est impossible que M. de Bunsen ne l'ait pas su. Des symptômes de toute sorte indiquaient les dispositions du gouvernement anglais. Précisément à la date où nous sommes, tandis que M. de Bunsen s'efforçait de faire accepter à lord Derby les mesures imaginées par le roi de Prusse, on préparait à Londres une grande cérémonie nationale qui pouvait aisément prendre un caractère hostile à la France. Le vieux *duc de fer*, comme l'appelaient les Anglais, Wellington, était mort en son château de Walmer, près Douvres, le 14 septembre 1852, âgé de quatre-vingt-trois ans et quatre mois. Il avait été décidé, par l'initiative de la reine et le vote du parlement, qu'il lui serait fait des funérailles publiques. La cérémonie eut lieu le 18 novembre. Le corps de celui qui avait été l'adversaire de Napoléon fut déposé solennellement dans les caveaux de l'église Saint-Paul, au milieu d'un concours immense de population. Plus d'un million d'hommes étaient venus de tous les points de l'Angleterre assister à ce grand deuil. Au sein d'une telle foule et dans les dispositions où se trouvait encore une partie du public, la moindre imprudence aurait pu provoquer des manifestations passionnées. Il eût suffi d'un souffle pour remuer ces vagues. Le gouvernement mit le plus grand soin à prévenir le péril. Il évita aussi de froisser les sentimens français. Tous les signes, toutes les devises qui rappelaient avec injure des souvenirs douloureux furent sévèrement interdits.

M. de Bunsen savait tout cela, il avait dû le faire savoir au roi son maître; comment donc se fait-il que le 7 décembre Frédéric-Guillaume revienne encore à la charge pour une quadruple alliance? Ce ne serait plus l'alliance des quatre grandes puissances, Angleterre, Russie, Prusse, Autriche, puisqu'il y a des hésitations ici et là; ce serait l'alliance de deux grandes puissances et de deux petites, l'Angleterre et la Russie s'uniraient à la Hollande et à la Belgique. A défaut d'une alliance, qu'on lui accorde au moins une convention militaire. Surtout point d'indiscrétion. Une fois la chose conclue, il sera si heureux d'en faire la surprise aux deux empereurs! On voit ici quelle est l'agitation de Frédéric-Guillaume chaque fois qu'il est question de la France. Plus la réalité lui échappe, plus son imagination est en feu :

« 7 décembre 1852.

« Cette entente peut seule écarter les flammes de la guerre; si elle manque, le fléau éclatera longtemps avant que les rosiers fleurissent. Sans rien négliger pour prévenir l'incendie, il faut dès aujourd'hui redoubler d'activité, il faut tout faire pour être prêt, Prusse et Angleterre.

La Belgique est l'objectif le plus prochain de l'oiseau de proie récemment couronné. Il ne fera pas la guerre à la Belgique, mais il soudoiera une insurrection, puis comme *empereur de la paix et garant de toute volonté de tous les peuples* (1), il défendra au roi Léopold de réprimer les rebelles. Alors il envahira le territoire belge. Le moyen le plus indiqué, le plus sûr, le meilleur, c'est une quadruple alliance entre l'Angleterre, la Prusse, la Hollande et la Belgique, avec une convention militaire qui réunira les forces des quatre états et réglera leurs opérations. Ce dernier point, quoi qu'il arrive, est indispensable. Le roi Léopold et le ministre Thorbecke le feront *de grand cœur*, je le sais; mais qu'en pense lord Derby (car la reine et le prince pensent comme moi et le roi Léopold)? donc Derby?

« Hâtez-vous, très cher Bunsen, de nous fournir des informations sur les points suivans : 1° l'Angleterre veut-elle conclure une alliance défensive avec moi, le roi Léopold et Thorbecke? (Si lord Derby comprend le véritable intérêt de l'Angleterre, il doit pousser de toutes ses forces à ce traité. Je suis prêt à mettre 100,000 hommes au service de la quadruple alliance. Dites-le à lord Derby.) 2° Une stipulation militaire sera-t-elle acceptée? Ceci, c'est le minimum; l'alliance vaudrait mieux, car elle agira plus fortement sur les Tuileries. Si le projet d'alliance n'aboutit pas et qu'on s'en tienne simplement à la convention militaire des quatre puissances, je chargerai Scharnhorst de la négociation. 3° J'exige le secret le plus absolu jusqu'à ce que tout soit ratifié, que ce soit une alliance ou une stipulation militaire. Quand tout sera réglé avec les trois parties contractantes, alors seulement j'en ferai part aux deux empereurs (2). Ils verront de leurs yeux que la Prusse est encore debout dans sa force propre, qu'elle peut faire encore des actions de grand style et pour elle-même et dans l'intérêt du droit général. Hâtez-vous donc lentement, je veux dire avec adresse, mais aussi avec chaleur et éloquence. Je voudrais faire cette surprise aux deux empereurs comme cadeau de Noël, ou comme cadeau de jour de l'an, ou au plus tard comme cadeau du jour des Rois. Le ministre Manteuffel vous écrira dans le même sens. Et maintenant Dieu nous soit en aide! Puissions-nous, s'il ne nous abandonne pas, puissions-nous trouver là une réparation, une consolation de la faiblesse dont les quatre puissances ont fait preuve dans le protocole de Londres et de l'empressement funeste que l'Angleterre a mis à reconnaître Napoléon avec son III!!! *Vale.*

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Il est bon de rapprocher ici les dates, si l'on veut savoir jusqu'où allaient les illusions du roi de Prusse. A l'heure où Frédéric-Guillaume écrivait qu'il était impatient de conclure cette alliance ou du

(1) Ces mots sont en français dans le texte.

(2) On comprend qu'il s'agit de l'empereur de Russie et de l'empereur d'Autriche.

moins cette convention militaire, qu'il voulait absolument en faire un cadeau de Noël, un cadeau de jour de l'an, au plus tard un cadeau du jour des Rois, au tsar de Russie et à l'empereur d'Autriche, — à cette heure-là même toute l'Angleterre pouvait lire les déclarations du comte Malmesbury à la chambre des lords et de M. Disraeli à la chambre des communes. La reine ayant reçu notification du rétablissement de l'empire en France et de l'élévation de Louis-Napoléon à la dignité impériale, le ministère avait conseillé à sa majesté « de reconnaître promptement et complétement le nouveau gouvernement. » Lord Malmesbury ajoutait quelques explications au sujet du chiffre III, « seule objection, disait-il, qui aurait pu être faite par le gouvernement de la reine. » L'adoption de ce chiffre devait-elle signifier « que Louis-Napoléon descendait par succession directe et légitime du premier empereur, et que c'était en vertu de ce droit de descendance qu'il occupait naturellement le trône de France? » Il eût été difficile de l'admettre. « Mylords, ajoutait le ministre, l'empereur actuel a pressenti cette difficulté, et avec sa franchise ordinaire il a fait notifier au gouvernement de la reine que ce chiffre ne devait pas avoir d'autre signification que celle-ci : à savoir que, dans l'ordre des temps et de l'histoire, et conformément aux usages français, il y avait eu en France deux souverains du nom de Napoléon avant l'empereur actuel. Ni l'un ni l'autre de ces souverains n'a été reconnu par l'Angleterre. Le chef du gouvernement français sait cela aussi bien que vos seigneuries, et il ne met pas ce titre en avant dans l'intention de revendiquer un droit émané du premier empereur. Le gouvernement français a écrit avec précision ces choses au gouvernement de la reine, et depuis lors nous avons lu le discours de l'empereur lui-même au corps législatif, discours où il a déclaré n'être souverain qu'au nom du peuple, ne revendiquer aucun droit héréditaire au trône, reconnaître indistinctement tous les gouvernemens qui ont existé en France depuis 1814, accepter tous les actes de ces gouvernemens et la solidarité du sien comme ayant recueilli cet héritage. Après cette déclaration aussi franche que satisfaisante, le gouvernement de la reine n'avait autre chose à faire que de reconnaître cordialement et sans retard la volonté de la nation française et d'envoyer à l'ambassadeur de la reine à Paris des lettres de créance près la nouvelle cour. » Voilà ce que lord Malmesbury avait dit à la chambre des lords le 6 décembre 1852; le même jour, M. Disraeli, chancelier de l'échiquier, avait fait la même déclaration à la chambre des communes. Telle était la décision suprême du gouvernement anglais au moment où Frédéric-Guillaume IV, poursuivant lord Derby de ses obsessions, lui offrait 100,000 hommes pour armer une coalition contre la France.

II.

Le renvoi de lord Palmerston au mois de décembre 1851, la chute de lord John Russell et de tout le cabinet whig au mois de février 1852, avaient donné de fausses espérances au roi de Prusse; les tories, comme les whigs, avaient fermé l'oreille aux propositions de Frédéric-Guillaume IV. Que sera-ce si lord Palmerston, réconcilié avec lord Russell, reprend bientôt le pouvoir, et si une crise européenne des plus graves, unissant les armes de l'Angleterre et de la France, vient justifier leur politique? C'est précisément ce qui arriva. D'abord, le cabinet Derby ayant succombé le 16 décembre 1852 sous les attaques de toutes les opinions coalisées, lord John Russell, lord Palmerston, lord Clarendon, les principaux chefs du parti whig, prirent place dans un ministère formé par lord Aberdeen; ensuite, aux premiers mois de l'année 1853, éclata une des grandes crises de la question d'Orient, la crise si grave qui devait faire flotter sur les mêmes champs de bataille les drapeaux de la France et de l'Angleterre.

On pense bien que nous n'avons pas à raconter, de 1853 à 1856, les différentes phases de cette crise; notre sujet, ce ne sont pas les affaires d'Orient, c'est le caractère du roi de Prusse, si vivement empreint dans sa correspondance. La guerre de Crimée n'appartient pas à notre récit, puisque Frédéric-Guillaume IV a refusé d'y prendre part; elle n'est pour nous qu'une occasion d'expliquer ses lettres à Bunsen et de montrer, non pas ses incertitudes, comme on l'a dit, mais la ténacité de ses défiances contre les puissances *révolutionnaires* de l'Occident. D'ailleurs l'histoire de cette guerre et des négociations qui l'ont précédée a été exposée ici même avec le plus grand soin à mesure que se déroulaient les événemens. Dès le 15 mars 1854, notre éminent et regretté collaborateur Eugène Forcade indiquait les origines de la lutte d'après les documens officiels du parlement britannique, puis, dans une série d'études aussi fortes que précises, interrogeant tour à tour l'Autriche et la Prusse, il faisait connaître l'attitude qu'elles avaient prise dans cette conflagration européenne. Nous nous proposons un but tout différent; nous étudions la correspondance de Frédéric-Guillaume IV avec M. de Bunsen, et nous n'empruntons à l'histoire que ce qui est nécessaire pour en fixer le véritable sens.

La question d'Orient remonte à bien des siècles. Il y a une question d'Orient depuis qu'il y a en Europe un empire musulman auquel sont soumises des populations chrétiennes. De siècle en siècle, la question a changé d'aspect suivant les circonstances générales.

C'est au XVIIIe siècle qu'elle a commencé d'être pour l'Europe une cause de préoccupations et d'inquiétudes. Dès que la Russie eut conquis sa place parmi les grandes puissances, elle comprit et l'Europe redouta le parti qu'elle pouvait tirer de la situation des chrétiens en Turquie, surtout des chrétiens de la communion grecque. Défendre leur cause auprès du sultan, obtenir pour eux des droits officiellement stipulés, essayer de se faire accorder la surveillance de ces garanties, c'était à la fois un noble rôle et une conduite profitable. Un tel dévoûment était placé à gros intérêts. Sous cette bannière libérale et chrétienne, on s'acheminait vers Constantinople. Les capitulations de 1740, le traité de Koutchouk-Kainardji en 1774, le traité d'Andrinople en 1829, l'établissement de la principauté de Serbie et du royaume de Grèce, sont les principaux épisodes de cette histoire. Chacun de ces épisodes en effet doit être considéré comme une étape qui conduisait la politique russe vers un but nettement déterminé. En même temps que l'empire turc, pareil à un chêne ébranché, perdait quelques-uns de ses plus nobles rameaux, la cognée essayait de pénétrer au cœur de l'arbre. Cet instrument manié avec tant d'adresse, c'était le droit que les tsars s'attribuaient de protéger les sujets chrétiens du sultan, grâce à une interprétation équivoque du traité de Kainardji. Cette prétention donnait lieu à de fréquens débats, apaisés presque toujours par des concessions de la Porte. Or il arriva en 1850 que l'une de ces concessions causa de sérieuses inquiétudes à la diplomatie française. C'était à l'occasion des lieux saints que se disputaient l'église grecque et l'église latine. Sans entrer dans le détail des contestations, il suffit d'un mot pour en indiquer l'importance politique : la Russie voulait que son influence apparût aux chrétiens d'Orient comme la première de toutes, elle voulait que les populations chrétiennes de la Turquie s'accoutumassent à voir en elle la force, l'autorité, le salut, et que dans la protection présente elles reconnussent la souveraineté future. La France vit le péril et s'empressa de le signaler à l'Angleterre. La question était si particulière à l'origine, l'intérêt semblait si mince, que l'Angleterre ne s'en émut pas le moins du monde. Elle était même disposée à quelque mécontentement envers la diplomatie française, lui reprochant tout bas de réveiller pour des riens cette formidable question d'Orient. Cela dura ainsi jusqu'au commencement de 1853. Il fallut bien que l'Angleterre commençât à soupçonner quelque chose de grave dans les intentions de la Russie, lorsque M. de Nesselrode fit proposer au *foreign office* un partage de l'empire ottoman. L'Angleterre, d'après ce plan, aurait eu l'Égypte et l'île de Candie; la Russie, modérée en apparence, se serait contentée du protectorat de la Moldo-Valachie, de la Serbie, de la

Bulgarie et de l'occupation provisoire de Constantinople (1). De tels projets disaient assez que le débat relatif aux lieux saints cachait des questions plus inquiétantes et préparait des entreprises bien autrement hardies. Cependant l'Angleterre hésitait encore; tout en repoussant ces projets, qu'il est toujours plus facile d'imaginer que d'exécuter, et qui eussent mis l'Europe en feu pour des résultats fort équivoques, le cabinet de Saint-James inclinait à croire que les discussions engagées entre la Russie et la France n'offraient pas un intérêt européen.

C'est alors que la mission du prince Menchikof vint changer la face des choses. On se rappelle ce violent coup de théâtre. Accompagné de tout un groupe de généraux, d'amiraux, d'aides-de-camp du tsar, le prince arrive à Constantinople le 28 février 1853. Dès le lendemain, il va trouver le grand-vizir; mais, refusant de rendre visite au ministre des affaires étrangères, qui l'attend en grande cérémonie, il donne pour raison de cet outrage qu'il lui est impossible de traiter avec Fuad-Effendi les affaires dont il est chargé. C'est aggraver l'affront et se poser en maître. Fuad-Effendi est obligé de donner sa démission, le sultan est obligé de la recevoir; sinon, les négociations sur lesquelles on compte encore pour maintenir la paix seraient arrêtées dès le premier jour. Voilà dans quelles conditions Rifaat-Pacha prend la place de Fuad-Effendi. On devine ce que seront des conférences inaugurées de cette manière; ce n'est pas une mission de paix, c'est une mission de menace, et du premier jour au dernier, l'attitude, le langage, le ton de l'ambassadeur du tsar Nicolas répondront à l'arrogance du début.

Malgré les nombreux récits qu'on a faits de ce singulier épisode, il y reste encore bien des parties obscures. On a souvent reproché à M. de Nesselrode d'avoir manqué de sincérité dans ses réponses à l'ambassadeur d'Angleterre, sir Hamilton Seymour, quand celui-ci l'interrogeait sur le but de la mission confiée au prince Menchikof. Sir Hamilton Seymour écrivait le 24 mars à lord Clarendon : « J'ai dit au comte de Nesselrode que je désirais fort savoir si l'arrangement des difficultés relatives aux lieux saints terminerait toutes les discussions entre la Russie et la Porte, ou bien si le prince Menchikof avait d'autres réclamations à présenter. Le chancelier n'en savait rien. — Il reste peut-être, a-t-il dit, quelques réclamations privées, mais je n'ai pas connaissance d'autres demandes. — En un mot, pas d'autres affaires, ai-je repris (avec insistance et afin de prévenir toute méprise) que celles qui peuvent exister entre deux gouvernemens amis? — Exactement, a répondu son excellence, les demandes qui forment les affaires courantes de toute chancellerie.

(1) Voyez l'*Annuaire des Deux Mondes*, 1853-1854, p. 3.

— Cet aveu me paraît très satisfaisant (1). » Quand on se rappelle l'issue de la mission du prince Menchikof, on n'est pas surpris que la révélation du langage tenu par M. de Nesselrode ait causé en Angleterre une véritable indignation, et que les ministres de la reine aient jugé cette conduite dans les termes les plus durs. Des documens nouveaux nous font concevoir aujourd'hui quelques doutes sur les reproches adressés alors au ministre du tsar. Il n'est pas du tout certain que M. de Nesselrode ait trahi la vérité en parlant comme il a fait. Un témoin qui voyait très intimement les principaux personnages de la Russie en 1853, M. Th. de Grimm, précepteur du grand-duc Constantin, affirme que nul, dans les plus hautes sphères de la cour et du gouvernement, ne soupçonnait l'objet de cette mission. Il résulterait du récit de M. Th. de Grimm que l'affaire avait été concertée entre le tsar et le prince Menchikof, que M. de Nesselrode n'en savait pas le premier mot, et qu'il avait été parfaitement sincère en rassurant sir Hamilton Seymour. Quand des personnes haut placées tâchaient de faire parler Menchikof au sujet de sa mission, il répondait plaisamment : « Je vais négocier le mariage de la fille du sultan avec un des jeunes princes de Russie (2). » Quoi qu'il en soit, on comprend l'irritation de l'Angleterre. Plus elle avait refusé de croire aux mauvais desseins du cabinet de Saint-Pétersbourg, plus elle avait le droit de s'indigner. C'était la France qui avait eu le mérite de voir juste, c'était la vigilance de M. Drouyn de Lhuys qui avait averti l'Europe. La conduite du prince Menchikof à Constantinople justifiait tout ce que le ministre des affaires étrangères de France ne cessait de répéter au cabinet de Saint-James. Qu'avait donc fait Menchikof? A la fin du mois d'avril 1853, il avait tout à coup démasqué ses batteries. Ce qu'il exigeait de la Turquie, et de la façon la plus hautaine, c'était un acte quelconque, une convention, un *sened*, qui, sous des formes plus ou moins déguisées, dépouillait le sultan de l'un des principaux droits de la souveraineté et donnait au tsar une autorité effective sur 12 millions de sujets ottomans. — Accepter cela, disait un des ministres turcs, c'est souscrire nous-mêmes au partage de l'empire; le démembrement est commencé. — Les demandes de la Russie sont repoussées par le di-

(1) *Correspondence respecting the rights and privileges of the latin and greek churches in Turkey presented to both houses of parliament by command of her majesty.* London 1854. — N° 124. Sir G. H. Seymour to the earl of Clarendon. — Ce passage des dépêches de sir Hamilton Seymour a déjà été signalé ici par M. Eugène Forcade; voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1854, l'étude intitulée *la Question d'Orient, la diplomatie européenne et les causes de la guerre.*

(2) Ces détails sont empruntés à l'intéressant ouvrage que M. Th. de Grimm a consacré à l'impératrice de Russie Alexandra Feodorowna, femme du tsar Nicolas Ier et sœur du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV. *Alexandra Feodorowna, Kaiserin von Russland,* von A. Th. von Grimm, 2 vol., Leipzig 1866. Voyez t. II, p. 294.

van. Aussitôt Menchikof quitte Constantinople (21 mai); six semaines après, l'armée russe passe le Pruth et envahit les principautés (3 juillet).

La première lettre que le roi de Prusse adresse à M. de Bunsen au sujet des affaires d'Orient est datée du 5 avril 1853. On voit la situation. Le prince Menchikof est depuis six semaines à Constantinople. Bien qu'il n'ait pas encore fait connaître toutes les exigences de la Russie, ses allures impérieuses ont ému l'Europe. L'Angleterre vient d'envoyer auprès du divan un nouvel ambassadeur, lord Stratford de Redcliffe, qui va jouer un rôle considérable dans les événemens. Frédéric-Guillaume IV, malgré son dévoûment à la personne du tsar Nicolas, partage l'émotion générale. Son premier mot sur la question qui tient le monde en suspens est parfaitement conforme à la vérité. Il changera d'avis plus tard sous l'influence du tsar; aujourd'hui il voit juste et il parle franc. Il parle au nom de l'intérêt chrétien comme au nom de la paix européenne. Il désire le maintien de l'empire turc, à la condition que les droits des chrétiens soient garantis. Au milieu de tant de complications subtiles, il démêle très nettement les deux devoirs qui s'imposent, suivant lui, à toute conscience souveraine, le devoir chrétien et le devoir politique, le devoir de religion et le devoir de sagesse.

« 5 avril 1853.

« La question des dangers de l'empire ottoman se divise pour nous en deux sortes de devoirs : 1° devoir de sagesse politique, 2° devoir de chrétiens. Le premier nous défend de rejeter les Turcs hors de l'Europe, de peur que l'Europe ne gagne à cela une contagion pestilentielle et une nouvelle guerre de succession. Le second nous ordonne, à la pure et pleine lumière de notre conscience chrétienne, de ne plus voir avec une funeste indifférence 18 millions de chrétiens condamnés à vivre sous un régime de paganisme.

« Détruire la Turquie, c'est travailler *bon gré mal gré* à la guerre; au contraire garantir son existence à la condition que ses sujets chrétiens auront les mêmes droits que les musulmans, c'est travailler loyalement à la paix. Or travailler à la guerre, c'est attirer sur soi la malédiction du Seigneur, travailler à la paix, c'est mériter sa bénédiction. La sottise et la méchanceté des hommes peuvent transformer une œuvre de paix en une œuvre de sang (exemple : l'église!), mais une politique dont l'issue est une contestation d'héritage n'enfantera jamais la paix. Laisser passer l'empire turc, assister tranquillement aux phases de son agonie, je déclare que c'est travailler à la guerre. *Et cæterum censeo :* il faut maintenir l'existence de la Turquie en la garantissant au nom de l'intérêt général; il faut donc que cette garantie soit telle que l'histoire

de l'église y trouve satisfaction, et que la conscience chrétienne des grandes puissances n'en reçoive pas une mortelle atteinte. La force énorme que représentent les grands états doit se manifester à l'égard des chrétiens soumis à l'islam comme une force chrétienne. *Dixi et salvavi animam meam.* »

Frédéric-Guillaume est plus explicite encore dans la lettre qu'il écrit le 3 juin, quinze jours après que Menchikof eut quitté Constantinople. Malgré la rupture des négociations entre la Russie et la Porte, il espère encore que la guerre pourra être évitée; il se garde bien de prononcer aucune parole de blâme à l'adresse du tsar, il lui en coûte de supposer que son beau-frère est animé d'un autre sentiment que le désir de protéger les chrétiens; il cherche donc les moyens de lui donner satisfaction sans compromettre l'équilibre de l'Europe. Il propose une réunion des grandes puissances chrétiennes, afin qu'elles fassent d'un commun accord ce que la Russie, dans la ferveur de son zèle religieux, essayait de faire à elle seule. S'il y a, comme on le voit, beaucoup de candeur dans cette façon de considérer les choses, c'est une candeur qui a dû singulièrement embarrasser les politiques de Saint-Pétersbourg :

« Sans-Souci, 3 juin 1853.

« La Porte, dans les convulsions qui ont précédé l'accouchement de Constantinople par les soins de Menchikof (1), a prononcé un mot qui ouvre largement les voies à la bonne solution que je vous ai déjà communiquée (la seule solution possible de ce problème à se casser le cou), pourvu que la traditionnelle (2)... des grandes puissances ne vienne pas tout déranger. Le Turc a dit (et que Dieu bénisse les Turcs pour ce mot!) qu'il ne pouvait accorder à la Russie toute seule ce qu'il concéderait volontiers aux grandes puissances réunies. C'est une bonne, une sage, une profonde parole, une parole grosse d'un heureux avenir. Il faut que la Prusse, usant de tout son pouvoir et déployant tous ses efforts, fasse sortir de là tout ce qui est possible, aussi bien pour assurer la paix que pour sauver l'honneur chrétien des grandes puissances. Mettez-vous donc à l'œuvre, très cher Bunsen, et agissez avec une prudence hardie. Soyez éloquent et pensez que je vous regarde par-dessus l'épaule, non pas avec 200,000 hommes (comme Frédéric le Grand l'écrivait au comte Lusi à Londres), mais avec la conviction de donner le

(1) Le roi fait allusion aux concessions que le prince Menchikof arracha au divan de Constantinople pendant les premières semaines du mois de mai 1853, concessions qui n'empêchèrent pas la rupture des relations diplomatiques entre la Russie et la Porte (21 mai).

(2) C'est le roi qui a tracé ici plusieurs points. Il lui en coûte d'écrire un mot blessant pour les grandes puissances; Bunsen, qui saura bien deviner sa pensée, mettra le mot qu'il voudra.

seul bon conseil, dans la plénitude de la logique et du sentiment chrétien. Seulement comprenez bien la chose, excellent Bunsen. La Porte a mieux aimé s'exposer à une menace d'invasion prochaine que de consentir à se lier avec la Russie par un traité qui garantirait les droits de l'église grecque orthodoxe; mais elle a dit : Ce que je suis obligée de refuser à la Russie, je puis l'accorder à l'Europe. Je propose donc que l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, la France, travaillent ensemble à préparer ce traité. J'en prends l'iniative afin de prévenir toute invitation de l'Angleterre ou d'une autre puissance. C'est là *ma* politique dans *cette* circonstance. J'ai fait en toute loyauté annoncer à Pétersbourg le petit rôle dont je me charge, ajoutant que j'espérais aller ainsi au-devant des désirs de l'empereur : 1° parce que l'empereur obtiendrait sûrement par ce moyen le traité qu'il souhaite; 2° parce que les garanties de sécurité données à toutes les populations chrétiennes de l'empire turc ne pouvaient que satisfaire son propre sentiment chrétien; 3° parce que, grâce à ce *sened* (si la coopération de la Russie et des autres grandes puissances en assure la mise en vigueur), il atteindra sûrement ce qui est le but principal de sa politique : préserver l'Europe d'une guerre de succession de Turquie. — Dieu fasse que vous puissiez bientôt m'envoyer de bonnes nouvelles ! »

M. de Bunsen communiqua les idées du roi au ministère et à la reine. La reine les approuva; lord Aberdeen, premier ministre, et lord Clarendon, ministre des affaires étrangères, se montrèrent aussi favorables à ce projet. D'autres membres du cabinet, et à leur tête lord Palmerston (1), étaient d'un avis tout opposé. Ils pensaient que l'établissement de ce protectorat, exercé par toutes les grandes puissances sur les sujets chrétiens de la Turquie, profiterait surtout à la Russie, le nombre des chrétiens de l'église grecque étant bien supérieur à ceux des autres communions. Ils ajoutaient qu'on ne pouvait attribuer ce protectorat aux grandes puissances sans créer mille difficultés pour l'avenir. D'abord, en principe, n'était-ce pas entamer l'empire turc, porter atteinte à sa souveraineté, par conséquent ébranler ce qu'il importait d'affermir? Ou ce protectorat ne signifie rien, ou il donne un droit d'intervention dans les affaires intérieures. Les membres du clergé grec sont en même temps des fonctionnaires civils; voilà tout un corps de serviteurs de l'état qui, à titre religieux, relèvera de la Russie. Combien de facilités offertes à de perpétuelles ingérences! combien de tentations pour l'esprit d'intrigue! Ne dites pas que ce droit cessera d'être dangereux dès

(1) Lord Palmerston, qui avait dirigé les affaires extérieures de 1847 à 1851 dans le précédent ministère whig, était chargé alors du ministère de l'intérieur. On pense bien toutefois que son influence devait être grande sur un service qu'il connaissait si bien et qui ne tarda point à lui revenir.

que les grandes puissances en seront investies en commun; dans la pratique, la Russie l'exercera seule. Voilà les objections que lord Palmerston, lord John Russell et leurs amis opposaient à lord Aberdeen et à lord Clarendon.

M. de Bunsen était d'accord sur ce point avec lord Palmerston. S'il ne partageait pas, il s'en faut bien, les sympathies du hardi ministre pour le nouveau gouvernement de la France, il partageait son aversion à l'égard de la Russie. Autant Frédéric-Guillaume IV était disposé à ne voir que des inspirations religieuses dans la politique du tsar, autant M. de Bunsen s'obstinait à y méconnaître tout sentiment élevé. Une ambition sans frein au profit d'un despotisme sans scrupule, telle était, aux yeux de Bunsen, le résumé de cette politique. On ne peut s'empêcher de faire ici une singulière remarque : si Bunsen vivait encore, que penserait-il de l'empire d'Allemagne? Évidemment il pousserait des cris de joie; mais que dirait-il, si un défenseur du tsar Nicolas, s'adressant à la conscience libérale de l'homme d'état prussien, lui demandait où se trouvent aujourd'hui l'ambition sans frein et le despotisme sans scrupule? Il est probable que cette question le ferait un peu rougir. Bunsen était plus libre, il y a vingt ans, de juger les intentions du tsar. C'est très sincèrement, j'en suis sûr, qu'il redoutait les empiétemens de la Russie dans l'Europe orientale, c'est très sincèrement qu'il appuyait les idées de lord Palmerston. Il suffisait, pour rassurer ses sentimens chrétiens, que la Porte accordât à tous ses sujets une pleine et absolue liberté religieuse. Or on annonçait déjà cette grande mesure, qui allait enlever bien des argumens à la diplomatie russe. Bunsen avait exposé tout cela dans ses dépêches, quand Frédéric-Guillaume lui adressa la lettre suivante :

« Bellevue, 16 juin 1853.

« Très cher Bunsen, bien des remercîmens pour votre lettre et vos dépêches du 13. Ainsi, sur les neuf dixièmes de mon projet, le ministère anglais est tout à fait d'accord avec moi; pour le dernier dixième, sa manière de voir est réellement et essentiellement opposée à la mienne. Ce désaccord sur le dernier dixième fait disparaître un point d'attache avec la Russie, point essentiel et qui est pour moi d'une grande valeur. Je me servirai d'une image afin de mettre ma pensée dans tout son jour. Ma pensée est de saisir dans le projet de l'empereur de Russie ce que je reconnais, sans hésiter, comme vrai, et de le rendre fructueux. Or ce que je reconnais comme tel, c'est la protection, c'est la garantie des chrétiens. — Maintenant vous savez la fable de l'ours qui, par amitié pour l'homme, lui tue sur le visage un insecte qui peut troubler son sommeil, et le tue si bien que l'homme est écrasé du même coup. Dans la circonstance présente, le vrai dont je

parle est compris par la Russie à la manière de l'ours. Ma pensée, plus que cela, ma proposition formelle, que les deux empereurs connaissent en ce moment, se résume comme il suit, sous la forme d'un discours à mon beau-frère Nicolas :

« Cher beau-frère, tu as parfaitement raison pour ta part d'arracher à la tyrannie ottomane et par des traités en règle les chrétiens dont tu es le protecteur naturel. Tu as si parfaitement raison que nous rougissons d'avoir été devancés par toi dans l'accomplissement de ce devoir chrétien tout à fait incontestable ; *mais il vaut mieux tard que jamais.* Nous comprenons aujourd'hui ce devoir et nous te déclarons notre volonté de faire tous ensemble pour toute la chrétienté soumise au croissant ce que tu demandes pour une secte. Par ce moyen, ce que tu n'as pas réussi à faire, ce que tu ne parviendras pas à faire (s'il plaît à Dieu de t'en empêcher par Stratford) (1), nous sommes assurés, nous, de l'accomplir victorieusement, d'autant plus que la Porte a déjà déclaré ses dispositions favorables à nos projets. Ainsi, cher beau-frère, ce *sened* que tu n'espérais plus obtenir, nous l'obtiendrons nous tous *immanquablement,* et pour toi et pour nous. Remercie-nous donc et réjouis-toi ; nous allons t'aider à remporter cette victoire. »

En ébauchant à l'adresse du tsar l'allocution familière qu'on vient de lire, Frédéric-Guillaume IV faisait à sa manière ce que les grandes puissances allaient essayer de faire aux conférences de Vienne. Il tentait une conciliation, il cherchait le moyen d'empêcher la guerre. Vains efforts! le tsar croyait son honneur engagé à ne point céder; comment cette obstination n'eût-elle pas irrité l'Angleterre? Au lieu de se rapprocher, on s'éloignait de jour en jour. Lord Aberdeen perdait du terrain, les idées de Palmerston prévalaient. La reine elle-même trouvait que le premier ministre était trop disposé aux concessions. Bref, on s'arrêtait de plus en plus à cette idée, qu'il ne fallait toucher en aucune façon à l'indépendance souveraine de la Turquie, si on ne voulait pas jouer le jeu des Russes. Ainsi point de protectorat, point de traité qui fournît aux Russes l'occasion d'intervenir en Turquie. Le sultan, sur le conseil des puissances amies, avait donné le 6 juin un firman qui accordait toutes les libertés religieuses à ses sujets chrétiens. Il fallait s'en tenir là. Quand le roi de Prusse reçoit cette nouvelle, il éclate :

« Sans-Souci, 28 juin 1853.

« Très cher Bunsen, il faut que je décharge mon cœur du poids qui l'oppresse. Vos dernières dépêches expriment une grande joie au sujet du firman de tolérance accordé par la Porte et de la résolution que le

(1) M. le vicomte Stratford de Redcliffe était alors envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne auprès de la Porte-Ottomane.

cabinet de Londres a prise de ne plus vouloir entendre parler d'une garantie des susdites libertés par les grandes puissances chrétiennes. Eh bien! d'après ma conviction absolue, c'est reconnaître comme excellent un acte misérable, un acte à condamner dix fois! Ensuite c'est abandonner la seule manière vraiment digne, la seule conforme à nos devoirs de chrétiens : 1° de maintenir la paix, 2° de réduire la Russie au silence, 3° de faire sentir aux chrétiens d'Orient que nous sommes aussi des chrétiens. Sur ce point, je ne suivrai ni Aberdeen, ni Clarendon, ni l'Angleterre entière; je chercherai dans la plus absolue neutralité le salut de la Prusse. *Vale.* « F. G. »

« *P. S.* Communiquez cette page à mon frère Guillaume (avec mille saluts). Ce que je vous écris ici est le complément de ce que je vous ai déjà écrit pour vous-même, pour la reine, le prince et les ministres. La manière de considérer aujourd'hui cette question à *Downing-street* est une triste contre-partie de la marche qu'ont suivie les sentimens de l'Autriche. Quand j'étais à Vienne, l'empereur et son ministre parlaient comme parle aujourd'hui tout le ministère anglais; à cette date au contraire, le cabinet anglais concevait la question de la manière la plus généreuse et *abondait dans mon sens* (ce sont vos propres paroles). Maintenant à Londres on est tombé *au niveau* de la politique autrichienne de ce temps-là, tandis que l'Autriche s'est élevée à la générosité de vues qui inspirait alors l'Angleterre. Je vais résolûment avec les généreux (1). *Sapienti sat.* »

Pour comprendre ce contraste ou plutôt ce chassé-croisé d'opinions que le roi de Prusse signale ici dans les sentimens comparés de l'Angleterre et de l'Autriche, il faut se rappeler les dates avec précision. Au moment où nous sommes, c'est-à-dire dans l'intervalle qui sépare la rupture des négociations par le menaçant départ du prince Menchikof (21 mai 1853) et l'envahissement des principautés danubiennes par l'armée russe (2 juillet), le cabinet de Vienne avait conservé l'espérance de voir le cabinet de Saint-Pétersbourg désavouer son impétueux ambassadeur. M. de Buol, qui après la mort du prince de Schwarzenberg avait été chargé par l'empereur d'Autriche de la direction des affaires étrangères, ne pouvait se décider à croire que le tsar voulût braver l'Europe; il était persuadé que Menchikof avait dépassé ses instructions, et qu'en tout cas l'impression pénible produite dans le monde entier par ces impérieuses allures serait pour l'esprit élevé de Nicolas Ier un avertissement efficace. Aussi le cabinet de Vienne, qui au début de l'affaire

(1) On a remarqué avec raison que l'équivalent précis de ces mots si français, *généreux, générosité,* n'existe pas dans la langue allemande. Frédéric-Guillaume est obligé de nous les emprunter pour exprimer son sentiment : « Oesterreich hat sich zur damaligen brittischen *Generosität* erhoben. Ich gehe entschieden mit den *generosen.* »

des lieux saints s'était montré mécontent des dispositions de la Russie, prenait-il soin de manifester sa confiance dans la modération du tsar, précisément afin de lui faciliter le changement de ligne qu'il croyait possible et qu'il souhaitait si vivement. Le cabinet de Saint-James au contraire, après avoir d'abord su mauvais gré à la France d'avoir réveillé la question d'Orient par des défiances exagérées, avait reconnu la justesse de nos appréciations et la loyauté de notre conduite. Voilà comment l'Autriche, sans se séparer de nous, résistait à nos instances, tandis que l'Angleterre, surtout avec lord Palmerston, se rapprochait de plus en plus de notre manière de voir et d'agir. Le roi de Prusse savait tout cela; or tels étaient ses sentimens à l'égard de la France qu'il suffisait à l'Angleterre de se rapprocher de nous pour encourir les reproches amers de Frédéric-Guillaume. Ainsi s'expliquent ces paroles : « à Londres, on est tombé au niveau de la politique autrichienne de ce temps-là, tandis que l'Autriche s'est élevée à la générosité de vues qui inspirait alors l'Angleterre. » Quand Frédéric-Guillaume ajoute : « Je vais résolûment avec les généreux, » c'est comme s'il disait : Je vais résolûment avec ceux qui ont foi dans la modération du tsar.

On sait quel brusque démenti fut infligé à la confiance calculée de M. de Buol et à la confiance aveugle de Frédéric-Guillaume. La lettre qu'on vient de lire est du 28 juin 1853; trois jours auparavant, le tsar avait donné au prince Gortchakof, commandant des troupes russes, l'ordre de pénétrer dans les principautés. Le tsar avait beau dire en son manifeste du 26 juin : « Notre intention n'est point de commencer la guerre, nous voulons seulement avoir entre les mains un gage qui nous réponde du rétablissement de nos droits: » lorsqu'on sut que le 2 juillet un corps d'armée russe, commandé par le général Dannenberg, avait pénétré dans la Valachie par Leova et dans la Moldavie par Skallaay, toute l'Europe comprit que c'était la guerre. La politique suivie par le gouvernement français était de plus en plus justifiée.

« Hier, au bal de la reine, — écrit Bunsen en ses mémoires à la date du 2 juillet 1853, — le baron Brunnow, ambassadeur de Russie, a annoncé la grande nouvelle au prince Albert et au corps diplomatique; elle s'est répandue dans les salons avec la rapidité de l'éclair, et pendant toute la soirée elle a été presque le seul sujet des conversations. Le Rubicon est passé. Il ne reste plus que cette alternative : une conférence européenne ou la guerre. Tel était du moins le refrain des considérations que j'ai entendu émettre à ce sujet par les hommes d'état anglais de tous les partis. » Une conférence européenne! mais il y faut un point de départ accepté par toutes les puissances: or ce point de départ ne peut être que les traités signés par elles, traités qui ne permettaient pas à la Russie

d'envahir les principautés danubiennes. Admettre cette invasion comme une base sur laquelle une discussion peut s'élever, c'est porter un coup mortel à la Turquie. Ainsi parlent lord Palmerston, lord John Russell, tous ceux qui, en signalant l'alternative où l'Europe est enfermée, reconnaissent que l'un des deux termes est impossible. Attendons encore, disent lord Aberdeen et lord Clarendon; « dans quelques jours, nous aurons le manifeste russe avec les explications diplomatiques que le cabinet de Saint-Pétersbourg aura fait adresser à Londres et à Paris, à Berlin et à Vienne. Alors seulement on pourra chercher les moyens de détourner de l'Europe le fléau d'une guerre dont les conséquences seraient incalculables.» Après avoir recueilli ces premières impressions du sentiment public, M. de Bunsen les résume en ces termes : « L'empereur de Russie a donné une position et une politique à qui n'avait ni l'une ni l'autre, et, en faussant la politique de son propre gouvernement, il a détruit le prestige de son caractère personnel. C'était pourtant ce prestige qui, aux yeux de l'Angleterre, formait l'élément le plus sûr de son pouvoir et de son influence. La confiance que le caractère du tsar inspirait en Angleterre est perdue pour lui à jamais; rien ne saurait la rétablir. Les ministres anglais, avec la franchise qui les distingue, n'ont pas épargné au baron Brunnow des observations dans ce sens. Ce diplomate sent de la façon la plus vive ce que sa situation a de pénible (1). »

On a remarqué sans doute ces paroles singulières : « le tsar a donné une situation et une politique à qui n'avait ni l'une ni l'autre.» Quel est donc celui à qui le tsar a rendu un tel service? Il est impossible d'en douter, c'est l'empereur Napoléon III que désigne ici l'ambassadeur prussien. Si M. de Bunsen reproche au roi son maître les sentimens si dévoués qui l'attachent à l'alliance russe, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, par antipathie d'un libéral allemand contre le régime du pouvoir absolu; il obéit à des motifs moins désintéressés. Toujours occupé des revanches de l'unité germanique, il regrette que la Prusse n'ait pas su prendre dans les affaires d'Orient le rôle que la France a pris avec une si heureuse habileté. Depuis les dernières années du règne de Louis-Philippe, la France était isolée en Europe; la révolution de 1848, le rétablissement de l'empire en 1852, avaient augmenté encore auprès de certains gouvernemens les défiances dont elle était l'objet depuis 1840, surtout depuis les mariages espagnols. Tout à coup, par la faute du tsar Nicolas, la France, saisissant l'occasion au vol avec autant de précision que de vigueur, reprend la première place parmi les grandes puissances; la voilà devenue la protectrice de l'indépendance euro-

(1) *Mémoires de Bunsen*, édition allemande. Voyez t. III, page 298.

péenne. Le tsar a perdu son prestige aux yeux des Anglais, et c'est Napoléon III, si suspect naguère à l'opinion, qui s'est emparé de toutes les sympathies. Celui qui n'avait « ni position ni politique en Europe » est en train de devenir l'arbitre des destinées européennes. Voilà le sens des paroles de Bunsen et l'explication de ses tristesses.

La situation de M. de Bunsen à Londres était plus pénible encore que celle de M. Brunnow. Aux reproches des ministres anglais, M. Brunnow pouvait opposer les argumens tirés des manifestes de Saint-Pétersbourg; on défend toujours assez bien une cause que l'on croit bonne. M. de Bunsen avait à défendre auprès de lord Clarendon une conduite qu'il était le premier à blâmer. Le 1er septembre 1853, dans une entrevue avec lord Clarendon, le ministre anglais lui dit : « La Prusse est la seule des quatre puissances qui, dans cette grande crise de l'Europe, ne montre pas une politique indépendante et résolue. Au début de la crise, la Prusse a donné les assurances les plus satisfaisantes sans qu'on les lui demandât... Puis est venue « la politique du silence. » On a donné pour excuse qu'il fallait prendre garde d'irriter la Russie. Or entre la politique du silence et la politique des paroles qui blesseraient la Russie il y a place pour une virile franchise, pour la libre manifestation de la vérité quand l'heure décisive est venue. Cela seul pourrait sauver l'Europe, cela seul est digne d'une grande puissance indépendante. C'est ainsi que l'Autriche s'est montrée dès le début, c'est ainsi qu'elle continue d'agir. On s'en irrite à Saint-Pétersbourg, on se répand contre l'Autriche en paroles violentes; qu'importe? L'Autriche s'est acquis par là l'estime du monde entier et la reconnaissance de l'Angleterre. Que fait la Prusse au contraire? Le général de Rochow, votre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, était absent de son poste depuis cinq mois; on l'y renvoie (lui qui est Russe de cœur et d'âme, tout l'univers le sait), on l'y renvoie juste en ce moment pour offrir des hommages au tsar. N'est-ce pas vouloir l'affermir dans des idées inadmissibles? » M. de Bunsen était fort embarrassé de répondre à de pareils reproches. Il essayait d'atténuer les choses, il tâchait de faire concevoir des espérances qui n'étaient guère dans sa propre pensée, il suppliait lord Clarendon de ne pas juger la Prusse d'après un journal à moitié fou... « Je ne lis jamais la *Gazette de la Croix*, répondait vivement lord Clarendon, c'est une feuille que je méprise. Je juge les sentimens du cabinet de Berlin d'après les rapports des hommes qui nous représentent en Prusse. » Bunsen affirmait alors que lord Clarendon, s'il était aussi bien informé, devait connaître l'opinion de Berlin sur le passage du Pruth. « Enfin, ajoute-t-il, j'ai dit tout ce qu'il est possible de dire (1). »

(1) *Mémoires de Bunsen*, t. III, p. 304.

III.

Pendant que M. de Bunsen subissait de tels assauts, le roi de Prusse avait à en repousser d'autres en sens contraire. Le tsar, inquiet de l'attitude de l'Autriche et des indécisions de la Prusse, avait voulu reprendre, par son influence personnelle, l'autorité qu'il exerçait depuis longtemps sur les cours allemandes. Le 24 septembre 1853, il se rend au camp d'Olmütz, où l'empereur d'Autriche était venu passer la revue de ses troupes; il espérait que Frédéric-Guillaume IV, sur sa prière, ne tarderait pas à s'y rendre, et que cette réunion des trois souverains, rappelant la sainte-alliance de 1815, ferait hésiter l'Angleterre et la France. N'oublions pas qu'à ce moment-là même les choses sont arrivées à la dernière extrémité, qu'après des négociations aussi laborieuses que vaines la guerre est imminente, et que la Russie tente un suprême effort pour circonscrire la lutte entre elle et la Turquie. Si l'Autriche et la Prusse sont du côté de la Russie, n'y a-t-il pas encore quelque chance de faire hésiter les puissances occidentales? Le tsar se rend donc à Olmütz le 24 septembre 1853 et fait inviter le roi de Prusse à venir l'y joindre. M. de Manteuffel conseille au roi de refuser l'invitation. Pendant ce temps, les choses marchent; c'est le 26 septembre que le grand-conseil national de la Turquie, réuni au palais du divan, déclare les négociations épuisées, ordonne les dernières mesures de défense et en remet l'exécution au sultan. Le 28 septembre, le tsar quitte Olmütz et se rend à Varsovie, essayant de préparer sur un autre terrain l'entrevue qui n'a pu avoir lieu en Autriche. Deux fois un aide-de-camp du tsar vient inviter Frédéric-Guillaume IV; le roi tient bon, car il négocie par Bunsen avec Londres, et il a peur de son affection, de son dévoûment à la personne de son beau-frère. S'il le voit, s'il lui parle, pourra-t-il se soustraire à l'autorité de cette âme qui lui paraît si grande? Il refuse deux fois, mais la troisième invitation est tellement pressante qu'il lui est impossible de résister plus longtemps. Il part, seulement il part sans ministres, sans conseillers, surtout sans aucune des personnes de la cour connues pour leurs sympathies russes; il n'a d'autre escorte que deux officiers d'ordonnance. Il faut qu'on sache bien que ce n'est pas un voyage politique. Le 2 octobre, le roi de Prusse arrive à Varsovie, où l'empereur d'Autriche s'est rendu de son côté; le 6, il est de retour à Sans-Souci, et c'est là que le lendemain 7 le tsar vient lui rendre sa visite. Il paraît bien que Frédéric-Guillaume ne fit aucune concession à son beau-frère; mais qu'on se représente les anxiétés et les colères du gouvernement anglais, les craintes et les perplexités de M. de Bunsen pendant ces entrevues. C'est quelques semaines

après ces voyages d'Olmütz, de Varsovie, de Berlin, qu'eut lieu entre le tsar Nicolas et la reine Victoria un échange de lettres si vives, si personnelles, on peut dire si amères au fond malgré la courtoisie et la dignité des formes.

Bien que ces lettres aient fait grand bruit alors, le texte en est peu connu. On nous saura gré sans doute d'en reproduire ici les fragmens, tels qu'ils sont publiés dans les mémoires de Bunsen. « Le 8 novembre, dit Bunsen, un courrier de cabinet, qui avait quitté Pétersbourg le 1er, remit à la reine Victoria une lettre autographe de l'empereur de Russie. L'arrivée de cette lettre était fort inattendue; le contenu l'était bien plus encore. La lettre couvre près de quatre grandes pages. Le tsar commence par exprimer sa confiance absolue dans la générosité et les sentimens amicaux de la reine; c'est à ces sentimens qu'il fait appel à l'heure où de périlleuses complications se produisent et où s'annoncent des événemens graves. Une confiance réciproque peut seule empêcher un mal plus grand et préserver les deux pays des calamités de la guerre. Après ce début, le tsar passe à l'entretien qu'il a eu au mois de février 1853 avec sir Hamilton Seymour au sujet des affaires de Turquie et de sa politique vis-à-vis de la Porte; il parle des assurances qu'il a données et de celles qu'il a reçues. » Jusqu'ici, M. de Bunsen ne fait que résumer la lettre du tsar; dans les extraits qui suivent et qui se rapportent au point décisif, il ne prétend pas reproduire littéralement les expressions mêmes, « mais certainement, dit-il, les mots essentiels y sont, et c'est bien là le fond des choses. »

« Que votre majesté veuille bien se faire lire les pièces tant officielles que confidentielles échangées dans le temps entre nos deux ministères, elle pourra se convaincre que, pour ma part, je pris alors un engagement solennel et que j'obtins, de la part du gouvernement de votre majesté, des assurances que l'Angleterre était satisfaite de mes explications... Il résulte de ces faits que ma parole impériale est engagée, et que le gouvernement de votre majesté a pris l'engagement formel d'observer envers moi une politique d'amitié et de confiance comme dans le passé... Rien n'est arrivé depuis qui ne soit conforme de ma part à cet engagement... Je fais donc votre majesté l'arbitre entre moi et son gouvernement. »

Une pareille lettre, dit M. de Bunsen, devait nécessairement causer une vive émotion à la reine. Pouvait-elle s'attendre à ce que lord Aberdeen fût accusé d'avoir méconnu les intentions du tsar et manqué audacieusement à sa parole? Le 14 novembre, elle envoya sa réponse, conçue en ces termes :

« ... Personne n'apprécie plus que moi les sentimens nobles qui animent votre majesté et la confiance que vous me montrez dans cette occasion. Comme vous m'en exprimez le désir, sire, j'ai relu avec la plus grande attention tout ce que le bon sir Hamilton Seymour me manda dans le temps, et les pièces de la correspondance à laquelle ses communications donnèrent lieu. Je ne puis mieux répondre à la confiance que votre majesté m'accorde qu'en lui exprimant librement la conviction que j'ai gagnée par cet examen. En voici les résultats :

« 1° Votre majesté me fit déclarer que la mission du prince Menchikof n'avait d'autre but que d'assurer à l'église grecque ses droits et priviléges dans les lieux saints. Je fus confirmée dans la confiance que cette déclaration m'inspira par la conduite conciliante de la Porte et par l'empressement du gouvernement français à ne pas s'opposer à un arrangement dont il ne reconnaissait pas la justice. Votre majesté sait que les demandes du prince Menchikof outre-passèrent cependant ces limites et s'étendirent des demandes applicables aux pèlerins à une demande de protectorat sur 12 millions de sujets de la Porte.

« 2° Votre majesté ayant appelé mon attention sur les traités, je les ai fait examiner de nouveau par les hommes les plus éminens comme les plus impartiaux, et je les ai examinés moi-même avec le plus grand soin. Le résultat est que l'article VII du traité de Kainardji est le seul qui puisse être cité à l'appui de telles prétentions, et que cet article ne contient rien sur quoi on puisse fonder un droit quelconque de protectorat sur les sujets grecs de la Porte.

« L'occupation des principautés est injustifiable d'après tous les traités...

« Je trouve que mon cabinet, en exprimant ma conviction, a tenu envers votre majesté un langage loyal, et je puis vous assurer, sire, qu'il n'a jamais perdu de vue le haut prix que je mets à la continuation de la paix entre les deux pays. Quant à moi, je conserve encore aujourd'hui la confiance que votre majesté, dans ses sentimens élevés de justice et dans son amour de la paix, voudra aider mes efforts pour la maintenir. »

Si l'on songe au caractère de Frédéric-Guillaume IV, on reconnaîtra que la situation des choses, au point où nous sommes parvenus, a dû être pour lui l'occasion des plus douloureuses angoisses. D'un côté il approuvait certaines idées de la politique anglaise; il aimait le prince Albert, dont il connaissait les sentimens germaniques, ces sentimens que les whigs et la presse radicale reprochaient au prince-époux avec une défiance irritée; il avait comme une affection paternelle pour la reine Victoria, qui l'avait prié d'être le parrain du prince de Galles, il n'oubliait pas qu'au mois de janvier 1842 il était allé à Londres remplir ce devoir de famille; enfin

l'Angleterre était pour lui la grande puissance évangélique, et, la voyant placée pour ainsi dire entre l'Évangile et la révolution, il considérait comme un devoir de la détacher de la France pour la rapprocher de la Prusse; d'autre part, l'amitié que lui inspirait l'empereur de Russie allait jusqu'à l'exaltation, il venait de revoir son beau-frère, *le plus grand, le plus saint des hommes*, comme il l'appelait souvent; il avait recueilli directement les paroles de ses lèvres, il avait de nouveau subi l'ascendant de sa personne, il était persuadé que le tsar avait la ferme conviction d'accomplir une haute mission chrétienne, d'obéir à un devoir strict, à un devoir impérieux de souverain chrétien en revendiquant le protectorat de l'église grecque en Turquie; il reprochait à M. de Bunsen et à tous les hommes d'état anglais de méconnaître la beauté morale ainsi que la parfaite loyauté de cette grande âme. Quels troubles, quelles perplexités pour la conscience de Frédéric-Guillaume! On retrouve la trace de toutes ces émotions dans la lettre qu'il adresse le 20 novembre à M. de Bunsen. Il faut se rappeler en la lisant que, si les puissances occidentales n'ont pas encore déclaré la guerre à la Russie, la flotte anglo-française vient d'entrer dans le Bosphore (18 octobre 1853); il faut se rappeler aussi que l'Angleterre et la France, même à cette dernière heure, n'ont pas tout à fait renoncé à l'espoir de prévenir une guerre générale :

« Potsdam, 20 novembre 1853.

« Deux mots, très cher Bunsen, mais de grande importance. Une lettre de votre main à Manteuffel signale la possibilité d'imprimer une autre direction à la question turque, si les grandes puissances *ordonnent* à la Porte, — je crois bien lire, — *ordonnent* à la Porte d'émanciper complétement les chrétiens. Ai-je besoin de vous dire que je m'associerai à cette entreprise avec des transports de joie? J'éprouve, vous le comprenez, ce que ressent un homme à qui on enlève un quintal de dessus la poitrine. Je ne comprends pas ce que vous insinuez à la fin de votre lettre au sujet des conséquences de notre accession à cette politique; il faut que tout cela me soit expliqué en détail de votre propre bouche. Si la pensée anglaise est pure, c'est-à-dire si le devoir chrétien joue réellement sa partie dans le concert (ne fût-ce que le second violon), si le ministère anglais a loyalement et avant tout la pensée, la volonté, l'espérance de rétablir la paix et d'empêcher la guerre générale, le Seigneur répandra sur cette entreprise des milliers de bénédictions. Mais..., mais... il faut que la chose soit pure, c'est-à-dire que la haine ne doit pas jouer le premier violon dans le concert. Vous pouvez faire usage de tout ceci à *Buckingham Palace* et dans *Downing-street*, suivant que vous le jugerez bon après mûr examen.

« Voici maintenant la pensée de mon cœur que je confie, jusqu'à nou-

vel ordre, à l'ami *seul*. On peut appliquer à « la pensée anglaise » ce qu'un officier français répondit à feu Humboldt, qui, pendant son séjour en France, lui demandait des nouvelles : « nous sommes à cheval, la route est devant nous, et le destin derrière. » Je crois que cette pensée (la pensée anglaise) conduit à des choses que la raison ne permet pas d'admettre et de rêver. Au contraire les conséquences que je prévois répondent à ma conscience, à mon sentiment d'honneur chrétien, et à mes pressentimens des décrets de Dieu sur l'Orient.

« Il faut ici que je vous dévoile tout ce que je sais, et vous pouvez même en faire librement usage, si vous le désirez. Je suis profondément convaincu, et je garderai cette conviction jusqu'à mon dernier souffle, que le cabinet anglais, dans la politique qu'il a suivie jusqu'ici, s'est inspiré d'une pensée vraie, juste, parfaitement exacte, à savoir qu'il ne faut pas permettre à la Russie de devenir prépondérante en Orient en dominant ou en absorbant l'empire turc. Que l'empereur Nicolas, en toute franchise, en toute sincérité, redoute ce dernier point, l'absorption de l'empire turc, beaucoup plus que ne le craignent l'Angleterre, la France et l'Autriche, c'est une considération que je laisse de côté, d'autant plus que l'intelligence anglaise, dès qu'il s'agit d'apprécier le rôle de cet homme unique, si fort, si pénétrant, si vrai, tout-puissant chez lui (à parler humainement), — oui, dès qu'il s'agit d'apprécier cet homme, le plus noble des hommes et le plus grand des caractères, l'intelligence anglaise est frappée de mort ! ! Mais l'Angleterre devrait comprendre que les moyens dont elle fait usage aujourd'hui pour réaliser une pensée très juste en soi conduisent précisément et par une nécessité inévitable au but le plus opposé, au contraire même de cette pensée. Ce secours direct en armes, en hommes, en vaisseaux, envoyé par l'Angleterre, — ô folie antichrétienne ! — envoyé à l'islam contre des chrétiens, n'aura pas d'autre résultat (sans parler du jugement de Dieu, qui châtiera ce crime, — entendez-vous ?) que de livrer un peu plus tard à la domination russe les contrées aujourd'hui soumises à la Turquie. »

A peine cette lettre était-elle parvenue à Londres qu'un nouvel incident vint redoubler les perplexités de Frédéric-Guillaume. Bien que la Russie et la Turquie fussent en état de guerre depuis le 26 septembre 1853, la Russie avait promis à l'Angleterre et à la France de ne pas entreprendre d'opération agressive contre la Turquie tant que dureraient les négociations. Les amiraux français et anglais, dont les vaisseaux étaient déjà entrés dans la Mer-Noire, avaient reçu de leurs gouvernemens des instructions conformes à cet engagement de la Russie (1). Sir Hamilton Seymour avait fait

(1) Lord Clarendon avait écrit à lord Stratford au commencement du mois d'octobre : « Mylord, il sera nécessaire que l'amiral Dundas informe l'amiral russe commandant à Sébastopol que, si la flotte russe sortait de ce port pour débarquer des troupes sur

part de ces instructions à M. de Nesselrode, lui indiquant les cas dans lesquels les vaisseaux russes ne seraient pas inquiétés par la flotte anglo-française et ceux dans lesquels « la force devrait être repoussée par la force. » Tout était donc convenu sur ce point et parfaitement accepté de part et d'autre. Cependant le 30 novembre 1853, par une journée brumeuse, l'amiral russe Nachimof sort de Sébastopol avec six vaisseaux de ligne, surprend une division de la flotte turque à l'ancre devant Sinope, sur la côte asiatique de la Mer-Noire, et l'anéantit en quelques heures. L'escadre ottomane se composait de treize bâtimens; les uns sont coulés à fond, les autres sautent en l'air. 4,000 Turcs périssent. L'amiral commandant, Osman-Pacha, blessé et fait prisonnier, est conduit à Odessa, où il mourra bientôt de ses blessures. Une partie de la ville de Sinope devient la proie des flammes.

L'indignation fut très vive dans toute l'Europe. M. de Nesselrode eut beau dire que l'escadre d'Osman-Pacha se préparait à jeter un corps d'armée sur les côtes russes, les diplomates réunis à Constantinople, et qui faisaient tant d'efforts pour prévenir la guerre générale, étaient témoins de la modération de la Turquie; ils savaient avec quelle docilité le divan écoutait leurs conseils. Les allégations du cabinet de Saint-Pétersbourg ne pouvaient être prises au sérieux; il était évident qu'il y avait eu là une violation de la parole donnée. Sous le coup de ces émotions, Frédéric-Guillaume IV se rapprocha de l'Angleterre. M. le comte Albert Pourtalès, un des amis de Bunsen, un des adversaires déclarés du parti russe à Berlin, fut envoyé en mission particulière auprès du cabinet de Saint-James (décembre 1853). Il venait sonder le gouvernement de la reine au sujet des avantages qui pourraient être assurés à la Prusse, si elle devenait l'alliée de la Grande-Bretagne. En de longs entretiens que le baron de Bunsen et le comte Pourtalès eurent avec lord Clarendon (29 décembre) et lord Aberdeen (31 décembre), les deux diplomates allemands firent espérer aux ministres anglais la coopération directe de la Prusse, à la condition que la Prusse serait garantie contre la Russie et l'Autriche, que l'Allemagne entière serait garantie contre la France, enfin que la Prusse serait libre d'organiser l'unité germanique suivant le désir des peuples allemands. Exemple bien significatif de la ténacité prussienne! c'é-

une portion quelconque du territoire turc ou pour commettre un acte d'hostilité ouverte contre la Porte, ses ordres sont de protéger contre de pareilles attaques les états du sultan. Il exprimera l'espoir que l'amiral russe n'aura recours à aucune mesure qui pourrait mettre en danger les relations pacifiques de la Grande-Bretagne et de la Russie. Une communication semblable sera probablement faite en même temps par l'amiral français. » Voyez *Correspondence presented to both houses of parliament by command of her majesty*. Londres 1854, part II, n° 134.

tait la revanche de 1850, la revanche de Cassel et d'Olmütz, poursuivie obstinément au milieu des complications sans nombre de la question d'Orient. Il est à peine nécessaire de dire que ni lord Aberdeen, ni lord Clarendon, ne prêtèrent l'oreille à ce langage. « Il ne s'agit pas de l'unité allemande, disaient-ils; l'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche est ici hors de cause. La question qui occupe l'Europe devrait réunir ces deux puissances dans une action commune. Quant à la France, vos craintes sont de pures chimères. Le gouvernement de l'empereur Napoléon a montré dans les affaires d'Orient la plus grande loyauté, le plus sérieux dévoûment aux intérêts européens. Il n'y a aucune raison de croire qu'il veuille reprendre un jour l'ancienne politique napoléonienne et troubler le repos de l'Europe. » Si lord Aberdeen et lord Clarendon parlaient ainsi, on devine ce qu'aurait dit lord Palmerston, défenseur si résolu de la politique française; le comte Pourtalès ne chercha même pas à l'entretenir de l'objet de sa mission. Il se consola auprès du prince Albert, qui, dévoué de cœur à la cause de l'unité allemande par la Prusse, avait accueilli avec joie les confidences du comte Pourtalès. Malheureusement pour l'envoyé prussien c'était le moment où la *question du prince Albert* excitait chez les whigs une irritation si violente; le mari de la reine était obligé plus que jamais à une entière réserve dans toutes les affaires politiques.

La mission toute *germanique* du comte Pourtalès, introduite brusquement au milieu de ces grands intérêts européens, était déjà un incident bien extraordinaire; voici une chose plus étrange encore. Tandis que le comte Pourtalès entretient lord Clarendon de ses projets d'unité allemande, condition expresse de la coopération de la Prusse dans les affaires d'Orient, Frédéric-Guillaume IV y met une autre condition bien plus inattendue. M. de Bunsen nous dit en son journal que lord Clarendon ne put dissimuler sa surprise lorsque le comte Pourtalès lui parla du prix auquel le gouvernement prussien estimait son alliance; quel eût été son étonnement s'il avait pu lire la lettre suivante, adressée par le roi de Prusse à son ambassadeur! La nouvelle condition exigée par Frédéric-Guillaume IV, c'est que l'Angleterre et les puissances alliées s'engagent à lui faire restituer sa fidèle principauté de Neufchatel. On a vu par la première de ces études quelle était sur ce sujet la manie du roi de Prusse, manie affectueuse et opiniâtre devenue pour lui un point d'honneur (1). Personne pourtant ne se serait attendu à voir cette manie reparaître au milieu des perplexités que lui cause la question d'Orient. Une autre manie obstinée, incurable, mais qui ne

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1873, *les Affaires de Suisse et la principauté de Neufchatel.*

peut plus nous surprendre, c'est la haine qu'il a pour la France, et qu'il exprime en paroles si peu royales : *l'inceste de l'Angleterre et de la France!* C'est un roi allemand qui parle ainsi à l'heure où la France et l'Angleterre s'unissent pour protéger l'indépendance de l'Europe :

« 9 janvier 1854.

« Si je rends des services à la Grande-Bretagne dans les complications présentes, le prix de ces services, la condition *sine qua non,* c'est le rétablissement de mon autorité et de mes titres légitimes dans ma chère, dans ma fidèle petite principauté du Jura, aujourd'hui foulée aux pieds des impies.

« Je ne sais rien, absolument rien, de négociations avec deux puissances; même, à parler exactement, je ne sais rien de négociations avec l'Angleterre, car je n'attends rien de l'Angleterre qu'une réponse à ma question : l'Angleterre est-elle disposée à me garantir l'intégrité des frontières de la confédération germanique, je dis les frontières de toute la confédération germanique, celles de la Prusse comme les autres? Le veut-elle? le fera-t-elle? peut-elle le faire? Si l'Angleterre n'est pas claire et précise dans sa réponse, j'adresserai cette question à la Russie, et si la Russie non plus ne me répond pas clairement, j'invoquerai Dieu, je le prierai de me rendre fort, et alors ce sera le cas de dire : *le glaive de Dieu et Gédéon!* ou mieux encore : *la volonté de Dieu soit faite!*

« Vous me dites qu'il n'y aurait pas un ministre anglais qui voulût prendre sous sa responsabilité la restauration de Neufchatel. C'est possible, mais n'oubliez pas ceci : il n'y a pas un seul roi de Prusse qui ne fît de la restauration de Neufchatel la *conditio sine qua non* de ses services.

« Les choses, depuis votre lettre, ont pris une tournure de plus en plus sérieuse, particulièrement pour la Prusse. Il y a eu samedi dernier huit jours, M. de Budberg m'apporta une lettre de son empereur qui m'invite de la façon la plus pressante à conclure sous ses auspices un traité de neutralité avec l'Autriche. J'ai exposé de vive voix d'abord et bientôt par écrit *que j'étais lié d'honneur* envers l'Angleterre, dont j'attends la réponse à mes questions et à qui j'ai promis de ne prendre aucun engagement avant cette réponse. Pendant ce temps-là, Orlof se rendit à Vienne, et, sans qu'il y ait eu à ce sujet aucun pourparler entre Vienne et nous, il essuya un refus. J'ai envoyé à Vienne, à mon impérial neveu, la lettre de Nicolas, accompagnée de ma réponse, et je l'ai invité à se concerter avec moi pour une action commune, mais sans traité, car notre fidélité allemande à la confédération, les intérêts et les dangers qui nous sont communs, nous prescrivent d'une manière assez impérieuse les voies que nous devons suivre. Représentez-vous donc ma sur-

prise lorsqu'au lieu de la réponse de l'Angleterre attendue par moi avec une si vive impatience je reçus, au nom de l'Angleterre et de la France réunies, une invitation à me joindre à elles deux pour maintenir ou imposer la paix par mon attitude. Il paraît que ce qui est bon pour l'une est bon pour l'autre. Quant à moi, je reste neutre, et de la façon que j'ai indiquée par ma lettre à l'empereur de Russie : *ma neutralité ne sera ni indécise ni vacillante* (réponse aux expressions dont il s'est servi), *elle sera souveraine.* Sachez maintenant, très cher Bunsen, que je maintiendrai *souverainement* ma neutralité, et que, si quelqu'un veut me battre pour cela, je le battrai. La position de la Prusse est trop avantageuse, elle lui met trop évidemment dans les mains la possibilité de la décision suprême pour que je me refuse à le voir et à me conduire en conséquence. — Je sais bien que l'Angleterre peut détruire cette politique si elle veut me contraindre, mais j'ai la ferme espérance que l'Angleterre évangélique ne voudra pas affaiblir la Prusse évangélique. En d'autres termes (en des termes que je sens bien vivement), je compte que l'Angleterre ne se rendra coupable à mon égard d'aucune *folie* ni d'aucune *infamie.* J'y compte en me fiant non pas à une chance heureuse, — ce serait *folie,* — mais à la bénédiction de Dieu, — ce qui est précisément le contraire de l'*infamie.* En me refusant à ce qu'on me demande du côté de l'ouest comme du côté de l'est, je me sens droit, ferme, délivré de toute inquiétude, et ce sentiment me vient de ma fidélité à ma parole, de ma fidélité à mes alliances. *Ne vous faites pas d'illusions,* et dites aux hommes d'état anglais, soit en confidence, soit en public, que je ne laisserai pas attaquer l'Autriche par la révolution (moi qui connais sa puissance incendiaire) sans tirer l'épée pour la secourir, et cela tout simplement par amour de la Prusse, par sentiment de mon devoir envers la Prusse, par instinct de conservation personnelle. Je n'ai pas étudié en vain la période de 1792 à 1796, l'année 1805 et ses conséquences, *anno 1806.* Enfin prenez bien note de ceci : c'est la quintessence de ma situation actuelle vis-à-vis de l'Angleterre. Je demande pour prix de ma neutralité sincère et autonome, pour prix du service que je rends de la sorte à l'Angleterre dans cette funeste rupture avec la Russie et les traditions chrétiennes, je demande la garantie des possessions territoriales européennes, l'inviolabilité du territoire de la confédération germanique dans sa totalité, enfin la promesse sacrée de me restituer sans condition mon fidèle Neufchatel après la paix, dans la paix, au moyen de la paix.

« Si je suis attaqué pendant l'inceste de l'Angleterre et de la France ou par suite de cet inceste, si les deux puissances incestueuses, prenant la révolution pour alliée, la déchaînent par le monde, alors je fais alliance avec la Russie, alliance à la vie et à la mort. Je connais ma tâche et mon devoir. »

Ainsi, neutralité absolue, neutralité souveraine, « et je battrai qui me voudra battre, » — voilà le parti auquel s'arrête Frédéric-Guillaume IV après une année d'hésitations. Or, tandis qu'il résume en ces termes sa politique personnelle et s'y attache avec force, le représentant de la Prusse à Vienne, M. d'Arnim, continue de prendre part avec ses collègues de France, d'Angleterre et d'Autriche aux négociations qui ont pour but d'aplanir les difficultés pendantes et de maintenir la paix générale. C'est ce qu'on appelle la conférence de Vienne. Il y a six mois que cette conférence est à l'œuvre et qu'elle poursuit son but avec une patience à toute épreuve. Elle a échoué pourtant, tous ses efforts ont été inutiles, l'Angleterre et la France vont être contraintes de protéger la Turquie par les armes. Avant que la lutte s'engage, la conférence de Vienne juge nécessaire de couronner ses travaux par un grand acte : une convention proclamera les principes communs aux quatre puissances et la persistance de leur union sur le terrain de ces principes malgré la différence de leurs résolutions suprêmes. En d'autres termes, deux de ces puissances, la France et l'Angleterre, vont déclarer la guerre à la Russie; les deux autres, l'Autriche et la Prusse, ne croient pas devoir recourir à l'emploi des armes; toutes les quatre cependant tiennent à faire une proclamation solennelle des principes qui ont dirigé leurs efforts. Ce qui fait la valeur des *conventions* dans la hiérarchie des actes diplomatiques, c'est qu'elles doivent nécessairement porter la signature des souverains. Le roi de Prusse voudra-t-il signer la convention de la conférence de Vienne? Celui qui a écrit le 9 janvier la lettre citée plus haut, celui qui parle si fièrement de neutralité *souveraine* et qui ne veut plus être pressé ni d'un côté ni de l'autre, celui-là consentira-t-il à s'engager de sa personne dans une déclaration de principes qui atteint l'empereur de Russie?

Les ministres anglais connaissaient assez le caractère de Frédéric-Guillaume IV pour éprouver bien des doutes à ce sujet. C'est pourquoi lord Clarendon, pressant M. de Bunsen d'agir sur le cabinet de Berlin, ne ménageait ni les adjurations ni les reproches; voici ce que Bunsen écrit dans son journal à la date du 4 mars 1854 :

« Hier, dans l'après-midi, lord Clarendon m'a tenu le langage le plus vif, le plus véhément, disant que la Prusse devait se décider sans retard, joindre sa sommation à celles des autres puissances, par conséquent déclarer la guerre à la Russie. Aujourd'hui le *Times* publie un article, d'une inspiration évidemment officielle, où la politique de la Prusse est traitée avec mépris, tandis que l'Autriche est exaltée. Ambas-

sadeur du roi, je devais considérer comme un devoir d'honneur de tenir à lord Clarendon un langage aussi ferme et aussi franc. C'est pourquoi je lui ai dit ce qui suit : il n'est ni politique ni amical d'exiger de la Prusse qu'elle déclare la guerre à la Russie sans lui marquer un but important à poursuivre, surtout sans lui garantir ces deux points : premièrement qu'à la conclusion définitive de la paix elle sera toujours couverte du côté du nord-est, où elle ne possède ni frontières ni moyens de défense, secondement que la prépondérance de la marine russe dans la Baltique sera pour jamais détruite. Dans l'esprit de mes instructions et dans le sentiment de l'honneur prussien, j'ai ajouté : La Prusse ne se laissera pas entraîner à cette guerre sans ces deux garanties.

« Lord Clarendon me dit qu'il ne s'attendait pas à ce langage, car c'était dans l'intérêt de l'indépendance de l'Europe qu'on demandait à la Prusse de prendre les armes.

« Oui, ai-je répondu, cela est facile à dire de la Tamise, de Paris, des Carpathes; mais pour que la Prusse ait le droit de demander de si grands sacrifices à la nation, il faut un grand objet d'intérêt national ou tout au moins les deux garanties que j'ai indiquées. Ni de ce grand objet ni de ces garanties, on n'a dit un seul mot à Berlin jusqu'au 1er mars 1854. La convention même ne parle que de l'évacuation des principautés et de la renonciation au protectorat de l'église grecque.

« Je suis persuadé que c'est ce ton-là seulement qui réussit à Londres, et j'ai lieu d'espérer que mon argumentation sera chaleureusement soutenue aujourd'hui même au conseil des ministres.

« 4 mars, dans la soirée. — Par suite de ma conversation de ce matin, lord Clarendon a eu une conférence avec l'ambassadeur français. Celui-ci s'est complétement déclaré pour ma proposition, et l'a soutenue à l'aide d'une dépêche envoyée de Berlin le 2 de ce mois qu'un courrier venait précisément de lui apporter de Paris. En conséquence, le conseil des ministres a décidé les deux points qui étaient l'objet de ma demande : 1° la flotte sera dans la mer Baltique avant le 1er avril, et elle y restera; 2° dès que la convention sera signée, le premier acte des quatre plénipotentiaires sera de proclamer que le but de la guerre est de détruire la prépondérance de la Russie, et de déclarer en même temps que l'intérêt de la Prusse, à savoir de posséder une frontière sûre au nord et à l'est, est un intérêt dont toute l'Europe se rend solidaire (1). »

Voilà des ouvertures toutes nouvelles. Peut-être y trouvera-t-on le germe d'une négociation qui rattachera la Prusse à l'Occident. Déjà l'Angleterre et la France s'y prêtent de tout cœur. C'est une affaire à mener habilement, rapidement. En attendant le succès,

(1) *Mémoires de Bunsen*, édition allemande, t. III, p. 353.

M. de Bunsen peut se réjouir; la journée du 4 mars a été bonne... Quelle illusion! Le lendemain 5 mars 1854, M. de Bunsen reçoit de Berlin l'ordre formel de cesser toute négociation avec le ministère anglais. Le 9, le général comte Groeben arrive à Londres porteur d'une lettre autographe de Frédéric-Guillaume IV à la reine Victoria; le roi de Prusse a tenu à désavouer lui-même ce que son ambassadeur a pu dire. Qu'est-ce donc? que s'est-il passé? pourquoi cette brusque rupture à l'heure qui devait être décisive?

Dans une très belle étude sur la conduite de la Prusse pendant les affaires d'Orient, notre collaborateur M. Eugène Forcade a raconté ici même la scène qui explique ce revirement soudain. Elle eut lieu à Berlin, dans le cabinet du roi. Il s'agissait de la signature de la convention préparée par les diplomates de la conférence de Vienne, y compris le représentant de la Prusse, M. le comte d'Arnim. Les ministres, connaissant les perplexités du roi, avaient hésité longtemps à lui parler de cet acte pour lequel la conférence réclamait sa signature. Enfin on se décida; la convention lui fut présentée le 28 février. M. de Manteuffel donnait les explications les plus persuasives pour dissiper les inquiétudes du roi; il était secondé par M. le comte Albert Pourtalès, ancien ambassadeur à Constantinople, récemment chargé d'une mission à Londres et qui occupait alors à Berlin une des plus hautes positions du ministère des affaires étrangères. M. de Manteuffel et M. Pourtalès, après quelques jours d'entretiens avec le roi, avaient presque triomphé de ses irrésolutions, quand arriva de Londres le 3 mars un télégramme conçu en ces termes : « L'Autriche, en proposant officiellement son contre-projet de convention arrivé ici dimanche dernier, y met pour condition l'accession de la Prusse, car toute l'importance de cette mesure est dans l'action en commun des quatre puissances. Il s'ensuit que l'odieux d'une reculade serait rejeté sur la Prusse. Le mécontentement que soulève la Prusse ferait explosion de toutes parts, si le plan de la convention échouait par son refus. On pense ici que l'accession à la convention est absolument nécessaire et que tout retard serait funeste. » Ce langage pressant, ce résumé si bref, auquel la brièveté même donne l'apparence d'un ordre, agite l'esprit du roi. En même temps il reçoit des dépêches de Bunsen qui rendent compte d'un discours prononcé par lord Clarendon à la chambre des communes dans la nuit du 24 février. Ce discours, qui a produit à Londres une impression extraordinaire et que Bunsen appelle un grand événement, épouvante Frédéric-Guillaume IV. « Que sert, a dit lord Clarendon, de faire la guerre au tsar, si on ne lui rogne pas les griffes pour l'avenir? Il ne fera que griffer plus violemment. Il faut qu'il paie avec usure et les 100 millions et le sang que l'Eu-

rope va sacrifier dans cette lutte, et ce n'est pas en argent qu'il faut qu'il les paie, c'est en restituant les conquêtes que la Russie a faites pour menacer, pour attaquer la Turquie, la Suède et l'Allemagne. » Ainsi, au sud, au sud-ouest, au nord-ouest, la Russie avait des restitutions à faire! L'Angleterre, par la bouche de lord Clarendon, se chargeait d'élever des revendications au nom de l'Allemagne! Ce que Bunsen approuvait, ce que Bunsen négociait avec lord Clarendon, c'était le démembrement de la Russie! Ah! tout s'explique maintenant : voilà sans doute pourquoi depuis une quinzaine de jours le tsar interdit à ses officiers de porter des décorations prussiennes, pourquoi il annonce l'intention de refondre sous d'autres noms les régimens inscrits sous le nom des princes de la maison de Prusse. Frédéric-Guillaume ne se contient plus. M. de Manteuffel et M. Pourtalès étant venus lui reparler de la convention, il éclate. Lui, ordinairement si doux, si réservé, il s'emporte en paroles irritées, et défend au comte Pourtalès *de se mêler jamais de la question d'Orient.*

Quand cette scène, ou du moins une partie de cette scène, fut racontée ici par M. Eugène Forcade, on s'étonna de la précision de ses renseignemens. Il y eut même quelque émotion à ce sujet dans le monde diplomatique. Il était pourtant bien naturel que le comte Pourtalès eût parlé de l'affront qu'il avait reçu, soit pour exhaler sa colère, soit pour justifier sa conduite. On a vu, après la convention d'Olmütz, quelle était chez ce diplomate la violence des premières impressions. La chose était ébruitée à Berlin; on ne tarda guère à la connaître à Paris. Aujourd'hui les mémoires de Bunsen viennent confirmer le récit de notre collaborateur, en y ajoutant des détails plus vifs encore. Non-seulement le roi avait malmené le comte Pourtalès, mais il avait ordonné au général Grœben de partir immédiatement pour Londres et d'y faire une enquête sur la conduite du baron de Bunsen. Le général Grœben arrive donc à Londres le 9 mars, il va trouver l'ambassadeur prussien, il l'interroge au nom du roi, il lui demande des explications. M. de Bunsen apprend alors les choses les plus étranges. Ses ennemis de Berlin l'ont accusé d'avoir proposé à lord Clarendon un partage de la Russie dont l'énoncé a fait frissonner le ministre anglais. Malgré la répugnance de lord Clarendon, Bunsen aurait réussi à conclure avec lui un arrangement. La Prusse était gagnée à l'alliance de l'Occident. C'était l'inauguration d'une politique nouvelle. Il n'y manquait plus que le consentement du roi. Quand MM. de Manteuffel et Pourtalès présentèrent la convention à la signature de Frédéric-Guillaume IV, il crut en vérité qu'on lui demandait de signer le premier engagement par lequel il se liait à ce nouveau système. Au lieu de signer, il eut une

explosion de colère; il rompit toutes les négociations, congédia le comte Pourtalès et chargea le général Grœben d'aller rappeler M. de Bunsen à l'accomplissement de ses devoirs.

Quel parti devait prendre M. de Bunsen? Il répondit aux questions du général Grœben, il rétablit les faits, il prouva que, s'il avait, suivant son devoir, signalé à Berlin les sentimens de l'Angleterre et donné loyalement ses conseils, jamais il n'avait manqué à une autre obligation de sa charge, qui était de justifier le roi son maître auprès du cabinet de Saint-James. Après cela, il n'avait plus qu'à résigner ses fonctions. Dès que le général Grœben eut quitté Londres, M. de Bunsen envoya sa démission au roi, qui l'accepta (avril 1854). Ainsi finit la carrière diplomatique de l'ami de Frédéric-Guillaume IV. Il avait envié à la France sa politique de 1853. Suivant lui, c'était surtout à la Prusse qu'il convenait de s'allier avec l'Angleterre dans la question d'Orient. La Prusse, si humiliée en 1850, aurait trouvé là, disait-il, une admirable occasion de se relever; elle se serait débarrassée de la tutelle de la Russie, et l'Angleterre, en échange des services rendus, se serait prêtée à l'accomplissement de ses desseins sur l'Allemagne. Le dévoûment de Frédéric-Guillaume IV à la personne du tsar ayant fait échouer tout ce système, Bunsen fut comme frappé au cœur. Sachons bien, victimes de 1870, à quelles passions nous avons eu affaire; nous les avons ignorées trop longtemps. Lorsque M. de Bunsen quitta son poste de Londres, accompagné des affectueux regrets de la reine et du prince Albert, ses déboires personnels lui furent à peu près indifférens; insensible à sa disgrâce, il ne se consolait point de l'échec de ses idées politiques. Toutes les forces de son âme étaient concentrées sur ce point. Ses *Mémoires* nous ont révélé que, dans les complications sans nombre de la question d'Orient, il n'avait jamais poursuivi qu'un seul but : la revanche d'Olmütz et le triomphe de l'unité allemande.

IV.

En résumant la conduite du roi dans les affaires d'Orient, M. Léopold de Ranke affirme que les événemens ont donné raison à sa politique. Qu'on ne parle plus des irrésolutions de Frédéric-Guillaume IV; au fond, sa pensée était très arrêtée. Ce dévoûment à la Russie que les libéraux de Berlin lui reprochaient si amèrement en 1853, la Prusse en a recueilli le bénéfice en 1870. Frédéric-Guillaume, si courtois pour tous les Français qui l'ont approché, avait pour la France une sorte de haine très particulière. La France, à ses yeux, était comme un ennemi infernal que Dieu même lui ordonnait de surveiller avec défiance. Les ressentimens de 1806 ne suffi-

raient pas à expliquer cette manière de voir, il y avait là des idées d'un autre ordre; c'était l'horreur de la révolution qui le mettait en garde contre nous bien plutôt que le souvenir des anciennes luttes. Entre la France, qui représente la révolution, et la Russie, qui représente le droit divin, Frédéric-Guillaume IV pouvait-il hésiter? Il prévoyait une guerre avec la France, et jamais, à aucun prix, pour aucune cause, il n'aurait rompu avec le tsar. Sans dire les choses aussi nettement, M. de Ranke estime que la Prusse a été récompensée de cette politique de Frédéric-Guillaume IV. « Le mérite qu'il s'était acquis auprès de la Russie dans une heure de grand péril pour cet empire a produit des fruits bénis de Dieu, quand a sonné l'heure de la lutte prévue. » En d'autres termes, la Russie, qui n'avait peut-être pas un grand intérêt à cet accroissement démesuré de la Prusse, a laissé la Prusse en 1870 asservir l'Allemagne et accabler la France.

Il y aurait bien des choses à dire sur ce point : ces fruits bienfaisans, ces fruits bénis de Dieu (*segensreiche Frucht*) inspirent sans doute à la Russie d'autres sentimens que ceux d'une admiration sans mélange. Ce n'est pas le droit divin qui a vaincu la révolution dans ces derniers événemens; soit en 1866, soit en 1870, la Prusse royale ou impériale a fait des œuvres révolutionnaires qui mineront les fondemens du trône. Elle en fait encore sous nos yeux; engagée dans cette voie, elle n'en sortira plus. Voilà un voisinage dangereux pour la Russie. C'est une conséquence fort inattendue de la politique de Frédéric-Guillaume IV et de son dévoûment passionné à l'empereur Nicolas; mais, sans insister sur ces remarques, il y a des réflexions qu'on ne saurait écarter ici, tant elles nous touchent directement et d'une manière poignante. Ainsi, selon M. de Ranke, la Russie a reconnu en 1870 le service que la Prusse lui a rendu en 1854 par sa neutralité dans les affaires d'Orient. Et nous, qui défendions en 1854 la cause de l'Europe, n'avions-nous pas droit à quelques sympathies de la part de l'Europe aux jours de l'invasion prussienne? Non, c'eût été folie d'y compter. La reconnaissance n'est qu'un élément de second ordre en pareille matière; la reconnaissance se rapporte à des choses passées, tandis que la politique ne voit que les intérêts présens. Il nous eût été plus profitable en 1870 d'avoir été moins chevaleresques en 1854. Je sais bien que nous poursuivions d'autres desseins encore que le but apparent lorsque nous prenions feu, il y a vingt ans, pour la cause de l'indépendance européenne; c'était là pourtant le principal mobile, et, quand nous jetons les regards en arrière, nous sommes un peu surpris d'avoir été les plus chaleureux dans une affaire où nous étions les moins intéressés. Que n'avons-nous laissé l'Angleterre et l'Au-

triche aviser toutes seules au péril qui les menaçait! La France se tenant à l'écart, l'Autriche aurait été obligée de suivre une politique plus résolue, elle n'aurait pu rester neutre, elle eût été entraînée dans la lutte, et l'union des trois états fondateurs de la sainte-alliance se serait trouvée profondément entamée. A Dieu ne plaise que nous méconnaissions les services des hommes éminens qui dirigeaient alors nos affaires extérieures et auxquels la *Revue* a donné un appui si efficace dans cette généreuse entreprise! Sans regretter ce qu'on a fait jadis, on peut avoir d'autres vues en songeant à l'avenir. Nos négociateurs d'il y a vingt ans se demandent peut-être aujourd'hui, comme nous-mêmes, à quoi nous a servi d'avoir été si généreux. Enfin, pour tout exprimer sans ambages, une alliance de la France avec la Russie dans la question d'Orient n'aurait-elle pas été plus utile à nos intérêts que l'alliance avec l'Angleterre?

On peut dire que la situation de la France au sujet de ces deux alliances a offert dans le passé quelque chose de tragique. Nos intérêts politiques étaient en opposition flagrante avec nos intérêts moraux : j'appelle intérêts moraux les sympathies intellectuelles, la communauté de principes, une sorte de fraternité au sein d'une même culture générale; j'appelle intérêts politiques les avantages que présente une alliance en dehors de toute communauté de principes, de toute sympathie intellectuelle et sociale. Quand les États-Unis recherchent l'amitié de la Russie, quand la Russie fait des avances aux États-Unis, ce n'est pas un intérêt moral qui les décide; les deux puissances obéissent à un intérêt politique. Pour nous, si une grande question nous place entre l'Angleterre et la Russie, c'est vers l'Angleterre que nous pousse toujours notre intérêt moral, tandis que l'intérêt politique dans beaucoup de cas devrait nous porter vers la Russie. Situation tragique, ai-je dit; comment en effet ne pas nous attacher à cette Angleterre qui représente les grands principes libéraux de la société moderne? et d'autre part, bien que la Russie appartienne à une civilisation si différente de la nôtre, ne peut-il se faire qu'il y ait un grand intérêt politique à nous tourner vers elle? Nous sommes trop logiques, trop amoureux de l'absolu, par conséquent trop dédaigneux des accommodemens que conseille l'esprit pratique, nous allons droit à ce qui est généreux. Voilà ce qui rendait notre situation douloureusement perplexe; mais si les choses avaient changé? si l'intérêt moral, en ce qui concerne la Russie, n'était plus en lutte avec l'intérêt politique? si l'empire des tsars avait cessé de représenter, comme autrefois, l'esprit asiatique au sein de l'Europe, une civilisation plus tartare que chrétienne, un absolutisme que rien ne tempère et ne justifie? si la

vieille Russie plus qu'à demi barbare avait fait place insensiblement à une Russie nouvelle? si cette transformation, très visible dans les institutions, dans les progrès de l'industrie, dans le développement des sciences, dans la culture des lettres, apparaissait d'une manière plus noble encore dans l'histoire de la famille souveraine? enfin, si ce monde de la cour, théâtre de tant de conjurations, de tant de drames asiatiques pendant le XVIIIe siècle, était devenu depuis Alexandre Ier un asile chrétien où s'épanouit le sentiment profond de la vie de famille? Un écrivain que nous avons déjà cité, M. Th. de Grimm, dans sa vie de l'impératrice Alexandra Feodorovna, a tracé un tableau bien touchant de cette existence à la fois si haute et simple. Ce livre, que remplit la tsarine, est en même temps le plus complet éloge du tsar. On y voit resplendir partout cette grande et austère image, le souverain pénétré de ses devoirs, et toujours consciencieux, alors même que ses actes nous révoltent le plus. Or, comme l'auteur n'a pu s'empêcher de consacrer quelques pages à la question d'Orient, on nous permettra de recueillir ici quelques traits de l'opinion publique en Russie. Nous avons toujours apprécié ces choses au point de vue de nos idées, c'est bien le cas d'appliquer le vieil adage judiciaire : *audiatur et altera pars.*

M. Th. de Grimm, précepteur du grand-duc Constantin Nicolaévitch, vivait depuis vingt ans à la cour de Russie quand éclata la guerre de Crimée. Assurément son témoignage est celui d'un ami; en revanche, c'est le témoignage d'un homme qui sait bien ce dont il parle. Il a de bons argumens à produire quand il nie absolument les projets ambitieux attribués au tsar par l'Europe entière. Il rappelle le voyage que le grand-duc Constantin, son élève, fit en 1845 dans les états du sultan. Si le tsar, à cette date, avait voulu conquérir la Turquie, il n'avait qu'à se prêter au mouvement naturel des choses. Les peuples chrétiens l'appelaient. « A l'arrivée du jeune prince, six cent mille grecs étaient prêts à planter la croix sur la coupole de Sainte-Sophie. Le patriarche Constantinos, exilé dans une île de la mer de Marmara, espérait bien, malgré son grand âge, recevoir cette nouvelle avant de mourir. Les populations grecques exprimaient de toutes les façons leurs vœux, leurs espérances; il eût suffi d'un signe de ce jeune homme pour rejeter d'Europe en Asie le trône des Osmanlis. L'empereur savait tout cela; il donna les instructions les plus sévères à son fils. Le prince eut ordre de ne rien entendre, de n'accepter aucune invitation, de ne recevoir aucune députation. Il devait seulement, comme un prince en voyage, faire au sultan une visite de politesse. » M. de Grimm nous montre ensuite l'esprit scrupuleux du tsar, son dévoûment à son devoir, son idée si haute de la responsabilité souveraine. Il peint ses anxiétés

en même temps que sa fermeté d'âme à l'heure où il se voit seul contre toute l'Europe. Il raconte ses douleurs quand arrivent les premières nouvelles du théâtre de la guerre, même avant cette bataille de l'Alma, dont le récit le frappa de stupeur. « Bien des hommes y succombèrent qu'il connaissait et appréciait personnellement. Ce n'est pas seulement son esprit qui nuit et jour était tendu; les coups qui atteignaient son grand cœur se succédaient sans relâche. Le fils de son ami le comte Orlof avait reçu treize blessures et perdu un œil; l'empereur, au milieu de ses affaires désespérées, écrivit une lettre à la mère du jeune général. Il trouvait le temps de visiter les familles dont les enfans étaient morts ou blessés, et, si le temps lui manquait, il envoyait un des grands-ducs en son nom. »

Son activité, toujours si ardente, avait pris quelque chose de fiévreux. Bien des symptômes annonçaient que cette puissante nature était sérieusement atteinte. Le 8 février 1855, il tomba malade et refusa de se soigner. Le 21, en proie à une fièvre aiguë, il voulut passer la revue d'un corps d'armée qui partait pour Sébastopol. Ses deux médecins s'y opposaient de tout leur pouvoir, tantôt employant la prière, tantôt invoquant l'autorité que leur donnait leur mission : « C'est bien, messieurs, leur dit-il; vous avez fait votre devoir, permettez que je fasse le mien. » Le lendemain, il sortit encore pour une revue des troupes. Le 23, il dut s'avouer vaincu, ses forces l'abandonnaient; étendu sur un lit de camp, couvert d'un manteau de soldat, il luttait encore par l'énergie de sa volonté contre un épuisement aggravé d'heure en heure. C'est là qu'il apprit la victoire de l'armée turque à Eupatoria. Que de blessures morales ajoutées aux souffrances du corps! Le jeudi 1er mars, il n'y avait plus d'espoir de le sauver. Dans la soirée, après qu'il eut rempli ses devoirs religieux et pris congé de tous les siens dans les termes les plus émouvans, il voulut en quelque sorte associer tout l'empire à la bénédiction des adieux. Il fit envoyer à Moscou, à Kief, à Varsovie, une dépêche contenant ces simples mots : l'empereur est à la mort. Il fit venir ses amis le comte Orlof, le comte Adelsberg, ministre de la cour, le prince Dolgorouki, ministre de la guerre, les remercia de leurs loyaux services, les recommanda à son successeur, les chargea de transmettre ses remercîmens aux autres ministres, aux héros de Sébastopol, à sa garde, à son armée, à tout l'empire. Quelques instans avant de rendre l'âme, il tourna encore les yeux vers son fils et lui dit : « Je voulais te laisser un empire bien ordonné,... en paix;... la Providence en a décidé autrement... Je ne puis plus que prier pour vous tous, pour toute la Russie. » Ses dernières paroles, prononcées d'une voix défaillante, furent un souvenir au roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV. Alors on commença les prières des

agonisans; l'empereur semblait suivre, il tenait la main de l'impératrice et cherchait dans son regard une consolation suprême. Les douze coups de minuit vinrent à sonner. C'était le vendredi 2 mars. Quelques minutes après, le tsar Nicolas Ier expirait. La ville entière était préparée à la triste nouvelle. Bientôt, malgré l'heure avancée de la nuit, une foule silencieuse, éplorée, remplit toutes les églises de Saint-Pétersbourg, priant pour l'âme de l'empereur (1).

Ces détails nous disposent à lire la lettre suivante, la dernière que Frédéric-Guillaume IV ait adressée à M. de Bunsen relativement à la guerre de Crimée. C'est au mois d'avril 1854 que le roi de Prusse avait accepté la démission de son ambassadeur à Londres; pendant l'année 1854, il lui a écrit plusieurs fois encore, mais sur des sujets très particuliers, sur des affaires d'administration ecclésiastique; le 4 mars 1855, dans la douleur profonde que lui cause la mort du tsar, ayant reçu de Bunsen une lettre datée précisément du 2 mars, il lui répond en ces termes :

« 4 mars 1855.

« Vous ne soupçonniez pas, très cher ami, qu'au moment même où vous m'écriviez un des plus nobles hommes, une des plus magnifiques apparitions de l'histoire, un des cœurs les plus loyaux et en même temps l'un des plus puissans souverains de ce bas monde était passé de la foi à la plénitude de la lumière. Je remercie Dieu à genoux de ce qu'il m'a jugé digne de ressentir une si profonde affliction de la mort de l'empereur Nicolas, de ce qu'il m'a jugé digne de devenir et de rester fidèlement son ami dans le plus beau sens de ce mot.

« Vous, cher Bunsen, vous l'avez jugé autrement, et il vous sera pénible désormais de vous l'avouer à vous-même devant votre conscience, il vous sera surtout pénible d'avoir à confesser une vérité (que toutes vos lettres de ces derniers temps, hélas! n'ont exprimée que trop ouvertement contre moi), *c'est que vous le haïssiez!* Vous le haïssiez, non pas comme homme, car à ce point de vue il vous était bien indifférent, mais comme représentant du principe despotique. Lorsqu'un jour, justifié comme lui par la simple foi au sang du Christ, vous le verrez dans l'éternelle paix, pensez à ce que je vous écris en ce moment : *vous lui ferez amende honorable.* Puissiez-vous dès ce monde, cher ami, éprouver la bénédiction du repentir! J'aime votre âme, et je voudrais la voir avec ses dons, son savoir et sa foi, se déployer comme une bannière dans les mains du Seigneur au-dessus du mauvais siècle. La règle pour arriver là est invariablement tracée de la main même de Dieu dans

(1) Voyez *Alexandra Feodorowna Kaiserin von Russland,* von A. Th. von Grimm, 2 vol., Leipzig 1866, t. II, p. 296-307.

l'épître de la Quinquagésime; regardez-y en vous inclinant avec foi devant le verset 9 et sa garniture de diamant (1). Entre vos désirs, vos exigences intellectuelles et la véritable réalité des choses il y a un abîme que l'amour seul peut combler. L'amour produit nécessairement la haine du monde, de même que sous la voûte du ciel l'action de la chaleur sur le froid produit la décomposition de l'atmosphère; mais l'*amour triomphe* en toute certitude et en toute vérité. La proposition si rebattue, à savoir que la victoire appartient à la vérité, est foncièrement fausse. La vérité ne triomphe et ne peut triompher que par l'*amour du Christ,* l'amour du Verbe fait homme.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Est-ce seulement pour amener cette lettre et l'encadrer comme il convient que nous nous sommes transportés un instant de Londres à Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire au foyer même de ceux qui étaient alors nos ennemis? Non certes; nous avons des visées plus hautes. Notre dessein est de montrer, par un exemple mémorable, combien l'esprit général de la société russe s'est transformé depuis la fin du XVIIIe siècle. Puisse-t-il accomplir encore de nouveaux progrès! Puissent toutes les ombres disparaître entre la Russie et la France! Il est facile de prévoir que des intérêts communs uniront un jour ces deux grandes nations; préparons-nous donc à connaître et à aimer les hommes dont Mme de Staël disait déjà en 1812 : « Je n'ai rien vu de barbare dans ce peuple; au contraire ses formes ont quelque chose d'élégant et de doux qu'on ne retrouve point ailleurs (2). »

V.

Nous avons interrogé toutes les lettres adressées à M. de Bunsen par Frédéric-Guillaume IV, du moins toutes les lettres relatives à de grandes questions politiques. Il est temps de mettre fin à ce travail; nous laissons de côté la partie de la correspondance qui se rapporte aux affaires de l'église évangélique en Prusse. C'est un su-

(1) Le texte dont il s'agit est tiré de la première épître de saint Paul aux Corinthiens, chapitre XIII. — Le verset 9 est ainsi conçu : « Tout ce que nous avons de science et de prophétie est bien imparfait. » La garniture de diamant, ce sont les sublimes pensées de saint Paul qui encadrent et éclairent les paroles ci-dessus. Le roi fait allusion surtout à ce passage : « nous ne voyons maintenant Dieu que comme en un miroir, mais alors nous le verrons face à face. Je ne connais maintenant Dieu qu'imparfaitement, mais alors je le connaîtrai comme je suis connu de lui. » — La pensée du roi est très obscure, et ces notes ne la rendront pas plus intelligible; nous devions cependant, après avoir traduit aussi fidèlement que possible les termes de sa lettre, citer les passages des livres saints auxquels il renvoie M. de Bunsen.

(2) Mme de Staël, *Dix années d'exil,* chap. XII.

jet trop spécial; nous la signalons pourtant à ceux qui étudient les directions diverses du protestantisme au XIXe siècle. Nous y trouverions encore, s'il nous était loisible de nous y arrêter, bien des traits curieux qui achèvent de peindre la physionomie du souverain piétiste. En 1854 par exemple, à l'époque où le pape se préparait à proclamer le dogme de l'immaculée conception, Frédéric-Guillaume IV n'eut-il pas l'idée d'apparaître au monde chrétien comme une sorte de pape évangélique? Il voulait provoquer des manifestations doctrinales de la part de toutes les églises protestantes. Tout cela d'ailleurs se liait dans son esprit à des projets d'organisation ecclésiastique qui eussent assuré une certaine unité aux églises protestantes sans porter atteinte à leur liberté. Il rêvait une constitution analogue à celle des temps apostoliques, des communautés, des assemblées, des *églises* à la fois distinctes et unies, quelque chose comme une république chrétienne fédérative. L'occasion du dogme nouveau lui parut bonne pour provoquer un mouvement d'ensemble qui aurait profité à ses plans. Il écrivit donc à M. de Bunsen, le priant d'être son ambassadeur, non pas auprès du cabinet de Saint-James, mais auprès de l'église anglicane. N'avait-il pas des amis parmi les hauts dignitaires? Ne pouvait-il concerter un grand acte avec l'archevêque de Cantorbéry, *primat de toute l'Angleterre et métropolitain?* Bunsen ne croit pas que cette tentative ait la moindre chance de succès, il l'écarte et propose simplement de provoquer une guerre de brochures, un assaut général à coups de pamphlets. Y pensez-vous? répond le roi. « Votre guerre de brochures ne serait pas même une guerre *évangélique*, ce serait une guerre *germanique*. La guerre évangélique, je veux dire celle dont le monde évangélique tout entier serait le centre, serait déjà une chose bien mauvaise; la guerre germanique serait absolument intolérable. Commençât-elle avec dignité, la grossièreté allemande, la lourdeur allemande, l'impiété allemande, la fausse science allemande, et le piétisme allemand, et le romanisme allemand, et le rationalisme allemand, et l'irwingerie, et la baptisterie (1), auront en quelques mois si bien défiguré la cause sainte de fond en comble, que Rome en rugira de joie (2). » Voilà certains caractères de l'esprit allemand assez vivement retracés par le roi de Prusse. Ces indications suffisent sans que nous insistions davantage.

Trois ans plus tard, nous retrouvons chez Frédéric-Guillaume IV les mêmes velléités d'une espèce de pontificat évangélique. M. de Bunsen, qui, depuis son départ de Londres, s'était installé dans une

(1) Allusions à des sectes protestantes.

(2) Je traduis littéralement : « dass Rom von Wonne brüllen wird. »

maison de campagne aux environs de Heidelberg, fut invité par le roi de Prusse, le 5 septembre 1857, à venir passer quelques semaines auprès de lui, à Berlin. Un appartement lui était réservé au château. L'invitation était si amicale et si pressante que Bunsen ne put s'y refuser. Il arrive à Berlin; le 10, il dîne avec le roi à Sans-Souci, et ce jour-là même il assiste aux assises générales de l'alliance évangélique. Il y avait environ mille personnes présentes dans la grande salle du palais de marbre.

« J'entrai dans la salle, dit Bunsen, pour opérer une reconnaissance et faire mon rapport au roi. A gauche, je trouvai d'abord les vingt-deux Américains, M. Wright, de l'Indiana, en tête. Quand je lui adressai la parole, le remerciant, comme Prussien et comme chrétien, du beau discours qu'il avait prononcé le jour de l'ouverture, il me prit pour le roi et voulut me présenter ses concitoyens. Je le détrompai, il me dit : « *Sir, I come straight from the woods. Forgive : but I do love your good king. I am a senator, and have been governor in Indiana* (1). » Je parcourus ensuite la longue ligne des rangs, je reçus sans fin des saluts, des signes de tête, des poignées de main, et je pus assurer au roi (il était légèrement inquiet) que tout se passerait à merveille. Dès qu'il parut, un millier de voix fit retentir des *lebehoch !* des *hurrah !* des *eljen !* Allemands, Anglais, Américains, Magyars, tous lançaient leurs vivats. M. Wright fit un beau discours d'un sentiment profond. Le roi fut touché jusqu'aux larmes; il se remit, remercia en bon anglais l'envoyé américain, puis, se tournant vers la foule, il dit en allemand : « Messieurs et amis chrétiens, je suis profondément touché de vos sympathies. Je n'osais espérer tant. Je n'ai rien à vous répondre, sinon que voici mon ardente prière au Seigneur : puissions-nous tous nous séparer ici les uns des autres comme les disciples du Christ se sont séparés à la première Pentecôte ! » — *Amen !* crièrent mille voix devant nous, et derrière nous, plus doucement, des voix de femmes; c'étaient des dames anglaises pour qui j'avais obtenu la permission d'entrer au palais, et que la reine en ce moment même recevait de la façon la plus gracieuse dans un salon voisin. — Ensuite vinrent trois Australiens, puis quatre-vingts Anglais, puis les Magyars, les Belges, les Hollandais, les Suisses, les Français, les Allemands des différentes races, enfin les Berlinois. Tous prononcèrent des allocutions courtes, mais vraiment belles. On entendit de nouveaux vivats ! Tout à coup il y eut un silence. Les Allemands s'étaient groupés en cercle, et, quand le roi rentra dans l'intérieur du palais, ils entonnèrent le cantique : « Notre Dieu est une solide forteresse ! » Le roi ne pouvait dissimuler son émotion. Je m'em-

(1) « J'arrive directement des forêts. Excusez-moi, monsieur. J'aime votre bon roi. Je suis sénateur, et j'ai été gouverneur de l'Indiana. »

pressai vers lui pour le féliciter. « Dieu soit loué, dit-il, pour cette journée bénie! Et quel bonheur que vous ayez été là! »

Ce fut le dernier beau jour de Frédéric-Guillaume IV. M. de Bunsen prit congé du roi le 3 octobre 1857; quelques heures après, le roi fut frappé d'un coup de sang, première atteinte du mal qui peu à peu ébranla tout son être et l'obligea un an plus tard (9 octobre 1858) de laisser à son frère Guillaume la régence du royaume de Prusse.

M. de Bunsen, sans être aussi gravement menacé, avait besoin de réparer ses forces. Les hivers d'Allemagne ne lui convenaient plus. Au mois d'octobre 1858, à l'inauguration de la régence, il fut nommé membre de la chambre des seigneurs; il y siégea quelques semaines, puis il s'empressa d'aller chercher un climat plus doux. Il s'était préparé une installation à Cannes; il y arriva aux derniers jours de décembre et y resta jusqu'au milieu de mai. Il y retourna encore l'hiver suivant, du mois de décembre 1859 au mois de mai 1860. Dans l'intervalle, il était allé retrouver sa retraite studieuse aux environs de Heidelberg. Ces deux séjours prolongés en France avaient contribué à rectifier ses idées et à calmer ses passions. Il ne maudissait plus cette France qu'il connaissait mieux. Il avait eu occasion de voir, soit à Paris, soit à Cannes, quelques-uns des hommes qui forment l'élite de la société française. Il savait enfin rendre hommage aux grandes qualités de notre esprit. Il se demandait en quoi les Allemands avaient l'avantage sur les Français, en quoi les Français reprenaient le premier rang, et il traitait cette question avec modestie, avec impartialité, sans aucune trace de la lourde vanité germanique. « Paris, écrivait-il, m'a réconforté au physique et au moral... On sent quelque chose se dégager et dans la langue et dans l'esprit, quand on s'entretient avec des hommes tels que Mignet, Villemain, Cousin, Laboulaye, Saisset, Parieu, Michel Chevalier. » Il appréciait beaucoup ce dernier comme collaborateur de Cobden et le félicitait d'avoir préparé le traité de commerce avec l'Angleterre. A Cannes, il avait vu Mérimée, Ampère, Tocqueville surtout, qu'il appelle *le plus grand, le plus noble publiciste du siècle*. Il le visitait souvent pendant sa dernière maladie. Quand l'heure suprême s'annonça, ce fut lui qui prévint Ampère par le télégraphe. Il se mettait à la place du fidèle ami et craignait qu'il n'eût pas le temps d'arriver. Ampère en effet n'arriva que le lendemain de la mort de Tocqueville; il put du moins conduire le deuil, et M. de Bunsen tint à honneur de l'assister dans ce douloureux office (avril 1859).

Parmi tant d'épisodes que renferment ses lettres des deux der-

nières années, parmi tant de confidences sur ses grands travaux d'histoire et de philosophie religieuse, tant de notes politiques, tant de curieux détails sur les événemens contemporains, sur la guerre d'Italie, sur l'attitude de l'Allemagne, nous voulons nous borner aux indications qui précèdent. Il nous est doux d'en rester avec M. de Bunsen sur une impression si bienfaisante. L'ennemi passionné, l'ennemi haineux parfois, avait fini par disparaître; l'âme élevée du savant chrétien se déployait dans sa noblesse. M. de Bunsen était mûr pour une vie plus haute. Après ces deux hivers à Cannes, il passa l'été de 1860 à Bonn, aux bords du Rhin. Des étouffemens, des crampes violentes du côté du cœur, qui s'étaient déjà déclarées vers la fin de son séjour à Cannes, reprirent avec plus d'intensité. Il resta six mois entre la vie et la mort. Ses derniers momens furent d'un chrétien convaincu. Il consolait sa famille en larmes et souriait à la lumière d'en haut. Il parlait sans cesse de Dieu, du Christ, des certitudes sublimes de la foi. Par instans, les mots lui manquaient et il s'épuisait en vains efforts pour exprimer sa pensée. Un jour, on remarqua un singulier phénomène: ce fut en langue française qu'il donna un libre cours à ses effusions. Il tenait deux de ses fils par la main, il leur dit : « Que Dieu vous bénisse éternellement! Dieu, c'est l'éternel; Dieu, c'est la vie et l'amour. La vie, c'est l'amour. Que Dieu vous bénisse tous! Partons en paix. *Christus est! Christus est victor!* » Le 28 novembre 1860, à cinq heures du matin, il s'éteignit doucement.

Le roi Frédéric-Guillaume IV, dont l'intelligence s'était voilée depuis plus d'un an, ne tarda point à suivre son ami dans la tombe. On sait qu'il mourut le 2 janvier 1861. Avec ces deux hommes, quelles que fussent d'ailleurs leurs perpétuelles controverses, disparaît tout un monde d'idées et de sentimens que l'Allemagne ne reverra plus d'ici à bien des années. Malgré la diversité de leurs points de vue, les mêmes mots peuvent servir à résumer leur caractère : scrupule, conscience, droiture de l'âme. Ce sont choses dédaignées aujourd'hui au-delà du Rhin, on compte sur d'autres forces que l'on croit plus efficaces. On se trompe. Le Dieu invoqué par Bunsen et Frédéric-Guillaume IV se réserve un jour ou l'autre de châtier cet orgueilleux dédain. Nous pouvons en parler savamment : nous avons connu, nous aussi, les ivresses de la victoire, et nous savons que, dans la vie des nations comme dans celle des individus, la conscience n'est pas un vain mot.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

UN CHEMIN DE FER

A TRAVERS LES ANDES

En France, notre attention se porte trop rarement au-delà de l'Océan; la situation matérielle des républiques de l'Amérique latine est à peu près ignorée chez nous. Ainsi l'on a bien entendu parler des mines du Pérou, on sait vaguement qu'il nous fournit le guano que l'agriculture emploie depuis une vingtaine d'années; mais l'on s'est peu soucié de savoir s'il présente d'autres ressources et les moyens de les mettre en valeur. L'honneur d'avoir signalé ces ressources reviendra tout entier au gouvernement prévoyant et réparateur qui a récemment lancé un appel aux travailleurs de toutes les nations en leur offrant sur le sol péruvien des élémens de fortune comme peu de pays en pourraient fournir. Il ne suffisait pas pourtant d'appeler l'émigration en faisant luire à ses yeux le mirage de richesses devenues proverbiales, il fallait pouvoir la conduire aux lieux de production et assurer l'écoulement du travail par des voies de communication nouvelles. L'effort a été tenté avec une persévérance que n'ont point arrêtée des obstacles naturels qu'on pouvait croire insurmontables, un puissant élan a été donné à la construction des chemins de fer, et la chaîne des Andes est sur le point d'être franchie à 5,000 mètres d'élévation. Ce ne sont point là des travaux ordinaires, et nous avons pensé qu'il y avait intérêt à les faire connaître; toutefois un coup d'œil rapide sur le territoire du Pérou, sur la nature de ses productions et sur l'état social du pays sera nécessaire pour faire apprécier l'importance de ces travaux, les difficultés vaincues, celles qui restent à vaincre, et qui retardent de quelque temps encore le commencement d'une ère nouvelle pour le pays.

I.

Le Pérou, situé entre le 3e et le 22e degré de latitude sud, est traversé dans toute sa longueur par la Cordillère des Andes, qui le

divise en deux parties fort inégales. Du côté qui regarde le Pacifique règne sur une faible largeur une région sablonneuse, coupée à intervalles assez rares par des vallées plus ou moins cultivées et n'offrant dans son ensemble qu'un pays aride, voilé les trois quarts de l'année par un épais brouillard. Il semble que la nature, imitant en cela les soins jaloux d'un avare, ait semé la désolation sur cette contrée pour dérober à la cupidité humaine les incomparables richesses qu'elle renferme. De l'autre côté de la Cordillère au contraire se déploie dans toute sa beauté l'admirable bassin de l'Amazone avec les grands affluens qui l'arrosent. Tandis que vers le Pacifique les rares cours d'eau encaissés entre les parois des montagnes roulent une eau torrentielle qui les rend impropres à la navigation, à l'est les tributaires de l'Amazone, l'Ucayali, et plus haut le Rio Tambo et l'Apurimac, grossis eux-mêmes de nombreux affluens et débarrassés dès le 11e degré des bas-fonds ou des rochers qui encombraient ou resserraient leur lit, roulent à travers des forêts immenses leurs eaux limpides et profondes.

Entre ces deux régions si différentes d'aspect se dresse, avec ses crêtes dentelées, ses volcans et ses sommets neigeux, dont quelques-uns atteignent 6,700 mètres d'élévation, la chaîne des Andes, tantôt unique et présentant à son sommet une suite de plaines accidentées couvertes de maigres pâturages, tantôt se dédoublant en plusieurs chaînes parallèles et formant des vallées profondes, prodigieusement fertiles, entre lesquelles s'écoulent, en remontant vers le nord, l'Amazone et son affluent le Rio Huallaga, puis en descendant vers le sud jusqu'au lac de Titicaca, des cours d'eau de moindre importance qui arrosent les hauts plateaux. En résumé, si l'on avance vers l'intérieur en partant du Pacifique, on parcourt à vol d'oiseau de 10 à 30 lieues dans cette plaine nue que baigne l'Océan et qu'on appelle *la côte*, puis on rencontre la chaîne parallèle des Andes avec ses plateaux et ses vallées, désignée sous le nom de *la sierra*, enfin *la montaña*, c'est-à-dire cette région élevée, montagneuse et boisée qui incline vers l'est et regarde la frontière du Brésil.

On comprend tout de suite les inconvéniens qui résultent à plus d'un point de vue d'une semblable situation géographique : la mer étant la route par laquelle arriva la conquête espagnole, le littoral était naturellement le point d'appui des premiers établissemens, et cette partie du pays est précisément la moins favorisée sous le rapport topographique. Les rivières ne sont que des torrens dont les eaux seules peuvent être utilisées pour l'irrigation des vallées. La double chaîne des Andes, dont les hautes cimes s'abaissent rarement à moins de 3,000 mètres, formait une barrière difficile à franchir pour gagner les riches contrées de l'intérieur, arrosées par de nom-

breux cours d'eau dont la profondeur, offrant à la navigation une voie facile et sûre, eût permis d'exporter les produits vers l'Europe en débouchant par le bassin de l'Amazone dans l'Océan-Atlantique. Aussi cette contrée est-elle restée jusqu'à nos jours le domaine exclusif des populations sauvages qui l'habitent. L'Amazone même, qui prend sa source dans la *sierra*, à moins de 30 lieues de Lima, vers le 10e degré de latitude, ne pouvait fournir à sa naissance une voie navigable pour transporter les produits des mines qu'il traverse. Le pays s'est donc trouvé dès le principe privé de ce qui pouvait former son plus clair revenu, — je veux parler de ses forêts, comme aussi des richesses agricoles, dont les plus belles parties gisent enfermées dans les vallées de la Cordillère. On sait que c'est l'agriculture, plus encore que les mines d'or, qui a fait de nos jours la fortune de la Californie.

Il est cependant peu de pays dans le monde où la nature se soit montrée aussi prodigue. La côte, dont l'aspect désolé produit une si désagréable impression sur le voyageur qui arrive au Pérou, la côte elle-même n'est point aussi aride ni aussi déshéritée qu'on pourrait le croire au premier abord : ce sable, en apparence si ennemi de toute végétation, est au contraire une terre vierge qui, sans engrais d'aucune sorte, rend au centuple ce qui lui est confié lorsqu'on peut y conduire un peu d'eau. Cette remarque n'avait point échappé à l'attention des premiers conquérans, et, bien qu'à cette époque la recherche de l'or fût à peu près l'unique préoccupation des esprits, les premières villes qui s'élevèrent sur le littoral furent précisément bâties au débouché des vallées, qui marquaient, il est vrai, la route pour remonter aux mines de la *sierra*, mais dont les champs, irrigués avec une rare habileté par les travaux des Incas, devaient suffire pour alimenter cette population nouvelle, que le commerce maritime mettait à l'abri des autres besoins de la vie, — villes de boue sans doute qu'une pluie ferait fondre et qu'un orage emporterait, mais qu'un climat exceptionnel met à l'abri de ces dangers, car il ne pleut jamais sur cette côte, où le froid comme le chaud sont également inconnus. Telle est la situation de Lima et de son port, le Callao, qui semble appelé dans un avenir prochain à prendre une bien plus grande importance.

Au point de vue agricole, la côte fournit abondamment le riz, le coton, la canne à sucre. Cette dernière industrie surtout a pris depuis quelques années un développement considérable qui va s'augmentant chaque jour. Depuis mon arrivée au Pérou, j'ai eu l'occasion de visiter quelques-unes des haciendas où l'exploitation de la canne se pratique sur la plus grande échelle, et j'ai pu constater les résultats obtenus spécialement dans le département de Lima. Au sud dans la vallée de Cañete, dans celle de Lurin, au nord dans

la vallée de Huacho, dans celle de Chancay, la canne pousse avec une vigueur dont la végétation des Antilles donne à peine une idée. Coupée après dix-huit mois ou deux ans, elle rend au bout du même temps une seconde récolte presque aussi riche que la première; dans certains terrains, elle peut fournir jusqu'à huit ou dix récoltes et même davantage, sans qu'une nouvelle plantation soit jugée nécessaire. On admet qu'une *fanegada*, qui contient environ 3 hectares, donne une récolte estimée à 4,000 ou 5,000 piastres, c'est-à-dire de 16,000 à 20,000 francs. La coupe ayant lieu au plus long terme tous les deux ans, on peut fixer le revenu annuel à la somme de 3,000 ou 4,000 francs par hectare! Il faudrait bien se garder de prendre ce chiffre comme base pour l'estimation de la valeur du sol, car c'est bien plus dans la valeur de la plantation que dans celle de la terre elle-même que réside cet énorme revenu. C'est au nord du Pérou surtout, dans le département de Libertad, que l'industrie de la canne s'est le plus développée : on parle d'une usine nouvellement installée qui fabriquerait jusqu'à 800 quintaux par jour. Sans aller aussi loin, à la porte de Lima, dans la vallée du Rimac, l'hacienda de Candivilhà peut donner 500 quintaux par jour; celle de Palpa, un peu plus éloignée dans la vallée de Chancay, fabrique journellement de 600 à 700 quintaux. Actuellement le quintal de sucre vaut 28 francs, c'est donc par jour un revenu brut qui varie de 14,000 à 19,000 francs, suivant le rendement de la canne, et, comme la végétation ne subit aucun arrêt, la fabrication n'étant point interrompue, on arrive aux chiffres fabuleux de 3,600,000 fr. et 4,900,000 francs pour 250 jours, qui représentent la moyenne du temps consacré au travail pendant une année. Ce résultat, qui peut paraître exagéré, est par le fait plutôt inférieur à la réalité.

Le riz se cultive avec succès sur tout le littoral, particulièrement dans les provinces de Chiclayo, Lambayeque, Santa, et aux environs de Trujillo. Au contraire la culture du coton, favorisée par un climat exceptionnellement doux et régulier, semble appelée à moins d'avenir, probablement à cause des grands soins qu'elle demande et des risques qu'elle fait courir. On a vu des plantations rendre jusqu'à 3 kilogrammes par pied; mais l'espèce la plus cultivée, c'est le coton d'Égypte, dont la valeur est à peu près la même (de 90 à 100 francs le quintal) : il ne donne que la moitié du produit que fournit le coton du pays; on le préfère pourtant, car les risques sont beaucoup moindres, et les soins qu'il exige sont infiniment moins coûteux. Le coton de Sea-Island, qui forme une troisième variété, se cultive aussi avec facilité et a une valeur plus que double de celle des deux autres; par contre il rend à peine 150 grammes par pied. On se trouve ainsi ramené aux conditions ordinaires de la culture du coton aux Antilles, au Brésil et sur tous les autres points

du continent américain. M. l'amiral Dupetit-Thouars s'est donc gravement trompé lorsqu'en 1837 il prédisait à l'industrie cotonnière au Pérou un si brillant avenir; en général ses appréciations sont fort inexactes. N'oublions pas la vigne, qui vient avec abondance aux environs de Pisco et donne un fort bon vin et des alcools estimés; le cacao, qui se récolte encore dans la campagne de Cuzco, produit le meilleur chocolat du monde.

Le climat plus froid des plateaux de la *sierra* nous offre les céréales de nos contrées, le blé, l'orge, l'avoine, la pomme de terre. Tandis que le Pérou va demander au Chili les grains nécessaires à sa subsistance, la vallée de Jauja, qui pourrait être le grenier du pays, voit périr sur pied, à 40 lieues de Lima, l'excès de ses moissons, faute de débouchés. De l'autre côté des Andes, dans cette contrée sauvage qu'on appelle la *montaña*, les arbres de toute essence, le cèdre, l'acajou, le palissandre, la cascarilla, dont l'écorce fournit le quinquina, tous les bois les plus précieux se pressent et s'étouffent les uns les autres sous l'ardente action de la végétation tropicale. Une seule de ces forêts ferait en Europe la fortune d'un état : le Pérou, loin de pouvoir en profiter, va chercher à San-Francisco les bois dont il a besoin pour l'édification de ses maisons et la construction de ses chemins de fer.

Faut-il, hélas! parler des mines du Pérou? Les mêmes mines qui, de l'année 1780 à l'année 1789, donnèrent à l'Espagne 184 millions de francs, produisent aujourd'hui une quantité de métal à peine suffisante pour les besoins de la monnaie. Elles existent toujours cependant, ces 70 mines d'or, ces 884 mines d'argent, ces mines de mercure de cuivre et de plomb, qu'exploitait avec tant de succès en 1791 l'ancienne vice-royauté du Pérou; malheureusement pendant les événemens qui précédèrent ou suivirent la guerre de l'indépendance les travaux furent à peu près abandonnés; l'eau envahit à la longue les puits et les galeries souterraines, forées du reste avec peu de soin, et d'immenses travaux seraient aujourd'hui nécessaires, ainsi que des appareils de pompe dont on ne peut disposer, pour rendre à l'industrie les incalculables richesses que recouvre cette épaisse nappe liquide. Les mines d'argent, qui sont les plus nombreuses, se rencontrent un peu sur tous les points de la *sierra*, mais particulièrement dans le district de Huaraz, et surtout au Cerro de Pasco, à 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. On s'explique dès lors facilement les difficultés qu'il y aurait à transporter à une semblable hauteur, à dos de mulets et à travers des chemins impraticables, des appareils d'un poids énorme. De bonnes voies de communication permettraient seules de surmonter les obstacles opposés par la nature à l'extraction des métaux.

Les richesses minérales ne sont pas moins abondantes : le sal-

pêtre, la houille, le pétrole, ne demandent que des bras pour être exploités; mais on se heurte dès le principe aux mêmes difficultés. Toutefois les salines de la province de Tarapaca dans le sud, dont le sol n'est qu'une immense salpêtrière, — dans le nord, le pétrole, que l'on rencontre dans la province de Piura à peu de profondeur, sont d'une exploitation facile grâce au voisinage de la mer. Le charbon est plus éloigné, les gisemens les plus importans sont situés sur les plateaux de la *sierra*, mais il s'en trouve aussi sur des points plus rapprochés; le district de Huaraz par exemple, qu'un chemin de fer aujourd'hui presque terminé va mettre en communication directe avec la mer, en contient en assez grande quantité, et les échantillons sont d'une qualité bien supérieure aux produits que l'on a commencé à tirer du Chili depuis quelques années. Quoi qu'il en soit, jusqu'à présent le charbon qui se consomme dans tout le Pérou et sur la côte du Pacifique vient presque entièrement d'Angleterre par les navires à voiles qui doublent le cap Horn, et le prix en atteint, suivant les besoins, des proportions à peine croyables. Chargée à bord dans les ports d'Angleterre, la tonne de charbon coûte au maximum 8 piastres, c'est-à-dire environ 30 francs; débarquée au Callao, elle est vendue dans une moyenne qui varie de 20 à 30 piastres (de 80 à 120 francs); la valeur a donc triplé et quelquefois quadruplé.

Bien qu'elle n'ait rien à faire avec la question des chemins de fer ni même avec les voies de communication, je ne puis passer sous silence dans cette revue des richesses du Pérou celle de ses ressources qui forme aujourd'hui à peu près le seul revenu de l'état comme aussi l'unique nantissement offert pour gage à ses créanciers. Je veux parler du guano, dont les couches épaisses, répandues à la surface du sol dans des îles situées à une faible distance de la côte, sont d'une exploitation bien facile, puisqu'il suffit de bras pour les prendre et de navires pour les charger. Cette mine d'une nouvelle espèce, — car elle n'est autre chose qu'un dépôt de fiente d'oiseaux de mer, aujourd'hui chassés par le mouvement des nombreux bateaux qui sillonnent la côte dans tous les sens, — n'était point ignorée des anciens Incas, qui l'employaient avec succès pour leur agriculture. L'usage s'en était perdu lorsque M. de Humboldt, visitant le Pérou en 1804, eut l'idée d'en envoyer quelques échantillons aux chimistes français Fourcroy et Vauquelin pour les analyser. On fit alors peu d'attention à cette découverte, et, lorsque trente ans plus tard un autre chimiste français, M. Cochet, voulut en propager l'usage, il fut à peu près traité de fou. Cet homme, qui a fait à lui seul la fortune d'un état, est mort, il y a quelques mois, pauvre et ignoré, dans un hôpital de Bordeaux. Sa découverte ne fut pas perdue cependant; depuis vingt-deux ans, le Pérou

a tiré comme 75 millions annuels environ de la vente de cet engrais. Dès 1842, le commerce du guano avait commencé à lui rapporter des sommes importantes, et dans ces dernières années les produits de la vente ont atteint jusqu'à 90 millions de francs. Lorsque les gisemens des îles Chinchas furent épuisés, on alla chercher ceux des îles Guanape; il en existe d'autres sur différens points de la côte qui pourront être exploités plus tard, et, quoique moins riches en matières ammoniacales fertilisantes, ces dépôts assurent au Pérou un revenu certain pour plus de dix années encore. Les engrais chimiques que l'on fabrique maintenant en Europe pourraient, il est vrai, faire au guano une concurrence sérieuse; mais le Pérou trouve encore son compte dans cette concurrence même. En effet, si le phosphate de chaux que fournit en abondance le vieux continent est un des élémens essentiels à cette composition, les nitrates, qui manquent en Europe et que l'on rencontre ici à l'état presque pur dans la province de Tarapaca, n'en sont pas moins un des élémens indispensables. Cette nouvelle source de revenus n'est donc pas près de disparaître, et le gouvernement, qui l'a compris, n'a pas manqué de décréter cette année le monopole du salpêtre.

Tel est le tableau des richesses que renferme ce merveilleux pays, richesses agricoles, richesses forestières, métallurgiques, minérales, tout enfin, car rien n'y manque qu'une population de travailleurs assez nombreuse pour les mettre en valeur. Malheureusement l'indépendance, en apportant au Pérou une ombre de liberté, n'a point développé dans la nation, comme au Chili, le goût du travail, qui est la première condition de l'existence d'un peuple. La découverte du guano, qui eût pu fournir l'instrument le plus actif de la régénération du pays, puisqu'elle mettait aux mains du gouvernement le levier puissant du crédit, lui fut au contraire fatale. On crut ne voir jamais la fin de cette fortune tombée du ciel; l'argent fut dépensé comme à plaisir, jeté au hasard dans les entreprises les plus folles, et, quand il n'y en eut plus, on engagea l'avenir pour en trouver encore. Aussi la nation, n'ayant point été élevée à l'école du travail par la nécessité, habituée bien vite à un gaspillage effréné qui est passé dans les mœurs de toutes les classes, s'est trouvée tout à coup sans ressources, par conséquent sans crédit, face à face avec une dette de 1 milliard et une population qui n'atteint pas 3 millions d'habitans, dont beaucoup vivent à l'état sauvage.

Si nous arrêtons nos regards sur les conditions sociales du pays, nous trouvons au premier chef la race blanche, descendant des conquérans et beaucoup moins mêlée qu'on ne le pense généralement aux races du pays. Longtemps tenue à l'écart des affaires par la jalousie de l'Espagne, qui lui préférait des citoyens qu'elle envoyait de la mère-patrie, cette classe eût pu marquer son avénement au pouvoir

par de sages institutions et prouver ainsi qu'elle était mûre pour cette liberté qu'elle venait de conquérir au prix de son sang. Il n'en fut point ainsi; la soif du pouvoir pour les uns, celle des richesses et des pensions pour les autres, ont plongé le pays dans un état de révolution permanente où le despotisme militaire le plus absolu s'associait à l'ignorance la plus crasse. La dernière crise, il est vrai, semble avoir voulu faire justice de ces abus; mais pourrait-on garantir que la bonne volonté du pouvoir ne se heurtera pas contre la rancune des intérêts blessés?

Les *cholos*, c'est-à-dire le peuple ou la race indienne primitive plus ou moins abâtardie sur la côte par son commerce avec les blancs et les noirs, sembleraient devoir former une classe de travailleurs; mais, abrutis par une civilisation dont ils ont pris tout le mal sans en saisir les bienfaits, ils constituent au contraire une race vicieuse et inintelligente qui n'est d'aucun secours. Dédaignant les travaux des champs, tout au plus cultivent-ils quelques jardins aux environs des villes : les uns préfèrent les emplois de la domesticité dans les grands centres, qui offrent des alimens plus faciles à leurs débauches; les autres, remontant vers les villages de l'intérieur, vivent au jour le jour, pauvres, mais sans besoins, préférant le toit qui les abrite et la part qui leur revient dans la communauté des biens de leur *pueblo* à l'amélioration de leur condition par le travail. Les noirs, beaucoup plus intelligens et plus robustes, pourraient fournir à l'agriculture les bras dont elle manque; malheureusement cette race a presque disparu du pays depuis l'abolition de l'esclavage. On en rencontre encore dans les grandes villes du littoral, où ils se livrent à différens métiers; ils font en général de bons majordomes, que l'on emploie à la direction des travaux dans les haciendas; néanmoins il n'y a pas là, on le comprend, des élémens suffisans pour répondre aux besoins du pays. C'est à l'émigration asiatique que l'agriculture a dû s'adresser, et depuis une quinzaine d'années l'importation des Chinois a pris des proportions qui pourraient paraître inquiétantes pour l'avenir du pays, si les maladies, les pénibles travaux auxquels ils sont assujettis, quelquefois les mauvais traitemens, n'en ravissaient pas un si grand nombre à l'industrie qui les exploite. Plus de dix mille chaque année débarquent au port du Callao, dont bien peu reverront jamais leur patrie, car au bout de huit années d'un contrat qui n'est au fond qu'un véritable esclavage il ne leur reste guère d'autres ressources que de s'engager à nouveau, mais cette fois librement. D'un caractère doux et résigné, ils sont d'ailleurs faciles à gouverner, et leur intelligence, qui se plie à tous les genres de travaux, les rend d'un précieux secours pour assurer les divers services que nécessite une vaste exploitation industrielle et agricole.

En résumé, malgré l'état social du pays, qui a été jusqu'à présent le principal obstacle au développement de ses ressources, on peut affirmer que sous un gouvernement fort, reposant sur la loi et non point sur le sabre, comme il est arrivé trop souvent, le Pérou ne tarderait point à prendre le premier rang parmi les républiques de l'Amérique latine. La richesse du sol, la douceur du climat, semblent appeler l'émigration étrangère, qui, habilement attirée, sagement conduite, trouverait facilement des élémens de fortune dont le pays bénéficierait lui-même. Aujourd'hui que la condition essentielle, celle du gouvernement, semble résolue dans son sens le plus favorable, il nous reste à faire connaître les travaux dont ce gouvernement poursuit l'exécution au prix des plus grands sacrifices; la hardiesse même de la conception est en rapport avec le but qu'il se propose, celui de la régénération d'un peuple par le travail.

II.

On comprendra maintenant l'utilité qu'il y aurait à établir de bonnes voies de communication, comme aussi l'écueil, moral plus encore que physique, contre lequel devait se heurter toute tentative sérieuse. Le Pérou n'avait point pour lui l'exemple du passé : la domination espagnole n'avait rien fait sous ce rapport, et lorsqu'en 1825 le pays se trouva tout à coup maître de ses destinées, il ne se rencontrait pas dans toute l'étendue de la république une seule route carrossable. Le régime de la liberté ne fut pas plus fécond, et il faut attendre jusqu'aux premiers mois de cette année même pour trouver entre le Callao et Lima la première route livrée à la circulation des voitures. Sur la côte et à la porte même de la capitale, il n'y a d'autres chemins que des routes de sable où quelques charrettes peuvent encore circuler; mais, si l'on s'écarte un peu, le chemin se transforme bientôt en un sentier qui n'est plus accessible qu'aux seules mules de charge. Dans la *sierra*, c'est encore bien autre chose : les transports s'opèrent à dos de mules ou de lamas, et je sais, pour les avoir éprouvés, les embarras sans nombre, je pourrais dire les dangers qu'occasionne une rencontre avec un convoi de ce genre. Les animaux marchent l'un derrière l'autre à la file indienne; le maximum de la charge du mulet est de 150 kilogrammes et du lama de 50 kilogrammes seulement. Or, depuis que le Pérou existe, il n'y a jamais eu d'autre moyen de transport ni d'autres communications avec les différens points de la côte et ceux de l'intérieur. Peut-on s'étonner dès lors du prix exorbitant atteint par certaines choses? Ainsi le fret d'une tonne de marchandise arrivant d'Europe se paie une cinquantaine de francs, lorsqu'il faudrait don-

ner jusqu'à 500 francs pour tirer le même objet à 50 lieues de Lima. Quant aux voies de navigation fluviale, il n'y fallait point penser; le simple examen de la carte suffit pour s'en convaincre, et l'on a peine à croire qu'un esprit sérieux ait jamais pu concevoir un projet de canal « qui, partant du Pacifique, devait aboutir à l'un des affluens de l'Amazone. » Il ne faut pas oublier en effet qu'entre les points navigables de l'Amazone ou de l'un de ses affluens, s'il s'en trouve quelques-uns qui ne soient guère distans de plus de 60 lieues du Pacifique, il reste à franchir la chaîne des Andes et 5,000 mètres d'élévation.

Cette jonction se fera pourtant, elle est même aujourd'hui en pleine voie d'exécution, mais c'est au moyen d'un chemin de fer qui, partant du port du Callao, escalade les pentes des Andes à des hauteurs inabordées jusqu'alors pour redescendre ensuite dans le bassin de l'Amazone. Nous allons essayer de décrire les travaux de cette ligne, qu'il nous a été donné de parcourir à deux reprises différentes jusqu'aux points qu'elle doit atteindre un jour : ce n'est pas exagérer que d'affirmer qu'elle est l'œuvre la plus colossale qui ait été jusqu'ici tentée dans ce genre, l'une de ces entreprises qui immortalisent un homme et un peuple lorsqu'elles peuvent être menées à bonne fin.

Le Pérou, qui n'avait pas une route carrossable jusqu'à nos jours, possédait depuis 1848 deux lignes de chemin de fer de 10 à 15 kilomètres environ chacune et unissant la capitale au port du Callao et aux bains de mer de Chorillos. Si la première avait son utilité, la seconde était purement une ligne de plaisance; toutes deux furent cependant pour les capitalistes qui l'entreprirent une excellente opération. Après vingt années, l'entreprise fut cédée à la compagnie anglaise qui l'exploite aujourd'hui avec avantage pour la somme de 15 millions de francs, et la maison qui servit d'intermédiaire à cette transaction put encore réaliser un bénéfice de 5 millions de francs sur un ouvrage dont les frais de premier établissement n'avaient pas dépassé 4 millions. Quoi qu'il en soit, on en était resté là, et jusqu'en 1869 l'idée de nouvelles voies ferrées semblait complétement abandonnée, lorsque l'arrivée au Pérou d'un capitaliste américain, M. Henry Meiggs, bien connu sur la côte du Pacifique et au Chili, où il avait construit le premier chemin de fer entre Valparaiso et Santiago, vint changer la face des choses. Déjà des plumes autorisées, celle de don Manuel Pardo, aujourd'hui président de la république, celle aussi de M. Malinowski, sous la direction duquel devait s'exécuter plus tard le premier railway transandin, avaient signalé au gouvernement l'utilité de nouvelles voies ferrées ralliant la côte aux riches contrées de l'intérieur. Dès 1859, M. Malinowski exposait au général Castilla, alors président du Pérou, que

ces voies étaient la condition vitale et indispensable de l'avenir du Pérou; mais le général Castilla était absorbé par les préoccupations de sa politique, et, lorsqu'en 1868 le général don Pedro Diaz Cameco, qu'une révolution venait de placer à la tête des destinées du pays, rendit une loi pour l'étude des différens chemins de fer intéressant la république, sa courte apparition au pouvoir fut bientôt suivie du régime le plus néfaste par lequel un pays ait jamais passé. L'esprit borné et l'administration corrompue du colonel Balta firent de ce qui devait être le salut du pays l'instrument même de sa ruine. Le remède fut pire que le mal. On voulait des chemins de fer en moins de quelques mois; sans se préoccuper des ressources dont on pouvait disposer ni de l'utilité qu'ils pouvaient avoir, on en décréta une dizaine qui tous plus ou moins furent immédiatement entrepris pour le compte de l'état. Un budget équilibré de 150 millions de francs, et dont les recettes provenaient pour les deux tiers des revenus épuisables du guano, se trouva de la sorte grevé tout à coup d'un passif excédant un demi-milliard, auquel il fallut faire face par des emprunts. C'est là l'origine des lourdes charges qui pèsent aujourd'hui sur le pays et menacent de paralyser à jamais ceux de ces importans travaux qui étaient réellement utiles.

Le principal de ces railways, le seul peut-être qui méritait un sacrifice aussi grand, c'était, comme nous l'avons dit, le chemin de fer central transandin. A la construction de cette ligne se rattache en effet, en dehors des intérêts commerciaux, un intérêt politique de premier ordre. Les principales richesses du Pérou, celles qui forment pour lui les véritables garanties de l'avenir, résident de l'autre côté des Andes. Là, sous un climat délicieux, l'émigration étrangère semble appelée à un degré de prospérité dont ceux qui, comme nous, ont visité ces contrées peuvent seuls se rendre compte; mais, si ces provinces restent isolées de la côte, n'est-il pas naturel que peu à peu, le centre de leurs intérêts se trouvant déplacé, elles ne tardent plutôt à se rapprocher du Brésil, vers lequel les conduit le plus beau bassin fluvial qui se rencontre dans le monde?

Lorsque furent mis à l'étude les différens tracés, l'importance de Lima, capitale de la république, et du Callao, son principal port, mettait hors de discussion le point de la côte par où devaient s'exécuter les travaux de la ligne. Trois vallées convergent vers ce point, et appelèrent l'attention des ingénieurs, c'étaient celles de Chancay, du Rimac et de San-Damian, toutes trois également fertiles et reliant la côte à des points importans : la première mène en droite ligne au Cerro de Pasco, qui est un centre minier fort riche, un lieu d'activité et de production qui ne peut que gagner; la seconde conduit plus directement au Chanchamayo, pays aujourd'hui peu connu, mais dont j'ai pu constater l'incroyable richesse forestière et

agricole; la troisième aboutit à la vallée de Jauja. L'hésitation était permise, on s'arrêta au tracé qui offrait en somme le plus d'avantages réunis, à la vallée du Rimac, qui, placée entre les deux autres, permettait à un moment donné de joindre le Cerro de Pasco et Jauja par deux lignes transversales partant de la Oroya, au faîte même de la Cordillère. Le tracé du Rimac par la Oroya était d'ailleurs le plus direct, et aussi au point de vue technique le plus avantageux pour l'établissement d'une voie ferrée. Il faut considérer en effet que, pour gagner une hauteur de près de 5,000 mètres sur un développement qui ne dépasse pas 30 lieues, il est nécessaire de faire d'assez grands détours, que par conséquent la vallée la plus large offre plus de facilités pour les travaux; d'autre part, une pente maximum de 4 pour 100 et de courbes minimum de 150 mètres de rayon peuvent être admises pour les machines perfectionnées que l'on possède aujourd'hui, lesquelles permettent de traîner dans ces conditions un train de 100 tonnes avec une vitesse de 13 kilomètres à l'heure; mais excéder cette limite, c'était s'exposer à des frais de traction trop considérables pour une exploitation productive. A tous ces points de vue, la vallée du Rimac était préférable; moins large, il est vrai, que celle de San-Damian, elle présentait une pente plus régulière, évitait par conséquent le percement de trop longs tunnels, et dans la vallée de Chancay, plus étroite que les deux autres, on eût rencontré dans la partie la plus élevée, à Huactapunco, Huampon et Vichaycocha, des cascades et des pentes insurmontables.

Le système Fell, inauguré alors en Europe sur le Mont-Cenis, eût permis de parer en partie à ces inconvéniens; il avait aussi l'avantage de coûter moins cher, de se construire plus vite, et d'admettre des pentes de 8 pour 100 avec des courbes plus fortes; toutefois ce système était encore peu connu, les avantages n'en étaient pas encore bien démontrés, les dérangemens étaient fréquens, et les frais d'exploitation assez élevés. Au Pérou d'ailleurs, à cette époque, on regardait peu à l'argent; la ligne centrale transandine semblait appelée à beaucoup d'avenir; il suffit que le système ordinaire, avec une seule voie et des rails ayant 1 mètre 44 centimètres d'écart, ne fût pas jugé impraticable pour qu'il fût adopté. Il le fut en effet, et le 22 décembre 1869 M. Henry Meiggs voyait, par un double décret du colonel Balta, ses propositions acceptées pour la construction des deux premiers chemins de fer transandins de Puño et de la Oroya. Pour ce dernier, qui nous occupe seul, le gouvernement péruvien accordait 27 millions de solis (136 millions de francs), payables en bons du trésor, l'admission en franchise de tout le matériel nécessaire à la route, l'autorisation de faire venir des travailleurs de l'étranger, et l'usage gratuit des terrains appartenant à l'état que la voie devait traverser; une semaine plus tard, en janvier 1870, eut

lieu la pose de la première pierre qui marquait le moment où devait courir le délai de six années accordé pour la construction de la ligne. Depuis cette époque, le temps n'a pas été perdu; de 8,000 à 12,000 travailleurs, Chiliens ou Chinois pour le plus grand nombre, sont occupés nuit et jour au percement de cette voie, dont plus d'un tiers est déjà livré à la circulation. Les terrassemens sont achevés d'un point extrême à l'autre et prêts à recevoir les rails; l'établissement des ponts, le percement des tunnels dans la partie intermédiaire, qui sont l'œuvre capitale du tracé, sont commencés sur plusieurs points, et l'on peut espérer que le 21 juillet 1876 le Pérou pourra célébrer le cinquante-troisième anniversaire de son indépendance par l'inauguration de ce chemin de fer.

La ligne commence au Callao, et n'offre rien de remarquable dans sa première section jusqu'à Lima. C'est un espace de 10 kilomètres environ que l'on franchit dans les conditions normales d'un chemin de fer ordinaire. Depuis Lima jusqu'à San-Pedro-Maura, on remonte la rive gauche de la rivière et on s'élève insensiblement en se soumettant aux exigences du terrain; la vallée est large d'ailleurs et fort bien cultivée. Jusque-là, la pente n'a pas dépassé 2 1/2 pour 100; mais depuis San-Pedro-Maura l'inclinaison de la vallée est telle qu'elle exige déjà la pente maximum de 4 pour 100, ou seulement de 3 pour 100 dans les courbes, dont le rayon ne peut être moindre de 120 mètres. On arrive ainsi jusqu'à Coca-Chacras sans remarquer autre chose que les *chacras* et *haciendas* situées à droite et à gauche dans la vallée, deux ou trois misérables villages, et plus loin, de chaque côté, les crêtes désolées des montagnes adjacentes. A San-Bartholomé, station située un peu plus haut, la vallée est devenue tellement étroite qu'il n'y a plus guère place que pour le lit de la rivière et quelques terrains formés d'alluvion. Tandis que les nombreux convois de mulets et de lamas suivent sur la droite l'étroit sentier pratiqué sur les flancs mêmes de la montagne, le train, revenant sur ses pas, escalade les pentes de la rive gauche et arrive par un détour à la station de Huco, située à 10 kilomètres plus loin. Le Rio-Rimac présente en effet en cet endroit une pente bien supérieure à 4 pour 100, et si l'on eût persisté à en suivre le cours, la voie se fût inévitablement noyée dans la rivière sans qu'il fût possible d'utiliser plus loin les collines latérales. C'est dans ce même trajet que l'on rencontre les premiers travaux d'art : d'énormes tranchées, dont l'une ne mesure pas moins de 30 mètres de profondeur, de nombreux murs de soutien rendus nécessaires par l'escarpement des pentes, plusieurs tunnels, surtout le fameux viaduc de Verrugas, le plus haut qui existe au monde, puisqu'il mesure sur une longueur de 175 mètres une hauteur de 90 au centre. Il repose sur trois piliers verticaux de 50, 55 et 76 mètres d'éléva-

tion, s'appuyant eux-mêmes sur une base construite en granit et en ciment de Portland, disposés de façon que la plus grande distance entre les points extrêmes de support ne dépasse pas 38 mètres. Ce pont, entièrement en fer et d'un poids total de 600 tonnes, est venu par morceaux d'Amérique, où il a été forgé.

A Surco s'arrête aujourd'hui la partie de la ligne livrée à la circulation régulière des trains; mais elle atteindra bientôt le village de Mantucana, situé à 5 kilomètres plus haut. Déjà en partant de Surco la chaussée est descendue au niveau de la rivière, qu'elle traverse en cet endroit par un pont de 60 mètres de long. Ici se présentent de nouvelles difficultés résultant de la différence considérable de niveau qui existe pour une distance fort courte entre les deux villages. Il a fallu traverser deux fois encore la rivière au moyen de deux ponts, dont l'un, celui de Challapa, n'est pas moins remarquable que celui de Verrugas; il a une longueur de 108 mètres, et l'arche du milieu, s'appuyant sur deux piliers de fer, laisse passer sous une travée de 58 mètres le cours torrentiel du Rimac. Ces ponts, construits en France par la maison Eifel et compagnie, font honneur à notre industrie métallurgique. De la sorte, au moyen d'un zigzag que favorisent fort heureusement deux petites vallées latérales situées l'une vis-à-vis de l'autre, la chaussée gagne Mantucana par un gracieux détour, se trouvant encore une fois au niveau de la rivière. La vallée est plus large en cet endroit; pendant quelque temps, la pente disparaît, et la ligne peut décrire tout à son aise ses vastes courbes le long du torrent. Déjà nous sommes à 90 kilomètres de la mer et nous avons atteint la hauteur de 2,300 mètres; mais il nous reste à peine une distance de 40 kilomètres pour arriver au faîte de la Cordillère, et nous avons encore une hauteur de 2,400 mètres à franchir. A première vue, il semble impossible d'aller plus loin, car un peu au-dessus de Mantucana la vallée disparaît complétement, et, seul au fond d'un ravin, le Rimac roule ses eaux écumantes entre les parois élevées de ses rives, dont les cimes vont se perdre au milieu des nuages. La vue cherche en vain le chemin, elle ne rencontre partout que les arêtes effilées des montagnes, des gorges étroites et profondes, le roc dur et sec. Quelquefois seulement le torrent ralentit son cours et forme quelque petite vallée où l'Indien a bâti sa chaumière, utilisant les eaux pour arroser son champ. Il a su les conduire à des hauteurs souvent considérables, et l'œil s'étonne de rencontrer une verdure champêtre sur des pentes tellement escarpées qu'elles semblent inaccessibles. Cette culture aérienne n'est pas toutefois sans danger; dans le cours du mois d'août dernier, Lima a tremblé dans ses murs en voyant arrêté subitement le cours de la rivière. Sous l'action incessante d'une infiltration qu'avait produite l'eau de ces

canaux pratiqués par les Indiens pour irriguer leurs champs, une montagne s'écroula tout à coup, interceptant le cours du Rimac et transformant en une immense lagune, qui mit plusieurs jours à se remplir, toute une partie de la vallée un peu en amont de Mantucana. La chaussée du chemin de fer disparut sous cet éboulement, qui ensevelit aussi plusieurs hommes. La digue ainsi formée fut heureusement assez forte pour maintenir dans leur nouvelle limite les eaux du torrent, qui reprirent en cascade leur cours interrompu dès qu'elles furent arrivées à niveau de l'obstacle.

Dans cette partie du tracé, entre Tambo-Viso et Chicla, il y a différens sites véritablement effrayans; la vue se trouble en contemplant ce spectacle gigantesque et désordonné de la nature, et l'esprit demeure étonné à la pensée qu'une locomotive doive bientôt franchir ces terribles défilés. Aussi quelles ont été les difficultés vaincues! Il serait impossible de la suivre pas à pas sur la ligne et de décrire les hautes tranchées et les remblais que l'on a dû établir pour aplanir le terrain et lui donner la pente uniforme nécessaire à la voie. Il n'a pas fallu moins de trente ponts ou viaducs qui, ajoutés l'un à l'autre, figurent une longueur de plus de 1 kilomètre, et trente-cinq tunnels, représentant ensemble 5 kilomètres, au nombre desquels il faut compter celui du sommet de la Cordillère, long de 1,173 mètres. Au milieu de tant d'obstacles, et avec l'inévitable nécessité de monter toujours, on ne fût jamais arrivé jusqu'au sommet sans les nombreux détours qu'il a fallu faire et que facilitaient du reste les petites vallées latérales; en certains endroits, la gorge est même si étroite que, le détour en courbe devenant impossible, il a fallu employer le zigzag en forme de V, condition toujours défavorable pour les mouvemens de la machine et que l'on évite en général dans des pentes aussi fortes.

En sortant de Mantucana, la ligne poursuit difficilement son chemin sur la rive gauche en côtoyant le pied des montagnes, passe devant l'effrayante gorge de Chacahuaro, entre dans le défilé et vient croiser le Rimac un peu en aval de Tambo de Viso. Elle fait là un premier zigzag qui n'a pas moins de 2 kilomètres, et, traversant encore une fois la rivière, débouche enfin dans la quebrada du Parac, dont elle suit la rive gauche pour arriver à la station d'Arure. Les montagnes se sont un peu écartées, et dans le fond de la vallée, sur la rive opposée, on peut apercevoir le joli village de San-Mateo, pittoresquement situé sur le cours de la rivière, à 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à 5 lieues de Mantucana.

Tout à coup la vallée se resserre, disparaît, et l'on n'a plus devant soi qu'une vaste fente, profonde de quelques centaines de mètres, au fond de laquelle la rivière coule majestueusement comme dans un gouffre; les bords en sont coupés à pic et forment comme

deux murailles. Au loin, on entend déjà le bruit de la cascade dont l'écume blanchâtre frappe le regard; le sentier taillé dans le roc vous y conduit à travers mille détours, suspendu sur l'abîme en dessus et en dessous de masses de porphyre et de trachytes à moitié en équilibre et qui menacent de vous écraser. C'est la célèbre gorge de l'*Infernillo*, la plus belle peut-être, en tout cas la plus saisissante de toute la Cordillère. Le Rimac, large environ de 40 mètres, s'y précipite du haut d'une cascade de 50 mètres et poursuit impétueusement son cours au milieu des rochers.

Conduire un chemin de fer à travers un semblable défilé, c'était chose impossible; fort heureusement les larges versans de la quebrada du Parac ont permis de gagner une hauteur considérable, et c'est au moyen d'un tunnel que la voie aborde l'obstacle et se lance sur la rivière, qu'elle domine verticalement sur un pont à 60 mètres de haut, puis elle rentre de nouveau sous terre et réapparaît à une distance considérable, continuant toujours son interminable ascension. Après un petit détour sur la rive droite, elle rencontre bientôt la quebrada du Rio Blanco, dont elle contourne quelque temps les deux rives, et parvient à Chicla après avoir croisé de nouveau le Rimac sur un beau viaduc de 100 mètres de long, élevé de 80 mètres. Cette région est assez riche en minerais de différente nature et ressemble en cela du reste aux autres points que va parcourir la ligne jusquà la Oroya; l'exploitation de ces richesses, aujourd'hui en souffrance, ne devra pas tarder à se relever dès qu'une voie ferrée procurera de faciles moyens de transport.

Les principales difficultés du tracé sont maintenant vaincues, et le reste du trajet jusqu'à la cime ne présente plus que des obstacles de moindre importance. La vallée est assez large; toutefois, comme la pente y excède toujours le 4 pour 100 réglementaire, trois détours ont encore été nécessaires, le premier à Bella-Vista, village minéral voisin de Chicla, l'autre plus petit au hameau de Casapalca, le troisième enfin, plus long que les autres, puisqu'il mesure 7 kilomètres, dans la quebrada de Chinchan. Au sortir de ce défilé, les montagnes ont pris un aspect plus grandiose, tout est morne et triste; le Rimac n'est plus alors le torrent impétueux que nous voyions tout à l'heure, c'est un misérable ruisseau dont les divers filets découlent silencieusement des hauteurs environnantes; au fond de la vallée apparaît la cime avec ses pics éblouissans de neige, mais les yeux peuvent à peine en supporter la lumière, la respiration devient haletante; mules et cavaliers ne cheminent plus que lentement, vivement incommodés par les effets de la raréfaction de l'air. A gauche, sur l'escarpement de la montagne, la ligne se voit toujours, à une hauteur considérable, tantôt taillée dans le rocher,

tantôt dans une argile rougeâtre; bientôt elle atteint Antarangra et disparaît sous terre; c'est le dernier tunnel, celui qui marque le point culminant de la ligne et la séparation des eaux pour les deux océans. La Cordillère est désormais franchie à 4,800 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sur les hauts plateaux des Andes, la voie développe maintenant tout à l'aise ses courbes à larges rayons, la pente est douce et facile, et sans difficulté d'aucune sorte elle arrive à la Oroya, qui marque le terme de sa laborieuse carrière. Le misérable village qui a donné son nom à une œuvre aussi colossale est situé à 218 kilomètres de la mer et à 3,700 mètres d'élévation, il n'a d'autre importance que celle qui résulte de sa position, point de réunion des deux routes de Jauja et de Tarma conduisant à Lima. Le pays est toujours aussi laid, les montagnes aussi désolées; la déception est grande, le tableau qui s'offre au regard ne répond en rien à ce qu'on attendait.

Telle est la ligne transandine jusqu'au point qu'ont atteint aujourd'hui les travaux. C'est, on le voit, la ligne de beaucoup la plus élevée qu'il y ait au monde, puisque celle qui vient après elle, le *chemin du Pacifique transcontinental*, ne s'élève point au-delà de 1,800 mètres. Pour arriver là, 4 millions de mètres cubes de terre et de roches auront été bouleversés, 136 millions de francs auront été dépensés. De telles sommes seraient peu de chose, si le résultat répondait aux sacrifices que s'est imposés le gouvernement; malheureusement plus du double de ce chiffre est encore nécessaire pour conduire la voie ferrée aux lieux de production, et le pays, épuisé par un si grand effort, semble demander grâce. On objecte, non sans raisons, que la ligne ne rapportera jamais rien, qu'elle devient au contraire une charge nouvelle pour l'état. On se plaint également qu'elle ait été contractée à des prix beaucoup trop rémunérateurs. Cette dernière objection ne touche pas aux concessions à venir, puisque le gouvernement aura entière liberté d'adopter, s'il le peut, tout autre mode de contrat; pour y répondre cependant, on peut dire qu'il a fait ce qu'il a pu. La construction pour compte de particuliers était chose impossible, personne ne l'eût acceptée; une entreprise mixte, c'est-à-dire avec la garantie d'un intérêt de 6 pour 100, n'était guère avantageuse, car en imposant à l'état une charge indéfinie, en reculant à quatre-vingt-dix ans l'échéance de sa propriété, on lui enlevait aussi pendant ce temps la perspective de profits possibles lorsque le développement du trafic et de la prospérité du pays aurait créé des conditions meilleures. On adopta donc la construction pour le compte de l'état, et l'on paya fort cher : près de 700,000 francs pour une voie simple, tandis qu'en France par exemple le coût kilométrique n'atteint pas 400,000 francs pour une voie double; c'était par le fait un chiffre près de quatre fois supé-

rieur. Est-ce à dire qu'on pouvait payer moins? Il est bien permis d'en douter, si l'on n'a pas oublié que la valeur des choses est au Pérou le quadruple de ce qu'elle est ailleurs; faut-il dire qu'à certaines époques on dut payer jusqu'à 100 francs la journée d'un tailleur de pierres? L'œuvre d'ailleurs était gigantesque, les risques étaient grands; en admettant que les bénéfices de l'entreprise deviennent considérables, ce qui est contestable et même fort contesté, doit-on y voir autre chose que la compensation équitable d'un contrat aussi aléatoire? — Je reviens à la première objection, qui ne paraît pas moins sérieuse : il est certain qu'au point de vue financier la ligne transandine est ce qu'on peut appeler une détestable affaire, les bénéfices de l'exploitation ne couvriront jamais les intérêts du capital dépensé ni même probablement les frais nécessaires à l'exploitation de la voie. Cela se comprend lorsqu'on considère la pente extraordinaire qu'il faut gravir, le prix non moins exorbitant du combustible à dépenser, enfin les frais considérables d'un matériel venu d'outre-mer, qu'il sera nécessaire de renouveler fréquemment, grâce à l'usure produite par l'adhérence des roues dans des courbes aussi fortes. Pour cette raison, il est probable que le trafic s'effectuera toujours à des conditions assez onéreuses; mais il ne faut pas perdre de vue non plus qu'à l'encontre de ce qui se passe en Europe les chemins de fer au Pérou doivent être la cause et non l'effet de la prospérité du pays. Ce que le pays perd aujourd'hui, il doit le retrouver plus tard avec usure par la mise en valeur des richesses de la *sierra* et de la *montaña*.

C'est pour le Pérou une question de vie ou de mort : ou la ligne de la Oroya aujourd'hui en construction sera continuée, lançant du haut de la *sierra* des embranchemens importans, ou elle demeurera une œuvre stérile pour laquelle les derniers millions du pays auront été jetés au vent. En effet, les terrains qu'elle traverse jusqu'à présent sont éminemment pauvres, les populations insignifiantes, les villages misérables, et, quelque riches que l'on suppose les gisemens miniers de la Cordillère, ils seront toujours insuffisans pour alimenter le trafic d'une ligne aussi coûteuse. Le point central de la Oroya au contraire forme pour ainsi dire la limite de cette terre promise de richesses minières et agricoles aujourd'hui perdues ou improductives : c'est à droite Jauja, Concepcion et Huancayo, qui doivent porter vers Lima les céréales de leurs riches vallées, rendant ainsi la vie plus facile et moins chère, — à gauche le Cerro de Pasco et ses fameuses mines d'argent et de houille, — directement enfin, en avançant vers l'intérieur Tarma et le Chanchamayo, la *montaña* et ces contrées fertiles que forme le riche bassin de l'Amazone.

J'ai voulu voir par moi-même ce pays, qu'on m'avait tant vanté et dont on parle à Lima comme du paradis, sans le connaître. Après

quelques jours d'un pénible voyage, j'atteignis le fort San-Ramon, situé au pied du versant oriental des Andes, à la jonction du Rio Tulumayo et du Chanchamayo, à 700 mètres seulement au-dessus du niveau de l'Atlantique, encore éloigné de près de 1,000 lieues; cette misérable forteresse, perdue au milieu des forêts, marque le dernier point occupé militairement par les troupes de la république. De l'autre côté du fleuve, et cachés au milieu d'épaisses broussailles, les Indiens Chunchos lançaient leurs flèches contre la palissade du fort, tandis qu'à une faible distance l'hacienda de San-Juan faisait entendre comme un cri de défi le sifflet de sa machine à vapeur. A l'abri de la petite garnison, sept haciendas se sont en effet formées en cet endroit depuis une vingtaine d'années, et leur prospérité est un exemple frappant qui montre ce qu'on obtient par le travail dans cette riche contrée. Un capital quelconque retrouvé en trois années, ou, si l'on veut, représenté après ce temps par une propriété dont le rapport n'est pas moindre de 50 pour 100, tel a été jusqu'ici le sort du colon de Chanchamayo. Tous sont riches aujourd'hui ou tout au moins dans l'aisance, et plusieurs n'avaient pour commencer d'autres capitaux que la force de leurs bras. J'ai passé huit jours au milieu de ces forêts vierges, allant d'une exploitation à l'autre, admirant ces belles plantations qui sous la hache du pionnier ont remplacé la végétation tropicale qui les enveloppe de tous côtés; partout ce que j'ai vu a dépassé mon attente, et je n'eus plus raison de m'étonner lorsque j'appris que le rhum consommé sur place dans le seul département de Junin, le riz et le café alimentaient un commerce d'environ 10 millions de francs à l'année, dont les quatorze petites haciendas établies dans le Chanchamayo et la vallée voisine du Vitoc avaient pour ainsi dire le monopole.

Le jour où l'ingénieur Francisco Paz-Soldan, chargé par son gouvernement des études de la ligne qui doit mettre Lima et Oroya en communication avec l'Amazone, aura rejoint sur le Rio Pecchis l'amiral Tucker, qui l'attend avec sa petite flottille, c'est-à-dire lorsque les 20 lieues qui séparent ce point navigable et le fort San-Ramon auront été franchies ainsi que le Chanchamayo par la ligne transandine, ce jour-là le Pérou aura fait un grand pas vers l'avenir; il aura ouvert à la civilisation et au progrès du monde un nouvel entrepôt dont il sera le centre; ce jour-là, le guano pourra lui manquer pour payer ses emprunts, — l'émigration, se portant en foule vers ces contrées nouvelles, lui donnera l'argent dont il manque, et son commerce, à cheval sur les deux océans, lui assurera désormais la première place parmi les nations de l'Amérique latine.

F. B. D'AVRICOURT.

Lima, 13 octobre 1873.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

I.

L'EMPIRE ET L'INVASION. — LES ORIGINES DE LA GUERRE.

I. *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, rapport de l'état-major prussien. — II. Enquêtes parlementaires. — III. *Un peu de lumière sur les événemens politiques et militaires de 1866*, par le général La Marmora. — IV. *Ma Mission en Prusse*, par M. Benedetti. — V. *La France et la Prusse avant la guerre*, par M. le duc de Gramont. — Documens inédits, etc.

La guerre de 1870 a été pour la France la guerre aux courte illusions, aux longs et accablans revers; elle a été surtout la rançon cruelle, implacable, d'une politique de faux calculs et d'imprévoyance, car, si ce sont les armées qui tiennent l'épée, c'est la politique qui prépare les meurtrières collisions des peuples (1). Ce n'est point évidemment pour un médiocre et futile incident, pour la candidature d'un Hohenzollern à la couronne d'Espagne, qu'elle s'est déchaînée sur nous, cette guerre chargée de tant de conséquences imprévues et redoutables, cette guerre qui portait à la France un démembrement et une révolution, à l'Allemagne l'unité nationale par la victoire, par la suprématie prussienne, à l'Europe un profond

(1) L'étude de cette première partie de la guerre avait dû être réservée dans un sentiment facile à comprendre, par suite du procès qui était en suspens et qui embrassait toutes les affaires de Metz. Voyez, pour l'autre partie de la guerre, la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre, du 15 décembre 1872, du 1er mars, du 15 mai, du 15 juin, du 15 juillet, du 1er septembre et du 1er octobre 1873.

ébranlement d'équilibre. Un jour est venu où le moindre prétexte a suffi pour donner le signal de l'explosion : les élémens de conflagration existaient et s'accumulaient d'heure en heure, tout se disposait dans une sorte de mystère menaçant pour l'effroyable choc. Les illusions pacifiques n'étaient qu'un leurre de plus, et si au moment de la crise décisive l'empire, trahi par la fortune, est resté frappé à mort par les premières défaites, ce n'est point parce qu'il a été malheureux, c'est parce qu'il a mérité son malheur, parce qu'il est apparu subitement à la sinistre lueur de nos désastres comme l'auteur imprévoyant et frivole d'une situation où, après avoir tout fait pour rendre la lutte inévitable, il s'est trouvé n'avoir rien fait pour la soutenir.

On peut tout expliquer, si l'on veut, par la fatalité des antagonismes héréditaires, des hostilités traditionnelles d'ambitions et d'intérêts qui conduisent parfois deux nations rivales sur un champ de bataille. On dira tant qu'on voudra que la Prusse, toujours impatiente de grandir, de fonder sa prépondérance en Allemagne, et la France, toujours portée à tourner un regard d'envie ou de regret vers le Rhin, devaient inévitablement se rencontrer. C'est la philosophie des causes générales. En réalité, ce sont les événemens de 1866 qui ont été politiquement, militairement, l'origine directe et précise des événemens de 1870 : ils en ont été l'ébauche, le prologue, ou, pour mieux dire, ils ont été une des péripéties de ce drame qu'on pourrait appeler le drame des agrandissemens prussiens, le drame aux trois actes sanglans, — la guerre de Danemark, la guerre d'Autriche, la guerre de France, — et, chose étrange, ces événemens dont la France à son tour devait être la victime après l'Autriche, après le Danemark, c'est la France qui les a rendus possibles, c'est par elle qu'ils ont pu s'accomplir pour retomber bientôt de tout leur poids sur elle! Les événemens de 1866 ont eu en effet cela de particulier, j'oserai même ajouter d'irritant, qu'on pouvait certainement les empêcher ou du moins en profiter, si on ne voulait les empêcher; au lieu de suivre l'une ou l'autre de ces politiques, on préférait se jeter dans une voie d'équivoques périlleuses ou stériles, laissant tout faire sans compensation, flottant entre les connivences secrètes et les réserves énigmatiques, sacrifiant les garanties les plus anciennes au vain orgueil de voir disparaître des traités dont on aurait été trop heureux de se couvrir le lendemain contre des combinaisons qu'on avait imprudemment favorisées. C'est là l'histoire de la France en 1866. Je ne raconte point tout ce triste passé; je n'en veux dégager que ce qui montre comment cette crise de 1866, née de la guerre de Danemark, préparait fatalement notre guerre à nous, la guerre française, par les brusques déplacemens de puissance qu'elle déterminait, par les animosités et les mé-

fiances qu'elle ravivait ou qu'elle déchaînait, par les conditions nouvelles d'antagonisme politique et militaire où elle plaçait la France et l'Allemagne. Tout s'enchaîne ici, tout concourt à former le redoutable nœud qui ne sera plus désormais tranché que par l'épée.

I.

Les événemens gardent leur moralité même quand l'audace a réussi. Que la guerre de 1866 ait été l'œuvre calculée et violente d'une volonté unique résolue à ne reculer devant rien, à procéder « par le fer et le feu » dans l'intérêt des ambitions prussiennes, ce n'est même plus une question, tant les aveux de M. de Bismarck, récemment divulgués, sont d'une précision et d'une crudité presque naïves. C'était le rôle de M. de Bismarck de faire la guerre du Slesvig pour engager la terrible partie qu'il méditait, pour se créer une occasion de dispute et de rupture avec l'Autriche. C'était le rôle de l'entreprenant ministre prussien de faire sortir de la guerre de Danemark la guerre avec l'Autriche elle-même à la faveur de ce qu'il appelait un « sens-dessus-dessous » produit par une proposition de « réforme germanique assaisonnée d'un parlement allemand, » et c'était aussi l'affaire de sa diplomatie d'étourdir l'Europe de ses combinaisons, de chercher à se ménager l'alliance de l'Italie, l'appui ou la neutralité de la France (1). Ce qui est un peu plus étonnant, c'est qu'il se soit trouvé à la même heure en France un gouvernement assez visionnaire ou assez coupable pour se prêter à une politique qui, de toute façon, quelle qu'en fût l'issue, ne pouvait

(1) M. de Bismarck expliquait au général Govone comment la guerre de Danemark avait été une suprême expérience tentée pour voir si on ne pourrait pas nouer une véritable alliance austro-prussienne, comment cette expérience « avait complétement manqué ou plutôt avait réussi, » selon les prévisions du ministre prussien, puisqu'elle avait guéri le roi Guillaume de son goût pour l'alliance autrichienne. — « Le comte de Bismarck, ajoutait le diplomate italien en racontant ces confidences, le comte de Bismarck a formulé alors ses vues de la manière suivante : dans peu de temps, trois ou quatre mois, remettre sur le tapis la question de la réforme germanique assaisonnée d'un parlement allemand. Avec cette proposition et avec le parlement, produire un sens-dessus-dessous qui ne tardera pas à mettre la Prusse face à face avec l'Autriche. La Prusse était décidée à faire alors la guerre, guerre à laquelle l'Europe ne pouvait s'opposer, puisqu'il s'agissait d'une question grande et nationale... » Dans l'exécution de ce plan, M. de Bismarck prétendait avoir besoin du traité avec l'Italie pour maintenir le roi. « Telle fut substantiellement, ajoute l'envoyé italien, la signification dans sa crudité du discours du comte de Bismarck. » Dépêche du général Govone, 14 mars 1866. — Voyez le livre du général La Marmora, *Un peu plus de lumière sur les événemens politiques et militaires de l'année 1866.*

que susciter à notre pays de nouveaux dangers. Un homme qui a eu la singulière fortune de marquer d'un avertissement patriotique, d'un pressentiment passionné chaque étape de cette douloureuse carrière, M. Thiers, devant le corps législatif ému, fasciné par sa parole, mais toujours soumis à l'empire, dévoilait le 3 mai 1866 cette situation unique peut-être dans l'histoire. Il montrait la Prusse impatiente d'ambition et de domination, l'Autriche expiant sa complicité dans la guerre danoise par les périls dont elle se voyait maintenant assaillie, l'équilibre de l'Europe près de disparaître dans une convulsion de la force, et au bout ce phénomène extraordinaire, « un nouvel empire germanique, » un empire de Charles-Quint reconstitué, « qui résiderait désormais à Berlin, qui serait bien près de notre frontière, qui la presserait, la serrerait... » Ne restait-il donc plus rien à faire pour suspendre ces déchaînemens de la guerre et de la conquête? On n'avait pas même besoin de parler bien haut, on n'avait point certes à menacer de la guerre pour empêcher la guerre, il n'y avait qu'à décourager toutes les tentatives, à ne point laisser à M. de Bismarck la moindre illusion, la moindre espérance d'un appui, d'une connivence quelconque. C'est tout le contraire qu'on faisait.

Rien n'est plus avéré aujourd'hui. Cette révolution de l'Europe, elle ne devenait possible que parce que la France de l'empire s'y prêtait avec une désastreuse complaisance, sans prendre les plus vulgaires sûretés. C'est elle qui mettait en quelque sorte la main de l'Italie dans la main de la Prusse. Cette alliance, dont le prix était pour les Italiens l'acquisition définitive de la Vénétie, on la connaissait aux Tuileries, on l'avait encouragée et approuvée, on l'avait corroborée, dirai-je, car, en ayant l'air de s'effacer dans toutes ces combinaisons, on garantissait l'Italie contre une agression de l'Autriche, contre les conséquences d'une défection de la Prusse, d'une paix séparée de la cour de Berlin avec Vienne. La France était si bien maîtresse des événemens que, même en signant le traité avec l'Italie, M. de Bismarck disait au général Govone : « Tout ceci, bien entendu, si la France le veut, car, si elle montrait la moindre mauvaise volonté, on ne pourrait plus rien. » Puisque la politique impériale n'empêchait rien et laissait tout faire, se ménageait-elle du moins quelque avantage en compensation de tout ce qu'elle permettait? Évidemment M. de Bismarck n'aurait point hésité, quoi qu'il en ait dit depuis, à désintéresser la France. Il ne faisait de réserve que pour Mayence et les villes du Rhin. Plutôt que de céder sur ce point, il l'avouait, il préférait renoncer à tout, s'entendre encore une fois avec l'Autriche, et, comme on lui demandait si, à défaut de toute la rive du Rhin, il n'y aurait pas un autre moyen de satisfaire la

France : « Oui, disait-il, il y aurait la Moselle. Je suis, quant à moi, beaucoup moins Allemand que Prussien, et je n'éprouverais aucune difficulté à souscrire la cession à la France de tout le pays entre Rhin et Moselle : Palatinat, Oldenbourg, une partie du territoire prussien. Le roi, il est vrai, aurait de graves scrupules et on ne l'y déciderait que dans un moment suprême. De toute façon, pour incliner l'esprit du roi à un arrangement avec la France, il faudrait connaître le dernier mot des prétentions de celle-ci (1)... » M. de Bismarck n'attendait qu'une ouverture, il se proposait même un instant de venir à Paris pour avoir une entrevue avec l'empereur, pour savoir, disait-il, « ce qu'il désire de nous. »

La France ne s'expliquait pas cependant; elle jouait son rôle de sphinx, assistant avec une apparence d'impassibilité à toutes ces complications croissantes, aux préparatifs de la lutte qui se dessinait et se resserrait d'heure en heure entre la Prusse ayant l'Italie pour alliée et l'Autriche ayant à faire face de deux côtés à la fois, sur l'Adige et sur l'Elbe, mais appuyée sur tous les états secondaires de l'Allemagne encore liés à sa cause. Au lieu de suivre la haute et prévoyante politique conseillée par M. Thiers, ce qui était le mieux,—ou tout au moins d'imposer à M. de Bismarck des conditions précises, ce qui était possible jusqu'à la dernière heure, — la France officielle faisait deux choses : elle faisait le discours impérial d'Auxerre, qui était une réponse acerbe à M. Thiers, qui semblait destiné à aiguillonner, à rassurer la Prusse, en lui livrant l'ordre européen de 1815; quelques jours plus tard, après un vain essai de congrès, elle résumait sa pensée dans une lettre de Napoléon III à M. Drouyn de Lhuys, qui était une déclaration de neutralité, — « neutralité attentive ! » — accompagnée d'un programme de reconstruction européenne réservant tout au plus un droit vague pour le cas où l'équilibre public viendrait à être rompu. La politique impériale faisait une troisième chose qui était la digne suite et le couronnement de toutes les autres. Au moment où tous les combattans se jetaient déjà sur leurs armes, elle n'envoyait pas même une division aux frontières, et en cela, qu'elle agît par impuissance ou par une imprévoyance de plus, elle favorisait visiblement la Prusse, qui, tranquille de ce côté, restait libre de jeter deux de ses corps d'armée du Rhin sur l'Elbe, où elle sentait qu'elle avait à frapper le grand coup. Pour la première fois une guerre allait s'ouvrir au centre de l'Europe sans qu'un simple corps d'observation placé vers le Rhin pût répondre de nos intérêts, c'est-à-dire qu'après avoir ouvert ou laissé ouvrir l'outre aux tempêtes, on se désarmait volontairement

(1) Voyez le livre du général La Marmora, dépêche du général Govone.

devant l'imprévu, on se mettait hors d'état de surveiller les événemens, de les contenir ou d'en profiter.

Qu'arrivait-il en effet? Ce qu'on avait le moins prévu était justement ce qui se réalisait. En quelques jours, la guerre était finie presque aussitôt que commencée. Sadowa avait tranché le terrible nœud, et lorsque la France, réveillée en sursaut, flattée un instant encore d'un rôle d'ostentation qu'on lui laissait en acceptant sa médiation, lorsque la France, déçue, inquiète, se souvenant enfin qu'il y avait des intérêts pour elle, se décidait à parler de compensations, à demander Mayence et le Rhin à la Prusse gonflée de victoires, il n'était plus temps (1).

Aller demander après la guerre ce qui n'eût jamais été accordé diplomatiquement avant la guerre, aller le demander, sans avoir une division sous les armes, au quartier-général prussien campé à Nikolsbourg, c'était, à vrai dire, choisir étrangement son heure et s'exposer gratuitement à l'humiliation d'un refus, dont M. de Bismarck ne prenait même pas le soin d'adoucir la dureté, qu'on était réduit à dévorer assez piteusement. C'était trop montrer surtout qu'après une question qui venait de s'agiter entre l'Autriche et la Prusse une autre question venait de naître entre la Prusse victorieuse et la France. On ne réussissait qu'à compléter en quelque sorte les succès prussiens. M. de Bismarck, sans perdre un instant, se servait précisément de ces demandes de compensations de la France comme d'une menace pour achever la défaite des alliés de l'Autriche, des états allemands du sud, en leur imposant des traités secrets qui les liaient militairement à la Prusse, qui étaient comme l'ébauche de l'unité allemande. Les réclamations françaises sont du 6 août 1866. les traités militaires sont du 17 août pour Bade, du 22 pour la Bavière et le Wurtemberg (2). La politique impériale triomphait par ses revendications de la dernière heure comme elle avait réussi par ses connivences dans la préparation de la guerre.

Laisser tout faire quand on pouvait tout arrêter d'un mot, puis

(1) Voir le livre de M. Benedetti : *Ma mission en Prusse.*

(2) A ce moment critique, — selon une relation manuscrite que j'ai sous les yeux, — M. de Beust, alors ministre du roi de Saxe, était venu à Vichy, où se trouvait l'empereur. Il passa quatre jours attendant une audience; il ne put rien obtenir des ministres qu'il eut occasion de voir, et il repartit sans avoir été reçu par le souverain. A son passage dans une des capitales de l'Allemagne du sud, M. de Beust disait au principal ministre de l'état où il se trouvait : « Nous ne devons plus compter sur la France. L'empereur est malade, tellement malade que je ne sais pas s'il se remettra; ses ministres ne s'entendent pas; à vrai dire, il n'y a plus de gouvernement. Il faut nous tirer d'affaire comme nous le pourrons, chacun pour notre compte. » Et c'est alors, ajoute la relation, que les états de l'Allemagne du sud ont tous successivement subi les volontés de la Prusse.

prétendre réparer l'irréparable quand il n'est plus temps, livrer la paix de l'Europe, le droit public, les intérêts les plus évidens de la France aux jeux de l'ambition et de la force sans s'assurer les plus simples garanties, être tout à la fois complice et dupe de combinaisons qu'on a favorisées la veille et contre lesquelles on se trouve désarmé le lendemain, ne rien prévoir et se réveiller brusquement devant une puissance ennemie, tout au moins redoutable, qu'on a presque créée de ses propres mains en lui donnant des alliances et la liberté de tout oser : il faut bien préciser ces faits pour montrer ce qu'ils préparent.

Lorsque M. de Bismarck, au courant de la dernière guerre, parlait avec une hauteur sardonique des inexplicables ressentimens de la France contre Sadowa, qui n'était pas son affaire, qui ne la regardait pas, il disait ce qu'il voulait; il feignait d'oublier que, si l'opinion française avait été si violemment émue de la grande bataille de Bohême, ce n'était point par une jalousie vulgaire des succès de la Prusse, c'était parce que Sadowa avait été la révélation foudroyante d'une situation où tous les rapports de puissance se trouvaient subitement et absolument transformés, où la France avait l'instinct qu'elle venait d'essuyer un désastre sans avoir été au combat, par une défaillance de politique. Ce sentiment, il se produisait sous toutes les formes, partout, au dehors aussi bien qu'en France. Une personne royale qui s'intéressait à la fortune napoléonienne, la reine de Hollande, écrivait dès le 18 juillet : « Vous vous faites d'étranges illusions! Votre prestige a plus diminué dans la dernière quinzaine qu'il n'a diminué pendant toute la durée du règne. Vous permettez de détruire les faibles, vous laissez grandir outre mesure l'insolence et la brutalité de votre plus proche voisin... C'est plus qu'un crime, c'est une faute (1)... » Un des conseillers les plus éclairés de l'empire, qui est encore aujourd'hui ministre des finances, M. Magne, précisait le sens vrai de ces événemens tout chauds encore dans une lettre confidentielle à l'empereur, le 20 juillet : « Tout le monde se dit que la grandeur est une chose relative, et qu'un pays peut être diminué tout en restant le même, lorsque de nouvelles forces s'accumulent autour de lui (2)... » Quelle était en effet cette situation qui se dessinait dès lors, qui allait s'aggraver d'heure en heure pendant quatre ans, pour finir par se résoudre dans un nouveau et sanglant duel entre la Prusse et la France?

Cette situation, elle était écrite en traits palpables, précis comme des chiffres, dans les résultats les plus immédiats de la guerre. La

(1) *Papiers et Correspondances de la famille impériale.*
(2) *Idem.*

veille encore, la Prusse était une puissance assurément sérieuse, vivace de séve et d'ambition, mais ne comptant pas plus de 18 millions d'âmes, embarrassée de difformités territoriales, contenue par la prépondérance traditionnelle de l'Autriche en Allemagne, limitée et liée dans son action par le système de fédération germanique. Le lendemain, tout avait changé. L'Autriche était exclue de l'Allemagne, l'ancienne constitution germanique avait disparu. Seule la Prusse restait debout, agrandie tout à coup, — directement par l'annexion du Hanovre, de la Hesse électorale, de Nassau, de Francfort, — indirectement par la création de cette nouvelle confédération du nord dont elle devenait la tête et le bras. Ce n'est pas tout, l'Allemagne du sud elle-même, malgré cette frontière du Mein dont la paix de Prague semblait la couvrir encore, l'Allemagne du sud n'avait plus évidemment qu'une indépendance fictive et provisoire déjà plus qu'à demi livrée à la suprématie de Berlin par les alliances secrètes imposées à la Bavière, à Bade, au Wurtemberg. C'était la pierre d'attente de l'unité définitive au profit de la Prusse, qui, passant d'une population de 18 millions d'âmes à 25 millions, — à 29 millions avec la confédération du nord, — n'avait plus qu'un pas à faire pour étendre son hégémonie sur 40 millions d'Allemands. La puissance militaire prussienne grandissait naturellement dans les mêmes proportions. La Prusse, telle qu'elle était avant 1866, avec une organisation patiemment, énergiquement réformée depuis 1860, combinée de façon à fortifier l'armée par l'accroissement des contingens, par l'augmentation d'une année dans le service permanent, par le perfectionnement de l'éducation militaire et de tous les moyens de guerre, la Prusse disposait de 370,000 combattans d'armée active, de 600,000 hommes avec la landwehr. Par les annexions et par l'assimilation de la confédération du nord, elle avait maintenant 950,000 hommes, dont 550,000 au moins pouvaient être mobilisés en quelques jours. Les traités militaires avec l'Allemagne du sud lui assuraient 130,000 hommes de plus, de telle sorte que la Prusse victorieuse, politiquement maîtresse de l'Allemagne, s'appuyait désormais sur une force militaire de plus d'un million d'hommes. Voilà le résultat, voilà l'œuvre que la politique impériale avait laissée s'accomplir à notre frontière!

En face de cette Prusse nouvelle, dans quelles conditions, dans quelles dispositions restait la France? A Paris, on voyait trop tard ce qu'on avait fait. On avait beau garder l'apparence d'un rôle imposant par une médiation qui n'était qu'une sanction des victoires prussiennes, — par cette cession de la Vénétie que l'Autriche vaincue consentait en faveur de Napoléon III dans l'espoir de le lier à sa cause; on se sentait sous le poids d'événemens dont on n'avait

prévu ni la rapidité ni la puissance, et au premier moment on ne pouvait se défendre de cette « angoisse patriotique » dont le ministre d'état, M. Rouher, allait bientôt faire l'aveu. Deux politiques étaient possibles, bien qu'étrangement difficiles, pour la France : ou bien se résignant après coup à ce qu'on avait eu l'imprévoyance de favoriser, on devait accepter sans mauvaise humeur la révolution qui venait de s'accomplir par les armes, prendre son parti de cette unité déjà plus qu'à moitié réalisée, et nouer avec l'Allemagne nouvelle des relations de sympathie et de paix; ou bien, si l'on jugeait de si graves transformations incompatibles avec les intérêts les plus essentiels de la France, si l'on était décidé tout au moins à maintenir l'intégrité de la ligne du Mein entre les deux Allemagnes, il fallait s'avouer qu'on entrait dans une ère d'inévitables antagonismes, et on devait « se préparer à la guerre sans relâche, » comme le disait bientôt notre ambassadeur à Berlin, M. Benedetti. Aussi incohérente après l'événement qu'elle avait été aveugle avant Sadowa, la France impériale allait perdre quatre ans à confondre ou à brouiller ces deux politiques, passant du trouble à des affectations de sérénité et de confiance, d'un côté laissant entrevoir des désirs de compensations, négociant secrètement l'affaire du Luxembourg, d'un autre côté déclarant, par une des plus étonnantes manifestations de notre diplomatie, par la circulaire du 16 septembre 1866, que tout était bien, que les grandes agglomérations étaient le résultat d'une loi providentielle, que l'ordre nouveau était la plus sûre garantie de la paix. La politique française était l'image de l'esprit qui l'inspirait, du souverain à qui, selon le mot curieux de M. de Morny, il était « le plus difficile d'ôter une idée fixe et de donner une volonté ferme. »

La vérité perçait dans un fait bien autrement significatif. La première conséquence de Sadowa était l'obligation pour la France de sonder ses forces, d'élever son état militaire à la hauteur de la situation nouvelle. Le dithyrambe diplomatique de 16 septembre 1866 avait pour corollaire inattendu la nécessité avouée, pressante, d'une réorganisation de l'armée. Certes l'armée française restait toujours un des plus merveilleux instrumens de combat. Elle gardait devant le monde le lustre des campagnes de Crimée, d'Italie, et dans ses rangs ne cessaient de se presser les soldats intrépides, les officiers intelligens, brillans et dévoués. La révélation soudaine d'une force de guerre comme celle qui venait de se déployer en Bohême, le sentiment d'un danger réel, conduisaient néanmoins à une sorte d'examen de conscience plein d'anxiété, à des doutes qui de proche en proche s'étendaient non-seulement à des questions d'effectif et d'armement, mais aux institutions, au moral militaire lui-même.

C'était la vive et patriotique préoccupation de bien des esprits réfléchis, préoccupation à laquelle le général Trochu donnait une forme précise et autorisée dans un livre aussi courageux que sincère, *l'Armée française en 1867*.

Au fond, on en venait à se demander si cette armée, sans avoir rien perdu de sa vaillance et de son élan, n'avait pas subi par degrés des influences de nature à l'altérer dans sa constitution, dans sa forte cohésion. Le système de l'exonération (loi de 1855), avec ses primes et ses pécules attachés au remplacement administratif, au réengagement, ce système n'avait-il point eu pour effet de tarir jusqu'à un certain point la séve, l'émulation, la puissance de rajeunissement, en encombrant les cadres d'élémens vieillis, en obstruant les premières avenues de la carrière devant les générations nouvelles de soldats? L'action dissolvante des révolutions, les contagions du bien-être et du luxe passant de la société civile dans l'armée, les illusions nées de l'habitude du succès, le favoritisme impérial, toutes ces causes réunies n'avaient-elles pas contribué à développer des mœurs où le goût d'une instruction sérieuse, la discipline, l'esprit militaire, avaient reçu plus d'une atteinte? Quant à la question de l'effectif, elle prenait certainement aussi une importance singulière. Numériquement, l'armée française comptait à peu près 600,000 hommes, dont 200,000 de réserve à peine instruits. Sur ces chiffres, il fallait déduire 60,000 hommes pour l'Algérie, 24,000 hommes de gendarmerie, les garnisons des places fortes, les troupes de dépôt ou de service intérieur, les non-valeurs organiques, — tout ce qui avait une destination, ou ce qui ne pouvait compter pour la guerre. Que restait-il donc pour ouvrir une campagne? Peut-être 250,000 hommes, tout au plus 300,000 hommes, avec de médiocres ressources pour former une armée nouvelle, — et on avait désormais devant soi une force active, disponible, de 550,000 hommes pouvant arriver sur nos frontières en plusieurs armées de plus de 100,000 soldats, appuyées elles-mêmes sur des réserves sérieuses de plus de 400,000 hommes! Le problème de la réorganisation militaire se présentait ainsi à la fois sous toutes les formes. De là des projets successivement soumis à des commissions de maréchaux et de généraux, au conseil d'état, et qui allaient se résumer définitivement dans cette loi du 1er février 1868 combinée de façon à faire face à un danger qu'on ne pouvait se dissimuler, sans trop violenter un pays à qui on ne cessait de répéter par des circulaires diplomatiques et par des discours que tout était bien.

La puissance militaire de la France se trouvait-elle réellement accrue? Sans nul doute cette loi du 1er février 1868 qui supprimait

l'exonération, qui portait le service militaire à neuf années, et qui coupait cette durée du service en deux périodes, — cinq ans dans l'armée permanente, quatre ans dans la réserve, — cette loi ne manquait pas d'une certaine valeur. Elle était surtout sérieuse en ce sens qu'elle donnait deux contingens annuels de plus, et que les hommes, ne passant désormais dans la réserve qu'après cinq ans de service effectif sous le drapeau, étaient des soldats instruits, façonnés au métier des armes. De cette manière, on avait une armée active de plus de 700,000 hommes qui, toute défalcation faite de ce qui n'était pas disponible, pouvait offrir encore plus de 500,000 vrais soldats de campagne. Enfin une création nouvelle qui n'était qu'une application indirecte et très mitigée du service obligatoire, une garde nationale mobile composée de toute la jeunesse française qui échappait au recrutement, évaluée à plus de 400,000 hommes, constituait une force supplémentaire destinée à remplacer l'armée active à l'intérieur ou dans les places fortes au début d'une guerre. On avait dès lors, on le croyait et on le disait du moins, une masse de 1,200,000 hommes suffisant aux éventualités les plus extrêmes, couvrant de ses baïonnettes comme d'un inexpugnable rempart l'indépendance et l'honneur du pays!

Oui, c'était là l'apparence; mais, pour que la réforme du 1er février 1868 devînt une réalité, il fallait du temps. Ce n'était pas avant cinq ou six ans et même plus que la réserve commencerait à prendre le caractère sérieux qu'on lui attribuait, en devenant par degrés un second ban de l'armée active composé des hommes ayant fait leur service régulier. Cette garde mobile qu'on créait, il fallait l'organiser, l'armer, l'équiper, l'instruire tout entière à commencer par les officiers, — et par une inconséquence étrange, en créant cette garde mobile, on lui refusait les plus simples moyens d'instruction. On limitait à *une journée* la durée des réunions et des exercices périodiques auxquels elle serait soumise. C'était une journée perdue d'avance à se rassembler, à se reconnaître, pour se séparer sans avoir rien fait. De plus cette réorganisation militaire qu'on inaugurait, il fallait la vivifier par une impulsion d'ensemble, la compléter de toute façon. Il fallait donner à notre infanterie une arme au tir rapide égale au fusil à aiguille prussien, refaire notre matériel appauvri ou arriéré, reconstituer nos approvisionnemens, épuisés par la guerre du Mexique, proportionner les moyens de défense de nos places aux transformations de l'artillerie. Tout cela supposait du temps, des efforts énergiques et beaucoup de suite.

Un homme qui, après avoir été un habile officier du génie, s'était montré un vigoureux chef de corps d'armée à Solferino et qui avait été appelé au ministère de la guerre peu après les événemens de

1866, le maréchal Niel, déployait dans cette œuvre autant de sagacité que d'ardeur. Éclairé par la guerre de Bohême, il se préoccupait de tout, de la garde mobile aussi bien que de l'armement de l'infanterie française par le fusil Chassepot, du rôle des chemins de fer dans les concentrations militaires, des moyens de prompte mobilisation de l'armée active, de la nécessité d'adapter l'instruction des officiers et des soldats aux tactiques nouvelles, et même de la disposition des armées, de l'organisation des commandemens devant l'ennemi au cas d'une campagne prochaine. Le maréchal Niel, homme d'esprit, de savoir et d'éloquence toute militaire, ne se faisait-il pas quelquefois illusion à lui-même? ne s'abusait-il pas lorsque dès le mois de juillet 1868 il assurait devant le corps législatif qu'il ne lui faudrait que quinze jours pour avoir 500,000 hommes, qu'en douze jours tout ce qui appartenait à l'armée pouvait avoir rejoint? Ce qu'on peut dire de mieux de ce vaillant homme, c'est qu'il a laissé l'impression que bien des malheurs eussent été évités, s'il n'eût point été enlevé subitement en 1869, presqu'à la veille des grandes conflagrations.

L'œuvre du maréchal Niel, sans être absolument interrompue sous son successeur le général, depuis maréchal Lebœuf, semblait presque aussitôt dévier ou s'embarrasser au milieu de toutes les complications d'un régime qui pliait sous le poids des déceptions extérieures ou intérieures, qui, après avoir vécu jusque-là par l'omnipotence la plus autocratique, cherchait maintenant sa sûreté dans des essais de libéralisme, dans le ministère parlementaire du 2 janvier 1870. Pour avoir moins d'argent à demander, peut-être aussi parce qu'on aimait peu l'institution, on abandonnait la garde mobile en pleine organisation. Pour flatter le corps législatif dans ses goûts d'économie, on se résignait à une diminution du contingent, on multipliait les congés au risque d'un appauvrissement dangereux de l'effectif permanent. Les études, les projets dont le maréchal Niel avait pris l'initiative, se trouvaient pour le moment fort délaissés; mais sous le maréchal Lebœuf comme sous le maréchal Niel, sous le ministère du 2 janvier 1870 comme sous les ministères précédens, la question était la même. Poursuivie avec incohérence ou avec fermeté, cette réorganisation militaire qu'on avait inaugurée restait l'expression d'une politique d'inquiétude, d'observation et d'attente, toujours réduite à se demander ce qui pouvait sortir de ces événemens de 1866 qu'elle n'avait pas su empêcher.

Ainsi, par la logique ou par la fatalité d'une première crise, la France et la Prusse demeuraient en présence. La guerre n'était point sans doute dans la volonté délibérée des hommes, des gouvernemens; elle était dans la force des choses, dans l'opinion lasse d'in-

certitudes, dans l'ambiguïté irritante d'une situation où le moindre prétexte ravivait les antagonismes péniblement contenus par la diplomatie, où les années, les mois, se marquaient en quelque sorte par une traînée d'incidens qui pouvaient à tout moment allumer un conflit. Tantôt c'était l'affaire du Luxembourg, tantôt c'était la question des chemins de fer belges, où se rencontraient l'influence française et l'influence prussienne. Un jour c'était l'occupation de Mayence par les troupes de l'Allemagne du nord, un autre jour c'était le percement du Saint-Gothard par l'intervention de la Prusse. En d'autres termes, la guerre restait à la merci de l'imprévu, d'un accident. Il y avait seulement une différence des plus graves entre ces deux nations ainsi placées face à face.

La Prusse, sans désirer précisément la guerre, la croyait et la savait inévitable. Elle sentait ce qu'il y avait d'incertain et d'inachevé dans la situation nouvelle créée par ses conquêtes. Résolue non-seulement à défendre ces conquêtes, mais à les étendre, à ne pas laisser subsister cette barrière du Mein qu'on lui opposait, à pousser en un mot jusqu'au bout l'unification allemande, elle était persuadée que la France, qui avait déjà tant de peine à s'accommoder des transformations de 1866, saisirait cette occasion de trancher la question par les armes; elle ne doutait pas de la guerre pour ce jour-là, et elle s'y préparait avec une vigilante et méthodique activité. Elle travaillait sans relâche à encadrer dans son organisation militaire les provinces annexées d'abord, puis la confédération du nord tout entière, créant trois nouveaux corps dans son armée, un corps saxon spécial, une division hessoise, qui, tout en gardant une apparence d'autonomie, ne restait pas moins soumise au régime prussien. Au lieu de s'endormir sur leurs succès, les généraux allemands, les chefs de l'état-major de Berlin, s'appliquaient à corriger ce que la campagne de Bohême avait révélé de défectueux dans le mécanisme déjà si puissant qu'ils avaient entre les mains. De toute façon, la Prusse touchait au moment où les effets des réformes accomplies depuis 1860 et même depuis 1866 allaient se déployer dans leur énergique efficacité. L'armée prussienne apparaissait de plus en plus comme un corps vigoureux composé d'hommes qui étaient dans la force de l'âge, entre vingt et trente-deux ans, qui n'arrivaient dans la landwehr qu'avec une éducation toute faite. Cette landwehr, sur laquelle on se méprenait si étrangement à Paris, dans laquelle on voyait une sorte de garde nationale, elle allait compter dès 1870 des classes ayant fait les guerres de 1864, de 1866. La Prusse était désormais en mesure de suffire à tout.

La France, de son côté, flottant toujours entre les rancunes de Sadowa et des préoccupations d'un ordre tout intérieur, la France,

elle aussi, croyait au fond la guerre inévitable, et elle ne s'y préparait pas ou elle s'y préparait mal, avec le décousu d'une politique livrée à toutes les contradictions. Elle vivait de la superstition de son vieux prestige, d'illusions sur ses propres forces aussi bien que sur les forces des adversaires qu'elle pouvait avoir à combattre, et tandis que, justement en 1870, la Prusse touchait au plus haut degré de puissance militaire, la France en était pour plusieurs années encore à se débattre dans cette transition dont le maréchal Niel avait signalé les difficultés. Si on l'oubliait à Paris, on le savait à Berlin, et ceci était pour sûr un élément d'une redoutable gravité dans la question des rapports entre la France et l'Allemagne. Le gouvernement avait certes la première et la plus grande part dans cette situation, qui était son œuvre, et, il faut bien le dire, l'opposition elle-même, le corps législatif presque tout entier, n'avaient pas un sentiment plus exact, plus élevé de la crise où la France se trouvait engagée. C'était l'opposition qui choisissait ce moment pour demander l'abolition des armées permanentes, l'armement de la nation pour toute défense. C'était M. Jules Simon qui entreprenait de démontrer qu'il fallait détruire l'esprit militaire pour avoir de meilleures armées. C'était un homme, orateur de l'opposition en 1868, garde des sceaux en 1870, M. Émile Ollivier, qui avait montré la sûreté de son jugement et de ses connaissances en combattant la réorganisation militaire, en s'efforçant de prouver qu'il n'y avait rien à craindre, que l'armée prussienne était « une armée essentiellement défensive, » qu'elle ne supporterait pas une longue campagne.

Seul M. Thiers ne se méprenait pas au milieu de ces confusions où la clairvoyance patriotique semblait s'obscurcir. Le 3 mai 1866, il avait d'avance dévoilé les conséquences de la guerre qui se préparait. Après l'événement, il avait prononcé ce mot profond, qu'il n'y avait plus « une seule faute à commettre, » ce qui ne voulait point dire assurément qu'on ne pouvait pas commettre cette faute, mais que, si on la commettait, elle pouvait être cette fois irréparable. Le 30 juin 1870, à cette extrémité, M. Thiers se levait encore pour défendre l'intégrité de l'armée contre l'opposition, presque contre le gouvernement lui-même qui, pour se donner un petit relief pacifique, consentait à une réduction de contingent. M. Thiers montrait d'une façon saisissante la nécessité de fortes conditions militaires pour la France dans l'état de l'Europe, le danger de ne rien prévoir d'avance, de se laisser surprendre avec des effectifs de moins de 1,500 hommes par régiment, comme ceux qu'on avait en ce moment même, et il laissait échapper ces prophétiques paroles, dont on ne croyait point certes alors voir une application si pro-

chaine et si douloureuse : « Savez-vous pourquoi, à Sadowa, on a assisté à un spectacle aussi imprévu?.. C'est parce que, par des raisons trop longues à développer ici, on n'était pas préparé à Vienne et qu'on l'était à Berlin depuis plusieurs années; c'est parce qu'il y avait un homme profondément prévoyant qui avait préparé ses forces, et c'est par des raisons de ce genre que les empires grandissent ou périssent! » Voilà une première moralité originelle de la guerre.

II.

C'était le 30 juin 1870 que M. Thiers parlait ainsi. C'était le même jour que le chef du ministère libéral et pacifique du 2 janvier, M. Émile Ollivier, disait avec une imperturbable suffisance : « Le gouvernement n'a aucune inquiétude; à aucune époque, le maintien de la paix en Europe ne lui a paru plus assuré. De quelque côté qu'il porte ses regards, il ne voit aucune question irritante engagée... » Avant que deux semaines fussent écoulées, la guerre était partout, deux nations étaient sous les armes prêtes à s'entre-détruire. Que s'était-il donc passé? L'incident inattendu et toujours attendu était né; la candidature du prince de Hohenzollern à la couronne d'Espagne venait d'éclater tout à coup, et le cabinet qui se montrait si pacifique, surtout si clairvoyant dans ses discours, qui laissait diminuer le contingent de 10,000 hommes, ce cabinet se jetait avec une frivole impétuosité sur une querelle qui n'était peut-être qu'un piége. On oubliait qu'autant la Prusse avait d'intérêt à provoquer un de ces « sens-dessus-dessous » dont parlait M. de Bismarck à la veille de son duel avec l'Autriche, à soulever des incidens, des diversions au profit de sa politique, autant la France était intéressée à mesurer sa conduite, à résister aux excitations, à réserver sa prévoyance, ses résolutions et ses forces pour les seules questions où elle pouvait, où elle devait avoir la raison de l'Europe pour elle. Je ne dis pas qu'un prince prussien allant régner au-delà des Pyrénées, ce fût là un événement insignifiant et inoffensif qu'on pût laisser passer tranquillement. C'était, sinon dans la pensée des politiques de Madrid, du moins dans la pensée des politiques de Berlin, une manœuvre évidente pour placer la France entre la Prusse et l'Espagne, comme on avait placé quatre années auparavant l'Autriche entre l'Italie et la Prusse; mais certainement aussi de toutes les manières de conduire une affaire qui commençait, la plus dangereuse était une agitation effarée de nature à tout compliquer et à tout perdre dès la première heure.

Histoire étrange en effet que celle de ces quelques jours de 1870,

— huit jours tout au plus, — où tout semblait marqué d'une sorte d'emportement fiévreux, où se précipitaient, comme s'ils eussent été pris de vertige, le gouvernement, le corps législatif, l'opinion, s'excitant mutuellement, aggravant les fautes par les fautes, les légèretés de la veille par les incohérences du lendemain. La première de toutes les fautes, c'était cette déclaration qu'on portait en toute hâte le 6 juillet au corps législatif. Tout était extraordinaire dans cette déclaration. Elle avait été à peu près improvisée le matin à Saint-Cloud, dans un conseil où une note préparée au ministère des affaires étrangères avait été transformée au feu de la discussion entre des ministres s'échauffant à l'envi. Ce n'était plus vraiment un exposé diplomatique, c'était un défi de guerre précédant toute explication, conçu de manière à désintéresser l'Espagne pour aller droit à la Prusse. Devant le pays, devant l'Europe, on déclarait qu'on ne souffrirait pas « qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, pût déranger à notre détriment l'équilibre actuel,... mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France... » En exprimant l'espoir que cette éventualité serait détournée par la « sagesse du peuple allemand, » par « l'amitié du peuple espagnol, » on ajoutait aussitôt : « S'il en était autrement, forts de votre appui et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse... » Cette déclaration, portée avec une certaine solennité au corps législatif par le ministre des affaires étrangères, par M. le duc de Gramont, avait et devait avoir immédiatement une double conséquence. D'un côté, on mettait le feu à l'esprit public; on ravivait des passions, des ressentimens toujours mal apaisés contre la Prusse, au risque de dénaturer, de compliquer de la façon la plus grave cette question nouvelle qui venait de s'élever à l'improviste. On montait l'opinion à un point où de simples et raisonnables satisfactions lui sembleraient pâles. D'un autre côté, parler ainsi du haut d'une tribune, devant l'Europe, à un gouvernement fier, gonflé de récens succès, c'était commencer par le piquer dans son orgueil et lui rendre peut-être les concessions plus difficiles. De toute manière, on créait une situation inextricable.

Une seconde faute, après la déclaration du 6 juillet, c'était d'avoir l'air de s'engager dans une telle affaire un peu au hasard, sans préciser dès le premier moment ce qu'on voulait, au risque de se donner l'apparence d'un gouvernement indécis et emporté qui demandait à la fin ce qu'il n'avait pas demandé au commencement. Là était le danger de cette négociation que l'ambassadeur de France à Berlin, M. Benedetti, allait poursuivre dans des conditions déjà bien délicates auprès du roi de Prusse, à Ems. Qu'avait-on voulu

tout d'abord? L'abandon de la candidature Hohenzollern semblait rester évidemment l'objectif unique, essentiel de la négociation. Tout pouvait donc paraître fini le jour où cette candidature disparaissait par la retraite du candidat, bien mieux encore, lorsque le roi de Prusse autorisait M. Benedetti à faire savoir au gouvernement français « qu'il approuvait la renonciation » du prince son parent. Durant quelques heures, on le croyait ainsi, l'Europe n'en doutait pas et se sentait soulagée. Qu'arrivait-il cependant? Au même instant partait de Paris l'ordre de réclamer du roi Guillaume un engagement pour l'avenir contre toute résurrection possible de la candidature Hohenzollern, c'est-à-dire qu'on avait l'air de vouloir faire revivre la question au moment où elle semblait s'éteindre. On allait assez étourdiment au-devant de la réponse que le roi Guillaume adressait à M. Benedetti : « Vous me demandez un engagement sans terme et pour tous les cas, je ne puis le prendre. » Vainement l'ambassadeur de France insistait-il, le roi s'abstenait dès lors de le recevoir en le faisant informer qu'il n'avait plus rien à lui communiquer à ce sujet. Ce complément inattendu de la dernière heure ne pouvait s'expliquer que par la nécessité de satisfaire l'opinion, livrée depuis quelques jours aux plus violentes surexcitations, et, s'il en était ainsi, on payait tout simplement la rançon de la faute qu'on avait commise par la déclaration du 6 juillet; on subissait les entraînemens d'une opinion qu'on avait déchaînée et contre laquelle on n'osait plus réagir. Que la renonciation du prince de Hohenzollern fût spontanée, conseillée ou ordonnée, qu'elle fût du prince Léopold ou du prince Antoine son père (1), elle n'existait pas moins : « le fond était obtenu, » selon le mot de M. Thiers aussi bien que de toute la diplomatie étrangère; le reste était pour l'orgueil, pour les susceptibilités engagées.

Voilà justement le point précis, grave et délicat. L'objet direct et légitime des réclamations françaises avait disparu, une question nouvelle venait de naître. Ce n'était plus la Prusse, cherchant à placer un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, et la France, cherchant à l'empêcher, qui se trouvaient en présence; c'était la France et la Prusse armées de bien autres griefs, de bien autres ressentimens qui entraient en conflit, et, par une conséquence qui allait se dévoiler presque instantanément, l'Europe qui avait jusque-là donné raison à la France, qui avait pressé vivement la Prusse de retirer la candidature Hohenzollern, cette Europe, déconcertée

(1) La renonciation était du prince Antoine, comme l'acceptation était du prince Antoine. Cette distinction entre le père et le fils, que M. le duc de Gramont jugeait assez importante pour la mentionner à titre de grief, dans une dépêche à M. Benedetti, n'avait dès lors aucune portée.

tout à coup, changeait d'attitude, elle passait à une réserve inquiète et soupçonneuse.

Une dernière faute qui se mêlait à toutes les autres pour les compliquer et les aggraver, c'était l'impatience presque puérile avec laquelle on se précipitait vers un dénoûment. La négociation est à peine ouverte que déjà on ne se contient plus. On traite les questions les plus redoutables, on fonde les résolutions les plus graves sur des télégrammes nécessairement incomplets, souvent altérés dans la transmission (1). « Je vous préviens, dit M. de Gramont lui-même à M. Benedetti, que votre dernier télégramme chiffré d'hier soir a été tronqué et dénaturé. » M. Benedetti à son tour ne déchiffre qu'imparfaitement les dépêches qu'il reçoit. N'importe, il faut se hâter sans attendre même des informations plus étendues et plus sûres, tout au moins authentiques, sans prendre un répit pour réfléchir, sans laisser aux cabinets le temps d'exercer des interventions utiles. « Il nous faut une réponse pour demain, dit M. le duc de Gramont, après-demain il serait trop tard... Écrivez-nous, télé-

(1) Il n'y aurait qu'à prendre la plupart des pièces et des incidens de cette négociation pour montrer par un exemple terrible le danger qu'il y a pour tout le monde à laisser s'établir ce système de diplomatie télégraphique. Ceci est un intérêt supérieur pour les nations et pour les gouvernemens. Le roi de Prusse, je dois le dire, commençait par prévenir M. Benedetti qu'il ne pouvait « traiter des questions si délicates par le télégraphe, » et il avait raison; on aurait dû suivre cette règle. Que le télégraphe soit un moyen d'information rapide et sommaire dont on ne peut désormais se passer pas plus dans la diplomatie que dans tout le reste, ce n'est point la question; mais aucune résolution sérieuse, surtout une résolution pouvant décider de la paix ou de la guerre, ne devrait être prise sur des communications télégraphiques, d'abord parce que ces communications sont nécessairement incomplètes, ensuite parce qu'elles suppriment un élément essentiel, le temps, c'est-à-dire la réflexion dans la délibération des affaires humaines. Nul doute qu'on n'eût évité bien des malheurs en 1870, si on eût pris le temps de suivre une négociation régulière par des moyens réguliers, si on n'eût été incessamment à la merci d'un coup de télégraphe.

En veut-on la preuve saisissable? C'est le 12 juillet, à deux heures et demie, qu'arrivait à Paris la dépêche Havas annonçant la renonciation du prince Antoine de Hohenzollern au nom de son fils le prince Léopold. Quelle valeur avait cette nouvelle? Aucune; c'était un coup de théâtre, et on ne devait pas même en tenir compte, si ce n'est à titre d'information dénuée d'authenticité. C'est cependant sous l'impression de cette dépêche, qui n'avait rien d'officiel, dont on n'avait pas communication directe, que M. le duc de Gramont formulait sa demande de garantie pour l'avenir. Si M. de Gramont avait pris la peine d'attendre, il aurait eu, dès le lendemain 13, un élément de décision authentique dans la véritable communication officielle que M. Benedetti lui transmettait d'Ems, et qui disait : « Le roi a reçu la réponse du prince de Hohenzollern; elle est du prince Antoine et elle annonce que le prince Léopold, son fils, se désiste de sa candidature à la couronne d'Espagne. Le roi m'autorise à faire savoir au gouvernement de l'empereur qu'il approuve cette résolution... » C'est le télégraphe qui décidait la guerre au commencement, c'est le télégraphe qui devait décider la perte de l'armée de l'est à la fin! Voilà ce qui devrait rester toujours sous les yeux de ceux qui ont à conduire des affaires sérieuses.

graphiez-nous; si le roi ne veut pas conseiller au prince de Hohenzollern de renoncer, eh bien! c'est la guerre tout de suite, et dans quelques jours nous sommes au Rhin! » Voilà comment marchent les choses! Le 6 juillet, on commence par une déclaration qui compromet tout. Le 8 au soir seulement, M. Benedetti est à Ems; le 10, le 11, on se plaint déjà des lenteurs. Le 12, dans la journée, arrive par une agence publique la nouvelle du désistement du prince de Hohenzollern. C'est peut-être une solution, c'est tout au moins le cas de s'arrêter, d'attendre d'Ems une communication officielle qui arrivera le lendemain, qui peut éclaircir la situation. Point du tout, le soir même on expédie l'ordre d'exiger un engagement pour l'avenir. Ici tout se complique plus rapidement encore par la brusque intervention de M. de Bismarck, qui a semblé jusque-là se tenir effacé. Toute l'habileté de M. de Bismarck est de savoir abandonner à propos cette candidature Hohenzollern, de profiter des fautes de ses adversaires, de leur laisser toutes les apparences de la provocation, en se réservant de leur fermer la retraite par un acte qui, sans être une insulte, est un coup d'aiguillon de plus, un moyen de plus d'intéresser l'orgueil allemand à sa cause. Le 13 juillet, il fait publier partout que le roi a décliné l'engagement qu'on lui demande et a refusé de recevoir M. Benedetti. A ce moment du reste, M. de Bismarck ne cache plus à l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, à lord Loftus, qu'il serait impossible à la Prusse « de rester tranquille et pacifique après l'affront fait au roi et à la nation par le langage du gouvernement français. » M. de Bismarck parle de l'affront fait au roi et à la Prusse, nos ministres parlent de l'outrage fait à la France par la divulgation affectée du refus d'audience. Dans la nuit du 14, le dernier mot est dit, c'est la guerre définitivement résolue à Paris.

Ainsi en moins de huit jours les destinées du pays sont engagées au milieu de la confusion de télégrammes fiévreux et entrecoupés, et ce que le gouvernement a décidé en quelques jours, le corps législatif va le sanctionner en quelques heures du 15 juillet, sans prendre même connaissance de quelques dépêches dont on lui parle, tenant pour avérée une offense que personne ne peut définir. Vainement M. Thiers se lève alors, opposant au torrent la prévoyance d'un patriotisme désespéré, répondant à ceux qui l'outragent par ces prophétiques paroles : « Je suis tranquille pour ma mémoire, je suis sûr de ce qui lui est réservé pour l'acte auquel je me livre en ce moment; mais pour vous je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation... » Vainement M. Thiers parle ainsi, on ne veut pas l'écouter, on lui crie fièrement : « Gardez vos leçons!.. Allez à Coblentz!.. » et on ne laisse pas même à l'Europe

le temps de faire une dernière tentative pour prévenir la grande conflagration.

Quel était donc le secret de cette impatience avec laquelle on semblait courir tête baissée au champ-clos où l'on devait pourtant bien savoir qu'on ne trouverait pas un ennemi au dépourvu? Elle ne pouvait s'expliquer que si on avait eu le soin de s'assurer des conditions favorables par une longue et active prévoyance, que si, en un mot, on était prêt diplomatiquement et militairement. C'était la question qui s'élevait aussitôt. Diplomatiquement, cette question restait, à vrai dire, des plus obscures. Après ce qui venait de se passer, l'opinion de l'Europe faisait une volte-face qui ne promettait pas même un appui moral. L'Angleterre était d'avance en dehors de toute lutte continentale. La Russie avait à Berlin ses habitudes d'intimité, ses liens de toute sorte habilement entretenus depuis plusieurs années par M. de Bismarck, et on allait bien voir que, tout en témoignant de l'intérêt, de la sympathie pour la France, la Russie était plutôt disposée à faire de sa neutralité une garantie pour la Prusse. Lorsque la commission nommée par le corps législatif pour décider de la paix ou de la guerre se réunissait le 15 juillet au soir, on interrogeait M. le duc de Gramont, qui s'était fait attendre; on lui adressait justement cette question : « Avez-vous des alliances? » Et M. de Gramont faisait cette réponse d'une diplomatie transparente : « Si j'ai fait attendre la commission, c'est que j'avais chez moi, au ministère des affaires étrangères, l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. J'espère que la commission ne m'en demandera pas davantage. » Là était en effet le nœud de la situation. On se flattait d'avoir l'alliance du Danemark, qu'on ne nommait pas, de l'Italie et de l'Autriche, qu'on nommait, et peut-être aussi de réussir, avec quelque habileté ou par un premier succès, à retenir, à enlever une partie de l'Allemagne du sud, méfiante ou secrètement hostile à l'égard de la Prusse. On se flattait, c'est le mot; — où en était-on réellement? La vérité est qu'on n'avait rien fait jusque-là, qu'on avait engagé, précipité cette crise sans prévenir même les cabinets les mieux disposés pour la France, qu'on se trouvait enfin sans avoir rien préparé avant la guerre et avec des alliés possibles du lendemain, dont le concours restait subordonné à toute sorte de considérations, à des éventualités qui échappaient à tout calcul. Des sympathies, des vraisemblances de coopération fondées sur des solidarités de situations et d'intérêts, il y en avait assurément; au-delà, rien de précis, rien de décisif, rien qui ressemblât à une communauté d'action délibérée, concertée et assurée.

C'était vrai pour l'Italie comme pour l'Autriche. Sans doute, de-

puis plusieurs années, depuis Sadowa, il y avait eu entre la France et l'Autriche un rapprochement qui s'était manifesté dès 1867 par une entrevue de l'empereur Napoléon III et de l'empereur François-Joseph à Salzbourg, qui s'était prolongé en conversations, en pourparlers plusieurs fois renoués pour arriver à une entente. On cherchait une combinaison destinée à établir des rapports d'intimité, des habitudes d'intelligence diplomatique dans les questions générales, et par une singularité où se révèle la politique impériale du temps, ces négociations, sur la demande de Napoléon III, s'étaient poursuivies en dehors et à l'insu de l'ambassadeur de France à Vienne, M. le duc de Gramont lui-même, qui ne les connaissait qu'à son entrée au ministère des affaires étrangères, au mois de juin 1870. De ces pourparlers interrompus depuis la fin de 1869, il ne restait qu'un engagement : les deux cabinets ne devaient songer à entrer en arrangement avec une troisième puissance qu'après s'être entendus l'un avec l'autre. L'Autriche était liée dans cette mesure, elle n'était point évidemment engagée à suivre la politique française dans toutes ses entreprises, surtout lorsque la politique française ne prenait conseil que d'elle-même. Aussi l'Autriche, surprise comme le reste de l'Europe par l'éclat de la candidature Hohenzollern et par la déclaration du 6 juillet, se tenait-elle dans une certaine réserve. Bien loin de pousser à la guerre, elle en était troublée; elle écrivait à Paris qu'on était « en train de s'engager dans une bien grosse affaire. » Au moment de la renonciation du prince de Hohenzollern, elle se désolait de voir qu'on ne s'en tenait pas à ce qu'elle considérait comme un succès pour la France, comme un échec pour M. de Bismarck. « Ce sont des enfans! » s'écriait dans sa familiarité M. de Beust. Sans désavouer ses liens intimes avec la France, l'Autriche s'efforçait d'en préciser le caractère et la portée. Jusque-là il n'y a point trace d'une alliance plus active, ou du moins, si vers le 11 juillet on en disait un mot, c'était « académiquement, » selon l'expression du chargé d'affaires de France, et sans insister pour le moment.

Ce qu'on n'avait pas fait jusqu'au 15 juillet, le faisait-on après la déclaration de guerre? En d'autres termes, dans les dernières semaines de juillet et les premiers jours d'août, y avait-il un vrai traité d'alliance offensive et défensive réglant l'intervention armée de l'Autriche et de l'Italie? Les défenseurs de l'empire le disent. M. le duc de Gramont laisse croire qu'un traité a existé en effet, que ce traité a disparu dans nos premiers revers et dans la catastrophe du 4 septembre (1); il a même cité comme un indice suffisamment

(1) M. le duc de Gramont, dans l'enquête parlementaire, a paru d'abord ne point

révélateur quelques mots d'une dépêche secrète que M. de Beust aurait adressée le 20 juillet au prince de Metternich, et qui aurait dit: « Veuillez donc répéter à sa majesté et à ses ministres que nous considérons la cause de la France comme la nôtre, et que nous contribuerons au succès de ses armes dans la limite du possible. » Que l'Autriche, dans cette dépêche destinée à être le commentaire bienveillant et secret d'une déclaration de neutralité qu'elle venait de faire, tînt à rester en intimité avec la France, qu'elle ne considérât pas la neutralité comme sa politique définitive, qu'elle gardât le désir et l'intention de prêter un concours plus actif à la cause française, c'est vraisemblable, c'est même certain. C'était une sympathie acquise, une disposition toute favorable. Jusqu'où est allée cette disposition? A-t-elle pris jamais la forme d'un engagement diplomatique d'un effet immédiat? L'Autriche, accoutumée à plus de mesure, pressée de prendre un parti, se trouvait, à vrai dire, dans la situation la plus compliquée, la plus difficile. D'un côté, la Russie la surveillait de près et ne tardait pas à peser de tout son poids sur elle, de façon à la retenir par ses conseils ou par ses menaces; la Russie ne lui laissait pas ignorer qu'à chaque mouvement autrichien répondrait un mouvement russe. D'un autre côté, le cabinet de Vienne, M. de Beust, avait à compter avec l'opinion, qui s'agitait autour de lui. La France avait certes à la cour et dans l'armée des partisans nombreux, l'empereur lui-même, l'archiduc Albert, qui peu auparavant était venu à Paris; mais les Allemands de l'Autriche se déchaînaient à la seule idée d'une participation à la guerre, d'une alliance française, et ils étaient soutenus par certains

vouloir se départir d'une réserve et d'une discrétion complètes, ajoutant qu'il y avait un « avantage national, patriotique, » à prouver au monde qu'on savait encore garder un secret en France, que les cabinets pouvaient traiter en toute sûreté avec notre pays. Rien de mieux; bientôt cependant M. de Gramont en est venu à des demi-divulgations qui ont provoqué des réponses de M. de Beust, sans éclaircir les faits. De deux choses l'une : ou M. le duc de Gramont devait persister dans l'attitude de réserve qu'il avait prise, et c'eût été un exemple aussi utile qu'honorable; ou bien, s'il entrait dans la voie des explications, il devait parler plus clairement. De plus, il y a deux circonstances au moins singulières. On peut se demander comment M. de Gramont peut se croire autorisé à se servir de pièces qu'il dit ne point garder « à son domicile, » et dont le domicile réel devrait être le ministère des affaires étrangères. D'un autre côté, s'ils avaient entre les mains des traités comme ceux dont on parle, on admet difficilement que des ministres d'un gouvernement tombé, voyant la défense nationale se poursuivre, non plus, il est vrai, au nom de l'empire, mais toujours au nom de la France, n'aient pas cru devoir communiquer ces documens soit à la délégation des affaires étrangères, qui était à Tours, soit à M. Thiers, qui parcourait l'Europe. Il est à craindre qu'il n'en soit de ces traités comme de cette dépêche venue, dit-on, vers le 4 septembre de Saint-Pétersbourg pour garantir l'intégrité de la France, au moment où la Russie assurait la liberté de la Prusse en faisant de sa neutralité une gêne et une menace pour l'Autriche.

hommes d'état hongrois. On ne pouvait brusquer des sentimens qui se manifestaient avec une vivacité bruyante. Enfin l'Autriche, surprise par les événemens, mal remise de ses épreuves, n'était nullement préparée à la guerre; elle avait, dans tous les cas, besoin de temps et de prudence pour ses armemens. L'Italie elle-même, qui était sans doute disposée à partager la fortune de la France, et avec laquelle il fallait d'ailleurs s'entendre au sujet de Rome, d'où l'on devait retirer ce qu'il y avait encore de forces françaises, l'Italie n'était pas plus prête que l'Autriche pour une action immédiate.

Qu'on mette les choses au mieux : malgré tout, il y aurait eu, dit-on, entre le 20 juillet et le 4 août, un traité ou un projet de traité, non plus entre la France, l'Autriche et l'Italie, mais entre ces deux dernières puissances. Et qu'aurait-il dit, ce traité? Il aurait prévu, réglé l'action combinée de l'Autriche et de l'Italie, — lorsque la France serait sur le Rhin, lorsqu'elle aurait pénétré dans l'Allemagne du sud, de façon à pouvoir donner la main à l'armée autrichienne et à l'armée italienne s'avançant sur la Bavière! Ce traité, dans tous les cas, n'aurait eu d'effet que vers le 15 septembre, bien entendu si rien jusque-là n'avait compromis la situation militaire de la France. Cela signifiait en définitive que tout dépendait de ce qui arriverait jusqu'au 15 septembre, de ce que la France aurait pu faire par elle-même, par ses propres forces, et c'était la preuve la plus évidente de l'imprudence qu'on avait commise en précipitant les choses, lorsqu'avec un peu d'habileté, avec des négociations, on pouvait gagner au moins quelques semaines peu utiles pour la Prusse, singulièrement profitables pour nous. — J'ai parlé du Danemark, était-on plus avancé de ce côté? Le général Trochu, destiné à un commandement dans le nord, écrivait le 23 juillet que ce jour-là même il venait de rencontrer aux Tuileries le duc de Cadore, qui lui avait annoncé « son prochain départ pour Copenhague, où il allait tâcher de réaliser l'entente avec le Danemark. » La question la plus essentielle, dont la solution devait fixer le gouvernement sur la possibilité ou l'impossibilité d'une opération dans la Baltique, cette question, dit le général Trochu, « n'avait pas été traitée, encore moins résolue. Neuf jours après la déclaration de guerre, le diplomate qui devait être chargé de cette négociation était encore à Paris! » Est-ce là ce qu'on appelait avoir des alliances?

La question est bien plus tristement claire pour l'Allemagne du sud. Ici, j'en conviens, le terrain était devenu étrangement difficile depuis 1866. Toujours partagés entre la fascination de l'idée allemande et le sentiment inquiet de leur indépendance, les états du sud avaient à supporter tout l'effort de la Prusse, qui les serrait, qui les enlaçait de ses influences, qui les tenait déjà par les traités militaires

du lendemain de Sadowa. Au fond, la pensée incessante du cabinet de Berlin était d'arriver à provoquer une démonstration collective qui, en constatant l'union officielle du midi avec le nord, aurait irrévocablement engagé l'Allemagne du sud. Bade, sinon par ses populations, du moins par son gouvernement, était entièrement acquis à la Prusse, et allait au-devant d'une annexion immédiate. La résistance était plus vive à Darmstadt; elle ne laissait pas aussi de se manifester à Munich et à Stuttgart dans une certaine mesure et sur certains points. Il y avait en 1868 à Munich une réunion de délégués du nord et du sud pour examiner les moyens de fortifier la partie la plus faible de l'Allemagne, la trouée entre Rastadt et la Suisse. Bade, inspiré par la Prusse, proposait de faire en commun, c'est-à-dire sous la direction de Berlin, ces travaux de fortification qui devaient embrasser Rastadt, Ulm, la Forêt-Noire. La Bavière et le Wurtemberg refusaient absolument de se livrer ainsi et maintenaient leur droit exclusif de décider ce qu'il y aurait à faire. C'était l'indice d'un esprit persistant de méfiance et d'hostilité dont la Prusse comptait bien avoir raison. Les états du sud, en se défendant comme ils pouvaient, sentaient bien eux-mêmes qu'ils ne pourraient pas résister longtemps, peut-être pas au-delà de deux ou trois ans, surtout s'ils n'étaient pas soutenus. D'où pouvait leur venir un secours? La France les avait abandonnés en 1866, et elle avait l'air de se désintéresser de leurs affaires.

La diplomatie française, entre 1866 et 1870, semblait avoir pour mot d'ordre de s'abstenir à l'égard de l'Allemagne du sud. Pour éviter le danger d'une apparence d'intervention qui aurait pu blesser ou exciter le sentiment allemand, on tombait dans l'excès contraire. On poussait la réserve jusqu'à l'affectation; on avait toujours l'air de décourager les états du sud, de ne pas vouloir se mêler de leurs affaires. Un diplomate français, que M. le duc de Gramont connaît peut-être, disait à un des principaux hommes politiques du sud qui s'étonnait de cette attitude : « Une grande nation comme la France ne peut parler sans être prête à l'action, et elle ne doit pas agir sans être certaine de dicter la paix aux portes de Berlin. » A quoi l'homme politique du sud répondait : « Comme on ne sait jamais le résultat de la guerre, cela veut dire que vous ne voulez ni parler ni agir, et qu'au lieu de préparer les événemens vous préférez les subir. » Avec un peu d'habileté et de prévoyance, on aurait pu fortifier ces états contre la prépotence prussienne, profiter de ces sentimens sympathiques, de ces besoins d'appui qui se manifestaient discrètement, et se ménager des intelligences, des facilités précieuses dans une circonstance décisive. Il aurait fallu du temps, une politique attentive et suivie. Pour le moment, au point extrême où l'on arrivait sans transition, brus-

quement, en 1870, on ne pouvait compter sur rien, pas même sur une neutralité impossible entre la Prusse, armée de ses traités, et la France, qui engageait malheureusement la lutte sur le terrain le plus dangereux.

Les dispositions les plus favorables, si elles existaient, ne pouvaient se produire que dans des conditions nouvelles, déterminées par la marche des hostilités. Une année auparavant, en 1869, un des souverains du sud les mieux portés pour nous, confiant à un personnage français ses griefs, ses espérances, ses craintes, avait dit le mot de toute la situation dans le présent et dans l'avenir : « Pourquoi donc l'empereur nous a-t-il abandonnés aux Prussiens? Comment a-t-il toléré la formation de cette confédération du nord, qui est une menace perpétuelle contre la France et contre l'Europe? Il y a longtemps que la Prusse rêvait tout cela, et elle ne s'arrêtera pas en si bon chemin : ses vues ambitieuses vont plus loin. J'espère bien qu'elle n'est pas près de les réaliser, nous tâcherons de les faire échouer; mais il faut que vous nous souteniez... Rappelez-vous bien ce que je vais vous dire, et répétez-le à votre empereur. Qu'il fasse en sorte, le jour où il voudra commencer la guerre, de pouvoir passer immédiatement sur la rive droite du Rhin. Le plus léger succès déterminera tous les états du sud à marcher avec vous. Si au contraire vous hésitez, si vous laissez à la Prusse l'avantage de l'offensive, comme c'est arrivé en 1866, soyez-en sûr, vous êtes perdus, car nous serons tous obligés de marcher avec la Prusse, et une fois engagés, nous ne pourrons plus nous arrêter. Alors vous succomberez fatalement sous le nombre. »

C'était le mot trop cruellement vrai de la situation au mois de juillet 1870, de telle sorte qu'ici encore, et pour l'Allemagne du sud bien plus que pour l'Autriche, tout revenait à une question unique, souveraine, la question des forces militaires sur lesquelles on pouvait s'appuyer pour ouvrir victorieusement la campagne. Déclarer la guerre sans avoir un concours assuré, avec l'Angleterre froide et sévère, la Russie engagée avec Berlin, le Danemark attendant un négociateur français, l'Autriche et l'Italie commençant par la neutralité, l'Allemagne du sud livrée pour le moment à la prépondérance prussienne, si ce n'est pas là ce qu'on peut appeler l'isolement de la France, qu'est-ce donc? On n'eût point été isolé, dit-on naïvement, si on avait été heureux. Oh! sûrement, si on eût débuté par d'éclatans succès, si on avait franchi le Rhin, si on eût été en pleine marche sur Munich, on n'aurait point été seul, on aurait trouvé bien des concours et pu signer bien des traités de la pointe de l'épée victorieuse. Cela veut dire tout simplement que les alliances dont on avait besoin, qu'on promettait trop, on était réduit à les conquérir, avec la chance de les avoir lorsqu'elles ne seraient

peut-être qu'un luxe, et de ne point les rencontrer le jour où elles seraient le plus nécessaires. Ce que la diplomatie n'avait pas fait, il fallait que l'armée française fût en mesure de le faire par elle-même. « C'était une question militaire, » a dit M. le duc de Gramont, qui ne s'est jamais moins trompé.

Être prêts ou n'être pas prêts, c'était là en effet tout le problème, et ici M. le duc de Gramont s'effaçait devant M. le maréchal Lebœuf, qui déclarait à son tour que rien ne manquait, qu'on était « absolument prêt. » Seulement il est clair qu'on allait à une étrange et redoutable crise, si M. le maréchal Lebœuf était aussi bien préparé que le ministre des affaires étrangères. Au moment d'aborder cette guerre moralement déclarée à Paris le 15 juillet, officiellement signifiée à Berlin le 19, on semblait oublier cette scène du corps législatif où, quinze jours auparavant, M. Thiers avait dit devant le gouvernement, qui confirmait aussitôt cette parole : « Vous êtes sur le plus modeste pied de paix, vos régimens n'ont pas 1,500 hommes. » Pour transformer cette armée de paix en armée de combat contre une puissance dont on ne pouvait ignorer les ressources, était-ce assez de quelques jours désormais comptés? Suffisait-il de précipiter des régimens vers la frontière, d'appeler en toute hâte des réserves sans instruction, d'improviser des états-majors? C'était là le premier acte réellement militaire d'une lutte qui commençait au milieu d'une fiévreuse agitation. Paris alors offrait le spectacle d'une ville livrée aux émotions les plus violentes, aux illusions les plus frivoles, d'une ville où l'on semblait préluder aux grandes hécatombes par les chants, par les manifestations d'une ardeur souvent factice, par la jactance, par les cris : à Berlin ! par les cortéges de soldats quelquefois désordonnés s'écoulant comme un torrent vers les chemins de fer. On allait peu sérieusement à la plus sérieuse, à la plus dangereuse épreuve.

Au fond cependant, ceux qui avaient engagé légèrement, imprudemment, cette terrible partie commençaient à subir l'anxiété de cette situation qu'ils avaient créée. L'empereur lui-même, affaissé d'esprit et de volonté, semblait être entraîné au combat par une fatalité à laquelle il s'abandonnait en lui livrant la fortune de la France. Son langage ne laissait pas d'avoir une gravité triste. « La guerre qui commence, disait-il, sera longue et pénible. » C'est que déjà, à travers les fumées de la fièvre belliqueuse, on entrevoyait la réalité inexorable, l'inégalité des forces, l'insuffisance des moyens militaires, se traduisant en faits précis, palpables, dans l'organisation d'une guerre qu'on avait précipitée sans se demander si on était mieux en mesure de la soutenir par les armes que par la diplomatie.

CH. DE MAZADE.

L'ÉMIGRATION ALLEMANDE

I. *Ueber Auswanderung*, von Fried. Kapp, Berlin 1871. — II. *Vorschläge zur Beseitigung der Massen-Auswanderung*, von H. v. H., Berlin 1873. — III. *Die deutsche Auswanderung*, von Nessmann, Leipzig 1873 (Extrait des *Annales de l'empire* de M. G. Hirth).

La statistique de l'émigration allemande, publiée au début de l'année qui vient de finir, constate qu'on n'a jamais autant émigré d'Allemagne qu'en 1872. De Brême et de Hambourg sont parties 154,824 personnes; mais on a calculé que les chiffres relevés sur les registres de ces deux villes ne représentent que 70 pour 100 de l'émigration totale, car on s'embarque aussi dans d'autres ports d'Allemagne, et les déserteurs de la réserve et de la *landwehr* prennent la voie de l'étranger : 215,000 personnes environ se sont donc expatriées dans le cours de 1872. Le mouvement ne paraît point s'être ralenti en 1873; du moins M. Nessmann, chef du bureau de statistique à Hambourg, affirme qu'au bout des six premiers mois le chiffre de la période correspondante en 1872 était dépassé. La guerre la plus terrible, le fléau le plus meurtrier n'enlèverait donc pas à l'Allemagne autant d'hommes que fait l'émigration. Aussi les Allemands se préoccupent et s'inquiètent des progrès constans du mal : ils calculent ce qu'il coûte à leur pays, ils cherchent à en pénétrer les causes et à découvrir les remèdes.

L'émigration coûte très cher à l'Allemagne, d'où elle enlève chaque année un capital considérable. D'abord chaque émigrant emporte avec lui en argent, vêtemens et outils une certaine valeur. D'une enquête faite à New-York en 1856 sur l'état de fortune de plus de 100,000 arrivans, il est résulté que chacun d'eux apportait en moyenne 100 thalers (375 francs); encore la plupart, se voyant soumis à cet interrogatoire, avaient cru qu'il cachait quelque arrière-pensée fiscale et s'étaient faits plus pauvres qu'ils n'étaient. M. Kapp, ancien commissaire de l'émigration à New-York, raconte qu'un jour pendant cette enquête il vit un paysan qui avait toute

l'apparence d'un propriétaire aisé répondre aux questions qu'on lui adressait en montrant 24 dollars contenus dans son porte-monnaie. Il lui remontra qu'il s'agissait uniquement de prouver aux Américains que l'émigrant d'Allemagne n'était point un mendiant : l'homme aussitôt tira son portefeuille, où il y avait une lettre de change de 2,700 dollars; chacun des trois grands garçons qu'il amenait avec lui en cachait autant dans sa poche. Assurément on ne trouverait point parmi ces exilés volontaires beaucoup d'aussi riches familles, mais il en est très peu qui arrivent dénuées de ressources, et l'on peut sans exagération évaluer à 150 thalers l'apport de chaque personne. Les calculs des Américains concordent sur ce point avec ceux des Allemands. Or il est arrivé aux États-Unis depuis 1819 environ 2,500,000 Allemands; il est donc sorti d'Allemagne pendant cette période plus de 375 millions de thalers, c'est-à-dire 1 milliard 400 millions de francs.

Si élevé que soit ce chiffre, la perte de travail causée par l'émigration en représente un bien plus considérable. Ceux qui s'expatrient sont pour la plupart de bons ouvriers : à peine 2 pour 100 d'entre eux sont des non-valeurs, c'est-à-dire des incapables ou des aventuriers. Ils sont solides, autrement l'Amérique ne les recevrait pas, car une loi interdit le débarquement d'un émigré boiteux, aveugle, sourd ou vieux. Les trois quarts sont dans l'âge que les économistes appellent productif, qui commence à quinze ans et finit à soixante, et dans cette catégorie la proportion des hommes entre quinze et trente ans est des deux tiers : or en Allemagne, sur l'ensemble de la population, les individus de quinze à soixante ans forment seulement les trois cinquièmes, et il s'en faut de beaucoup que la moitié d'entre eux ait entre quinze et trente ans. Enfin si parmi les enfans emmenés par les émigrés les garçons et les filles sont en nombre à peu près égal, au-dessus de la vingt-cinquième année le sexe masculin est deux fois plus nombreux que l'autre. « L'expérience démontre, dit M. Kapp, que ce sont surtout les hommes forts, entreprenans, résolus qui émigrent. »

Les Allemands ne font point de gaîté de cœur un tel présent à l'Amérique; il y a dans le soin qu'ils mettent à en calculer la valeur pécuniaire une sorte d'amertume. Ils estiment que l'éducation d'un adulte arrivé à l'âge de quinze ans a coûté 750 thalers, ce qui représente le double aux États-Unis, où l'argent a moitié moins de valeur qu'en Allemagne. Un homme fait apporte donc un capital de 1,500 thalers; mais il faut tenir compte des enfans et des femmes, et les statisticiens allemands veulent bien s'arrêter au chiffre moyen de 500 thalers par tête. Ajoutez cette somme aux 150 thalers apportés argent comptant, et multipliez par 2,500,000, vous arrivez au chiffre de 1,625 millions de thalers, c'est-à-dire

de plus de 6 milliards de francs. Ce n'est pas tout : une fois établis, les émigrés contribuent aux progrès de la population et de la fortune publique dans leur nouvelle patrie. Si les États-Unis étaient fermés à l'étranger, le surcroît du nombre des naissances sur celui des morts marquerait seul le progrès de la population. Ce surcroît étant de 1,38 pour 100, la population, qui était en 1790 de 3,230,000 âmes, aurait dû être en 1870 de 10 millions d'âmes; or elle s'élevait à 38 millions et demi. Sans l'émigration, ce chiffre n'eût été atteint que dans quarante ans. La fortune publique a marché d'un pas aussi rapide : depuis 1840, qui ouvre la période de grande immigration, les revenus de l'état se sont élevés de 25 millions de dollars à 74 millions; ils ont donc triplé en trente années. Les Allemands s'attribuent une très forte part dans ces progrès; d'abord ils sont parmi les immigrans les plus nombreux après les Irlandais, puis ils disent avec raison qu'ils apportent plus d'argent et plus d'instruction que ceux-ci. Au travail de leurs ouvriers ils veulent qu'on ajoute encore celui de leurs ingénieurs, de leurs officiers et de leurs professeurs; à les entendre, l'Union leur est redevable de bienfaits de toute nature. Pendant que le bras de nos paysans défriche le sol, dit l'auteur d'une remarquable étude sur l'émigration (1), à la ville s'exerce l'intelligence allemande, et « peut-être l'Amérique doit-elle à ce nouvel élément d'avoir mis fin aux abus de la bureaucratie en cultivant la science allemande et ces vertus allemandes qu'on nomme l'amour du travail et la bonne foi. » Ces prétentions paraissent exagérées aux Américains, à qui elles laissent à peine le droit de se croire pour quelque chose dans la prospérité de l'Amérique, mais en faisant leurs réserves sur ces vanteries, ils se reconnaissent les débiteurs de ces millions d'hommes qui font à flots jaillir la richesse de leur sol vierge, et parmi ces fugitifs de l'ancien monde, ils préfèrent et recherchent ceux qui viennent d'Allemagne. D'autres états d'Amérique imitent l'exemple de l'Union : une maison d'Anvers vient de traiter avec des agences allemandes pour se procurer 40,000 hommes dont elle a le placement assuré au Brésil.

Y a-t-il au moins pour la mère-patrie quelque dédommagement à tant de pertes dont le compte est si pénible aux statisticiens d'Allemagne? Absolument aucun. Il ne faut pas croire que l'émigration soit un remède à l'excès de population, car elle se recrute surtout dans les parties d'Allemagne les moins peuplées, où le manque de bras se fait le plus vivement sentir. La province du Rhin et la Silésie ont par mille carré (2), la première 7,466 habitans, la seconde

(1) *Vorschläge zur Beseitigung der Massen-Auswanderung*, von H. v. H.

(2) Le mille carré a une superficie de 5,625 hectares.

5,175 : or la province du Rhin n'a fourni à l'émigration en 1871 et 1872 que 0,14 pour 100 de sa population, la Silésie 0,12 pour 100. Au contraire, les provinces de Prusse et de Poméranie, qui n'ont que 2,825 et 2,674 habitans par mille carré, ont perdu, dans la même période, la première 0,66, la seconde 1,46 pour 100 de leur population. Il n'est pas vrai non plus que l'émigration préserve le pays des dangers du socialisme, car elle enlève beaucoup plus de paysans que d'ouvriers, et ceux qui partent, en emmenant tous les leurs avec eux, prouvent qu'ils ont l'amour de la famille, c'est-à-dire le sentiment le plus capable de défendre un homme des folies révolutionnaires. Le départ de tant de pères de famille inquiète d'autant plus les économistes qu'ils voient croître dans les villes le nombre des ouvriers célibataires. Dans un discours prononcé au début de 1872 devant la chambre des députés de Prusse, le ministre de l'intérieur, après avoir parlé de l'émigration en homme qui en comprend toute la gravité, signalait la décroissance de la population rurale dans deux cent vingt et un cercles, et il attribuait le fait à la guerre, à l'émigration, mais surtout à l'attrait que les villes exercent sur le paysan pauvre. Arrivé à la ville, celui-ci trouve une société près de ses camarades, du plaisir dans les mauvais lieux. A la campagne, il se fût marié; à la ville, il se passe plus aisément d'une famille et n'en prend point la charge. Aussi est-il difficile de l'attacher quelque part; cet émigré à l'intérieur voyage par toute l'Allemagne, s'engage le cœur léger dans toutes les grèves et quitte son patron à la première querelle. C'est de gens de pareille sorte qu'est composée l'énorme population flottante de Berlin : en 1871, elle comptait 211,452 individus, parmi lesquels un tiers de partans et deux tiers d'arrivans; parmi ces derniers, 3,104 seulement avaient une famille, 123,087 étaient des célibataires venus à Berlin pour y mener, comme on dit en Allemagne, « une existence catilinaire. » Comment nos voisins ne s'affligeraient-ils pas de faits pareils, eux qui se vantent d'avoir plus que nous l'esprit de famille, qu'ils mettent à la base de toutes leurs vertus?

On peut voir à Hambourg dans la même journée deux spectacles bien différens : le jour, dans les rues et sur les quais, de solides campagnards, à l'air honnête, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfans, font les derniers préparatifs avant de quitter pour toujours leur patrie; le soir, dans les clubs socialistes, des ouvriers à mine moins avenante discutent des théories étranges sur la famille et la patrie. C'est l'opinion de Karl Marx, leur chef, que la famille actuelle est un produit historique, et qu'elle devra un jour « être reconstruite suivant les principes de la raison pure. » La question est souvent traitée dans les assemblées ouvrières. A Berlin, dans une réunion de la ligue générale des travailleurs, Hasen-

clever, une des notabilités du parti, démontra un jour que, lorsque l'exploitation par le capital aurait cessé, la prostitution cesserait du même coup : l'état communiste en effet prendrait à sa charge l'éducation des enfans, et la coutume d'attacher la femme à l'homme par un lien juridique n'aurait plus de raison d'être. Un autre orateur est plus précis encore. « Une femme, dit-il, qui dispose librement de son amour n'est pas une prostituée : c'est la femme de l'avenir (1). » La comparaison entre ceux qui partent et ceux qui restent fait donc dire avec raison au publiciste cité plus haut que l'émigration est le plus grand mal social dont souffre l'Allemagne.

On a beaucoup disserté sur les causes du mal, et des esprits superficiels en imaginent de singulières, celle-ci par exemple, que l'Allemand est porté vers l'émigration par la tournure philosophique et cosmopolite de son esprit. Une telle cause ne peut agir que sur un nombre d'individus très petit en tout temps et que les derniers événemens ont bien réduit au-delà du Rhin. Contre l'impuissance politique de l'ancienne Allemagne et les misères de l'existence dans les petits états, l'Allemand cultivé avait recours aux spéculations de la philosophie et de la science, qui le menaient au cosmopolitisme. L'orgueil, qui est dans la race, l'excitait au mépris de sa patrie, qu'il trouvait petite. Quand il pouvait, il émigrait, comme fit un jour ce comte de Schlavendorf, qui, sans prévenir personne, quitta son château de Silésie, chevaucha tout seul jusqu'à Paris, et cinquante années durant y vécut dans la solitude et l'obscurité. Avant de mourir, il ordonna qu'on gravât sur sa tombe ces simples mots : *ci-gît un citoyen qui a pendant soixante-dix ans cherché une patrie.* S'il avait vécu jusqu'à nos jours, cet homme serait sans doute retourné pour y mourir dans sa patrie; il aurait, comme beaucoup de philosophes de son espèce, célébré la politique d'un ministre qui ne se pique point de philosophie. On a vu de ces repentis revenir même d'Amérique, comme pour montrer que le cosmopolitisme allemand a cessé le jour où l'orgueil allemand a été satisfait. Encore une fois d'ailleurs, ce cosmopolitisme n'a rien à voir avec les pauvres gens qui s'expatrient par centaines de mille. Il faut bien admettre que, même dans un pays qui « peut se glorifier d'être le plus savant et le plus travailleur du monde, » il reste quantité d'êtres dont le premier souci est de satisfaire le vulgaire besoin de boire et de manger.

Afin d'atténuer l'effet produit par l'émigration en masse, on dit encore qu'elle n'est point un fait nouveau, que les Allemands ont toujours émigré, et l'on invoque à l'appui l'histoire des Cimbres et des Teutons, des Germains du IVe siècle et des chevaliers de l'ordre

(1) Comptes-rendus du *Nouveau démocrate socialiste,* 1872, nos 18 et 19.

teutonique. L'auteur des *Vorschlæge* fait justice de cette nouvelle erreur. Je n'ai pas bien compris, il est vrai, la différence qu'il fait entre les émigrations grecques, romaines ou néo-latines et celles des peuples germaniques. Il a raison de dire que l'envoi d'une colonie grecque ou latine était une entreprise politique, dirigée par l'état, et qui avait pour objet d'accroître l'influence et la puissance de la métropole; mais que signifie cette théorie que les anciennes émigrations allemandes, comme celles des Cimbres et des Teutons, sont l'acte « d'individus cherchant le développement de leurs forces et de leur individualité en se mettant au service de l'idée dominante d'une époque? » Il eût été difficile que les Cimbres et les Teutons fussent envoyés au-delà des frontières par un état quelconque, puisqu'il n'y avait point d'état en Germanie, et l'on cherche en vain quelle idée dominante a pu les guider, si ce n'est bien celle de trouver de bonnes terres, comme ces barbares l'ont avoué à Marius, qui vint si mal à propos les arrêter dans le « développement de leur individualité. » L'auteur eût mieux fait de se borner à dire qu'il n'y a point de ressemblance entre ces migrations anciennes et l'émigration contemporaine : celle-ci est un fait moderne; elle date du siècle dernier, et n'a pris que depuis vingt ans des proportions colossales. Le seul moyen de la combattre efficacement, c'est d'en chercher les vraies causes, au lieu de s'arrêter à ces niaiseries qui sentent à la fois l'orgueil et le pédantisme.

L'étude raisonnée des statistiques peut seule découvrir ces causes. Les premières qui donnent des renseignemens précis datent de 1832 : c'est l'année où Brême commence à tenir ses registres; Hambourg imitera cet exemple quatre ans plus tard. Jusque-là d'ailleurs l'émigration n'avait pas eu d'importance. Il est vrai qu'en 1818 20,000 Allemands partirent pour les États-Unis, mais c'était un fait exceptionnel, une conséquence de la famine de 1817, et l'Union ne reçut, chacune des années suivantes, que quelques centaines d'émigrés d'Allemagne. A partir de 1832, on ne trouve plus de nombres aussi modestes. Pourtant l'émigration, qui devait dépasser en 1872 le chiffre de 200,000 hommes, n'enleva, de 1832 à 1839, qu'une moyenne annuelle de 12,000 personnes environ. Pourquoi en quarante ans une telle différence et ce progrès inoui du fléau? On se tromperait beaucoup, si l'on en cherchait seulement la raison dans l'histoire intérieure de l'Allemagne. Voici d'abord une circonstance dont il faut tenir compte. La propagande la plus redoutable n'est point celle des agens spéciaux des compagnies d'émigration qui arrivent chez le paysan au temps où la vente de bestiaux lui a donné quelques centaines de thalers, et font briller à ses yeux toutes les séductions de la terre d'Amérique. Le paysan sait très bien que l'agent touche une prime par tête d'enrôlé : il est donc en défiance

contre son éloquence; mais il croit volontiers ses parens, ses amis, les camarades de son enfance ou même quelque inconnu d'un village voisin, dont on lui communique les lettres venues d'Amérique. L'émigration s'alimente ainsi d'elle-même, et plus elle croît, plus elle a chance de croître encore.

Il ne faut pas oublier non plus que les bateaux à vapeur et les chemins de fer sont venus lui apporter des facilités nouvelles. Autrefois le voyage était plein de dangers, et souvent encore, sur le pont des bateaux qui partent de Brême ou de Hambourg, les émigrans d'aujourd'hui se racontent d'horribles histoires du temps passé qui sont vraies. Au siècle dernier, des agens hollandais allaient recruter en Allemagne de pauvres gens, les entassaient sur de mauvais bateaux, et les soumettaient à de telles privations que beaucoup mouraient en route. La traversée était fort longue : le missionnatre Yungmann en a raconté une qui dura vingt-cinq semaines, pendant lesquelles moururent 108 passagers sur 156, la famine ayant sévi sur le bateau mal approvisionné. Au débarquement se tenait comme un marché d'esclaves. Pour payer leur voyage, les émigrés signaient des contrats par lesquels ils aliénaient leur travail pour plusieurs années : les plus vigoureux étaient naturellement les plus recherchés, et souvent les membres d'une même famille étaient obligés de se séparer. Peu à peu cette coutume barbare disparut; mais pendant la première moitié du siècle la traversée fut encore très pénible. Il n'y avait pas de bateaux spéciaux pour les émigrés. Un entrepreneur louait l'entre-pont d'un navire, où il mettait le plus de passagers qu'il pouvait : chacun devait s'être pourvu des vivres nécessaires et faire lui-même sa cuisine; mais, comme il y avait trois ou quatre cuisines pour quelques centaines de personnes, la plupart vivaient de mets froids, et ce mauvais régime les exposait au mal de mer, au typhus et au choléra : de 1847 à 1848, 20,000 Allemands ou Irlandais moururent en chemin. Aujourd'hui l'émigrant est humainement traité. Les bateaux de Brême et de Hambourg ont installé des cuisines communes; il y a des inspections d'hygiène au départ et à l'arrivée; enfin la navigation à vapeur a grandement réduit la durée du voyage. De 1856 à 1869, la proportion des émigrés voyageant par bateau à vapeur s'est élevée de 5 à 88 pour 100. La mortalité n'est plus que de 1 sur 1,000; la traversée se fait donc dans les meilleures conditions possibles, et l'appréhension qu'elle causait autrefois a disparu. Or dans le temps où s'accomplissait ce progrès, les États-Unis multipliaient leurs chemins de fer, et par là ouvraient à l'activité des pionniers étrangers l'immense région du *far-west*, qui serait demeurée déserte, si les moyens de locomotion étaient encore ceux du siècle dernier. Aujourd'hui le voyageur met moins de temps à traverser le continent

de l'Atlantique au Pacifique qu'il n'en fallait, il y a vingt ans, pour aller de New-York au lac Erié : le domaine de l'émigrant s'est agrandi à l'infini. La force d'attraction s'est donc accrue au moment même où les obstacles s'aplanissaient sur la route.

L'énorme développement de l'émigration de 1832 à 1872 est dû en partie à ces causes pour ainsi dire extérieures, mais l'histoire d'Allemagne peut seule expliquer les variations constatées par la statistique dans le cours de cette période. Il n'y a point de doute que les troubles politiques qui ont agité le pays à la suite de notre révolution de 1830 ont déterminé le progrès subit qu'on remarque dans les années suivantes. A partir de 1845, une nouvelle crue se produit. La moyenne annuelle, qui de 1840 à 1844 était de 14,600 émigrans, monte à 36,700 de 1845 à 1849, à 77,000 de 1850 à 1854 : c'est l'effet d'une série de mauvaises récoltes, puis des agitations révolutionnaires. Elle s'abaisse à 54,400 de 1855 à 1859, puis à 41,600 de 1860 à 1864 : le rétablissement de la tranquillité en Allemagne et l'explosion de la guerre civile aux États-Unis expliquent cette décroissance. Sitôt au contraire que la paix, rétablie en Amérique, est troublée en Allemagne, les gros chiffres reparaissent : de 1865 à 1869, la moyenne est de 107,670; enfin le chiffre le plus élevé se présente après la guerre de France. Tout événement qui trouble le travail favorise donc l'émigration, mais aucun avec autant de force que la guerre. On a coutume en France d'insister beaucoup sur ce point, et l'on croit que l'horreur du service militaire est la cause principale des émigrations. C'est en effet une cause importante, mais non la principale.

Il est vrai que le peuple en Allemagne n'est point belliqueux. La noblesse du métier des armes n'est appréciée que par ceux qui en tirent le plus grand profit, qui reçoivent les couronnes de laurier aux jours de rentrée triomphale, les honneurs et les dotations. Un jour, au parlement de l'empire, un jeune officier supérieur, qui parlait en qualité de commissaire des gouvernemens alliés dans la discussion d'une loi sur les pensions militaires, combattit la tendance qu'il remarquait dans la chambre à restreindre les pensions des officiers au profit de celles des soldats. Il y a, dit-il, une grande différence entre le point d'honneur de l'officier et celui du soldat. Les démocrates du parlement murmurèrent, pourtant l'orateur avait raison. Les traditions de famille, l'éducation, l'esprit de caste et l'esprit de corps contribuent à former le caractère de l'officier. Élevé pour le régiment, il est naturel que le régiment lui paraisse jouer sur terre le principal rôle. Il croit que les guerres périodiques sont nécessaires au bien de l'humanité, à la santé du monde. Il n'a point assez de mépris pour l'économiste et le libéral qui qualifient d'improductives les dépenses de la guerre. En 1866, un colonel, après avoir

dans une brochure additionné les contributions, réquisitions et indemnités de guerre perçues par l'armée prussienne, conclut ainsi : « Voilà ce que l'armée a gagné, ce qui prouve que de bonnes troupes ne sont pas toujours improductives comme le prétendent les théoriciens politiques. » L'argument est devenu plus fort après la guerre de France. Ajoutez que l'officier a reçu « la culture allemande. » Il est tout pénétré de l'idée de la supériorité de sa race. S'il est croyant, il se considère comme un instrument de la Providence; s'il est philosophe, il pense que l'histoire du monde se réduit « au combat pour l'existence, » où le plus fort a le droit et même la mission d'écraser le plus faible. L'officier trouve donc à la guerre des satisfactions de toute sorte qui ne peuvent être goûtées par l'homme du commun. Toute la théorie du simple soldat sur la guerre tenait dans ce mot, qu'il a si souvent répété pendant l'invasion : grand malheur, la guerre! Il sait bien que les impôts seront plus lourds même après la victoire. Quant au combat pour l'existence, il connaît celui qu'il lui faut tous les jours livrer pour gagner son pain et celui de sa famille. Au retour, le combat sera plus rude : la longue interruption du travail a consommé les économies; l'avenir apparaît plus sombre, car l'instinct populaire sait que la guerre engendre la guerre, et l'on n'a point cru l'empereur Guillaume quand il a déclaré en recevant la couronne à Versailles que l'empire serait la paix. Aussi en 1871, parmi les émigrés prussiens, ceux qui sont partis sans permission, c'est-à-dire évidemment les déserteurs de la réserve et de la *landwehr*, forment le tiers du nombre total. Dans le seul cercle d'Inowraclaw, de la province de Posen, 1,102 personnes ont été poursuivies pour fait de désertion. Dans les pays annexés en 1866, l'introduction de la loi militaire prussienne a certainement contribué beaucoup à l'énorme émigration qui en six années a enlevé plus de 170,000 personnes.

Cependant il faudrait que l'émigration fût répartie également sur tout l'empire pour qu'on pût l'attribuer surtout à l'effet d'une loi qui pèse sur l'Allemagne entière. Or il s'en faut qu'il en soit ainsi. Certaines provinces sont de préférence visitées par le fléau. Que ce soit la guerre qui sévisse, ou la cherté des vivres, ou la révolution, ces causes diverses agissent avec plus de force à l'est qu'à l'ouest. Une observation prolongée démontre que l'on a toujours beaucoup plus émigré au-delà qu'en-deçà de l'Elbe. Le fait ne peut s'expliquer ni par la densité de la population, nous l'avons déjà dit, ni par la pauvreté du sol, car le Mecklembourg et la province de Posen, qui fournissent le plus d'émigrés, sont très favorisés par la nature. C'est le mauvais régime de la propriété qui est la cause permanente du mal.

L'Elbe est la frontière historique qui sépare l'Allemagne propre-

ment dite des pays slaves qu'elle a conquis. Sur la rive droite, les conséquences de la conquête durent encore. Il y a là d'immenses domaines seigneuriaux; la petite propriété y est rare, et le code civil prussien l'empêche de se développer. Tandis que dans le vieux droit germanique l'immeuble est une propriété de la famille, qu'administre son chef ou bien un mandataire élu par elle, le droit prussien, s'inspirant du droit romain, donne à l'immeuble à la fois le caractère d'une propriété collective et celui d'une propriété personnelle. Quand la succession est ouverte, un seul héritier reçoit le bien-fonds, mais il dédommage les autres en argent. Or la part des cohéritiers est considérable : s'il y a plus de quatre enfans, elle s'élève aux deux tiers de la valeur totale de l'immeuble. Dès l'entrée en possession, il faut donc recourir au crédit. Le grand propriétaire trouve à emprunter; mais que fera le petit cultivateur? « Son bien, dit encore l'auteur des *Vorschlæge*, lui arrive souvent endetté par son père de la moitié de sa valeur. Il cherche à joindre les deux bouts, mais une échéance vient après l'autre, les revenus ne suffisent pas à payer les dettes; il vend et part pour l'Amérique. » La vente de quelques lots, qui tirerait le cultivateur d'embarras et peu à peu amènerait le morcellement des grandes propriétés, est impossible, car il ne se trouve peut-être pas un seul bien dans tout l'est qui ne soit grevé d'hypothèques dont chacune pèse sur l'ensemble du domaine. Si l'hypothèque ne grevait qu'une partie, correspondant à la valeur de l'argent prêté, l'endettement à outrance ne saurait exister, tandis qu'il est le fruit du régime actuel : « les inscriptions s'accumulent; la mobilité des titres les fait passer de main en main, et le propriétaire ne sait plus s'il lui reste quelque chose de son bien, ou s'il n'est point l'administrateur du bien d'autrui. » Il ne peut vendre une parcelle sans l'agrément de tous les créanciers hypothécaires, sans un long travail juridique d'arpentage et d'estimation. S'il succombe à la fin, le domaine est vendu tout entier par autorité de justice. Les ventes de cette sorte sont très fréquentes. Du 1er mai 1867 au 30 avril 1869, il y en a eu 14,442 en Prusse, et la part des provinces de l'est dans ce total est très considérable.

Ainsi dans les provinces orientales « il est d'une part impossible au petit propriétaire de garder son bien et à l'artisan d'acheter une motte de terre; d'autre part les grands biens sont surchargés de dettes... En haut, les ventes par autorité de justice; en bas, l'émigration, qui croît sans cesse, » telles sont les conséquences de ce déplorable état de choses. La conquête a laissé d'autres traces dans ce pays. A proprement parler, la vie communale n'y existe pas, car l'administration des communes appartient à la seigneurie d'où elles relèvent. La propriété d'un domaine seigneurial confère le patronage sur une ou plusieurs communes, et le propriétaire, que

ce soit une ville, l'état ou un particulier, nomme le maire, le juge et l'instituteur. Aucun lien ne réunit donc les habitans de ces pauvres villages; ils n'ont point d'intérêts à débattre, de devoirs à remplir en commun, rien en un mot qui les attache au sol. Il est singulier que les provinces qui sont le berceau de la monarchie prussienne en soient les moins favorisées. L'école y laisse beaucoup à désirer : la gratuité de l'enseignement primaire n'y est point étendue à tous ceux qui en ont besoin; les instituteurs, mal rétribués, se recrutent plus difficilement que dans le reste de la Prusse. Dans l'Allemagne occidentale, beaucoup de villes importantes, les petites capitales, offrent mille ressources pour l'étude; au-delà de l'Oder, il n'y a qu'une université, celle de Kœnigsberg; Bromberg, qui en a demandé une il y a plusieurs mois, n'a pu l'obtenir : il est vrai que le ministre de l'instruction publique a donné cette raison sans réplique, qu'il manque de professeurs. Le pays n'est pas non plus bien pourvu de voies de communication. Frédéric le Grand a montré que la construction de canaux, rendue facile par la nature du terrain et par la quantité d'eau qu'on y trouve, était le meilleur moyen de vivifier l'exploitation agricole de ces contrées; mais depuis un siècle on a oublié l'exemple de Frédéric. Dans les projets de créations nouvelles de chemins de fer, l'est n'a point sa part. A l'exception d'un tronçon du chemin de l'est, la province de Posen n'a pas de chemins de fer de l'état, et ses compagnies privées ne reçoivent aucun subside. 120 millions de thalers vont être dépensés dans les pays les plus riches de la monarchie, qui ont seulement besoin de raccorder les lignes nombreuses qui les traversent, et l'on n'a point destiné un *groschen* à la malheureuse province qui possède en tout un réseau de 52 milles pour une superficie de 532 milles carrés. Pourtant la nécessité de nouvelles voies s'y fait si bien sentir que l'on a souscrit avec empressement à toutes les entreprises qui ont été annoncées, sans regarder d'assez près à l'honnêteté des entrepreneurs, et le brigandage financier, qui depuis quelques années se déchaîne dans toute l'Allemagne, a fait beaucoup de victimes dans les provinces orientales. Enfin jusqu'à ces derniers temps la frontière était mal armée du côté de la Russie : on y va construire une double rangée de forteresses de premier ordre. Les patriotes sont rassurés, mais leur orgueil n'est pas satisfait : ils voudraient que la partie de l'Allemagne qui confine au grand empire slave fût toute pénétrée de culture allemande, riche et forte, au lieu d'être abandonnée au régime d'institutions mauvaises qui l'appauvrissent et la dépeuplent.

On est naturellement amené à comparer une situation si malheureuse avec celle des pays de l'ouest. Le contraste est complet. La province rhénane est régie par le code Napoléon, et le partage

égal des biens y est de règle. La propriété est souvent petite, mais on lui demande et elle donne beaucoup. Dans un pays riche en voies de communication, les produits ont un marché plus étendu et gagnent ainsi en valeur. Les sociétés de crédit, inconnues dans l'est, où elles courraient de trop grands risques, prêtent leur assistance aux cultivateurs : caisses d'épargne, sociétés de production, de consommation, d'assurances mutuelles, s'y multiplient et prospèrent. Si le partage amène un tel morcellement que l'exploitation devienne impossible, le paysan vend le bétail et le mobilier, mais il garde la maison entourée d'un jardin, et se fait ouvrier de culture ou d'industrie : les ouvriers de cette sorte sont les meilleurs parce qu'ils sont fixés au sol et défendus contre la propagande des agitateurs socialistes. En un mot, dans la province du Rhin l'aisance est partout répandue parce qu'un grand nombre d'hommes a part à la propriété. Aussi quelle différence d'aspect avec la province de Prusse, la Poméranie, Posen! « Dans l'ouest, dit l'écrivain allemand, tout revêt un vif coloris; il est rare aujourd'hui d'y rencontrer des fermes isolées; le commerce, l'agriculture, l'industrie, se mêlent et se soutiennent; les champs, morcelés à l'infini, offrent à l'œil une variété de couleurs qui le réjouit. Dans l'est, le voyageur trouve la solitude; des champs de pommes de terre à perte de vue, par endroits une cheminée qui fume, une propriété qui annonce la fortune, mais ailleurs un village désert, des maisons abandonnées, de triste apparence et près de s'écrouler; puis vous rencontrez çà et là un contrôleur d'impôts à cheval, un juif en voiture, un prêtre qui chemine, et c'est tout! »

On voit à quelles causes profondes tient l'émigration allemande. C'est parce que l'amour de la propriété, un des sentimens les plus puissans sur le cœur de l'homme, ne peut être satisfait dans ces malheureuses provinces que la population n'y a point de racines. Elle se déplace à la moindre occasion qui lui est offerte. En ce moment, la Prusse pousse ses travaux militaires du côté de la France; les entrepreneurs, pour faire baisser les salaires, ont envoyé dans l'est des racoleurs qui, l'argent à la main, ont aisément embauché quantité de terrassiers et de maçons. Les cultivateurs se plaignent sans cesse du manque de bras, et n'est-ce pas une chose caractéristique que dans le pays de Mecklembourg, qui pourtant souffre du même mal, des agences se mettent aujourd'hui à recruter des valets de ferme pour les grandes propriétés des provinces de l'est? Ces agences entraînent quelques pauvres gens, mais ceux qui peuvent disposer d'une centaine de thalers écoutent les choses merveilleuses qu'on leur raconte d'Amérique. Ils savent qu'au-delà de l'Océan le travail étant très recherché, la main-d'œuvre est à très haut prix, tandis que la terre est à bon marché. Ils vont donc cher-

cher aux États-Unis l'existence indépendante qu'il ne leur est pas permis d'espérer en Europe. Ils n'ignorent pas qu'il leur faudra renoncer à leur nationalité, car l'Union veut s'approprier les forces vives qu'elle attire à elle, et l'on ne devient pleinement propriétaire sur son territoire qu'après avoir acquis le titre de citoyen américain; pourtant ils n'hésitent pas, et sans esprit de retour l'émigrant dit adieu à sa patrie.

Les Allemands savent toute l'étendue du mal : il faut leur rendre cette justice. Il est utile que l'on connaisse chez nous les plaies de notre ennemi pour que notre esprit, prompt à se porter aux extrêmes, n'aille point s'imaginer que l'Allemagne est un tranquille et florissant Éden, qui n'a point à lutter contre les difficultés politiques et sociales avec lesquelles nous sommes aux prises. L'empire allemand n'est point bâti pour l'éternité; la société allemande est moins solide que la nôtre; ni l'un ni l'autre ne supporterait les orages qui nous ont laissés debout, voilà la vérité; mais il faut aussi louer, même chez notre ennemi, surtout chez lui, ce qui est à louer. L'Allemand a l'habitude de ne se faire d'illusion sur rien et de voir les choses comme elles sont. Il se vante d'aimer mieux que nous la vérité : son esprit plus calme, plus rigoureux dans ses procédés d'examen, éprouve en effet plus que le nôtre le besoin de voir le vrai et de toucher le réel, besoin qui n'est point incompatible avec l'hypocrisie du caractère. Quand le gouvernement prussien a été interpellé au sujet de l'émigration, au lieu de chercher des échappatoires, il a exposé la situation sous les plus sombres couleurs. Mettre toujours les choses au pis, telle est, on peut dire, la devise prussienne, celle du ministre de l'intérieur comme du ministre de la guerre. Un gouvernement n'en saurait trouver de meilleure, car en la pratiquant on ne s'expose jamais à mesurer mal la grandeur de l'effort qu'il faut faire. Dans la question présente, la tâche sera longue et difficile. Les esprits sérieux ne se sont pas arrêtés à certains moyens superficiels qui ont été proposés, comme la suppression des agences ou la restriction par des mesures de police de la liberté d'émigrer. On ferait ainsi la fortune des agens secrets, qui presque toujours sont des agens malhonnêtes. Un plus grand souci des intérêts des provinces orientales, les réformes politiques, civiles et économiques capables de créer la vie communale et provinciale, de favoriser la division de la propriété et d'en accroître la valeur, peuvent seuls arrêter le flot qui monte sans cesse. Il faudra de la persévérance, — les Allemands n'en manquent pas, — mais aussi du temps et de la tranquillité, choses peut-être malaisées à trouver dans l'état où la politique prussienne a mis le vieux continent.

ERNEST LAVISSE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1873.

Il y a pour les peuples des périodes privilégiées où tout est bonheur, où le succès fait oublier la fuite des choses, où cette dernière heure d'une année qui finit est sans amertume, parce qu'elle n'éveille ni un remords ni un mauvais souvenir, ni le regret du temps qu'on a perdu et qu'on aurait pu mieux employer. Il y a des périodes ingrates, laborieuses, où cette heure suprême qui sépare deux années devient presque poignante, parce qu'elle ne rappelle que des efforts souvent contrariés, des luttes plus bruyantes que profitables, parce qu'enfin, après avoir franchi une étape de plus, on en vient à se demander si on est beaucoup plus avancé que lorsqu'on est parti. Certes ceux qui, en regardant derrière eux, n'ont à compter que des succès dans une vie régulière et facile, ceux-là sont heureux ; ils peuvent se réjouir, ils ont la certitude du présent, l'illusion de l'avenir; les prospérités de la veille sont pour eux le gage et la promesse des prospérités du lendemain. Notre pays n'est pas de ceux à qui la fortune est si clémente, tout est sérieux pour lui.

La France est occupée depuis trois ans, non à faire le compte de ses succès, mais à relever des ruines, à renouveler ses forces épuisées par les plus terribles épreuves, à se mesurer incessamment avec toutes les difficultés d'une tâche qu'on ne lui adoucit pas toujours. La France, sans désespérer jamais, sans envier personne, reste courageusement à l'œuvre, et à cette heure, où d'autres se réjouissent, elle peut une fois de plus se demander où elle en est de ce travail réparateur si souvent troublé et toujours nécessaire, quels gages de sécurité on lui a donnés, comment elle aborde cette année nouvelle qui va être la quatrième depuis la paix qui a été l'inexorable dénoûment de ses désastres. Assurément ceux qui la représentent et qui la gouvernent ont une manière à eux de lui souhaiter la « bonne année. » Ils votent en courant des impôts nouveaux, ils promettent des fêtes à Paris. Des législateurs qui ont

probablement des loisirs ouvrent à Versailles une académie où, sous prétexte de lois organiques, ils se livrent à l'étude de toutes les théories connues et inconnues du droit constitutionnel. Le ministère nomme des préfets et des ambassadeurs; puis c'est toujours la grosse question : il s'agit de savoir de quel côté on penchera sans tomber, sur quelle fraction de la chambre on pourra s'appuyer, si M. le duc Decazes dispute l'influence à M. le duc de Broglie dans le cabinet, et si M. le duc d'Audiffret-Pasquier, sentant s'agiter en lui l'âme d'un Louvois, se dispose à escalader le ministère de la guerre! Impôts, coups de tactique, conflits de vanités, rêveries sur les lois constitutionnelles, ce sont là sans nul doute des étrennes de nature à flatter le pays; mais, si le pays à son tour pouvait parler, il aurait peut-être, lui aussi, ses souhaits de bonne année pour ceux qui le représentent et pour ceux qui le gouvernent. Il leur souhaiterait, dans son propre intérêt, une activité un peu moins tournée aux petites combinaisons et un peu plus occupée des affaires sérieuses, un peu moins de satisfaction d'eux-mêmes et un peu plus de netteté de direction. Il souhaiterait au gouvernement une vraie politique et à l'assemblée une vraie majorité, aux royalistes la résignation à ce qu'ils ne peuvent pas empêcher, et aux républicains un peu de sagesse. A tous, il souhaiterait un sentiment à la fois plus précis, plus énergique et plus désintéressé de l'œuvre qu'ils se sont donné la mission d'accomplir, et qui depuis quelque temps ne fait pas de sensibles progrès, — car enfin, il faut bien l'avouer, cette année qui expire aujourd'hui, elle laisse tout inachevé : elle laisse des pouvoirs mal définis, une politique intérieure sans précision et réagissant jusque sur nos relations extérieures elles-mêmes, une réorganisation militaire toujours incomplète, des commissions parlementaires toujours en travail de lois qui n'arrivent pas, d'un régime d'institutions fixes qui pourrait donner une certaine securité au pays et qu'on ajourne sans cesse.

Ce n'est point assurément que cette année 1873 qui finit ait passé sans aucun profit pour la France. De toute façon, elle restera d'abord l'année de la libération du territoire par l'acquittement définitif de la colossale indemnité de guerre dont nos désastres nous avaient légué le fardeau. Un peu plus de deux ans après que les armes étaient tombées des mains des combattans, la France a pu racheter de l'occupation étrangère la dernière de nos villes laissée en gage à l'Allemagne. En ce court espace, elle a trouvé dans son travail, dans son épargne, dans son crédit, de quoi payer 5 milliards; elle a même devancé les termes des paiemens pour délivrer plutôt nos provinces, et cette opération si compliquée, si difficile, conduite avec autant de prévoyance que d'habileté, avec autant de prudence que de résolution au milieu des circonstances les plus douloureuses, reste l'ineffaçable honneur de M. Thiers, qui a pu laisser ce patriotique héritage entre les mains de ses successeurs au

pouvoir. La libération n'est devenue définitive qu'aux premiers jours de septembre, mais elle était préparée et assurée avant le 24 mai. Oui, c'est l'année de la libération du territoire, et sous ce rapport l'œuvre de dévoûment qui s'imposait au patriotisme de tous a été complète. Ce succès a été le prix des efforts collectifs de M. Thiers, de l'assemblée et du pays lui-même. La France retrouvait ce jour-là son indépendance, la liberté de son action extérieure. Au premier abord, il semblerait qu'un événement de ce genre dût exercer une influence calmante, salutaire sur tout le monde, et que les partis, également frappés, également éclairés aussi, dussent se piquer d'honneur, montrer une modération plus attentive à mesure qu'on approchait du dénoûment, d'autant plus que, si le deuil finissait pour les provinces occupées, il ne finissait pas pour les provinces que nous ne retrouvions plus. Malheureusement il n'en a rien été, et si c'est l'année de la libération du territoire, c'est aussi l'année des élections de Paris aux derniers jours d'avril, de la chute de M. Thiers au 24 mai, des tentatives de restauration monarchique, de toutes ces violentes oscillations de partis qui, à travers une série de fautes des uns et des autres, ont fini par conduire à une sorte d'équilibre dans l'impuissance. Voilà le résultat. Tout découle en réalité de cet enchevêtrement de complications qui pendant quelques mois ont fait passer le pays par toutes les émotions, par toutes les crises intimes, sans le conduire, jusqu'ici du moins, à une situation fixe et définitive.

Ce sont les élections de Paris et de Lyon, au printemps de 1873, qui ont fait le 24 mai; c'est le 24 mai qui a fait la situation actuelle avec ses caractères essentiels, avec ses incertitudes et ses faiblesses à peine voilées par la récente garantie de la septennalité. Cette révolution parlementaire du 24 mai, accomplie d'un tour de main dans une nuit, facilement acceptée à la faveur d'un nom honoré du pays, cette révolution avait pour objet, disait-on, d'enrayer le mouvement qu'on accusait M. Thiers de laisser se précipiter vers le radicalisme, de redresser la direction des affaires, d'assurer la prépondérance aux idées et aux intérêts conservateurs représentés par la majorité. C'était le programme ostensible. Soit, cela devait être habile, et c'était dans tous les cas possible, puisqu'on a réussi. La vérité est que ce qu'on appelait une politique n'était peut-être que l'absence de toute politique, qu'en s'enfermant dans les conditions où l'on se plaçait on se réduisait à vivre d'expédiens, de combinaisons, d'industrie parlementaire, pour maintenir une majorité en apparence compacte, en réalité profondément incohérente. Ce qui a manqué justement, c'est cette politique simplement conservatrice, ajournant les questions de république et de monarchie, maintenant ce qui existait, assurant au pays l'ordre, la paix, sous un régime impartial et protecteur. Cette netteté de politique, elle a manqué surtout en présence de ces tentatives de restauration monarchique qui

ne tardaient pas à se produire, qui étaient sans doute dans la logique du 24 mai, et qui n'ont été en définitive qu'un humiliant mécompte pour ceux qui se sont jetés tête baissée dans cette aventure sans être sûrs de rien, sans savoir où ils allaient. Si le gouvernement était favorable à ces tentatives, c'était à lui de s'en emparer pour les diriger, pour les dominer, au lieu d'affecter une neutralité mystérieuse qui ne pouvait tromper personne; s'il les croyait irréalisables, dangereuses, il devait intervenir franchement, résolûment pour les arrêter, au lieu de s'effacer et de se retrancher dans une inaction calculée qui ne pouvait que favoriser toutes les incertitudes, toutes les agitations. Le seul résultat de ce long et pénible imbroglio a été de montrer la vanité des combinaisons monarchiques et l'indécision d'un gouvernement qui laissait tout faire, qui au fond n'évitait de prendre un parti que pour ne pas s'exposer à blesser des fractions de la majorité dont il avait eu besoin pour naître, dont il allait encore avoir besoin pour vivre. On sacrifiait tout, et on risquait de tout compromettre, même quelquefois le nom de M. le président de la république, pour une nécessité parlementaire.

Ces faits sont d'hier, ils résument une des plus singulières péripéties de cette année 1873, ils montrent à l'œuvre une politique qui a certainement l'intention d'être conservatrice, quoiqu'elle ait quelquefois une étrange manière d'interpréter et de servir les intérêts conservateurs. Eh bien! qu'on y prenne garde, on semble maintenant recommencer cette campagne de l'équivoque au milieu de la confusion des partis, plus divisés que jamais, surtout peu éclairés par l'expérience. Ce qu'on a fait une première fois, au lendemain du 24 mai, avant les tentatives monarchiques, on a tout l'air de vouloir le refaire après le vote de la septennalité. Assurément cette présidence septennale, à laquelle on a été trop heureux de se rallier dans la déroute des espérances royalistes, cette présidence consolidée créait au premier abord des conditions nouvelles, précieuses, où le gouvernement pouvait prendre une direction plus décidée, où le pays pouvait trouver la garantie d'une sécurité plus durable; mais, pour que cette combinaison devînt cette « réalité vivante » dont parlait M. le duc de Broglie, il fallait au moins savoir prendre son parti. Il y avait une politique qui se présentait d'elle-même, qui consistait tout simplement à déterminer sans plus de retard le rôle de cette présidence de sept ans au milieu d'un ensemble d'institutions qui ne peuvent pas s'appeler autrement que la république, puisque M. le maréchal de Mac-Mahon reste toujours président de la république. C'était tout bonnement se rendre à la nécessité des choses, et on n'avait même pas le choix. Peut-on en effet songer sérieusement à reprendre les projets de restauration monarchique après la désastreuse campagne qui a laissé de si cuisans souvenirs? On ne se fait pas probablement de telles illusions. Dès lors il n'y avait plus à disputer

avec la nécessité, il n'y avait qu'à prendre les choses comme elles étaient, à s'établir dans la situation où l'on se trouvait et à organiser la république. Dans ces conditions, la politique conservatrice pouvait reprendre toute son efficacité, parce qu'elle s'appuyait sur un terrain désiré et assuré.

Une des choses les plus curieuses au contraire, c'est que depuis le premier moment ceux qui ont créé la présidence septennale sont justement ceux qui ont l'air de la prendre le moins au sérieux ou de l'interpréter de façon qu'elle ne soit qu'une fiction, un expédient de circonstance, dont on reste libre de se débarrasser quand on voudra ou quand on pourra. Au lieu d'entrer franchement dans la voie nouvelle qu'on a ouverte, on tergiverse, on équivoque, on est plein de réticences. Au lieu de tenir pour résolues les questions de forme politique qui divisent le plus les esprits et de s'occuper des affaires sérieuses du pays, on délaisse les affaires, on les traite avec distraction ou avec une impatience hâtive, et on se jette sur tout ce qui peut entretenir l'incertitude et l'agitation. Quelle est la politique du ministère au milieu de cette confusion? Le ministère a probablement une politique qu'il fera connaître un de ces jours un peu mieux qu'il ne l'a fait jusqu'ici avec la loi des maires et avec la menace d'une loi sur la presse. En attendant, il déploie ses talens de tacticien. Il met tout son zèle à calmer la mauvaise humeur des uns, à donner aux autres des espérances, à rallier les indisciplinés. Il ménage les légitimistes, il s'efforce de retenir les bonapartistes. Au fond, il voudrait bien aller jusqu'à un bout de centre gauche, mais il faut du temps, on ne voudrait pas trop se brouiller avec la droite. Bref, le ministère est trop habile, il se perd trop en combinaisons, c'est là sa faiblesse; il multiplie autour de lui les petites complications, lorsqu'il ne pourrait prendre un ascendant réel sur les partis que par la fermeté de ses résolutions. Le tort du ministère est de peu diriger, et s'il croit faire ainsi de la politique, il se trompe; il n'arrive qu'à compromettre une situation qui aurait pu être aisément très forte, à épuiser le prestige de cette présidence septennale dont il est le représentant, en l'exposant à perdre devant l'opinion le caractère d'un pouvoir impartial et supérieur. C'est là en effet une question que M. le duc de Broglie, devenu ministre de l'intérieur, peut s'adresser à lui-même. Quels sont jusqu'ici les résultats de la présidence septennale? Les inquiétudes sont-elles sensiblement diminuées? la confiance renaît-elle dans les affaires, dans le mouvement des transactions et des intérêts? Qu'on y songe bien, M. le maréchal de Mac-Mahon a pu donner un nom respecté à la présidence; c'est à ceux qui sont chargés de la direction politique de ne point dissiper en vaines combinaisons une autorité dans laquelle le pays a pu voir une rassurante promesse.

Que fait de son côté l'assemblée? C'est elle qui a créé cette situation, cette septennalité, et il semblerait naturel qu'elle fût vivement préoc-

cupée d'organiser, de constituer ce régime qu'elle a donné au pays. Malheureusement l'assemblée épuise de temps à autre tout son feu dans une discussion passionnée, puis elle revient à ses divisions, à ses confusions, ajournant souvent les questions les plus sérieuses, ou bien finissant comme aujourd'hui par subir l'obligation de voter en toute hâte un budget et des impôts nécessaires. On semble oublier à Versailles que l'assemblée actuelle n'est point une chambre ordinaire ayant son rôle limité et partiel dans un ensemble d'institutions. C'est au contraire une assemblée souveraine, omnipotente, résumant tous les pouvoirs; elle représente une époque de crise, une situation certainement irrégulière et exceptionnelle. Lorsqu'elle prolonge cette crise, lorsqu'elle perd son temps en vaines et irritantes récriminations de partis, lorsque, par impuissance ou calcul, elle semble ajourner l'organisation d'un régime régulier, tout reste pour ainsi dire en suspens, c'est le pays qui paie ses divisions, ses querelles, ses lenteurs, les fantaisies de son omnipotence.

Un des spectacles les plus curieux à coup sûr est celui qu'offre en ce moment à Versailles la commission des trente, digne héritière de feue la commission des trente de l'année dernière. S'il ne s'agissait pas des intérêts les plus graves du pays, ce serait presque comique. La commission de cette année semble vouloir perfectionner l'art de perdre son temps. Il y a un mois déjà qu'elle a été nommée pour préparer les lois constitutionnelles, elle a tenu bon nombre de séances, où en est-elle? Ce qu'il y a de plus clair d'abord, c'est qu'on a voulu retarder le plus possible les lois essentiellement organiques sur le pouvoir exécutif, sur la seconde chambre, celles dont M. le président de la république attendait la stabilité, la sécurité, pour le gouvernement. On a commencé par la loi électorale, et avant tout on s'est dit qu'il fallait nommer des sous-commissions chargées de se livrer à l'étude consciencieuse et attentive de toutes les élucubrations possibles, de toutes les théories imaginables, des œuvres des publicistes, des législations étrangères. Bref, on a ouvert à Versailles une succursale de l'Académie des sciences morales et politiques, sans se douter qu'on suivait l'exemple assez ridicule du conventionnel fameux qui, avant de faire une constitution, envoyait chercher les lois de Minos à la Bibliothèque nationale. Si on n'arrive pas à faire une loi électorale parfaite et à organiser le suffrage universel, ce n'est pas qu'on n'ait à choisir entre les systèmes. Ils se sont tous produits, et tous partent de ce point que la première nécessité est de changer la direction du suffrage universel en l'organisant, en le moralisant ou en le disciplinant. Seulement organisera-t-on le suffrage universel par en haut ou par en bas? Aura-t-on une représentatien des intérêts pour faire contre-poids à la représentation du nombre? Donnera-t-on un supplément de vote proportionnel au chiffre des contributions ou inhé-

rent à la qualité de chef de famille? Substituera-t-on à la candidature officielle de l'empire une sorte de tutelle légalement représentée par des comités de département, d'arrondissement, de commune?

En un mot, on a fait, on continue même encore le cours le plus complet et le plus varié sur l'électorat, puis après le défilé de tous les systèmes, après bien des dissertations, des exposés qui nécessairement ne conduisaient à rien, le président de la commission, M. Batbie, a fait observer d'un ton flegmatique qu'il serait peut-être utile de connaître l'opinion du gouvernement. Il y avait pourtant une manière de procéder bien plus simple. Il y a un projet présenté l'an dernier par M. Dufaure; on n'avait qu'à prendre ce projet, à l'examiner, à le corriger, à le compléter, pour faire une loi où il n'y aura jamais tout ce qu'on imagine, mais qui suffira pour régulariser le suffrage universel, pour le prémunir contre ses entraînemens. On n'est pas sans doute à l'assemblée pour faire des études, on y est pour faire des lois pratiques, applicables. C'est le rôle d'hommes politiques de connaître ces questions et de savoir les résoudre sans s'égarer dans toutes les subtilités, fût-ce dans les recherches les plus ingénieuses. On ne voit pas que c'est là le plus étrange abus du régime parlementaire, que c'est une manière de le compromettre en le montrant dans ce qu'il a de périlleux ou de stérile. Malheureusement, pendant qu'on est dans les nuages ou qu'on se livre aux luttes passionnées des partis, les affaires sérieuses pressent, frappent à la porte, et on n'a plus le temps de les traiter sérieusement. La situation financière, le budget, les impôts nouveaux, tout cela, il faut le discuter, le voter au pas de course, et hier encore M. le ministre des finances, M. Magne, était réduit à demander qu'on se hâtât, qu'on ne perdît pas une heure, parce qu'il fallait que le budget fût voté assez tôt pour être promulgué avant le 1er janvier. Puisqu'on songe à organiser tant de choses à Versailles, on devrait bien organiser le travail parlementaire de façon à le rendre sérieux et fructueux.

C'est bien assez des difficultés intérieures de toute sorte qui font à la France une vie laborieuse et que l'année expirante lègue à l'année qui commence; c'est bien assez de tout ce qu'on ne peut pas éviter, sans y ajouter les malaises, les équivoques de politique extérieure. Il y a cependant des esprits étranges qui trouvent que la France a trop d'amis, trop d'alliés, qu'elle a des relations trop étendues, trop faciles, et qui éprouvent périodiquement le besoin d'agiter des fantômes, de relever des questions irritantes ou inutiles. Des mandemens épiscopaux tirant le canon contre l'Allemagne ou contre l'Italie, une interpellation de M. le général Du Temple au sujet de l'envoi d'un nouveau ministre auprès du roi Victor-Emmanuel, voilà qui est de l'à-propos et qui est de nature à servir les intérêts publics! On ne peut pas se résigner à voir la France et l'Italie vivre tout simplement, amicalement, comme elles doivent vivre; c'est bien le moins qu'on cherche de toute façon à em-

barrasser ces relations naturelles. Il est vrai que M. Du Temple, avec son zèle bruyant de cléricalisme, n'a pas de succès jusqu'ici; il est réduit à se plaindre amèrement de ses amis, qui ne le soutiennent pas, de l'assemblée, qui ajourne son interpellation d'abord après le budget, puis après la discussion des impôts nouveaux, puis après la loi des maires, et qui sait même si après tout cela on n'oubliera pas le fougueux interpellateur pour s'en aller en congé? N'importe, M. Du Temple, en homme que rien ne trouble, monte périodiquement sur la brèche, c'est-à-dire à la tribune, pour rappeler qu'il a un discours à faire. Le malheur est qu'à côté de cet intrépide champion de l'église et du roi il y a les habiles qui chuchotent dans les couloirs avec des airs de mystère, qui vous confient tout bas que décidément les relations avec l'Italie sont mauvaises, que les troupes italiennes se massent sur la frontière. Ceux-là, et les importans s'en mêlent quelquefois, font moins de bruit que M. Du Temple, et ils font plus de mal par cette politique de faux bruits. Tout cela n'arriverait pas, si le gouvernement, qui est le premier à en souffrir, qui est le premier à sentir le prix, la nécessité de relations cordiales avec l'Italie, ne prêtait pas aux fausses interprétations par des ambiguïtés de conduite qui ressemblent fort à des ménagemens mal entendus pour des amis plus dangereux que des ennemis.

On parle toujours de l'ordre, et voilà des évêques qui, dépassant les limites de leur pouvoir sacerdotal, sans s'inquiéter du retentissement que peut avoir leur parole, sans mesurer leurs expressions, soulèvent les questions les plus périlleuses, font des mandemens tout politiques de nature à troubler l'action extérieure de la France! De temps à autre, ces manifestations trouvent un écho plus ou moins autorisé dans l'assemblée, on tient une interpellation suspendue sur nos relations, et l'on veut qu'il n'y ait pas des difficultés, des embarras intimes, des malaises, qui ne semblent s'apaiser un instant que pour renaître bientôt!

Non, tout cela n'arriverait pas, si le gouvernement coupait court aux manifestations, aux chuchotemens, à la propagande des mauvais bruits par la netteté de son attitude. On n'en serait pas sans cesse à chercher où l'on va, ce qu'on veut, si le ministre rappelait aux prélats trop passionnés qu'ils n'ont aucune mission pour déclarer la guerre aux puissances étrangères, qu'ils doivent respecter les malheurs du pays, — si, après avoir nommé le marquis de Noailles ministre auprès du roi Victor-Emmanuel, il n'avait l'air de retarder son voyage à Rome, si, au lieu d'accepter des interpellations comme celles de M. Du Temple, il faisait sentir le danger de discussions sans issue et sans aucune espèce d'opportunité. On ne s'aperçoit pas qu'on aboutit ainsi à la confusion, qu'on finit même par faire souffrir notre dignité nationale de toutes ces apparences de tergiversations ou de velléités impuissantes. M. le duc Decazes, reprenant un mot prononcé autrefois par la Russie après la guerre de Crimée, disait récemment dans une circulaire diplomatique que la poli-

tique de la France était de se recueillir. C'est au gouvernement de prendre ses mesures pour protéger ce recueillement contre toute atteinte en maintenant intactes nos relations les plus naturelles et les plus précieuses, en écartant sans hésiter les vaines complications que désavouerait la plus vulgaire prévoyance. Ici c'est d'autant plus facile que l'Italie ne cache pas le prix qu'elle attache à ses relations avec nous. M. Nigra, qui s'était absenté cet automne, vient de reprendre son poste en France; il est revenu pour être, ce qu'il a toujours été, le représentant le mieux accrédité, le plus sympathique des désirs de bonne intelligence, des sentimens d'amitié de l'Italie. Si M. Nigra est ici, c'est qu'il n'y a rien de changé dans cette politique, et c'est le roi Victor-Emmanuel lui-même, dit-on, qui a voulu que son ministre fût à Paris pour le 1er janvier. Si M. Du Temple tient absolument à savoir pourquoi on envoie un ministre français auprès du roi Victor-Emmanuel, et même pourquoi c'eût été un acte d'habile courtoisie de s'arranger de façon que le marquis de Noailles fût, lui aussi, à Rome pour le 1er janvier, qu'on le dise nettement, franchement à M. Du Temple et à ceux qui pensent comme lui, qu'on ne les fasse pas attendre : c'est pour dissiper toutes ces équivoques avec lesquelles il faut en finir, parce qu'on en viendrait à prouver qu'on ne sait plus ni ce qu'on veut ni ce qu'on peut. Il en est des affaires étrangères comme des affaires intérieures. Ici on n'a pas pu édifier une monarchie, et on fait des façons pour organiser la république; là on ne peut pas même admettre la pensée d'une rupture avec l'Italie, mais on semble toujours craindre d'avouer trop haut cette politique de franche cordialité et de paix qui est la seule possible, qui seule est dans le sentiment et dans les intérêts des deux pays.

Les traditions de l'alliance de l'Italie et de la France, elles sont écrites dans un livre attachant et substantiel publié pas plus tard que ces jours derniers par un Italien d'autant de probité que de talent, M. Massari, sur l'homme qui a créé cette alliance par son génie, Cavour. Sous ce simple titre, *le Comte de Cavour, souvenirs biographiques,* l'écrivain, le député italien a tracé plus qu'une biographie, il a fait revivre une époque et un caractère. Nul ne pouvait raconter cette histoire mieux que M. Massari, qui a été l'ami, le coopérateur actif et toujours modeste de Cavour, qui était auprès de lui aux heures les plus critiques et aux jours du succès, qui après tant d'épreuves enfin, fidèle en cela à la pensée de son guide, est resté hautement, sincèrement attaché à la France, comme tout ce parti libéral et modéré qui a fait la fortune de l'Italie nouvelle. M. Massari a montré à l'œuvre, dans l'action publique comme dans la vie la plus intime, le politique, le patriote, le libéral sachant égaler la vigueur de la volonté à la supériorité des conceptions, prévoyant de loin, ne s'étonnant de rien, familier dans la puissance, et disant avec bonne humeur, au moment où il vient d'accepter le grand

duel de 1859 avec l'Autriche : « Nous venons de faire de l'histoire, maintenant allons dîner. » Si l'on veut voir ce qu'un esprit éminent peut faire du régime parlementaire, le voilà. C'est par le régime parlementaire que Cavour a relevé le Piémont des ruines de Novare et a créé l'Italie nouvelle; c'est avec des chambres qu'il a tout fait sans leur marchander leurs droits, mais en sachant les conduire. Et la diplomatie, il la pratiquait comme le régime parlementaire, résolûment, mais libéralement, sans craindre de dire sa pensée, en sachant même se faire une arme de la franchise. « Je sais maintenant l'art de tromper les diplomates, disait-il gaîment, je leur dis la vérité, et ils ne me croient pas. » Il ne la disait peut-être pas toujours tout entière, ou bien il ne la disait qu'au moment où elle pouvait le servir. Quant au secret de sa politique, il ne le cachait guère. Qu'il nouât des alliances de commerce dès 1853, qu'il décidât la coopération du Piémont à la campagne de Crimée en 1855, qu'il allât à Plombières ou qu'il fît un emprunt en 1858, le but était toujours le même : il y marchait avec autant de prudence que de fixité, en s'efforçant de ramener à des conditions pratiques une des plus prodigieuses révolutions.

Certes peu d'hommes auront accompli d'aussi grandes choses dans un si petit nombre d'années; le mérite de Cavour était de les prévoir, de les préparer lorsque personne n'y songeait, et, particularité étrange, c'est Cavour qui dès 1858, d'accord avec l'empereur Napoléon III, faisait les premières démarches auprès de la Prusse, qui avait alors pour premier ministre un prince de Hohenzollern, pour chef du gouvernement le prince régent, depuis l'empereur Guillaume. C'est Cavour qui, après s'être entendu avec Napoléon III, envoyait un personnage italien chargé de sonder le prince de Hohenzollern, de l'attirer à la cause qu'on se préparait à défendre, en ouvrant à la Prusse des perspectives nouvelles en Allemagne; mais à cette époque le prince de Hohenzollern déclinait poliment ces ouvertures, se bornant à parler du Piémont avec courtoisie et protestant de son respect pour les traités. C'était le prélude inconnu d'événemens encore lointains, à peine croyables. A tous les faits publics, le livre de M. Massari ajoute cette partie intime qui éclaire et vivifie l'histoire. Ce qui reste évident par toutes ses actions, par toutes ses pensées, c'est que Cavour, même en prévoyant une alliance possible avec la Prusse, ne séparait pas les intérêts de l'Italie des intérêts de la France, créant ainsi une politique d'intimité permanente qu'on ne peut pas plus abandonner à Rome qu'à Paris sans péril pour les deux nations.

L'année nouvelle sera-t-elle plus favorable à l'Espagne que l'année qui finit? L'abdication du roi Amédée, l'avénement de la république à Madrid, l'insurrection socialiste désolant les villes du midi et allant se concentrer à Carthagène, où elle résiste encore, la guerre carliste se perpétuant dans le nord, des crises de gouvernement, des impossibilités

financières croissantes, un commencement de querelle avec les États-Unis, c'est là le résumé certes peu rassurant de ces dix derniers mois pour l'Espagne. Où en sont aujourd'hui tous ces incidens d'une histoire si agitée? Heureusement voici une de ces complications espagnoles qui semble prendre une tournure nouvelle et même inattendue, c'est la complication extérieure, celle qui s'était élevée avec les États-Unis au sujet de la capture du *Virginius* par les autorités maritimes de Cuba. L'Espagne, il est vrai, s'était déjà exécutée : ne pouvant songer à résister, elle avait rendu le navire que les Américains réclamaient durement, elle était prête à donner jusqu'au bout toutes les satisfactions; mais c'est ici justement que la question a changé tout à coup de face, au profit de l'Espagne. Les autorités judiciaires des États-Unis ont reconnu en effet que le *Virginius* n'avait pas le droit de se couvrir du pavillon américain, que par conséquent cette capture avait été légitime. Certes cette décision prise même en présence de la résolution du gouvernement et de la restitution du navire déjà réalisée, cette attestation du droit est des plus honorables pour les autorités judiciaires des États-Unis, qui n'ont pas voulu sanctionner le fait accompli; le gouvernement de Washington se trouve néanmoins par cela même dans une situation singulièrement équivoque. Le mieux est maintenant pour le cabinet de Madrid de profiter de la circonstance pour en venir à une solution complète, définitive, plus équitable ou moins défavorable.

Malheureusement l'Espagne n'a que le choix des embarras, et les difficultés les plus graves pour elle sont à l'intérieur, d'abord dans les insurrections qu'on ne peut pas vaincre, qui à chaque instant menacent de s'étendre ou de se rallumer. Il y a plus de quatre mois déjà que Carthagène est au pouvoir des communistes ou fédéralistes, on ne sait de quel nom les nommer; il y a plus de trois mois qu'on est en opérations devant cette ville, qu'on l'assiége, dit-on, qu'on va la cerner et la prendre. Le fait est qu'après avoir envoyé successivement trois généraux en chef, on n'a nullement pris Carthagène, qu'on l'assiége toujours, et que pour tout bulletin de victoire on annonce qu'on a ouvert une tranchée, qu'on a placé une batterie, qu'on a repoussé une sortie des insurgés. La ville tombera d'ici à peu sans doute; mais enfin ce siége de Carthagène a déjà duré autant que le siége de Paris! On commence à craindre maintenant que l'incendie révolutionnaire ne se rallume dans d'autres villes. Au nord, l'armée du gouvernement a tout autant de succès avec les carlistes, on va de victoire en victoire, assurent les bulletins; on a ravitaillé Tolosa, car on en est là, il faut ravitailler les villes de l'intérieur des provinces basques. Le général Moriones, le brigadier Lona, menacent de toutes parts les carlistes. Oui, seulement ce qu'est devenu Lona, on ne le sait pas, et Moriones vient d'être obligé de s'embarquer avec ses troupes du côté de Saint-Sébastien, sur la mer de Biscaye, pour aller débarquer du côté de Santander. Était-il hors d'état

de se dégager, de se frayer un chemin à travers les défilés du nord? C'est fort probable. Où est-il aujourd'hui? Il est dans tous les cas hors du théâtre de la guerre, et ce n'est pas lui qui menace les carlistes dans les provinces basques, où presque toutes les villes sont bloquées par les forces du prétendant.

Ce ne serait point là encore peut-être un mal irrémédiable, ou du moins ce ne serait qu'une de ces crises de guerre civile auxquelles l'Espagne est un peu accoutumée, s'il y avait un gouvernement assuré à Madrid. C'est là plus que jamais la question aujourd'hui. M. Castelar, depuis qu'il est au pouvoir, a certainement fait de sérieux et honorables efforts pour pacifier l'Espagne, pour réorganiser quelques forces militaires régulières, pour remettre un peu d'ordre là où il n'y avait que confusion. Il a eu même le courage, toujours assez rare, de comprendre et d'avouer que tout ce qu'on soutenait dans l'opposition n'est pas praticable dans le gouvernement, qu'il y avait des nécessités qu'il fallait savoir subir. Si, malgré les théories de philosophie humanitaire, il a maintenu dans toute son efficacité la peine de mort, c'est qu'il a vu que dans la profonde anarchie où était l'Espagne, en présence de la dissolution de l'armée, on ne pouvait arriver à rétablir la discipline militaire qu'en se servant de cette arme d'une répression inflexible. Il s'est rendu aux pressantes sollicitations des généraux, qui sans cela restaient exposés à être massacrés par leurs soldats, et finissaient par ne plus vouloir accepter de commandement.

Si dernièrement M. Castelar, exerçant les prérogatives des anciens gouvernemens, a nommé des évêques, c'est qu'il a compris que, dans un pays comme l'Espagne, on ne pouvait sans danger pratiquer le système de la séparation de l'église et de l'état. M. Castelar a pu gouverner à peu près depuis quelques mois parce qu'il avait reçu une sorte de dictature, parce que les cortès n'étaient point réunies. Or les cortès vont maintenant se retrouver à Madrid dans deux jours, et, par une coïncidence de mauvais augure, cette réunion a pour prologue aujourd'hui un conflit entre le président de l'assemblée, M. Salmeron, et le chef du pouvoir exécutif. M. Salmeron n'approuve pas la politique de M. Castelar, qu'il trouve trop conservatrice. Des négociations sont engagées pour amener une conciliation. Si elles ne réussissent pas et si le conflit est porté devant les cortès, qui l'emportera, de M. Castelar ou de M. Salmeron? Ce dernier a bien des chances dans une chambre où dominent les opinions les plus extrêmes, où l'insurrection de Carthagène a de nombreux partisans; mais, si M. Castelar est obligé de se retirer, l'insurrection peut se sentir encouragée, elle peut s'étendre de nouveau, et si le parti du prince Alphonse, du fils de la reine Isabelle, qui commence à s'agiter, prenait à son tour les armes, l'Espagne se trouverait plus que jamais prise dans un inextricable réseau d'anarchie. Étrange et sombre perspective pour l'année qui va commencer!

CH. DE MAZADE.

COMÉDIE-FRANÇAISE.

JEAN DE THOMMERAY, par MM. Émile Augier et Jules Sandeau.

L'estime et la sympathie dont MM. Émile Augier et Jules Sandeau sont entourés, et le silence qu'ils gardent depuis trop longtemps, suffiraient à expliquer l'impatience avec laquelle leur nouvelle pièce était attendue; mais de plus on avait lu le *Jean de Thommeray*, publié dans la *Revue des Deux Mondes* (1), on en avait apprécié le bien-dire et la délicatesse, qui sont les signes distinctifs du talent de M. Sandeau; on avait été ému par le parfum d'honnête franchise, par le patriotisme sincère, qui animent ce roman, et l'on était d'autant plus désireux de retrouver au théâtre ces rares qualités, rendues plus saisissantes encore par le relief de la mise en scène. Le public n'a point été trompé. Il serait difficile de fixer la part qui revient à chacun des deux auteurs dans le succès de cette pièce. Et, quoiqu'en beaucoup d'endroits la griffe de chacun d'eux apparaisse, nous préférons ne pas diviser la responsabilité de l'œuvre, et laisser à leur communauté le poids tout entier du succès.

Le comte de Thommeray, comme on sait, vit en Bretagne, dans le château de ses pères, entouré de sa famille et de ses paysans. Des trois fils que le ciel lui a donnés, l'aîné seul, le vicomte Jean de Thommeray, est à la maison, où il mène comme son père la vie de gentilhomme campagnard, l'aidant à la gestion des biens, chassant, chevauchant dans les bois et respirant à pleins poumons l'air parfumé des grandes landes. Ce genre de vie n'a pas peu contribué à lui donner un caractère tout particulier. Aux délicatesses d'une nature aristocratique, aux nobles enthousiasmes d'un brave cœur, viennent se joindre les ardeurs contenues et les âpres énergies du Breton; on devine en lui des rudesses, — et je ne sais quoi d'un peu sauvage qui inquiète sans déplaire. Il a déjà payé son tribut à la patrie par un séjour de quelques années dans l'armée, suivant en cela les traditions de la famille, qui veulent qu'un de Thommeray ait commencé la vie par être soldat. Il a fait comme son père, ses frères font comme lui, et au moment où la toile se lève on s'apprête au château à fêter le retour des deux jeunes soldats.

C'est au milieu de ces joyeux préparatifs que survient la baronne de Montlouis. Est-ce la curiosité qui l'amène chez le comte de Thommeray, qu'elle ne connaît pas, ou sa visite a-t-elle en effet pour but le règlement de certaines affaires de voisinage? Ce qu'il y a de certain, c'est que Jean de Thommeray se trouve précisément là pour la recevoir et bien vite est sous le charme de cette séduisante créature. Elle

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1873.

est fort belle dans son élégante amazone et de plus possède cette liberté d'allure agressive, cette grâce provocante, qui font voir en elle une de ces charmantes désœuvrées du monde parisien. Elle lorgne de tous côtés, examine la vieille tourelle et trouve que « le château a beaucoup de cachet, » que le jeune vicomte avec ses façons étranges ne manque pas d'intérêt. La scène est finement écrite et parfaitement nuancée. Jean ne saurait être insensible en face de cette noble évaporée; elle est pour lui comme la révélation subite d'un monde inconnu, d'autant plus séduisant à ses yeux que sa vie est plus calme et plus grave. La baronne est le démon tentateur auquel Jean doit céder, on le sent, on le devine. Cependant on entend bientôt la rumeur lointaine des paysans en même temps que la douce musique de la flûte et du biniou : la famille se groupe sur le perron devant la porte du vieux manoir, la foule envahit la scène, les deux frères de Jean apparaissent enfin avec leurs bottes poudreuses et leur costume de cavalier. Ils s'élancent dans les bras s'ouvrant pour les recevoir, et tous ces braves gens qui ont fait leur devoir s'embrassent en pleurant.

Ce n'est pas seulement sur la scène qu'on a pleuré; l'émotion était grande dans la salle. C'est qu'en effet tout ce premier acte a une saveur délicieuse de vie pure et calme; c'est comme un hommage rendu à la famille, au devoir et à la patrie. Tout cela ne peut se raconter, il faut entendre causer ces vieux époux si noblement respectueux l'un pour l'autre; il faut voir la fiancée de Jean avec sa petite robe modeste et son sourire angélique; il faut baigner ses yeux dans ce joyeux et touchant tableau. Nous sommes loin, il faut l'avouer, des tentatives qui se font d'ordinaire au théâtre. Il ne s'agit plus ici de morale transcendante et paradoxale, enguirlandée de détails aussi merveilleux qu'on voudra, mais laissant après soi je ne sais quelle odeur malsaine; il ne s'agit pas d'entreprise dramatique spéculant sur le mauvais goût de la masse ou sur ses vicieux instincts. C'est une œuvre saine et mâle, vraiment française, dont les nobles tendances, franchement accusées, doivent éloigner toute critique de détail et suffiraient à ce succès de bon aloi, lors même qu'elles ne seraient pas soutenues par le talent des auteurs.

Au second acte, nous sommes chez la baronne de Montlouis, en plein monde parisien, mélange comique de spéculateurs et d'hommes bien nés où l'on s'amuse tout en faisant des affaires, où l'on marivaude entre deux baccarats. C'est là que nous retrouvons Jean de Thommeray, fort épris de la baronne, dont il est l'amant. Il n'est déjà plus le gentilhomme du premier acte, tout imbu des principes austères de sa famille : poussé par cette femme qu'il aime d'une passion étrange, parfaitement indiquée et rendue, il accepte les goûts et les vices de ceux qui l'entourent; sous prétexte de payer un billet dont l'échéance menace sa maîtresse, il court à la table de jeu et s'abandonne au tourbillon. L'explosion de tendresse passionnée dont la baronne salue cette chute du gentilhomme est, dans

sa vérité terrible, d'un effet saisissant : elle l'aime davantage depuis qu'il s'est abaissé jusqu'à sa hauteur; l'espèce d'admiration qu'elle avait pour son caractère était entre elle et lui comme un obstacle qui vient de se briser. « Que tu es belle! lui dit-il en plongeant ses regards dans ses yeux. — Tu es à moi, je t'aime, murmure-t-elle à son tour en s'abandonnant dans ses bras. — Dieu veuille que tu ne t'en repentes pas! » A cette réponse de Jean de Thommeray, tout ce premier acte si pur et si touchant vous revient à l'esprit, et l'on frissonne malgré soi. Mme Favart, dans ce rôle de la baronne de Montlouis, est excellente d'un bout à l'autre, et tout particulièrement dans la scène dont nous venons de parler. Qu'il nous soit permis seulement de remarquer que, dans les momens passionnés, elle pousse le goût du réel jusqu'à bredouiller un peu, en sorte qu'un grand nombre de mots ne portent pas. Quant à M. Mounet-Sully, dont nous redoutions les ardeurs bizarres, il est loin de nous déplaire : sa personnalité légèrement étrange a de la saveur et du mordant dans ce rôle de gentilhomme breton perdu dans le monde parisien, et, à l'exception de deux ou trois endroits où ses coups de force sont d'une excentricité vraiment intolérable, il mérite les approbations qu'on lui donne. Autour des deux personnages principaux se groupent, dans ce second acte, plusieurs types curieusement tracés : c'est d'abord le jeune Roblot, spéculateur sans argent, mais doué de génie, que M. Coquelin met en relief avec expérience et sûreté; puis un certain Jonquière, homme de bourse aux favoris trop noirs, à l'accent méridional, possédant une fortune aussi grosse que douteuse. M. Got excelle dans ces rôles comiques et marqués, où son jeu large et sa verve sont à l'aise. Enfin imaginez M. Thiron avec sa bonhomie fine, son sang-froid irrésistible, transformé en baron de Montlouis, par conséquent mari d'une coquette couverte de dettes, et en même temps protecteur heureux et confiant d'une déesse aux cheveux d'or du nom de Blanche. La conversation entre le baron et la baronne, la façon charmante dont celle-ci prouve à son mari son infidélité et met son pardon au prix du paiement de ses dettes, sont de la plus gaie, de la plus fine comédie.

Le troisième et le quatrième acte, qui se passent l'un dans le riche appartement de Jean de Thommeray, l'autre à Trouville, sont pleins de détails charmans, de scènes épisodiques où les auteurs semblent prendre plaisir à prouver que l'on peut avoir une idée généreuse, un but avouable et moralisateur, et en même temps posséder son métier d'une merveilleuse façon. Tout cela est groupé ou combiné avec une adresse que les spécialistes du genre pourraient difficilement dépasser. Parmi ces arabesques qui accompagnent et soutiennent le sujet principal, Jean de Thommeray poursuit sa route. Devenu homme de bourse, associé à Roblot, gagnant beaucoup d'argent et menant grand train, il a bientôt cessé d'aimer la baronne, dont la passion est devenue d'autant plus vive qu'elle était moins payée de retour. Comme on le pense bien,

Jean ne peut plus être, dans le milieu où il vit, l'homme d'un amour unique. Par hasard, il rencontre cette belle aux cheveux d'or que patronne le baron de Montlouis, et le voilà entre deux femmes, poursuivi par son ancienne maîtresse, ensorcelé par l'irrésistible beauté de cette fille au long chignon, tenté par les conseils de l'habile et peu scrupuleux Roblot. C'est à cette heure critique que la comtesse de Thommeray vient chercher son fils au milieu même du torrent qui l'emporte. Dans une scène pleine de cœur et d'éloquence, elle le conjure de renoncer à la vie qu'il mène, elle le touche, l'émeut; en dépit de ses résistances, elle arrive à le persuader. On oubliera le passé, sa place est restée vide au foyer de famille; c'est là qu'est le bonheur, le calme, la vie honorable, c'est là que sa fiancée l'attend... Il va céder, il cède; ce soir même, il partira. Alors la chère vieille femme enlace son enfant de ses deux bras, le couvre de larmes et de baisers, de ces bonnes larmes maternelles, de ces chauds et larges baisers auxquels on ne résiste pas,... sur le moment du moins, car il suffit du retour inattendu de la belle pécheresse pour lui faire oublier son émotion et ses promesses. Qu'a fait pour cela cette fille irrésistible? Elle a dénoué ses cheveux, lui a dit : « Recoiffez-moi, » et lorsque ensuite elle lui a tendu le bras en lui disant : « Où allons-nous dîner? » il a répondu joyeusement : « Où tu voudras. »

C'est à Trouville, comme je le disais, que se dénoue cette situation où Jean se débat depuis son départ de la Bretagne. Tandis qu'on boit du champagne au casino, que l'on songe à spéculer sur les effets probables de la guerre avec la Prusse, que l'astucieux Roblot prépare pour son noble ami un mariage de vilaine apparence, quoique fort doré, tandis que la belle aux cheveux d'or réduit le baron de Montlouis à un désespoir qui fait rire aux larmes, la nouvelle de nos désastres arrive tout à coup : la bourse a baissé de 5 francs, Jean de Thommeray et son ami Roblot sont ruinés. C'est sur cette catastrophe que la toile tombe.

Vient alors un tableau final dont le succès a été immense, et qui est la moralité de l'œuvre : c'est la mise en action à peu près exacte de ce dénoûment qui a si fort touché dans le roman de M. Sandeau. Un décor exécuté de main de maître représente le quai Malaquais par une nuit d'automne. Presque au premier plan, à droite, débouche la rue Bonaparte. Au fond, l'aile droite du palais Mazarin, celle qui fut habitée successivement par Horace Vernet, Duret, et qui l'est maintenant par M. Jules Sandeau, se détache avec son toit élégant et pittoresque sur un ciel nuageux et tourmenté. A gauche, dans le lointain, le pont des Arts; plus loin encore, le Pont-Neuf avec ses lanternes et le vieux quai de la ferraille, pailleté de lumières confuses. Pas un bruit, pas une âme. J'oubliais deux bons bourgeois rentrant chez eux en causant du siége prochain. L'effet est saisissant, et l'émotion vous prend à la gorge. Mille souvenirs de ce terrible temps vous reviennent à l'esprit : vous rappelez-vous les gares envahies par les femmes et les enfans, les

adieux, les larmes, les petits bras potelés s'accrochant au cou de ceux qui restaient?.. On se quittait, et on n'osait pas se dire au revoir! Que ce fut triste, mon Dieu! En plus de tout cela, ce pressentiment d'un issue fatale qui assombrissait l'horizon, et vous brisait le cœur.

C'est dans ce milieu que nous retrouvons Jean de Thommeray, dont les malles sont faites, et qui, lui aussi, va suivre les femmes et les enfans. Vainement un de ses amis, déjà blessé devant Paris, tente de le retenir et le rappelle au devoir... Il ne veut pas être dupe; il sait la vie, et sa détermination est irrévocable, lorsqu'on entend au loin cette musique bretonne dont le poétique écho vous est resté dans l'oreille depuis le premier acte, et bientôt le bataillon des mobiles du Finistère, commandé par le comte de Thommeray, vient se ranger en bataille sur le quai. Je n'ai pas à décrire l'espèce de vertige dont Jean est saisi, et que l'acteur rend avec talent. A la vue de son père, de ses frères et de tous ces braves gens accourus pour défendre Paris, un enthousiasme subit s'empare de Jean. Il saisit un fusil avec ivresse et prend place dans les rangs. « Qui êtes-vous? » lui dit son père, et il fait cette réponse superbe, que nous avons tous admirée dans le roman : « Je suis un homme qui a mal vécu, et qui veut apprendre à bien mourir. »

En somme, l'impression sera profonde dans le public, et le succès sera grand. MM. Augier et Sandeau ont fait plus que d'ajouter une bonne pièce à leur bagage littéraire, déjà si riche; ils ont fait une belle et bonne action. Je dirai à la hâte que M. Mauban remplit avec une grande dignité le rôle du comte de Thommeray, et que Mme Guyon, dans celui de la comtesse, montre des qualités vraiment remarquables : elle est d'une tendresse maternelle touchante jusqu'aux larmes. Le personnage de la fille aux beaux cheveux ne m'est pas sympathique, quoique parfaitement bien joué par Mlle Croizette. Il y a là des duretés, des réalités de langage et de gestes qui assurément pourraient être atténuées, et avouons sans détour qu'il y aurait dans le quatrième acte de salutaires coupures à opérer. L'exécution dans son ensemble est tout près d'être parfaite. Les décors, la mise en scène, sont d'un goût irréprochable et produisent, au premier et au dernier acte surtout, un très grand effet. Souhaitons que le succès de cette œuvre excellente ait une influence sur notre théâtre et soit comme le jalon d'une voie nouvelle. Souhaitons aussi que MM. Sandeau et Augier nous fournissent encore de nombreuses occasions d'applaudir des types honnêtes et franchement tracés, semblables à ceux qui font le succès de *Jean de Thommeray*.

ESSAIS ET NOTICES.

—

I. — Bret Harte, *Tales of the Argonauts, Spanish and american legends, Condensed novels, Sketches, Poems*, etc. — II. Bret Harte, *Récits californiens*, trad. par Th. Bentzon, Paris 1873; Michel Lévy.

Il y a dans la rude existence du mineur californien, dans cette lutte sans trêve pour les biens matériels et cette concurrence sans merci, quelque chose qui à première vue semble réfractaire à la poésie. L'action chasse la rêverie. « Des vers? dit le fougueux Percy, j'aimerais mieux être un jeune chat et crier *miaou* qu'un marchand de ballades! Entendre tourner un chandelier de fer ou la roue qui grince sous l'axe mal graissé ne m'agacerait pas les dents comme des mièvreries versifiées! » Et pourtant ces luttes âpres et ardentes ont leur côté héroïque, cette vie volontairement sauvage a ses aspects tragiques et ses gais contrastes qui devaient frapper l'œil d'un vrai poète. Bret Harte s'est constitué le chantre de ces argonautes de 1849 qui firent irruption dans les plaines désertes de la Californie; il les a célébrés en vers et en prose, et l'originalité de ses récits lui a valu en peu d'années une renommée qui a franchi les bornes du Nouveau-Monde. Charles Dickens, nous raconte son biographe M. John Forster, saluait, quelques mois avant sa mort, dans Bret Harte un rival heureux. « Je n'ai rien vu depuis longtemps de plus saisissant comme peinture de caractères, » dit-il à M. Forster après avoir lu les deux esquisses intitulées *the Luck of Roaring-Camp* (*la Chance du Camp-Rugissant*) et *the Outcasts of Poker-Flat* (*les Expulsés de Poker-Flat*). Il y reconnaissait sa manière, appliquée à des sujets nouveaux et à des mœurs étranges qu'aucun romancier n'avait encore décrites. On peut en effet signaler certaines analogies entre le procédé de Bret Harte et celui du conteur anglais, notamment leur tendresse marquée pour les coquins sensibles et les vauriens généreux qui tout à coup se réhabilitent par quelque acte de dévoûment inattendu. Bret Harte s'excuse quelque part d'avoir évité dans ses récits toute leçon de morale positive. « J'aurais pu peindre tous mes coquins en noir, dit-il, — et les faire incapables de quoi que ce soit d'honnête ou de vertueux; mais c'était encourir la responsabilité de mes créations, et c'est ce dont je ne me soucie nullement. » Le conteur californien s'est donc contenté de reproduire avec une dédaigneuse impartialité ce mélange de mal et de bien qui s'offrait à ses yeux, et cette indifférence au moins apparente le rapproche de Mérimée, en même temps que la sobriété de la touche et la vigueur du pinceau. Toutefois il est loin d'avoir la distinction et la profondeur du romancier français; le dialogue est souvent faible, et la composition décousue, négligée, dès que le récit dépasse le cadre d'une simple esquisse. C'est un Mérimée en bottes

fortes, un peu rude et parfois vulgaire. L'attrait de ses nouvelles réside en grande partie dans la nouveauté de ses sujets : il nous fait faire connaissance avec un monde étrange, il nous introduit dans les *camps* des chercheurs d'or, — mauvais lieux transformés en bourgades, villes-tripots, coupe-gorge de quelques milliers d'âmes. Il ne cache rien, ne déguise rien, et pourtant il parvient à nous intéresser, à nous émouvoir même, en racontant les douleurs et les joies, les angoisses et les succès de ses héros déclassés.

Francis Bret Harte est né en 1839 à Albany, dans l'état de New-York, où son père était professeur dans une école de filles. Esprit cultivé et amoureux de l'étude, ce père lui donna une éducation fort soignée; mais il mourut en 1854, et le jeune Bret Harte, ébloui par les récits des *gold-diggers,* s'en alla chercher fortune en Californie. Il se jeta résolûment dans le flot humain qui venait d'envahir les solitudes des plaines qui s'étendent entre les rivages de l'Océan-Pacifique et le pied de la Sierra-Nevada, — flot bigarré où tous les âges, toutes les conditions, tous les degrés de culture étaient représentés. Il se laissa emporter par la vague. Pendant deux ou trois ans, il erra dans les camps de mineurs et les jeunes cités qui commençaient à sortir de terre, sans domicile fixe, essayant tour à tour d'une foule de métiers. Un désir incessant de changer de place, une impatience fiévreuse du repos et de la fixité possédait alors tous ces pionniers qui venaient fouiller les entrailles de la terre promise. Les camps naissaient et disparaissaient, des cités déjà florissantes se dépeuplaient dans l'espace d'un jour, selon les hasards de la fortune, qui poussait les chercheurs d'or à se porter vers des *placers* nouvellement découverts, avant d'avoir épuisé les anciens. Bret Harte, au milieu de ce tourbillon d'immigrans, se fit successivement mineur, maître d'école, typographe, journaliste, courrier au service d'une entreprise de messagerie à cheval, puis agent de cette compagnie, pour laquelle il allait et venait de l'une à l'autre de ces bourgades, collées sur les flancs des montagnes, qu'il nous décrit avec tant de charme, — Sandy-Bar, Poker-Flat, Wingdam, etc. Pendant ces voyages incessans, son imagination se saturait d'impressions pittoresques, se peuplait de figures bizarres et originales, qu'il devait plus tard transformer en héros de ses récits. Vers 1857, Bret Harte reprit le chemin de « la baie, » de ce havre fortuné qui représentait alors pour les travailleurs des camps les fraîches brises de mer, la bonne chère, enfin toutes les commodités de la vie civilisée qu'ils avaient laissées derrière eux dans les « états, » — il revint à San-Francisco. Là s'ouvrit pour lui la carrière littéraire. Il entra d'abord comme compositeur dans les ateliers d'un journal hebdomadaire, *the Golden Era,* et il y assemblait lui-même les types qui devaient imprimer ses premiers essais. L'éditeur du journal fut frappé du talent de son jeune ouvrier, et de l'atelier Bret Harte passa dans les bureaux de rédaction de l'*Age d'or*. C'est vers

ce temps qu'il se maria, et les soucis du ménage lui firent bientôt oublier ses habitudes de vie vagabonde. Pendant quelques années, Bret Harte appartint tout entier au journalisme militant, écrivant des articles au jour le jour, et dirigeant lui-même une gazette littéraire, *le Californien.* C'est là qu'il a publié pour la première fois ses *Condensed novels,* espèces de parodies où il s'efforce d'imiter, en les exagérant, les traits caractéristiques des principaux romanciers anglais et français, — charges assez lourdes et qui ne feront rire que des lecteurs américains. En 1864, il est nommé secrétaire de la Monnaie de San-Francisco, emploi qu'il garde six ans, et qui lui permet de consacrer ses loisirs à des travaux d'un caractère moins éphémère. Il paraît que c'est aussi vers cette époque qu'il a donné aux journaux franciscains la plupart des petites compositions héroï-comiques en patois californien dont la plus connue est la pièce de vers intitulée *That heathen Chinee,* — l'histoire du bon Chinois qui triche au jeu, — laquelle fit en 1870 le tour de l'Amérique et de l'Angleterre. Quelques-uns de ces morceaux sont pleins de verve et d'humour; mais le traducteur qui s'attaquerait à ce *slang* intraduisible y perdrait sa peine; il semble que le sel s'évapore dès qu'on cherche à rendre le sens des mots.

Au mois de juillet 1868, Bret Harte entreprit la publication d'un recueil mensuel, *the Overland Monthly,* qui eut tout de suite un succès très marqué; c'était, dans la pensée des éditeurs, une œuvre de civilisation, comme le dit la vignette, un ours traversant une voie ferrée. C'est dans l'un des premiers numéros de ce modeste recueil que parut la touchante nouvelle intitulée *the Luck of Roaring-Camp,* — l'histoire de l'enfant adoptif de tout un camp de mineurs, — petit chef-d'œuvre qui attira d'abord l'attention sur le conteur californien, et qui fut bientôt suivi d'une série d'autres récits et d'esquisses de mœurs dont le fond est toujours fourni par la vie aventureuse des chercheurs d'or. Celui qui voudrait aujourd'hui visiter les sites où nous conduit Bret Harte ne les reconnaîtrait qu'avec peine, car un grand changement s'est opéré en très peu d'années; les villes qu'il nous montre à l'état d'embryons sont maintenant bien bâties, macadamisées, éclairées au gaz, pourvues de tout le confort d'une civilisation avancée. Les personnages de ses récits appartiennent eux-mêmes au passé, à une époque disparue, on ne les rencontre plus que dans des lieux écartés. En effet, le véritable pionnier, ainsi que son prototype, l'Indien, recule devant le progrès qui vient appliquer son niveau à toutes les existences; il n'attend pas d'être submergé par la marée montante de l'uniformité, il s'en va constituer ailleurs le noyau d'une nouvelle colonie. Les conditions de la vie de San-Francisco en 1849 se trouvent reportées à Sacramento en 1850, dans les centres miniers du sud en 1854, à Virginia-City en 1860, et ainsi de suite dans les champs d'or successivement découverts; ce sont toujours les mêmes acteurs qui représentent la même comédie sur des scènes de

plus en plus éloignées, et le juge Lynch, à leur suite, fait sa chevauchée dans le pays. Dans les villes aujourd'hui florissantes qui sont sorties de ces camps de-bohémiens, nul vestige ne rappelle plus le passage des premiers fondateurs; ils ont disparu sans laisser de trace. Bret Harte nous a conservé les souvenirs gais ou tristes d'un monde disparu.

En 1871, il quitta la direction de son recueil et la chaire de professeur de littérature moderne qui venait de lui être confiée à l'université de Californie, pour retourner dans son pays natal, l'état de New-York. C'est là qu'il a écrit *Carrie,* la plus récente de ses œuvres, qu'une plume exercée a traduite pour les lecteurs de la *Revue* après avoir présenté successivement *Mliss, l'Idylle du Val-Rouge, les Maris de madame Skaggs.* On retrouvera ces récits, sauf celui qui est le dernier en date, dans le volume que M. Th. Bentzon vient de publier et qui renferme ce qu'on peut appeler le dessus du panier du romancier californien. Bret Harte a eu le tort de laisser grossir son bagage littéraire par la reproduction d'une foule de boutades, de bluettes insignifiantes, ivraie que l'on trouve mêlée dans ses volumes à des récits composés avec art et qui resteront. Cette remarque s'applique surtout à ses *Condensed novels* et aux essais humoristiques réunis sous le titre de *Civic and character sketches,* parmi lesquels on rencontre toutefois quelques perles. Ce que Bret Harte a écrit de meilleur, ce sont incontestablement les *Récits des Argonautes,* titre sous lequel il a réuni les épisodes de la vie des premiers immigrans que la fièvre de l'or attirait dans les déserts de la Californie. Là il nous attendrit sur l'amour paternel du Camp-Rugissant pour Tom La Chance, l'enfant qu'une femme perdue a laissé en mourant à ses grossiers compagnons; il nous intéresse au triste sort de Miggles, la belle pécheresse transformée en garde-malade, — à la douleur du « partenaire de Tennessee, » qui voit son associé, un voleur, pendu par la loi de Lynch, — à l'héroïsme du joueur Oakhurst, qui se tue pour ne pas vivre sur les provisions qui pourraient prolonger l'existence des misérables créatures expulsées du Poker-Flat en même temps que lui et avec lesquelles il s'est égaré dans la neige. Nous y retrouvons la Petite-Fadette sous les traits de l'aimable Mliss, qui se laisse apprivoiser par le jeune maître d'école de Smith's Pocket. Quelques-uns des personnages secondaires qui y sont dessinés d'un trait léger sont des types qui reviennent ensuite plus d'une fois dans d'autres nouvelles: de cette famille est le fameux colonel Starbottle, *gentleman* de la vieille école, qui préside à tous les festins, règle les conditions des combats, se pose en arbitre du goût et des bonnes manières. Ces récits ont une saveur de terroir singulière, « quelque chose comme le parfum d'une branche de sapin de l'ouest; » ils font revivre toute une époque, et ils suffiraient à établir la réputation d'un conteur.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

MA SŒUR JEANNE

DEUXIÈME PARTIE (1).

I.

Je subissais, je l'ai dit, une fascination. Je dois ajouter qu'en même temps j'éprouvais une méfiance singulière. Mon éducation, ma nature, l'influence de mon milieu, avaient fait de moi un composé d'ardeur et de retenue; je m'attribuais alors, même à mes propres yeux, et probablement sous l'influence de Vianne, une certaine puissance d'examen et de scepticisme : je touchais au moment où la jeunesse et l'inexpérience reprendraient leurs droits.

La jeune dame, qui m'intriguait passablement, marcha d'abord appuyée sur le bras de son mari; ils ne se tutoyaient pourtant pas. Il l'appelait Hélène; il lui jurait qu'elle ne le fatiguait pas. Elle répondait qu'elle était sûre du contraire, et qu'il devrait la laisser marcher seule. La question fut bientôt résolue, le sentier devint trop étroit, elle dut passer entre nous deux; puis il devint escarpé, et l'Anglais voulut marcher sur la berge rocheuse afin de préserver sa compagne du vertige. Elle s'effraya pour lui, et quand je l'eus vu trébucher deux fois : — Pardon, mon bourgeois, lui dis-je en forçant mon accent méridional, car leur méprise m'amusait, et je travaillais à la faire durer, — du moment que vous m'avez pris pour guide, j'ai une responsabilité. Il faut me laisser tenir madame, et il faut passer devant moi.

Il y consentit avec la tranquillité d'un *gentleman* qui ne peut pas être jaloux d'un paysan. Je marchai sur le contre-fort du sentier. Elle appuya sa petite main gantée sur mon épaule. Quand un obstacle

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

se présentait devant elle, je la soulevais en l'entourant de mon bras. Nous montions ainsi depuis une demi-heure, et ce n'était pour moi qu'une promenade. La jeune dame était adroite et légère, mais l'Anglais était visiblement hors d'haleine. — Pauvre cher ami! dit-elle tout haut, comme se parlant à elle-même dans un moment où il était resté en arrière, cela est trop rude pour lui : il se croit toujours jeune...

— Et il n'est plus jeune, répondis-je, affectant la simplicité, poussé peut-être par un assez mauvais sentiment.

Elle se retourna vers moi et me regarda d'abord avec une expression fâchée, mais elle devint rouge comme si elle était humiliée de la comparaison à établir. Je voulais qu'elle me parlât. — Pardon, lui dis-je, vous ne me parliez pas, j'ai cru..., je ne suis guide que par occasion!

— Si vous n'êtes pas ce que vous paraissez être, qui donc êtes-vous?

— Un homme très mal élevé, un chasseur d'ours.

— Ah mais, c'est très beau d'être chasseur d'ours. En avez-vous tué beaucoup?

— Beaucoup.

— C'est dangereux, n'est-ce pas, cette chasse-là?

— Très dangereux.

— Et vous n'avez jamais eu peur?

— Quand on a peur de l'ours, on est perdu, et puisque me voilà...

— Comment vous y prenez-vous pour le tuer?

— A la vieille manière du pays, c'est encore la meilleure : on roule son manteau autour du bras gauche, qu'on lui présente au moment où il se dresse, et de la main droite on lui enfonce un épieu dans le cœur.

— Ah! c'est effrayant; ce doit être plus émouvant que les combats de taureaux que j'ai vus en Espagne.

— Vous arrivez d'Espagne?

— Non, j'arrive de Londres, mais j'ai vu l'Espagne aussi. Mon mari aime beaucoup les voyages.

— Et vous aussi?

— J'en suis un peu rassasiée; mais le voici qui vient, ne parlez pas de chasse à l'ours. Il voudrait peut-être y aller, et je serais trop inquiète...

— C'est un bon mari alors?

— C'est un ange, répondit-elle en me regardant fixement comme pour me dire qu'une femme comme elle ne craignait pas l'indiscrète familiarité d'un homme comme moi.

En même temps que le *gentleman*, les deux porteurs nous rejoi-

gnaient avec la chaise. La jeune dame y monta en me priant de ne pas laisser son mari seul. Je ne pensais pas être nécessaire, pourtant je ne souhaitais pas m'en aller, et quand il me dit : — Venez avec nous, mon cher, je ne veux pas vous avoir dérangé pour si peu, — je songeai que j'avais le temps de refuser l'argent et que je pouvais accepter la promenade.

Il essaya de suivre la chaise, mais il dut vite y renoncer, et comme sa femme ne le voyait plus, étant passée en avant, il me demanda mon bras avec beaucoup de politesse et de bonhomie. Je l'avais pris pour un ancien beau passablement ridicule. Je vis que je m'étais trompé; c'était un homme charmant qui luttait contre les premières atteintes de la vieillesse pour ne pas être à charge et déplaisant. — J'ai été un grand marcheur, me dit-il en s'arrêtant un peu, non pas un beau montagnard comme vous, mais un chasseur leste et nerveux, passionné pour l'action et le danger. Voici que l'âge me fait sentir son poids. J'irai tant que je pourrai, et puis je me résignerai.

— Vous avez raison de lutter, lui dis-je; pourtant il n'en faut pas trop faire. Quel âge avez-vous?

— Je ne cache pas mon chiffre, soixante-deux ans,... et vous, mon enfant?

— Vingt-quatre; mais ne parlez plus, la respiration vous manque; vous avez un commencement d'asthme. Je ne vous dirai pas que dès lors il faut ne plus bouger; je suis de l'avis contraire. J'ai vu des asthmatiques dont le mal n'était pas trop avancé guérir par un effort modéré, mais continuel, pour rendre à l'organe affecté sa fonction normale.

— Ah çà mais, dit-il en s'arrêtant encore, vous parlez comme un médecin, mieux qu'un médecin, car le mien me prescrit le repos.

— Je suis un peu médecin : dans la montagne, il faut savoir un peu de tout. Voulez-vous me permettre de vous écouter un instant? Respirez du mieux que vous pourrez.

— Voilà.

— Eh bien! ce n'est pas mal; vous pouvez guérir, si vous avez de la patience et de la persévérance. Marchez tous les jours, mais pas autant qu'aujourd'hui. Vous en avez assez.

Il m'examina avec surprise. Je me trahissais; j'étais las de mon rôle. Nous arrivions auprès de la chaise. On sait que les porteurs vont très vite, au pas gymnastique. La jeune dame leur avait ordonné de s'arrêter pour attendre son mari. Elle était descendue et venait à sa rencontre. — Je veux marcher à présent, lui dit-elle, et vous vous ferez porter.

Il refusa; devant elle, il dissimulait sa fatigue, et je crus voir à ses regards inquiets qu'il ne fallait pas prononcer le terrible mot d'asthmatique; mais je crus devoir insister, et elle m'en sut gré. —

Cher ami, lui dit-elle avec une grâce caressante, vous n'êtes pas bien aujourd'hui, vous ne marchez pas comme à l'ordinaire. Si vous refusez, ajouta-t-elle en baissant la voix, je croirai que vous ne m'aimez plus.

Il parut vaincu et céda. Les porteurs l'enlevèrent au pas de course; il était mince et léger. En un instant, je me trouvai seul avec *elle*.

— A nous deux, maintenant, monsieur le docteur! me dit-elle en prenant sans aucun embarras le bras que je lui offrais. Mes porteurs viennent de m'en dire de belles sur votre compte! Vous êtes reçu médecin à vingt-quatre ans, ce qui est très joli, vous êtes d'une famille très honorable et très estimée, vous allez devenir l'associé du médecin des eaux de Saint-Sauveur, enfin vous êtes un homme distingué, et même un homme du monde quand il vous plaît de l'être. Et vous vous moquez des pauvres voyageurs, vous les trompez avec un costume d'emprunt, vous vous donnez pour un chasseur d'ours, tandis que vous êtes M. Laurent Bielsa, propriétaire de la jolie maison et du beau pâturage où nous nous sommes arrêtés tantôt! Pourquoi cette comédie, je vous le demande, et quel plaisir trouvez-vous à rendre ridicules des gens que vous ne connaissez pas et qui ne vous ont jamais rien fait?

Je lui répondis que je n'avais pas offert mes services, qu'on les avait réclamés sans me consulter, que je ne m'en prenais point à elle de la méprise, et que j'acceptais une leçon due à la rusticité de mes habits et de ma personne.

— Alors c'est à mon mari que vous en voulez? Vous auriez grand tort; il est un peu distrait, et il faut convenir que l'habitude de la richesse porte un peu les Anglais à croire qu'avec de l'argent on peut commander à tout le monde comme au premier venu; mais, si vous connaissiez sir Richard Brudnel, vous lui pardonneriez tout. C'est l'homme du monde le plus affable, le plus bienveillant, le plus doux, le meilleur qui existe! Voyons, pardonnez-lui vite, ou bien, moi, je ne vous pardonnerai pas de m'avoir mystifiée.

— En quoi vous ai-je mystifiée?

— Ah vraiment! Combien d'ours avez-vous tués, beau chasseur à l'épieu?

— Si vous aviez mieux questionné vos porteurs, ils vous auraient mieux renseignée. J'ai tué sept ours, dont vous avez pu voir le feston de griffes à la porte de mon auberge. Nous en avons régalé nos amis et nos pratiques, et j'ai partagé les primes avec mes camarades.

— Alors... je me rends, vous êtes un homme extraordinaire, et nous serons forcés de vous faire des excuses.

— J'accepte les vôtres, répondis-je gaîment. Quant à sir Richard, la paix est déjà faite; je lui ai donné une consultation.

— Ah! est-ce qu'il est malade?

— Fort peu. Il vivra longtemps.

— Que Dieu vous entende! Pour cette bonne parole, et, pour sceller le pardon que vous nous accordez, donnez-moi la main.

Je reçus sa petite main dans la mienne avec émotion, et n'osai la serrer. — Allons donc, dit-elle, à l'anglaise! *Shake! shake!* Vous savez l'anglais, je parie! Moi, je ne l'apprendrai jamais; c'est une langue affreuse. J'aime l'espagnol; je l'ai appris très vite, mais au fond je n'aime que le français, la France et Paris!

— Vous y êtes née?

— De parens pauvres, comme on dit, mon enfance a été bien humble; plus tard, j'ai été riche et point heureuse. Sir Richard m'a aimée; il a été ma providence. A présent je n'ai rien à désirer.

— Vous aviez été mariée une première fois?

— Non. Pourquoi cette question?

— Je croyais comprendre...

— Ah! mon histoire serait trop longue et point amusante. Parlez-moi de vous. Allez-vous réellement vous établir ici?

— Je n'en sais rien encore.

— N'allez-vous pas songer à vous marier?

— C'est trop tôt.

— Vous n'êtes donc amoureux de personne?

Cette brusque question me fit rougir comme un enfant, et je répondis que je n'avais point encore aimé.

— Pourquoi ça? reprit-elle avec la même aisance que si elle eût questionné une jeune fille.

— Je n'ai pas eu le temps.

— Ah! oui, le travail, le devoir! Vous êtes un homme sérieux. M. Brudnel n'a pas eu une jeunesse aussi pure. Il paraît qu'il a été un des hommes les plus séduisans de son temps, et qu'à votre âge il avait déjà eu de brillantes aventures.

— Il vous les raconte?

— Jamais. J'ai ouï dire; mais de quoi est-ce que je vous parle? Je suis une étourdie, moi. J'ai l'habitude de penser tout haut, mon éducation a été tardive, incomplète. C'est mon mari qui m'a civilisée avec une patience, une bonté d'ange.

La pente devenait trop raide, elle cessa de parler, bien qu'elle fût en veine d'expansion.

Je devins rêveur. J'éprouvais un grand attrait pour elle, je la trouvais naïve, bonne, d'une grâce irrésistible; puis, par momens, elle me semblait dépourvue de tact et trop hardie avec moi. Il était bien possible que sir Richard eût fait en France ce qu'on appelle un mariage de garnison. Son âge l'avait rendu indulgent pour cette innocence dont il n'avait vu que le charme et pour ce manque d'éducation première qui se révélait à mes yeux tour à tour éblouis

et déçus. On trouvera peut-être que j'étais bien difficile pour un homme d'aussi mince condition. J'étais, en dépit des sermons de Vianne et de moi-même, un idéaliste porté par nature à regarder toujours au-delà du cadre de ma vision.

Et puis j'avais sous les yeux un point de comparaison, c'était le mari dont cette femme avait le droit de vanter la distinction. On sentait en lui l'aristocratie naturelle développée par la réflexion et la volonté. Elle aussi pourtant était née élégante, sa nature physique était de premier choix et devait repousser instinctivement tout ce qui était bas ou seulement grossier; mais il n'y avait point une culture suffisante, ou bien l'intelligence avait manqué.

M. Brudnel, parvenu au sommet, contemplait le pays. Il faisait très beau, le temps était clair, et, comme c'était la première fois qu'il parcourait l'intérieur des Pyrénées, je pus lui détailler toutes les localités de l'admirable panorama déroulé autour de nous. Il n'était pas un creux, pas un relief que je n'eusse parcouru et dont je fusse embarrassé de résumer l'histoire géologique, la faune ou la flore. Bien que le *gentleman* se fût déjà renseigné sur mon compte, il n'en faisait rien paraître.

— Merci, docteur, me dit-il du ton le plus naturel, quand il eut épuisé le chapitre des questions; vous êtes un guide précieux et que l'on est heureux de rencontrer. Le regret de vous quitter ici serait très vif pour nous; ne pourriez-vous prolonger un peu notre plaisir en acceptant de dîner avec ma femme et moi, soit chez votre fermier, soit à Luz, où nous sommes descendus? Choisissez, et dites-moi oui, ou vous me ferez beaucoup de peine.

Il parla ainsi avec une grâce parfaite, sans paraître ni surpris ni repentant de son erreur; tout au contraire, il en prenait occasion de se réjouir, ce qui était infiniment plus aimable et plus spirituel que de s'en excuser.

J'acceptai le dîner à Luz, où j'avais affaire dans la soirée, et, craignant d'être indiscret en restant davantage, je voulus les quitter. Ils me retinrent, et je cédai. Nous descendîmes tous à pied. Mme Brudnel accepta de temps en temps mon bras, et nous eûmes quelques momens d'*a parte* où je cessai absolument d'être ému auprès d'elle. C'était décidément une personne aimable, bonne, désireuse de plaire et nullement coquette. Je remarquai qu'elle était aussi gracieuse avec ses porteurs qu'avec moi-même. La préoccupation ou plutôt l'entraînement continuel de son esprit semblait être une effusion de bienveillance. Elle avait de l'esprit naturel, ne cherchant pas à dissimuler son ignorance, questionnant et s'extasiant à propos de tout, une enfant curieuse, docile, excellente, adorable de soins et de grâce avec son vieux mari. Elle exhalait un parfum de candeur qui ne me permit pas de douter qu'elle l'aimât

par-dessus tout. Il était si charmant lui-même qu'il n'y avait pas lieu de s'en étonner.

Elle parla peu à dîner; elle était fatiguée et se retira aussitôt après. Le couple devait repartir le lendemain de bonne heure pour Bagnères-de-Bigorre. Je crus devoir prendre congé, M. Brudnel me retint. — Permettez-moi, me dit-il, de causer encore un peu avec vous, docteur. J'ai quelques questions à vous adresser. Venez fumer un cigare avec moi sur le balcon.

Il me parla de sa santé. — Je ne me préoccupe pas de moi outre mesure, dit-il en m'offrant le meilleur cigare que j'eusse fumé de ma vie; mais, quand je m'en occupe, c'est pour décider quelque chose et me conformer sérieusement à la décision prise. Est-ce pour causer ou est-ce avec réflexion que vous m'avez dit tantôt sur la montagne par quel régime je pouvais, sinon guérir, du moins me conserver?

— C'est avec réflexion et par suite d'une conviction arrêtée.

— Alors vous êtes en complet désaccord avec mon médecin, et je vous donne raison parce que son régime me débilite, et qu'en faisant des efforts contraires à ses prescriptions je me suis toujours rétabli. C'était un jeune homme aimable et distingué que j'avais attaché à ma pauvre personne, et qui me suivait dans mes voyages. Nous nous sommes séparés par suite de ce désaccord. Je crois qu'il était las de cette vie errante, qu'il eût voulu me voir fixé dans une grande ville où il se fût fait une clientèle. C'était son droit, et pourtant je ne crois pas qu'il gagne au choix qu'il a fait. Il avait chez moi dix mille francs par an d'honoraires; c'était une position pour un jeune homme, et il était libre de me quitter le jour qu'il voudrait.

— Vous pensez, repris-je, qu'il s'est trompé sur la nature des soins à vous donner? Pourtant, avant de partager absolument votre opinion, il me faudrait vous connaître et vous examiner davantage, il me faudrait avant tout vous ausculter.

— Eh bien! tout de suite, répondit-il vivement. Venez dans ma chambre.

Il résulta de mon examen, de ses réponses à toutes les questions que je dus lui adresser, qu'il était encore plein de ressources et pouvait vivre dix ans et plus sans infirmités provenant de sa constitution. J'approuvai la vie, non de voyages continuels, mais de locomotion fréquente et de déplacemens appropriés aux phases de son affection; c'était une chose à étudier et où il pouvait être son propre médecin.

J'allais me retirer, il me retint encore. — Êtes-vous bien décidé, me dit-il, à être médecin des eaux?

J'étais à peu près décidé à ne pas l'être, et je lui expliquai mes raisons.

— Et chez vous, à Pau?

— Pas de place à prendre maintenant dans les villes du midi un peu considérables; je me suis informé.

— Alors vous n'avez pas de projets particuliers, et vous êtes libre? Acceptez mes offres.

— Vos offres?

— Vous n'avez pas compris? Je désire vous faire dix mille livres de rente à la condition de voyager avec moi ou de demeurer avec moi aussi longtemps que vous y trouverez plaisir et avantage.

Surpris de cette prompte détermination de la part d'un homme qui ne me connaissait pas, je demandai à faire mes réflexions, et j'ajoutai que, si j'acceptais, ce serait à la condition de ne m'engager d'abord que pour un mois. Je n'étais pas persuadé que sir Richard eût besoin de dépenser dix mille francs par an pour un médecin spécial, s'il pouvait guérir tout seul.

Mes scrupules augmentèrent son désir de m'accaparer. — Je vous donne huit jours de réflexion, me dit-il : il vous faut le temps de prendre des informations sur mon compte, mais je n'accepte pas votre mois d'épreuve. Je suis seul juge du besoin moral que je puis avoir d'un médecin. Tenez, allez consulter vos amis, votre famille, et, si c'est *non*, écrivez-moi poste restante à Perpignan dans huit jours; si c'est *oui*, venez m'y rejoindre.

Il me donna sa carte, je partis dès le lendemain pour Pau.

Ma mère fut très surprise et tressaillit au nom de sir Richard Brudnel. — Lui, s'écria-t-elle, sir Richard! je le croyais fixé en Angleterre pour toujours, et tu dis qu'il est marié? — Elle me fit beaucoup de questions sur sa femme et sur lui. Quand j'eus dit le peu que je savais de la femme et tout le bien que je pensais du mari : — Pour celui-là, dit-elle, tu ne te trompes pas. C'était un jeune homme très digne et très bon, on l'estimait dans la famille de Mauville, mais je l'ai tellement perdu de vue... Et puis, où ne va-t-il pas t'emmener, puisqu'il a encore la passion des voyages!

— Ses voyages ne seront ni lointains ni périlleux, puisqu'il a une jeune femme qui ne partage pas son goût et qui ne paraît pas bien forte.

— Et il est très épris de cette jeune femme?

— Je crois qu'il ne vit que pour elle.

— Il est bien âgé pour qu'elle partage sa passion! Tu es jeune, toi, et pas trop laid; tu ne crains pas qu'il ne devienne jaloux de toi?

— On peut se quitter le jour où on n'a plus confiance l'un dans l'autre. Je n'attendrais pas que le soupçon me menaçât d'un scandale ou seulement d'un outrage.

— Tu as envie d'accepter, je le vois.

— Certes j'ai envie de gagner dès demain ce que je ne gagnerai certainement pas dans dix ans, si je refuse. J'ai aussi envie de voyager un peu. Je crois qu'on apprend beaucoup à changer de milieu. Pourtant, comme je n'ai point envie de te faire de la peine, je refuserai, si tu le veux.

— Non, je n'ai pas le droit de m'opposer à ton avenir, et puis...

— Et puis quoi?

— Rien, je me parlais à moi-même. Accepte, pars. — Elle se leva, prit ma tête sur son sein, la couvrit de baisers et de larmes, puis, me repoussant avec l'effort d'un grand courage : — Pars demain, reprit-elle, et sans rien dire à ta sœur, qui ne sait pas comme moi résister à tout. Je me charge de lui faire comprendre que tu devais accepter.

— Si ma sœur et toi devez avoir tant de chagrin, j'hésite et me trouble. Allez-vous donc croire que je compte m'expatrier? Aviez-vous espéré que je pourrais me fixer tout près de vous?

— Non! nous n'avions pas d'illusion, mais les femmes se flattent toujours qu'un miracle se fera en leur faveur.

— Eh bien! qui sait si le miracle ne se fera pas un peu plus tard? Sois sûre que, si la Providence s'en mêle, je l'aiderai de tout mon pouvoir. Et puis, si Jeanne se décide à aimer mon cher Vianne, tu auras assez de bonheur pour attendre plus patiemment mon retour. Où en sont-ils?

— Ah! je ne sais pas, répondit ma mère en soupirant; que peut-on savoir de Jeanne? Pars sans lui rien dire, cela vaudra mieux, et pars vite, pour que je n'aie pas le temps de faiblir.

— Dis-moi donc, lui demandai-je le lendemain, au moment de la quitter, comment il se fait que tu connaisses sir Richard Brudnel et qu'il ne m'ait point parlé de toi?

— Parle-lui d'Adèle Moessart, il se souviendra probablement; il ne m'a pas connue mariée, et n'a pas su le nom de ton père. Dis-lui... non, ne lui dis rien, cela lui rappellerait des choses pénibles. — Si! au fait! parle-lui quand l'occasion s'en présentera, toutefois sans chercher à la faire naître, du château de Mauville; note ses réponses et tu me les transmettras; cela ne presse pas, mais cela n'est pas sans importance. Quelle singulière aventure que cette rencontre entre lui et toi!

— Voyons, explique-moi donc tes étonnemens et tes réticences, cela commence à me tourmenter.

— Si c'était mon secret, je te le dirais tout de suite; mais je dois me taire.

— Est-ce que cela concerne mon père?

— Oh! pas du tout; cela ne te concerne pas non plus. Parle-lui du château de Mauville, on verra!

II.

Au bout de la semaine, j'étais à Perpignan, je me rendis à l'hôtel indiqué sur la carte de sir Richard. Il était sorti, Mme Brudnel me reçut avec de grandes démonstrations de joie. — Cher docteur, vous nous comblez, me dit-elle, et, pour ma part, je fais mieux que de vous remercier, je vous bénis! — Elle vit la surprise un peu froide que me causait cet accueil, et elle ajouta : — Ah! c'est que vous ne savez pas : mon mari avait l'esprit frappé. Son autre médecin lui avait persuadé qu'il avait quelque chose à la poitrine, une maladie mortelle, et vous lui avez ôté cette frayeur, qui l'aurait tué.

— Je crois que vous vous exagérez un peu les choses. M. Brudnel m'a paru beaucoup moins inquiet et beaucoup plus philosophe que vous ne dites.

— Enfin vous croyez, vous, qu'il n'est pas bien malade? Dites-moi la vérité, à moi; j'ai un grand courage, je le soignerai sans rien faire paraître.

— Je ne crois pas à cette grande prudence, mais vous n'aurez pas à la déployer. Sir Richard n'a rien de grave à redouter quant à présent. Il s'agira de vous conformer à mes prescriptions, et, quelque rassasiée de voyages que vous soyez, il faudra continuer, si je le juge nécessaire.

— Je traverserais le feu, si vous l'ordonniez, docteur! D'ailleurs j'aime les voyages. Vous ai-je dit que j'en étais dégoûtée?

— Vous ne vous rappelez pas toujours vos paroles, ou vous ne pensez pas toujours ce que vous dites?

Elle me regarda fixement, ses yeux doux et vagues prirent un éclat pénétrant, puis elle éclata de rire. — Comme c'est vrai, ce que vous dites là! s'écria-t-elle. Je parle souvent sans me douter de ce que je dis. J'amuse beaucoup sir Richard avec mes distractions; il sait bien que ce n'est pas ma faute, si je suis un peu stupide.

J'aurais dû accepter cette explication pleine de bonhomie... Pourquoi me causa-t-elle de l'humeur? pourquoi me sentais-je épilogueur et pédant? Je le savais si peu que je ne m'apercevais même pas de l'inconvenance de mes critiques.

— Je n'approuve pas, lui dis-je, que l'on fasse si bon marché de soi-même. C'est un moyen que les enfans emploient souvent pour s'assurer l'impunité de leur insouciance.

— Les enfans sont les enfans, répondit-elle avec douceur.

— Et vous voulez rester enfant toute votre vie?

— C'est ma destinée, allez! Ce n'est pas moi qui l'ai faite, et il faut que je m'en contente. Si j'avais eu de la prévoyance et de la raison, je n'aurais pas accepté d'être la compagne d'un homme si

supérieur à moi! Je n'avais pour moi que mon âge et ma figure : puisqu'il s'est contenté de si peu de chose, c'est qu'il a un grand cœur; mais je comprends que je vous paraisse sotte, à vous qui ne me devez pas d'indulgence. Heureusement la sienne est inépuisable, et vous pourrez faire briller mon incapacité devant lui. Cela m'est égal, il ne m'en aimera que mieux.

Je sentis que j'avais été absurde et que je l'étais encore, car je ne pouvais ni expliquer ni excuser le mauvais ton de mes remarques désobligeantes. Je crus comprendre que ma logique était froissée par un désaccord frappant entre le charme physique qu'exhalait cette jeune femme et le peu de souci qu'elle prenait de plaire à l'esprit. Elle me faisait l'effet d'une odalisque rieuse et joueuse, privée du sens de la réflexion. Je me promis de ne plus ressentir ce charme qui apparemment m'avait ressaisi en la retrouvant si affable, afin de n'être plus irrité par l'absence de tact et de mesure.

Dès les premières heures de notre association, je vis qu'il me serait très facile d'isoler ma vie de la sienne. Sir Richard arriva et, charmé de me voir, m'embrassa paternellement, puis il sortit avec moi, et nous ne rentrâmes que pour dîner ensemble à l'hôtel. Mme Brudnel prenait ordinairement ses repas seule et à d'autres heures. Après le dîner, nous eûmes un cigare à fumer et une heure de causerie. Sir Richard prenait le café, puis tout aussitôt une bouteille de vin de Bordeaux qu'il dégustait lentement; mais il n'allait jamais au-delà, voulant, disait-il, tenir le milieu entre les habitudes de la France et celles de son pays. Une heure juste après le dîner, sa montre consultée, il se levait et sortait. — A présent, me dit-il, vous êtes libre. Je ne vous demande que de demeurer toujours dans la même maison que nous, — votre chambre y sera toujours retenue, — et de prendre vos repas avec moi. Quand ma femme voudra en être, elle vous invitera elle-même. Tant que nous nous portons bien, elle et moi, votre temps vous appartient; tout celui que vous nous accorderez vous sera compté comme une preuve d'amitié.

Cet arrangement me convenait fort. Seulement je me faisais scrupule de gagner si facilement mes honoraires, et je crus devoir le dire. — Ne vous tourmentez point, me répondit sir Richard. Si vous me quittiez, je chercherais aussitôt à vous remplacer, et je ne trouverais pas aussi bien; vous voyez que je n'y gagnerais pas.

Le lendemain, nous nous retrouvâmes tête à tête à déjeuner. Il s'agissait de se remettre en route, et sir Richard voulait me consulter. Il faisait encore chaud, il avait envie de passer l'automne dans les Alpes, l'hiver en Italie. Je ne vis pas d'objection à lui faire. Nous prîmes la mer à Port-Vendres le soir même à destination de Gênes, d'où nous devions nous rendre au Lac-Majeur. Je ne revis

Mme Brudnel, Héléna, comme l'appelait son mari, que sur le bateau à vapeur, où elle se rendit un peu d'avance avec sa femme de chambre pour s'installer dans sa cabine. Elle traînait avec elle un bagage énorme dont l'embarras ne causait jamais la moindre humeur à son mari. Il y avait en outre deux petits chiens, une perruche et un petit singe dont il lui fallait s'occuper autant que si c'eussent été des enfans, bien qu'un jeune nègre en eût la gouverne spéciale. Un vieux valet de chambre anglais, flegmatique, ponctuel et silencieux, complétait notre *smala*.

Au moment où nous allions monter à bord, sir Richard et moi, nous vîmes en haut de l'escalier Mme Hélène qui nous attendait. Elle avait ôté son chapeau, un voile de dentelle noire flottait sur ses cheveux bruns. La fumée du *steamer* se rabattit sur elle. Je crus avoir la vision de Manoela Perez telle que je l'avais aperçue partant pour l'Espagne, et je m'imaginai que la ressemblance devait être frappante. Cependant l'accent de la Parisienne dissipa encore l'illusion. — Vous avez bien tardé, nous dit-elle, j'ai vraiment eu peur que le *steamer* ne partît sans vous.

— Il ne m'est jamais arrivé de manquer un départ, répondit sir Brudnel, surtout dans certaines circonstances.

— Quand je suis du voyage, n'est-ce pas? Si nous fussions partis, vous eussiez fait quelque miracle pour nous rejoindre, je parie!

— Peut-être, répondit-il avec un sourire un peu contraint.

— Venez voir ma jolie cabine! lui dit-elle en prenant son bras, et il se laissa emmener.

Il l'aimait tendrement à coup sûr, mais il avait la pudeur anglaise portée au plus haut point, et il était facile de voir que tout ce qui ressemblait à la familiarité, même avec sa propre femme, le faisait souffrir hors du tête-à-tête. Ceci m'expliqua le soin avec lequel il la tenait cachée; elle vivait sur le navire comme elle m'avait paru vivre à Luz et à Perpignan, c'est-à-dire comme une femme turque toujours cloîtrée dans son gynécée. Elle semblait se plaire dans cet isolement, car elle n'essayait pas d'en sortir sans sa permission et ne faisait point un pas sans lui. Il la promenait de temps en temps sur le tillac, elle était alors soigneusement voilée.

Je la vis encore moins à Marseille, où nous prîmes un jour de repos. Au Lac-Majeur, nous fûmes vite installés dans une très belle villa où déjà ils avaient passé l'automne précédent, et où j'eus une chambre charmante avec un beau cabinet de travail. De mon appartement, je n'apercevais rien de ce qui se passait dans le sien; une tendine de soie fermait son balcon, et celui de sir Richard était entre nous. Seulement j'étais étonné du bruit qui se faisait chez la recluse; c'étaient tantôt des éclats de rire avec la femme de chambre espagnole, tantôt un interminable babillage, ou des exclamations

pour séparer le singe et les chiens qui se querellaient, puis des sons de guitare, des roulemens de castagnettes, comme si l'on eût dansé, et par-dessus tout les cris aigus de la perruche, qui redoublaient quand on voulait lui apprendre à parler.

Il y avait un très beau jardin où je compris qu'il ne fallait pas me promener parce qu'il était réservé pour madame. Sir Richard lui-même n'y pénétrait pas. Les pins parasols et les allées en voûte qui ombrageaient ce jardin le cachaient mystérieusement. Par quelques rares éclaircies, j'apercevais parfois la belle Héléna se faisant balancer dans un hamac par le petit nègre, ou jouant avec ses bêtes favorites. Si elle me voyait à ma fenêtre, elle me criait un bonjour amical. Vêtue d'une robe de chambre en cachemire blanc, chaussée de babouches écarlates, la taille entourée d'une écharpe de soie lamée d'or, les cheveux à peine relevés, tombant à tout instant en ondes lustrées sur ses épaules délicates, elle était vraiment charmante. Jamais je n'ai vu de femme plus gracieuse dans ses poses et dans ses moindres mouvemens, et cela naturellement, sans paraître le savoir. Elle gagnait à être vue à quelque distance, car de près elle était un peu flétrie malgré un grand air de jeunesse. J'avais peine à détacher mes yeux de cette odalisque, et, tout en blâmant en moi-même les amours turques de mon Anglais, j'enviais par momens son sort.

Mais cela ne faisait point que je fusse amoureux de sa compagne. Elle me paraissait trop nulle, trop irresponsable dans la vie qu'elle menait, pour être aimée autrement qu'avec les sens, et, comme je n'étais point un ermite, cela n'eût pas suffi pour me troubler. D'ailleurs elle n'était pas toujours aussi séduisante. Lorsqu'elle montait à cheval le matin avec son mari, cette amazone étriquée qui faisait ressortir la maigreur de son buste, cette casquette de jockey dont la mentonnière faisait saillir son angle facial, sa gaucherie à manier sa monture, ses cris puérils quand elle avait peur, ou ses rires inextinguibles sans motif, tout cela ne convenait point à son type frêle et nonchalant.

Je vécus d'abord très seul. Le pays était admirable. Je m'étais assez occupé des sciences naturelles pour trouver beaucoup d'intérêt dans mes excursions. Je ne perdais pas l'occasion de visiter les malades pauvres qui m'appelaient, et à qui je donnais gratuitement mes soins. J'avais besoin d'exercer mon état et d'acquérir de l'expérience par mes observations. Je craignais d'oublier la médecine auprès de mon patron, qui se portait très bien. Bientôt cependant je vis que je n'étais pas pour rien dans l'amélioration sensible de sa santé. Je lui mesurais avec soin chaque jour la dose d'exercice qu'il devait prendre. Je veillais à son alimentation, à son vêtement, à ses occupations intellectuelles avec beaucoup d'attention. Je l'étu-

diais et lui apprenais à s'étudier lui-même. Il m'accompagna bientôt dans mes promenades, et, comme il se souvenait d'avoir été robuste et infatigable, j'étais forcé de l'arrêter quand il s'emportait. Il aimait à faire des armes, et me pria d'en faire avec lui. Il était de première force, mais je n'étais pas maladroit, et il se passionnait à cet exercice. J'usais de mon autorité pour le contenir. Je voyais bien que, pour obtenir un bon effet du mouvement que je lui permettais, il fallait une prudence méticuleuse.

J'eus toute la révélation de son caractère dans cette lutte amicale de tous les jours. Sous son air doux et poli, c'était une nature ardente, insatiable dans l'expansion. Il avait été longtemps plus jeune d'au moins vingt ans que son âge. Atteint depuis peu d'années, il n'en prenait pas son parti; il était incapable de la résignation qu'il se piquait d'avoir au besoin. Infirme et brisé, il eût su se taire et sourire; il se fût consumé rapidement dans un muet désespoir. Je vis que sa femme l'avait mieux jugé que je ne pensais, et, prenant à cœur la mission que j'avais acceptée, je mis toute ma volonté, toute ma contention d'esprit à le guérir. Je savais bien que son mal était jugé incurable en théorie; mais j'avais vu un exemple de guérison, et je croyais, je crois encore qu'on peut guérir de tout, tant qu'il y a un peu d'huile dans la lampe.

Son aimable caractère, son généreux esprit aidant, je m'attachai à mon malade comme un artiste à son œuvre. Il le sentit; il vit que j'étais un cœur dévoué et me prit en sérieuse amitié. Très discret d'abord et me laissant beaucoup seul dans la crainte de m'accaparer trop à son profit, il se livra davantage quand il reconnut que sa société m'était infiniment agréable. Il avait des connaissances, une instruction littéraire étendue, du goût pour les arts. Il avait beaucoup vu, ayant fait de grands voyages. Il avait aussi beaucoup lu et possédait une belle mémoire. Sa conversation était pleine de charme et d'intérêt; il racontait à merveille. Nous devînmes peu à peu inséparables aux heures qu'il ne consacrait pas à son ménage oriental. Il prenait intérêt à mes études personnelles et redevenait jeune dans nos récréations. Le soir, il m'apprenait les échecs; le matin, je lui apprenais l'anatomie. Dans la journée, nous étudiions ensemble l'histoire naturelle, cette chose inépuisable où l'on découvre toujours, et puis aux repas nous devenions littéraires; il était helléniste et connaissait à fond ses classiques.

Nous nous quittions régulièrement à neuf heures du soir jusqu'au lendemain à dix heures. A trois heures, il allait chez lui ou chez sa femme jusqu'au dîner. Le dimanche, j'étais invité par elle, et elle dînait avec nous, parlait fort peu, se montrait bonne, gracieuse, insignifiante, et disparaissait après le café. Telle fut notre vie durant les premières semaines; mais nos rapports jusque-là si bien réglés

furent modifiés par un incident imprévu. Lady C..., sœur aînée de sir Richard Brudnel, tomba gravement malade à Nice, et il dut se rendre en toute hâte auprès d'elle. Je comptais l'accompagner, mais il me pria de rester auprès de sa femme, et pour la première fois il me parla d'elle, car il était oriental au point de ne jamais prononcer son nom devant moi sans nécessité.

— Hélène, me dit-il, ne saurait rester seule. En face des choses pratiques, elle est comme un enfant de trois ans. Elle laisserait entrer les bandits jusque dans sa chambre, s'ils avaient tant soit peu l'art de se faire passer pour mendians. Elle répondrait innocemment à toutes les tentatives impertinentes. Enfin je la retrouverais compromise ou dévalisée. Je vous confie donc les clés du *harem*, car je n'ignore pas l'étrangeté de mon ménage. Cela ne tient pas chez moi à un système d'autorité comme vous pourriez le croire, cela tient à la connaissance que j'ai du caractère adorablement exceptionnel d'Hélène. Je ne suis point jaloux comme vous avez dû le supposer, c'est-à-dire que je ne suis pas injuste et soupçonneux. Je ne suis pas non plus amoureux dans le sens de la possession farouche; à mon âge, cher docteur, on aime surtout avec le cœur, on aime paternellement, surtout quand on a désiré en vain toute sa vie d'être père. Le caractère, les goûts et l'aspect d'Hélène se prêtent si bien à ma fantaisie que je ne pouvais guère espérer une plus douce compagnie. En voilà assez sur ce sujet, n'y revenons pas, mais qu'il soit bien entendu que vous ne vous éloignerez pas de la maison en mon absence, que vous me répondez de la santé et de la sécurité de ma compagne.

— Je n'ai rien à vous refuser, lui répondis-je, même cette tâche délicate pour un homme de mon âge. Mme Brudnel acceptera-t-elle l'autorité dont vous m'investissez, si quelque circonstance imprévue m'oblige à m'en prévaloir?

— Tout est prévu, elle vous obéira aveuglément. Une seule chose l'épouvanterait, c'est qu'on réclamât d'elle un acte de volonté ou un sentiment d'indépendance.

— Il faudrait pourtant penser à tout : si l'ennui de votre absence lui suggérait l'idée de m'appeler chez elle ou de sortir avec moi...

— Ne sortez pas, répondit-il vivement, ne sortez jamais avec elle. Elle m'a promis d'ailleurs de ne jamais sortir sans moi; mais allez chez elle tant qu'elle voudra. Je ne crains qu'une chose, c'est qu'elle ne veuille pas profiter de votre agréable compagnie.

— Dois-je ne pas sortir du tout?

— Sortez comme d'habitude, mais soyez là le soir et la nuit. Hélène est parfois sujette à des accidens, à des crises nerveuses d'une certaine gravité. Il y a longtemps qu'elle n'en a point éprouvé, et j'espère qu'elle ne vous causera aucun souci. Pourtant...

— Soyez tranquille, j'y veillerai. Serez-vous longtemps absent?

— Huit jours au plus. Ma sœur est avec sa famille, elle ne réclame pas mes soins, et nous sommes unis par les devoirs du sang beaucoup plus que par la conformité des idées. Si elle me mande auprès d'elle, c'est pour me confier quelque volonté testamentaire que je n'aurai point à discuter.

Il alla faire ses adieux à sa femme et ne voulut pas qu'elle l'accompagnât au lieu d'embarquement; il lui eût fallu revenir seule ou avec moi.

J'y conduisis sir Richard en lui faisant toutes mes recommandations médicales, et puis, comme je le voyais dans un jour d'expansion, que nous avions une demi-heure d'avance sur le départ, je me rappelai ce dont ma mère m'avait chargé, je lui demandai s'il se souvenait d'elle. Dès que je lui eus dit le nom d'Adèle Moessart, il pâlit, mais il répondit sans hésitation : — Mlle Adèle! la fille de l'honnête régisseur, oh! très bien, une digne personne, parfaite, on peut dire. Présentez-lui mon respect; dites-lui que je n'ai rien oublié du château de Mauville, et que je vous aime doublement, vous sachant son fils. Pourquoi donc ne m'avez-vous pas dit cela plus tôt?

— Ma mère m'avait dit que le souvenir de ce château vous serait peut-être pénible. Je suis médecin avant tout.

— On peut me rappeler ces choses pénibles. Est-ce que vous les connaissez?

— Oh! rien absolument; j'ignore tout ce qui peut vous concerner.

— Je vous l'apprendrai peut-être quelque jour; maintenant il faut se quitter. Ayez bien soin d'Hélène!

La dernière pression de sa main semblait me dire : — Vous m'aimez, mon bonheur doit vous être sacré. — Je n'avais pas besoin de cette recommandation. Mme Hélène ne troublait ni mon cœur ni mon imagination. Habitué désormais à vivre près d'elle comme auprès d'une chose précieuse enfermée dans une vitrine et de nul usage pour moi, je redoutais seulement qu'elle me priât de promener ses chiens, fonction journalière que son mari accomplissait religieusement.

III.

Je trouvai en rentrant à la villa une lettre de ma sœur qui m'inquiéta d'abord. Elle m'écrivait si rarement que je crus ma mère malade. Je fus vite rassuré. Voici ce que Jeanne m'écrivait :

« Je veux cette fois te donner de nos nouvelles moi-même. Maman va très bien. C'est de moi que j'ai à te parler. Je n'ignore pas combien tu aimes M. Vianne et combien tu serais content de l'avoir pour

beau-frère. Eh bien! je l'ai renvoyé chez lui, mais en l'autorisant à revenir dans un an, si au bout de ce temps il persiste dans sa résolution. Je lui ai même permis de m'écrire tous les quinze jours. Maman est très contente; es-tu enchanté?

« Moi, je suis un peu effrayée d'avoir tant promis. On dit que l'amour est une chose grande, sublime ou terrible. Quel qu'il soit, je me suis toujours imaginé que, la femme étant appelée à obéir, un grand amour pouvait seul lui rendre l'obéissance agréable ou sacrée. Or je n'ai pour M. Vianne qu'une très bonne et sincère amitié. Maman croit qu'il arrivera à m'inspirer un sentiment plus vif; ce sentiment, c'est sans doute l'enthousiasme ou la tendresse. M. Vianne est bien raisonnable pour exiger tant de ferveur. Il est bien portant, bien posé, bien sage. Quel besoin a-t-il d'une compagne comme moi? Moi, j'ai besoin d'un culte, parce que je ne suis ni si sage, ni si tranquille: je me suis donnée à la musique. Quel rapport pourra donc s'établir entre la musique et le mariage? Je n'en vois pas.

« Me diras-tu, ce que tu m'as déjà dit, que l'on ne vit pas uniquement de jouissances intellectuelles et qu'un cœur vide est un cœur mort? Mais n'ai-je pas deux êtres à aimer, et n'est-ce point assez? Ma mère et toi, n'est-ce pas de quoi bien remplir et faire vivre mon cœur? Ma mère m'aime tant! Si ma faculté d'aimer venait à s'engourdir, elle la réveillerait bien vite par l'ardeur et la délicatesse exquise de sa tendresse. Pourquoi me supposerait-on l'âme froide parce que je n'aimerais pas en dehors de la famille? Nous avons eu une enfance si choyée et plus tard une vie si heureuse! Tu es aussi en âge de te marier, toi, et tu n'y songes guère, puisque te voilà lié à l'existence de ce *gentleman* dont l'amitié te rend heureux? Ne va pas l'aimer mieux que nous! Mais non, je ne crains rien. Tu n'aimeras jamais personne plus que nous, je t'en défie. Celle à qui tu appartiendras pourra bien te donner l'avenir; elle ne te donnera pas le passé, ce grand fonds, ce grand trésor de tendresse et de confiance, les joies et les douleurs mises si longtemps en commun. — Quant à moi et à M. Vianne, il n'y a pas de passé, et il ne me semble pas qu'il y ait d'avenir sans cela. J'en suis parfois si effrayée que je ferme les yeux et me *précipite* à mon piano pour oublier qui je suis et ce que l'on veut que je sois.

« Je tiendrai parole, puisque j'ai promis. Je recevrai les lettres, je tâcherai d'y répondre, et au bout de l'année j'accepterai l'entrevue; mais, si je n'ai pas changé, si l'émotion n'est pas venue, si je ne sens aucune joie d'abjurer ma personnalité et ma liberté, sera-ce ma faute? M'en voudra-t-on, maman aura-t-elle du chagrin? M. Vianne me maudira-t-il? me gronderas-tu? Je n'ai pas promis que je dirais *oui*. J'ai promis de faire mon possible pour le dire; mais, s'il fallait

le dire contre mon gré, avec la terreur dans l'âme, trouverais-je en toi un protecteur, un ami courageux, un frère véritable pour me préserver de l'épouvante ou du désespoir? Réponds-moi, je t'en prie. »

Je répondis sur l'heure : « Oui, je serais un protecteur, un ami dévoué, un véritable frère. Sois libre, ma chérie, sois libre dans les émotions de ton cœur comme tu l'es dans les inspirations de ton art. Pense sans effroi à la résolution que tu prendras dans un an. Ta mère acceptera tout avec son inaltérable et inépuisable tendresse, avec son haut esprit de justice et de vérité. Mon ami Vianne saura se résigner sans rien perdre du respect qui te sera toujours dû. Quant à ton frère, il a consacré son avenir à un but, c'est de ne jamais coûter de larmes à sa mère et d'empêcher, autant qu'il est au pouvoir d'un homme, que sa sœur Jeanne en ait jamais une seule à verser. »

J'écrivis aussi à ma mère pour lui rapporter textuellement le court entretien que j'avais eu sur son compte avec M. Brudnel; je portai mes lettres à la poste; je dînai dehors, ne voulant pas me faire servir à la villa en l'absence du maître, et je rentrai au coucher du soleil.

Je me préparais à travailler et je songeais à ma sœur, à cet effroi du mariage qu'il ne fallait certes pas brusquer, aux idées singulières qu'elle avait eues longtemps sur un secret imaginaire relatif à sa naissance. Je me demandais si elle les avait encore, si elle se croyait trop noble pour épouser Vianne, pourquoi ma mère avait tenu à savoir la nature des souvenirs de sir Richard sur le château de Mauville. A la clarté rougeâtre qui envahissait ma chambre au reflet du couchant, mon esprit se perdait dans je ne sais quelles rêveries fantastiques. Il y avait toujours eu quelque chose de mystérieux autour de moi, et ma sœur était l'être mystérieux par excellence. Seulement elle ne paraissait plus douter de son identité légale, pourquoi en avait-elle douté? Par momens, et c'était là la cause vague et inavouée de ma lenteur à parler de ma mère à sir Richard, par momens j'avais craint de songer aux rapports qui pouvaient avoir existé entre elle et lui;... mais non, cela était impossible! Ma mère était trois fois sainte, la droiture de sa vie entière éclatait dans sa parole et sur son visage.

J'allais allumer ma lampe lorsqu'on frappa à ma porte. Je criai « entrez, » croyant que le domestique venait faire ma couverture. On entra. Jugez de ma surprise, c'était Mme Hélène!

— Ne vous étonnez pas de ma visite, dit-elle, et n'allumez pas. Il fait encore jour, venez causer sur le balcon. J'ai quelque chose à vous demander, mon bon docteur.

— Acceptez mon bras, lui répondis-je, et allons causer dans le salon. Vous y serez mieux; j'ai trop fumé ici.

— Ah! cela m'est bien égal; mais allons où vous voudrez.

Je la conduisis dans la pièce commune qu'on appelait dans la maison le *parloir*. C'était une grande salle décorée de statues qui méritait bien peu cette dénomination intime du *home* anglais. Mme Brudnel se jeta sur un sofa. Je pris une chaise et attendis qu'elle parlât la première.

— Vous avez accompagné Richard jusqu'au bateau? me dit-elle avec l'embarras d'une personne qui ne sait plus comment entrer en matière.

— Oui, madame, jusqu'au bateau.

— Il a trouvé une bonne cabine?

— Très bonne.

— Et vous n'êtes pas inquiet de le voir s'en aller comme cela tout seul?

— Je ne vois aucun sujet d'inquiétude, John étant avec lui.

— Vous l'aimez beaucoup, n'est-ce pas? Il est si bon!

— Excellent. Je lui suis tout dévoué.

— Il vous aime aussi, il a toute confiance en vous.

Ceci ne me paraissant point une question, je m'abstins de répondre.

— Dites! reprit-elle vivement. Il vous confie tout ce qui l'intéresse.

— Il ne m'a jamais rien confié.

— Mais il vous parle de moi?

— Jamais.

— Ah! vraiment; comme il est singulier! Aujourd'hui par exemple il a pourtant dû vous dire quelque chose?

Je lui rapportai fidèlement les paroles de sir Richard, lesquelles n'avaient certes rien de confidentiel, et qu'il n'eût dû lui dire cent fois à elle-même.

Elle en parut désappointée. — Et voilà tout? dit-elle; vous me le jurez?

— Je puis vous le jurer.

— Rien de sa sœur, de ses affaires de famille, de ses projets à lui, de certaines éventualités... Vous savez que nous ne sommes pas mariés... selon la loi anglaise?

— Je n'en sais rien.

— Je vais vous expliquer...

— Non, non, je vous en supplie, je ne veux pas écouter de confidences que M. Brudnel ne jugerait peut-être pas à propos de me faire. Si vous n'avez point d'ordres à me donner, permettez-moi de vous souhaiter une bonne nuit.

— Attendez; non, restez! J'ai dit une parole imprudente. N'allez pas croire que je sois sa maîtresse; il m'a donné sa parole! — Et comme j'insistais pour allumer une bougie et la reconduire à sa chambre : — Écoutez! dit-elle avec une énergie soudaine. Il me faut votre estime et la mienne propre. Ma situation est trop équivoque. Richard s'imagine que je n'en souffre pas, il ne sait pas que j'en meurs! Ce secret m'étouffe, il faut que vous sachiez qui je suis.

— Mais cela ne me regarde pas, m'écriai-je impatienté; je ne suis pas curieux de le savoir.

— C'est du mépris alors? Ah! je le vois bien, voilà à quoi me condamne le mystère dont il m'enveloppe, quand la vérité serait si bien placée dans le cœur d'un ami, d'un honnête homme comme vous; mais vous m'entendrez, ou je croirai que je ne suis à vos yeux qu'une fille entretenue, une aventurière!

— Je ne vous écouterai qu'à une condition, c'est que je redirai tout à sir Richard.

Elle hésita un instant. J'allais en profiter pour battre en retraite. Elle me retint par le bras d'un mouvement nerveux qui contrastait avec son indolence accoutumée. — Vous lui redirez tout; j'y consens, je le veux! Asseyez-vous, tenez! Je veux rester debout, je suis si agitée;... mais je dirai tout et je respirerai après. Je ne suis pas ce que l'on dit, je ne suis pas Française, je ne m'appelle pas Hélène, je suis Espagnole et je m'appelle Manoela Perez.

Je ne sais pas si elle vit dans l'obscurité le coup que je reçus en pleine poitrine, mais elle fut effrayée de me voir bondir au milieu du salon comme si j'eusse été mordu aux jambes.

— Qu'est-ce donc? dit-elle. Est-ce qu'on nous écoute?

— Ce serait possible; cette salle est immense, et on n'y voit pas.

— Venez dans mon boudoir. Là on est sûr de pouvoir parler et il y a de la lumière. — Elle ouvrit une porte, et je la suivis machinalement comme un homme étourdi par une chute.

Elle referma la porte d'une petite pièce capitonnée, éclairée par une lampe, elle s'assit. Cette fois je voulus rester debout, et elle parla ainsi :

« Je suis née à Paris, je vous l'ai déjà dit. Ma mère était une honnête femme très pauvre, abandonnée par un mari que je ne me rappelais pas avoir jamais vu à l'âge de dix ans. Ma mère était venue d'Espagne avec ce mari dans ma première enfance. Elle me nourrissait encore quand il s'en alla, lui laissant un peu d'argent qu'elle sut économiser, espérant toujours qu'il reviendrait bientôt. Elle était bonne ouvrière, mais elle ne pouvait aller en journée à cause de moi, et une femme gagne si peu! Elle m'apprit son métier d'enlumineuse de gravures. Elle m'apprit aussi à lire et à écrire tant

bien que mal. Je n'ai jamais su l'orthographe. — Un peu de couture, un peu d'espagnol, un peu de danse et mes prières en latin que je n'ai jamais comprises, c'est à peu près tout ce qu'elle savait. Elle ne me donna aucune notion du bien ou du mal. Honnête et fidèle à son mari, qu'elle aimait quand même, elle ne savait pas parler sur la morale. Je crois qu'elle se défendait d'y penser dans la crainte d'avoir à condamner son mari; en revanche elle me surveillait beaucoup. Je ne sortais pas sans elle. J'étais très pure par la force des choses et sans savoir qu'on peut être autrement. Pourtant nos ressources s'épuisaient. Notre travail ne suffisait pas, nous allions connaître la dernière misère quand mon père envoya de l'argent et annonça qu'il reviendrait bientôt.

« Deux ans se passèrent encore. Enfin mon père arrive, nous dit qu'il a gagné beaucoup sans nous dire comment. Il annonce que nous vivrons près de lui, et il nous emmène dans un affreux village appelé Panticosa dans les montagnes de la Navarre. Nous voyons que mon père y commande une population de contrebandiers. Cela effraie ma mère, il se moque d'elle. Il nous installe dans une assez jolie maison, nous donne deux serviteurs et s'en va, Dieu sait où, pour revenir de temps à autre très affairé et toujours entouré d'hommes qui avaient des figures d'assassins et qui nous faisaient peur.

« Nous ne manquions de rien, pas même de belles toilettes et de bijoux; mais pour qui se faire belle dans ce désert? Nous n'aimions pas la campagne, et cette campagne-là ressemblait à un coupe-gorge. Nous étions habituées à notre petit train de Paris, à nos boulevards si gais, à ce bruit continuel, à ces figures animées. Nous regrettions notre mansarde et tout ce mouvement, même celui qu'on se donne pour vivre et qui fait que l'on ne pense à rien. Nous avions à Panticosa des rêves sinistres, des frayeurs de tous les instans. Ces hommes avec leur contrebande étaient toujours sombres, ils se parlaient tout bas ou par signes. J'essayais d'être gentille et bonne avec eux. Ils n'étaient pas méchans pour moi, mais ma mère craignait toujours qu'ils ne me fissent du mal et me priait de ne pas la quitter. Elle prit un ennui mortel et tomba malade.

« Et puis un jour elle découvrit que mon père s'occupait d'autres femmes, et la jalousie l'acheva. Un soir, mon père rentre d'une de ses courses et il la trouve morte dans mes bras. Il la regrette à peine, ne songe point à me consoler, et trois jours après il me conduit à Bordeaux, où il avait affaire. Il était accompagné de sa servante Pepa et ne prenait pas la peine de me cacher ses relations avec cette fille. J'en fus outrée et menaçai de me sauver pour ne plus subir l'autorité d'une pareille marâtre. Où me serais-je réfugiée? Je n'en savais rien, j'étais en colère et ne raisonnais pas.

« — Puisque tu le prends comme cela, dit mon père, je vais me séparer de toi et t'enfermer dans un couvent. Tu t'y ennuieras, c'est ton affaire, tu l'auras voulu. Aussi bien tu es riche à présent, et il faut devenir une demoiselle. Dépêche-toi d'être savante, je te reprendrai quand tu auras l'âge du mariage.

« Il me conduisit au bateau à vapeur le jour même. J'avais beaucoup pleuré, je craignais d'être laide, je me cachai le visage sous ma mantille et je quittai Bordeaux sans y avoir rien vu.

« Nous allâmes à Pampelune, où il me laissa. J'avais alors seize ans. Je n'étais pas fâchée d'entrer au couvent. Puisque je n'avais plus ma pauvre mère, le seul être que j'eusse pu aimer, je ne regrettais certes pas le vilain séjour de Panticosa et la société de la concubine de mon père. Je ne demandais pas mieux que de m'instruire, et je ne me croyais pas plus sotte qu'une autre; mais c'était bien tard pour commencer, et je n'appris que ce que mes compagnes m'enseignèrent par leur exemple, l'art de se coiffer avec la mantille, de jouer des yeux et de l'éventail, de chuchoter des commérages, de penser à la coquetterie et de deviser sur l'amour avant même de savoir ce que c'est que l'amour. Nos religieuses, ne sachant rien, ne nous apprenaient rien.

« Je raconterai vite pour ne pas vous impatienter. Deux ans se passent ainsi. Je deviens jolie, on me regarde dans la rue quand nous allons en promenade, on me remarque, on parle de moi dans la ville, on me fait tenir des billets doux. Je deviens fière, mais je n'aime personne. Je montre les billets à mes compagnes, j'en ris avec elles, j'en ris toute la journée, et la nuit j'y pense trop. Mes soupirans me paraissent laids ou ridicules. J'en rêve un charmant et je ne me demande pas ce que je ferai, si je le rencontre. Ce désir devient si ardent que toute réflexion m'est enlevée. Je suis toute à l'impatience de le voir paraître. J'en ai la fièvre, une fièvre qui colore mes joues et rend mes yeux brûlans.

« Enfin il apparaît! C'est un jeune officier sans fortune et sans nom, mais il est beau, il a de la grâce, ses lettres sont passionnées. Il passe les nuits sous ma fenêtre grillée, il est brave et hardi, il réussit à pénétrer dans le jardin du couvent. Il me parle avec passion, il me serre dans ses bras, il m'enivre, il m'éblouit et tout aussitôt m'enlève. Il m'emmène chez une femme que je ne connais pas, et qui se charge de me cacher jusqu'à ce que nous puissions quitter discrètement la ville.

« Je suis perdue, n'est-ce pas? perdue par ma faute? — Oh! il est bien vrai que je suis sans excuse, qu'aucun effort de raison et de prudence ne m'a préservée, que je suis aussi coupable que si je m'étais livrée; mais le hasard, un hasard bien triste, se charge de m'épargner la chute irréparable.

« Le jour paraît au moment où nous arrivions à ce gîte que je croyais honnête et sûr. Mon amant doit répondre à l'appel des armes. Il est forcé de me quitter. Il reviendra le soir. Brisée de fatigue et d'émotion, j'étais encore si jeune! je tombe sur un sofa et je m'endors.

« Quelques heures se passent. Une voix, — oh! une voix terrible me réveille, la voix de mon père. Il parle tout près de ma chambre avec cette femme qui s'est chargée de me cacher. Elle lui parle comme à un ami intime, elle est recéleuse de contrebande, elle lui raconte qu'à présent elle fait un métier aussi dangereux, mais plus lucratif, elle recèle des filles enlevées; elle lui parle de moi, elle ne sait pas mon nom, elle ignore qui je suis, d'où je viens, mais elle vante ma figure, elle allume sa curiosité, dirai-je sa lubricité? Ah! pourquoi le ménager, c'était un être infâme! Il veut me voir,... elle résiste, il la repousse, il enfonce la porte d'un coup de pied, il me trouve à genoux, demi-morte. Il me reconnaît, me soufflète, m'accable de coups. Il fait venir une voiture, il m'y jette et me conduit à Madrid.

« Jusque-là, c'était son droit, direz-vous, peut-être son devoir. Oh! vous verrez tout à l'heure! Il m'annonce qu'il va me mettre dans un couvent bien cloîtré, d'où je ne sortirai jamais. Je réponds, pour l'apaiser, que j'ai mérité cela, que je me soumets, que je le supplie de me pardonner, puisque je vais expier. Il éclate en reproches étranges. Il dit que je suis lâche et vile par nature pour avoir aimé un homme de rien, quand je pouvais appartenir à un homme riche et puissant. Moi je ne comprends plus ou je crains de comprendre. Je me bouche les oreilles et je pleure. Je refuse de manger; il m'enferme dans une chambre d'auberge.

« La nuit venue, il entre chez moi avec un homme effrayant, une espèce de Kalmouk à moustache rousse, des yeux de taupe, des boutons de diamans à la chemise et aux manchettes, et il lui parle ainsi : — La voilà, elle n'est pas belle pour le moment, elle est en colère parce que je l'ai empêchée de se perdre; mais vous l'avez vue à Pampelune et vous savez ce qu'elle est. Emmenez-la, moi j'en ai assez. — Et se tournant vers moi : — Suivez monsieur, c'est un grand et riche seigneur étranger, qui est chargé de trouver une demoiselle de compagnie pour sa sœur et qui va vous conduire auprès d'elle; vous serez bien traitée et vous n'aurez pas l'ennui d'aller au couvent. Allons vite, prenez votre mantille; la voiture est en bas.

« J'avais vu ce Russe rôder autour de moi à Pampelune; il m'avait écrit grossièrement. Je compris que j'étais vendue. Je voulus crier; ma voix s'étrangla dans mon gosier, et une lutte terrible s'engagea pour me faire sortir de la chambre. Ils parvinrent à m'en faire franchir le seuil, mais là je leur échappai, je m'enfuis courant

au hasard, voulant appeler au secours, mais complétement muette et comme folle. Je vis devant moi une porte ouverte, je m'élançai, j'entrai dans une chambre où un homme d'un certain âge et d'une figure douce tenait un journal qu'il ne lisait plus, car le bruit sourd de cette lutte avait attiré son attention, et il avait les yeux levés vers moi.

« Je me jetai à ses pieds, et, entourant ses genoux de mes deux bras, je réussis à lui dire : — Sauvez moi ! — Alors je ne sais plus ce qui se passa, j'étais évanouie.

« Quand je revins à moi, je me vis sur un fauteuil, un jeune homme me faisait respirer une odeur forte; l'homme plus âgé, qui me soutenait dans ses bras, lui disait : — Elle est moins glacée, elle se ranime.

« Cet homme, c'était sir Richard Brudnel, ce médecin était le sien. Quand j'eus recouvré mes sens, ils me quittèrent, laissant une femme de service auprès de moi, me disant de ne rien craindre de personne, et m'engageant à prendre quelque repos.

« J'étais brisée, mais la peur de voir revenir mon père me tint éveillée toute la nuit, pendant que la garde-malade sommeillait. Il ne revint pas. Je ne l'ai jamais revu. Je sais qu'il est mort de la fièvre jaune en Amérique, il n'y a pas longtemps, ne laissant aucune fortune; tant mieux; je n'en eusse rien voulu !

« Le médecin vint prendre de mes nouvelles plusieurs fois, me disant toujours que j'étais en sûreté et qu'il ne fallait plus trembler. Dans la matinée, sir Richard me fit savoir qu'il désirait me parler, si j'étais visible. Je me levai, je réparai le désordre où j'étais et je le reçus. Il fit sortir la garde-malade et me dit : — Mademoiselle, êtes-vous véritablement la fille de M. Perez?

« — Hélas ! oui.

« — Est-il vrai que vous ayez eu une petite aventure à Pampelune?

« — Ce n'est que trop vrai ! — Je lui racontai tout, et il vit que je ne mentais pas.

« — Comptiez-vous épouser ce jeune officier?

« — Pouvez-vous en douter, monsieur?

« — Alors vous êtes sûre qu'il n'avait pas l'intention de vous tromper?

« — Oh ! très sûre.

« — Et vous l'aimez?

« — Je l'aime.

« — Écrivez-lui de venir vous trouver ici. Dites-lui que votre père lui pardonne et qu'il veut vous marier tout de suite; ajoutez que c'est à la condition qu'il vous épousera sans aucune espèce de dot. Telle est la volonté de M. Perez.

« J'écrivis. M. Brudnel envoya un exprès avec injonction de remettre la lettre à l'officier en personne et de rapporter la réponse. Le messager revint les mains vides. L'officier avait reçu la lettre, disant qu'il répondrait plus tard, qu'il n'avait pas la liberté d'écrire en ce moment.

« Pendant que j'attendais la solution de la démarche tentée par mon bienfaiteur, je ne l'avais pas revu. Nous étions toujours à l'hôtel dans des appartemens séparés. Quand il vint m'annoncer le triste résultat, je pleurai amèrement. Il vit que j'étais encore trop malade pour supporter la vérité, et il essayá de me laisser quelque espérance. — Probablement, me dit-il, ce jeune homme n'est pas libre de s'engager sans consulter sa famille. Je m'adresserai à ses parens. Où sont-ils et quelle est leur position?

« Je n'en savais absolument rien, je ne savais même pas bien comment s'écrivait leur nom. Sir Richard fronça légèrement le sourcil, et son sourire de pitié m'humilia profondément. — Allons, me dit-il en voyant mon désespoir, vous êtes plus enfant encore que je ne pensais; mais n'en rougissez pas jusqu'à en mourir, votre folie prouve que votre père ne se trompait pas en vous jugeant incapable de comprendre ce qu'il appelait *vos intérêts*. Tant d'entraînement et d'imprudence n'est pas le fait d'une personne corrompue, et je ne vous en fais pas un crime. Seulement...

« — Seulement je suis avilie, n'est-ce pas, pour m'être livrée ainsi à la loyauté d'un inconnu?

« — Vous n'êtes point avilie, mais vous le seriez vite, si vous ne changiez pas plus vite encore. Vous avez reçu une détestable éducation !

« — Je n'en ai reçu aucune.

« — Oui, voilà le malheur, mais il n'est pas sans remède. Voulez-vous que je vous mette à même de raisonner, de réfléchir et de comprendre?

« — Oh! oui, oui, je vous en supplie; mais mon père permettra-t-il?.. Si vous saviez!..

« — Je sais tout. Apprenez que vous n'avez plus d'autre père que moi. Il vous a cédée à moi.

« — Cédée?

« — Oui, *vendue*, — très cher, — et il est parti pour l'Amérique. Je ne vous dirais pas si crûment les choses, si vous aviez reçu de l'éducation; mais je dois vous les dire brutalement pour réveiller votre âme endormie et faire naître en vous la conscience de la dignité humaine. Allons, comprenez : vous m'appartenez, et si j'étais un libertin, voyez à quelle dégradation votre légèreté vous eût conduite! M. Perez, quel qu'il soit, n'eût point osé trafiquer de vous si vite et si ouvertement, si votre faute ne lui eût fait penser que vous

étiez pressée de vous perdre. A présent relevez-vous, ma pauvre enfant, si, comme je le crois, vous valez mieux que cela. Je suis un honnête homme, et nullement amoureux de vous; j'ai voulu faire une bonne action. Je ne suis pas un saint, j'ai peut-être à expier des péchés de jeunesse. L'expiation m'est facile, je suis riche. Je vous traiterai donc comme ma fille d'adoption, si vous vous en montrez digne. J'ai voulu d'abord vous marier avec celui qui vous a compromise, et je comptais vous assurer des moyens d'existence. Si je ne l'ai pas fait savoir à votre séducteur, c'est parce que je voulais l'éprouver.

« — Ah! m'écriai-je, c'est un infâme, un misérable!

« — Peut-être oui, peut-être non; mieux vaut croire que c'est un enfant irréfléchi, sans principes, sans conscience du bien et du mal, obéissant à l'instinct, au premier mouvement... comme vous, ma chère! Sans doute il est sans ressources, et ne se soucie pas de connaître la misère avec une femme aussi pauvre que lui. L'épreuve est faite, pourtant elle n'est pas décisive. Qui sait s'il ne se met pas en mesure de rapporter lui-même la réponse? Donnons-lui un mois, deux, si vous voulez; mais après ce délai il faudra avoir le courage de renoncer à lui sans faiblesse.

« Nous n'eûmes pas si longtemps à attendre. Deux jours plus tard, M. Brudnel recevait une lettre de cet officier, que je me rappelle mot pour mot. « Monsieur, j'allais me rendre à Madrid avec l'intention de réparer le tort que j'ai pu faire à Mlle Manoela. Je croyais la trouver avec son père, j'apprends qu'il est parti et que vous le remplacez; ceci est fort suspect à mes yeux, et, pour toute sorte de raisons qu'il vaut mieux ne pas écrire, mais que vous comprenez de reste, je me retire de ma poursuite et renonce au devoir que je comptais accomplir. »

« — Ceci, me dit M. Brudnel, est la défaite outrageante d'un homme qui veut mettre la honte de mon côté et du vôtre. Allons, ma pauvre enfant, êtes-vous guérie de cet amour si mal placé?

« — Oh certes! répondis-je, mais je ne guérirai jamais de la honte de ma folie!

« — Il faut l'oublier, commencer une vie nouvelle, redevenir digne de l'affection d'un honnête homme. Je ne puis m'occuper de vous directement; j'ai une vie trop errante. Sans famille, je m'ennuie un peu partout. D'ailleurs, vous voyez, vous seriez soupçonnée, et je ne vous ai pas sauvée pour vous perdre. Je vais vous conduire en France ou en Angleterre pour vous mettre dans une famille honorable ou dans une bonne institution, et plus tard, si vous vous conduisez bien, je m'occuperai paternellement de vous établir.

« Je tombai à ses genoux pour le remercier et le bénir. Il me releva vite, m'embrassa au front et se retira précipitamment.

« J'avais été si ébranlée que je ne fus point en état de partir tout de suite. J'avais des battemens de cœur qui m'étouffaient. Enfin la semaine suivante nous étions, M. Brudnel, son jeune médecin et moi, en route pour la France.

« Ce voyage me parut délicieux dans la compagnie d'un homme aussi aimable et aussi bon que M. Brudnel. Je sentais que je pouvais avoir en lui une entière confiance. Il n'avait guère alors que cinquante-cinq ans, et il était si bien conservé que je ne lui en donnais pas quarante-cinq. Je l'aimai donc sans me souvenir d'en avoir aimé un autre la veille; celui-là je le méprisais, son souvenir m'était à charge. Combien j'aurais voulu effacer ma faute pour être digne de la tendresse de mon bienfaiteur! mais je vis bien à la réserve de M. Brudnel qu'il fallait la mieux mériter, et je m'observai assez moi-même pour qu'il ne se doutât de rien.

« Il me mit en pension à Paris, où il passa l'hiver. J'étais fort bien traitée, et j'eusse pu être heureuse; mais j'étais trop en arrière des élèves de mon âge. Il était question de me mettre aux études des enfans. M. Brudnel, qui venait me voir tous les quinze jours, comprit mon humiliation et combien je serais déplacée avec des fillettes de dix à douze ans. Il s'informa et décida que j'aurais des professeurs dont je prendrais les leçons dans l'appartement de la directrice.

« Je fis de mon mieux d'abord, mais il était écrit que je ne m'instruirais pas ainsi. D'abord je n'avais pas l'habitude de travailler; j'étais un oiseau voyageur, j'aurais voulu refaire connaissance avec ce Paris de mon enfance que j'avais tant aimé. Je ne sortais pas, et le quartier où était situé l'établissement était alors un désert de jardins abandonnés et de démolitions. Ma pensée se reportait sans cesse vers M. Brudnel, que j'aurais voulu voir à toute heure et que je voyais si peu, toujours en présence des maîtresses et contraint plus qu'il ne l'avait été en voyage. Je fus prise d'un ennui profond et d'un secret découragement. J'avais été plus libre et plus gaie dans mon couvent d'Espagne. On y dansait le *bolero* en cachette, on y parlait d'amour, on chantait des romances à voix basse, il y avait peu de régularité dans les habitudes. A Paris, c'était une autre tenue. Je ne sais si les jeunes filles parlaient des plaisirs du monde; je vivais presque seule ou dans la société des maîtresses, qui n'étaient pas gaies, et qui me faisaient l'effet de prudes très mécontentes de leur sort.

« Mes maîtres n'étaient ni beaux ni jeunes, sauf le professeur de musique, ni beau, ni laid, mais vif, enthousiaste, un peu fou. Il tomba épris de moi et me le laissa voir. Je me sentis très émue, et la peur s'empara de ma pauvre tête. J'obtins un jour d'être seule avec M. Brudnel et je le suppliai de me faire changer de pension

ou de me faire voyager avec lui. Il me gronda un peu, m'interrogea avec bonté, et je lui avouai la vérité. — Je me sens en danger, lui dis-je, je ne sais quelle fièvre m'attire vers ce musicien. Je me suis juré d'être sage et de devenir forte; je sens que je ne le suis pas, que je ne sais pas encore rester calme quand on me parle d'amour.

« — Oui, je vois cela, répondit M. Brudnel, le besoin d'aimer vous consume. Vous êtes une nature passionnée; voulez-vous que je vous marie? Je prendrai des informations, et si cet homme qui vous plaît est honorable...

« — Non! m'écriai-je, il ne me plaît pas, je ne l'aime pas, je ne veux pas l'épouser; j'en aime un autre.

« — Qui donc? encore l'officier?

« — Non, non! un autre qui ne le saura pas, à qui je ne le dirai pas, mais que j'aimerai toute ma vie!

« — Fort bien, reprit sir Richard, qui, bien plus pénétrant que je ne l'avais jugé, m'avait devinée; mais cet autre, quelle garantie de fidélité lui apporteriez-vous? Ne seriez-vous pas émue par un autre encore, par le premier qui vous parlera d'amour? Tenez, vous avez trop de tendresse au service de l'occasion. Je vous conseille de ne jamais promettre à personne de l'aimer, car il n'est pas en votre pouvoir de tenir parole!

« Je méritais ses reproches, mais sa sévérité n'était pas faite pour encourager mes confessions, et il me laissa en me disant que c'était à moi de me délivrer moi-même des poursuites du maître de musique. Si j'y parvenais sans l'aide de personne, il aviserait.

« Je pleurai encore beaucoup, cependant quelque chose me consolait. Il me semblait qu'il y avait plus de dépit jaloux que de sévérité vraie dans l'attitude de M. Brudnel. Il m'aimait peut-être! mais, s'il en était ainsi, pourquoi me le cachait-il? Il m'aimait donc sérieusement, il songeait donc à m'épouser, puisqu'il me voulait forte et fidèle!

« Je repris courage, je refusai les leçons de musique, je renvoyai les billets doux sans les lire. M. Brudnel fut content de moi; cependant il s'en alla en Angleterre et me laissa à Paris sans paraître faire un grand effort pour se séparer de moi.

« Je me résignai; mais l'ennui de l'inaction, de vains efforts pour profiter des leçons, altérèrent ma santé chancelante. Quand, l'hiver suivant, sir Richard revint me voir, il me trouva atteinte d'une anémie si prononcée qu'il en fut inquiet et résolut de me faire voyager un peu avec lui et son médecin. Il m'emmena en Italie, où je me rétablis assez vite. Alors il parla de me mettre encore en pension, soit à Milan, soit à Florence. Je marquai beaucoup de soumission, mais je retombai malade, et j'entendis un jour, pendant que je som-

meillais, son médecin lui dire : — Vous ne vous débarrasserez pas aisément de ce joli fardeau. Elle mourra, si on l'abandonne.

« — L'aimez-vous? lui dit M. Brudnel avec une brusquerie surprenante.

« — Je l'aimerais bien, répondit l'autre fort tranquillement, si... mais dans l'état des choses je me défendrais de cet amour comme de la peste!

« — Parce que...

« — Parce que je suis un honnête homme et que je sais vos intentions. Vous voulez qu'on épouse, et je comprends la loyauté de votre adoption. Or je n'épouserai jamais qu'une femme très craintive, ou très froide, ou très laide. J'aurais peu le temps, encore moins le goût de surveiller *un trésor!*

« Je ne fis semblant de rien; mais cette sévère leçon me frappa vivement. M. Brudnel était si doux et si bon que je n'avais pas senti combien je devais lui être à charge et combien peu je méritais l'amour sérieux que je m'étais quelquefois flattée de lui inspirer. Le mépris de ce médecin, qui m'avait toujours traitée comme une enfant stupide, me porta à m'examiner et à vouloir sérieusement devenir une personne raisonnable. Je voyais ou croyais voir que sir Richard ne m'aimait pas du tout, puisqu'il semblait proposer à son médecin de m'épouser. Sans doute il souhaitait se débarrasser de moi. Esclave du devoir qu'il s'était tracé, il ferait son possible pour me marier honnêtement, mais jamais il ne me proposerait d'être sa maîtresse. Il fallait donc, pour rassurer sa conscience, me rendre digne d'être sa femme. Alors peut-être pourrais-je me flatter de lui inspirer de l'amour. Je cachai mon chagrin et je demandai à être mise au couvent n'importe où.

« M. Brudnel se décida pour Venise et m'y conduisit. Je pris sur moi de feindre une résignation enjouée; ma faiblesse et ma pâleur démentaient ma résolution. Sir Richard me conduisit en gondole jusqu'à la porte du monastère, m'observant beaucoup, mais paraissant tout à fait décidé à se séparer de moi.

« Je soutins l'épreuve sans savoir que c'en était une. Comme je me levais pour sauter sur le quai, il me retint : — C'est assez, me dit-il; vous avez montré plus de raison et de courage que je n'en attendais de vous. Je vois que vous pouvez acquérir de la volonté et que votre caractère commence à mériter de l'estime. Restons à Venise, je ne vous quitterai pas encore.

« Je me jetai à ses pieds, je baisais ses mains, j'étais ivre de joie. Il paraissait très ému, mais, au bout d'un instant de trouble, il me repoussa doucement. — Il faut, me dit-il, réprimer ces expansions, qui seraient prises en mauvaise part, si nous n'étions pas cachés par le drap noir de cette gondole.

« — Mais puisque personne ne nous voit, répondis-je, ne dois-je pas vous dire ma joie et vous adorer pour tout ce que vous avez fait pour moi?

« — Non, reprit-il, il ne faut pas m'adorer, puisque je ne peux pas vous rendre un sentiment aussi exalté, et il faut vous habituer aux convenances de la pudeur. Je vois bien qu'au fond de tout cela il y a chez vous plus d'innocence qu'on ne croirait; mais, si je me fiais trop à vos bonnes intentions et aux miennes, je pourrais oublier la réserve qui m'est imposée, et ce serait votre faute. Apprenez à vous garder des dangers dont vous semblez vous jouer. Combattez même contre moi, si je perdais la tête, car, je vous le déclare, si j'avais le malheur de vous égarer, je me mépriserais et vous quitterais sans retour.

« Tout cela était bien sévère. Je voulus n'y voir que l'intention de m'élever à lui, je m'efforçai d'aller au-devant de son désir. Je mis comme un abat-jour sur mes yeux, comme une cuirasse sur mon cœur. Je devins craintive et réservée comme il me voulait, et je pris tout à fait l'attitude d'une fille soumise et calme.

« Je vis que mon ignorance le faisait sourire et même rire quelquefois. J'essayai encore de m'instruire, d'apprendre l'anglais, l'histoire, la géographie. Nous habitions un grand, beau et vieux palais, où j'avais, comme partout, mon appartement séparé et même éloigné du sien. Il sortait beaucoup et ne me faisait sortir qu'avec lui, son médecin ou la femme de chambre qu'il m'avait donnée. C'est la femme qui est encore près de moi. Je l'avais désirée Espagnole pour ne pas oublier ma langue. Quand sir Richard venait me voir, il tenait à ce qu'elle fût toujours en tiers. Voyant sa résolution bien prise, je ne cherchai jamais à être seule avec lui, et il parut m'en savoir gré.

« J'eus des livres, des maîtresses, un piano, un chien et des oiseaux pour me distraire. Rien ne manquait pour m'instruire et me désennuyer; mais j'ai la tête dure et point de mémoire. J'appris bien peu et bien mal, et des choses que j'ai retenues il en est plusieurs que je ne comprends guère. J'étais plutôt artiste. J'ai une jolie voix et je suis folle de la danse. Dolorès me fit danser, elle y excelle, mais la science musicale ne me vint pas. Je chante agréablement, je ne suis pas musicienne. M. Brudnel vit que je n'étais pas intelligente. Il ne pouvait pas m'en faire reproche, je n'y pouvais rien malgré la peine que je me donnais. Nos relations ne changèrent pas.

« Je m'exerçais au courage, à la patience. Un jour, j'appris par les domestiques, que Dolorès faisait causer, qu'il avait une intrigue avec une chanteuse célèbre de la Fenice. J'en eus un chagrin violent; je résolus de mourir. Je pris du poison qui ne me tua pas,

mais qui me fit tant de mal que je m'en ressens encore. J'avais fait jurer à Dolorès qu'elle ne me trahirait pas, mais le médecin vit bien la cause de mon mal, et Dolorès dut tout avouer. Elle avoua même trop, car M. Brudnel fut informé de ma passion pour lui. Sans doute il l'avait devinée, mais il ne la savait pas si violente.

« Quand je fus en état de l'entendre : — Manoelita, me dit-il en espagnol, car il sait parler très bien toutes les langues, vous voulez que je vous aime, c'est fait. Je vous aime tendrement. Vous êtes douce, bonne, sincère, docile; mais mon amour a été jusqu'ici celui d'un père, et vous voudriez me faire oublier mon devoir. Sachez que dès ma jeunesse, qui a été fort agitée, je me suis pourtant imposé, par fierté et par suite d'une répugnance invincible, la loi de ne jamais payer l'amour. Ce n'est pas à dire que je n'aie pas subi l'attrait de femmes capables ou coutumières de spéculation, mais jamais je ne les ai payées. Elles le savaient d'avance, elles m'ont agréé parce que je leur plaisais. Avec vous, la situation est exceptionnelle; j'ai payé le droit d'être votre père. Si j'étais devenu votre amant, j'aurais commis un parjure et une lâcheté dont je suis incapable, et, je vous l'ai dit, si je subissais avec vous le délire de la passion irréfléchie, je me croirais devenu l'égal de M. Antonio Perez, qui vous a livrée à moi sans conditions. Il faut donc que je sois votre père dans toute la sainteté du mot ou que je sois votre mari. Y avez-vous réfléchi? J'ai le triple de votre âge, je suis menacé d'une maladie de poitrine qui est incurable; de plus je ne dois me marier qu'après la mort d'une sœur âgée, qui peut cependant me survivre. Des engagemens de famille, où mon honneur est en jeu, me rendent impossible d'éluder cette obligation. Réfléchissez encore. Je puis vous promettre le mariage et ne jamais pouvoir tenir ma promesse. Je ne veux pas être, je ne serai pas votre amant. Renoncez donc à un rêve d'enfant, faites un effort suprême pour en aimer un autre et pour m'oublier.

« —Jamais! m'écriai-je, je vous respecte et vous adore, je ne veux être ni votre femme ni votre maîtresse, je vaincrai l'amour qui vous inquiéterait ou vous gênerait. Je serai votre fille soumise aveuglément et heureuse de l'être. Je rougis de mon emportement, et je vous jure de rester tranquille et résignée, quand même vous auriez dix maîtresses sous mes yeux, même si vous voulez vous marier avec une autre.

« — Jamais, répondit-il; elle vous chasserait. Je vous jure ici que, si jamais je suis en situation de me marier, ce ne sera avec aucune autre que vous; mais allez-vous donc sacrifier votre jeunesse à une pareille éventualité? allez-vous la consumer dans la solitude où je suis forcé de vous laisser vivre? Tenez, il y a près de moi un très honnête jeune homme, instruit et d'une figure passable, M. Breton,

mon médecin. Au commencement, il ne faisait aucun cas de vous; à présent il vous juge mieux et vous apprécie. Si, dans un temps donné, ayant tout à fait renoncé à moi, vous sentiez quelque goût pour lui, il ne faudrait pas me le cacher, je serais heureux...

« — Non, non, m'écriai-je; il me déplaît, tous les hommes me déplaisent. Prenez-moi pour votre fille et traitez-moi aussi sévèrement, aussi froidement que vous voudrez; je serai heureuse, je vous bénirai de ne pas trop m'éloigner de vous.

« Il céda tout en se réservant sa liberté, mais je sus bientôt qu'il n'en usait pas. Il avait laissé partir la cantatrice, pour laquelle il n'avait aucun attachement sérieux. Il vivait très retiré, préoccupé de sa santé qui n'était pas bien bonne à ce moment-là, et se livrant chez lui à un travail historique sur Venise. Peu à peu il me permit de dîner avec lui et de passer la soirée, environ deux heures, chez lui, avec le médecin ou quelques amis intimes auxquels il me présenta comme sa fille adoptive. Ils étaient tous d'un certain âge, mariés ou voués comme lui au célibat pour des raisons que j'ignore. M. Breton ne me dit jamais un seul mot qui pût me faire penser qu'il songeait à moi. Sir Richard ne se préoccupait donc plus de l'idée de me marier. Insensiblement il me sembla voir qu'il s'attachait à moi et que ma société lui était nécessaire à certaines heures. Il vint dans mon appartement, et Dolorès oublia plusieurs fois de s'y trouver. Il ne s'en aperçut pas ou ne voulut pas s'en apercevoir, et une douce intimité s'établit enfin entre nous. Il ne craignit plus d'être seul avec moi, je l'avais apprivoisé par ma chaste confiance. L'année suivante, il me conduisit en Angleterre, où il reprit la vie du grand monde, et me donna un logement dans un autre quartier que celui de son hôtel. Tous les jours, il venait passer deux heures avec moi. Il n'était pas jaloux, et pourtant il me faisait surveiller par John, son valet de chambre, qu'il avait mis à mes ordres.

« Il put s'assurer de l'austérité de ma retraite et de l'innocence de mes occupations. Plusieurs fois il crut devoir me dire encore qu'il y avait peu d'apparence que nous fussions mariés, que sa sœur se portait mieux que lui, qu'il me garantissait ma liberté, et que, si je voulais en user, je n'avais qu'un mot à dire pour qu'il ne vînt plus me voir. Ma dot était toujours prête, car il avait assuré mon sort, quelque chose qui arrivât. Je lui répondis toujours que je ne voulais ni dot, ni mari, ni liberté, que je ne m'occupais point de l'avenir, que je serais toujours heureuse, pourvu que je le visse tous les jours, ne fût-ce qu'un instant.

« Mon désintéressement et mon attachement l'attendrissaient. Il baisait mes mains souvent, mon front quelquefois; il m'appelait sa bonne fille, son enfant. Jamais, devant Dieu, je le jure, il n'a été plus loin avec moi. Il avait encore des affaires de cœur dans son

monde, je le savais, je surmontais l'inquiétude et la jalousie, puisque je ne perdais pas ma place dans ses affections.

« Mais permettez-moi de me reposer, pour finir plus vite. Malgré moi, je suis entrée dans plus de détails que je ne voulais vous en dire, c'est votre physionomie, toujours railleuse, qui m'y a forcée. Faisons une pause, et dites ce qu'à présent vous pensez de moi. Vous avez l'air de ne pas me croire sincère! »

J'étais assez troublé, je n'eusse pu dire pourquoi, j'hésitai à répondre; enfin je lui dis : — Si vous êtes sincère, je veux l'être aussi. Je vous étudie froidement (je mentais, mais ne croyais pas mentir). Votre histoire m'étonne beaucoup; elle est invraisemblable. Elle est pourtant possible, étant donnés l'âge, la maladie et avant tout la belle âme de sir Richard. Si j'ai l'air un peu railleur par momens, c'est que je ne comprends pas de telles confidences à un homme que vous ne connaissez pas du tout.

— Comment, s'écria-t-elle, nous vivons depuis six mois sous le même toit, M. Brudnel me parle de vous tous les jours comme de son meilleur ami, et je n'aurais pas besoin de votre estime quand je me dis que nous avons peut-être dix ans, peut-être toute la vie à passer ensemble près de lui! Je vois bien qu'à moins que vous ne le quittiez, il ne se séparera jamais de vous, et qu'il fera tout ce qui est humainement possible pour vous garder. Il faut donc que vous soyez mon ennemi ou mon ami, et, comme vous ne saviez rien de moi, il faut bien que je me fasse connaître avec mes malheurs, mes défauts et mes qualités, si j'en ai.

Forcé de répondre, je répondis : — Jusqu'ici je n'ai pas lieu de vous être hostile. C'est tout le contraire. Ayez la bonté de continuer, je résumerai mes observations, si j'en ai à faire.

Manoela Perez reprit ainsi : « Au printemps de cette année-là, nous allions voyager encore lorsque sir Richard tomba gravement malade d'une fluxion de poitrine. Il m'avait si sérieusement défendu de venir jamais chez lui que je n'osai désobéir. Je passais des heures avec Dolorès à la porte de son hôtel, dans la rue, pour que le médecin pût me donner de ses nouvelles à tout instant. Un jour, ce brave jeune homme, pris de compassion, me fit entrer. — Il est très mal, me dit-il, et je ne veux pas qu'il meure sans vous avoir bénie. S'il lui revient un moment de connaissance, je suis sûr qu'il vous demandera. Soyez donc près de lui : en ce moment, il est incapable de s'en apercevoir.

« Je pris vite le bonnet de Dolorès, je demandai un tablier, j'entrai avec M. Breton comme une garde-malade amenée par lui. Ces précautions n'étaient pas inutiles. La sœur de M. Brudnel, cette vieille sœur revêche et prude était dans l'appartement. M. Breton

était convaincu qu'elle n'avait que des vues intéressées et que sa présence faisait souffrir le malade. Il lui persuada de se retirer en lui faisant entendre qu'il avait encore de l'espérance. Elle avait choisi à son frère une garde qui n'était dévouée qu'à elle, une vilaine créature toujours prête à s'enivrer. Le médecin l'envoya à l'office et d'autorité me mit à sa place.

« Je soignai mon cher Richard avec passion. Je ne dormis pas un instant pendant quinze jours et quinze nuits. J'étais toujours là, l'oreille à sa respiration, le cœur mort ou vivant selon que le sien s'éteignait ou se ranimait. Quand il me vit et me reconnut, il parut heureux, et le premier mot qu'il put dire fut pour me bénir et me remercier.

« A peine guéri, il voulut quitter Londres et retourner en Italie. A partir de cette maladie, je devins véritablement nécessaire à mon ami. Il ne me parla plus jamais de me marier avec un autre, et il me renouvela souvent une promesse que je n'exigeais pas, celle de m'épouser le jour où il serait libre. Notre intimité n'avait pu rester cachée, et comme on aime mieux croire aux apparences que de s'assurer de la réalité, ce qui, je l'avoue, est moins facile, je passais pour la maîtresse de M. Brudnel. Je m'y résignai, j'avais tout accepté pour l'amour de lui, mais il ne put souffrir que je fusse calomniée et méprisée pour mon dévoûment. Il fit entendre que nous étions mariés. On ne le crut pas dans son monde, car sa sœur dut être informée de la vérité, et elle ne se fit pas faute de dire que j'étais une fantaisie sans conséquence; mais du moins dans la vie errante que nous menons, et vis-à-vis des gens qui nous entourent, je n'ai pas la souffrance d'être regardée avec mépris. Si les hôteliers qui nous reçoivent, les amis que sir Richard rencontre, les domestiques qui nous servent, ne sont pas bien persuadés de notre mariage, du moins en m'entendant nommer madame Brudnel ils se disent que je suis une compagne sérieuse et respectée de lui.

« A présent vous savez que mon sort est en train de se décider. Richard, dans un temps de malheur ou de chagrin d'amour qui ne m'a pas été raconté, eut besoin autrefois d'une somme considérable qu'il n'avait pas, il s'était presque ruiné, et son père était un avare inflexible. Sa sœur aînée, mariée richement, lui prêta cette somme à la condition qu'il ne se marierait pas, afin que la fortune du père pût revenir à ses neveux, les fils de cette sœur. Le père a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et Richard n'a hérité de lui que depuis quelques années. Il a voulu alors s'acquitter envers sa sœur et recouvrer sa liberté; mais il avait contracté l'engagement à la légère. Les termes du contrat portaient qu'il ne se marierait jamais, sans aucune prévision de la possibilité du remboursement. La sœur

a absolument refusé de recevoir l'argent, à moins que Richard ne fît don par testament de tous ses biens à ses neveux. Ils ont failli plaider. Sir Richard ne l'a pas voulu; il a toujours espéré que sa sœur reviendrait à de meilleurs sentimens, à des idées plus raisonnables. La voilà qui se meurt. Ses enfans hériteront-ils de la prétention qu'elle a si obstinément soutenue? Il fallait donc bien qu'il me quittât pour aller dénouer cette affaire. Je l'ai supplié, moi, de céder sa succession. Que m'importe ce qu'il me laissera? ne perdrai-je pas tout en le perdant? Est-ce que je me suis jamais inquiétée de la richesse? est-ce que je sais si je lui survivrai? Il me semble que, lui mort, je mourrai! Tout ce que je désire, c'est d'être sa compagne légitime, c'est de posséder, de connaître enfin son amour; je dirai plus, c'est de connaître l'amour que j'ignore, puisqu'à vingt-trois ans je peux bien dire ne pas savoir ce que c'est! Ne riez pas, docteur! Je suis pure sans mérite aucun, je l'avoue, puisque ma vertu vient des circonstances et non de ma volonté; mais me voilà vierge de fait dans l'âge où les passions s'éveillent et où le cœur parle sérieusement. Vous souriez encore! Allons, c'est décidé, vous ne voulez m'accorder aucune estime? Du moins vous voilà forcé, je pense, de ne plus me mépriser, et je vous reste parfaitement indifférente. »

— Je vous ai dit, repris-je, que j'aurais peut-être quelques observations à vous faire : me les permettez-vous?

— Certainement, je les demande.

— Eh bien! si M. Brudnel est digne en tout point de la passion qu'il vous inspire, je ne suis pas aussi persuadé que vous que vous ayez fait tout votre possible pour lui en inspirer une semblable. Certainement vous êtes aimable et douce; certainement vous méritez l'approbation pour avoir vaincu en vous des instincts qui faisaient taire la prudence et la fierté. Puisque vous avez pu faire cet effort, le plus difficile de tous, pourquoi n'avoir pas fait celui de former votre esprit pour devenir, je ne dis pas l'égale de M. Brudnel, il a une intelligence de premier ordre, mais sa véritable compagne, une amie assez éclairée pour tout comprendre et pour causer à toute heure avec lui? Je vous ai peu observée, mais pourtant je vous ai assez vue pour être certain de votre indolence, de votre lâcheté, j'oserai dire, en face de tout travail soutenu. Vous vous dites faible d'esprit et sans mémoire, quelquefois vous allez jusqu'à vous dire inintelligente, et le pis de la chose, c'est que vous ne le dites pas avec honte ou regret, vous en faites une plaisanterie, une vanterie, une sorte de bravade. Cela est de mauvais goût, je vous en avertis. Vous semblez dire aux gens : Tenez, je suis ignorante et bornée, admirez-moi quand même, je suis si belle! Aimez-moi, je suis si séduisante! Eh bien! selon moi, quand une femme se fait gloire de son infério-

rité intellectuelle pour se rabattre sur l'orgueil de sa beauté, elle fait bon marché d'elle-même, elle se range parmi les animaux domestiques, elle devient un charmant oiseau, bon à mettre en cage. On lui sait gré de s'y tenir tranquille, on lui siffle un air, on lui fait une caresse en passant, on le regarde sautiller avec grâce, mais on passe vite à des amusemens plus sérieux, et il me semble, ne vous en déplaise, que telles sont et telles seront toujours vos relations de cœur avec M. Brudnel : vous avez voulu lier son existence à la vôtre, vous avez tout accepté, même de réelles souffrances. Je suis médecin, je vois, je sais que le manque d'expansion a dû coûter à une organisation comme la vôtre, et vous croyez avoir assez fait pour être associée à la vie d'un homme supérieur. Eh bien! non, vous vous êtes trompée, c'est trop peu. Jamais sir Richard ne passera plus de deux heures par jour avec vous, et ce sera même un grand sacrifice qu'il vous fera, car il a de l'expérience et n'ignore pas qu'il existe des femmes avec lesquelles on peut penser tout haut, vivre de tout son être, et ne jamais être forcé de descendre au-dessous de soi-même.

Manoela rêva tristement, puis elle dit : — Vous croyez qu'il a connu de ces femmes-là?

— Je le suppose, puisqu'il vous a souvent quittée pour elles.

— Oui, mais il les a toujours quittées pour revenir à moi. Ma douceur et ma beauté, puisque vous ne m'accordez rien de plus, lui ont donc paru préférables à leur grand esprit. Quant à vous, je vois bien que vous vous estimez encore plus haut que M. Brudnel, puisqu'il vous faut pour le moins une muse! Sans cela pas d'amour, pas même d'amitié.

— De l'amitié, si fait! répondis-je en lui tendant la main avec une gaîté forcée. On accorde quelquefois ce sentiment-là aux inférieurs.

Elle éclata de rire en disant sans amertume : — Oui, oui, on accorde cela à son chien! Richard m'aime comme j'aime ma perruche rose. Merci! Dieu! quel sauvage, quel brutal, quel original vous faites! C'est bien pire que M. Breton, qui se contentait de m'appeler trésor fragile et joli fardeau. Je vois que je n'aurai jamais de succès avec les médecins!

— Peut-être, ce sont gens clairvoyans et positifs, mais vous en serez vite consolée. Un Anglais noble et riche est bien mieux l'affaire d'une jolie femme qui veut vivre dans un hamac de soie, au milieu d'un boudoir capitonné; restez donc dans votre nid de duvet, bel oiseau des tropiques. Moi, j'ai à travailler, je vous présente mon respect comme à la future Mme Brudnel, et je ne vous remercie point de vos confidences que je n'ai point provoquées. Faudra-t-il dire à

votre futur époux qu'il se dépêche de vous initier à certains mystères dont vous déclarez naïvement attendre la révélation avec une louable impatience?

— Comme vous voudrez! répondit-elle d'un ton fâché.

Je crus voir une larme dans ses yeux, et je me hâtai de sortir, fermant involontairement avec un peu de brusquerie la porte derrière moi.

J'étais fort agité, je n'y voulus pas faire attention, j'avais la prétention de travailler. Cela me fut impossible. Je me persuadai avoir besoin de dormir, je ne dormis pas. Au moins je me calmai et fis en dépit de moi-même mon examen de conscience. Pourquoi donc, en retrouvant avec surprise Manoela dans Héléna, avais-je senti redoubler mon dédain, ma méfiance, mon besoin de pédante critique à l'égard de cette inoffensive personne? Étais-je naturellement pédagogue? Nullement, j'étais porté à l'examen, et l'examen amène l'indulgence, la méfiance de soi, la tolérance pour les autres. D'ailleurs cette malheureuse fille d'Antonio Perez, que j'avais crue souillée et perdue, que je retrouvais réhabilitée au point d'être à la veille d'épouser M. Brudnel, ne devais-je pas la féliciter en moi-même et voir en elle un exemple de la perfectibilité humaine, tout au moins de sa ductilité sous les souffles bienfaisans de l'honneur et de la charité?.. Un homme de bien avait pu faire refleurir la conscience dans un être tout instinctif, sorti d'un milieu impur, et j'étais en colère, je ne voulais pas croire à sa conversion, je raillais son besoin d'aimer, je rabaissais son intelligence, j'étais surtout offensé de l'effort qu'elle faisait pour conquérir mon estime! Pourquoi tout cela, pourquoi ma dureté, mes soupçons, mon injustice peut-être? Pourquoi une répulsion qui ressemblait à l'antipathie? Pourquoi une colère sourde comme si, en disposant d'elle-même, elle m'eût arraché un bien qui m'appartenait? Est-ce donc que je pouvais être jaloux d'elle, est-ce donc que je l'aimais encore?

Eh bien! oui, il fallait bien ouvrir les yeux sur moi-même. Je l'avais aimée, je l'aimais toujours. Elle était mon idéal longtemps caressé, ma proie secrètement disputée, mon tourment fièrement maudit, l'espoir et la souffrance de ma jeunesse, le fléau de ma vie, l'écueil de mon honneur, si je n'échappais point au charme que, sans me connaître et sans le savoir, elle avait jeté sur moi.

L'insomnie grandit les tentations et les dangers. A mesure que je comptais les heures de la nuit, je sentais augmenter mes agitations, et je pris la résolution de ne plus revoir la fiancée de sir Richard.

GEORGE SAND.

(La troisième partie au prochain numéro.)

UN VOYAGE

DANS

L'INTÉRIEUR DU JAPON

I.

Yeddo, 6 septembre 1873.

Lorsqu'on a quelque temps vécu au Japon, forcé de se mouvoir dans les limites assignées aux étrangers autour de chaque port ouvert, on se sent pris d'un irrésistible désir de franchir ces barrières artificielles fixées par le *tract limited*, de pénétrer plus avant et de visiter à l'aise les mystérieuses contrées du Nippon. On se dit instinctivement, ce qui est vrai, que les habitans des villes ouvertes ont perdu, au contact des étrangers, quelque chose de leur originalité, et on voudrait voir de près ces populations primitives que n'a pas encore atteintes le mouvement de réforme qui se prépare autour d'elles; mais l'absence complète de moyens de transport publics, l'impossibilité de trouver sur tout le parcours un lit, une chaise, une nourriture qui puisse être digérée par d'autres estomacs que ceux des naturels du pays (1), et par-dessus tout la difficulté d'obtenir du gouvernement l'autorisation nécessaire pour franchir les limites, voilà des obstacles sérieux faits pour ébranler des touristes même intrépides, et qui expliquent, je crois, la monotone ressemblance de tous les récits sur le Japon, écrits par des

(1) Voici le menu invariable qu'on trouve dans toutes les *tchaïas* (auberges) : tranches de poisson cru accompagnées de *shoya*, morceaux de poisson bouilli avec des tiges de *tserchi* cuites à l'eau, — omelette à l'huile de poisson, le tout servi dans le même plat, — radis blancs pourris dans la saumure; — en guise de pain, du riz cuit à l'eau, et comme boisson du *saki* (eau-de-vie de riz) coupé d'eau.

personnes qui connaissent ce pays à peu près commme un Japonais connaîtrait la France après avoir vu Marseille, Bordeaux et Le Havre.

Cette tentation de l'inconnu, que tant d'autres avaient éprouvée avant moi, je la ressentais à mon tour après quelque temps de séjour au Japon. Grâce à ma position officielle auprès du gouvernement japonais et à la connaissance de la langue usuelle, une grande partie de ces obstacles n'existait pas pour moi (1), et le jour où j'aurais pu trouver quelques compagnons de voyage, rien ne devait s'opposer à la réalisation d'un désir que je caressais depuis longtemps. Sous ce rapport encore, je fus servi à souhait : MM. Jourdan et Vieillard, capitaines du génie, attachés à la mission française chargée d'instruire les troupes du mikado, M. de Ribérolles, professeur de français au *kaisedjo* (collége), se joignirent à moi. Visiter le fameux volcan de l'Asamayama, suivre le Nakasendo (route du milieu) dans la plus grande partie de son parcours, tel était notre itinéraire, 200 lieues environ. Nous devions d'abord avancer vers le nord-est et redescendre ensuite dans la direction du sud. Qu'on ne s'y trompe pas : ici comme ailleurs le luxe des mots sert trop souvent à cacher la pauvreté des choses, et, quand on dit route, il faut entendre un sentier, rarement accessible aux *djinrikichias* (2), seul véhicule connu, — souvent impraticable aux chevaux de bât, et que les piétons eux-mêmes ne parcourent, hélas! nous venons d'en faire la rude expérience, qu'avec de grandes difficultés.

C'était le 1er août à trois heures du soir que nous quittions Yeddo par 35 degrés de chaleur. La route que nous allions suivre traverse d'abord ce que j'appellerai la banlieue japonaise, et n'offre d'autre attrait que l'aspect lointain des montagnes plein de promesses qui allaient bientôt se réaliser. Les longs villages qui bordent la route nous rappelaient les nôtres : même flegme des habitans, mêmes occupations paisibles, même curiosité indiscrète. Peu à peu la route pénètre dans les bois, abandonne les rizières, et à mesure que l'on avance les sommets neigeux des montagnes commencent à se découvrir; là-bas dans le lointain se dresse l'Asamayama au nord, tandis que le Fusiyama, la montagne sainte, élève en face sa tête blanche et vénérée. Rien de beau et de majestueux comme ces deux pics superbes, ces deux volcans jumeaux, qui semblent se saluer de

(1) Le mikado ayant décidé que la législation japonaise serait mise en rapport avec le code civil français, c'est à M. George Bousquet, jeune avocat du barreau de Paris, qu'est échu l'honneur d'aller le premier initier l'extrême Orient à la pratique de nos lois.

(2) On appelle ainsi des voitures à bras traînées par des hommes qu'on désigne sous le nom de *ninsogos*.

loin comme deux empereurs. Ce n'est qu'à Omya (le noble temple) que l'on commence à saisir la vie provinciale sur le fait.

Une des particularités des mœurs japonaises, c'est le *mourano chikchtio* ou chef de village. C'est un officier (*yakounine*) pris parmi les habitans, installé au centre dans une sorte de loge de théâtre dominant un peu la rue, entouré de registres, muni d'un *saroban* (sorte de règle à calcul sans laquelle un Japonais ne peut dire : deux et deux font quatre), et toujours la plume à la main. Cet individu est le chef de la police, rédige des rapports sur tous les événemens de la journée, tient les clés du *hondjin*, auberge confortable réservée aux voyageurs de distinction, remplit un peu les fonctions d'officier de l'état civil, — enfin une sorte de maire en boutique. C'est chez lui que nous nous arrêtons. Prévenu par les dépêches que le gouvernement a bien voulu envoyer sur toute la route, le *mourano chikchtio* nous reçoit avec déférence, nous conduit au *hondjin* et nous fournit un nouveau relais de *ninsogos*. Ces malheureux, dans un état de nudité complet, traînent péniblement le voyageur avec une rapidité moyenne de 2 lieues à l'heure au prix de 60 centimes l'heure. Si jamais la question des salaires vient à se poser dans ces contrées lointaines, la première grève sera certainement celle des *ninsogos;* mais nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci !

Tous ces détails et la réception qui nous attend se répètent à chaque village où nous nous arrêtons. C'est à Hondjo que nous passons notre première soirée et voyons pour la première fois les lucioles, jolies mouches luisantes qui voltigent pendant les nuits d'été; mais un spectacle autrement étrange vint bientôt attirer notre attention. Sur une terrasse dépendant d'un temple s'élevaient deux estrades circulaires à plusieurs étages, assez semblables à ces gâteaux montés qui ornent les devantures de nos pâtissiers. A chaque étage de cette gigantesque machine, des prêtres, des bonzesses, faisaient, au milieu d'une illumination *a giorno*, un vacarme infernal auquel répondaient les cris d'une multitude affolée. Cette nuit de Walpurgis au milieu des ténèbres et de la plantureuse campagne japonaise était d'un pittoresque inexprimable.

Je trouve dans mes notes de voyage le souvenir d'une conversation qui s'engagea entre le *mourano* de Hondjo et moi. Ma connaissance de l'idiome populaire me permettant à peine de comprendre par bribes la langue savante des *yakounines*, un dialogue s'établit entre nous, assez semblable à celui de deux sourds dont l'un parlerait à l'autre d'astronomie, tandis que celui-ci lui répondrait par le cours de la rente. Voici à peu près ce que cela dut être. « *Lui :* C'est la première fois que je tombe devant vos vénérables prunelles.

— *Moi :* Je suis un officier français du *sishoko-sio* (ministère de la justice). — *Lui :* Vous avez daigné porter vos honorables orteils dans l'infecte province de l'ignorant. — *Moi :* Je suis arrivé tout à l'heure et désire repartir demain.— *Lui :* Je porte cette chose creuse (une tasse de thé) jusqu'à mon front en buvant à votre noble santé. — *Moi :* Y aura-t-il moyen de trouver des chevaux? — *Lui :* Si la lumière qui est à ma gauche (c'est ainsi qu'on désigne son interlocuteur) retourne bientôt à Yeddo, qu'elle prosterne ma chétive personne aux pieds des fonctionnaires du *sishoko-sio.* »

Le lendemain, nous quittions Hondjo au moment où le soleil se levait. Quelle merveille! Pas un nuage au ciel, pas de vapeur sur les montagnes; une atmosphère transparente, et, tandis que le soleil monte peu à peu au-dessus des crêtes orientales, les sommets placés à l'opposé se colorent d'une teinte rose tendre qui, un instant après, fait place à la blancheur éclatante de la neige; puis, au sommet de l'angle formé par la chaîne centrale du Japon et le contre-fort du Maybachi, un grand cône aplati d'où s'échappe un flocon blanchâtre : l'Asamayama, le but de notre voyage. On regrette en de tels momens de ne pouvoir rendre autrement qu'avec la plume des tableaux si grandioses, c'est avec le pinceau qu'il faudrait pouvoir les fixer sur la toile. Nous avancions sur un plateau de plusieurs lieues d'étendue, borné au nord et à l'est par des crêtes gigantesques, derrière lesquelles on voyait apparaître de temps en temps les sommets neigeux de quelque contre-fort plus éloigné et plus élevé. A ces distances, les lointains semblent inaccessibles. La mer, c'est l'infini qui vous attire; la montagne, c'est le fini qui vous repousse.

Nous voici à Tomyoka. La plus aimable hospitalité nous y attendait chez M. Brunat, un de nos compatriotes, qui dirige une filature modèle de soie, établie pour le compte du gouvernement japonais au milieu d'un centre sericole des plus riches et des plus réputés. Cet établissement est un des plus beaux présens de la France au Japon. L'œuvre de M. Brunat a été non pas seulement d'élever une filature réalisant les dernières améliorations européennes, mais d'appliquer à la fabrication japonaise des modifications tout à fait originales, fondées sur la différence des conditions climatériques, du talent des ouvriers et de la nature de la matière première. Le périmètre total de l'établissement est de 56 hectares, la surface couverte de 8,000 mètres; la construction a coûté 200,000 piastres (plus de 1 million de francs), l'outillage 50,000 piastres; 500 ouvrières y sont occupées sous la direction de gouvernantes tant japonaises qu'européennes. Ce sont des jeunes filles très intelligentes, pourvues de petits doigts agiles et menus qui fileraient un fil d'araignée

sans le casser. Cette armée *silencieuse* demeure dans un corps de bâtiment attenant à la filature, et vit sous la férule d'une vieille gouvernante qui mériterait un portrait spécial, s'il n'y avait tant d'omissions nécessaires dans un rapide récit. Nous nous rappellerons longtemps cette halte, ces souvenirs de la patrie, qui fut pendant notre court séjour l'objet de nos entretiens, et, comme pour nous faire mieux regretter de quitter nos hôtes, les chefs-d'œuvre des grands maîtres interprétés par Mme Brunat avec le talent traditionnel dans sa famille (1). On ne peut comprendre tout ce qu'il y a de charme dans de tels momens quand on ne l'a pas éprouvé.

Le lendemain, nous quittions Tomyoka à six heures du soir. M. Brunat et son premier contre-maître se joignirent à nous, ce qui portait le nombre des voyageurs à six. Nous avancions lentement, jouissant des premiers instans de fraîcheur et des dernières clartés d'une journée écrasante de chaleur, nous dirigeant vers le défilé de Wagi-Togé (*togé* veut dire col), qui devait nous donner accès sur le plateau au milieu duquel se dresse le majestueux volcan. La lune ne tarda pas à se lever et à creuser encore par ses ombres les gorges boisées que nous laissions à nos pieds en nous élevant vers le col de Simonhita. Nous commencions cette série de montées et de descentes qui désespère au premier moment le voyageur inexpérimenté, toujours impatient du sommet. Nous n'arrivâmes qu'à dix heures du soir à Simonhita, joli village situé au pied du col auquel il a donné son nom. Je ne ferai pas une querelle à M. Brunat de nous avoir annoncé trois *ris* (2), quand il y en avait bien cinq; à quoi bon arriver plus tôt, puisque l'on était si bien en route, et qu'il était écrit que personne ne pourrait dormir? Il faut quelques mauvaises nuits en voyage pour se faire aux *tatamis* (nattes sur lesquelles on couche).

A cinq heures du matin, nous étions en route avec Oïvaké comme objectif et 8 *ris* à franchir. Nous suivîmes d'abord le cours d'un torrent que le sentier traverse à chaque instant pour aller chercher un passage entre le lit de gravier et la colline escarpée qui surplombe. Au sommet se trouve une énorme roche d'aimant naturel, à laquelle un marteau de carrier s'attache comme une aiguille à nos jouets d'enfans. Le chemin que nous suivions, tantôt en pente, tantôt en escaliers, et où deux personnes ne peuvent se croiser sans s'arrêter, traverse à chaque instant des ponts largès de 80 centimètres. Notre caravane le suivait péniblement, serpentant sur le flanc des pentes touffues, un *koskai* (domestique) en tête, chargé des

(1) Mme Brunat est la fille de M. Lefébure-Vely.

(2) Le *ris* équivaut à notre lieue.

provisions du déjeuner, — un autre en queue, chargé de presser la race indolente des Mangos, qui conduisaient dix chevaux portant les vivres et les bagages.

Bientôt la montée devient plus ardue; nous nous élevons bien au-dessus des torrens que nous suivions tout à l'heure, et après un rude coup de collier nous arrivons au Wagi-Togé. Favorisé par un beau temps comme nous l'étions, le voyageur jouit d'un spectacle magnifique. Au sud se dressent les cimes enchevêtrées des montagnes qui servent de réservoir à tous les tributaires de la baie de Yeddo. L'œil cherche vainement à s'orienter dans ce labyrinthe, et celui-là même qui vient d'en sortir se demande comment il a été possible d'y trouver un passage. Au nord s'étend le plateau qui sert de base à l'Asamayama, entouré d'un cercle de montagnes presque régulier. Enfin au centre de ce vaste panorama la masse imposante du volcan se détache sur un ciel bleu, vers lequel il envoie sa fumée en flocons blancs bientôt condensés en nuages.

Jusqu'à Oïvaké, nous descendons une pente presque insensible qui nous conduit au pied même de l'Asamayama, à travers un plateau sans culture, où rien ne rappelle ces belles vaches, ces troupeaux de moutons qui animent notre campagne française. Oïvaké est un assez pauvre village; nous y dînons gaîment. On se couche sans moustiquaire sur la foi des traités; mais les habitans se sont vantés en se déclarant exempts du fléau, et il faut, au milieu de la nuit, allumer des herbes dans les chambres pour assoupir nos cruels ennemis.

Le 5, à cinq heures et demie, nous nous mîmes en route à cheval pour faire l'ascension du volcan. Nous étions précédés d'un guide et suivis de plusieurs *ninsogos* portant les provisions du déjeuner que nous comptions manger au sommet, un hypsomètre et des vêtemens de rechange, car on nous avait annoncé qu'il y avait de la neige. J'avais oublié de remettre ma gourde aux porteurs; la trouvant sous ma main, je la passai machinalement à mon cou; elle allait bientôt jouer un rôle mémorable. Au bout d'une demi-heure de route, le soleil se leva au-dessus des hauteurs circulaires que nous avions embrassées la veille du regard : le disque brilla quelques instans, puis s'éclipsa dans les vapeurs du matin qu'il faisait surgir. De temps en temps, une rafale, secouant le voile étendu sur nos têtes, nous montrait la cime que nous gravissions et son panache de fumée. Au bout d'une heure de marche pénible à travers des herbes sèches et des conifères rabougris, nous arrivâmes à un étang ferrugineux dont les eaux, rouge d'ocre, étaient habitées par des nageurs des deux sexes. Ils accomplissaient une dévotion ayant pour objet de demander de la pluie au génie de la montagne.

C'est là qu'il fallut quitter nos chevaux et prendre les bâtons. A ce moment, nous commençâmes à nous inquiéter de l'absence des porteurs de vivres; mais le guide, une sorte d'inspiré, à moitié fou, nous rassura. Fatale confiance! nous voilà lancés. Les premiers détours du sentier escaladent un cône touffu où la verdure se rassemble dans un dernier effort avant d'expirer. Au-delà ne poussent plus que des plantes rampantes ou de noirs mélèzes desséchés par les cendres, qui leur font un linceul gris. Malgré le soleil, caché en ce moment, malgré l'altitude, la sueur coulait de tous les fronts. Dans notre poitrine essoufflée par la raideur des pentes, qu'il fallait escalader des quatre membres à la fois, s'engouffrait l'air chargé de cendres légères; la bouche se desséchait, et à chaque halte nous regardions avec anxiété l'horizon d'en haut, si loin, celui d'en bas, où ne paraissaient pas nos provisions, et aussi la modeste gourde, devenue notre unique ressource. Il fallut bien y recourir à la fin, Dieu sait avec quelle parcimonie! Ces gourdes sont fermées par un petit couvercle qui, renversé, contient à peu près un centimètre cube de liquide; c'est cette ration que chacun prenait à la ronde, de peur de précipiter le mouvement d'une manière inégale en buvant au goulot.

Cependant nous gravissions toujours, et les heures passaient plus vite que les kilomètres qui nous séparaient du but. Les coulées de lave ancienne, les pierres énormes jetées çà et là nous indiquaient à mesure l'activité encore toute récente du cratère. A chaque pas, la cime découverte nous semblait plus près, et elle reculait toujours. Nous n'avions plus qu'une idée lucide, boire, boire à notre soif, n'importe quoi, et ce qui nous soutenait, c'est que le guide nous avait annoncé, loin encore, mais avant le sommet, une source! Je ne l'oublierai jamais, cette source, ni la cuiller de bois avec laquelle on y puisait. Quant à notre déjeuner, il était clair qu'il fallait y renoncer, que les porteurs nous avaient volontairement abandonnés. Le guide et un *ninsogo* chargé des manteaux avaient emporté leur repas, composé de quelques boulettes de riz amalgamées de poussière; nous nous partageâmes cette exécrable pitance, accompagnée de l'eau heureusement délicieuse de la source. On remplit d'eau la gourde vide de cognac, et de nouveau on se remit en marche, légèrement restauré.

A quelques centaines de mètres plus loin, nous atteignîmes la limite où cesse absolument toute végétation, et nous entrâmes dans la pouzzolane ou plutôt les scories : c'est là que le supplice commençait. Rouler de deux pas en arrière pour un pas en avant, manger et respirer de la poussière et de la cendre mêlées, s'essouffler pour gravir une inexorable pente uniforme, où le voisin de devant

est à vingt pas de celui qui le suit, s'asseoir de loin en loin sur des blocs rocailleux qui vous déchirent, tout cela sur un sol brûlant, par une température de 28 degrés, il fallait vraiment pour persister toute l'energie morale dont la caravane disposait. Enfin nous aperçûmes une pierre qui nous parut un indice du sommet; encore un effort, nous y sommes. Quelle ironie! Au-dessous de nous s'étend une petite dépression et au-delà une nouvelle montée. Nous ne sommes qu'à la première enceinte d'un ancien cratère plus vaste, concentrique au nouveau. C'est un phénomène très fréquent dont les montagnes de la Lune présentent le caractère très remarquable, et peut-être l'Asamayama lui-même n'est-il, tout entier au milieu de son grand cercle de montagnes, qu'un bouillonnement gigantesque survenu dans une cuve refroidie de 200 lieues de circonférence. Heureusement la nouvelle ascension, qui se révèle au moment où nous croyions tout fini, est plus douce; heureusement aussi la fumée ne chasse pas de notre côté, car nous serions aveuglés et à demi asphyxiés par ces vapeurs sulfureuses. Déjà l'on entend le bruit qui s'échappe de la montagne. Que faut-il de plus pour ranimer notre ardeur? C'est à qui arrivera le premier. Enfin nous y voilà; quel spectacle! C'est peu que la vue environnante voilée par les nuages; ce qui attire, ce qui écrase, ce qui fascine, c'est cette cuve formidable de 300 mètres de diamètre, au fond de laquelle on entend bouillonner la lave, trop profondément pour pouvoir l'apercevoir, et d'où sort avec un fracas assourdissant l'éternel murmure des forces souterraines. Sur les parois de ce puits immense s'ouvrent intérieurement des fissures par où s'échappe, au milieu de flocons de fumée, la lave incandescente, qui tombe au fond, puis remonte avec la coulée comme les vagues le long d'une falaise.

Une terreur singulière s'empare de vous; il semble à chaque instant que la vague audacieuse va monter plus haut et vous happer sur le bord du gouffre. C'est l'attraction poignante et lugubre de l'abîme; on se sent pénétré de l'esprit d'Empédocle, et on s'arrache avec peine à ce sommet grondant. Hélas! c'est triste à dire, mais cette poétique frayeur n'est pas la seule raison pour donner le signa du départ; il est trois heures de l'après-midi, et nous sommes talonnés par une faim qui devient une souffrance. Il faut dire adieu à cette belle croupe arrondie, plonger un dernier regard dans la cuve infernale et descendre. Descendre, non! cela ne peut s'appeler ainsi, car ce fut pendant toute la distance du sommet à la source une dégringolade vertigineuse sur les talons, sur les bâtons, sur les fonds de pantalons, dont plusieurs y restèrent, et j'en suis encore à comprendre comment nous n'avons pas fait plus d'une culbute. C'est avec bonheur que nous retrouvons au passage cette bienfai-

sante petite source; nous découvrons aussi quelques maigres airelles non mûres que nous nous partageons. Enfin à cinq heures nous parvenons à l'étang où nous avions laissé nos chevaux. C'est la fin de nos fatigues; mais voici mieux encore : les porteurs de vivres, après avoir fait semblant de s'être égarés dans les ravins, sortent de leur cachette au moment où ils nous voient descendre; on se jette sur le précieux chargement. Ah! que les canards sont vite dépecés, les bouteilles vite débouchées, et comme la gaîté succède bientôt au marasme de la faim! Jamais l'eau ferrugineuse de l'étang n'arrosera une plus joyeuse collation. Nous ne sommes pas à la fin que chacun a déjà oublié ses fatigues en racontant les prouesses de la journée et les merveilles du vieux géant grondeur.

L'Asamayama fume constamment, il lance une pluie de cendres dont nous avons un spécimen; parfois d'énormes pierres viennent tomber sur ses flancs. Souvent, par suite de ses secousses intérieures, des tremblemens de terre se font sentir jusqu'à huit ou dix lieues; on voit alors dans la nuit une flamme au sommet. Les petites éruptions de lave sont fréquentes, mais s'arrêtent avant la plaine inférieure; quant aux grandes, elles ont détruit trois fois le village d'Oïvaké. La dernière a eu lieu en 1788. L'hypsomètre, consulté par MM. Jourdan et Vieillard, donnait une altitude de 3,000 mètres. La paresse des porteurs n'avait pas permis de faire des observations au sommet même du volcan. Rentrés à cheval, nous goûtons bientôt un repos dont le besoin se faisait impérieusement sentir. En somme, la seule déception avait été de trouver au sommet non pas la neige, mais 23 degrés de chaleur. Nous venions d'accomplir la plus rude journée de notre voyage, celle qui en même temps nous donnait la clé de tout le reste; nous pouvions maintenant nous rendre un compte exact du spectacle qui allait s'offrir à nos regards.

Du sommet de l'Asamayama, on voit au nord-est et à l'est couler vers la baie de Yeddo et le Pacifique les rivières qui concourent pour la plupart à former le grand courant de Toné-Gawa. Vers le sud se détache une chaîne de montagnes de 40 lieues de longueur, qui se prolonge jusque dans la péninsule d'Atami en s'inclinant vers l'est aux environs du Fusiyama. Tout ce qui coule à l'est de ce massif vient se jeter dans la baie de Yeddo. Depuis ces montagnes jusqu'à la côte occidentale, le Nippon est tailladé du nord au sud par une série de chaînes longitudinales qu'on pourrait comparer à un immense gril que la main d'un géant aurait fait bomber à la latitude du Wada-Togé, un peu au nord du lac Suiva. Tout ce qui est au sud de cette éminence coule dans le Pacifique, tout ce qui est au nord coule dans la mer du Japon. Or, le Nakasendo traversant en

diagonale tous ces grillages, nous devions, en le suivant, changer plusieurs fois de bassin avant de gagner la mer à Nagoya. C'était donc bien un vrai voyage de montagnes et d'exploration, car nous allions suivre la ligne de partage des eaux du Japon.

Ce fut le 6 à Oïvaké que nous nous séparâmes de M. Brunat et de son contre-maître, lui retournant à Tomyoka, et nous continuant la même route en nous tournant le dos. Pendant quelques heures, il fut possible d'avancer en *djinrikichia*, et nous usâmes de ce moyen de locomotion jusqu'à Shivonada, où il fallut nous munir de parasols de papier pour nous garantir du soleil. Nous fîmes une courte visite au *siro*, château-fort de l'ancien seigneur dépossédé qui avait jadis un revenu de 25,000 *kokus* de riz et maintenant sollicite peut-être un petit emploi dans un ministère, car les premières réformes au Japon ont atteint cette féodalité puissante et séculaire qui trouvait dans sa situation exceptionnelle des moyens énergiques de résistance et avec laquelle le gouvernement eut trop souvent à compter. Chose étrange et que nous avons peine à comprendre, il a suffi de la volonté du mikado pour anéantir une institution qui semblait avoir de profondes racines.

Shivonada, où nous déjeunons, est élevé sur le bord du Chicumagawa, qu'il fallut passer en barque au milieu d'une bande de petits sauvages noirs qui se baignaient dans le courant rapide. Cette rivière, après avoir traversé la province de *Shim-shim*, gagne au nord celle d'*Echigo* et se jette à Niagata dans la mer du Japon. C'est là que nous dûmes reprendre de nouveau et pour longtemps les chevaux de bât. Nous commençâmes à nous élever graduellement dans une contrée pittoresque, traversant les vallées où coulent les affluens de la rive gauche du Chicumagawa, gravissant les crêtes qui les séparent, et trouvant au pied de chaque col un joli village coquettement assis, Yavatha, Ashita. C'est après Nagakubo, où nous arrivâmes à la nuit noire, que nous allions le lendemain entrer dans la Suisse japonaise, après avoir dépassé le rude défilé de Wada-Togé, le plus pénible et le plus long de tout le voyage. C'est une gorge qui va se resserrant toujours de plus en plus au milieu d'une végétation luxuriante, encaissant un torrent qui coule du sommet de la montagne. Une *tchaïa* hospitalière nous offre un abri de quelques heures, et après un déjeuner sur le gazon nous commençons à franchir le col. Un kilomètre avant d'arriver au sommet, toute végétation cesse; le site prend un aspect de plus en plus sauvage, et, lorsqu'après de pénibles efforts nous l'eûmes atteint, une vue splendide s'ouvrit devant nous. Au nord apparaît encore la fumée de l'Asamayama; on découvre d'un seul coup d'œil les montagnes que nous parcourons depuis plusieurs jours. Au sud-est, dans un lointain prodigieux, on distingue, grâce à un temps clair, le Fusiyama, un

peu plus près le Fuji, droit au sud enfin la vallée supérieure où miroitent le lac Suiva et le courant du Tenringawa, qui s'en échappe.

En redescendant à pied, car il est impossible de se tenir à cheval, tant la pente est raide, nous entrons dans le bassin du Pacifique. Les crêtes sont nues et dépouillées, couvertes seulement d'un gazon ras, et le sol présente des débris de kaolin mêlés à la craie, tandis que de grosses roches de pyrite de fer menacent le ciel. Peu à peu cependant le paysage s'adoucit, se boise; nous retrouvons ces ruisseaux et ces torrens qui nous font la conduite depuis Tomyoka avec leur murmure éclatant, et où nous puisons à chaque pas. La route passe devant un monument de pierre fort simple élevé à la mémoire de six hommes de Mito qui tombèrent là, en 1863, dans une lutte contre les troupes régulières; ils sont l'objet d'un certain respect, et le gouvernement vainqueur ne songe pas à troubler leur cendre. C'est une tolérance rétrospective dont les exemples sont nombreux dans ce pays. La mort est un asile dont nul n'ose franchir le seuil. Je pensais à ce mot de Montaigne : « tout ce qui est au-delà de la mort simple me semble pure cruauté. » On traverse ensuite Toyobashi, et c'est en suivant une route délicieuse qu'on arrive au lac Suiva.

Voyageurs naïfs, nous cherchions une *tchaïa* au bord du lac. Or le Japonais, qui aime les belles vues, ne veut pas se laisser envahir par les auberges; il bâtit un reposoir près d'un lac, mais pas une habitation. Force fut donc de coucher dans le village le plus rapproché, Shimono. Je vois encore ce joli lac Suiva; nous descendions depuis plus de trois heures, et cependant il est à plus de 900 mètres au-dessus de la mer. Quand nous y arrivâmes, au soleil couchant, une légère buée cachait les bords marécageux; les crêtes des montagnes se reflétaient dans ce miroir, une impression de calme et de béatitude pénétrait l'âme. Que de fois nous avons éprouvé ce sentiment pendant notre voyage! Il y a dans la campagne japonaise une harmonie de tons, de couleurs, de formes, qui fait dire plus d'une fois au voyageur : On serait bien ici.

Notre itinéraire portait une journée de repos au lac Suiva; mais la pureté de l'air à ces altitudes, l'entraînement du voyage, la bonne humeur née du bon appétit, nous avaient si bien mis en train que le 8, au lieu de suivre notre programme, après une visite aux piscines sulfureuses, à 40° centigrades, où personne de nous ne put se plonger, et au temple principal, dédié à Quannon-Sama, nous nous embarquâmes sur un esquif de forme bizarre pour Takasima, de l'autre côté du lac. Nous avions compté sur une eau profonde et froide comme au Lac-Majeur. Déception! on navigue à la perche, et l'eau est à la même température que l'air. Notre projet était de déjeuner à Takasima, et cette fois du moins nos provisions nous sui-

vaient; mais Takasima est loin du lac, et nous nous rabattîmes sur une petite *tchaïa* voisine dont la salle haute dominait le lac, et d'où l'œil pouvait embrasser le panorama tout entier.

Rien n'est agréable comme la *tchaïa* japonaise. Vous arrivez, vous vous déchaussez, on vous offre un bain de pied; vous trouvez des nattes bien propres, une salle d'où les meubles sont complétement absens. On s'étend, une servante proprette vous apporte un *makoura* (l'oreiller japonais), vous évente au besoin; mais ne soyez pas entreprenant: à la moindre apparence de galanterie, elle s'enfuirait avec un petit cri pour ne plus revenir. Il n'y a que les nouveaux débarqués qui s'y laissent prendre.

C'est là que nous déjeunâmes, et pour la solennité de la circonstance on ouvrit la conserve de perdrix aux choux, on déboucha le champagne. On but aux parens, aux amis, qui pendant ce temps s'apitoyaient peut-être sur notre compte. Malgré tous les charmes de ce site ravissant, il fallait songer à continuer notre route, et le soir nous repartions à cheval pour Shivojiri. Le Nakasendo, que nous suivons toujours, longe un instant le lac, puis remonte vers les cimes pour escalader par des zigzags très rudes le col qui a pris le nom du village inférieur. En nous retournant en arrière, nous contemplons un spectacle grandiose. Au-delà du lac, que nous enfilons dans toute sa longueur, les montagnes s'évasent, et dans l'intervalle qu'elles laissent entre elles, comme un pistil géant au milieu de sa corolle, se dresse rose et vaporeux le tout-puissant, divin, éternel Fusiyama. Pour détailler ses impressions, pour dire les beautés incessamment variées de la montagne, que la plume seule ne peut peindre, il faudrait des volumes et des mois; ce sera peut-être une œuvre que nous tenterons un jour, lorsque nous aurons les uns et les autres rempli notre mission auprès du gouvernement de ce pays. Ah! c'est bien d'un voyage pareil qu'on peut dire avec le poète latin : *Olim meminisse juvabit.*

Encore un terrible col que celui de Shivojiri. Nous redescendons par un beau clair de lune, et cette fois, en arrivant au gîte, nous nous trouvons dans le bassin de la mer du Japon. Nous entrons dans une partie entièrement inexplorée du Nakasendo; à peine trois Européens de la légation anglaise y ont pénétré. Aussi la curiosité des populations est à son comble, et notre excursion prend de plus en plus les allures d'un cortége. Les chefs de village nous attendent à l'entrée, prévenus par le gouvernement; le *hondjin* est ouvert pour nous, les chevaux réquisitionnés pour les relais; nous nous laissons tirer nos bottes par les notables de l'endroit, et peu s'en faut qu'ils ne disputent à nos *koskaïs* l'honneur de nous servir.

Après avoir passé le Torii-Togé, moins haut que le Wada, mais plus

rude à franchir, bien que le chemin serpente au milieu de grands sapins dont les massifs, agités par le vent, nous abritent contre le soleil, nous voyons courir à nos pieds le Kisogawa et s'élever devant nous les groupes imposans du Mitaké et du Kiomagataké, qui s'étendent à l'est et au nord-ouest dans d'immenses solitudes inhabitées, livrées aux ours, aux chamois et à leurs habiles chasseurs. Au pied du col, on aperçoit le joli village d'Iagahara, notre gîte de ce soir, où nos hôtes nous régalent d'un chœur japonais en échange du chœur des soldats de *Faust*. On ne peut s'empêcher de rendre hommage à la simplicité de mœurs de ces montagnards ni d'admirer l'air de joie et de bonheur que respirent ces populations. Pour la propreté, ils rendraient des points aux Européens.

Le 10, nous allons coucher à Amagatsu; c'est une des journées les plus intéressantes. Le Kisogawa, que nous suivons depuis quelque temps, prend peu à peu les allures d'un fleuve, quoique torrentiel en beaucoup d'endroits : il se fraie un chemin à travers des rochers, s'élargit en vastes demi-cercles, s'engouffre entre des murailles de rochers hautes de 200 pieds, comme à Myanokoski, ou s'étale complaisamment sous de puissans ombrages, comme à Fukusima. La nature prend un aspect de plus en plus grandiose, tout en restant jolie, et l'on se croirait transporté dans une de nos belles vallées de l'Auvergne. En passant le Torii-Togé, nous avons quitté les calcaires pour les terrains granitiques, et des aiguilles de roches noires rivalisent de hauteur avec les cimes des *segnis* et des *matsu* (espèces de pins).

Le 11, notre deuxième journée sur le Kisogawa est encore plus intéressante que la première. Tout s'élargit, fleuve et vallée. Suwara, où nous déjeunons, Mitono, où nous sommes pris par la pluie, sont des noms attachés à autant de souvenirs charmans. Par instans, la route surplombe au-dessus du torrent, à des centaines de pieds, soutenue par des pilotis en bois vermoulus, mais elle tient par la force de l'habitude. Hélas! elle descend toujours, cette belle rivière de Kisogawa, elle nous ramène à la plaine, à l'air lourd. A Fumago, où nous couchons, on ne peut se passer de moustiquaire. Le lendemain, nous avons la consolation de remonter pour franchir le Sikkokutogé; mais nous redescendons bientôt à Oï, où nous rentrons définitivement dans la plaine. Le paysage devient assez triste : des collines de sable jaune ou rouge à perte de vue encadrent d'assez maigres cultures; plus de soie, plus de cocons, plus de ces bivaltins qui, dans la province de Shinano, encombraient les devantures et le chemin même. Nous sommes dans le pays du kaolin et des porcelaineries. Il faut dire adieu aux jolis villages proprets, en sapin jauni par le temps, au milieu desquels coule un ruisseau

clair dans un lit assez large pour recevoir un torrent les jours d'orage sans déborder. Conformément au plan arrêté avant le départ, nous quittions à Oï le Nakasendo, et nous prenions à gauche une traverse qui devait nous conduire à Nagoya.

Il y a seize lieues d'Oï à Nagoya. Le paysage est assez monotone, attristé par les collines de sable; il présente cependant par instans de charmans recoins. Nous retrouvons le bambou, qui n'habite pas les montagnes et qui réjouit tant l'œil habitué à sa courbe gracieuse. C'est le pays où se fabrique la porcelaine bleue, dite d'Owari, la plus commune au Japon. Le matin du second jour, nous quittions la province de Mino pour entrer dans celle d'Owari, et nous retrouvions les *djinrikichias*, qui signalent l'approche d'un grand centre.

La vraie originalité de ces deux dernières journées, ce fut l'attitude des populations. J'ai dit que du lac Suiva à Oï la tradition se conservait de trois Européens qui avaient paru dans la contrée; mais de Oï à Nagoya il n'était jamais venu à l'idée de personne de prendre la traverse : aussi c'était un délire pour nous voir. Prévenus sur toute la ligne, les *mouranos* (maires) venaient à une lieue en avant de leur village pour nous recevoir; les femmes, les enfans, les vieillards, s'entassaient dans les maisons ouvertes; les hommes s'agenouillaient devant leurs portes, et dans les plaines on voyait de 2 kilomètres les gens courir, traverser les rivières à gué, et suer sang et eau pour voir passer ces quatre Européens. Le maire nous accompagnait jusqu'au village suivant, où il nous remettait entre les mains de son collègue. Le plus comique fut qu'en arrivant à 2 lieues de Nagoya, nos traîneurs de *djinrikichias* partirent au grand trot, le malheureux *yakounine* était à pied, il fut obligé pour nous suivre de courir pendant trois quarts d'heure sous un soleil ardent; il arriva ruisselant. O revers de la médaille, à Nagoya, nous voyons des vêtemens européens, des stores européens, des gens qui nous regardent à peine, des soldats déguisés en *pioupious*, qui saluent à peine MM. Jourdan et Vieillard. On se faisait tout doucement à ces allures de daïmios en voyage!

II.

Notre voyage de montagnes était terminé. C'en était fait des vastes horizons, de l'air pur et vivifiant, de tous ces grands spectacles de la nature qui nous avaient si vivement émus. C'en était fait aussi de ces populations primitives, type éternel et immuable de l'homme sous tous les climats. Nous allions maintenant visiter quelques centres très importans, le pur Japon encore, mais le Japon industriel et commercial à Nagoya, à Osaka, le Japon antique à Kioto.

Nagoya est, après Yeddo, Osaka et Kioto, la quatrième grande

ville du Japon. C'est la cité industrieuse par excellence. Là se fabriquent les porcelaines d'Owari à grands-ramages bleus, et des cloisonnés qui, sans atteindre à l'éclat de couleur des Chinois, font encore cependant la joie des collectionneurs. En franchissant les faubourgs, on voit à droite et à gauche s'élever de beaux bouquets d'arbres séculaires et des murs d'enceinte : ce sont les débris des *yaskis* (châteaux) inhabités des anciens tenanciers du prince d'Owari. Le *siro* lui-même ne nous montre plus que sa tourelle d'entrée, haute pagode à trois étages qui tombe en ruines. Le prince d'Owari était jadis un puissant seigneur : quelques-années encore, et son nom sera oublié; la féodalité elle-même, submergée par le flot de la démocratie impériale, ne sera plus qu'un souvenir. Notons en passant que cette transition s'est opérée au Japon sans qu'une goutte de sang ait été versée, sans que la moindre résistance se soit manifestée. Des pessimistes, il est vrai, affirment que tout n'est pas fini, et que ce pays aura aussi son 1793. Rien n'annonce cette triste conclusion, et, quand on a vu les choses de près, on est convaincu que le passé est mort pour ne plus renaître.

Il est difficile d'imaginer une régularité de construction pareille à celle de Nagoya. Qu'on se figure un vaste échiquier coupé à angles droits, traversé de grandes artères et bordé uniformément de maisons en bois à un étage, avec grillage au rez-de-chaussée, grillage au premier étage. Les toitures en tuiles débordent de tous les côtés, caractère particulier à toutes les habitations de ce pays. Ces toitures ne manquent pas d'une certaine élégance, mais elles interceptent singulièrement le jour; aussi, règle générale, toute maison japonaise est-elle très mal éclairée. On chercherait vainement à Nagoya un rond-point, une place. C'est du reste un trait commun à toutes les villes japonaises. La vie publique y est si complétement nulle que rien de ce qui ressemble à l'Agora et au Forum ou à nos places publiques n'est jamais venu à la pensée des constructeurs. Ce peuple, habitué à une obéissance passive, s'en remet entièrement à ses maîtres du soin de la chose publique. C'est dans l'intérieur de la maison que chacun reprend ses droits, ou plutôt c'est là que l'autorité du père de famille s'exerce dans toute sa plénitude, car la famille antique se retrouve ici dans toute sa pureté.

Nagoya présente le tableau d'une activité commerciale qui tend à s'éteindre au profit des ports ouverts. Elle a près de 200,000 habitans, et s'étend à une lieue du fond de la baie d'Owari. A ce premier inconvénient de n'être pas en communication directe avec la mer s'en joint un autre : la baie, perpétuellement comblée par des terrains d'alluvion qu'amènent les torrens, ne peut porter dans cette partie que de petites jonques; les gros navires marchands, les vapeurs japonais, ne peuvent y pénétrer. Il faut donc que les mar-

chandises de Nagoya aillent gagner le port de Yoka-its de l'autre côté de la baie. Tant que les Japonais ne faisaient que du petit cabotage côtier avec de frêles embarcations, tout alla bien pour notre capitale provinciale; aujourd'hui que le commerce entre les divers ports du Japon se fait en grande partie par steamers (achetés, Dieu sait à quel prix, des Européens), Nagoya se meurt.

Le maire de la ville nous reçut avec une politesse de bon ton, se mit entièrement à notre disposition, et nous indiqua comme le meilleur un hôtel japonais sur la porte duquel nous ne fûmes pas peu surpris de voir écrits en caractères européens ces mots : *Hôtel du Progrès*. Un seul Européen jusqu'ici avait pénétré à Nagoya; c'était un professeur français qui, après avoir résidé dans cette maison, lui a laissé ce titre, presque justifié d'ailleurs, car on y trouve une table pour manger, quelques chaises pour s'asseoir, et un service de table à peu près complet. C'était la première fois depuis notre départ de Tomyoka qu'il nous était donné de jouir d'un tel luxe; mais, ce qui valait mieux encore, nous trouvâmes un blanchisseur, un boulanger et un semblant de vin. Il était temps de nous l'avouer, maintenant que le mal allait être réparé, ces trois élémens faisaient terriblement sentir leur absence. Avec les transpirations inévitables par une température si élevée, le linge que contenaient nos valises était épuisé; notre provision de pain, faute de soin, s'était moisie, et nous voyions avec une anxiété poignante notre stock de biscuits toucher à sa dernière limite. Quant au vin, nous avions dû nous rationner, sans aucun espoir cependant d'en avoir jusqu'à Kioto, où l'on devait en trouver à coup sûr. Ce fut donc une joie pour la caravane de trouver sous le nom de Saint-Estèphe une caisse de liquide rouge fortement alcoolisé qui simulait le vin.

La première occupation du voyageur dans toutes les villes du Japon, c'est de *bibeloter*. Cette manie devient ici un besoin irrésistible, et nous subîmes la loi commune. La boutique de l'Alphonse Giroux de l'endroit, magasin par excellence de tous les beaux cloisonnés, reçut plusieurs fois notre visite, et, quand vint le quart d'heure de Rabelais, nous nous aperçûmes que notre escarcelle s'y était bien allégée. C'est qu'on est ici sur la terre classique du bibelot, je ne dis pas de l'art. Si on trouve en effet en toutes choses une sobriété et un goût parfaits, le fini des détails, la patience de l'invention, on ne tarde pas à s'apercevoir de l'absence d'idéal, à constater que l'extrême Orient n'a pas le sentiment du beau simple et naturel, et qu'il cherche ses effets dans l'énorme, le bizarre, l'inattendu, le monstrueux même. On reste étonné, confondu, devant ces statues colossales, ces temples chargés d'or, ces prodiges de patience et de fini matériel qu'on rencontre à chaque pas dans tout l'Orient, mais il ne se dégage de tout cela aucun de ces élans dont on se sent

transporté quand on regarde Notre-Dame ou qu'on entend une symphonie de Beethoven. Au Japon en particulier, on voit des danses gracieuses, ravissantes même, dont les poses molles et décentes l'emportent de beaucoup, à mon avis, sur les contorsions risquées de nos danseuses de l'Opéra; on trouve des laques merveilleuses de richesse, de travail, des armes superbes, des bronzes surtout, ciselés délicieusement à froid, mais on y chercherait vainement une romance ou un poème vraiment digne de ce nom. Quelques madrigaux échangés entre les grands de la cour et conservés dans les annales du pays, voilà le bilan de la poésie; encore ce ne sont point

De petits vers doux, tendres et langoureux,

comme ceux d'Oronte, car tout se réduit à de simples jeux de mots. La peinture sur soie, si généralement prisée, offre toujours la même perfection matérielle, mais sans souffle, sans âme : des fleurs, des oiseaux, admirablement dessinés, quelquefois en trois coups de pinceau, et, pour la nature humaine, des types uniformes de dieux, de mikados, de guerriers, de princesses, dont les figures de convention rappellent, en les exagérant, les défauts de l'école byzantine. Parfois cependant l'artiste s'émancipe, sort de la tradition et cherche une nouvelle voie. C'est surtout dans le genre grotesque et satirique que l'invention se donne carrière et arrive alors à des effets où l'imagination a sa place, mais inconsciente et inexpérimentée, comme dans ces dessins que les écoliers tracent au charbon sur les murs. On ne saurait croire à quel degré de comique atteint ainsi ce peuple, qui a inventé bien avant nous le genre grivois, et dont l'esprit de saillie, la gaîté communicative, dénotent un génie finement satirique.

C'est à Nagoya que nous arriva une aventure exhilarante que je ne puis raconter en détail, mais bien faite pour donner une idée de l'insouciance absolue de ces braves gens à l'endroit de ce bagage solennel dont nous entourons la pudeur, et dont ils la dispensent sans qu'elle s'en porte plus mal. Ceci me rappelle un souvenir qui trouve naturellement sa place ici. J'étais à Totska, ravissant village au pied du Fusiyama : la promenade du soir me conduit à un bain où les dames, en costume d'Ève *avant la pomme*, m'invitent très poliment à m'asseoir et à faire un petit bout de conversation. J'étais, je l'avoue, dans un singulier embarras; mais l'arrivée des maris et des enfans dans le même état me mit à l'aise. Et je me demandais s'il y a un vrai, un beau, un bien pour les gens du nord, un autre pour les gens du sud, et si chaque race, en se proclamant dépositaire de la vérité vraie, ne ressemble pas à cette île de bossus où les hommes droits étaient mis au jardin des plantes du pays.

C'est le 14 que nous quittâmes l'Hôtel du Progrès pour venir au bord de la mer attendre un vent favorable qui nous permît de franchir la baie. Tout en gagnant Mya, le point d'embarquement, nous visitons un temple magnifique perdu dans un parc, et nous en laissons à droite et à gauche plusieurs qui nous attireraient, si nous n'étions pressés par la nuit qui approche. A notre arrivée, le vent rendait la traversée impossible; force fut d'attendre dans ce petit port. Le Tokaïdo (la grande route qui longe tout le Japon) s'interrompt pour recommencer à Kuwano, de l'autre côté de la baie, de sorte que les voyageurs qui, craignant le mal de mer, prennent la route de terre de Yeddo à Kioto, afin de l'éviter, en sont pour leurs frais. Ceci facilite peu les transports. Le 15 au matin, temps splendide, bon vent, mer calme, et nous voilà bientôt hors du chenal de Mya. La vue est ravissante : à droite l'embranchement du Kisogawa, à gauche les collines d'Owari, et devant nous les montagnes d'Isjé. On ne peut quittér le pont, tant cette vue est attrayante. Une ombre au tableau : l'eau sur laquelle nous naviguons est sale et vaseuse, — pas même l'illusion de la navigation. A un moment, le vent tombe, la voile s'affaisse, les *sindos* (marins) empoignent la perche, et nous nous apercevons bientôt, à 3 lieues du rivage, qu'on aurait facilement pied. Le vent souffle de nouveau, et nous voici à Kuwano, débarqués sans naufrage.

Après le déjeuner, départ en *djinrikichia*; 3 lieues jusqu'à Yoka-its. C'est là que, sur un étendard gigantesque, nous lisons ce mot : *milk*. Nous entrons, bien entendu, et nous trouvons en effet, chose rare, des vaches, que l'on s'empresse de traire pour nous. Yoka-its est un port éloigné de la mer, avec laquelle il communique par une rivière : le mouvement du commerce y est considérable, s'il faut en juger par l'énorme quantité d'articles européens qui remplissent les bazars. Que nous sommes loin de nos braves sériculteurs des montagnes! De grands villages sales et tristes, l'éternelle rizière, le monotone Tokaïdo, voilà ce qui nous attend et ce que nous attendions. C'est ici qu'un chemin de fer serait d'une grande utilité.

Nous arrivons de nuit à Kaméana, petite ville fortifiée, dressée avec son *siro* sur une éminence baignée par une jolie rivière. Le lever du soleil sur cette nature fleurie nous réconcilie avec la plaine. La plaine! je me trompe, c'est au contraire le voisinage de la montagne qui se fait sentir; bientôt en effet nous sommes au pied d'une muraille menaçante qui barre la route, c'est le Kogayama. Il n'est plus question de *djinrikichia :* il nous faut reprendre les chevaux de bât et raviver de vieilles écorchures qui commençaient à se cicatriser. Nos bêtes grimpent avec fureur une route qu'à peu de frais on rendrait facile pour nos grandes di-

ligences; mais voici le haut du *togé* (col) atteint, et la vue s'étend au loin, jusque sur la baie d'Owari, dont les eaux miroitantes reflètent un soleil de feu. La descente est très douce, mais lente. Faute de *djinrikichias*, on se met en *kangos*. Je renonce à décrire l'incommodité de ce moyen de transport. Quiconque n'a pas dès son jeune âge étudié les assouplissemens les plus variés s'y trouve dans une posture qui, à l'inconvénient d'être apoplectique, joint celui d'être fort peu noble et excessivement gênante.

Minakutchi, d'où nous repartîmes à cinq heures du soir, Zézé, Otsu, que nous allions voir, possèdent chacun un *siro* formidable. C'étaient autant de sentinelles que les taïcouns avaient placées là pour empêcher les hommes du sud venus de Kioto de porter jamais la main sur le nord. Voici la nuit, voici un ciel bien sombre, et nous sommes loin de l'étape fixée. Bientôt l'orage éclate : foudre, éclairs, tonnerre, trombes d'eau. Que devenir? Un abri se présente; nous attendons. Vers dix heures, l'orage cesse, les chemins sablonneux sont aussitôt secs; nous nous mettons de nouveau en marche, et c'est bien l'heure la plus agréable pour voyager sur ces routes uniformes par une température si élevée. Cependant un arrêt subit dans la colonne indique un obstacle. On se réveille d'une demi-somnolence; on aperçoit des hommes vêtus d'un manteau de paille, *mino*, excellent contre la pluie, armés de torches et formant au milieu du feuillage un tableau à la Rembrandt. C'étaient des paysans qui endiguaient à la hâte le ruisseau débordé et menaçant d'envahir les habitations voisines en contre-bas. On peut étudier là en petit un phénomène constant dans les terrains sablonneux et qui a modifié en plus d'un lieu la forme du relief terrestre. Un cours d'eau grossi et chargé de matières en suspension tend à les rejeter sur ses rives, le mouvement d'écoulement étant plus rapide au milieu que sur les bords. Le cours d'eau se forme ainsi à la longue deux bourrelets; mais comme, par suite des dépôts qu'il fait au fond même de son lit, celui-ci s'exhausse constamment, les bourrelets à leur tour vont en s'élevant, et le ruisseau finit par se construire à lui-même un aqueduc au-dessus des terres environnantes. Celui qui nous arrêtait avait au moins huit pieds de haut. Les pauvres gens qui ont de père en fils bâti leur maison au bord du ruisselet chantant et murmurant le voient pénétrer un jour chez eux avec une grosse voix furieuse. Il fallut descendre, passer à gué à dos d'homme, transporter par le même moyen véhicules et bagages pour se remettre en route. Un quart d'heure après, nouvel arrêt dans la colonne et même procédé pour nous tirer d'embarras. Cela se renouvela cinq fois avant d'arriver au gîte, et chaque fois le pittoresque nous consola de nos mécomptes.

Le 17, nous traversions K'sats, la ville où les cortéges des daïmios

s'arrêtaient autrefois et se reformaient avant d'entrer à Kioto, résidence des mikados, et nous atteignions le pont de Shéka, jeté sur l'extrémité du lac Biwa, d'où sort une belle rivière limpide pour se rendre à la mer. Cette première vue du lac nous enchanta. Entouré de montagnes de tous côtés, calme, resplendissant, le lac Biwa nous sembla digne des admirations dont il est l'objet dans les chants indigènes. En y arrivant, nous nous détournâmes de notre route pour aller à Ichiyama déjeuner sur le bord de la rivière, qui viendra plus tard, sous le nom d'Ujiyama, rejoindre le Yodoyvara au-dessus d'Osaka. Cette petite ville tire son nom (montagne de la pierre) de certaines roches noires, de formes bizarres et d'un volume considérable. Ces roches ont l'apparence d'un marbre poli et s'élèvent jusqu'au sommet d'une petite colline que surmonte un temple. Nous entrons dès à présent dans le périmètre de la ville sainte et dévote par excellence, et nous n'allons plus faire un pas sans renconter un souvenir ou un monument religieux. Une avenue d'érables mène au portique, gardé par deux dragons, objets d'une grande vénération. Après avoir monté un raide escalier de pierre, nous atteignîmes le *hondo* ou chapelle renfermant l'idole vénérée de la déesse Quannon, mais dans une telle obscurité qu'on peut à peine en distinguer les formes; elle remonte à la plus haute antiquité. C'est tout près de là, dans l'enceinte du temple, que se trouve la petite pagode où la célèbre poétesse Murasaki-Shikibu composa le *Genji Mondgatari*, l'*Iliade* du Japon. Simple était l'ameublement, car il se compose d'un encrier. A quelques pas, un pavillon s'élève sur une plate-forme d'où on découvre une vue ravissante du lac, qui va s'élargissant dans le lointain, tandis que la rivière coule limpide à vos pieds, continuant la nappe d'eau comme le manche d'une guitare, d'où le lac a tiré son nom, *Biwa* (guitare à deux cordes). Menacés une fois encore par l'orage, nous gagnons au plus vite Otsu, où nos bagages étaient déjà arrivés, et nous nous dirigeons vers l'hôtel où nous étions attendus.

Cet hôtel est une de ces constructions que les Japonais appellent européennes parce qu'il y a des apparences de portes et de fenêtres, mais qui ne méritent de nom dans aucune langue. Carton et papier mâché! Quand on s'assoit sur une chaise, elle s'écroule; veut-on fermer une fenêtre, elle reste entre-bâillée malgré tous les efforts, ouvrir une porte, elle ne cède jamais; mais ce soi-disant hôtel est près du lac, on aura une belle vue, et cela console de tout le reste. Pendant que nous faisions connaissance avec notre demeure, l'orage s'était calmé. Le soleil se montra bientôt, l'horizon s'éclaira, les sommets se dégagèrent, nous aperçûmes la fumée des bateaux à vapeur qui sillonnaient le lac. Otsu est une très ancienne capitale

des mikados au IIe siècle, alors qu'on n'avait pas relégué ces monarques dans la souricière de Kioto. Les rues larges, dallées de blocs de granit, l'étendue de la ville, la régularité de ses maisons basses, l'encadrement des collines qui la dominent, lui donnent une physionomie remarquable. Ce qui est plus caractéristique encore, c'est, en approchant du lac, la série des *kurayaski* (palais-magasins) qui plongent leurs assises dans l'eau. C'étaient des *godons* princiers, concédés jadis aux seigneurs riverains pour emmagasiner les denrées qui constituaient leurs revenus, et qui venaient s'y entasser avant de gagner en bateau les provinces de l'autre rive.

Le lendemain fut consacré à une excursion à Hirasaki en bateau à vapeur. Après un bain délicieux dans les eaux du lac, par une température de 34 degrés, nous déjeunâmes sous un très vieux *mats* qui a plus de trois siècles et qui appuie ses branches tortues sur des étais chancelans. J'avoue que j'aime autant regarder un beau chêne de cinquante ans, dans son libre développement, que ces victimes de la végétation dont les horticulteurs japonais sont les Procustes; mais c'est la mode ici, — cela répond à tout. Malgré une chaleur accablante, nous ne pûmes résister à la tentation de gravir les premières assises de la montagne de Heizan, qui domine à la fois le lac Biwa et Kioto. Du haut du temple, dont le nom m'a échappé, nous eûmes la vue la plus complète du lac. Cette grande nappe d'eau de 25 lieues de long et 10 de large, admirablement encadrée, attire et retient le regard. On voudrait traverser le lac dans tous les sens, gagner l'ouest, passer jusqu'à la mer du Japon, mais il faut commencer par regagner notre tchaïa de Hirasaki. Rentrés à Otsu, nous fîmes une ascension au temple de Midéra : la vue est également belle, et le temple lui-même offre des beautés d'un ordre supérieur. C'est ici le moment d'ouvrir une parenthèse et d'expliquer ce que représente le mot *temple*, qu'il faut employer pour abréger, mais qui serait plus exactement remplacé par *série de monumens religieux*. Cette explication me paraît indispensable au moment où nous approchons de la ville qui contient les monumens les plus célèbres dans ce genre.

Pour avoir une idée du temple de Midéra, qu'on se figure un espace comme le parc Monceau par exemple, souvent beaucoup plus grand, planté d'arbres gigantesques et très accidenté, généralement au flanc d'une colline. Sur une première plate-forme où l'on arrive par des escaliers, il y a trois chapelles, une principale au fond, deux accessoires un peu en avant; puis on remonte ou on redescend, suivant la disposition du terrain, le long d'une autre avenue; de nouveaux escaliers mènent à une bonzerie, au-delà encore un

autre groupe de trois chapelles, d'autres pagodes; l'œil s'y perd, les jambes se lassent, et toujours de nouvelles avenues, de nouveaux portiques, de nouveaux étonnemens!

Le temple de Midéra est sintiste, donc très simple et très vieux, puisqu'il aurait été reconstruit par l'arrière-petit-fils du fondateur, qui vivait en 675. Outre la cloche de tous les jours, on en voit une en bronze de dimension plus grande, — cinq pieds et demi de haut. C'est toute une légende. Elle fut apportée là, après la mort de Bouddha, d'une pagode de l'Inde. Le célèbre Bunkei, une sorte d'Hercule, personnage *sui generis* de la légende japonaise, la prit un jour sous son bras et alla cacher son larcin sur la montagne d'Heizan, à 3 lieues de là, puis, fou de joie, il se mit à frapper dessus pendant un jour et une nuit, si bien que pas un habitant ne put dormir. Les prêtres, mis sur la piste par le son, allèrent le supplier de leur rendre leur cloche; il y consentit à la condition de recevoir la ration de soupe qu'il voudrait. Il rapporta donc ce léger bibelot, et reçut en revanche une marmite de soupe que les bonzes nous montrèrent. C'est un chaudron en fer de 1^{m},50 de diamètre et 1 mètre de profondeur, qui en tout cas porte bien la date qu'on lui assigne. J'ai cité tout au long cette petite histoire pour donner la note de la légende japonaise. Il y en a beaucoup sur le même ton, dans le même cadre; rien d'élevé, rien d'allégorique. Si quelque lueur brille dans la littérature japonaise, on en retrouve toujours, en cherchant un peu, l'origine chez les Chinois, infiniment moins sociables, moins fins, moins ingénieux, mais décidément plus forts.

En redescendant de Midéra, nous nous mîmes en route pour Kioto, dont nous n'étions qu'à 3 lieues. La grande route, — toujours le Tokaïdo, — est, dans la moitié de sa largeur, dallée d'une ville à l'autre, et sur ces larges dalles de pierre deux ornières parallèles ont été creusées avec le temps par les roues des chars à bœufs. C'est un curieux spectacle à voir que ces lourds animaux, — la race de Kioto est très grande, — attelés en flèche et traînant lentement, sans jamais dévier des deux ornières étroites, des chars sur lesquels sont empilés les produits de la campagne ou ceux de la ville, suivent le sens dans lequel ils vont. Les roues de ces chars sont en bois plein. Que de siècles il a fallu pour que ce bois mou creusât dans le granit un sillon de 7 ou 8 centimètres de profondeur!

Enfin nous entrons dans Kioto. Aucune surprise, aucune déception; je m'attendais à cette enfilade de maisons basses, de rues régulières et mornes. C'est Yeddo plus propre et plus correct, surtout Yeddo plein de merveilles qui devaient se révéler le lendemain. Installés chez Nakamuraya, le personnage officiel le plus important, nous commençons par une soirée de repos. Le 29 à six heures, en route;

la chaleur promet d'être accablante, et nous avons un rude programme à remplir. C'est alors que se déroule devant nos yeux éblouis la série des magnificences de Kioto. Comment conduire le lecteur dans chacun de ces temples, qui sont des villes, ou plutôt des nécropoles? Essayons d'en donner une idée générale.

Kioto est bâti dans une plaine, entouré d'une ceinture ronde et complète de collines peu élevées, qui ne s'ouvrent au sud et au nord que pour laisser passer le Kamogawa, ruisseau large comme la Bièvre, qui coule dans un lit de galets plus large que la Seine à Paris. Si on se place à l'orifice sud, on voit s'élever à l'est la série des hauteurs de Higashiyama, à l'ouest celle de Nishiyama. Le Kamogawa coule en décrivant une courbe convexe au pied de l'Higashiyama, tandis que son affluent, le Katarugawa, décrit en sens opposé une autre courbe au pied du Nishiyama, de sorte que la ville est enfermée dans la circonférence formée par ces deux rivières et par le cercle de collines concentriques. Ce sont les collines de l'ouest que nous visitâmes d'abord. C'est là que nous vîmes Giou, célèbre par son antiquité, — Chioin, que ses proportions colossales ont fait surnommer le Saint-Pierre du Japon, — Nanjienji, dont le jardin fait oublier les chapelles, — Niakvoji, célèbre par ses érables séculaires, — Kurodani, avec son cimetière plein de statues et sa pagode élégante d'où l'on domine toute la cité, — Yeikando, perdu dans les bois, où l'on remarque de belles vasques de bronze, — Shiniodo avec ses bas-reliefs, — Yoshida, juché comme un belvédère, — autant de merveilles de goût, de simplicité, qui font impression par leur âge, leur encadrement et d'heureuses proportions. L'âge moyen de ces temples est le XIIe siècle, époque où les premiers *shiogouns* surent utiliser les ressources jusque-là languissantes du pays. Aujourd'hui ils sont solitaires. Quelques bonzes restent encore là pour les desservir et les entretenir, mais c'est tout : les fidèles ne s'y pressent plus en foule comme jadis, et cette solitude même ne contribue pas peu à les poétiser aux yeux du voyageur. Ginkakudji (le pavillon d'argent) était une petite maison de plaisance d'un mikado du XVe siècle, toute garnie d'argent; aujourd'hui l'argent a disparu.

Nous voici au Gosho, l'ancien palais du mikado. Chose remarquable, le Gosho est entouré de simples murailles, comme tous les *yaskis*, un peu plus hautes seulement, et non pas ceint de fossés comme le *siro* taïcounal ou le moindre castel de province. On peut y enfermer un monarque comme dans une prison, mais il ne peut s'y défendre comme dans un château-fort. Il y a plusieurs enceintes remplies de petits *yaskis*, jadis habités par les *kugés* (officiers); ils sont aujourd'hui déserts. Les portes du palais sont des merveilles d'ornementation; elles ont à Kioto cette forme particulière qui rap-

pelle un peu les manteaux de cheminée de Blois ou de Chambord. Le toit semble au premier coup d'œil être fait de chaume; avec plus d'attention, on s'aperçoit qu'il est composé d'une foule de petites lamelles de bois, d'une régularité parfaite, formant une couche d'environ 30 centimètres d'épaisseur. Au-dessous, des sculptures, des dragons découpés, mille sujets variés, et les battans garnis d'or et de bronze à profusion. Tout cela, avec les pendentifs et les chapiteaux, fait de chaque porte une œuvre remarquable et bien digne d'être admirée. Le Nidjio, frère du Gosho, est l'ancienne résidence du taïcoun, quand il venait à Kioto.

Kioto est un grand Versailles de bois, régulier, triste, mourant, abandonné par la vie, qui s'est réfugiée à Yeddo. On y trouve partout les traces du plaisir, nulle part celles du travail : commerce de luxe, soieries, bibelots, maisons de thé, concerts de guitare, tout l'attirail d'une Babylone défraîchie et démodée.

Dans la direction du sud, c'est encore une série de temples dont les enceintes de verdure se touchent : Higashiotani avec ses escaliers gigantesques, Yasaka, Kiomidzu, à moitié suspendu sur pilotis, au-dessus d'une gorge abrupte, — Nisiathani, remarquable par un pont de pierre d'une courbure si exagérée qu'on ne peut la gravir qu'à quatre pattes (au lieu d'arches, ce pont est percé de deux orifices qui lui ont valu le nom de *pont des lunettes*), — le Daibuto, idole en bois, la plus grande du Japon, — Ringeoin, si grand qu'on avait organisé un tir à l'arc sous ses vastes galeries, — Mimidzuka (le tombeau des nez et des oreilles). Il paraît que c'était l'habitude des vieux guerriers japonais de rapporter les têtes des vaincus aux pieds de leur empereur; il y en eut tant lors de la conquête de la Corée, qu'on leur permit de rapporter seulement le nez et les oreilles: encore fallut-il creuser, pour contenir tous ces trophées, une fosse de 720 pieds de circonférence et de 30 de profondeur, sur laquelle s'élève la pyramide que l'on voit aujourd'hui.

Notre soirée fut consacrée à un ballet de *guéchas* dansant au son du tambourin et du *chamissen*. Pour la première fois, nous entendîmes là quelque chose qui de loin ressemble à la musique. Quant aux danses, il y en a de très originales. Le type des femmes de Kioto a une réputation générale au Japon; je me hâte d'ajouter qu'elle est bien méritée. Le nez aquilin, les yeux bien fendus et expressifs, la bouche fine et de belles dents, malheureusement laquées, même chez les jeunes filles, l'ovale régulier, se rencontrent là beaucoup plus souvent que partout ailleurs. C'est merveille de voir ces teints blancs, ces beaux cheveux noirs, cette coiffure particulière aux femmes de Kioto et qu'on cherche à imiter dans tout le Japon, à la cour surtout, ces jarrets solides sur lesquels se relèvent de beaux vêtemens. Que de jolis minois qui ne jureraient nullement

sous un chapeau d'amazone! Quant à la vertu, on la dit farouche. Un type qu'on ne trouve qu'à Kioto, c'est celui des femmes portefaix. Nous avons rencontré des escouades de ces vigoureuses créatures, fort proprement vêtues, la taille serrée, les jambes enfermées dans des molletières de soie grise, le poing droit sur la hanche et soutenant de la main gauche une grande jatte, un panier de légumes, qu'elles posent sur leur tête avec un coussinet. Parfois elles cheminent à côté de leur mari, qui, les mains libres, conduit son taureau attelé à un char, non par les cornes, mais par les épaules, et retenu par un anneau dans le mufle.

Le 20, l'après-midi fut consacrée au théâtre, où l'on jouait une pasquinade sinistre, la parodie du *harakiri* (ouverture du ventre). Le héros, après mille péripéties, se perce de son sabre; le sang couvre sa poitrine; il veut l'arrêter, il s'en met plein les mains. Un ami s'avance, il le barbouille en voulant lui saisir le bras; le daïmio s'approche, il est inondé. Une jeune fille, cause première de toute l'affaire, — toujours la femme! — vient se jeter dans les bras du malheureux; en un instant, elle est rouge comme une pivoine. Dans la salle, c'est un fou rire général : alors tous les acteurs, y compris le mourant, se dressent et entament un *cancan* furibond sur lequel la toile tombe.

Un spectacle bien autrement intéressant le soir est celui de la rivière. J'ai dit que c'était un modeste ruisselet; l'orgueil des habitans de Kioto, leur folie, c'est de prétendre avoir un fleuve. Ils lui ont fait des ponts magnifiques, jetés sur un large fossé presqu'à sec; mais ils ne s'arrêtent pas là, et pour que l'illusion soit plus complète, le soir venu, les riverains établissent de petits barrages au moyen desquels ils réussissent à étaler en une grande nappe le modeste filet d'eau. Dans ce fleuve, large de 200 mètres et profond de 10 centimètres, on pose des tables basses sur lesquelles la population vient s'asseoir les pieds pendans dans l'eau. Si les places se paient cher, c'est ce que j'ignore, mais j'aurais bien volontiers payé la mienne sur le pont de Godjio, d'où l'on voyait cette population fourmillant parmi des myriades de grosses lanternes dont les reflets scintillaient dans l'eau. N'est-elle pas admirable, la ténacité de ces braves gens qui jouent pour eux-mêmes trente fois par mois le simulacre d'une rivière?

Notre troisième matinée fut bien employée malgré la pluie. Nous transportant du côté ouest, nous visitâmes une villa au milieu d'un jardin, où habita jadis le grand Taïco-Sama, la plus grande personnalité du Japon. Saluons ces souvenirs historiques, et passons. Non loin se trouve Honkokudji, le plus vaste de tous les temples, le plus riche par l'ornementation, — Hongandji, où l'on a recueilli les restes d'une exposition close, et qui sera peut-être pour nous le souvenir

le plus frappant de la ville sainte. C'est un vaste palais d'un luxe inoui. Les plafonds sont ornés de caissons sculptés et peints d'une conservation extraordinaire. Les murailles sont tendues de grands panneaux dessinés à l'encre de Chine sur fond d'or et remarquables par une science de la perspective bien rare dans la peinture japonaise. Les portes peuvent lutter avec celles du Gosho. Je ne dirai rien des objets exposés; mais comment passer sous silence une tapisserie de soie, or en relief, représentant la mort de Bouddha, vraiment digne des Gobelins, et vendue, nous a-t-on dit, à un amateur français 25,000 *rios* (140,000 francs)?

Le 22 au matin, escortés par les cadeaux de notre hôte sous une pluie tenace, nous gagnons Fushimi, où une bataille célèbre décida du sort du taïcounat en 1868. C'est là que nous nous embarquâmes dans un grand *yané-fune*, — bateau couvert, — qui nous fit redescendre le Yodogawa au fil de l'eau grossie par les pluies récentes. A part le déjeuner servi à bord, la seule distraction pendant six heures de descente entre deux rives monotones, c'est de voir tourner les roues qui montent l'eau destinée aux rizières du voisinage. C'est aussi simple qu'ingénieux. De loin, on aperçoit une roue à palettes; en approchant, on voit que de trois en trois palettes est placé un tube de bambou creux, fermé à l'extrémité qui regarde la rivière, ouvert du côté de la terre. La roue tourne, le tube plonge, se remplit, s'élève, puis, arrivé au sommet, se vide, grâce à une faible pente très bien calculée, dans une rigole d'où l'eau se répand dans les rizières. Ces grandes aubes sont innombrables et tournent très vite, ce qui fait ressembler le fleuve, quand on l'enfile du regard, à un large train de chemin de fer déraillé et couché sur le dos, dont les roues continueraient à tourner sur elles-mêmes.

Mais voici que le fleuve s'élargit; l'horizon s'éclaircit et nous montre les collines voisines. Je songe au cours du Rhône au-dessous de Lyon, et, comme pour compléter la comparaison, un petit village semblable aux roches de Condrieux vient se mirer dans l'eau. Souvenirs, beaux souvenirs de France, que venez-vous faire ici? Fuyez, charmeurs; — pour jouir du Japon, il ne faut pas le comparer! Le temps passe, le fleuve coule; nous rencontrons des bateliers qui nous interpellent familièrement; plus de doute, nous approchons d'un *settlement* européen. Sur la rive droite s'élève une vaste bâtisse en pierres de taille, à gauche se dresse un *siro* monumental comme celui de Yeddo; nous voilà entrés dans Osaka. Nous naviguons au milieu des maisons de thé penchant leur balcon sur l'eau, des godons dégorgeant leurs marchandises dans les jonques et longeant par momens des quais d'où descendent de grands escaliers. C'est en bateau qu'il faut arriver à Osaka, c'est en

bateau qu'il faut s'y promener. Coupée d'autant de canaux que de rues, traversée par un fleuve et par plusieurs rivières, la cité du sud a une vie plus aquatique que terrestre. Osaka a été appelée la Venise de l'Orient. C'est en effet l'épithète réservée à toute ville qui possède plus de trois canaux, surtout si, comme celle-ci, elle communique avec la mer; mais, Venise ou non, Osaka est la reine des cités japonaises, infiniment supérieure comme ville à Kioto, qui n'a que ses temples. Elle a 3,500 ponts en dos d'âne d'un effet très pittoresque, des rues propres, nettes, bien aérées, pavées de tuiles sur lesquelles on roule comme sur du marbre poli. On voit bien que c'était ici la résidence de prédilection du taïcoun, qui y avait le plus splendide de tous ses palais.

Notre *yané-fune* aborda au quai de la concession européenne. Quelle ne fut pas notre joie de trouver, à peine débarqués, MM. Lebon et Orcel, capitaines d'artillerie, attachés à la mission militaire à Yeddo et en tournée officielle! On s'embrasse, on s'étreint, on nous plaisante sur nos faces noircies, sur nos mains plus noires encore, mais chacun est obligé de convenir que personne n'a maigri.

Le 23, nos quatre capitaines entraient en service, et allaient au *siro* pour étudier des questions militaires avec des officiers japonais. Nous les suivîmes et montâmes au donjon central, d'où l'on découvre toute la ville. Il y a quelques années à peine, ce *siro* renfermait un palais d'une grande beauté. Il fut brûlé en 1868 par les derniers défenseurs du taïcounat, qui, après s'être défendus jusqu'à la dernière extrémité, couronnèrent cette résistance par cet acte de vandalisme. Aujourd'hui il ne reste que quelques tours carrées et des murailles que ni l'incendie ni le canon ne pourraient entamer. J'ai mesuré une pierre qui avait douze fois la longueur de ma canne, 6 mètres de haut et épaisse en proportion; le reste de cette construction cyclopéenne est à l'avenant.

Un pont à traverser, et du *siro* nous passons à la Monnaie. Vieux Japon au-delà, *new Japon* en-deçà; tout est anglais à la Monnaie, sauf quelques systèmes perfectionnés empruntés à la France. Le directeur nous reçut avec beaucoup de grâce et nous donna en français les explications les plus précises. Cet établissement est largement conçu et exécuté : il est, on peut le dire, absolument complet. Depuis les briques pour les constructions jusqu'à l'acide sulfurique, tout se fait dans l'établissement même. Si les Japonais comptaient bien, ils verraient qu'un *rio* leur coûte cher avant d'être mis en circulation.

Le déjeuner réunit tout le monde, puis le service rappelant les militaires, M. de Ribérolles et moi prîmes congé de nos amis pour nous rendre à Kobé en bateau à vapeur et y prendre la malle amé-

ricaine qui devait nous ramener à Yeddo. Le 25, nous descendions la rivière, passant devant les batteries de Teppo-san, qui sont censées en défendre l'entrée. Dans la brume se montrait l'île d'Awadsi, — Awadsi, l'île enchanteresse, le berceau du Japon, le séjour des dieux, — Awadsi, que je ne reverrai pas, car le lendemain la malle américaine devait nous emporter!

Au bout de deux heures de navigation, nous abordions au quai de Hiogo. Hiogo, Kobé, c'est tout un. Le premier est la concession européenne, le second le village japonais. Vite à l'hôtel américain, à table, et des boissons glacées! car sur ces quais de sable, entre la baie miroitante et les collines de sable voisines, à midi, il fait 38 degrés à l'ombre, et l'ombre est complétement absente. Aussi ce fut à quatre heures et demie seulement que nous eûmes la force de gravir la montagne de la Lune. Quelle vue splendide nous attendait! Toute la baie, toute la plaine d'Osaka, la mer à nos pieds, à droite Awadsi, et par-dessus le promontoire qui garde Kobé les flots miroitans de la mer intérieure! Salut, dernier sommet, dernier panorama! *Cras ingens iterabimus æquor.*

Le lendemain, nous étions prosaïquement installés à bord de l'*Oreganian*, qui fumait dans la rade. Bientôt les roues s'ébranlent, le balancier oscille, et cette grosse masse se met en mouvement comme un cétacé gigantesque qui se réveille. On est très mal sur les *steamers* de la *Pacific-Mail-Company*, et il faudra y passer vingt-cinq jours pour gagner San-Francisco au moment du retour; mais alors France, parens, amis, c'est vous que j'irai revoir! Pour l'instant, ce n'est que Yokohama. Rien ne signala la traversée, sinon le plaisir de faire connaissance avec Mgr Petit-Jean, évêque du Japon, le plus séduisant des hommes. Enfin le 28, à cinq heures du matin, dans les trente-six heures réglementaires, nous amarrions à la bouée, et en quelques instans nous débarquions à Yeddo, à la gare de Simbashi. Notre grand voyage était fini.

Résumons ces impressions si fugitives, si hâtivement racontées. Commençons par des actions de grâces. On ne saurait imaginer une si longue tournée dans un pays inconnu qui se soit accomplie dans des conditions plus agréables : pas le moindre accident, car nous avons déjà oublié le jeûne forcé de l'Asamayama, et dans un parcours de 200 lieues arrivée à jour nommé à toutes les étapes que nous nous étions fixées. Nous avons pu étudier sur place l'industrie primitive de la soie dans toutes ses phases, car nous avons traversé les plus riches provinces séricoles du Japon, voir de près ces populations vierges des montagnes, où résident les forces vitales du pays, ces solides paysans, ces fortes commères, ces gens simples qui sont les fourmis patientes, toujours à l'œuvre, *gaudentem patrios findere*

sarculo agros. Les révolutions passent sur leur tête sans les toucher, et il faut qu'ils soient bien maltraités par l'impôt pour se révolter. Quant à savoir s'ils vivent sous le régime du mikado ou du taïcoun, sous les daïmios ou sous des préfets, que leur importe? Ils envoient à Yokohama leurs soies et leurs cartons, qui se vendent fort cher, et l'on peut dire qu'à ceux-là du moins l'introduction des étrangers a donné la prospérité. Cependant le gouvernement, dans une intention protectioniste, interdit l'exportation de certaines qualités de soie, ou mesure la quantité qui sera dirigée sur Yokohama. Ce système, difficile comme exécution, — car il faut renoncer à s'arrêter dans la voie des restrictions, — ne donne pas les résultats qu'on espère. Tandis que le paysan japonais, incapable de grands efforts, mais patient et laborieux, recommence la vie de ses pères de génération en génération, le gouvernement, obéi dans les provinces, nomme des fonctionnaires locaux, pris parmi les anciens *keraïs* (officiers). Leur administration est paternelle, et sans force armée, par le prestige seul de l'investiture, ils font marcher une bourgade. Aussi faut-il rendre justice au caractère éminemment pacifique des administrés.

Le gouvernement ne saurait trop faciliter le développement des campagnes. Elles sont si belles, ces vallées, si pleines de beaux pâturages, qui avec quelques amendemens deviendraient excellens! Qu'on y répande à profusion des bœufs, des vaches, des moutons, des chèvres; voilà ce qui est urgent. Qu'une réglementation éclairée vienne au plus tôt arrêter le déboisement, soumettre les forêts à des coupes réglées, et enfin donner au pays ce qui lui manque le plus, des routes! Des routes dans tous les sens, non des routes stratégiques, mais des routes commerciales, — de grandes routes, des routes moyennes, bien entretenues, bien dirigées, tout l'avenir est là.

Au moment où l'extrême Orient attire plus que jamais l'attention de l'Europe, il n'est pas sans intérêt pour la France de connaître plus à fond les mœurs, les coutumes, les institutions d'un peuple qui tend de jour en jour à se mêler à l'activité commerciale de l'Occident, et montre une sympathie particulière pour notre pays en lui empruntant ses institutions civiles et militaires. Nous serions heureux, si, grâce à la confiance dont le gouvernement japonais veut bien nous honorer, nous pouvions, en faisant mieux connaître ces deux peuples l'un à l'autre, augmenter chez tous les deux le désir de nouer des relations de plus en plus étroites.

GEORGE BOUSQUET.

LES

HAREMS D'ORIENT ET D'AMÉRIQUE

I. — *Thirty years in the Harem*, by Mme Kibrizli-Méhémet-Pacha, Paris 1873.
— II. *A Lady's Life among the Mormons*, by Mrs T. B. H. Stenhouse, New-York 1872.

« Si chacun, dit Marmontel, écrivait ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, ce qui lui est arrivé de curieux et dont le souvenir mérite d'être conservé, il n'est personne qui ne pût laisser quelques lignes intéressantes. » Ceci s'applique aux moindres comparses de la vie humaine, à ceux dont l'existence paraît le moins accidentée. Pour donner à des événemens vrais, personnels, un intérêt que ne saurait atteindre aucun roman, il suffit d'être sincère et d'avoir observé. Combien plus doivent paraître piquantes les confidences de personnes placées par leur naissance ou par les événemens de leur vie dans des régions inaccessibles aux regards du vulgaire! Mme de Motteville et Mlle de Montpensier, Mme de La Fayette et Mme de Caylus ont captivé les lecteurs de leur temps et du nôtre en les entretenant de la cour, et qu'est-ce que la cour, toute curieuse que la ville puisse être de ses secrets et de ses scandales, auprès du harem, dont le nom seul évoque une idée de voluptueux mystères! A quels mémoires comparerait-on les confidences de « saintes du dernier jour » séparées du monde civilisé par d'affreux déserts, par une politique aussi ingénieuse que dépravée, ou, mieux encore, celles de houris protégées contre nos investigations par de triples voiles et de triples murailles? Mme Stenhouse, comme Mme Méhémet-Pacha, brave, pour écrire, des préjugés tout-puissans jusqu'ici et les vengeances qui menacent une indiscrétion sans exemple. Le

fond des deux ouvrages est le même, c'est l'étude de la polygamie, dans des conditions sociales diverses et sous des cieux différens, par deux femmes qui en ont fait l'amère expérience. Néanmoins des contrastes frappans attestent des dissemblances bien tranchées de race, d'éducation, de mœurs. D'une part, c'est la femme d'Orient, avilie à son insu, qui se plaint en égoïste d'un ordre de choses dont les vices essentiels lui échappent et contre lequel elle ne s'est révoltée que le jour où il a contrarié ses intérêts matériels, — de l'autre une femme chrétienne d'un esprit cultivé, appartenant à cette grande famille anglo-saxonne si justement fière de ses priviléges et de ses libertés, qui, encore palpitante d'indignation, proteste au nom de tout son sexe contre les sophismes qui l'ont un instant séduite, qui confesse repentante les angoisses, les humiliations, les luttes qu'elle a subies dans sa conscience et dans son cœur. Elle ne se propose pas, comme Mme Méhémet-Pacha, de dénoncer les abus dont elle a été victime elle-même, de satisfaire des rancunes justifiées en démasquant ses ennemis; avec une louable délicatesse, elle évite au contraire de citer les noms, d'entrer dans des détails trop intimes; ce n'est que sur ses sœurs encore captives qu'elle prétend appeler la pitié. Son vœu le plus cher est que le congrès de Washington mette fin à une nouvelle forme de l'esclavage. Sans doute, quoi qu'elle fasse, l'impartialité absolue doit parfois lui manquer : il n'existe point de mémoires où la passion ne parvienne à se glisser; peut-être même, lorsqu'elle n'exclut pas la bonne foi, en est-elle un des principaux charmes. Ici, le plus vif des sentimens féminins est en jeu, et la façon dont l'expriment, chacune selon son caractère et le milieu où elle a vécu, la dame turque et la dame mormonne, offre peut-être plus d'intérêt encore que les événemens dont elles font le récit.

I.

Lorsqu'on ouvre les *Trente années au Harem* de Mme Kibrizli-Méhémet-Pacha, une objection assez naturelle se présente d'abord à l'esprit : comment s'est-il trouvé, dans le troupeau de ce que nous appelons fort improprement les odalisques (1), une femme capable de juger et d'écrire, assez courageuse, assez indépendante surtout pour publier le résultat de ses observations? Ne serions-nous pas dupes de quelque mystification? Eh bien! disons tout de suite que Melek-Hanum (Mme Méhémet-Pacha) n'a rien de commun, sous le rapport de la culture intellectuelle, avec la plupart de ses compa-

(1) Ce nom si poétique ne s'applique en réalité qu'aux femmes de chambre.

triotes; elle est même très fière de cette supériorité, qui lui a longtemps valu en Turquie une haute influence. Catholique grecque, issue par sa mère d'une riche famille arménienne, elle a par son père, M. Charles Dejean, du sang français dans les veines. Elle inspira, encore presque enfant, une violente passion à son médecin, docteur anglais, dont ses parens repoussèrent la recherche à cause de la disproportion d'âge et de la différence de religion. Désespérant de réussir par d'autres moyens, cet homme eut recours à la ruse; il enleva sa jeune malade et l'épousa devant un prêtre grec. Leur union ne fut pas heureuse. Mme Méhémet-Pacha reproche à son premier mari une avarice sordide, et cite à l'appui de ses accusations la preuve que voici. Un matin, il lui avait remis avant de sortir un sac d'argent. Se voyant pour la première fois de sa vie maîtresse d'une somme considérable, elle se hâta de la dépenser en emplettes frivoles, qui furent montrées naïvement au docteur lorsque celui-ci lui demanda compte du dépôt. Il s'ensuivit une scène de colère qu'elle trouve odieuse, mais que beaucoup de maris européens comprendront peut-être. Le médecin anglais paraît presque excusable d'avoir prétexté au bout de quelques années les soins qu'exigeait l'éducation de ses deux enfans pour éloigner cette femme impérieuse et prodigue. Elle comptait trouver à Rome, où il l'envoya, plaisirs et liberté; sa belle-mère, ancienne dame d'honneur de la duchesse de Lucques, livrée à d'étroites pratiques de dévotion, lui imposa au contraire de tels ennuis qu'elle en prit un accès de démence. Le mari profita de l'occasion pour obtenir du patriarche grec une sentence de divorce; l'aïeule s'empara de ses petits-enfans, qu'elle éleva désormais à sa guise, en catholiques romains. Quand la jeune femme retourna indignée à Constantinople, demandant justice à grands cris, elle trouva son infidèle époux déjà remarié. Il lui promit une pension viagère, si elle voulait aller vivre à Paris. Là, des difficultés nouvelles touchant cette pension la forcèrent de s'adresser à l'ambassadeur de Turquie auprès du gouvernement de Louis-Philippe, Féty-Pacha, qui l'accueillit avec bienveillance. Elle connut vers la même époque Kibrizli-Méhémet-Pacha, attaché militaire de la légation, et ce fut un fiancé qu'elle suivit à Constantinople. On voit que le début de la vie de Melek-Hanum s'écoula hors du harem; elle y entrait avec une expérience, un développement d'esprit, qui manquent à la plupart des femmes vouées à cette destinée.

Ses premières impressions sont datées du palais de Haïder-Effendi, où elle passa le temps du ramazan au milieu d'une réunion de quinze ou vingt dames, mère, belles-mères, tantes, sœurs, cousines, parentes enfin à différens degrés du maître de ce logis fastueux. Elles se divertissaient ensemble en causant, en dansant, en faisant

de la musique. Le carême musulman ne permet pas de prendre de nourriture dans la journée; l'usage est donc de dormir jusqu'à minuit, heure où un roulement de tambour vous avertit que le jeûne est interrompu jusqu'au lever du soleil. Pendant tout le mois, les riches tiennent table ouverte, et chaque pauvre, après s'être rassasié, reçoit un petit présent. La nuit, les jeunes gens des deux sexes parcourent les rues, des lanternes de couleur à la main, pour se rendre aux mosquées ou même dans les cafés et autres lieux d'amusement. L'entrée des mosquées est, on le sait, interdite aux femmes; mais elles n'en tiennent pas compte. L'auteur de ces mémoires assista hardiment à une grande fête religieuse en compagnie d'une jeune Circassienne, fille adoptive de la sœur du sultan. Les deux dames avaient endossé des costumes d'hommes qui ne les empêchèrent pas d'être suivies et sérieusement inquiétées. La fin de ce ramazan, plus semblable en somme au carnaval qu'au carême, vit le mariage de Mme Méhémet-Pacha et l'enlèvement de la Circassienne Nazib par un marchand grec du bazar. On comprend du reste que celle-ci ne se soit fait aucun scrupule de quitter sa bienfaitrice Essemah-Sultane, dont les passe-temps rappellent quelques-unes des plus sanglantes légendes de la tour de Nesle. Elle avait coutume de faire danser devant elle de jeunes Grecs peints et vêtus comme des femmes. Plusieurs fois le sultan fit arrêter et mettre à mort les complices des débauches de sa sœur, qui ne parut jamais s'en soucier.

Ces types ne sont pas rares en Orient. Le harem d'Abdul-Medjid donna l'exemple de débordemens épouvantables. Les caprices des sultanes ruinèrent le pays. Dans l'espace de deux ans, le sérail fut quatre fois remeublé entièrement : couvertes de pierreries, suivies d'esclaves presque aussi magnifiquement vêtues que leurs maîtresses, ces femmes sans pudeur se promenaient en somptueux équipages, à peine voilées; la nuit, elles appelaient les passans par la fenêtre et les introduisaient dans le palais; leurs faveurs étaient accompagnées de présens qui suffisaient parfois à faire la fortune de celui qui les recevait. C'était un cas de perpétuel pillage. La sultane Validé, mère du souverain, surpassait toutes les autres en prodigalité. Abdul-Medjid ne voulait croire aucune accusation portée contre ses femmes et ne savait rien leur refuser. Sa faiblesse se fit voir surtout à l'égard de Besmé-Hanum, élevée par une faveur unique du rang d'esclave au rang d'épouse. Il alla jusqu'à lui confier son fils, dont la mère était morte. Peu touchée de cet aveugle amour, Besmé descendit aux plus basses intrigues avec les derniers serviteurs du palais. Elle maltraitait l'enfant, qu'elle considérait comme un obstacle à son ambition, puisque ses fils, si elle en avait, ne pour-

raient pas régner; elle poussa la fureur jusqu'à le mordre, et personne n'osa en avertir le sultan. Il existe cependant un moyen indirect de dire la vérité aux princes, dont on use souvent en Orient : c'est le moyen qu'employa Hamlet, la comédie par allusions. Un ami dévoué y eut recours enfin, et les ombres chinoises révélèrent au sultan qu'il avait une femme adultère capable de méditer le meurtre de son fils. Il comprit, s'assura des cruautés dont le petit prince avait été victime et renvoya Besmé; mais, faible jusque dans sa vengeance, il lui laissa emporter tous les trésors dont il l'avait comblée. Elle continua hors du sérail le cours de ses infamies et finit par épouser Tefik-Pacha, l'un de ses amans. C'était le dernier outrage : prendre la femme du représentant de Mahomet n'est rien moins qu'un sacrilége religieux et politique; celui-ci fut puni de mort, mais mystérieusement, comme le veut la politique orientale. Le sultan feignit d'abord l'indifférence; il offrit même à Besmé l'un des palais appartenant à la couronne, pour donner le change à l'opinion publique; puis, sous un prétexte futile, il l'exila, elle et son mari, à Brousse, après quoi Tefik reçut sa grâce apparente, car il était nécessaire qu'il vînt boire la ciguë à Constantinople. Personne ne soupçonna cet empoisonnement, et la clémence impériale épargna encore Besmé. Lorsque l'on considère ces mœurs, qui mettent en réalité les hommes sous la domination des créatures dégradées dont ils croient faire leurs jouets, on comprend le paradoxe de lady Montagu : « les femmes seules sont libres en Turquie; » mais quelle liberté! surprise, volée, pour ainsi dire, résultat d'artifices et de mensonges incessans qui ne sont après tout que les représailles d'une injurieuse méfiance.

Le ramazan est, nous l'avons vu, le prétexte de courses nocturnes tout au moins singulières; souvent les promenades en plein soleil, aux Eaux-Douces par exemple, ne sont pas beaucoup plus innocentes. Les dames se tiennent toutes du même côté le long d'une allée sinueuse qui borde la rivière, les hommes de l'autre côté; entre eux, l'espace est assez étroit pour que l'on puisse échanger des fleurs et des billets. Les promeneuses descendent de voiture, font jeter un tapis sur le gazon, et, entourées de nombreux esclaves, procèdent à des collations dans lesquelles on rivalise de recherches. L'éclat de la vaisselle d'or et d'argent, la musique, le luxe des costumes et des équipages, le va-et-vient des cavaliers, des piétons, des marchands, tout cela forme sous le ciel brillant et dans la verdure un spectacle joyeux à l'égal de quelque fête masquée. Quant aux visites que les femmes se rendent entre elles d'un harem à l'autre, c'est une source inépuisable d'intrigues d'où dépend l'avancement de leurs maris, de leurs fils, de leurs frères. A force de

flatteries, elles acquièrent les bonnes grâces des épouses de ministres ou de grands-officiers, et à force d'importunités celles-ci obtiennent de leurs maris toutes les places qu'elles souhaitent pour leurs protégés. C'est ainsi qu'on voit un tout jeune homme, encore ignorant du service actif, nommé tout à coup général de brigade ou de division. Il paraît que Mme Méhémet-Pacha sut habilement servir les intérêts de son mari, car en peu de mois elle lui fit donner successivement les titres de *bey* et de *liwa* (1). Elle s'enorgueillit de la confiance que mit en elle vers cette époque un personnage important, le général Gueuzluklu-Rechid-Pacha, qui, comptant sur les connaissances qu'elle avait dû rapporter de la beauté européenne, s'en remit à elle pour le choix d'une épouse svelte, de physionomie spirituelle, et qui eût les cheveux noirs. Il est curieux de voir comment elle s'acquitte de cette mission.

« J'entrai en campagne, raconte Mme Méhémet-Pacha, et, ayant revêtu mes plus beaux atours, j'allai rendre visite à toutes les familles d'un rang égal à celui du général. Voici quel est l'usage : on se présente à la porte d'une maison où il y a quelque fille à marier. — Que désirez-vous, madame? — Je désire voir votre jeune fille. — Introduite dans le salon, vous attendez sur un divan que la demoiselle ait achevé sa toilette. Elle paraît en ses plus beaux atours, vous salue du mouchoir qu'elle tient à la main et s'assied, les yeux baissés, sur un siége préparé pour elle. On apporte le café dans une petite tasse d'argent; il s'agit de le prendre très lentement, car l'objet de votre examen disparaîtra aussitôt la tasse vide. Ensuite l'une de ses proches parentes vient demander ce que vous pensez d'elle. Naturellement on répond par des éloges, puis on écoute l'énumération de ce que la demoiselle possède en habits, en bijoux, outre la valeur de son douaire. Il faut se garder de tout croire, car souvent les parens, après avoir promis plus qu'ils ne peuvent ou ne veulent donner, ne tiennent parole qu'à demi, et leur gendre n'a aucun recours contre eux. J'assurais la famille que je rendrais compte de tout à celui qui m'envoyait, et en effet je faisais chaque soir un rapport à mon mari, qui le transmettait à Gueuzluklu-Rechid-Pacha. Ce dernier se montrait fort difficile. Tantôt il trouvait que la jeune fille avait trop de parens, qu'elle était trop grande ou trop âgée, tantôt que la fortune n'était pas suffisante. Pendant vingt jours, je ne cessai d'assaillir la demeure de tous les *ulémas*, ministres et hauts dignitaires en général. Lasse de chercher inutilement, je résolus de m'en tenir à la première que je verrais ensuite, et qui se trouva être une grande fille robuste,

(1) *Bey*, colonel; — *liwa*, général de brigade.

aux traits réguliers, avec des cheveux et des sourcils rouges; c'était à peu près le contraire de ce que me demandait Gueuzluklu-Rechid-Pacha. Je lui offris néanmoins le bouquet enrichi de diamans dont m'avait chargée son excellence, et, rentrée chez moi, j'eus soin de ne pas souffler mot des cheveux rouges. A ma demande, une Grecque fort habile les teignit en noir ainsi que ses cils et ses sourcils, ce qui, joint à la blancheur naturelle de la peau, produisait un effet agréable. Malgré cette précaution, je tremblais un peu, car le général avait menacé de congédier sa femme le lendemain, s'il ne la trouvait pas à son goût, et de s'en prendre autant à mon mari qu'à moi-même. Le lendemain, fort heureusement il me remercia du choix que j'avais fait, et son affection pour sa femme devint telle qu'il n'en voulut jamais d'autre. » On voit que Mme Méhémet-Pacha s'entendait en négociations; cependant elle ne put lutter contre les intrigues qui au commencement du règne d'Abdul-Medjid amenèrent la disgrâce de son mari.

Le sultan avait d'abord formé les plus généreux projets de réforme; mais le vieux parti musulman réussit assez vite à le décourager, à l'annihiler même presque entièrement en exploitant à cet effet son goût pour les plaisirs : Méhémet-Pacha, dévoué aux intérêts de son pays, osa qualifier sévèrement la conduite de certains personnages haut placés dont il dépendait; le résultat de sa sincérité fut que, sous prétexte de donner à l'armée un exemple salutaire, on le dégrada avec douze autres généraux, coupables apparemment de la même imprudence. Pendant deux années, il vécut dans une gêne excessive, traqué par ses créanciers, abreuvé d'humiliations et de tristesses. Enfin sa femme prit une résolution audacieuse, elle alla trouver leur mortel ennemi, le séraskier (1) Riza-Pacha, et lui demanda de rendre au général déchu sinon une place qui lui permît de faire vivre sa famille, du moins une partie du traitement qui lui avait été retiré. Installée chez l'épouse favorite du séraskier, elle ne manqua jamais matin et soir de renouveler ses supplications, déclarant qu'elle ne sortirait pas de cette maison avant d'avoir obtenu justice (2). Le dixième jour, Riza-Pacha céda, voyant qu'il était impossible de lasser sa persévérance. Il nomma Méhémet-Pacha gouverneur d'Akiah (Saint-Jean-d'Acre).

Vivre à Saint-Jean-d'Acre était encore un châtiment. Il suffit de jeter les yeux sur le tableau que fait Mme Méhémet-Pacha de cette ville, bâtie tout entière en boue, avec des maisons basses recouvertes de nattes et une population de voleurs déguenillés, pour

(1) Ministre de la guerre.

(2) Voyez à ce sujet les *Souvenirs de Roumélie* de M. Albert Dumont dans la *Revue* du 15 août 1871.

comprendre que la nomination de son mari au commandement de Jérusalem, en qualité de *wali* ou gouverneur, ait été saluée par elle comme une délivrance. Le trajet jusqu'à Jérusalem fut pénible. Les hommages des cheiks des différens villages, les évolutions de leurs troupes au son des *tamburas*, n'empêchaient pas qu'on ne souffrît de l'épouvantable malpropreté de la chère et du logement. Mme Méhémet-Pacha poussa plus loin encore ses expériences sous ce rapport, lorsqu'elle entreprit dans la suite un voyage assez périlleux chez ces malheureux Druses et Bédouins, à qui le *courbach* turc arrache avec la peau quelques contributions énergiquement disputées. Elle raconte d'une façon assez plaisante comment ses hôtes insistèrent pour lui faire accepter du riz roulé en boule dans leurs mains et comment le *tandour* ou four à pain de chaque *gourbi* sert aussi pour le bain, de sorte qu'on pétrit la pâte dans l'eau d'où viennent de sortir cinq ou six enfans.

Avant de quitter Constantinople, elle avait reçu la recommandation de n'accepter aucun présent de la part des subordonnés, les gouverneurs et autres autorités s'y étant engagés par serment. Avec une ruse dont elle se vante plutôt qu'elle ne s'en excuse, Mme Méhémet-Pacha répondit : « Mon mari tiendra sa promesse; mais vous ne pouvez m'empêcher d'accepter les présens des dames. Cela n'a rien à faire avec la politique. » En effet, quand on se fut assuré que Méhémet-Pacha refusait consciencieusement tous les cadeaux, ceux-ci furent portés à sa femme. Dès son passage à Jaffa, elle reçut des bijoux de la femme du *mudir*, et, arrivée à Jérusalem, elle s'entendit avec l'intendant de sa maison pour tirer tout l'argent possible de la poche des Juifs. Quant aux franciscains, aux Grecs, aux Arméniens, ils se hâtèrent de gagner ou plutôt de payer sa bienveillance dans l'intérêt de leurs couvens, auxquels on ne peut faire aucun changement, ni la moindre réparation sans l'autorisation du pacha. Elle explique sa conduite par la crainte de la pauvreté dont elle avait tant souffert, car, dit-elle, dans un pays où personne n'a de sécurité ni de droits reconnus, il est nécessaire de prendre des précautions contre les revers de la fortune.

La réputation d'adresse et d'énergie de Mme Méhémet-Pacha se répandit au loin. Nazly-Hanum, fille de Méhémet-Ali-Pacha, vice-roi d'Égypte, exprima le désir de connaître une personne d'un si rare mérite. « J'avertis mon mari de son invitation; il répondit : — Vous êtes obligée d'y aller; l'invitation d'une personne de si haut rang est un ordre. — Prenant avec moi ma fille Aïcheh, deux esclaves, un eunuque, et accompagnée par la messagère de la princesse, je me rendis à Jaffa; là je m'embarquai pour Alexandrie, où m'attendaient les équipages de son altesse. Les voitures étaient tout

en velours rouge brodé d'or; l'air arrivait à travers un treillis doré. Nous atteignîmes le palais de Mahmoudieh, qui, situé près du Nil, au milieu de jardins magnifiques, a un aspect européen. Je passai de l'une des cours dans un vestibule spacieux au-delà duquel un bel escalier conduisait aux appartemens supérieurs. Sur mon passage se tenaient des rangées d'esclaves vêtues de soie de brillantes couleurs et parées de bijoux d'un grand prix. Pour me faire honneur, d'autres esclaves me prirent sous les bras, tandis que des eunuques soutenaient les plis de mon *feradje* (1). Je fus reçue au sommet de l'escalier par la trésorière de la princesse, qui m'introduisit dans une vaste salle pour m'y reposer. Bientôt après elle vint m'avertir que son altesse m'attendait. Je la trouvai assise sur son divan et fumant un long chibouk. Elle se leva et me souhaita la bienvenue. C'était une femme de taille moyenne et assez brune; ses traits exprimaient une énergie peu commune, ses yeux pénétrans et hardis brillaient d'intelligence. Je me prosternai, elle salua gracieusement et m'engagea d'un geste de la main à m'asseoir sur le divan placé en face du sien.

« Autour de l'appartement se tenaient de vieilles femmes, dont l'emploi était d'amuser son altesse en racontant des histoires. On m'apporta un chibouk, et la princesse commença la conversation par des complimens; puis nous parlâmes de différens sujets. Nazly-Hanum me parut connaître à fond les affaires d'Orient; pendant notre entretien, on apporta des sorbets, puis du café. Au bout d'une demi-heure, je me retirai dans l'appartement qu'on m'avait préparé; il était magnifique comme tout le reste du palais. Nazly-Hanum dîna seule avec moi. La table, couverte de soie brodée, supportait des mets variés servis dans de l'argenterie artistement travaillée; les cuillers mêmes étaient ornées de pierres précieuses. Après le repas, nous allâmes toutes dans le jardin fumer et prendre le café autour d'une table. Vers dix heures, on apporta des fruits et le sorbet dans des tasses d'or enrichies de diamans, ainsi que les couvercles. La princesse, ayant bu du vin et de l'eau-de-vie, causa plus familièrement avec moi, puis elle permit à quelques-unes des esclaves les plus âgées de s'approcher. L'une d'elles jouait le rôle de son amant; elles se mirent à parler de galanteries... Pendant cette scène, qui s'animait à mesure qu'augmentait l'ivresse des deux actrices principales, quelques jeunes esclaves dansaient en s'accompagnant de castagnettes de cuivre, d'autres chantaient. Celles que leur devoir obligeait à se tenir debout autour de la chambre tombaient de fatigue. On voyait à leur mine qu'elles avaient l'habitude de passer la

(1) Vaste manteau qui balaie la terre, à manches pagodes et à pèlerine.

nuit sans sommeil; mais il leur fallait endurer ce supplice sans donner signe d'impatience, car leur maîtresse les eût fait battre impitoyablement; plusieurs sont mortes des mauvais traitemens qu'elles avaient reçus. Lasse à mon tour de scènes de débauche et d'égoïsme aussi révoltantes, je demandai vers minuit la permission de me retirer. La personne qui était venue me chercher à Jérusalem me reconduisit à mes appartemens. Par politesse, je la retins quelques instans auprès de moi. Elle me parla de Nazly : « Vous avez vu notre maîtresse; elle passe toutes les nuits comme elle a commencé celle-ci. Elle se lève à midi; dans la journée, elle fait des visites, des promenades en voiture, elle boit, elle s'amuse. Autrefois, bien que les dames égyptiennes soient beaucoup moins libres que les turques, elle trouvait, grâce aux absences fréquentes de son mari, le moyen d'introduire impunément ses amans dans le harem. D'ordinaire elle s'assurait de leur silence en les faisant mettre à mort; mais, ces meurtres s'étant ébruités, elle a renoncé à un passe-temps périlleux. Nous sommes toutes très malheureuses sous sa loi; elle est aussi capricieuse que cruelle. Feu son mari ayant dit une fois à l'esclave qui lui versait de l'eau : « Assez, mon agneau! » ce seul mot répété à la princesse la mit hors d'elle. La pauvre fille fut égorgée par son ordre, puis sa tête bourrée de riz et cuite au four fut placée sur un plat, et, quand le *defterdar* revint dîner, on lui servit cet étrange régal. — Prenez donc un morceau de votre agneau, lui dit sa femme. — Là-dessus il jeta sa serviette, s'en alla, ne reparut pas de longtemps, et depuis n'eut plus aucune affection pour elle. S'ils ne se séparèrent pas, c'est que le mari tenait à garder ses richesses et à rester le gendre de Méhémet-Ali. Cette jalousie de la princesse s'étend sur les esclaves objets de son caprice; au moindre soupçon d'infidélité, elle les fait mourir sous le fouet... »

« Il était environ dix heures du matin, je n'étais pas levée, quand la princesse entra dans ma chambre accompagnée de deux esclaves. — Quoi! s'écria-t-elle, encore au lit, ma chère! — Elle m'embrassa avec mille complimens, puis sortit en m'avertissant qu'elle allait m'attendre.

« Ma toilette faite, je trouvai la princesse occupée à examiner des dessins de bijoux. — Venez, dit-elle, me donner votre avis. — Quand nous eûmes choisi ensemble, elle se fit apporter deux cassettes longues chacune de plus de trois pieds, larges et profondes en proportion. — Maintenant, dit-elle, choisissons les pierres. — Ces coffres étaient remplis de diamans, d'émeraudes et d'autres gemmes d'une valeur incalculable. Elle allait les refermer, lorsque tout à coup : — Je veux, dit-elle, vous faire un petit présent. Voici deux diamans qu'il faut monter en bagues, l'une pour vous, l'autre

pour votre mari. — Chacun de ces diamans valait plus de 5,000 fr. Puis elle demanda une troisième grande cassette, celle-là remplie de longues barres d'or dont elle voulait faire de la vaisselle. Je remarquai que des plats d'or massif seraient très lourds, et que l'argent valait mieux. Elle se rendit à mon observation, et, prenant deux ou trois de ces barres, les jeta aux pieds d'une esclave. — Tiens, dit-elle, voici pour toi.

« Sur l'invitation de son altesse, je descendis aux jardins, qui étaient admirables. Les palmiers-dattes, les orangers, les fleurs, les buissons, étaient arrangés avec un art très rare en Orient, les murs couverts de verdure. Çà et là s'élevaient des kiosques élégans au milieu desquels de gracieux jets d'eau rafraîchissaient l'air. Je me promenai quelque temps accompagnée par les femmes, qui portaient chacune au cou un mouchoir blanc sur lequel étaient brodés des vers, marque distinctive de la faveur de leur maîtresse. Celle-ci parut bientôt. — Que pensez-vous de mon jardin? dit-elle. Aimez-vous le climat d'Égypte? — Le jardin et le climat sont des plus agréables; mais à quoi bon les louer quand c'est à vous que de telles louanges sont dues? — Elle sourit, et me témoigna sa satisfaction en me pinçant doucement la joue. — Si vous voulez voir quelque chose du pays, sortons, dit-elle.

« Nous prîmes chacune un *feradje*, et par-dessus un *bourko* (1). Nulle part, les femmes ne cachent leurs traits avec autant de soin qu'en Égypte; partout ailleurs elles se couvrent le visage d'un *yashmak* ou voile de gaze de soie. Nous montâmes en voiture et allâmes au palais d'Ibrahim-Pacha, frère de Nazly-Hanum. Toutes deux nous fûmes reçues avec le même cérémonial qui avait accompagné mon arrivée. La princesse me présenta aux femmes d'Ibrahim. Je visitai le palais, qui était pour le moins aussi somptueux que le sien. Les habitantes étaient sans exception jeunes et beaucoup plus belles que les femmes de Nazly, mais toutes portaient sur leur visage une expression de crainte et d'ennui. La vieille esclave qui me conduisait me raconta que le pacha était horriblement jaloux. « Un eunuque noir, me dit-elle, étant devenu amoureux d'une Circassienne que notre maître aimait éperdument, fut repoussé par elle, et jura sa perte. Un jour, il jeta un manteau d'homme près de la porte de la Circassienne. Quand le pacha, précédé de deux eunuques qui tenaient des torches, arriva, il fut transporté de rage. — Qu'est-ce? s'écria-t-il, montrant ce vêtement. — Seigneur, répondit le misérable, un homme qui était avec la Circassienne aura fui sans doute à votre approche. — Ibrahim-Pacha frappa rudement; la pauvre

(1) Sorte de capuchon qui couvre entièrement la tête et le cou et ne laisse entrer la lumière qu'à travers deux trous percés à la place des yeux.

fille ouvrit, et au même instant notre maître, tirant son *handjer* (1), lui porta un coup mortel. »

« Une splendide collation froide nous fut servie, après quoi nous allâmes au jardin avec toutes les femmes du pacha. C'étaient des Circassiennes et des Grecques généralement belles et douces, mais mal élevées. Puis nous allâmes au bain chaud, où des esclaves cherchèrent à nous amuser par des danses et des chants au son du *derbouka* (2). La nuit venue, nous retournâmes au palais de Nazly. L'une des conteuses d'histoires nous fit alors un de ces récits dont elles ont l'habitude. Il y en a dix environ, chaque femme en sait un ou deux qu'elle répète; celles qui sont préposées à ce genre de récitation n'ont pas d'autre emploi. Nous eûmes une représentation de *karagheuz* (ombres chinoises). Le dialogue était selon la coutume plein d'allusions aux actes de la princesse et de son entourage. C'est le théâtre des Orientaux. »

Voilà un aperçu de mœurs intimes pris sur le vif. Il est juste d'ajouter pourtant que toutes les grandes dames d'Orient ne sont pas des Nazly. Mme Méhémet-Pacha nous fait connaître une *cadine-effendi* (3) du sultan Mahmoud qui diffère singulièrement de ce type brutal et perverti. Fille adoptive d'une sultane, elle fut l'objet d'un caprice impérial qui dura dix jours à peine; ensuite le sultan ne se montra plus. Elle eut toute sa vie des appartemens splendides, de nombreux esclaves, tout le luxe imaginable, et, pleine de bonté pour ceux qui la servaient, travailla sans relâche à cacher une inconsolable douleur. Jamais elle ne quittait le palais, jamais elle ne recevait de visites. Sa fille unique mourut dès les premiers mois d'un heureux mariage, et elle resta en butte à la haine envieuse de la sultane Validé, ancienne servante du harem, que, par une inexplicable fantaisie, le sultan avait distinguée tandis qu'elle s'acquittait du plus grossier travail manuel.

Si telle peut être la condition d'une cadine, que dire de celle des odalisques, vendues plus ou moins cher, selon leur beauté, vers l'âge de douze à treize ans, revendues après qu'elles ont reçu quelques talens, qui transforment de pauvres paysannes, capables seulement de parler le langage barbare de leur tribu, en musiciennes ou en danseuses livrées sans défense à la passion du maître, qui les abandonne parfois ensuite au ressentiment d'une épouse capable de tout pour les empêcher de mettre au monde un fils (4)? Les harems cachent des souffrances de plus d'une sorte dont la fin est

(1) Dague courte et recourbée.
(2) Sorte de mandoline.
(3) Seconde femme.
(4) L'esclave achèterait ainsi le droit de n'être plus vendue.

souvent tragique. Les seules femmes qui, loin de dépendre du caprice des hommes, tiennent ces derniers asservis, si bon leur semble, sont les princesses, les sultanes de naissance. Leur mari ne peut se présenter dans le harem sans y être invité; elles ont le droit de le laisser des semaines de suite dans le *selamlik* (1), comme il arriva pour le jeune Ali-Galyb-Pacha, que les dédains de sa femme, fille d'Abdul-Medjid, conduisirent au désespoir. Abjection douloureuse au bas de l'échelle, tyrannie et cruauté au sommet, désordre et libertinage partout, tel est le résumé de la vie de harem, lorsqu'on la dépouille du mensonger prestige que lui prêtent les poètes ignorans de ces honteux secrets. — Melek-Hanum paraît avoir compté longtemps parmi les privilégiées de son sexe; elle dominait absolument son mari, qui jamais ne lui imposa de rivale. Une seule fois elle eut quelque vague raison de craindre qu'il ne prît une seconde épouse en la personne d'une jolie Circassienne qu'elle avait élevée; mais, résolue en toutes choses, elle profita d'une absence de son mari pour marier le plus promptement possible la jeune fille à un *caïmakan* (2) qui venait de perdre sa femme. Cet acte, quelque peu arbitraire, ne fut pas blâmé par le pacha lorsqu'il l'apprit, et mit fin à ce qu'elle appelle des velléités de jalousie.

Mme Méhémet-Pacha fut généralement heureuse dans ses audaces jusqu'à celle qui la perdit, et le succès explique chez elle un progrès constant dans la duplicité. Toute son intelligence s'était concentrée sur cet art familier aux femmes turques, aux esclaves en général : ruser et mentir. L'avidité avec laquelle ses agens et elle-même provoquaient les cadeaux fut en grande partie cause que l'on retira le poste de gouverneur de Jérusalem à son mari; mais ce fut pour le nommer au poste plus important de gouverneur de Belgrade, réservé d'ordinaire aux *muchirs* (3), tandis qu'il n'était que *ferik* (4). Mme Méhémet-Pacha partit avant lui avec une escorte de *bachi-bozouks*, et son voyage au milieu de populations qui lui étaient hostiles n'eût pas été sans danger, si elle n'avait eu l'adresse de se faire passer, à deux reprises, pour l'épouse du nouveau gouverneur qui arrivait de Constantinople. Au lieu de l'attaquer, on la combla d'honneurs, mais elle dut entendre des plaintes multipliées contre la cruauté de l'ancien pacha et la cupidité de sa femme. A Belgrade, l'estime qu'on accordait à son esprit supérieur atteignit l'apogée; il faut avouer qu'elle la mérita en ac-

(1) Appartement des hommes.
(2) Lieutenant-colonel.
(3) Feld-maréchaux.
(4) Général de division.

complissant de véritables prodiges. Le palais du gouverneur par exemple, situé au centre d'une forteresse, ne possédait pas de jardins, et la campagne environnante était des plus arides. Elle employa les bras de cinquante condamnés à un travail de vingt jours dont le résultat fut un parterre improvisé, qui émerveilla le pacha. Le climat de Serbie, brûlant l'été, est glacial l'hiver, et la ville manque d'eau, le Danube étant gelé; il faut faire fondre la glace, que l'on transporte d'abord dans chaque maison au moyen de baquets, procédé d'approvisionnement fort cher. Mme Méhémet-Pacha imagina d'acheter dix charrettes avec leurs chevaux, qui, chargées de glace, s'arrêtaient de porte en porte. Il arriva au pacha de dire en rencontrant une de ces voitures : « Celui qui a eu cette bonne idée doit réaliser de gros bénéfices. » Sa femme eut soin de lui cacher que la bonne idée fût d'elle. — Active et industrieuse, elle enseignait dans sa maison aux jeunes indigènes à filer la soie, à broder, à faire d'autres ouvrages d'aiguille. Ces travaux féminins ne l'empêchaient pas d'avoir l'œil aux affaires politiques. La population serbe est naturellement ennemie des Ottomans; elle s'efforça de se la concilier par des égards inusités de la part des dames turques, qui lui gagnèrent la sympathie de la femme du prince régnant et de son entourage. Cette conduite lui permit d'agir efficacement en certaines circonstances fort graves. Un Serbe avait été tué dans une dispute par son adversaire musulman, que le gouverneur aida aussitôt à s'évader. Il en résulta que la population chrétienne tout entière prit les armes et entoura la citadelle, réclamant le coupable à grands cris, menaçant même d'un assaut. Après sept jours d'angoisse avec la perspective du siége, de la famine et du massacre final de la garnison, Mme Méhémet-Pacha osa, ce qui eût effrayé le gouverneur lui-même, sortir des retranchemens et rendre visite au prince Alexandre. Sa qualité de femme la fit respecter, et elle déploya tant de politique que l'affaire n'eut pas de suites.

Au bout d'une année, Méhémet-Pacha fut rappelé à Constantinople avec le titre de muchir par faveur de Rechid-Pacha, qui était alors grand-vizir et tout-puissant, bien que les idées européennes dont on le savait imbu lui valussent de la part des Ottomans obstinés le titre de *giaour*, et qu'on l'accusât de vouloir rendre Constantinople aux Européens, tandis qu'il ne songeait qu'à contre-balancer le pouvoir de la Russie au moyen d'une alliance avec les puissances occidentales. Le sultan tout le premier se troublait à la seule pensée qu'en cas de guerre des troupes étrangères pussent entrer à Constantinople. « Qui sait, disait-il, si les alliés consentiront ensuite à se retirer d'une place que toutes les nations convoitent avec une égale ardeur? » Cependant l'attitude menaçante que son

intervention dans les difficultés austro-hongroises donnait à la Russie alarma suffisamment la Porte pour que les alliances redoutées eussent lieu, et Kibrizli-Méhémet-Pacha, l'un des plus actifs promoteurs de la nouvelle politique, fut nommé à cet effet ambassadeur en Angleterre. Sa femme aida beaucoup, prétend-elle, au choix que l'on fit de lui; il ne cessa de la mettre en avant comme négociateur, craignant de se compromettre par des démarches personnelles, et, si l'usage n'eût expressément défendu aux musulmans d'emmener leurs femmes en pays chrétiens, il n'aurait pu se résoudre à la laisser derrière lui. Leurs adieux furent des plus tendres, ni l'un ni l'autre ne se doutait qu'ils dussent être les derniers. Le malheur voulut que Djehad-Bey, le seul fils qui leur restât, fût atteint par une maladie grave peu de temps après le départ de son père, et les médecins désespérèrent de le sauver. — Ici se place un ténébreux épisode qui montre comment la crainte d'être supplantée fait passer au besoin la femme turque de l'artifice au crime.

Mme Méhémet-Pacha insiste peu sur le chagrin maternel qu'elle dut ressentir; elle exprime surtout la terreur qui lui vint de perdre, si l'enfant mourait, sa position d'épouse unique, le pacha pouvant craindre de n'avoir pas d'autre héritier. Ce souci fut habilement exploité par Fatmah, surintendante de sa maison, qui lui fit accepter un projet diabolique. Il s'agissait de simuler une grossesse et de se procurer un enfant qu'elle ferait passer pour sien grâce à l'absence de son mari. On s'étonne qu'une femme aussi perspicace n'ait pas compris que les misérables qui l'auraient aidée dans un pareil subterfuge seraient les premiers à la compromettre ensuite. Elle se mit cependant sans hésiter à la discrétion de Fatmah et de son complice, l'eunuque Bechir, qui introduisirent clandestinement l'enfant supposé dans le harem au moment même où Djehad revenait à la santé, ce qui rendait la fraude inutile. Aussitôt les deux serviteurs affectèrent des airs de maîtres, abusant, pour commettre mille injustices dans la maison, de l'autorité qu'ils avaient prise sur Mme Méhémet-Pacha. Celle-ci n'osait les contredire, tant elle redoutait leurs révélations. De complices, Fatmah et Bechir devinrent ennemis mortels; il fallut absolument que l'un des deux s'éloignât. Fatmah y consentit à grand'peine en exigeant d'abord une somme considérable. Quelques semaines après, elle obtint d'assister à une fête célébrée dans le harem, selon l'usage musulman, en l'honneur de la première lecture du Koran par la jeune Aïcheh. Tandis que les invités étaient tout au plaisir de la musique, l'ex-intendante ouvrit la porte qui séparait le *selamlik* du harem à son amant Omer, puis elle attira par une ruse l'eunuque Bechir dans la salle de bain, où les deux assassins s'élancèrent sur la victime et l'étouffèrent. Ce fut

Fatmah elle-même qui lui donna la mort en s'asseyant sur son visage, tandis qu'Omer lui tenait les mains. A peine Bechir avait-il rendu le dernier soupir que la populace enfonça les portes, cria au meurtre, demanda vengeance. Les invités s'enfuirent; entourée de furieux qui brandissaient des sabres et des bâtons et qui l'éclaboussaient du sang de l'eunuque, Mme Méhémet-Pacha fut protégée par la police, qui procéda sans retard à l'interrogatoire des coupables. Ceux-ci, voyant dans cet aveu une espérance de salut, déclarèrent qu'elle leur avait donné l'ordre d'en finir avec Bechir. Les ennemis politiques du pacha se joignirent aux ennemis personnels de sa femme pour envenimer cet horrible scandale; on excita le peuple au tumulte, les journaux furent remplis de récits qui montraient la prétendue criminelle sous le jour le plus odieux. Mme Méhémet-Pacha, arrêtée, interrogée, répondit toujours de la même manière. « Je n'ai jamais donné l'ordre dont vous parlez, je n'ai point trempé dans ce meurtre. Croyez-vous donc que, si j'avais voulu me débarrasser de Bechir, j'eusse été assez stupide pour le faire étrangler publiquement, tandis qu'avec un peu de poison je pouvais m'en défaire sans bruit? D'ailleurs, s'il avait fallu choisir entre les deux, j'eusse préféré me défaire de Fatmah, car c'est à elle que je dois tout mon chagrin. » Nous voyons, sans qu'elle le dise, combien elle s'étonne, innocente ou non, qu'on ait fait tant de bruit pour la mort d'un misérable nègre qui lui appartenait en toute propriété, puisqu'elle l'avait acheté. Le sentiment chrétien est complétement étouffé en elle par la pratique des mœurs orientales.

Kibrizli-Méhémet-Pacha, rappelé en hâte à Constantinople, se vit contraint pour apaiser les clameurs de l'opposition, qui souhaitait sa perte, de faire notifier le divorce à sa femme et de prendre une nouvelle épouse. Après quatre mois d'emprisonnement, Mme Méhémet-Pacha apprit que les deux assassins de Bechir étaient condamnés aux galères, et qu'elle aurait à subir pour sa part quelques mois d'exil en Asie-Mineure. Le ministre de la police la somma au nom de son mari de déclarer si Mustapha-Djehad-Bey était bien en réalité l'enfant du pacha, rien ne prouvant, puisque l'un des enfans avait été emprunté, que l'autre ne le fût pas aussi. En vain Mme Méhémet-Pacha veut-elle justifier sa réponse évasive en alléguant qu'elle craignait de laisser son fils entre les mains d'une rivale, il est évident qu'elle saisit avec empressement la dernière, l'unique occasion de vengeance qu'on lui laissât. « Comment, répliqua-t-elle, un père ne connaîtrait-il pas son enfant? Si le pacha dit que Djehad n'est pas à lui, c'est une preuve suffisante qu'il a été emprunté aussi. » L'obstination qu'elle mit à ne rien ajouter de plus fit que

le pacha fut forcé de répudier son fils. Abdul-Medjid, naturellement généreux, hésitait encore à signer l'arrêt d'exil; mais la sultane Validé, ennemie jurée de Mme Méhémet-Pacha, eut recours à une manifestation théâtrale pour lui arracher le consentement qu'elle souhaitait. Elle poussa le chef des eunuques à se jeter aux pieds du sultan devant la porte du harem en criant : « Que votre majesté ait pitié de nous autres pauvres créatures, sans quoi les femmes nous égorgeront tous ! »

Au milieu des neiges d'un hiver rigoureux, Mme Méhémet-Pacha gagna sous bonne escorte Koniah en Cappadoce, où le muchir Hafiz-Pacha, un vieillard qui l'avait connue enfant, lui fit dans son harem une existence aussi douce que possible, lui accordant la même pension qu'à chacune de ses femmes. Les années d'exil de Mme Méhémet-Pacha, car on l'oublia des années en Cappadoce, nous montrent le beau côté des mœurs orientales, le respect de l'hospitalité pratiqué d'une façon toute biblique. Les quatre femmes qui composaient le harem de Hafiz-Pacha la servirent comme l'eussent fait des esclaves dévouées; bien que jalouses les unes des autres, elles avaient une confiance entière dans l'étrangère, et une telle admiration pour ses talens qu'elles ne cessaient de lui demander des talismans afin de s'assurer l'amour de leur mari. Outre ces soins, ces égards, Mme Méhémet-Pacha reçut en son malheur une consolation puissante et inattendue. Le fils qu'elle avait eu de son premier mariage, et qu'elle nomme Frédéric, se souvint noblement d'une mère qui l'avait perdu de vue depuis son enfance, et obtint d'aller la rejoindre (1854). Il lui porta le peu qu'il possédait d'argent, passa un mois avec elle, retourna intercéder en sa faveur à Constantinople, et parvint à lui procurer les intelligences nécessaires pour s'échapper. Elle alla se fixer à Jalova, sur le golfe d'Ismid, et on lui laissa la liberté, mais sans lui rendre ses biens; à grand'peine et après de violens débats, elle obtint 30,000 piastres et une pension ridiculement modeste. La jalousie plus que l'avarice conduisit, assure-t-elle, Kibrizli-Méhémet-Pacha à lui refuser ses droits. Il craignait que, rentrée en possession de sa fortune personnelle, elle ne partît pour l'Europe, et l'idée qu'elle montrerait son visage aux giaours le rendait fou. Ce sentiment est commun à tous les Turcs, et c'est à tort que l'on croit qu'il ait pu être modifié par le contact des Européens depuis quelques années. Le Turc le plus civilisé, fût-il élevé en France ou en Angleterre, ne manque jamais, une fois rentré chez lui, de surpasser ses compatriotes en susceptibilités et précautions jalouses. Néanmoins, par une anomalie singulière, il n'est pas de mari qui ne trouve tout simple que sa femme se présente sans voile devant le sultan. La meilleure raison de

cette apparente inconséquence est dans la vénération religieuse qui lui fait considérer son souverain comme le vicaire du prophète, l'ombre de Dieu sur la terre. Il faut ajouter que le prince n'a jamais abusé de la confiance qu'on plaçait en lui. A l'occasion de l'avénement d'Abdul-Aziz, il y eut une de ces réceptions de femmes où tous les honneurs furent pour Ferideh, la nouvelle épouse de Méhémet-Pacha, qui était alors à la tête du cabinet ottoman, ses talens et sa fidélité ayant assuré le trône au frère du dernier sultan, lorsqu'un parti factieux cherchait à élire Mourad-Effendi, fils d'Abdul-Medjid. Ferideh partageait jusqu'à un certain point la puissance de son mari. De même que le grand-vizir était le premier entre tous ses compatriotes, elle était la première parmi les femmes, et ni son esprit ni sa figure ne la rendaient digne d'un pareil rang. Le jour de la fameuse réception au sérail, elle manqua de tact au point que le pacha ne put s'empêcher de lui dire : « Quand Dieu a donné une bouche aux bêtes, c'était pour manger et non pour parler. » On juge si cette dure parole, rapportée à l'ancienne épouse, lui réjouit le cœur. Elle épuise, en parlant de Ferideh, tout ce que peuvent inspirer la rancune et le sarcasme; elle va jusqu'à l'accuser d'un vol de diamans. Elle insiste d'abord sur l'abominable conduite de Ferideh envers la malheureuse Aïcheh, sa fille, qu'elle avait dû laisser entre les mains de cette marâtre.

Les abus d'autorité sont faciles dans le harem, où la vie de famille est inconnue. La loi du Koran, séparant le genre humain en deux catégories distinctes qui n'ont pas une idée, pas une habitude, pas un intérêt en commun, ne permet guère au père de surveiller ce qui se passe dans l'appartement des femmes; ceci est vrai pour les familles riches surtout, car le musulman pauvre, dont le gîte est plus restreint, voit nécessairement mieux ce qui se passe. Ailleurs le selamlik n'a de communication avec le harem que par l'entremise des eunuques et des servantes chrétiennes; un passage secret, bien gardé, relie les deux établissemens, qui rivalisent de luxe et de dépense. Le pacha n'est qu'un hôte chez lui; dans le selamlik, il appartient à ses amis et à ses parasites, dans le harem à ses femmes. Jamais il ne voit ces dernières que vers six heures du soir, lorsqu'il change de toilette en revenant de vaquer aux affaires, et plus tard, lorsque l'eunuque de service le précède, un flambeau à chaque main, jusqu'au seuil de la chambre où il dort. Le matin, ses ablutions faites, il reçoit cependant les personnes de sa famille, ses filles par exemple, mais cette cérémonie n'a pas lieu tous les jours et ne dure que quelques minutes. Le reste du temps, Aïcheh vivait enfermée dans ses appartemens sans autre société que celle des esclaves et de quelques matrones, qui la laissaient

dans la plus profonde ignorance. A cela, Méhémet-Pacha ne voyait pas d'inconvénient; Aïcheh eut, selon le vœu de son père, « les cheveux longs et l'intelligence courte; » elle se laissa marier sans grande résistance au propre fils de sa belle-mère, Chevket, un homme sans valeur personnelle, pauvre et laid. Un matin, le pacha et sa femme firent appeler la jeune fille et lui annoncèrent qu'ils avaient disposé d'elle. Des esclaves la revêtirent d'habits de cérémonie, puis en présence d'une imposante assemblée de femmes eurent lieu les fiançailles, cérémonie qui consiste en une prière prononcée par l'*imam* et suivie de la lecture du contrat. Au milieu de cette lecture, les témoins du futur époux viennent demander le consentement de la fiancée; mais, comme une porte ou un paravent les sépare de celle-ci, ils ne peuvent savoir qui prononce le *oui* fatal. Ensuite eut lieu le couronnement d'Aïcheh par sa belle-mère et la distribution finale de sorbets et de confitures.

A l'automne de 1857, le mariage fut célébré avec l'étiquette ordinaire; jamais plus de splendeurs n'avaient été entassées dans cette chambre du trousseau, dont Mme Méhémet-Pacha nous dit : « J'ai vu des femmes oublier trente ou quarante années de misères, oublier même leur mari, je n'en ai jamais vu qui eussent oublié la *djeiss-odassi;* » jamais foule plus nombreuse ne s'était pressée autour de l'*aski* (1), sorte de dais sous les guirlandes duquel la mariée s'offre aux hommages et à la curiosité. La veille, une grande réception avait eu lieu. — Les amies de la fiancée la conduisent au bain, peignent de khenah le bout de ses doigts et de ses pieds, la promènent autour du harem à la lueur des candélabres. Ce soir-là, elle quitte les compagnes de son enfance, de même que le lendemain du mariage elle fait son entrée dans la société des matrones par le *banquet des gigots*, auquel on attribue des qualités hygiéniques tout exceptionnelles. — Le matin du grand jour, Aïcheh, couverte de diamans jusque sur les souliers, reçut à genoux, avec la bénédiction de son père, la ceinture de diamans, symbole de la dignité de femme. Au moment où elle se releva, une pluie de pièces de monnaie qui portent bonheur tomba sur la tête des spectatrices. Enveloppée d'un voile rose qui cachait absolument son visage, sur lequel on avait fixé d'ailleurs des étoiles et des fleurs de diamans, la jeune épouse attendit au sommet de l'escalier l'arrivée de Chevket, qui se hâta de la conduire à la chambre nuptiale, où il l'installa sous l'*aski* sans avoir soulevé son voile, car il faut attendre la bénédiction de l'*imam*. Après le défilé obligatoire et le repas des femmes, la voix de l'*imam* inter-

(1) Ce trône est, avec le divan brodé d'or, l'unique meuble de la chambre nuptiale le jour du mariage.

rompit l'orgie qui depuis le matin continuait dans le selamlik, et l'époux chercha aussitôt à gagner le harem; mais ses compagnons le poursuivirent selon l'usage. Lorsqu'ils le rattrapent, ils lui donnent des coups sur le dos; autrement ils lui jettent des pantoufles. L'épouse, assise au bout du divan, n'est pas encore conquise; il convient que la maîtresse des cérémonies apparaisse d'abord avec un tapis sur lequel le mari doit s'agenouiller pour prononcer une prière qui est toujours très courte, puis commence la série des supplications respectueuses, qui décident la dame, après une résistance convenable, à lever son voile pour la première fois. Cette faveur est payée par le don d'une épingle de diamans; la veuve qui se remarie n'a pas droit à l'épingle, c'est elle au contraire qui fait un présent.

Les fêtes du mariage d'Aïcheh furent suivies de tant de chagrins et de déceptions que la pauvre femme résolut de s'enfuir pour rejoindre sa mère, qui avait réussi une fois à pénétrer jusqu'à elle. Le pacha, ayant appris cette entrevue, redoubla de mauvais traitemens qui précipitèrent la réalisation d'un projet presque inexécutable en apparence. Après des vicissitudes trop dramatiques pour qu'il n'y en ait pas quelques-unes d'imaginaires, la mère et la fille gagnèrent ensemble l'Égypte. Arrêtées, envoyées en exil, elles parvinrent à force de patience et d'adresse, sous la protection de la famille grecque de Mme Méhémet-Pacha et du jeune Frédéric, à s'embarquer sur un navire européen. Ce navire allait ramener en France M. le marquis de Moustier, récemment nommé ministre des affaires étrangères. Par une complication bizarre, les diplomates turcs couvraient le pont afin de saluer une dernière fois le représentant de Napoléon III, qui était alors l'arbitre de l'Orient, et Kibrizli-Méhémet-Pacha se trouvait au milieu d'eux, ne pensant guère que le fils qu'il avait renié, Djehad, fût à quelques pas de lui, tandis que sa femme et sa fille se cachaient sous des habits européens dans une des cabines réservées aux dames. Les fugitives s'arrêtèrent à Athènes, où leur évasion fit grand bruit, puis elles gagnèrent la France et enfin l'Angleterre; la persécution des Turcs les y a poursuivies, disent-elles, jusqu'à ce jour.

Nous avons retranché de ces mémoires tout ce qui paraissait offrir un caractère romanesque ou seulement exagéré. Il en reste assez pour faire connaître, avec des détails de mœurs dont les voyageurs n'ont pu parler jusqu'ici que par hypothèse, l'effet que le régime polygame produit fatalement sur le caractère et sur le sort des femmes. Ceux qui seraient disposés à croire que leurs vices et leurs malheurs viennent de l'esclavage où on les tient, de l'ignorance où on les laisse, de l'influence enfin des mœurs générales d'un pays où

tout est arbitraire et préjugés, plutôt que du principe même de la pluralité des femmes, trouveront dans les récits de Mme Stenhouse la réfutation de cette erreur. Ils verront les conséquences de la polygamie dans un pays nouveau et plein de séve, sur une société libre, industrieuse, tolérante, unie, quoiqu'elle soit composée d'hommes de toutes les races, fort avancée sous bien des rapports dans la civilisation, et où le baptême est donné au nom de Jésus-Christ.

II.

On sait que la polygamie ne s'introduisit point dans l'église mormonne sans de violens combats qui ont abouti à un schisme. Il n'était pas encore question de ce dogme, dû à une révélation posthume qu'aurait, selon Brigham Young, reçue le premier voyant, Joseph Smith, quand celle qui devait devenir Mme Stenhouse entra dans la société des saints. C'était une jeune Anglaise de Jersey appartenant à la secte baptiste. Vers l'âge de quinze ans, elle était allée en France exercer dans une pension catholique les fonctions de professeur d'anglais. L'isolement exalta chez elle l'ardeur et les scrupules de la foi; souvent, tout en assistant à des cérémonies religieuses étrangères auxquelles sa conscience refusait de croire, elle songeait troublée : « s'il y avait du moins sur la terre un prophète à qui je pusse aller demander que faire pour être sauvée? » Au bout de six ans, elle obtint un congé qui lui permit de rendre visite à ses parens, récemment convertis au mormonisme. La nouvelle de cette conversion lui fut donnée par son beau-frère, qui était lui-même un mormon apostat; il parlait de ses anciennes croyances d'une façon peu flatteuse, mais la jeune fille ne put admettre que les êtres qu'elle vénérait le plus se fussent trompés aussi grossièrement; elle résolut d'étudier cette religion en vue de signaler à sa mère les erreurs qui la frapperaient. Pour cela, elle assista une première fois à un *meeting* mormon, et malgré ses préventions ne trouva dans l'enseignement rien de contraire au christianisme ni à la raison. Son père et sa mère lui parurent remplir leurs devoirs comme auparavant; mais ses sœurs avaient changé, car elles abandonnaient tous les amusemens de leur âge pour de bonnes œuvres. Elle ne tarda pas à être convaincue par les sermons de l'*ancien* Stenhouse. Il lui dit qu'il était le serviteur de Dieu envoyé pour prêcher la délivrance, il l'exhorta vivement au baptême pour la rémission de ses péchés. Tout cela répondait aux désirs de son âme et ne contrariait en rien l'Écriture : l'*ancien* Stenhouse était jeune, éloquent, enthousiaste; elle se laissa bapti-

ser, l'âme débordante de joie, puis elle épousa celui qui l'avait convertie (1849).

C'était une vie sérieuse qu'elle allait commencer en qualité d'épouse d'un missionnaire mormon; mais elle embrassait avec passion tous les sacrifices. Le premier qu'on lui demanda fut, après quatre mois, de se séparer de son mari, chargé d'une mission en Italie. Comme les saints ne reçoivent pour instruire les gentils aucun salaire, M. Stenhouse partit sans bourse ni bagage, laissant sa femme aux prises avec la pauvreté. Elle essaya de se consoler par l'orgueil de le voir choisi le premier de tous les *anciens* anglais pour une mission étrangère, mit un enfant au monde dans la solitude et le dénûment, le nourrit du travail de ses mains, jeûnant par nécessité, priant avec la ferveur d'une foi exaltée, évitant surtout de rien écrire à son mari qui pût le détourner de la grande œuvre qu'il poursuivait. Cependant quelques inquiétudes commencèrent à l'obséder. Dans un dîner chez des frères mormons, elle entendit parler à mots couverts de la polygamie, dont il était déjà question à Utah, mais qu'en Angleterre on considérait encore comme une calomnie inventée pour nuire à la sainte cause. Les craintes et les soupçons qui se joignirent dès lors à ses souffrances matérielles altérèrent gravement sa santé. Non-seulement elle entendait, mais elle voyait des choses étranges. Certains missionnaires enseignaient aux jeunes sœurs que c'était leur privilége de laver les pieds des anciens, de peigner leurs cheveux. Il n'y avait là dedans rien de symbolique, et aux yeux de Mme Stenhouse de pareilles leçons étaient indécentes.

Elle se persuadait toutefois que son mari saurait la rassurer, l'éclairer, lui expliquer tout, et en effet, lorsqu'après une année d'absence M. Stenhouse revint, il rétablit sans peine le calme dans sa conscience et dans son cœur. Pour ne plus la laisser seule aux prises avec les difficultés qu'elle avait si péniblement surmontées, il obtint qu'elle l'accompagnât dans sa nouvelle mission de Suisse. Parlant bien le français, elle pouvait l'aider; néanmoins les missionnaires réussirent médiocrement à Genève. Ils inspiraient de la méfiance malgré leur vie exemplaire, l'abstinence de vin et de toute boisson chaude, qu'ils pratiquaient selon la « parole de sagesse (1), » le courage avec lequel ils supportaient d'autres privations forcées et plus cruelles que la misère impose. Leurs deux enfans faillirent succomber au froid et à la faim. A Lausanne, ils trouvèrent plus de consolations religieuses et plus d'appui matériel. Sur ces entrefaites, M. Stenhouse fut appelé en Angleterre, et il rapporta l'ordre de répandre parmi son troupeau le dogme récent. D'abord il entreprit

(1) L'une des révélations de Joseph Smith.

d'y amener sa femme. Celle-ci n'osa nier la divinité du document, auquel la faiblesse et la passion humaines, pensait-elle, l'empêchaient peut-être de se soumettre; mais le spectre odieux de la polygamie chassa le sommeil de son chevet, la rendit irritable et violente, lui fit haïr jusqu'au nom de l'homme et presque regretter d'avoir des enfans, car sa fille pourrait souffrir un jour ce qu'elle souffrait alors. La réaction vint pourtant; elle demanda pardon à Dieu et à son mari de l'horreur que lui inspirait « le mariage céleste, » elle s'efforça de croire que le soin du salut devait faire taire les jalousies de l'amour et les révoltes de l'orgueil; elle accepta, comptant sur l'aide de Dieu, de répandre la doctrine qu'elle haïssait parmi les nouvelles converties. Sa tâche était rude : enseigner à des femmes honnêtes et pénétrées de la dignité de leur sexe qu'il fallait partager leur mari avec d'autres épouses pour le temps et pour l'éternité, puisque la polygamie devait, selon la nouvelle loi, être en honneur au ciel comme sur la terre! La première à laquelle l'apôtre en rébellion secrète démontra les prétendues beautés du système se trouva être une enfant gâtée, passionnément jalouse de ses droits. Elle fit un bond dès les premières paroles. « Quelle religion d'animaux! » s'écria-t-elle. Quand elle sut que son mari, loin de la discuter, s'y soumettait sans peine, elle eut de violentes attaques de nerfs; puis sa fureur s'éteignit dans la prière et dans les larmes. Il en fut ainsi pour presque toutes les femmes. Quelques-unes tombèrent malades, toutes restèrent fort insensibles à « l'exaltation » qu'on leur promettait dans le ciel, pourvu qu'elles donnassent des épouses à leurs maris. Mme Stenhouse faillit être mise en pièces par une mégère qui ne lui pardonnait pas d'avoir entraîné sa sœur dans des superstitions abominables. Ce fut bien pis quand l'ordre vint aux protestans de Suisse de partir pour « Sion. » Il n'est permis qu'aux vieillards et aux infirmes de mourir dans la servitude; tous les autres doivent vendre ce qu'ils possèdent, abandonner le foyer de leurs ancêtres et gagner la terre promise. La première émigration se composait presque entièrement de bourgeois, dont l'obéissance fut mal récompensée. Ceux que les épreuves du voyage ne découragèrent pas en route périrent presque tous du choléra, qui faisait ravage entre Saint-Louis et les frontières (1853).

La nouvelle de ce désastre exaspéra leurs amis de Suisse, et ce ne fut pas sans peine que M. Stenhouse échappa aux vengeances dont on le menaçait. Il était resté trois années et demie en Suisse et y avait fait malgré les luttes du commencement de nombreux prosélytes. La fin de ses travaux fut de retourner dans la Nouvelle-Jérusalem avec sa femme et ses enfans. D'abord la famille se reposa quelques mois à Londres, où les abus dont elle fut témoin ne

contribuèrent pas à réconcilier Mme Stenhouse avec le dogme polygame. Les femmes mal mariées acceptaient volontiers une croyance qui leur permettait de rompre une chaîne pénible et d'aller chercher à Utah la consécration d'amourettes souvent commencées en Angleterre sous prétexte de conversion; les hommes mécontens de leurs femmes profitaient de la répugnance qu'elles témoignaient de partir avec eux et prétendaient, en les remplaçant par un nombre illimité de compagnes plus avenantes, se conformer à la parole du Seigneur : « celui qui pour l'amour de moi quitte sa femme ou son enfant sera récompensé au centuple. » Les jeunes filles n'étaient pas fâchées d'un ordre de choses qui multipliait leurs chances d'établissement et leur attribuait le droit de choisir un mari qui ne pût les refuser; elles prenaient gaîment le chemin de la terre promise, mais il n'en était de même pour aucune épouse attachée à ses devoirs. Mme Stenhouse, témoin de séductions et d'enlèvemens qui ne lui paraissaient pas convenir au cadre de la mission proprement dite, sentit sa foi fortement ébranlée. Les prédictions de quelques saints sur le prochain anéantissement du monde gentil la laissaient incrédule, la fuite recommandée vers Sion, où chaque homme devait rassembler autour de lui avant le grand jour de colère autant de femmes et d'enfans qu'il en pourrait nourrir, la tentait peu. Sur ses quatre enfans, l'un venait de naître, l'autre était malade lorsque sonna l'heure de l'émigration : elle demanda un délai qui ne fut pas accordé; mais cette fois l'amour paternel fut plus fort chez M. Stenhouse que le fanatisme, et il ne joignit le train d'émigrans qui partit de Liverpool en 1855 que lorsque ses enfans se trouvèrent en état de supporter le voyage.

Dix années d'efforts incessans et désintéressés n'avaient point suffi à payer sa dette envers l'église, car des missions variées dont on le chargea le retinrent malgré lui à New-York jusqu'en 1859. Ce ne fut qu'au mois de septembre de cette année-là que Mme Stenhouse, après le terrible voyage de trois mois à travers les plaines, si souvent raconté, aperçut pour la première fois *Salt-Lake-City*. Tous les émigrans ont éprouvé la même impression en présence de cet éden. Mme Stenhouse ne put retenir une exclamation de ravissement et de surprise; néanmoins, en contemplant l'immense nappe du grand Lac-Salé qui rafraîchit la vallée au milieu d'un cercle d'imposantes montagnes couronnées de neige, il lui sembla faire le premier pas dans sa prison éternelle. A cette époque, la construction d'un chemin de fer à travers les plaines paraissait invraisemblable; comment fuir? Il n'y avait qu'à courber la tête et à subir son destin. Tandis que cette pensée la déchirait, les prières s'élevaient autour d'elle pour remercier le ciel d'avoir mis fin à la cap-

tivité de Babylone, et la chanson populaire : *Hé! les joyeux mormons*, entonnée par des femmes aussi tristes qu'elle-même, lui prouvait trop que tels sentimens exprimés par les lèvres peuvent souvent ne pas être les sentimens du cœur.

Un excellent accueil fut fait aux Stenhouse. Ayant compté parmi les plus zélés missionnaires, ils étaient généralement estimés et avaient en outre un cercle nombreux de connaissances personnelles. Le président Brigham Young les invita l'un des premiers; sa bonhomie, l'aménité de ses manières, rassurèrent d'abord Mme Stenhouse. Les femmes auxquelles il la présenta lui parurent toutes aimables et bien élevées : on a exagéré probablement leur nombre; elle n'en connut que dix-neuf. La première habitait encore le *cottage* dit *Maison-Blanche*, où Brigham Young s'établit en arrivant à Utah; dans la *Ruche*, résidence officielle du président, demeure une des sœurs Decker qu'il a toutes deux épousées; la *Lion-House* est disposée pour le logement du plus grand nombre de ses femmes. Le rez-de-chaussée renferme la cuisine, les offices, la salle à manger, tout cela sur une grande échelle comme il convient aux besoins d'une famille nombreuse. Les étages supérieurs sont divisés en appartemens plus ou moins vastes selon le nombre des enfans et l'importance accordée à la dame. Le prophète déjeune à la Ruche quand il y a passé la nuit, mais d'ordinaire il dîne à la *Lion-House*. Dès trois heures de l'après-midi, la cloche sonne, et les mères, ayant chacune ses enfans autour d'elle, se réunissent à la table que préside Brigham Young. Le repas est simple, mais copieux. A sept heures du soir, nouveau coup de cloche et réunion au salon, qui se trouve au premier étage. Quand tous les membres de la famille sont assemblés, on ferme les portes, puis le prophète prie pour Sion et pour le royaume (1). Il a encore six autres maisons habitées par ses femmes, qui jouissent de toutes les aisances de la vie, mais sans luxe et sans extravagance, à une ou deux exceptions près. Elles sont laborieuses en général, la sainteté du travail étant proclamée à Utah, et une foi robuste les aide à porter leur croix en fidèles épouses et en bonnes mères. Leur mari a des égards pour elles toutes; cependant on lui reproche de marquer trop de prédilection à sa favorite Amélie. Au théâtre, où toutes ses femmes ont leurs places réservées, Amélie est seule avec lui dans sa loge; au bal, il danse une fois avec chacune de ses femmes, mais d'abord et aussi souvent qu'il peut avec sa favorite.

Nombre d'apôtres blâment cette préférence, d'autant que Brigham

(1) La doctrine mormonne enseigne que dans l'autre monde les descendans de chaque homme formeront son royaume. De là le désir d'avoir une famille nombreuse pour être un plus puissant monarque.

a plusieurs fois déjà changé de favorite, et que les faiblesses admises en Turquie doivent être, bien entendu, bannies du royaume céleste. Le mari mormon se pique de distribuer équitablement ses faveurs. Tantôt il donne un jour, tantôt une semaine à chacune de ses femmes alternativement. D'ordinaire la meilleure part est faite à la première femme. Si l'époux en a trois par exemple, il partagera la semaine en trois parts égales et réservera le septième jour à la première, pourvu qu'une nouvelle épouse ne réclame pas ce surplus; en ce cas, il ferait un appel délicat à la générosité des autres, qui, ayant toutes eu leur jour, ne doivent pas le refuser à la dernière venue. Certains maris prévoyans ont soin d'avoir des femmes sur les différens points du territoire, ce qui est commode en voyage, et les patriarches campagnards choisissent surtout leurs compagnes en vue de réunir des ouvrières utiles; l'un d'eux, ayant déjà une ménagère, une couturière et une tisseuse, cherchait encore une institutrice pour les enfans. De leur côté, les femmes d'expérience tirent parti de cette disposition du caractère mormon à estimer le côté pratique des choses en s'attachant leur mari par de bons repas et un intérieur confortable. Cette séduction est souvent plus puissante que celle de la jeunesse et de la beauté. Beaucoup de dames se résignent à la vie commune avec leurs rivales dans la crainte que le maître ne trouve ailleurs un dîner plus à son goût.

Mme Stenhouse, qui haïssait déjà le dogme polygame en théorie, trouva la pratique mille fois plus révoltante qu'elle ne l'avait imaginée. Du moins l'enseignement de cette loi avait-il été accompagné de restrictions faites pour rassurer les femmes : outre le consentement de Brigham au nouveau mariage, il fallait le consentement de la première femme, celui de la jeune fille et de sa famille, mais en réalité la volonté du président suffit; par elle tout est facile, sans elle tout est impossible. Il est vrai qu'on demande le consentement de la première femme; mais, si elle le refuse, on s'en passe, et ce refus, qui n'a d'autre effet que d'empêcher la nouvelle venue d'entrer dans la maison, produit des querelles domestiques dont le mari ne manque pas de prendre prétexte pour s'éloigner. D'ailleurs un certain nombre de dames recrutées parmi les plus vieilles, parmi celles surtout qui n'ont pas d'enfans, entreprennent de persuader à la victime qu'elle ne peut que par l'obéissance échapper à la malédiction prononcée contre la mère du genre humain. De la douceur elles passent aux menaces; le dieu des mormons est un dieu de vengeance. Souvent la femme, après avoir lutté avec toutes les forces de l'amour, arrive au dégoût et à l'indifférence que le mari abusé prend pour de la résignation, ou bien il se peut que la première et la seconde épouse deviennent amies afin de mieux lutter contre une

troisième : aussi le mari préfère-t-il, dans l'intérêt de son propre repos, que ses femmes se haïssent; mais alors la haine de la mère passe aux enfans, ce qui fait des frères et sœurs autant d'ennemis. Le père ne peut avoir grande influence sur ces derniers, puisqu'il ne vit pas au milieu d'eux; il n'a pas de foyer proprement dit, étant chez chacune de ses femmes comme à l'hôtel.

Mme Stenhouse était arrivée à Salt-Lake-City un peu avant la saison des bals qui donnent aux mormons tant de ridicules. L'homme le plus vieux se croit le droit de danser et de faire la cour aux jeunes filles, eût-il déjà une douzaine de femmes. Brigham n'a-t-il pas dit que tous les frères étaient des jeunes gens jusqu'à la centième année? Les épouses font donc *tapisserie* (*sit as wall flowers*) le long des murs, tandis que leur mari se laisse prendre sous leurs yeux aux coquetteries d'une fillette pour laquelle il exige que sa famille soit aimable. Ce fut dans un bal que le président Heber C. Kimball présenta successivement à Mme Stenhouse cinq de ses femmes. « N'en avez-vous pas d'autres? lui demanda-t-elle. — Mon Dieu, si! J'en ai plusieurs à la maison et une cinquantaine environ dispersées sur la terre. Je ne les ai jamais vues depuis qu'elles m'ont été scellées à Nauvoo, et j'espère bien ne jamais les revoir! »

Combien de telles paroles devaient paraître choquantes à une femme, seule maîtresse jusque-là des affections de son mari! mais ce n'est encore que le côté comique, pour ainsi dire, de la question. L'inceste est accepté sans scrupule à Utah; on considère comme une chose toute simple d'épouser à la fois deux ou trois sœurs. Mme Stenhouse a connu un homme marié à sa demi-sœur, d'autres qui avaient pris pour femmes la mère et la fille. L'un de ces derniers épousa une veuve, mère de plusieurs enfans; il parvint à se faire aimer d'une des jeunes filles et l'épousa ensuite. Il faut reconnaître que la mère, après s'être opposée de tout son pouvoir à cette détestable union, finit par céder son mari à sa fille; le fait n'est pas moins constant que celle-ci donne des enfans à son beau-père dans la maison qu'elle habite avec sa propre mère. De pareilles infamies sont la condamnation du mormonisme. Mme Stenhouse le reconnut, et les *dons* (1) qu'elle reçut, selon l'usage, avec son mari ne modifièrent en rien cette opinion malgré les lumières qu'ils sont censés conférer. Quand elle voyait une mère de famille réduite aux plus grossiers travaux, tandis que le mari dépensait joyeusement la fortune commune auprès de quelque jeune fille, quand elle voyait une étrangère nouvellement convertie et arrivée avec un convoi d'émigrans, livrée par celui qui avait abusé de son

(1) Rites secrets dont les ennemis des saints ont beaucoup médit, et qui en réalité ne donnent lieu à aucune indécence, selon le témoignage de Mme Stenhouse.

inexpérience aux caprices, parfois aux cruautés de la première épouse, quand elle assistait aux scandales de toute sorte qui n'ont d'autre excuse que le devoir de peupler le royaume, elle se demandait avec horreur où était l'esprit de Dieu dans tout ceci. Les preuves qu'elle donne de la misère morale des intérieurs mormons sont nombreuses et saisissantes; mais sa propre expérience surpasse en intérêt tout le reste.

Dans le récit dont elle est l'héroïne vibre une note de passion et de douleur plus persuasive que tous les raisonnemens. « J'avais habité deux ans la cité du Lac-Salé, dit-elle, quand un jour Brigham Young me fit demander. J'allai le voir, et il me pria de m'occuper d'une jeune orpheline à laquelle il portait beaucoup d'intérêt et qui « ne se sentait pas bien, » ce qui signifiait, comme je le découvris dans la suite, qu'elle était tout près de l'apostasie. J'acceptai la tâche de bonne foi, pris la jeune fille dans ma maison et trouvai en elle une douce et charmante personne très malheureuse, très délicate... Plusieurs de mes amies fixées depuis longtemps au Lac-Salé me recommandèrent de me tenir sur mes gardes. Les avertissemens pénibles ne sont jamais lents à venir : cette fois ils se trouvèrent justifiés; mais je ne soupçonnais rien, et une sincère amitié nous unissait, la jeune fille et moi... Elle resta longtemps, jusqu'à ce que sa santé fût devenue si faible qu'elle dût retourner chez elle. On vint alors me dire que mon mari lui faisait de fréquentes visites et qu'il l'épouserait. Dans mon indignation, j'interrogeai M. Stenhouse, il m'affirma qu'on m'avait trompée; cependant il était beaucoup moins souvent à la maison, et, sans savoir ce qui l'occupait, je sentais que ce devait être quelque chose de très absorbant. L'usage ne veut pas qu'une mormonne demande à son mari où il va le soir après avoir fait sa toilette, et les effets de cette odieuse religion doivent être indestructibles, puisque aujourd'hui encore, bien que les choses aient changé et que mon mari soit tout à moi, je n'ose souvent lui dire : — Où allez-vous? — d'où venez-vous? — La confiance, sans laquelle il n'est point de bonheur possible, ne peut jamais entièrement renaître. — Peu à peu j'en vins à penser que Brigham-Young avait quelque dessein secret en me confiant sa protégée; la force me manqua pour aller la voir comme par le passé. J'avais trop clairement compris que mon mari croyait de son devoir de prendre une nouvelle femme.

« Les symptômes de cette résolution sont toujours les mêmes et infaillibles. Quand un mormon redouble de ferveur religieuse et d'assiduité aux divers *meetings*, quand il témoigne des scrupules, la crainte que le Seigneur ne lui pardonne pas de négliger ses commandemens, on peut être sûr qu'il s'occupe d'un choix auquel le poussent et l'aident ses frères, aussi consciencieux que lui-même. Ce

choix ne se fixa pas sur la malade. Il faut, dans l'intérêt des enfans, que la femme soit jeune et saine; la fiancée de mon mari était en outre fort jolie. Alors commença la tâche pénible de lui faire la cour, tâche pénible, je suis forcée de l'admettre, puisque mon mari me l'affirma. Il s'en acquittait cependant avec un zèle qui eût paru indiquer le contraire; à peine prenait-il le temps de souper, tant cette nouvelle mission l'absorbait; mais, quelque compassion que m'inspirât le douloureux effort dont il se vantait, je croyais, je crois encore que mon chagrin effaçait le sien; il touchait parfois au délire. Je passais les jours et les nuits dans de telles crises que l'on craignit pour ma vie, car la maladie morale dont je souffrais revêtait toutes les apparences de la consomption. A chaque instant, je me représentais mon mari auprès d'elle, je voyais tout... S'il n'avait pas été le meilleur des hommes, peut-être aurais-je réussi à me détacher de lui; mais, me rappelant son amour d'autrefois, je voulais croire qu'il n'agissait que sous l'empire d'une religion que je n'osais encore juger fausse en l'abhorrant. Si tout cela était vraiment la loi de Dieu, il fallait s'y soumettre, quitte à mourir. Brigham et toutes les autres autorités me répétaient qu'il n'y avait pas d'exaltation possible dans le ciel pour quiconque se dérobait à cette croix. Pour ma part, j'eusse volontiers renoncé à l'exaltation promise, mais les intérêts de mon mari passaient avant les miens; il se serait cru condamné, s'il n'avait point pratiqué la doctrine polygame. Je consentais à me dévouer pour lui, et puis il suffisait que j'entrevisse ma rivale pour retomber en rébellion ouverte...

« Pendant une absence de mon mari, j'essayai de la recevoir afin de m'habituer à mon supplice. Elle vint; j'avais invité du monde, ne pouvant supporter la pensée d'un tête-à-tête avec elle, et je suppose qu'elle ne trouva pas beaucoup plus de plaisir que moi-même à cette réunion. J'attendais impatiemment qu'elle partît; quand elle ne fut plus là, je me promis de renouveler l'entrevue, mais la seconde fois je fus sans force et dus la congédier sous le prétexte d'une indisposition. A partir de ce jour, j'y renonçai : elle était gentille cependant, et m'aurait plu dans d'autres conditions. Sur ces entrefaites, la personne qui m'avait inspiré une première jalousie me fit appeler; elle était plus malade que jamais et ne pouvait vivre longtemps. J'appris de sa bouche qu'elle avait quitté ma maison, ne voulant pas me faire souffrir. M. Stenhouse lui avait parlé de mariage, et, quoiqu'elle l'aimât, elle l'avait évité par égard pour moi. Un tel exemple d'abnégation est si rare à Utah que je la considérai presque comme un ange; mais je sentis en même temps avec amertume que l'on m'avait trompée.

« Un mormon polygame ne peut être sincère; mon mari l'était plus que personne, et les circonstances l'avaient contraint à mentir.

Il voulait éviter les scènes de désespoir où je l'épouvantais par mille injures contre Joseph Smith, Brigham et tous les chefs de l'église. Selon lui, c'était le plus grand des péchés, et je le voyais si malheureux que je finissais par croire que j'avais tort. Néanmoins je n'eusse jamais fait une bonne *sainte*, car la confession de ma rivale me consola sous certains rapports. J'espérai que l'heureuse fiancée apprendrait quelque jour qu'elle n'avait pas été le premier, l'unique amour de mon mari après moi-même. J'ai honte d'avouer ce sentiment; mais vraiment les jeunes filles se mettaient en tête avec trop de facilité que l'on n'avait jamais aimé avant de les rencontrer. Peut-être les hommes étaient-ils jusqu'à un certain point responsables de cette erreur. Le temps approchait où il me faudrait traverser la plus terrible épreuve à laquelle une femme puisse être appelée, celle de donner une autre épouse à mon mari. Je l'attendais comme une condamnée attend son exécution. Mon mari, soit pitié, soit crainte de perdre pour toujours la paix domestique, paraissait triste aussi. Le jour funeste arriva : bien entendu, je ne dormis pas la nuit précédente. Je devais sous peu devenir mère, et il me semblait que je n'aurais pas même la force d'atteindre ce moment-là. Néanmoins je fis mes préparatifs pour me rendre à la Maison des Dons (1). La matinée était belle, mais, si elle inspirait à d'autres l'espérance et la joie, elle ne m'apportait à moi que l'angoisse. Je ne pus même, tant l'émotion m'étouffait, parler à mes enfans, qui ne se rendaient pas compte de cette douleur résolûment contenue. Quant à mon mari, ses pensées devaient être avec sa fiancée; je me gardai de le troubler. Nous allâmes à la Maison des Dons; là, devant l'autel, la première femme doit faire acte de foi en plaçant la main de sa rivale dans celle de son mari. A la question de Brigham Young : « consentez-vous à donner cette femme à votre mari pour être son épouse légitime dans le temps et dans l'éternité? En ce cas, placez sa main droite dans la main droite de votre mari, » je répondis comme il le fallait; mais le moyen de rendre ce que j'éprouvai! Les tortures de toute une vie furent rassemblées dans ce seul moment. Après je sentis que j'avais tout déposé sur l'autel, qu'il ne me restait plus de sacrifice à faire au monde.

« J'avais donné mon mari à une autre. Quant à rien recevoir en retour, il n'y fallait pas compter; mon mari était tout aux sentimens d'un nouveau marié,... plus d'intimité possible entre nous... Dès ce matin-là, je commençai à dissimuler avec lui. Lorsque ma douleur éclata, ce fut sous forme de colère; jamais je ne lui demandai de sympathie. En rentrant chez nous, ce chez-nous qui me devenait odieux, puisque la jeune femme devait y vivre, il me dit cependant :

(1) Mme Stenhouse paraît ainsi désigner le temple.

— Vous avez été brave, mais ce n'est pas si dur après tout, n'est-ce pas? — Il avait été trompé par mon calme; notons en passant la pénétration des hommes! Le reste du jour je surveillai leurs regards, leurs moindres paroles. Tantôt je voulais ressaisir mon mari, tantôt sa seule vue me faisait horreur, je me disais qu'il n'y avait pas de justice dans le ciel. Pourquoi Dieu permettait-il à ses fils d'aimer sans entrave, tandis que ses filles, considérées comme des vases particulièrement fragiles, étaient forcées de chasser de leur âme les tendresses humaines les plus légitimes? Dans le silence de la nuit et de ma chambre, je pus enfin donner un libre cours à mon désespoir; une contrainte plus longue m'aurait rendue folle. Ce que fut pour moi cette nuit-là, puisse la créature la plus abandonnée de Dieu ne le savoir jamais! Tout était fini, il ne me restait qu'à supporter la misérable réalité de tous les jours. Comment ai-je vécu? »

Mme Stenhouse comptait alors quinze années de vie conjugale. Depuis elle a reconquis le bonheur brisé à cette époque; elle croit pouvoir parler sans haine et sans amertume de ces secondes femmes, qui sont à plaindre, dit-elle, car une rivale les menace à leur tour, et qui auparavant, si elles ont du cœur, se sentent coupables devant la première épouse au point de n'oser témoigner d'affection à leur mari sous les yeux jaloux qui l'observent sans cesse. Quelques-unes pourtant sont moins délicates, et se comportent de façon à choquer toutes les convenances. Il y en a qui se marient sans aucun souci religieux et dont l'absence complète de principes a les plus fâcheuses conséquences; celles-là profitent et abusent des avantages d'une loi de divorce presque aussi large que la loi du mariage, et qui est la vraie revanche du sexe opprimé. La règle est qu'un homme peut se marier autant de fois qu'il lui plaît et que la femme ne *doit* être mariée qu'une fois, mais de par la protection de Brigham Young il y a des accommodemens. Plus d'une femme s'est trois ou quatre fois donnée pour la vie éternelle; elle rencontre ses anciens maris sans aucun embarras, reste souvent en bons termes avec eux tous, et par aventure retourne au premier. Brigham lie et délie avec une étonnante facilité. On l'a entendu dire dans ses accès de gaîté : « Le divorce ne vaut pas le papier sur lequel on l'écrit, cependant beaucoup de gens en veulent, et ces dix dollars (1) sont autant d'*épingles* pour mes femmes. » Mais bien des malheureuses ne trouvent dans leur douleur ni le courage de quitter le mari qui les néglige, ni assez de fierté pour se tenir complétement à l'écart quand une nouvelle venue les supplante. Quelques-unes deviennent folles;

(1) C'est la somme que l'on paie au clerc qui rédige l'acte.

Mme Stenhouse en connaît qui ont tenté de s'empoisonner. Encore les riches peuvent-ils garder quelques ménagemens, installer chacune de leurs femmes par exemple dans une maison séparée, mais chez les pauvres la polygamie est ignoble. A peine si un rideau tendu à travers l'unique chambre sépare les femmes. Beaucoup de mormons qui jouissent d'une aisance relative ne peuvent donner à leur famille en perpétuelle discorde qu'une seule cuisine et un seul salon. Pauvre ou riche, le mari a ses tribulations, quoique *la joie soit censée le but suprême de sa vie*. S'il ne se soucie pas d'avoir un harem, on le lui impose en affectant de douter de sa ferveur. La polygamie n'est que l'instrument d'une politique habile. L'homme chargé de plusieurs femmes abjure sa liberté, les chefs du pouvoir le savent bien; c'est pourquoi ils pressent leurs adeptes de se marier, l'apostasie devenant presque impossible au patriarche. L'un d'eux réussit néanmoins, raconte Mme Stenhouse, à concilier ses devoirs d'époux et ses aspirations vers la liberté. Il trouva moyen de s'enfuir en Californie avec ses deux femmes : la première, qui avait des enfans, resta ensuite auprès de lui, l'autre reçut une part considérable de sa fortune à titre de compensation, et redevint demoiselle; mais ceux qui ont des enfans de plusieurs lits et qui ne peuvent se résoudre à les abandonner restent forcément citoyens d'Utah. Pour peu qu'ils aient quelque générosité dans l'âme, leur sort au milieu de prétendues délices n'est rien moins qu'enviable. Les actes du mari polygame sont observés, critiqués, il devient l'esclave de ses propres femmes, rien n'échappe aux espions qui l'entourent : « lorsque le cœur d'une femme est inquiet, comme le dit fort bien Mme Stenhouse, ses yeux n'ont garde de se fatiguer. » L'amour maternel la soutint, quant à elle, et l'affection de son mari, bien que nécessairement partagée, ne lui manqua jamais. Elle n'en profitait pas pour se plaindre; son énergie la préserva de la suprême humiliation, celle de laisser voir à sa rivale qu'elle fût jalouse. M. Stenhouse lui disait souvent : « Vous vous y habituez, n'est-ce pas? — Je déclare avec orgueil, ajoute-t-elle, que je ne m'y habituai jamais. » Comment se serait-elle habituée par exemple aux confidences de la mère de la jeune épouse qui venait lui parler des amours de sa fille? Comment aurait-elle assisté avec un calme réel à certain petit manége de correspondance qui se passait sous ses yeux? Elle surprit, elle lut ces lettres, elle y vit exprimée par la femme de son mari des transports dont elle n'avait point l'idée. C'était pendant les nuits de la lune de miel qu'elle se livrait à ces indiscrétions chèrement expiées par le désespoir qu'elle en tirait.

Elle employa les quinze mois du règne de la nouvelle épouse, qui redoublait chaque jour d'exigences, à interroger sa foi, à étudier les

origines du mormonisme et la prétendue révélation concernant la polygamie. Le résultat de cet examen fut la perte de toutes les illusions qui l'avaient conduite à une sorte de martyre. La certitude que sa religion était fausse mit le comble au malheur de Mme Stenhouse, car son mari devait croire tout ce qu'elle ne croyait plus. Membre de l'église depuis 1845, il n'avait cessé de consacrer ses talens à prêcher et à écrire en faveur du mormonisme, sans préoccupation de ses propres intérêts ni de ceux de sa famille; il passait pour être dévoué corps et âme à Brigham Young, qui représentait à ses yeux le serviteur de Dieu par excellence. Tels avaient été en effet pendant des années les sentimens de l'*ancien* Stenhouse; mais peu à peu les fréquens voyages qui le mettaient en rapport avec les gentils minèrent sourdement la ferveur de sa foi. Ces relations extérieures sont toujours funestes au pouvoir de Brigham Young, qui ne permet pas que ses enseignemens soient discutés le moins du monde. « Aux jours de Joseph Smith, dit-il dans un de ses sermons, la première manifestation de l'apostasie était la pensée que Joseph fût susceptible de se tromper. Quand un homme convient de ce sentiment, c'est un pas vers l'apostasie; il n'a plus qu'un autre pas à faire pour être retranché de l'église. »

Or Stenhouse en était depuis longtemps à ce premier pas de la discussion intime; devant les vertus de certains gentils, son jugement se refusait à croire que tous ceux qui n'accepteraient pas comme divine la mission de Joseph Smith dussent être damnés; sa piété même se révoltait contre le ton des enseignemens du tabernacle qui prétendaient intervenir dans les questions temporelles les moins dignes d'arrêter l'attention d'un apôtre. Les travaux qu'il publiait dans le *Télégraphe*, journal dont il était directeur, se ressentirent des doutes qui commençaient à le tourmenter et que sa femme, on peut le croire, ne contribua pas médiocrement à développer en lui. Bientôt l'indépendance de ses idées fut qualifiée de rébellion et d'apostasie. A la suite d'un article sur le progrès publié le 2 octobre 1869, il fut rejeté de l'église avec six autres, accusés comme lui de n'être pas assidus à l'école des prophètes. Cette mesure arbitraire acheva de le désabuser; il déclara que, ne croyant plus à l'infaillibilité du pape mormon, il devait en effet être rayé de la liste des saints. Sa femme demanda naturellement à partager son sort, et le désir qu'elle exprimait fut exaucé d'une façon aussi brutale qu'inattendue : ils furent tous deux arrêtés à quelques jours de là par quatre hommes masqués, en rentrant chez eux par une nuit noire, et fouettés indignement. Si M. Stenhouse eût été seul, il est probable que les agresseurs, qui étaient, à n'en pas douter, des agens de police, l'eussent tué comme le fut naguère le docteur Ro-

binson (1). Bien entendu, les autorités supérieures feignirent de se livrer à des recherches dont l'hypocrisie ne trompa personne.

Mme Stenhouse n'insiste pas sur ces hideux détails. Échappée enfin à la loi de fer de Brigham Young, elle n'a écrit le livre qui nous occupe que pour initier le monde chrétien aux horreurs de la polygamie. Elle en montre aussi les ridicules. Un jeune mormon par exemple épouse fréquemment une femme assez vieille pour être sa grand'mère, et qui, portant son nom dans la communauté, attend la gloire d'une union plus intime au temps de la résurrection. C'est le même sentiment qui dicte les mariages par procuration. L'une des femmes de Brigham Young est scellée à Joseph Smith, dont Brigham occupe la place en ce monde; mais femmes et enfans retourneront là-haut à Joseph. On cite une dame qui voulut être scellée à Jésus, le Christ ayant, selon la foi mormonne, consacré la polygamie en épousant plusieurs femmes, entre autres les sœurs Marthe et Marie, témoin les noces de Cana, où il jouait le rôle du marié. Brigham Young lui répondit qu'il ne pouvait aller aussi loin, mais qu'elle aurait le meilleur après Jésus-Christ, c'est-à-dire Joseph Smith. Ces mariages de foi peuvent être exclusivement spirituels, si la dame est vieille ou laide et ne plaît pas au remplaçant de son fiancé céleste. Quoi qu'il en soit, le principe dominant du mormonisme est le mariage. L'homme et la femme ne sont pas parfaits l'un sans l'autre, et ne parviendraient, dans le célibat, qu'à l'état de serviteurs des saints. La gloire éternelle d'un mormon dépendra du nombre de ses femmes, la gloire d'une mormonne du nombre de ses enfans. Le but de cet enseignement est assez clair; il s'agit de recruter le plus de saints possible pour la prospérité du royaume dont Brigham est le chef, en attendant le règne de Dieu. Ce qui s'explique moins bien, c'est le baptême par procuration : une Française mormonne s'est fait baptiser pour l'impératrice Joséphine et son fils pour Napoléon Ier. Washington a reçu le même honneur; il est membre de l'église en la personne du juge Adams de Springfield.

On comprend que de pareilles grossièretés, jointes à de pareilles folies, suffisent à désabuser les honnêtes gens d'Utah. Longtemps le mormonisme a été protégé par l'isolement que formaient autour de son berceau des distances infranchissables, longtemps une apparence de persécution lui a prêté du prestige, mais sa prospérité même l'a perdu. Les richesses découvertes sur le territoire d'Utah ont attiré en foule les gentils, dont le voyage est désormais rendu facile par la construction du chemin de fer du Pacifique. Or il n'est

(1) Le *Tabernacle* insinua qu'il avait trouvé la mort dans une querelle de jeu. Voyez sur cette affaire *la Crise du mormonisme* dans la *Revue* du 1er février 1872.

pas une jeune fille mormonne qui, voyant de près les devoirs et les joies que la société chrétienne impose et accorde aux femmes, ne soit tentée d'aller chercher dans son sein le respect avec l'indépendance. Elles ont vu souffrir leurs mères, elles sont dégoûtées de bonne heure par les professions de foi libertines des jeunes saints dépravés tout enfans, elles aspirent à devenir la compagne d'un homme au lieu de rester sa servante avilie. Du moins les esclaves du polygame d'Orient sont-elles aveuglées sur leur sort misérable par le plaisir de la parure, par les délices d'une oisiveté fastueuse, par l'ignorance de priviléges qu'elles ne peuvent envier, ne les connaissant pas. Moins heureuses, les mormonnes voient autour d'elles ce qui leur est refusé, elles en comprennent la valeur, plusieurs même vont jusqu'à sentir qu'après avoir été le principal attrait du mormonisme entre les mains d'imposteurs habiles à exploiter les passions humaines, elles peuvent par leur influence contribuer puissamment à sa ruine, déjà commencée. Aussi le harem mormon disparaîtra-t-il sans aucun doute avant le harem musulman, qui a sur lui l'avantage de la logique, car toutes les vertus sont supposées absentes, et la beauté y est gardée sous verrous. Jusque-là on pourra entreprendre la défense de l'un ou de l'autre en évoquant certaines exigences sociales, surabondance et précocité des femmes dans les climats ardens pour les Turcs, nécessité de hâter l'accroissement d'une société nouvelle pour les mormons; mais ce qu'on ne pourra plus répéter avec plusieurs voyageurs lorsqu'on aura lu l'éloquent exposé de Mme Stenhouse, c'est que la polygamie ait en Utah la sanction des femmes, qu'elle leur inspire même un enthousiasme suffisant « pour leur faire préférer les joies du harem à celles de l'amour et de la liberté. » Ce qu'on ne pourra plus soutenir avec lady Wortley Montagu, après avoir entendu Mme Kibrizli-Méhémet-Pacha, c'est que l'islamisme fasse un sort honorable et délicieux à la plus belle moitié du genre humain. Que les législateurs se servent de la polygamie comme d'un instrument précieux, que les hommes sensuels dont elle flatte la perversité l'affublent de prétendues consécrations célestes, que l'on évoque la Bible pour justifier le Koran et la révélation de Joseph Smith, soit! Il n'en est pas moins vrai que la femme refuse partout son suffrage au dogme polygame. En Orient comme en Amérique, la femme, qu'elle se borne à sentir ou qu'elle se pique de raisonner, est victime de cette loi; son autorité manque à l'organisation de la famille, sans laquelle il n'est pas de religion ni d'empire. Voilà ce qui ressort clairement des analogies et des contrastes de deux livres écrits sous des inspirations très différentes, mais qui peuvent servir de bases à un même plaidoyer.

TH. BENTZON.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

IV.

L'HISTOIRE ET LES ÉLÉMENS DE LA CIVILISATION.
L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE RUSSIE (1).

Après avoir étudié le sol de la Russie et les races d'où est sortie la nation russe, nous voudrions chercher quels élémens de civilisation lui ont été apportés par l'histoire, comment les siècles ont confirmé ou corrigé les influences de la race et du climat, quels traits ils ont donnés au caractère du peuple, quelles bases à sa culture et à ses institutions. « On sait suffisamment l'histoire des temps barbares quand on sait qu'ils ont été barbares, » dit, à propos de la Russie avant Pierre le Grand, un des philosophes du XVIIIe siècle (2). Les Russes eux-mêmes, selon le point de vue ou la convenance du moment, se vantent tour à tour d'avoir un passé ou de n'en avoir point. Leur existence nationale a été plusieurs fois brisée d'une manière si brusque et coupée en phases tellement opposées que l'une et l'autre prétention se peuvent justifier. Le peuple russe a subi son histoire plutôt qu'il ne se l'est faite; au lieu d'être son œuvre personnelle, comme dans les pays de l'Occident, elle a été plus passive qu'active : ce sont les événemens qui la lui ont imposée au lieu de la laisser sortir du libre développement de son génie national. A cet égard, l'histoire de la Russie ressemble moins à celle des nations

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 15 septembre et 15 octobre 1873.
(2) Condillac, *Histoire moderne*, t. VI.

européennes qu'aux annales des peuples asiatiques. Venue du dehors ou d'en haut, de l'étranger ou du pouvoir, elle est souvent restée tout extérieure ou toute superficielle; elle a, pour ainsi dire, passé par-dessus le peuple russe, et, l'ayant parfois courbé profondément, elle pèse encore sur ses épaules.

Ce n'est ni dans le climat, ni dans la race, c'est dans la géographie et dans l'histoire qu'il faut chercher les causes de l'infériorité de la civilisation russe. Beaucoup, les catholiques surtout, en trouvent le principe dans l'adoption d'une forme inféconde du christianisme, — d'autres, les Allemands surtout, dans l'absence de l'influence germanique, — double défaut parfois réuni sous le nom de *byzantinisme*. Pour quelques-uns, c'est la privation de l'héritage classique; pour le plus grand nombre, c'est la domination mongole et le joug asiatique. Les Russes ont eux-mêmes demandé à leur passé le secret de leurs destinées; le goût des études historiques, qui a été l'honneur du XIXe siècle, s'est fait sentir en Russie comme en Occident. Grands et petits, les historiens russes ont toujours devant eux le même problème : placée entre l'Europe et l'Asie, ayant du sang de l'une et de l'autre, la Russie est comme issue de leur mariage; de laquelle des deux est-elle la fille au point de vue moral ou politique? Nous avons à nous faire, pour le développement social, la même question que pour le sol ou la race : en quoi la Russie est-elle européenne, en quoi est-elle asiatique? De l'évolution historique du peuple russe dépendent ses destinées naturelles. Les siècles de sa longue enfance l'ont-ils, par une éducation analogue, disposé à la vie européenne ou bien l'ont-ils façonné à une culture propre, originale, foncièrement distincte de celle de l'Occident? Pour emprunter les termes d'un de ses principaux écrivains, la différence entre la Russie et l'Europe est-elle dans le degré ou dans le principe même de la civilisation (1)? C'est là le point autour duquel tournent toutes les questions soulevées en Russie. Il ne s'agit de rien moins que de la vocation du pays et du peuple. Pour acclimater une civilisation, il ne suffit point d'un sol propice, il faut que la nation où elle est transplantée y soit déjà préparée par la culture plus encore que par la race ou le climat. Chez le peuple russe, si longtemps disputé entre des influences contraires, la solution d'un pareil problème est loin de demeurer théorique; c'est une question vivante d'une application pratique, qui doit décider de la marche même du pays. En Russie, c'est sur l'histoire que se fonde la diversité des opinions; les partis historiques y remplacent les partis politiques, ou mieux, les tendances qui tiennent lieu de partis ont pour point

(1) M. Samarine, *Jezouity i ikh otnochénié k'Rossii*, p. 364.

de départ une conception différente de l'existence nationale. Tel est l'objet de la querelle qui sous différens noms s'agite depuis Pierre le Grand entre les vieux Russes et leurs adversaires, entre Moscou et Pétersbourg, entre les slavophiles et les occidentaux.

I.

La civilisation européenne s'est fondée sur une triple base, l'élément chrétien, l'élément romain ou classique, l'élément germain ou barbare. Toutes les nations de l'Europe se sont formées sous ces trois influences, dont les diverses combinaisons ont enfanté la diversité de génie des peuples, et dont l'union ou la lutte a fait le fond de leur histoire. Ces trois grandes assises sur lesquelles repose la culture occidentale se retrouvent-elles dans les fondations de la Russie? En creusant assez avant, on les y découvre; mais elles n'y ont ni les mêmes proportions ni la même place.

L'antiquité ne connut de la Russie que les bords du Pont-Euxin. Les Grecs n'y jetèrent d'établissemens que sur les côtes : les Romains n'y eurent guère qu'une domination nominale. Chez les premiers, ces vastes plaines passaient pour être vouées à la nuit éternelle des Cimmériens; pour les derniers, les régions au nord du Danube et de la Mer-Noire étaient une sorte de Sibérie où ils envoyaient les criminels d'état. La Russie était une terre trop compacte, trop continentale, pour la civilisation antique, qui, cheminant le long des côtes, ne sut occuper que les contrées les moins vastes ou les plus maritimes. Déjà la Germanie lui avait opposé une masse trop épaisse et un climat trop rigoureux pour être pénétrée par elle; la Russie fut à peine effleurée dans ses plages méridionales. Les Grecs avaient eu de précoces relations avec les indigènes. Ils nous ont eux-mêmes conservé le souvenir du Scythe, c'est-à-dire du Russe. Anacharsis et les bijoux découverts dans les tombeaux des steppes ont montré que ces lointaines solitudes n'avaient pas été fermées à l'art hellénique. Comme tous les grands états de l'Europe, la Russie a eu quelques portions de son territoire sous la domination romaine. Ce n'est toutefois qu'au moyen âge, grâce à Constantinople, que les Russes subirent réellement l'influence de la Grèce et de Rome; elle leur parvint alors, mais par un canal détourné et corrompu. Byzance, à l'époque de sa décadence, fut la seule Rome qu'ils connurent, le bas-empire le seul modèle que leur offrît la civilisation grecque et latine.

L'élément barbare eut une action plus directe et bien autrement puissante. Comme les états de l'Occident, l'état russe fut fondé par des Germains chez un peuple bientôt conquis au christianisme. C'est

là une première, une évidente analogie avec ces histoires européennes qui à l'origine ont toutes l'air de se répéter. Sous la ressemblance se montre cependant déjà la diversité. La Russie nous offre un fonds national différent, bien que de race voisine, le fonds slave au lieu du fonds celte ou germain. Quel est l'apport primitif de ces Slaves à la civilisation? Les Russes voudraient asseoir sur eux leur culture comme leur nationalité. L'histoire malheureusement ne les connaît guère au temps de leur vie isolée; elle les trouve de bonne heure en contact avec des étrangers germains ou finnois. Dès avant Rurik, les Slaves de Russie se livraient au commerce et à l'agriculture; déjà ils avaient des villes, des *grad* ou *gorod*, comme Kief ou Novgorod (*la nouvelle ville*), dont le nom même en fait supposer d'antérieures. Ces cités barbares formaient des communes ou républiques gouvernées par des assemblées populaires sous l'administration des *anciens*. Unies entre elles par une sorte de fédération, ces communes slovènes semblent n'avoir composé qu'une agrégation instable; pour les coordonner en état et en nation, il fallut un élément étranger. Comparés aux Germains, les Slaves russes paraissent avoir eu un goût plus vif pour l'association et la communauté, un esprit moins hiérarchique, un penchant plus prononcé pour la famille et la vie patriarcale. Ces tendances, pour nous trop peu distinctes, contenaient le premier germe des institutions de la Russie, et en présageaient de loin la direction sociale.

L'élément germanique, qui dans toute l'Europe a joué un rôle dont la grandeur est difficile à contester, n'a point entièrement fait défaut à la Russie. Selon toute probabilité, ce sont des aventuriers normands semblables à ceux qui, vers la même époque, ravageaient l'Occident et y fondaient diverses dynasties, qui au IXe siècle jetèrent les bases de l'état d'où est sorti l'empire russe. Le chroniqueur de Kief, Nestor, nous montre Rurik et ses frères appelés à la souveraineté par les Slaves de Novgorod las de leurs dissensions intestines. Déjà dans la chronique du XIe siècle l'amour-propre national avait peut-être dissimulé une conquête normande sous le voile d'un appel volontaire des Slaves de Novgorod. De nos jours, une critique jalouse d'innover ou un patriotisme rétroactif a fait disputer aux Scandinaves Rurik et ses compagnons, les Variagues ou Varangiens; aux fondateurs de leur empire, les Russes ont cherché une généalogie plus nationale. Pour un savant, Rurik et les Variagues sont des Lithuaniens; pour d'autres, ce sont des Novgorodiens exilés, ou des Slaves des côtes méridionales de la Baltique. On a été dans ces derniers temps jusqu'à faire de cet épisode capital un mythe introduit après coup dans la chronique et à repousser toute idée d'importation de souveraineté étrangère. En dépit des derniers tra-

vaux, les Variagues semblent devoir être conservés à la Scandinavie. Cette filiation s'accorde mieux avec les annalistes byzantins comme avec les russes. Les noms de Rurik et de ses compagnons trahissent la race germanique : le caractère du pouvoir de leurs chefs, leur mode de partage des terres occupées et jusqu'à leur manière de faire la guerre confirment cette origine. C'étaient des Normands à la recherche d'un chemin vers Constantinople, qui, s'emparant de Novgorod et de Kief, fondèrent un état militaire et marchand entre la Baltique et la Mer-Noire, le long du Dniéper, alors une des grandes routes du commerce de l'Orient. Comme leurs frères d'Occident, ces Normands russes étaient, selon la remarque de Gibbon, plus redoutables sur l'eau que sur terre : montés sur de petites barques, ils allaient attaquer Constantinople et lui imposer des tributs ou des traités de commerce dont les chroniques nous ont conservé les clauses toutes pratiques.

Le premier droit russe, la *Rousskaïa Pravda*, montre encore l'empreinte germanique. Dans ce code, formulé par Iaroslaf plus d'un siècle et demi après Rurik, on croit même reconnaître de nombreuses coutumes normandes. Comme les peuples occidentaux, les Russes avaient alors le jugement de Dieu et le duel judiciaire; comme eux, ils admettaient pour les crimes et le meurtre la composition pécuniaire, dont le nom même de *vira* rappelle le *wehrgeld* allemand. Entre cette première Russie et les états européens fondés par des tribus germaniques, on peut citer de nombreuses analogies. La difficulté est de distinguer ce qui appartient aux Variagues et à l'influence scandinave de ce qui revient aux Slaves. En Russie plus encore qu'en Occident, on risque de faire honneur aux Germains de ce qui est le fait des barbares, d'attribuer à la race les effets de l'état de culture. Slaves ou Germains, toutes ces tribus, parentes d'origine et de civilisation, avaient des ressemblances de mœurs et de coutumes qui rendent malaisé de faire dans les institutions la part de chacune. Certains usages des premiers Russes, ailleurs attribués à l'influence teutonique, comme leurs délibérations en commun et dans quelques cas l'élection des princes, peuvent être en Russie revendiqués pour les Slaves; longtemps avant Rurik, Novgorod avait ses assemblées populaires ou *vetchés*.

Avec moins de profondeur, l'empreinte germanique eut en Russie moins de durée qu'en Occident. L'absorption de la surface scandinave par le fond slave fut plus rapide et plus complète que chez nous celle de l'élément franc par le fond gallo-romain. Les princes variagues eurent beau pendant plus d'un siècle appeler souvent des recrues de Scandinavie, leur établissement en Russie est plutôt comparable à celui des Normands en Neustrie qu'à celui des Méro-

vingiens et des Carlovingiens en Gaule. Le petit-fils de Rurik porte déjà un nom slave et adore à Kief les dieux slavons. Ce prompt affaiblissement de l'élément normand pourrait contribuer à expliquer certains traits de l'histoire et du caractère russes, s'ils ne s'expliquaient déjà par la domination mongole et le despotisme qui en sortit. On y pourrait trouver un argument en faveur de la théorie qui, en Europe, fait remonter aux Germains le sentiment du droit avec l'esprit d'individualité.

En Russie comme partout, une femme ouvrit la voie au christianisme. Olga, la Clotilde russe, reçoit le baptême à Constantinople. Son exemple, repoussé par son fils Sviatoslaf, est imité par son petit-fils Vladimir, à la fois le Clovis et le Charlemagne de la Russie. Aucune nation n'accepta plus facilement la foi chrétienne; elle avait été préparée au christianisme depuis plus d'un siècle par ses relations avec Byzance, et le christianisme avait été lui-même, cent ans auparavant, préparé pour elle par la traduction des évangiles et de l'office divin en slavon. Cette vulgarisation des saints livres, sinon dans la langue populaire, du moins dans un dialecte voisin, donna dès le premier jour au culte des Russes un caractère plus national qu'au culte des peuples d'Occident. En les faisant entrer dans le christianisme, Vladimir introduisit ses sujets parmi les nations européennes. Bien que la foi du Christ ait été pour elle plutôt une nourrice qu'une mère, notre civilisation n'a pu se naturaliser que chez des peuples en majorité chrétiens. Aujourd'hui même qu'elle semble le plus libre des liens de son enfance, il est douteux qu'elle se puisse acclimater chez des religions étrangères. Aucun pays n'est encore entré dans la civilisation moderne par une autre porte que le christianisme. Au temps de Vladimir surtout, la foi chrétienne marquait la frontière morale de l'Europe. La Russie la franchit dès le xe siècle; mais l'Évangile ne put lui faire accorder une place dans la famille où il devait la faire adopter. Ici encore, dans la ressemblance de la Russie avec l'Occident se montre une différence capitale. La croix lui vint par un autre chemin, de Byzance et non de Rome, et ainsi le lien même qui la rattachait à l'Europe l'en tint séparée. Pour connaître les élémens de la civilisation russe, il faudrait apprécier cette forme orientale du christianisme, il en faudrait déterminer la valeur civilisatrice. Malheureusement c'est là une trop haute question pour être effleurée en passant; nous la réserverons pour l'étude de l'église russe. Il nous suffira de remarquer ici que, pour être moins propice au progrès de ses prosélytes, la foi grecque n'avait pas besoin d'être inférieure à la foi latine. En tenant la Russie à l'écart de l'Occident, l'église orientale lui enlevait un des principaux avantages de sa conversion; elle la privait du bénéfice de cette grande

communauté intellectuelle dont Rome était le centre, et qui, pour l'Occident, fut l'une des plus favorables conditions de la civilisation. La Russie demeura comme un excommunié à la porte de la république chrétienne; moralement comme physiquement, elle resta exilée aux frontières de l'Europe.

Le christianisme rapprocha par Constantinople la Russie de l'antiquité. Sous les grands *kniazes* de Kief, elle devint une sorte de colonie de Byzance; ce fut ce qu'un de ses écrivains (1) appelle le premier de ses servages intellectuels. Les métropolitains russes étaient Grecs, les grands-princes se plaisaient à épouser des princesses grecques et à visiter le Bosphore; les nombreuses écoles établies par Vladimir et Iaroslaf furent fondées par des Grecs sur le modèle byzantin. Pendant plus de deux siècles, Constantinople et sa fille entretinrent des relations étroites par le commerce, la religion, les arts. Byzance imprima aux mœurs, au caractère, au goût des Russes une marque encore appréciable sous l'empreinte tatare qui la vint recouvrir : peut-être même faut-il rapporter à la première beaucoup de ce qui d'ordinaire s'attribue à l'autre; ni la domination mongole, ni la double chute de Constantinople ne rompirent les liens des deux peuples. Au milieu de leurs communs malheurs, ils restèrent attachés l'un à l'autre, et, grâce à la religion, des traces byzantines se laissent suivre à travers la période tatare jusqu'à l'enfance de Pierre le Grand.

Cette précoce intimité avec un empire en décadence menaçait d'une fâcheuse contagion le jeune empire russe. Le premier type de société que lui offrait la civilisation, c'était le bas-empire et l'autocratie, un état sans droits politiques, régi par l'omnipotence impériale à l'aide d'une hiérarchie de fonctionnaires. Ces leçons byzantines étaient alors corrigées par les relations de Kief avec les autres états de l'Europe. L'isolement où la géographie, la religion et plus tard le joug mongol condamnèrent la Russie était moindre qu'il ne le fut depuis. Le schisme encore indécis des deux églises ne les avait point amenées à l'hostilité où les conduisirent les croisades; il ne mettait point encore obstacle au mariage entre les fidèles des deux rites. La Russie du XIe siècle faisait partie du système politique de l'Europe. Par ses enfans, Iaroslaf, le fils et le continuateur de Vladimir, était allié au roi de France Henri Ier en même temps qu'aux empereurs d'Orient, aux souverains de Pologne, de Norvége et de Hongrie, à des princes d'Allemagne et au Saxon Harold, le rival de Guillaume le Conquérant. Appuyé sur la triple base du christianisme, de l'élément barbare et de l'influence de la seconde Rome, l'état de

(1) M. Kavéline, *Muyly i zametki o rouskoï istorii.*

Kief était plus européen que la Russie ne le fut jamais avant le XIXe siècle. Ses relations avec Constantinople, demeuré le dernier asile des sciences et des arts de l'antiquité, lui donnaient sur l'Occident un facile avantage. Kief, embelli par les architectes et les artistes grecs, était comme une copie réduite de Byzance, comme une Ravennes du nord. Les superbes mosaïques de sa cathédrale de Sainte-Sophie, les magnifiques insignes conservés au trésor de Moscou, nous attestent encore les richesses de cette capitale, qui faisait l'admiration des annalistes allemands, grecs et arabes. L'état russe était déjà le plus vaste de l'Europe, c'était un des plus commerçans et non un des moins cultivés. Il avait des couvens, des écoles, des bibliothèques et une science ecclésiastique à la façon du moyen âge; il possédait des historiens comme Nestor, des poèmes comme le chant d'Igor. Il y avait là un empire assis sur des fondations européennes avec des élémens déjà marqués d'originalité, un pays qui dans la chrétienté semblait appelé à un rôle important et particulier, appelé à servir de lien entre l'Orient grec et l'Occident latin. L'histoire lui refusa un développement normal. Au seuil de la jeunesse, sa croissance fut interrompue par une des plus grandes perturbations des annales humaines. L'invasion mongole n'allait pas seulement le mettre en retard de trois cents ans : elle allait le détourner de sa voie européenne, le plier à des mœurs étrangères et comme le déformer. C'est au début du XIIIe siècle, à l'aurore même de la civilisation occidentale, alors que notre moyen âge était sur le point de s'épanouir de tous côtés dans la poésie, l'architecture, la scolastique, que les hordes de Ginghiz-Khan ravirent à l'Europe la coopération de la Russie.

Dès avant l'invasion mongole, le développement du premier empire russe était entravé par un mal intérieur, la division de la souveraineté. Comme nos Mérovingiens, les descendans de Rurik distribuaient leurs états entre leurs enfans. L'aîné, le grand-kniaz dont la résidence était à Kief, n'avait sur les autres qu'une souveraineté nominale. En deux ou trois générations, ce mode de partage amena le morcellement du pays à une sorte d'émiettement. Pour lui ressembler, le système russe des apanages n'était point le système féodal de l'Occident : au lieu d'en favoriser l'introduction, il l'empêcha plutôt. Cette division de l'état entre les fils du souverain n'était qu'une suite du partage égal des successions entre les mâles, régime qui a toujours prévalu dans la noblesse russe, et l'a radicalement séparée de la noblesse occidentale. Les princes apanagés étaient vis-à-vis du grand-kniaz moins dans une dépendance féodale que dans une relation patriarcale, comme des enfans vis-à-vis du chef de famille. Jusqu'à l'autocratie moscovite, la Russie fut une

sorte de fédération de princes de même sang, ayant à leur tête leur aîné, ou mieux le plus ancien de la race. D'une telle constitution sortirent naturellement des guerres civiles qui, par l'affaiblissement réciproque des princes, permirent à quelques villes comme Novgorod de maintenir leur liberté et de s'élever à une haute puissance.

La période désolée par ces compétitions ne fut point stérile. Au milieu de ces luttes, et peut-être en partie grâce à elles, la Russie accomplissait l'œuvre capitale de son histoire, la colonisation des vastes contrées appelées aujourd'hui la Grande-Russie. Les Slaves du Dniéper ou du Volkof s'enfonçaient dans les solitudes de l'est, à la recherche de terres nouvelles ou de nouvelles voies commerciales, conduits par le zèle religieux ou par l'ambition qui poussait chaque kniaz à étendre ses états et à fonder des villes pour donner des apanages à ses enfans. Les peuples de race turque, qui occupaient les steppes du sud, détournaient cette colonisation vers le centre et le nord. Marchands, moines ou guerriers établissaient au bord des rivières ou au milieu des tribus finnoises des entrepôts, des couvens ou des villes fortifiées. Entre les immigrans slaves et les indigènes finnois, le christianisme servait de lien; il fut le ciment d'un nouveau peuple. A en juger par le peu de souvenirs que conservent des anciens dieux slavons les Grands-Russiens, en comparaison de leurs frères de la Petite et de la Blanche-Russie, cette colonisation ne commença qu'après la conversion des Russes au christianisme. Elle fut si rapide, si facile, qu'en une centaine d'années ces colonies de l'intérieur rivalisaient avec les métropoles de l'Occident, et tendaient à devenir le centre de l'empire. Au milieu du XIIe siècle, un kniaz de Vladimir, à quelques lieues à l'est de Moscou, prenait, sans changer de capitale, le titre de grand-prince, jusque-là réservé au souverain de Kief. Cette prétention amena entre les deux rivales une guerre dans laquelle la ville sainte de Kief fut prise et saccagée par des mains russes. Dans ces compétitions de princes, il n'y eut cependant ni lutte de races, ni schisme national entre les nouveaux Russes du Volga et les anciens du Dniéper, comme l'ont depuis prétendu ceux qui des Grands et des Petits-Russiens veulent faire deux nations différentes. Les contemporains ne semblent même point avoir soupçonné l'importance de cette révolution qui, avec un nouveau centre politique, allait donner à la Russie une direction nouvelle.

L'empire quittait les bords du Dniéper, devenus trop excentriques, pour s'établir au cœur du bassin du Volga, sur le plateau d'où partent les grands fleuves qui coulent à la Caspienne et à l'Euxin, à la Baltique et à la Mer-Blanche. Des Russes occidentaux qui n'avaient pas su maintenir l'unité nationale, la souveraineté

passait à la Grande-Russie. Le centre de l'état s'établissait dans un pays plus éloigné de l'Europe et plus différent d'elle, chez un peuple plus mêlé, plus étranger à toute influence germanique ou byzantine. Les coutumes occidentales, qui, dans la Russie du Dniéper, n'avaient déjà que de faibles racines, n'eurent pas le temps de prendre dans ce sol ingrat. Là moins encore d'élémens européens, moins d'aristocratie ou de féodalité, moins de droits politiques de l'individu, des corporations ou des cités; un pays tout patriarcal, presque tout rural, où la base et le type de l'ordre social sont la cour ou la maison, *le dvor*, avec le chef de famille à sa tête. Déjà si loin de nous, ce peuple allait en être encore éloigné par la domination séculaire des tribus les plus étrangères à l'Europe.

II.

L'invasion des Mongols et des Tatars coupa au commencement du XIIIe siècle le fil des destinées de la Russie. Les conséquences de ce terrible événement lui furent particulières, les causes ne l'étaient point. Cette catastrophe, en apparence isolée, ne fut qu'un incident de la grande lutte de l'Europe et de l'Asie, dont les croisades formèrent le principal épisode. Dans ce choc entre deux mondes, la même cause était en jeu des steppes russes aux *sierras* espagnoles, et des bords du Tage à ceux du Volga c'était le même champ de bataille. Vis-à-vis de l'immense armée convergente qui par l'Asie et l'Afrique formait comme un gigantesque croissant prêt à envelopper l'Europe par ses extrémités, la Russie défendait l'aile gauche de la chrétienté comme l'Espagne l'aile droite, pendant que, par une offensive hardie, la France et l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne, assaillaient dans les croisades le centre de l'ennemi. La Russie avait dans ses déserts du sud, en face des Petchénègues, des Koumans et des autres nomades de race turque, soutenu cette lutte contre l'Asie longtemps avant la grande invasion du XIIIe siècle. Restée à l'écart de nos croisades, elle avait eu, comme l'Espagne, sa croisade particulière, séculaire. Placée au poste le plus périlleux, dans le voisinage du plus vaste réservoir de barbares, abandonnée de l'Europe, dont elle couvrait la frontière, la Russie devait succomber. Les princes russes, réunis contre les armées de Ginghiz-Khan, avaient vaillamment soutenu le premier choc sur la Kalka, dans le voisinage de l'Azof. Une seconde invasion ne rencontra de résistance que derrière les murs des villes. Les deux capitales Vladimir et Kief, et avec elles la plupart des cités, furent prises d'assaut. Il sembla que la nation russe allait disparaître et que ces immenses plaines qui prolongent l'Asie allaient définitivement devenir asiatiques. Les Ta-

tars campés dans les steppes du sud-est cherchaient dans les régions plus européennes des tributaires plutôt que des sujets. Les kniazes reçurent leurs principautés en fief des Mongols; ils durent avoir auprès d'eux une sorte de *résidens* tatars, des *baskaks* chargés de faire le recensement et de lever l'impôt. Obligés d'aller à la Horde, au cœur de l'Asie, recevoir leur investiture des héritiers de Ginghiz, ils finirent par devenir les vassaux d'un vassal du grand-khan. A ce prix, la Russie garda sa religion et ses dynasties, et grâce à elles sa nationalité. Jamais peuple ne fut mis à une telle école de patience et d'abjection. Saint Alexandre Nefsky, le saint Louis des Russes, est le type des princes de cette époque, où l'héroïsme se devait plier à la bassesse. Vainqueur des Suédois et des chevaliers allemands de la Baltique, qui, au lieu de la secourir, disputaient à la Russie quelques lambeaux de territoire, Alexandre Nefsky dut, pour protéger son peuple, se faire petit devant les Tatars. Vis-à-vis d'eux, les princes russes n'avaient d'autres armes que la prière, les présens et l'intrigue. Ils en usaient largement pour le maintien ou l'agrandissement de leur puissance, s'accusant et se calomniant les uns les autres auprès des maîtres étrangers. Sous cette avilissante domination, les germes de culture déposés dans les anciennes principautés se flétrirent. Seul, le nord-ouest, le pays de Novgorod et de Pskof, mis par l'éloignement à l'abri de l'invasion, put, sous une sujétion nominale, mener une vie libre et européenne. Dans le reste de la Russie, l'insécurité de la vie et de la propriété faisait régner la misère et l'ignorance. Les compétitions des kniazes avaient recommencé, et leurs guerres civiles, souvent excitées par le Tatar, alternaient avec ses razzias.

Les suites morales comme les conséquences économiques du joug n'étaient pas moins funestes. Pour les peuples, comme pour les individus, l'esclavage est malsain : il leur courbe l'âme si profondément que, même après l'affranchissement, il leur faut des siècles pour se redresser. Toutes les nations, toutes les races opprimées s'en ressentent : la servitude engendre la servilité, l'abaissement la bassesse. La ruse prend la place de la force devenue inutile, et la finesse, étant la qualité la plus exercée, devient la plus générale. Le joug tatar développa chez les Russes des défauts et des facultés dont leurs rapports avec Byzance leur avaient déjà apporté le germe, et qui, tempérés par le temps, ont depuis contribué à leurs talens diplomatiques. L'isolement aux deux extrémités de l'Europe et la domination musulmane qui en fut la conséquence ont, à bien des égards, fait à l'Espagne et à la Russie des destinées comparables. Entre le développement politique et religieux de ces deux pays si divers, cette double analogie a créé de singulières ressemblances;

sur le caractère des deux peuples, un joug en apparence identique a eu les conséquences les plus opposées. L'Espagnol, assujetti et jamais soumis, qui pour chasser l'infidèle n'eut recours qu'à l'épée, garda de l'invasion des Maures une fierté outrée, un orgueil national exclusif, une raideur dédaigneuse de l'étranger. Le Russe, contraint de rendre les armes, obligé de mettre tout son secours dans la patience et la souplesse, a gardé du joug tatar un caractère moral souvent moins digne, mais dont, pour le progrès de sa patrie, les défauts mêmes sont moins redoutables que les qualités espagnoles. L'oppression de l'homme ajoutée à l'oppression du climat creusa plus profondément certains des traits déjà marqués par la nature dans l'âme du Grand-Russe. La nature l'inclinait à la soumission, à la tristesse, à la résignation : l'histoire confirma ces penchans. Comme le climat, l'histoire aussi l'endurcissait; comme lui, elle le portait au sentiment religieux, au fatalisme, à la superstition.

Un des principaux effets de la domination tatare et de toute l'histoire russe, c'est l'importance donnée au culte national. Par là, la Russie rappelle de nouveau l'Espagne. Le malheur ouvre à la foi l'âme des peuples comme le cœur de l'individu, la religion puise une vigueur nouvelle dans les calamités publiques. Plus le mal est inattendu, et plus l'esprit, dans son trouble, est enclin à l'attribuer à la colère divine. Dans notre France sceptique, après les désastres de l'invasion, nous avons vu les croyances religieuses bruyamment réveillées par ce double besoin de comprendre l'inexplicable et d'espérer contre tout espoir. Une telle impulsion était bien plus profonde dans un siècle comme le XIIIe, en un pays comme la Russie. De tous côtés surgissaient les prophéties et les apparitions, chaque ville avait son image miraculeuse qui arrêtait l'ennemi. Au milieu de la pauvreté universelle, les richesses avec les offrandes affluaient aux églises : les *icônes* sacrées s'entouraient de ces splendides parures qui étonnent le voyageur. Les hommes se pressaient dans les monastères, dont les murailles crénelées étaient le seul asile de la paix du corps comme de celle de l'âme. La politique des Tatars tournait au profit de la religion ou du clergé. Désireux de ménager le culte des vaincus, les khans s'en faisaient presque les protecteurs. Par eux, les biens des églises furent dégrévés d'impôts, et, comme les grands-princes, les métropolitains reçurent de la Horde la confirmation de leur dignité.

Le joug d'un ennemi étranger au christianisme fortifiait l'attachement au culte chrétien. Religion et patrie ne faisaient qu'un; la foi tenait lieu de nationalité et la conservait. Déjà s'établissait l'opinion qui lie encore la qualité de Russe à la profession de l'orthodoxie grecque et fait de celle-ci le principal garant du patrio-

tisme. De pareils faits se sont rencontrés chez d'autres peuples; ce qui est propre à la Russie, c'est que toutes les guerres de son histoire ont eu le même effet. Grâce aux différences de culte, ses luttes contre le Polonais, le Suédois ou l'Allemand ont pris un air religieux aussi bien que sa longue croisade contre le Tatar et le Turc. Elle a été animée du même sentiment jusque dans ses campagnes contre nous en 1812 et en Crimée, jusque dans la répression des insurrections polonaises. Pour ce peuple, toute guerre devenait une guerre de religion, et le patriotisme se renforçait de la piété ou du fanatisme. Dans ces combats contre l'infidèle, l'hérétique ou le schismatique, le Russe apprenait à considérer son pays, la seule terre orthodoxe libre du joug musulman ou papiste, comme une terre bénie, un sol sacré. Il se regardait, à la façon du Juif, comme le peuple de Dieu, et, rempli pour sa patrie d'un respect religieux, il l'appelait la *sainte Russie*.

Sur la souveraineté politique, la domination tatare agit beaucoup de la même manière que sur la religion; elle hâta l'unité nationale et l'autocratie. Le pays qui, sous le régime des apanages, semblait tomber en dissolution fut retenu par l'oppression étrangère comme par un lien. Suzerains des grands-princes, qu'ils élevaient et détrônaient à volonté, les khans leur conféraient leur pouvoir. La tyrannie étrangère, dont il était le délégué, autorisait le grand-prince à gouverner tyranniquement. Son despotisme vis-à-vis des Russes avait son principe dans sa servitude vis-à-vis des Tatars. Grâce à la Horde, il y eut ainsi dans les mains du *veliki-kniaz* de Moscou, transformé en agent général des Tatars, une concentration territoriale des différentes principautés, en même temps qu'une concentration politique des pouvoirs de l'état. Toutes les libertés, tous les droits d'origine slave ou germanique disparurent. La cloche du *vetché* cessa d'appeler les villes aux assemblées populaires, les boïars et les anciens princes apanagés n'eurent plus d'autre dignité que celle que leur conféra le souverain. Aristocratique ou démocratique, tout germe de gouvernement libre fut étouffé. Il ne resta plus qu'un pouvoir, le grand-prince, l'autocratie, qui après plus de quatre cents ans demeure encore la base de l'empire. C'est aux Mongols, disait au commencement du siècle Karamzine, que Moscou est redevable de sa grandeur et la Russie de l'autocratie. Cette opinion est aujourd'hui contestée par le patriotisme russe. Au lieu de la devoir aux Tatars, il préfère chercher les fondemens de l'autocratie moscovite dans le caractère même du Grand-Russien, et dans ses institutions à forme primitive, *patriarcale*, comme disent les Russes, qui pour ce mot ont une grande affection. Le grand-kniaz, qui dans la Bible slavonne prendra de David et de Salomon

le titre de tsar, est le chef de la famille, et comme tel le maître absolu. Les tendances de l'esprit national, jointes au caractère élémentaire des institutions apportées par les colons slaves, justifient cette manière de voir. L'opinion de Karamzine n'en reste pas moins fondée. L'autocratie moscovite a eu sa raison morale dans le génie et les habitudes du Grand-Russien; elle avait déjà sa raison physique dans la grandeur du territoire et l'aplatissement du sol, qui n'offrait aucun cadre à la vie locale. L'oppression tatare a été sa raison historique. La domination absolue et unitaire de Moscou se peut aussi rapprocher du mouvement de centralisation territoriale et politique qui, à la fin du moyen âge, se fit sentir dans toute l'Europe : la nature, l'histoire et la civilisation lui donnèrent en Russie plus de durée avec plus de puissance.

A l'établissement de l'autocratie put contribuer l'exemple comme la tyrannie des khans. Le régime de la Horde, que l'on pourrait aussi appeler patriarcal, donna une couleur asiatique à la royauté formée à son ombre. C'est un des perpétuels problèmes de la Russie que la détermination de l'influence tatare : elle déteignait sur tout, sur les mœurs, le caractère, les institutions. C'est à l'oppresseur musulman que semble remonter l'usage des longs vêtemens qui, malgré Pierre le Grand, persistent encore dans le peuple; c'est sur eux qu'il faut rejeter l'ancienne claustration des femmes, bien qu'en ces deux cas, comme en beaucoup d'autres, l'exemple de Byzance ait pu préparer l'imitation tatare. L'art et la poésie ne sont même peut-être point demeurés à l'abri de l'inspiration asiatique. Selon quelques savans, les chants populaires historiques, les *bylinas*, ont pris modèle sur des chants tatars: selon d'autres, la coupole russe avec ses formes bulbeuses aurait été introduite par les Mongols, et du Gange au Volga se rencontrerait partout où régnèrent les successeurs de Ginghiz et de Timour. Douteuse ou imaginaire dans l'art et la poésie, l'imitation de l'envahisseur est sensible dans les institutions et les mœurs politiques. Des Tatars vint la capitation et avec elle peut-être un des germes du servage; des Tatars venaient les verges et le knout, qui ne font que de disparaître. Ce sont eux qui, à la souveraineté moscovite, ont légué ces formes répugnantes à la fierté occidentale, eux qui lui ont transmis ces airs de sévérité féroce et cet appareil de supplices qui ont rendu possible un Ivan IV.

C'est une terrible et admirable histoire que celle de l'autocratie de Moscou : jamais d'aussi modestes débuts n'atteignirent aussi rapidement à la grandeur; jamais il n'y eut plus frappant exemple de la puissance de la tradition dans une maison souveraine qui se transmet avec le but l'unité de direction, dont les vues s'élargissent de génération en génération avec le succès, et où les facultés mêmes semblent

s'accumuler par une sorte de sélection. L'établissement de l'hérédité directe donna à Moscou la constitution qui lui valut de triompher de tous ses rivaux asiatiques ou européens. D'hommes rusés, avides, peu chevaleresques, se compose cette dynastie qui prépare patiemment la grandeur par la bassesse. Sa tâche était double : alléger le joug tatar pour le secouer; — réunir à ses domaines les principautés apanagées pour régner seule en Russie. Quelques étapes la menèrent simultanément au double but. Un kniaz de Moscou, Jean Kalita, obtient de la Horde vers 1330 le titre de grand-prince; se faisant le fermier général des impôts tatars, il augmente rapidement sa puissance avec ses richesses. Son petit-fils, Dmitri Donskoï, le seul héros de la famille, se sent déjà assez fort pour tenter contre la Horde le sort des armes. Vainqueur, il expie par des revers une victoire prématurée. Parfois en révolte contre les khans, le plus souvent leurs humbles tributaires, ses successeurs rétablissent par la finesse la puissance moscovite un instant compromise par la vaillance. Pendant que sous leur main la Russie s'unifiait, la Horde d'or se démembrait en trois khanats. A la fin du xve siècle paraît Ivan III, vrai grand monarque à la façon des plus grands de ses contemporains. Ivan III réduit le khanat de Kazan au vasselage; son petit-fils Ivan IV assujettit Kazan et Astrakan. Ivan III dépouille les princes apanagés, Ivan IV abaisse les boïars et les anciennes familles. Le premier conquiert Novgorod, le second en achève la ruine par les supplices et les déportations. Les dernières principautés, les dernières villes libres, disparaissent, et avec elles tout droit des princes, des grands ou du peuple. La Russie est unifiée de la Caspienne à la Mer-Blanche, et dans cet empire, déjà le plus vaste de l'Europe, il n'y a qu'un pouvoir, le tsar. Sous Jean IV, Ivan le Terrible, l'autocratie, arrivée à son apogée, aboutit à une espèce de terreur méthodique. Fourbe, mystique, d'une piété inhumaine et d'une atrocité sarcastique, réformateur sanguinaire, élevé au milieu des soupçons et des complots, mêlant le sens pratique du Russe à des bizarreries d'halluciné, assassin de son fils et mari d'autant de femmes qu'Henri VIII, Ivan IV, l'ennemi des boïars, est, comme Néron, demeuré populaire. Trop honni jadis, peut-être trop vanté aujourd'hui, ce tsar niveleur est le sauvage précurseur de Pierre le Grand, avec lequel les ballades rustiques l'ont parfois confondu (1), et qui, lui aussi, eût mérité le nom de *Terrible*. Crimes ou folies, rien chez ce peuple, par la nature et l'histoire formé à l'obéissance, ne saurait dépopulariser l'autocratie.

Affranchis de la domination tatare, les Russes s'étendent en tout

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1873, l'étude de M. Alfred Rambaud sur le Pierre le Grand des légendes.

sens sur leurs vastes plaines. Descendant le Volga, ils débouchent dans la Caspienne, sur le chemin de l'Asie centrale; remontant la Kama, ils franchissent l'Oural, et une poignée de Cosaques conquiert la Sibérie. En même temps, ils se retournent brusquement vers l'Occident, vers la Baltique et le Dniéper, vers leur point de départ européen. L'invasion mongole avait séparé la Grande-Russie moscovite du berceau de l'empire de Rurik, de la Russie-Blanche et de la Petite-Russie, tombées par conquête ou par héritage aux mains des Lithuaniens et des Polonais. Au nord, les chevaliers teutoniques et les Suédois détenaient les rives de la Baltique. La Moscovie s'était ainsi trouvée comprimée entre deux rangées d'états ennemis qui semblaient devoir l'étouffer, à l'est les Tatars, à l'ouest les Lithuaniens et l'ordre teutonique. Une fois délivrée des premiers, il restait entre la Russie et l'Europe une épaisse barrière chrétienne, une muraille hostile construite de ses propres débris. Elle avait à percer jusqu'à l'Europe et à la mer : de là la lutte avec la Suède, héritière des chevaliers allemands de la Baltique, avec la Pologne, héritière de la Lithuanie, lutte qui, après avoir été sur le point d'anéantir la Moscovie, finit par coûter l'existence à la Pologne.

La mort des fils d'Ivan le Terrible ouvrit la crise suprême de la Russie; à peine achevée, l'œuvre laborieuse des tsars sembla près de périr avec leur famille. Dans ce pays, où elle était tout, la souveraineté manqua. L'état de la Russie rappelait l'état de la France à la mort de Charles VI, lorsqu'à Paris régnait un roi anglais. La maison tsarienne éteinte, le Kremlin était disputé entre une suite d'usurpateurs et d'imposteurs soutenus par l'étranger; un moment, les Polonais campèrent dans Moscou, et Ladislas, fils du roi de Pologne, fut proclamé tsar. La nationalité russe et l'orthodoxie grecque, également en péril, se sauvèrent par leur union. Du fond de ce peuple inerte en apparence partit le mouvement qui mit fin à l'anarchie intérieure et à la domination étrangère. Cette nation, qui semblait étouffée sous le despotisme, montre sa vitalité quand son existence ou sa foi est en jeu. Un boucher de Nijni, Minine, provoque le soulèvement national. Les Polonais repoussés, une nouvelle famille, celle des Romanof, fut appelée au trône par une sorte d'états-généraux. A ce peuple qui venait de se sauver lui-même, la vacance du trône n'avait donné ni le sens ni le goût de la liberté. La nouvelle maison tsarienne aura le même pouvoir que l'ancienne; elle lui redonne seulement un caractère plus religieux, plus paternel. Sortie d'une véritable élection populaire, elle ne garantit aucun droit au peuple qui l'a créée. En vain l'exemple de la noblesse polonaise ou de l'aristocratie suédoise excite l'émulation des boïars; en dépit de quelques formules, l'autocratie reste la loi de la Russie. De ces luttes, où il a montré sa

force, le peuple sort même asservi : un usurpateur, Boris Godounof, en liant le paysan à la terre, a institué le servage légal. La servitude du peuple est le seul privilége des nobles : ni minorités, ni interrègnes, ni invasions, n'ont pu donner à aucune classe de la nation de droits ou de liberté vis-à-vis du souverain.

A un Russe qui lui disait que l'autocratie avait relevé la Russie abattue par les Tatars, un étranger répondait qu'elle l'avait relevée à genoux. Les formules habituelles des Moscovites vis-à-vis de leurs souverains laissent bien loin derrière elles tout ce qu'inventa jamais la servilité des cours de l'Occident. Dans les pétitions ou les déclarations publiques, grands et petits s'intitulaient les serfs, les esclaves ou *kolopy* du tsar. Catherine II fut la première à montrer quelque répugnance pour ces abjectes qualifications; elles étaient si bien dans l'esprit de la nation qu'elles sont souvent employées comme synonymes de sujets. Dans sa fameuse lettre au prince Kourbsky, Ivan IV appelle le roi de Pologne un esclave d'esclaves, voulant dire qu'il était le sujet de ses sujets, et Pierre le Grand lui-même, en rendant compte du siége d'Azof à Romodanovski, auquel il s'amusait à faire jouer le rôle de tsar, prenait vis-à-vis de ce souverain de parade la qualification de serf. Sous Pierre comme sous Ivan, ce n'était pas là un vain mot; le souverain disposait à son caprice des biens comme de la vie de ses sujets. Habitués à se prosterner devant leurs maîtres en frappant la terre de leurs front, les Russes ont appelé battement de front, *tchélobitié*, les suppliques remises au tsar. Pour se rapetisser devant leur prince, alors même qu'ils n'étaient point admis en sa présence, les Moscovites, au lieu de signer leur nom dans sa forme ordinaire, aimaient dans leurs pétitions à se servir de diminutifs. Ces formes avilissantes descendant de classe en classe, chacun se faisant petit devant ses supérieurs, la bassesse avec l'arrogance pénétrait de degré en degré jusqu'au fond de la nation. Chez ce peuple esclave, ces formules, pour nous si répugnantes, étaient ennoblies par le sentiment religieux et une naïve sincérité : il s'y mêlait aussi quelque chose de cet esprit patriarcal qui se retrouve partout en Russie. Le tsar, comme le seigneur, était appelé père, petit père, et ces noms, empruntés aux liens les plus chers de la famille, qui aujourd'hui encore donnent à la politesse russe un caractère si primitif et si affectueux, n'étaient point pour le peuple de vains titres. Le dernier des paysans pouvait parler au tsar en le tutoyant, il voyait en lui un protecteur naturel contre l'oppression des boïars, et tous les tsars se sont regardés comme tels. Le souverain était le père investi d'une autorité absolue sur ses enfans, avec la double qualité de la vigilance et de la sévérité paternelles.

Un épisode de l'histoire russe met nettement en relief avec le culte

du tsarisme cette soumission digne et touchante jusque dans ses abaissemens. C'est la réduction de Pskof, la république sœur de Novgorod, par Vassili, fils d'Ivan III, père d'Ivan IV, tous deux décorés par leurs contemporains de ce nom de terrible qui semble l'attribut de la race ou du régime. « Ton patrimoine, la ville de Pskof, se jette à tes pieds, » disaient à Vassili, venu pour leur enlever leurs dernières franchises, les principaux citoyens d'une des deux villes de la Russie qui ont connu la liberté. « Fais grâce à ton vieux patrimoine. Nous, tes enfans orphelins, nous te sommes attachés à toi et aux tiens jusqu'à la fin du monde. A Dieu et à toi tout est permis dans votre patrimoine (1). » Vassili fait savoir qu'il veut la suppression du *vetché* et de tous les priviléges que ses ancêtres ont par serment confirmés à Pskof. « Il est écrit dans nos annales, dit un bourgeois dans la dernière assemblée de la ville, que les hommes de Pskof ont juré fidélité aux grands-princes et que ceux-ci leur ont permis de vivre librement selon leurs coutumes. Il est dit que la colère divine frappera celui qui ne tiendra pas son serment. Par la grâce de Dieu notre souverain dispose aujourd'hui selon sa volonté de Pskof, son patrimoine, de nous tous et de la cloche qui nous rassemblait. Nous ne voulons pas être parjures à notre serment, nous ne lèverons pas la main contre notre souverain : nous nous réjouissons de sa présence et le supplions seulement de ne pas nous anéantir tout à fait. » Les Pskovites descendirent en pleurant la cloche qui, depuis des siècles, les convoquait au vetché. Vassili, étant entré dans la ville, les assura de ses bonnes grâces, et, ayant réuni les principaux, il leur fit annoncer qu'ils devaient avec leurs femmes et leurs enfans quitter leur ville natale pour s'établir dans le centre de la Russie et « y vivre heureux par la grâce du tsar. » La nuit même, 300 familles étaient dirigées sur Moscou, et bientôt des Russes des bords du Volga venaient par ordre de Vassili occuper leur place au bord du lac Peipous. Des procédés semblables avaient été employés avec Novgorod : c'est ainsi que les tsars unifiaient et nivelaient leur empire. De tels exemples font comprendre l'autocratie russe de Pierre le Grand à Nicolas.

Ce Vassili était un prince doux et humain à côté de son père ou de son fils. Un regard de Jean III faisait, dit-on, évanouir les femmes. Une fois il mit à mort un médecin qui avait laissé mourir son malade. Quand il était à table et que, pris de vin, il s'endormait, les assistans restaient immobiles et silencieux, attendant pour se lever ou pour parler un ordre du tsar. Chez Jean IV, la cruauté allait à la monomanie ou à l'insanité; ses fêtes étaient souvent souil-

(1) « Bog y ty volenn v svoeï ottchiné. » *Chronique de Pskof*, citée par Karamzine, t. VII.

lées de sang aux jours mêmes où il n'avait point fait aux supplices une place dans ses divertissemens. Dans ses festins, il donnait des coups de couteau à ses serviteurs par impatience ou par moquerie : quelques-uns de ses favoris périrent ainsi. Un de ses bouffons, prince de vieille race, l'ayant piqué par un bon mot, Ivan lui versa sur la tête une soupière bouillante. Comme le pauvre fou poussait de hauts cris, le tyran lui planta son couteau dans la poitrine. L'homme tombe expirant, et le tsar, tout à coup au regret d'avoir perdu un de ses plus spirituels bouffons, fait appeler son médecin : « Guéris-moi mon bon serviteur, lui dit-il, je l'ai frappé par mégarde. » Une autre fois c'est un de ses voiévodes auquel Ivan coupe une oreille avec son couteau pendant qu'il s'incline devant lui. Sans trahir de souffrance, l'officier remercie le tsar de sa gracieuse plaisanterie. En dehors de la table, Ivan IV portait un bâton ferré avec lequel il perça un jour le pied d'un messager qui lui apportait une lettre désagréable, et dont un autre jour il tua son propre fils. L'antiquité païenne a vu peu de monstres aussi odieux. De telles fureurs avec une telle bassesse semblaient impossibles chez un peuple chrétien. A Rome, Ivan IV eût trouvé un assassin; en Russie, parmi tant de familles dépouillées par son avarice, déshonorées par ses débauches et décimées par ses cruautés, il n'y eut point une conspiration contre la vie du tsar. Lorsque, feignant le dégoût du pouvoir, il quitta le Kremlin et Moscou, invitant les boïars à lui choisir un successeur, les princes et les prélats vinrent lui offrir leurs têtes pour le décider à reprendre le pouvoir. Ivan le Terrible eut beau livrer ses plus belles villes au pillage de ses *opritchniks* et laisser honteusement les Tatars et les Polonais ravager ses meilleures provinces, il ne lassa point la patience russe. Le tsar n'eut d'autres meurtriers que ses propres excès.

III.

En quoi la Russie des premiers Romanof, la Moscovie du XVIIe siècle, appartenait-elle à l'Europe? Construite sur des fondations slaves par des princes germaniques, cimentée par le christianisme sous l'influence de la nouvelle Rome, la Russie que renversèrent les Tatars avait des bases européennes. Celle que Moscou éleva sur ses débris était faite de matériaux hétérogènes en partie empruntés à l'Asie : c'était un édifice d'architecture bâtarde mêlée de byzantin et de mongol, de gothique ou de renaissance, un édifice ressemblant à la bizarre et presque monstrueuse église de *Vassili Blagennoï*, bâtie à Moscou par Ivan le Terrible. Une chose frappe dans l'histoire russe, c'est sa stérilité, son indigence relative; à travers toutes ses péripéties, elle a manqué des grands mouvemens religieux ou intellectuels,

des grandes époques sociales ou politiques qui ont marqué la vie si agitée et si active des peuples occidentaux. A ses origines, la Russie avait connu les quatre grandes forces dont la lutte ou l'alliance a fait l'histoire et les institutions des nations européennes. Elle aussi avait eu, au-dessous de l'église et de la royauté, des germes d'aristocratie et de démocratie; mais ces deux dernières avaient été de bonne heure étouffées, et l'église elle-même, malgré son influence, n'avait guère été que l'auxiliaire respectueux de la monarchie.

C'est par ses lacunes que l'histoire de la Russie se distingue le plus, et à chacune des lacunes de son passé correspond un vide dans le présent. Comparée à celle des peuples d'Occident, cette histoire paraît toute négative; la Russie n'avait eu ni la féodalité, qui, avec l'idée de la réciprocité des services et des devoirs, nourrit le sentiment du droit, ni la chevalerie, d'où vint à l'Occident le sentiment de l'honneur, dont Montesquieu faisait le fondement de la monarchie, et qui là où la liberté s'éteignit maintint encore la dignité humaine. La Russie n'eut jamais de gentilshommes, et sa seule chevalerie, ce furent les Cosaques, république d'aventuriers à demi croisés, à demi pirates, dont la steppe garantissait la sauvage liberté. La Russie n'avait eu ni communes, ni chartes, ni bourgeoisie, ni tiers-état. Novgorod et Pskof, reléguées à l'angle occidental, formaient une exception honorable pour le génie de la nation, insignifiante pour son développement. Les villes mêmes lui faisaient défaut; dans la Moscovie sortie du joug tatar, il n'y en avait vraiment qu'une, la résidence du souverain, et cette capitale n'était elle-même qu'un immense village. La Russie était un état de paysans, un empire rural, sans ville, ni richesse, ni art, ni science, ni vie politique, et, selon l'étymologie, sans cité pas de civilisation! Comme les pays de l'Occident, la Russie avait eu la centralisation monarchique : elle n'avait eu aucun des instrumens ou des institutions des monarchies européennes, parlemens ou universités, hommes de robe ou de plume. Elle avait des souverains; elle n'eut jamais de cour. Enfermées dans le *terem*, gynécée tatar ou byzantin, les tsarines et les tsarevnas laissaient les tsars à la grossièreté de leur sexe. La Moscovie n'eut ni châteaux ni palais; le Kremlin n'était qu'une forteresse et un couvent où de vulgaires plaisirs de soldats alternaient avec une fastidieuse solennité ecclésiastique. L'église russe avait un clergé national patriote et respecté : elle n'eut ni les ordres religieux, ni la scolastique, ni les grandes hérésies, ni les grands conciles de l'église latine. La Russie eut des sectes ignorantes, rustiques, sans discussion écrite, sans publicité; elle resta en dehors de la réforme, des luttes savantes et lettrées qui par la liberté de penser conduisirent à la liberté politique. Étrangère à la réforme, elle le fut également à la renaissance. L'antiquité, qui

l'avait jadis à peine effleurée, ne fut pas chez elle comme en Allemagne naturalisée par une seconde éducation. Liée à Byzance par la religion et le voisinage, la Russie reçut peut-être un plus grand nombre d'émigrans grecs que l'Italie et l'Occident. Après la chute de Constantinople et le mariage d'Ivan III avec l'héritière des derniers empereurs, les Grecs affluèrent à Moscou. Ils y apportèrent l'étiquette byzantine et des traités de dévotion; ils n'avaient pas là, comme en Occident, les lettres et le génie classiques à ranimer sous les cendres de l'antiquité. La Russie avec les Grecs eut beau faire venir quelques artistes italiens, quelques techniciens allemands; elle n'eut ni l'art, ni la littérature de l'Europe, ni l'imprimerie, qui multipliait la pensée, ni les découvertes géographiques, qui, avec la conception du monde, élargissaient l'esprit moderne.

En sortant de l'invasion tatare, la Moscovie s'était réveillée en plein moyen âge : encore sans les croisades et la chevalerie, sans les scolastiques et les légistes, n'avait-elle eu qu'un moyen âge tronqué. Sans la réforme, sans la renaissance, sans la révolution, son histoire moderne a encore été plus incomplète. Des grands faits comme des grandes époques de l'Europe du XIIe au XVIIIe siècle, elle n'a ressenti qu'un lointain contre-coup. Que serait un peuple de l'Occident auquel tout cela aurait manqué , et par où combler de tels vides? Privée de tout ce qui remplit celle des nations occidentales, l'histoire de la Russie apparaît pauvre, terne et vide comme ses campagnes du nord : aussi émouvante et dramatique qu'aucune, elle ressemble à ces romans ou à ces pièces de théâtre dont tout l'intérêt est dans l'intrigue et les péripéties des faits. Nul peuple n'a reçu des siècles une éducation aussi incomplète et en même temps aussi douloureuse. Il lui a été refusé de regagner en originalité ce qui lui a manqué en variété. La Russie a eu assez de voisins et de rapports avec eux pour toujours rester dans l'imitation. Elle a passé successivement sous le joug moral du Grec et du Tatar, du Lithuanien et du Polonais, pour finir par celui de l'Allemand et du Français. Toujours dans une sorte de vasselage intellectuel, copiant les usages, les idées, les modes de l'étranger, elle est demeurée presque également impuissante à acclimater chez elle les institutions d'autrui et à s'en donner de nationales. Au XVIIe siècle, la Russie n'avait encore qu'une constitution élémentaire; elle ne possédait que deux institutions, l'une à la base, l'autre au sommet de l'état, et toutes deux peu favorables au développement de l'individualité : la commune solidaire et l'autocratie, entre lesquelles s'était introduit le servage. L'oppression tatare et la lutte contre la Pologne avaient absorbé toutes ses forces. A ceux qui lui demandaient ce qu'il avait fait pendant la terreur, l'abbé Sieyès répondait : « J'ai vécu. » A semblable question sur son inertie séculaire, la Rus-

sie eût pu faire même réponse. Pour n'être pas écrasée par les Mongols, il lui avait fallu longtemps faire la morte. Tout le travail de la Moscovie avait été de se constituer matériellement en corps de nation. Comme un homme d'un tempérament robuste, elle était sortie fortifiée et endurcie des épreuves qui la devaient tuer; mais les assauts qui lui avaient donné la vigueur physique avaient entravé son développement intellectuel. Vis-à-vis des autres peuples de l'Europe, elle n'avait eu qu'une éducation rustique, grossière, où le temps même de l'instruction de l'esprit avait manqué.

Dans ce pays arriéré et isolé s'élève un homme qui entreprend de le ramener à l'Europe et de lui faire sauter d'un bond tout l'intervalle qui l'en sépare. Était-il possible de rendre d'un coup à la Russie tout ce que les siècles avaient donné à ses rivaux et de la transporter au terme d'une longue route dont elle n'avait pas franchi les étapes historiques? Était-ce là une conception de génie ou un rêve chimérique, une fantaisie individuelle, fortuite et par là même condamnée à l'insuccès, ou bien, en dépit de sa hardiesse, était-ce une idée préparée par les faits et les hommes? Longtemps Pierre le Grand fut regardé comme un de ces législateurs à l'antique qui façonnaient des états à leur gré, comme une sorte de Deucalion créateur de peuple. En Russie pas plus qu'ailleurs, l'histoire n'a procédé par bonds; on peut lui appliquer le même axiome qu'à la nature : *natura non facit saltum*. Les Russes ont été les premiers à le sentir, et la tâche favorite de leurs historiens est de combler l'abîme apparent creusé entre la Russie ancienne et la Russie nouvelle.

L'œuvre de Pierre le Grand a eu des antécédens historiques, et dans son principe, si ce n'est dans sa forme, elle était dans les destinées logiques du peuple russe. La Russie était trop voisine de l'Europe, elle avait trop d'affinité avec elle par le sang et la religion pour ne pas sentir un jour la contagion de sa civilisation. Les deux parties de l'œuvre de Pierre, le rapprochement matériel, territorial de son peuple avec l'Europe, et le rapprochement moral, social par l'imitation des coutumes étrangères, avaient été presque également préparées par les deux siècles précédens. Depuis Ivan III, les souverains russes s'efforçaient de percer au nord à travers les Suédois, l'ordre teutonique et la Lithuanie, au sud à travers les Tatars, les Turcs et la Pologne pour atteindre l'Europe et la mer. Dans ses tentatives sur l'Azof et l'Euxin, comme dans celles sur la Baltique, Pierre ne faisait que continuer ses prédécesseurs, son père Alexis, qui avait accepté la soumission des Cosaques de l'Ukraine, sa sœur Sophie, qui avait dirigé deux expéditions contre la Crimée. Depuis Ivan III, la plupart des tsars avaient appelé des étrangers et cherché à introduire dans leurs états les arts et les inventions de l'Oc-

cident. L'influence des mœurs européennes débuta naturellement par les pays les plus voisins, par la Pologne et la Lithuanie, pour continuer par l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, et aboutir enfin à la France et à l'Occident tout entier. Dès le xve siècle, Ivan III, à cet égard comme à tant d'autres le devancier de Pierre Ier, entrait en relation avec les souverains de l'Europe, et leur demandait des médecins, des artistes, des ouvriers. De l'Italie, alors l'institutrice de toute l'Europe, il recevait par Byzance ou par l'Allemagne des architectes et des ingénieurs. Ce sont des artistes de Bologne ou de Venise qui, sous Jean III et ses successeurs, construisirent les plus belles églises et les plus belles tours du Kremlin. Chose remarquable, au lieu d'apporter leur style de la renaissance, qu'en Europe ils installaient partout en maître, ces Italiens prirent des modèles russes et bâtirent les églises les plus moscovites de Moscou. Dans cette anomalie, il y a un enseignement. Les coupoles d'*Ouspenski* et de *Vassili Blagennoï* sont un symbole de la position des étrangers alors en Russie; au lieu d'imposer aux Russes leurs goûts et leurs coutumes, ils étaient obligés de prendre les leurs. Avec des artistes, Ivan III appelait des artisans de toute sorte, fondeurs, orfévres, mineurs, maçons, artificiers. Ainsi dès le premier jour de l'imitation étrangère se trace le chemin que suivra Pierre le Grand, c'est par le côté matériel, technique, industriel, que la Russie se rapproche d'abord de l'Europe. Comme Pierre Ier, Ivan III et Ivan IV se soucient plus de former leur peuple aux arts mécaniques qu'à la science ou aux beaux-arts. Après Ivan III, Vassili IV, marié à une Lithuanienne, non content d'appeler les étrangers, va, pour plaire à sa femme, jusqu'à prendre leurs usages et à couper sa barbe. Sous Jean IV, Ivan le Terrible, la Moscovie entre par Archangel en relation avec l'Angleterre; c'est ce prince qui, malgré les moines, introduit l'imprimerie en Russie. Il envoie en Europe des émissaires lui rassembler d'habiles ouvriers; mais la plupart sont retenus au passage par la jalousie militaire de l'ordre teutonique, et la jalousie marchande des villes anséatiques, qui, dans l'intérêt des armes ou du commerce allemands, tentent de mettre la Russie en interdit.

La période des usurpateurs compromit l'influence européenne en l'exagérant. Sur le point de régner en Russie avec les faux Dmitri ou les armées polonaises, les étrangers parurent menacés d'être chassés avec eux. Les Romanof semblaient devoir être peu favorables au rapprochement avec l'Europe. C'était le peuple qui, dans une réaction nationale, les avait portés au trône; le premier souverain de leur maison, Michel, avait été éduqué dans un couvent par une mère devenue religieuse, et c'est un père devenu patriarche qui gouverna l'empire en son nom. Cette dynastie, de sang entièrement russe et d'origine presque sacerdotale, prit à tâche de

restaurer les vieilles mœurs; elle n'en contribua pas moins à jeter en Russie les germes de la culture européenne. Michel Romanof fait déjà venir des marchands, des industriels, des soldats étrangers, et conclut des traités de commerce avec l'Occident. Alexis, un vrai tsar russe, aux longs vêtemens byzantins, qui le font ressembler aux saints des icônes, sert de précurseur à son fils Pierre. Sous son règne, les étrangers deviennent plus nombreux, comme s'il rassemblait pour son fils des maîtres et des matériaux d'instruction. Ces Occidentaux occupent dans Moscou tout un quartier, la *Slobode* des Allemands. Ce sont des artisans de toute sorte, des constructeurs de navires et des charpentiers hollandais, dont une barque, délaissée sur un étang, donnera à Pierre le goût de la marine; ce sont des officiers et des instructeurs, comme le futur conseiller du tsar, le Genevois Lefort. Avec les arts mécaniques, Alexis introduit dans ses états quelques arts de luxe; il fait jouer l'opéra sur un théâtre de Moscou, et sa fille Sophie écrit une tragédie. Pierre grandit à l'école des étrangers, recevant d'eux des leçons de civilisation avec des leçons de vice, la Slobode allemande remplie de cabarets et de lieux de débauches étant un des quartiers les plus mal famés de Moscou : un Hollandais lui sert de précepteur, une Allemande est sa maîtresse, des Européens de tous pays forment sa société. La plupart, Lefort lui-même, semblent avoir été des gens de médiocre instruction, plus capables d'exciter la curiosité du jeune tsar que de lui donner de sérieuses connaissances (1). Sous Fédor et sous la régence de Sophie, les étrangers étaient déjà nombreux et leur rôle important, bien que relégués aux postes secondaires. Avec Pierre, leur élève, ils deviendront les instituteurs et les maîtres de la nation; sous sa nièce Anne, ils en seront un instant les tyrans. Les vieux tsars ont de loin préparé leur domination. Pierre ne changea pas violemment la direction de la Russie, il ne lui fit pas rebrousser chemin de l'Asie vers l'Europe; il ne fit que précipiter sa marche dans une voie où elle entrait d'elle-même. Il ne l'a point jetée hors de sa route; il lui a fait prendre, pour atteindre l'Europe, un chemin raccourci et abrupt.

IV.

Tsar à dix ans, seul maître de l'empire à dix-sept, Pierre entreprend de transformer les mœurs du peuple le plus attaché à ses coutumes. Entouré d'étrangers, le Hollandais Timmermann, le Genevois Lefort, le Français Villebois, l'Écossais Gordon, il s'éprend de

(1) C'est l'avis de M. Oustrialof dans son grand ouvrage, *Istoria Tsarstvovaniia Petra Velikago.*

la civilisation étrangère, et, selon l'énergique expression de Leibniz, il veut *débarbariser* sa patrie. Avant de façonner ses sujets aux idées de l'Europe, il s'y fait lui-même. Il voyage en Occident, et, pour s'y mieux naturaliser, il y vit de la vie du peuple. Il s'attache moins aux institutions qu'aux mœurs : ce sont celles-ci plutôt que celles-là qu'il prétend importer dans son pays. A son génie s'allient les défauts de sa nation et de son éducation, de son tempérament et de son pouvoir autocratique. Il a beau se faire Européen, il ne peut toujours se débarbariser lui-même, il offense souvent la culture occidentale dont il se fait le missionnaire. Comme un enfant ou un sauvage, il s'éprend surtout du côté extérieur de la civilisation. Pour policer le Moscovite, il le rase et lui fait changer de vêtemens. Il ne distingue pas toujours entre le nécessaire et l'accessoire. Il introduit à la fois en Russie la marine et le tabac à fumer; il poursuit de sa plus grande haine la barbe et les longs caftans. A certains objets, comme à la marine, il donne une importance outrée. Son zèle de réformateur va parfois jusqu'à la manie, ses règlemens à la minutie; il se paie souvent d'apparences, modifiant l'habit plutôt que l'homme, les noms plutôt que les choses; il semble plus d'une fois se contenter d'un simple déguisement occidental. Dans son exagération, l'infatigable réformateur est plus perspicace qu'il n'en a l'air; des mesures à première vue puériles cachent de profondes combinaisons. C'était par le dehors, les modes et les usages extérieurs que les Russes pouvaient le plus facilement redevenir Européens. Le reste, le fond, l'essentiel devait suivre : après avoir pris l'habit de l'Europe, ses sujets en voudraient prendre les mœurs et les connaissances.

Ce qui dans ses voyages séduit surtout Pierre le Grand, ce qu'il s'applique le plus à introduire chez lui, ce sont les inventions pratiques, c'est le métier, le procédé. C'est là encore une impression d'enfant ou de barbare plus frappé des résultats matériels que des connaissances théoriques dont ils ne sont qu'une application; mais c'est là aussi le côté le plus accessible d'une civilisation, et pour un peuple comme la Russie c'était peut-être le plus utile en même temps que le plus facile à imiter. Pour se rendre maître du procédé, Pierre à Saardam se fait lui-même ouvrier : il ne se met point seulement à l'école, il se met à l'apprentissage chez l'étranger. Il passe des années à se donner une éducation technique, professionnelle, dirions-nous aujourd'hui. Dans son premier séjour en Occident, son voyage d'initiation, ce n'est pas aux universités, aux académies qu'il demande le plus de leçons, c'est à l'atelier, au chantier. Dans son second voyage, s'il donne plus d'attention à l'art ou à la science, c'est toujours avec le sens positif du Grand-Russe et l'esprit pratique du réformateur; ce sont les sciences naturelles, l'anatomie,

la chirurgie, qui excitent le plus son intérêt, c'est la mécanique, le génie militaire et civil. D'Europe, il ramène peu de savans et moins d'artistes, mais une armée d'ouvriers et de contre-maîtres. De retour chez lui, il suit une méthode analogue; ne dédaignant rien, il veut tout enseigner lui-même. Dans l'armée, dans la marine, il se plaît à passer par tous les grades, faisant un jour le tambour, un autre le pilote. Avant tout il apprend à son peuple la discipline; il lui montre à se soumettre à des étrangers dont il a fait les instituteurs du pays en même temps que les siens. En vrai réformateur, la première leçon que donne Pierre le Grand, c'est l'exemple; il le donne, il le prodigue. Il met lui-même la main à tout, à la pioche du terrassier, comme à la hache du bourreau. Jamais on n'a vu un homme s'exercer à tant de métiers à la fois. C'est un artisan universel, il sait tout fabriquer de sa main, des bateaux, des modèles de vaisseaux, des poulies, tout ce qui touche à la marine, son occupation favorite; il se plaît à faire des chefs-d'œuvre d'ouvrier; il est artiste aussi bien qu'artisan, il sait graver, sculpter. Le génie souple et facile du Grand-Russe, comme ses tendances réalistes, se montre chez l'empereur jusqu'à l'exagération. A l'opposé des réformateurs de cabinet, c'est l'exécution, c'est le détail, qui lui tiennent le plus à cœur. Il s'applique à tout avec une égale ardeur, réformant l'alphabet et le calendrier en même temps que l'administration et la société, demandant des projets à Leibniz en même temps que des modèles aux artisans, rassemblant des objets d'art et des collections scientifiques tout en créant la marine et refondant l'armée, apportant à l'industrie des fabrications nouvelles, à l'agriculture des races d'animaux étrangères, et, comme s'il n'avait eu le temps de rien faire, laissant à l'avenir des plans sans nombre sur chaque sujet et pour toute contrée.

Cette œuvre multiple est une. Les conquêtes et les travaux publics de Pierre le Grand sont le corollaire de sa réforme sociale, le déplacement de sa capitale en est le symbole. Quand il construisait Pétersbourg sur la Néva et par des canaux l'unissait au Volga, il donnait au grand fleuve russe une embouchure européenne, et en renversant le cours de sa grande rivière, il faisait pour ainsi dire refluer la Russie vers l'Occident. Au moral comme au physique, c'était le même ouvrage; le tsar ramenait brusquement vers l'Europe un peuple que les siècles avaient détourné vers l'Asie. Par malheur, l'homme se laisse moins aisément faire violence que la nature, et Pierre traitait l'un comme l'autre. Dans sa passion pour la civilisation, il veut l'imposer; il s'y prend en barbare autant qu'en grand homme, en tyran autant qu'en réformateur. Ses moyens répugnent à son but. Pour instrumens habituels, il a le knout et

la hache, sans compter le bâton, qu'il portait toujours à la main et qu'il n'épargnait pas au dos de ses favoris. C'est à coups de verge qu'il civilise. Le grand moyen de Pierre est le despotisme, l'autocratie; il ne la corrige point, il ne la limite pas; il la régularise et la rajeunit. Il fait pour l'autocratie ce qu'il a fait pour lui-même et pour son peuple; il l'habille à l'européenne, il raccourcit et allége ses vêtemens pour lui donner de plus libres allures : au scandale des vieux Russes, la robe à demi sacerdotale des anciens souverains est remplacée par un uniforme militaire, le nom biblique et patriarcal de tsar par le titre étranger et païen d'empereur. La raison d'état est le dieu de Pierre; à cette idole, il offre tout en victime, sa santé, sa famille et son peuple; pour elle, il ne craint pas de renouveler le sacrifice d'Abraham. En vrai révolutionnaire, il ne recule devant aucun moyen, il ne tient pas plus compte des obstacles historiques que des obstacles moraux ou matériels. Les sentimens, les traditions ou les faits sont également impuissans à l'arrêter; il se croit assez fort pour tout briser.

L'entreprise de Pierre le Grand a été menée par le génie le plus résolu à l'aide du pouvoir le plus redoutable; quel en a été le succès? Le tsar a-t-il montré qu'une volonté humaine peut impunément forcer la nature, l'histoire et le temps? Si l'œuvre de Pierre n'est pas morte avec lui, c'est qu'elle était dans l'ordre des destinées de son peuple, c'est que, selon le mot de Montesquieu, « Pierre Ier donnait les mœurs et les manières de l'Europe à une nation d'Europe. » Dans ce qu'elle eut de capital, sa réforme ne fut qu'une émancipation morale du joug tatar, une revendication du sol et du climat russes contre les mœurs d'une autre race ou d'un autre ciel apportées par les conquérans asiatiques. Il s'est rencontré au XIXe siècle un sultan presque aussi décidé que Pierre le Grand, armé d'un pouvoir aussi despotique, employant à peu près les mêmes moyens dans le même dessein. C'était chez un peuple qui fait, lui aussi, matériellement partie de l'Europe, et pourtant quelle différence entre un Turc de la réforme et un Russe de la réforme! C'est que la tâche de Mahmoud était entravée par tout ce qui avait préparé l'œuvre du tsar, les traditions, la religion, les élémens mêmes de la civilisation. Pierre le Grand ne laissa pas d'héritiers; il n'en eut pas moins des continuateurs. Jamais entreprise ne parut autant liée à la vie d'un homme, et contre tous calculs elle lui survécut. Jamais il n'y eut d'ordre de succession plus troublé; jamais l'esprit de suite ne fut plus impossible : quatre femmes galantes, deux enfans et deux fous ou maniaques, voilà pendant un siècle les successeurs de Pierre. A chaque avénement une révolution de caserne ou d'alcôve, à chacun un renversement de ministres et

de politique. Tout règne nouveau prend le contre-pied du précédent, et les puissans de la veille sont envoyés en Sibérie ou à l'échafaud. L'histoire de la Russie au XVIIIe siècle n'est qu'une succession d'alternatives et de réactions. C'est à travers une suite décousue de tyrannies sans but et sans vues, à travers des conspirations et des régences mêlées de tentatives aristocratiques, entre les mains de gouvernemens à la fois faibles et violens, que la Russie doit poursuivre la route ouverte par Pierre le Grand. La réforme s'accomplit au milieu des intrigues, des crimes et des débauches, par les mains de ses adversaires presque autant que par celles de ses partisans. La capitale reportée à Moscou revient à Pétersbourg : tour à tour chassés et rappelés, les étrangers s'assoient sur le trône. Au milieu de leurs contradictions, les successeurs de Pierre achèvent son œuvre, tantôt la corrigeant, tantôt l'exagérant, et toujours de gré ou de force la continuant.

Pour être accomplie par de tels instrumens, il fallait que la réforme du charpentier de Saardam fût bien dans la vocation de la Russie. L'impulsion donnée, l'œuvre s'exécute, pour ainsi dire, toute seule : peu importent les mains auxquelles elle tombe. Quels singuliers guides vers la civilisation et quels initiateurs humilians pour un grand peuple ! C'est d'abord une paysanne livonienne, ne sachant ni lire ni écrire, assistée d'un ancien garçon pâtissier devenu prince et régent. C'est un enfant de douze ans, mort à quatorze, auquel succède une femme vulgaire, gouvernée par le fils d'un palefrenier courlandais qui pendant dix ans livre l'empire à la tyrannie d'Allemands dédaigneux du Russe comme d'une race inférieure, illustrant la Russie par leurs armes, l'opprimant et l'exploitant comme les Espagnols ou les Hollandais exploitaient les deux Indes. Au sortir de cette domination étrangère, demeurée dans la mémoire populaire aussi odieuse que celle des Tatars, vient de nouveau un enfant, cette fois au berceau, puis de nouveau une femme ignorante et sensuelle, qui n'a d'autre politique que les caprices de ses passions ou les dépits de sa vanité. Quand avec Pierre III la couronne arrive à un tsar, c'est un extravagant qu'il faut déposer. Ce pays de l'autocratie doit attendre un demi-siècle pour avoir un souverain en état de régner, et c'est encore une femme, cette fois une Allemande disciple des philosophes français. A l'intérieur comme à l'extérieur, Catherine II est le vrai successeur de Pierre Ier. Comme lui sans scrupule et sans moralité, étrangère à toute vertu et douée de toutes les qualités de l'homme d'état, Catherine avait sur Pierre l'avantage d'appartenir de naissance à la civilisation qu'elle voulait introduire chez ses peuples. De sa main de femme, la tsarine, demeurée Européenne jusque dans ses vices, corrige et adoucit la réforme du tsar mosco-

vite, donnant au pouvoir plus d'humanité et à la cour plus de décence, plus de politesse et de dignité au gouvernement, plus de régularité aux institutions.

L'œuvre de Pierre le Grand a triomphé de l'incapacité ou des vices de ses successeurs comme des répugnances de son peuple. L'histoire a vu peu de succès pareil : a-t-il été aussi complet que de loin il l'a pendant longtemps semblé à l'Occident? Dans l'ordre matériel, la réforme a merveilleusement réussi; armée ou marine, administration ou industrie, toute la Russie moderne remonte à Pierre. Plus d'une des mesures du réformateur, comme ses colléges administratifs, ont pu être des méprises; d'autres, comme le tableau des rangs et sa noblesse de fonctionnaires, bonnes peut-être pour une période de transition, sont en persistant devenues nuisibles. Une telle entreprise était condamnée aux imperfections, aux erreurs même : ce ne sont pas des défauts de détail qui rendent douteux le succès de l'ensemble. Ce qu'il importerait de savoir, c'est si, en réussissant matériellement dans sa réforme, Pierre a réussi dans son dessein. Le sentier abrupt qu'il lui a fait escalader a-t-il mené son peuple à l'Europe et à la civilisation plus vite qu'il n'y serait arrivé par les circuits d'une route plus douce? La Russie est-elle aujourd'hui plus réellement civilisée que si son grand réformateur n'eût jamais existé? Quelque dur qu'en soit l'aveu au génie et à la volonté de l'homme, la chose est douteuse. En son triomphe même, toute cette énergie a peut-être été dépensée en vain. Peut-être la Russie, abandonnée aux naturelles séductions du contact de l'Europe, se fût-elle par degrés plus profondément pénétrée de son influence, s'ouvrant mieux d'elle-même au souffle de l'esprit occidental, et lui empruntant avec plus de discernement ce qui convenait à son tempérament. Aurait-elle réussi à épargner aux Russes de longues transitions et à les faire sauter par-dessus un ou deux siècles de tâtonnemens, la réforme de Pierre aurait encore été chèrement payée. La brusquerie même de l'œuvre eut pour la Russie un quadruple défaut; il en est sorti un mal moral, un mal intellectuel, un mal social, un mal politique. Prise sous l'une ou l'autre de ces quatre faces, la civilisation imposée par Pierre le Grand a eu des suites regrettables qui sont encore pour beaucoup dans les souffrances et les incertitudes de la Russie contemporaine.

Dans sa passion de progrès, Pierre a négligé une chose sans laquelle toutes les autres sont fragiles. Il a laissé de côté la morale, qui n'est peut-être point un des principes de la civilisation, mais dont aucune civilisation ne saurait se passer. La culture matérielle était ce qu'il enviait à l'Europe, ce qu'il lui voulut surtout emprunter. Il y avait là quelque chose de l'esprit réaliste du Grand-

Russe : il y avait aussi de la faute du siècle. L'idéal de Pierre le Grand était moins ce que nous entendrions aujourd'hui par civiliser que ce que son temps appelait policer. Peut-être même la civilisation était-elle pour le tsar autant un moyen qu'un but, et la richesse d'un côté, la force de l'autre, toutes deux en vue de la puissance nationale, le terme final de ses efforts. L'Occident, au moment où Pierre la tourna vers lui, était pour la Russie un dangereux modèle. La corruption morale et l'anarchie intellectuelle du XVIIIe siècle donnaient de funestes exemples à un peuple à demi barbare, comme toujours plus disposé à prendre les vices que les qualités de ses instituteurs étrangers. Pierre lui-même, n'étant plus Russe et n'étant pas encore Européen, n'ayant l'éducation ni de l'un ni de l'autre, n'avait de frein moral d'aucune sorte. La brutalité de ses plaisirs et la férocité de ses vengeances faisaient du tsar un singulier apôtre de la civilisation. La grossièreté moscovite, unie à la licence sceptique de l'Occident, aboutit chez lui et ses premiers successeurs à un cynisme aussi révoltant pour les vieux Russes que pour l'Europe. Les moyens et les hommes qu'il employa pour elle valurent souvent à son œuvre, au lieu de la sympathie et de l'admiration, l'horreur et le mépris de son peuple. Par la rigueur de ses lois, l'indiscrétion de ses règlemens, la cruauté de ses châtimens, le réformateur, occupé surtout de la discipline extérieure, enseignait lui-même l'hypocrisie et la bassesse. En violentant sans scrupule la conscience de son peuple, il l'affaiblissait; en voulant policer, il démoralisait. Les hommes qui servaient d'instrumens à la réforme augmentaient le mal. Pour associés de son œuvre de régénération, Pierre prit souvent ses compagnons de débauche. Allemands et Européens de tous pays, les étrangers qui pendant un siècle envahirent la Russie apportaient en général au peuple qu'ils prétendaient renouveler de fâcheuses leçons de moralité. Parmi ces missionnaires de la culture occidentale, l'honnête homme fut peut-être plus rare que le grand homme. La plupart étaient des aventuriers pressés de faire fortune, sans autre vocation civilisatrice que l'appétit du pouvoir ou de la richesse. Les meilleurs et les plus habiles offensaient encore la conscience du peuple; étrangers à ses mœurs ou à ses croyances, ils heurtaient brusquement des préjugés ou des scrupules respectables jusque dans leur ignorance.

Grâce à Pierre le Grand et à l'Europe, le XVIIIe siècle fut pour la Russie une école de démoralisation. La cour de Pétersbourg offre un spectacle repoussant au temps même de Louis XV. On sent que dans cette jeune colonie de la vieille Europe se mêlent deux âges de corruption. La débauche, les concussions et les supplices y sont comme les trois marches ou les trois actes de la vie publique.

Un de nos philosophes disait alors de la Russie qu'elle était pourrie avant d'être mûre. Si le mot était mérité, l'Europe en était en grande partie responsable. Les Russes ont pour les mœurs de la vieille Russie de hautes prétentions. Sans disputer à l'Occident la primauté intellectuelle et scientifique, ils réclament volontiers pour leur pays et ses usages patriarcaux la supériorité morale. Restés en dehors de nos grandes époques historiques, ils se flattent d'avoir échappé à la triple corruption du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes. Lui rendant outrage pour outrage, ils aiment à parler de la pourriture de l'Occident, ils disent que dans l'ancien empire des tsars la civilisation avait une base plus morale et religieuse que dans nos brillantes sociétés d'éducation païenne; ils attribuent aisément les vices de la Russie nouvelle à la contagion européenne. Les peintures des anciens voyageurs ne justifient pas toujours ces revendications : là, comme partout, le despotisme et le servage étaient pour la vertu une triste école. Les fondemens traditionnels de la moralité moscovite n'en ont pas moins été ébranlés par la réforme impériale et les leçons de l'Occident. Dans une grande partie de la nation, les vieilles mœurs ou les vieilles croyances furent détruites avant que rien ne fût en état de les remplacer.

Au mal moral s'est, dans l'œuvre de Pierre le Grand, joint le mal intellectuel, et, par un fatal enchaînement, à celui-ci le mal social, à ce dernier le mal politique. L'esprit, comme le cœur, fut dévoyé : le réformateur développa lui-même chez les Russes certains des défauts qu'ils tenaient déjà de la nature ou de l'histoire, le manque d'originalité, le manque de personnalité. Il en fit des copistes, des échos, des reflets; leur donnant l'imitation comme le but suprême, il étouffa en eux l'esprit d'initiative et par là les priva du plus actif ferment du progrès. En les habituant à penser par autrui, il prolongea leur minorité spirituelle sous la tutelle de l'étranger. Cette tendance à l'imitation arrêta d'un siècle la naissance d'une littérature nationale et originale. Le Russe de Pétersbourg subit toutes les influences de l'Occident, reproduisant docilement les plus contraires, tour à tour disciple des encyclopédistes et des émigrés français, de Voltaire et de Joseph de Maistre. A l'habitude de l'imitation se rattachent le goût de l'extérieur, le culte de l'apparence, et à celui-ci la superficialité et la versatilité de l'esprit. A ces vices intellectuels correspond le vice social, la dénationalisation d'une moitié de la nation, la séparation des classes. A force de copier l'étranger, le Russe de la réforme cessait d'être Russe. Il en fut de tout ce qui était national comme du costume et de la langue, réduite à l'état de patois abandonné au bas peuple. Pierre, si russe dans son caractère, semblait avoir pris à tâche de germaniser ses

sujets. Aux villes qu'il fondait, aux institutions qu'il créait ou renouvelait, il donnait des noms allemands, forgeant souvent d'inutiles barbarismes, incompréhensibles au peuple. Un jour, prétend-on, il fut sur le point de faire de l'allemand la langue officielle. Sous sa fille Élisabeth, ce fut le tour du français, resté pendant plus d'un siècle souverain absolu. Pétersbourg ne pouvait entraîner tout le pays dans une telle voie. La couche superficielle, les classes élevées, furent seules à s'imprégner des mœurs et des idées de l'Occident : le fond, la masse du peuple y resta impénétrable. Les uns demeurant Russes pendant que les premiers se faisaient Allemands ou Français, la Russie se trouva partagée en deux peuples isolés par la langue et les habitudes, incapables de se comprendre. Les grandes villes et les habitations seigneuriales furent au milieu des campagnes comme des colonies étrangères. Pour le gros de la nation, la précipitation avec laquelle les classes dirigeantes se jetaient sur l'Occident devint même une cause de retard. Demeuré trop en arrière pour suivre ses maîtres, le peuple fut laissé en route et abandonné à sa barbarie. Ce mal social se retrouvait dans la politique. Sans harmonie entre elles, les institutions furent en désaccord avec le pays; importées de l'étranger et sans racines dans le sol, elles y étaient souvent transplantées avant qu'il ne fût préparé pour elles. Tandis qu'en Occident l'ère moderne repose sur le moyen âge et chaque siècle sur le précédent, en Russie, tout l'édifice politique, comme la civilisation entière, n'avait ni base nationale ni fondation historique. Toute l'organisation gouvernementale était extérieure et étrangère au peuple. La plupart des lois étaient exotiques : elles ressemblaient à des vêtemens d'emprunt, et n'allaient ni à la taille ni aux habitudes de la nation.

Moral ou intellectuel, social ou politique, tout le mal dont souffre la Russie depuis Pierre le Grand se résume en un, la dualité, la contradiction. La vie et la conscience nationales ont été coupées en deux : le pays, remué dans ses fondemens, n'a pu encore retrouver son équilibre. C'est en plus grand le malaise ressenti par la France depuis la révolution. Venues d'en haut ou d'en bas, ces transformations violentes, qui deviennent pour un peuple le point de départ d'une vie nouvelle, laissent toujours derrière elles des traces douloureuses. Il reste dans la société et dans les esprits des discordances qui troublent les jugemens les plus sûrs. La France a eu l'avantage que sa révolution a été faite par elle-même, selon son propre génie, et qu'en ses erreurs comme en ses succès elle est toute française. En Russie, la révolution étant faite par le pouvoir sous l'influence de l'étranger, la scission entre le passé et le présent,

la rupture de l'existence nationale a été plus profonde. A la réforme de Pierre le Grand remontent un grand nombre des oppositions qui, en Russie, nous ont fait ériger le contraste en loi. Les institutions et les mœurs, les idées et les faits, ont peine à se mettre d'accord. Dans la nation et dans l'individu, il y a des dissonances de toute sorte. Le Russe se trouve divisé avec lui-même; il se sent pour ainsi dire double; l'harmonie des conditions de la vie a été détruite.

N'étant plus elle-même et ne se sentant pas encore européenne, la Russie est comme suspendue entre deux rives. Le principe de son mal est clair; pour sortir de cette dualité d'où lui viennent ses souffrances, doit-elle se jeter tout entière d'un côté, se précipiter en avant vers l'Occident ou rétrograder résolûment vers la vieille Moscovie? Faut-il s'enfoncer dans l'imitation, bannir tout ce qui n'est point européen et se faire entièrement pareil aux peuples de l'Occident, ou bien doit-on rejeter toute importation étrangère, se circonscrire en soi-même, revenir à ce qui est national, glorifier tout ce qui est russe? Les deux points de vue ont chacun leurs partisans : tous deux ont leur raison d'être, et tous deux dans leur exclusivisme sont également impraticables. La Russie est physiquement et moralement trop voisine de l'Europe, elle s'en est depuis deux siècles trop rapprochée pour s'en pouvoir séparer. Elle est européenne, en même temps elle est russe; la nature et l'éducation historique lui ont donné vis-à-vis des peuples de l'Occident des dissemblances qu'un ou deux siècles ne peuvent effacer. Le problème de son avenir est dans la conciliation de ces deux termes : Europe et Russie, civilisation et nationalité. L'un et l'autre lui sont indispensables, et pour aucun des deux elle ne doit avoir ni superstition ni fétichisme. Il est de la réforme de Pierre le Grand comme de notre révolution française : on en peut regretter la violente explosion; l'une et l'autre n'en demeurent pas moins la base nécessaire du développement national du peuple qu'elles ont renouvelé. Il est aisé d'en montrer les souffrances, les illusions, les contradictions : peu importe, il n'y a pas à revenir en arrière, et quelques reproches que nous leur puissions adresser, l'ordre sorti d'elles est préférable à celui qu'elles ont détruit. Il n'est pas certain qu'avec Pierre Ier la Russie ait marché plus vite que sans la venue du grand empereur : il l'est encore moins que sans lui elle ait été plus vite qu'avec lui. La tâche de la Russie vis-à-vis de la réforme du tsar est celle de la France vis-à-vis de la révolution : il n'y a point à se plaindre et à regretter, il n'y a qu'à continuer l'œuvre en la modérant et en la corrigeant, mais aussi en l'affermissant et en la complétant sans découragement comme sans précipitation.

Ce que la raison conseille à la Russie, sa propre impulsion le lui

fait exécuter à travers d'inévitables atermoiemens. Les trois derniers règnes en portent témoignage dans l'apparente stérilité de deux d'entre eux comme dans la fécondité de l'autre. Ouvert à toutes les séductions généreuses, tour à tour épris d'un vague libéralisme et d'un mysticisme autoritaire, Alexandre Ier sentit le malaise de son peuple et pendant des années rêva de le guérir. En lui semblait venu le réformateur définitif, le messie attendu depuis des siècles; ce ne fut qu'un précurseur. Il ne sut pas dépasser les velléités, les essais timides. Chez lui se rencontraient toutes les aspirations et les contradictions de son époque, une des plus troublées de l'histoire, et une des plus faites pour troubler les âmes de bonne volonté. Sous Alexandre Ier, le génie national, ranimé par le péril de 1812, fermente sous l'imitation occidentale : déjà commence à se guérir un des principaux vices issus de la réforme de Pierre le Grand, l'immoralité. Le bien est aimé pour lui-même, et grâce à un contact plus intime avec l'Europe, avec les Français surtout, le sentiment de l'honneur et de l'honnêteté renaît dans la cour et la nation. La stabilité fut l'idéal de Nicolas, nos révolutions avaient amené la défiance des changemens et ranimé le culte de l'autocratie. Nicolas fut un des vieux tsars rajeunis; grand, bien fait, sévère, infatigable, c'était le type même de l'autocrate. Il s'isola de l'Europe et s'enferma avec son peuple chez lui. La Russie sembla rétrograder; mais dans cette réaction même se corrigea le défaut capital de la réforme de Pierre Ier, la dénationalisation. La tyrannie de l'imitation s'affaiblit; la nationalité reparut partout, elle revécut dans l'art et la littérature. Sous Alexandre II, les portes se rouvrirent à l'Europe en même temps que la parole fut rendue à la Russie, rentrée en possession de sa conscience nationale. Enfin vient la réforme qui réconcilie définitivement la Russie avec elle-même aussi bien qu'avec l'Europe. Ce n'est plus un replâtrage de façade, un placage extérieur, ce sont les fondations mêmes de la société qui sont reprises et refaites; c'est le peuple entier et non plus une classe qui est appelé à la civilisation en même temps qu'à la liberté. Plus hardie que celle de Pierre Ier, la réforme inaugurée par l'affranchissement des serfs n'engendre point le même trouble moral, parce qu'elle a été mieux préparée et qu'elle est plus nationale. Loin de causer le même malaise, la réforme nouvelle remédie au malaise de la première; elle seule le pouvait. Jusqu'à celle d'Alexandre II, l'œuvre de Pierre Ier n'avait ni harmonie ni équilibre : ayant laissé en dehors d'elle la masse du peuple, elle manquait de base; l'émancipation lui en a donné une.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'IMMIGRATION

AUX ÉTATS-UNIS

SOUVENIRS ET NOTES DE VOYAGE.

Quand on quitte l'Europe sur l'un de ces grands *steamers* qui partent de France ou d'Angleterre pour les États-Unis, on salue vers le septième jour les bancs de Terre-Neuve, où sont ancrés au milieu des brumes les bateaux qui pêchent la morue. On incline un peu vers le sud le cap, maintenu jusqu'alors à l'ouest, et l'on ne tarde pas à rencontrer les hardis pilotes qui viennent se faire hisser à bord, en plein océan, à 200 lieues du rivage américain. Bientôt, vers le dixième jour, on reconnaît un banc de sable, Sandy-Hook, qui est comme l'avant-garde de la terre-ferme, on longe une île verte et boisée, Staten-Island, qui rappelle aux Anglais l'île de Wight, on traverse un bras de mer resserré, les *Narrows* ou les Étroits, défendu à droite et à gauche par un fort, et l'on entre dans la baie de New-York, une des plus belles du monde, car elle peut soutenir la comparaison avec les baies tant vantées de Rio-Janeiro, San-Francisco ou Naples, et reçoit à elle seule plus de navires que toutes ces eaux réunies. Constantinople, avec sa Corne-d'Or, offre seule un coup d'œil plus magique; mais la palme reste encore à New-York pour le nombre et le mouvement des navires, pour la densité de la population et pour l'heureuse situation topographique de cette ville commerciale, à peine connue il y a un siècle et aujourd'hui reine incontestée des deux Amériques. Elle est sur la nouvelle route de Paris à Shanghaï, et c'est le premier port du globe après Londres et Liverpool. Quatre villes, qui pour le voyageur n'en font en réalité qu'une seule, New-York, Brooklyn, Jersey-City, Hoboken, contenant ensemble près de 2 millions d'habitans, se mirent dans la baie, et un magnifique fleuve y amène ses eaux, l'Hudson, presque aussi large et profond que la baie elle-même, et navigable jusqu'à Al-

bany, à 50 lieues de distance au nord, pour les navires du plus fort tonnage.

C'est le long de l'Hudson que s'alignent les quais en bois ou *piers* où viennent s'amarrer, chacun dans un bassin respectif construit aux frais des compagnies maritimes, les *steamers* arrivant d'Europe. Chaque navire, en allant vers sa jetée, passe devant un vaste édifice qui baigne ses pieds dans l'eau, et qui rappelle un cirque par son architecture aux formes circulaires : c'est *Castle-Garden*. Jadis c'était un fort qui défendait sur l'Hudson la pointe de l'île de Manhattan, où est bâti New-York; aujourd'hui c'est le lieu de réception, en quelque sorte la gare, l'hôtel provisoire où débarquent ces nombreux émigrans qui viennent chaque année, au nombre de plusieurs centaines de mille, porter le secours de leurs bras à l'Amérique du Nord, la peupler, la cultiver, l'enrichir. C'est là qu'arrivent ces cargaisons humaines, ces essaims de robustes travailleurs, échappés des pays trop restreints ou trop pauvres de la vieille Europe, et qui, tout à coup transformés en citoyens de la jeune Amérique, entrent pour jamais dans le giron des États-Unis.

I.

Ce n'est qu'à partir de l'année 1820 que le mouvement d'émigration de l'Europe vers l'Amérique du Nord a pris un essor régulier et progressif. Au temps de la domination des Hollandais, qui en 1621 bâtirent New-York sous le nom de *Nieuw-Amsterdam*, et qui en 1664 perdirent cette colonie, qui passa dès lors aux mains des Anglais, il ne partait pour ces lointains parages qu'un navire ou deux par an. On essayait d'attirer les émigrans en leur donnant gratuitement le passage à bord des vaisseaux qui allaient ravitailler la colonie et en leur faisant des concessions de terres le long de l'Hudson. Il en vint ainsi, dans l'espace de quarante ans, quelques milliers à peine. Leurs descendans existent encore à New-York, à Albany, et ont même fourni un président, Van Buren, à la république américaine. On continue à les désigner sous le sobriquet populaire de *knickerbockers* (porteurs de guêtres et de culottes), et ils apparaissent avec ce nom plaisant dans les romans de Cooper et d'Irving.

Sous la domination anglaise, les choses n'allèrent guère mieux. En 1710, le gouvernement de la métropole envoyait à ses frais sur l'Hudson environ 3,000 Allemands, chassés de la Souabe et du Palatinat par la guerre, la famine ou la persécution religieuse. Cet essai de colonisation officielle ne réussit pas. Le quart environ des émigrans mourut du scorbut ou du typhus en mer ou à l'arrivée, et d'ailleurs on cherchait des sujets et des mercenaires, les émigrans voulaient être indépendans et libres. Ceux qui vinrent à leurs frais,

spontanément, furent plus heureux, entre autres ces Écossais qui sous la conduite du capitaine Campbell s'établirent sur le haut de l'Hudson, près du lac George (1740), et ces Allemands qui les premiers, vers la même époque, défrichèrent la vallée de Mohawk, entre l'Hudson et le lac Ontario.

Philadelphie l'emportait alors sur New-York, et la Pensylvanie avec ses quakers, dont la philanthropie avait séduit les Indiens eux-mêmes, attirait de préférence les colons. En ce temps-là, les immigrans étaient pour la plupart si pauvres, si dénués de toute ressource, qu'ils étaient obligés de se vendre à l'arrivée pour payer leur passage et les avances qu'on leur avait faites. Ils subissaient ainsi une sorte d'esclavage temporaire, et cet état de choses fut admis par la nouvelle république quand elle eut secoué le joug de l'Angleterre et proclamé son indépendance (1776). A l'arrivée de chaque navire, il s'établissait une sorte de marché public à bord, les capitaines et les armateurs réalisaient de gros bénéfices sur ce trafic de chair humaine. On se vendait pour un temps limité, mais toujours pour plusieurs années, par couples, par familles, comme ouvriers, comme domestiques. Les jeunes valaient naturellement plus que les vieux, et souvent les enfans forts et valides se vendaient seuls pour éviter le même sort à leurs parens. Si une famille avait perdu en mer un de ses membres, elle devait payer pour lui, et le temps de son engagement était doublé. Quelquefois les parens n'avaient pas honte de vendre eux-mêmes leurs enfans pour échapper à la servitude; presque toujours du reste les membres d'une même famille, de gré ou de force, se trouvaient pour jamais séparés.

Dans ces sortes de foires, les cultivateurs robustes, les artisans habiles étaient surtout demandés; les gens de professions libérales trouvaient peu de débouchés. Le voyageur allemand von Bülow raconte qu'en 1791 il vit un officier russe rester plus d'une semaine à bord du navire qui l'avait amené sans qu'il se présentât un acheteur. Le capitaine consentit à la fin à perdre sur ce colis invendable 50 pour 100 du prix fixé, et l'envoya sur le rivage pour qu'on l'examinât. L'officier parla aux chalands dans un anglais de fantaisie de l'exercice à la baïonnette, qu'il avait fort pratiqué, disait-il, contre les Turcs et les Polonais. Il ne connaissait que cela, et ne put pas plus qu'avant trouver d'acquéreur. Le capitaine et le consignataire, de guerre lasse, le laissèrent libre sous promesse qu'il paierait son passage au bout de six mois. Il se flattait de s'établir maître d'école, et le fut en réalité. « Ce qu'il enseigna aux filles et aux garçons qui vinrent chez lui, je ne saurais trop le dire, écrit von Bülow, à moins que ce ne fût l'exercice à la baïonnette (1). »

(1) *Immigration and the commissioners of emigration*, by Friedrich Kapp, New-York 1870.

Ces engagés plus ou moins volontaires, ainsi vendus temporairement à l'arrivée des navires d'Europe, eurent quelquefois une singulière destinée. Vers le milieu du siècle dernier, une pauvre orpheline allemande, Catherine Weissenberg, était débarquée à New-York et fut vendue comme servante à deux frères, Alexandre et Herman Philipps, ses compatriotes, fermiers dans la vallée de Mohawk. Catherine devint bientôt la belle de l'endroit; elle eut plus d'un soupirant, mais pas un n'était assez riche pour l'acheter. Sur ces entrefaites, sir William Johnson, agent du gouvernement auprès des Indiens et l'un des hommes les plus éminens de la colonie, vint à passer. Il vit Catherine et résolut de l'épouser. Comme dans toutes les colonies naissantes, les femmes étaient en grande minorité à New-York, et l'on n'avait pas le choix. Sir William offrit à l'un des frères Philipps 5 livres sterling (125 francs) pour sa servante, en lui disant qu'il aurait affaire à lui, s'il n'acceptait pas de bon cœur. Devant les menaces d'un amoureux si résolu, le fermier céda et vendit Catherine à Johnson, qui sur-le-champ en fit sa femme. Le marché fut, dit-on, excellent pour toutes les parties, et, chose rare, ni le vendeur, ni l'acheteur, ni l'épousée ne s'en plaignirent.

Le sort des engagés dépendait évidemment du caractère du maître qui les avait pris. Si les uns n'étaient pas trop malheureux, les autres étaient souvent plus maltraités que des bêtes de somme. Plusieurs essayaient d'oublier leur infortune dans la boisson, d'autres recouraient au suicide. Ceux qui s'enfuyaient et qui étaient repris devaient servir une semaine de plus pour chaque jour d'absence, un mois pour chaque semaine, six mois pour chaque mois. Cette triste coutume de vendre les passagers pour leur faire solder le prix de leur voyage dura jusqu'en 1818, époque où la dernière vente eut lieu dans le port de Philadelphie. L'année d'avant, une de ces ventes s'était aussi effectuée dans l'état voisin, le Delaware, état à esclaves, et avait provoqué de violentes clameurs à la suite de faits honteux qui l'accompagnèrent. Quand l'émotion publique est excitée aux États-Unis par quelque abus criant, d'imposans *meetings* ne tardent pas à s'assembler, des pétitions sont adressées aux législatures d'états ou au congrès fédéral, et l'abus disparaît bientôt, moralement devant la réprobation de tous, légalement en vertu d'un décret : c'est ce qui eut lieu en 1819 pour les ventes des passagers de mer.

L'immigration, pour se produire, a besoin à la fois de protection et de liberté : aussi n'estime-t-on pas à plus de 6,000 par an le nombre des colons arrivés aux États-Unis dans la période qui s'étend de 1776 à 1820, et à plus de 250,000 leur nombre total. La révolution américaine et les guerres de Napoléon devaient du reste arrêter le flot des arrivans, qui comptèrent cependant parmi eux

quelques personnages illustres, entre autres Talleyrand et Volney, échappés de France, l'un pendant la terreur, l'autre sous le directoire, et venus un moment aux États-Unis. Il était déjà de mode à cette époque, même en France, de porter ses regards au-delà de l'Atlantique, si l'on était mécontent de soi-même ou de son pays, et Chateaubriand avait précédé dans la jeune république les voyageurs que l'on vient de nommer.

La traversée de l'Atlantique était encore à la fin du siècle passé des plus longues et des plus périlleuses. Quand on revenait de ce voyage, on restait pour ses compatriotes un objet d'étonnement et d'admiration. On était surnommé « l'Américain, » et les récits du voyageur étaient écoutés avec avidité. Les émigrans s'embarquaient en bandes plus ou moins nombreuses, à leurs risques et périls, sur de petits bateaux à voiles qui mettaient souvent plusieurs mois pour franchir une distance qui ne demande aujourd'hui qu'une dizaine de jours à la vapeur. On naviguait encore à peu près comme au temps de Colomb. Ces bateaux n'étaient nullement aménagés pour ce genre de transport, et quelquefois les vivres manquaient. Il n'y avait aucun médecin à bord, et l'on n'y prenait aucun souci du confort et de l'hygiène. Il arrivait par momens qu'au milieu de ces êtres entassés dans un entre-pont bas, étroit, mal éclairé, mal ventilé, le typhus se déclarait tout à coup, la moitié des partans mourait en route, et on les jetait à l'eau. Les familles se trouvaient ainsi tristement réduites avant de toucher au rivage, une femme arrivait privée de son mari, et de jeunes enfans sans leur père. Aucune loi ne fixait le nombre des passagers qu'un navire pouvait prendre, ni la quantité d'eau et de provisions qu'il devait embarquer. C'était absolument comme à bord des navires négriers, et l'on n'y prenait pas plus de souci de la vie humaine.

On a conservé les détails de quelques-uns de ces tristes voyages, et des acteurs dignes de foi qui ont joué un rôle dans ces drames navrans ont raconté leurs odyssées. Le missionnaire morave George Jungmann, qui en 1731 vint avec toute sa famille en Amérique, d'Hockheim, petite ville du Palatinat, dut attendre trois semaines dans le port de Rotterdam avant que le navire levât l'ancre. On partit enfin avec 156 passagers (plus que le navire n'en pouvait prendre) et des provisions pour trois mois. On relâcha sur les côtes d'Angleterre, à Falmouth, et l'on perdit encore vingt jours. Après huit semaines de mer, les passagers furent mis à la ration, et pendant les deux derniers mois du voyage ne purent obtenir un morceau de pain. On ne leur donnait qu'un verre de mauvaise eau par jour, et ils durent vivre de rats et de souris. Un rat se vendait 18 pence (le penny vaut 10 centimes), une souris 6 pence, et on les considérait comme un régal. Le capitaine, pour faire composer les passagers dont il croyait la

bourse bien garnie, s'étudiait à les laisser mourir de faim. Il n'y réussit que trop : 48 seulement atteignirent l'Amérique, tous les autres, c'est-à-dire 108, moururent à bord et furent jetés à la mer. Plus d'un en s'endormant ne se réveilla plus, et fut trouvé le matin dans son lit, raide et glacé, rongé par les rats. Le voyage dura vingt-cinq semaines. Jungmann y perdit sa mère et trois de ses frères et sœurs. En vue des côtes, les passagers se révoltèrent, débarquèrent le capitaine à Rhode-Island, et descendirent eux-mêmes à terre. Ils étaient dans un tel état d'affaiblissement qu'ils ne pouvaient se tenir debout, marchaient comme les bêtes, et firent pitié aux Indiens. Le 16 mai 1732, le peu qui restait de ces pauvres émigrans arriva enfin à Philadelphie : il y avait plus d'un an qu'ils étaient en route ! Il ne faudrait pas trop s'étonner au récit de ces aventures, qui n'étaient encore que trop fréquentes il y a une cinquantaine d'années; aujourd'hui même ne relève-t-on pas quelques faits de cette espèce, non-seulement dans le transport des coulies chinois ou hindous, mais encore dans celui des émigrans européens? Heureusement que la loi a maintenant pourvu à une sévère répression de ces indignités (1).

Dès 1819, le congrès fédéral, par l'adoption de la loi dite *Passenger Act*, décidait que chaque navire ne pourrait transporter

(1) Le 19 décembre 1868, le trois-mâts *James Foster junior*, du port de 1,400 tonneaux, quittait Liverpool avec 146 émigrans, et n'arrivait à New-York que le 8 mars 1869, après soixante-dix-huit jours de traversée, quand les plus mauvais voyages d'hiver à la voile ne durent pas en moyenne plus de quarante-cinq jours. Les passagers ne tardèrent pas à être mis à la ration, et non-seulement on leur mesura parcimonieusement l'eau et les vivres, mais ceux-ci étaient gâtés et celle-là salée. Quatre passagers et douze matelots moururent en mer du typhus ou de mauvais traitemens. Le capitaine avait laissé la conduite du navire au maître d'équipage, et celui-ci forçait les émigrans à travailler comme les matelots, dont la plupart voyaient d'ailleurs la mer pour la première fois, et il accablait de coups ceux qui refusaient d'obéir. On avait embarqué à bord un soi-disant médecin qui se bornait pour tout traitement à purger les malades avec de l'huile de ricin, et qui, ayant eu à amputer le doigt d'un passager, lui tailla la phalange avec un tranchet de cordonnier, ce dont le pauvre opéré mourut. En débarquant, 102 des émigrans durent être conduits à l'hôpital. Le capitaine et un des lieutenans moururent dès l'arrivée du typhus, que leur coupable négligence avait laissé naître à bord. Le quartier-maître et les deux autres lieutenans comparurent devant la cour de district de l'état de New-York, et furent respectivement condamnés à plusieurs années de prison. Un an auparavant, le voyage du *Leibniz*, parti d'Hambourg avec 544 passagers, et qui en perdit 108 en mer, s'était accompli dans des conditions encore plus tristes. Le navire mit soixante-dix jours à faire sa traversée, et la plume se refuse à décrire les souffrances et les vexations de tout genre que les pauvres émigrans eurent à supporter en route. — Si nous ne cherchions qu'à émouvoir, nous pourrions également raconter ici le désastreux passage du navire *General Wayne*, en 1805, et le déplorable exode des émigrans irlandais, chassés de leur pays par la famine de 1847. Plus de 12,000 d'entre eux laissèrent leurs os à l'île Grosse sur le Saint-Laurent, où l'on avait établi la quarantaine, à 30 milles en aval de Québec, et 5,000 furent portés comme « inconnus, » sans nom, sur le registre des décès.

plus de 2 émigrans pour autant de fois qu'il mesurait 5 tonnes, soit 5 mètres cubes de jauge, et fixait la quantité d'eau et de vivres à embarquer d'après le chiffre des passagers, qui ne devaient plus être mis à la ration. Puis, comme aucun registre régulier n'avait encore été tenu au sujet de l'immigration, le congrès ordonna en outre que les receveurs des douanes transmettraient chaque trimestre au secrétaire d'état à Washington des tableaux statistiques où se trouveraient indiqués l'âge, le sexe, la nationalité, la profession des immigrans amenés par chaque navire. Cette loi, sur le premier point, était insuffisante, car rien n'y était prévu pour l'espace réel qu'on réservait aux passagers dans l'entrepont, où souvent deux rangées de cabines étaient dressées sur une hauteur de 5 pieds à peine. L'espace que le fret n'avait pas pris, on le louait à un agent d'émigration : les voyageurs venaient après les marchandises et n'étaient pas mieux traités qu'auparavant. Ils étaient entassés comme un troupeau dans un air corrompu, humide, qui ne tardait pas à devenir miasmatique et à engendrer parmi eux des maladies épidémiques, comme le scorbut, le typhus, la petite vérole; c'était bien pis quand le choléra se déclarait à bord. Rien non plus n'était prévu dans la loi fédérale de 1819 pour la défense et la protection à terre des immigrans, qui, une fois débarqués, étaient le jouet de misérables organisés en bandes redoutées. Ceux-ci abusaient traîtreusement de leur ignorance et de leur crédulité, les volaient, les pillaient et les conduisaient à de prétendus hôtels et agences de transport où on les rançonnait de nouveau de la façon la plus scandaleuse. Malades ou infirmes, les immigrans ne trouvaient pas un appui plus efficace, et ils étaient indignement traités dans les prétendus asiles et hôpitaux libres destinés à les recevoir, et où on les laissait manquer de soins et de remèdes et mourir de faim dans une repoussante saleté.

Un état de choses si navrant ne pouvait durer; l'opinion publique commençait à s'en inquiéter et de nouveau demandait que l'on vînt au secours des immigrans. En 1847, l'état de New-York provoqua une minutieuse enquête qui mit à jour tous les mauvais traitemens, toutes les honteuses vexations dont les passagers de mer étaient victimes, et infligea le blâme le plus sévère à ceux qui en étaient coupables. On forma un conseil de six commissaires chargés de la réception et de la défense des émigrans et qui prit le titre de *Board of commissioners of emigration*. Ils furent nommés par le gouverneur de l'état sur l'avis et l'approbation du sénat, et on leur adjoignit d'office le maire de New-York, celui de Brooklyn, le président de la société d'émigration irlandaise et celui de la société germanique, ce qui portait à dix le nombre total des membres du conseil. Celui-ci se divisa d'ailleurs en huit comités, ayant chacun des attributions

distinctes, et donna à un agent général inspecteur, *general agent and superintendent*, pris en dehors des comités, le soin de centraliser toutes les opérations du *board* (1).

C'est à la même époque (1847) qu'était fondé en faveur des immigrans malades, infirmes ou dénués de tout soutien, l'hôpital et refuge de Ward's-Island, situé sur l'île de ce nom, au milieu de la rivière de l'Est, à proximité et en face de New-York, devant l'espace qui s'étend entre la 100e et la 116e rue (2). Depuis lors cet établissement charitable, qui est sous la surveillance des commissaires de l'émigration, n'a fait que s'embellir, ajoutant aux constructions déjà existantes de nouvelles constructions où l'on a tout prévu et où l'on a trouvé place pour tout, non-seulement des salles séparées pour les divers malades, pour les opérations chirurgicales, les accouchemens, mais encore une *nursery* pour l'allaitement des enfans, une école pour ceux qui sont plus âgés, une salle de travail pour les immigrans adultes et convalescens, une salle de lecture, etc. Les mesures protectrices prises par l'état de New-York stimulèrent le congrès fédéral. En 1855, il fit une nouvelle loi qui assurait aux émigrans 2 mètres cubes d'espace libre par tête et réglait de plus la ventilation du navire et la cuisson des alimens. Ce dernier point n'était pas sans importance, car auparavant les passagers n'avaient qu'une place très restreinte pour faire cuire eux-mêmes leur nourriture et se la disputaient sans cesse. En cette même année 1855, le conseil des commissaires de l'émigration s'établissait à Castle-Garden et y fixait, dans des conditions exceptionnelles de confort et de sécurité, le lieu de débarquement des émigrans, qui depuis n'a plus varié. C'est là aussi que les commissaires ont installé leurs différens bureaux.

Pendant que le gouvernement fédéral et l'état de New-York inauguraient ces diverses mesures de protection, les états européens qui fournissent des émigrans à l'Amérique imposaient des règlemens analogues aux agences et aux compagnies maritimes d'émigration, et exigeaient la présence d'un médecin à bord. Les navires

(1) L'honorable M. Verplanck a été depuis 1848 jusqu'à 1870 président du conseil d'émigration; il a depuis été remplacé par M. O'Gorman. Tous les commissaires élus, ainsi que les commissaires d'office, n'ont jamais cessé de remplir, à la satisfaction des émigrans et du public, leurs délicates fonctions. On peut en dire autant de l'agent général inspecteur, M. Bernard Casserly, et de tous les autres chefs de service et employés. C'est aux intéressantes publications si généreusement distribuées par les commissaires, non moins qu'à des rapports personnels que nous avons eus plusieurs fois avec eux, lors de nos différens voyages aux États-Unis entre les années 1867-1870, que nous devons une partie de nos renseignemens.

(2) La rivière de l'Est se jette dans la baie de New-York au même point que l'Hudson, et les deux cours d'eau entourent cette langue de terre qu'on appelle l'île de Manhattan, sur laquelle New-York est bâti.

à vapeur remplaçaient peu à peu les navires à voiles, surtout pour le transport des voyageurs, et les chances de mortalité en mer, jusque-là si grandes, disparaissaient presque complétement (1).

Assurés que l'immigration est une des forces vives de la république américaine, et que là surtout il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire, le gouvernement fédéral et la législature de New-York ont continué de lutter à l'envi pour la protection des passagers de mer qui, en si grand nombre et si spontanément, se dirigent chaque année vers les États-Unis. En 1868, la législature de l'état de New-York promulguait une loi par laquelle les commissaires de l'émigration devaient connaître de toutes les plaintes des passagers sur leur traitement à bord, la qualité des vivres qui leur avaient été fournis, etc. Enfin en 1870 M. Hamilton Fish, secrétaire d'état (ministre des affaires étrangères) à Washington, prêtant l'oreille à des propositions faites par la confédération de l'Allemagne du nord, demandait aux divers gouvernemens européens de signer avec les États-Unis une convention internationale, dont il leur soumettait le projet, pour la protection des émigrans en mer. Bien que cette question ait depuis été plusieurs fois abordée dans les pourparlers diplomatiques, et tout récemment encore, l'Europe n'a pas jusqu'ici donné satisfaction au secrétaire d'état américain. On comprend combien la solution de cette affaire est délicate et pourquoi les divers états européens, peut-être moins intéressés que les États-Unis dans l'immigration américaine, ont jusqu'ici reculé devant la tenue du congrès international réclamé avec tant d'insistance par M. Hamilton Fish.

II.

Castle-Garden, lieu où débarquent depuis 1855 les émigrans qui arrivent à New-York, est, on l'a dit, un ancien fort transformé en une vaste rotonde en bois, à laquelle on a donné le nom d'*Emigrant landing depot* ou gare de débarquement des émigrans. Le nouvel édifice a conservé près du public le vieux nom de *Castle-Garden*, qui rappelle sa première destination. Tout y a été prévu pour un débarquement prompt et sûr, et pour mettre les arrivans à couvert des embûches de toute sorte auxquelles ils étaient auparavant exposés. Toutes les précautions sont prises pour qu'ils puissent sans retard continuer leur route vers le point de l'intérieur où ils entendent se diriger, eux et leurs bagages. Ils n'ont à payer aucuns

(1) En 1869, on ne comptait plus sur les *steamers* qu'une moyenne de 1 émigrant sur 1,000 mort pendant la traversée, au lieu de 5 pour 1,000, qui était encore le chiffre de la mortalité sur les voiliers.

frais de débarquement ni de portefaix, et la somme de 2 dollars 1/2, environ 12 fr. 50 c., que chacun verse une fois pour toutes entre les mains du trésorier du conseil d'émigration, est la seule qu'on leur réclame. C'est une sorte de capitation avec laquelle on couvre toutes les dépenses : la visite de la santé, les frais de médecin, d'hôpital, les honoraires de tous les employés, qui, à Castle-Garden seulement, ne sont pas moins d'une trentaine. Les diverses compagnies de transport par chemins de fer ou par bateaux à vapeur ont là des agens qui fournissent directement aux voyageurs des billets à prix coûtant, sans prélever aucune commission. Les bagages sont pesés avec soin et non plus, comme jadis, par des balances à faux poids; l'excédant en est taxé à des prix très modérés. Toutes les informations, tous les avis sont en outre gratuitement fournis aux intéressés sur les différentes routes qu'ils peuvent prendre pour se rendre au lieu qu'ils ont choisi comme destination définitive. Quand ils ont à faire un séjour de quelque durée à New-York, ils peuvent laisser en dépôt le bagage dont ils n'ont pas besoin, et ne paient pour cela aucun droit de magasinage. En un mot, leur argent, leurs biens et leur personne sont respectés, et ils n'ont plus affaire à ces ignobles intermédiaires du dehors qui auparavant les volaient sans pudeur. Ceux-ci ont du reste disparu pour toujours devant les vigoureuses et salutaires mesures prises par les commissaires de l'émigration.

A peine arrivé en vue de la pointe de la Quarantaine, qui est à 6 milles de Castle-Garden, sur l'île de Staten, à l'entrée de la baie de New-York, chaque navire qui amène des émigrans est accosté par un officier de la santé. Celui-ci monte à bord, se fait indiquer le chiffre des passagers, des morts, s'il y en a eu durant le voyage, des malades et le genre de leur maladie, examine les conditions du navire sous le rapport de la propreté, reçoit les plaintes des voyageurs, et sur le tout dresse un rapport pour l'agent général inspecteur de Castle-Garden. Il reste à bord pour s'assurer qu'aucune personne étrangère n'y monte. Devant le quai de Castle-Garden, il est relevé par un officier de la police métropolitaine, détaché pour cela, et alors seulement les passagers débarquent. Un inspecteur des douanes, un docteur médecin, sont présens. Les bagages sont ouverts et contrôlés, et chaque immigrant est examiné par le docteur, qui s'assure qu'aucun cas de maladie n'a échappé à la visite de la santé. Les malades sont transportés par un bateau à vapeur spécial à l'hôpital de Ward's-Island. Les infirmes, aveugles, aliénés, sont également séparés et envoyés à cet hôpital (1). On procède ensuite

(1) En 1869 ont été admis à l'hôpital et refuge de Ward's-Island 11,653 immigrans,

à l'enregistrement des immigrans. Pour cela, on les conduit à la Rotonde, immense espace circulaire qui forme le centre de Castle-Garden avec un dôme de 75 pieds de hauteur pour la ventilation. Des compartimens séparés sont réservés à ceux qui parlent anglais. On demande à chaque immigrant son nom, sa profession, sa nationalité, son dernier lieu de résidence, le lieu où il entend se diriger. Tout cela forme les élémens d'états statistiques très intéressans qui sont plus tard livrés au public.

Ces formalités accomplies, les passagers sont adressés aux divers agens des compagnies de chemins de fer qui ont leur bureau dans Castle-Garden, *Railroad-department*, et qui leur fournissent des billets pour toutes les stations des États-Unis ou du Canada où ils désirent se rendre. Les bagages sont reçus et remisés dans une vaste salle, *Baggage-room*. La salle nouvelle, construite en 1869, n'a pas coûté moins de 380,000 francs (75,000 dollars). Le mode d'enregistrement des bagages mérite d'être décrit. Une rondelle de laiton portant une des lettres de A à F et un des chiffres de 1 à 600 est délivrée à l'immigrant, et l'on passe autour de chaque pièce de son bagage une rondelle pareille. La salle des bagages renferme six compartimens désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, et chaque compartiment est divisé en 600 numéros. Il en résulte que 3,600 colis peuvent aisément être ainsi enregistrés et emmagasinés. Malgré ce chiffre formidable, il n'y a aucun embarras, aucune confusion, aucune erreur, et un bagage peut être retiré instantanément sur le vu de la rondelle correspondante livrée par le requérant. Si les lettres de A à F ne suffisent pas, on recommence avec les lettres suivantes, car la salle des bagages peut contenir jusqu'à 15,000 colis. Les immigrans qui poursuivent leur route pour l'intérieur, après avoir pris leur billet, portent leur bagage à la bascule. Ils paient l'excédant, et on leur expédie leurs colis gratuitement à la gare du *railroad* ou au dock du bateau à vapeur par lequel ils doivent partir. Ceux qui se rendent en ville donnent au contraire leur adresse, et échangent leur rondelle de laiton contre un reçu imprimé et rempli. Le bagage est alors promptement délivré à domicile contre un remboursement minime pour le port fixé par un tarif.

Là ne se bornent pas toutes les mesures ingénieuses prises en faveur des immigrans. Ceux d'entre eux qui ont de l'or ou de l'argent et qui désirent l'échanger contre du papier-monnaie ou *green-backs*, la seule monnaie légale qui ait cours aux États-Unis depuis la guerre de sécession, s'adressent au bureau des agens de change, *Exchange-office*, admis dans Castle-Garden. Ils y changent leur monnaie au

dont 182 aliénés. Il y a en outre à Castle-Garden même une sorte d'hôpital provisoire, deux salles pour les malades, hommes ou femmes, qu'il peut être urgent de soigner.

cours du jour avec un léger boni de 1 pour 100 en faveur de l'agent. Les variations du cours sont du reste soigneusement indiquées sur un tableau placé sous les yeux des intéressés, et l'agent de change remet de plus à l'immigrant un bulletin ou *ticket* sur lequel est le nom et l'adresse de sa maison, et où est indiqué le détail de l'affaire qui vient d'être conclue.

Ces diverses opérations terminées, les immigrans sont de nouveau réunis sous la Rotonde. Au *General-information*, on appelle ceux que leurs parens ou leurs amis font réclamer dans le salon d'attente, et au *Forwarding-bureau*, ceux à qui on a des lettres ou des fonds à remettre, lesquels ont été adressés précédemment à Castle-Garden et reçus par les commissaires. Ceux des immigrans qui désirent communiquer avec leurs amis de l'extérieur s'adressent à un autre bureau, le *Letter-writing department*, et là des commis qui comprennent les diverses langues d'Europe se tiennent prêts, s'il le faut, à écrire sous leur dictée. Outre ce bureau de poste, il y a aussi le bureau télégraphique, *Telegraph-office*. En attendant que la réponse arrive, l'immigrant, s'il est dénué de toute ressource, trouve un refuge dans l'établissement de Ward's-Island. Il y sera occupé à quelques travaux, et paiera de cette façon les secours qu'il reçoit; deux médecins sont chargés d'examiner les demandes de ceux qui désirent entrer à l'hôpital ou à l'asile. La protection paternelle qu'on étend sur l'immigrant ne l'abandonne pas un instant.

Quand toute la besogne est finie, les immigrans peuvent passer dans un salon de toilette à leur usage, *Wash-room*, et se réconforter dans un restaurant qui dépend de Castle-Garden, et où les prix des consommations sont affichés, approuvés par les commissaires et changés suivant les saisons. Des hôteliers sont admis dans la Rotonde, autorisés, patentés par le maire de New-York, pour solliciter la clientèle de ceux qui entendent séjourner quelque temps en ville. Ces hôteliers et propriétaires de pensions bourgeoises, *boarding-houses keepers*, sont soumis à des règlemens, à une police sévère, et l'on a pris les précautions les plus minutieuses pour que les immigrans échappent aux abus dont ils étaient auparavant victimes. Ainsi chaque hôtelier doit remettre à qui veut entrer chez lui sa carte avec les prix détaillés de sa maison.

La partie peut-être la plus curieuse de Castle-Garden, séparée de celles que nous venons de décrire, c'est l'endroit qu'on appelle le *Labor-exchange*, comme qui dirait la bourse, le marché du travail. Là s'adressent tous les immigrans qui demandent à s'employer et toutes les personnes du dehors qui ont besoin de travailleurs. D'un côté sont assis les hommes, de l'autre les femmes. On les sépare aussi d'après la nature de leurs occupations, le temps qu'ils ont été employés, ceux qui ont ou n'ont pas de recommanda-

tions, ces *references* dont les Anglais et les Américains sont si jaloux. Chaque travailleur donne en entrant dans ce bureau son nom, celui du navire qui l'a amené, la date de son arrivée, la nature de sa profession. On distingue trois catégories principales : les *farmers* ou cultivateurs, les *mechanics* ou artisans, c'est-à-dire les ouvriers professionnels, enfin les *laborers* ou journaliers, manœuvres, hommes de peine, bons à tout faire. Chaque personne qui demande à engager des immigrans donne également son nom, sa résidence, les recommandations dont elle est porteur et le genre de travailleurs qu'elle désire. La police veille avec soin sur les opérations de ce bureau pour que l'engagement des femmes ne donne lieu à aucun fait fâcheux.

Le *Labor-exchange* date de 1850. Pour donner une idée de l'utilité et de l'importance de ce bureau, il suffira de dire qu'en 1869 il a procuré un emploi à 35,000 immigrans, hommes ou femmes, et de seize nationalités différentes, mais principalement Irlandais ou Allemands. Comme curiosité, on relève parmi eux 8 Arabes. Le nombre d'immigrans arrivés cette année-là à New-York atteignit près de 260,000; le seul bureau du travail en avait donc placé plus d'un septième. La demande sur ce marché est du reste toujours plus grande que l'offre, c'est-à-dire qu'on demande encore plus d'ouvriers qu'il ne s'en présente à placer. Tout y est fait gratuitement, comme dans toutes les autres dépendances de Castle-Garden, et ni travailleur, ni patron, ni l'engagé, ni celui qui l'engage, n'ont de commission d'aucun genre à payer.

C'est à ce bureau du travail qu'on se procure la plupart des servantes, si difficiles à trouver en Amérique. Ce sont surtout des Irlandaises qui se louent pour ces fonctions domestiques, qu'aucune Américaine ne consentirait à remplir. Dans les hôtels des États-Unis, on distingue ces Irlandaises à leur habitude de porter les bras nus. Elles font un assez bon service de chambrières et se louent aussi comme cuisinières dans les maisons privées. En Californie, où les femmes manquent encore, et où une bonne domestique se paie de 150 à 200 francs par mois, beaucoup de ces Irlandaises n'ont pas tardé à faire d'excellens mariages.

Grâce à la bienveillance avec laquelle les commissaires de l'émigration laissent visiter Castle-Garden aux étrangers, il nous a été donné plusieurs fois de parcourir les différens départemens de cet édifice qui viennent d'être décrits. Un jour du mois de juin 1870, un navire venait précisément d'arriver, chargé d'immigrans. C'était un grand voilier anglais, amarré par le travers au quai ou *pier* de Castle-Garden. Les passagers sortaient un à un de cette prison de bois où ils avaient séjourné plusieurs semaines. Passant sur une planche branlante, ils arrivaient au milieu de la Rotonde, étonnés,

ahuris, chancelans, comme les gens qui sont restés longtemps sur un navire et qui touchent enfin, pour employer le langage des matelots, « le plancher des vaches. » Leur figure hâlée révélait les atteintes de l'air marin, comme à la couleur de leurs cheveux et de leurs yeux on devinait les races du nord. C'étaient principalement des Irlandais et des Écossais, auxquels étaient mêlés quelques Suédois et Norvégiens. Plusieurs des femmes, descendues à la hâte, s'étaient assises par terre au milieu de la Rotonde, et donnaient sans façon, à la vue de tous, le sein à leur nourrisson. Il régnait un grand ordre dans cette foule; aucun cri, aucun bruit, aucune dispute. Ceux-ci étaient groupés par famille : le père, la mère, les enfans; ceux-là réunis par ces amitiés, ces sympathies que la vie du bord fait naître, mais que bien souvent aussi elle détruit; d'autres étaient seuls. Sur tous les visages, il y avait je ne sais quoi de sérieux, de méditatif, de triste. N'était-ce pas l'inconnu avec ses mystères qui allait s'ouvrir pour tout ce monde? Qui pouvait dire ce que demain leur réservait? Les vêtemens étaient usés, quelques-uns sordides, et la propreté n'était pas le signe distinctif de ces pauvres gens. Une odeur nauséabonde, pire que celle des corps de garde et des casernes, vous prenait à la gorge, et je ne pus rester longtemps au milieu de cette foule entassée, que j'aurais voulu examiner plus à loisir et plus commodément. Les immigrans furent du reste bientôt appelés par les employés pour passer par les divers départemens de Castle-Garden. Je n'eus garde de sortir sans aller donner un coup d'œil au *Labor-exchange*, dont les opérations furent ce jour-là très animées. Quand je rentrai à New-York, ces versets de la Bible, fort à propos rappelés dans une lettre que M. Hamilton Fish adressait quelques mois auparavant à M. B. Casserly, l'inspecteur de Castle-Garden, me revinrent en mémoire : « j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli; j'étais nu, et vous m'avez habillé; j'étais malade, et vous m'avez visité. »

III.

Le flot des émigrans se dirige plus que jamais vers les États-Unis, et principalement vers le port de New-York, où l'on vient de voir avec quel soin ont été disposées les choses pour les bien recevoir. Depuis 1866, on estime à plus de mille par jour le nombre d'Européens qui viennent ainsi s'établir dans l'Amérique du Nord. New-York en reçoit la plus grande partie. Cet essaim vient principalement de l'Irlande, de l'Écosse, de l'Angleterre, de l'Allemagne; celle-ci fournit presque autant d'émigrans que le royaume-uni. Liverpool, Brême et Hambourg sont les trois principaux ports d'embarquement, puis Glasgow, Londres, Anvers, Le Havre. Du port de

Copenhague partent les Danois et une partie des Suédois et Norvégiens. Le mouvement scandinave ne date que de quelques années; mais il y a plus de trente ans que le courant de l'émigration britannique et allemande se porte aux États-Unis avec une régularité e une ampleur que les statistiques n'ont jamais cessé de constater. Le chiffre des émigrans, le plus fort avant 1870, était celui de 1854; il a été, à New-York seulement, de 319,223. Pendant la guerre de sécession, les chiffres ont considérablement baissé, et n'ont plus été que le tiers ou le quart du chiffre maximum. Depuis 1865, la hausse a repris d'une façon toujours progressive, pour s'arrêter un moment par suite de la guerre de la Prusse avec la France en 1870, après laquelle les chiffres ont été de nouveau en augmentant, car en 1872-73 ils ont atteint 460,000. On comprend du reste quelle influence les événemens politiques, en Europe ou en Amérique, peuvent avoir sur le phénomène social que nous décrivons. Généralement une crise européenne, révolution politique, famine, sinistres financiers, augmente le chiffre de l'émigration vers l'Amérique, tandis qu'une crise en Amérique le diminue, produit même parfois l'effet contraire, c'est-à-dire un retour de quelques-uns des émigrés au pays natal.

En 1869, le nombre total des émigrans débarqués à New-York a été de près de 259,000. En groupant par catégories les chiffres détaillés dans le rapport officiel (1), nous avons trouvé qu'ils se répartissent comme il suit entre les divers pays.

Grande-Bretagne..	Irlandais	66,204	119,048
	Anglais	41,090	
	Écossais	10,643	
	Gallois	1,111	
Allemagne	Prussiens	40,754	99,605
	Bavarois, Saxons, etc	53,251	
	Autrichiens	5,600	
États scandinaves.	Suédois	23,453	26,918
	Norvégiens	3,465	
États divers	Danois	2,600	13,418
	Suisses	2,999	
	Français	2,795	
	Italiens	1,548	
	Hollandais	1,247	
	Polonais	598	
	Autres pays	1,631	
	Total		258,989

Ce tableau montre que les races anglo-saxonne et germanique ont fourni à elles seules 80 pour 100 de l'immigration de 1869; cette

(1) *Annual report of the commissioners of emigration*, New-York 1870.

proportion s'est toujours maintenue. La France a fourni à peu près le même chiffre que la Suisse et le Danemark. Le faible contingent de l'Italie s'explique lorsqu'on sait que la péninsule envoie presque tous ses émigrans, qui sont nombreux, dans l'Amérique du sud, notamment à La Plata. Il est bien entendu au reste qu'il ne s'agit ici que de New-York, car à San-Francisco les Chinois arrivent par milliers chaque année, et forment une proportion considérable des immigrans en Californie. Il n'est pas de pays, si lointain soit-il, qui ne contribue au peuplement de l'Amérique; les listes renferment jusqu'à des Grecs, des Turcs, des Japonais, des Arabes. Le dernier rapport publié par le chef du bureau des statistiques à Washington, pour l'année économique américaine s'étendant du 1er juillet 1872 au 30 juin 1873, nous apprend que le nombre total des immigrans aux États-Unis a été pour cet exercice de 459,800, dont 149,670 Allemands, 85,500 Anglais et Écossais, 77,300 Irlandais, 14,800 Français, etc. L'année précédente, il n'y avait eu que 9,300 Français, et moins encore dans les exercices plus anciens, sauf lors de la première immigration californienne. C'est à l'issue malheureuse de la guerre de 1870 que l'émigration française, en général si paresseuse, a dû d'être ainsi ravivée.

Il est curieux de voir comment se disséminent les arrivans sur la surface des États-Unis. Un tiers environ reste à New-York, la grande métropole de l'Union, à la fois le Paris et le Londres des deux Amériques; un quart se répartit dans les trois états essentiellement agricoles de l'ouest : l'Illinois, où est Chicago, le Wisconsin, l'Ohio, tous les trois grands producteurs de grains; un huitième va dans la Pensylvanie, état industriel par excellence, et l'un des plus riches de l'Amérique du Nord : c'est là que sont les principales mines de houille et de fer; le reste gagne de préférence les six états si florissans de la Nouvelle-Angleterre (le Massachusetts, où sont les plus vastes filatures, le Maine, le Rhode-Island, états maritimes, le Vermont, riche en forêts, le New-Jersey, le Connecticut, limitrophes de l'état de New-York), ou se dirige vers les autres états agricoles et peuplés de l'ouest : Michigan, Iowa, Missouri, Indiana, Minnesota. En somme, presque aucun des nouveaux arrivans ne part directement pour les lointaines solitudes du *far-west*, les grandes plaines entre le Missouri et les montagnes Rocheuses, c'est-à-dire pour les territoires de Colorado, Dakota, Wyoming, Nebraska; mais plus d'un sera peut-être obligé d'aller les féconder plus tard. Il n'y a que les mormons, lesquels arrivent chaque année au nombre de 2,000 à 3,000 (2,327 en 1869), qui marchent résolûment à l'ouest, et ceux-ci sont poussés par la nécessité d'aller rejoindre leurs coreligionnaires. Autrement on ne va là que quand

on est acclimaté; au début, on s'établit d'abord dans les lieux déjà peuplés, où il y a des terres fertiles, de grandes usines et manufactures, de grandes capitales, et où le travailleur est sûr de trouver facilement un emploi. Les colons des territoires, des terres vierges, les vrais *settlers*, se sont pour la plupart d'abord établis dans les états de l'Atlantique; n'ayant pas réussi, mécontens de leur sort, ils vont en avant chercher fortune, laissant la place à ceux qui viennent derrière eux; le flot des jeunes pousse le flot des vieux, et ainsi se peuplent successivement les États-Unis sur toute leur immense étendue. Depuis un siècle se fait le grand exode des pionniers au cri légendaire de *westward, ho!* en avant, à l'ouest! Il est à remarquer également que les immigrans ne se dirigent pas volontiers vers les anciens états à esclaves; le travail en commun, tel qu'il est encore pratiqué dans la culture de ces états, ne convient guère à des hommes libres, et qui veulent rester tout à fait indépendans.

Relativement au métier qu'ils exercent, les arrivans se distribuent ainsi : environ un dixième sont cultivateurs (*farmers*), un autre dixième, ouvriers industriels ou artisans proprement dits (*mechanics*), — ferblantiers, forgerons, menuisiers, charpentiers, maçons; — deux dixièmes, ouvriers pour tout faire ou hommes de peine (*laborers*); enfin les six dixièmes restans, sauf de rares exceptions, sont portés comme n'ayant pas d'occupation définie, n'ayant appris aucun métier.

Sur le nombre total des immigrans, la proportion des femmes est d'un tiers plus faible que celle des hommes; ainsi l'on compte environ 200 femmes pour 300 individus mâles. Quant à l'âge des immigrans, près de 50 pour 100 ont entre vingt et trente-cinq ans, le meilleur âge pour émigrer, pour faire souche de citoyens et jouir encore du lendemain. Notons en passant que 15 pour 100 ont moins de dix ans, 25 pour 100 de dix à vingt ans, et 10 pour 100 seulement plus de quarante ans. On n'émigre guère quand on est près de compter ou que l'on compte au-delà d'un demi-siècle; alors on ne rompt pas volontiers avec la patrie, l'amour du clocher, les habitudes, et l'on a eu le temps du reste de se faire une position et d'acquérir en général ce bien-être que l'émigrant va chercher au-delà des mers, et qu'il rencontre presque toujours aux États-Unis.

L'immigration est la grande richesse de l'Amérique du Nord. Non-seulement on calcule que chaque immigrant, comme travailleur, comme capital humain, s'il est permis d'ainsi parler, représente par lui-même au moins la valeur à laquelle on estimait moyennement le nègre esclave, c'est-à-dire 1,000 dollars ou 5,000 francs (et ici l'on ne tient pas compte de la somme que chaque passa-

ger apporte sur lui et qui est de 80 à 100 dollars); mais il faut bien reconnaître aussi que c'est surtout à l'immigration que les États-Unis doivent leur remarquable accroissement de population. Si le nombre des habitans y double tous les vingt ou trente ans, — et la force réelle d'une nation peut se mesurer par le nombre d'hommes qu'elle renferme, — c'est grâce à cet essaim d'Européens qui se fixe dans le pays. On estime aujourd'hui à 40 millions le nombre total des habitans des États-Unis; il ne serait guère que de 20 millions sans les immigrans qui depuis cinquante ans viennent féconder ces riches contrées (1) : 20 millions, c'est le nombre d'habitans que les États-Unis avaient vers 1840; ils ont donc gagné trente ans de développement, de progrès, de prospérité, rien que par le fait de l'immigration. Ce simple exemple n'est-il pas concluant, et ne montre-t-il pas, mieux que tout raisonnement, l'importance et le rôle de l'immigration aux États-Unis?

N'oublions pas que c'est aussi par suite de l'immigration que la grande république a pu donner le droit de cité à des hommes tels que le Suédois Ericsson et le Suisse Agassiz, — Ericsson, qui devait payer l'hospitalité américaine par nombre d'inventions mécaniques des plus heureuses, entre autres celle des monitors à tourelles, ces monstres blindés qui contribuèrent pour une si grande part à consolider la victoire du nord à la fin de la guerre de sécession,—Agassiz, un des maîtres les plus éminens de l'histoire naturelle contemporaine, dont la science déplore la perte encore si récente. Il était déjà célèbre quand il quitta Neufchâtel en 1847, et depuis il devint plus méritant encore, s'il est possible, et resta citoyen de l'Amérique malgré les propositions les plus brillantes que la France lui fit à diverses reprises pour amener chez elle ce glorieux successeur de Cuvier (2). Dans un ordre plus modeste, il sera peut-être permis de rappeler que plusieurs des personnages cités aujourd'hui parmi les plus riches des États-Unis, dans ce pays où l'on compte de si immenses fortunes, ont été au début de pauvres émigrans, notamment cet

(1) De 1820 à 1870, les États-Unis n'ont pas reçu moins de 7,550,000 immigrans (*Special report on immigration,* by Edward Yung, Washington, 1871 et 1872).

(2) Agassiz était accompagné, quand il quitta Neufchâtel, de quatre amis, des savans aussi, et qui comme lui n'ont plus abandonné l'Amérique. L'un est M. Lesqeureux, botaniste de grand renom, surtout pour la flore fossile; l'autre est M. Guyot, qui a élevé aux États-Unis l'enseignement de la géographie à une hauteur qu'on n'a pas encore atteinte en Europe; le troisième est un archéologue et un juriste distingué, M. Matile, aujourd'hui examinateur au bureau des brevets à Washington; le quatrième enfin est M. le comte de Pourtalès, dont les sondages et les recherches sur le fond des mers, notamment de la mer des Antilles, sont connus de tous les hydrographes et naturalistes. Il ne faut pas beaucoup d'hommes comme ceux-là, arrivant dans la force de l'âge, pour élever le niveau scientifique d'un pays.

Astor, qui, venu d'Allemagne au commencement de ce siècle, ayant à peine quelques francs en poche, entreprit bravement le commerce des fourrures dans le nord et l'ouest, et laissa à son fils en mourant une fortune qu'on évalue à plus de 100 millions de francs, — ou bien encore l'Écossais Bennett, pauvre homme de lettres à son début, et plus tard vingt fois millionnaire, fondateur du *New-York Herald*, ce rival du *Times* de Londres, et dont un des rédacteurs allait récemment découvrir Livingstone, — ou enfin l'Irlandais Stewart, qui commença par être maître d'école, se fit ensuite marchand de nouveautés, et possède aujourd'hui les plus vastes magasins de l'Amérique. Il est imposé sur une somme d'environ 15 millions de francs chaque année à la taxe sur le revenu. Ce sont là les bénéfices qu'il déclare, c'est la liste civile d'un roi, et il offrit d'abandonner cette somme pendant quatre ans au trésor fédéral, alors que le général Grant, pensant avec raison que celui qui gère bien sa fortune doit bien gérer celle de l'état, voulut le nommer ministre des finances en 1869. Le congrès opposa au président nous ne savons quel ancien acte constitutionnel oublié qui défend à un citoyen d'être à la fois attaché à une industrie privée et à une administration nationale, — sur quoi le marchand de nouveautés fit généreusement l'offre qu'on vient de dire, mais qui ne fut pas acceptée.

En arrivant aux États-Unis, beaucoup d'immigrans se font fermiers, c'est-à-dire achètent une terre et la cultivent, ou défrichent le sol vierge que chaque Américain, en vertu des lois dites de *preemption* et de *homestead*, a le droit d'occuper avec sa famille. Or chaque immigrant est un Américain, car la loi de naturalisation suppose qu'il a l'intention de le devenir, et l'admet à quelques-uns des droits du citoyen sur la simple déclaration qu'il veut être naturalisé. La loi de préemption donne au colon le droit d'acheter du gouvernement la terre sur laquelle il veut s'établir, et ce au prix originel fixé pour les terres publiques, 1 ou 2 dollars l'acre, environ les quatre dixièmes de 1 hectare. La loi de *homestead* (mot à mot du foyer) lui donne le droit de propriété sur la terre qu'il cultive, pourvu qu'il la cultive pendant cinq années, et remplisse quelques formalités administratives dont le prix est peu élevé. Pour réclamer le bénéfice de cette loi, il faut être citoyen américain ou avoir déclaré l'intention de le devenir. Cela étant, chaque membre majeur de la famille du colon peut occuper un quart de section des terres publiques. La section contient 640 acres; le quart de section est donc de 160 acres ou 64 hectares : c'est le lot afférent à chacun des membres de la famille du fermier. En fixant ce lot sur le plan déposé au bureau du cadastre de la commune, le colon paie 5 dollars (25 francs) comme droit d'enregistrement; de plus il doit dans

l'année clore le terrain et y bâtir une cabane avec deux ouvertures au moins, une porte et une fenêtre. C'est ainsi qu'il prend légalement possession du sol, faute de quoi il peut être dépossédé par le *squatter* ou le *jumper*, qui, ne voyant pas sur le terrain les signes réels de la possession, peuvent à leur tour envahir brutalement cette partie du sol.

Les lois qui règlent la propriété primitive aux États-Unis sont, on le voit, libérales à l'extrême, et d'une application des plus rapides, pour ainsi dire instantanée. Elles nous expliquent en partie les succès obtenus par les Américains comme colons dans tout l'extrême ouest. Quand doterons-nous l'Algérie de règles aussi libérales? Nous y avons appelé les Alsaciens-Lorrains à grand bruit, et nous en avons déjà éloigné la plupart à la suite de toutes les mesures longues, minutieuses, vexatoires, de nos bureaux africains, qui semblent n'avoir en vue que de mécontenter, de repousser l'immigrant. En Amérique au contraire, on va au-devant de lui; nous savons avec quel empressement on l'accueille, et l'administration, au lieu de l'indisposer, lui trace la voie à suivre. Toutes les années, le bureau des statistiques à Washington publie en plusieurs langues (anglais, allemand, français) un rapport spécial sur l'immigration, accompagné de renseignemens de tout genre, et répand ces documens à pleines mains, gratuitement, partout où on les demande. Ceux qui ont visité l'exposition universelle de 1867 à Paris se rappellent peut-être encore avec quel luxe ces sortes de publications étaient faites. On les donnait reliées, accompagnées de belles cartes géographiques, et qui en voulait en recevait plusieurs exemplaires. Là sont indiqués pour tous les états et territoires non-seulement la superficie, la population, les usines et manufactures, mais encore les prix de vente et de fermage des terres, les principales productions du sol, les moyens de communication avec les marchés, le prix du bétail, les classes d'ouvriers les plus demandées. A ces indications sont annexées des tables donnant le prix moyen des salaires pour les ouvriers des fabriques et des fermes, le coût des provisions, des étoffes, des loyers dans les différens centres des États-Unis, et tout cela est dressé annuellement, officiellement, et dans chaque état et territoire par des commissaires spéciaux. Avons-nous seulement, dans aucun de nos établissemens français d'outre-mer, l'embryon d'un système si bien combiné pour l'information des colons?

On a vu que beaucoup d'immigrans en arrivant aux États-Unis se font fermiers. Être fermier, c'est le rêve de la plupart d'entre eux; mais que de déboires au commencement quand l'éducation ne les y a pas préparés! Un jour du mois d'août 1868, l'un de ces anciens

agriculteurs improvisés me racontait dans la vallée de Newark, que je visitais avec lui, les rudes débuts de sa carrière de colon. C'était précisément dans cette même vallée qu'il était venu planter sa tente quelque vingt ans auparavant. Newark-Valley était alors, comme à présent, habitée par des familles suisses, mais elle était loin de présenter la même extension de culture. Aujourd'hui c'est une des vallées les plus fertiles de l'état de New-York : on y récolte le blé, le maïs, le chanvre; dans les bois, on recueille le sucre d'érable. En 1848, une grande partie de ces terres était encore en friche, et l'on s'y souvenait toujours des Sénécas, des Cayugas, des Onéidas et autres tribus des Sept-Nations qui, au commencement du siècle, habitaient presque seules ces parages sur les confins de l'état de New-York. Notre immigrant avait acheté un terrain aux flancs de la vallée, et le défrichait. Lui qui n'avait jusque-là tenu dans son pays que la plume du savant et du lettré menait maintenant la charrue, ou débitait des arbres à la hache. Il se prêta de bonne grâce à cette transformation si soudaine, et, comme ses ressources étaient limitées, il alla jusqu'à châtrer lui-même ses porcs, — à faire avec sa charrette des voyages de pierres pour un voisin : il fallait vivre et gagner le pain de chaque jour. Sa femme était d'une santé très délicate, elle ne tarda pas à tomber malade, mourut, et le laissa seul avec deux enfans en bas âge. Un moment, isolé dans sa cahute, il perdit courage. « Je regardais le ciel, me disait-il, et il me semblait tout noir. » Le ciel récompensa à la fin l'énergique persistance du colon, qui put vendre sa ferme, gagner New-York, et là trouver un emploi plus conforme à ses goûts et à sa première éducation. Il occupe aujourd'hui un poste élevé dans les bureaux du gouvernement fédéral à Washington.

Les immigrans gardent longtemps l'empreinte de leur caractère national; ce n'est qu'à la deuxième ou la troisième génération qu'ils se fondent réellement dans la grande famille américaine, et que tout trait distinctif disparaît à peu près entièrement pour laisser la place à un type nouveau que les ethnologistes ont déjà classé sous le nom de « type américain. » En faisant la part de certaines exagérations des savans de cabinet, qui voient déjà dans ce type un retour au type primitif de l'Indien ou du sauvage aborigène de l'Amérique du Nord, on ne peut nier que la race *yankee* ne soit en effet une race distincte. La caricature, le roman, le théâtre, en Angleterre comme en France, se sont justement emparés de ce type, et ici, bien entendu, nous donnons à ce mot de *yankee* l'extension qu'il a en Europe, et nous ne le réservons pas seulement, comme aux États-Unis, aux descendans des puritains qui, au temps de Charles Ier, vinrent peupler la Nouvelle-Angleterre et faillirent un jour emmener Crom-

well avec eux. Toutefois on ne devient pas *yankee* de prime-saut, il faut pour cela plusieurs générations. Il y a mieux, certaines familles ont pu longtemps garder avec un soin jaloux, en ne s'unissant qu'entre elles, les traces de leur origine primitive. C'est ainsi qu'à New-York, à Albany, on reconnaît encore aisément non-seulement au nom, mais encore au type, aux coutumes, sinon au langage, les familles qui descendent des premiers colons hollandais. Elles ont conservé je ne sais quelles habitudes sérieuses, quelles formes polies, réservées, quel goût des choses délicates, notamment des distractions de l'esprit, qui font qu'on les distingue à première vue, et qu'elles regardent comme un titre de gloire le sobriquet qu'on leur a donné. Il n'y a pas encore longtemps, les *knickerbockers* formaient la véritable aristocratie de New-York.

Les Allemands, les Irlandais, sont également toujours très reconnaissables dans la grande Babel américaine, et à plus forte raison les Chinois, qui depuis 1848 se perpétuent sur les rives du Pacifique, notamment en Californie, avec leur caractère immuable. Il y a en ce moment en Amérique deux grands partis politiques : les Allemands marchent avec les républicains, les Irlandais avec les démocrates; on sait que le premier parti proclame le droit de l'Union, le second le droit des états. Celui-ci était avec les confédérés, celui-là avec les fédéraux; il a triomphé avec le général Grant. Le parti républicain demande de plus la concentration et l'extension de l'autorité présidentielle et militaire. En tout autre pays, ces idées mèneraient tout droit à la dictature; la chose n'est pas encore à craindre aux États-Unis, où les partis d'ailleurs se pondèrent et changent eux-mêmes avec le temps et de dénomination et d'objectif (1). C'est en vertu du nombre toujours plus grand des Irlandais à New-York que cet état donne la majorité au parti démocratique, tandis que dans la Nouvelle-Angleterre, où dominent les purs *yankees*, et dans les principaux états agricoles de l'ouest, si peuplés d'Allemands, c'est le parti républicain qui prévaut. Ce parti l'emporte également dans les états du Pacifique, tandis que les états du sud sont restés fidèles au parti démocratique; mais les républicains y tiennent ce parti en échec par le vote des nègres émancipés et par des lois d'exception, celles de l'état de siége.

Faut-il mentionner un nouveau trait qui distingue en Amérique les

(1) Qu'est devenu ce parti des *know-nothings* ou des natifs américains qui, — effrayé de l'affluence toujours plus grande des immigrans et surtout des Irlandais, devenus maîtres des élections dans les grandes villes, — voulait en 1856 priver du droit de vote tous ceux qui n'étaient pas nés en Amérique? Et ces *copper-heads*, et ces *locofocos*, qui s'étaient formés dans le nord pendant la guerre de sécession pour défendre les droits du sud, qui se rappelle seulement leurs noms baroques, même aux États-Unis?

Allemands des Irlandais? Dans ce pays, où tout le monde boit, la « liqueur de Gambrinus, » comme là-bas on l'appelle, la bière, est restée la boisson favorite des gens d'origine germanique, tandis que ceux de race gaélique, Irlandais ou Écossais, abusent de l'eau-de-vie de grains, le wisky, une des plus mauvaises liqueurs alcooliques qui soient au monde. Et non-seulement les uns et les autres demeurent fidèles à leurs brasseries ou à leurs distilleries, mais ils ont en quelque sorte importé aussi avec eux leurs églises, leurs danses, leurs principales habitudes nationales et jusqu'à leurs journaux; il est des endroits de l'ouest où l'on trouve plus de journaux allemands que d'américains. Cette conservation, cette persistance de la langue et des coutumes du pays d'origine, retarderont peut-être pour longtemps ce que l'on pourrait appeler l'unification de la race anglo-américaine.

Tous les immigrans, sauf ceux de race latine, s'établissent aux États-Unis sans esprit de retour. Il n'y a de mécontens, faut-il le dire? que chez les Italiens et les Français, dont il est nécessaire de rapatrier un bon nombre, surtout parmi nos compatriotes. On a créé pour venir en aide à ces indigens des sociétés de secours et de bienfaisance, et les consulats disposent aussi de fonds pour leur rapatriement gratuit. Le Français qui ne parle pas l'anglais, et qui ne veut pas se plier à l'apprendre, se sent bien vite isolé au milieu de ces mœurs qu'il ne comprend guère. Il regrette ses cafés, ses théâtres, ses promenades, en un mot il se sent déplacé, mal à l'aise, dans ce pays où il n'y a pas d'oisifs et où l'on ne connaît pas la causerie, parce que l'on n'y parle que si l'on a quelque chose à dire. Il est inquiet, il se plaint sans cesse et des choses et des hommes; il entre en colère (et là-dessus il a bien un peu raison) au sujet du repos dominical, ce sabbat protestant, qui fait ce jour-là de New-York, de Philadelphie, de Boston, de Saint-Louis, de Chicago, les autres jours si animées, autant de silencieuses thébaïdes. C'est à peine si la Nouvelle-Orléans, jadis française, et San-Francisco, peuplé dans le principe de mécréans, se sont un peu relâchés de la coutume biblique de célébrer le dimanche comme un jour de deuil; aussi les Français se portent-ils de préférence vers ces deux villes, dont ils ne cessent de vanter les agrémens. Dans tous les cas, aucun Français n'entend laisser ses os en Amérique, chacun songe à retourner un jour ou l'autre au « beau pays de France. » Avec de pareilles idées, on ne devient pas de sérieux colons, et c'est pourquoi les Français n'ont pas encore réussi à fonder aux États-Unis un seul établissement prospère.

Qu'il y a loin de cet insuccès de nos compatriotes aux résultats si remarquables obtenus par les colons d'origine britannique, alle-

mande ou scandinave! Sans doute les premiers parlent déjà la langue des États-Unis, et beaucoup d'entre eux sont familiers, même avant d'aborder sur ces rivages, avec les lois et les institutions américaines, ce qui fait qu'ils sont si promptement absorbés et assimilés dans la masse de la population; mais les Allemands et les Scandinaves ne trouvent-ils pas souvent à leur arrivée les mêmes difficultés que nous? Et cependant quels énergiques *settlers*, quels courageux pionniers! Industrieux, calmes, intelligens, une grande partie des immigrans germaniques se fixent dans les districts ruraux de l'ouest et du sud, dont ils développent avec ardeur les ressources agricoles, tandis que les autres, artisans exercés, ouvriers habiles, trouvent dans les grandes villes et dans les centres manufacturiers une occupation des plus lucratives. De bonne grâce, tous se familiarisent bien vite avec la nouvelle langue qu'il leur faut parler, et qui a du reste tant de racines communes avec la leur.

Venus seulement depuis quelques années en nombre un peu considérable, les Scandinaves, à leur tour, ont déjà des établissemens florissans dans les états du nord-ouest. Ils sont ingénieux, économes, sobres, patiens, et la grande république les accueille avec la plus vive sympathie. Dans l'état du Wisconsin, ils ont fondé une colonie des plus florissantes. Pourquoi n'en peut-on dire autant d'aucun groupe français? Nos compatriotes seraient cependant si bien à leur place dans quelques-uns de ces états, riverains des grands lacs et des grands fleuves, que nous avons jadis les premiers colonisés, et où, comme au Canada, notre langue se parle encore!

IV.

L'émigration européenne a pris depuis quelques années toutes les apparences d'un phénomène social, ethnologique, qui marquera dans l'histoire de notre temps, et qu'aucune loi, aucun règlement de police des gouvernemens intéressés ne pourront désormais arrêter. En vain l'Allemagne s'est émue de ce dépeuplement de ses provinces, qui émigrent par villages entiers, curé et bourgmestre en tête, vers les contrées plus fertiles et plus libres de l'Amérique du Nord. En vain M. de Bismarck essaie d'imposer des entraves de tout genre aux compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur, qui transportent les émigrans, aux agences qui les dirigent; le grand-chancelier de la confédération germanique n'y peut rien, et toutes ses doléances, tous ses règlemens, toutes ses vexations, n'enraieront guère un mouvement dont l'essor est désormais irrésistible. Il serait plus sage de fixer avec les États-Unis les bases

de ce congrès international pour la défense des émigrans en mer, proposé depuis plusieurs années, dont l'Allemagne elle-même a paru prendre l'initiative dès 1870, et que les autres états de l'Europe n'ont pas encore admis. Politiquement c'est là tout ce qu'il y a à faire : régler le courant, le diriger; quant à empêcher les peuples d'émigrer, cela paraît au-dessus de tout pouvoir humain. La liberté de se mouvoir, de changer même de patrie, n'est-elle pas, parmi toutes les libertés naturelles inhérentes à l'individu, peut-être la plus sacrée, et dans tous les cas une des plus impérieuses? Des questions, des influences de races s'y mêlent; les modernes Germains et Anglo-Saxons émigrent par nombreux essaims non moins que leurs ancêtres, et cette émigration est certainement suivie de résultats encore plus heureux que jadis, puisque la guerre n'en est ni le prélude ni l'issue.

A l'autre bout du monde, les races hindoue et chinoise se meuvent également malgré les règlemens sévères qui en Chine défendent de sortir du pays. Il y a dans les états du Pacifique, en Californie, dans la Nevada, l'Orégon, au moins 60,000 Chinois, et il y en aurait bien davantage, si les Américains n'avaient pas toujours fait mauvais accueil aux hommes de race jaune. Et cependant quels meilleurs jardiniers, quels plus habiles cultivateurs? Doux, polis, vivant de peu, ils acceptent comme salaire la moitié, souvent le quart de ce qu'on donne à l'Américain. C'est en vain jusqu'ici qu'on a essayé de les introduire dans les cultures des états du sud abandonnées par les nègres émancipés, et dans les états du nord pour parer à des grèves trop fréquentes. A Boston, à New-York, nous avons été nous-même spectateur en 1870 de furieux *meetings* tenus contre les Chinois que les patrons voulaient introduire dans les cordonneries mécaniques du Massachusetts. Les Chinois furent unanimement repoussés par le peuple des deux états. Le « rôti de rats, » dit à ce propos le maire de New-York, n'avait pas le droit d'entrer en concurrence avec le *roastbeef*. Sous une forme peu littéraire, cela voulait dire que les Chinois vivent de rien, et qu'on ne voulait pas leur permettre de faire baisser le prix de la main-d'œuvre, de venir lutter comme ouvriers avec ceux qui se nourrissent bien. Nous avons vu en 1859 en Californie le même soulèvement se produire et entendu formuler les mêmes griefs contre les Chinois qu'on voulait employer à bas prix dans les fabriques de cigares de San-Francisco.

Jusqu'à présent, parmi les peuples asiatiques, le *Celestial*, comme on l'appelle en Amérique, est le seul qui ait abordé en masses nombreuses les rivages des États-Unis. Nous ne sachions pas que des essais sérieux aient encore été faits pour introduire dans les cultures de cannes, de riz, de coton des états du sud, les coulies hindous,

qui rendent cependant tant de services aux colonies sucrières de Maurice et de la Réunion, dans la mer des Indes. Ces engagés se contentent d'un très modique salaire, vivent d'un peu de riz et de poisson salé, couchent volontiers sur la dure, et, faciles à conduire, font docilement leur besogne. Il n'est pas douteux que l'Amérique du Nord n'ait grand intérêt à remplacer par ces coulies hindous, à défaut des coulies chinois, les noirs libérés qui ne veulent plus travailler, et qui peu à peu disparaissent, s'éteignent sans faire souche, comme il est arrivé dans les anciennes îles de France et de Bourbon à la suite de l'émancipation des esclaves.

Les races anglo-saxonne, germanique, scandinave et la race chinoise sont jusqu'ici les seules, on l'a vu, qui aient abordé l'Amérique du Nord par essaims réguliers et toujours de plus en plus nombreux, au moins pour les premières. Il est curieux que la race latine se soit presque entièrement tenue en dehors de ce mouvement. Les Italiens préfèrent se rendre dans les républiques de l'Amérique du Sud, principalement à la Plata, où ils sont aujourd'hui au nombre de près de 100,000, et les Français n'émigrent presque plus, eux qui ont cependant, au XVIIe siècle, colonisé si brillamment non-seulement l'Inde, mais encore l'Amérique du Nord, au Canada, à la Louisiane, dans les Antilles, et jusque dans les solitudes du grand ouest, dans les vallées du Mississipi et du Missouri. Ils y ont laissé des traces ineffaçables, si bien qu'une partie des noms géographiques y sont restés français. On a dit tout à l'heure que nous n'avions pas su revenir utilement même sur ces points. Ce n'est pas le cas de développer ici les raisons, d'ailleurs multiples et complexes, qui nous ont rendus impropres à cette expansion au dehors, dont nous avions jadis donné les premiers si brillamment l'exemple. Un coup d'œil jeté sur notre état social et politique depuis quatre-vingts ans explique en partie notre décadence en matière de colonisation lointaine. Les seuls qui émigrent encore en France, les Basques, préfèrent se rendre comme les Italiens dans la Plata plutôt qu'aux États-Unis. Cette émigration a préoccupé à diverses reprises l'administration française, notamment dans les dernières années du second empire. Il nous souvient que le ministre de l'intérieur d'alors, nourri cependant des saines doctrines de l'économie politique, voulut un jour arrêter ce courant en répandant officiellement le bruit, dans une de ses circulaires, que les émigrans ne trouvaient à la Plata ni protection, ni terres, ni moyens d'existence, et qu'ils y mouraient tous de faim; le mieux était donc de ne pas partir. Ceux qui partaient sur la foi de correspondances envoyées de là-bas par leurs amis et leurs parens savaient bien cependant le contraire, et le ministre impérial en fut quitte pour ses téméraires

allégations. Que craignait-il? Que le vide se fît dans nos départemens pyrénéens et de voir diminuer notre commerce et notre industrie par ce dépeuplement? Mais il oubliait que l'émigrant reste toujours en relation avec la mère-patrie, et qu'il lui demande forcément une partie de ce dont il a besoin. C'est pour le Français du vin, des draps, des objets manufacturés, comme pour le Chinois du riz, des étoffes de soie. L'émigration ne ruine donc pas précisément un pays. Comme pour le commerce, il y a là plutôt un échange réciproque entre le pays qui donne et celui qui reçoit, et il n'est pas exact de dire, ici comme dans tout autre cas analogue, que la perte de l'un fait le profit de l'autre. Chacun y gagne, même moralement, car il est bon que ceux qui sont mécontens, pauvres, dénués de tout, aillent chercher fortune ailleurs, et ne restent pas au pays natal pour fournir des bras aux révolutions sociales et politiques. Il y a longtemps qu'on l'a dit : les colonies et l'émigration sont l'exutoire de l'Angleterre, sans quoi les classes pauvres, si nombreuses dans ce pays, y seraient autrement redoutables qu'elles n'y sont. De même les États-Unis sont sauvés pour longtemps de toute commotion par les lois libérales qui y permettent au premier venu, nous le savons, de s'établir propriétaire sur le domaine de l'état. Il serait temps d'étudier en France les moyens d'arriver à des règlemens de ce genre en Algérie, en Cochinchine. Peut-être cela éloignerait-il de nos rivages les déclassés, les mécontens, et cela nous préserverait-il à l'avenir de ces révolutions devenues chez nous périodiques.

Répétons-le : le mouvement d'émigration qui entraîne vers les deux Amériques, et principalement vers les États-Unis, une notable partie de la population européenne, surtout les races d'origine germanique, est désormais un fait irrévocable, et qui se déroule avec toutes les conditions d'un véritable phénomène historique. Ceux qui aiment à faire intervenir les causes occultes dans les affaires de ce monde pourront taxer le phénomène de fatal, de providentiel : il existe depuis longues années; dès à présent il est bien défini, tout à fait caractéristique; c'est comme un fleuve dont le courant obéit à des lois et dont l'homme ne peut guère changer le cours. C'est la première fois qu'un fait économique de cet ordre apparaît dans l'histoire avec cette ampleur, cette continuité, le caractère pacifique et spontané qui le distingue; c'est pourquoi il nous a semblé que les conséquences de ce phénomène étaient certainement de nature à provoquer les méditations de tous ceux qui suivent avec quelque intérêt les évolutions sociales et politiques de notre temps.

L. Simonin.

LES BUDGETS

DE L'ANCIENNE FRANCE

On l'a dit cent fois, un bon système d'impôts et la sage administration des finances sont le premier élément de la force des états : c'est là une vérité banale, toujours acceptée en théorie et presque toujours méconnue dans la pratique. Au sortir des terribles épreuves que nous venons de subir, il n'est pas sans intérêt de la mettre de nouveau en pleine lumière et de montrer quelles vicissitudes la fortune de la France a traversées depuis le jour où les enfans de la vieille terre gauloise, écrasés par les publicains et le fisc impérial, accueillirent les barbares comme des bienfaiteurs. Chaque période d'économie et d'équilibre durant cette longue suite de siècles correspond à une période de calme, de développement commercial et agricole, d'agrandissement territorial, de prépondérance extérieure; chaque période de gaspillage et de déficit correspond au contraire à une période de troubles, de désastres et d'affaiblissement. Il suffit pour s'en convaincre de suivre parallèlement les faits de notre histoire financière et ceux de notre histoire politique et militaire. L'abîme des révolutions, plus profond encore que l'abîme des siècles, nous sépare de l'ancienne monarchie. Le problème de la justice distributive, de l'unification et de la peréquation de l'impôt a été résolu par les législateurs de la constituante et de la convention. Les vœux émis depuis le XIVe siècle par les états-généraux, les états provinciaux, les parlemens, les publicistes, ont été en partie réalisés : l'administration s'est simplifiée et moralisée; mais il reste encore bien des difficultés à résoudre, et peut-être, en étudiant les solutions diverses qu'elles ont reçues dans le passé, peut-on trouver d'utiles indications pour l'avenir. La formation de notre unité territoriale a été l'objet de nombreuses études; n'est-il pas juste que la

formation de notre système financier attire à son tour l'attention de la critique historique? Quand notre budget dépasse 2 milliards 400 millions, quand notre dette atteint 21 milliards 350 millions, on se demande avec une patriotique inquiétude comment la France pourra supporter de pareilles charges sans en être accablée; mais, quand on la suit à travers les quatorze siècles de son existence, on reprend confiance, et l'on ne désespère pas du salut en voyant avec quelle merveilleuse puissance elle a dans tous les temps relevé ses ruines, et trouvé dans ses inépuisables ressources le remède de sa misère.

I.

Les documens relatifs à l'histoire des revenus publics sous la première race sont si peu nombreux et si peu explicites qu'ils ont donné lieu, de la part des publicistes et des érudits du XVIIIe siècle, aux appréciations les plus contradictoires. Mably et Boulainvilliers prétendent que l'organisation fiscale des Romains a disparu au milieu des invasions barbares, qu'il n'existait dans la Gaule franque aucun tribut général comme dans l'empire, que les contributions qui étaient acquittées par les Francs étaient purement volontaires. Montesquieu veut que les Francs n'aient jamais payé d'impôts en leur qualité d'hommes libres et de vainqueurs. L'abbé Dubos affirme au contraire que les impôts romains ont survécu aux invasions et que tous les habitans y étaient soumis, quelle que fût leur origine. Ces diverses opinions, également absolues, contiennent toutes une part d'erreur, et aujourd'hui la science, mieux renseignée, peut constater avec certitude les faits suivans. Les impôts romains se perpétuent dans la Gaule franque (1) et continuent d'être payés par les indigènes, tantôt sous leurs anciens noms, tantôt sous des noms nouveaux. Les tributs acquittés par les Francs dans la Germanie sont également acquittés par eux dans la monarchie mérovingienne. Les deux populations franque et gallo-romaine sont régies, la première par le droit germanique, qui n'admet que les dons volontaires, la seconde par le droit impérial, qui proclame le principe de l'impôt forcé. Malgré les traditions nationales qui la garantissent contre les impôts forcés, la population franque n'en est pas toujours exempte, et quelques-uns des rois mérovingiens essaient de l'y soumettre. Malgré le droit impérial et le droit de conquête, la population gallo-romaine jouit de quelques immunités, et l'exemption est

(1) Voyez entre autres, comme preuve de ce fait, les exemptions d'impôts accordées par Clovis à divers monastères. *Rerum Gall. et Franc. script.*, t. IV, p. 616. — Flodoardi *Hist. eccles. Remensis*, l. II, 2.

accordée aux veuves, aux orphelins, aux vieillards, aux commensaux du roi, à une certaine classe des propriétaires désignée sous le nom de *romani possessores*, à diverses églises et à la plupart des monastères. Ainsi, dans la monarchie mérovingienne, les deux races qui se sont juxtaposées sur le sol de la Gaule acquittent toutes deux des contributions publiques; mais elles ne les acquittent pas au même titre, et ces contributions elles-mêmes ont un caractère différent, selon leur origine romaine ou germanique.

Les contributions d'origine romaine sont le cens royal ou public (1), qui se percevait sur les domaines fonciers, les esclaves qui les cultivaient et le bétail, — la capitation, qui se percevait par tête, — les péages des ports, des routes, des ponts et des rivières, — les taxes sur les voitures, les prélèvemens en nature sur les blés, les vins et autres denrées de première nécessité. L'analogie est complète entre le fisc mérovingien et le fisc impérial, ce sont les mêmes rouages administratifs; les officiers qui président au recensement sont désignés sous le même nom, *descriptores*, le mode de perception est identique, et la même âpreté arrache aux populations les mêmes cris de douleur. Les contributions d'origine germanique se réduisent à des prestations en nature telles que chevaux, chiens, oiseaux de chasse, armes, livres, objets d'or et d'argent, que les hommes libres offraient chaque année au prince sous le nom de *dons annuels*. Le cens royal, les taxes sur les denrées, les dons annuels, formaient les impôts directs et indirects, mais ils ne représentaient qu'une partie des ressources du trésor mérovingien. Il faut compter encore parmi ces ressources les produits des amendes payées par les violateurs de la paix publique et par ceux qui ne répondaient pas à l'appel du roi lorsqu'ils étaient convoqués pour son service, — les confiscations judiciaires, l'héritage des serfs affranchis morts sans enfans, — la corvée, qui paraît dès le VIe siècle comme une transformation du travail servile appliqué aux besoins du royaume, — les mines, les pâturages, les forêts et les terres vagues, les *villæ* ou métairies royales, qui formaient le domaine propre des Mérovingiens, car les Francs, au moment de leur établissement dans les Gaules, s'étaient emparés de tous les biens qui appartenaient au fisc romain, et en avaient fait le dépôt entre les mains de leurs chefs, qui se trouvèrent par là substitués aux empereurs dans la possession d'une certaine partie du territoire. Au caractère politique et militaire des rois s'ajoutait ainsi le caractère de grands propriétaires fonciers, et comme tels ils avaient un trésor

(1) Grégoire de Tours parle du cens public comme d'un impôt très ancien dont il avait fallu changer l'assiette par suite des modifications que le temps avait apportées dans la condition de la propriété et des contribuables.

privé distinct du trésor public, ainsi qu'on le voit par l'allocution que Frédegonde adressa aux guerriers francs à l'occasion des richesses qu'elle avait données en dot à sa fille Ragonthe.

Tels sont les divers élémens qui constituaient le budget de la première race. Quant au chiffre de ce budget, il est absolument impossible de le fixer même approximativement, attendu que les documens contemporains ne fournissent aucun renseignement à cet égard.

L'avénement des Carlovingiens n'apporta aucun changement notable dans l'ensemble du système financier. Sous la seconde race comme sous la première, les dons annuels, les péages locaux, le cens royal, les amendes, les confiscations, les taxes sur les marchandises, le domaine et l'hériban, impôt personnel qui paraît avoir été affecté aux dépenses militaires, sont les principales sources des revenus publics. Ces revenus sous Pépin et Charlemagne s'augmentent des tributs levés, conformément au droit de conquête, sur les divers peuples annexés à la monarchie franque, et si l'on en juge par les nombreuses expéditions militaires des Carlovingiens et l'étendue du territoire où ils ont porté leurs armes, on peut croire que le produit total de ces tributs, qui se payaient la plupart en nature, s'élevait à un chiffre important.

Le système fiscal qui s'était établi dans la Gaule sous les premiers Mérovingiens subsista tout d'une pièce jusqu'aux derniers jours de la monarchie franque. Cette monarchie, tout en maintenant pour la population conquérante le principe de l'immunité, eut, comme l'empire romain et les états modernes, son budget unitaire; mais à la chute de la seconde race l'organisation financière fut profondément modifiée, comme l'organisation politique elle-même, et la féodalité, en s'établissant sur les ruines des institutions germaniques dont elle était issue, posa les bases d'un nouveau système d'impôts.

Au milieu de la dissolution sociale qui suivit la mort de Charlemagne, les fonctionnaires qui, sous le nom de *comtes*, administraient les diverses circonscriptions du royaume, en même temps que les bénéficiers qui détenaient à titre perpétuel les domaines cédés à leurs ancêtres par les rois, avaient usurpé tous les droits régaliens. Les contributions publiques s'étaient démembrées comme le territoire : elles étaient passées, en se localisant, de la royauté à la seigneurie, et au xe siècle il n'existait plus d'impôt général afférent au royaume; il n'y avait que des redevances particulières perçues au profit des feudataires placés à la tête des principautés qui, sous le nom de fiefs, s'étaient formées des lambeaux de l'empire carlovingien. Hugues Capet en jouissait dans son duché de France au même titre que les autres seigneurs; il continua d'en jouir lorsque l'assemblée de Senlis, en lui décernant la couronne, eut transformé le

duché en royaume, et ce royaume n'eut d'abord en fait de revenus que ce que les rois tiraient de leur domaine (1), c'est-à-dire des terres et des populations placées dans leur mouvance.

Le budget des premiers Capétiens est donc avant tout un budget féodal; il comprend le produit des propriétés foncières, qui constituent leur fortune personnelle, et les redevances qu'ils prélèvent comme suzerains sur leurs vassaux et leurs tenanciers. Les rois jouissent en outre, au double titre de souverains et de suzerains, d'une foule de droits utiles, tels que la régale, c'est-à-dire la perception des revenus des évêchés pendant la vacance des siéges, le droit de dépouille, qui leur attribue l'héritage mobilier des évêques, le droit de prise, qui autorise les pourvoyeurs de leur hôtel à prendre gratuitement d'abord, et plus tard au prix qu'ils fixaient eux-mêmes, les denrées à leurs usages, — les taxes perçues dans les communes affranchies pour la concession ou la confirmation de leurs chartes, car les franchises municipales furent au moyen âge une marchandise bien plus qu'une conquête, — le gîte, lointain souvenir du *cursus publicus* des Romains, qui formait l'une de leurs plus importantes ressources, et en vertu duquel ils pouvaient visiter une fois dans l'année chacune des villes, bourgades et abbayes situées sur les terres du domaine, y coucher trois jours, s'y faire défrayer de tout, ou percevoir, quand ils ne faisaient qu'y passer, une somme équivalente aux frais que leur séjour aurait occasionnés. C'était là pour eux un moyen fort commode de faire des économies ou de battre monnaie; ils en usèrent souvent, et leurs voyages, qui sont très nombreux aux XIIe et XIIIe siècles, avaient bien moins pour objet de recueillir, comme on disait sous l'ancienne monarchie, les témoignages de l'amour de leurs sujets que de ramasser leur argent (2). A ces diverses sources de revenus s'ajoutaient 1° les aides légales ou aides aux quatre cas, dues par les nobles et les non-nobles, — quand le roi mariait sa fille aînée, — quand son fils était armé chevalier, — quand il était prisonnier de guerre, pour payer sa rançon, — quand il partait pour la croisade; 2° les aides gracieuses, accordées par les populations à titre d'octroi volontaire; 3° les aides de rigueur, obligatoires comme les aides légales, mais levées seulement dans des circonstances exceptionnelles, lorsque le fief ou le royaume était en péril.

Telles étaient, avec quelques autres recettes qu'il serait fastidieux

(1) En 1202, le domaine se composait de quarante-deux terres seigneuriales qui rapportaient 32,000 livres, soit au pouvoir actuel de l'argent 1,136,000 francs.

(2) Voyez ce que dit à ce propos Brussel dans l'un des livres les plus savans qu'ait produits l'érudition française : *Examen de l'usage général des fiefs*, t. Ier, p. 552, et Ducange, *Glos.*, v° *Gistum*.

d'énumérer en détail, les ressources ordinaires de la royauté française sous les premiers Capétiens. Elles donnent en 1238 un produit de 285,280 livres, soit en monnaie moderne environ 13,050,000 fr., et 178,530 livres seulement en 1248 (1), soit 8,550,000 fr. La différence qui existe entre les deux années prouve que ce produit n'avait rien de fixe, et qu'il devait rester souvent bien au-dessous des besoins : aussi les rois étaient-ils obligés, pour compléter leurs budgets, de recourir à une foule d'expédiens. Ils créaient des foires et des marchés sur lesquels ils se réservaient des profits (2), ils réformaient moyennant finances de « mauvaises coutumes » et se faisaient payer par les bourgeois des sommes plus ou moins fortes pour les protéger contre les vexations des seigneurs ecclésiastiques ou laïques; ils demandaient à titre de don des secours d'argent aux villes du royaume (3), aux grandes abbayes, aux dignitaires du clergé séculier. Comme ces secours, qui d'ailleurs leur étaient rarement refusés, ne constituaient pas un revenu certain, ils commencèrent, dès la seconde moitié du XIIe siècle, à chercher non plus au nom du droit féodal, mais au nom du droit monarchique, des ressources plus importantes et moins aléatoires dans des impôts généraux levés par tout le royaume, et qui, sans être également et régulièrement répartis sur tout le territoire et sur toutes les classes, devaient du moins porter sur la partie la plus riche de la population et recevoir une destination utile à tous (4). C'était là, au point de vue de la force et de l'unité du pays, une grande et utile entreprise; mais elle se heurta, par suite de l'organisation sociale, contre de nombreuses difficultés. En effet, les rois ne pouvaient, en dehors de leur domaine, lever des aides de rigueur que du consentement de leurs vassaux. La noblesse ne voulait acquitter que les redevances qui lui étaient imposées par les coutumes féodales; l'église, assimilant ses biens au patrimoine de Saint-Pierre, prétendait les placer au-dessus des atteintes du fisc royal. Les provinces successivement

(1) *Dissertation sur les dépenses et les recettes ordinaires de saint Louis,* par MM. de Wailly et Guigniaut, *Recueil des historiens de France,* t. XXI.

(2) Voyez entre autres le traité conclu en 1208 par Philippe-Auguste à l'occasion de la foire de Saint-Taurin. Ce prince porte la durée de la foire d'un jour à sept à la condition qu'il en partagera les profits. — Delisle, *Cartulaire des actes de Philippe-Auguste,* p. 248.

(3) Ce fut avec des dons de cette espèce, *dona domini regis,* que saint Louis acquitta en 1258-1259 l'indemnité due au roi d'Angleterre Henri III pour la cession de ses droits sur la Guyenne et plusieurs autres provinces françaises. Les sommes payées en cette circonstance sont consignées dans les comptes de recettes et de dépenses présentés par les communes à saint Louis pour la vérification de leur situation financière. Mathieu Paris, *Hist. major Angliæ,* an. 1258-1259.

(4) Bailly, *Histoire financière de la France,* t. Ier, p. 55.

réunies au domaine de la couronne se refusaient à payer d'autres charges que celles auxquelles elles étaient soumises avant leur annexion. Les communes invoquaient les franchises que la couronne elle-même leur avait octroyées ou confirmées, et c'est à travers ces complications que la royauté capétienne entreprit pour les finances le même travail centralisateur et unitaire que pour l'administration, l'armée et la justice, travail immense qu'elle devait poursuivre pendant six siècles et laisser inachevé.

II.

Le premier impôt général et public levé sous la troisième race date de 1149. Décrété par Louis VII et autorisé par le pape à l'occasion de la deuxième croisade, il se produit sous le nom de *vingtième*, comme taxe proportionnelle sur le revenu, et cesse avec l'expédition aux dépenses de laquelle il était affecté. Quarante ans plus tard, Philippe-Auguste perçoit dans tout le royaume, sur tous ses sujets, sans distinction de classe, un nouveau subside, connu sous le nom de *dîme saladine*. Les peuples murmurent, mais ils paient, car le vingtième et la dîme sont sanctifiés par leur destination, et la ferveur religieuse prépare ainsi les voies à la fiscalité monarchique. Après avoir demandé des aides extraordinaires au nom de la religion, Philippe-Auguste, en 1191, en demande au nom de la politique. Les impôts du royaume tendent à se reconstituer. Dès la seconde moitié du XIIIe siècle, le droit qui depuis Hugues Capet régissait la monarchie en matière de contributions publiques est modifié par saint Louis, et les innovations introduites par ce prince portent tout à la fois sur l'église, la féodalité et les communes. Elles portent sur l'église, car les papes prétendaient lever à leur profit des subsides sur la population laïque du royaume. Saint Louis combat énergiquement cette prétention : il ne veut pas, suivant le mot d'un vieil historien, que l'argent de la France s'en aille en pèlerinage à Rome, et, le premier parmi les princes de sa race, il oppose le droit national à la fiscalité cosmopolite du saint-siége (1). Elles portent sur la féodalité, car les seigneurs, en soumettant les vilains aux exactions les plus violentes, les plus contraires même à l'usage des fiefs, absorbaient les ressources contributives du pays, qu'ils appliquaient à leurs dépenses privées, et saint Louis veut que les redevances féodales profitent à ceux qui les paient,

(1) Il n'est pas besoin de rappeler qu'il s'agit ici de la défense que fit saint Louis à Innocent IV de faire contribuer la France aux frais de la lutte que ce pape soutenait contre l'empereur d'Allemagne.

qu'une partie soit consacrée à la police, à la construction des ponts, à l'entretien des routes, et qu'à l'avenir aucune contribution nouvelle ne soit établie que par le roi ou de son consentement. Elles portent sur les communes, car les villes qui avaient participé au mouvement d'émancipation s'étaient enrichies par le travail et la liberté, elles avaient leurs impôts comme les fiefs, leurs domaines patrimoniaux comme les rois; mais leurs finances étaient généralement mal administrées, leurs ressources s'appliquaient exclusivement à des intérêts locaux, et saint Louis veut qu'elles prennent leur part des charges publiques. Il cherche dans leur budget un fonds de réserve qui supplée dans les momens difficiles à l'insuffisance du trésor royal, et, pour atteindre ce but, il soumet leurs finances au contrôle de son gouvernement et leur enjoint d'envoyer tous les ans des délégués à Paris pour y rendre leurs comptes. Ainsi les exactions pontificales sont sévèrement contenues; une partie des revenus de la seigneurie reçoit une destination d'intérêt public, l'administration financière des communes est rattachée à l'administration financière de l'état, et le droit d'imposer est subordonné à la sanction royale.

C'étaient là sans doute, eu égard à l'organisation politique et sociale du XIIIe siècle, des résultats importans; mais les sages mesures adoptées par saint Louis étaient loin de résoudre toutes les difficultés, et bientôt un nouvel et puissant effort fut tenté par Philippe le Bel pour généraliser l'impôt, assurer au trésor des ressources régulières, et mettre ces ressources au niveau des besoins d'un royaume qui grandissait chaque jour en étendue et en puissance. Louis IX avait refusé à la cour de Rome le droit de lever des subsides en France, et Boniface VIII refusait à son tour au roi de France le droit d'imposer le clergé. Philippe le Bel, malgré le pape, taxe le clergé au dixième de ses revenus. La bourgeoisie invoquait ses franchises, Philippe la taxe au cinquantième; la noblesse prétendait ne devoir à la couronne que des aides volontairement octroyées, Philippe la taxe au centième, et n'exempte que ceux des nobles qui servent en personne dans ses armées. Les produits du dixième, du cinquantième et du centième ne suffisent cependant pas à l'accomplissement de ses desseins, car il veut organiser et centraliser l'administration, arracher la Guyenne aux Anglais, reculer les frontières au nord et au midi, et annexer à son royaume, où l'industrie ne faisait que de naître, le plus grand centre industriel et les plus riches provinces de l'Europe occidentale, ces belles provinces flamandes que la France a toujours convoitées, et qu'elle a toujours perdues après les avoir conquises. Il établit donc, en sus des impôts fonciers nouvellement créés et rendus obligatoires, tout un système de contri-

butions indirectes, auxquelles il soumet également toutes les classes, et qui comprennent la gabelle du sel, les droits de denier, obole et pite, sur les opérations de banque faites par les Lombards, les 6 deniers pour livre sur la vente des marchandises et les traites foraines, qui se perçoivent aux frontières du royaume, sur les produits du sol, les matières premières et les objets manufacturés que la France exporte à l'étranger, car il est à remarquer que nos premières douanes ont eu pour objet non pas de protéger par des droits prohibitifs notre commerce contre la concurrence étrangère, mais seulement de retenir autant que possible dans le royaume les produits du sol pour favoriser l'industrie indigène, et les produits de cette industrie pour favoriser les consommateurs (1). Pendant les vingt-trois années du règne de Philippe le Bel, le chiffre total des impôts publics fut d'environ 1,100 millions, mais cette somme ne pouvait suffire à couvrir les dépenses, et Philippe, pour combler le déficit, eut recours aux derniers attentats. Il confisqua la vaisselle d'or de ses sujets au moyen d'ordonnances somptuaires, dépouilla les Juifs et les Lombards, altéra vingt-deux fois les monnaies, et, couronnant par un grand crime une longue série d'exactions, il voua les templiers à la proscription et à la mort pour s'emparer des 130 millions qui constituaient en France la fortune de cet ordre célèbre (2); c'est là le vrai motif, et, quoi qu'on en ait dit, les accusations d'impiété et de doctrine secrète ne sont que des prétextes, dont la vieille monarchie n'a pas craint de s'armer plus d'une fois pour justifier les confiscations.

Jamais le royaume n'avait été soumis à de pareils sacrifices. Des révoltes éclatèrent dans les principales villes, à Paris, à Rouen, à Orléans; les bourgeois frappés de taxes arbitraires, les nobles dépouillés de leurs franchises, formèrent des coalitions menaçantes. Philippe, pour conjurer les résistances et donner à ses actes la sanction du droit national ou du moins les apparences de cette sanction, fit appel aux états-généraux, et leur demanda de voter des subsides en déclarant que, s'ils les accordaient, « c'était de

(1) Voyez, sur les mesures financières de Philippe le Bel, *Rec. des Ordonn.*, t. 1er, p. 324, 416, 443, 460, 542, 548. — Géraud, *la Taille de Paris en 1292*. Le nombre des contribuables était alors dans cette ville de 15,200 sur une population de 213,000 âmes. Ces contribuables payaient ensemble 12,218 livres, ce qui vaut 1,505,500 livres de notre monnaie. En supposant que la taille ait représenté le cinquantième du revenu conformément aux ordonnances royales, le revenu total des 15,200 contribuables se serait élevé à 75,790,000 livres.

(2) Voyez, pour les exactions fiscales de Philippe le Bel, le livre de M. Boutaric, *la France sous Philippe le Bel*, Paris 1861. On y trouvera l'analyse détaillée des textes qui se rapportent à ces mesures et de nombreux extraits de ces textes. C'est un excellent travail d'érudition.

pure grâce, sans qu'ils y fussent tenus autrement qu'en grâce. » Malgré cette concession, les contemporains de Philippe le Bel, victimes d'une fiscalité oppressive, n'ont eu pour sa mémoire que des malédictions, et la postérité s'est faite l'écho de leurs murmures. Pourtant, lorsqu'on cherche à pénétrer dans le détail des faits, on reconnaît que l'avarice et la cupidité n'étaient pas les seuls mobiles qui le faisaient agir. Créer le budget de l'état par des impôts généraux et permanens, soumettre à ces impôts tous les sujets du royaume et faire pénétrer dans la société féodale le principe de l'égalité devant les charges publiques, tel était en définitive le but que Philippe se proposait d'atteindre; par malheur, en même temps qu'il portait dans cette grande entreprise le sentiment profond de la politique de l'avenir, il y portait aussi les instincts malfaisans du despotisme. Son œuvre fut tout à la fois une œuvre de justice et de violence, et la violence, qui ne se pardonne jamais, a fait méconnaître ce qu'il y avait de sage et d'équitable dans la réaction qu'il a tentée, au nom de la puissance du royaume et de l'intérêt général, contre les privilégiés de la naissance, de la force et de la théocratie.

Durant la période qui s'étend de la mort de Philippe le Bel à la seconde moitié du règne de Charles VII (1314-1439), les ressources de la monarchie se composent des mêmes élémens que sous Philippe le Bel, c'est-à-dire des impôts généraux, des revenus du domaine et des expédiens financiers connus plus tard sous le nom d'*affaires extraordinaires*. Les impôts généraux sont directs ou indirects; parmi les premiers figurent le fouage, le dixième, le vingtième et les tailles, qui, perçues d'abord comme redevances seigneuriales dans les fiefs de la couronne, s'étendent peu à peu comme impôt royal sur une grande partie du territoire; parmi les seconds figurent les douanes ou traites foraines, la gabelle du sel, les taxes sur les achats, les ventes, les salaires, les boissons et les denrées alimentaires. A l'exception de la gabelle du sel, des traites foraines et de quelques taxes sur les boissons, dont la permanence est établie dès la première moitié du XIVe siècle, les autres contributions générales ne sont perçues qu'à titre temporaire, pour un an, deux ans, cinq ans au plus. Le fouage seul est perçu pendant douze ans sous le règne de Charles V. Les revenus du domaine s'augmentent d'un certain nombre de droits, tels que l'aubaine, les épaves, la bâtardise, la mainmorte, le monnayage, que les rois enlèvent aux seigneurs pour les réunir à la couronne en les déclarant droits royaux, ou en les rachetant à prix d'argent. Toutefois le produit de ces droits est très aléatoire, et, tandis que le domaine s'enrichit d'un côté, il s'appauvrit de l'autre par les engagemens contractés pour

cause d'emprunts, les apanages assignés aux branches cadettes et les dots territoriales données aux filles, car, malgré le principe de l'inaliénabilité juré par les rois à leur sacre et toujours opiniâtrément défendu par les états-généraux, les démembremens ont été continuels jusqu'aux derniers jours de la monarchie. Quant aux expédiens financiers, ils comprennent, comme sous les Capétiens directs, la vente des offices, les affranchissemens collectifs ou individuels, la confirmation des chartes de commune, la création des foires et des marchés, les exemptions d'impôts accordées à prix d'argent, les confiscations judiciaires, l'altération des monnaies; ils prennent de règne en règne un plus grand développement, ils forment l'un des chapitres les plus importans du budget des recettes, et les rois en usent et en abusent à leur entière discrétion, attendu qu'ils n'ont pas besoin, pour les mettre en pratique, de recourir aux états-généraux, et ils y ajoutent, suivant les nécessités du moment, la spoliation pure et simple, car Philippe le Bel leur avait appris au moyen de quels attentats un prince peut remplir son trésor.

La fiscalité monarchique, greffée sur la fiscalité féodale, avait grandi rapidement sous les premiers Valois; le royaume n'en traversa pas moins pendant près de cent cinquante ans une crise financière des plus graves. En présence de l'invasion étrangère, il avait besoin de beaucoup d'argent, et par une fatale rencontre les causes les plus diverses semblaient se réunir pour épuiser ses ressources. Les dilapidations des princes, l'imprévoyante faiblesse de Philippe de Valois, qui fait rentrer la noblesse et le clergé dans les priviléges que leur avait enlevés Philippe le Bel, les exactions des grands feudataires, qui profitent des désordres intérieurs pour ressaisir les droits régaliens et détourner à leur profit l'argent des contribuables en levant des tailles dans leurs fiefs, l'occupation anglaise, qui enlève au trésor les revenus des provinces envahies, la rançon du roi Jean, qui fait sortir plus de 200 millions du royaume, la folie de Charles VI, les trahisons et les rapines d'Isabeau de Bavière, les concussions des fonctionnaires, l'arbitraire qui préside aux dépenses, laissent le trésor vide malgré de continuelles levées de deniers. En 1355, la nation proteste énergiquement contre l'impéritie d'un pouvoir qui ne sait que l'opprimer, contre les abus qui la ruinent et la désarment. Les états-généraux sont convoqués à Paris, et sous l'impulsion d'un grand citoyen, Étienne Marcel, ils formulent un programme qui n'est en bien des points que la préface du programme de 89 : « les états-généraux se réuniront périodiquement, ils voteront les impôts et les impôts seront répartis entre toutes les classes; le recouvrement en sera fait par les délégués des assemblées des trois ordres; les officiers royaux préposés à l'admi-

nistration des finances seront responsables, et les recettes ainsi que les dépenses soumises à un contrôle effectif et sévère. » Voilà ce que veulent au XIVe siècle les députés du pays. La couronne sanctionna ces demandes par les ordonnances du 28 décembre 1355 et du 13 mars 1357; mais le triomphe du droit national fut de courte durée : la mort d'Étienne Marcel (31 juillet 1358) donna le signal de la réaction, et le gouvernement royal ressaisit les prérogatives qu'il avait momentanément sacrifiées.

Cette fois du moins les hasards de la succession héréditaire avaient fait tomber le pouvoir aux mains de Charles V, prince habile et prévoyant, que l'histoire a justement surnommé *le Sage*. Tout en écartant ce qu'il y avait de radical dans les revendications des états de 1355-1357, Charles s'inspira de leurs vœux et de leurs plaintes pour mettre les finances en aussi bon état que pouvait le comporter le système économique et politique du XIVe siècle. L'un de ses premiers actes, en montant sur le trône, fut de réduire les impôts précédemment établis dans une proportion égale à la diminution de la population, car depuis l'avénement des Valois quelques-unes de nos plus belles provinces, le Languedoc entre autres, avaient perdu la moitié de leurs habitans. Il prépara par cette mesure, par cette *réduction de feux*, comme on disait au moyen âge, les ressources de l'avenir, et dès 1369 il put demander au pays, sans le ruiner comme l'avaient fait ses prédécesseurs, de nouveaux sacrifices pour engager contre les Anglais une lutte victorieuse. Une assemblée de notables lui accorda comme subsides extraordinaires 12 deniers pour livre sur le prix des denrées, un droit de 4 livres par feu dans les villes murées, de 1 livre 1/2 dans les campagnes, plus une augmentation sur la gabelle du sel et une aide sur les vins. Ce fut avec le produit de ces contributions, réparties sur les trois ordres, levées régulièrement pendant plusieurs années et uniquement consacrées aux opérations militaires, que ce grand prince, « tout coi en ses chambres et déduits, » comme le dit Froissart, reprit aux Anglais ce que ses prédécesseurs avaient perdu sur les champs de bataille, « la tête armée et l'épée au poing. » Malheureusement, suivant cette loi fatale de notre histoire qui faisait dépendre d'un seul homme la fortune du pays, ce qu'il avait fait d'utile et de grand fut anéanti au lendemain même de sa mort. L'un des membres du conseil de régence, un oncle du roi, le duc d'Anjou, inaugura son arrivée aux affaires en volant avec effraction le trésor du Louvre, et de 1380 à 1422 la fortune publique fut mise au pillage par les princes, les gens de cour, les officiers royaux et les factions. La désorganisation des finances entraîna la désorganisation de l'armée. Les Anglais reprirent l'offensive; après quarante-deux ans d'un règne partagé

entre la minorité et la folie, Charles VI descendit dans la tombe en laissant pour unique héritage à son fils un trésor vide et la royauté de Bourges.

Jeanne d'Arc apparut au milieu de la désolation universelle, et donna le signal de la délivrance. Charles VII, arraché à sa torpeur, accomplit glorieusement sur les Anglais la seconde conquête du royaume en réorganisant l'administration des finances et l'armée. Les états-généraux de 1439 lui accordèrent, à titre perpétuel, une taille de 1,200,000 livres, et par suite de ce vote la permanence fut enfin établie pour l'impôt personnel et foncier, comme elle l'avait été déjà pour quelques impôts indirects, sous Philippe le Bel par les traites foraines, sous Philippe de Valois, Jean le Bon et Charles V par la gabelle, les douanes intérieures et certaines aides sur les boissons. En montant sur le trône vingt-deux ans après l'établissement de la taille perpétuelle, Louis XI trouva les finances dans une situation prospère, et sut les y maintenir pendant toute la durée de son règne. Placé entre la nécessité d'augmenter les revenus de l'état pour défendre l'intégrité du royaume contre la féodalité apanagée et la nécessité de ménager les classes roturières, sur lesquelles il s'appuyait et qui supportaient la plus lourde part des charges publiques, il manœuvra entre cette double difficulté avec une dextérité singulière, et son administration fiscale, toute despotique qu'elle ait été, fut plus habile et moins oppressive que celle de la plupart des autres règnes.

A l'exception d'un subside pour l'artillerie, Louis XI n'exigea de ses sujets aucune autre contribution que celles qu'ils payaient avant lui, et il prévint par là le mécontentement que provoque toujours la création de nouveaux impôts. Éclairé, comme Sully et Colbert, par un bon sens supérieur aux idées économiques de son temps, il diminua un certain nombre de droits plus ou moins onéreux qui portaient sur les étrangers trafiquant dans le royaume, les corporations industrielles, les denrées alimentaires, les matières premières et les marchandises, et en favorisant ainsi par des dégrèvemens l'activité de la consommation et de la circulation il doubla les recettes. Un seul impôt, celui de la taille, fut augmenté dans une forte proportion; de 1,800,000 livres, il s'éleva progressivement à 4,700,000 livres (1); mais cette fois les sacrifices du pays avaient donné de

(1) Cette augmentation pouvait provoquer des troubles graves et surtout aliéner les classes bourgeoises et les paysans, car la taille était un impôt roturier : aussi ce prince usa-t-il de grandes précautions pour faire accepter une pareille aggravation de charges. Au lieu d'augmenter brusquement la taille dans tout le royaume, ce qui pouvait faire éclater une opposition générale, il l'augmenta lentement et partiellement, tantôt dans une province, tantôt dans une autre, suivant leurs ressources ou les dis-

grands résultats, et l'argent de la France avait fructifié entre les mains du prince.

La réaction qui s'était produite à l'avénement de Louis X contre Philippe le Bel et le fisc royal se produisit également contre Louis XI à l'avénement de Charles VIII. La régente, Anne de Beaujeu, pour concilier au jeune roi la faveur populaire, s'empressa de faire la remise d'un quartier des tailles, avec promesse de dégrèvement dans un avenir prochain, et, comme il était d'usage dans la monarchie d'inaugurer les nouveaux règnes par quelques satisfactions données à l'opinion publique, les états-généraux furent convoqués dans la ville de Tours en 1484. Anne de Beaujeu leur demanda des subsides pour deux ans; ils les votèrent, plus une somme de 300,000 livres par manière de don; mais ils rappelèrent les promesses qui avaient été récemment faites, réduisirent la taille au chiffre fixé par les états de 1439, c'est-à-dire à 1,200,000 livres, et après avoir réclamé d'importantes réformes dans le système financier, entre autres l'abolition des douanes intérieures, ils se séparèrent en déclarant « qu'ils n'entendaient pas que dorénavant on mette sus aucune somme de deniers sans les appeler, et que ce soit de leur vouloir et consentement. » La régente répondit par de vagues promesses; elle se hâta de lever les subsides, les douanes intérieures ne furent pas abolies, et quelques années s'étaient à peine écoulées que l'expédition d'Italie, entreprise par Charles VIII contre le vœu de la nation, venait de nouveau jeter le désordre dans les finances : pour subvenir aux frais de cette aventure, Charles engagea une partie des biens et des revenus du domaine, et contracta sur sa route, au début même de la campagne, des emprunts onéreux en Savoie, à Milan et à Gênes, car il avait à peine passé les Alpes que déjà la caisse de l'armée était vide. A la fin de son règne, la taille était remontée au même chiffre qu'à la fin du règne de Louis XI, soit 4,700,000 livres. Les autres impôts avaient suivi la même progression, et pour prix de tant de sacrifices il ne restait que des dettes, le souvenir de la stérile victoire de Fornoue et la haine des Italiens « contre les barbares. » Le peuple éclatait en murmures, et Charles VIII à bout de ressources annonçait une grande réforme financière lorsque la mort vint le surprendre à Amboise le 7 avril 1498. Cette réforme fut tentée par son successeur.

Porté par tempérament à une économie sévère, simple dans ses goûts et inclinant plus volontiers vers les classes bourgeoises que vers la haute noblesse, Louis XII, qui avait assisté comme duc d'Or-

positions plus ou moins hostiles qu'elles pouvaient manifester, en faisant presque partout voter les surtaxes par des états provinciaux ou des assemblées de notables qu'il composait de créatures dévouées.

léans aux états de 1484, eut la sagesse de se souvenir de leurs plaintes et de leurs vœux. Secondé par un ministre habile, le cardinal d'Amboise, il fit pénétrer l'ordre et la régularité dans l'administration des finances, et comme Sully et Colbert (1) il augmenta les recettes sans établir de nouveaux impôts, en diminuant même ceux qui existaient déjà. « J'aime mieux, disait-il, voir les courtisans rire de mon avarice que de voir mes sujets pleurer de mes prodigalités. » Pour confirmer cette belle parole par les actes, il fit remise du droit de joyeux avénement, supprima diverses taxes sur les boissons et les denrées alimentaires, rendit la perception moins exigeante et moins dure, et fit descendre la taille de 4 millions 1/2 à 2,400,000 livres. C'étaient là de sages mesures qui devaient produire un grand bien, et la prospérité du royaume eût pris un rapide essor, au milieu du magnifique mouvement de la renaissance, si les funestes entraînemens des passions guerrières et les revendications dynastiques n'avaient fait tomber Louis XII dans le piége d'une nouvelle expédition d'Italie. La plus grande partie des ressources créées par une administration habile et vigilante fut dévorée par une guerre qui ne dura pas moins de treize ans, et, comme les revenus ordinaires étaient bien au-dessous des dépenses, il fallut recourir aux engagemens du domaine, aux anticipations de crédit, à la vente des offices de judicature et de finance, en un mot aux mêmes expédiens qu'aux époques les plus désastreuses. L'avenir était fortement compromis : on avait créé d'une seule fois 600,000 livres de rentes sur les revenus domaniaux; cependant le bien-être général s'était développé malgré la guerre, et les sujets de Louis XII lui décernèrent le surnom de *père du peuple*, surnom glorieux et mérité que personne parmi les princes de sa race ne devait porter après lui (2).

Au moment où François Ier monta sur le trône en 1514, le budget des recettes s'élevait à 24 millions, y compris les revenus du domaine. Le nouveau roi inaugura son règne en rétablissant le joyeux avénement, supprimé par Louis XII; il appliqua de son autorité privée à la plupart des anciennes contributions la *superindictio* des Romains, sous le nom de *grande crue*, *doublement* ou *tierce-*

(1) Louis XII, dans ses réformes, procède exactement de la même manière que ces deux grands hommes d'état : il administre comme eux au meilleur marché possible, il supprime comme eux les rouages inutiles, il augmente le nombre des contribuables en révoquant une foule de priviléges; il réprime le gaspillage, il fait bénéficier le trésor des sommes que les officiers des finances détournaient à leur profit; il économise sur les frais de perception et favorise l'agriculture et le commerce. On peut dire que d'Amboise est le précurseur de Sully, comme Sully lui-même est le précurseur de Colbert.

(2) Les étrangers eux-mêmes ont rendu justice à Louis XII. « La France, dit Machiavel, a tenu sous son règne le premier rang parmi les états bien gouvernés. »

ment. Le taillon ajouta aux tailles ordinaires un tribut annuel de 1,200,000 livres; le clergé fut imposé au dixième de ses revenus en vertu du concordat de 1516. Les droits d'importation, qui n'avaient atteint jusque-là que les draps d'or et de soie tirés de l'Italie, furent étendus à la plupart des marchandises de provenance étrangère. L'*insinuation* ou contrôle des actes vint frapper d'un nouveau droit les mutations et les successions, déjà soumises au *quint, requint, lods et ventes;* la gabelle du sel fut portée à 45 livres par muid, et la taille, après s'être élevée en quelques années à 9 millions, atteignit 16 millions à la fin du règne, soit près de dix fois plus que sous Charles VII (1).

Cette rapide progression des impôts directs et indirects ne s'explique pas seulement par les frais de guerre, par les 2 millions d'écus d'or payés pour la rançon du vaincu de Pavie, elle s'explique aussi par la décadence de la noblesse terrienne, qui abandonnait ses vieilles forteresses féodales pour venir mendier au Louvre les honneurs et la fortune, — par l'avénement des maîtresses officielles, la royale manie de bâtir, le luxe païen de la renaissance, les faveurs et les pensions prodiguées aux courtisans, le mépris du roi pour toutes les garanties administratives, et les charges nouvelles qu'imposaient au budget des prodigalités qui n'avaient d'autres limites que les caprices du maître ou la cupidité de son entourage. Ce gouvernement rappela par ses exactions les violences fiscales de Philippe le Bel. La vénalité, restreinte jusqu'alors à un petit nombre d'emplois publics, fut étendue à tous les services administratifs. On créa une foule de fonctions inutiles, uniquement pour les vendre (2), et, de même que le crime de lèse-majesté divine avait servi de prétexte pour dépouiller les templiers, de même le crime de lèse-majesté royale servit de prétexte pour dépouiller le connétable de Bourbon, Semblançay, Chabot et Poyet. Les confiscations, les millions de la taille, le dixième du clergé, la vente des offices, ne suffisaient pas encore à combler le déficit, il fallut recourir à des moyens nouveaux; la loterie fut tendue comme un piége à l'argent qui échappait au fisc, et le 27 septembre 1522 François Ier ouvrit le grand-livre de la dette publique en créant pour la première fois des rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris.

(1) Il faut tenir compte, en ce qui touche cette progression, de l'avilissement que la valeur de l'or et de l'argent avait subi en raison de leur abondance même par suite de la découverte de l'Amérique, mais il est évident que la dépréciation des métaux précieux resta bien au-dessous de l'augmentation des impôts. Voyez, sur la dépréciation de ces métaux au XVIe siècle, l'ordonnance de janvier 1598 (Auger, *Traité des tailles*).

(2) Voyez, sur les augmentations d'impôts et la vénalité sous François Ier, le *Journal d'un Bourgeois de Paris.* En 1524, on créa vingt charges de conseillers au parlement de Paris, vingt charges de commis au Châtelet, quarante charges de notaires, etc.

Henri II suivit de point en point la tradition de son père : même arbitraire dans l'établissement des impôts, mêmes expédiens, mêmes prodigalités; il invente une foule de contributions nouvelles, entre autres la taxe des clochers. Des troubles graves éclatent sur divers points du royaume. Henri II, forcé de s'arrêter devant les murmures des contribuables, se rejette sur les emprunts par constitution de rentes, et il en use si largement qu'en treize ans la dette publique s'élève de 3 millions à 43. La situation financière est plus triste encore sous Charles IX et Henri III, « ces maîtres toujours pauvres de serviteurs gorgés d'or, » comme les appelle un ambassadeur vénitien. Les guerres religieuses, le favoritisme, une politique tortueuse qui se soutient par le parjure, le massacre et l'assassinat, — le gaspillage, conséquence inévitable de la corruption du pouvoir, épuisent les ressources contributives du royaume, et de nouvelles inventions fiscales viennent aggraver la misère publique. Charles IX érige le commerce des grains en monopole royal, et le met aux enchères. Henri III déclare le droit de travailler un droit domanial que nul ne peut exercer sans lui payer finances; — il applique aux gabelles, aux aides et aux tailles le système expéditif du doublement, il confisque les deniers destinés au paiement des rentes de l'Hôtel de Ville, et il inaugure ainsi la série de banqueroutes qui frapperont périodiquement dans les derniers siècles les porteurs de ces rentes.

Les états-généraux avaient été convoqués à Orléans en 1560, à Blois en 1576 et 1588; les notables l'avaient été à Moulins en 1566, et chacune de ces grandes assemblées avait fait entendre de sages avis. Trois ordonnances, dont deux furent rédigées sous l'inspiration du chancelier de L'Hospital, celles d'Orléans et de Moulins, furent promulguées pour mettre un terme aux abus signalés par les députés du royaume; mais ce n'était pas avec une reine toute-puissante qui faisait de Machiavel le bréviaire de sa cour et des astrologues ses conseillers ordinaires, ce n'était pas avec des princes qui égorgeaient leurs sujets dans des guet-apens nocturnes ou dont les vices outrageaient la nature, que les lois pouvaient exercer leur empire; rien ne fut changé dans le gouvernement et l'administration des finances jusqu'au jour où le couteau de Jacques Clément vengea les Guises. Jamais la France n'avait été plus misérable et plus rançonnée que sous Henri III : de 1580 à 1589, 800,000 individus étaient tombés victimes des guerres civiles, neuf villes avaient été rasées, deux cent cinquante villages incendiés et non rebâtis, cent vingt-huit mille maisons détruites; le total des impôts, après avoir donné 417,500,000 livres pour les dix-sept années du règne de Louis XII, soit en moyenne 24,560,000 livres, s'était élevé en trente-deux ans,

de la fin du règne de Henri II à la fin du règne de Henri III, à 4,540,700,000 livres, soit en moyenne 142 millions de livres par année; mais telle fut dans tous les temps la vitalité de la France et sa merveilleuse aptitude à réparer ses désastres quand par hasard elle est bien gouvernée, que quelques années de paix et de sage administration allaient bientôt reconstituer sa fortune et la replacer au premier rang des puissances européennes.

III.

Henri IV, à qui la ligue, l'Espagne et une partie de la haute noblesse disputaient la couronne, ne pouvait songer, au début de son règne, à réorganiser les finances et à percevoir des revenus réguliers. Plus riche de confiance que d'argent, il emprunta aux principautés italiennes, à l'échevinage de Strasbourg, à la Hollande, à la reine d'Angleterre, aux protestans, aux catholiques, à ses maîtresses, aux bourgeois qui s'étaient ralliés à sa cause; il leur donna, comme garantie de leurs créances, la plupart des impôts, les chargeant du recouvrement au fur et à mesure que les provinces reconnaîtraient son autorité. Ce qui n'était point engagé fut cédé aux ligueurs pour prix de leur soumission. Le royaume n'était pas encore entièrement pacifié que le trésor était vide, et que la dette s'élevait à 348,602,250 livres.

Au mois de novembre 1596, Henri IV commença l'œuvre de réorganisation en convoquant à Rouen une assemblée de notables auxquels il demanda de voter les subsides qui lui étaient nécessaires pour vaincre les dernières résistances de la ligue, et terminer par un coup décisif la guerre avec l'Espagne. Il voulait, disait-il, laisser à l'assemblée la « disposition absolue » des mesures qu'elle jugerait propres à faire « un fonds certain » pour les dépenses de l'état et le soulagement du peuple, surtout des plus pauvres, « qu'il aimait comme ses plus chers enfans. » Les notables votèrent d'importans subsides (1), et, comme le roi leur avait parlé de l'affection qu'il portait à son peuple, ils lui parlèrent à leur tour des garanties que le peuple, en témoignage de cette affection, attendait du roi. Conformément à la tradition nationale que les députés des trois

(1) Soit pour trois ans la levée d'un sou pour livre sur les marchandises ou les diverses denrées à l'exception des blés, et une augmentation de 15 deniers par minot de sel; ils autorisèrent en outre le gouvernement à créer des offices triennaux dans les finances, à émettre un emprunt de 1,200,000 livres, et à faire la recherche des financiers, c'est-à-dire à vérifier la gestion de tous ceux qui avaient pris part au maniement des deniers publics, en les forçant à restituer les sommes indûment perçues.

ordres n'avaient jamais cessé d'invoquer depuis 1357, ils demandèrent pour les états-généraux le droit de se réunir tous les trois ans et de voter périodiquement l'impôt; ils réclamèrent en outre la création d'un conseil permanent de finance, composé de membres élus par les députés et pris dans leurs rangs. Ce conseil, qu'ils nommaient *conseil de raison*, comme pour protester contre les folies des précédens règnes, devait centraliser la moitié des recettes en laissant l'autre à l'entière discrétion du roi, et régler en même temps la moitié des dépenses. Henri IV était trop habile pour heurter de front ceux qu'il appelait « ses chers enfans; » il promit de convoquer les états-généraux et décréta l'établissement du conseil de raison; mais, comme ses prédécesseurs, il ne cédait au vœu populaire qu'avec la ferme volonté de l'éluder, et il s'en remit à Sully du soin de rendre le conseil impossible. Celui-ci s'acquitta fort habilement de cette étrange mission : il accabla les conseillers de tant de dossiers, de chiffres et de besogne qu'au bout de quelques mois ils demandèrent à être relevés de leurs fonctions, ce qui leur fut accordé sur-le-champ; la couronne rentra, suivant le mot consacré, dans toutes ses prérogatives, et elle en usa pour le bien général.

En 1597, les revenus ordinaires et réguliers figuraient sur le papier pour 25 millions; en réalité, ils étaient loin d'atteindre ce chiffre. Des sommes importantes étaient absorbées par les frais de régie ou détournées par les comptables; quand le trésor avait soldé les arrérages de la dette et payé les gages des officiers, il restait à peine 9 millions pour les dépenses générales, y compris celles de l'armée. Henri IV embrassa d'un coup d'œil la gravité de la situation, et, secondé par Sully, qu'il avait appelé au contrôle des finances en 1597, il poursuivit l'œuvre de réparation avec une sagesse qui fit oublier à ses sujets la promesse qu'il avait faite au début de son règne de demander aux états-généraux le vote de l'impôt; il ne changea rien au vieux système, mais dans les réformes de détail il fit preuve de la plus haute intelligence. La paix était à peine conclue avec l'Espagne que l'armée était réduite à 8,000 hommes : les contributions arbitraires que les gouverneurs des provinces avaient établies pendant les troubles et qu'ils percevaient à leur profit furent supprimées. Les impôts, affermés de la main à la main au tiers et à la moitié de leur valeur réelle, furent mis en adjudication publique, ce qui procura sur le bail des fermes une augmentation considérable; la comptabilité, que les officiers des finances embrouillaient à dessein pour détourner l'argent du trésor ou le faire valoir à leur profit, fut soumise à un contrôle sévère. Une vérification attentive de l'origine et de la légitimité de la dette publique amena une forte

réduction sur les intérêts subrepticement servis aux porteurs de rentes. Un grand nombre de priviléges d'exemption furent révoqués. Les tailles, qui portaient presque entièrement sur les campagnes, au grand détriment de l'agriculture, furent également réparties entre les paroisses rurales et les villes, diminuées partout et rendues moins vexatoires par l'abolition de la contrainte par corps et la défense de saisir les bestiaux et les instrumens aratoires. L'administration royale dégagea et perçut les impôts aliénés aux étrangers. Les encouragemens donnés à l'agriculture et à l'industrie, les traités de commerce, répandirent l'aisance parmi les classes laborieuses, et cette aisance augmenta les revenus de l'état par l'accroissement des impôts de circulation et de consommation.

Grâce à ces sages mesures, l'équilibre du budget fut non-seulement rétabli, mais les recettes excédèrent les dépenses, et dans les dernières années du règne la situation financière se résumait ainsi : la taille avait été diminuée de 6 millions; les intérêts de la dette et les gages des offices étaient tombés de 16 millions à 6; les recettes s'élevaient à 39 millions, qui laissaient, après défalcation des intérêts et des gages, 33 millions disponibles pour les dépenses ordinaires au lieu de 9, comme en 1596; 100 millions avaient été remboursés sur la dette exigible, 100 millions avaient été appliqués à l'extinction des rentes perpétuelles, 36 millions avaient servi à racheter ou à dégager le domaine, 43 millions en espèces ou en bonnes créances étaient mis à l'épargne. Ces résultats avaient été obtenus en moins de quatorze ans; mais les réformes accomplies par Henri IV tenaient exclusivement à sa personne, il ne laissait après lui aucune institution politique qui pût les sauvegarder, et sa mort fut le signal d'une nouvelle anarchie financière, car dans ce royaume, condamné par sa constitution même à de perpétuelles rechutes, le bien ne survivait pas à ceux qui l'avaient fait.

Sully, malgré le changement de règne, était resté aux affaires; il fit la remise de 3 millions sur les tailles, diminua les gabelles d'un quart et supprima d'un trait de plume quarante-cinq édits bursaux; mais sa probité, son économie, son esprit d'ordre, réunirent contre lui dans une haine commune toutes les ambitions et toutes les corruptions, la reine-mère, Concini, d'Épernon, les princes et les courtisans. Abreuvé de dégoûts et circonvenu par de basses intrigues, il ne tarda pas à résigner sa charge; sa retraite laissa le champ libre au désordre, et l'année 1613 était à peine écoulée qu'il ne restait plus un écu des 43 millions qu'il avait mis en réserve. L'année suivante, 14 octobre 1614, les états-généraux furent convoqués à Paris à l'occasion de la majorité de Louis XIII; ils constatèrent que depuis la mort de Henri IV, c'est-à-dire en quatre ans,

les recettes étaient descendues de 39 millions à 17, que les dépenses officielles s'élevaient à 21 millions, sans compter celles qui étaient tenues secrètes, que les abus réprimés par Sully avaient repris leur cours, et que la situation exigeait de prompts remèdes; mais ces remèdes, ce n'était ni Marie de Médicis, ni le maréchal d'Ancre, ni de Luynes, qui pouvaient les trouver. Dix ans plus tard, en 1624, l'état, comme le dit Colbert, était encore dans la même nécessité. La dette exigible se montait à 52 millions; les dépenses excédaient les recettes de 10 millions, et les troupes depuis trente-trois mois n'avaient point reçu de solde.

Richelieu, qui venait d'entrer au conseil, ne pouvait songer dans de pareilles conditions à poursuivre l'accomplissement de ses desseins politiques; il avait besoin de beaucoup d'argent, et, lorsque le titre de premier ministre l'eut rendu maître du royaume, il le rançonna sans pitié. Les tailles, qui étaient de 18 millions en 1618, s'élevaient en 1640 à 44 millions, les autres impôts à 36 millions, soit 80 millions pour le budget des recettes ordinaires. Sur cette somme, 47 millions étant absorbés par l'intérêt des rentes et les gages des offices, il ne restait que 33 millions disponibles pour les dépenses courantes; mais ces dépenses dépassaient 89 millions, ce qui donnait pour l'exercice d'une année 59 millions de déficit, c'est-à-dire près des deux tiers du revenu total, sans compter trois années dont le produit était dépensé à l'avance par suite des aliénations.

Telle était la triste situation où l'un de nos plus grands hommes d'état avait réduit le trésor public. Le royaume, pacifié par la terreur, glorieux et ruiné, avait payé cher les succès de sa politique étrangère. A l'avénement de Louis XIV, un aventurier des Abruzzes dont les caprices de la fortune avaient fait un prince de l'église, le président du conseil de régence et peut-être aussi l'amant de la reine, devait lui faire payer plus cher encore le triomphe du système d'expansion et de prépondérance que Henri IV, plus sage que ceux qui devaient accomplir son œuvre, avait inauguré en lui donnant pour base la restauration des finances.

Doué au plus haut degré de l'instinct politique qui est particulier aux races italiennes, et pratiquant l'art de réussir à tout prix, Mazarin porta aux affaires l'habileté de Richelieu et l'immoralité de Catherine de Médicis. Jaloux de la grandeur du royaume, mais non moins jaloux de sa propre fortune, il fit tout plier devant son égoïsme et la raison d'état. Son ministère ne fut qu'une longue série d'exactions, de concussions, d'actes frauduleux. Comme il lui fallait des complices plutôt que des agens, l'un de ses premiers actes fut d'appeler au contrôle des finances un banqueroutier italien qu'il déguisa sous le nom du sieur d'Émery en gentilhomme

français. Maître absolu des destinées du pays et n'ayant à compter qu'avec lui-même, Mazarin bouleversa toutes les règles administratives établies par Sully; il préleva chaque année sur le budget des recettes 28 millions de fonds secrets dont il se réserva la libre disposition, et, non content d'augmenter les tailles, les gabelles et les aides, il contracta de continuels emprunts, même au taux de 50 pour 100. En 1647, il confisqua les revenus des villes; il ajouta au droit de paulette, qui assurait aux familles des titulaires d'offices l'hérédité des charges, un droit de confirmation, ce qui ne l'empêcha point de revendre les offices, de frapper les titulaires de fortes taxes et de leur supprimer quatre années des gages. En 1648, il suspendit le paiement des rentes de l'Hôtel de Ville, et, comme la misère qu'il avait créée par la banqueroute et les excès du fisc rendait les recouvremens des impôts de plus en plus difficiles, il adjoignit des soldats aux collecteurs, fit faire les recettes à main armée et jeta dans les prisons 18,000 contribuables.

L'impitoyable ministre justifiait ses violences par la nécessité de soutenir la guerre; il avait, disait-il, « le cœur plus français que la langue. » S'il obtint en effet de grands résultats politiques, s'il agrandit le royaume du Roussillon, de l'Artois et d'une partie de l'Alsace, ses conquêtes ne sauraient l'absoudre, car, suivant les belles paroles du président de Lamoignon, « tandis que la France était triomphante au dehors, qu'elle étendait au loin ses frontières et qu'elle portait la terreur dans les pays voisins, elle était dans la désolation au dedans, et paraissait comme abandonnée au pillage et aux rapines (1). » En 1661, les dépenses courantes montaient à 60 millions, sur lesquels 52 millions étaient absorbés par l'intérêt des emprunts et des gages des offices, 26 millions étaient prélevés par anticipation sur les années suivantes, et il restait de plus, malgré les annulations ou les réductions des créances les plus légitimes, 409 millions de dettes d'origine et de nature très diverses. En présence de cet énorme déficit, Mazarin, pour donner la mesure de sa probité et de son dévoûment à l'intérêt public, laissait une fortune de 100 millions.

Louis XIV, pendant sa minorité, avait subi comme le dernier de ses sujets les conséquences de l'administration de son ministre; les dépenses les plus nécessaires, les plus privilégiées de sa maison et de sa propre personne, c'est lui-même qui nous l'apprend, étaient « ou retardées contre toute bienséance, ou soutenues par le seul crédit. » La détresse, qui avait pénétré jusque dans le Louvre, lui fit sentir plus vivement peut-être que les plaintes du peuple combien

(1) Discours du président de Lamoignon, 3 décembre 1661.

il était urgent d'aviser. Fouquet, qui depuis 1653 avait été l'instrument de Mazarin et s'était enrichi comme lui aux dépens de l'état, fut révoqué de ses fonctions de surintendant, traduit devant une chambre de justice (1), et remplacé par Colbert, qui prit le titre de contrôleur-général.

Deux faits importans, la création d'un conseil de finance et l'installation d'une chambre ardente, signalèrent l'avénement de Colbert. Le conseil, présidé par le roi, examinait les questions relatives à l'impôt, à la dette publique, à la comptabilité. Il étudia, pour y surprendre le secret de la misère publique, les cahiers des états de 1614, ceux des assemblées des notables de 1617 et 1627, et il dressa, d'après ces cahiers et les vues du nouveau contrôleur-général, un plan de réorganisation qui embrassait tout le système financier. La chambre ardente, qui siégea sans interruption pendant quatre ans, soumit à une enquête sévère la gestion des traitans et des comptables depuis 1635, c'est-à-dire dans les limites de la prescription trentenaire. Elle ne fonctionna pas seulement comme la plupart de celles qui furent instituées sous l'ancien régime pour vendre l'impunité, elle fonctionna pour punir, et, tout en frappant les coupables de condamnations rigoureuses, elle leur fit restituer 110 millions. C'est ainsi que s'annonça cette révolution de l'ordre et de la probité qui fut la gloire et la force des premières années du règne de Louis XIV. Combler le déficit par une économie sévère, ne jamais engager l'avenir par des emprunts, des aliénations ou des anticipations de crédit, faire face aux nécessités du moment par des fonds toujours disponibles, augmenter les revenus publics en allégeant les charges des contribuables, mettre un terme à la déperdition des forces financières par la répression des fraudes et des détournemens, la simplification des rouages et la diminution des frais de régie, tels sont les principes sur lesquels repose le programme de Colbert; en substituant une méthode rationnelle à l'aveugle empirisme des expédiens, ce grand homme tenta pour les finances une réforme analogue à celle que Bacon et Descartes avaient tentée pour les sciences et la philosophie, et pendant vingt-deux ans il en poursuivit la réalisation avec cette inflexible rigueur qui le fit nommer par Guy Patin *l'homme de marbre*.

Encouragés par l'exemple de ceux qui tenaient dans leurs mains

(1) Nous n'entrons point ici dans la discussion des faits qui se rattachent à la disgrâce de Fouquet. Au point de vue particulier du sujet qui nous occupe, tout se réduit à cette question : le surintendant avait-il usé de son pouvoir pour s'enrichir frauduleusement? L'affirmation sur ce point n'est pas douteuse. Louis XIV, en le faisant condamner, accomplissait strictement son devoir de roi, et nous avons peine à comprendre l'intérêt qui s'attache encore aujourd'hui au trop célèbre concessionnaire.

la fortune du royaume, les traitans, les fermiers et la plupart des agens du fisc avaient mis à dessein « la plus terrible confusion dans les affaires; » grâce au désordre des écritures, ils avaient pu toucher en six ans, sous Mazarin et Fouquet, 380 millions de fausses ordonnances et de bons simulés. Colbert organisa la comptabilité de manière à rendre impossible le retour de pareils abus; il fit revivre à cet effet, en les complétant et en les modifiant, les règlemens de Sully, tombés en désuétude depuis l'avénement de Louis XIII, et, sans arriver encore à l'exactitude de nos budgets modernes, il établit dans le mouvement des fonds une telle régularité que, peu de temps après la clôture de chaque exercice, il put dresser *un état au vrai de la situation*, ce qui ne s'était point vu depuis cinquante ans et ne devait plus se revoir après lui sous les derniers Bourbons. Les gages des offices (1) et les intérêts des emprunts absorbaient plus des trois quarts du budget des recettes; Colbert remboursa une foule d'offices inutiles; il vérifia les titres des emprunts, qui donnaient lieu aux spéculations les plus illicites; il annula les créances frauduleuses, ramena les autres à leur juste valeur, et, par des remboursemens à de bonnes conditions pour les prêteurs et pour l'état, il réduisit de plusieurs millions le service de la dette. Les baux des fermes étaient passés à l'amiable et par contrats secrets, au grand profit des traitans, qui obtenaient des rabais considérables. Colbert mit les fermes en adjudication publique; il réalisa au moyen des enchères une plus-value considérable sans augmenter les tarifs, et il fit bénéficier le trésor des sommes qui ne profitaient qu'aux agioteurs. Les offices de judicature et de finances, les magistratures vénales, créées dans les échevinages, les charges de cour, les lettres de noblesse, le favoritisme, les usurpations de titres, la corruption des agens du fisc, qui trafiquaient des exemptions, avaient augmenté parmi les roturiers riches eux-mêmes le nombre des privilégiés dans une proportion considérable, et surchargé par cela même outre mesure les paysans et les petits bourgeois. Colbert entreprit la révision des rôles; il ne maintint en fait d'immunités fiscales que celles qui étaient légitimées par le droit public, et, en augmentant comme Sully le nombre des imposables, il diminua la part afférente à chacun d'eux.

(1) Il faut expliquer ici ce que c'étaient que les gages des offices. Quand le gouvernement avait besoin d'argent, il créait de nouvelles fonctions publiques et les mettait en vente. Il y attachait la noblesse et divers priviléges pour tenter les acheteurs, et quand ceux-ci en avaient fait l'acquisition, il leur servait sous le nom de *gages* l'intérêt des sommes qu'ils avaient versées comme prix d'achat. Cet intérêt variait de 2 1/2 à 5 pour 100. La création des offices n'était ainsi qu'un emprunt déguisé; mais il faut ajouter que les gages tenaient lieu de nos traitemens modernes.

Les tailles, très inégalement réparties entre les généralités et les anciens pays d'état, ne donnaient dans certaines provinces qu'un revenu insignifiant, tandis que dans d'autres, dans le Limousin par exemple, elles s'élevaient à la moitié du produit des terres. Colbert rétablit l'équilibre entre les diverses circonscriptions administratives du royaume, autant du moins que le permettait le système de l'autonomie provinciale en vigueur depuis des siècles, et, en se rapprochant ainsi du droit commun, il rendit la vie à des contrées stérilisées par les excès du fisc. La taille portait principalement sur les travailleurs des campagnes, auxquels elle enlevait une forte part du capital d'exploitation. Colbert la fit descendre peu à peu de 55 millions à 33, et il laissa aux mains de l'agriculture une somme de 22 millions. Les agens du fisc révoltaient et ruinaient les contribuables par leur dureté et l'arbitraire de la perception. Colbert fit cesser les violences; il autorisa le dégrèvement pour cause de ressources insuffisantes, et accorda des primes aux collecteurs et aux commis qui faisaient le moins de poursuites. En même temps qu'il retranchait 22 millions sur l'impôt personnel ou foncier payé par les paysans et le menu peuple des villes, il augmentait, sans exagérer les tarifs, les taxes de consommation payées par tout le monde, y compris les privilégiés; le produit de ces taxes s'accrut avec l'aisance des populations, dont elles ont dans tous les temps donné la mesure, et de 1,500,000 livres, qu'elles rapportaient en 1661, elles montèrent rapidement à 21 millions.

Colbert avait travaillé vingt-deux ans à la gloire et à la prospérité du royaume, et cependant il ne put échapper à cette fatalité de la disgrâce, qui semble dans notre histoire poursuivre les grands hommes. Une dépense misérable, celle de la grille de Versailles, souleva contre lui la colère du prince à qui Fontanges avait coûté 10 millions. « Il y a de la friponnerie là dedans! » s'écria Louis XIV en recevant la note des frais. Cette brutale apostrophe frappa Colbert comme d'un coup de foudre; il en mourut en répétant ces tristes paroles : « si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme, je serais sauvé deux fois. » Cette mort, qui ajoutait un si grand nom au martyrologe des ingratitudes royales, ouvrit de nouveau l'abîme du déficit, et marqua le point d'arrêt de la fortune du grand roi. Des hommes médiocres, instrumens dociles des volontés d'un maître que la flatterie « déifiait, ainsi que le dit Saint-Simon, jusqu'au sein même du christianisme, » Barbezieux, Le Pelletier, Pontchartrain, Chamillart, succèdent à Colbert. Il ne s'agit plus pour eux d'éteindre la dette, d'équilibrer le budget, de soulager le peuple; ils ne veulent que servir les passions glorieuses du roi ou les égaremens de sa politique, et les servir à tout prix et par tous les moyens.

Enchaîné par une dévotion étroite au catholicisme, Louis XIV porte un coup terrible à la richesse nationale par la révocation de l'édit de Nantes, qui chasse du royaume la population la plus industrieuse et la plus productive, parce qu'étant exclue à cause de ses croyances des maîtrises et des jurandes elle n'était point soumise à leur réglementation étouffante, et que l'édit de Nantes, en lui assurant la liberté religieuse, lui avait assuré en même temps la liberté industrielle avec tous les avantages que comporte une intelligente initiative. La ruine commence avec les persécutions religieuses et la guerre de la succession d'Angleterre, conséquence fatale d'un prosélytisme aveugle qui voulait imposer à un grand peuple des rois que repoussait sa conscience. Il faut à la fois faire face aux éventualités d'une lutte qui s'engage sur le continent et sur toutes les mers, et satisfaire aux prodigalités d'une cour qui suffisait seule à dévorer les ressources de la paix. Les anciens impôts subissent une augmentation considérable, de nouveaux impôts sont créés, entre autres la capitation, à laquelle l'héritier de la couronne lui-même est soumis; les recettes n'en restant pas moins bien au-dessous des dépenses, il faut trouver de l'argent, ce qui entraîne un retour déplorable aux expédiens empiriques qu'avait proscrits Colbert. « Louis XIV, ainsi que le dit Saint-Simon, tire le sang de ses sujets et en exprime jusqu'au pus; » il érige en monopole la vente de la glace et de la neige à rafraîchir les boissons; il donne aux notaires, moyennant 1,000 livres une fois payées par chacun d'eux, le droit d'augmenter d'un tiers le taux des vacations pour inventaires, il crée dans toutes les branches de l'administration royale et municipale les charges les plus inutiles, les plus ridicules même. Les sacremens du baptême et du mariage sont transformés en matière imposable; on ordonne aux habitans des villes closes d'éclairer pendant la nuit leurs rues et leurs places, et on établit en même temps sur les appareils d'éclairage un « droit de lanterne » relativement fort élevé, uniquement pour forcer les habitans à s'en racheter; on leur ordonne de démolir les maisons bâties dans la zone des terrains fortifiés, uniquement pour leur vendre l'autorisation de les laisser debout. On frappe de fortes taxes les matières premières et les objets manufacturés, et par le renchérissement des produits on ferme à notre industrie nationale les marchés étrangers, où, grâce aux sages mesures de Colbert, ils soutenaient avantageusement la concurrence.

La guerre de la succession et l'hiver de 1709 mirent le comble aux embarras du gouvernement et à la misère du pays. La fiscalité aux abois fut forcée de recourir au papier-monnaie, qu'on décora du nom de *billets d'état*, à la confiscation des biens communaux, à la revente des offices, à l'altération des monnaies, aux emprunts,

au doublement ou au tiercement des impôts, aux affaires extraordinaires : création de lettres de noblesse, ventes d'offices, émission de papier-monnaie. En 1708, la dette était de 2 milliards, sur lesquels 500 millions de billets d'état étaient immédiatement exigibles; les dépenses courantes dépassaient 200 millions, tandis que les recettes n'allaient pas au-delà de 118. Cinq ans plus tard, au moment de la mort de Louis XIV, les impôts irrecouvrables montaient à 42 millions, les revenus de deux années étaient entièrement dépensés à l'avance et divers crédits anticipés jusqu'en 1722 (1). La dette exigible représentait en capital 785 millions, la dette perpétuelle 460 millions, la finance des offices 800 millions, et cet énorme déficit laissait pour unique ressource 800,000 livres en numéraire dans les caisses des receveurs-généraux.

Ainsi, sous le règne du prince que l'histoire a salué du nom de *grand*, la misère avait dépassé la gloire; le siècle qui s'ouvrait sous de pareils auspices réservait à la monarchie de terribles épreuves, elle ne devait pas lui survivre, et quand on étudie les faits, quand on les suit dans leur enchaînement, on peut dire que la révolution commence le jour où Louis XIV descend dans les caveaux de Saint-Denis. En 1715 en effet, comme en 1788, on se demande si le royaume le plus favorisé de la nature doit retomber périodiquement dans la même détresse : on parle de banqueroute, d'états-généraux, d'appel à la nation; le peuple insulte le cercueil royal, et cet outrage inoui dans notre histoire est comme le prélude des colères et des vengeances qui attendent dans un avenir prochain la royauté capétienne.

IV.

A dater de la mort de Louis XIV, et c'est là un fait qui a été trop peu remarqué, le problème de la révolution se pose par les questions de finance. Le *conseil extraordinaire*, institué par le régent en 1715, prend de sages mesures et fixe le budget des re-

(1) Voir pour la situation du trésor à la mort de Louis XIV l'édit du 7 décembre 1715. « Nous avons trouvé, dit le régent, le domaine de la couronne aliéné, les revenus de l'état presque anéantis par une infinité de charges et de constitutions, les impositions ordinaires consommées par avance, des arrérages de toute espèce accumulés depuis plusieurs années, le cours des recettes interverti, une multitude de billets, d'ordonnances et d'assignations anticipés de tant de natures différentes, et qui montent à des sommes si considérables qu'à peine on peut en faire la supputation. » Cet édit, qu'on peut regarder comme une véritable mise en accusation de la mémoire de Louis XIV, est reproduit par Forbonnais, *Recherches sur les finances*, t. V, p. 272 et suiv.

cettes et des dépenses, par un *état au vrai*, à 93,200,000 livres, et les dépenses de 1716 dépassent les recettes de 54 millions. Law propose son système, la *banque royale* est fondée; elle émet 3 milliards de billets, et de cette somme il ne reste en 1720 que des papiers sans valeur. Le régent n'évite que par une liquidation frauduleuse la banqueroute officielle, et sous Louis XV le gouffre du déficit se creuse de nouveau. En 1759, sur un revenu de 312 millions, l'exercice de l'année courante se solde par un passif de 217 millions, non compris 100 millions mangés à l'avance. L'abbé Terray, que Mirabeau appelle un monstre, arrive aux affaires en 1769; il fait revivre les expédiens les plus désastreux du passé, et supprime d'un trait de plume 21 millions de rentes. Louis XVI essaie en vain l'œuvre de réparation. Turgot et Necker y échouent l'un après l'autre, et le drame révolutionnaire commence au mois de mars 1788. A cette date, le contrôleur-général Lambert publia, par ordre du premier ministre, le tableau de la situation financière. Ce tableau donnait un déficit total de 160,700,000 livres; ce déficit était égal, moins 11 millions, à la moitié des recettes, et ne laissait disponible que 171 millions. Le parlement s'empara de ce triste bilan pour se venger des enregistremens forcés que Louis XVI lui avait imposés dans un lit de justice. Le 11 avril 1788, il présenta des remontrances sévères. « La volonté seule du roi, disait-il, n'est pas une loi complète; la simple expression de cette volonté n'est pas une forme nationale, il faut que cette volonté, pour être obligatoire, soit publiée légalement, il faut, pour qu'elle soit publiée légalement, qu'elle ait été librement vérifiée. » Or, comme l'emprunt n'avait pas été vérifié, le parlement le déclarait illégal, en ajoutant que son intention n'était pas que « la confiance des prêteurs fût trompée,... et qu'il leur restait une ressource dans l'assemblée des états-généraux. » Le roi répondit le 17 en affirmant son pouvoir absolu, et le 29 du même mois le parlement recommençait ses attaques.

Les ministres avaient fait procéder à un recensement général dans le dessein d'augmenter le second vingtième proportionnellement à l'accroissement de la fortune des contribuables. Le parlement prétendait au contraire que cet impôt était un impôt fixe. « La *proportion progressive*, disait-il, est un principe désavoué par la loi, la justice *et la saine politique*, car, s'il en était ainsi, le fisc entrerait en compte et se mettrait en partage des fruits progressifs de l'industrie de chacun, et le roi deviendrait copropriétaire des biens de ses sujets. L'impôt d'ailleurs ne doit exister que pour le besoin. Or le vingtième est un impôt de guerre qui doit disparaître avec la guerre, ou servir par l'amortissement à liquider les dettes

auxquelles elle a donné lieu; il n'a pas été consenti par les états-généraux, il faut donc, à défaut du consentement de la nation, celui des contribuables, et la confiance aux déclarations personnelles est la seule indemnité du droit que la nation n'a pas exercé, mais qu'elle n'a pu perdre. »

Ainsi l'emprunt et les vingtièmes, qui pouvaient seuls, sinon prévenir, du moins ajourner la banqueroute, étaient mis en accusation et condamnés par la première magistrature du royaume. Les *remontrances*, imprimées par ordre du parlement, circulaient dans le public; les prêteurs gardaient leur argent, les contribuables se refusaient à payer les impôts, qu'ils taxaient d'illégalité; les collecteurs n'osaient point les poursuivre de peur d'être à leur tour poursuivis par les parlemens comme coupables de concussion. La crise financière s'aggravait de jour en jour et le gouvernement résolut de frapper un grand coup.

Le parlement, prévenu du danger dont il était menacé, prit l'offensive, et le 3 mai 1788 il rédigea de nouvelles remontrances, dans lesquelles il affirmait avec vigueur le droit de la nation d'accorder librement les subsides par l'organe des états-généraux « régulièrement convoqués et composés (1). » Deux jours après, les conseillers Duval, Desprémenil et Goislard de Montsabert, que les ministres regardaient comme les chefs du parti de la résistance, étaient arrêtés dans la grande chambre, au milieu de leurs collègues, par un capitaine des gardes françaises, et le 8 du même mois Louis XVI tenait un nouveau lit de justice; mais il ne s'agissait plus cette fois d'enregistrement forcé, de lacérations d'arrêts ou d'exil. Sous prétexte de procurer à ses sujets une justice plus prompte et moins dispendieuse (2), le roi bouleversait de fond en comble l'ancienne organisation de la magistrature, et transférait le droit d'enregistrement à une cour suprême qu'il désignait sous le nom de *cour plénière*, et dans laquelle devaient entrer, sur la désignation des princes du sang, des pairs du royaume, des grands-officiers de la couronne, des maréchaux de France, des chevaliers du Saint-Esprit, un magistrat de chacun des parlemens, deux membres de la chambre des comptes et deux membres de la cour des aides. Il annonçait en même temps une prochaine convocation des états-généraux, en ajoutant que jusque-là il n'augmenterait point les impôts qui avaient déjà reçu une sanction légale. On sait quel ac-

(1) Cette déclaration a une importance capitale dans l'histoire de la révolution; mais nous n'avons à l'apprécier ici que dans ses rapports avec la question financière.

(2) Voyez le discours du roi à l'ouverture du lit de justice le 8 mai 1788, le discours du garde des sceaux, l'ordonnance sur l'administration de la justice, dans les *Archives parlementaires*, t. Ier, p. 294 et suiv.

cueil l'opinion publique fit à l'établissement de la cour plénière; le parlement de Rennes déclara infâmes ceux qui consentiraient à en faire partie, et trois mois après l'avoir instituée, le 8 août, Louis XVI en prononça la dissolution, en fixant la convocation des états-généraux au 1er mai 1789.

Ces sages résolutions étaient de nature à rassurer les esprits; mais huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'un édit relatif au mode des paiemens, celui du 16 août, venait ranimer les inquiétudes. « La confiance publique, disait Louis XVI dans cet édit, a été altérée par ceux même qui devaient conspirer à la soutenir; les emprunts publics ont été contrariés... L'intempérie des saisons, en exigeant des secours, a rendu les recouvremens plus difficiles, les services sont devenus plus laborieux, les ressources ont été plus rares... Tout fait craindre qu'un emprunt offert dans ce moment au public, comme les emprunts précédens, ne soit tenté sans succès, et il devient nécessaire d'y suppléer par une opération qui produise les mêmes résultats sans laisser la même incertitude. » Quelle ressource restait-il donc à ce gouvernement qui se trouvait dans une égale impossibilité d'établir de nouveaux impôts, de faire exactement rentrer les anciens et de recourir au crédit? Il lui restait la ressource du papier-monnaie, et c'était ce papier que créait l'édit du 16 août en le déguisant sous le nom de « billets du trésor royal payables à un an de date. » A l'exception de la solde de l'armée, de celle de la marine, des rentes au-dessous de 500 livres, des appointemens au-dessous de 1,200 livres, qui devaient être acquittés comme par le passé en espèces courantes, tous les autres paiemens se faisaient, soit pour la totalité en billets du trésor, soit moitié en billets, moitié en argent, ceux-ci pour les trois cinquièmes en argent et les deux cinquièmes en billets, ceux-là pour les cinq huitièmes en argent et les trois huitièmes en billets. Ces billets portaient intérêt à 5 pour 100, et devaient être reçus comme argent comptant et par préférence dans les caisses publiques, lorsque les circonstances permettraient d'ouvrir un emprunt.

L'émission des billets du trésor fut le signal d'une nouvelle agitation, et le 14 septembre un arrêt du conseil révoqua les dispositions de l'édit du 16 août en annonçant que les dépenses publiques continueraient à être payées argent comptant; mais, en même temps qu'il retirait les billets, le gouvernement maintenait le cours forcé des bons de la caisse d'escompte. Tous les efforts tentés par Louis XVI pour rétablir l'équilibre avaient échoué l'un après l'autre. La banqueroute était inévitable; le malheureux prince fit appel aux états-généraux pour la conjurer ou plutôt pour déposer son bilan. Les états-généraux, impuissans comme lui à sortir d'une situation sans

issue, déterminèrent cette liquidation terrible et sanglante qu'on appelle la révolution française, et qui solda les dettes du règne avec la planche aux assignats, comme le régent avait soldé les dettes de Louis XIV avec les billets de la banque de Law.

Telle est, résumée par les faits généraux, l'histoire des budgets de la France. Cette histoire, comme la politique intérieure, la politique étrangère et l'administration, est livrée à tous les hasards de l'arbitraire; on y trouve de grands efforts d'organisation brusquement interrompus par un aveugle empirisme ou la corruption la plus profonde, car dans ce gouvernement, où la volonté des hommes est au-dessus des lois, il suffit d'un caprice royal, d'un ministre incapable ou cupide, d'une maîtresse pour ruiner l'état, comme il suffit d'un ministre intègre et dévoué au bien public pour lui rendre la prospérité.

Sagement administrées par saint Louis, Philippe le Long, Charles V, Louis XI, Louis XII, Henri IV, nos finances sont dilapidées par Philippe de Valois, le roi Jean, Charles VI, Charles VIII, François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Louis XIII; quelquefois même elles sont tour à tour restaurées et dilapidées sous le même règne par un simple changement de personnes, comme sous Louis XIV par la disgrâce de Colbert, sous Louis XV par la mort de Fleury, sous Louis XVI par la retraite de Turgot. Les grands rois et les grands ministres réparent les fautes de leurs prédécesseurs, et, quand l'abîme du déficit commence à se combler, il s'ouvre de nouveau plus large et plus profond. Les dilapidations des empereurs, les concussions des publicains et la dureté du fisc ont contribué autant et plus peut-être que l'esclavage et la corruption païenne à la décadence de Rome et disposé les populations à regarder comme un bienfait la chute de l'empire. La Gaule avait demandé sa libération aux barbares, la France de 89, plus éclairée, l'a demandée aux états-généraux; mais la fatalité des événemens, le despotisme et le coupable abus du droit de guerre devaient la rejeter encore sur la pente des abîmes. Que les hommes appelés à restaurer sa fortune s'inspirent du grand exemple du passé : malgré la différence des temps, le programme de Colbert est là qui leur trace la voie. C'est à l'assemblée nationale qu'il appartient de trouver dans son sein des hommes qui fassent revivre parmi nous la tradition du grand ministre et de son conseil des finances.

CHARLES LOUANDRE.

LE

PASSAGE DE VÉNUS

DU 9 DÉCEMBRE 1874

Rien n'est définitif en matière de science. Les vérités expérimentales sont essentiellement instables et provisoires, et ce qu'on appelle la précision d'un chiffre n'est souvent qu'une fiction qui fait loi jusqu'au jour où elle est détrônée par une autre fiction. L'histoire des sciences d'observation prouve, hélas! qu'on n'en a jamais fini avec un problème, que les mesures sont toujours à recommencer, que les résultats les plus probables ne sont pas nécessairement ceux qui approchent le plus de la vérité, et que le progrès peut consister à revenir sur nos pas. Les efforts des hommes pour atteindre la vérité sont longs et pénibles comme la course acharnée de l'aiguille des minutes qui doit faire douze fois le tour du cadran avant que la petite aiguille qui marque le progrès des heures n'en fasse le tour une fois. Que de force, de génie, de patience, se dépensent souvent pour reconnaître qu'on s'est trompé, que tout est à refaire! Les astronomes surtout savent ce que représente en fatigues et en veilles la moindre modification apportée à ces nombres qu'on nomme les *constantes*, et qui sont pour ainsi dire les pivots de leurs formules. Sans cesse aux prises avec l'immensité, pour eux il s'agit de mesurer l'inabordable; ils ne peuvent suppléer à l'insuffisance des moyens d'observation qu'en accumulant les mesures comme les grains de sable. Pour rectifier un chiffre, il faut souvent des milliers et des milliers d'observations péniblement amassées. Pour avoir le droit d'ajouter ou de retrancher une fraction de seconde, on organise des expéditions qui coûtent des centaines de mille francs, et des observateurs exercés s'en vont affronter des climats meur-

triers d'où tous ne reviennent pas toujours. L'année 1874 comptera au nombre de celles qui font époque dans l'histoire de l'astronomie par les grandes expéditions qui se préparent en ce moment, et qui n'ont d'autre but que d'observer le passage de Vénus sur le soleil au mois de décembre prochain; on espère ainsi savoir une bonne fois si décidément la parallaxe du soleil est de 8 secondes 8 dixièmes, ou s'il faut la supposer égale à 8 secondes 9 dixièmes. Il y a dix ans, on admettait encore, sur la foi des calculs de M. Encke, le chiffre de 8″,6. Ce chiffre donnait 153 millions de kilomètres pour la distance du soleil; elle serait de 149 millions de kilomètres, si la constante de la parallaxe était égale à 8″,8, et de 148 seulement, si elle était égale à 8″,9. C'est donc pour rectifier la mesure de la distance du soleil que des astronomes de tous les pays se rendront cette année avec un grand attirail de télescopes, de chronomètres et même d'appareils photographiques, dans les parages du grand Océan, au Japon, en Chine, en Australie, dans les mers du sud. L'assemblée nationale a voté une somme de 300,000 francs pour les frais de cette expédition, les États-Unis ont donné 150,000 dollars, les gouvernemens de Russie, d'Angleterre, d'Allemagne, ont également accordé des sommes considérables. Les stations ont été choisies longtemps à l'avance, les instrumens sont prêts, les observateurs font leurs derniers préparatifs avant de partir pour la détermination de la parallaxe solaire.

On appelle d'une manière générale *parallaxe*, c'est-à-dire *différence d'aspect*, l'écart entre les positions apparentes d'un objet visé de deux points de vue différens; la parallaxe est donc l'angle formé par les deux rayons visuels qui aboutissent au même point. Supposons deux observateurs placés en deux stations convenablement choisies et visant le sommet d'un arbre éloigné : ils le verront dans deux directions d'autant plus différentes que la distance qui les sépare l'un de l'autre sera plus considérable; en rapportant la position de l'arbre à celle d'une tour qui se dessine à l'horizon, ils le verront par exemple l'un à gauche, l'autre à droite de la tour. La différence des deux directions observées sera la parallaxe de l'arbre; en supposant que l'on connaisse encore la longueur de la base d'opération, c'est-à-dire l'intervalle entre les deux stations, il sera facile de calculer la distance de l'arbre. C'est là le principe des méthodes par lesquelles on parvient à mesurer des distances inaccessibles. Ce sont les parallaxes des corps célestes (1) qui nous permettent de mesurer l'espace

(1) Lorsqu'on parle de la *parallaxe du soleil* comme d'un nombre déterminé, on entend toujours la *constante* de la parallaxe, qui est la moitié de la parallaxe relative à deux lieux antipodes, ou la moitié de l'angle sous lequel un observateur placé dans le soleil verrait la terre. C'est cette constante qui est égale à environ 9″.

qui les sépare de nous; c'est en déterminant minutieusement ces « différences d'aspect, » ces imperceptibles écarts des observations, que l'homme, sans quitter l'étroite prison de sa planète, a pu arpenter l'univers. Malheureusement il y a loin de la théorie à la pratique. Le problème se complique singulièrement par suite de la mobilité de la terre, qui fournit la base d'opération, et des astres qu'il s'agit de viser, il frise l'impossible par la petitesse des angles qu'il faut mesurer. La plus vaste base que nous puisse fournir la terre est son diamètre : c'est un peu plus de 3,000 lieues. Or, la distance du soleil étant à peu près 12,000 fois plus grande, deux observateurs qui s'écartent autant que cela peut se faire à la surface du globe sont par rapport au soleil dans la même situation que s'ils voulaient déterminer la parallaxe d'un objet terrestre éloigné de 12 kilomètres en braquant leurs lunettes de deux fenêtres séparées par 1 mètre d'intervalle : les directions ne différeraient que de 17 secondes d'arc. Encore l'observation du soleil serait-elle sans utilité aucune dans ces conditions hypothétiques, car nos observateurs le verraient tous deux à l'horizon, où la réfraction atmosphérique empêche toute mesure précise. Il faut donc en réalité se contenter de différences beaucoup moins sensibles que celles que la théorie semble promettre au premier abord, et par suite renoncer à mesurer la distance du soleil par un procédé aussi direct.

Pour la lune, les conditions sont moins défavorables; elle n'est éloignée de nous que d'environ 30 diamètres terrestres, et l'effet parallactique peut atteindre 2 degrés; aussi Lalande et Lacaille, en observant l'un à Berlin, l'autre au cap de Bonne-Espérance, aux deux extrémités d'une base de 9,000 kilomètres, ont-ils pu déterminer la parallaxe de la lune avec une grande précision. Aristarque de Samos et Hipparque la connaissaient déjà d'une manière très approchée. Au contraire la parallaxe du soleil ou, ce qui revient au même, la distance de cet astre est restée longtemps à peu près inconnue. Aristarque avait essayé de l'obtenir par une méthode aussi ingénieuse en théorie que défectueuse dans la pratique en prenant pour base la distance de la lune. Au moment du premier quartier ou du dernier, alors que la partie éclairée est juste la moitié du disque, moment qu'on appelle la *dichotomie*, la lune se trouve à angle droit avec la terre et le soleil; il suffit alors de mesurer encore l'angle compris entre les directions des deux astres, visibles tous deux à l'horizon, pour construire le triangle rectangle qu'ils forment dans l'espace, et pour évaluer le rapport entre les distances qui les séparent de nous. Aristarque trouvait l'angle entre le soleil et la lune, au moment de la dichotomie, égal à 87 degrés, et il en concluait que la distance du soleil était dix-neuf fois celle de la

lune. En réalité, cet angle est de 89° 50′, et le soleil est quatre cents fois plus éloigné de nous que le satellite de la terre; l'erreur commise par Aristarque et par ses successeurs jusqu'à Copernic et Tycho-Brahé s'explique par la difficulté de saisir l'instant précis de la dichotomie, car la ligne qui sépare la lumière et l'ombre sur le disque lunaire n'est jamais nettement accusée. Jusqu'au XVIIe siècle, les astronomes admettaient donc pour la distance du soleil un chiffre vingt fois trop petit.

C'est bien pis lorsqu'il s'agit d'évaluer l'éloignement des étoiles fixes. Pour les étoiles, toutes les bases terrestres seraient insuffisantes; là nous sommes en face de l'infini. Les astronomes n'ont pu déterminer ou plutôt soupçonner les distances de quelques-unes d'entre elles qu'en prenant pour base d'opération toute l'étendue de l'orbe de la terre, dont le diamètre est égal à 300 millions de kilomètres. Là sont les bornes du domaine qu'il nous est donné de parcourir autour du soleil. C'est bien peu pour le but qu'il s'agit d'atteindre, car la plupart des étoiles sont beaucoup trop loin de nous pour qu'une différence de 300 millions de kilomètres dans la position de l'observateur produise une déviation appréciable du rayon visuel; pour les étoiles les plus rapprochées, la « parallaxe annuelle » n'est qu'une fraction de seconde, et il est extrêmement difficile d'assigner la valeur exacte d'une si petite quantité. Au temps de Copernic, les moyens d'observation étaient trop imparfaits pour qu'il fût possible de reconnaître les parallaxes des étoiles, et il dut s'en remettre à l'avenir pour l'objection en apparence assez grave qui en résultait contre le mouvement de translation de la terre dans l'espace; ce n'est qu'au commencement de ce siècle que le perfectionnement des instrumens et des méthodes a permis de lever la dernière difficulté qui embarrassait le fondateur de l'astronomie moderne. Le doute n'est donc plus possible : nous savons désormais combien la terre est peu de chose dans l'univers; mais cette découverte est bien propre, ainsi que le dit Laplace, à consoler l'homme du rang qu'elle assigne à la terre, en lui montrant sa propre grandeur dans l'extrême petitesse de la base qui lui a servi pour mesurer les cieux.

Nous avons vu que la détermination directe de la parallaxe du soleil n'est guère praticable. Heureusement il existe plus d'un moyen indirect d'arriver au même but. Les lois de Kepler font connaître avec une très grande précision les rapports des distances des diverses planètes au soleil : il suffit, pour déterminer ces rapports, d'avoir les temps de révolution. Grâce à ce merveilleux enchaînement de toutes les parties du système, on peut dresser à l'avance un plan complet du domaine solaire, et il ne reste plus, pour en évaluer les dimensions en kilomètres, qu'à mesurer une distance

quelconque entre deux points : ce sera fixer l'échelle du plan. Il y a quelque avantage à choisir pour cette base la distance de la planète Mars au soleil; à certaines époques, cette planète se rapproche beaucoup de la terre, et les observations révèlent alors des parallaxes très sensibles. C'est Tycho-Brahé qui a le premier proposé ce moyen, mais sans en faire l'essai. Ce n'est qu'en 1671 que, sur la demande de Dominique Cassini, l'Académie des Sciences envoya l'astronome Richer à Cayenne pour y prendre les hauteurs de Mars en même temps que Picard et Roemer devaient les observer à Paris. Le résultat qui fut obtenu par ce procédé laissait encore beaucoup à désirer; mais Richer profita de son séjour à Cayenne pour y faire ses célèbres expériences sur la longueur du pendule à secondes. De nos jours, la comparaison des observations de Mars qui avaient été faites en 1862 à Greenwich, à Poulkova, au cap de Bonne-Espérance et à Williamstown, en Australie, a donné pour la distance du soleil une valeur très exacte, qui s'accorde avec les résultats obtenus par d'autres méthodes. Toutefois le meilleur moyen de déterminer les dimensions absolues du système solaire est encore celui que l'illustre Halley a indiqué dès 1691, c'est l'observation des passages de Vénus sur le soleil.

La planète Vénus, la douce étoile du berger, dont l'éclat est assez vif pour qu'elle devienne quelquefois visible en plein jour, accomplit 13 révolutions autour du soleil pendant que la terre parcourt son orbite 8 fois; tous les huit ans, les deux astres se donnent rendez-vous aux mêmes points de leurs orbites. Dans cet intervalle, Vénus passe 5 fois entre la terre et le soleil; comme la lune nouvelle, elle tourne alors vers nous sa face obscure et devient invisible, sauf le cas très rare où elle se projette sur le soleil. C'est là ce qu'on appelle proprement un passage; on l'aperçoit alors pendant quelques heures sur le disque radieux comme une petite tache noire parfaitement ronde. Ce phénomène se présente à peine deux fois en cent ans; deux passages se suivent à huit ans d'intervalle, après quoi il s'écoule plus d'un siècle avant qu'il n'y ait de nouveau deux passages séparés par le même intervalle. Si les passages de Vénus n'ont pas lieu plus souvent, c'est que le plan où se meut cette planète ne se confond pas avec le plan de l'écliptique, où se meut la terre; tantôt elle passe plus haut que le soleil, tantôt plus bas, et reste noyée dans la lumière du jour. Le phénomène des passages a toujours lieu en juin ou en décembre; voici les dates les plus rapprochées de nous :

7 décembre	1631.	9 décembre	1874.
4 décembre	1639.	6 décembre	1882.
6 juin	1761.	8 juin	2004.
3 juin	1769.	6 juin	2012.

Le passage de 1631 avait été prédit par Kepler aussi bien que le passage de Mercure, qui eut lieu le 7 novembre de la même année (1). Le grand astronome se promettait bien de suivre ces curieux phénomènes à l'aide d'une de ces lunettes qui venaient d'être inventées par Galilée; mais il mourut le 15 novembre. Gassendi seul guetta le phénomène; un accident fit manquer l'observation. Le passage de 1639 est le premier qui ait été vu par des yeux humains; il fut observé en Angleterre par Horrox et Crabtree malgré la prédiction légèrement erronée de Kepler, d'après laquelle Vénus ne devait que friser le bord du disque solaire. On ne put d'ailleurs que constater l'entrée de la planète un peu avant le coucher du soleil; néanmoins Horrox épancha son enthousiasme dans un dithyrambe où il célébrait l'union de Vénus avec le dieu du jour. Jusque-là, les passages de Vénus ne sont encore épiés que par simple curiosité; Edmond Halley fut le premier qui en soupçonna toute la portée scientifique. Agé de vingt-deux ans, il venait d'observer à Sainte-Hélène, en 1677, un passage de Mercure au-devant du soleil; frappé de la netteté avec laquelle la tache noire mordait sur le limbe solaire, il se dit aussitôt que des phénomènes d'une telle précision devaient offrir un excellent moyen de rectifier les distances planétaires à cause de l'influence considérable que les parallaxes des planètes exercent sur les instans de l'entrée et de la sortie. Pour Mercure, cette influence est bien moins sensible que pour Vénus; aussi Halley eut-il soin de recommander aux astronomes à venir le passage de 1761, dans deux mémoires restés célèbres. « Que le ciel, dit-il en terminant, que le ciel favorise leurs observations par le plus beau temps! Et quand ils auront atteint le but et déterminé de leur mieux notre distance au soleil, qu'ils veuillent bien se souvenir que c'est un Anglais qui a eu le premier cette heureuse idée. »

On n'eut garde d'oublier cette pressante recommandation. De vastes préparatifs furent faits en vue des passages de 1761 et de 1769. Les souverains et les corps savans organisèrent à l'envi des expéditions qui devaient aller observer le phénomène dans des lieux éloignés, choisis de manière que l'effet de la parallaxe fût aussi grand que possible. Le 6 juin 1761, des lunettes furent braquées sur le soleil au cap de Bonne-Espérance, en Laponie, à Tobolsk en Sibérie, en même temps qu'en Europe; pourtant quelques circonstances défavorables empêchèrent encore de tirer de ces mesures tout le parti qu'on en attendait. En revanche, le passage de 1769 fut observé avec un plein succès dans toutes les parties du monde.

(1) *Admonitio ad astronomos de miris rarisque anni 1631 phenomenis*, Lipsiæ 1629.

Cook et l'astronome Green étaient allés à Taïti, l'abbé Chappe d'Auteroche en Californie, Pingré à Saint-Domingue. Le roi de Danemark avait emprunté à Marie-Thérèse le père Hell pour l'envoyer à Wardhus, en Laponie. En combinant les diverses observations obtenues dans des lieux si éloignés, on trouva pour la distance du soleil des valeurs déjà très rapprochées de celles que les astronomes adoptent aujourd'hui.

Parmi les observateurs qui prirent part à ces travaux, il en est un qui est devenu célèbre par ses malheurs. Son voyage fut une odyssée, et le guignon fut son pilote. Le Gentil de La Galaisière avait reçu la mission d'observer le passage de 1761 à Pondichéry. Il s'était embarqué au mois de mars 1760, et il atterrit à l'Ile-de-France le 10 juillet suivant; mais dans l'intervalle, la guerre avait éclaté entre la France et l'Angleterre, et il dut attendre cinq mois qu'une frégate française pût se risquer dans les mers de l'Inde. Lorsqu'il arriva en vue de Pondichéry le 24 mai 1761, il trouva cette ville au pouvoir des Anglais, et le 6 juin il était encore en mer quand le passage eut lieu. Il vit le soleil briller dans un ciel pur et sans nuages, mais il fut impossible d'y pointer les lourds télescopes qu'il avait à bord et qui eussent exigé une installation fixe. Le Gentil prit alors un parti héroïque. « J'y suis, dit-il, j'y reste. » Et il attendit huit ans sur la côte de Coromandel le passage de 1769. Il employa ce temps à étudier le climat de l'Inde, les courans maritimes, l'astronomie des brahmanes, et à déterminer des positions géographiques. Enfin le grand jour arriva. La saison avait été excellente, le mois de mai notamment splendide; Le Gentil était plein de confiance et de courage. Le passage devait avoir lieu le 4 juin, de trois heures à sept heures du matin. La journée du 3 resta belle; à dix heures, Le Gentil se couche après avoir disposé ses instrumens. A deux heures, il s'éveille, et il croit entendre la brise du sud-est. « J'en tirai un bon augure, dit-il, parce que je savais que le vent du sud-est est le balai de la côte, et qu'il amène toujours la sérénité; mais, la curiosité m'ayant porté à me lever un moment après, je vis avec le plus grand étonnement que le ciel était pris partout, surtout dans le nord et le nord-est, où il éclairait; avec cela, il faisait un calme profond. Dès cet instant, je me suis condamné; je me jetai sur mon lit sans pouvoir fermer l'œil. » A cinq heures et demie, la tempête se déchaîne, l'air est obscurci par des tourbillons de poussière; vers six heures, le vent tombe, mais les nuages restent. A sept heures moins trois minutes, moment où devait avoir lieu la sortie de la planète, on aperçoit bien au ciel une légère blancheur qui fait soupçonner où est le soleil, mais dans la lunette on ne voit rien. « Peu à peu les vents passèrent à l'est et au sud-est, les

nuages s'éclaircirent, et on vit le soleil fort brillant; on ne cessa point de le voir le reste de la journée. Le 5, le soleil se leva de toute beauté, et la journée fut magnifique. Il en fut de même le 6... Le 7 et le 8, il fit le même temps, en sorte qu'il semble que la matinée du 4 eût été faite exprès. » Le Gentil épuise les hypothèses sur la cause mystérieuse de ce coup de vent tout à fait extraordinaire pour la saison. « La plume, dit-il, me tomba plusieurs fois des mains lorsque le moment vint d'annoncer en France le sort de mon opération. »

Quand Le Gentil revint enfin de la côte de Coromandel, il apprit que l'Académie des Sciences, ne recevant pas de ses nouvelles, l'avait tenu pour mort et l'avait remplacé. Un de ses proches avait profité de l'occasion pour faire main basse sur son patrimoine, et ce fut en vain qu'il tenta de le lui arracher. Le Gentil mourut en 1792. Son *Voyage dans les mers de l'Inde* a été publié à Paris en 1779. Le mauvais sort qui semble s'attacher aux pas de cet astronome et sa courageuse lutte avec l'adversité ont quelque chose de profondément touchant. Lorsqu'on songe toutefois aux importantes recherches d'astronomie et de météorologie qu'il rapporta de son long séjour dans l'Inde, et qui sont contenues dans les deux volumes in-quarto qu'il a publiés, on peut dire qu'il n'a point perdu sa peine, et c'est ainsi que la persévérance est toujours récompensée.

Le passage de 1761, qui était visible en Europe, fut d'ailleurs noté par cent soixante-seize observateurs; malheureusement la différence maximum des durées n'atteignit pas 5 minutes, ce qui est trop peu pour une détermination précise de la parallaxe. « L'expérience est notre plus grand maître, dit à ce propos Jean-Dominique Cassini; le fruit de ses leçons nous indemnise du prix des années qu'elles nous coûtent. Le principal but avait été manqué en 1761, faute d'avoir observé dans les lieux où les durées fussent assez différentes. Il était essentiel de ne pas tomber une seconde fois dans le même inconvénient. » En 1769, les stations furent donc mieux choisies. Pingré, qui avait déjà observé le passage de 1761 à l'île Rodrigue malgré un vent violent qui menaçait de renverser ses instrumens, fut envoyé par l'Académie des Sciences au cap français de l'île Saint-Domingue. L'abbé Chappe d'Auteroche, qui s'était rendu en 1761 à Tobolsk en Sibérie, pour y observer, « sous les auspices de l'impératrice de Russie, » et qui avait alors perdu cinq mois à franchir les déserts glacés qui séparent Tobolsk de Saint-Pétersbourg, fut désigné cette fois pour aller aux îles Salomon, dans la mer du sud. Ces parages étaient à cette époque sous la domination de l'Espagne, et on n'y pouvait aller que sur un vaisseau espagnol. La cour de Madrid refusa l'autorisation qui lui fut deman-

dée; cependant elle permit à l'abbé Chappe de s'embarquer sur la flotte qui partait pour l'Amérique, et lui donna même deux astronomes espagnols pour l'accompagner. Chappe se rendit avec ses deux aides à San-José en Californie. L'observation du passage fut couronnée de succès; mais l'abbé Chappe mourut de la fièvre jaune deux mois après, âgé de quarante et un ans. Le gouvernement anglais se dispensa de demander la permission de l'Espagne pour envoyer une frégate dans les mers du sud. Le célèbre Cook, commandant l'*Endeavour*, partit pour une destination inconnue, emmenant avec lui l'astronome Green et le naturaliste Solander; après avoir doublé le cap Horn, il arriva le 13 avril 1769 à l'île de Taïti, et s'y établit avec ses compagnons pour attendre le passage. Le père Hell, le père Sainovics et l'astronome danois Borgreving s'étaient installés à Wardhus, au nord de la Laponie, dès le mois d'octobre 1768. C'est ainsi que tout le monde était à son poste quand le phénomène eut lieu. A Paris, il fut observé par Cassini de Thury, Maraldi, le duc de Chaulnes, Du Séjour, Lalande, Bailly et d'autres astronomes, tandis que Lemonnier et Chabert l'observèrent au château de Saint-Hubert en présence du roi; mais le temps fut très mauvais ce jour-là, le soleil était beaucoup trop bas, et les observateurs n'étaient point assez préparés à ce genre particulier d'observations; les instans notés par eux différaient de vingt et de trente secondes.

Quand les astronomes envoyés dans les parages éloignés revinrent de leurs expéditions, qu'on eut entre les mains les résultats obtenus, et qu'on put procéder aux comparaisons, afin d'en déduire la parallaxe du soleil, on vit bien que le phénomène du passage était loin d'offrir la netteté, la simplicité géométrique tant vantée par Halley. Cent quarante-neuf observateurs en avaient noté les diverses phases. Selon la manière dont on essayait de combiner les instans notés, on trouvait des nombres plus ou moins grands pour la parallaxe du soleil. Pingré, Lexell, Dionys du Séjour, le père Hell, Lalande, arrivaient par leurs calculs à des valeurs qui variaient de 8″,9 à 8″,5; il fallait donc s'avouer que les erreurs inhérentes aux observations devaient être beaucoup plus considérables qu'on ne s'y était attendu.

C'est qu'en effet le phénomène des *contacts* se complique d'apparences bizarres qui laissent planer une grande incertitude sur l'instant précis où Vénus entre sur le disque du soleil et sur celui où elle en sort. On voit d'abord le soleil, au point où l'entrée doit avoir lieu, s'échancrer légèrement, puis la brèche augmente, prend la forme d'une tache ronde qui s'avance sur le soleil, et au bout d'un temps qui varie de 15 à 30 minutes ce disque noir, dont le diamètre est quarante fois plus petit que celui du disque solaire, se détache

complétement du bord lumineux. C'est le moment du premier *contact interne*. Quelques heures plus tard, la tache noire, qui a diminué lentement sur le disque radieux, s'approche du bord opposé, on observe le deuxième contact interne; puis elle sort peu à peu comme elle était entrée. L'instant où la planète touche le bord du soleil et celui où elle l'abandonne complétement ne peuvent être notés d'une manière précise; malheureusement les contacts internes mêmes sont plus ou moins incertains. En effet, quelques secondes avant de se détacher du bord solaire, la tache obscure semble s'allonger comme si elle était accrochée, retenue au bord : il se forme un *ligament* noir; puis ce ligament se rompt tout à coup et un filet de lumière jaillit entre le disque noir et le bord solaire. De même avant le deuxième contact interne une goutte noire se forme subitement entre le bord de Vénus et celui du soleil; ce point noir diminue et disparaît enfin quand les bords semblent se toucher. Ces circonstances sont nettement indiquées par l'abbé Chappe, le père Hell et quelques autres astronomes; mais tous ne les ont pas notées, et l'on ne sait alors comment interpréter les observations. On ne saurait même dire laquelle des diverses phases qui viennent d'être décrites représente vraiment l'instant du contact. De là des incertitudes de 20 et de 30 secondes, qui expliquent pourquoi les résultats obtenus par le calcul des observations de 1769 sont si discordans.

En 1824, l'astronome allemand Encke entreprit une discussion approfondie de tous les matériaux relatifs au passage de 1769; il crut pouvoir fixer définitivement la valeur de la parallaxe solaire à $8'',57$, et ce nombre, qui s'accordait avec le résultat trouvé par Delambre, passa dans tous les traités d'astronomie. Ce qui a départagé les astronomes et fait prévaloir jusque dans ces derniers temps une valeur erronée de la parallaxe solaire, c'est qu'elle s'accordait fortuitement avec celle que Laplace et Burg avaient obtenue par une voie tout à fait différente, en se fondant sur une certaine inégalité du mouvement de la lune.

Mais le problème ne devait pas tarder à changer d'aspect. Les géomètres, creusant de plus en plus la théorie de la gravitation, avaient perfectionné les tables des mouvemens planétaires en même temps que les procédés d'observation étaient devenus plus rigoureux, plus délicats. M. Le Verrier, en déterminant avec une précision admirable les mouvemens de la Terre, de Vénus, de Mars, reconnut qu'il était nécessaire d'augmenter d'un trentième la parallaxe du soleil adoptée sur la foi des calculs de M. Encke. M. Hansen était arrivé au même résultat par sa théorie nouvelle de la lune. La confiance tenace des astronomes dans la fausse parallaxe commençait à fléchir sous le coup de tant de preuves accumulées quand Léon

Foucault vint à son tour jeter dans la balance le résultat de sa mémorable expérience sur la vitesse de la lumière, qu'il avait réussi à mesurer directement à l'aide d'un miroir tournant, bien que la lumière se propage avec une rapidité vertigineuse, car elle franchit 300,000 kilomètres en une seconde. Il put conclure de cette détermination que la parallaxe du soleil était égale à 8″,86 (1). Ce résultat fut obtenu en 1862. La même année, la planète Mars devait se trouver en *opposition* avec le soleil, c'est-à-dire dans les conditions les plus favorables pour la détermination de sa parallaxe, puisqu'elle est alors deux fois moins éloignée de nous que le soleil. Elle fut observée avec soin au cap de Bonne-Espérance et en Australie en même temps qu'en Europe, et la discussion des observations, qui fut entreprise par M. Stone et par M. Winnecke, donna pour la parallaxe solaire une valeur un peu supérieure à 8″,9. En présence de tous ces résultats, qui se confirmaient mutuellement, les doutes les plus sérieux s'élevaient sur l'exactitude des calculs de M. Encke. Un jeune astronome, M. Powalky, les soumit à une révision sévère en 1864 ; il est arrivé à démontrer qu'en choisissant seulement les meilleures observations et en rectifiant les positions géographiques de quelques-unes des stations où ces observations ont été faites, on peut tirer du passage de 1769 un nombre qui s'accorde avec ceux de M. Le Verrier et de Léon Foucault. Ainsi tous les chemins conduisent à la même conclusion : la valeur exacte de la parallaxe solaire doit être comprise entre 8″,8 et 8″,9. C'est là ce que confirmera, selon toutes les prévisions, le passage qui aura lieu le 9 décembre de cette année.

Depuis dix ans, on n'a cessé de discuter le choix des stations et des méthodes les plus propres à donner un résultat satisfaisant. En 1866, une commission présidée par M. l'amiral Jurien de La Gravière fut chargée par le ministre de l'instruction publique d'indiquer les mesures qu'il y aurait à prendre pour faciliter aux astronomes français l'observation du passage de Vénus. M. Puiseux se livra dès lors à un examen minutieux de toutes les circonstances du phénomène de 1874, et traça sur une mappemonde les lignes qui peuvent guider les observateurs dans le choix de leurs stations.

(1) Il résulte du phénomène de l'*aberration* que la vitesse de translation de la terre dans son orbite est un dix-millième de la vitesse avec laquelle la lumière se propage dans l'espace. Connaissant la vitesse de la lumière, on a donc celle de la terre (qui est d'environ 30 kilomètres par seconde), et par suite la longueur du chemin qu'elle parcourt dans l'année, d'où l'on peut conclure toutes les dimensions de l'orbite. Dans ces derniers temps, M. Cornu a repris la détermination directe de la vitesse de la lumière par un procédé plus exact en perfectionnant une méthode imaginée d'abord par M. Fizeau et essayée par lui en 1849.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur cette carte pour reconnaître que le passage complet ne sera visible que dans l'Asie orientale, l'Australie et les mers du sud. Dans une partie de l'Afrique, en Turquie, en Grèce, dans la Russie méridionale, on verra encore la sortie; mais l'entrée aura lieu avant le lever du soleil. Dans une région assez étendue de l'Océan-Pacifique, on ne verra que l'entrée de la planète; le soleil s'y couchera avant la fin du phénomène. Enfin la Terre de la Trinité, au sud du cap Horn, verra le soleil se coucher et se lever de nouveau dans l'intervalle d'environ quatre heures qui s'écoule entre l'entrée et la sortie. S'il était possible d'aborder aux terres australes, par exemple à la terre d'Enderby, à la terre Victoria, ou seulement aux îles Kerguélen, ce seraient d'excellentes stations; les Anglais ne désespèrent pas de pouvoir s'y installer. La commission du Bureau des longitudes a préféré arrêter son choix sur les îles Saint-Paul et Campbell; M. Bouquet de La Grye, lieutenant de vaisseau, doit se rendre à l'île Campbell, et M. le capitaine Mouchez, accompagné de M. Cazin, à l'île Saint-Paul. M. Janssen, de l'Académie des Sciences, se propose d'aller à Pékin, et deux astronomes de l'Observatoire de Paris, MM. Wolf et André, iront à Yokohama. On espère que des stations secondaires pourront être établies à Nouméa, Taïti, Bourbon, Saïgon. Les astronomes russes ont désigné vingt-quatre stations où ils comptent s'établir, principalement en Sibérie et sur les côtes de l'Asie. Les Anglais et les Allemands ont également arrêté leurs plans d'observation.

Trois méthodes sont en présence, qui ont chacune leurs partisans: l'observation directe des contacts, la mesure micrométrique des positions de Vénus sur le soleil pendant le passage, enfin la reproduction photographique de l'image du soleil à des intervalles rapprochés (1). L'observation directe des instans de l'entrée et de la sortie est sans doute ce qu'il y a de plus simple, car elle n'exige qu'une bonne lunette, deux yeux qui sachent voir, et un chronomètre; mais de ces trois choses, celle qu'on rencontre le moins souvent et qu'il est le plus difficile d'acquérir, ce sont encore les yeux. Il est vrai de dire qu'un observateur exercé et intelligent peut faire mieux avec un mauvais instrument qu'un novice avec un instrument de choix. Les observations par à-peu-près ne sont qu'un fatras qui fait

(1) On trouve un exposé très lucide de ces méthodes dans le livre de M. E. Dubois, *les Passages de Vénus sur le disque solaire*, Paris 1873, Gauthier-Villars. Lorsqu'on veut constater la différence des durées du passage, comme le recommande Halley, il faut choisir des stations qui verront le passage complet; mais l'on pourra aussi se contenter des différences des instans correspondant à un seul contact, selon la méthode de Délisle. En 1874, on aura des différences de durée de vingt-six minutes, et pour les contacts des différences de vingt minutes de temps.

perdre leur temps aux calculateurs, et qui embarrasse la postérité jusqu'au jour où on prend le parti définitif de les rejeter. Aussi a-t-on compris que l'observation du prochain passage de Vénus, pour avoir quelque valeur en présence des progrès déjà réalisés dans la connaissance des élémens du système solaire, exigeait une préparation spéciale. On a profité du passage de Mercure qui a eu lieu le 4 novembre 1868 pour se *faire la main*. On s'est attaché à étudier le phénomène du ligament noir, ce pont qui, à un certain moment, semble relier le disque obscur de la planète au bord du soleil. Quelques astronomes l'ont distinctement vu en 1868, d'autres affirment qu'ils ont vu tout simplement le contact géométrique. MM. Wolf et André ont eu alors l'idée ingénieuse de reproduire artificiellement les conditions d'un passage. Voici l'expérience qu'ils ont imaginée à cet effet. On découpe dans un écran opaque un trou circulaire derrière lequel on place une source de lumière très vive : c'est le soleil. Un petit disque noirci se meut devant cette ouverture, entraîné par un chariot avec une vitesse convenablement réglée. Cette mire à passages étant installée dans la salle de la bibliothèque au Luxembourg, M. Wolf notait les contacts à l'Observatoire, où étaient disposées les lunettes; les instans des contacts étaient enregistrés par un chronographe électrique aussi bien que les positions réelles du disque mobile figurant Vénus. On a pu constater ainsi que la formation de la goutte noire est un phénomène essentiellement accidentel qui dépend de certains défauts de la lunette, qu'il est possible de corriger, et que l'instant du contact réel peut alors être saisi avec une précision presque géométrique. Néanmoins il y a toujours une différence constante entre les momens des contacts estimés par deux observateurs, différence qui tient à des causes physiologiques.

C'est pour échapper aux erreurs inhérentes à la constitution de l'organe de la vue qu'on se propose de faire concourir largement la photographie à l'observation du passage de 1874. La plupart des expéditions emporteront dans leur bagage des appareils spéciaux qu'on appelle *héliographes*, qui serviront à obtenir de nombreuses épreuves photographiques de l'image solaire pendant toute la durée du phénomène. M. Faye a fait remarquer à ce propos qu'un photographe convenablement placé (par exemple sur la côte ouest de la Nouvelle-Hollande, au nord de la baie des Chiens-Marins, qui aura le soleil au zénith) pourrait à lui seul déterminer par une série de clichés la distance de la terre au soleil. En effet, la parallaxe modifie sensiblement les circonstances du passage théorique, calculé pour un observateur placé au centre du globe terrestre, et il en résulte que des observations très précises obtenues dans une seule station

suffiraient à la rigueur pour obtenir la valeur de la parallaxe. L'année 1875 nous dira ce que vaut la photographie comme auxiliaire de l'astronomie de précision.

M. Janssen, que l'Académie des Sciences et le Bureau des longitudes avaient chargé d'observer dans l'Inde l'éclipse totale de soleil qui eut lieu en 1868, découvrit à cette occasion que le spectroscope permet d'explorer en dehors des éclipses le contour du soleil et d'y constater des phénomènes qui prouvent l'existence d'une atmosphère d'hydrogène incandescent. C'est cette belle découverte qui lui a ouvert les portes de l'Institut. Le 22 décembre 1870 devait avoir lieu une autre éclipse de soleil, visible en Algérie. M. Janssen, qui se trouvait alors dans Paris assiégé, accepta la mission d'observer cette éclipse. Le vendredi 2 décembre, à six heures du matin, il s'échappa de Paris à bord du ballon le *Volta*, qui put opérer à onze heures sa descente près de Savenay, à l'embouchure de la Loire. Malheureusement le mauvais temps empêcha l'observation du phénomène à Oran, où s'était rendu l'intrépide astronome. Au mois de décembre 1871, nous le trouvons de nouveau sur la côte de Malabar, à l'occasion d'une nouvelle éclipse, et cette fois son entreprise est couronnée de succès. On voit que l'observateur désigné pour aller à Pékin en 1874 n'en est point à son coup d'essai. La méthode qu'il a imaginée pour explorer le contour du soleil, et qui a déjà été féconde en résultats curieux relatifs à la constitution physique de cet astre, pourra être employée avec avantage pour saisir les approches de Vénus avant même qu'elle n'entame le disque lumineux. C'est du moins ce que pense le père Secchi, le savant directeur de l'observatoire du collége romain, qui a fait lui-même d'intéressantes recherches sur les phénomènes de l'atmosphère solaire, et qui est un des hommes les plus exercés au maniement du spectroscope. En tout cas, il y aura un sérieux intérêt à faire usage du spectroscope pour surveiller le contour solaire aux momens des contacts, afin de s'assurer si l'agitation incessante de l'enveloppe lumineuse du soleil ne produit pas des dénivellations qui accélèrent ou retardent l'entrée et la sortie de la planète. La commission allemande s'attache avec prédilection aux mesures micrométriques des distances de Vénus au centre du disque solaire, que l'on pourra se procurer par l'emploi de l'héliomètre (1); mais l'héliomètre est le plus compliqué et le plus délicat de tous les instrumens dont les astronomes font usage, c'est celui qui exige le plus d'expérience et de circonspection, et il ne donnera probablement de bons résultats

(1) L'héliomètre est une lunette dont l'objectif a été coupé en deux; une vis micrométrique fait mouvoir l'une des deux moitiés. Cet appareil a été inventé par Fraunhofer.

qu'entre les mains d'observateurs exceptionnellement habiles. Au reste, il sera bon que cette méthode soit admise à faire ses preuves comme les autres.

Le second passage de Vénus sur le soleil, qui aura lieu le 6 décembre 1882, sera visible en France, en Angleterre, dans toute l'Europe. Toutefois à Paris on ne verra que l'entrée de la planète, qui aura lieu à 2 heures de l'après-midi, tandis que la sortie n'arrivera qu'à 8 heures, quand le soleil sera couché depuis longtemps. Dans neuf ans, Paris verra donc Vénus entrer sur le soleil; le 8 juin de l'an 2004, on y verra un passage complet; puis le 6 juin 2012 une sortie seulement, 2 heures après le lever du soleil. Au point de vue de la détermination de la parallaxe par les contacts, le passage de 1882 sera moins avantageux que celui de 1874 : les différences seront moins considérables d'une station à l'autre; — mais, si l'on a recours aux procédés micrométriques, les deux passages se valent. C'est ce que M. Puiseux vient de mettre en évidence par une discussion approfondie des conditions des deux phénomènes.

Quelles que soient les méthodes employées, pourvu que, selon le vœu de Halley, « les scrutateurs curieux des astres ne soient pas privés de ce spectacle ardemment désiré par l'importune obscurité d'un ciel nuageux, » on peut espérer que le passage du mois de décembre prochain donnera des résultats d'une importance proportionnée au progrès des moyens d'observation. Les mécomptes de 1769 renferment pour la génération présente une féconde leçon dont elle tirera son profit.

Si d'ailleurs, par impossible, les observations échouaient plus ou moins complétement en 1874, nous aurions, pour nous consoler, la certitude de pouvoir désormais déterminer tous les élémens du système solaire avec une précision toujours croissante par la seule théorie. En effet les astronomes d'aujourd'hui ont, s'il est permis d'employer une expression un peu triviale, plus d'une corde à leur arc. M. Le Verrier a fait remarquer récemment que, grâce aux longues séries d'observations méridiennes, accumulées depuis l'époque de Bradley, c'est-à-dire depuis cent vingt ans, nous pouvons aujourd'hui déterminer d'une manière très rigoureuse les inégalités que l'influence de la terre produit dans les mouvemens des planètes Vénus et Mars. Pour Mars, on a même une triple observation concordante faite en 1672 par Richer à Cayenne, par Picard près de Beaufort et par Rœmer à Paris, ce qui porte à deux siècles l'intervalle dont on dispose pour cette planète. On peut ainsi se servir des inégalités en question pour calculer la masse de la terre, et une formule empruntée à Newton permet d'en déduire directement la parallaxe cherchée. Or M. Le Verrier arrive ainsi par trois chemins différens à

trois nombres presque identiques et dont la moyenne est 8″,86, la parallaxe de Foucault. En présence de ce résultat, il est permis de penser que la mécanique céleste pourrait dès aujourd'hui, à la rigueur, se passer d'une détermination directe de la distance du soleil. Or les inégalités dont la considération peut ainsi suppléer aux mesures directes grandissent d'année en année, de siècle en siècle, et deviennent de plus en plus sensibles et certaines, elles se capitalisent pour ainsi parler. La méthode qui conduit aujourd'hui à un résultat si frappant deviendra donc avec le temps encore plus précieuse, et elle aura le pas sur l'observation des passages, si on ne se hâte pas de perfectionner ce dernier moyen. La seule difficulté qui se présente, c'est l'incertitude où nous sommes sur l'existence d'autres masses que celles qui nous sont connues dans les parages solaires. L'ensemble des planètes minuscules que l'on découvre maintenant par douzaines ne paraît pas constituer une masse dont il faille sérieusement tenir compte au point de vue des perturbations qu'elles pourraient occasionner; mais il est bien possible que dans les régions voisines du soleil où chemine Mercure il y ait encore des matières cosmiques d'une certaine importance, dont l'action pourrait déranger les calculs. Dans ces conditions, dit M. Le Verrier, il semble que l'astronomie devrait entrer dans une voie un peu nouvelle : il faudrait d'abord ouvrir ce qu'on peut appeler le *compte des matières célestes*. Remontant dans le passé, on chercherait à quels momens telle ou telle planète a dû exercer une action particulièrement accentuée, et on formerait ainsi pour chacune un dossier spécial en vue de la détermination de sa masse. On ferait le même travail par rapport à l'avenir pour ne laisser échapper aucune occasion favorable de rectifier ces masses. De là résulterait un ensemble d'informations qui conduirait aux plus importans résultats, peut-être à des découvertes inattendues. Il ne s'ensuit pas néanmoins que l'observation des passages de Vénus n'offre pas un intérêt de premier ordre : la concurrence, la rivalité des méthodes, c'est la vie même de la science.

R. Radau.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1874.

Allons, la France peut respirer et prendre confiance, on fait de la grande politique à Versailles. Le ministère tombé le jeudi sous un vote s'est relevé le lundi suivant par un autre vote. L'assemblée a jugé la semaine passée qu'elle devait ajourner la loi sur la nomination des maires jusqu'à la discussion de la loi organique des municipalités; elle vient de juger, il y a deux jours, qu'elle s'était trompée, que la loi des maires ne peut plus souffrir de retard. La commission constitutionnelle continue le cours de ses explorations dans le monde des théories électorales, avec la chance de découvrir avant l'été un nouveau système, une nouvelle représentation des intérêts ou des divers ordres de l'état. Pendant ce temps, on crie : Vive l'empereur! sur les marches de Saint-Augustin, au sortir de l'office funèbre célébré pour celui qui fut le souverain de notre pays. Le prince Napoléon, à ce que disent les historiographes, est reçu par le bedeau, avec les honneurs dus à son rang et à ses croyances religieuses bien connues, sur la porte de Saint-Germain-l'Auxerrois. L'impératrice rappelle à Mgr de Troyes le serment que les évêques ont prêté au dernier représentant couronné de la dynastie impériale, dont ils ne seraient pas déliés sans doute, — et tout cela, paraît-il, est simple, naturel et régulier! La France n'a que des raisons d'être tranquille sur son avenir, puisque la crise ministérielle est finie, puisque M. le duc de Broglie vient de déclarer que la prorogation est une chose sérieuse dont la majorité a seule le secret, puisqu'enfin tout reprend son cours comme précédemment, dans les mêmes conditions, avec les mêmes hommes et les mêmes procédés.

Que la prorogation soit une chose sérieuse, définitive, fixée dans des institutions, la France ne demande pas mieux. La France ne demande rien de plus que d'être tranquille, d'avoir une garantie du lendemain, la liberté de son travail, la sécurité de ses intérêts. La crise ministé-

rielle est finie! c'est bien heureux. Et après? la situation est-elle meilleure ou plus claire cette semaine que la semaine dernière? L'assemblée, parce qu'elle a eu deux avis différens en cinq jours, est-elle plus sûre de savoir ce qu'elle veut et ce qu'elle peut? la politique ministérielle, parce qu'elle a eu son bill de confiance, est-elle sortie de cette épreuve plus nette, plus distincte, plus dégagée de cette diplomatie où elle se croit condamnée à chercher sa force, et où elle ne trouve qu'une faiblesse chronique? C'est là précisément la question.

Cette crise, qui aurait pu sans doute être plus grave, et qui a eu du moins l'avantage de ne point émouvoir sensiblement le pays, elle résume et caractérise plus qu'on ne croit une situation tout entière. Elle est née le jour même où l'assemblée s'est trouvée de nouveau réunie après les courtes vacances du 1er janvier, et, par une circonstance aussi curieuse que significative, c'est un légitimiste sans peur, M. le marquis de Franclieu, qui l'a provoquée, sans trop le savoir peut-être, en offrant à une partie de la droite mécontente et chagrine une occasion de faire sentir l'aiguillon au gouvernement. C'est M. le marquis de Franclieu, champion intrépide de la décentralisation et du roi, qui a proposé l'ajournement de la loi sur la nomination des maires, ajournement qui a été voté par une assemblée assez incomplète et qui a déterminé la démission immédiate du cabinet. Cette démission était-elle bien sérieuses Elle aurait pu le devenir certainement dans des conditions parlementaires moins équivoques, plus définies, si le vote du 8 janvier eût été la victoire d'une opinion décidée. Elle aurait été acceptée sur-le-champ, comme elle avait été offerte; mais d'un côté M. le président de la république semble avoir voulu laisser à son cabinet le temps de renouer les fils embrouillés de sa majorité, de se ménager une revanche. D'un autre côté, la droite, un moment étonnée, s'est aperçue bien vite qu'on faisait fausse route, que, si elle laissait tomber le cabinet actuel, elle était exposée à voir se former un ministère qui ferait moins de façons avec elle, qui inclinerait un peu plus vers le centre gauche. Aussitôt on s'est mis à l'œuvre, on a délibéré, on s'est rapproché, on a négocié. Il a été convenu que M. de Franclieu n'était qu'un boute-feu, que le vote du 8 janvier n'était qu'une surprise laissant intacte la politique générale du gouvernement, qu'il fallait chercher un moyen de revenir sur ce qui avait été fait, — et en fin de compte tout ce travail intime a conduit à la séance de lundi dernier. Ce jour-là en effet a eu lieu la grande résipiscence. C'est M. de Kerdrel qui s'est chargé d'être le porte-parole de la droite, le provocateur des explications de paix, en commençant par une dissertation des plus philosophiques et un peu protectrice sur le danger des crises ministérielles trop fréquentes. M. de Kerdrel a dit très sérieusement en particulier que les ministères ne devaient pas être trop susceptibles et que les assemblées ne devaient pas se montrer trop exi-

geantes. M. le duc de Broglie, qui ne demandait pas mieux visiblement que de se laisser convaincre, a répondu de son côté sans se compromettre avec ceux qui lui offraient encore une fois leur appui. Le fait est que, si le ministère s'est montré susceptible, il n'a pas tardé à s'adoucir, et que, si la majorité a eu le 8 janvier une fantaisie, elle a retrouvé le 12 toute sa discipline. Le cabinet a eu son vote de confiance, il a eu aussi sa loi des maires remise au premier rang des délibérations de la chambre, et le journal officiel, ce registre de l'état civil des pouvoirs qui naissent, qui tombent ou se relèvent, a pu inscrire que la démission des ministres était retirée « sur la demande de M. le président de la république. »

Tout est bien qui finit bien. Reste la moralité ou la signification de la crise et de la victoire parlementaire qui en a été le dénoûment. Si cette victoire avait eu pour effet de fortifier le ministère en le remettant debout, de reconstituer une véritable majorité, de dissiper toutes les confusions, de dire au pays « où on le mène, » selon le mot de M. de Kerdrel, ce serait pour le mieux. En est-il réellement ainsi? N'est-il point à craindre au contraire que la victoire de lundi, réparant la défaite de jeudi, n'ait été achetée par un sacrifice de plus à ce qui fait justement la faiblesse du ministère? Ce n'était qu'une surprise, dit-on, le vote du 8 janvier était l'expression d'une majorité de hasard, non de la vraie majorité! Surprise, si l'on veut; les surprises de ce genre n'arrivent évidemment que dans certaines conditions, et tant que ces conditions ne changent pas, les surprises sont toujours possibles. Celle du 8 janvier est née sans doute en partie de cette circonstance que l'assemblée était incomplète; elle est née aussi et surtout de la situation, d'une confusion parlementaire croissante, d'une profonde incompatibilité d'humeurs et de tendances entre les élémens divers d'une majorité artificielle et passionnée, de l'hésitation du ministère lui-même à prendre un parti, à se faire une politique au milieu de ces complications intimes. On va ainsi au hasard avec une assemblée souveraine qui finit par se perdre dans ses propres divisions, avec une présidence septennale placée au sommet d'un régime qu'on ne veut pas ou qu'on n'ose pas définir, avec une politique qui, sous des apparences de fermeté et même quelquefois de raideur, a le sentiment de sa faiblesse. Oui, le mal vient de ce qu'on ne sait pas accepter les choses comme elles sont, marcher avec résolution sur les difficultés, prendre la force là où elle est, et s'établir dans les seules conditions possibles, au risque de froisser des regrets, des préjugés ou des espérances de parti. On laisserait en chemin quelques alliés douteux, c'est possible; on retrouverait toutes les bonnes volontés sincères, l'opinion et le pays.

Tranchons le mot. Le nœud de nos affaires actuelles est dans une équivoque, dans une contradiction ou une impossibilité qu'on s'est créée faute de décision, et le ministère ne fait que subir les consé-

quences d'une situation qui est en partie son œuvre, où les surprises comme celle du 8 janvier deviennent les accidens les plus simples et les plus inévitables. Au fond, le ministère lui-même ne peut s'y méprendre. Il sent qu'il est assis sur une base trop étroite, qu'il reste livré à des partis ou à des fractions de partis dont il est en quelque sorte l'otage au pouvoir. Il comprend qu'après la prorogation le mieux eût été de se rapprocher des nuances modérées du centre gauche; mais pour cela il fallait se décider à organiser cette république, à laquelle on venait de donner un président pour sept ans, il fallait accepter sans arrière-pensée et sans mauvaise humeur le régime qu'on avait. Or aller jusque-là, c'était s'exposer à rompre avec la droite, qui ne peut entendre le mot de république, même quand elle ne peut faire la monarchie, qui après avoir voté la présidence septennale ne se soucie guère de lui donner plus de force qu'il ne faut, et la considère toujours comme un en-cas, comme une combinaison provisoire. Chercher un appui au centre gauche, c'était perdre la droite sans être assuré d'une compensation suffisante. Rester avec la droite, c'était prolonger l'équivoque, provoquer les doutes sur le caractère, sur la durée de ce pouvoir qu'on vient d'instituer. C'est cette dernière politique qu'on a suivie, sans s'apercevoir qu'on mécontentait tout le monde, la droite parce qu'on était encore trop septennaliste, le centre gauche parce qu'on paraissait ne pas prendre au sérieux ce qu'on avait fait. C'était, à vrai dire, une situation inextricable qu'on se faisait pour avoir hésité dès le premier jour, dès le lendemain de la prorogation, à fixer les points essentiels de la politique nouvelle de la septennalité.

Au moment de la dernière crise, M. le duc de Broglie, sentant le danger de ces confusions, aurait résolu, dit-on, d'en sortir par les déclarations les plus nettes, les plus catégoriques, sur lesquelles l'assemblée aurait eu à se prononcer en votant le bill de confiance qu'on voulait lui demander. Si l'intention de M. le duc de Broglie était telle qu'on le disait, elle s'est traduite, il faut l'avouer, d'une manière assez incomplète, assez effacée dans la dernière discussion. Les déclarations de M. le vice-président du conseil se sont évidemment ressenties des négociations par lesquelles on cherchait depuis trois jours à rallier les diverses fractions de la droite dans l'intérêt du ministère. Sans doute M. le duc de Broglie a dit que le septennat avait la légalité pour lui, qu'il avait le droit de se défendre; il a semblé aussi revendiquer pour la majorité et pour la majorité seule le droit de comprendre, d'interpréter le septennat, ce qui laisse en vérité une certaine latitude à toutes les espérances et n'éclaire pas beaucoup la question. Au demeurant, c'était froid et probablement mesuré au tempérament de ceux qu'on voulait retenir.

Voici qui ajoute un piquant détail à notre dernière assertion. Dès la

veille un journal légitimiste avait tracé le programme de ce qui devait se passer dans la séance de lundi en ajoutant : « Si la droite soutient demain le ministère, son vote signifiera qu'elle repousse l'interprétation donnée par certains meneurs du centre droit à la prorogation. Elle appuiera M. le duc de Broglie parce que celui-ci aura consenti... à ne pas faire de la septennalité un dogme nouveau... » Ce qu'il y a de singulier, c'est que le programme tracé d'avance par le journal légitimiste a été suivi point par point; ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est que M. le duc de Broglie n'a point dépassé dans ses explications les limites qu'on avait fixées. Oh! non sûrement, il n'a pas fait de la septennalité un « dogme nouveau, » il n'en a même pas fait une chose au-dessus des interprétations d'une majorité monarchique, si cette majorité se rencontrait et si elle retrouvait l'occasion favorable qu'elle espère toujours. — Voulez-vous décidément que la présidence dure sept ans? disait-on au courant de cette discussion. Voulez-vous que pendant ces sept ans la présidence soit un pouvoir fort et respecté? — Tout le monde a répondu : Oui! Lorsque l'orateur a demandé s'il était entendu que durant ces sept années le rétablissement de la monarchie ne pourrait pas être proposé, on a répondu de la droite : « Cela ne vous regarde pas! » Voilà du moins qui est clair, de sorte que le ministère se réduit lui-même à vivre par le concours exclusif d'alliés qui commencent par ne pas prendre au sérieux le pouvoir qu'il représente. A ces alliés compromettans, il est obligé de livrer un jour un peu de politique intérieure, un autre jour un peu de politique extérieure. C'est la loi des majorités, dit-on; il faut être conservateur et parlementaire!

L'intérêt conservateur et l'intérêt parlementaire, soit! C'est justement ce double intérêt qui peut se trouver singulièrement compromis par des crises comme celle que nous venons de voir, par une politique qui a toujours l'air d'être en coquetterie avec des passions de parti dont on comprend soi-même le danger. Sans doute un gouvernement est tenu aujourd'hui de donner à la France de sérieuses garanties d'ordre intérieur, de fortes garanties de sécurité. La première, la plus efficace de ces garanties en définitive, c'est de respecter et de faire respecter ce qu'on a fait avec une certaine solennité, de ne pas laisser mettre en doute le régime qu'on a établi. On a beau parler de l'ordre social à défendre, de l'anarchie et de la démagogie à réprimer, de la stabilité à fonder, on a beau présenter une loi sur les maires, des lois sur la presse, comment veut-on que le pays se tranquillise, reprenne confiance, lorsqu'il voit les partis publier hautement leurs espérances, compter leurs chances, et calculer le jour où ils pourront triompher? Comment veut-on qu'il se sente parfaitement rassuré lorsqu'il voit son gouvernement lui-même s'appuyer sur des alliés qui laissent peser sur lui on ne sait quelles réserves, on ne sait quel inconnu? Que le gouvernement soit

conservateur dans ses lois, dans son action administrative, nous ne demandons pas mieux; notre grief, c'est précisément qu'il n'est plus un conservateur prévoyant lorsque, par une stratégie qu'il n'est pas toujours aisé de pénétrer, en identifiant la présidence septennale avec certains partis, il arrive à créer une situation où par la force des choses un vote qui semblerait n'atteindre qu'un cabinet peut mettre en cause le gouvernement tout entier. Voilà la question. Qu'on y réfléchisse bien : ce n'est pas la paix sociale qu'on prépare ainsi, c'est à des crises nouvelles et plus graves qu'on peut conduire le pays sans le vouloir.

Quant à l'intérêt parlementaire, ce n'est point apparemment par l'incohérence et la contradiction qu'on peut le servir. S'il ne s'agissait que d'une loi ou d'une proposition ajournée, puis reprise, d'un vote démentant ou redressant un autre vote, il n'y aurait rien de bien sérieux; ce ne serait pas la première fois qu'une assemblée aurait des avis différens à quatre jours d'intervalle. Ce qui est infiniment plus grave, c'est l'état parlementaire, le degré de confusion dont ces contradictions et ces surprises sont l'expression. Évidemment plus on va, plus cet état devient aigu ou peut-être même chronique à Versailles, et, si on continue ainsi, on arrivera à une sorte d'impuissance finale. On se sera épuisé en luttes stériles, en conflits de partis, sans avoir fait les affaires qui intéressent le plus le pays. On parle toujours du régime parlementaire, de ses conditions, de ses garanties, de ses obligations. Il n'y a point de régime parlementaire là où il n'y a pas pondération de pouvoirs par la diversité des assemblées, là où le gouvernement n'a pas le droit de dissoudre une chambre. On n'y réfléchit pas assez, ce qui se passe à Versailles est d'une nature toute particulière : c'est l'omnipotence d'une assemblée unique, souveraine, si bien que certaines opinions se croient encore le droit de disposer du pays même après avoir créé la présidence septennale. Il en résulte que ce qu'on appelle le gouvernement parlementaire est tout simplement la dictature de l'assemblée ou de la majorité de l'assemblée, c'est-à-dire d'un parti, et lorsque les partis sont tellement divisés qu'une chambre est partagée en deux camps presque égaux, tout devient singulièrement grave : c'est la lutte permanente, organisée, tenant le pays incessamment suspendu entre l'impuissance définitive née de la division, de la neutralisation des partis, et quelque redoutable éclat né de l'ardeur des passions. Voilà où l'on arrive, et c'est précisément parce qu'il en est ainsi à Versailles que la commission constitutionnelle, au lieu de perdre son temps en études d'érudition électorale, devrait se hâter de préparer les lois qu'on lui demande pour mettre fin à cette situation pleine de périls par l'organisation d'un régime régulier. Ceux qui parlent toujours d'ordre, de conservation, de régularité parlementaire, devraient être les plus désireux de hâter la fondation de ce régime, et, par une singularité que l'esprit de parti explique seul, ce sont les plus récalcitrans. M. de Broglie vient d'aigui

lonner cette paresse calculée des récalcitrans de la commission constitutionnelle en montrant la nécessité d'en finir. Il a parlé en homme prévoyant, car ce n'est que par cette organisation définitive vainement attendue jusqu'ici qu'on peut sauvegarder cet intérêt conservateur et cet intérêt parlementaire qu'on invoque sans cesse.

L'Académie française est entrée l'autre jour en rivalité avec l'assemblée de Versailles, opposant une fête littéraire aux bruyantes scènes de la politique. M. de Loménie a été reçu en cérémonie par M. Jules Sandeau, et l'un et l'autre ont parlé d'un homme qui a été l'honneur des lettres contemporaines, qui a eu la triste fortune d'aller mourir, au milieu de nos désastres de 1870, loin de Paris assiégé, qui ne savait pas même alors ce qu'il venait de perdre : c'est Mérimée, l'auteur de *Colomba* et de *Carmen*, esprit fin, ironique, sobre et habile dans le beau langage, caractère droit, un peu replié sur lui-même et parfaitement honorable. M. de Loménie a peut-être la main un peu lourde pour ceux qu'il veut louer, et il est obligé de faire d'assez longs détours pour arriver à son but. Son discours n'est pas moins substantiel et intéressant. M. Jules Sandeau a reçu M. de Loménie avec toute la grâce de l'esprit, la finesse d'une ironie sans amertume et le charme d'une parole à la fois spirituelle et pénétrante. D'un discours académique, M. Jules Sandeau a su faire une œuvre achevée d'art et de belle langue française. Tout n'est point perdu, puisqu'il y a toujours des esprits de cette trempe en France, de ces écrivains de race qui continuent et ravivent les plus belles traditions de notre littérature. Les lettres elles-mêmes peuvent être les plus sûres comme les plus brillantes auxiliaires de notre renaissance politique, du rajeunissement de l'ascendant français dans le monde.

S'il est dans nos affaires une question où l'opinion sensée et loyale ait le droit de demander au gouvernement une netteté décisive, parce qu'elle est disposée à le soutenir dans ses résistances à toutes les vaines excitations, c'est cette question des rapports de la France et de l'Italie, que des passions et des fanatismes coupables se plaisent toujours à obscurcir et à compliquer. Une bonne fois il faut en finir de tous ces doutes, qui à la longue fatigueraient les alliances les plus sûres, les plus naturelles, qui n'auraient d'autre résultat que de créer des habitudes de méfiance et de froideur là où il ne peut et ne doit y avoir que la cordialité sincère de deux nations unies par tous les liens de la politique et des traditions. Il ne se peut pas que les intérêts les plus sérieux du pays, la sécurité et la dignité de ses relations restent indéfiniment à la merci d'une équivoque de conduite ou de langage, d'une combinaison parlementaire à Versailles ou d'un agent compromettant à Rome, et qu'au moindre incident on soit sans cesse à se demander si la France et l'Italie sont au moment de quelque inexplicable rupture. Des incidens, il y en a toujours dans les situations fausses, et voilà pourquoi une des pre-

mières nécessités pour tout gouvernement prévoyant est d'éclairer, de dégager, de simplifier sans plus de retard nos rapports avec l'Italie.

Ce que produisent ces perpétuelles ambiguïtés en usage depuis quelques années, on vient de le voir encore une fois par ce qui s'est passé dernièrement. Un officier distingué de notre armée, attaché militaire à la légation française auprès du roi Victor-Emmanuel, le colonel de La Haye, est mort à Rome. La première pensée de notre ambassadeur auprès du saint-siége a été d'offrir pour les obsèques de notre attaché militaire l'église de Saint-Louis des Français, placée sous son patronage. C'était le premier, le bon mouvement. Bientôt cependant la réflexion est venue; on a songé que les autorités italiennes allaient rendre les honneurs militaires à l'officier français, que cette apparition à Saint-Louis offusquerait peut-être le pape, et d'une façon ou d'autre la famille du colonel de La Haye a été conduite à demander que les funérailles eussent lieu dans sa paroisse, à l'église de San-Marcello in Corso. Or voici la singularité. Les ecclésiastiques de San-Marcello ont voulu à leur tour se mettre en règle avec le saint-père, qui s'est empressé de donner toutes les autorisations qu'on lui demandait. On lui a dit qu'il y aurait sans doute des troupes italiennes, des généraux italiens, et le pape a répondu avec une piquante bonhomie : « Qu'ils viennent. » Le gouvernement italien, de son côté, ne s'est pas préoccupé de ces petites péripéties qu'il a eu l'air d'ignorer; il n'y a vu peut-être fort spirituellement qu'une raison de plus d'accentuer les témoignages d'une sympathique courtoisie. Un bataillon, presque tous les généraux présens à Rome, le prince Humbert lui-même, les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, se sont rendus aux obsèques du colonel de La Haye à San-Marcello. Puis le lendemain, par les soins de l'ambassade auprès du Vatican, on célèbre à Saint-Louis un service funèbre où assiste un tout autre monde. Ainsi une église placée sous le patronage de la France à Rome ne peut pas recevoir la dépouille d'un officier français parce qu'il sera accompagné du prince Humbert et des soldats italiens! Ce que le saint-père accorde sans difficulté à San-Marcello, l'ambassade française, plus papiste que le pape, ne l'accorde pas à Saint-Louis!

Autre incident. La France a depuis longtemps dans les eaux de Civita-Vecchia un navire, l'*Orénoque,* laissé aux ordres de l'ambassade auprès du Vatican pour rester à la disposition du pape. Que fait ce navire à Civita-Vecchia? Il entretient une équivoque et crée des embarras. L'an passé, à pareille époque, il y eut la fugue de M. de Bourgoing, l'ambassadeur d'alors, à l'occasion de la visite des officiers de l'*Orénoque* à Rome pour le jour de l'an ou pour Noël. Ces officiers devaient-ils aller tout à la fois chez le pape et chez le roi? devaient-ils s'abstenir également d'aller au Vatican et au Quirinal? Le dernier gouvernement s'était décidé pour l'abstention, et ses instructions paraissent avoir été maintenues. Qu'est-il arrivé cependant cette année? Il n'y a point eu, à la vérité, de visite

officielle; mais à la veille de Noël le commandant de l'*Orénoque,* accompagné d'une partie de son équipage, dit-on, se serait rendu au Vatican, où il aurait été reçu en « audience privée. » Est-ce une interprétation élastique et subtile des instructions officielles? Le même acte de courtoisie « privée » a-t-il été accompli à l'égard du roi? Le commandant du navire français a-t-il agi d'accord avec l'ambassadeur? A-t-il reçu une autorisation particulière de Paris? Naturellement le fait a été commenté, et la question de l'*Orénoque,* oubliée depuis l'an dernier, a reparu. Certes il n'y a pas là de quoi élever un nuage entre la France et l'Italie. Le gouvernement italien ne peut songer à s'inquiéter et ne s'inquiète pas de la présence de l'*Orénoque,* qui n'est nullement une contestation de ses droits, qui est bien plutôt aux yeux du monde la preuve palpable que le pape est libre, qu'il demeure librement à Rome, puisqu'il pourrait partir, s'il le voulait. Est-ce là pourtant un fait régulier et même complétement digne de la France? Voilà un navire stationnant dans les eaux du royaume d'Italie reconnu par nous, et ne relevant pas même de notre légation auprès du souverain italien. Le commandant français va chez le pape, il ne va pas chez le roi et il ne reçoit d'ordres que de notre ambassadeur auprès du saint-siége. S'il y avait quelque difficulté, comment procéderait-on? Il n'y aurait pas d'issue, et c'est ainsi que des situations fausses naissent les incidens que les passions exploitent, que les journaux grossissent en les dénaturant, qui ne font qu'entretenir les espérances de ceux qui en sont toujours à rêver de vaines protestations et de restaurations désormais impossibles.

Le gouvernement est maintenant le premier, dit-on, à reconnaître le danger de ces incohérences, à comprendre la nécessité supérieure de replacer les relations de la France et de l'Italie dans les conditions de simple et cordiale intimité où elles doivent être. Il s'est montré sensible au retour de M. Nigra à Paris, aux manifestations de sympathie qui se sont produites récemment à Rome, auxquelles le prince Humbert s'est associé, et M. le duc Decazes serait particulièrement décidé, assure-t-on toujours, à ne plus laisser subsister les équivoques. Si le marquis de Noailles n'est pas encore à Rome, ce serait par des raisons toutes personnelles qui ont retardé son départ de Washington et qui n'ont aucun caractère politique. Rien de mieux. La manière la plus efficace de rétablir une situation qui n'aurait dû jamais être altérée, et qui après tout ne l'est pas d'une façon sérieuse, c'est de faire disparaître tout ce qui peut être une occasion de tiraillemens et d'incidens, de définir par exemple le rôle de cette double représentation française qui est à Rome. Chose étrange, à peine croyable, nous avons à Rome deux ambassades qui ne se connaissent pas, qui restent le plus souvent étrangères l'une à l'autre, qui ne se touchent pour ainsi dire que pour se quereller, pour créer des conflits et des difficultés. Il y a eu des momens depuis trois ans où le personnel de l'ambassade auprès du saint-siége se

serait gardé d'avoir le moindre rapport avec tout ce qui est italien. On vit à l'écart comme si l'on était une protestation vivante contre l'usurpation! Sans le vouloir, on subit l'influence du monde où l'on se renferme; on est un peu clérical et papiste là où il faudrait être simplement politique et Français, et les affaires comme celles de l'*Orénoque*, des obsèques du colonel de La Haye, naissent toutes seules.

C'est là évidemment ce qui doit disparaître; qu'on ait deux ambassades à Rome, si on le veut, si on le croit nécessaire; dans tous les cas, ces deux ambassades doivent toujours marcher d'accord parce qu'elles ne représentent qu'une seule politique, qui est celle de la France. On ne demande pas mieux peut-être, mais il faut ménager la droite dont on a besoin; on est exposé à des interpellations comme celles de M. Du Temple. On peut en être sûr, dans la situation où nous sommes un ministre des affaires étrangères ne prendra de l'autorité que lorsqu'il osera décliner au besoin une interpellation, affirmer l'intérêt public et poser résolûment les questions. En définitive, que veut-on? S'il est à Versailles des esprits qui, oubliant nos provinces perdues, ne songent qu'aux provinces perdues par le pape, il faut les laisser à leurs rêves de restauration pontificale. S'il ne s'agit que de respecter, de faire respecter la liberté, l'indépendance spirituelle du souverain pontife, sans avoir l'air de mettre perpétuellement en doute l'existence d'une nation, rien de plus simple, on n'aura que des amis et des alliés au-delà des Alpes, dans le palais du roi, comme dans le cabinet du ministre, comme dans le parlement. Tout devient facile avec l'Italie, qui n'a aucune envie ni de voir le pape quitter Rome, ni de susciter des conflits religieux, ni d'imposer au monde catholique une autorité pontificale captive, ni de vivre mal avec la France pour des questions où elle a les mêmes intérêts et les mêmes sentimens.

L'Espagne compte donc une révolution, un coup d'état militaire de plus dans son histoire. C'est le 2 janvier que l'assemblée espagnole devait se réunir et s'est réunie en effet à Madrid après un interrègne parlementaire de quatre mois; c'est dans la nuit du 2 au 3 que tout s'est accompli sans effort, sans lutte, presque sans bruit, ou du moins sans que la ville ait paru un instant agitée. Un vote des cortès a emporté le gouvernement de M. Castelar, un petit billet de congé du capitaine-général accouru aussitôt avec ses canons autour du palais législatif a emporté les cortès, dont on n'a plus entendu parler depuis. Tout s'est passé en quelques heures. Ce qui existait la veille s'est évanoui au premier souffle pour faire place à un gouvernement nouveau dont le général Serrano reste le chef. C'est comme une revanche de cette journée du mois d'avril dernier où le général Serrano, avec quelques bataillons de l'ancienne milice de Madrid, avait déjà tenté de s'emparer du pouvoir et avait été réduit, après avoir échoué, à se sauver sous un déguisement. Au mois d'avril, l'affaire n'était pas encore mûre; cette fois elle

a mieux réussi après les huit mois qui viennent de s'écouler, et il faut bien dire aussi qu'elle a été menée avec décision, avec dextérité, non par le général Serrano lui-même, mais par le général Pavia, qui pour son coup d'essai est passé maître en fait de *pronunciamientos*.

Ce qui vient d'arriver à Madrid n'était point assurément imprévu. D'abord lorsqu'un pays en est venu au degré de confusion où se débat malheureusement l'Espagne depuis quelque temps, un jour ou l'autre il se trouve une épée qui se charge de trancher le nœud et qui a la prétention de tout remettre en ordre. En outre la situation de plus en plus difficile du gouvernement établi à Madrid laissait assez entrevoir la possibilité de quelque coup de théâtre. Pendant les quatre mois qu'il vient de passer au pouvoir, M. Castelar a certes fait ce qu'il a pu. Homme d'imagination ardente et d'idées aventureuses, il a remporté sur lui-même cette grande victoire de reconnaître les nécessités pratiques du gouvernement, de sentir l'efficacité de la modération et de la raison. Il a voulu faire son essai de république conservatrice en Espagne. Il était trop conservateur, à ce qu'il paraît, il nommait des évêques, il ne craignait pas d'appeler les généraux qui pouvaient l'aider à réprimer la démagogie : c'était une trahison aux yeux de ses anciens amis les républicains fédéralistes ! Avant même que les cortès fussent réunies, la guerre était commencée contre le chef du gouvernement. Un conflit était engagé entre M. Castelar et le président de l'assemblée, M. Salmeron, qui se faisait le patron des partis extrêmes. Au point où en étaient les choses, tout dépendait évidemment de la manière dont se dénouerait le conflit, du premier vote de l'assemblée. Si M. Castelar avait triomphé, rien ne serait arrivé sans doute, au moins pour le moment. Si ses adversaires l'emportaient, c'était un encouragement pour les insurgés de Carthagène, peut-être le point de départ d'une recrudescence d'anarchie, peut-être aussi le signal d'une réaction militaire soudaine par laquelle on voudrait prévenir des déchiremens nouveaux. C'était là le nœud de la question. M. Castelar ne s'y méprenait pas. Dans cette nuit même du 2 au 3, où se jouait cette singulière partie, il parlait de l'accent le plus ému, il prévenait l'assemblée des dangers auxquels on courait. « Nous touchons le fond de l'abîme, disait-il; bercez-vous d'illusions, nous sommes plus impopulaires que les modérés, que les conservateurs;... quel va être le sort de la république ? » Cette assemblée violente et frivole n'écoutait rien, elle répondait à M. Castelar en votant contre lui sans se douter qu'elle allait se réveiller cernée par les baïonnettes qui s'avançaient.

C'était en effet ce qui se préparait au dehors. Le gouverneur militaire de Madrid, le général Pavia, sans rien dire à M. Castelar, prévoyait, lui aussi, ce qui pouvait arriver, et il n'était nullement disposé à se soumettre au pouvoir des intransigens, d'autant plus qu'il savait bien que leur premier acte serait de le destituer. Il avait vu le général Ser-

rano pour s'assurer de son concours. Serrano, en refusant de prendre la direction militaire du mouvement, avait fort bien accepté néanmoins la première place dans le gouvernement qui se formerait, s'il y avait un nouveau gouvernement. Une fois fixé sur ce point, Pavia n'hésitait plus. Aussitôt qu'il apprenait le vote qui renversait M. Castelar, il se rendait avec des troupes sûres et quelques canons devant le palais législatif. Sans plus de retard, il envoyait un de ses aides-de-camp porter au président Salmeron et à l'assemblée l'ordre de se retirer, et comme l'injonction paraissait exorbitante, comme on semblait ne point obéir assez vite, deux compagnies de garde civile faisaient leur entrée dans la salle, tandis que quelques coups de feu tirés en l'air retentissaient au dehors. Alors la débandade a été complète, la représentation nationale s'est sauvée de tous côtés sans autre résistance. Vers sept heures du matin, tout était fini, l'assemblée constituante de la république fédérale avait vécu. Le général Pavia avait pris ses mesures pour rester maître de Madrid en faisant occuper les points stratégiques de la ville et les postes essentiels, le ministère de l'intérieur, les télégraphes, les gares de chemins de fer.

Quel était le sens de ce mouvement? qu'allait-on faire? Le général Pavia, à peine sûr de sa victoire, se hâtait de réunir les principaux hommes politiques des diverses opinions plus ou moins conservatrices, pour leur dire qu'il n'avait nullement agi dans un intérêt de parti en dissolvant les cortès, que son unique but avait été d'empêcher la dissolution de l'Espagne, qui allait être précipitée par le vote de la nuit, que c'était à eux maintenant de faire un gouvernement. On s'est mis à l'œuvre en effet, et on a créé, non sans peine, un gouvernement où, sous la présidence du général Serrano, sont réunis des hommes de toutes couleurs, l'amiral Topete, le général Zabala, d'anciens ministres du roi Amédée, M. Sagasta, M. Martos, et même un républicain unitaire, M. Garcia Ruiz, rédacteur du journal *el Pueblo,* qui est aujourd'hui ministre de l'intérieur. Les alphonsistes, M. Canovas del Castillo, M. Elduayen, qui avaient été convoqués comme les autres, se sont seuls retirés pour ne pas adhérer à la république, qui reste provisoirement l'étiquette officielle du pouvoir nouveau.

Madrid, il faut l'avouer, a éprouvé plus de soulagement que de trouble en voyant s'évanouir ce monde agitateur des *intransigens ;* pas un coup de fusil n'a été tiré. Il restait à savoir quel accueil cette révolution allait trouver dans les provinces. Quant à l'armée, il n'y avait guère de doute : les adhésions sont venues aussitôt de tous les côtés, même du général Moriones, dont on n'a pas pourtant de nouvelles bien décisives, qui paraît toujours occupé à s'embarquer ou à débarquer sur les côtes de Biscaye, sans rechercher beaucoup les carlistes. Dans certaines villes, à Saragosse, à Valladolid, il y a eu des tentatives de résistance vigoureusement et promptement réprimées. A Barcelone, la lutte a été plus

violente et semble s'être dénouée par la victoire des troupes. Les événemens de Madrid étaient de nature à décourager l'insurrection de Carthagène elle-même, qui n'a pas tardé à se rendre, qui est rendue en ce moment, de sorte que voilà l'Espagne avec une révolution de plus, avec une dictature à peu près établie, dont le premier mot a été la dissolution des cortès et l'ajournement indéfini d'élections nouvelles.

Assurément rien n'est plus triste que ces interventions de la force, d'autant plus que dans cette voie on n'est jamais au bout, que les coups d'état appellent les coups d'état, qui le plus souvent ne font que pallier un mal du moment sans le guérir. Ce n'est pas tout aujourd'hui en effet que d'avoir dispersé une assemblée, à la vérité peu intéressante, qui était une menace pour l'Espagne, et qui est allée d'elle-même au-devant de l'acte de brutalité militaire qui l'a frappée. Tout est à faire maintenant; il faut reconstituer une administration, trouver des ressources financières, qui manquent absolument, réorganiser l'armée, tourner tous ses efforts contre les carlistes, qui, sans avancer, occupent vigoureusement et de plus en plus les provinces du nord. Peut-être le général Serrano se flatte-t-il d'être l'homme de cette situation réparatrice, et au besoin, s'inspirant à sa manière de ce qui se passe en France, il pourrait songer à se décerner à lui-même une présidence septennale. Il a joué déjà bien des rôles, peut-être va-t-il jouer celui-là. Le difficile pour lui est de vivre, de se fixer, de s'arrêter dans la voie de réaction ouverte par le coup d'état du 3 janvier. Ce qui vient de se passer est pour sûr la défaite de la république; ce n'est pas encore un préliminaire de monarchie, mais une restauration du fils de la reine Isabelle n'est plus aussi impossible dans un pays qui ne se soumettrait pas à un absolutisme carliste, qui a peu de goût pour une royauté étrangère, sans avoir décidément la vocation de la république. Une série nouvelle d'événemens s'ouvre désormais pour l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Soirées de la villa des Jasmins, par Mme la marquise de Blocqueville, 2 vol. in-8°, Didier, 1874.

Sous ce titre poétique, *les Soirées de la villa des Jasmins*, une personne distinguée bien connue du monde de Paris, Mme la marquise de Blocqueville, vient de publier une série d'entretiens philosophiques où elle a résumé les pensées, les rêveries et les lectures de toute sa vie. L'auteur a-t-il eu raison de choisir cette forme de préférence à quelque autre de plus récente fortune? Nous le croyons, et nous demandons

dès le début de ces pages à présenter la défense de ce genre des entretiens et dialogues que nos devanciers, préoccupés du désir de plaire autant que d'instruire, employèrent souvent avec grand succès, et qui a laissé plusieurs chefs-d'œuvre dans notre littérature.

La mode a vraiment des caprices, des abandons et des retours qui seraient injustifiables, s'ils n'étaient aveugles comme tout ce qui tient de l'accident et du hasard. Telle forme littéraire garde la vogue pendant de longues années, quelquefois pendant de longs siècles; puis tout à coup elle est abandonnée avec autant d'unanimité qu'elle avait été suivie. La veille, on l'appliquait à tous les ordres de pensées indifféremment, même à ceux qui lui étaient rebelles; le lendemain, on ne l'applique même plus à ceux dont elle était le cadre naturel. Telle est un peu l'histoire de ce genre des entretiens; après avoir servi pendant plus de deux siècles à présenter et à expliquer les choses les plus diverses et les plus sérieuses, la politique et l'économie sociale, la philosophie et la religion, l'astronomie et l'art du comédien, il a été délaissé par notre moderne science positive, qui, estimant sans doute, comme Jouffroy, que tout fut perdu dès que Fontenelle eut mis l'astronomie aux pieds des dames, préfère donner à ses pensées et à ses découvertes les formes du monologue et de la leçon, formes qui ont leurs avantages, mais qui ne sauraient convenir à toutes les classes d'esprits, et qui, dans une foule de cas, ne sauraient remplacer celles qu'on leur sacrifie. Rien en effet, — et c'est là le point que nous voudrions sommairement démontrer, — n'est moins arbitraire que l'existence des genres littéraires, même des plus petits, même de ceux qui peuvent sembler une invention individuelle.

Je prends pour exemple l'*essai,* qu'on peut dire en toute réalité avoir été créé par Montaigne, et dont on pourrait lui rapporter exclusivement la propriété. Est-ce par simple caprice ou seulement pour exprimer l'humeur libre et indécise de sa nature individuelle que ce grand esprit inventa cette forme littéraire et le nom discret qui la désigne? Eh! non, il fit par là œuvre générale encore plus que personnelle, et créa la forme qui est essentiellement celle du scepticisme loyal, sincère, exempt de perversité, et aussi soucieux de ne pas tromper que de ne pas être trompé. Quel cadre en effet mieux que ce cadre flexible, sans limites rigoureuses, à la fois libre et modeste, convient à l'exposition d'une doctrine qui n'a que des doutes à proposer, et qui évite toute conclusion comme une présomption de l'orgueil ou une illusion de l'ignorance? Quel genre saurait mieux sauver le scepticisme de toute apparence et de toute tentation de dogmatisme? Eh bien! il nous semble que l'entretien philosophique est pour les dogmatisans idéalistes précisément ce que l'*essai* est pour les sceptiques. Lorsqu'il créa le *dialogue,* Platon, ce patron éternel des idéalistes, comme Montaigne est le patron éternel des sceptiques, fit mieux qu'obéir à ses in-

stincts d'artiste : il se souvint de son maître Socrate, et trouva la forme qui correspond le plus directement à sa méthode. En est-il une autre en effet qui permette mieux au philosophe d'appliquer dans toutes ses sinuosités la fameuse méthode de la dialectique platonicienne? On sait en quoi consiste cette méthode. Exilée dans un monde où tout n'est qu'apparence, l'âme aspire à la vérité éternelle et s'efforce d'y parvenir; ingénieusement, subtilement, elle prend son point d'appui sur ce monde même qui la trompe et l'abuse, traverse lentement une forêt de contingences et de phénomènes, rejette les uns, s'aide des autres après en avoir constaté le degré de réalité, et, atteignant ce qui est fixe au moyen de ce qui est mobile, ce qui est durable au moyen de ce qui est passager, ce qui est immortel au moyen de ce qui est durable, ce qui est incréé au moyen de ce qui est immortel, elle remonte ainsi par degrés toute l'échelle de l'absolu. A la lenteur de cette méthode correspond admirablement la lenteur du dialogue. La pensée principale s'avance à travers les méandres de la discussion, les obstacles des objections, les fourrés des saillies, les écarts des souvenirs qui tantôt la découvrent et le plus souvent la cachent jusqu'à ce qu'enfin elle apparaisse au terme victorieuse et triomphante. Concluons donc que toute forme littéraire, même la plus petite, a sa raison d'être, et qu'il ne dépend pas de la mode qu'elle soit ou ne soit pas.

L'entretien philosophique est, disons-nous, la forme littéraire qui convient essentiellement aux dogmatisans idéalistes; or l'auteur des *Soirées de la villa des Jasmins* est chrétienne fervente et idéaliste résolue. Bien loin donc de lui reprocher d'avoir employé cette forme aujourd'hui un peu délaissée, nous l'en félicitons au contraire, car nous ne croyons pas qu'aucune autre aurait pu mieux répondre à la nature de son esprit et aux tendances de ses pensées que cette forme élastique, complaisante à embrasser les choses les plus diverses, insoucieuse de toute logique hâtive, de ce qu'un illustre Anglais appelait un jour devant moi *directness of aim*. Nulle forme qui permette mieux d'utiliser cette riche floraison que la vie entasse toujours plus touffue chez les esprits bien doués à mesure qu'elle s'écoule, souvenirs, anecdotes, rêveries, impressions de lectures et de voyages. Si la floraison est un peu trop épaisse, ce n'est que tant mieux, car on ne saurait répéter à l'auteur qui a choisi cette forme la réponse d'un roi de Sparte à un étranger éloquent, mais qui perdait trop souvent de vue son objet : « étranger, ce sont là de bons propos hors de propos, » l'abondance et la variété étant précisément les lois du genre. *Les Soirées de la villa des Jasmins* ne sont point faites pour démentir ces lois. Ces entretiens sont comme des corbeilles énormes composées de ces fleurs de la vie dont nous venons d'indiquer la nature; souvent on pourrait trouver que la corbeille est trop pleine, quelquefois que les herbes curieuses y sont trop épaisses, et quelquefois encore que les couleurs y sont assorties avec une har-

diesse excessive; mais l'exubérance et la diversité de cette floraison vivante ne ressortent que mieux par cette prodigalité et ces contrastes.

L'esprit de l'auteur présente deux caractères qui sont rarement réunis, une invariable fixité dans ses convictions personnelles et une ardente curiosité des opinions étrangères aux siennes; je n'ai pas besoin de beaucoup insister pour faire comprendre comment cette double tendance a pu se révéler plus librement sous cette forme de l'entretien qu'elle ne l'aurait pu sous toute autre. Sa foi, d'une orthodoxie irréprochable, est de l'ordre très rare de celles qui ne redoutent rien de ce qui peut leur servir à s'expliquer à elles-mêmes et à se confirmer en elles-mêmes; aussi les hérésies les plus hardies et les nouveautés les plus hasardeuses n'ont-elles rien dont elle s'étonne; mais il y a mieux que de la curiosité dans cette recherche, il y entre un très piquant et très original besoin de prosélytisme. Il y aura plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes, dit l'Écriture, qui nous apprend encore que les ouvriers de la onzième heure sont de tous les plus agréables à Dieu. Eh bien! l'auteur des *Soirées de la villa des Jasmins* pense, à l'égard des hérétiques et des novateurs, comme l'Écriture à l'égard des pécheurs repentans et des justes en retard. Ce que l'auteur cherche en eux, c'est moins des adversaires que des auxiliaires; elle aime à les surprendre en flagrant délit d'orthodoxie, à les transformer en ouvriers de la onzième heure, et elle y réussit souvent avec bonheur. Cette prédilection n'a pour notre part rien qui nous étonne, car les orages d'une conscience sincère sont un spectacle tout autrement noble que la paix routinière d'une conscience qui ne s'interroge pas, et le sentiment religieux se rencontre bien plus fortement dans les tourmens et les défaillances d'une âme égarée par excès d'amour du vrai que dans les affirmations et les témoignages d'une orthodoxie qui ne connut jamais le doute, ni l'inquiétude. Les aveux vibrans d'Henri Heine, les sentences impartiales de Goethe, les sarcasmes et les blasphèmes de Byron lui-même viennent donc tour à tour témoigner en faveur des croyances de l'auteur : Henri Heine surtout, qu'elle a beaucoup lu et bien compris, lui fournit plus d'une pensée profonde à l'honneur du christianisme en général et à la défense du catholicisme en particulier. Bref, j'en ai dit assez pour faire comprendre que l'auteur des *Soirées de la villa des Jasmins,* dans sa manière de comprendre la religion, est tout à fait à l'opposé de ce célèbre homme d'église qui, lors des affaires de la constitution *Unigenitus,* impatienté de s'entendre opposer sans cesse les autorités de saint Paul et de saint Augustin, répondit si vertement, s'il faut en croire Duclos : « Saint Paul et saint Augustin étaient des têtes chaudes qu'il faudrait mettre à la Bastille, s'ils vivaient de nos jours. » Elle au contraire est du parti des têtes chaudes qui portent dans la religion ardeur, imagination et enthousiasme.

Des entretiens philosophiques ne vont pas sans un cadre et des personnages, parties qui pour n'être qu'accessoires sont peut-être plus difficiles à atteindre en un tel genre que la partie essentielle. La plus haute pensée, et même la plus entraînante éloquence, ne suffisent pas pour amener à bonne exécution ces détails délicats de bordure et d'ornemens, ces dessins de silhouettes humaines. Pour un Platon ou un de Maistre qui y ont réussi, comptez combien de Leibniz et de Malebranche y ont échoué. Eh bien! *les Soirées de la villa des Jasmins* ont un cadre et des personnages très suffisamment conformes aux difficiles lois de ce genre. Le cadre se compose d'un roman d'amour peu banal dont nous ferons ressortir tout à l'heure la singularité. Une belle mondaine, fatiguée des orages de la vie, est venue chercher un abri contre les persécutions du monde sur ce rivage de la Méditerranée, dont rien ne peut égaler l'élégance, la variété et la douceur; mais elle s'aperçoit bientôt qu'il est plus facile d'échapper au monde que d'échapper à son propre cœur, et que la solitude même ne peut donner la paix et assurer la liberté, car le maussade et perfide ennui, conseiller de péché, s'est glissé dans son opulente demeure, dont il lui a fait une prison. Le tourment d'aimer survit en elle aux tragédies de l'amour, la sensibilité au désenchantement, un besoin de vivre qu'elle ne peut satisfaire à elle seule s'agite en elle, et elle écrit à quelques amis d'élite pour solliciter de leur charité qu'ils viennent l'y aider. La tâche n'est pas précisément facile comme suffisent à l'indiquer les noms dont l'auteur a voulu baptiser sa belle désenchantée : *Eltha-Arya-Lucifera; Eltha,* c'est-à-dire l'altière, *Arya,* c'est-à-dire la fille des guerriers ou la fille des hommes de race noble, *Lucifera,* c'est-à-dire la lumineuse ou la diabolique, trois noms qui conviennent parfaitement au personnage, et peuvent nous servir à vérifier ou même à compléter la théorie aussi charmante que vraie de Sterne sur les destinées que nous font les noms reçus à notre naissance. Eltha est en effet comme ses noms fière, noble, passionnée pour la vérité, et n'est pas sans quelques-unes de ces violentes impulsions intérieures qui tourmentèrent tant sainte Thérèse en lui faisant se demander si ces impulsions venaient de Dieu ou de l'éternel tentateur.

Ses amis répondent à son appel comme si ses prières étaient des ordres. Ils savent trop combien cet ennui est peu joué pour ne pas s'empresser d'accourir mettre à son service ce que la vie a pu leur laisser à eux-mêmes de facultés de distraction et de puissance de consolation. Ces amis sont au nombre de quatre, un vieil ami de famille, conseil éprouvé dès l'enfance, un voyageur, un poète et un critique. Ces personnages ne sont pas de purs fantômes ni de simples interlocuteurs chargés de donner la réplique aux discours d'Eltha; ils vivent très suffisamment pour leur propre compte, et une individualité fort nette résulte bien pour chacun des discours qu'il prononce et des opinions

qu'il émet. Les noms même dont l'auteur les a baptisés, noms un peu bizarres, il faut l'avouer, servent à faire ressortir leurs caractères et les font apparaître devant le lecteur tels que l'auteur a voulu les présenter, sans qu'il soit possible de se tromper sur leur rôle. Rabboni, c'est-à-dire le maître, mélange d'ecclésiastique et de vieil artiste revenu de la gloire, représente l'autorité dans ce cénacle qu'il préside comme une sorte de saint Pierre à la fois austère et paternel. Si Rabboni est le saint Pierre de ce cénacle, Maelstrom, le voyageur, représentant de l'expérience qui s'acquiert par une vie studieuse et errante, en est le saint Paul, et le poète Lucio en est le saint Jean comme représentant de l'enthousiasme, et à un meilleur titre encore, à titre d'apôtre bien-aimé, car c'est à lui qu'Eltha consacre toute la part de tendresse que la préoccupation des choses éternelles la laisse libre d'accorder aux choses de la terre. En toute bonne pièce, il faut qu'il y ait un personnage sacrifié; la victime est ici Malesch, le représentant de la critique et du scepticisme, qui est au milieu de ces éloquens apôtres comme un saint Thomas, ou pis encore, comme un Élymas ou un Simon le Magicien chargé de recevoir les réprimandes des croyans imperturbables. Malesch est le point de mire de tout sarcasme amical, de toute ironie joyeuse; Eltha elle-même, qui est une fille pour Rabboni, une sœur pour Lucio et une amie pour Maelstrom, est presque une gouvernante pour Malesch; elle le tance, elle l'avertit, elle le morigène, et, tandis qu'elle prodigue aux autres la myrrhe et l'encens de son admiration, les parfums qu'elle lui présente ne sont jamais sans cette once d'amertume dont parle l'Écriture. Eh bien! je demanderai à l'auteur la permission de prendre parti pour Malesch, car, de tous ses personnages, c'est celui que je préfère de beaucoup. Si ce n'est pas le plus éloquent de ses interlocuteurs, c'est certainement le plus ingénieux et celui qui pense réellement le plus. Que lui reproche-t-on? Son pessimisme? mais c'est un droit qu'il a payé de son expérience. Il a trouvé la vie douloureuse et il le dit nettement; j'imagine que ses confrères en avouent tout autant et n'ont pas envie de le contredire sur ce point. Son scepticisme? mais c'est une attitude d'âme qui prouve son honnêteté, le doute étant, comme le dit Montaigne, un bon oreiller pour une tête bien faite. On lui reproche encore un penchant trop prononcé pour la plus innocente des sensualités, la cuisine bien apprêtée. Voilà un reproche qui ne peut venir que de fort mauvais logiciens. Prétendrait-on par hasard qu'il la préférât mal apprêtée? Rien d'ailleurs n'est mieux fait pour prouver la candeur et la droiture de Malesch que ce goût pour la cuisine apprêtée selon les règles du sens commun; de toutes les sensualités, c'est la seule que puisse avouer un homme de bien, car c'est la seule qui soit inoffensive et qui n'engendre pas de remords. Jamais canard rôti à point ne causa dommage au prochain, et personne ne s'est encore repenti, je crois, d'un beefsteak préparé avec soin.

Eltha, avons-nous dit, aime Lucio mieux que d'amitié; or, comme l'auteur nous avertit dans sa préface que nous devons nous garder de prendre Eltha et Lucio pour deux amans ordinaires, il est clair que c'est dans cet amour qu'il faut chercher la pensée qui fait le fond et le lien de ce livre. Comme cette pensée a sa portée et sa profondeur, et qu'il se pourrait fort bien que le lecteur ne l'aperçût pas clairement, nous allons essayer de la mettre en pleine lumière. L'intention de l'auteur a été, croyons-nous, de symboliser dans l'amour d'Eltha la noble dame pour Lucio le poète l'amour du passé pour l'avenir. Le passé veut que l'avenir soit fait à son image, il veut qu'il ait la même sagesse, la même noblesse, le même héroïsme. L'avenir sera ce que j'ai été, ou il ne sera pas, dit le passé, et le passé a raison. Ce n'est pas par égoïsme jaloux ou dureté méchante qu'il prononce cette sévère parole : *ou il ne sera pas.* Si le passé a vécu, c'est qu'il a obéi aux conditions des lois morales, et comment l'avenir pourrait-il espérer de vivre, s'il ne se soumet pas à ces conditions ou s'il se méprend sur elles? Si l'avenir se refuse à la sagesse, il se suicidera; s'il se refuse à la noblesse, il n'inspirera pas le respect; s'il se refuse à l'héroïsme, il ne saura ni ne pourra se défendre; s'il se refuse à la sainteté, il se retranchera l'aliment essentiel de vie, le feu générateur qui pourrait le prolonger à travers les siècles. La grande chose en ce monde n'est pas de naître, c'est de durer; or nous venons d'énumérer les conditions auxquelles dure une société. Si les anciennes sociétés ont eu une telle longévité qu'elles en semblaient éternelles et que, lorsqu'elles ont été ébranlées, on a cru que la fin du monde était venue, c'est qu'au milieu de leurs erreurs et de leurs crimes elles ne rompirent jamais avec ces lois morales et sociales qui sont nées le même jour que l'homme, dont il ne peut se séparer, car elles sont en lui-même, et qu'il ne peut fuir que par la mort. Rien de plus fortement et de plus éloquemment pensé. J'irai même plus loin que l'auteur. Il est certain, absolument certain, que tout le passé devra se trouver dans l'avenir, non comme forme, mais comme substance et matière morale, autrement dit, il est certain que l'avenir ne sera pas autre chose que le passé lui-même, seulement transfiguré et rajeuni par les combinaisons nouvelles amenées par le temps entre des élémens éternellement identiques à eux-mêmes et dont il ne peut pas plus se perdre un seul qu'il ne peut se perdre un atome dans le monde matériel. Ce n'est que de notre temps que le sentiment d'une incompatibilité radicale entre le passé et l'avenir s'est emparé des esprits, sentiment fatal, car il pourrait entraîner à la ruine irrémédiable la société qui s'entêterait à le pousser jusqu'à entier épuisement.

L'auteur a donc profondément raison en proclamant la nécessité d'une alliance contre l'opinion trop générale qui admet la légitimité d'un divorce; cela dit, il faut bien avouer que cette union est ce qu'il y a de

plus difficile au monde. En vérité, je ne connais pas de sujet mieux fait pour inspirer un grand poète que le drame orageux de cette tendresse du passé pour l'avenir; mais quel poète il faudrait pour une telle œuvre! Ce ne serait pas trop d'un Goethe et d'un Byron réunis, d'un Goethe pour en sonder et en montrer la profondeur, d'un Byron pour en exprimer les violences et les orages. Hélas! l'avenir est toujours plein d'ignorance, d'imprudence et de confiante illusion, le passé toujours chargé de science et de défiante expérience. L'avenir est toujours libre de chaînes, le passé est toujours chargé d'entraves. Comme je m'entretenais, il y a bien des années, des affaires de Rome avec un jeune noble romain, il me dit ce mot remarquable qui s'applique à bien d'autres qu'aux représentans de la cour pontificale : « Il n'y a pas de transaction à espérer; *ils ont passé les siècles à s'imposer des devoirs,* et en ce faisant ils se sont mis des cordes aux bras et aux jambes, en sorte qu'ils ne peuvent plus ni marcher ni se mouvoir. » Telle est l'éternelle histoire du passé et l'éternelle disposition dans laquelle se trouve l'avenir; toujours il s'est plu à s'imposer des devoirs, des obligations, des convenances, des formes, des habitudes, des usages, des antipathies, et il a vécu si longtemps avec tout cela qu'il en arrive à ne pouvoir distinguer ce qu'il en doit conserver et ce qu'il en doit abandonner, et que les plus futiles de ces choses lui paraissent aussi importantes que les plus essentielles. Aussi le pauvre avenir, qui ne sait jamais rien de ces difficultés, s'avance-t-il toujours plein de naïve confiance pour se heurter à d'invisibles murailles, contre lesquelles il use ses forces et qui changent en colère haineuse son aimante expansion. L'auteur des *Soirées de la villa des Jasmins,* sans trop y songer peut-être, a fort bien exprimé tous les orages et toutes les glaces de cette éternelle situation dans les scènes d'amour entre Eltha et Lucio. Triste tendresse que celle d'Eltha, et peureuse passion que celle de Lucio! Avez-vous, à l'exposition de 1867, assisté à l'opération curieuse et presque paradoxale par laquelle on fabrique de la glace avec du feu? Eh bien! l'amour d'Eltha pour Lucio m'a rappelé quelque peu ce procédé. Elle repousse elle-même l'amour qu'elle appelle. Alors qu'elle lui ouvre ses bras, elle lui déconseille de s'y précipiter; elle le décourage au même moment qu'elle l'encourage; elle le relève pour l'abattre et l'abat pour le relever. Elle exige l'amour et le déconseille d'aimer; elle ordonne ce qu'elle défend et défend ce qu'elle ordonne. Les tristesses dont la vie a rempli son âme colorent ses paroles d'une ardeur sombre, et les sentimens de son cœur détaché du monde par des déceptions multipliées s'élèvent trop haut pour offrir prise à aucune passion terrestre. Elle appelle l'amour et montre la mort. Le malheureux Lucio a quelque peine à se débrouiller au milieu de ces contradictions et à maîtriser les inquiétudes dont le remplit une si complexe tendresse, et nous le comprenons sans peine; de plus forts

que lui se perdraient et se perdent faute de pouvoir trouver le point d'équilibre d'un amour muni, comme l'aimant, des deux pôles contraires. C'est ce point d'équilibre, où les fluides contraires se neutralisent, qui constitue les unions heureuses entre le passé et l'avenir. Le monde en a connu de telles, mais combien rares, et que ce milieu harmoniquement neutre est délicat à découvrir et à fixer!

Ces entretiens dont nous venons de montrer le lien roulent sur tous les sujets qui intéressent la morale sociale, la religion et l'art. Nous n'avons pas à entrer dans l'examen isolé de chacune de ces soirées, car l'analyse des diverses questions que l'auteur aborde successivement nous entraînerait de beaucoup au-delà des bornes où nous devons nous renfermer; ce qui nous importait, c'était d'en faire comprendre l'ensemble, d'en découvrir et d'en montrer l'esprit. Nous voulons cependant indiquer deux entretiens plus particulièrement, non parce qu'ils sont supérieurs aux autres, mais parce qu'ils sont ceux qui, par leurs sujets, sont faits pour rencontrer le moins de contradictions, l'entretien sur *les nations jugées par leurs proverbes*, où l'auteur a réuni toutes les paroles d'or où les siècles ont condensé leur expérience chez les divers peuples en les entourant d'ingénieux commentaires, et l'entretien sur la peinture et les peintres dont les jugemens, à part un ou deux, — celui sur Prud'hon par exemple — ne seront démentis par aucun véritable connaisseur. Nous nous étions proposé d'abord de réunir quelques-unes des pensées délicates qui abondent dans ces deux volumes et d'en présenter ainsi au lecteur comme un collier ou un chapelet; mais pour le mettre mieux à même de juger de la constante élévation qui distingue cet ouvrage, nous préférons citer deux pages entières que nous choisissons parmi celles qui roulent sur les deux sujets dont tout homme venant en ce monde porte en lui le sentiment, la nature et la passion. Voici une promenade au bord de la mer qu'un Bernardin de Saint-Pierre ne désavouerait pas, et que nous admirerions d'emblée, si nous la rencontrions dans les *Études* ou dans les *Harmonies de la nature*.

« Le matin s'est passé pour moi dans une sorte d'ivresse ineffable à cueillir un bouquet des fleurs de la mer. La tempête de la nuit avait arraché aux parterres sous-marins des œillets calcaires parés des plus éclatantes couleurs, des anémones, de petites feuilles blanches doublées de vert, à demi coquilles, à demi plantes, traînant après elles les longs fils qui les retiennent d'ordinaire attachées aux prairies d'algues dont se revêtent les profondeurs de l'abîme. Tout à coup, en baissant la tête, j'ai découvert que je foulais d'un pied dédaigneux, — car il croyait s'appuyer à un sable vulgaire, — le plus merveilleux émail, tout composé des débris écrasés de véritables chefs-d'œuvre. Quelle grâce dans les formes de la plupart des coquilles! Quelle pureté de goût, quelle perfection de dessin, et avec quelle élégance hardie s'élè-

vent en spirale certaines nacres irisées! En contemplant ces délicieux coquillages, comment se refuser à comprendre que quelque belle épave des vagues jadis tombée dans les mains d'un artiste lui aura inspiré les escaliers tournans des demeures antiques? Nous disions justement un de ces derniers soirs que Dieu ne nous a rien laissé à inventer. La pauvre humanité ne sait que retrouver. La science de marier les couleurs et d'arriver par tons dégradés à fondre en une douce harmonie les nuances les plus vives et en apparence les plus discordantes, tant exaltée chez les Orientaux, leur a été enseignée par les splendides coquillages de leurs mers favorisées. Il y a un bonheur étrange à savoir comprendre la belle langue créatrice que parle l'*alma mater*, c'est-à-dire l'eau. Jusqu'à la nuit je me suis oublié à remplir mes yeux des éblouissemens d'un sable humide encore des baisers des grandes vagues qui mugissantes se retiraient en reflétant le soleil et en inondant le rivage de toutes les pierreries des *Mille et une Nuits*. La poussière d'innombrables générations évanouies, dont les demeures écrasées, broyées, ont une poésie scintillante qui diffère si essentiellement de la poésie mélancolique gardée par les demeures écroulées des vieilles races humaines, m'a fait songer que le plus miroitant éclat procède encore de la mort. En vérité, la courte existence terrestre qui nous est prêtée se dépense vite à interroger la nature. La vie est puissante, intéressante, curieuse et même belle, alors qu'on la contemple dans ses manifestations diverses, habiles à nous redire toutes que rien de ce qui a été n'a passé sans laisser sa trace! »

Maintenant n'est-il pas vrai que l'éloquence sombre et forte de la page que voici fait songer à un Massillon féminin et mondain, instruit non par la méditation et l'intuition psychologique, mais pour s'être trouvé au sein même de leur tourmente, des plus redoutables violences des orages du cœur?

« On a beaucoup admiré dans le rôle de Phèdre une des plus grandes actrices des temps modernes. Je la trouvais, moi, écrasée par le poids de cette personnalité fatale. Le talent était immense, mais l'âme restait au-dessous du talent, et les êtres nerveux en avaient le sentiment. L'actrice se montrait sous la reine, et l'actrice ne comprenait visiblement pas toutes les tortures, tous les crimes que le brûlant mal d'amour traîne à sa suite. La flamme ne passait pas de ses veines dans son accent; elle ne ressentait aucune de ces réactions instantanées que connaissent seules les natures puissantes, réactions bénies alors qu'elles transforment en moins d'une seconde la royale lionne, implacable et rugissante, en une douce tourterelle; mais réactions maudites aussi, puisqu'elles sont également propres à changer la colombe en vautour. La créature qui se donne par caprice, sans résistance, sans honte, peut-être même sans passion, ne saurait deviner les ravages effrayans d'une

flamme secrète et contrainte. La courtisane effrontée et joyeuse qui sourit en épuisant la coupe des voluptés ou qui grimace le rire du fond de ses lassitudes ne saurait soupçonner les révoltes, les délires d'un sang impétueux, condamné à couler sans bruit dans l'ombre, non plus que les élévations d'un esprit qui a triomphé de l'idée de Satan au nom des splendeurs surhumaines du renoncement. Mieux enfin que je ne le pourrais dire, *la vertu comprend le remords, puisqu'elle le fuit!* »

Arrêtons-nous sur ce cri superbe, où se révèle une âme d'une hauteur indéniable, et sur ces deux belles pages choisies par nous entre cent autres également éloquentes. Elles nous suffisent amplement pour faire comprendre à nos lecteurs à quel point le livre où elles sont contenues est à l'opposé des œuvres vulgaires. ÉMILE MONTÉGUT.

LA VÉNUS DE FALERONE

ET LES MARBRES DE MILET AU MUSÉE DU LOUVRE.

On se plaint quelquefois avec raison, le plus souvent à tort, des changemens incessans qui viennent modifier l'ordonnance et la disposition de notre vaste musée du Louvre. Les plaintes sont trop légitimes quand on blâme l'intrusion de la politique dans le domaine des arts; il est vrai qu'elle y est généralement assez impuissante; qu'importe après tout que le musée, qui a eu jadis une digne entrée, n'ait plus aujourd'hui que des escaliers de service ou inachevés? Qu'importe que le musée particulier des Souverains, œuvre d'un régime, ait disparu sous le régime suivant? Ce qui importe, c'est que l'art sérieux soit toujours dignement représenté, c'est que les progrès de la science et de la haute culture rencontrent au Louvre en même temps un sûr contrôle, une prompte interprétation et par là une direction puissante.

Les riches donations, les achats, la nécessité des attributions nouvelles, viennent dans un tel musée modifier sans cesse les dispositions intérieures. Les collections d'antiques, marbres, bronzes, vases, bijoux, y sont naturellement fort dépendantes du développement de l'archéologie. Il n'est presque plus de voyage scientifique confié à nos jeunes savans de l'école d'Athènes qui ne vaille au Louvre quelques nouveaux objets. Dans le sein même des collections acquises, que de problèmes à résoudre, et, à vrai dire, que de découvertes à faire! Qui peut calculer ce que perdent les statues grecques à être exposées sur de maigres piédestaux, en nos froides galeries où leur est mesurée une lumière déjà pauvre par elle-même, et pour des spectateurs dont les plus instruits n'entendent peut-être pas la moitié du langage re-

ligieux et moral que beaucoup d'entre elles parlaient aux yeux et aux âmes? Tel marbre qu'on admire devient beaucoup plus admirable, si l'imagination, aidée de quelque familière connaissance du monde grec ou romain, fait revivre les cadres magnifiques où figuraient ces nobles œuvres. La première condition pour bien apprécier serait de bien comprendre et de bien savoir; or il est peu de monumens antiques desquels nous puissions dire que nous connaissions suffisamment ce qui les concerne. Ils sont assez beaux sans doute par eux-mêmes pour que nous trouvions dans cette vue incomplète de quoi nous édifier et nous complaire; mais soyons convaincus qu'on ajouterait à notre admiration tout ce qu'on supprimerait de notre ignorance. C'est ce qui rend intéressante une double innovation qui mérite d'être signalée : l'essai de restitution d'un de nos plus célèbres chefs-d'œuvre de la statuaire antique, et l'ouverture d'une galerie architecturale destinée, en s'étendant plus tard, à nous mieux instruire sur les proportions et la beauté de ces vastes cadres qui instituaient, en entourant les statues grecques, une si savante harmonie.

Le musée du Louvre a récemment acquis et dès maintenant expose une statue antique d'un incontestable intérêt. Trouvée en 1836 à Falerone, près de Fermo, parmi les ruines du théâtre de l'ancienne Falérie en Picenum, elle offre au premier coup d'œil d'évidentes analogies avec la Vénus de Milo. La tête manque malheureusement; mais les fractures des bras paraissent annoncer qu'ils avaient la même direction que ceux de la Vénus; les jambes sont posées pareillement; le pied gauche, relevé, s'appuie sur un casque; toute la partie inférieure de la draperie est identique, seulement le torse est revêtu d'une légère tunique, retenue au-dessous des seins par un cordon noué. L'aspect général et en particulier la circonstance du vêtement entier paraissent indiquer une œuvre d'une date fort ancienne, tout au moins antérieure à Périclès. Malgré l'état de mutilation où ce marbre nous arrive, il n'a pas perdu sa valeur esthétique; c'est un spécimen de l'art austère des premiers temps, qui nous est trop peu connu; le corps y est vivant, souple, élégant, sous la frêle tunique qui l'enserre, et les plis du peplum retenu par les hanches y sont savamment traités. Surtout il demeure précieux comme élément d'une comparaison instructive. On sait combien de problèmes se rattachent à la célèbre statue de Milo. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'intéressante étude sur ce sujet, due au conservateur des antiques, M. Ravaisson, et publiée ici même il y a deux ans (1). M. Ravaisson, qui n'a pas inutilement préludé à ces beaux travaux sur l'art par sa carrière de métaphysicien et de philosophe, poursuit l'examen des questions délicates qu'il s'est posées. On peut voir dès aujour-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1871.

d'hui, dans la salle nord-est de la cour carrée du Louvre, qui renfermait naguère les sculptures grecques primitives, la collection par lui formée des monumens pouvant servir à certaines solutions de ces questions diverses. Il a groupé autour de la Vénus de Falerone les reproductions en plâtre d'un certain nombre de statues, appartenant à différens siècles de l'antiquité, et offrant les variantes plus ou moins prononcées du même type. Il devient évident que ce type a été classique et longtemps consacré; on le retrouve sous des transformations diverses à des époques très éloignées entre elles.

Quelle était l'entière attitude de la déesse, et comment faut-il se figurer le type primitif? Suivant les uns, nous devons croire à une statue représentant Vénus victorieuse de Junon et de Pallas, ses rivales; de la main gauche, elle montrait son trophée, le fruit destiné à la plus belle, la pomme que Pâris venait de lui décerner. Ce serait cette main gauche, tenant la pomme, fragment d'un marbre peut-être identique et trouvé au même endroit, que posséderait le musée du Louvre (on peut le voir, avec un fragment de bras, dans une vitrine du musée Charles X). Aujourd'hui encore, dans l'île de Milo, où s'est conservé très vivant le souvenir de cette mémorable découverte, on entend répéter parmi le peuple que la Vénus, lorsqu'on la trouva, tenait de la main gauche une pomme en bronze et l'extrémité d'une ceinture du même métal, qui, suspendue, tombait vers son autre main. Suivant d'autres cependant, la statue figurait la nymphe protectrice de l'ancienne île de Mélos; si elle tenait une pomme, c'était que le nom de l'île, qui était toute ronde, avait pour origine le mot même qui, en grec, désigne tout fruit de forme analogue, et en effet, sur les médailles de cette île, on voit un fruit semblable à une pomme ou à une grenade. Ou bien c'était une muse tenant de la main gauche une lyre et, de la droite, la faisant résonner. Ou bien encore c'était une Victoire, et il est certain qu'on peut noter des analogies très remarquables entre la Vénus de Milo et la célèbre Victoire de Brescia; mais il faut vite ajouter que les termes de la question devraient ici sans doute être retournés : les ailes et le bouclier qui distinguent la statue de Brescia seraient, pense M. Ravaisson, des additions ultérieures, probablement du temps de Vespasien, fondateur du temple dans les ruines duquel ce monument a été découvert, de sorte que la statue de Milo demeurerait le type, et celle de Brescia une transformation.

Reste une autre conjecture, celle de Quatremère de Quincy, à laquelle se joint résolûment M. Ravaisson. Il faudrait, suivant eux, se représenter un groupe primitif, Vénus apaisant et désarmant Mars; on a, dans les diverses galeries d'Europe, plusieurs monumens qui, reproduisant cette double image, offrent pour la déesse la même attitude que nous voyons à notre célèbre statue. Ce n'étaient pas les amours furtives racontées

par Homère que l'art antique voulait ainsi célébrer; c'était bien plutôt, par une inspiration supérieure, l'ineffable triomphe de la grâce et de la douceur tempérant, au sein de l'union conjugale, l'ardeur active et la force. A en juger d'après ces représentations analogues, le Mars devait être placé à gauche de la Vénus; un groupe du musée de Florence montre ainsi la déesse posant la main gauche sur l'épaule gauche du dieu, tandis que, de la main droite, elle paraît vouloir lui ôter son baudrier. La Vénus n'aurait donc pas été penchée vers la droite, comme la nôtre l'est aujourd'hui; mais c'est le lieu de rappeler les curieuses observations à la suite desquelles, après le séjour qu'a fait la statue dans les caves humides de la préfecture de police lors du siége de Paris, M. Ravaisson a démontré que son inclinaison actuelle n'est pas authentique. Ajoutons cette curieuse circonstance, que la Vénus de Milo est d'un travail imparfaitement achevé soit de dos, soit au côté gauche, ce qui semble démontrer qu'elle n'était pas destinée à être vue autrement que de face et par la droite.

Autour de la Vénus de Falerone se voient dès aujourd'hui plusieurs variantes du type principal, et se verront bientôt les reproductions des statues et groupes dont les analogies paraissent à M. Ravaisson autoriser sa conjecture. Quant aux variantes de la déesse, voici la Vénus de la villa Albani, celle du jardin Boboli de Florence, entièrement vêtue, et dont les ressemblances avec celle de Falerone sont évidentes; puis la Vénus du jardin de la Pigna au Vatican : son vêtement très soigné et certains détails de costume paraissent la faire remonter, elle aussi, au plus beau temps; ensuite la Vénus de Capoue, du musée de Naples, dont le pied gauche s'appuie, comme celui de la Vénus de Falerone, sur un casque, et enfin la Victoire de Brescia. Il y aurait lieu d'ajouter, si l'on voulait, beaucoup d'autres souvenirs, la Victoire de la colonne Trajane par exemple, les représentations de plusieurs pierres gravées, etc. Quant à la question de groupe, on a des raisons de croire que les deux dernières statues, celle de Capoue et celle de Brescia, étaient jointes à un Amour, représenté sous la forme d'un éphèbe et moins grand qu'elles; aussi abaissent-elles la tête et le regard. Les précédentes devaient être groupées avec un Mars et offrir sous cette double forme le type primitif. M. Ravaisson va jusqu'à penser que ce Mars n'était autre que le type reproduit par la célèbre statue improprement appelée, suivant lui, l'Achille Farnèse. En rapprochant cet Achille de la Vénus de Milo, en prolongeant les bras de celle-ci suivant le modèle de la Vénus de Brescia, il obtient un ensemble très pareil aux deux groupes représentant Adrien et Sabine sous les traits de Mars et de Vénus, qui sont au Capitole romain et au Louvre. Tous ces monumens sont réunis sous les yeux du spectateur, qui peut juger, après avoir relu les argumens exposés naguère ici même, de la restauration proposée.

Quel que doive être le succès de l'hypothèse que M. Ravaisson a faite sienne par l'intéressant effort d'une démonstration complète, nous croyons qu'il faut approuver de pareilles tentatives. Un conservateur des antiques au musée du Louvre, dans un temps comme le nôtre, où l'archéologie et la critique ont fait de si notables progrès, a le devoir de réviser les attributions de ses prédécesseurs, et ne pourra sans doute que trouver assez souvent à redire à celles qui ont été proposées par les premiers d'entre eux. Il n'est point mal d'autre part que, tout à côté des salles où les grandes œuvres originales demeurent intactes et à l'abri de restaurations plus ou moins légitimes, il y ait d'autres salles où, par des comparaisons ingénieuses, tout ce qui les concerne soit discuté. A de telles conditions les musées deviennent de vraies écoles de science esthétique. L'arrivée au Louvre de la Vénus de Falerone, sœur ou aïeule de la Vénus de Milo, et de ses compagnes, variantes du même type, n'est pas, disions-nous, la seule innovation digne de remarque dans ce vaste musée, dont les vicissitudes sont, à plusieurs égards, celles mêmes de notre vie intellectuelle et morale. Après avoir visité l'exposition des Vénus comparées, si l'on se dirige vers les salles de la sculpture grecque et romaine, on remarquera un nombre considérable de morceaux nouveaux tirés des magasins du musée ou récemment acquis. Au nombre de ces derniers, dans la salle du Tibre, il y a une tête de *Faune riant,* supérieure sans nul doute, pour la vivacité de l'expression, au célèbre *Faune d'Arles.* Un arrangement heureux a eu pour résultat de mettre plus en vue les chefs-d'œuvre en reléguant aux endroits mal éclairés les objets de moindre valeur. — Nous ne passerons pas sous silence une autre nouveauté qui peut devenir, nous l'espérons, le commencement d'une réforme de nature à transfigurer quelques-uns de nos musées. On remarquera sur un certain nombre de piédestaux, dans les salles que nous venons de désigner, au lieu des anciennes indications, si laconiques, des étiquettes donnant aux spectateurs, sur chaque objet, ce qu'il leur importe de savoir. Cette mesure, dont l'exécution paraît commencée avec résolution depuis plusieurs mois au musée des antiques, mettra sous les yeux du public le plus commode des catalogues. Qui de nous n'a gémi devant notre salle des bronzes, devant nos riches galeries de vases grecs, en voyant tant de richesses amoncelées sans aucun ordre apparent ni facilement saisissable?

Ce n'est pas que de très louables efforts n'aient été plus d'une fois tentés dans cette direction; le travail des catalogues a suivi autant qu'il l'a pu celui de la science, et il y a, pour les bronzes en particulier, un livret de M. de Longpérier contenant les plus précieuses indications; les catalogues de M. Frœhner, quoi qu'on puisse dire, sont aussi fort utiles. Nous voudrions davantage cependant; nous souhaiterions des étiquettes apposées aux objets mêmes, et les interprétant aux yeux et à l'esprit soit

de tout ce peuple qui les considère et qui passe, soit des hommes instruits, mais non spéciaux, qui les voudraient étudier. Cette lacune est particulièrement déplorable pour nos splendides salles des vases grecs. Beaucoup d'entre ces vases sont, par les peintures qui les décorent, des pages vivantes de l'histoire religieuse de l'antiquité; ils sont connus de tous les savans pour avoir été interprétés par les principaux antiquaires. Pourquoi ne pas rappeler en quelques lignes, au bas de chacun d'eux, — j'entends des plus connus et des plus authentiques, — l'explication des scènes mythologiques ou traditionnelles qu'ils représentent? On a souvent objecté que les interprétations étaient contestées, et que nos conservateurs, hommes de science scrupuleuse, ne devaient pas s'engager à la légère. Cela est fort bien; mais qui les empêche de donner l'opinion des principaux commentateurs en retenant, s'ils le veulent, leur propre avis? C'est telle scène suivant Otto Iahn, telle autre suivant Gerhard, telle autre suivant Panofka. Il ne serait pas bien compliqué de renvoyer aux mémoires spéciaux, et quel aperçu on aurait ainsi des progrès de l'archéologie, quel vivant commentaire aux littératures classiques! Tout au moins les renvois aux pages d'Homère et des autres poètes si souvent interprétées par l'art antique seraient-ils d'un secours infini. L'Allemagne a dans cette voie d'excellens travaux. Je signalerai par exemple le petit catalogue de la galerie des plâtres à Bonn par Otto Iahn; les indications d'anciens textes font de ces quelques pages un manuel de l'histoire de la sculpture et de l'architecture antiques. Notre immense musée du Louvre n'est assurément pas resté stationnaire; le travail des catalogues critiques ne pouvait suivre d'un pas égal des accroissemens presque incessans. Sans être ingrats pour les progrès antérieurement accomplis, félicitons-nous de ceux qu'on prépare : la dernière mesure que nous avons signalée aura pour effet, si elle se continue et se propage, de centupler nos richesses en les tirant en grand nombre de l'anonyme obscurité où elles sont plongées. Dans les petits pays, dans les capitales du nord par exemple, on voit le dimanche les conservateurs des musées expliquer aux visiteurs les objets exposés à leurs yeux. C'est un excellent moyen d'éducation générale en même temps que nationale; ne pourrait-on pas, dans nos vastes galeries, remplacer en quelque mesure ce vivant enseignement par ces indications sommaires, de nature à s'offrir mieux que les catalogues imprimés à la curiosité publique? Qui peut compter à combien d'esprits, avides de savoir et d'admirer, chacune de ces visites aux antiques du musée du Louvre présenterait une saine instruction et des vues nouvelles?

Ces sortes d'explications directes deviennent d'autant plus nécessaires dans un musée qui s'accroît sans cesse par les résultats imprévus des missions scientifiques. Tout à côté de la salle que nous venons de décrire, le conservateur des antiques fait installer en ce moment même l'intéressante

collection des objets dus à la généreuse munificence de MM. les barons Gustave et Edmond de Rothschild, et découverts, à la suite des fouilles pratiquées pour eux et à leurs frais en Asie-Mineure, par MM. Rayet et Albert Thomas. M. Rayet s'était préparé à cette fructueuse mission par ses années d'études à l'école française d'Athènes; M. Thomas, architecte pensionnaire de l'académie de Rome, s'est adjoint à lui spontanément, comme naguère M. Edmond Guillaume avait été adjoint à M. Perrot, et M. Daumet à M. Heuzey. La région explorée par les fouilles de MM. Rayet et Thomas est la vallée inférieure du Méandre, une partie de l'immense plaine qui formait jadis le golfe Latmique, avant que les atterrissemens du fleuve n'eussent refoulé la mer bien loin vers l'ouest. Là s'élevait jadis la puissante cité de Milet, la capitale de la douce Ionie. Là, comme dans une serre chaude, l'hellénisme a produit des fruits hâtifs et plus tard des fruits d'arrière-saison d'un aspect et d'une saveur extraordinaires. Il y a rencontré le voisinage et l'exemple d'une civilisation, d'un art indigènes, tout empreints de la marque orientale, et dont il est très intéressant de rechercher aujourd'hui l'influence et le rôle. La grande architecture et son annexe la sculpture architecturale semblent avoir été les interprètes naturels des premiers siècles de l'art oriental et grec; on se rappelle les rochers sculptés de l'Asie-Mineure, si bien décrits par M. Perrot; la construction des temples paraît avoir précédé l'essor de la statuaire. Celle-ci, à la vérité, s'est développée aux époques ultérieures dans les villes d'Asie-Mineure aussi bien qu'en Grèce même avec une fécondité incroyable; mais ses œuvres étaient délicates, elles ont péri en grand nombre, et il faut s'attendre, par plusieurs raisons, à retrouver aujourd'hui dans ces vastes ruines qui couvrent les plaines d'Asie-Mineure des débris imposans d'architecture plus souvent que des statues intactes. C'est l'architecture qui triomphe ici, et de fait elle traduit à sa manière, dans son grand langage, les diverses civilisations : il y a tel chapiteau, telle base sculptée qui peut être aujourd'hui pour nous la révélation de toute une page de l'histoire de l'art.

Les fouilles de M. Rayet se sont étendues à l'emplacement de l'ancienne Milet, où se retrouvent en ruines le théâtre, plusieurs thermes, un gymnase, et la voie sacrée qui conduisait du côté du sud vers le temple d'Apollon didyméen; puis aux ruines de ce temple même, dans la partie de la plaine occupée aujourd'hui par le village grec de Hiéronda; enfin au hameau turc de Kapi-Kere, là où s'élevait jadis la ville d'Héraclée du Latmos. Au nombre des objets archaïques par lui rapportés et que MM. de Rothschild ont offerts au Louvre, on remarquera un lion massif en marbre blanc, précipité jadis sans doute du haut de quelque tombeau monumental. La recherche avec laquelle l'artiste a rendu les allures et la pose de l'espèce féline, la manière dont la crinière est indiquée, distinguent absolument ce lion sculpté des autres lions grecs déjà

connus, par exemple de ceux de l'arsenal de Venise et du célèbre Mausolée; tout porte à croire que nous sommes devant une œuvre primitive, en étroite parenté avec les œuvres de l'Égypte et de l'Assyrie. Plusieurs statues de femmes, malheureusement sans têtes, appartiendraient aussi aux premières époques.

Quelle que soit l'importance de ces morceaux, le principal prix de la collection des marbres de M. Rayet est la valeur architecturale qu'ils présentent. De Hiéronda, il a rapporté un magnifique chapiteau de pilastre orné de deux griffons affrontés, l'un mâle, l'autre femelle, séparés par un fleuron, et qu'on peut voir chez MM. de Rothschild. Tout le reste appartient désormais au Louvre : trois demi-chapiteaux de retour d'angle, ornés chacun d'un griffon; deux chapiteaux, décorés au centre d'une palmette, des deux côtés de laquelle se développent des rinceaux; plusieurs morceaux d'un bandeau décoré, qui reliait entre eux les chapiteaux des pilastres : chaque intervalle orné de chimères séparées par une lyre; le chapiteau d'ante décorant jadis un des angles postérieurs du naos du temple didyméen; enfin deux des bases sculptées qui supportaient les dix colonnes de la façade principale. Ce sera la tâche de MM. Rayet et Albert Thomas d'exposer dans un grand ouvrage, pour lequel l'appui du gouvernement et le concours d'un de nos grands éditeurs ne leur manqueront pas, tout le détail de leurs fouilles, tout le prix de leurs découvertes, et de tenter la restitution de ce grand temple d'Apollon didyméen, célèbre à l'époque d'Alexandre par son incomparable richesse. En attendant, les artistes, exercés à ce travail de réédification par la pensée, calculeront déjà, par la seule vue des morceaux exposés au Louvre, quelle devait en être la majesté. Ils redresseront en esprit ces nombreuses colonnes dont les bases, fouillées avec tant de délicatesse, offrent une dentelle de marbre dessinée avec toute la pureté grecque. Ils imagineront, en replaçant à 20 mètres de hauteur le chapiteau d'ante d'un des angles du naos, avec sa large palmette à l'angle, avec, sur chaque face, une figure de femme ailée se terminant par des feuilles d'acanthe et des enroulemens, quels jeux de lumière et d'ombre devaient résulter de ces saillies hardies, de ces creux en forte opposition, de ces motifs aériens. Ils compareront enfin ces ornementations nouvelles à celles du temple d'Antonin et de Faustine et du forum de Trajan, et ils mesureront une fois de plus, mais en des rapports nouveaux, quelle distance sépare l'art romain, dans ses œuvres les plus parfaites, des modèles helléniques dont il aime à s'inspirer.

L'histoire de l'architecture tient de très près à l'histoire des autres arts, qui peuvent rarement se passer d'elle. Ainsi a pensé l'éminent directeur de notre École des Beaux-Arts, M. Guillaume, quand il a cru indispensable d'offrir aux jeunes artistes, dans la nouvelle salle d'étude qu'il a instituée, à côté des reproductions des statues grecques; quel-

ques spécimens des motifs architecturaux servant de cadres à ces chefs-d'œuvre. Bientôt, par ses soins, de nouvelles salles s'ouvriront en communication avec celle-là et présenteront des moulages d'après les modèles des divers ordres d'architecture grecque et romaine; ce sera une collection correspondante à celle que forment dès à présent, sauf une ordonnance définitive, les plâtres réunis dans le même édifice; ces moulages et ces plâtres seront disposés de manière à offrir aux yeux et au travail des artistes les points culminans de chaque grande période de l'histoire des arts, dans l'ordre de génération théorique; les catalogues imprimés viendront rétablir pour l'historien la série chronologique des monumens, indépendamment de la place qu'ils occuperont dans les galeries. Nous aurons de la sorte un vaste musée de copies pour les œuvres de l'architecture et de la statuaire à côté du musée des copies de tableaux, dont l'École possédait de longue date les premiers élémens, et qui va s'accroître des toiles réunies par M. Charles Blanc. Notre musée du Louvre, quant à lui, était pauvre jusqu'à présent en modèles originaux de sculpture grecque monumentale : la métope du Parthénon, celle d'Olympie et quelques fragmens de frise, c'était tout; pour l'architecture grecque proprement dite, un seul chapiteau rapporté de Macédoine par MM. Heuzey et Daumet. Grâce à MM. de Rothschild et à M. Rayet, nous voici en possession d'un commencement sérieux de collection architecturale; le musée britannique nous a singulièrement devancés à cet égard : espérons que la voie frayée s'élargira, et nous rapportera de nombreux trophées. Nous félicitons l'administration de préparer à la collection Rothschild, plus nombreuse que nous n'avons pu dire, car nous n'avons compté ni les inscriptions ni les menus objets, une digne hospitalité. Le grand ouvrage que préparent MM. Rayet et Albert Thomas en sera le vivant commentaire. — Nous aurons bientôt aussi les résultats des fouilles commencées par M. Lebègue, un autre membre de l'école française d'Athènes, au fameux temple de Délos. Notre école d'archéologie, récemment fondée à Rome pendant le ministère de M. Jules Simon et placée sous la direction de M. Albert Dumont, est en pleine activité et produira bientôt ses premiers fruits. Jeunes savans et maîtres expérimentés, tous sont à l'œuvre avec ardeur et, comme on le voit, non sans succès. — Nous apprenons que M. Rayet va être appelé à suppléer M. Beulé dans la chaire d'archéologie de la Bibliothèque nationale : ce sera pour lui l'occasion d'interpréter en détail les résultats de ses fouilles et de montrer la voie à d'autres explorateurs. A. GEFFROY.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

MA SŒUR JEANNE

TROISIÈME PARTIE (1).

I.

Je m'endormis enfin et m'éveillai plus calme. La lettre de Jeanne était restée ouverte sur ma table; je voulus la relire pour retrouver, dans ce chaste et doux sentiment de l'amitié inaltérable, la conscience de ma lucidité. Une phrase m'avait frappé, je tenais à la bien comprendre. « Je te défie, me disait ma sœur, d'aimer quelqu'un mieux que nous; ta future compagne ne t'apportera que l'avenir, tandis que nous, c'est le passé, c'est la joie et la douleur mises en commun, c'est toute la vie qu'on a vécue. »

— C'est vrai, profondément vrai, me dis-je, et si Manoela m'a ému si vivement hier, c'est qu'elle aussi est mon passé; mais ce n'est pas celui dont parle ma sœur, ce n'est pas la sainte tendresse, la sollicitude, l'expansion de tous les jours, la confiance calme et sacrée : c'est l'insomnie, la curiosité, le dépit, le dégoût. J'ai passé par ces tourmens-là, et je voudrais recommencer pour arriver à quoi? L'avenir de cette fille appartient à M. Brudnel, et ce qu'elle a mis dans ma vie écoulée n'est certes pas digne de regret. Elle m'a inoculé la maladie du doute, elle m'a rendu amer et sceptique en fait d'amour à l'âge heureux des illusions. Si elle était libre aujourd'hui, je ne pourrais l'aimer qu'avec les plus douloureuses restrictions. Hélas ! sans le savoir, Jeanne a raison, je ne croirai plus, et, quel qu'il soit, le passé d'une femme sera pour moi comme un obstacle à la foi ou à la sécurité.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier.

En pensant à l'angélique droiture de ma mère et de ma sœur, je ne vis plus en Manoela qu'un fantôme sans consistance, et ma nuit de fièvre me parut le résultat d'une simple irritation nerveuse. J'allai faire de l'histoire naturelle dans les îles du lac. Ce beau pays, tout lumière, avec ses fonds violets où les eaux sillonnaient de reflets d'argent la base des montagnes, cette profondeur limpide, miroir ardent qui doublait la puissance du soleil, ces rivages frais, ces longs murmures mystérieux des petites vagues, tout portait au rassérènement.

La nuit venue, devant garder le fragile trésor de mon patron, je rentrai, et je commençais à lire quand la suivante espagnole frappa à ma porte. Je crus que c'était encore Manoela. Je m'étais enfermé. J'allai ouvrir après avoir demandé d'un ton sec qui était là.

— Madame est très souffrante, me dit la camériste, elle ne demande pas que monsieur le docteur se dérange. Elle m'a même défendu de l'avertir; mais j'ai une responsabilité, je ne peux pas la laisser devenir malade sans avertir le médecin, qui a la même responsabilité que moi.

— Qu'a donc madame? demandai-je en passant mon habit.

— Elle n'a pas dormi de la nuit dernière.

— Bah! c'est comme moi, la chaleur, les moustiques...

— Je ne dis pas, monsieur, mais elle n'a pas mangé de la journée.

— Alors c'est plus sérieux, ce n'est plus comme moi!

— Monsieur le docteur a eu bon appétit?

— Appétit dévorant!

— Dieu en soit loué! reprit la Dolorès du ton dont elle eût dit : « Quelle brute vous faites! »

Je me méfiais de cette Dolorès. Elle n'avait pas l'air franc. C'était une grande fille sèche, qui pouvait avoir été belle avant la petite vérole. Son âge était problématique, entre celui de la soubrette et celui de la duègne. Elle pouvait au besoin être considérée un peu comme gouvernante. Elle se disait noble, à la tête de nombreux malheurs de famille. Il est de fait qu'elle avait reçu une certaine éducation; elle parlait le français, l'italien et l'anglais assez purement, mais avec une affectation qui lui donnait l'accent faux et flatteur. Je la regardais comme l'espion de sir Richard et de toute sa maison, soit pour complaire à sa maîtresse, soit pour remplir par ses commérages les longues heures qu'elles passaient ensemble.

Je la suivis, c'était mon devoir, je ne pouvais m'y soustraire, quelque légère que fût l'indisposition de celle que, dans ma pensée, je continuais à appeler l'odalisque. D'ailleurs je me sentais très fort et sûr de moi dans ce moment-là. Je trouvai Manoela sur la terrasse de son appartement, prenant le frais tranquillement et dégus-

tant une glace au citron. Elle avait une toilette étrange, un véritable costume espagnol rose vif avec des dentelles noires, le col dégagé, les bras nus sous des mitaines de guipure noire, la jupe demi-longue, toute chargée de volans, les cheveux relevés, semés de roses, l'éventail à la main. On eût dit qu'elle allait partir pour le bal ou pour la course des taureaux.

— La maladie n'est pas grave, dis-je en entrant à Dolorès, qui m'introduisait.

Manoela fit un cri : — Que voulez-vous, monsieur? dit-elle en se levant.

Sa surprise et son mécontentement n'étaient pas joués. Elle ne m'attendait pas. Dolorès avait agi à sa tête. Ce fut elle qui prit la parole pour dire qu'elle ne voulait pas me laisser coucher sans que j'eusse tâté le pouls de sa maîtresse. Et, comme elle recommençait à parler de sa responsabilité et de la mienne, Manoela, voyant mon air froid, se calma tout à coup, me tendit son bras et me dit en souriant : — Débarrassez-vous de cette corvée, docteur, car c'en est une, vous n'avez pas besoin de me le dire; mais soyez tranquille, je me porte bien. Vous n'aurez pas à vous occuper de moi.

— Je m'en occuperai, s'il y a lieu, répondis-je, — et, pour commencer, je constate que vous avez la fièvre.

— Dolorès ne vous dit pas, reprit Manoela, que je viens de danser avec elle une *jota* aragonaise des mieux enlevées; mais mon costume vous le dit.

— Et vous, reprit Dolorès, vous ne dites pas qu'au beau milieu de la danse vous vous êtes évanouie.

— Je ne me suis pas évanouie; j'ai eu un moment de vertige, je n'ai pas perdu connaissance, et cette glace que tu m'as donnée m'a remise tout de suite.

— Mais vous avez la fièvre, le docteur le voit bien; vous n'avez ni dormi cette nuit, ni mangé aujourd'hui. Vous êtes pâle...

— Je le suis toujours. Voyons, laisse-moi tranquille. Bonsoir, docteur, allez travailler. Je veux danser encore.

— Défendez-le-lui, docteur! s'écria Dolorès avec un accent pathétique. Vous ne savez pas comme avec moi elle est enfant gâtée; elle ne m'écoute pas.

Je tâtai encore le pouls; il se calmait rapidement, et même il devenait faible.

— Comment, dit Manoela, vous aussi, vous allez faire le tyran avec moi?

— Non, dansez, si bon vous semble; mais pas avant d'avoir pris un potage. Promettez-le-moi.

— J'obéis tout de suite, d'autant plus que je n'ai pas eu d'appé-

tit aujourd'hui et qu'il n'y a pas d'autre cause à mon étourdissement. Va, Dolorès, apporte-le, ce potage.

— J'y cours, mais restez là, docteur, si elle s'évanouissait encore!

— Êtes-vous sujette à ces syncopes? dis-je à Manoela quand nous fûmes seuls.

— Oui, dit-elle; mais tout à l'heure ce n'en était pas une.

— Je vous crois d'une bonne santé, puisque je n'ai encore jamais été appelé auprès de vous.

— Je suis d'une bonne santé, reprit-elle d'un ton bref, et s'il en était autrement, Richard ne le saurait pas; par conséquent, vous ne le sauriez pas non plus. Je ne comprends pas que Dolorès, qui m'a vue si souvent en défaillance, vous ait appelé pour si peu.

Je crus devoir la questionner avec insistance. Elle me répondit enfin : — Eh bien! oui, la vie que je mène m'est contraire, et si elle ne finit bientôt, elle me tuera. Songez donc! Passer des mois entiers sans sortir du même jardin! Voir tous les jours les mêmes fleurs, faire le tour des mêmes allées; quel ennui, quand Richard n'est pas là!

— Vous montez à cheval avec lui assez souvent?

— Cela me fait plutôt du mal. J'ai peur à cheval et même à âne.

— Vous êtes poltronne à ce point?

— Je le suis devenue; enfant, j'étais intrépide, mais depuis la peur que j'ai eue de mon père, ces scènes que je vous ai racontées,... et puis les gâteries de Richard! quand on est trop heureux, on devient lâche.

— Pourtant vous bravez quelque chose de plus méchant parfois qu'un cheval ou un âne, vous bravez la maladie, puisque vous êtes souvent indisposée et ne voulez pas qu'on vous soigne.

— Si fait, si fait, docteur, Dolorès suffit. Quand M. Brudnel est ici, elle ne s'inquiète pas comme aujourd'hui. Elle le sait bien, je ne veux pas qu'il apprenne que j'étouffe dans ma cage.

— Il faudra pourtant qu'il le sache; mon devoir est de le lui dire.

— Je ne veux pas, moi!

— Qu'importe?

— Ah! nous sommes dans ces termes-là! Eh bien! qu'importe en effet? Nous allons nous marier, ma captivité va finir.

— Vous en êtes sûre?

— Eh bien! et vous?

— Moi, je n'en suis pas sûr. M. Brudnel vous chérit comme une enfant, mais il n'a pas l'air de vous regarder comme une personne.

— Oui! je sais bien! mais c'est sa faute, c'est lui qui m'a séquestrée comme cela et qui m'a empêchée de rien comprendre à la vie pratique. Après tout, qu'est-ce que cela fait? Si je suis sérieusement

malade, j'aime mieux ne pas le savoir. Voilà le potage demandé. Donne, donne, Dolorès, je serai très bien après.

Je la regardai avaler lestement ce potage. Elle mangeait avec beaucoup de grâce, d'adresse et de propreté, sans appétit véritable, je l'avais souvent remarqué. Je me promis de lui indiquer un régime, et je pris congé. A peine étais-je au seuil de l'appartement que le bruit strident des castagnettes me fit retourner la tête. Elle était debout dans une pose superbe, le coude droit élevé à la hauteur du visage, le bras arrondi avec autant de moelleux que de nerf, et la main droite rapprochée de la gauche dont le bras formait un angle gracieux et fier à la hauteur de l'épaule. Les castagnettes roulaient comme la foudre dans ses petits doigts agiles; le cou et la face, tournés à droite, avaient une expression de noblesse extraordinaire, tandis que les yeux, à la fois ardens et sévères, semblaient dire : A genoux devant moi!

Je m'arrêtai involontairement; je n'eusse jamais cru que cette petite femme menue, si gauche en amazone, eût tant de tournure, de souplesse et de majesté en dansant. Chaque pays a sa grâce, l'Anglaise est centauresse, l'Espagnole Manoela était le type idéal de l'oiseau qui s'envole.

Elle vit que j'étais surpris par la fascination; elle n'était pas coquette, mais elle savait l'être quand elle voulait se faire agréer. — Regardez-nous danser, me dit-elle en faisant signe à Dolorès. Vous n'avez jamais vu ces danses-là, c'est curieux, ça ne ressemble pas aux vôtres.

Pourquoi restai-je? Je n'en sais rien, ce fut une faute.

Dolorès avait tiré un cordon de sonnette. Le petit nègre entra aussitôt, et, sans rien dire, prit une guitare posée sur un fauteuil et se mit à jouer la *jota*. Dolorès passa rapidement dans ses doigts les cordons de soie d'une paire de castagnettes d'ivoire. Celles de Manoela étaient en ébène et faisaient moins de bruit. Le négrillon jouait avec feu. Le son aigre de l'instrument ainsi manié et le vacarme enragé des castagnettes portaient sur les nerfs. En un instant, les deux femmes devinrent comme folles. Manoela voltigeait comme une colombe ou se tordait comme une couleuvre; la Dolorès, plus nerveuse encore, s'était transfigurée. Ses formes anguleuses, sa taille trop longue, ses yeux passablement éraillés, tout en elle semblait se fondre dans un moule nouveau. Elle avait des jarrets d'acier et bondissait comme une panthère. Ridicule d'abord, elle devenait belle; ses petits yeux noirs lançaient des étincelles rouges, son énergie faisait ressortir le regard voluptueux et les allures langoureuses de sa compagne. C'était vraiment une belle danse, un couple séduisant, un rhythme à rendre fou.

La danse finie, le négrillon disparut comme si la muraille l'eût escamoté. Dolorès jeta un châle sur ses épaules, Manoela s'enveloppa des éclairs rapides de son éventail et me dit en riant : — Eh bien! docteur, est-ce que vous ne croyez pas que ce soit là un bon remède contre le spleen de la prison?

J'étais embarrassé, troublé. Je demandai si M. Brudnel, qui était un peu médecin aussi, approuvait cet exercice.

— Il ne s'y oppose pas, répondit Manoela.

— Et il prend plaisir à voir vos belles poses?

— Non! nous ne dansons pas devant lui. Il est trop Anglais, ça le scandalise un peu.

Je pensai que sir Richard jugeait ce spectacle trop émouvant pour un homme qui repoussait l'enivrement sensuel, et je me reprochai de l'avoir bravé. Manoela voyait certainement ma confusion. Je me mis à louer la Dolorès avec exagération, disant que cette danse était très belle, mais qu'il y fallait une vigueur dont la duègne seule était capable.

— C'est-à-dire, reprit Manoela, que Dolorès la danse mieux que moi?

— Beaucoup mieux, je suis forcé de l'avouer.

— Ce n'est pas étonnant, et je le sais bien, dit Manoela sans aucun dépit, c'est elle la maîtresse, je ne suis que l'élève; elle a la danse classique, la vraie.

— Il faut dire aussi, observa Dolorès, que vous ne vous livrez pas quand un homme vous regarde; vous dansez dix fois mieux quand nous sommes seules.

Je vis qu'on avait envie de recommencer, je m'esquivai, et je ne travaillai guère mieux que la veille. J'étais forcé de convenir avec moi-même de l'obsession que je subissais. Je résolus de la traiter comme une maladie dont je devais observer les symptômes. Tout m'en faisait un devoir des plus sérieux. Manoela n'aimait au monde que sir Richard. Sir Richard, de quelque manière qu'il aimât sa fille adoptive (je ne pensais plus que ce fût avec passion), l'avait confiée à mon honneur. Il eût fallu pouvoir m'éloigner d'elle sur-le-champ, je ne le pouvais pas, j'avais juré de veiller de près sur elle. Il fallaitdonc accepter la souffrance de ma situation, vivre de dépit rentré, de jalousie surmontée, d'entraînemens vaincus. Tout cela ne pouvait pas durer plus d'une huitaine de jours. Il faudrait, pensai-je, être bien faible et bien lâche pour ne pas savoir souffrir huit jours. Et qu'importe que je souffre, pourvu que je ne me trahisse pas?

Je n'étais pas inquiet de ce côté-là, l'orgueil est une bonne armure à défaut de vertu. Je ne pouvais me trahir qu'en me rendant odieux

et ridicule. Je renonçai dès lors au sot dépit qui me rendait bizarre. Il ne fallait pas être bizarre, la bizarrerie est une coquetterie masculine. Je résolus d'être amical, dévoué, désintéressé sans effort apparent. Dès le lendemain matin, je fis demander à Dolorès des nouvelles de sa maîtresse. Elle vint elle-même m'en donner.

— Elle ne dort pas, me dit-elle, et elle n'a pas dormi. Elle est malade, je vous assure, monsieur le docteur, peut-être gravement. Je ne sais pas, moi, mais je me tourmente quand le maître n'est pas là. Me blâmez-vous d'être inquiète?

— Pourquoi vous blâmerais-je?

— Ah! c'est que vous avez parfois l'air si étrange!

— Moi?

— Vraiment oui, ne vous fâchez pas. On dirait par momens que vous haïssez ma pauvre maîtresse!

— Ce serait fort étrange en effet; haïr une personne que je connais si peu et qui est aimée de M. Brudnel!

— C'est peut-être pour cela, dit la duègne avec un méchant sourire.

— Hein? fis-je en fronçant le sourcil et en la regardant bien en face.

Elle fut déconcertée. — Excusez une étrangère, reprit-elle d'un ton mielleux; je peux dire des mots dont je ne sens pas la conséquence.

— Vous parlez au contraire très bien le français, mademoiselle.

— Vous êtes trop indulgent, monsieur le docteur; mais vous disiez ne pas connaître ma maîtresse. C'était possible il y a deux jours. A présent vous la connaissez très bien, elle vous a raconté toute son histoire, elle me l'a dit. Je l'en ai blâmée, elle n'avait pas besoin de vous dire tout cela; mais enfin vous le savez, et vous comprenez aussi bien que moi pourquoi elle est malade.

— Je ne sais pas du tout si elle est malade. Je crois qu'elle ne mange pas assez et qu'elle danse trop. C'est à vous d'obtenir un peu d'équilibre entre la recette et la dépense.

— Elle danse trop, la pauvre âme! et à quoi voulez-vous qu'elle emploie les forces de son beau corps? avec quoi voulez-vous qu'elle étourdisse son cœur, affamé d'amour?

— Voilà de belles phrases, señora; mais je ne puis avoir d'opinion sans examen, et, comme Mme Brudnel s'y refuse, je crois devoir attendre le retour de son mari.

— Son mari! Vous savez bien qu'il n'est ni mari ni amant? Vous êtes médecin, vous, et vous ne devez pas refuser une consultation.

— On ne me la demande pas.

— Si fait. Ce matin elle ne s'y refuse plus.

— En ce cas, dites à madame que j'attends ses ordres.

Dolorès vit que je me méfiais d'elle, elle sortit et revint au bout d'un instant avec ce billet de Manoela : « prière au docteur de venir me voir. »

Je serrai le billet pour le montrer au besoin à sir Richard. Je ne sais ce que je craignais de la part de la duègne.

Je trouvai Manoela plus pâle que de coutume, enveloppée de son peignoir de cachemire blanc, les cheveux à peine noués; elle était vraiment séduisante avec son air abattu et ses yeux chargés de langueur.

Je me livrai résolûment aux périls de l'auscultation. Le médecin sauva le jeune homme, je fus attentif et lucide, je constatai un commencement apparent d'hypertrophie du cœur. Je défendis la danse, je prescrivis un régime, je me retirai en disant que ce n'était rien, qu'il fallait cependant m'obéir.

Une heure après, je vis revenir chez moi la Dolorès. — Voyons, monsieur le docteur, dit-elle, est-ce bien vrai que ce n'est rien?

— Il faut dire toujours au malade que ce n'est rien; mais, puisque j'ai défendu la danse, c'est qu'il y a quelque chose. Je vous rends responsable de ma prescription.

— Oh! soyez tranquille, docteur, j'y veillerai. D'ailleurs elle est soumise au fond, elle ne dansera plus; mais que fera-t-elle donc pour se distraire et remuer un peu? Si nous pouvions sortir en voiture?

— M. Brudnel a dû vous donner des ordres à cet égard?

— C'est à vous qu'il a donné toutes les instructions.

— Mes instructions se bornent à la prière d'être toujours aux ordres de madame en ce qui concerne ma profession, et à la défense de sortir avec elle.

— Vous n'êtes pas chargé de l'empêcher de sortir sans vous?

— Je n'aurais pas accepté le métier de geôlier.

— En ce cas,... mais non, elle ne voudra pas lui désobéir.

— Qu'elle lui écrive! Il n'est pas si loin. Je vais lui écrire de mon côté le résultat de mon examen. La permission arrivera dans deux jours; mais je vous avoue qu'il vaudrait mieux attendre quelques jours de plus et ne pas inquiéter M. Brudnel. Le mal n'est pas si prononcé qu'il y ait péril en la demeure.

— Oui, parce que vous croyez que M. Brudnel...

— Eh bien?

— Je ne peux rien dire.

— Alors ne dites rien.

Elle sortit comme dépitée, et rentra aussitôt. — Je veux tout dire, s'écria-t-elle. Il faut que vous sauviez ma chère maîtresse; il faut que vous engagiez M. Brudnel à lui dire la vérité.

— Quelle vérité?

— C'est qu'il ne l'épousera pas; il ne l'épousera jamais.

— Il ne l'a donc pas réellement promis?

— Pas si réellement que Manoela se l'imagine. En tout cas, il a promis malgré lui, dans des momens de tendresse et de pitié. Au fond, il n'est pas amoureux de Manoela, il ne l'a jamais été. Il a bien été quelquefois ému auprès d'elle dans les commencemens, elle était si jolie et elle l'aimait tant! Mais ces Anglais! cela vous a une tête de fer. Il s'était juré, en la sauvant de son père, de ne pas l'aimer trop; il s'est tenu parole. Il est arrivé pourtant une chose qu'il n'avait pas prévue, c'est qu'elle lui serait si fidèle et si dévouée qu'il s'habituerait à ses soins, à son charmant caractère, et qu'il ne pourrait plus se passer de son amitié; mais son amour, il le craint, il le fuit et il voudrait pouvoir l'éteindre en soufflant dessus. Le mariage lui ferait une obligation d'y répondre. Eh bien! pour une fille qui a attendu si longtemps, un homme de l'âge de M. Brudnel, habitué d'ailleurs à la regarder comme sa fille... Non, il croira commettre un inceste, et puis une autre raison encore! s'il fait accepter à sa sœur le remboursement que vous savez, il sera peut-être gêné, et avec une femme qu'il a habituée à être sultane, c'est-à-dire à n'être que dépense et non-valeur dans un ménage... Vous voyez, voilà bien des raisons. D'ailleurs, qu'il épouse ou n'épouse pas, jamais il ne consentira à ce que Manoela soit libre d'aller et venir comme les autres femmes. Il n'a pas confiance en elle; il croit qu'elle ne doit sa vertu qu'à l'isolement où il la tient. Il croit qu'elle a la tête faible, le cœur facile, les sens...

— Et peut-être ne se trompe-t-il pas?

— Il ne se trompe pas, si elle doit être la femme d'un vieillard. Autrement il se trompe. Manoela est plus forte et plus digne qu'il ne pense!

— C'est possible, mais tout cela ne me regarde pas. M. Brudnel ne m'ayant pas fait de confidences, je n'ai pas le droit de conseil, et vous eussiez pu m'épargner des révélations que la délicatesse m'oblige à lui communiquer, s'il me questionne.

— Dites-lui tout! s'écria la Dolorès. Si je l'avais osé, il y a longtemps que je lui aurais parlé comme je vous parle, car, je le vois bien, il faut que le sort de Manoela soit changé ou qu'elle meure.

Là-dessus Dolorès fit une sortie dramatique, et je restai fort embarrassé de mon rôle. Il était des plus délicats et compliqué d'un intérêt personnel que je ne pouvais plus me dissimuler. La Dolorès, avec un cynisme caché sous son emphase naturelle, avait mis le doigt sur la plaie du futur ménage. La fiancée avait trop attendu pour ne point arriver à explosion, le fiancé avait trop dompté les dangers de l'intimité pour retrouver la passion nécessaire à une union aussi disproportionnée.

II.

Le soir, on me rappela dans les appartemens. Je trouvai Manoela plus malade que le matin, et le lendemain elle le fut encore davantage. Les symptômes, sans être alarmans, étaient plus caractérisés. Je dus la revoir dans la journée et le soir encore. Je pris le parti d'écrire à M. Brudnel.

Il venait d'écrire de son côté à Manoela sous mon couvert. « Ma sœur est morte, acceptant la restitution pure et simple de la somme qu'elle m'avait prêtée. Pour satisfaire au plus tôt ses héritiers, je dois partir pour Bordeaux aussitôt après les funérailles, c'est-à-dire demain soir. J'espère être auprès de vous dans huit ou dix jours. Patience, ma chère fille, votre ami Richard vous bénit. »

Cette lettre laconique me fut aussitôt communiquée par Manoela. — Qu'est-ce que vous en pensez? me dit-elle.

— Je pense qu'elle n'est pas compromettante, et je n'y vois rien qui confirme les engagemens pris envers vous.

— Il n'y a jamais eu d'engagemens formels, et sir Richard n'écrit jamais autrement.

— Qu'appelez-vous des engagemens formels?

— Une promesse écrite. Je n'en ai jamais demandé.

— Et c'est le tort que vous avez eu, dit la Dolorès. Le vent emporte les paroles.

— Tu veux me faire douter de lui. Voyons, docteur, vous qui le connaissez si bien et qui l'aimez tant!..

— Je ne peux pas avoir d'opinion, ne sachant pas si ses paroles ont été aussi explicites que vous vous en êtes flattée.

— Mon Dieu! je ne sais pas non plus, moi!.. Il m'a dit qu'il ne se marierait jamais avec une autre. Oh! cela, j'en suis bien sûre, il l'a juré.

— Il tiendra parole, mais ce n'est pas une promesse de vous épouser.

— J'en conviens. Pourtant il a consenti à me laisser porter son nom et passer pour sa femme.

— Il y a consenti parce qu'il n'a pu faire autrement, observa la Dolorès. Rappelez-vous comment la chose s'est passée. C'est moi qui ai commencé à vous appeler madame et à dire aux domestiques que vous étiez mariée avec lui. Ma naissance et mes principes ne me permettaient pas de servir une personne indigne de respect. Vous étiez pure, je le sais, mais personne n'eût voulu le croire. M. Brudnel était absent dans ce moment-là. Quand il revint, le pli était pris. Il me gronda de ne vous avoir pas plutôt fait passer pour sa fille. Il était trop tard pour changer ce qui était. Il a subi le rôle

que je lui avais donné, mais je ne pense pas que cela l'engage à le ratifier par un mariage.

— Enfin! s'écria Manoela en s'adressant à moi, elle veut me désespérer, vous voyez! Et elle me rend plus malade, elle qui prétend m'aimer plus que tout au monde!

— Serez-vous, lui dis-je, réellement désespérée, si vous restez avec sir Richard dans les conditions privilégiées où vous êtes depuis cinq ou six ans? Que vous manque-t-il? Rien, pas même la considération, puisqu'il vous a laissée usurper le titre d'épouse. Vous vous ennuyez, vous souffrez d'être trop enfermée; il s'agit d'obtenir qu'il vous fasse sortir plus souvent et qu'il vous conduise en voiture au lieu de vous accompagner à cheval. Cela ne me paraît pas bien difficile, et dès qu'il vous saura souffrante, il s'empressera de vous satisfaire.

— Certainement, reprit la Dolorès, c'est un homme très bon, et il a beaucoup de tendresse pour elle; mais appelez-vous donc ces promenades-là le plaisir et le bienfait de la liberté? Peut-on vivre éternellement tête à tête avec un homme qui n'a plus les besoins et les goûts de la jeunesse? Jamais de conversations, jamais de visites, jamais de théâtre ni de bal. Voyons, monsieur le docteur, si vous aviez une femme, la tiendriez-vous à l'attache comme cela?

— Si j'avais une maîtresse, peut-être. Si c'était une femme légitime, j'exigerais qu'elle ne s'occupât que de son ménage et de ses enfans. C'est vous dire que je ne prendrai jamais pour femme une personne qui aura besoin, pour se bien porter, de conversations, de visites, de théâtre et de bal.

— Eh bien! reprit Dolorès, vous seriez dans le vrai, parce que vous auriez un ménage et des enfans; votre femme aurait de quoi s'occuper, et elle vous aurait d'ailleurs! Un homme jeune et beau, on n'est pas triste, on n'est pas malade quand on a une pareille compagnie, tandis que...

— Assez! dit Manoela, qui était devenue rouge comme le feu et dont la voix tremblait. Tais-toi, Dolorès, tu ne dis que des sottises et des impertinences!

— Tout cela est étranger à mes visites de médecin, observai-je. Parlons de votre santé.

— Ma santé! s'écria-t-elle; non, je ne veux pas m'en occuper! Je veux me laisser mourir, j'ai assez de la vie. — Et comme j'allais la gronder : — Laissez! reprit-elle avec véhémence. Je vois trop clair à présent. Richard s'imagine peut-être que j'en veux à son rang et à sa fortune... Et vous! je parie que vous le croyez aussi. Ah! malheureuse que je suis! Je l'aimais pour lui-même, pour sa beauté morale, pour son grand esprit, pour sa bonté, qui est immense, pour ses bienfaits, dont j'ai trop abusé, mais surtout pour l'amour vrai et

profond que je croyais pouvoir lui inspirer. Vous m'ouvrez les yeux, cruels que vous êtes! Il ne me juge pas encore digne de lui, il veut continuer l'épreuve, indéfiniment, jusqu'à ce que j'en meure! Eh bien! que cela soit; je mourrai pure, et il me regrettera, tandis que, si je le tourmente, il me prendra en dégoût et en mépris. Tais-toi, Dolorès, je te défends de jamais me parler de lui. Laissez-moi, docteur, je ne veux pas m'occuper de ma santé; je veux rester esclave, prisonnière, objet de luxe dans mon hamac de soie et mon boudoir capitonné, comme vous disiez! Est-ce que je mérite autre chose, moi qui n'ai ni intelligence, ni patience, ni instruction, moi avec qui un homme de mérite ne peut pas causer, moi enfin qui ai brisé ma vie le jour où j'ai aimé sans savoir où conduit l'amour? Est-ce qu'on peut me pardonner cela? Je me suis laissé enlever, pousser dans les plus ignobles dangers; je ne comprenais pas, j'étais stupide. Je croyais marcher à l'autel, et j'étais jetée dans un mauvais lieu! Qu'importe que j'en sois sortie comme j'y étais entrée? on n'est pas excusable de ne pas savoir. Les demoiselles de qualité savent tout apparemment; moi, j'étais déshonorée avant de rien connaître! Et pour cela il faut qu'en dépit d'une longue expiation je sois punie jusqu'à la mort!

Ses sanglots l'étouffèrent; Dolorès la prit dans ses bras, et, avec une force masculine, la porta sur son lit; puis elle sortit pour chercher un calmant, je restai seul avec Manoela.

Il me serait impossible de retrouver dans ma mémoire ce que je pus lui dire pour la consoler et lui rendre le courage. J'étais trop ému pour m'en rendre compte. Je crois que je lui donnai raison contre M. Brudnel, et que je l'engageai à rompre un lien qui ne pouvait qu'être fatal à l'un et à l'autre. J'acceptais malgré moi les idées suggérées par la Dolorès, je ne voulais pas supposer que Richard fût résolu à réaliser les espérances qu'il avait données. Je ne me faisais pas scrupule de dénouer l'engagement invoqué, de montrer un avenir plus simple et plus vrai, de la détacher en un mot d'un joug léger en apparence, mais implacable en réalité.

M'entendait-elle? me comprenait-elle? Je n'en sais rien. Elle pleurait, les mains dans les miennes, les yeux baissés, voilés par ses longues paupières, la joue brûlante, le cœur oppressé.

Je lui fis prendre la potion, et, la voyant mieux, je voulus m'en aller. — Ne la quittez pas, dit Dolorès, vous voyez que je la fâche et l'irrite malgré moi; votre présence et vos paroles lui font du bien. Restez encore un peu, vous le devez.

J'eus la lâcheté de rester, même après que la malade, abattue par la potion, se fut endormie. Je pris un livre que je paraissais lire, Dolorès sortit sur la pointe du pied.

Le but de cette fille était visible, elle voulait *unir nos destinées;*

mais comment l'entendait-elle? Désirait-elle me faire trahir la confiance de sir Richard et me donner les droits de l'amour, tout en lui réservant les charges du mariage? Avait-elle deviné mes agitations? Croyait-elle réellement que Richard n'épouserait pas et serait enchanté de me marier avec sa fille adoptive? Était-elle une bonne femme romanesque ou une intrigante corrompue?

Mais, elle, Manoela, était-elle vraiment l'être sincère et désintéressé dont l'avenir pouvait me toucher? N'était-elle point la complice bien stylée de sa duègne? Ne prétendait-elle pas être ou la femme riche et honorée de M. Brudnel, ou tout au moins sa fille adoptive magnifiquement choyée, avec un amant discret installé dans la maison?

Je laissai tomber le livre sur mes genoux, et mes yeux s'attachèrent invinciblement sur cette jeune dormeuse qui semblait devenue indifférente à toutes les choses de ce monde. Le profond sommeil n'était pas simulé. L'opium faisait son œuvre : elle avait la pose naïve d'un enfant vaincu par la fatigue. Aucune pudeur affectée; le peignoir collé aux flancs, l'épaule découverte, le bras étendu, elle était l'image de la chasteté inconsciente et ne m'inspirait en ce moment aucune ardeur pénible à vaincre. J'examinais surtout les lignes de son visage, qui ne m'étaient pas encore familières, son front étroit comme celui d'une statue grecque, indiquant plus de spontanéité que de raisonnement, sa joue sans éclat, mais pure et veloutée, ses sourcils immobiles, ses paupières rougies par des larmes non simulées, sa poitrine vraiment virginale, ses mains souples, indices de douceur, ses doigts lisses, expression d'un esprit sans calcul et sans égoïsme. Non, ce n'était là ni une intrigante ni une ambitieuse; tout en elle était sincère, et si le désir ardent de l'amour avait consumé les premières fleurs de sa beauté, c'était à l'insu ou tout au moins en dépit d'elle-même.

Je l'examinais avec l'intérêt du physiologiste. Le cœur calmé ne soulevait plus de ses battemens l'étoffe légère de son peignoir. Était-il atteint d'une lésion inquiétante? Non, les nerfs seuls étaient assez sérieusement malades, et l'équilibre menaçait de se détruire. Il fallait de l'amour à cette âme tendre, du bonheur à cette organisation refoulée; mais alors sir Richard, qui avait pu apprécier ses qualités et admirer son dévoûment, devait l'aimer avec passion et la garder avec jalousie. Il eût dû prévoir... Pourquoi la laissait-il seule, confiée à la garde d'un homme de mon âge? Il me croyait donc bien calme ou bien fort?

Au bout d'une heure, Manoela s'éveilla. Nous étions toujours seuls; je voulus rappeler Dolorès; Dolorès était sortie. Manoela me regarda avec un étonnement vague. Elle resta quelques instans sans se rappeler pourquoi j'étais là et sans vouloir me le demander.

Je vis qu'elle faisait des efforts pour se souvenir sans être aidée. C'était au reste l'heure de la sieste. L'appartement, vaste, sombre et frais, portait à l'indolence. L'odeur des roses du jardin pénétrait en dépit des fenêtres fermées avec le chant aigu de la cigale.

— Voyons! dit Manoela quand la torpeur fut dissipée, je me sens très bien. Est-ce que Dolorès est là?

— Elle est sortie.

— Ah oui! je lui avais donné des commissions; mais je n'ai pas besoin d'elle. Je veux me lever, docteur. Je suis tout habillée, donnez-moi seulement la main. Je suis encore un peu ivre, car je sens bien que vous m'avez donné de l'opium.

Je la conduisis à son fauteuil. — Restez près de moi, dit-elle, je vous suis à charge aujourd'hui pour la dernière fois.

— Qu'est-ce que vous voulez dire? Encore la menace de vous laisser mourir?

— Non, c'est fini, j'étais folle. Me voilà bien apaisée, bien raisonnable. Ne croyez pas tout ce que dit Dolorès. Je n'ai besoin ni de bals, ni de spectacles, ni de conversations. Je comprends que je ne peux pas épouser sir Richard, et j'y renonce.

— Avec facilité, je trouve! Il y a une heure, c'était un désespoir...

— J'étais lâche, mais je ne le suis pas toujours. Comprenez mieux ma situation morale. Je ne suis pas éprise de sir Richard, comme vous vous l'imaginez. Je l'aime, oh oui, je l'aime, comme mon père s'il veut n'être que mon père, comme mon mari s'il veut que je sois sa femme, c'est-à-dire que la tendresse qu'il me demandera, je la lui donnerai sans regretter trop celle qu'il ne me demandera pas.

— Vous êtes sûre de ne pas la regretter?

— Je suis sûre d'arriver à cela avec un peu de temps; je ne suis pas forte, mais je suis douce, je me soumets toujours. A présent j'en ai l'habitude, et cela me coûte de moins en moins.

— Et vous pensez n'être plus malade quand vous aurez pris votre parti?

— Je l'espère, et qu'importe d'ailleurs que je sois un peu plus ou moins souffrante? On s'habitue au devoir. Le mien est de complaire à Richard, de le rendre heureux comme il l'entendra.

— Même d'être sa maîtresse, s'il le désire?

— Non, il ne le désirera pas. S'il avait un moment d'égoïsme, il ne serait plus lui-même.

— Pourtant s'il l'exigeait?

— Alors je ne sais plus; mais le jour où il voudrait m'avilir après m'avoir tant respectée, je mourrais de honte et de chagrin.

— Vous n'avez pas toujours pensé comme cela!

— J'en conviens, mais à présent que j'ai compris tant de choses dont je ne me doutais pas...

— A présent vous rougiriez, vous pleureriez peut-être, mais vous céderiez?

— Mon Dieu, pourquoi ces questions-là? Qu'est-ce que cela vous fait?

— Rien absolument, c'est le médecin qui vous interroge pour savoir si vous risquez une maladie grave par manque ou par excès de courage.

— Eh bien!.. tenez, docteur, je vous demanderais conseil.

— Vous êtes bien bonne, répondis-je avec un rire amer.

Elle me regarda avec l'étonnement le plus ingénu.

Je sentis mon tort et changeai vite de ton. — Si je vous donnais un conseil, repris-je, vous ne le suivriez pas.

Elle insista, l'impatience me reprit et me domina. — Il est étrange, lui dis-je, qu'une femme demande conseil en pareil cas. Il me semblait que le sentiment de sa dignité devait suffire; mais vous vous êtes fait un devoir et une vertu de vous mettre toujours hors de cause, sans même songer à faire la plus légitime et la plus nécessaire des réserves. On serait fort embarrassé de donner conseil à une personne qui s'abandonne ainsi, quand la passion allume son imagination malade.

La pauvre fille ne chercha point à se défendre. Au contraire elle me donna trop raison. — Il est certain, dit-elle, que je n'ai pas le mérite de ma vertu, puisque je l'eusse complétement sacrifiée, s'il l'eût exigé, et à présent encore,... je ne me sens aucune énergie contre lui. Je n'ai de protection que son point d'honneur. Que voulez-vous? ce n'est pas tant l'imagination, comme vous dites, c'est la reconnaissance, c'est un sentiment filial...

— Oh! ne profanez pas ce mot-là, m'écriai-je, un sentiment filial n'est pas un sentiment bestial.

La jalousie me dévorait. Ma véhémence l'effraya. Elle me regardait avec une stupéfaction qui me troubla au point que je n'entendis pas rentrer Dolorès. Il est vrai qu'elle rentra sans le plus léger frôlement, et qu'elle se tint près de la porte sans bouger. L'étonnement de Manoela achevait de m'irriter. Son innocence me faisait l'effet d'une immoralité incurable; mais pourquoi la voulais-je morale, moi dont les désirs ne pouvaient être que coupables? C'est apparemment que je n'espérais plus les vaincre, et que j'aurais voulu trouver en elle la force qui m'abandonnait.

— Tenez, lui dis-je avec dépit, il vous manque l'instinct du respect de soi-même. M. Brudnel n'abusera pas de cette infirmité, mais qu'il n'espère pas vous marier avec un homme qui aura la notion de ce qui vous manque! Que vous importe après tout? Vous rencontrerez facilement un nécessiteux sans délicatesse, qui se trouvera heureux de toucher une belle dot et de posséder une jolie femme.

Vous ne vous apercevrez pas de sa lâcheté, et vous serez peut-être très heureuse aussi. Il y a des destinées logiques avec elles-mêmes, des dénoûmens naturellement amenés par la force des choses. Les bons conseils et l'indignation des âmes honnêtes n'y peuvent rien changer.

Là-dessus je sortis, sentant que je me trahissais, et me trouvai face à face avec la Dolorès. Je crus qu'elle allait me retenir, et je m'apprêtais à la repousser de mon chemin ; mais elle me fit place, attachant sur moi un regard de pénétration railleuse qui n'excluait pas un sourire de satisfaction.

Je suis perdu, pensais-je en rentrant chez moi, à moins que je n'aie réussi à offenser mortellement l'odalisque, auquel cas sa haine me préservera de ma folie. Je crus avoir atteint ce but, car pendant trois jours non-seulement je ne la vis pas, mais Dolorès ne parut pas chez moi. Je fis demander des nouvelles de madame. Le négrillon vint me dire que madame me remerciait et qu'elle allait très bien. Je ne le croyais guère, car je voyais le jardin silencieux et fermé. Plus de rires, plus de castagnettes sous la tendine. On eût dit que les chiens et les perruches fussent devenus muets. Ou l'on me boudait, ou l'on souffrait davantage. Je n'étais pas sans remords. J'avais bien mal soigné ma malade, lui versant d'une main de l'opium, de l'autre lui déchirant le cœur. J'avais déchiré le mien davantage. Chose étrange, quand j'étais auprès d'elle, tout m'exaspérait; seul, je me la rappelais bonne et charmante, j'oubliais son irritante situation.

Je cherchais un prétexte pour la revoir, quand je reçus une lettre de M. Brudnel. Je vis dès les premiers mots que la mienne ne lui était point parvenue. Cette lettre était datée de Pau.

« Mon cher docteur, me disait-il, me voici en route pour Bordeaux, où je dois conférer avec mon banquier pour un gros remboursement aux héritiers de ma sœur. C'est une affaire simple et facile, car depuis longtemps la somme est placée entre les mains de ce banquier en prévision de ce qui arrive. Mon revenu sera diminué de beaucoup, mais je rentre dans la liberté de l'avenir, et le présent est encore assez beau; grâce à ma vie retirée et au peu de folies que j'ai faites depuis quelques années, je n'ai plus de dettes. Rien ne changera donc dans mon existence, vous resterez près de moi, si vous m'aimez comme je vous aime, et ma chère Hélène, dont l'avenir est assuré, ne souffrira d'aucune privation.

« Vous voyez que ma lettre est datée de votre ville, où j'ai dû m'arrêter pour prendre un peu de repos. Je ne veux pas quitter cette ville sans aller me rappeler au souvenir de votre respectable et excellente mère. Elle aura sans doute quelque peine à me reconnaître; mais, puisqu'elle n'a point oublié mon nom, j'espère bien

qu'elle me permettra d'aller lui parler de vous et de lui dire combien vous méritez l'attachement que je vous porte. »

La lettre avait été fermée et rouverte. Il y avait en *post-scriptum :* « J'ai vu votre mère, elle n'a point vieilli et m'a reconnu avant que je me sois nommé. Nous avons parlé et pleuré ensemble. Oui, mon cher enfant, nous avons pleuré des morts que vous n'avez point connus et qui nous seront éternellement chers. — Et puis... j'ai vu votre sœur..., un ange, — une muse divine! — Pardonnez-moi, je pars; je vous écrirai de Bordeaux. A la hâte je vous serre les mains. »

J'avais à peine fini de lire que Dolorès vint me demander s'il n'y avait pas une lettre pour madame dans celle que je venais de recevoir. — Les lettres qui me sont adressées passent donc par vos mains? lui dis-je. Je n'ai rien pour madame; mais monsieur me parle d'elle. Priez-la de me recevoir.

— Elle vous attend, docteur. Suivez-moi; elle s'impatiente!

Je portai la lettre. Manoela me parut très changée, et je lui témoignai quelque inquiétude. — Ce n'est rien, dit-elle. Vous m'avez défendu la danse, et je ne m'en trouve pas mieux; mais voyons donc la lettre? Puis-je la lire?

Elle la lut et la relut. Dolorès lisait tranquillement par-dessus son épaule, et tout de suite après, elle exprima son opinion. — Pas un mot de mariage, dit-elle en s'adressant aussi bien à moi qu'à sa maîtresse. Vous voyez bien qu'il n'y songe plus, si tant est qu'il y ait jamais songé.

Il me répugnait de fouiller avec cette personne dans les secrètes pensées de mon ami. Je gardai le silence malgré les regards supplians de Manoela, qui eût voulu savoir mon opinion.

Elle se décida à répondre à Dolorès que Richard parlait de sa liberté reconquise et de son présent assuré.

— C'est au docteur qu'il en parle, reprit Dolorès; il n'y a pas un mot qui s'adresse à vous.

— Si fait. Je suis toujours sa chère Hélène...

— Qu'il a mise sur son testament, et qu'il continuera à garder dans une belle cage à grilles d'or.

— Voyons, parlez donc! me dit Manoela.

— Vous avez, lui dis-je en montrant Dolorès, un conseil pénétrant et disert. Je veux rester en dehors des commentaires.

— Va-t'en! dit-elle à sa duègne; tu ne plais pas au docteur. Il parlera quand tu n'y seras plus.

Dolorès, souple et comme incapable de rancune, sourit et sortit après avoir dit un mot tout bas à l'oreille de Manoela.

Manoela, avec une candeur sans pareille, répéta le mot dès que

nous fûmes seuls. — Le *post-scriptum?* dit-elle en se remettant à lire la fin de la lettre de sir Richard. Eh bien! il a vu votre mère..., il la connaît, il a des secrets avec elle... Ça ne me regarde pas... Et puis votre sœur..., une muse, un ange... Elle est donc bien jolie, votre sœur?

— Ne parlons point de ma sœur, je vous prie.

— Pourquoi donc pas? Une muse divine! c'est-à-dire qu'elle a de grands talens que je n'ai pas; mais il l'a vue un instant, et il est parti. Je ne peux pas être jalouse de votre sœur.

— Je vous défends de parler de jalousie à propos de ma sœur. Il y a des mots impossibles à associer avec de certaines idées.

— Ah! grand Dieu! s'écria Manoela en se levant toute droite, comme vous me méprisez! Pas digne de prononcer le nom d'une honnête fille!

— Si fait, répondis-je en lui prenant la main et en la faisant rasseoir; vous êtes une honnête fille aussi, mais vous avez l'esprit troublé, et la triste compagne à qui vous avez donné votre confiance achève de vous égarer. Elle fait naître en vous des idées absurdes. Ne comprenez-vous pas que supposer M. Brudnel épris de ma sœur, c'est faire une mortelle injure à lui et à moi?

— Pourquoi? Elle est une sainte et un ange. S'il l'aimait, celle-là, il n'hésiterait pas à la demander en mariage!

— Il ne ferait pas cette chose insensée, repris-je, car il serait refusé avec empressement.

— On le trouverait trop vieux?

— Ma sœur ne trouverait rien, elle ne veut pas se marier; mais sa mère et moi, nous la préserverions des ridicules prétentions d'un vieillard.

— Un vieillard! c'est bon pour moi, je comprends.

— Vous me rendez très malheureux, señora. Vous me forcez à vous blesser sans cesse quand je ne demande qu'à me taire.

— Ne vous taisez pas, mais laissez-moi vous parler de votre sœur. Soyez tranquille, je n'oublierai pas le respect que je lui dois. Comment s'appelle-t-elle?

— Jeanne.

— Et son âge?

— Vingt et un ans.

— Pourquoi ne veut-elle pas se marier?

— Parce qu'elle veut se consacrer à son art.

— Quoi donc? La musique peut-être?

— Oui.

— Et on peut se passer d'amour quand on est musicienne?

— Apparemment, puisqu'elle s'en passe.

— Elle est jolie véritablement?

— Elle est remarquablement belle.

— On ne la demande pas en mariage?

— On la demande beaucoup; elle a refusé les meilleurs partis.

— Comme cela est singulier! La musique! on peut aimer la musique plus que l'amour! je n'aurais pas cru cela, je ne comprends pas. Elle est dévote peut-être? elle veut être religieuse?

— Pas du tout.

— Vous n'avez pas d'autre sœur?

— Non.

— Et vous la laissez libre de vieillir sans famille?

— Nous devons respecter sa volonté, parce qu'en elle tout est respectable.

— Et elle ne serait plus respectable, si elle aimait un homme excellent et charmant, un homme de mérite comme Richard? vous l'en empêcheriez?

— Oui, car ce serait une déviation du sens naturel, le caprice d'un esprit malade.

— Mais pourquoi? pourquoi? il faut me dire pourquoi?

— Parce que le but du mariage pour une femme jeune, c'est la maternité.

— Ah! cela!.. dit Manoela en portant la main à son cœur comme si elle eût éprouvé un déchirement... Oui, oui, je ne peux pas parler de cela! je n'ai jamais osé y songer. Une fois j'y ai pensé passionnément, je voulais adopter, élever quelque petit malheureux, cela m'aurait mieux valu que des singes et des perroquets. Richard n'a pas voulu. Il a cru que je ne saurais pas, ou qu'on dirait que cet enfant était le nôtre. Ah! je le vois bien, l'attachement que j'ai eu pour lui ne m'a pas réhabilitée. Il ne m'a rendue bonne à rien, utile à personne...

— Ne vous en prenez point à lui. Il a voulu vous marier, c'est vous qui vous êtes acharnée à le retenir près de vous. Votre douceur apparente a caché une profonde obstination, je dirais un calcul habile, si je doutais de votre désintéressement.

— Ah! vous en doutez peut-être! Tenez! je ne veux plus supporter cette existence-là. J'ai la situation d'une fille entretenue. Je vous l'ai dit dès le premier jour, j'en souffre affreusement, il faut en finir!

— Que voulez-vous faire?

— J'accepterai le premier mari que sir Richard me présentera; certainement il ne me livrera pas à un malhonnête homme.

— Ce ne sera certes pas son intention; mais il sera trompé.

— Un honnête homme ne peut pas vouloir de moi?

— Avec une dot? certainement non!

— Mais sans dot?

— Sans dot, l'honnête homme qui vous prendrait ne serait pas un homme raisonnable, à moins qu'il ne fût très riche.

— Parce que je ne sais rien faire, parce que je suis une sultane; c'est pour cela! Je comprends, eh bien! alors je renonce au mariage; mais je veux m'en aller d'ici, je m'en irai. J'en ai eu cent fois la tentation, à présent j'en ai la volonté.

— Où irez-vous?

— Quelque part où je pourrai travailler et ne rien devoir à personne.

— Travailler à quoi?

— C'est vrai, je ne sais rien faire; pourtant je parle espagnol et français.

— Moins correctement que la Dolorès, qui s'estime heureuse d'être femme de chambre.

— Ma mère gagnait son pain à enluminer des images. On vit de rien à Paris, quand on aime Paris, parce que le plaisir d'y être tient lieu de tout. Oui, oui, j'y retournerai, et je redeviendrai ouvrière. Je serai très heureuse comme cela!

— Peut-être, pourvu que vous ayez quelque avance, cela ira très bien jusqu'à ce que vous rencontriez l'amour qui vous relèvera peut-être, mais qui peut-être aussi vous jettera dans le ruisseau! Tenez, tous vos projets sont puérils et déraisonnables. Vous avez trop vécu dans le luxe pour vous en passer. Votre santé d'ailleurs est assez compromise pour qu'une vie de privations vous soit supportable. Vous voulez un conseil, ne décidez rien, ayez le courage d'envisager le présent et l'avenir, et consultez franchement sir Richard. Ne lui cachez ni votre maladie, ni vos ennuis, ni vos regrets. C'est à lui seul que vous devez votre confiance, puisque lui seul peut vous accepter pour sa femme ou rendre son adoption moins accablante pour votre esprit, moins nuisible à votre santé. Il ne parle pas de son prochain retour; mais demain ou après-demain il vous écrira certainement, et vous confirmera la promesse de revenir bientôt.

Je croyais dire la vérité. M. Brudnel n'écrivit pas. Pendant quinze jours, il ne nous donna pas signe de vie.

III.

Depuis que le monde est monde, un homme à qui une jeune et jolie femme confie ses peines de cœur est un homme tenté ou vaincu. D'abord je blâmai M. Brudnel de son silence, et puis je m'en inquiétai, et puis j'eus l'égoïsme de m'en réjouir. Il me sembla qu'une

rupture avec son Hélène était imminente, et qu'il n'avait racheté la liberté de se marier que pour légitimer quelque ancienne passion dont Manoela n'avait jamais reçu la confidence. Je fis une sorte d'enquête sévère où je confrontai ses réponses avec celles de Dolorès. Je constatai qu'il n'avait jamais promis le mariage, et je m'assurai tout à fait qu'il n'avait jamais parlé d'amour.

Restait la promesse qu'il avait réellement faite de ne pas épouser une autre personne. Cela pouvait-il être regardé comme un engagement irrévocable? S'en souvenait-il? Sa conscience lui ferait-elle un devoir de sacrifier sa vie au caprice d'une enfant qui n'avait aucun droit sur lui?

Un moment vint, durant cette terrible quinzaine, où je me trouvai complétement désarmé. Manoela était toujours plus souffrante, et je commençais à craindre l'invasion d'un mal sérieux. Elle ne voulait pas s'en occuper, et je la grondais toujours assez brutalement, mais avec une animation qui éclairait de plus en plus la clairvoyante Dolorès. Sans doute, quand je n'étais pas là, elle commentait toutes mes paroles, et forçait sa maîtresse à les interpréter comme des aveux involontaires.

Un soir que nous étions seuls dans son boudoir, je remarquai qu'à tous mes reproches Manoela souriait et me regardait avec des yeux humides comme si je lui eusse dit les choses les plus tendres. J'eus peur, je me hâtai de redevenir amer dans l'ironie; je crois que je fus même grossier. Je ne sais quelles paroles me vinrent aux lèvres. Tout à coup je sentis dans l'ombre qui nous avait envahis ses deux bras flexibles autour de mon cou.

— Tu me hais donc bien! me dit-elle en penchant sa joue contre mon visage.

— Malheureuse! tais-toi, m'écriai-je, ou je croirai...

— Crois ce que tu voudras, reprit-elle précipitamment, et d'une voix ardente : écoute, c'est assez souffrir, c'est assez lutter. Ce n'est pas Richard que j'aime; je l'ai aimé, je te l'ai dit. Il fallait bien que ce fût vrai, car je ne saurais rien inventer, je n'ai pas assez d'esprit pour cela; mais je ne me souviens déjà plus de cet amour. Il est comme s'il n'avait jamais existé; j'en ris à présent en moi-même. Et pourquoi le prendrais-je au sérieux? Il ne m'a fait commettre aucune faute, cet amour d'enfant qui m'a laissée pure et que je ne saurais jamais me reprocher, puisqu'il m'a préservée de moi-même et relevée à mes propres yeux! Me voilà, je suis bonne et douce, jolie encore, peut-être destinée à redevenir ce que j'étais à quinze ans, si un peu de bonheur entre dans ma vie. Je n'ai aimé passionnément personne, et je n'ai appartenu à personne. J'ai un trésor de tendresse et de passion en réserve pour qui m'aimera sincèrement.

Veux-tu m'aimer? réponds! Tu m'aimes, je le sais, je le vois, je le sens. Tes colères, tes duretés, tes sarcasmes, c'est une flamme sortie de toi et qui m'a embrasée malgré toi, malgré le sort, malgré moi-même. Il faut s'aimer ou mourir. Ne te défends plus; sois aussi brave que moi qui me livre et m'avoue vaincue.

Je me défendais énergiquement. — Taisez-vous, mon Dieu, taisez-vous, lui disais-je. Attendez pour me parler ainsi que sir Richard soit là, et s'il est vrai qu'il ne songe pas, qu'il n'ait jamais songé...

Elle mit ses mains sur ma bouche. — Il faut me dire que vous m'aimez ou ne rien dire du tout, reprit-elle avec une décision extraordinaire. Nous n'avons pas besoin de la permission de Richard, il est trop honnête homme et trop bon pour ne pas m'approuver. Il vous connaît, il n'estime personne plus que vous; mais comment voulez-vous que je lui ouvre mon cœur, si vous ne me livrez pas le vôtre? Voyons, un mot divin, je t'aime! voilà tout ce que je te demande. Ta bouche est-elle impure, la mienne est-elle souillée, que nous ne puissions le dire ensemble? Que crains-tu de moi? parle!

— Je crains tout, m'écriai-je, je crains surtout...

— Ah! oui, je sais! les bienfaits de Richard, la dot qu'il me destine! Un honnête homme n'acceptera jamais cela, tu l'as dit dans un moment où tu doutais de moi; mais tu sais bien, tu vois bien à présent que je n'ai jamais été à lui ni à personne. Il a le droit de me traiter comme si j'étais une fille naturelle, et il faut bien que j'accepte ses bienfaits, puisque je ne sais rien faire pour assurer mon existence.

— Et mon honneur? lui dis-je avec des lèvres tremblantes et la sueur au front. Qui donc, excepté moi, croira que tu as partagé sa vie et porté son nom sans être sa maîtresse? Qui croira que j'ai refusé la dot, le paiement de ma honte? Non, non, ma mère et ma sœur rougiraient de moi. Je ne vous aime pas, je ne veux pas vous aimer; je ne veux pas être déshonoré!

Je tombai accablé, les coudes sur la table. Je ne voulais plus voir le visage de Manoela, ce visage devenu radieux, irrésistible sous l'influence de la passion. Un combat effroyable se livrait en moi. Je me voyais avili par mes désirs, et je ne pouvais pas m'en aller, fuir cette villa maudite, sauver ma conscience et ma dignité. Un charme diabolique me paralysait; ma parole luttait encore, mon énergie intérieure était brisée.

Il se fit un moment de silence, puis elle se leva et posa ses mains sur mes épaules. — Oui, dit-elle, j'ai compris, tu as raison, tu ne peux pas, tu ne dois pas m'épouser. Je suis perdue, je ne puis prendre le rang d'une femme honnête; il y a des destinées comme cela... J'aurais dû comprendre la vie, et je n'ai songé à rien. J'ai

vécu au jour le jour comme ma perruche, sans savoir où me conduisait mon esclavage volontaire. J'ai consenti à être l'odalisque qui ne peut plus être rendue à la dignité de femme légitime. Tant pis pour moi! Eh bien! refuse d'être mon mari. Ce n'est pas une raison pour ne pas m'aimer, puisque tu sais, toi, que je suis pure, puisque tu vois que je t'aime à en mourir. Je ne te demande que l'amour. Tout le reste n'est rien à mes yeux. Écoute, je te dirai plus. Je sais que tu m'aimeras mal, avec des soupçons toujours renaissans, avec le secret mépris de ma faiblesse, avec des jalousies insensées, des paroles cruelles, peut-être des momens de haine et de fureur. J'ai déjà vu ce qui se passe en toi, et je m'attends à tout. Eh bien! je suis résignée à tout. Aime-moi comme tu pourras, je m'estimerai encore heureuse; ma vie aura un but, j'aurai vécu pour quelqu'un. Ne vois-tu pas que j'ai horreur de n'exister que pour moi-même?

J'avais levé la tête, je la regardais. Jamais la sincérité n'avait parlé avec une conviction si enthousiaste et si profonde. Je tombai à ses pieds et je la contemplai en silence. Sa beauté était comme divinisée par l'héroïsme de l'amour vrai. Avec sa pâleur mate, que le reflet de la lune rendait bleuâtre, ses grands yeux noirs creusés par la souffrance et son sourire extatique, elle me fit songer à ces martyres que la peinture espagnole a su placer entre les tortures de la vie et les délices du ciel. — Je suis à toi, lui dis-je, tu as vaincu, je t'appartiens. Quel sera l'avenir, je l'ignore; oublions-le, ne soyons qu'au présent, il est la vérité. Nous nous aimons, et, je veux enfin te le dire, je t'ai aimée toute ma vie! Oui, je t'aimais à seize ans sans t'avoir jamais vue, nos parens nous destinaient l'un à l'autre, et je t'adorais au collége. Je te voyais dans tous mes rêves, j'étreignais ton fantôme sur mon cœur. J'ai été à Panticosa à travers les glaciers et les précipices pour te voir. Je ne t'ai pas vue, mais je t'ai aperçue à Bordeaux, partant pour l'Espagne avec ton père. Et puis plus tard j'ai couru à Pampelune pour te retrouver. J'ai appris des choses qui m'ont brisé le cœur. J'ai voulu t'oublier. Je t'ai retrouvée aux Pyrénées, et un instant j'ai cru te reconnaître; mais ton nom d'emprunt et ton accent parisien m'en ont empêché. Depuis que je vis près de toi, je me défends, je me combats, et à présent, au moment où je veux te fuir et te détester, tu me brises! Eh bien! me voilà brisé, je t'adore, je deviens fou, tu l'as voulu.

— Oui, je l'ai voulu, répondit-elle en me pressant sur son cœur, et je n'aurai jamais le droit de te le reprocher, car tu t'es défendu comme un lion contre moi. Cette victoire-là n'est pourtant pas le fait de mon habileté, j'ai été sincère, voilà tout. Tu vois bien que l'amour peut se passer d'esprit. Voyons! dis-moi que tu m'aimes;

dis-le-moi cent fois, mille fois. Je veux savourer ce mot-là, qui est toute ma vie. Tiens! dis-le, je sens que quand je ne l'entendrai plus, je mourrai.

Je le lui répétai mille fois en couvrant ses mains et ses cheveux de baisers ardens et chastes, car le premier élan de l'amour vrai est quelque chose de paternel. L'homme sent alors le besoin de diviniser et d'adorer la faiblesse qui se réfugie dans son sein. Jusque-là j'avais été à la fois enfiévré et honteux de la soif d'amour si ingénument avouée par ma jeune malade. Je m'étais senti brûlé en même temps qu'humilié à l'idée de ces flammes que le premier venu pouvait éteindre... Ravie et calme entre mes bras, Manoela réhabilitait ma défaite : elle ne se livrait pas au démon, elle me faisait monter avec elle à la région des anges.

Pauvre fille inconsciente comme la colombe, mais comme elle ardente et douce! Je l'avais méconnue en la supposant capable d'un calcul. Elle se livrait tout entière sans vouloir regarder derrière elle, et c'était bien son âme qu'elle donnait sans être entraînée par les sens. Les sens! il semblait qu'elle n'eût jamais compris leur langage, jamais écouté leurs suggestions. Entourée de mes bras, serrée contre ma poitrine, elle n'avait ni fièvre, ni tressaillement, ni rougeur. Elle répétait : Tu m'aimes! avec une candeur inouie, et au moment où ma propre fièvre me dominait, frappé de son regard immatériel et de son sourire enfantin, je retombais agenouillé comme un dévot devant sa madone.

Nous fûmes tout à coup surpris d'un mouvement inusité dans la maison. Je courus vers la fenêtre. — Qu'as-tu? me dit Manoela; que crains-tu?

— Il me semblait avoir entendu le bruit d'une voiture. Si M. Brudnel revenait?

— Il ne pourrait pas revenir sans que nous fussions avertis. Dolorès veille.

— Ah! cette Dolorès! tu la chasseras, n'est-ce pas? Elle m'est odieuse; c'est ton mauvais génie!

— Je la chasserai, si tu le veux, mais tu n'es pas juste envers elle. C'est à elle que je dois le bonheur d'avoir compris que ta haine était de l'amour. Je ne voulais pas la croire; elle m'a conseillé de te parler franchement. Je l'ai osé au risque d'être méprisée, et voilà que le ciel est descendu sur moi! Ah! béni soit le courage que Dolorès m'a inspiré!

— Mais cette fille ne t'avait pas conseillé de te livrer sans conditions? Elle espère que j'accepterai les dons de Richard, et qu'elle restera près de toi.

— Qu'elle espère et calcule ce qu'elle voudra, qu'est-ce que cela

nous fait? Si elle m'a donné de mauvais conseils, trouves-tu que je les aie suivis?

— Ah! pardonne-moi, m'écriai-je en retombant à ses pieds. Ta loyauté est au-dessus de tout, je le vois bien, et je suis lâche quand j'en doute!

— Tu crois donc en moi? dit-elle en mettant ses petites mains dans les miennes. Enfin, mon Dieu, soyez béni! Oh! que je suis heureuse!

— Je vous en fais mon compliment, señora! — dit une voix sèche et glaciale qui partait du fond de l'appartement et qui se rapprochait en parlant. Nous vîmes se dessiner, dans le rayon de lune qui se projetait entre nous et la porte, la pâle silhouette de sir Richard Brudnel.

Je fis un mouvement pour dégager mes mains de celles de Manoela; elle les raidit de toute sa force. — Non! s'écria-t-elle, reste ainsi pour qu'il voie bien comme nous nous aimons! Est-ce que je voudrais le tromper? — Mais comme sir Richard, tournant le dos brusquement, se disposait à sortir, elle me lâcha, courut à lui et le retint. — Mon ami, mon père, lui dit-elle, pardonnez-moi d'avoir donné mon cœur sans vous consulter; mais bénissez mon amour, qui est toujours digne de votre protection.

— Toujours digne,... reprit Brudnel d'une voix altérée, signifie que votre honneur a tenu à peu de chose, au hasard de mon intervention. Ce n'est pas la première fois que le hasard seul vous protége, Manoela. Mettez-vous donc sous la protection de ce dieu-là, la mienne ne suffirait pas.

C'était la première fois que j'entendais sir Richard dire une parole dure. — Nous sommes perdus, pensai-je, il l'aimait. — Manoela fit la même réflexion, car elle baissa la tête, et resta interdite.

J'étais résolu, quoi qu'il arrivât, à ne pas la laisser outrager. Je me contenais pourtant. Je voulais tout savoir, j'avais repris l'empire de moi-même, j'attendais une explosion; mais déjà sir Richard avait recouvré également son sang-froid. Il m'adressa la parole comme si rien d'extraordinaire ne se fût passé. — Je vous demande pardon, me dit-il avec politesse, de m'être oublié jusqu'à gronder cette enfant devant vous. Nous aurons à parler d'elle ensemble; pour le moment, je me retire, je suis fatigué. Je croyais vous faire plaisir en accourant vers vous, la froideur de votre accueil me prouve que, pour vous du moins, docteur, je suis de trop. Je ne m'en fâche pas. Je sais qu'en de certaines circonstances les meilleurs amis sont importuns. Oh! mon Dieu! je ne me fâche de rien. Je blâme la précipitation, l'absence de confiance, voilà tout; mais

après le blâme vient toujours le pardon, et c'est sur quoi vous pouvez compter l'un et l'autre.

Ayant ainsi parlé avec une nuance d'ironie, il voulut encore nous quitter sans nous entendre.

Manoela se mit devant la porte. — Vous ne vous en irez pas comme cela, lui dit-elle. Grondez-moi, je le mérite certainement, puisque vous voilà fâché; j'accepte tous les reproches, mais je veux me justifier, tout au moins m'expliquer. Vous êtes fatigué, cher ami, vous allez vous reposer ici, on vous apportera votre thé, nous resterons à vous servir, et après nous causerons, nous vous dirons tout!

— Mais je sais tout, reprit M. Brudnel avec une bonhomie railleuse en se jetant sur un fauteuil. J'ai tout entendu, Dolorès m'a supplié de vous écouter afin de juger de la situation. Si je me suis mêlé à votre entretien, c'est parce que je voulais vous épargner une faute sérieuse, celle de vous lier irrévocablement l'un à l'autre sans vous souvenir de votre meilleur ami. Sonnez, ma chère enfant, nous voici très calmes, je pense, on peut demander de la lumière.

Je restai muet pendant que Manoela faisait servir le thé et parlait à sir Richard de son voyage avec une entière liberté d'esprit. La Dolorès allait et venait rapidement, scrutant avec une muette angoisse les paroles et les contenances. Il était évident qu'elle nous avait trahis, voulant frapper un grand coup, détacher Manoela de sa chaîne et forcer Richard à nous marier.

Quand elle fut sortie, M. Brudnel, qui n'avait pas encore levé les yeux sur nous, alla fermer les portes et nous regarda en riant. Ce rire me parut forcé et me déchira le cœur. — Eh bien! mes enfans, dit-il, nous voilà seuls et réconciliés d'avance. Vous voulez une explication, je vais vous donner l'exemple de la franchise... Oui! de la franchise la plus entière.

Il s'assit, et parla ainsi :

« Je sais, docteur, que Manoela, il faut devant vous lui donner son vrai nom, vous a raconté très fidèlement toute son histoire. Je n'ai absolument rien à rectifier; je dois seulement éclaircir un point resté douteux dans son esprit, dans le vôtre par conséquent. Elle a cru que par momens, dans le cours de notre longue et très innocente intimité, j'avais subi en dépit de moi-même l'empire de sa beauté. Elle s'est absolument trompée; je n'ai jamais été, je le dis à ma honte, je ne suis pas amoureux d'elle. Je ne lui ai jamais promis qu'une chose, c'est de ne pas me marier avec une autre; je croyais ne me marier jamais. Vous cachez mal certain sourire, mon cher docteur, vous pensez que j'exagère un peu mon invraisemblable et stupide indifférence. Vous me faites bien l'honneur de croire

que j'aurais su résister, même à la plus violente tentation, plutôt que de profaner la sainteté de mon adoption; mais vous croyez que dans tous les cas mon rôle est maintenant d'échapper au ridicule, et que j'affecte une philosophie qui me coûte un peu. Je vais vous prouver que je suis un véritable Anglais, flegmatique au besoin dans certaines crises. Sachez donc que je revenais ici ce soir avec la ferme résolution d'épouser ma fille adoptive, si elle me faisait l'honneur d'oublier mon âge pour agréer mon nom et ma fortune. Et j'avais pris de sang-froid cette résolution suprême pour des raisons auxquelles Manoela était absolument étrangère. Ces raisons étranges, mais bien graves, je puis, je dois, je veux vous les dire.

« Un hasard imprévu, inespéré, m'a fait retrouver ma fille, ma vraie fille, perdue, cachée pour moi dès sa naissance. J'ai fait le doux projet de me réunir à elle, de vivre auprès d'elle, n'importe où, mais pour toujours. Cette découverte a mis en moi un espoir, un orgueil, une joie immenses; mais cette fille adorée, que je ne peux avouer de longtemps peut-être, je ne puis l'avoir près de moi sans que la calomnie, le soupçon tout au moins ne vienne souiller sa réputation. La même injustice a atteint malgré moi la pauvre Manoela. Eh bien! il fallait empêcher un de ces malheurs et réparer l'autre. En épousant Manoela très ostensiblement, j'assurais la considération qui lui est due; j'offrais pour amie à ma fille une compagne légitime. Ma maison était purifiée à tous les yeux par ce mariage, et le bonheur pouvait nous y réunir tous. J'arrive donc ici, après avoir fait des prodiges d'activité, croyant y apporter la meilleure des solutions; mais l'amour va encore plus vite que la raison, et je vous surprends au milieu d'une solution toute différente. J'en ai été désappointé un instant à cause de ma fille; mais le mal est très réparable. Je ferai un autre mariage, un mariage très sérieux, et quant au vôtre, mes enfans, je suppose qu'après ce que je viens de dire le docteur n'y verra plus d'obstacles et n'acceptera pas en égoïste le sacrifice romanesque qui lui était imprudemment offert. J'ai dit. Qu'avez-vous à répondre? »

— Rien! répondit Manoela en lui baisant la main. Vous êtes un ange de bonté, et, comme toujours, mon âme se prosterne devant la vôtre. Vous vouliez me faire l'honneur, sachant si bien le peu que je vaux, de m'élever jusqu'à vous. Je m'en étais follement flattée jusqu'au moment où l'amour véritable et complet a remplacé en moi l'amour filial. Alors j'ai compris qu'il y avait eu de l'ambition dans mon dévoûment pour vous, non pas de l'ambition cupide, vous savez bien que je ne connais pas ce sentiment-là, mais l'amour-propre de fixer un homme tel que vous... Oui, certainement, il y a eu de cela en moi à mon insu. La sévérité du docteur avec

moi m'a éclairée. Il m'a fait comprendre que, si vous m'épousiez jamais, ce serait par point d'honneur et nullement par inclination. Je me suis jugée et blâmée, et à présent je le remercie. Je m'applaudis de n'être plus un obstacle dans votre vie. Je reste fière de vos bontés au lieu d'en être humiliée, et pour ce qui me concerne..., eh bien!..

— Eh bien! reprit sir Richard, voilà de quoi il faut me parler, quelque délicat que soit le sujet. Nous sommes tous trois des personnes chastes et bien intentionnées. Il n'est rien que nous ne puissions nous dire, n'ayant pas de reproches sérieux à nous faire les uns aux autres. Je sais, Manoela, que vous aimez sans calcul et que vous l'avouez sans conditions. J'ai entendu! j'ai écouté! C'est grand de votre part; mais je ne crois pas avoir démérité dans mon rôle de père vis-à-vis de vous, et je vous supplie de ne pas vous estimer si peu que de vous livrer à la destinée sans aucune garantie. Ne dites plus rien, mon enfant. Je sais que quand votre cœur est surexcité, il trouve l'éloquence que vous n'avez jamais voulu étudier dans les livres. Vous sentiez apparemment que vous n'en aviez pas besoin. Vous êtes... ce que vous êtes! une admirable nature d'enfant, héroïque parce que vous ne regardez jamais le danger. Enfin vous êtes vous-même, différente de tous les autres types, capable de rouler dans les abîmes sans avoir eu la pensée du mal. Il ne faut pas que cela soit, c'est à Laurent Bielsa de le comprendre, et jusqu'ici je n'ai pu lui arracher un monosyllabe.

Je me décidai enfin à rompre le silence, bien que je ne fusse pas éclairé à mon gré par tout ce qui venait de se passer. Je priai M. Brudnel de me laisser lui parler seul à seul, et Manoela fit le mouvement de se retirer.

— Non! s'écria M. Brudnel, dont les joues se colorèrent vivement et dont les yeux prirent un soudain éclat. Je ne veux pas de confidences que l'un de nous trois ne pourrait pas entendre. Ou je suis un honnête homme en qui l'on a une confiance absolue, ou nous jouons ici une infâme comédie! Parlez, Laurent, parlez devant elle, je le veux, je l'exige! J'ai le droit de conseil, j'ai le devoir de bien conseiller; mais vous ne dépendez que de vous-mêmes. Faudra-t-il répéter... ah! j'en rougis! que je n'ai aucun autre droit sur l'un de vous!

Je saisis ses mains tremblantes et les pressai contre ma poitrine. — Ne me prenez pas pour un lâche, m'écriai-je, je vous estime et vous vénère. Jamais je n'aurais accepté le sacrifice de Manoela, ou, si, égaré par la passion, j'eusse oublié mon devoir, j'aurais promptement réparé ma faute. J'ai foi en elle, j'ai foi en vous. Si je vous semble hésitant et troublé, c'est que j'ai une autre crainte, une

crainte poignante; faut-il donc que je vous la dise, ne pouvez-vous la deviner? Vous parliez d'héroïsme, c'est vous qui êtes capable d'héroïsme et qui savez joindre aux actions stoïques toute la puissance du savoir-vivre. Tenez! si j'ai été abusé par tout ce que l'on m'a forcé d'entendre, si mon bonheur vous coûte un regret, si, aveugle et sourd que j'étais, j'ai payé d'ingratitude votre loyale amitié, je ne veux pas rester une heure de plus ici. Je renonce à Manoela, je ne la reverrai jamais.

— C'est bien, mon ami, répondit M. Brudnel, je vous retrouve et vous reconnais; mais, rassurez-vous, je ne suis point un héros, je suis un homme raisonnable, je suis content de vous avoir prouvé que Manoela mérite votre attachement sérieux, puisque je n'eusse point hésité à lui donner mon nom. Il eût été malheureux pour moi de ne pas savoir qu'elle vous aime. Sa reconnaissance filiale l'eût peut-être entraînée à se sacrifier. Voilà pourquoi, dans des circonstances si graves pour notre avenir à tous trois, je ne me suis pas fait scrupule de vous surprendre. Tout est donc pour le mieux. Nous nous connaissons maintenant, et rien ne troublera plus notre amitié. Permettez-moi maintenant de me retirer, je suis réellement fatigué de mes rapides voyages, et je lutte contre le sommeil. Demain nous parlerons de la santé de Manoela. Je ne la crois ébranlée que par des causes morales qui n'existent déjà plus...

— Et la vôtre? lui dis-je, frappé de l'altération de ses traits soudainement détendus.

— Oh! ne parlons plus de cela, répondit-il en retrouvant sa vivacité enjouée, j'ai un but dans la vie à présent! J'ai ma fille, je veux vivre et je vivrai!

Je le suivis à son appartement, mais il refusa mes soins et me congédia avec des paroles affectueuses et douces.

Je retournai dire à Manoela en peu de mots que la parole donnée était sacrée pour moi, mais que, jusqu'à notre mariage, je ne voulais plus la revoir qu'en présence de M. Brudnel.

— Tout ce que tu veux est bien, me répondit-elle; va en paix et que Dieu te bénisse pour le bonheur que tu me donnes!

J'étais tellement brisé de tant d'émotions que je dormis profondément. Il y avait si longtemps que je ne dormais plus! Depuis quinze nuits, je me débattais dans des problèmes insolubles. La solution était venue brusque, impérieuse, sans appel et comme fatale. Quelle qu'elle fût, c'était la fin de mes angoisses, je me l'imaginais du moins.

Hélas! mes souffrances réelles, mon supplice incomparable à tout autre, allaient commencer.

GEORGE SAND.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LA

FORTUNE DE PARIS

Dans les études qui précèdent celle-ci, nous avons essayé de faire comprendre le mécanisme des organes à l'aide desquels fonctionne le grand corps de Paris. Nous avons limité le champ de nos investigations aux services publics qui relèvent directement de la municipalité ou de l'état, et nous avons rejeté avec soin hors de notre cadre tout ce qui était administration particulière, ne voulant sous aucun prétexte avoir à nous prononcer sur la valeur des exploitations privées qui, tout en servant l'intérêt général, n'ont été établies qu'en vue d'intérêts personnels. C'est l'historique des administrations abstraites, pour ainsi dire, que nous avons cherché à retracer, de celles qui, agissant en vertu d'un but supérieur, ont pour mission de subvenir aux besoins moraux, intellectuels et physiques de 2 millions d'hommes. On a pu voir que Paris ne manque pas à sa tâche, que chaque jour il s'efforce d'améliorer, sous toutes les formes, les conditions qui assurent l'existence de son peuple. Une telle œuvre, si compliquée, si multiple, si énorme, dont les exigences s'accentuent et se renouvellent sans cesse, nécessite de lourdes dépenses, et implique des ressources inépuisables. Paris a-t-il donc une fortune qui lui permette de rémunérer les agens qu'il emploie et de donner l'impulsion à tous ses engrenages administratifs? Non, Paris est pauvre, et il mourrait de faim, s'il ne s'assurait l'argent qui lui est indispensable en le demandant au peuple même qu'il a charge de surveiller et de secourir. Ce qu'il lui prend d'une main, il le lui rend de l'autre; les centimes qu'il reçoit de l'homme individuel deviennent les millions dont profite l'homme collectif; c'est peut-être parce qu'il entre beaucoup de bétail aux abattoirs que nous avons un excellent système hospitalier.

Les ressources de Paris sont importantes, mais elles ne suffisent qu'aux besoins ordinaires; si l'on n'avait eu recours à des emprunts qui s'élèvent maintenant au chiffre de près de 1,800 millions (1), Paris, comme au siècle dernier, serait un cloaque sans eau, sans lumière, sans salubrité, sans sécurité et sans voies de communication. Sous peine de voir la capitale de la France étouffer sur elle-même et périr de résorption, il a fallu accomplir ces gigantesques travaux d'assainissement, d'aération, malheureusement interrompus aujourd'hui, et qui s'étaient imposés avec une inéluctable nécessité. C'était là pour notre ville un surcroît de charges auxquelles on n'a pu faire face que par des sacrifices qui souvent ont été douloureux, mais qu'il était impossible d'éviter. Ce qui reste du vieux Paris est là pour l'attester; certains quartiers anciens avoisinés par les quartiers nouveaux prouvent que la transformation commencée fut une œuvre d'utilité absolue, et qu'il faudra la reprendre dès que les circonstances le permettront; il suffit de s'égarer dans les ruelles qui séparent les deux tronçons du boulevard Saint-Germain pour en être convaincu. Quelque indispensables que fussent ces travaux, ils n'ont pu être mis en œuvre sans peser singulièrement sur le budget de la ville, qui est obligée de payer les intérêts des dettes contractées et d'amortir celles-ci par annuités stipulées. Il faut donc à cette heure solder le passé, assurer le présent et préparer l'avenir; c'est là une triple tâche féconde en difficultés, surtout après les événemens dont nous avons été assaillis, et il faut avouer que Paris s'en tire à son honneur.

Le budget normal de 1873 a mis 197,815,582 francs 66 centimes de recettes ordinaires à la disposition de la ville. Ces ressources sont tirées de dix-sept catégories d'opérations fiscales différentes qu'il est bon d'énumérer rapidement : ce sont les centimes communaux, l'octroi, les halles et marchés, le poids public et le mesurage, les droits de voirie, les établissemens hydrauliques, les abattoirs, les entrepôts, la location d'emplacemens sur la voie publique et dans les promenades publiques, les loyers de propriétés communales et les redevances immobilières, le produit des ventes d'immeubles et de matériaux, les expéditions des actes, les taxes funéraires, les concessions de terrain dans les cimetières, l'exploitation des voiries, les contributions, legs et donations pour travaux et services divers, enfin les recettes diverses. De chacun de ces chefs sort un revenu régulier qui constitue à la ville une sorte de rente viagère incessible, sur laquelle les événemens exercent une

(1) La dette municipale résultant des emprunts s'élève exactement aujourd'hui à 1,794,930,796 francs.

influence appréciable et que les besoins à satisfaire augmentent d'année en année. En un mot, c'est la fortune de Paris; mais parmi ces dix-sept sources de la richesse municipale il en est une qui est bien plus abondante que les autres, qui coule jour et nuit sans interruption, car elle s'alimente aux nécessités les plus impérieuses de la vie : c'est l'octroi; il est la base la plus sérieuse, le produit le plus ample du budget, il représente une caisse toujours ouverte où l'on peut aller puiser à toute heure. Dans l'administration de la préfecture de la Seine, l'octroi forme une administration à part, presque indépendante; il a des attaches intimes avec le ministère des finances, pour le compte duquel il opère la perception de certains droits afférens au trésor; dans ce personnel financier, qui travaille sans relâche à fournir des moyens d'action à la ville de Paris, il est le personnage principal, car ses recettes constatées en 1869 ont été de 110,189,680 francs, et les recettes prévues pour 1873 sont de 109,745,000. C'est donc l'octroi qu'il convient d'étudier, si l'on veut connaître l'origine des revenus les plus sûrs de Paris, de ce que l'on nommait jadis les *rentes de la ville*.

I. — L'OCTROI.

Ottroium est licentia vassalo data, dit Ducange; l'octroi est l'autorisation accordée à un vassal. En effet, les rois permettaient aux communes d'imposer certains objets de consommation, afin de se procurer les ressources dont elles avaient besoin. Les mots ont changé, le fait est resté le même. Aujourd'hui encore l'imposition de nouvelles taxes municipales est entourée de garanties qui équivalent à la sanction souveraine et la remplacent. Sur le rapport de l'administration de l'octroi, le préfet de la Seine propose une taxe au conseil municipal; celui-ci l'approuve après examen et discussion, le conseil d'état l'étudie et la règle, le pouvoir exécutif la rend obligatoire par un décret qui a force de loi. On le voit, sous d'autres formes c'est toujours la faculté de frapper impôt à son profit qui est octroyée à la ville. Tel qu'il fonctionne aujourd'hui, l'octroi est relativement moderne; son acte de naissance est la loi du 27 vendémiaire an VII (18 octobre 1798). Il existait néanmoins autrefois et ressortissait à la ferme-générale, qui, pour le rendre plus efficace et empêcher les fraudes, avait fait construire le mur d'enceinte commencé en 1782, terminé seulement sous le consulat, que nous avons connu, et qui est tombé après le 1er janvier 1860, lorsque les communes de Passy, Auteuil, Batignolles-Monceaux, Montmartre, La Chapelle, La Villette, Belleville, Charonne, Bercy, Vaugirard et Grenelle ont été annexées à Paris. Cette taxe n'était point populaire; les

philosophes, les économistes du temps, les mécontens et les frondeurs, qui n'ont jamais fait défaut dans notre population, ne se gênaient guère pour en médire. Il est juste d'ajouter qu'à cette époque les deux tiers du produit appartenaient au roi, mesure excessive dont on pourrait retrouver l'origine dans un édit de 1323 rendu par Charles le Bel. Parlant des barrières, Mercier dit : « Elles sont communément de sapin et rarement de fer, mais elles pourraient être d'or massif, si ce qu'elles rapportent avait été employé à les faire de ce métal. »

La ferme-générale avait singulièrement modifié l'aspect du vieux Paris en l'enfermant de toutes parts, et en faisant construire à chacune des issues ces pavillons plus bizarres les uns que les autres, et dont quelques-uns encore debout sont attribués à divers services municipaux. L'architecte Ledoux, qui fut chargé de ce travail, avait une imagination aussi déréglée que stérile; il s'épuisait à trouver des formes nouvelles, et ne les obtenait le plus souvent qu'au détriment des règles les plus élémentaires du bon goût (1). Ledoux préconisait ce qu'il appelait « l'architecture parlante, » et trouvait tout simple que la maison d'un vigneron eût l'apparence d'un tonneau. L'archevêque de Brienne, en arrivant aux affaires, fit interrompre les constructions commencées; on les reprit plus tard, on les arrêta de nouveau; Ledoux ne ménagea pas ses plaintes, et dans une lettre pleine de doléances, où il raconte les caprices dont il eut à souffrir, il écrit cette phrase, qui mérite d'être répétée aujourd'hui : « il semble que cette nation ne soit pas susceptible d'une pensée durable, et qu'elle ne puisse atteindre au-delà du provisoire. » Il acheva pourtant d'élever ces lourds bâtimens qui, malgré les formes variées qu'il leur avait infligées, prouvaient par une laideur égale qu'ils sortaient tous de la même main.

Le premier acte de la révolution ne fut point la prise de la Bastille, ce fut la destruction et l'incendie des barrières. Dès le 12 juillet 1789, aussitôt que l'on eut appris le renvoi de Necker, le peuple, avant de songer à combattre la royauté, se rua avec ensemble sur les bureaux où se tenaient les commis de la ferme-générale, ceux qu'il nommait les *gabeloux*, les *agens de la maltôte*. Dusaulx, dans *l'Œuvre des sept jours*, dit, à la date du 13 : « Nous apprenons que plusieurs barrières ont été brûlées la veille et ce jour même, que les commis à la perception des droits d'entrée sont dispersés. » C'était la ruine de la ville; tout entrait en franchise, et la municipalité se voyait subitement et violemment dépouillée de son revenu

(1) J'excepte l'hôtel d'Uzès, qui était fort beau, et dont la porte était surtout remarquable; la spéculation l'a détruit récemment et a percé une rue sur le terrain qu'il occupait rue Montmartre.

le plus clair au moment même où les charges qui lui incombaient augmentaient dans des proportions extraordinaires. De son côté, la ferme, dont le traité subsistait, car un tel cas de force majeure n'avait pas été prévu, la ferme n'attendait pas que les esprits fussent calmés pour ressaisir le gage auquel elle avait droit et qu'on venait de lui arracher. Augeard, dans ses *Mémoires secrets*, donne une date précise et un détail important. « La ferme-générale, dit-il, me choisit ce jour-là (16 juillet 1789) pour aller à l'Hôtel de Ville représenter à la commune combien il était intéressant pour le service des rentes de la ville que l'on rétablît sur-le-champ les barrières; presque toutes avaient été brûlées, excepté les deux seules qui étaient appuyées sur les murs des jardins de Monceaux. » Sous une apparence de simplicité, cette dernière phrase accuse nettement le duc d'Orléans d'avoir fomenté le mouvement, car les seules barrières épargnées sont celles qui touchent à l'une de ses propriétés de plaisance. Le fait est-il vrai? Il est impossible de le vérifier aujourd'hui; mais avant de l'apprécier il faut se souvenir qu'Augeard était secrétaire des commandemens de la reine.

Les barrières furent reconstruites, barrières en bois, peu solides, qu'on eût facilement jetées bas d'un coup d'épaule et où la surveillance en ces temps troublés n'était point rigoureuse; elle l'était trop encore cependant au gré de la population, qui sincèrement croyait que la suppression des impôts devait naturellement faire partie du régime de la liberté. L'assemblée nationale s'occupait de la question et lui donnait sagement une solution à laquelle les mécontens ne pensaient guère : le 28 janvier 1790, elle décida que les droits d'octroi, aussi bien que les autres impôts, seraient acquittés par tous les citoyens, quels qu'ils fussent. Le peuple regimba; il y eut, sinon des émeutes, du moins des collisions graves. L'assemblée tint bon; par la loi du 15 mars 1790, elle abolit tous les droits féodaux, mais elle excepte les droits perçus à l'entrée sur les objets de consommation au profit du trésor public; le 11 avril 1790, elle confirme cette décision; le 4 août, elle ordonne qu'elle soit exécutée. Les murmures s'accentuent et deviennent menaçans; l'assemblée louvoie et cherche à gagner du temps pour calmer les esprits surexcités, et le 22 décembre elle rend un décret qui prescrit la perception des droits d'entrée jusqu'à ce que l'assemblée ait statué sur les dépenses des villes et des hôpitaux. C'était promettre implicitement l'abolition de l'octroi, et, comme on sentait que les législateurs étaient dans une vive perplexité à cet égard, on s'arrangea de façon à leur forcer la main. A la barrière de La Chapelle, les forains qui apportaient les approvisionnemens de Paris et les préposés se livrèrent une bataille en règle; il y eut des blessés et des morts. L'assemblée essaya de

sauver au moins le principe de l'octroi : elle proposa de ne taxer que les denrées consommées par les riches; elle imagina une sorte d'échelle des droits variant de 1 livre à 18 par tête d'habitant; tout fut inutile, et la loi du 19 février 1791 décréta qu'à partir du 1er mai suivant tout droit d'entrée était supprimé.

Le 1er mai fut un jour de fête. La musique de la garde nationale fit le tour des murs de Paris en jouant des airs patriotiques; toutes les barrières furent enlevées et les bureaux de perception détruits. Un peuplier enguirlandé de rubans tricolores fut planté dans le jardin des Tuileries, sous les fenêtres de l'appartement du roi; le canon des Invalides et celui du Pont-Neuf tonnèrent comme pour une victoire; le soir, Paris illumina, et le lendemain il était ivre. Au moment où l'octroi disparaît, où la pression populaire force les représentans à tarir, malgré leur résistance, la ressource indispensable aux multiples besoins d'une capitale habitée par 700,000 âmes, il est bon d'indiquer ce que produisaient les droits d'entrée; le total général pour 1790 accuse 35,910,859 livres, dont 25,059,446 pour le roi et 10,851,413 pour la ville.

On essaya d'établir des taxes nouvelles pour remplacer celle qui venait d'être supprimée, non-seulement pour Paris, mais pour toutes les communes du royaume, et l'on n'y réussit pas. Puisqu'il n'était question à cette époque que des droits et non pas des devoirs d'un peuple libre, on aurait pu se rappeler la juste opinion émise par Montesquieu : « l'impôt par tête est plus naturel à la servitude, l'impôt sur les marchandises est plus naturel à la liberté; » mais on vivait au jour le jour, l'assemblée était bien moins souveraine qu'elle n'aimait à le dire, et les sections organisées par la loi du 2 juin 1790 avaient une influence qui ressemblait bien au pouvoir absolu. La suppression de l'octroi ne répondit à aucune des espérances préconçues : la vie matérielle n'en fut pas moins dispendieuse à Paris, les arrivages se faisaient mal par des routes que l'on n'entretenait plus, la plupart des denrées manquaient, et le prix augmentait en raison de la rareté du numéraire; en revanche, les inconvéniens que des esprits prévoyans avaient redoutés ne tardèrent pas à se manifester. Comme les caisses de la municipalité étaient vides, on ne pouvait subvenir aux exigences même les plus élémentaires d'une grande ville. On éteignit la moitié des réverbères, parce que l'on n'avait pas de quoi payer l'huile, les rues, presque dépavées et qu'on ne balayait plus guère, étaient pour la plupart d'infects bourbiers; fait plus grave pour un peuple qui avait inscrit le mot de *fraternité* dans sa devise nationale, on était obligé de fermer les hospices et de clore les hôpitaux, parce que l'on ne pouvait plus y nourrir les indigens, les infirmes et les malades.

Cet état de choses dura sept ans, et finit par prendre des proportions qui créaient une sorte de danger public; lorsque l'on chercha sérieusement le remède, on n'en trouva qu'un seul, le rétablissement de l'octroi. Toutes les villes, Paris même, le réclamaient. L'expérience avait été dure, mais elle n'avait pas été inutile; en présence de la mendicité encombrant nos voies publiques devenues impraticables, on alla demander des ressources à ce qui en a toujours produit, à la taxation des denrées alimentaires. C'était le seul moyen d'éviter que les villes ne restassent à la charge de l'état, qui avait déjà grand'peine à subvenir à ses propres exigences. L'état était intervenu, mais selon ses moyens et non pas selon les besoins qu'il fallait satisfaire. Le 2 fructidor an VI, le rapporteur de la commission des finances reconnaît que Paris est dans une situation intolérable : les services de voirie, déjà si singulièrement négligés, vont cesser tout à fait; depuis longtemps, on ne paie plus personne; les entrepreneurs menacent d'arrêter tout travail; on doit 410,000 livres pour l'enlèvement des boues, 450,000 pour le pavage, 420,000 pour l'éclairage; enfin la ville ne peut même pas solder une misérable somme de 16,000 livres qui est due aux balayeurs. Il était temps d'aviser, on se hâta. Le 24 vendémiaire an VII, le conseil des cinq-cents déclara l'urgence sur le rétablissement d'une taxe d'*octroi municipal et de bienfaisance* dont le produit intégral appartiendrait à la ville de Paris; le 27 du même mois (18 octobre 1798), la loi est votée. La première année, du 22 octobre 1798 au 23 octobre 1799, les perceptions fournirent la somme de 7,613,232 francs.

Si l'établissement des taxes d'octroi soulageait l'état, enfin débarrassé de la ville de Paris, si celle-ci y trouvait les ressources qui lui manquaient et la liberté d'action qui lui était nécessaire, une telle mesure ne faisait point l'affaire des cabaretiers et des débitans de liqueurs, dont elle aggravait les charges. Ce fut parmi ces âpres industriels une indignation générale, et promptement ils s'organisèrent pour éluder les prescriptions nouvelles. Ce n'était point difficile en ce temps où une police vénale laissait volontiers toute liberté d'allure à ceux qui la soudoyaient; de plus la surveillance du périmètre de Paris et des barrières était confiée, en vertu de l'arrêté du 29 frimaire an VII, à un nombre d'agens dérisoire : 393 préposés devaient suffire à tout; c'était là une économie fort mal entendue, et le trésor municipal pouvait s'en apercevoir. Dès que la nuit était tombée, la ville était littéralement prise d'assaut; les cabaretiers des villages de la banlieue dressaient leurs échelles contre le mur d'enceinte, et les barils de vin, les bouteilles d'eau-de-vie, la viande, la charcuterie, le vinaigre, étaient descendus, à l'aide de cordes, aux complices qui attendaient dans le chemin de ronde.

Si quelque commis malavisé s'aventurait à vouloir réprimer cette fraude violente, on le rouait de coups, on le bâillonnait, et l'on continuait sans gêne l'introduction des denrées prohibées. On fit plus : on creusa des souterrains qui, passant sous les boulevards extérieurs, sous le mur d'enceinte, sous le chemin de ronde, mettaient en communication les cabarets de la banlieue et ceux de la ville; c'était un pillage, l'octroi était à sac. C'est sans doute de cette époque que date une galerie à demi comblée qui, partant d'une maisonnette située dans l'ancien cimetière de la Salpêtrière, et, traversant le boulevard de l'Hôpital au nord de la barrière des Deux-Moulins, aboutissait à la rue du Marché-aux-Chevaux, et qui fut retrouvée lorsque M. Eug. de Fourcy fit faire les travaux destinés à reconnaître le Paris souterrain (1). Il fallut le premier consul à la tête du gouvernement et Frochot à la préfecture de la Seine pour mettre fin à ces abus.

Depuis la loi de vendémiaire, les octrois n'ont pas cessé de fonctionner régulièrement à Paris avec des fortunes diverses qui oscillaient au gré des vicissitudes de la prospérité publique. Dans plus d'une circonstance, des théoriciens animés sans doute de fort bonnes intentions ont cherché à détruire ce mode de perception, plus d'une commission législative et extra-parlementaire s'est réunie pour étudier la question, on a dit là contre l'octroi tout ce que l'on pouvait dire, — et ce que l'on dit contre l'octroi, on peut le dire contre n'importe quel impôt; — mais, lorsqu'il s'est agi d'indiquer comment on remplacerait cette source de la fortune municipale, nulle solution rationnelle n'a été proposée. Les plus hardis ont parlé d'un impôt sur le revenu, sans voir que l'octroi n'est pas autre chose, puisque chacun paie en raison directe de sa propre consommation, c'est-à-dire de la dépense que sa situation personnelle lui permet de faire. C'est là au contraire ce qui rend cet impôt excellent, car il est acquitté le plus ordinairement par l'achat même de la denrée. L'octroi est désagréable et ennuyeux, on doit l'avouer, lorsqu'il contraint un voiturier à faire halte aux barrières, un bateau à s'arrêter pour attendre le canot de la patache, lorsqu'il ouvre les voitures et fait perdre le temps qu'il met à libeller ses papiers; néanmoins il compense ces inconvéniens par tant d'avantages qu'il serait puéril d'y trop insister.

La marche ascendante du produit de l'octroi ne s'est pas arrêtée depuis la création de cette taxe. Au début du consulat, ce produit

(1) Voyez l'*Atlas souterrain de la ville de Paris*, par Eug. de Fourcy, 1859 : région N.-E., planches 1-2. — Le triangle qui a le sommet à l'ancienne barrière d'Italie, les côtés aux boulevards de l'Hôpital et d'Ivry, la base à la Seine, n'a été réuni à Paris qu'en 1818.

atteint près de 11 millions, et dès 1805 il dépasse 20; il ne s'éloigne guère de ce chiffre pendant tout l'empire, retombe à 18 en 1815, après nos désastres, se relève à 20 en 1816, et s'abaisse de nouveau à 18 en 1817. Cette fois la politique et la guerre n'y sont pour rien; la récolte avait fait défaut en France, et la disette fut telle à Paris que la ville fut obligée de contracter un emprunt de 33 millions le 16 mai, pour porter secours aux nécessiteux. L'accroissement s'accentue pendant la restauration, dépasse 30 millions en 1825, en 1826, et tombe tout à coup à moins de 20 en 1831 à cause de la révolution de juillet. Il faut reconnaître que les bouleversemens violens ne favorisent pas précisément les affaires publiques : au moment où la dynastie d'Orléans va prendre à son tour la route de l'exil, l'octroi de Paris a encaissé 34 millions 1/2 en 1847, et 1848 ne perçoit que 26 millions 1/2. La période du second empire débute avec 39 millions, et en 1859 arrive à 54. L'année suivante, en 1860, on constate une augmentation de 19 millions; c'est le plus gros total que l'on eût encore vu : 73,187,156 francs. C'est parce que le décret du 16 juin 1859 a reçu exécution et que la banlieue, comprise dans l'enceinte des fortifications, a été réunie à Paris. Le dernier produit régulier de l'empire est imposant : 107,557,565 francs en 1869. La guerre se déchaîne, 1870 donne encore 80 millions. La commune brûle Paris, 1871 s'affaisse jusqu'à 68 millions 1/2. L'apaisement extérieur se fait, les transactions tendent à reprendre un cours à peu près normal, et le compte d'octroi de 1872 se ferme sur 100,436,630 francs. De 1798 à 1873, le produit de l'octroi a donc augmenté de 100 millions.

Est-ce un chiffre énorme, et faut-il s'en étonner comme d'une merveille, faut-il gémir sur la dureté des temps et crier à l'oppression? Nullement; cet accroissement est facile à comprendre, si l'on veut tenir compte des modifications qu'ont subies la population parisienne et la valeur de l'argent. En 1801, la population recensée de Paris est de 545,856 habitans; aujourd'hui elle est de 1,851,792 individus, y compris la population militaire, qui consomme aussi bien que la population civile. A ce total, il faut ajouter une population flottante d'au moins 200,000 étrangers, qui acquittent les taxes comme les Parisiens, puisque comme eux ils se nourrissent; 2 millions de personnes concourent donc à former ce budget de recettes qui frappe chacun d'une contribution d'autant plus insignifiante qu'elle est quotidienne et se solde, jusqu'à un certain point, sans que l'on s'en aperçoive.

Les denrées coûtent-elles aujourd'hui plus cher qu'autrefois? J'en doute; mais il est certain que les espèces métalliques et la monnaie fiduciaire qui les représente ont singulièrement diminué de valeur.

La prodigieuse quantité de métaux précieux jetés sur le monde depuis une trentaine d'années a bouleversé les rapports qui existaient entre la valeur nominale et la valeur réelle; c'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsque l'on veut aborder ces questions sans parti-pris. Le métal trouve un principe d'avilissement dans l'abondance même; ce qui nous coûte 10 francs aujourd'hui valait un petit écu il y a soixante ans; le prix de l'objet n'a pas varié, seulement notre pièce de 10 francs vaut précisément le petit écu de nos pères. Ce fait seul suffit à expliquer l'énormité de nos budgets et l'augmentation apparente de nos dépenses. L'hectolitre de vin acquittait en 1790 un droit de 22 fr. 30 cent. (1); aujourd'hui l'octroi, le trésor, les décimes et doubles décimes le frappent d'une taxe de 22 francs 87 centimes. En réalité, le vin paie aujourd'hui moitié moins qu'au moment où la monarchie allait disparaître. Cela du reste importe fort peu à la partie véreuse de la population, qui fait la fortune des cabaretiers et où se recrutent toutes les insurrections; le 25 février 1848, je me rappelle avoir vu sur les murs du ministère des affaires étrangères, situé alors au coin du boulevard et de la rue des Capucines, l'inscription suivante : « le peuple ne posera les armes que lorsque le vin sera à quatre sous! »

L'octroi a résisté à nos révolutions, il a même résisté à la commune; on peut en augurer qu'il a la vie dure; aux services qu'il rend, on l'a jugé indispensable. Il est peu connu, son mécanisme à la fois très habile et très simple est presque ignoré en dehors des sphères administratives. Pour la plupart d'entre nous, l'octroi est représenté par un homme vêtu d'une tunique verte à boutons argentés, qui, lorsque nous franchissons le guichet de sortie d'une gare de chemin de fer, ou lorsque nous rentrons à Paris en voiture, nous dit : N'avez-vous rien à déclarer? Si sa mission consistait en cela, on pourrait l'abolir sans nuire aux finances municipales, car le produit fourni par ce qu'on appelle le voyageur est très minime; il tire ses vraies et abondantes ressources des perceptions faites aux barrières sur les objets soumis aux droits, de son intervention aux halles, aux gares de marchandises, aux entrepôts du quai Saint-Bernard et de Bercy, aux entrepôts fictifs, aux ports de notre Seine urbaine; il surveille tous ces points, toutes les portes, toutes les poternes qui donnent entrée à Paris, il rôde sur le chemin militaire qui longe nos fortifications. Il ouvre l'œil et regarde au loin, vers la banlieue, dans l'intérieur de la ville, pour découvrir les fraudeurs sans scrupule; il est à la fois percepteur et gendarme; il

(1) En 1790, le muid de vin de 36 veltes (272 litres) acquittait un droit d'entrée de 60 livres 12 sols 6 deniers.

remplit les coffres de la municipalité et déploie souvent une sagacité extraordinaire, afin d'empêcher que les lois fiscales ne soient violées. Pour être partout à la fois, pour voir et prévoir, pour ne se laisser tromper que le moins possible, pour répondre aux exigences d'un service qui embrasse la quantité inconcevable d'individus et d'objets dont Paris fourmille, ce n'est pas trop d'un petit corps d'armée, et il suffit à peine aux nécessités de son labeur avec les 2,871 agens du service actif que mettent en mouvement les 124 fonctionnaires et employés de l'administration.

II. — LES RECETTES DE L'OCTROI.

Le principe d'égalité, sur lequel s'appuient nos institutions, ne fait point faute à l'octroi; tout le monde y est soumis. Il y a seulement une dérogation courtoise à la loi commune en faveur des membres du corps diplomatique, qui n'acquittent aucune taxe pour les boissons. C'est donc sur la population tout entière que s'exerce l'action de l'octroi, ce qui n'est point une mince affaire, car les objets imposés sont au nombre de 79. Comme la plupart de nos administrations françaises, il est divisé en deux parties distinctes, dont l'une représente la tête et l'autre représente le bras. La première, qui est plus spécialement nommée l'administration, avait son siége autrefois place de l'Hôtel-de-Ville, en face du palais où Paris tenait ses grandes assises municipales. Le bâtiment qu'elle occupait faisait pendant à celui où l'assistance publique s'est réorganisée. Le 26 mai 1871, on badigeonna les murs avec de l'huile de pétrole et l'on alluma. Mis sur le pavé et réduit à chercher un gîte aux environs du Luxembourg, l'octroi s'est installé, vaille que vaille, dans une maison qui fait l'angle de la rue de Tournon et de la rue Saint-Sulpice. Les bureaux n'ont rien de curieux; qui a vu un bureau administratif les a vus tous. C'est de là que partent les ordres de service, et c'est là qu'arrivent les rapports envoyés par les employés supérieurs, les chefs de poste et les services ambulans; le mouvement est perpétuel, le va-et-vient ne s'arrête pas. De même que la Banque de France peut à chaque minute dire ce qu'elle a dans ses caisses en métal, en billets, à l'escompte, en dépôt, de même l'octroi sait combien il vient d'entrer à Paris d'hectolitres de vin, de bouteilles d'eau-de-vie, de bœufs sur pied, de bottes de paille, de pâtés, d'œufs ou de pierres de taille. Il n'a pas de caisse chez lui; il ne garde que l'argent strictement nécessaire aux besoins journaliers. Au matin, les voitures de la banque font leur tournée aux barrières et ramassent les sommes encaissées la veille. La direction centralise les paperasses, les contrôle et exa-

mine si ses ordres ont été exécutés, prend toute décision qu'elle croit utile, et donne l'impulsion à la machine entière; elle pense, réfléchit et fait agir les instrumens de sa volonté, qui sont les agens du service actif.

Le Paris de l'octroi est distribué en cinq divisions, une pour chacun des quatre points cardinaux, la cinquième pour l'intérieur, qui comprend la Seine depuis le pont Napoléon jusqu'au viaduc d'Auteuil; ces cinq divisions sont gardées par 310 postes occupés au point de vue de la surveillance et de la perception, et où le service dure réglementairement pendant vingt-quatre heures; plus de 2,000 agens sont chaque jour sur pied pour remplir leur mission. C'est aux barrières qu'il faut aller d'abord pour prendre sur le fait le mécanisme de l'octroi. De chaque côté de la grille qui clôt la route ouverte au milieu du massif des fortifications s'élève une construction en pierre de taille, basse, trapue et couverte d'un toit abaissé : c'est le bureau, en terme technique *la roulette*. La maison a beau être en fort appareil et appuyée sur des fondations profondes, elle a gardé le nom d'autrefois lorsque les commis de la ferme-générale se tenaient, aux portes de Paris, dans des baraques de bois peintes en rouge, montées sur roues, que l'on transportait facilement d'un point à un autre, que l'on fermait le soir à l'aide de volets mobiles, que protégeait la présence d'un factionnaire, et qui semblent avoir servi de modèle aux cahutes étroites dont les marchands de vin font encore usage à l'entrepôt du quai Saint-Bernard. L'une de ces roulettes renferme les chambres séparées où le contrôleur et le receveur font leurs écritures, c'est la roulette administrative; devant l'autre, un râtelier où sont suspendues des sondes et des jauges indique assez qu'elle sert de corps de garde aux préposés du service actif.

Tout individu qui franchit la barrière peut être interrogé; toute voiture, calèche ou camion, doit être visitée. Autrefois les voitures suspendues, dites voitures de maître, n'étaient point soumises aux investigations de l'octroi; il naissait de là un abus fort préjudiciable à la ville. On peut admettre que les maîtres se soient fait quelque scrupule d'échapper par la fraude aux taxes municipales; mais les domestiques remplissaient volontiers les coffres de denrées prohibées. D'un autre côté, s'il était interdit aux préposés de visiter ces voitures, il leur était prescrit de les saisir lorsqu'elles faisaient la fraude. Quand les commis avaient acquis la certitude qu'une voiture servait habituellement à l'introduction d'objets taxés, ils se jetaient donc à la tête du cheval et tâchaient de l'arrêter malgré les coups de fouet que le cocher ne se faisait pas faute de leur cingler à travers le visage; parfois ils étaient renversés, et les roues leur pas-

saient sur le corps. Pour éviter si mauvaise aventure, ils tenaient leur couteau ouvert à la main et coupaient les rênes afin de maîtriser plus facilement l'élan du cheval. La loi du 29 mars 1832 mit fin à ces collisions déplorables en prescrivant que toute voiture, quelle qu'elle fût, serait visitée aux barrières. La visite n'est pas longue : une interrogation, un coup d'œil, et c'est tout.

Il n'en est pas de même lorsqu'une charrette, un haquet, un fardier, un camion chargé d'objets soumis aux droits veut entrer dans Paris. Le conducteur se rend d'abord à la roulette administrative, et, s'adressant aux employés du contrôle que l'on a surnommés les *jaugeurs-mesureurs*, il fait la déclaration de son chargement, bois, vin, alcool, plâtre, viande, ardoises ou vitre, peu importe. Les employés vont sur place jauger ou mesurer; leur déclaration est inscrite sur un registre et reportée sur un bulletin qui est remis au charretier. Celui-ci traverse le vestibule et donne le bulletin à un des écrivains de la recette, qui fait le compte de la somme exigée par les taxes municipales, par les impôts généraux, par les centimes additionnels; le total est écrit sur un registre, l'introducteur paie, et, en échange de la somme exigée, est muni d'un reçu qui lui sert de décharge. Ce reçu, il le garde, mais il doit remettre au brigadier commandant la roulette active le bulletin libellé par l'agent du contrôle. Le brigadier désigne alors deux préposés, deux hommes *du pavé*, comme on les nomme, pour visiter la voiture et vérifier le chargement. Si la déclaration est reconnue exacte, le chemin est libre; si elle est soupçonnée d'être vicieuse, la voiture est déchargée, les sacs, ou les ardoises, ou les vitres, sont comptés; la viande est pesée, le bois est mesuré, et parfois il y a lieu à procès-verbal. Si la voiture contient des tonneaux de vin, chaque tonneau reçoit un coup de foret, et l'un des préposés goûte le liquide afin de voir s'il ne contient pas plus d'alcool que de raison; si ce sont des trois-six, on les pèse à l'alcoomètre infaillible de Gay-Lussac. Les opérations de visite sont terminées, la lourde voiture s'ébranle et franchit la barrière. Alors le brigadier jette le bulletin des jaugeurs dans une boîte de fer fermée à clé qui est accrochée à la muraille extérieure de la roulette. Donc la jauge reçoit la déclaration, la recette encaisse la somme due, le *pavé* vérifie la matière. C'est là un excellent contrôle; mais il ne suffit pas.

Toutes précautions sont prises cependant; les employés de la déclaration et ceux de la recette sont dans des pièces isolées, ils ne se communiquent point leurs écritures, qui doivent concorder; deux préposés désignés au hasard par le brigadier examinent le chargement, le brigadier lui-même y donne le coup d'œil rapide et sûr d'un homme qui, comme on le dit vulgairement, a le compas dans

l'œil; mais, toutes les fois qu'il est question de la fortune publique, on ne saurait s'entourer de trop de garanties. Celle que l'administration de l'octroi a imaginée pour déjouer toute tentative de fraude de la part de ses employés est vraiment ingénieuse. Chaque matin, 12 facteurs font le tour de toutes les barrières et de tous les postes. Ils ouvrent la boîte de fer où nous avons vu jeter le bulletin de déclaration, boîte dont eux seuls ont la clé; ils doivent réunir et attacher d'une corde les papiers qu'ils y trouvent et les renfermer immédiatement dans le sac dont ils sont porteurs. La clé de ce sac est entre les mains du brigadier chef de poste, de plus la boîte est fixée à l'extérieur du bureau, par conséquent sur la voie publique; le transbordement des bulletins se fait donc sous les yeux mêmes des employés du *pavé* et exige le concours de deux hommes dont chacun est chargé d'une responsabilité spéciale. Les sacs fermés sont transportés au siége de l'administration. Chaque jour, le contrôle envoie à la direction une feuille de service relatant les opérations faites la veille : c'est le compte-matière; chaque jour aussi la recette expédie le détail des sommes qu'elle a perçues : c'est le compte-finances. Tout article, faut-il le dire? est muni d'un numéro d'ordre, qu'il soit au petit comptant ou au grand comptant (1). Il suffit donc de comparer les états du contrôle, ceux de la recette et les bulletins, pour s'assurer que les opérations ont été irréprochables.

Lorsque la marchandise n'est pas destinée à Paris, qu'elle ne fait que traverser, — si, je suppose, elle vient de Vincennes pour être transportée à Saint-Cloud, — le conducteur de la voiture fait sa déclaration à la barrière du Trône, acquitte la taxe et part avec un bulletin spécial qu'on appelle un « permis de sortie; » arrivé à la porte d'Auteuil, il fait vérifier son chargement et rentre dans les droits qu'il a payés, s'ils ne sont pas trop élevés; si au contraire ceux-ci dépassent une certaine somme, 50 fr. par exemple, il sera obligé d'aller les reprendre à la recette de la barrière du Trône, où il les a déposés. Ce genre d'opérations est très fréquent et entre pour près d'un tiers dans le total des actes de l'octroi. Malgré la rigidité des prescriptions fiscales, il y a une tolérance qui est fort utile aux pauvres gens et ne fait pas grand mal à nos finances. Il est d'usage qu'on permette aux particuliers d'entrer en franchise des denrées qui peuvent être considérées comme objets de consommation personnelle, à la condition néanmoins que ce soit dans des proportions très restreintes; l'alcool seul ne profite point de ce bénéfice courtois. On ne tient pas note de ces entrées tolérées; cependant on a voulu se rendre compte

(1) On appelle *le petit comptant* les recettes qui, ne dépassant pas 1 franc, n'exigent pas l'emploi du timbre d'acquit.

du préjudice qu'elles pouvaient porter à la ville, et un jour on en a fait le relevé. Le 19 mai 1873, on a constaté aux barrières et aux gares de Paris que l'on avait introduit 10 hectolitres 94 de vin, 14 litres de vinaigre, 13 litres 1/2 de bière, 41 litres 1/2 d'huile, 74 kilogrammes 1/2 de viande, 24 kilogrammes 1/2 de beurre, 112 kilogrammes 1/2 d'œufs, 10 stères de cotrets, 15 hectolitres 45 de charbon de bois, et 162 kilogrammes de houille. En admettant que ce soit là une introduction normale et qu'elle se reproduise tous les jours, au bout de l'année elle coûterait à la caisse municipale la somme de 100,457 francs. Ce sont les miettes de la table, et la bonne ville de Paris fait bien de les laisser ramasser.

Les préposés du service actif n'ont pas seulement à garder tous les points par où l'on peut pénétrer dans Paris, ils ont aussi à surveiller l'enceinte des fortifications. Dès que la nuit tombe, on place des vigies à certains endroits déterminés, et l'on envoie des sentinelles ambulantes, qui parcourent la route militaire, montent sur les talus et tâchent d'empêcher toute fraude de se commettre. Pour ces expéditions nocturnes, les hommes *du pavé* sont toujours armés d'un sabre assez inoffensif et dont, hâtons-nous de le dire, ils n'ont jamais à faire usage : des différens postes qu'ils occupent, on les dirige de façon à être rencontrés par les rondes de la roulette voisine, afin qu'ils puissent se prêter main-forte en cas de besoin; à chaque bureau d'octroi devant lequel ils passent, ils doivent entrer et signer sur un registre; en regard de leur nom, le brigadier inscrit l'heure exacte. Ces noms et l'indication du moment précis sont transmis sur les feuilles de service quotidiennes expédiées par chaque poste de l'administration, qui, en les comparant les unes aux autres, reconnaît si la tournée a été faite dans un laps de temps convenable. On n'a que bien peu de contraventions à relever; l'employé de l'octroi est en général très soumis, très régulier; sa situation n'est pas mauvaise, et il y tient. Au premier signe de son brigadier, il boucle le ceinturon de son sabre; s'il fait froid ou s'il pleut, il revêt une sorte de longue capote en très mauvais drap que l'on nomme une *crimèenne;* il jette peut-être un regard d'envie sur ses camarades assis autour du poêle, mais il part sans murmurer et commence sa ronde. Lentement, comme un homme accoutumé à cette besogne mélancolique, il va le long des remparts, marchant dans la zone d'ombre qui le dissimule, s'arrêtant parfois à un angle afin d'embrasser du regard toute l'étendue de la route, sifflotant entre ses dents et échangeant un *bonsoir, rien de nouveau?* avec la sentinelle qu'il rencontre. Il est entré dans tous les postes ouverts sur son parcours, il revient à sa roulette, fait son rapport en deux mots, se couche sur son petit lit de camp et s'endort jusqu'à ce

qu'on le réveille pour aller visiter les voitures maraîchères qui commencent à défiler vers les halles.

A l'octroi de rivière, les vigies sont de véritables factionnaires : en amont de la Seine, au-delà du pont Napoléon, où les *mouches* ont leur gare, une forte patache est amarrée près du quai de la rive droite. Elle est la gardienne du fleuve, qu'elle fait surveiller, quand la nuit vient, par trois vigies; l'une est placée à l'arrière même de ce poste aquatique, la seconde est sur la rive droite, la troisième sur la rive gauche. Pour s'avertir et prouver qu'ils ne dorment pas, les préposés appellent les heures, les demies, et doivent se répondre; cela rappelle le cri des matelots en mer : *bonsoir à bâbord! — bonsoir à tribord! — ouvre l'œil au bossoir!* — Par un ciel brumeux noyant le vague scintillement des becs de gaz, à travers le clapotement de l'eau et les bourrasques de vent engouffrées sous les arches du pont, on éprouve une impression assez lugubre lorsque l'on entend ces voix pousser une sorte de plainte prolongée et traînante, — *demi-heure!* — qui affirme leur vigilance. A la patache, on ne fait qu'une vérification sommaire; un bateau, — fruits, bois ou charbon, — se présente, deux préposés montent en canot et vont le reconnaître, ils acceptent la déclaration, en donnent bulletin, elle sera constatée au point de débarquement où les opérations régulières auront lieu. Pour conduire son canot, la patache a un marinier qui mérite d'être présenté au lecteur : c'est un gars solide et bien râblé, des épaules d'Atlas, un bras d'Hercule, un visage d'une extrême douceur; il est jeune et porte allégrement la vareuse du marin. Il passe son temps à repêcher les noyés; il a tant de médailles d'argent, tant de médailles d'or, que, ne sachant plus que lui offrir pour récompenser sa belle conduite au combat de Buzenval, on lui a donné la croix de la Légion d'honneur, et l'on a bien fait. La patache est très fière de son marinier, et elle n'est pas éloignée de croire que c'est elle-même que l'on a décorée.

La marchandise d'eau, comme disaient nos pères au temps où Lutèce commençait à devenir Paris, jouit, pour les bois et les charbons, d'un privilége que n'ont point les articles passant aux barrières et qui sont considérés comme objets de consommation ou d'utilisation immédiate. On admet que les bois et les charbons ne doivent acquitter les taxes qu'au bout d'un temps moyen calculé de façon que la vente soit effectuée. Les opérations de contrôle ne diffèrent pas de celles dont j'ai parlé; seulement, au lieu de payer à la recette la somme qui est due, le négociant prend livraison de la marchandise en échange d'un billet à ordre, à six mois, portant deux avals de garantie. Pendant les six mois stipulés, le billet dort

dans les caisses de l'octroi, qui fait directement toucher à l'échéance. La rivière avec son affluent, le canal Saint-Martin, entre pour une part imposante dans les revenus de la ville; en 1872, elle lui a rapporté 8,775,587 francs; à sa façon, la Seine est un Pactole.

Le marché aux bestiaux de La Villette, qui a définitivement pris la place des marchés de Sceaux et de Poissy, n'exige qu'une surveillance attentive, car depuis le 1er janvier 1847 le droit fixe par tête de bétail a été converti en une taxe sur la viande provenant des animaux qui sortent des abattoirs. Si l'on n'y fait point d'opérations directes, on n'en est pas moins fort occupé, car il faut compter les longs troupeaux destinés à notre nourriture, et qu'on force à défiler lentement par les méandres d'un chemin serti de barrières en bois. Le beuglement des bœufs, le bêlement des moutons, le grognement suraigu des porcs, les abois des chiens de berger, font un charivari d'enfer, et les pauvres employés ont souvent bien de la peine à ne point perdre le fil de leur numération. Des chiffres montreront sur quelle masse énorme de bestiaux leur sagacité doit s'exercer. En 1872, les grilles du marché de La Villette ont été franchies par 160,414 bœufs, 47,986 vaches, 160,455 veaux, 1,356,008 moutons, 154,800 porcs, au total 1,979,464 animaux. On les a comptés un à un lorsqu'ils ont pénétré dans les vastes préaux, on les a comptés lorsqu'ils sont sortis des étables municipales pour être conduits à l'abattoir central, qui communique maintenant avec le marché par un pont jeté sur le canal. Mis à mort, dépecés, parés, prêts à être vendus au détail sur les étaux, ces 2 millions d'animaux ont produit 95,808,050 kilogrammes de viande, et 16,228,509 kilogrammes d'abats et d'issues de toute espèce. Les droits sont en proportion avec cette gigantesque consommation; les abattoirs ont, en 1872, versé à l'octroi la somme de 10,769,288 fr. Est-ce donc là tout ce que Paris absorbe annuellement de nourriture animale? Non pas, il faut y ajouter la viande, les abats, les issues, la charcuterie, importés directement de l'extérieur et acquittant les droits d'entrée soit aux barrières, soit aux pavillons des halles; ce genre d'introduction, qu'on appelle *la viande à la main*, a été représenté en 1872 par 25,229,048 kilogrammes, qui ont produit 3,082,835 francs.

La perception à la sortie des abattoirs est spéciale; elle n'a lieu que tous les huit jours, le samedi; comme aux marchands de bois, on donne aux bouchers le temps d'écouler leur marchandise avant de leur réclamer la taxe : cela se nomme le « crédit sous caution. » Les voitures qui font le service des abattoirs aux étaux sont tarées, c'est-à-dire qu'elles ont été pesées; le poids exact inscrit sur un registre est reproduit en lettres peintes à une place très apparente du véhicule. Dès lors le mécanisme est fort simple : la voiture chargée passe

sur une bascule, la différence entre la tare constatée et le poids actuel est égale à la quantité de viandes exportée des abattoirs. Quelquefois il y a discussion entre les préposés et les bouchers; le chargement est alors versé sur une balance surveillée par les agens du poids public : c'est un instrument précis dont les décisions ont force de loi.

La viande de toute espèce est donc un des bons produits de l'octroi; mais la ressource par excellence, c'est le vin, qui en 1872 a donné 43,078,185 francs à la ville de Paris, car on y a entré et consommé 3,900,527 hectolitres de toutes provenances, venus en cercles et en bouteilles (1). Aussi les entrepôts sont surveillés avec un soin jaloux : c'est le trésor; sous forme de préposés, des dragons le gardent jour et nuit. Celui du quai Saint-Bernard est disposé de telle sorte que la fraude y est presque impossible; l'isolement du lieu, des grilles, de hautes murailles le défendent; il n'a que trois portes battantes : l'une, l'entrée, par où l'on introduit « la marchandise, » — l'autre, la porte de Paris, qui donne issue aux tonneaux destinés à la ville, — la troisième, l'extérieure, par où sortent les vins réservés à la province. Là, tout est combiné pour faciliter le travail des employés. Je n'en dirai pas autant de l'entrepôt ouvert, — c'est le vrai mot, — à Bercy depuis le 1er janvier 1870. On l'eût imaginé pour rendre le contrôle illusoire et pour inviter aux fraudes impunies, on n'aurait pas mieux réussi. C'est l'ancien village tout entier, depuis le pont qui s'élève au bout du quai de la Rapée jusqu'au pont Napoléon; onze rues aboutissent à la rue de Bercy, neuf débouchent sur le port. Il faut avoir les yeux bien ouverts; mais les maisons ne sont séparées que par des murs mitoyens, et il suffit de deux coups de pioche pour les faire communiquer entre elles; c'est en réalité une suite de cours qui forment une série de petits entrepôts distincts, ce n'est point un entrepôt. Dans une de ces rues, la plus importante peut-être, car elle abrite des caves nombreuses et bien fournies, un restaurant a une porte toujours ouverte, servitude que l'on est obligé de subir et que l'on neutralise autant que possible en mettant un préposé de planton devant cette issue, par laquelle il est si commode d'établir un va-et-vient de bouteilles pleines. Il serait temps de remédier à cela; la somme que l'on emploierait à installer un entrepôt réel et sérieux sur ces terrains morcelés par des propriétés particulières ne serait point un placement désavantageux, tant s'en faut; elle rendrait de gros intérêts en mettant fin à des fraudes trop tentantes pour n'être pas inévitables.

J'en aurais fini avec les diverses opérations de l'octroi, si depuis

(1) Le vin en bouteilles n'entre dans le total que pour la proportion minime de 18,376 hectolitres.

le 1er janvier 1860 on n'avait autorisé, dans l'intérieur de Paris, ce que l'on nomme administrativement les entrepôts fictifs ou les entrepôts à domicile. Lorsque le décret d'annexion eut rattaché la banlieue à la ville-mère, on se trouva en présence d'une difficulté grave qui fut libéralement résolue. Beaucoup d'industriels, ayant une partie de leurs débouchés et de leurs intérêts à Paris et voulant éviter de payer les taxes d'entrée dont les matériaux qu'ils employaient sont chargés, s'étaient fixés entre le mur d'enceinte et les fortifications; l'annexion, les reliant à la ville, les mettait sous le droit commun et abolissait, à leur grand préjudice, la franchise sur laquelle ils avaient eu droit de compter. Il y avait là des situations acquises respectables, de plus un intérêt majeur pour la population ouvrière, enfin une considération de premier ordre dont il convenait de tenir compte. Si vaste, si absorbant que soit le marché de Paris, il ne suffit pas à l'écoulement des objets fabriqués dans les usines dont je parle; l'expédition en province entrait pour une part très notable dans leurs opérations régulières. Il était donc juste, pour ne pas les déplacer, pour compenser la réexportation des matières fabriquées à l'aide des matières premières taxées, d'autoriser les commerçans en gros et les usiniers de la zone suburbaine à introduire les quantités de houilles et de matériaux dont ils avaient besoin pour continuer à exercer leur industrie. C'est ce que l'on a fait. La loi du 16 juin 1859 et le décret d'administration publique rendu le 19 décembre de la même année ont déterminé dans quelles conditions l'octroi agirait à l'égard de ces divers industriels. Les négocians en gros des communes annexées jouirent pendant dix ans, à compter du 1er janvier 1860, de la faculté d'entrer en franchise les articles qui leur étaient nécessaires et d'avoir un entrepôt à leur domicile; ces articles acquittaient les droits fixés, s'ils étaient introduits dans Paris; ils ne les acquittaient pas, s'ils étaient dirigés vers la province ou l'étranger. Les usiniers des mêmes communes étaient affranchis pendant sept années des droits de Paris sur la houille servant aux usages industriels et sur les matières premières employées à la fabrication de leurs produits. C'étaient là de très précieux priviléges; la loi prévoit qu'ils pourront être continués, mais sous la réserve expresse que dans ce cas ils seront étendus à tout Paris.

Les choses marchèrent régulièrement ainsi jusqu'en 1867; à cette époque, les usiniers élevèrent la prétention d'être assimilés aux commerçans en gros et de jouir, pendant trois ans encore, de l'immunité qui leur avait été concédée. Un procès s'ensuivit qui fut gagné haut la main par l'administration de l'octroi. La ville, ayant fait ainsi juridiquement constater son bon droit, se montra généreuse;

une délibération du conseil municipal en date du 20 décembre 1867 accorda courtoisement aux usiniers une réduction d'environ moitié sur les taxes dont les combustibles étaient frappés. On attendait une loi promise et destinée à mettre fin à un provisoire qui créait une situation irrégulière; mais des difficultés soulevées par les usiniers eux-mêmes la firent ajourner, et cette question très délicate, propre à faire naître des discussions fréquentes, fut réglée par un arrêté préfectoral du 3 février 1870; l'entrée en franchise du combustible et des matières premières était accordée aux usiniers. C'était imposer un surcroît de travail excessif à l'octroi, qui l'accepta sans se plaindre. En effet, il fallait, pour sauvegarder les intérêts financiers de la ville, constater l'entrée de la houille et des matériaux, constater dans quelle proportion le combustible avait servi à la fabrication d'objets réservés à l'importation dans Paris et à l'exportation en province, taxer les uns, affranchir les autres, surveiller sans témoigner de méfiance, reconnaître les matières premières dans les matières modifiées, et apprécier presque scientifiquement le rapport qui existe entre le combustible employé et la quantité de produits obtenus. L'octroi vint à bout de résoudre ces différens problèmes, mais on ne peut imaginer à quel labeur il fut soumis pour tenir avec une régularité irréprochable une telle masse decomptes minutieux, compliqués et nominatifs, dont chacun pouvait donner lieu à une contestation.

Ces comptes, qui étaient une fortune, car ils faisaient foi et prouvaient quelle somme les personnes jouissant de la faculté d'entrepôts fictifs devaient à la ville, furent détruits dans les incendies du mois de mai 1871. Les bureaux administratifs de l'octroi, l'Hôtel de Ville, le ministère des finances, ayant été brûlés, nulle trace ne subsistait; on se trouvait en face du chaos, on sut le débrouiller. Plusieurs grands fabricans dont l'octroi était créancier vinrent eux-mêmes offrir le paiement immédiat de leurs dettes; d'autres, comme l'on dit, se firent un peu tirer l'oreille; quelques-uns, spéculant sur l'anéantissement de tous les registres de l'administration centrale, osèrent-ils répondre : Je ne vous dois rien, car il n'y a rien d'écrit? Je ne me permettrais pas de l'affirmer; j'ai entendu raconter quelques histoires de cette nature, mais ma mémoire infidèle n'en a point conservé le détail. — Il fallait, coûte que coûte, rétablir ces comptes; une délibération du conseil municipal, du 30 mars et du 23 juillet 1872, donna une base positive de travail de reconstitution; il fut admis que l'on aurait égard aux événemens qui avaient si lourdement pesé sur l'industrie parisienne pendant les années 1870, 1871, et que l'on ne réclamerait aux usiniers que douze mois d'arriéré au lieu de vingt-quatre.

L'octroi se mit à l'œuvre; c'était une besogne spéciale qui exigeait des connaissances appropriées, on ne put donc pas s'adjoindre d'employés supplémentaires; de plus les opérations de chaque jour, — ce que l'on nomme le courant, — ne pouvaient pas chômer; tout le monde s'y consacra avec un zèle admirable; jour et nuit, on fut au devoir, et, je le dis à la louange de l'octroi, nul ne fit défaut à la tâche imposée. Tous les registres, — ils sont au nombre de 35 dans chaque roulette, — de tous les postes de Paris qui, eux du moins, n'avaient point été détruits, furent compulsés; on y releva les entrées quotidiennes inscrites au nom des entrepositaires depuis le 1er janvier 1870 jusqu'au 17 mars 1871; on refit ainsi bribe à bribe, bulletin par bulletin, toute cette comptabilité que les flammes de la commune avaient dévorée. Chaque compte nominatif fut reconstitué, fut collationné avec les livres de l'industriel auquel il appartenait, fut reconnu exact, au grand étonnement de quelques-uns, et devint preuve irrécusable des créances de la ville. Or ces comptes réunis produisaient une somme de 7,500,000 francs sur laquelle plus de 7 millions sont encaissés aujourd'hui; 400,000 francs seront rentrés avant peu, et de cette créance, qui paraissait si douteuse que l'on aurait pu la croire compromise à jamais, il ne résulte que quelques difficultés relatives à une centaine de mille francs sur lesquels on saura certainement mettre la main. C'est là un tour de force qui fait le plus grand honneur à l'administration de l'octroi car on n'a pu l'obtenir qu'en déployant une énergie, une sagacité et un dévoûment sans pareil.

Le système qui a prévalu pour les gros commerçans et les usiniers depuis le 1er janvier 1860 a pris fin aujourd'hui; un décret du 10 janvier 1873 a résolu la question en établissant un mode de compensation et d'abonnement fixe, variant de 200 à 500 francs, qui fonctionne depuis le 21 août 1873. L'expérience prolongée peut seule permettre de porter un jugement sérieux en semblable matière, nous devons donc nous abstenir de toute appréciation; mais dès à présent on peut dire que l'octroi n'aura pas à y gagner. On a eu pour but de protéger l'industrie parisienne, si cruellement éprouvée depuis quelque temps, et l'on n'a pas eu tort. N'est pas admis qui veut aux bénéfices de l'entrepôt à domicile; il faut offrir quelque surface, et n'être point le premier venu. L'administration de l'octroi a sagement imposé des conditions qui mettent sa responsabilité à l'abri. Elle a fixé un minimum pour l'introduction des combustibles et des matières à fabriquer; en outre le minimum de la réexportation doit être des deux cinquièmes; grâce à ces dispositions très conciliantes, 1,313 chefs d'établissemens n'ont pas été forcés d'aller chercher fortune ailleurs. Par cette tolérance, l'octroi

profite de la présence des ouvriers et des chevaux que l'organisation des entrepôts fictifs permet de maintenir à Paris. Un très intéressant calcul a été fait à cet égard. En divisant le total de la population de Paris par le produit de l'octroi, on voit que chaque habitant paie dans l'espace d'une année la somme de 57 fr. 29 centimes. Or les 1,313 usiniers entrepositaires occupent actuellement 64,003 employés, ouvriers ou gens de peine; c'est donc un groupe de 65,316 individus qu'il faut nourrir, et qui par ce fait acquittent chaque jour les taxes des denrées alimentaires. Ce calcul est encore bien au-dessous de la réalité : en effet, la moyenne de la famille bourgeoise à Paris est de quatre personnes, celle de la famille ouvrière est de trois; en tenant compte de cette proportion, nous arrivons au chiffre de 197,261, dont l'apport direct à l'octroi est de 11,301,082 fr., auxquels il convient d'ajouter 207,636 fr. représentant les taxes afférentes à la nourriture de 2,895 chevaux qui font le service dans ces usines; c'est donc 11 millions 1/2 que les entrepôts fictifs versent indirectement à l'octroi.

Toutes les opérations que j'ai rapidement énumérées forment un total considérable, car en 1872 l'octroi a manipulé 5,962,927 articles qui ont chacun exigé un acte du contrôle et un acte de la recette; la perception définitive a été de 150,939,848 francs, dont 50,503,155 francs pour le trésor : le reste a servi aux besoins de la ville. L'octroi rapporte d'autant plus que la prospérité de la cité est plus grande; il n'est pas nécessaire dans ce cas de forcer les taxes et de surcharger les denrées, l'argent vient de lui-même et n'exige pas qu'on aille le chercher. Le fait seul du temps d'arrêt que subissent les améliorations de Paris est très préjudiciable à nos finances : avant qu'un locataire ait pu prendre possession d'un appartement dans une maison nouvellement construite, celle-ci a déjà rapporté 5 pour 100 de sa valeur à l'octroi (exactement 4,915 fr. 22 cent. pour une bâtisse de 100,000 fr.). Ceci est à considérer, et la ville, dans l'intérêt même de ses propres ressources, fera peut-être bien de reprendre quelques-uns des travaux interrompus depuis les premiers mois de 1870. On s'est plaint jadis que l'on en faisait trop, on se plaint aujourd'hui que l'on n'en fait plus du tout; entre ces deux extrêmes, il semble que l'on pourrait déterminer une moyenne raisonnable.

L'épithète d'*actif* appliquée au personnel le plus nombreux de l'octroi est très méritée, car l'action y est incessante. On ne se doute guère de la quantité extraordinaire de voitures de toute sorte qui, passant aux barrières, nécessitent son intervention. Pour satisfaire la curiosité du lecteur, j'ai fait relever le nombre des voitures, des trains de chemin de fer, des bateaux soumis à la visite des prépo-

sés, qui ont pénétré à Paris du 6 au 7 janvier dernier pendant l'espace de vingt-quatre heures; 468 trains sont entrés en gare, 128 bateaux ont eu affaire aux employés de la patache, 5,989 voitures munies de passe-debout ont exigé des formalités de sortie, et 32,354 voitures entrant se sont arrêtées devant les roulettes : 38,949 visites en une seule journée! — Ce personnel est bon; il est généralement trié avec soin parmi les sous-officiers de l'armée: aussi, façonné dès longtemps à la discipline, il ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Quelques déclassés sont venus échouer à la roulette des barrières, et, la sonde à la main, ont recommencé un nouvel apprentissage de la vie. J'ai vu là des étudians pour qui les examens n'avaient pas été miséricordieux, des clercs d'huissier qui ne trouvaient point de charme au papier timbré. Sous l'uniforme vert, ils n'ont point mauvaise tournure, et, comme dans l'administration tout grade, toute situation même est accessible à ceux qui montrent du bon vouloir et font preuve d'intelligence, ils pourront arriver aux premiers postes, si la chance ne leur est pas trop contraire. On a gardé souvenir, parmi les hommes du pavé, d'un préposé de troisième classe qui fit parler de lui jadis. Il était neveu d'un maréchal de France, et de fredaine en fredaine il était arrivé à bout de voie; l'octroi le ramassa, eut pour lui des indulgences de grand'mère, et finit cependant par s'en séparer, car le mauvais exemple devenait contagieux. Il dégustait le vin jusqu'à la lie. et, sous prétexte de mieux compter les œufs frais, il les mettait dans ses poches; il quittait la roulette pour aller surveiller les fraudeurs dans les bals de barrières, et, afin d'être moins reconnu par eux, il s'habillait en polichinelle quand venait le carnaval. Malgré le très beau nom qu'il portait, on le pria d'aller jauger ailleurs; il se le tint pour dit, traversa les mers comme matelot, et entra en qualité de garçon chez un de mes anciens camarades de collége qui, après être sorti de l'École polytechnique, s'est fait épicier en Californie.

Pendant la guerre, les employés de l'octroi n'ont point failli au devoir; il n'y a pas eu besoin de contrainte, les volontaires seuls ont formé le 226e bataillon, qui a fourni trois compagnies de marche; ils se sont bravement battus, les Allemands placés aux avant-postes de la Marne en ont su quelque chose. Tous n'avaient pas repris le fusil et n'étaient point au combat; les barrières étaient plus que fermées, qui ne le sait? mais leur concours n'en était pas moins indispensable, car il fallait surveiller les quatre-vingt-cinq entrepôts où l'on avait entassé des approvisionnemens qui ont prolongé la défense sans la rendre plus efficace, et les trente-six usines particulières où l'on faisait la mouture des grains. Leur dévoûment a été

exemplaire, nulle fatigue ne les a rebutés; le ministre de l'agriculture et du commerce a écrit plusieurs fois au directeur de l'octroi pour le féliciter du personnel qu'il avait mis à sa disposition. Ils ont le cœur bon et compatissant comme la plupart des vieux troupiers, qui, ayant souffert et ayant vu souffrir, savent venir en aide aux malheureux. Il ne se passe pas de mois sans que les employés ne fassent entre eux une collecte pour secourir la veuve, l'enfant, le père d'un camarade mort. J'ai plusieurs de ces listes de souscription sous les yeux : 10 centimes, — 20 centimes, — les plus riches en donnent cinquante; mais nul ne refuse, chacun apporte son obole, et le total arrive toujours à un chiffre de 800 à 900 francs.

L'administration, qui est fort économe et qui, en parvenant à faire ses énormes perceptions avec 5,80 pour 100 de frais, donne un exemple qu'on n'imite pas assez, ne regarde jamais à délier les cordons de sa bourse dès qu'il s'agit de soulager ses agens dénués, ou de récompenser leurs actes de dévoûment. La caisse de retraite reçoit de grosses sommes tous les ans, — 544,792 francs en 1873, — et les hommes de peine ou leurs veuves ne sont pas plus oubliés que les autres employés. La direction est fort paternelle; elle ne punit jamais sans avoir préalablement averti, et, lorsqu'elle se décide à sévir, elle ne le fait qu'après avoir interrogé les coupables. Tous les jeudis, la commission se réunit sous la présidence du directeur; les régisseurs sont près de lui, ainsi que le chef du personnel, le secrétaire et les inspecteurs. Les rapports des inspecteurs relatant les infractions au règlement reprochées aux employés et proposant la punition encourue sont réunis entre les mains du président, ainsi que le dossier spécial de chaque incriminé. Les délinquans sont dans une salle voisine assez penauds et l'oreille basse, car c'est toujours pour eux une rude émotion d'affronter l'interrogatoire et peut-être les reproches du directeur lui-même. Un rapport est lu; le dossier de celui qui en est l'objet est consulté : que disent les notes sur la moralité, l'instruction, l'esprit de discipline, la santé, le caractère? On fait entrer le coupable; il salue tout le monde, tourne son képi entre ses doigts, tousse volontiers, et ne sait sur quelle jambe s'appuyer. J'ai assisté à l'une de ces séances; sauf une affaire spéciale qui n'était pas un acte d'octroi, les griefs que l'on peut reprocher à ces pauvres diables sont bien minimes : aussi les punitions ne sont pas graves, — un jour de retenue des appointemens, deux jours après récidive; mais, comme le produit de ces amendes est réservé à la caisse de retraite, c'est toujours l'employé qui finit par en profiter. En résumé, d'une part je n'ai vu que des peccadilles, et de l'autre j'ai reconnu une sérieuse indulgence mêlée à un grand esprit de justice. Les préposés redoutent beaucoup

d'être appelés devant la commission : c'est le conseil de guerre, disent-ils; ils se trompent, c'est le conseil de famille.

III. — LES FRAUDES.

L'histoire naturelle nous apprend que chaque animal a un parasite qui vit de lui et se nourrit de sa substance; au cours de ces études, nous avons vu qu'il en est de même pour les administrations : chacune d'elles a un ennemi particulier. La Banque de France a *le toupinier;* l'assistance publique a le faux indigent; le Mont-de-Piété a le *chineur;* l'octroi n'échappe point à cette loi commune, il a son adversaire spécial qui est le fraudeur. Il n'a heureusement rien de commun avec son grand parent le contrebandier : celui-ci fait volontiers le coup de feu, marche en troupe et ne se gêne pas pour jeter le douanier au ravin où à la mer. Le fraudeur est moins dramatique; comme Panurge, « il n'aime pas les coups, lesquels il craint naturellement, » et pour éviter d'en recevoir il n'en donne jamais. Il est humble d'allure, d'aspect tranquille : à le voir, on lui donnerait le bon Dieu sans confession; mais il ne faut pas s'y fier : s'il n'a ni le courage ni l'audace, il a la ruse et la persistance. A ce point de vue, il est dangereux; une filouterie permanente est plus préjudiciable qu'un seul vol avec effraction. Réprimer la fraude, découvrir les fraudeurs, dérouter leurs machinations, lutter d'imagination, de patience avec eux et s'en rendre maître, c'est pour l'octroi un intérêt de premier ordre.

Un service spécial, le contrôle-général, est particulièrement chargé de cette surveillance; il est composé d'un peloton d'élite choisi homme à homme parmi les préposés les plus intelligens, les plus actifs et les plus sagaces. Trente-trois employés commandés par un inspecteur pour tenir en respect tous les fraudeurs qui pullulent à Paris, c'est bien peu, et ce n'est pas tout ce que ces braves gens ont à faire : ils ont à s'occuper de l'octroi de banlieue, du marché aux bestiaux; ils ont à regarder du côté des carrières, c'est-à-dire des catacombes qui ont des issues hors de l'enceinte; ils ont à s'assurer si tout marche à souhait dans les différens postes. Quinze employés sont constamment sur pied pour ces différens services : il n'en reste que dix-huit réservés à la constatation des fraudes; c'est le bataillon sacré. Il leur importe avant tout de n'être point remarqués, ils ne revêtent donc jamais d'uniforme et changent souvent de costume; ils n'ignorent aucun des coins mystérieux de Paris et connaissent tous les détours de la banlieue. Ils sont sceptiques et ne se fient guère aux apparences. Lorsqu'ils voient dans une gare de marchandises deux énormes blocs de granit arrivant

de Suisse, ils comprennent qu'un Parisien les a fait venir à grands frais pour quelque construction future; cependant ils tournent autour, remarquent une dépression de forme singulière, y regardent de plus près, y découvrent la tête d'un boulon qu'ils dévissent avec précaution, et s'aperçoivent sans étonnement que ces deux rochers sont creux à l'intérieur et renferment pour plusieurs milliers de francs de contrebande. Il n'y a pas très longtemps que le fait s'est passé.

Ce service est assez récent et ne date que de 1824, quoiqu'on ait tenté de l'organiser déjà vers 1814; il a reçu une nouvelle impulsion à partir du 1er février 1871, et il fonctionne maintenant avec une activité extraordinaire; comme la surveillance indispensable embrasse en réalité Paris et tout le département de la Seine, les employés ont fort à faire pour n'être pas débordés, d'autant plus qu'il y va de leur honneur et de la responsabilité de l'administration de n'agir jamais qu'à coup sûr; la fraude est comme l'occasion, il faut la saisir aux cheveux, sans cela elle échappe. Aussi sont-ils très prudens, et il y a des affaires qu'ils ont suivies pendant plus d'une année avant de pouvoir avec certitude constater le flagrant délit. La grande fraude se faisait autrefois par galeries souterraines; dans quelques rapports échappés, on ne sait comme, aux incendies de 1871, je lis qu'au mois de janvier 1816 on découvrit deux souterrains à la barrière de la Santé et à celle des Bonshommes; l'affaire était importante sans doute, car elle valut une gratification de 1,500 francs aux employés qui avaient éventé la mèche. Aujourd'hui comment traverser le massif des fortifications et les profondes fondations en pierres meulières? Tout au plus pourrait-on, à l'aide d'une corde, hisser un baril préalablement déposé dans le fossé; mais on y court de tels risques qu'il est fort probable que ce moyen de fraude n'est guère utilisé. Tous les efforts de la fraude paraissent être concentrés à cette heure sur une seule denrée, sur l'alcool; cet article est en effet écrasé par des droits d'entrée et des taxes d'octroi qui peuvent paraître excessifs, mais qui ont leur raison d'être. La loi du 26 décembre 1871, qui accable les eaux-de-vie, les liqueurs, a le caractère d'une loi de salut public; elle a un côté financier qui n'est pas sans importance, cependant le but qu'elle poursuit sans l'atteindre est évidemment moral. L'assemblée de Versailles, émue des résultats que le mode de gouvernement adopté par la défense nationale avait eus sur la population urbaine, reconnaissant que ces résultats avaient été singulièrement aggravés par l'orgie permanente qui avait régné pendant les deux mois de la commune, voulut réagir avec violence; elle frappa les alcools d'un impôt qui en représente quatre fois la valeur, soit 400 pour 100. Ainsi 1 hectolitre d'alcool

qui, pris en fabrique, coûte 80 ou 85 francs, ne franchit la barrière qu'après avoir acquitté le droit du trésor, qui est de 199 francs, la taxe d'octroi, qui est de 66 francs 50 cent., plus le double décime et le demi-décime; il paie au total 328 francs 55 cent. Certes un tel impôt est léonin, et l'on pourrait croire que l'industrie qu'il atteint en reste anéantie à jamais. Erreur! il faut aller au fond des choses, cela en vaut la peine.

Ce que l'assemblée nationale a surtout visé, c'est l'absinthe. Or voici un calcul puisé aux sources les plus sûres : l'hectolitre d'absinthe acheté en province coûte 105 francs, le transport jusqu'à Paris 5 francs, le droit 328 fr. 55 cent.; total, 438 fr. 55 cent., ce qui met le litre à 4 fr. 40 cent., chiffre rond entre les mains du marchand en gros, qui le revend 6 francs au marchand en détail. Un litre mesuré à l'éprouvette contient précisément 47 petits verres. Dans les cabarets, le petit verre d'absinthe coûte 4 sous; dans les cafés élégans du boulevard, 8 sous; donc le litre est vendu 9 fr. 40 par les uns, 18 fr. 80 par les autres: 50 pour 100 de bénéfice aux premiers, 200 pour 100 aux seconds. Le bourgeois gentilhomme méprisait le commerce, il avait tort. Il y a aujourd'hui à Paris vingt-cinq mille établissemens où l'on débite de l'absinthe; on y boit au moins un demi-litre par jour, 4,575,000 litres dans l'année. Produit financier, un gain scandaleux pour les cabaretiers, cafetiers et autres industriels; — produit moral, abrutissement, violence, folie pour la population (1).

Le résultat de la surtaxe sur les alcools s'est immédiatement fait sentir : l'apport a diminué dans des proportions extraordinaires; en 1871, 168,587 hectolitres entrent à Paris, qui n'en reçoit que 60,148 en 1872. Toutefois une sorte de compensation, — très faible à la vérité, — s'établit instantanément, et dénonce la fraude : 6,714 hectolitres d'alcool dénaturé de première classe sont inscrits en 1872, et les relevés d'octroi n'en accusent que 1,525 en 1871. Or l'alcool dénaturé, c'est-à-dire l'alcool qui contient trois ou quatre dixièmes d'huile essentielle, térébenthine, vernis, méthylène (esprit de bois), n'est frappé que d'un droit de 7 francs par hectolitre, car

(1) Je ne parle ici que de l'absinthe venue de province; pour éviter de payer les droits, on la fabrique aujourd'hui à Paris en quantité considérable; l'hectolitre n'en revient, — toutes taxes acquittées, — qu'à 291 francs, soit 2 fr. 91 cent. le litre; dans ce cas, qui est presque général, le bénéfice du débitant dépasse toute mesure. L'action directe de l'absinthe sur le système cérébro-spinal est aujourd'hui démontrée. Les belles expériences que M. Magnan, médecin à l'asile Sainte-Anne, a faites en présence de M. Claude Bernard semblent concluantes. L'alcool injecté dans un chien donne à celui-ci un accès de stupeur et une ivresse caractérisée qui n'a qu'une durée relative; l'essence *aqueuse* d'absinthe, administrée de la même façon, produit chez l'animal des convulsions graves et amène des attaques d'épilepsie spontanée.

on admet qu'il ne peut être employé qu'à des usages exclusivement industriels; mais le diable est bien malin lorsque l'intérêt des commerçans est en jeu. Quelques gouttes d'eau dans une barrique d'alcool dénaturé font remonter l'huile essentielle à la surface, on écrème ou, pour mieux dire, on écume, et la liqueur corrosive qui reste au fond du tonneau, désinfectée tant bien que mal, devient du bitter, de l'absinthe, du genièvre. Et voilà comment on introduit des liqueurs dans Paris pour 7 francs au lieu de 328 fr. 55 cent. Les efforts pour frauder l'octroi et le trésor sont incessans; rien de plus triste qu'une pareille étude, car elle jette un jour très douloureux sur la moralité générale. Sous le gouvernement de juillet, pendant que l'on discutait une loi de douane, un député dit à la tribune : « Le seul moyen de tuer la contrebande, c'est de proclamer le libre échange. » Cela est vrai, mais n'est point à l'honneur de l'espèce humaine.

La petite fraude, celle qui se fait aux barrières, revêt les formes les plus baroques pour n'être point découverte. Une chambre placée sous les combles de l'administration, et que l'on nomme *le musée*, contient un spécimen de tous les ustensiles saisis, fausses poitrines de nourrice, fausses apparences de « situation intéressante, » chapeaux d'homme à double fond, colliers de harnachement creux, bancs de voiture évidés, tabourets rembourrés d'un récipient en zinc, camisoles en caoutchouc qui peuvent facilement contenir 25 ou 30 litres. Dans un accident de chemin de fer récent, le mécanicien pris sous la locomotive eut les deux cuisses broyées et fut tué; lorsqu'on lui enleva ses vêtemens avant de l'ensevelir, on le trouva enveloppé d'un gilet gonflé d'alcool. Quand j'ai visité le musée, j'y ai vu une vingtaine de rouleaux de toile semblables à ceux que les marchands de blanc réunissent sur l'impériale de leurs voitures de transport et maintiennent à l'aide d'une forte courroie. Ce *truc* était nouveau et réellement ingénieux. L'affaire fut très habilement menée par les agens du contrôle-général, qui se méfiaient d'une tapissière sur laquelle était écrit en très grosses lettres : *toiles et nouveautés*. L'enseigne était trop éclatante; ils filèrent la voiture, dont les allures leur semblaient suspectes. Les premiers soupçons avaient été éveillés le 23 mai 1872; dès le lendemain, la tapissière de si honnête apparence était entourée et arrêtée au moment où elle venait de franchir la porte des Ternes. On y trouva 17 rouleaux de toile faits pour tromper les yeux les mieux exercés; en réalité, elle contenait 17 cylindres de zinc revêtus d'une belle chemise de coton blanc plissé, et desquels on versa 4 hectolitres d'alcool à 94 degrés qui représentaient 1,253 francs de droits.

On fraude à l'aide de cabriolets en fer-blanc peint et qui ne sont

qu'une vaste cuve; on fraude en expédiant à Paris des piles d'assiettes qui sont entassées les unes sur les autres, par quatre douzaines, rattachées avec des liens de paille : les deux douzaines du milieu perforées cachent un bidon rempli d'alcool; on fraude avec tout et pour tout. Parfois, lorsqu'on se trouve en présence de gens qui ne reculent devant rien pour satisfaire leur cupidité, on reste surpris de la hardiesse des moyens employés. Une affaire de cet ordre a laissé de profonds souvenirs chez les agens du contrôle-général; elle mérite d'être rapportée. A la fin d'octobre 1864, on apprit avec certitude que des marchands de vin du quartier de l'Hôtel-de-Ville achetaient des alcools à 10 francs au-dessous du cours. On ordonna une surveillance qui amena la découverte de deux magasins situés dans deux quartiers différens; ces magasins étaient alimentés par une tapissière chargée de fûts de petite dimension et qui partait du n° 11 de la rue de Jussieu; la maison était bâtie en face le mur d'enceinte de l'entrepôt des vins et presque vis-à-vis le corps de garde des préposés de l'octroi. On crut à une distillerie clandestine, mais nulle fumée accusatrice ne s'échappait des cheminées, nulle eau ne s'écoulait dans la rue. Trois semaines se passèrent à examiner le local, les habitudes de ceux qui le fréquentaient, et le 26 novembre au matin le sous-inspecteur, le brigadier, deux commis ambulans, accompagnés d'un commissaire de police, firent irruption dans la maison; ce fut une véritable découverte et à laquelle on ne s'attendait pas. Deux pompes se dégorgeant au-dessus de deux tonneaux furent manœuvrées et donnèrent l'une de l'alcool à 96 degrés, l'autre du vin. D'où provenaient ces liquides? En fouillant dans une écurie, on démolit à coups de fourche un tas de fumier qui était posé sur des planches; celles-ci furent enlevées, et l'on vit un puits de 7 mètres de profondeur; on y descendit, et l'on pénétra dans un souterrain qui, franchissant la rue de Jussieu, s'arrêtait aux fondations de l'entrepôt; mais trois tuyaux de caoutchouc traversant la muraille ne laissaient aucun doute sur la façon de procéder. L'un de ces tuyaux, aboutissant dans l'entrepôt général, à la cave située rue de la Côte-d'Or, n° 19, amenait du vin; l'autre parvenait au n° 6 de la butte de la Gironde, dans la partie réservée aux eaux-de-vie, et recevait l'alcool; le troisième servait aux communications acoustiques. C'était fort bien imaginé; on emmagasinait dans l'entrepôt, où les droits ne sont jamais acquittés qu'à la sortie, et l'on « dépotait » à coups de pompe, rue de Jussieu, hors de l'action des préposés de l'octroi; mais l'on avait compté sans la perspicacité du service du contrôle, et l'on fut mauvais marchand de cette aventure. La perte que cette fraude faisait supporter aux perceptions s'élevait à 2,250 francs par jour.

A quelle somme peut se monter le préjudice que la fraude inflige à la caisse du ministère des finances et à celle de la préfecture de la Seine? Il est impossible de répondre par un chiffre exact. 1 million, 1,500,000 francs, disent les plus modérés, — 10 ou 12 millions, disent les excessifs; pour ma part, je ne sais. Il faut que ces fraudes sur les alcools soient bien considérables et bien multipliées pour que le conseil municipal ait voté 45,000 francs destinés à en favoriser la répression. J'ai fait avec les agens du contrôle une petite expédition dont le résultat pourra peut-être permettre d'arriver à un chiffre approximatif raisonnable. Un jour du mois de décembre 1873, un commissaire de police, le sous-inspecteur du contrôle, un agent et moi, nous partîmes de l'administration et nous prîmes route vers un des anciens boulevards extérieurs de Paris. Nous pénétrâmes dans une grande cour cantonnée sur quatre côtés par des bâtisses légères, composées de tous les matériaux imaginables provenant de démolitions. Dans un coin, un vaste hangar en planches surmonté d'un tuyau sans fumée; fenêtres d'atelier très haut placées et que l'on ne pouvait atteindre, porte close; de l'intérieur, nul bruit perceptible. L'agent se retourna vers le commissaire de police et lui fit un clignement d'yeux qui signifiait : c'est là! On frappa deux petits coups à la porte, qui s'ouvrit; à peine fut-elle entrebâillée que l'agent, — un finaud émérite, — y glissa son pied pour qu'il fût impossible de la refermer. On entra; le sous-inspecteur nomma le commissaire et dit : « Eh bien, nous distillons donc clandestinement de l'alcool? » L'ouvrier auquel on s'adressait, un colosse qui avait l'air d'un tambour-major en retraite et qui n'était qu'un ancien garçon boulanger, répondit : « Moi, je ne sais pas, je fais ce que mon patron me dit de faire. »

C'était complet : deux fourneaux allumés, deux alambics en beau cuivre rouge, appareil pour brûler la fumée, afin qu'on ne la vît pas, — branchement sur l'égout pour l'écoulement de l'eau, — des fûts pleins de mélasse et des touries d'acide d'un côté, de l'autre des tonneaux remplis d'excellent alcool à 49 degrés (la mélasse contient 20 pour 100 d'alcool, il suffit de la mettre en fermentation et de distiller pour obtenir de très bons produits). Nous n'étions pas entrés que nous étions rejoints par six employés du contrôle, qui sortirent je ne sais d'où. On demanda le patron, il était absent; on demanda le propriétaire, il n'y était pas. Sa femme vint à sa place, une petite femme rousse qui se mit à braire si fort que l'on n'en put rien tirer. On vérifia la contenance des barriques, puis un agent, ayant pris quelques seaux d'eau, les jeta sur la houille ardente, l'éteignit et se mit à démonter les appareils. Il connaissait son métier, celui-là; en une heure, il avait méthodiquement déboulonné

les deux alambics et en avait rangé les pièces de façon que le commissaire de police pût y mettre les scellés. A 500 ou 600 mètres de là, on alla faire ouvrir un magasin secret, dont le contenu, futailles et mélasse, fut apporté dans la distillerie. L'examen fait, séance tenante, sur la capacité des chaudières et la qualité des produits, démontra que la fraude quotidienne pouvait être facilement de 750 francs; en admettant que ce prudent industriel n'eût travaillé que la moitié de l'année, il bénéficiait de 136,500 francs par an. S'il y a vingt-cinq distilleries clandestines de cette importance à Paris, — et elles y sont certainement, — nous ne sommes pas loin de 3 millions 1/2.

Je n'ai pas à dire comment les agens, si peu nombreux, du contrôle-général parviennent à leurs fins avec une sorte de sûreté diabolique : la perspicacité, l'amour de la chasse, y sont certainement pour beaucoup; mais il faut ajouter qu'une disposition du préfet de la Seine répartit le produit de saisie en trois parts égales : pour le trésor, pour la caisse de retraite des employés, pour les dénonciateurs. En style administratif, on appelle ceux-ci les *indicateurs*, et l'on prétend que quelques-uns se font un revenu assez agréable à l'octroi. Tous les fraudeurs ne sont pas traduits devant les tribunaux, car la loi, par une disposition fort sage, a autorisé l'administration de l'octroi à transiger avec les coupables. Si ceux-ci évitent la honte d'un débat public, ils paient assez cher cet avantage; la transaction consentie exige le plus souvent une somme supérieure à l'amende que la police correctionnelle eût infligée.

Que des industriels de bas étage, chez lesquels l'âpreté des gains immodérés a oblitéré le sens moral, aient recours à de pareils moyens, cela se comprend, et tôt ou tard du reste ils finissent par être pris la main dans le sac et par rendre gorge; mais avec quelle sévérité ne devons-nous pas juger ces hommes riches, honorés, qui ne se font aucun scrupule de frauder l'octroi! C'est là, il faut le reconnaître, une des plaies de notre société, elle s'ingénie à éluder la loi et cherche à frauder le fisc, comme au mauvais temps des gabelles. La fraude faite par les voyageurs qui débarquent à Paris dans les gares de chemins de fer dépasse toute proportion; ceux-ci abusent d'une façon indécente des ordres que l'administration transmet à ses préposés. On leur recommande une extrême discrétion, d'éviter tout ce qui peut amener un retard; au milieu des deux cents colis jetés sur les tables des salles de bagages, on n'en visite très sommairement que deux ou trois à peine. Aux guichets de sortie, la foule se tasse, et les préposés impuissans la laissent passer. Une telle conduite, qui devrait développer dans le public une probité scrupuleuse, produit le résultat opposé; chacun se dit : Ah bah!

il y a trop de monde, on n'y verra rien, — et alors, sans vergogne, des hommes bien élevés, des femmes du monde qui exigent chez les autres des principes de délicatesse dont ils font bon marché pour eux, cachent dans leurs paletots ou sous leurs mantelets toute sorte d'articles sujets aux droits. Lorsqu'on leur fait une observation amicale à cet égard, ils répondent invariablement : C'est si ennuyeux d'attendre !

Pendant la durée de la chasse, c'est un véritable scandale, c'est à qui dissimulera le perdreau ou le faisan qu'il rapporte : bien souvent le hasard m'a fait voyager avec des chasseurs qui rentraient à Paris; dès que le wagon pénétrait en gare, chacun cachait son gibier, et nul ne le déclarait. J'ai connu un avocat qui emportait toujours à la chasse la serviette de maroquin dans laquelle il mettait ses dossiers pour aller au palais; elle lui servait à passer son gibier en franchise. Tout cela est fort blâmable, et je regrette que l'octroi ne fasse pas de temps en temps un bon exemple; s'il veut frapper sur des gens que leur situation sociale met à l'abri du soupçon, il n'aura que l'embarras du choix. Ce que l'euphémisme administratif appelle une fraude est bel et bien un vol, pas autre chose. Voler 20 sous en ne faisant pas une déclaration exigée, ou voler 20 sous dans la caisse de l'état, c'est tout un. Je sais que, selon beaucoup d'individus qui passent pour fort honnêtes, voler l'état, ce n'est pas voler; c'est là une morale de police correctionnelle qui ne mérite même pas réfutation. Dans l'espèce, ce n'est ni à la ville de Paris, ni au ministère des finances que l'on fait tort, c'est aux indigens, aux infirmes, aux malades, aux enfans abandonnés. Ceci n'est point un lieu-commun sentimental débité pour les besoins d'une cause qu'il est vraiment pénible d'avoir à défendre, c'est la vérité. On peut en juger. La ville de Paris, en 1873, a transmis 14,474,977 fr. à l'assistance publique, afin que celle-ci pût soulager toutes les infortunes qui crient vers elle; à l'enseignement gratuit, elle a donné 9,916,448 francs; elle a employé une somme de 3,520,370 francs à payer la cote personnelle de 180,000 individus dont le loyer est inférieur à 400 francs. Pour faire exécuter dans notre cité des travaux d'utilité publique dont tout le monde profite, et qui sont une sorte de prime d'encouragement au labeur des ouvriers, elle a dépensé 34,068,890 francs. Enfin dans l'entretien de la garde municipale, des pompiers, des gardiens de la paix, qui, on peut en convenir, rendent des services appréciables au point de vue de la sécurité générale, sa part a été de 4,416,570 francs. La ville a donc consacré une somme de 66,397,255 francs à des œuvres dont les malheureux ont le premier et le plus sûr bénéfice; ce gros budget, à qui va-t-elle le demander pour être certaine de l'obtenir sans dif-

ficulté? A l'octroi « municipal et de bienfaisance, » comme disait la loi de vendémiaire an VII. C'est là ce que l'on ne devrait jamais oublier lorsqu'on est sollicité par quelque mauvaise pensée de fraude; cela n'arrêtera pas les âmes indélicates, mais cela fera réfléchir les gens qui, par enfantillage ou pour s'éviter un mince ennui, oublient volontairement d'être honnêtes et ne font pas les déclarations obligées.

Pour les ressources municipales, pour les fonds de bienfaisance spécifiée ou déguisée, l'octroi de Paris est donc le produit le plus constant et le moins aléatoire. Frappant des objets de première nécessité et surtout des denrées de consommation, il ne peut tarir, chaque bouchée de nourriture l'alimente, et il est éparpillé à l'infini. Il s'acquitte par quantités tellement minimes qu'il peut, jusqu'à un certain point, passer inaperçu; pour chacun des 1,851,792 habitans de Paris, il représente une dépense quotidienne de 15 cent. 69. Les négocians qui, recevant un arrivage de marchandises, ont à payer d'un seul coup une somme importante, ne font qu'une avance qui leur est remboursée avec intérêts par leurs cliens. Bien des gens maudissent cependant l'octroi et le trouvent excessif, sans réfléchir que de toutes les sommes qu'il a encaissées, il en a versé précisément un tiers au bout de l'année au ministère des finances (1). On l'accuse d'avoir outrageusement chargé les vins et les liqueurs; mais sur les 22 francs 87 cent. que paient les premiers, le trésor ne lui en a laissé que 11, et sur les 318 francs 60 cent. que paient les secondes il donne 238 francs 80 centimes aux finances : en cette matière du moins, la part du lion n'est pas pour lui.

C'est la poule aux œufs d'or; il est bon de l'entourer de soins, de la ménager et de n'en point exiger une production démesurée; pour accroître son revenu, il est inutile de surcharger les taxes; on peut s'en rapporter à l'attraction que Paris exerce sur les provinciaux et sur les étrangers. Plus les hôtes venus de l'extérieur sont nombreux dans notre ville, plus les consommations augmentent, et plus on voit grossir les produits de l'octroi; c'est pourquoi les temps de calme et de prospérité se révèlent, au premier coup d'œil, sur les tables récapitulatives, car le total prend tout de suite des proportions respectables. Je crains que l'on n'ait maintenant une certaine tendance à exiger de l'octroi plus qu'il ne comporte, et à le mêler à des opérations qu'il doit ignorer. Les finances municipales, si considérables qu'elles soient, ne sont pas en rapport avec les besoins de Paris, d'un Paris commencé, qu'il faut continuer, sinon

(1) En 1872, l'octroi a perçu près de 151 millions; 100 millions représentant les taxes municipales ont été acquis à la ville; 50 millions 1/2, produit des droits d'entrée, ont été versés au ministère des finances.

finir. Comment parviendra-t-on à se procurer les ressources nécessaires, par des taxes ou par des emprunts? On agite volontiers ce problème, qui me semble pouvoir être résolu facilement. Tout ce qui offre un caractère d'utilité immédiate et normale, tout ce qui est destiné à mouvoir le mécanisme régulier des organes mêmes de la vie urbaine ressortit aux taxes et naturellement à l'octroi; nous payons pour qu'on pave nos rues, pour qu'on les balaie, pour qu'on les éclaire; nous payons pour qu'on soigne nos malades, pour qu'on recueille nos enfans perdus et nos infirmes, nous payons pour qu'on nous garde et qu'on nous protége. Rien n'est plus juste; mais dès qu'il s'agit des travaux dont nos descendans profiteront et dont, soit dit en passant, nous n'avons que tous les ennuis, lorsqu'on amène des rivières à Paris, que l'on canalise son sous-sol, que l'on ouvre des boulevards, que l'on fait des trouées hygiéniques dans ces quartiers obscurs et enchevêtrés où nous cherchions en vain jadis un peu d'air et de soleil, lorsque l'on fait pour nos enfans une ville plus saine, plus belle, mieux ordonnée que la nôtre, c'est à l'emprunt que l'on doit s'adresser, car il est équitable de faire payer à l'avenir les bienfaits que nous lui léguerons et que nous n'aurons qu'imparfaitement connus.

Quoi qu'il en soit de cette question, qui ne se rattache qu'incidemment à notre sujet, l'octroi, malgré les fraudes qui l'attaquent et le mauvais vouloir qu'il excite parfois, est entré dans nos mœurs; il fonctionne avec régularité. Exclusivement payé par les habitans de Paris, il est employé exclusivement à leur profit : ce que la population donne en gros sous lui est rendu en bien-être. En le supprimant, on n'enrichirait personne et l'on appauvrirait tout le monde; l'impôt que les pauvres, les estropiés, les enfans trouvés, les aliénés, les malades lèveraient alors sur nous, en nous poursuivant dans nos rues et jusque dans nos maisons, serait bien plus lourd, plus onéreux, plus vexatoire, que la taxe à peine sensible récoltée par les préposés de l'octroi, dans un dessein déterminé où le soulagement de la souffrance, l'instruction de l'enfant et l'humanité ont la meilleure part.

MAXIME DU CAMP.

LE PHYLLOXERA

EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE

I.

L'ORIGINE DU PHYLLOXERA, SES RAVAGES ET LES MOYENS DE LE COMBATTRE.

De tout temps, les relations établies entre les peuples par la conquête, le commerce, les explorations scientifiques, ont amené l'introduction réciproque de végétaux et d'animaux utiles ou nuisibles. Dans l'antiquité, le courant principal de ces échanges allait, comme la civilisation elle-même, d'Orient en Occident, de la vieille Asie vers l'Europe d'abord barbare et bientôt à son tour conquérante et civilisatrice. Au moyen âge, ce mouvement se poursuit dans le même sens par les Arabes, les croisades et le commerce de la Méditerranée; il s'étend, dans les temps modernes, vers le Nouveau-Monde, dont les régions tempérées reçoivent à la fois nos céréales, nos arbres fruitiers, nos animaux domestiques, tous les produits de longs siècles d'efforts et d'expériences d'une série de civilisations successives. En retour, l'Amérique nous donne la pomme de terre, le maïs, le topinambour, la patate, le tabac, le cochon d'Inde, le coq d'Inde, la cochenille, bien moins en somme qu'elle n'a reçu de nous.

Cette inégalité dans l'échange entre les deux mondes est moins accusée à l'égard des produits nuisibles. Si les mauvaises herbes de nos cultures s'importent trop naturellement dans les régions de l'Amérique où le climat leur est propice, si notre cardon épineux envahit les immenses pampas de la Plata, si nos chiendens, nos orties,

infestent les champs et les jardins des États-Unis, en revanche c'est de la Plata que nous viennent les lampourdes et certains amarantes, véritable peste des vignobles du sud de l'Europe; l'érigeron du Canada pullule dans nos terrains sablonneux, une obscure plante aquatique, l'*elodea canadensis*, obstrue les canaux et les rivières en Écosse, en Angleterre, en Allemagne; une moisissure insidieuse, le *peronospora infestans*, attachée à la pomme de terre, affame l'Irlande et effraie l'Europe; une autre cryptogame américaine, l'*oïdium*, ravage les vignes de notre continent et des îles Atlantiques; enfin, comme pour se venger de nos importations nuisibles, — rats, blattes, chenilles du chou, pucerons du rosier et autres, cochenilles, charançon du blé, — les États-Unis nous envoient en moins d'un siècle deux insectes éminemment destructeurs, le puceron lanigère, fléau des pommiers, et le *phylloxera vastatrix*, qui s'est déjà trop fait connaître comme ravageur des vignes et surtout de la vigne européenne.

En consacrant quelques pages à cet infime animalcule, mon intention n'est pas d'en décrire par le menu les caractères et les mœurs; je ne traiterai que des questions d'ensemble, telles que l'origine de l'insecte, sa diffusion graduelle dans les vignobles d'Europe, son vrai rôle dans la destruction des vignes, les modes de défense à employer contre ses ravages, enfin les moyens de replanter nos vignobles avec des cépages auxquels une constitution spéciale permettrait de lutter contre l'ennemi ou même d'échapper à ses atteintes.

I.

Le *phylloxera* est originaire des États-Unis d'Amérique. Cette assertion, contredite par quelques-uns, a besoin d'être démontrée et justifiée; heureusement les preuves abondent et vont ressortir de l'historique même de la découverte de l'insecte.

En 1854, un entomologiste américain, M. Asa Fitch, chargé par l'état de New-York de l'étude des insectes utiles ou nuisibles à l'agriculture, découvrit, sur des vignes du pays, de petites galles ou verrues creuses faisant saillie à la surface inférieure de la feuille et s'ouvrant à la face supérieure par un orifice étroit et garni de poils. Au fond de chaque galle, il vit une sorte de pou à corps rebondi et convexe, à pattes courtes, à suçoir plongé dans le tissu de la feuille, à antennes coupées en bec de flûte. Presque inerte dans son étroite cellule, cette recluse, invariablement femelle, n'était qu'une sorte de machine à pondre, car ses œufs, accumulés autour d'elle, dépassaient parfois le chiffre de plusieurs centaines. De ces œufs sortaient

des petits de dimensions exiguës, à marche relativement rapide, qui, se portant vers le haut des pampres, et, piquant chacun un point d'une feuille naissante, déterminaient par cette piqûre la formation d'une galle nouvelle, où ils s'enfermaient pour y parcourir les mêmes phases d'évolution que leur mère.

Comparant sans doute ces galles aux vessies des feuilles de l'orme, aux bourses des feuilles du peuplier, qu'habitent des pucerons nommés *pemphigus*, M. Fitch baptisa *pemphigus vitifoliæ* le nouvel insecte de la vigne. Il n'y vit d'ailleurs qu'un objet de curiosité scientifique, car les déformations produites ainsi sur quelques feuilles d'un arbuste plein de vigueur ne pouvaient donner l'idée d'un dommage sérieux. Bientôt cependant deux autres « entomologistes d'état, » feu Benjamin Walsh et Charles Riley, retrouvant le *pemphigus* d'Asa Fitch, en firent mention comme d'un insecte nuisible. De son côté, le docteur Henri Shimer, découvrant les mêmes galles et le même insecte, cette fois avec un individu pourvu d'ailes qu'il supposait être le mâle, en publiait en 1867 une description minutieuse, et, le séparant avec raison des *pemphigus*, l'appelait *dactylosphæra vitifoliæ*. Dans l'intervalle, le prétendu *pemphigus* était signalé de l'autre côté de l'Atlantique, dans des serres à raisins (*graperies*) de Hammersmith, près de Londres (1863), et de quelques points de l'Angleterre et de l'Irlande (1867-1868). Étudié par le célèbre entomologiste Westwood, cet insecte, réputé nouveau, reçut le nom de *peritymbia vitisana*. Notons que M. Westwood sut voir l'insecte sous une forme nouvelle, l'ayant trouvé à la fois sur les feuilles, dans les galles et sur les racines à l'état de suceur souterrain; mais cette observation ne fut publiée qu'en 1869, à la suite de la découverte du phylloxera dans le midi de la France.

Quelques années avant cette date, un mal inconnu minait certains vignobles des deux côtés du Bas-Rhône; à Pujault, dans le Gard, on avait vaguement entrevu ce mal dès 1863; en 1867, il avait pris de telles proportions que, dans le Comtat, dans la Crau (Bouches-du-Rhône), sur les Alpines, aux environs de Tarascon, l'effroi des vignerons devint général. C'est alors qu'un vétérinaire d'Arles, M. Delorme, en fit connaître les caractères extérieurs sans en pressentir la vraie cause. Toujours disposés à rattacher les faits nouveaux à des faits connus, les paysans de Vaucluse appelèrent ce mal *le blanquet* ou *pourridié*, le confondant avec une maladie de la vigne qui se développe chez les ceps plantés sur défrichement de chêne; mais, si les racines pourrissent dans ce dernier cas, c'est sous l'action d'un *mycelium* spongieux d'une odeur de champignon caractéristique : la pourriture des racines provoquée par le phyl-

loxera est une sorte de gangrène humide, avec une teinte noirâtre et sans trace d'odeur fongique.

Cependant, le mal augmentant toujours, la Société d'agriculture de Vaucluse et M. Gautier, maire de Saint-Remy, appelèrent en consultation une commission de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault. Réunis au mois de juillet 1868, les délégués étudièrent avec attention les vignes atteintes. S'adressant naturellement aux plus malades, ils n'y trouvaient que des racines pourries, sans traces de champignon ni d'insecte, circonstance aujourd'hui bien expliquée, mais qui dérouta quelque temps l'investigation. Pourtant les allures de la maladie, cette expansion graduelle autour d'un premier centre et le long des lignes de ceps, tout indiquait une cause vivante. « Cela marche comme une armée, » nous disait dans son langage pittoresque le régisseur d'un domaine. Ces mots nous engagent à de nouvelles recherches. Un coup de pioche heureux met à nu quelques racines, sur lesquelles je vois à l'œil nu des taches et des traînées de points jaunâtres. La simple loupe décompose ces traînées en une poussière d'insectes, que leur parenté avec les pucerons et les cochenilles rend suspects à titre de suceurs. Deux jours de recherches nous les font voir en cent endroits, partout où la vigne souffre. Dès ce moment, un fait capital était établi : c'est qu'un insecte presque invisible, se dérobant sous la terre, s'y multipliant par myriades d'individus, amenait l'épuisement des ceps les plus vigoureux; mais cet insecte, d'où venait-il? Était-il décrit? Quels étaient en tout cas ses alliés les plus proches? Ces questions n'étaient pas faciles à résoudre du premier coup; elles ne pouvaient même l'être qu'à la condition de trouver l'insecte sous tous ses états.

N'ayant vu d'abord que des insectes souterrains, dépourvus d'ailes, provisoirement désignés par moi sous le nom de *rhizaphis* ou puceron de racines, je cherchais obstinément la forme ailée que je supposais devoir exister. Cette forme existait en effet, et, l'ayant découverte à l'état de nymphe avec ses ailes encore enfermées dans leurs fourreaux, je la vis éclore le 28 août 1868 comme un élégant petit moucheron, ou plutôt comme une cigale en miniature, portant étalées à plat ses quatre ailes transparentes. Dès lors mon *rhizaphis* devenait un *phylloxera* (1), car, sauf des diversités de détail, il était difficile de le distinguer du *phylloxera quercus*, insecte qui vit sous la feuille du chêne blanc et dont la présence se trahit par le jaunissement du point piqué. Voilà donc l'insecte de la vigne rapporté à son vrai genre; restait à le reconnaître pour identique avec un insecte américain.

(1) *Phylloxera* veut dire *qui dessèche les feuilles.*

Le premier pas dans ce sens fut le résultat d'un heureux hasard. Le 11 juillet 1869, voyageant avec une commission de la Société des agriculteurs de France pour l'étude de la maladie nouvelle, je découvris à Sorgues (Vaucluse), sur deux ceps d'une variété de vigne appelée *tinto*, de nombreuses galles pareilles à celles du *pemphigus* américain. Quelques jours après, M. Laliman retrouvait ces mêmes galles à Bordeaux, mais cette fois sur des cépages d'Amérique, dont plusieurs portaient sur leurs racines des phylloxeras. Soupçonnant que ces deux insectes, si différens en apparence, étaient des formes du même animal modifiées par le milieu, l'une à vie souterraine (type radicicole), l'autre à vie aérienne (type gallicole), M. Lichtenstein et moi eûmes l'idée que le *pemphigus vitifoliæ* de Fitch n'était rien autre que notre *phylloxera vastatrix*. Cette hypothèse devint certitude lorsque d'une part nous eûmes établi par expérience la transformation du phylloxera des galles en phylloxera des racines, et surtout lorsque M. Riley, venant exprès d'Amérique en Europe, put affirmer l'identité des insectes des deux pays. Averti en effet par la découverte faite chez nous du phylloxera des racines, ce sagace entomologiste retrouva sans peine en Amérique le même insecte dans les mêmes conditions, c'est-à-dire vivant sur les radicelles. Il s'expliqua dès lors pourquoi la vigne d'Europe a toujours succombé en Amérique, où le phylloxera règne partout, et pourquoi des cépages américains souffrent plus ou moins des attaques de cet invisible suceur, alors même qu'aucune trace de galle ne se montre sur les feuilles. Établie par la comparaison des insectes sous tous leurs états, en Europe par M. Riley, en Amérique par moi, cette identité du *pemphigus* américain et du phylloxera d'Europe ne saurait plus faire doute; mais il s'agit de savoir quelle est la vraie patrie de l'insecte, dans quel sens l'importation s'en est faite, ou si par impossible l'espèce serait indigène à la fois dans les régions des deux côtés de l'Atlantique.

A priori l'hypothèse d'un indigénat européen répugne presque au simple bon sens. Se figure-t-on un pareil insecte traversant sans se révéler des siècles de culture de la vigne, et tout d'un coup manifestant sa puissance par de véritables désastres? Supposons même qu'il eût attendu pour sévir des conditions climatériques favorables, par quelle cause apparaîtrait-il simultanément sur les points les plus distans, — midi de la France, Bordelais, Autriche, Erfurt, Portugal, — irradiant toujours d'un centre et se répandant par invasion autour de ces points de départ? N'est-ce pas là le caractère des maladies importées? — Mais, a dit M. Koressios, d'Athènes, le phylloxera n'est pas nouveau en Europe : il n'est autre que le *phtheir* ou pou de la vigne décrit par Strabon, et que les Grecs modernes

combattent encore par des moyens analogues à ceux qu'indique le vieux géographe (1). Or, en recourant au texte cité, il est facile de voir que le *phtheir* est une cochenille farineuse (2), très voisine de la cochenille des serres et qui, répandue çà et là dans la région de la Méditerranée et de la Mer-Noire, attaque en été les parties extérieures de la vigne en les recouvrant d'une couche sirupeuse de miellat, sur laquelle se développe comme un enduit de suie la cryptogame appelée fumagine. En Crimée, le même insecte, lorsqu'il séjourne sur les racines, détruit des vignobles entiers à la manière du phylloxera. — Mais, ajoute M. Nourrigat, de Lunel, votre maladie prétendue nouvelle a déjà ravagé l'Europe, surtout au XVIIIe siècle : c'est ce que les Allemands appelaient alors *Gabel* (fourchette) à cause de la fréquente bifurcation des sarmens des vignes malades. Or la description même des symptômes prouve avec évidence que ce devait être ou le *cottis* des Charentes ou l'*anthracnose* du midi de la France décrite par Esprit Fabre et Dunal.

Il serait oiseux d'insister sur ces argumens lorsqu'il est facile d'établir d'une part que le phylloxera est indigène en Amérique, et de l'autre qu'il a été récemment introduit en Europe. Sur le premier point, deux faits sont importans à noter : d'abord l'existence générale de l'insecte sur les vignes sauvages et cultivées de l'Amérique (à l'est des Montagnes-Rocheuses, c'est-à-dire abstraction faite des états et territoires du Pacifique) depuis le Canada jusqu'à la Floride, et de la Floride au Texas, — ensuite la découverte de galles de phylloxera sur les feuilles d'un exemplaire de *vitis monticola*, recueilli au Texas en 1834 par le botaniste Berlandier. J'ai vu récemment cet exemplaire dans l'herbier du docteur Engelmann, de Saint-Louis, l'homme qui connaît le mieux les espèces de vignes américaines. Ainsi l'existence du phylloxera aux États-Unis a pu être constatée jusqu'à quarante années en arrière; si nous ne pouvons remonter plus haut, c'est que les documens font défaut. En fouillant dans les vieux herbiers du pays, peut-être y trouverait-on de ces galles accusatrices. Ajoutons que la culture de la vigne est relativement récente aux États-Unis, que la vigne européenne n'a jamais pu y prospérer, que plusieurs cépages de ce pays résistent à ce parasite, et l'on s'expliquera comment le phylloxera a pu longtemps y vivre inaperçu, tandis que le même insecte, s'il était autochthone dans notre Europe, aurait de tout temps, comme aujourd'hui, compromis la culture de nos vignes.

Passons maintenant aux preuves de l'importation du phylloxera

(1) La terre *ampélite* de Strabon..., — sorte de terre bitumineuse.
(2) Le *dactylopius longispinus* (Targioni Tozzetti).

en Europe. Il n'est pas besoin pour cela d'établir que *tous* les cépages américains introduits chez nous ont dû nécessairement nous communiquer l'insecte; il suffit de constater que, partout où l'insecte s'est montré, c'est au voisinage des ceps américains. Or sur ce point la lumière est faite; il suffit de rappeler des exemples décisifs. Dans la Gironde, le phylloxera a fait sa première apparition à Floirac, près de Bordeaux, dans le clos de M. Laliman, c'est-à-dire en plein centre de vignes américaines directement importées. Il s'est montré bientôt dans le vignoble contigu de M. le docteur Chaigneau, et progressivement s'est étendu depuis 1868 sur de nombreuses communes de la région dite de l'Entre-deux-mers et même de la rive droite de la Dordogne. En Autriche, il s'est d'abord montré dans la collection de vignes de la station œnologique de Klosterneuburg, près de Vienne, et juste à l'endroit où l'on avait planté des pieds de vignes américaines reçus d'un pépiniériste hanovrien, qui les avait importés directement des États-Unis. Même coïncidence pour le Portugal, où la région d'Oporto, déjà largement envahie, l'a été d'abord dans la paroisse de Gouvinhas, par le vignoble de feu Antonio de Mello Vaz Sampaio, qui reconnaissait avoir introduit, dès 1863 ou 1864, des cépages américains.

Nous ne pouvons rien dire, il est vrai, sur l'origine première des phylloxeras qu'on a vus dans les serres à raisin de l'Angleterre et de l'Irlande; mais, si l'on réfléchit qu'il s'agit là de cultures confinées dans une région dépourvue de vrais vignobles, si l'on songe combien sont fréquentes dans ces conditions les importations de cépages étrangers, l'on ne doutera guère que des variétés américaines n'aient été introduites dans ces *graperies*. N'est-ce pas également par des serres à raisin, celles de Margate, près de Londres, que l'*oïdium* de la vigne fit en 1845 sa première apparition en Europe, et ne sait-on pas que les jardins botaniques, les pépinières, les établissemens horticoles, si précieux pour l'étude des végétaux étrangers, sont comme des portes toujours ouvertes à l'invasion des plantes ou des animaux nuisibles auxquels l'analogie du climat permet de se faire une nouvelle patrie? Qu'on se tienne donc bien en garde contre l'invasion possible du phylloxera par les plants qu'on demanderait soit à l'Amérique, soit aux vignobles de l'Europe déjà infestés, soit même aux pépinières de tout pays. N'a-t-on pas l'exemple de la Corse, où l'insecte destructeur s'est introduit dans un vignoble par des plants reçus en 1869 d'une pépinière de Bagnols-sur-Cèze (Gard), c'est-à-dire d'un véritable nid à philloxera? « Méfiez-vous des cépages d'au-delà des monts rocheux! écrit aux Californiens M. Riley; ils pourraient vous apporter la peste pour vos belles vignes, toutes d'origine européenne et par conséquent plus sensibles que les

cépages américains. » Proscrivez toute importation de vignes, en multipliant celles que vous possédez, dirons-nous à notre tour aux colons de l'Algérie; peut-être ferez-vous encore du vin quand nos vignobles d'Europe seront décimés, sinon anéantis, en dehors des plaines basses où la submersion pourra les sauver.

Reste pourtant à expliquer comment le phylloxera a pu s'introduire dans la région riveraine du cours inférieur du Rhône, le point de la France et de l'Europe où les ravages se sont le plus étendus. Ici les renseignemens positifs font défaut; cependant une hypothèse assez plausible me porte à chercher le point de départ de l'insecte dans la pépinière longtemps célèbre, aujourd'hui détruite, des frères Audibert, à Tonelle, près de Tarascon-sur-Rhône. Très riche en végétaux exotiques et notamment en arbustes directement importés des États-Unis, ce bel établissement possédait dès 1838 vingt-sept espèces ou variétés de vignes américaines. Par le témoignage d'un jardinier intelligent et instruit, M. Reynier, d'Avignon, ancien ami des frères Audibert, je sais que feu M. Clerc, maire de Roquemaure (Gard), a reçu jadis de M. Reynier lui-même des plants d'Isabelle et de Catawba. Roquemaure est à quelques kilomètres de Pujault, où le phylloxera semble s'être en premier lieu révélé, et sans qu'on puisse suivre avec précision les points où ses naissantes colonies se sont établies, les probabilités sont en faveur de l'idée que Tonelle en aurait été la station première. On peut objecter, il est vrai, la date relativement récente où les ravages de l'insecte ont attiré l'attention; mais rien ne prouve que l'arrivée de l'insecte d'Amérique ait accompagné les premiers envois de cépages de ce pays. Des sarmens nombreux ont pu venir d'Amérique sans être infectés, une bouture enracinée a suffi peut-être plus tard pour cette importation fatale (1), dont il serait d'ailleurs inique de faire un crime à ceux qui en auraient été les auteurs involontaires et inconsciens.

(1) M. Émile Mourret m'a signalé un passage de l'article *Vigne,* publié par Bosc dans son *Cours complet d'agriculture* (1823, 13 vol.). Parlant des vignes américaines cultivées dans les pépinières royales dont il avait la direction, Bosc s'exprime comme suit sur le compte du *vitis cordifolia :* « Cette espèce a péri dans les pépinières royales par suite des principes de destruction qui planent sur elles. » Il est probable que cette phrase assez obscure signifie que les conditions où se trouvaient ces pépinières lui paraissaient mauvaises en général pour la culture des plantes; mais la mort du *vitis cordifolia* pourrait aussi avoir été causée par le phylloxera importé peut-être d'Amérique avec cette plante, et qui se serait éteint faute d'aliment pour se propager dans un milieu où les pieds de vigne n'abondaient pas. Ce n'est là qu'une simple conjecture, sur laquelle j'insiste d'autant moins que plusieurs variétés dérivées du *vitis cordifolia* sont de celles qui résistent à l'insecte.

II.

Jusqu'ici, il n'a été question que de l'introduction première du phylloxera de l'Amérique en Europe; voyons maintenant comment ses colonies européennes ont progressivement élargi l'aire de leur extension et pris en moins de cinq ans les proportions d'un malheur public. A cet égard, on peut encore considérer comme un pur accident local la présence de l'insecte dans les serres de l'Angleterre, de l'Irlande, dans quelques pépinières de l'Allemagne (Celle, Erfurt), dans la collection de Klosterneuburg, près de Vienne. En Portugal, grand centre de production de vins de prix, nous ne savons exactement dans quelle étendue est infectée la région dont Oporto est le centre; toutefois cette étendue est assez grande pour qu'on puisse y voir un foyer très menaçant pour la péninsule ibérique tout entière. En France, deux foyers ont apparu d'abord sur deux points distans, mais l'un et l'autre en des régions dont la vigne est la principale richesse, le sud-est de la France et le Bordelais. Pour suivre en quelque sorte de l'œil l'extension rapide du premier foyer, il n'y a qu'à consulter les cartes qu'un jeune savant, M. Duclaux, professeur à la faculté des sciences de Lyon, a publiées dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences, dont il était le délégué. Représentées par une teinte spéciale, les surfaces infestées d'une année à l'autre se multiplient et s'agrandissent. En 1865, c'est, d'après des indications rétrospectives et peu précises, un seul point, près de Pujault (Gard), sur la rive droite du Rhône. En 1866, ce point est devenu une large tache couvrant Pujault, Roquemaure, s'avançant vers Villeneuve-les-Avignon sur la même rive; de plus Vaucluse offre neuf foyers disséminés, les Bouches-du-Rhône en offrent deux, l'un près de Saint-Remy, l'autre en pleine Crau, entre Saint-Martin et Raphèle. En 1867, une large tache couvre Vaucluse et une partie du Gard, une autre les Bouches-du-Rhône des deux côtés de la chaîne des Alpines; en 1868, tout le cours du Bas-Rhône est envahi, principalement sur la rive gauche, depuis Grignon et Pierrelatte dans la Drôme jusqu'aux Martigues (Bouches-du-Rhône), avec une pointe remontant la vallée de la Durance jusqu'au voisinage de Lourmarin; 1869 voit les deux taches réunies et en même temps s'étendant vers le nord jusqu'au-delà de Donzère, vers l'est jusqu'aux confins d'Aix en Provence, vers l'ouest presque jusqu'aux portes de Nîmes; enfin des points d'attaque isolés, véritables colonies d'avant-garde, se montrent à Loriol et Crest (Drôme) vers le nord, à Ollioules et Toulon vers l'est, à Lunel-Viel, à Saint-Gely du Fesc, dans l'arrondissement de Montpellier (Hérault). Depuis lors le mal a tou-

jours marché en rayonnant autour du foyer primitif, au nord en remontant graduellement le Rhône jusqu'à Lyon avec ramifications dans les vallées des affluens principaux du fleuve, — à l'est en s'implantant dans les Basses-Alpes et le Var, — à l'ouest en envahissant le Gard presque tout entier, sauf les districts des Hautes-Cévennes, et l'Hérault dans sa partie limitrophe aux terrains du Gard, savoir l'arrondissement entier de Montpellier, et dans le bassin de l'Hérault une très faible partie de la lisière orientale des arrondissemens de Lodève et de Béziers.

Partout l'envahissement graduel a présenté les mêmes phases après une période de mal latent, apparition de quelques points d'attaque isolés, — dans le courant de l'année même, agrandissement de ces points locaux, que l'on a pu comparer à l'extension graduelle d'une tache d'huile, — en même temps multiplication de ces foyers, — colonies d'avant-garde jetées à des distances de plusieurs lieues au-delà des centres développés l'année précédente, — en un mot aggravation effrayante du mal déjà confirmé, apparition fatale de foyers nouveaux, menace des pays vers lesquels s'avancent les essaims dévastateurs. Moins rapide dans le bassin de la Gironde, la marche du fléau s'y est surtout accentuée dans le sens du nord et de l'ouest, respectant jusqu'ici le Médoc, mais franchissant la Dordogne et servant probablement de point de départ à ces nombreuses colonies que M. Lecoq de Boisbaudran et M. Cornu ont découvertes en 1873 dans la Charente, autre centre de la richesse vinicole de la France.

Rien de plus facile que d'expliquer les deux modes d'extension de la maladie : agrandissement des foyers formés, apparition de foyers nouveaux. Le premier fait est dû à l'instinct migrateur des jeunes phylloxeras aptères, qui pousse les générations nouvelles à quitter les racines des ceps épuisés pour se porter vers les ceps voisins encore intacts et pleins de vie; le second phénomène est sûrement dû à des colonies de phylloxeras ailés que le vent doit emporter et disséminer loin des points où leur évolution s'est faite. En ce qui touche le premier point, l'observation de M. Faucon, sur la marche des phylloxeras en plein air, à la surface du sol, nous fait assister à cette migration de proche en proche : sur le second fait, on ne peut hasarder que des conjectures, bien que la capture de phylloxeras ailés par des toiles d'araignée ne laisse aucun doute sur leur transport à travers les airs. Ce qu'on ignore, c'est la manière dont les mères pourvues d'ailes pondent les deux ou trois œufs dont leur abdomen est rempli et d'où sortent peut-être les premiers fondateurs des colonies souterraines. Quelque regrettable que soit cette lacune dans la connaissance des mœurs de l'insecte

migrateur, les migrations elles-mêmes sont un fait incontestable, et la direction divergente de ces exodes par rapport à des premiers centres bien constatés prouve qu'il s'agit d'un mal importé, localisé d'abord sur quelques points circonscrits, puis étendu par voie d'invasion sur des surfaces de plus en plus vastes.

Au fond, les diverses théories émises sur le rôle du phylloxera dans la maladie nouvelle de la vigne peuvent se réduire à deux : le *phylloxera effet* et le *phylloxera cause*, sans parler d'une sorte de compromis entre ces deux systèmes opposés, où l'insecte est considéré comme cause, mais avec cette restriction qu'il n'atteindrait sa puissance d'agent destructeur que sur des vignes préalablement souffrantes (1). D'après la première théorie, le phylloxera ne serait que le résultat d'un affaiblissement, d'une altération préalable de la santé des vignes, affaiblissement dû, suivant les uns, à l'épuisement du sol par suite de la longue culture de la même plante, suivant d'autres au mode de taille des vignes (taille courte au lieu de la taille à bois de remplacement ou de la culture en treilles ou hautains), — suivant d'autres encore à des intempéries de saisons ou bien à une prétendue dégénérescence qui se produirait à la longue chez tous les arbres fruitiers, à cause de leur multiplication ancienne par la bouture, la marcotte ou la greffe, substituée à tort à la multiplication par semis.

Si l'on fait à ces diverses hypothèses l'honneur de les exposer, c'est par esprit d'impartialité d'abord, mais c'est surtout parce que la méthode scientifique est restée assez étrangère à notre public français pour que les vérités de sens commun, en fait d'histoire naturelle principalement, aient besoin d'être démontrées, tandis que les subtilités creuses, les raisonnemens vides en dehors des faits, n'ont besoin que d'un peu de rhétorique pour séduire non-seulement les ignorans, mais bien des gens instruits et d'ailleurs sensés. Dis-

(1) Ce système mixte est celui auquel semble s'être arrêté aujourd'hui un viticulteur justement célèbre, M. Henri Marès, de Montpellier. Pour lui, le phylloxera serait vraiment cause dans la maladie en question, mais il attaquerait de préférence les vignes situées dans des terrains mouilleux ou dans les terrains trop secs. Pour moi, les faits qui semblent au premier abord appuyer cette théorie peuvent s'expliquer par d'autres raisons que celles qui font accorder à l'insecte la faculté de choisir en quelque sorte son terrain et ses victimes. Si la maladie est en effet plus foudroyante qu'ailleurs dans les terrains mal ressuyés, cela tient probablement au fait bien constaté que les terrains argileux en général, qui se fendillent pendant l'été, favorisent la marche de proche en proche de l'insecte; quant aux terrains secs, ou plutôt aux terrains maigres, les symptômes du mal s'y montrent de meilleure heure, parce que la vigne attaquée s'y défend moins bien que dans les sols plus fertiles; mais on peut dire que le mal s'est montré aujourd'hui dans toutes les conditions possibles de milieu, et que l'insecte ne choisit pas les vignes souffrantes, puisqu'il recherche au contraire les racines bien saines.

cutons donc, puisque discuter il faut, non pas avec l'idée d'épuiser ce fécond sujet de controverse, non avec l'espoir de convertir les abstracteurs de quintessence, mais dans l'intention de débarrasser le terrain des faits de ces broussailles de raisonnemens sous lesquelles le vrai et le simple disparaissent.

Voici d'abord ceux qui regardent la vigne comme malade par suite de l'épuisement du sol. On peut aisément leur concéder que des cultures épuisantes répétées sur la même terre l'appauvrissent, la stérilisent plus ou moins, et que la diminution des récoltes et même dans certains cas une moindre résistance à l'action nuisible des parasites sont la conséquence de ce contre-sens agricole; mais à quel agriculteur sérieux fera-t-on croire que les beaux vignobles des terres d'alluvion de l'Hérault, labourés, fumés à profusion, sont livrés au phylloxera parce que tout d'un coup l'épuisement du sol est venu les rendre ainsi vulnérables? Pour ne citer qu'un fait entre cent : un agriculteur très distingué, ancien élève et répétiteur de l'École d'agriculture de Grignon, M. Émile Mourret, possède à Saint-Gabriel, près de Tarascon, des terres où la garance, la luzerne, les céréales, donnent de beaux rendemens. A partir de 1863, il y plante des vignes qui deviennent d'abord magnifiques, mais où la maladie apparaît par taches en août 1868. Ces vignes, occupant 14 hectares et dont l'âge était en 1870 de deux, trois, quatre, cinq ou six ans, auraient alors pu produire 1,000 hectolitres de vin : c'est à peine si l'on peut grapillant en récolter 30 hectolitres. Aujourd'hui, de ce beau vignoble si plein de promesses, il ne reste plus un cep vivant; mais les terres, rendues à leur ancienne culture, ont donné cette année 24 hectolitres de blé à l'hectare. Pourra-t-on dire que l'épuisement les avait livrées au phylloxera?

Arrivent les adversaires de la taille courte telle qu'elle se pratique avec tant d'avantage et d'économie dans les vignobles du midi de la France. La plupart, partant de cette hypothèse que les vignes cultivées en treille et la lambrusque ou vigne sauvage échapperaient au phylloxera, proposent de rendre aux vignes leur liberté d'allures et de les cultiver en hautains comme le faisaient les Romains ou comme on le fait encore sur quelques points de la Savoie et de l'Italie; mais d'abord, si les treilles échappent souvent au phylloxera, c'est probablement par des raisons toutes mécaniques ou locales, comme le durcissement du sol au pied de l'arbuste, l'emplacement dans des cours, etc.; encore est-il certain que le phylloxera peut tuer les treilles. Quant à la lambrusque, outre qu'elle peut être attaquée, elle ne saurait servir d'exemple pour la manière de traiter nos cépages cultivés; la taille courte est appliquée à ces derniers, j'entends les variétés du midi, pour une foule de raisons telles que la facilité de culture, la nécessité de protéger le sol en été contre la

dessiccation, la meilleure qualité des produits, le moindre danger d'invasion par l'oïdium; ce serait renoncer à ces avantages et reculer vers une pratique condamnée que de substituer aux souches basses les pittoresques guirlandes enlacées aux rameaux des ormes, des châtaigniers ou des saules. Ce qu'il y de vrai dans cette idée de l'immunité des treilles et des hautains, c'est que toute vigne résiste à cet insecte en raison de l'abondance du système radiculaire, et que cette condition est peut-être mieux remplie par des pieds plus espacés et plus hauts que par des ceps ravalés en buisson et rapprochés en rangs serrés. D'ailleurs le système de taille à long ou à court bois est affaire de convenance locale et de variétés de vigne. Si l'on devait recommander pour nos variétés méridionales un traitement propre à les faire résister plus longtemps au phylloxera déjà établi sur les racines, ce serait non la taille longue, épuisante de sa nature, mais la taille courte plus sévère que d'habitude, pour mieux équilibrer la végétation des pampres avec la moindre force des racines.

Quant au rôle qu'on a voulu attribuer aux intempéries des saisons, il est facile de reconnaître l'action nuisible de certains excès de chaud ou de froid, de sécheresse ou d'humidité, dans la production de beaucoup d'altérations organiques des végétaux; mais ces actions sont visibles et se traduisent le plus souvent par des symptômes définis, — gélivure, brûlure, jaunisse, rabougrissement temporaire cessant avec le retour des conditions climatériques favorables. Tout autres sont les effets directs du phylloxera; ils portent d'abord sur les racines dans les terrains humides ou secs à tous les degrés; le rabougrissement des pampres n'est qu'un résultat de la suppression des principaux suçoirs de la plante, c'est-à-dire des radicelles, et plus tard des racines petites et moyennes.

Les hivers les plus froids, les étés les plus chauds, n'ont pas anéanti l'implacable insecte, non plus qu'ils ne l'ont créé. Ces conditions climatériques, comme celles du milieu en général, influent sans doute sur la propagation de l'ennemi et sur la résistance variable de la victime; mais conclure de là que le phylloxera n'est qu'un effet, ce serait comme si l'on disait que la malpropreté fait naître des animaux, sous prétexte qu'elle en favorise la multiplication. Que l'état de souffrance des arbres soit parfois la cause que certains insectes les attaquent de préférence aux arbres sains, c'est ce que l'on ne songe pas à nier. Les coléoptères, dits *xylophages*, sont remarquables par cet instinct qui leur fait chercher comme victimes les arbres à séve altérée, à constitution maladive; on pourrait, dans une certaine mesure, en dire autant des larves de longicornes, des buprestes, dont les dents voraces s'exercent sur des bois un peu altérés plus souvent que sur les bois sains; mais l'assimilation se-

rait inexacte entre ces rongeurs de bois et le phylloxera, qui, suçant la vigne au moyen d'une trompe délicate, laisse les tissus mourans pour aller en trouver de sains, voyage du cep souffrant au cep vigoureux, et abandonne la sanie des radicelles putréfiées pour se nourrir des sucs des racines ou de feuilles pleines de vie.

Reste la prétendue dégénérescence qui résulterait de la longue succession du bouturage ou de la marcotte appliquée à nos vignes cultivées. En laissant de côté la question d'ensemble, c'est-à-dire l'influence que ces pratiques de bouture, de greffe réitérées, auraient sur les plantes en général, je restreindrai la question à la vigne, et je demande au simple bon sens de la trancher. Comment croire que simultanément, sur les points les plus divers de l'Europe, dans des serres et en plein air, des cépages de tout genre, les plus robustes comme les plus délicats, se sont trouvés *dégénérés*, et partant sont devenus la proie d'un insecte surgi juste à point pour les détruire? Cette *dégénérescence* se serait produite sous l'influence d'une cause générale, mais elle atteindrait justement les pieds de vigne où l'on trouve le phylloxera; elle se propagerait comme le phylloxera lui-même d'un cep à l'autre, ou bien par sauts, à des kilomètres d'intervalle, si bien que les pieds *phylloxérés* devaient l'être parce qu'ils étaient *dégénérés*. C'est la prédestination transportée au monde végétal; mais alors pourquoi ne pas en dire autant des moutons que mangent les loups ou des choux que dévorent les chenilles? C'est ainsi qu'on tombe dans l'absurde en cherchant des explications subtiles en dehors des faits patens. Laissons là cette discussion, et venons-en aux argumens clairs et simples qui démontrent l'action directement nuisible du phylloxera sur la vigne saine.

D'abord un fait domine et juge tout le débat, c'est l'origine exotique de l'insecte, c'est l'apparition de la maladie sur les points où le hasard fait arriver le parasite avec des pieds infectés de la plante. A ces exemples d'infection involontaire se joignent comme argumens plus probans encore les exemples d'infection volontaire et préméditée, véritables expériences faites dans le cabinet ou même en plein champ, ces dernières d'autant plus concluantes que ceux qui les ont entreprises (1) attendaient un résultat négatif au lieu du résultat positif qui s'est produit sous leurs yeux. Dans tous ces cas en effet, des racines *phylloxérées* étant mises au contact de vignes saines, les insectes se sont portés sur ces dernières en y provoquant les mêmes symptômes morbides qui se présentent en grand sur les vignobles atteints de la maladie. Un de ces symptômes, le plus caractéristique peut-être, du moins celui par lequel le mal débute presque toujours, c'est la production sur les radicelles ou le chevelu

(1) M. le baron Serres à Orange, M. Delorme en Camargue.

des racines de petits renflemens ou nodosités de forme et de grosseur variées. Or les études récentes de M. Cornu, conduites avec le plus rigoureux esprit d'observation, confirment à cet égard, par les détails les plus précis, des faits que j'avais sommairement exposés; elles montrent que la nodosité se développe fatalement sous la piqûre de l'insecte, qu'elle en est la conséquence directe, qu'elle nourrit pendant quelque temps un groupe de phylloxera, après quoi la putréfaction s'en empare, et les phylloxeras abandonnent cette nourriture altérée, les uns se transformant en insectes ailés qui sortent du sol et s'envolent, d'autres se portant sur des radicelles nouvelles où leur piqûre produit de nouvelles nodosités, d'autres attaquant les divisions plus grosses des racines et se joignant aux myriades d'insectes aptères qui par leurs piqûres rapprochées produisent sur ces racines une hypertrophie de l'écorce, aboutissant en définitive à la pourriture humide de la racine tout entière. Une dernière preuve encore de l'effet directement nuisible du phylloxera, c'est le fait suivant rapporté par M. Duchartre. M. Malcolm Dunn, jardinier à Powerscourt (Irlande), ayant dans ses serres des vignes phylloxérées, les a déplantées, en a nettoyé les racines de tous les insectes, et les replantant dans une terre nouvelle, non infectée, les a vues reprendre leur vigueur normale. N'est-ce pas là l'expérience la plus concluante, et peut-on opposer à un tel fait des raisonnemens *a priori?*

En résumé, sur les racines d'une vigne quelconque, plantée en vase ou en plein air, jeune ou vieille, vigoureuse ou faible, on peut faire développer à volonté par la simple intervention du phylloxera les phénomènes caractéristiques de l'action destructive de cet insecte. Donc l'insecte est vraiment cause de la maladie qui porte son nom, au même titre que le *sarcopte* est cause de la gale chez l'homme ou le *cysticerque* cause de la ladrerie chez le porc.

Cette assimilation avec le sarcopte de la gale humaine vient à propos pour nous rappeler le danger des conceptions fausses sur la vraie nature des maladies parasitaires. Pendant des siècles en effet, la médecine a considéré la gale comme une maladie constitutionnelle qu'on avait la prétention de guérir par des traitemens internes aussi variés qu'impuissans. Ce n'est que lorsqu'on est venu à regarder l'*acarus* comme la vraie cause de ce mal, et qu'on l'a traité à l'extérieur par des substances insecticides, qu'on est parvenu à le supprimer presque entièrement dans les casernes, les hôpitaux, partout où l'agglomération des hommes favorise la propagation des parasites.

Cela veut-il dire que les parasites eux-mêmes soient absolument indépendans de certaines conditions de milieu et qu'ils se développent également sur tous les sujets, qu'ils les affectent d'une façon

identique? Évidemment non. L'oïdium de la vigne par exemple respecte presque entièrement certaines variétés de raisins, en particulier l'alicante ou grenache, tandis qu'il en frappe d'autres, comme la catignane, avec une intensité remarquable; il affecte bien plus les raisins de treille que ceux des souches basses, les ceps placés près des arbres que ceux placés en plein vent; mais cela rentre dans la grande question des conditions biologiques variables agissant sur le même être, qui n'en est pas moins nuisible parce qu'il nuit avec une intensité diverse. Toutes ces variations dans l'intensité de l'oïdium ne nous empêchent pas de recourir au traitement tout externe que l'expérience a suggéré, à savoir l'application de flenrs de soufre. Sans doute aussi la constitution de certains sujets, la diversité de composition de leur séve, expliquent comment les variétés ou races d'une même espèce ou comment des espèces voisines du même genre naturel se comportent diversement sous l'action d'un même parasite. Tels pieds de pêchers seront infestés de pucerons tandis que d'autres tout à côté n'en auront pas un; parmi les vignes elles-mêmes, le *scuppernong* ou *vitis rotundifolia* échappe absolument au phylloxera; le *concord*, le *clinton*, bien d'autres variétés américaines, l'ont sur leurs racines ou leurs feuilles sans que leur vigueur en soit notablement altérée; à côté de ces variétés dites *réfractaires* ou *résistantes*, d'autres se montrent délicates (le *delaware* par exemple), tandis que nos variétés européennes en sont mortellement affectées, même en Amérique. Les causes de cette immunité des unes, de cette faiblesse des autres, sont complexes, difficiles à saisir; mais il faut les chercher en dehors de la théorie qui verrait dans un affaiblissement préalable des vignes la raison de la présence du phylloxera.

C'est en général parmi les esprits chimériques que se recrutent les partisans de la théorie du *phylloxera effet*. La plupart, au lieu d'observer d'abord et de raisonner ensuite, abusent du raisonnement *a priori*, veulent pénétrer d'emblée jusqu'aux causes lointaines des phénomènes, établissent des relations imaginaires entre des maladies qui n'ont rien de commun, confondent l'oïdium et le phylloxera par exemple, et prétendent guérir l'un et l'autre du même coup en traitant le cep malade. Cette disposition intellectuelle dérive surtout de l'ancienne éducation scolastique, dont l'influence se prolonge encore à travers notre science moderne : c'est le cauchemar des causes occultes obscurcissant de ses fantômes la raison qui cherche la lumière et qui, sans perdre de vue les causes lointaines, veut d'abord trouver un appui sur le terrain des faits immédiatement accessibles à l'observation. On me pardonnerait volontiers ces réflexions pessimistes, si l'on savait combien cette question du phylloxera a fait surgir depuis six ans de conceptions saugrenues, de

raisonnemens en dehors des faits. Comme il arrive fatalement pour des sujets auxquels le grand public s'intéresse, les plus ignorans ont été les plus hardis, et, le mirage d'un prix de 20,000 francs stimulant encore les inventeurs, il s'est produit une avalanche d'élucubrations grotesques dont le rire aurait pu faire justice, si ce n'était avant tout un symptôme humiliant de notre éducation nationale. Hâtons-nous de le dire pourtant, ces excentricités presque morbides n'ont pas empêché les esprits droits de faire leur œuvre et d'aborder résolûment le problème difficile de défendre contre une ruine imminente nos vignobles envahis ou menacés. Ces efforts n'ont pas été stériles. Quelques-uns ont abouti à des solutions pratiques, d'autres circonscrivent de plus en plus près le problème; tous tendent à se contrôler, à se compléter, substituant au triste sentiment de notre impuissance l'espoir d'un succès final qui sauverait la plus noble part de notre richesse agricole.

III.

Il serait fastidieux d'exposer en détail les modes de traitement proposés ou essayés pour guérir les vignes. C'est à grands traits qu'il faut tracer le tableau de ces tentatives : encore insisterai-je de préférence sur celle que le succès vient de couronner et qui rentre dans la catégorie générale des moyens insecticides, je veux dire la submersion automnale des vignobles.

L'idée d'employer l'eau pure pour guérir les vignes phylloxérées s'est présentée naturellement à l'esprit de plusieurs agriculteurs, surtout dans les régions où l'existence de canaux permet l'emploi de ce moyen; seulement le point de vue différent où se sont placés les auteurs de ces procédés a singulièrement influé sur les résultats de leurs essais. Les uns, M. Alphandéry, par exemple, partaient de l'idée que le phylloxera n'était pas la cause de la mort des vignes; ils ne voyaient dans la maladie qu'un effet de sécheresse; ils pratiquaient donc l'*irrigation*, pendant l'été principalement, et malgré tout leurs vignes ont péri. M. Faucon au contraire, dès le premier jour que l'existence du phylloxera lui est démontrée, adopte l'idée que cet insecte est cause du mal; il en poursuit la destruction par l'*asphyxie* au moyen de l'eau répandue en telle abondance qu'elle pénètre tout le sol et se maintient au-dessus de son niveau en couche d'une dizaine de centimètres. Avec une persévérance admirable, avec une foi raisonnée qui ne recule ni devant les dépenses d'une installation coûteuse d'endiguemens et de nivellemens difficiles, prouvant ses dires par des faits, défendant ses procédés par la plume, ajoutant à l'histoire des mœurs de l'insecte une découverte des plus importantes, celle de sa marche à la surface du sol,

M. Faucon a su convertir à son système les esprits les plus défians. Des expériences nombreuses se font maintenant dans ce sens : la prudence veut qu'on n'en escompte pas les résultats, mais il est permis de présumer qu'ils seront conformes à ceux que des juges compétens ont constatés chez M. Faucon lui-même, chez M. le docteur Seigle, au Thor (Vaucluse), ou ceux qu'une inondation accidentelle du Rhône a donnés sur une vigne du docteur Félix, à l'Isle, dans le même département.

Comment s'expliquer, dira-t-on, la diversité si grande des résultats entre deux procédés en apparence si semblables, l'irrigation copieuse et la submersion prolongée? Par une raison bien simple, et qui, implicitement admise par M. Faucon, m'était très nettement formulée dès le mois de septembre 1869 dans des lettres malheureusement restées inédites de M. Émile Mourret. C'est une raison toute mécanique. Par l'irrigation, la terre s'imbibe, mais conserve encore dans ses interstices, surtout dans les vides compris entre les racines et le sol, des bulles ou des lames d'air qui doivent protéger le phylloxera contre l'asphyxie; dans la submersion avec une couche d'eau surnageante, la pression chasse l'air des interstices du sol, supprime autour des insectes l'enveloppe atmosphérique et le livre sans défense à l'asphyxie. Cet effet asphyxiant du bain d'eau complet se produit plus ou moins vite, suivant les saisons, c'est-à-dire suivant l'état de l'insecte dans ses rapports avec la température ambiante. Rapide en été, alors que l'insecte en plein éveil consomme beaucoup d'oxygène, elle devient lente dès que l'insecte engourdi, pareil aux animaux hibernans, n'a plus qu'une respiration réduite et susceptible d'être suspendue sans danger. C'est ainsi que j'ai pu, dans l'hiver de 1869-1870, conserver vivans pendant treize jours au moins des phylloxeras immergés dans l'eau, tandis que peu de jours avaient suffi à M. Mourret pour asphyxier ces insectes au mois d'août 1869. Le même observateur avait remarqué que, sous l'invasion du sol par des eaux de pluies considérables, les lombrics viennent à la surface du sol comme pour fuir l'asphyxie. Or tout récemment, dans de curieuses expériences que M. Gaston Bazille fait sur la submersion des ceps plantés en baquets, les lombrics, au bout de dix ou douze jours, sont remontés morts de la terre dans laquelle ils avaient vécu jusque-là. L'irrigation pure et simple n'aurait certes pas produit cet effet, et l'on peut préjuger par cette mort des vers de terre l'action délétère de l'eau sur le phylloxera, ce dernier n'ayant pas, comme certains pucerons, un enduit cireux capable de le soustraire au contact direct de l'eau.

La couche ou les bulles d'air qui, dans les simples arrosages, protègent l'insecte contre l'asphyxie, doivent lui servir également de

rempart contre les dissolutions toxiques auxquelles on s'est tant efforcé de le soumettre. L'insuccès des traitemens par des insecticides en dissolution doit, selon toute apparence, être attribué à cette cause. Ce ne sont pas en effet les poisons qui manquent : on n'a eu que l'embarras de les choisir, et quelques-uns, comme l'arsenic, le polysulfure de calcium, l'acide phénique, ont une énergie incontestée. Tous ont réussi dans les essais en petit par submersion totale de l'insecte dans le liquide; tous se sont montrés insuffisans dans les essais en grand et en plein champ, alors même que les doses de liquide d'arrosage étaient copieuses et susceptibles d'atteindre tout le cube de terre occupé par les racines des ceps. Sous ces traitemens, beaucoup d'insectes périssent sans doute, mais l'air en soustrait un grand nombre au contact mortel du poison. C'est là l'obstacle mécanique contre lequel tant d'efforts se sont brisés.

Un tel obstacle n'existe pas pour des vapeurs ou des émanations gazeuses. Celles-ci peuvent par voie de diffusion vicier l'atmosphère dans laquelle l'insecte est plongé. Or les substances volatiles toxiques sont très nombreuses; quelques-unes, comme l'ammoniaque, l'hydrogène sulfuré, peuvent se dégager sous le sol, soit qu'on les y verse en nature, soit qu'on les y produise par voie de réactions chimiques. Seulement le problème ainsi circonscrit présente encore de nombreuses difficultés; il faut arriver à tuer l'insecte sans compromettre la vie de la plante : question complexe dans laquelle entrent la nature des substances, leur dégagement plus ou moins rapide dans un temps donné, la susceptibilité du sujet traité, l'époque de l'année où se fait l'opération, l'état physique du terrain occupé par les racines. Pour le sulfure de carbone par exemple, on a vu les résultats les plus différens se produire sous ces diverses circonstances. Délétères en été pour les pampres de la vigne, les vapeurs n'ont pas affecté les sarmens dépouillés et arrivés à leur repos en hiver; les doses de sulfure de carbone encore peu déterminées ne sauraient l'être que par de nombreux tâtonnemens; les terrains compactes n'ont pu se laisser pénétrer au même degré que les terrains perméables; bref, pour ce poison comme pour tont autre, l'efficacité tient moins à la substance elle-même qu'aux conditions de l'emploi. Ma conviction néanmoins, dans l'état de nos connaissances, c'est que les gaz et les vapeurs sont plus propres que les liquides à nous rapprocher de la solution du problème, c'est-à-dire de la destruction de l'insecte, condition préalable de la guérison des vignes.

Est-ce à dire que la suppression *totale* de cet ennemi soit nécessaire pour que la vigne vive et prospère? Ne peut-on pas concevoir la force végétative et productive de l'arbuste activée de telle sorte

ou l'insecte tellement réduit en nombre que sa présence devienne presque inoffensive? Cette résistance au mal existe chez certains cépages américains naturellement vigoureux; mais, pour notre vigne européenne, toujours délicate vis-à-vis de l'insecte, la résistance ne pourrait venir que de certaines conditions de culture telles que la fertilité exceptionnelle du sol, les fumures abondantes, les arrosages d'été, tout ce qui favorise la production rapide des radicelles adventives venant remplacer sur les racines moyennes ou grosses de la plante le chevelu normal détruit par l'insecte. Je suis bien loin de nier les bons effets de ces moyens culturaux; malheureusement ils sont précaires, transitoires, livrés à toutes les chances d'échec, en somme insuffisans. Un système plus logique serait d'associer les insecticides et les substances fertilisantes, les premiers pour combattre la cause du mal, les secondes pour en atténuer les effets. La théorie parle en faveur de cette méthode éclectique, qui semble devoir concilier les vues divergentes sur le rôle du phylloxera. Ceux qui voient dans l'insecte la cause du mal sont loin de nier l'action utile des engrais ou de tout agent permettant à la vigne de se défendre : ils conçoivent même que l'équilibre puisse se rompre en faveur de la vigne contre l'insecte; mais ils comptent peu sur un triomphe final, et s'inquiètent de la présence constante d'un ennemi toujours prêt à reprendre l'offensive alors même qu'il semble dompté.

Il faut bien le dire du reste, les partisans du *phylloxera effet* n'ont jamais été dans la pratique au bout de leurs théories. J'en sais un qui nous écrivait gravement de son cabinet : « Mettez une cafetière d'eau au pied de chaque cep, et tout sera dit; » mais l'auteur de ce beau conseil se gardera bien d'en réclamer la paternité : depuis lors les pluies diluviennes n'ont pas sauvé les vignes de Provence, et voilà du coup mise de côté la théorie qui cherche dans la sécheresse la cause de la maladie. Les grands froids, invoqués d'abord au même titre, ne comptent plus aujourd'hui que comme causes débilitantes et pour quelques-uns prédisposantes. Que reste-t-il en présence? D'un côté, un insecte dont l'action est *fatalement nuisible*, puisqu'il est né suceur et que les tissus s'altèrent à la suite de ses piqûres, de l'autre un arbuste qui se défend comme il peut, profitant de toutes les circonstances favorables pour émettre de nouveaux suçoirs sous forme de radicelles adventives, pour régénérer son écorce sous l'ancienne écorce pourrie; le rôle du vigneron est tout tracé, c'est de détruire autant que possible l'insecte et de soutenir la vigne.

Dans cette lutte contre l'insecte, la nature nous refuserait-elle des auxiliaires? En d'autres termes, l'ennemi de la vigne n'aurait-il pas lui-même des ennemis naturels? Il en a sûrement, et plus d'un,

mais il s'agit de les connaître et, si possible, de les utiliser. Depuis les admirables travaux de Réaumur, on sait que les pucerons et les cochenilles servent de pâture à de nombreux ennemis, soit insectes, soit acariens. Parmi les premiers figurent les larves des coccinelles, vulgairement *bêtes à bon Dieu*, celles des *hémérobes*, jolies mouches à quatre ailes de gaze veinées en réseau, des *syrphus*, mouches élégantes à corps annelé de noir sur fond jaune, des *scymnus*, petits coléoptères, en outre des hyménoptères (*aphidius*, *crabonites*, etc.). Les plus voraces de ces *cannibales*, suivant le mot des entomologistes américains, ont reçu de Réaumur le nom expressif de *lions des pucerons*. Or ces genres ont des représentans des deux côtés de l'Atlantique, et les plus communs (hémérobes, syrphus, coccinelles) ne se font pas faute de détruire des légions de phylloxeras, soit du chêne, soit de la vigne, lorsque ces derniers habitent des feuilles, c'est-à-dire les galles phylloxériennes. J'ai même entrevu, sans pouvoir la déterminer, dans les galles mêmes, une petite punaise de couleur blanche, étiolée, comme il convient à une recluse privée de lumière, qui dans cette étroite cellule trouve le vivre et le couvert. Ce sont là tout autant d'agens destructeurs de la forme gallicole du phylloxera; mais cette forme, si rare même en Amérique, n'est presque pas nuisible à la vigne : il s'agit donc de trouver des auxiliaires contre l'ennemi le plus redoutable, je veux dire contre le phylloxera souterrain, celui dont les innombrables légions détruisent les vignobles entiers.

Ici la recherche est naturellement plus difficile; elle est restée longtemps infructueuse. Parmi les insectes soupçonnés de pouvoir *dévorer sous terre* le phylloxera des racines, M. Riley n'a longtemps cité qu'une petite larve vermiforme de syrphide, le *pipiza radicum*, que l'on a vue aux États-Unis manger sur les racines des pommiers le puceron lanigère. Plus récemment, le savant entomologiste de Saint-Louis a découvert sur les racines des vignes du Missouri un petit *acarus* blanc qui vit aux dépens du phylloxera et de ses œufs. La parenté de cet infime animalcule le rapproche des tyroglyphes ou cirons, dont une espèce est si connue comme vivant dans les débris de la croûte des fromages : d'autres espèces dévorent des substances animales ou végétales en voie de décomposition, telles qu'insectes morts, champignons, bulbes de jacinthe ou de tulipe. Le *tyroglyphus phylloxeræ* sera le premier connu de son genre qui s'attaque à une proie vivante, et cette circonstance pourrait jeter quelque doute sur son vrai régime, si M. Riley, observateur si précis, n'avait assisté à ses repas et ne pouvait certifier avec assurance ses instincts de *cannibale*.

Ayant pris à mon départ d'Amérique (le 4 octobre 1873) de la terre et des racines phylloxérées où se trouvaient d'assez nombreux

tyroglyphus, je m'empressai dès mon arrivée à Paris (treize jours après) de rechercher ce que ces acariens étaient devenus. Le nombre m'en parut bien diminué : cinq ou six au plus au lieu de plusieurs douzaines; mais à ma grande surprise je vis dans la même terre d'autres acariens bien plus petits, plus agiles, à corps tout d'une venue, dépourvus des grosses mandibules en pince que présentent les *tyroglyphus;* je me doutai que ces nouveaux venus n'étaient qu'une forme nouvelle issue des anciens. Ces *hypopus* (ainsi nommés jadis par Dugès, qui les croyait autonomes, c'est-à-dire d'un genre à part) dérivent en effet des tyroglyphes non par voie de génération, mais par une simple mue qui fait sortir de la peau d'une nymphe de tyroglyphe un être en apparence tout différent et qui n'est pourtant que le même individu sous des traits étranges; l'*hypopus* lui-même redeviendra tyroglyphe par une série de transformations dont les phases n'ont pas été bien définies. Chaque espèce de tyroglyphus a probablement son *hypopus* correspondant. En observant, des deux côtés de l'Atlantique, celui du *tyroglyphus phylloxeræ*, M. Riley et moi, sans nous être concertés, confirmions les observations récentes de Claparède et de M. Mégnin sur ces singuliers cas d'hétéromorphisme. Tout ce qu'il importe de noter ici, c'est que, le premier *hypopus* décrit ayant été trouvé sur un insecte, bien que d'autres vivent sur des matières organiques mortes, il est probable que celui du phylloxera s'attache également en parasite à ce suceur de la vigne. Sur ce point, des recherches restent à faire, l'hiver ayant interrompu brusquement celles que M. Riley et moi avions entreprises.

Jusqu'à présent, le rôle de l'acarien en question comme ennemi du phylloxera s'est enfermé dans de très étroites limites. Les quelques mots que j'en avais dits à l'Institut sont devenus, grâce à la verve fantaisiste d'une partie de la presse, surtout de l'autre côté de l'Atlantique, le thème de véritables romans où l'*acarus* part en guerre contre le phylloxera. En dehors de ces inévitables exagérations, l'expérience seulement nous apprendra dans quelle mesure cette guerre très réelle pourra nuire à notre ennemi. En tout cas, aux États-Unis même le tyroglyphe en question n'a pas empêché le phylloxera de détruire nos vignes d'Europe, et, s'il est vrai, comme je commence à le croire, qu'un tyroglyphe très semblable vive en Europe sur les racines des vignes phylloxérées, l'on ne s'est malheureusement pas aperçu qu'il ait sauvé ces vignes de la mort. Ce tyroglyphe européen a été vu et signalé, en même temps que deux autres acariens, en août 1869, par un savant viticulteur, M. Eugène Raspail, de Gigondas (Vaucluse); je l'ai retrouvé souvent depuis, soit au milieu des phylloxeras, soit sur des racines de vignes pourries d'où les phylloxeras s'étaient éloignés. Cette dernière circonstance,

et ce qu'on savait alors des autres espèces, m'avait fait douter de ses habitudes insectivores, signalées par M. Raspail, mais la découverte du *tyroglyphus phylloxeræ* ouvre un nouveau jour sur la question. En ce moment, dans la terre des flacons où j'ai tenu vivant plus de deux mois le tyroglyphe d'Amérique, il ne reste plus de traces de cet acarien ni même de sa forme *hypopus*. M. Riley lui-même ne l'a plus revu à Saint-Louis, à partir des premiers froids de l'hiver; mais il compte les retrouver à l'œuvre dès le printemps et renouveler alors les provisions qui nous permettraient d'en essayer la naturalisation en Europe.

Encore une fois il ne faut pas trop compter sur cet auxiliaire pour vaincre et même simplement pour réduire dans une proportion notable les légions ravageuses des phylloxeras. Si le salut pour nos vignes non submersibles doit nous venir d'Amérique, ce sera peut-être sous la forme de cépages réfractaires à l'ennemi qui tue les nôtres; un de nos espoirs repose sur les vignes des États-Unis, et la même loi de changement, qui régit et domine toutes choses, va peut-être peupler nos vignobles des nombreux cépages dérivés en moins d'un siècle des vignes sauvages du Nouveau-Monde. Un tel sujet est donc à l'ordre du jour: c'est celui que je me propose d'aborder dans une prochaine étude, où je ferai l'histoire des vignes d'Amérique et de leurs produits.

Réduites à des aperçus d'ensemble, dépouillées de l'appareil technique des citations et des preuves justificatives, les pages qui précèdent ne prétendent pas juger sans appel et dans un seul sens les débats ouverts sur une question complexe, hérissée de difficultés de tout genre, du côté de la science comme du côté de la pratique. Résumer sur le premier point les travaux de MM. Riley, Lichtenstein, Signoret, Cornu, Balbiani, Duclaux, c'était s'engager dans un domaine où les naturalistes seuls auraient pu nous suivre; on peut d'ailleurs consulter avec fruit sur ce sujet une étude publiée ici même (1). Quant aux procédés de guérison, l'énumération seule de tous ceux qu'on a proposés remplirait des pages, et, sauf des exceptions très honorables, l'analyse de ces procédés n'aurait été qu'une humiliante liste des erreurs, des préjugés, des réclames, qui sont partout comme les scories de la vérité. Heureusement les erreurs passent et les vérités restent; les subtilités n'ont qu'un temps, le bon sens et l'évidence des choses finissent toujours par triompher.

J.-E. Planchon.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1873.

L'IMPÉRATRICE CATHERINE II

DANS SA FAMILLE

D'APRÈS DES DOCUMENS RÉCEMMENT PUBLIÉS

I. *Sbornik rousskago istoritcheskago obchtchestva*, 13 vol. in-4°, Saint-Pétersbourg 1867-1873. — II. Barténief, *Archiv kniaza Voronzova*, 5 vol. in-8°, Moscou 1870-1873. — III. Barténief, *Osmnadtsatyi Viëk, istoritcheskyi sbornik*, Moscou 1869-1873. — IV. Bytchkof, *Pisma i boumaghi Imp. Ekateriny II*, Saint-Pétersbourg 1873. — V. Solovief, *Istoria Rossii*, t. XXI à XXIII, Moscou 1871-1872. — VI. F. Siebigk, *Katharina der Zweiten Brautreise nach Russland*, Dessau 1873.

La Société d'histoire de Russie est entrée en activité il y a seulement six ans. Le but qu'elle se propose est la publication des documens relatifs à l'histoire de l'empire. Elle se compose en première ligne de « membres actifs, » qui tous doivent payer de leur personne et collaborer effectivement aux travaux de la société. Elle n'admet au titre de « membres honoraires » que des hommes qui se sont distingués ou par leurs travaux ou par une haute protection accordée aux sciences : c'est grâce à cette disposition que l'on peut voir figurer sur la liste des sociétaires, parmi les savans et les historiens en renom, de grands noms aristocratiques et même des membres de la famille impériale. A côté de la naissance et du talent, on a voulu faire encore une place à la bonne volonté et à la libéralité des riches : un don de 300 roubles peut mériter au donateur le titre de « membre émule. » On voit que cette institution diffère essentiellement par ses statuts de notre Société d'histoire de France, ouverte à des associés beaucoup plus nombreux et qui ne sont astreints qu'à une seule obligation, celle de verser une assez faible cotisation. En 1867, il y avait deux membres honoraires, le grand-duc Vladimir Alexandrovitch et le prince Gortchakof, ministre des

affaires étrangères, et douze membres fondateurs, parmi lesquels il faut citer MM. Bestouchef-Rioumine, historien et professeur, Bogdanovitch, l'auteur de *la Guerre patriotique de 1812*, Bytchkof, directeur de la bibliothèque impériale, le conseiller privé Hamburger, qui occupe une position si importante aux affaires étrangères, le procureur du sénat Polovtsof, le baron Korf, le prince Viazemski, le baron Jomini. Depuis cette époque, la société s'est adjoint d'actifs collaborateurs comme feu l'académicien Pékarski, MM. Grote, Zlobine, Popof, Polénof, à qui on doit les deux volumes relatifs à la fameuse *Commission législative* de Catherine II, et le professeur Hermann de l'université de Marburg, bien connu pour son histoire allemande de l'empire russe. Ayant à sa tête, à titre de président honoraire, le grand-duc héritier Alexandre, comptant parmi ses membres le chancelier de l'empire, disposant à la fois de la science, de l'influence et de l'argent, cette société est appelée évidemment à rendre d'importans services à la science. Les archives de l'état lui ont ouvert une partie de leurs trésors; les familles illustres qui ont joué un rôle dans le passé national, les Volkonski, les Repnine, les Panine, les Budberg, lui ont communiqué de précieux papiers; elle a organisé des missions auprès de plusieurs dépôts d'archives en Angleterre, en Allemagne et même en France. Aussi a-t-elle, en moins de six ans, édité treize volumes de documens inédits sur le XVIIIe siècle et le XIXe siècle russe. Le règne de Catherine II occupe la première place dans ces publications.

Dans ses *Réflexions sur le projet d'une histoire de Russie*, la grande impératrice elle-même écrivait : « Je n'aime ni les statues, ni les histoires de souverains vivans; c'est l'affaire de la postérité. » Elle refusait la statue que sa ville de Pétersbourg voulait lui dresser sur la place du Sénat; mais elle chargeait Falconnet d'y élever celle du fondateur de la capitale nouvelle. Elle détournait les contemporains d'écrire sur les princes vivans; mais elle s'occupait de réunir les lettres du « premier empereur » et encourageait Golikof à écrire son *Histoire de Pierre le Grand*. La postérité, à laquelle elle remettait le soin de sa gloire, a doublement répondu à son appel. La Russie contemporaine élève à sa tsarine une statue de bronze et prépare les matériaux de son histoire. Aujourd'hui dans un vaste square compris entre la bibliothèque impériale, le palais Anitchkof et le théâtre Alexandre, la face tournée vers la perspective Nevski, s'élève une Catherine II colossale; elle est l'œuvre d'un artiste russe déjà célèbre par son groupe de Novgorod, M. Mikiéchine. Autour de l'impératrice, comme on l'avait déjà fait à Berlin pour la statue équestre de Frédéric II, il a rassemblé les grands hommes qui ont à divers titres illustré le règne.

Catherine est debout, en long manteau royal, le diadème au front,

le sceptre dans la main droite, une couronne de laurier dans la main gauche, imposante de calme et de grandeur. A ses pieds, la princesse Dachkof, présidente de son académie, semble rêver à ses mémoires, Potemkine tient sous son talon le turban, Souvarof s'appuie sur le glaive exterminateur. A côté des généraux victorieux, des audacieux amiraux, des laborieux ministres, à côté d'Orlof, vainqueur à Tchesmé, de Roumantsof et de Tchitchagof, de Betski et du Bezborodko, un neuvième personnage, un simple littérateur, le poète Derjavine, complète cette représentation du siècle de Catherine la Grande. La première pierre de ce monument avait été posée par Alexandre II en décembre 1869; c'est le 6 décembre dernier qu'on en a fait l'inauguration. L'empereur, l'impératrice, le grand-duc héritier, tous les princes et princesses de la famille souveraine, ont tenu à venir en personne rendre hommage à cette glorieuse mémoire. Les prières des prêtres se sont unies aux hourras du peuple et de l'armée, au tonnerre de trois cent soixante coups de canon. Les régimens déjà fameux dans les annales de Catherine II, le Préobrajenski, le Séménovski, l'Ismaïlovski, puis toute une armée de quarante-deux bataillons et de trente-six escadrons a été appelée à défiler devant sa statue et à se faire, en quelque sorte, passer en revue par celle qui a tant de fois envoyé leurs devanciers à la victoire. En 1872, l'anniversaire de Pierre le Grand avait provoqué de nombreuses publications sur son époque. L'inauguration du monument de Catherine a été préparée par un effort analogue d'activité scientifique. Il y a bientôt quatre ans, le grand-duc héritier avait exprimé à la Société d'histoire, dont il est le président, le vœu de lui voir donner tous ses soins à la recherche des documens relatifs à sa grande aïeule. En effet, sept volumes tout entiers de son recueil sont consacrés à Catherine. Je les signale d'autant plus volontiers au public français qu'une partie de ces pièces sont en notre langue et ont les honneurs du texte. Dans le douzième volume, qui renferme les dépêches des ambassadeurs britanniques de 1762 à 1770, l'anglais domine. La même pensée de pieuse reconnaissance a inspiré une autre publication moins considérable, mais d'une coquetterie typographique qui n'aurait pas déplu à la tsarine. M. Bytchkof, en 1872, avait publié les lettres de Pierre le Grand; en 1873, il dédie « à la mémoire de Catherine II » une collection choisie de ses écrits. Les pièces publiées par la *Société impériale* ou par ses membres touchent à toutes les années du règne, à l'administration, à la politique extérieure, à la réforme de la législation et de la société, aux relations de l'impératrice avec les gens d'esprit et les philosophes de l'Occident. Cette dispersion des documens sur une période si longue et sur des questions si multiples en rend l'analyse fort difficile. Je me bornerai à grouper un certain nombre

de ces documens autour d'un sujet plus restreint : Catherine II dans sa famille.

Sur ses premières années, nous avons déjà un monument d'un prix inestimable : ce sont les *Mémoires*, les confessions de Catherine elle-même, publiés en 1859 par Alexandre Herzen. Le célèbre publiciste n'avait d'ailleurs à sa disposition qu'une copie incomplète du manuscrit authentique, qui est encore conservé comme un secret d'état aux archives de Saint-Pétersbourg, scellé du sceau de l'empereur Nicolas. On n'écrira jamais rien sur cette princesse qui égale l'intérêt original, la sincérité pleine de réticences, la naïveté pleine d'embûches de son propre récit. Mon but est d'apporter à l'étude de ces mémoires des élémens de contrôle, une sorte de commentaire et de complément nécessaire. Aux publications de la Société d'histoire de Russie, j'ai pu joindre celles de l'infatigable M. Barténief, conservateur de la bibliothèque Tchertkof à Moscou : d'abord ses *Archives du prince Voronzof*, — les Voronzof ont joué un rôle capital sous les règnes d'Élisabeth et de Catherine, — puis sa collection sur *le Dix-huitième siècle* et quelques volumes de son grand recueil quasi-périodique, *l'Archive russe*. En outre M. Solovief, pour les derniers volumes publiés de son *Histoire de Russie*, où il rencontre déjà notre héroïne devenue grande-duchesse, a fait de nombreux emprunts aux papiers d'état conservés à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Il semble que les publications russes aient piqué d'honneur un érudit allemand, M. Siebigk, qui a puisé à son tour dans les archives de la maison d'Anhalt pour nous donner de curieux détails sur la conversion de Catherine à l'orthodoxie et son voyage de fiançailles en Russie (1744-1745). Nous verrons ainsi Catherine II jeune fille, fiancée et jeune femme. Puis les années se passent; nous la retrouverons impératrice, mère et bientôt grand'mère. A son tour, il lui faut songer à marier les siens, d'abord son fils le grand-duc Paul, ensuite ses petits-fils, Alexandre et Constantin, enfin sa petite-fille Alexandra Paulovna. Sur ces négociations matrimoniales, sur l'intérieur de la famille impériale, les publications récentes apportent de piquantes révélations. Catherine II ne peut que gagner à être mieux connue; l'histoire vraie lui sera toujours plus indulgente que les pamphlets qui en ont si longtemps usurpé la place.

I.

La future héritière de l'empire fondé par Pierre le Grand n'était en 1743 qu'une fillette de quatorze ans et l'une des deux cents princesses à marier dont pouvait alors s'enorgueillir la féconde Allemagne. Elle n'était même pas de famille régnante : son père, Christian-Auguste, n'était qu'un cadet de la maison de Dornburg, qui

elle-même était branche cadette de celle d'Anhalt-Zerbst. Aussi, comme la plupart des principicules germains de l'époque, avait-il été chercher fortune au dehors. Élevé à l'*Académie des chevaliers*, à Berlin, il était entré au service de Frédéric Ier : il avait fait sous le drapeau de Brandebourg la guerre de la succession d'Espagne et combattu les Français à Malplaquet et sous les places fortes des Pays-Bas. Promu général, puis feld-maréchal, son quartier était à Stettin. C'est dans cette ville prussienne que naquit la princesse allemande destinée à régner sur la Russie. La mère de Catherine II, Jeanne-Élisabeth, était la quatrième fille du duc de Holstein, et par là se trouvait une alliée très proche de la maison de Russie. L'héritière du prince d'Anhalt-Zerbst-Dornburg se trouvait donc signalée, par les services de son père à la bienveillance de Frédéric II, par les alliances de sa mère aux bontés de la tsarine Élisabeth. Frédéric II fut en effet le négociateur du mariage de notre héroïne, qui n'était alors que Sophie-Frédérique d'Anhalt, avec Pierre de Holstein, petit-fils de Pierre le Grand (1) et neveu d'Élisabeth, qui l'avait déjà désigné pour son successeur à la couronne. Ainsi qu'il l'avoue dans ses *Mémoires*, s'il se mit en peine de chercher femme pour le prince assez médiocrement doué qui devait recueillir l'héritage des Romanof, c'était uniquement par intérêt, par politique, et pour empêcher le mariage du grand-duc avec une princesse de Saxe. « Rien n'était plus contraire, nous dit-il, au bien de l'état de Prusse que de souffrir qu'il se formât une alliance entre la Saxe et la Russie, et rien n'aurait paru plus dénaturé que de sacrifier une princesse du sang royal de Prusse pour débusquer la Saxonne.» Frédéric aimait trop ses sœurs pour les risquer dans les intrigues, souvent sanglantes, d'une cour qu'il regardait comme barbare. Il avait d'avance recommandé à son envoyé auprès d'Élisabeth de décliner adroitement toute proposition de ce genre et de faire en sorte qu'on ne vînt jamais à lui en parler. Pour racheter ce précieux sang royal de Prusse, il sacrifia le sang plus vil d'une princesse de second ordre. « On eut recours, dit-il, *à un autre expédient*. De toutes les princesses en âge de se marier, aucune ne convenait mieux à la Russie et aux intérêts prussiens que celle d'Anhalt-Zerbst. » Comme l'impératrice Élisabeth avait alors, — c'était avant les épigrammes qui amenèrent la guerre de sept ans, — une grande confiance en Frédéric II, elle s'était adressée à lui pour trouver la fiancée de son neveu. Le roi ne prit même pas la peine de consulter les parens de Sophie; elle fut proposée par lui et acceptée par la tsarine. Cependant, pour faire réussir le plan, il fallait agir avec le plus grand secret, échapper aux regards défians du premier mi-

(1) Par sa mère Anna Pétrovna, mariée à Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp.

nistre d'Élisabeth, qui était un partisan de « la Saxonne, » bref, mener l'affaire du mariage comme une conspiration. Il fallait que, sans être attendue, sans être soupçonnée, à l'étonnement de l'Europe et de la Russie même, la fiancée apparût tout à coup à Saint-Pétersbourg.

Dans une lettre de décembre 1743, Brümmer, maréchal de palais et l'un des gouverneurs du grand-duc, fit pressentir à la princesse d'Anhalt l'honneur réservé à sa fille : « Par ordre exprès et spécial de sa majesté impériale, *je dois vous insinuer*, madame, que cette auguste impératrice souhaite que votre altesse, accompagnée de la princesse aînée sa fille, se rende au plus tôt possible et sans perdre de temps dans ce pays, à l'endroit où la cour impériale pourra se trouver. Votre altesse a trop de lumières pour ne point comprendre le véritable sens de l'empressement que sa majesté peut avoir de la voir bientôt ici, ainsi que la princesse sa fille. » C'était Jeanne-Élisabeth qui était alliée aux Romanof; c'était donc à elle, et à elle seule, que s'adressait l'invitation. Les deux femmes devaient partir accompagnées d'un seul officier, d'une dame et de deux serviteurs; le père naturellement était de trop dans le cortége. Le digne courtisan Brümmer l'*insinue* à son altesse avec toute sorte de ménagemens. « En même temps, écrit-il, notre incomparable souveraine m'a ordonné précisément d'avertir votre altesse que monseigneur le prince son époux *ne soit absolument pas du voyage*, sa majesté impériale ayant de très plausibles raisons pour le vouloir ainsi. » Brümmer joignait à son message une chose fort indispensable dans ces besoigneux intérieurs princiers, une traite de 10,000 roubles. C'était une sorte d'à-compte sur le prix du sang.

On pourrait croire que la princesse-mère se montra surprise d'une si brusque proposition, un peu froissée de la brièveté de ce délai et de la singularité de ces conditions; au contraire, elle ne trouva que des paroles de reconnaissance pour Brümmer et pour le roi de Prusse, qui lui annonçait au même temps « la fortune non commune » qu'il destinait à sa fille. Elle le proclamait bien haut : « ceci était un coup de la Providence. » La perspective d'un voyage effrayant par de mauvaises routes et par la rigueur de l'hiver ne l'intimidait point. Pour dérouter les conjectures, elle feignit d'aller tout simplement à Stettin, résidence ordinaire de son mari. De Stettin, elle pourrait traverser la Prusse et même arriver à la frontière russe sans donner l'éveil; à partir de ce moment, il suffirait de dire, suivant les sages conseils de Brümmer, « que le devoir et la politesse exigeaient d'elle qu'elle fît un tour en Russie, tant pour remercier sa majesté impériale de son éclatante bonté que pour voir la plus accomplie de toutes les princesses de la terre. » Quant à Christian-Auguste, il se contenta de communiquer à son épouse le fruit de son

expérience du monde sous la forme d'un *Pro-Memoria*. Il lui recommandait notamment « de rendre à l'impératrice, après Dieu, tout le respect possible, non-seulement à cause de sa puissance absolue, mais aussi par reconnaissance et par application du précepte : « fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fissent, » — de ne se mettre avec personne, dans cette cour étrangère, sur un pied de familiarité, — d'être affable pour les domestiques et les favoris, mais de ne pas acheter leurs services auprès de leurs maîtres, — de ne donner sa confiance à aucune femme, — de ne pas se mêler des affaires publiques et de ne s'employer en faveur de personne, — d'éviter les jeux où l'on expose trop d'argent. » Ce memento de morale éminemment pratique est rédigé dans un jargon franco-allemand des plus bizarres, mais qui était fort à la mode en ce siècle parmi la haute société germanique (1). Tout le monde faisait à la princesse la recommandation d'être humble et même très humble à l'égard de l'impératrice. Il semblait que la servilité des princes allemands vis-à-vis d'une tsarine fût chose naturelle. Si l'on s'étonne de l'extrême soumission qu'ils ont plus tard marquée envers Napoléon, il faut se rappeler que de longue main ils en avaient fait l'apprentissage avec la cour de Russie. Un Brümmer ne se faisait pas scrupule de faire la leçon à une princesse d'Anhalt. « Que pour son premier début à Moscou, lui écrivait-il, elle marque pour sa majesté une déférence extraordinaire et plus que parfaite en lui baisant la main, comme c'est la coutume du pays. » On allait donner bien d'autres preuves de cette « déférence plus que parfaite. »

Un intérêt particulier s'attache au mariage de Sophie d'Anhalt avec l'héritier du trône de Russie. Jusqu'à Pierre le Grand, les tsars de Russie n'avaient guère épousé que des femmes orthodoxes, leurs sujettes presque toujours. Le premier exemple d'un mariage contracté par un prince russe avec une princesse étrangère et de religion différente avait été donné par son fils, l'infortuné tsarévitch Alexis. Il avait épousé Charlotte de Brunswick; mais à cette époque il ne fut pas question d'exiger de la grande-duchesse une abjuration. La Russie ne faisait alors que sortir de la barbarie; elle se trouvait très honorée de cette première union avec une fille de l'Europe civilisée, et ne songeait pas à montrer des exigences. Maintenant les temps étaient changés : Sophie d'Anhalt allait se trouver en présence d'une situation différente. Elle est la première grande-duchesse d'origine allemande à qui l'on ait imposé un changement de confession. C'est que le trône de Russie était devenu chose enviable pour

(1) J'en citerai quelques lignes pour donner une idée de cette bigarrure de mots français et allemands : « nicht in *familiarité* oder *badinage* zu *entriren*, sondern allezeit einigen *égard* sich mœglichst *conserviren*. — In keine Regierungs-sachen zu *entriren*, um den *Senat* nicht *aigriren*. »

les princesses germaines. L'impératrice Élisabeth trouvait que Saint-Pétersbourg valait bien une messe. Là était le point délicat de cette négociation matrimoniale, délicat surtout pour le prince d'Anhalt.

Christian-Auguste était, au témoignage de Frédéric II, « luthérien comme on l'était au temps de la réforme, » fermement attaché à ses croyances traditionnelles. Lorsqu'il visita Rome dans sa jeunesse, le pape lui fit des propositions brillantes qui ne purent ébranler ses convictions. Il avait vécu à cette cour de Frédéric-Guillaume, le *roi-sergent*, où tout général était une manière de dogmatiseur, et où l'on mêlait aux propos de corps de garde, parmi la bière et la fumée du *Tabacks-collegium*, de vives discussions théologiques. Dans son *Pro-Memoria*, il reconnaît que sa fille a maintenant une instruction religieuse assez solide « pour savoir que l'on ne fait pas son salut par les œuvres, mais uniquement par les mérites de Christ, fils de Dieu. » Sa femme ne doit donc pas peser sur sa fille pour lui faire « accepter une religion où sa conscience lui montrerait des erreurs et de renoncer plutôt à l'empire que de scandaliser son âme. »

Les princesses se mirent en route. Jeanne-Élisabeth nous a laissé ses impressions de voyage, d'abord dans les lettres en allemand qu'elle écrit assez régulièrement à son époux ou à sa mère, ensuite dans une relation détaillée en langue française. Cette relation a été publiée dans le septième volume de la Société d'histoire russe, dû aux recherches de Pékarski, et partiellement dans l'ouvrage de M. Siebigk; l'éditeur russe paraît avoir corrigé le texte, tandis que M. Siebigk a respecté les tournures étranges et l'orthographe un peu fantaisiste de la princesse. Les voyageuses traversent d'abord les plaines nues et monotones de la Prusse, puis la Courlande, dont les habitans leur paraissent bien misérables. Elles remarquent qu'ils sont horriblement malpropres et que les femmes du peuple s'en vont aussi déguenillées qu'en Pologne. A Riga, une réception solennelle les attendait; mais deux heures avant leur arrivée, comme pour faire place à la future souveraine de Russie, on avait dirigé sur les forteresses de l'intérieur cet empereur Ivan VI, arrière-petit-neveu de Pierre Ier, qu'Élisabeth avait détrôné au berceau et qu'une fin misérable attendait sous Catherine II. La narratrice est tout entière à la description des honneurs qu'on leur prodigue et des splendeurs de leur cortége. Elle ne nous fait grâce ni des fourriers à cheval, ni des carrosses où se pavanent les magistrats municipaux, ni des fanfares de trompettes et de timbales. Elle admire, en vraie connaisseuse et en digne *générale* prussienne, la belle taille des militaires russes et se fait présenter des échantillons de divers corps. Puis viennent les présentations de dames livoniennes. L'éveillée matrone allemande reçoit les harangues, y répond, est tout heureuse de se trouver en représentation, d'être « obligée de donner sa main à baiser. » On

tire le canon à son arrivée à Narva, on illumine les rues par où elle doit passer, on lui fait mille présentations, mille complimens auxquels il faut répondre, bien qu'elle ait *la langue sèche de froid.* N'importe, elle jouit réellement de tout cela, elle en jouit naïvement, pour son propre compte. « Quand je vais à table, les trompettes dans la maison, les tambours, les flûtes, les hautbois de la garde du dehors, font carillon. Il me semble toujours que je suis à la suite de sa majesté impériale ou de quelque grande princesse. Il n'entre pas dans mon idée que *tout cela est pour la pauvre moi,* pour qui en d'autres endroits on sonne à peine la caisse, et en d'autres pas du tout. »

Elle s'arrête peu à Saint-Pétersbourg, la cour impériale étant alors à Moscou; mais tout lui plaît dans cette ville nouvelle, où elle est reçue comme une majesté. Décidément elle prend du goût pour une nation si hospitalière envers *la pauvre moi.* « Je suis presque pâmée quand je rentre dans l'intérieur de mon appartement; mais je dois dire, à la louange des Russes, que ce sont gens d'esprit... Je vis hier cette belle et renommée ville qui mérite en effet de l'être. Je me fis montrer l'endroit d'où sa majesté impériale est partie pour son entreprise, tout le chemin qu'elle a fait et la fameuse caserne des Préobrajenski, dont elle a tiré les premiers soldats. » Il s'agit ici de la nuit du 24 novembre 1741 où Élisabeth souleva les troupes contre le régent brunswickois et détrôna le petit empereur Ivan. Il est possible que Sophie ait suivi avec plus d'intérêt encore que sa mère cette leçon de conspiration faite sur le terrain, cette étude topographique du coup d'état. Lorsque dix-huit ans plus tard elle tenta contre le neveu d'Élisabeth ce qu'Élisabeth avait tenté contre un neveu de Pierre le Grand, peut-être se souvint-elle de ce qui lui fut dit alors sur la façon de faire sortir les soldats de leurs casernes.

Toutefois, sur la route de Saint-Pétersbourg à Moscou, cette carrière d'actions sinistres ou glorieuses faillit être coupée à son début par un accident de voyage. Une violente secousse du traîneau fit tomber deux grosses barres de fer sur les princesses endormies, « L'une et l'autre barre, écrit Jeanne-Élisabeth, vinrent me donner directement sur la tête. Le coup me réveilla : l'effort que je fis en me débarrassant de ma pelisse me porta ces deux pièces sur l'os de la gorge et le bras, et m'ôta, soit de frayeur ou de douleur, la respiration. Je ne pus du premier moment que tirailler ma fille, qui dormait aussi, pour la faire éveiller. Rien ne l'avait atteinte... De deux grenadiers de Préobrajenski qui étaient montés dessus et qui ne me quittaient pas, l'un fut porté sur la maison vis-à-vis celle contre qui je donnai, et l'autre de la tête contre le coin, si rudement qu'il en eut le nez et le menton cassés. » Rien ne l'avait atteinte, la protégée du sort; les destins n'avaient donc plus qu'à

s'accomplir. Le voyage se poursuivit avec une extrême célérité : l'impatience de l'impératrice était au moins égale à celle des voyageuses. On mit seize chevaux au traîneau, on faisait jusqu'à dix lieues d'Allemagne en trois heures.

Enfin elles arrivèrent. L'impératrice assista invisible d'une de ses fenêtres à leur descente de traîneau. La première visite qu'elles reçurent fut celle du grand-duc. Au moment où Jeanne-Élisabeth passait « dans sa chambre de lit pour jeter ses coiffes, » Pierre de Holstein entra subitement. On s'embrassa avec la tendresse de parens qui ne se sont pas vus depuis longtemps. Pierre se montra plus courtois et même plus spirituel qu'on n'eût pu s'y attendre. « Il se serait volontiers attelé à leur traîneau, dit-il, pour en accélérer la course. » Autre visite : cette fois c'était ses gants que la princesse d'Anhalt était en train d'ôter; l'impératrice entre. « Elle m'embrassa, je puis le dire, avec tendresse, » ainsi que la fiancée. « Je remarquai, continue la narratrice, que pendant la conversation sa majesté fit une petite absence... J'ai su depuis que, m'ayant bien envisagée, elle m'avait trouvé une si grande ressemblance à feu mon frère qu'elle n'avait pu retenir ses larmes, et que c'est pourquoi elle s'était retirée. » Il s'agit de ce prince de Holstein qui avait été le fiancé d'Élisabeth et qu'une mort prématurée vint lui ravir. Les mauvaises langues du temps prétendirent que la fille de Pierre le Grand avait même anticipé avec lui sur les droits qu'aurait pu consacrer le mariage. « Nous sommes logées en reines, ma fille et moi, continue la princesse. Tout est galonné, chamarré, magnifique. Quand nous sortons, c'est un train admirable. Ce qui sert à le rendre brillant, c'est la mode qui règne ici, que toute la livrée est à cheval. Est-ce en traîneau, les chambellans montent *derrière dessus* et tiennent les bouts de la couverture qui nous passe sur les genoux et nous couvre les pieds. » L'empressement que leur témoignait toute la cour n'était pas sans mélange de curiosité, et la curiosité n'est pas toujours bienveillante. « La manière dont on regardait les Allemandes de la tête aux pieds, nous dit Jeanne-Élisabeth, est une chose inconcevable. »

II.

Sophie d'Anhalt, lors de son arrivée à la cour de Russie, touchait à son quinzième printemps. Malgré tout ce qu'on peut lire dans les pamphlets du XVIIIe siècle, ses premières années nous restent inconnues. On sait par elle que sa gouvernante fut une Française, Mlle Gardel, « une Française de la vieille société, » c'est-à-dire conservant au milieu d'une génération plus frivole les traditions du grand siècle. Un autre de nos compatriotes, M. Laurent, fut son maître

d'écriture. A cette époque, il y avait dans presque toutes les villes d'Allemagne des réfugiés de la révocation, et déjà nos philosophes entraient en relation avec toutes les cours. Ainsi à Zerbst chez ses parens, à Berlin chez Frédéric II, à Stettin, quartier-général de son père, partout elle retrouvait le milieu français. Sa mère savait notre langue : elle connaissait notre littérature, à laquelle Sophie ne tarda pas à prendre goût. Nous la verrons consoler ses ennuis de grande-duchesse par la lecture assidue de Mme de Sévigné, de Voltaire, de Montesquieu, dont l'*Esprit des lois* lui paraît le « vrai bréviaire des souverains. » Sa correspondance avec l'ermite très mondain de Ferney, aussi bien que les documens tirés des archives, montrent avec quelle facilité et quelle originalité elle écrivait le français.

Quant à son caractère, elle nous apprend elle-même qu'elle était rieuse et enjouée. Cette vivacité juvénile n'excluait pas chez elle la réflexion, la dissimulation. Avec une mère encline à jalouser sa propre fille, avec un mari et une souveraine comme Pierre de Holstein et Élisabeth, Sophie dut apprendre de bonne heure à renfermer en elle ses sentimens. A peine arrivée à la cour, nous la voyons marcher avec une légèreté avisée et une aisance méticuleuse sur ce terrain brûlant. Avec le plus étonnant sang-froid, elle écoute les étranges confidences du grand-duc : elle impose silence à ses dégoûts pour rester maîtresse, sinon de son cœur, au moins de sa confiance. — Presque tous les grands parvenus de l'histoire ont cru à des présages qui auraient annoncé leur grandeur future : cette croyance en une sorte de prédestination a même été leur force dans les luttes d'une existence tourmentée. Un chanoine, dom Mengden, s'était pris d'amitié pour Sophie encore enfant; un jour, raconte-t-elle dans un fragment de ses mémoires russes, « il dit à ma mère : — Sur le front de votre fille, je vois trois couronnes pour le moins. — Ma mère prit en riant la prédiction; il lui déclara qu'elle ne devait pas douter un instant de l'avenir, puis, l'entraînant dans l'embrasure d'une fenêtre, il lui dit des choses qui la surprirent extrêmement, mais qu'il lui défendit de révéler. » Cette prudence innée, que les circonstances allaient encore développer, et en même temps cette heureuse hardiesse que lui donnait la confiance en son étoile, allaient être fort utiles à la future grande-duchesse.

La jeune Allemande n'était pas en Russie la bienvenue de tout le monde; elle tombait au milieu d'intrigues passionnées et de partis silencieux, mais acharnés. L'impératrice avait donné toute sa confiance à Bestouchef-Rioumine, vice-chancelier de l'empire, d'une grande intelligence politique, mais d'une moralité douteuse. Comme il tenait pour la maison d'Autriche au moment où venait d'éclater la guerre de succession contre Marie-Thérèse, les ambassadeurs de

France et de Prusse, MM. de La Chétardie et de Mardefeld, cherchaient à le renverser, de concert avec le Holsteinois Brümmer et le favori Lestocq. Dans une cour semblable, une des premières positions à occuper, c'était la confiance de la jeune cour, du souverain de l'avenir, en un mot du prince héritier; mais Pierre de Holstein était si visiblement incapable que la vraie question pour tout le monde était de savoir qui serait sa femme. Bestouchef proposait la princesse Marianne, de cette maison de Saxe qui était l'ennemie naturelle de la Prusse; seulement l'habile ministre avait, comme nous l'avons vu, trouvé plus habile que lui. Le mariage d'Anhalt resta longtemps à Saint-Pétersbourg un secret entre Brümmer, Lestocq et l'ambassadeur de Prusse. Puis La Chétardie raconte avec orgueil comment l'impératrice le prit gracieusement à part pour lui faire confidence d'un événement si favorable à la politique franco-prussienne. Le tout-puissant ministre Bestouchef, trahi en cette occasion par sa souveraine, n'apprit la nouvelle qu'après tous ses ennemis. Élisabeth essaya de lui donner le change par de bonnes paroles et de bonnes raisons. Sans doute, lui dit-elle, on avait proposé pour le grand-duc des princesses françaises, voire saxonnes et polonaises; mais elle avait pensé qu'une protestante serait moins rebelle à l'orthodoxie qu'une catholique, — qu'il fallait choisir dans une famille illustre, mais peu puissante, dont les intérêts ne pourraient jamais peser sur la politique russe, — qu'il était à désirer aussi que la princesse ne pût amener avec elle une suite nombreuse qui exciterait la jalousie et l'antipathie de la nation. Toutes ces conditions se rencontraient chez Sophie d'Anhalt-Zerbst. Malgré tout, Bestouchef ne pouvait s'y méprendre : cette fiancée qu'avaient suscitée à son insu les intrigues de Mardefeld et de La Chétardie ne lui promettait rien de bon. Il y avait là déjà une menace, déjà un échec pour son influence. Aux confidences tardives de sa maîtresse, le vieux ministre secoua la tête. « On veut, disait-il à ses confidens, marier le grand-duc à notre insu, à nous autres grands messieurs de cet empire. La chose n'est pas faite encore. Il faudra voir ce que dira le clergé. » Il pouvait espérer que l'église s'opposerait, sous prétexte de proche parenté, au mariage du grand-duc avec sa cousine d'Anhalt. Il détermina même une démarche de l'archevêque de Moscou, qui vint déclarer à l'impératrice que le ciel réprouvait cette union; mais de tels obstacles n'étaient pas invincibles. Le 15 février 1744, La Chétardie écrivait à son gouvernement qu'il avait déjà corrompu deux dames et un favori, et qu'il fallait acheter encore le confesseur d'Élisabeth, ainsi que les archevêques qui composaient le saint-synode. Ses conseils furent suivis. « On n'épargna pas l'argent, nous dit de son côté Frédéric II : c'est en tout pays le moyen qui réussit le mieux. »

Un moment cependant, les ennemis de Sophie eurent une lueur d'espérance. Quinze jours après son arrivée à Moscou, elle fut prise d'une pleurésie et resta pendant près d'un mois entre la vie et la mort. Au XVIe siècle, on eût pu croire aux maléfices d'un *vrêmenchik* jaloux : on eût accusé Bestouchef d'avoir soudoyé quelque sorcière ou quelque empoisonneuse; mais la maladie n'avait d'autre cause qu'une imprudence de la jeune fille; comme il arrive souvent aux étrangers, elle ne s'était pas assez défiée du climat. L'impératrice se montra parfaite en cette occasion, pleura sur le danger de sa parente et ne voulut pas entendre parler de sa rivale. La joie indiscrète du parti saxon l'irrita. « Le diable m'emporte, s'écriait-elle dans son langage un peu cavalier, s'ils en tirent profit! Jamais je ne prendrai la Saxonne. » Frédéric fit preuve ici de son insensibilité et de sa politique habituelles. Un soldat tué à son poste, on le remplace par un autre soldat, et tout est dit. La princesse d'Anhalt étant à la mort, il s'était déjà mis en quête d'une autre cliente à proposer, la princesse de Wurtemberg.

Sophie guérit. Alors se posa la question de la conversion à l'orthodoxie. Ici on allait se heurter à la résistance énergique de son père, le vieux luthérien. L'attitude de la mère elle-même, quoique moins croyante et plus ambitieuse, n'était pas entièrement rassurante. Frédéric II écrivait à la princesse pour la prier de vaincre la répugnance de sa fille. Il n'y avait aucune concession à espérer de l'impératrice. Élisabeth, malgré le déréglement de ses mœurs, était fort dévote; elle observait rigoureusement jeûnes et carêmes, allait aux pèlerinages en renom, accordait à son confesseur une grande influence. Par intervalles, dans sa vie oisive et dissipée, elle avait de subites langueurs religieuses et parlait d'entrer au couvent. Comme les vieux Russes, elle croyait aux maléfices et à la vertu surnaturelle de certaines herbes. Politique, superstition ou conviction religieuse, elle était décidée à ne pas transiger sur la question d'abjuration. Alors Jeanne-Élisabeth consentit à ce que sa fille eût des entretiens avec le confesseur du grand-duc. « Il venait entretenir notre fille deux heures par jour, raconte-t-elle dans sa relation. Plus ils avançaient chemin, plus l'écolière se trouvait contente des lumières qu'il lui donnait. Il connaît à fond les trois religions : ayant longtemps étudié à Halle, il s'est préférablement appliqué à la luthérienne. Il sait nos appréhensions contre certains rites extérieurs de la sienne... Il est plus propre qu'homme du monde à démontrer les préventions mal fondées dont, soit ignorance ou indolence, nous sommes bercés. » — « J'ai hésité plusieurs jours à vouloir l'entendre, écrit-elle encore dans une de ses lettres allemandes, mais j'en puis jurer par Dieu : en réalité, je ne trouve pas d'erreur dans sa croyance. J'ai parcouru tous les articles avec lui, de même que

ceux du *chatégisme* de Luther : *il n'y a que les mots de changés.* »

Frédéric II avait entrepris de son côté l'obstiné maréchal. « Mon bon prince de Zerbst, écrivait-il plus tard, était plus rétif sur ce point. J'eus bien de la peine à vaincre ses scrupules. Il répondait à toutes mes représentations par « ma fille ne sera pas grecque; » mais quelque prêtre que je sus gagner en son temps fut assez complaisant pour lui persuader que le rite grec était pareil à celui des luthériens. Dès lors il répétait sans cesse : Luthérien, grec, — grec, luthérien, — c'est la même chose ! » Déjà, dans la correspondance du prince Christian-Auguste avec sa femme, nous voyons le résultat de ses profondes réflexions. « Étant fermement convaincu, lui écrit-il, que tu es une vraie mère chrétienne, bien pénétrée de la vérité de ta religion, que tu n'as d'autre but et d'autre principe que ton salut et celui de ta fille, et que tu feras avec notre fille un sérieux examen dogmatique, je m'en remets, sous l'œil de Dieu, à votre propre opinion sur les articles de foi. L'église grecque a été la première et pure église apostolique: elle a été seulement modifiée par toute sorte de schismes et de cérémonies. » Soir et matin, le soldat théologien, le vétéran des campagnes de Belgique et d'Italie, adresse au ciel de ferventes prières pour qu'il éclaire la conscience de sa fille. Un jour, il envoie à Sophie tous les livres de controverse que le *complaisant* aumônier du roi de Prusse a mis entre ses mains. Il recommande à sa femme tel passage du *Wahres Christenthum* de Arndt; il voudrait accabler l'archimandrite et toute la cour d'in-folios théologiques. Si on le laissait faire, c'est lui qui catéchiserait et convertirait les Russes au luthéranisme. La princesse s'efforce de modérer ce zèle pieux. « Sûrement, lui répond-elle, ce sont de beaux livres et qui peuvent être fort utiles à l'occasion; mais on ne saurait agir avec trop de circonspection, non-seulement vis-à-vis du clergé, mais vis-à-vis de la nation, des fonctionnaires et autre *espesse* de gens qui ont peu d'instruction, une naturelle aversion pour les autres religions et l'absolue conviction que leur église est la meilleure et que les autres églises n'ont fait que se séparer d'elle. »

La foi luthérienne de Sophie, sous l'action des obsessions extérieures et d'une obsession intérieure encore plus forte, — la fascination qu'exerçait sur elle la couronne, — faiblissait visiblement. Mardefeld, qui suivait de près toutes les phases de cette évolution religieuse, écrivait à son maître : « Le changement de religion fait la vérité à la princesse une peur infinie, et les larmes lui coulent en abondance quand elle se trouve seule avec des personnes qui ne lui sont pas suspectes. Cependant l'ambition en prend à la fin le dessus. » En mai 1744, c'était Sophie elle-même qui prenait la plume et qui écrivait gaillardement à son père : « Comme je ne trouve presque aucune différence entre la religion grecque et la luthérienne,

je me suis résolue (après avoir regardé dans les gracieuses instructions de votre altesse) de changer, — et lui enverrai au premier jour une confession de foi. Je puis me flatter que votre altesse en sera contente. » Elle aussi se mêlait de controverse. Elle lisait Heineccius et le déclarait insuffisant. « Je donnerai bientôt par écrit à votre altesse les marques de l'*erreur commune* qui règne au sujet du grand article que nous tous avons craint si injustement, et sur lequel Heineccius lui-même n'instruit que faussement. Le culte extérieur seul est très différent; mais l'église s'y voit réduite par rapport à la brutalité du peuple. » Le feld-maréchal devait être ébahi autant qu'orgueilleux de la façon dégagée dont sa fille maniait tels articles de dogmes que les géans de la réforme avaient trouvés pesans pour leurs mains. Atteint et convaincu d'avoir partagé trop longtemps l'*erreur commune*, il ne lui restait plus qu'à courber le front devant cette théologienne de quinze ans.

Sophie d'Anhalt dut suivre la première un usage invariablement imposé depuis aux grandes-duchesses d'origine étrangère. Elle avait à changer de nom en même temps que de religion. Il fallait dissimuler au bonhomme l'importance de cette autre espèce d'abjuration. « Ne sois pas surpris, lui écrivait sa femme, si tu vois dans les gazettes qu'elle a été *baptisée* sous le nom de *Chatarina Alexiévna*. Le vulgaire s'imagine faussement à l'étranger que la confirmation est un baptême; mais cette cérémonie se fait même à ceux qui sont nés dans la religion grecque; c'est ce que nous appelons la confirmation. Pour y mettre le sceau, on donne ordinairement un nouveau nom. Elle s'appellera donc *Chatarina*. Quant à *Alexiévna*, d'après la coutume du pays, cela veut dire *fille d'Auguste*, car le nom d'Auguste, dans le langage d'ici, ne se dit pas autrement qu'Alexis.» Le prince d'Anhalt, qui avait admis que le luthéranisme et l'orthodoxie étaient au fond la même religion, ne devait pas trouver extraordinaire que le nom d'Alexis fût identique à celui d'Auguste. Sa femme avait la partie belle avec lui : telle théologie, telle philologie.

La profession publique de Catherine était fixée au 22 juillet (vieux style) 1744. « Le tout dernier, écrit sa mère, elle fit le jeûne, qui ne consiste qu'à manger du poisson cuit à l'huile, ce qui servit à démasquer le secret que déjà chacun se disait à l'oreille. Ce jour-là, continuellement occupée des idées de la religion et recueillie en méditations et prières, elle me parut un peu touchée. Je l'observais de si près que pas un soupir, pas une larme ne pouvait m'échapper. Je la consultai; elle m'assura, et je vis qu'elle n'était agitée que par une vraie contemplation des mystères de la religion. Elle dormit fort bien toute la nuit, marque certaine de la tranquillité de son âme. » Il n'est pas facile de savoir si la remuante créature a vu clair dans l'âme de sa fille, et si c'était réellement sur le royaume

des cieux et la couronne des élus que portaient les contemplations de la jeune fiancée. Pourtant c'est à cette époque qu'il faut rapporter un aveu qui lui échappe dans ses *Mémoires* à propos du grand-duc. « Pour moi, dit Catherine II, vu ses dispositions, il m'était à peu près indifférent; *mais la couronne de Russie ne l'était pas.* »

La princesse Jeanne-Élisabeth, que nous voyons ici livrée à ces inquiétudes maternelles, n'avait encore que trente-deux ans. Même à côté de sa fille, elle pouvait paraître jeune. A son insu peut-être, elle n'était pas sans lui porter une secrète envie. Ses remontrances étaient aigres, souvent injustes. Elle ne s'en tenait pas toujours aux paroles; « je craignais d'être soufletée, dit Catherine II, si je n'étais pas de son avis. » Dans la grave maladie que fit Sophie, sa mère montra peu d'égards pour son état, se querellant avec les médecins, reprochant à la patiente les gémissemens que lui arrachait la souffrance. Ces sérieuses Allemandes ne sont pas toujours exemptes des faiblesses féminines : celle-ci convoitait certains chiffons, une étoffe bleue et argent qui appartenait à sa fille; elle ne put se tenir de la demander, et l'on trouva « qu'il était bien imprudent à une mère de causer à son enfant mourante un tel déplaisir. » Toujours besoigneuse et dépensière, elle endetta maladroitement sa fille et lui attira de fâcheuses remontrances. Enfin elle trouva moyen d'avoir de vives et fréquentes querelles, même avant le mariage, avec son neveu le grand-duc. Telle est la princesse des *Mémoires;* il était bon de la présenter au lecteur avant de continuer à parcourir sa correspondance. On pourra mieux apprécier ce qu'il y a de sensibilité réelle dans les larmes dont elle va nous inonder en nous racontant l'abjuration de sa fille.

Les paroles mêmes de la profession de foi, la narratrice ne les comprend pas; cela ne l'empêche pas de les trouver bien touchantes et de pleurer comme une fontaine lorsque sa fille, « d'une voix nette et claire et d'une prononciation qui a étonné tout le monde, récita tous les articles sans broncher d'une syllabe. J'étais déjà par avance si sensiblement touchée que son premier mot n'eut pas parti que je fondis en larmes. Sa majesté impériale avait le visage tout couvert à tous les yeux. Tout ce qui était là faisait vœu avec nous; les vieillards sanglotaient; tout ce qu'il y avait de jeunes gens avait la larme à l'œil. » Pourtant qu'aurait dit le prince d'Anhalt, le descendant de ces princes du nord qui déclarèrent la guerre au pape et à l'empereur pour soutenir la thèse de Luther, que la foi justifie et non les œuvres, qu'aurait-il dit s'il avait entendu son héritière lire, de sa *voix nette et claire*, la proposition orthodoxe : « je crois et je confesse que la foi n'est pas suffisante pour notre justification? »

Le lendemain de ce jour mémorable eurent lieu les fiançailles. Les archevêques de Novgorod et de Moscou firent l'échange des an-

neaux. On donna lecture de l'oukaze par lequel Élisabeth annonçait à l'empire les fiançailles de son neveu et accordait à Catherine les titres d'altesse impériale et de grande-duchesse. « Le titre de *rechtglaübige Grossfürstin*, écrivait sa mère, est d'une grande importance et *la réputé héritière.* » L'éditeur russe a raison de relever cette erreur de la bonne dame; mais Catherine devait se charger un jour de donner raison à sa mère. La félicité de Jeanne-Élisabeth accablée de complimens de tout l'empire ne fut troublée que par un de ces incidens dont les chicanes d'étiquette empoisonnaient toutes les solennités de l'époque. A l'instigation peut-être de Bestouchef, « l'ennemi déclaré que nous avons ici, » les ambassadeurs étrangers prétendirent ne point céder le pas à la belle-mère du grand-duc et manger à la table impériale le chapeau sur la tête, si elle en était. On eut recours à un expédient qui renvoyait dos à dos les plaideurs : personne ne dîna à la table impériale. Comme la princesse était servie pendant le dîner *par un gentilhomme*, elle se tint pour satisfaite. « Ses adversaires furent *fichés* je ne sais dans quel appartement, et voilà tout le fruit qu'ils eurent de leur impolitesse. » On illumina la tour d'Ivan le Grand, on tira force coups de canon, et la grande-duchesse reçut une lettre de Frédéric II, qui se félicitait du service qu'il avait rendu à l'impératrice de Russie, sa chère alliée, « en lui procurant une princesse de ce mérite pour *compagne de couche* du grand-duc. »

Le mariage ne fut célébré que plusieurs mois après les fiançailles. Ce fut encore pour Jeanne-Élisabeth un des beaux jours de sa vie. Cette fois sa fille avait « la petite couronne sur la tête. Elle était sans poudre; son habit, ou pour mieux dire sa robe était du plus brillant glacé d'argent que j'aie vu de ma vie, bordé à hauteur de la demi-jupe de clinquant. *Ce bel ornement* (la couronne), ces superbes bijoux lui donnaient un air j'ose dire charmant. On lui avait mis un peu de rouge. Son teint n'a jamais été si beau qu'à présent. Ses cheveux sont d'un noir clair, mais lustrés, ce qui relève son air de jeunesse et ajoute à l'avantage de la brune la douceur des blondes. » De l'aveu de Catherine, voici ce qu'elle pensait au moment où l'on préparait sa parure de mariée. « Le cœur ne me prédisait pas grand bonheur, l'ambition seule me soutenait. J'avais au fond du cœur je ne sais quoi qui ne m'a jamais laissée douter un seul moment que je parviendrais à devenir impératrice de Russie, *de mon chef.* » Le détrônement de son mari, dix-sept années à l'avance, était-il donc en germe dans ses rêves printaniers de jeune fille?

Malgré les sages recommandations de son époux, la princesse d'Anhalt n'avait pu prendre sur elle de rester étrangère aux factions qui divisaient la cour. Elle voulait s'acquitter envers Frédéric II en faisant triompher dans le cabinet impérial la politique prussienne.

Ses préoccupations politiques éclatent déjà dans ses lettres à Christian-Auguste. « Le vice-chancelier Bestouchef est presque hors de selle, » lui écrit-elle, — et elle s'efforçait de l'y mettre tout à fait. Elle avait insisté auprès de l'impératrice, à ce que nous raconte l'ambassadeur anglais Tyrawyl, pour la conclusion d'une alliance avec la Prusse; mais Élisabeth l'avait assez mal reçue en lui demandant de quel droit elle se mêlait de ses affaires étrangères, et si elle n'avait pas ses ministres, à elle, pour lui faire des rapports sur cet objet. Les ennemis de la princesse d'Anhalt, que choquaient ses façons remuantes et importunes, avaient déjà trouvé pour elle un sobriquet : on l'appelait la *reine-mère*. En même temps qu'elle se hasardait dans la haute politique, elle avait à se défendre contre la mendicité de ses parens et amis d'Allemagne. Les uns voulaient des pensions, les autres des places, ceux-ci de l'argent comptant, ceux-là des décorations. Partout des mains tendues, partout des becs ouverts comme dans une nichée d'oisillons. La fiancée allemande a déjà fait bien des jaloux; quelle désastreuse impression ne produirait pas cette invasion de sauterelles princières et de parens faméliques? Elle prie son mari d'imposer silence aux solliciteurs. « Croient-ils donc, s'écrie-t-elle, qu'il pleut ici de l'or ou de l'argent? »

Pour assurer sa propre situation à la cour, elle aurait voulu renverser Bestouchef. Les ennemis de celui-ci se coalisaient à ce moment pour un suprême effort. Ils comptaient le remplacer ou par Roumantsof ou par Voronzof, qui avait fait de grands progrès dans la confiance impériale; mais les conjurés ne surent pas garder le secret. La Chétardie perdit tout par sa légèreté indiscrète. Dans sa correspondance avec son gouvernement, il s'exprimait sur le compte d'Élisabeth, des ministres, de la Russie, avec autant de liberté que si le *cabinet noir* n'eût pas existé. Il ignorait que ses dépêches étaient interceptées, déchiffrées, traduites, en un mot, — suivant l'expression consacrée, *perlustrées* par Bestouchef en personne. C'est même dans cette *perlustration*, conservée aux archives Voronzof, que nous trouvons les détails du complot. Quand le vice-chancelier fut suffisamment édifié, il mit sous les yeux de l'impératrice toutes les preuves de l'intrigue; les passages où La Chétardie raillait la frivolité, la superstition, le désœuvrement d'Élisabeth, exaspérèrent surtout la tsarine. L'ambassadeur français reçut l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg dans les vingt-quatre heures. Mardefeld et la princesse d'Anhalt se trouvèrent eux-mêmes compromis. Catherine avait eu soin de se tenir en dehors de ces menées : elle n'était pas si pressée de témoigner sa reconnaissance au roi de Prusse! Elle se montra toujours réservée, presque hautaine, avec l'ambassadeur de France. Un jour, dans un bal, il la complimenta sur sa coiffure; c'était peut-être une entrée en matière.

« Je me coifferais, répondit-elle, de toutes les façons qui pourraient plaire à l'impératrice.» — « Quand il entendit ma réponse, ajoutent les *Mémoires*, il fit une pirouette à gauche, s'en alla d'un autre côté, et ne s'adressa plus à moi. » Ce fut heureux pour Catherine. On crut un moment que, suivant l'expression de Lestocq, elle n'avait plus qu'à *faire ses paquets;* mais l'espèce de disgrâce qui frappa sa mère ne l'atteignit point.

Bestouchef avait trouvé moyen vers cette époque de jouer un assez mauvais tour à la *reine-mère :* c'était d'inviter le frère de celle-ci, Auguste de Holstein, à venir à la cour. La princesse était au désespoir de cette perfide attention. Ce frère était en effet un de ces garçons qu'une famille aime peu à produire au dehors. Il était, nous dit Catherine, disgracieux d'extérieur, fort brutal et de peu d'esprit. Le rusé chancelier voulait l'opposer à Brümmer, et s'en servir pour supplanter celui-ci dans la confiance du grand-duc. Jeanne-Élisabeth s'était emportée jusqu'à écrire au prince Auguste qu'il ferait mieux de prendre du service en Hollande « et de se faire tuer avec honneur que de se joindre aux ennemis de sa sœur en Russie. » Bestouchef, clairement désigné par cette expression, n'avait pas manqué de saisir la lettre et d'en faire part à l'impératrice. Il obtint d'Élisabeth un ordre « par lequel elle daignait prescrire que la correspondance de la princesse d'Anhalt serait toujours ouverte en secret, et que, si à la lecture on y trouvait des choses qui ne fussent point convenables, on eût à retenir les lettres. » Le cabinet noir dut révéler plus d'un mystère compromettant pour la bonne entente de l'impératrice et de sa parente.

Élisabeth avait patienté jusqu'au mariage de Catherine, afin de pouvoir renvoyer sa mère honorablement. Vers la fin de septembre 1745, la princesse d'Anhalt prit congé de la tsarine après lui avoir demandé pardon à genoux des mécontentemens qu'elle avait pu lui causer. Elle partit comblée de présens; ses adieux à sa fille devaient être les derniers. Élisabeth tira en cette occasion de l'intrigante princesse une vengeance raffinée. Elle la chargea d'une mission de confiance pour Frédéric II, mais le but de cette mission était peu fait pour flatter l'ambassadrice : elle devait exprimer au roi de Prusse le vif désir qu'on avait à la cour de voir rappeler Mardefeld. Ainsi c'était la princesse d'Anhalt elle-même qui devait provoquer la disgrâce du ministre auquel elle devait l'élévation de sa fille! Et le motif de cette disgrâce, — elle ne pouvait l'ignorer, — c'est que Mardefeld avait trempé dans ses machinations contre Bestouchef. On remettait entre ses mains le châtiment de son complice; c'était la punir vraiment par où elle avait péché.

Elle revint à Zerbst, où pendant son absence était morte la plus jeune de ses filles, une enfant de trois ans. Elle continua sa corres-

pondance avec Voronzof, lui recommandant « de veiller sur sa chère et unique fille la grande-duchesse et le grand-duc lui-même, jeunes et par conséquent propres à faillir. » Elle ne voyait pas que sa fille était cent fois plus réfléchie et plus avisée qu'elle. Puis ce sont les affaires de son duché, pour lesquelles elle implore tantôt Voronzof et tantôt son ancien ennemi Bestouchef. Il s'agit de recrues que le prince d'Anhalt-Dessau prétend lever sur les terres d'Anhalt-Zerbst; on veut que la cour de Russie intervienne dans cette misérable querelle. Voilà comment peu à peu s'implantait dans les plus petits états de l'Allemagne l'influence du cabinet de Saint-Pétersbourg. Peu de temps après, le duc son fils eut l'imprudence, en pleine guerre de sept ans, de braver le roi de Prusse. Ses états furent occupés par les hussards et sa mère réduite à demander un asile. La princesse souffrait par Frédéric II; elle était un membre malheureux de cette grande ligue féminine formée contre le héros prussien : c'en fut assez pour lui assurer la faveur de Mme de Pompadour. Sous le nom de comtesse d'Oldenbourg, on lui assigna un appartement aux frais du roi. Elle y vécut d'une pension de la Russie et écrivit sur ce pays des mémoires qui ne vont malheureusement que jusqu'à l'avénement d'Élisabeth, et qui ne sont pas encore publiés. Elle se vit bientôt entourée d'une cour de beaux-esprits français ou étrangers, mais aussi d'aventuriers qui flattaient sa manie d'intrigues et son goût de dépenses. Négligeant ses affaires, elle persistait à s'occuper de celles des autres; elle se faisait bénévolement, et sans qu'on l'en priât, le factotum en jupon de la Russie, une manière d'ambassadeur extra-diplomatique. Ce métier d'ardélion et de mouche du coche ne l'enrichit pas : elle devait 400,000 livres; ses meubles mêmes n'étaient plus à elle. Elle supplia les ministres d'Élisabeth de venir à son secours; elle descendit à ce rôle de solliciteur dont elle avait fait honte à ses parens d'Allemagne; elle rappelait à ces orgueilleux Russes qu'elle « avait l'honneur d'*appartenir à Mme la grande-duchesse,* » tant l'infortune lui avait inspiré d'humilité. Hélas! comme elle le disait autrefois, il ne pleuvait en Russie ni de l'or, ni de l'argent. Élisabeth d'ailleurs lui gardait rancune : cette humble requête la trouva insensible. Elle lui fit faire par son ami Voronzof une dure réponse. Son long séjour à Paris, un voyage à Dresde, l'entrée de son fils au service d'Autriche, sans qu'elle eût donné d'avis ou demandé d'autorisation à sa majesté impériale, avaient indisposé contre elle. Elle avait trop oublié à qui elle *appartenait;* on lui refusait la gratification demandée. La princesse d'Anhalt mourut en 1760, et son fils ne lui survécut guère.

Catherine n'avait pu aider sa mère dans l'infortune. La correspondance entre les deux princesses subissait même des entraves. Dans une lettre de 1750, Catherine recommande à Jeanne-Élisabeth

de ne lui écrire que par « occasion sûre. » Nous voyons dans les *Mémoires* à quels expédiens elle est forcée de recourir. Un chevalier Sacromoso lui glissait une lettre de sa mère au moment où il lui baisait la main; quant à la réponse, elle devait la faire tomber, en traversant le théâtre, dans la poche d'un certain musicien de l'orchestre. On lui avait défendu de correspondre avec « qui que ce fût, sous prétexte qu'il ne convenait pas à une grande-duchesse de Russie d'écrire d'autres lettres que celles qui étaient composées au collége des affaires étrangères; elle devait seulement y apposer sa signature, et ne jamais dire ce qu'on devait écrire, parce que le collége savait mieux qu'elle ce qu'il convenait d'écrire. » Sa mère était tenue de terminer ses épîtres par une froide et respectueuse formule : « de votre altesse impériale la très humble et fidèle mère et servante. » Pour des motifs analogues, quand son père mourut, on lui représenta « qu'il ne convenait pas à une grande-duchesse de pleurer plus longtemps un père qui n'était pas roi. »

Avec sa mère se brisa le dernier lien qui rattachât Catherine à la Germanie. Elle avait renoncé à l'héritage paternel; elle n'avait maintenant en Allemagne ni parens, ni amis, ni foyer. C'était à Saint-Pétersbourg qu'il fallait vivre, qu'il fallait vaincre. La cour de Russie devenait, pour sa lutte avec le destin, un champ complétement clos. Il n'y avait plus d'avenir pour elle que le trône ou le cachot.

III.

On peut imaginer de quelles misères, de quelles tracasseries, de quelle dure servitude, fut accompagnée pour Catherine cette « fortune non commune » que Frédéric II avait voulu lui assurer. D'un côté, un mari brutal qui la dédaignait et l'outrageait, — de l'autre Élisabeth, capricieuse comme une coquette, violente et soupçonneuse comme un despote, toujours disposée à l'accabler d'humilians reproches, toujours accessible aux plus basses dénonciations, — pardessus tout, la perspective de voir le grand-duc la répudier aussitôt après son avénement pour épouser sa maîtresse : telle fut pendant dix-sept années l'existence de Catherine.

Lorsqu'elle nous raconte dans ses *Mémoires* qu'on ne mettait auprès d'elle que des personnes chargées de l'espionner, que l'on éloignait et que l'on disgraciait ses serviteurs dès qu'ils paraissaient se radoucir à son égard, que ses moindres démarches étaient aussitôt rapportées à l'impératrice, que son majordome Chouvalof était en même temps l'un des chefs de la haute police, qu'avec cela elle était fatiguée d'invitations à montrer plus d'amour à son mari et à modérer sa dépense, on pourrait croire qu'il y a de l'exagération dans ses récits. Or dans les *Archives du prince Voronzof* M. Barténief a inséré une pièce

intitulée *Instruction pour les personnes qui seront placées auprès de la grande-duchesse Catherine Alexiévna.* C'est Bestouchef lui-même, l'ennemi de la princesse d'Anhalt, qui l'a rédigée. Cette tyrannie que nous dénoncent les *Mémoires,* en voici le plan et la formule. « Nous entendons, est-il dit dans cette *Instruction,* que son altesse impériale n'ait pas seulement extérieurement et en apparence, mais effectivement et sincèrement une piété sans fard, une vénération et un zèle sans bornes pour la foi orthodoxe. Il vous est ordonné et enjoint d'y tenir la main, d'y inciter son altesse impériale par de fidèles conseils, et au besoin de lui rappeler et assurer que telle est notre volonté. » Est-ce une piété sans fard qu'on espérait éveiller en elle par cet abus d'autorité? et tenait-on à corrompre de toute façon le cœur de cette jeune femme en lui montrant l'hypocrisie religieuse associée à la corruption des mœurs? Catherine était en apparence toute confite en dévotion : pour obéir à son impérieuse maîtresse, elle jeûnait, priait, se confondait, à la mode russe, en signes de croix et en génuflexions. Au fond, quel était l'état de sa conscience? Elle nous l'a révélé plus tard dans une lettre à Mme Geoffrin (1) : « J'ai eu aussi des boutades de dévotion dans ma jeunesse; *j'étais entourée de dévots et d'hypocrites.* Il y a quelques années qu'il fallait être l'un ou l'autre ici pour avoir un degré de relief. »

Voilà pour la religion; voici pour l'amour conjugal. « Le choix de son altesse impériale, continue l'*Instruction,* pour la digne épouse de notre cher neveu le grand-duc héritier, son élévation à la dignité d'altesse impériale, n'ont eu lieu que dans le dessein et dans l'espérance qu'elle inspirera par sa sagesse, son intelligence et ses vertus un sincère amour à son époux, qu'elle gagnera son cœur et qu'elle donnera un héritier à l'empire et un rejeton à notre maison souveraine... Nous espérons donc que son altesse impériale, considérant que son bonheur et sa félicité en dépendent, ne perdra point de vue un but aussi important et que, pour l'atteindre, elle emploiera, en ce qui la concerne, toutes les complaisances et tous les moyens possibles. En conséquence nous vous ordonnons instamment de remettre sans cesse sous les yeux de son altesse un vœu si important pour nous et pour la patrie, de l'inciter en toute occasion à se montrer envers son époux douce, bonne, affable, empressée à lui complaire et à lui obéir, *à lui témoigner de l'amour, de la tendresse et de la passion,* etc. » Pour que l'exemple fût joint au précepte, on mettait auprès d'elle une Tchoglokof, sotte et méchante, mais que « l'on croyait extrêmement vertueuse, parce qu'elle aimait son mari à l'adoration. » Ce document de chancellerie est

(1) Janvier 1766. *Sbornik istoritcheskago obchtchestva,* t. Ier, p. 280.

encore plus caractéristique que les scènes racontées dans les *Mémoires*. Rien ne peint mieux ce siècle et cette cour que cette théorie de séduction conjugale tracée par la lourde main d'un scribe de bureau, développée en phrases de tabellion, et que des espions domestiques sont chargés de commenter.

La duègne que l'on « place auprès d'elle » devra « veiller à ce que son altesse ne se départe point de la réserve et de la dignité commandées par son rang avec les gentilshommes de service, — que personne ne lui parle à l'oreille, ne lui remette en secret des livres, des lettres ou des billets, — qu'elle ne joue pas avec les pages, serviteurs, employés de la bouche ou du café, servans ou laquais. Pour toute infraction à ces prescriptions, elle témoignera aussitôt le mécontentement de sa majesté et devra en référer immédiatement à l'impératrice. » Revenons aux *Mémoires* pour avoir la mise en scène de ce système d'inquisition intime. « Pendant tout le voyage, depuis Pétersbourg jusqu'à Réval, raconte Catherine II, Mme Tchoglokof faisait l'ennui et la désolation de notre carrosse. La moindre chose qu'on disait, elle ripostait par : « Pareil discours déplairait à sa majesté » ou « pareille chose ne plairait pas à l'impératrice. » — On a établi aussi des règlemens somptuaires contre la prodigalité. « Pour empêcher l'achat coûteux de marchandises inutiles et pour obvier aux grandes dettes, » défense est faite de laisser aucun marchand s'adresser directement à la grande-duchesse.

Lorsque Catherine signale le peu de bon sens et d'application, la puérilité persistante des goûts et des occupations du grand-duc, ses plaintes trouvent une justification dans ce même document. On s'y préoccupe en effet d'empêcher le grand-duc Pierre de perdre tout son temps à lire des romans, à jouer du violon, à ranger des soldats de carton, à changer d'uniformes, à s'amuser avec des valets et « autres personnes indignes ou ineptes; » on voudrait arrêter ces ridicules emplettes de tentes, de fusils, de tambours, de capotes, destinés à ce qu'il appelait son *régiment de chambre*. On espère qu'on pourra l'obliger à consacrer quelques heures par jour à l'apprentissage de son métier d'empereur. Élisabeth n'y réussit pas mieux que Catherine.

Catherine supportait ces épreuves, la pauvreté installée au foyer paternel lui faisant une obligation d'endurer cet esclavage princier. Elle y trouvait parfois de furtives et coupables consolations. Elle n'a pas fait mystère, dans ses confessions, de ses rapports intimes d'abord avec Soltykof, puis avec Poniatovski. Elle se trouve aussi impliquée dans des intrigues politiques aux débuts de la guerre de sept ans. A cette époque, comme l'impératrice vieillissait, Bestouchef avait jugé à propos de se rapprocher de la jeune cour; déjà dans la grande-duchesse il pressentait la maîtresse de

l'avenir. Il avait donc fait paix et alliance avec elle. En revanche, son ancien ami Voronzof se tournait contre elle, et les Chouvalof, qui soutenaient à la cour le parti opposé à Bestouchef, tenaient la princesse sous la surveillance de l'un d'eux. Malgré toutes les précautions, elle trouva moyen de manifester ses sentimens sur la politique européenne. Ils varièrent plusieurs fois. En 1755, elle déclarait à l'ambassadeur anglais Williams que « dans sa conviction Frédéric II était l'ennemi naturel de la Russie et certainement le pire homme qui fût au monde. » Ce malheureux Frédéric avait donc toutes les femmes contre lui! Catherine revint à la Prusse quand celle-ci se fut alliée à l'Angleterre, et se montra très dévouée alors à son ancien protecteur. On voit aussi par les rapports anglais que la grande-duchesse s'était laissé gagner aux funestes habitudes de cette cour, où tout le monde, princes, favoris, ministres, ouvrait la main à l'or étranger. Catherine avait l'âme trop haute pour se laisser corrompre; mais il lui fallait les moyens d'acheter autour d'elle des alliés. Un jour, elle dit en confidence à l'ambassadeur Williams qu'elle pourrait faire beaucoup plus, si elle avait de l'argent, qu'ici rien ne se faisait sans cela, qu'elle était obligée de payer jusqu'aux femmes de l'impératrice; elle finit en le priant de lui faire prêter par le roi d'Angleterre 20,000 ducats (1). Pourtant ni elle ni Bestouchef ne purent empêcher Élisabeth de prendre parti contre Frédéric et l'Angleterre. 80,000 hommes sous Apraxine furent dirigés contre le trop spirituel roi de Prusse; mais le général russe, fort peu militaire d'ailleurs, se livrait aux manœuvres les plus incompréhensibles. Il n'avançait que pour reculer ensuite, et, s'il remportait un succès, se repliait en bon ordre. Il fut rappelé : l'enquête sur sa conduite amena la disgrâce de Bestouchef, et Catherine fut compromise dans les papiers de tous deux. On trouva trois billets écrits par elle à Apraxine : première tentative d'embauchage militaire. Ils étaient en apparence fort insignifians; mais dans cette cour on savait entendre à demi-mot. Son bijoutier Bernardi, son ancien maître d'écriture Adadourof, son confident Yélaguine, furent arrêtés. La grande-duchesse, contre laquelle on avait déjà tourné son mari, tomba ainsi dans la disgrâce de l'impératrice. On crut bien cette fois que, malgré ses deux enfans, elle allait être renvoyée en Allemagne. Elle prit hardiment l'offensive, fit venir le confesseur de l'impératrice, lui expliqua à sa manière et avec grande abondance de larmes toute la situation, et par lui obtint une entrevue avec Élisabeth. En présence de l'impératrice, tour à tour elle s'humilia ou fièrement se défendit. Elle offrit elle-même de repartir pour l'Allemagne. Elle était

(1) *La Cour de Russie il y a cent ans,* extrait des dépêches des ambassadeurs anglais et français. Leipzig et Paris, 1860.

assurée que l'impératrice repousserait bien loin une telle proposition. Dans cette nouvelle *journée des dupes*, par un procédé renouvelé de Richelieu, la grande-duchesse raffermit sa position en menaçant de l'abandonner.

Elle se replie sur elle-même après cette funeste expérience. Elle consacre tout le temps que ne lui arrachent pas les vaines représentations de la cour à la lecture des grands écrivains français. Elle notait ses impressions, ses réflexions. M. Pékarski nous a fait connaître son cahier bleu de jeune femme. On y voit déjà poindre la grande *Catherine* avec les vastes idées de réforme qui ont fait d'elle l'idole des philosophes parisiens et l'un des plus dignes successeurs de Pierre le Grand. L'affranchissement des serfs la préoccupe déjà. « Il est contre la religion chrétienne et la justice, écrit-elle, de faire d'hommes qui apportent tous la liberté en naissant des esclaves. » Ces aspirations généreuses, mais encore mal définies, ne devaient pas être réalisées sous le règne de Catherine II; ses idées sociales, comme celles de tant d'autres prétendans, restèrent, après son avénement au trône, dans la région des utopies philanthropiques. D'autre part, ces grands mots de liberté, de vérité, de raison, qu'elle fit pendant tout son règne retentir dans ses proclamations, — jusqu'au moment où la révolution française lui en apparut comme la menaçante réalisation, — l'ont déjà séduite dans sa monotone retraite de princesse héritière. Elle parle de tout cela comme un Vergniaud; c'est une ode à la liberté qui s'élance vers le ciel à travers les voûtes inquisitoriales du palais d'Élisabeth : « Liberté, âme de toutes choses, sans vous tout est mort. Je veux qu'on obéisse aux lois, mais point d'esclaves! Quand on a la vérité et la raison de son côté, on doit l'exposer aux yeux du peuple. La raison doit parler pour la nécessité. Soyez sûr qu'elle l'emportera aux yeux de la multitude. » Les maximes de tolérance chères au XVIIIe siècle, et dont elle devait éblouir toute l'école de Voltaire, ont aussi leur place dans ses rêves d'avenir : « respecter la religion, mais ne la faire entrer pour rien dans les affaires d'état, bannir du conseil tout ce qui sent le fanatisme... » L'importance nouvelle de l'industrie n'a pas échappé à la jeune princesse. « Cent petites villes tombent en ruines; pourquoi n'y pas transporter dans chacune une fabrique, choisie selon le produit de la province et la bonté des eaux? » La future fondatrice de tant de colonies agricoles, qui toutes n'ont pas également réussi, écrivait déjà : « La paix est nécessaire à ce vaste empire; nous avons besoin de *peuplades* et non de dévastations; faites fourmiller ces énormes déserts, s'il est possible. » L'empire de Catherine II, c'était la paix, avant son avénement. Pourquoi avons-nous à compter sous son règne trois guerres d'extermination contre les Turcs, trois en Pologne, deux en Suède, et une au moins en préparation contre

la république française? Elle était trop ambitieuse pour être bien pacifique. C'est sur les questions extérieures que nous lui trouvons les vues les plus nettes et les plus arrêtées. Toute sa politique polonaise est en germe dans ce petit écrit : elle redoute déjà que la Pologne ne se fortifie en fortifiant chez elle le principe monarchique. Le même sentiment qui en 1792 lui fera prendre les armes contre les patriotiques réformes des Czartoryski lui inspire, avant 1762, les lignes suivantes : « je vous demande si un voisin despotique est plus nécessaire à la Russie que l'*heureuse anarchie* dans laquelle se trouve la Pologne, dont nous disposons à notre gré. » Voici également un principe bien machaviélique pour une jeune amante de la liberté, du progrès, de la justice : « il faut du moins, quand on veut être injuste, avoir de l'intérêt à le faire. »

La tragédie de 1762, qui coûta au mari de Catherine la couronne et la vie, est trop connue pour que nous nous y arrêtions. « Avec l'aide de Dieu, écrit-elle à un de ses amis, tout s'est bien passé; nous sommes montée sur le trône aux applaudissemens de toute la nation; l'ex-empereur a renoncé *volontairement* au trône par une lettre autographe et authentique. » Une autre pièce du volume de M. Pékarski confirme ce qu'on a dit de la ridicule conduite du prince déchu. Il aurait demandé, paraît-il, à sa femme de lui envoyer sa maîtresse, son chien, son nègre et son violon; « mais, crainte de scandale, écrit-elle à Poniatovski, je ne lui ai envoyé que les trois dernières choses. » En effet, une lettre d'elle au général Souvarof, du 30 juin 1762, lui enjoint de faire chercher « le médecin Liders, le nègre Narcisse, le grand-chambellan Timler, de leur ordonner de prendre avec eux le violon de l'ex-empereur et son chien *mopse*, etc. » Pierre III s'imaginait-il donc que, lorsqu'on est tombé d'un trône absolu, on en est quitte pour se consoler, comme le roi des Vandales, avec une éponge et une cithare? « Le bon Dieu, nous apprend Catherine, en avait disposé autrement; la peur lui avait donné un cours de ventre. » Le sixième jour après son détrônement, il mourut « d'une colique hémorrhoïdale. » Les pages suivantes du volume de M. Pékarski sont remplies de longues listes des « récompenses » distribuées par Catherine à l'occasion de son avénement. La vue de certains noms sur ces listes donne froid. En première ligne figurent des hommes dont les doigts devaient être imprimés en taches livides autour du cou de l'ex-empereur; puis des maréchaux, des feld-maréchaux, les officiers et bas-officiers des régimens qui avaient fait le *pronunciamento*. C'est la curée qui suit tous les coups d'état. L'un est décoré du grand cordon de Saint-André ou de Saint-Alexandre, qui devient ainsi le prix de la trahison ou de la faiblesse; à l'autre un certain nombre d'*âmes*, comme pour prouver aux paysans qu'ils ont simplement changé de maître; à

d'autres encore de l'or à poignées : 20,000 roubles à un sergent, à un porte-enseigne 1,000 âmes. A Panine, — l'oncle de ce Panine qui devait un jour conspirer contre le fils de Catherine, — une épée enrichie de brillans. Elle-même apprenait à cette famille ce qu'on peut gagner au renversement d'un empereur. Quelques-unes des récompenses portent le mot *secret :* quels services inavoués étaient-elles donc destinées à payer? Bestouchef, l'ancien ennemi, puis l'allié malheureux de la grande-duchesse, est rappelé de l'exil, rétabli dans ses titres et dignités : l'impératrice ne l'appelle plus, dans sa correspondance, que *mon petit père* (*batiouchka*). Le vieux courtisan voulut du moins payer sa bienvenue par une flagornerie à outrance. Il proposa de décerner à une princesse qui n'était encore illustre que par un coup de main militaire le titre auguste de *mère de la patrie.* Catherine eut le bon goût de le décliner : elle avait la conscience qu'elle saurait le mériter autrement. Elle écrivit à Bestouchef : « Il me semble que ce projet arrive encore trop tôt; le public m'accuserait de vanité; je vous remercie de votre zèle. » Si elle avait à se défendre des adulateurs, les propagateurs de bruits malveillans ne lui donnaient guère moins à faire. On parlait de l'assassinat de son époux, de son prochain mariage avec Orlof. Plusieurs individus furent arrêtés, condamnés par le sénat à un supplice raffiné. La souveraine se montra clémente. Dans une lettre au général-major Pouchkine, elle lui recommande un de ces condamnés à mort, à qui elle a fait grâce en raison de sa jeunesse et de son inexpérience, et qu'elle envoie travailler dans ses bureaux. « Si malgré une surveillance sévère, écrit-elle, il continue à montrer la même impertinence, notamment dans son langage, vous le traiterez comme ayant agi sans discernement, et, suivant l'importance de la faute, vous le châtierez *corporellement,* ainsi que vous le jugerez à propos. »

Restait à décider sur le sort d'Élisabeth Voronzof, cette maîtresse à laquelle Pierre III voulait sacrifier sa femme et qui avait souvent outragé l'impératrice de son insolente attitude. « Va trouver Voronzof, écrivit l'impératrice à Yélaguine, dis-lui que j'autorise sa fille à demeurer chez lui, à Moscou, en attendant qu'elle ait sa maison. Dis-lui aussi de lui donner de quoi vivre, car je sais qu'il n'est pas si pauvre qu'il le prétend. Fais-lui entendre qu'elle ait à vivre paisiblement à Moscou et *qu'elle évite de donner aux gens des motifs de parler d'elle.* Tu diras tout cela comme venant de toi. » Elle obligea Voronzof à fournir une dot à sa rivale. Ce fut toute la vengeance de Catherine II.

Un ordre de rappel fut immédiatement expédié à cette armée russe qu'Élisabeth avait envoyée en Allemagne pour détruire Fré-

déric II, et que Pierre III y avait maintenue pour le secourir. On célébra pompeusement les victoires qu'elle avait remportées soit contre, soit pour la Prusse. Le Danemark semblait vouloir inquiéter le Holstein; elle lui fit tenir une note où elle parlait le langage d'une souveraine qui a 400,000 hommes à ses ordres. Avec la France, les relations s'étaient poursuivies sous le règne d'Élisabeth, non-seulement par les voies ordinaires, mais par les intermédiaires les plus singuliers. M. Boutaric nous a fait connaître cette curieuse création du désœuvrement de Louis XV : sa diplomatie secrète qui fonctionnait en dehors et souvent à l'insu et au rebours de sa diplomatie officielle (1). La « correspondance » cessa brusquement sous Catherine II : elle trouva « qu'elle pouvait entraîner de très fâcheuses complications. »

L'Angleterre s'était émue d'une révolution qui la privait du concours des armées russes sur les champs de bataille de l'Allemagne; elle se rassura en voyant Catherine garder du moins la neutralité. Ses ambassadeurs reçurent l'ordre de chercher à lui faire signer un traité de commerce avantageux pour les marchands de la Cité. Leurs prétentions échouèrent devant la sagesse inattendue de la jeune impératrice et l'habileté incorruptible de son ministre Panine. Ce mécompte ne les empêcha pas de rendre hommage aux grandes qualités qui éclataient déjà dans la nouvelle souveraine, à sa perspicacité affinée par le malheur et la dure expérience des hommes, et qui se révélait dans l'heureux choix de son personnel de gouvernement.

C'est ainsi qu'au moment où Pierre III, petit-fils de Pierre le Grand, mourait d'une colique providentielle, tandis qu'Ivan, arrière-petit-fils d'Alexis Romanof, languissait dans une prison ignorée (1), une Allemande née en terre prussienne montait sur le trône de Russie, sans autre droit à la couronne que d'avoir été la *compagne de couche* du prince détrôné; mais cette Allemande, pour complaire à ses nouveaux sujets, se fit plus Russe que les Russes. « Saignez-moi de ma dernière goutte de sang allemand, disait-elle en riant à ses médecins, pour que je n'aie plus que du sang russe dans les veines. » Née protestante, elle se montra une orthodoxe convaincue, et, tout en échangeant des coups d'œil avec Voltaire, ne manquait pas un office. Elle avait été à l'origine une cliente de la Prusse, mais elle fit pour la Russie ce que nul des princes et nulle des princesses du sang de Pierre Ier n'avait même osé rêver pour elle. En Pologne, sur la Baltique, sur la Mer-Noire et la mer d'Azof, dans le Caucase et dans la Sibérie, elle acheva ce que le grand homme avait com-

(1) Boutaric, *Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère.*

(1) C'est à l'occasion de sa mort tragique que Catherine écrit en 1764 à Panine : « Quant *au prisonnier sans nom,* faites-le enterrer à Schlüsselbourg, chrétiennement, mais sans éclat... Je désire que cette nouvelle n'arrive pas trop vite dans la capitale. »

mencé. Les Russes ne peuvent se résigner à voir une étrangère dans celle qui régna sur eux avec tant d'éclat. M. Barténief prend plaisir à faire observer qu'on attribuait une origine slave aux princes d'Anhalt, que Zerbst s'écrivait autrefois *Serpst*, que Stettin, où est née Catherine, est l'ancienne ville de *Chtchétine*, dans la province slave de Poméranie. Qu'importe à quelle race elle peut se rattacher par la chair et le sang? C'est dans la Russie du XVIIIe siècle que s'est faite son éducation morale et intellectuelle; c'est dans les intrigues de la cour d'Élisabeth que ses mœurs se sont gâtées et que s'est aiguisé son esprit; c'est au milieu des souvenirs vivans encore du grand empereur, parmi les généraux, les ministres et les monumens du grand règne, que s'est développé son génie. Par ses faiblesses comme par ses grandeurs, elle appartient bien à la Russie. Elle est de ce siècle et de ce pays. La nature allemande ne se révèle chez elle que par l'aptitude à recevoir la greffe étrangère.

IV.

Frédéric II semble s'être arrogé pendant tout son règne le rôle d'un agent de mariage pour la cour de Russie. Sa politique lui faisait un devoir, comme il l'a écrit dans ses *Mémoires*, de cultiver l'amitié de ces redoutables « barbares. » Or le premier point à gagner était d'empêcher qu'il ne s'établît au palais impérial une grande-duchesse dévouée à la Saxe, à l'Autriche ou à la France, et qui serait devenue le centre et l'espoir d'un parti anti-prussien. C'est lui qui avait déjà trouvé pour le neveu d'Élisabeth une princesse d'Anhalt-Zerbst; c'est lui qui découvrit successivement pour le fils de Catherine une princesse de Hesse-Darmstadt, puis une princesse de Wurtemberg. Le premier mariage du grand-duc Paul était tout à l'avantage de la Prusse : la sœur aînée de la nouvelle grande-duchesse avait épousé le prince royal, frère de Frédéric II; les deux héritiers présomptifs de Prusse et de Russie étaient donc beaux-frères. Seule Catherine II n'avait pas à se louer de sa bru; celle-ci inspira un esprit nouveau d'indépendance à son mari, elle accrut en lui la défiance qu'il avait naturellement contre sa mère. Elle l'aurait volontiers instruit à jouer le rôle incommode de prince successeur; mais, comme son père Pierre III, le grand-duc manquait de mesure, de suite dans les idées et d'empire sur lui-même. Dans ses emportemens, il était le premier à livrer à la soupçonneuse impératrice le nom de ses conseillers. Un jour, il lui dénonça de cette façon un M. de Saldern, qui conspirait pour arracher à la tsarine un acte qui eût associé son fils à l'empire. Le peuple, qui ne le voyait que rarement et à distance, était assez disposé à lui faire fête : vers 1775, on remarquait que sa popularité augmentait aux dépens de celle de

Catherine. Lui-même, le futur despote, paraissait se complaire aux manifestations de la foule : entré en ville à la tête de son régiment, il affectait de s'entretenir avec les bourgeois et les mougiks qui l'entouraient, et lui, si fanatique de décorum militaire, leur permettait de le séparer de ses soldats. Ceux qui l'observaient de plus près n'avaient pas d'illusions sur l'avenir qu'il se préparait. « La conduite du grand-duc, écrivait alors l'envoyé d'Angleterre, a, sous beaucoup d'égards, tant ressemblé à celle de son père qu'elle a donné aux personnes qui sont capables d'en juger des appréhensions désagréables sur l'usage qu'il pourra faire un jour de son autorité. »

Entre les mains d'une femme comme avait été Catherine grande-duchesse, Paul eût pu devenir extrêmement dangereux pour l'impératrice. Celle-ci, qui pouvait soupçonner dans sa bru une autre elle-même, s'étudiait à se la concilier. De leur côté, les ambassadeurs des puissances, qui avaient intérêt à semer la discorde dans la famille impériale, s'efforçaient d'attirer la princesse dans leur parti. Ceux d'Espagne et de France auraient même employé, au dire de Frédéric II, d'étranges moyens. Heureusement pour le repos de Catherine, la Hessoise mourut. Son mari avait-il ou non des motifs de la regretter? En tout cas, cette mort lui causa une violente douleur. Henri de Prusse, le frère du grand Frédéric, était alors à Saint-Pétersbourg. Il se multiplia pour rendre service. On le vit partout à la fois; il consola le grand-duc, rassura la tsarine, réconcilia la mère et le fils. Il avait fait le voyage de Russie, à ce que prétend Frédéric II, uniquement pour prévenir les suites que pourrait avoir le mécontentement de l'impératrice contre une princesse dont la conduite « n'était pas telle qu'on pouvait l'attendre d'une personne de sa naissance; » mais il se trouva tout à point pour proposer une nouvelle grande-duchesse. La Prusse n'avait pas eu la main heureuse pour le précédent mariage; on la chargea cependant de faire le second.

Henri de Prusse ne perdit pas une minute pour se mettre en quête. Dès le lendemain de la mort de sa belle-sœur, il écrivit à une princesse de Wurtemberg pour l'inviter à partir immédiatement pour Berlin avec ses filles, et pour la supplier de faire « tout ce que le roi lui prescrirait à ce sujet. » A Berlin, on devait rencontrer le grand-duc, et si les jeunes gens se plaisaient, ce dont le prince royal ne voulait pas douter un instant, elle aurait à conduire sa fille en Russie. La mère de cette princesse Dorothée, qui devait être un jour l'impératrice Maria Feodorovna, n'était même pas duchesse régnante de Wurtemberg; son mari, Frédéric-Eugène, n'arriva au trône de Stuttgart qu'en 1796, après ses deux frères aînés Charles-Eugène et Louis-Eugène.

D'objections à ce mariage si brusquement projeté, le prince Henri

ne semble même pas en supposer. Dorothée est protestante, elle deviendra grecque. Elle est fiancée à un autre, elle rompra ses engagemens. La politique prussienne ne s'embarrasse ni des scrupules de conscience, ni des peines de cœur. On envoie à une jeune fille sa feuille de route pour la Russie : elle doit partir comme un régiment; mais il paraît que Dorothée a de l'affection pour son fiancé, et que celui-ci n'entend pas renoncer à elle. Henri de Prusse s'emploie à lui faire entendre raison, et il est curieux de voir comment le héros de la guerre de sept ans comprend ces affaires délicates. « Je vous prie, écrit-il à son frère Ferdinand, de faire tout au monde chez le prince et la princesse de Wurtemberg pour qu'ils prient le prince de Darmstadt de se désister. S'il lui reste la moindre honnêteté, il ne voudra point troubler le bonheur de deux états dont l'union peut être utile à la tranquillité de l'Europe, et il ne voudra pas, s'il lui reste de l'âme, empêcher le bonheur d'une famille qui par les sentimens généreux de l'impératrice et du grand-duc se trouvera dans un état florissant en comparaison de celui où ils sont à cette heure. » C'était bien aussi l'avis du prince Ferdinand. « Avec le prince de Darmstadt, écrit-il aux Wurtembergeoises, vous pouvez rompre poliment en lui faisant entendre que telles étaient les volontés du roi. S'il a de l'esprit, il cédera pour ne pas se mettre à dos un souverain si puissant qui pourrait le faire repentir des difficultés qu'il opposerait. » Le roi de Prusse lui-même s'en mêlait, et ordonnait d'écrire aux princesses de Wurtemberg « qu'en perdant le prince de Darmstadt elles ne perdaient qu'un mauvais sujet. »

L'héritier de Darmstadt montra en cette occasion « qu'il avait de l'esprit; » il annonça son désistement à Frédéric II. Il se réservait seulement d'épouser la troisième fille de la duchesse, et le grand Frédéric était bien convaincu « que dans le fond cela revenait au même. » En conséquence le roi, qui tenait tous les fils de cette intrigue matrimoniale et faisait mouvoir à son gré tout ce monde princier, dictait à la mère de Dorothée pour le prince de Darmstadt la lettre suivante; on y verra que l'incrédule Frédéric savait déjà avec autant d'aisance et d'onction que ses successeurs faire intervenir la Providence dans ses combinaisons. Ce talent est sans doute héréditaire dans la maison de Prusse. « Je crois, disait-il, qu'il faut lui répondre très obligeamment, lui disant que vous croyez devoir, ainsi que lui, vous soumettre à la Providence, qui souvent renverse les projets des hommes pour régler les choses différemment selon les décrets éternels. Pour sa bague, continuait-il en reprenant son ton de persiflage, il faut la lui renvoyer, car votre fille sera assez brillantée sans cela. — Voici la lettre de 40,000 roubles, dont l'adresse est de la main même de l'impératrice. » Le prince qu'on éconduisait si cavalièrement devait être pourtant ce Louis Ier, grand-

duc de Darmstadt, l'allié fidèle de Napoléon et l'un des meilleurs princes de l'Allemagne d'alors, ami des philosophes et des artistes, sincère partisan des chartes constitutionnelles, aussi libéral et ouvert que Paul de Russie était despotique et soupçonneux. Il eût donné à Dorothée de Wurtemberg moins de grandeur peut-être, mais moins de douleurs et de regrets. C'est peut-être à son bonheur qu'on la força de renoncer. Après cinquante ans de mariage, Louis Ier célébra avec sa femme Louise en 1827 ses noces d'or, tandis que la vie tout entière de son ancienne fiancée fut assombrie par l'horrible catastrophe de 1801.

Il est curieux de voir les trois princes de Prusse, Frédéric II, Henri et Ferdinand, donner tour à tour l'assaut aux dernières hésitations de leurs parentes de Wurtemberg. Henri vante surtout les qualités du futur et s'en porte garant. « *Je vous engage ma parole d'honneur*, écrit-il à la duchesse, que votre fille ne pourra épouser un homme plus aimable et plus honnête que l'est le grand-duc, et qu'elle ne trouvera pas de belle-mère plus tendre et plus respectable que l'impératrice. » Ferdinand invoque les intérêts de la patrie, ou plutôt de l'*état* prussien : « Vous êtes dans le cas d'affermir la liaison étroite qui subsiste entre les deux cours. Vous avez l'avantage de rendre le service le plus essentiel au pays qui vous a donné l'existence; vous pouvez empêcher des effusions de sang. » Mais il ne néglige pas de faire parler les intérêts privés et de faire agir, tout à fait à la mode prussienne, l'intimidation en même temps que les promesses. « En cas de refus, s'écrie-t-il, songez vous-même quel serait le sort de vos deux fils qui servent le roi; *on s'en prendrait à eux*, on leur causerait mille déboires; au lieu qu'appuyée sur le titre de belle-mère du grand-duc vous pourrez solliciter pour eux des postes plus élevés, vous pourrez implorer l'assistance de votre gendre, et vous êtes sûre d'obtenir pour eux des rangs, des charges et des titres qu'ils auraient à peine après dix ans de service. » — « L'impératrice, reprend Henri, m'a promis qu'elle aurait soin de doter et de marier vos deux filles cadettes. » Le roi de Prusse était plus net que ses frères, plus cynique, si l'on veut, dans les questions d'argent. « L'impératrice, écrivait-il brutalement à la duchesse, vous donnera 60,000 roubles pour votre voyage, et cela donnera lieu à de bonnes pensions dont vous, votre mari et vos enfans ont le plus grand besoin... De pareilles occasions ne se présentent pas tous les jours; il faut les saisir par les cheveux lorsqu'elles se rencontrent... Votre triste situation m'est connue, et ce mariage me fournira bien des moyens pour vous mettre un peu plus à votre aise. » La princesse de Wurtemberg avouait ingénument à Frédéric II que « les 40,000 roubles étaient *un vrai restaurant* pour des finances aussi exténuées que les nôtres. » Elle mariait sa

fille, comme dans Molière, *sans dot :* c'était elle au contraire qui en recevait une; elle la mariait même sans trousseau, car le roi de Prusse lui avait signifié de ne pas se mettre en dépenses; c'était elle au contraire qui allait être comblée de bijoux et de toutes les fourrures de la Sibérie.

Comme à l'époque du mariage de Catherine, on devait partir dans le plus grand secret en donnant au voyage un faux prétexte. Le roi de Prusse recommandait à la duchesse de ne point amener de fils, « le prince de Darmstadt ayant dégoûté de tous les princes. » Il ajoutait à ses recommandations quelques conseils pratiques, comme de bien choisir la femme de chambre qui accompagnerait la fiancée, car « passé Memel, on ne lui donnera que des Russes, Cosaques, Georgiens, *et Dieu sait quelle race!* » Voilà les sentimens que portait Frédéric II à cette même nation pour laquelle il recrutait des grandes-duchesses et des impératrices dans toutes les cours de l'Allemagne. Le grand-duc était déjà à Berlin. Le glorieux roi avait ménagé à ce jeune homme l'accueil le plus flatteur. Dans toutes les villes prussiennes, des jeunes filles en habits de fête remplissaient de fleurs sa voiture et les bourgmestres le poursuivaient de harangues. Il vit la princesse de Wurtemberg; elle lui plut, et l'on convint qu'après le départ du grand-duc pour Saint-Pétersbourg sa fiancée l'y suivrait. La baronne d'Oberkirch dans ses mémoires nous dépeint Maria Feodorovna belle comme l'aurore, d'une stature majestueuse, modelée comme un chef-d'œuvre de l'art antique, avec des traits fins et réguliers qui ajoutaient à cette grâce imposante. Elle avait, ajoute-t-on, une beauté vraiment royale. Une éducation distinguée donnait plus d'éclat et de portée à son intelligence; au moins était-elle, sous tous les rapports, supérieure à la première grande-duchesse. Elle était affable, enjouée, nous disent les ambassadeurs, et *savait se conduire.* Elle parut avoir cependant bien moins d'empire que sa devancière sur son mari, et les observateurs en tirèrent de fâcheux pronostics sur le caractère et l'esprit de ce prince. Dès son arrivée à la cour, elle se trouve en butte aux défiances des ministres, aux intrigues des courtisans, aux jalousies de l'impératrice, aux dédains du favori. « Le prince Potemkine et sa clique, écrit un ambassadeur anglais, traitent le grand-duc et la grande-duchesse comme des personnes sans conséquence. »

Il semble qu'au XVIIIe siècle l'histoire de la cour de Saint-Pétersbourg se répète et se recommence sans cesse. Maria Feodorovna est mise en suspicion sous Catherine II, comme Catherine elle-même y avait été sous Élisabeth, et Élisabeth sous Anna Ivanovna. Le grand-duc Paul, comme avant lui son père le grand-duc Pierre, avait plus de droits au trône que la femme qui l'occupait. Réduit comme lui à cette humiliante nullité, son caractère s'aigrit, son es-

prit se dérange. L'infortune même où se trouvèrent successivement les deux princes n'était pas une de celles où le malheur tient école; Paul Ier, comme Pierre III, s'y corrompit plutôt qu'il ne s'y mûrit. Tant de longues années dans l'attente du trône préparèrent à la Russie non des souverains meilleurs, mais des maîtres plus tyranniques. Une catastrophe également tragique termina leur gouvernement, violent et éphémère. Dans cette corruption de la cour et de la société s'engendrèrent à la fois les intrigues qui les dépravèrent et les complots qui les détruisirent.

V.

Le XVIIIe siècle nous montre les souverains sortant de leur défiant et majestueux isolement et condescendant à voyager comme de simples mortels. Le tsar Pierre avait mis à la mode ces équipées princières. Après lui, on avait vu Gustave III en France, Henri de Prusse à Pétersbourg, Joseph II partout. Le grand-duc de Russie Paul Pétrovitch avait déjà, comme nous l'avons dit, visité Berlin. Vers 1780, Catherine II résolut de faire faire à son fils et à sa bru un grand voyage en Europe. Si l'on en croit l'ambassadeur anglais Harris, elle tenait surtout à ce qu'ils allassent à Vienne. Son but était de relâcher les liens d'affection qui unissaient la jeune cour avec la maison de Prusse. Elle craignait que Frédéric II ne prît un jour contre elle les intérêts de son jeune ami, fanatique admirateur de sa gloire, comme Pierre III, et passionné comme celui-ci pour l'alliance prussienne. Catherine savait que Panine, le gouverneur du prince, pour des raisons politiques tout opposées, ne se souciait pas de le voir partir pour l'Autriche, et le caractère soupçonneux de Paul faisait craindre à l'impératrice qu'il ne résistât absolument à un voyage qui lui serait imposé. Il fallait l'amener à le désirer, à le demander de lui-même. Le prince Repnine, neveu de Panine, en cette occasion, trahit son oncle. Gagné par l'impératrice, il inspira peu à peu au grand-duc et à sa femme un extrême désir de voir les grandes capitales européennes. Il était convenable à leur rang, leur faisait-il entendre, profitable à leur instruction, de voir d'autres sociétés et d'autres formes de gouvernement. Les jeunes époux résolurent de soumettre à l'impératrice le projet qu'ils caressaient. Ils lui firent leur demande avec toute sorte d'appréhensions et grand'peur d'être refusés. Catherine joua fort bien la surprise et l'embarras. Comme ils insistaient, elle s'adoucit et finit par céder. Il fallut peu de temps pour fixer l'époque de leur départ, la durée de leur absence, les pays qu'ils devaient visiter. C'est sur ce dernier point qu'éclata le malentendu inévitable. Ils n'obtinrent qu'avec peine l'autorisation de visiter la France; mais, quand ils parlè-

rent de la Prusse, le refus de la tsarine fut péremptoire. C'était pourtant Berlin, Berlin surtout, qu'ils avaient compté revoir, Paul par admiration pour le roi de Prusse, Maria Feodorovna par reconnaissance pour son bienfaiteur. Le débat s'élevait à la hauteur d'une question d'état. D'un côté Frédéric, de l'autre Joseph II, par leurs émissaires, par des lettres autographes, s'efforçaient d'obtenir ou d'empêcher le voyage de Berlin. L'allié le plus actif du roi de Prusse, c'était encore Panine. Tout en cachant soigneusement à l'impératrice sa façon de penser, en secret il travaillait l'esprit des deux époux. Maria Feodorovna ne se séparait qu'avec douleur de ses deux jeunes fils : Panine augmenta son angoisse en lui parlant des suites que pourrait avoir, en son absence, l'inoculation qu'ils venaient de subir. Sur Paul, il agissait par d'autres moyens. Comme il avait pénétré le secret du prince Repnine, il fit comprendre au grand-duc que ce qu'il croyait être de sa part un acte volontaire était le résultat des calculs d'autrui. Il y avait danger, ajoutait-il, qu'il ne revît jamais la Russie. Qui pouvait savoir si on ne lui enlèverait pas ses enfans? Le grand-duc et sa femme étaient cruellement indécis. Ce voyage qu'ils avaient si vivement désiré était pour eux rempli d'amertume, et cependant il exerçait encore une séduction sur leurs jeunes imaginations. Et puis, comme leurs idées en politique n'étaient guère plus formées que leur caractère, suivant qu'ils recevaient une lettre pressante de Frédéric II ou de l'empereur, ils se sentaient tour à tour Prussiens ou Autrichiens. La crainte de désobliger Frédéric était combattue chez Maria Feodorovna par l'espérance, qu'on lui avait fait concevoir, de trouver à Vienne une partie de sa famille. D'ailleurs la volonté de l'impératrice était formelle. Il fallait se résigner à ce qu'on avait soi-même souhaité. Ils partirent, sous la protection d'un incognito fort transparent, avec les titres de *comte* et *comtesse du Nord*. La scène des adieux fut déchirante. La grande-duchesse s'évanouit en embrassant ses enfans : on dut la porter dans la voiture avant qu'elle eût repris ses sens. Elle et son mari avaient l'air de personnes « non pas qui entreprennent un voyage d'agrément, mais qui ont été condamnées à un exil. » Les sentimens du peuple étaient à l'unisson de ceux des princes. Partout la foule s'amassait sur leur passage, poussait des cris, voulait se jeter sous les roues du carrosse, et Catherine II parut extrêmement offensée de la sensation qu'avait produite le départ de son fils.

Tel est du moins le récit de l'ambassadeur d'Angleterre, confirmé en beaucoup de points par celui du ministre de France. La correspondance de Catherine avec les deux voyageurs nous permettra peut-être de jeter quelque lumière sur ces faits obscurs. « Vos réponses, mes chers enfans, leur écrit-elle aussitôt après ce départ émouvant, ont diminué mes alarmes sur l'état de ma chère fille. Si

j'avais pu prévoir qu'elle s'évanouirait trois fois en partant, et qu'on l'amènerait sous les bras dans le carrosse, la seule considération d'exposer sa santé à d'aussi rudes épreuves m'aurait empêchée de *consentir à ce voyage*. La tendresse que vous me témoignez tous les deux, mes chers enfans, adoucit sans doute les peines que me cause votre absence; mais la mienne vous dit et vous répète de revenir le plus tôt que vous pourrez, serait-ce de Pleskof, de Polotsk, de Mohilef, de Kief, de Vienne, car au bout du compte c'est sans raison valable que nous souffrons les chagrins d'une telle séparation. Ainsi, en consultant mon cœur et ma raison, je conclus que, si vous n'avez aucun plaisir à le faire, dès l'instant même vous preniez le parti de revenir sur vos pas en prétextant que c'est moi qui vous ai écrit de revenir me trouver.» N'est-il pas visible qu'elle cherche ici à dissiper ces craintes que, suivant le rapport de Harris, Panine s'était plu à jeter dans leurs âmes? Elle a soin d'insister sur ce point, qu'ils ont librement entrepris ce voyage, qu'elle n'a fait qu'y consentir, qu'ils sont encore et seront toujours maîtres de s'arrêter. Elle cherche également à les tranquilliser sur cet autre point qui tenait le plus au cœur de la grande-duchesse. « L'inoculation n'a pas eu de suites fâcheuses. La petite vérole de *Monsieur Alexandre* va très bien; les petits boutons s'en vont peu à peu... » Bientôt il est visible que la nouveauté des spectacles a fini par avoir raison de leur chagrin. La Pologne, Vienne, l'Italie, la France, les Pays-Bas, la Suisse, que de puissantes diversions! Catherine, tout en consacrant une partie de ses lettres au bulletin de santé, aux progrès de ses petits-enfans, s'entretient avec son fils et sa bru sur tout ce qu'ils voient en chemin; sur tout, elle porte de curieux jugemens. Sa correspondance est vive, enjouée, pleine de tendresse et, on pourrait le croire, sans arrière-pensée. « Je vous suis pas à pas; la *marcheroute* est sur ma table; tous les jours, je fais une ligne sous la couchée et la dînée, et je dis : Ils sont là! Quoique au fond de mon cœur je ne serais pas fâchée de vous voir revenir, je ne puis cependant désapprouver votre persévérance à aller en avant, puisqu'une fois le dessein en est pris. » Quant à la jeune femme, dont on peut regretter de n'avoir pas les lettres, on devine que, soit qu'elle n'eût pas pour Catherine la même défiance que le grand-duc, soit affection, soit politique, elle s'étendait complaisamment sur ses impressions de voyage, et l'impératrice lui écrivait sur un ton tout à fait maternel. « Donnez un libre cours à votre plume chaque fois qu'elle sera en train de jaser... Que Dieu bénisse le babil de ma chère fille. » Sont-ils sortis de la vieille Russie, elle leur souhaite de continuer heureusement leur route par la Pologne, car « l'opinion générale des mauvais chemins et des mauvais gîtes de ce pays me donne l'appréhension que vous n'en souffriez. » A Varsovie du moins, ils pouvaient trouver

déjà le confort européen, et dans les belles villas de Sobieski et des Augustes les splendeurs imitées de la cour de Versailles.

Ce nom de Varsovie ne disait-il rien au cœur de l'impératrice? Là était le but de ses ambitions conquérantes, là aussi l'objet d'un ancien amour. Le roi de Pologne, c'était ce Stanislas Poniatovski auquel en 1758 elle jurait un éternel souvenir. Nous sommes en 1781; vingt-cinq années se sont appesanties sur sa tête impériale; mais au milieu d'autres passions, au milieu des soucis d'un empire, elle n'a pu tout à fait oublier. Cet ancien amour n'était-il pas le premier? Ce malheureux roi de Pologne, il a beau être le jouet de sa politique, la victime de ses convoitises : il a encore une place dans son cœur. Et cette grand'mère écrivant à ses jeunes enfans se prend, avec je ne sais quelle impudeur naïve, à se remémorer le temps passé. « Je pense, leur dit-elle, que sa majesté polonaise avait bien de la peine à se souvenir de ma physionomie d'il y a vingt-cinq ans dans les portraits que vous lui avez montrés; mais la conversation remplie d'agrémens, de gaîté et de connaissances de ce prince, — l'avez-vous retrouvée? ou la royauté l'aurait-elle diminuée? Il m'a semblé en retrouver des traces dans la façon dont il a porté ma santé. » Un peu plus tard, il sera question, dans sa correspondance maternelle, d'un autre de ses amans. De plus terribles souvenirs se rattachent pour elle au nom de celui-là. C'était ce Grégory Orlof, un des hommes de 1762, qui, envahi d'une sombre mélancolie, se croyait partout poursuivi par une ombre vengeresse. Dans ses accès de fureur, il accablait parfois l'impératrice de reproches qui faisaient pâlir les plus impassibles courtisans. Pendant ce voyage du grand-duc, Orlof était déjà dans cet état de démence où les ennemis de Catherine prétendaient voir un châtiment du ciel. Elle affecte d'en parler à ses enfans comme d'une maladie ordinaire. « Ses frères, écrit-elle, le gardent à vue pour le dérangement ou plutôt l'affaiblissement de raison qu'ils lui ont remarqué... Dieu merci, il est entre les mains d'un homme qui, — vous savez si j'ai peu de foi en médecins, médecine et charlatans, — n'a encore manqué ici aucune cure, quoiqu'il n'y ait que des malades désespérés qui aient recours à lui. Aussi tous les médecins sont-ils enragés contre lui. »

A Vienne, c'était encore par un ami de Catherine que les voyageurs furent accueillis, par ce même Joseph II qui avait eu avec elle une première entrevue à Mohilef, et qui à Kherson allait se faire prendre au filet de ses minauderies diplomatiques. Ils vécurent pendant plus d'un mois, du 15 novembre jusqu'au milieu de décembre, dans l'élégante simplicité de la cour de Schœnbrunn, et Paul écrivait à sa mère que son instruction gagnait beaucoup à ce séjour. L'hospitalité de l'empereur les suivit de Vienne jusque dans l'Italie entière. L'Autriche se trouvait chez elle à Florence, à Naples

même, presque aussi bien qu'à Milan. Arrivés à Trieste en janvier 1782, ils admirèrent la douceur de ce même hiver dont Catherine leur dépeignait les rigueurs à Saint-Pétersbourg. « Vos enfans, et surtout Alexandre, se portent mieux, leur écrivait-elle, le cadet tousse encore. Je crois qu'il y a bien eu de 10,000 à 15,000 personnes malades de la même maladie pendant dix jours. A Moscou, à Tver, à Novgorod, on n'entend de toutes parts que les mêmes nouvelles. Il y en a de Toula, de Kalouga, de Pleskof, qui disent la même chose. Imaginez-vous quelle belle harmonie que tout un empire qui tousse et éternue! »

Venise fit sur les voyageurs un grand effet, Venise, « qui ne doit ressembler à rien de ce qu'on voit ailleurs. » La décadence de cette république leur inspira, paraît-il, des réflexions philosophiques, et pourtant ils ne prévoyaient pas qu'avant que quinze années se fussent écoulées, un général de la république française mettrait fin à son existence. Ils jouissaient, sans fâcheux pressentiment, de l'accueil ingénieux et galant qu'ils y trouvèrent. Le pape mettait le même empressement à recevoir nos « schismatiques. » Catherine put féliciter son fils de « deux bons baisers que le pape lui avait appliqués sur chaque joue. Il pouvait se vanter d'être en possession d'une rareté que guère catholique a emportée de Rome. » C'était le moment où sa sainteté se préparait à faire le voyage de Vienne pour tâcher de contenir le zèle réformateur de Joseph II. Catherine se raille des motifs qu'on attribuait à cette démarche du pape, de cette voix surnaturelle qu'il aurait entendue en disant la messe, et qui lui aurait ordonné d'aller à Vienne. « Toujours, ajoutait la tsarine avec une profonde intelligence des affaires européennes, toujours ce voyage fera-t-il plus de bien à sa santé qu'à ses affaires, » — paroles prophétiques qui pourraient servir d'épigraphe au voyage de Pie VI auprès de Joseph II, comme à celui de Pie VII auprès de Napoléon. Elle ne se lassait pas d'admirer avec ses enfans le contraste du passé et du présent sur cette terre étrange qu'elle appelait d'un mot qu'on a cru vrai pendant bien longtemps : la terre des morts.

En même temps, elle les priait de ne pas oublier la Russie. Déjà ils avaient trouvé à la cité de Trieste une ressemblance avec Peterhof, la *villa* du grand Pierre; elle leur demande s'ils ne trouvent pas de rapport entre le palais de Parme et sa résidence de Tsarskoe-Sélo, et, tandis qu'ils sont absorbés dans la contemplation du Panthéon et du Vatican, elle leur promet une Rome nouvelle sur les bords de la Néva. « Quand vous reviendrez, leur écrit-elle, vous verrez une bonne partie des loges de Raphaël et plusieurs statues jetées en fonte depuis votre départ. » C'était le moment en effet où par ordre de Catherine on achetait en Italie des antiquités

très diverses de mérite, où Saint-Pétersbourg s'embellissait de colonnades de briques, tandis que Pierre le Grand se dressait en césar romain sur le granit de Falconnet, bravant de ses jambes nues et de sa tête laurée les rigueurs de l'hiver russe. De Rome, on court à Naples, aux antiquités pompéiennes récemment exhumées. La tsarine s'enquiert plaisamment si dans le programme des fêtes que sa majesté sicilienne a données à ses enfans ne figure pas le miracle de san Gennaro, et déclare que « le service de porcelaine avec le dessin d'Herculanum qu'on fait pour le roi d'Espagne lui fait venir l'eau à la bouche. » A Livourne, les voyageurs avaient déjà retrouvé quelque chose de la patrie : c'était l'époque où la flotte russe stationnait dans les eaux de Toscane, toujours prête à menacer l'Archipel et surveillant le fameux siége de Gibraltar par les troupes françaises et espagnoles. La Russie, qui ne faisait alors que prendre pied sur la Mer-Noire, se montrait déjà envieuse de toute domination sur la Méditerranée. « Je ne puis pas dire, avouait sans détours la tsarine, que je souhaite une heureuse réussite à M. le comte d'Artois, car on a beau dire, il ne saurait être indifférent de voir Gibraltar et toute la Méditerranée entre les mains de la seule maison de Bourbon. Cependant je suis presque persuadée que cela arrivera. »

Plus d'une fois se manifestera chez Catherine II un mélange de dédain et d'envie pour la France en attendant que cette disposition devienne une aversion déclarée. Elle a du plaisir à constater avec ses enfans, qui arrivent à Paris, que toutes nos routes ne sont pas très bien entretenues, et que « voilà un préjugé dont il faudra revenir sur l'excellence des chemins de France. » Si elle parle des réformes de Necker, c'est pour avoir l'occasion de rappeler la grandeur des abus et de s'étendre sur ces hôpitaux qui sont « moins mauvais présentement, » mais qui étaient naguère de « vrais cloaques. » — « Il me semble, écrit-elle, qu'à Fontainebleau je n'aurais rêvé qu'à Henri IV. » C'est le même sentiment qui faisait s'arrêter Pierre le Grand devant le buste de Richelieu à la Sorbonne. Pour mieux rabaisser le présent, on enchérissait sur l'admiration du passé. Pour Catherine, Saint-Pétersbourg a déjà quelque peu supplanté Paris, même dans son emploi de ville d'agrément. « D'où vient donc, se demande-t-elle, que, tout en raffolant de spectacles, Paris n'en a pas de mieux joués que les nôtres? Je le sais bien, moi. C'est que tout le monde quitte le bon spectacle pour le mauvais, qu'en fait de tragédie on ne leur donne plus que de l'atroce, — que qui ne sait point faire ni comédie pour rire, ni tragédie pour pleurer, fait des drames, — que la comédie au lieu de faire rire fait pleurer, — qu'aucune chose n'est à sa place. » Pourtant elle prend vis-à-vis de sa belle-fille la défense de la musique française contre l'italienne, et plaide auprès de cette admiratrice de Rome la cause

des tours Notre-Dame. La cour au moins trouve-t-elle grâce à ses yeux? Pas davantage. Catherine II est rarement indulgente pour les femmes : c'est en cela surtout qu'elle se montre femme. Elle dissimule mal son dédain pour Marie-Antoinette, cette reine de France dont elle allait pourtant quelques années plus tard poursuivre la vengeance. « Que Dieu bénisse, s'écrie-t-elle, la reine très chrétienne, ses pompons, ses bals et ses spectacles, son rouge et ses barbes bien ou mal arrangées! Je ne suis pas fâchée que tout cela vous ennuie et augmente en vous l'envie de revenir. » Leurs altesses visitent ensuite la Loire, Brest, Amiens, puis la Belgique et la Hollande, où ils retrouvent la trace de Pierre le Grand.

Après tant de fêtes dans toutes les cours de l'Europe, la grandiose nature, la sublimité rustique de la Suisse devait attirer les augustes touristes. « A vrai dire, leur écrit Catherine II, je ne suis pas fâchée que vous ayez vu ces républicains chez eux. Cela vaut mieux, et cela est plus instructif que les bals ou les fêtes dont je crois que l'insipidité et la monotonie ont dû vous ennuyer à l'excès. » Les troubles de Genève lui fournissent un naturel prétexte pour montrer le revers de la médaille : « La ville de Genève sera bien gouvernée, les pieds ayant pris le dessus sur les têtes! Ces gens-là font depuis plusieurs années tout au monde pour se ruiner. On dit que c'est Rousseau qui a mis le feu aux étoupes, et que Voltaire n'y a pas peu contribué aussi. » Passe encore pour Jean-Jacques, dont elle range ailleurs l'*Émile* parmi les livres « contre la loi et les bonnes mœurs qui doivent être prohibés dans le monde entier; » mais Voltaire, à qui elle adresse des lettres si caressantes, des pelisses si chaudes, et des tabatières tournées de ses propres mains impériales! Dans une autre lettre, elle prescrit à Staal, chargé d'accompagner ses élèves les jeunes princes de Holstein, de ne pas aller à Genève ni à Lausanne « pour ne pas se trouver dans le voisinage de Voltaire. » Il est bon de dévoiler ces petites trahisons envers son bon ami de Ferney. Pourtant elle avait recommandé à son fils de visiter Voltaire en Suisse et Galliani à Naples. Leurs doctrines n'étaient pas dangereuses pour une tête comme la sienne. Il paraît, lui écrivait sa mère, que « *mon patron* n'a pas fait sur vous plus d'impression que Galliani. » Après avoir vu *chez eux* les républicains d'Helvétie et de Hollande, et conversé avec les grands hommes du siècle, Paul resta ce qu'il était, foncièrement despote comme devant.

Quelquefois éclate dans les lettres de Catherine une sincère affection pour son fils et sa bru, et elle exprime d'une manière charmante le regret de leur absence. « Vos enfans se portent à merveille; mais eux et moi nous avons beau chercher, nous ne vous trouvons pas ici. J'avoue qu'en arrivant et en trouvant toutes vos portes ouvertes et

vos chambres vides, je me suis sauvée à toutes jambes. Au Palais-d'Été, j'ai évité le serrement de cœur en logeant vos enfans dans vos appartemens. » Elle souhaite qu'en traversant l'Helvétie ils y prennent le *mal des Suisses*, le regret de la patrie. En effet, les voilà qui reviennent par l'Autriche, la Pologne, la Courlande. En d'autres termes, ils suivent le même chemin qu'au départ; Catherine en est venue à ses fins. M. Harris avait raison dans ses pronostics. Les grands-ducs ont vu Vienne deux fois; mais ils n'ont pas vu Berlin! Quant à cette *chère fille* dont elle suit avec des anxiétés toutes maternelles chaque pas sur la *marcheroute*, elle sait bientôt lui faire comprendre que la stricte obéissance est toujours à l'ordre du jour. La jeune femme était revenue, paraît-il, fort éprise de la cour de France. Elle avait établi, nous dit le même ambassadeur, une correspondance régulière avec Mlle Bertin et d'autres marchandes de modes parisiennes. Elle avait amené des nouveaux valets de chambre, des coiffeurs; elle avait fait venir deux cents caisses pleines d'étoffes, de gazes, de pompons, comme ceux de la *reine très chrétienne*. Le goût fort naturel d'une jeune princesse pour la parure, comprimé longtemps dans la pauvreté relative du foyer paternel, soudainement réveillé au spectacle du luxe de Versailles, se donnait pleine carrière chez l'opulente grande-duchesse de Russie. Laissant à sa belle-mère le soin de réformer l'empire, elle se contentait de faire des révolutions dans la coiffure. Catherine châtia en vieille coquette cette coquetterie de jeune femme. Elle infligea à sa bru une de ces dures leçons de simplicité comme elle-même en avait tant reçu d'Élisabeth. Un oukase de boudoir proscrivit les falbalas, les blondes, les broderies françaises. La grande-duchesse, profondément affectée de la ruine de ses espérances, dut se soumettre; mais n'est-il pas curieux de voir Catherine la Grande descendre à de si mesquines persécutions contre la *jeune cour?* Telle était pourtant, malgré la correspondance pleine d'effusions que nous venons de parcourir, la situation faite à cette Marie Feodorovna qui devait donner à la maison de Russie quatre fils, dont deux empereurs, et cinq filles, dont une faillit devenir impératrice des Français et dont deux furent reines.. Voilà la sévère dépendance où Catherine II maintenait cette future tsarine qui, après la mort tragique de Paul Ier, devait avoir sur son fils Alexandre une influence si fatale à la fortune de Napoléon Ier.

VI.

Ces petits-enfans dont Catherine II parle si souvent dans ses lettres, c'étaient les jeunes grands-ducs Alexandre et Constantin. Ils avaient, au commencement de ce voyage, l'aîné quatre ans et le cadet deux ans. Catherine paraît avoir été aussi tendre pour eux

qu'elle était dure et défiante pour son fils. Sans doute elle ne voyait pas en *Monsieur Alexandre*, comme dans le grand-duc Paul, l'héritier légitime d'un trône qu'elle détenait peut-être injustement. Elle mit tous ses soins à leur éducation. Tant qu'ils furent entre les mains des femmes, elle voulut s'en occuper elle-même; voici les bulletins que dans sa correspondance elle consacre à leurs progrès :

« Vos enfans m'ont suivi à l'Hermitage un dimanche qu'il y avait comédie, pendant laquelle ils ont joué dans les salles d'en haut; mais, lorsque la comédie a été finie, ils se sont mis à danser des polonaises. Depuis ce jour ils sont à attraper des bals. Hier à la noce du comte Skavronski, ils ont dansé avec toutes les dames qu'ils ont pu attraper. Vous pouvez vous imaginer le plaisir qu'on a à voir des marmots jouer les grands garçons. » — « Vous observerez, s'il vous plaît, qu'Alexandre dicte lui-même ce qu'on écrit au crayon et qu'il couvre d'encre; j'ai dit qu'on observe avec le cadet à l'avenir la même méthode, afin que vous receviez ce qu'ils disent, eux et non leurs entours. » — « L'aîné s'est fait montrer aujourd'hui sur le globe terrestre Vienne, Kief et Pétersbourg, pour, dit-il, voir la distance. Il épelle les syllabes à quatre lettres, et de son propre mouvement il donne deux ou trois heures par jour quelquefois à son A B C. La profondeur des questions de cet enfant est étonnante. Le cadet commence à parler fort distinctement et devient de jour en jour plus plaisant. » — « Vous rirez beaucoup de Constantin; il est drôle à se tenir les côtes et devient fort joli. Il a un parler à lui qui est fort plaisant. Il prétend sentir les cerises où il y en a, et il vient renifler tous les jours chez moi pour en trouver. »

Il est toujours curieux de voir d'impériales grand'mamans traiter comme de bons petits diables des enfans destinés à mener un jour les grandes nations avec le sceptre et le glaive. Cet Alexandre « qui sautille sur un pied comme un oiseau » sera cependant le vaincu d'Austerlitz, de Friedland, de Borodino, le vainqueur de Leipzig, le conquérant de Paris. Ce Constantin qui vient flairer les cerises chez sa grand'mère sera un jour tragiquement mêlé à la crise suprême de la Pologne. Et déjà dans ces enfans aux joues roses, dont l'un commence à épeler et l'autre à balbutier, s'accuse la différence des caractères. Alexandre avec sa douceur, sa vive sensibilité, son intelligente curiosité, promet d'être l'*accident heureux* que l'on sait; ce petit Constantin que l'impératrice tient sur ses genoux dans le traîneau, et qui était loin d'être aussi *joli* qu'elle voulait se le persuader ou le persuader à sa bru, s'annonce déjà comme un caractère tenace, obstiné et violent. Nicolas ne vint au monde que peu de mois avant la mort de Catherine II, et, de même que les soins maternels de la vieille impératrice ne s'étendirent pas sur

lui, il n'eut point pour sa mémoire la reconnaissance, ou, si l'on veut, l'indulgence filiale des deux aînés.

Catherine II dit dans une de ses lettres que, *Monsieur Alexandre* devenant chaque jour plus questionneur, elle lui avait composé un petit écrit auquel il avait si bien pris goût qu'il se le faisait répéter tous les jours, et avait fini par l'apprendre par cœur. Un conte de Catherine, pour un âge plus avancé, commence par une description de la foire de Mittau en Courlande. *Monsieur Alexandre* y apprendra comment à ce marché important de l'empire accourent les négocians de la Prusse, de la Poméranie, de la Courlande. Cette foule s'écarte tout à coup pour laisser passer un bruyant équipage, entouré d'estafiers et de laquais, et dans lequel se prélasse un homme. C'est un des notables de la ville. A son propos s'engage un dialogue entre un marchand et son fils. Qu'est-ce qu'un notable? qu'est-ce que la considération, qu'est-ce que l'estime? Comment peut-on s'en rendre digne? et comment peut-on estimer ceux qui sont morts depuis longtemps? Pourquoi la mémoire de Titus est-elle vénérée et celle de Domitien exécrée par des gens qui pourtant ne les connaissent point personnellement? On devine l'application morale que le marchand tire de cette comparaison. C'est ainsi que Catherine II du même coup amusait et instruisait ses petits-fils, tout en les initiant à la géographie commerciale de l'empire et en leur faisant pressentir les grandes scènes de l'histoire de Rome; c'est ainsi qu'elle s'arrachait aux soucis du pouvoir et aux passions absorbantes pour chercher d'ingénieux moyens d'éveiller ses petits-fils à la vertu et à la science, et que de ses mains victorieuses elle rédigeait l'*A B C de la grand'mère* et les *Instructions* pour le gouverneur des grands-ducs. Elle composait cette « bibliothèque alexandro-constantine » dont elle envoyait des spécimens aux altesses en voyage, et qui, ainsi qu'elle le dit elle-même, faisait le tour de l'empire et de l'Europe. Dans la pénurie où l'on était alors de bons livres pour l'enfance, elle eut même en 1784-88 les honneurs de la publicité à Berlin et à Stettin. Après les contes viennent les cahiers de préceptes moraux tirés de l'histoire ancienne et même de l'histoire russe. Catherine II y raconte avec de singuliers ménagemens la vie de cette sainte Olga qui, pour venger son mari, extermina en trahison le peuple des Drevlianes. Olga, que le moine Nestor nous représente dans sa barbarie native, sanguinaire et perfide comme une vraie fille des pirates normands, est fort humanisée dans le récit de Catherine. Sans doute elle arrête les députés drevlianes; mais on n'ose pas dire qu'elle les ait fait brûler vifs dans un bain ou enterrer vifs dans une fosse. Si le feu prend à la bourgade de Korostène, c'est par accident et nullement parce que la princesse a lâché dans les greniers des pigeons et

des moineaux avec des étoupes allumées. Catherine, comme on le voit, a voulu épargner à ses petits-fils les exemples de fourberie et de férocité dont abondent les temps barbares et les vieilles chroniques.

Cependant les jeunes grands-ducs étaient arrivés à l'âge, l'un de six ans, l'autre de quatre; on leur nomma pour gouverneur un Soltykof, et pour précepteur Frédéric-Charles Laharpe. Le futur « directeur de la république helvétique » était alors un jeune homme de vingt-huit ans qui avait étudié la philosophie à Genève et le droit à Tubingue. Sur la recommandation du baron Grimm, il fut appelé à Saint-Pétersbourg vers 1782 pour y faire l'éducation des grands-ducs. Bientôt ce précepteur de princes s'émut et se réjouit à la première explosion de notre révolution. Il y vit une occasion pour sa patrie, le pays de Vaud, de secouer le joug de l'oligarchie bernoise; il rédigea même la pétition par laquelle les Vaudois demandèrent à Berne le redressement de leurs griefs. Il fut déclaré banni, ses biens confisqués. A la cour de Russie, ses ennemis en profitèrent pour le représenter à l'impératrice comme un complice des *jacobins*. A la suite d'un manque d'égards dont il eut à se plaindre, « Catherine la Grande, comme il le raconte lui-même, rencontra un homme aussi fier qu'elle-même. » Il quitta la Russie, revint à Genève, puis à Paris, et engagea une lutte acharnée contre le patriciat bernois. Il finit par obtenir du directoire l'entrée d'un corps de troupes françaises dans le pays de Vaud et la proclamation de la république lémanique, une pierre d'attente pour la république helvétique; mais ses ennemis parvinrent à lui rendre la vie impossible en Suisse. Auprès du premier consul, il ne trouva qu'un froid accueil. Trop républicain pour certaines républiques, c'est encore en Russie, auprès de son ancien élève Alexandre, qu'il rencontra en 1801 le plus de sympathies. Plus tard, en 1814, il le revit à son passage victorieux à travers l'Europe, et obtint de lui l'indépendance des cantons de Vaud et d'Argovie. Il vécut en Suisse d'une pension russe, et y mourut en 1838. La *Société impériale* ayant appris récemment qu'il se trouvait dans les papiers laissés par lui un certain nombre de lettres d'Alexandre, de Constantin et d'autres membres de la famille impériale, fit des démarches auprès d'un de ses parens, M. Monod. Une lettre du grand-duc héritier d'aujourd'hui obtint la cession de ces précieux autographes; ils ont été publiés dans le cinquième volume de la Société.

Catherine n'avait pu achever la bibliothèque d'éducation destinée à ses petits-fils; elle chargea Laharpe de la continuer. Les cahiers qui la composent, et qui sont pour la plupart de la main d'Alexandre, sont conservés en trois cartons au ministère des affaires étrangères de Russie. Quatre cahiers sont consacrés à des extraits de l'*Instruction sur le nouveau code* publiée par l'impératrice; ils sont

un hommage au génie de la souveraine, en même temps qu'une utile introduction pour ses petits-fils aux questions législatives de leur temps. L'histoire contemporaine figure aussi fort honorablement dans ce programme d'enseignement : dix-sept fascicules en langue française renferment des renseignemens historiques et statistiques : 1° sur la Pologne jusqu'à l'avénement de Stanislas Poniatovski; 2° sur la Prusse jusqu'à la mort de Frédéric II; 3° sur le Danemark et les autres pays voisins. En outre le futur empereur était tenu de rédiger un journal des occupations de la semaine; mais ce qui caractérise le mieux le système d'éducation suivi par Laharpe avec ses élèves impériaux, ce sont les *cahiers renfermant les hauts faits du grand-duc Alexandre dans sa treizième année* et les *archives de honte du grand-duc Alexandre.* Voilà un mot bien fort assurément pour un enfant de sept ans! Avec ces « archives de honte » et les papiers provenant de M. Monod, nous allons esquisser les rapports qui s'établirent entre le maître et ses disciples. M. Saint-René Taillandier, dans son étude *sur les mémoires du landgrave Charles de Hesse* (1), a déjà signalé ici même la rude éducation que ces républicains de Suisse, presque tous élèves de Rousseau, imposaient aux futurs souverains. Ils s'attachaient avant tout à dompter l'orgueil, à humilier les préjugés de la naissance et du rang. « Ne vous imaginez rien de ce que vous êtes des princes, disait leur gouverneur Sévery aux jeunes landgraves de Hesse; sachez que vous êtes de la même boue que les autres, et que ce n'est que le mérite qui fait les hommes. » C'était cette morale que Laharpe mettait en action. Lorsque Alexandre avait commis quelque faute, il l'obligeait à s'en accuser par écrit et à déduire les raisons inavouées pour lesquelles il se croyait le droit d'être paresseux ou négligent :

« Au lieu de m'encourager et de redoubler d'efforts pour profiter des années d'études qui me restent, je deviens chaque jour plus nonchalant, plus inappliqué, plus incapable, et m'approche chaque jour davantage de *mes pareils qui pensent sottement être des perfections par cela seul qu'ils sont princes.* A treize ans, je suis aussi enfant qu'à huit, et plus j'avance en âge, plus j'approche de zéro. Que deviendrai-je? Rien, selon toutes les apparences. Les hommes sensés qui me salueront hausseront de pitié les épaules et riront peut-être à mes dépens, parce que je *n'aurais* pas manqué d'attribuer à mon mérite distingué les égards extérieurs qu'ils auront marqués pour ma personne. C'est ainsi qu'on encense une idole en riant d'une pareille comédie. » — « Moi, soussigné, ai menti, pour couvrir ma paresse et me tirer d'affaire, en prétendant n'avoir pas eu un moment pour exécuter ce qui m'était prescrit depuis

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1865.

deux jours, tandis que mon frère a exécuté les mêmes choses et dans le même intervalle de temps. Par contre, j'ai baguenaudé, bavardé et me suis conduit, depuis le commencement de la semaine, en homme destitué d'émulation et insensible à la honte et aux reproches. Je me console au reste en étant persuadé que j'en saurai toujours autant que les hommes de ma condition, que je ne voudrais pas offenser en acquérant trop de connaissances. » — « Je suis table rase pour tout ce qui est émulation et désir d'apprendre, et, pourvu que j'aie à boire et à manger, que je puisse jouer comme un enfant de six ans et bavarder comme un perroquet, je ne suis en peine de rien. Je serai toujours assez habile; pourquoi me donnerais-je la peine de le devenir? Les princes tels que moi savent tout sans avoir rien appris. »

Quelquefois, après une faute plus grave, on donnait plus d'éclat au châtiment, — témoin les deux documens suivans :

« Le grand-duc Alexandre, s'étant oublié au point de dire des choses malhonnêtes, a été renvoyé, et, pour lui rappeler que la malhonnêteté est inexcusable, on a suspendu le présent papier dans sa chambre d'étude comme un monument propre à l'honorer. » — « Le grand-duc Alexandre a si mal lu et avec si peu d'attention qu'on a été réduit à le faire épeler comme un enfant de huit ans... Ce second monument est suspendu comme une preuve. »

Les deux pancartes sont de la main du rival de Napoléon, obligé de rédiger lui-même sa propre sentence, et aux déchirures, aux traces de pain à cacheter qu'on trouve au revers de l'original, on voit que la peine de l'affichage n'est pas restée une vaine menace. Fort doux de caractère, Alexandre s'obstinait parfois à *raisonner* avec le maître. On lui imposait alors pour punition, — on pourrait aussi bien dire pour pénitence, — d'écrire lui-même la conversation afin de bien se rendre compte de l'inanité de ses raisons.

Un peu plus tard, — nous sommes en 1794, — Alexandre s'émancipe. Il a dix-sept ans; il est marié à une princesse de Bade. Les exigences de la cour, les préoccupations de sa vie nouvelle, troublent ce jeune père de famille dans l'accomplissement de ses devoirs d'écolier. C'est alors qu'il pouvait écrire à son maître : « Mon cher monsieur de Laharpe, je vous demande un million de pardons; je suis obligé encore aujourd'hui de vous faire *fau bon*. J'espère que vous l'excuserez, car cela provient de ce que ma femme ne se porte pas trop bien et qu'elle a été obligée de prendre médecine. Je vous prie : à une autre fois! Je *conte* d'autant plus sur votre indulgence que vous êtes aussi un homme marié, par conséquent connaissez les soins qu'il faut avoir pour sa femme. » Une sincère amitié s'était établie entre le grand-duc et son précepteur.

La disgrâce de Laharpe en 1794 mit en lumière l'excellent cœur, l'expansive et généreuse nature d'Alexandre. Il se jeta en sanglotant au cou de son ami. Pour se dérober à son étreinte et à ses larmes, celui-ci fut obligé de dire qu'il craignait lui-même d'être compromis par cette manifestation. L'absence ne put interrompre leur correspondance; mais, par crainte du *cabinet noir*, Alexandre ne faisait jeter ses lettres à la poste que de l'autre côté de Berlin. « Vous me manquez d'une manière terrible, écrivait-il; chaque lieu me retrace votre souvenir, la rue Anglaise surtout; aussi c'est la promenade la plus fréquente que je fais et qui m'attendrit toujours. »

Le caractère de Constantin était fort différent de celui d'Alexandre. « Il me cause souvent du chagrin, écrivait son aîné en 1796; il est plus *chaud* que jamais, très volontaire, et ses volontés ne coïncident pas souvent avec la raison. *Le militaire lui tourne la tête*, et il est brutal quelquefois avec les soldats de sa compagnie. » On eût pu pressentir dans cet écolier le despotique *lieutenant* du royaume de Pologne. Les types de Pierre III et de Paul Ier se reproduisaient en lui dans ce qu'ils ont de peu sympathique. Tandis qu'Alexandre, dans ses premières années, s'accusait à Laharpe de paresse, de frivolité, de vanité, c'est l'opiniâtreté, l'entêtement, ce sont les propos grossiers, les maximes brutales, qui reviennent le plus souvent dans les *archives de honte* de Constantin. « Comme j'étais malhonnête, lui fait-on écrire en 1790, on me reprit en me disant que j'étais un petit *garson*, ce dont j'étais si *ofancé* que je *répondu* fort hardiment que j'étais prince; mais à peine ai-je fini qu'on a éclaté de rire, et j'ai senti en effet que j'avais dit une grande sottise. » — « A douze ans passés, je ne sais rien, pas même lire. Être grossier, malhonnête, impertinent, voilà à quoi j'aspire. Mon savoir et mon émulation sont dignes d'un tambour d'armée. » Ses théories sur la discipline militaire révoltaient le bon sens et l'humanité de Laharpe. Ils eurent un jour sur l'obéissance passive une discussion qui n'a pas perdu de son intérêt : Constantin, sans qu'on l'en priât, avait émis cette belle maxime, que « tout ce que le commandant ordonne à son subordonné doit être exécuté, fût-ce une atrocité; » à son avis, « un officier était une pure machine. » Laharpe, pour lui faire honte, l'obligea à déduire par écrit les conséquences nécessaires de ses axiomes : un officier qui ordonnait de faire feu sur les passans devait donc être ponctuellement obéi; l'officier qui recevait de son commandant l'ordre exprès de commettre une infamie était punissable, s'il osait seulement requérir une explication ou témoigner le moindre doute; l'instruction, le raisonnement, les sentimens d'honneur et de droiture, étaient choses nuisibles au maintien d'une bonne discipline. Jamais un officier ne doit faire usage de son bon sens et de ses lumières; moins il aura d'honneur,

et mieux il vaudra; « mais, ajoute Laharpe, j'ai essayé vainement de présenter à monseigneur quelques réflexions sur l'inconvenance d'énoncer avec si peu de retenue des maximes qui feraient mal juger de son cœur, et je l'ai prié de m'en éviter à l'avenir la répétition. » Pourtant la correspondance de l'*âne Constantin*, comme le grand-duc s'intitule lui-même plaisamment, se continua avec son maître Laharpe jusqu'en 1829. Il s'y retrouve souvent trop semblable à lui-même. Ses appréciations de 1828 sur l'indépendance de la Grèce sont presque dignes de ses maximes de 1794 sur la discipline militaire. « J'avoue, écrit-il à son maître, que, tout en plaignant les Grecs, je ne trouve pas leur cause juste, et je ne puis admettre l'émancipation d'un peuple par la révolte chez son voisin... La justice restera toujours justice; elle est immuable. Les Grecs sont un pays conquis par le droit des armes et reconnu aux Turcs par des traités. » Son système évidemment, c'était l'obéissance passive, — même en politique.

VII.

Au souci de l'éducation de ses petits-fils vint bientôt s'en joindre un autre pour Catherine II : celui d'établir ses petites-filles. Alexandra Paulovna avait treize ans en 1796. C'est à ce moment que se place la négociation pour le mariage suédois (1). Gustave III, dans ses dernières années, s'était rapproché de son ennemie Catherine II afin de se concerter avec elle pour une croisade contre la révolution. Il était mort assassiné. Le duc de Sudermanie, régent pendant la minorité de Gustave IV, effrayé de ce régicide qui resta impuni, se rejeta du parti des *bonnets* vers celui des *chapeaux*, et parut même disposé à une alliance avec le directoire; toutefois, comme il n'osait encore rompre avec la Russie, il reprit une idée de Gustave III et mit en avant un projet de mariage entre le jeune roi et la grande-duchesse Alexandra. Le régent n'avait voulu, en présentant cet appât à Catherine II, que gagner du temps; mais l'impératrice se passionna pour cette idée. Du côté des Suédois, ce n'était qu'une insinuation; elle en fit l'objet d'une communication diplomatique. Le cabinet de Stockholm se trouva très embarrassé. Refuser, c'était peut-être courir à une guerre avec la Russie, et l'expérience du dernier règne n'était pas, en cette hypothèse, très rassurante. Accepter, c'était peut-être provoquer une rupture avec la république et l'embargo sur les vaisseaux suédois dans tous les ports français. Divers incidens vinrent tour à tour compliquer la situation ou ajourner la

(1) D'après les papiers communiqués par le baron A. Ph. de Budberg, neveu du général de Budberg, l'un des négociateurs du mariage. *Recueil de la Soc. d'hist. de Russie*, t. IX.

solution. La découverte en Suède d'une conspiration contre le régent acheva de tout gâter : le principal coupable était Armfelt, chef du parti russe. Il trouva un asile en Russie, et Catherine II refusa de livrer un homme qui s'était compromis pour elle. Dès lors il ne fut plus question des négociations commencées. L'ambassadeur de France à Stockholm profita de l'irritation du régent pour proposer une nouvelle fiancée, une cliente de la république : la princesse de Mecklembourg. Le duc de Sudermanie entra si passionnément dans ses vues que l'on fit bientôt, dans toutes les églises de Suède, des prières publiques au nom de l'Allemande. Le parti français triomphait à Stockholm; l'ambassadeur de Catherine, Roumantzof, trouva bientôt la situation intenable et demanda son rappel; la Suède était en proie à une fermentation belliqueuse. Le régent prenait une attitude provocatrice, et dépêcha un ambassadeur tout exprès pour notifier à la tsarine le mariage mecklembourgeois. Celle-ci avait signifié de son côté qu'elle ne recevrait pas l'envoyé. M. Geffroy (1) a déjà raconté à quels expédiens eut recours le malheureux diplomate, partagé entre la crainte de désobéir à son gouvernement et celle d'affronter le courroux de Catherine, pour éviter un éclat et peut-être une rupture. Il se fit verser par son cocher et transporter, enveloppé de linges, à Vyborg. Déjà les troupes russes se massaient sur la frontière de Finlande. Tout annonçait une guerre inévitable. C'est alors que l'impératrice fit partir pour Stockholm le général de Budberg, non pas en qualité d'ambassadeur, mais comme un simple voyageur chargé de lui transmettre des renseignemens.

Naturellement Budberg n'était pas le bienvenu. Il vivait à Stockholm dans l'isolement le plus humiliant; les courtisans le fuyaient, et personne ne parlait même de le présenter au roi. Il eut pourtant la chance de rencontrer un Suisse qui connaissait personnellement un des professeurs du roi. Il apprit par lui la répugnance de Gustave pour le mariage allemand, et sur cet indice favorable dressa tout son plan de campagne. Il n'avait qu'à se tenir coi pour éviter quelque affront en attendant que la terreur des armes russes forçât les Suédois à lui faire des propositions. Maintenant on ne voudrait même pas l'écouter; bientôt on en viendrait à le supplier. L'impératrice approuvait complétement son attitude : « le meilleur était de ne rien avoir à faire *à ces gens-là* aussi longtemps que le scélérat gouvernerait la Suède. » *Le scélérat*, c'était le comte Reuterholm, premier ministre du régent, qu'elle appelle aussi *le vizir* ou *le jacobin* Reuterholm. Catherine affectait d'ailleurs à cette époque de confondre avec Robespierre tous les ennemis de sa poli-

(1) *Des Intérêts du Nord scandinave dans la question d'Orient,* dans la *Revue* du 15 février 1855.

tique. Jacobins, les Suédois qui n'entendaient pas que la Russie fût maîtresse chez eux; jacobins, les Polonais, bien que, pour sauver leur patrie, ils voulussent fortifier le pouvoir royal, et jacobin aussi le sultan de Constantinople! Budberg abondait dans ces idées. « On emploie mille moyens coupables, écrivait-il, pour venir à bout du roi : la franc-maçonnerie n'est pas un des moins utiles pour venir à ce but. On a tenu le jeune roi, il y a quelques jours, en loge jusqu'à cinq heures du matin. De plus en plus on l'entraîne dans *les principes d'illumination.* » Gustave IV paraissait cependant avoir confiance entière dans son gouvernement. « Adressez-vous au duc, disait-il à ceux qui l'entretenaient des intentions maternelles de Catherine; j'accéderai à ses vues et à ses mesures, car, encore que l'impératrice soit ma parente et me veuille du bien, comme on me l'assure, le duc m'est plus proche, et je lui ai de plus grandes obligations. »

La position de Budberg à Stockholm ne s'améliorait point. « Personne n'ose lever la tête, écrivait-il, aucun Suédois n'a le courage de s'approcher de nous; plusieurs membres du corps diplomatique ne croient également pas pouvoir se mettre au-dessus de la plate et ridicule crainte de déplaire au ministre prépondérant en fréquentant ma maison. » Reuterholm avait pénétré ses intentions, et l'ami suisse de Budberg reçut l'ordre de continuer ses voyages. La France et le Danemark poussaient au mariage avec la princesse de Mecklembourg. Décidément il fallait appuyer, insister sur le seul moyen qu'on eût encore de réduire les Suédois. On devait accumuler les préparatifs, parler plus haut, — au lieu de livrer Armfelt, exiger le renvoi de Reuterholm. Ces manœuvres réussirent assez bien, et Budberg put écrire à sa souveraine que, sous l'influence de ses armemens, le régent et son ministre avaient essayé d'entrer en explication avec lui, mais qu'il avait repoussé avec dédain leurs ouvertures. Alors le duc de Sudermanie se décida à écrire à l'impératrice une lettre autographe, où il invoquait les liens du sang, l'ancienne amitié, les traités. Il s'engageait à n'entretenir avec les Français qu'autant d'amitié qu'il en faudrait pour conserver la paix. Enfin, abordant le point délicat de la situation, il donnait *sa parole d'honneur* que le mariage du roi avec la princesse de Mecklembourg n'aurait pas lieu « pendant le temps qu'il avait encore à tenir les rênes de l'état. » On invitait Budberg au grand couvert, on offrait de le présenter au roi. Le Hoc, envoyé de la république, recevait ses audiences de congé. Les rapports de Budberg caractérisent assez bien le progrès de l'humilité suédoise et de la hauteur russe. « D'après ce que je sais maintenant, écrit-il à propos de Reuterholm, j'ai lieu de croire que cet homme violent n'est ni Russe ni républicain français, mais tout simplement dominé par une ambi-

tion féroce qui lui fait épouser avec chaleur tout parti où il croit trouver pâture pour ses passions. Ne lui ayant pas permis de venir chez moi, quoiqu'il me l'ait fait demander par deux reprises, je ne puis juger de lui que d'après ce qu'on m'en a dit. » Les réponses de Catherine, même celles destinées à être montrées au régent, sont sur le même ton. « Je diffère, écrit-elle, de répondre à la lettre de mon cousin le régent... J'approuve les assurances que vous avez données de ma facilité à oublier les offenses qu'on me fait toutes les fois que j'aperçois des intentions sincères de les réparer et de n'y plus revenir; mais il me faut des preuves palpables de ces dernières. » Et la seule preuve palpable qu'elle en admît, c'était qu'on hâtât le mariage russe. « Je tiens d'autant plus à cette idée, ajoutait Catherine avec un mélange d'orgueil maternel et d'orgueil impérial, que, sans me laisser aveugler par ma tendresse pour ma petite-fille, en la donnant pour reine à la Suède je lui fais le plus beau présent que l'on puisse faire au roi et au royaume. » Tout d'abord elle entendait que Gustave vînt à Saint-Pétersbourg; si on lui objectait les lois fondamentales qui défendaient au souverain de sortir de ses états, elle répondait que la minorité du prince est « abrégée, aux yeux de tout le monde, par ce qu'on sait de la maturité de son jugement et des progrès de son âge, avancés par un heureux naturel et les soins de son éducation. » On voit pourtant que Budberg s'efforçait de ne lui laisser, sur le mérite transcendant du monarque suédois, aucune illusion.

Vers cette époque, Budberg fut appelé à Saint-Pétersbourg pour s'entendre avec l'impératrice. Son départ produisit une vive émotion dans l'opinion suédoise, qui commençait à goûter les avantages de la paix entre les deux empires. Le duc de Sudermanie écrivit à la tsarine pour la prier de renvoyer le plus vite possible Budberg à Stockholm, s'engageant à donner à la Russie pleine satisfaction. L'ambassadeur fut reçu cette fois avec une cordialité qui contrastait avec la froideur et la mauvaise volonté des premiers jours. Quant à Reuterholm, il avait fait volte-face complète : la Russie dut se résigner à voir en lui un de ses partisans les plus dévoués. — Catherine II s'impatientait de tout délai. Enfin Budberg put annoncer à sa souveraine le prochain départ du roi et du régent sous les noms de comtes de Haga et de Wasa. Il demandait à rester à son poste d'ambassadeur à Stockholm. « La nécessité vraiment impérieuse de ne pas abandonner pendant l'absence du roi et du régent les intérêts de ces princes aux machinations et à l'esprit remuant des malveillans du pays, encouragés par le concours des intrigues étrangères, commande les plus grandes précautions. Ce n'est qu'en les surveillant sans relâche qu'on peut assurer la tranquillité à cet

état et à son souverain. » Ainsi la légation de la Russie se chargeait de maintenir l'ordre en Suède : l'ambassade se changeait en un protectorat.

Gustave IV avait été l'objet des prévenances de l'impératrice, et toute la société prenait modèle sur elle. Catherine s'efforçait de mettre en lumière les belles qualités qu'elle se plaisait à prêter au *comte de Haga*. Cette lumière ne lui était pas toujours favorable. Hautain, mélancolique, taciturne, sa dissimulation naturelle s'augmentait encore des incertitudes de sa politique. La beauté de la grande-duchesse Alexandra parut faire une vive impression sur cette âme resserrée et impénétrable, cuirassée d'ennui et de défiance. Catherine écrivait toute joyeuse à Budberg que le *comte* lui avait formellement demandé la main de sa petite-fille, et même l'avait priée « de sonder la grande-duchesse si elle n'avait pas de la répugnance pour lui; » mais, quand on en vint à discuter sérieusement les articles du mariage, les difficultés commencèrent. C'était le prétendu amoureux qui était le plus ardent à les soulever, tandis que le régent et les seigneurs de Suède semblaient travailler à les apaiser. Catherine entendait que sa petite-fille restât fidèle à la religion orthodoxe; Gustave exigeait qu'elle embrassât le luthéranisme. Le roi invoquait les lois de son état; l'impératrice trouvait autant de bonnes raisons pour empêcher la conversion de sa petite-fille au protestantisme qu'Élisabeth en avait trouvé pour lui persuader à elle-même de se convertir à l'orthodoxie. Lors des mariages de Pierre III, Paul Ier, Alexandre, Constantin, avec des princesses allemandes, on avait fait sonner bien haut que la religion grecque et celle de Luther ne différaient que dans la forme; aujourd'hui que ce n'était plus d'une pauvre fiancée allemande qu'il s'agissait, Catherine II déclarait « qu'il ne convenait pas à une princesse de Russie de changer de religion. » Elle suppliait Gustave, au nom de Dieu, de ne pas troubler son bonheur et celui de sa fiancée en y mêlant de la théologie. Le roi paraissait touché et remerciait la tsarine avec un semblant de chaleur. « Il devenait plus empressé tous les jours, écrivait-elle à Budberg, et souhaitait de voir aussi souvent qu'il pouvait la grande-duchesse Alexandra. » Enfin Catherine crut le moment venu de proposer qu'on fît les fiançailles selon le rite russe. Le régent, chargé d'en parler au roi, revint dire que son neveu y consentait. On fixa le jour, on fixa l'heure. Le jeudi 11/24 septembre 1796, les représentans des deux parties étaient rassemblés. On n'attendait plus que le roi et le régent. Tout à coup intervient un vrai dénoûment d'opéra comique. Le fiancé refuse de comparaître et ne veut plus entendre parler de fiançailles. Ce fut un éclat terrible. Toute l'après-midi, jusque dans la nuit, Catherine la

Grande attendit. On ne lui apporta que de « mauvaises défaites. » A dix heures du soir, elle congédie la cour, qui « attendait l'issue de cette farce. »

Que s'était-il donc passé? Nous le voyons par les papiers de Budberg. Catherine avait voulu faire signer au roi l'engagement formel de laisser à sa femme le libre exercice de sa religion. Gustave, soit qu'il se trouvât froissé de cette marque de défiance, soit qu'il eût des arrière-pensées de prosélytisme ou d'intolérance, refusa obstinément. Il écrivit que sa parole devait suffire et que tout autre engagement était superflu. C'était une grande maladresse que d'avoir mis en un tel point un caractère aussi opiniâtre. Catherine put bientôt se rendre compte de sa faute.

« Le lendemain 12 septembre, le régent et le roi me firent demander de venir me voir. Je les admis dans mon intérieur. Je vis le régent au désespoir. Pour le roi, je le trouvai raide comme un piquet. Il remit sur une table mon écrit, je lui proposai d'y faire un changement comme on le lui avait proposé la veille; mais jamais ni les raisons du régent, ni les miennes, ne purent l'y résoudre. Il répétait continuellement les paroles de Pilate : *ce que j'ai écrit, je l'ai écrit; je ne change jamais ce que j'ai écrit.* Avec cela, il était impoli, entêté et opiniâtre comme une bûche, et même ne voulant ni parler, ni entendre parler. Le régent lui parlait souvent en suédois et lui représentait la conséquence de son opiniâtreté; mais j'entendais qu'il lui répondait avec colère. Enfin au bout d'une heure ils s'en allèrent fort brouillés l'un contre l'autre et le régent pleurant aux sanglots. »

Du moins pouvait-on faire quelque fonds sur l'espèce de passion témoignée par le roi pour Alexandra? Hélas! Catherine fit une découverte qui lui causa la plus comique indignation. Le Suédois avait bien abusé de ses entretiens avec la jeune fille, mais d'une façon assez inusitée. L'amoureux n'était qu'un convertisseur! « J'ai approfondi ce que c'était que ces entretiens! s'écrie l'impératrice avec colère, et il s'est trouvé que, loin de l'entretenir de son penchant, ses discours roulaient sur la religion. Il tâchait de la convertir à la sienne dans le plus grand secret, prenant d'elle promesse de n'en parler à âme qui vive. Il voulait, disait-il, lire la Bible avec elle et lui expliquer lui-même les dogmes. Elle devait communier avec lui le jour où il la ferait couronner. Ils m'ont fait l'honneur de me prendre pour une sotte aisée à duper; tandis que l'on arrangeait le traité, le roi lui-même *travaillait à pervertir* dans le plus grand secret, sur le point de religion, ma petite-fille même! A présent l'on dit que le roi n'est fâché de rien plus que de ce que ses travaux apostoliques ont été interrompus. » Gustave IV resta toujours l'homme que nous dépeint Catherine. Lors de son second mariage,

le soir de ses noces, il fit lire à la reine le livre d'Esther et lui déclara qu'il entendait, comme Assuérus, être maître dans son palais. Plus tard, nous dit M. Geffroy, il faisait doctement l'application de l'Apocalypse aux événemens du siècle; il voyait dans Napoléon « la bête » et dans les alliés, les « cavaliers fidèles et véritables. » Une fois revenue sur le compte de celui qu'elle avait voulu croire amoureux de sa petite-fille, et dont elle se déclarait elle-même presque amoureuse, Catherine II le vit avec plus de défauts qu'elle ne lui avait prêté gratuitement de qualités; de son mépris perspicace, comme mère, comme souveraine, comme femme, elle perça à jour sa nullité. Elle prit bientôt en aversion tous les Suédois. La jalousie réciproque du roi et du régent faisait à leurs hôtes une situation impossible. Gustave était mécontent que la tsarine eût embrassé son oncle; le duc prenait de l'ombrage dès qu'elle parlait bas à son neveu. Il donnait à entendre qu'il craignait même pour sa tête l'issue de l'affaire. Un rival, Fleming, précisément par ce qu'il avait de moins séduisant, faisait des progrès rapides auprès du roi : « ils ont de commun, disait Catherine, un grand fonds de mélancolie dont l'un ne sort jamais et l'autre fort rarement. » Leur suite, quoique bien aise d'être fêtée, montrait de la raideur et de la morgue, ils trouvaient toujours, sur tout ce qu'ils voyaient, quelque comparaison désobligeante à faire. Ils assuraient que la salle de Saint-George ressemblait à une certaine église de Stockholm, que le théâtre de l'Hermitage rappelait celui de Gripsholm. Catherine demandait à Budberg des renseignemens sur cette église et sur ce théâtre. Et Budberg, blessé, lui aussi, dans son amour-propre de Russe par l'outrecuidance des étrangers et le mépris qu'on a fait de sa grande-duchesse, trouve de l'esprit pour se moquer des Suédois. Le théâtre de Gripsholm est dans une prison : les colonnes sont toutes dédorées; les bancs sont rongés des rats et des souris. Il n'y a pas d'église à Stockholm qui ressemble à « la belle salle de Saint-George. » Il décrit les fêtes ridicules qui doivent célébrer le retour du roi, les illuminations projetées pour lesquelles on ne trouve pas d'argent, les nymphes qui sortiront de la grotte de Zoroastre pour lui prédire un brillant avenir, les sylphides qui le régaleront de leurs danses, et dont l'une pourrait bien accoucher au milieu des chœurs, etc.

Tout ce badinage du digne ambassadeur ne put guérir la mortelle blessure qu'avait reçue l'orgueil de sa maîtresse. C'est peu de mois après l'humiliant échec de cette négociation que Catherine II tomba frappée d'apoplexie. Les succès de la république avaient été pour beaucoup dans les soucis qui attristèrent ses dernières années. Nous avons vu qu'elle avait peu d'affection pour la France monarchique; la France révolutionnaire ne pouvait trouver grâce à ses yeux.

Seulement, comme celle-ci apparaissait plus formidable sur la scène du monde, Catherine II passa bien vite du dédain à la haine. Les sarcasmes de 1782 font place à de virulentes imprécations, comme celle que, dans le cours de ses négociations avec la Suède, elle fulmine contre le directoire :

« Vous pouvez dire aux Suédois, écrivait-elle en 1796, qu'un des symptômes d'aveuglement le plus parfait, c'est cette disposition inconcevable à se laisser leurrer par la rêverie que le *soi-disant gouvernement de France* puisse être stable. C'est se bercer d'une chimère. L'évidence existe que la *horde des brigands régicides* ne peut conclure de traité qu'elle puisse tenir. Un parti ne voulant jamais ce que l'autre veut, ils ne peuvent pas même faire leur propre paix sans signer leur perte. La paix générale ne peut entrer dans leurs calculs; ils ne la peuvent pas vouloir jamais sérieusement malgré toutes les simagrées pacifiques qu'ils font pour leurrer *leur peuple soi-disant souverain,* qu'ils tiennent sous la verge de la plus atroce tyrannie. Que deviendraient ces scélérats, ces criminels envers Dieu, leur roi et leur nation, au reflux des armées dans l'intérieur? »

La haine ne nuit pas ici à la clairvoyance. Toutefois, en attendant l'accomplissement de sa prophétie sur *le reflux des armées à l'intérieur*, la « horde des brigands régicides » reportait chez les rois coalisés la guerre qu'on avait voulu faire à la liberté. Cette république, contre laquelle Catherine II avait voulu organiser une croisade de têtes couronnées, avait vaincu l'Allemagne, envahi l'Italie, conquis la Hollande, imposé la paix à la Prusse et à l'Espagne, et contre l'obstination autrichienne suscité ce jeune général dont la gloire naissante remplissait déjà l'Europe de rumeurs.

Quel étrange spectacle que celui des dernières années de Catherine II! On peut le dire, elle se reposait sur ses lauriers. Elle comptait presque autant de victoires que Frédéric II, et possédait plus de puissance réelle. Elle avait commencé la ruine de l'empire turc, démembré la Pologne, réduit au troisième rang des puissances cette même Suède qui avait failli briser l'essor de Pierre le Grand. Elle obligeait l'empereur romain à compter avec elle, faisait du vainqueur de Rosbach son complaisant, étendait son protectorat sur toutes les cours secondaires de l'Allemagne, ne voyait plus de rival digne d'elle que cette odieuse république française. Les trophées des batailles suédoises, polonaises, ottomanes, tapissaient les églises de Saint-Pétersbourg. Une femme réunissait la triple gloire de conquérante, de fondatrice de villes et de législatrice. L'envers de cette splendeur, c'était la cour avec ses intrigues mesquines, méprisables. C'est l'époque où Catherine a rejeté toute mesure. Dans les amours de sa jeunesse, il y avait du moins l'excuse de la passion, une dé-

cence relative, une fidélité presque conjugale. Les grâces de Soltykof, la beauté de Poniatovski, l'héroïsme des Orlof, l'originalité et le génie barbare de Potemkine, excusaient d'impériales faiblesses. Ses amans commandaient sa flotte à Tchesmé ou ses armées sur le Danube. Parmi ceux qu'elle admettait à ses faveurs, plusieurs méritèrent de partager sa gloire dans la postérité; mais maintenant c'est le règne des officiers subalternes, des Serbes, des Cosaques. La retraite d'un favori commençait à être liquidée d'après des données certaines; on savait d'avance combien d'âmes de paysans ou de liasses de papier-monnaie aideraient à le consoler. Les ambassadeurs étrangers égaient de détails scandaleux la gravité de leur correspondance diplomatique. Et parmi les déportemens de cette cour corrompue on voit errer comme une ombre attristée le fils de cette femme, l'héritier légitime de ce trône réduit à se chercher des amis parmi ceux qui décriaient sa mère, à applaudir, en haine d'Orlof, au choix d'un Vassiltchikof, à voir un Zoubof se mêler aux négociations pour le mariage de sa fille. Le grand-duc et sa digne compagne sont jalousement tenus au second plan, sans aucune influence sur les affaires. Les aménités dont Catherine sème sa correspondance ne doivent pas faire illusion : dans son fils, elle retrouvait son mari, plus qu'elle n'eût voulu; en lui, elle craignait l'homme qui lui succéderait un jour tout naturellement et qui pourrait bien ne pas vouloir attendre ce jour; peut-être, dans cette défiance contre un prétendant à son trône et contre le futur vengeur de Pierre III, son génie de souveraine, son patriotisme de Russe, devinait-elle l'héritier incapable qui compromettrait son œuvre et se perdrait lui-même. Par un nouveau contraste, toute son affection, toute sa sollicitude, étaient pour les enfans de ce fils si froidement traité. Elle faisait mieux que de s'abandonner à sa tendresse pour Alexandre et Constantin : elle veillait sérieusement, fermement à leur éducation; elle était une admirable grand'mère. Toutes les contradictions se rencontrent à la fois pour faire de son foyer, de sa cour, l'étonnement de l'histoire. Comment se la représenter presque en même temps recevant les drapeaux conquis sur le Danube et en Finlande, réunissant à son empire la Pologne et le Caucase, créant des colonies, réformant les lois, et, au moment de fonder un institut pour les filles de la noblesse russe ou de composer un conte *moral* pour ses petits-fils, s'affichant à plaisir avec un officier illettré, dont sa faveur va faire un comte? Il faudrait, comme on l'a dit, « la plume d'un Procope » pour peindre cette cour de bas-empire; mais il faudrait le génie d'un historien de premier ordre pour raconter dignement ce grand règne.

ALFRED RAMBAUD.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

I.

L'EMPIRE ET L'INVASION (1).

I. *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, rapport de l'état-major prussien. — II. Enquêtes parlementaires. — III. *Opérations des armées allemandes*, par le colonel Borbstædt, 1 vol. — IV. *Opérations du Ve corps prussien*, par le capitaine Stieler von Heydekampf, 1 vol. — V. *Opérations de la Ire armée allemande*, par le major de Schell, 1 vol. — VI. *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, par le lieutenant-colonel Ch. Fay, 1 vol. — Documens inédits, etc.

II.

LES BATAILLES DE FRŒSCHVILLER ET DE SPICHEREN.

Non certes, on n'a pas besoin de nous le rappeler, la France n'a point été plus que d'autres nations à l'abri de la défaite, et ce serait de sa part un inutile orgueil de se révolter contre son malheur, comme si elle avait pu prétendre au privilége de n'être jamais vaincue. Si les désastres qu'elle a essuyés lui ont paru plus poignans et ont ressemblé pour elle à une surprise, c'est parce qu'elle a été conduite dans l'arène sanglante les yeux fermés, abusée jusqu'à la dernière heure. Au moment où tout se précipitait, où le maréchal Lebœuf, interrogé à son tour, assurait sans la moindre hésitation qu'on était absolument prêt, cette confiance du chef de l'armée venant après les impatiences de la diplomatie cachait une illusion plus grande

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

encore et plus dangereuse qu'on ne l'aurait cru. Elle supposait non-seulement qu'on était en mesure d'entrer en campagne, mais qu'on pouvait devancer la Prusse, la gagner de vitesse sur le champ de bataille. C'était commencer par la plus étrange et la plus grave méprise sur ses propres forces aussi bien que sur les forces de l'ennemi qu'on se disposait à combattre. Ce n'est point que le maréchal Lebœuf voulût déguiser la vérité par calcul. Il croyait ce qu'il disait; il s'abusait lui-même en abusant tout le monde. Brillant officier d'artillerie, vaillant au feu, mais administrateur inexpérimenté et léger, un peu étourdi de quelques-uns de ces succès de parole que les assemblées font aisément à un soldat, le maréchal Lebœuf était l'homme le moins fait pour être l'organisateur prévoyant et sûr d'une guerre si sérieuse auprès d'un souverain à la santé déclinante, à la volonté émoussée, à l'esprit plus nuageux que pratique. Il semblait bien plutôt dès le premier jour résumer tous ces caractères qui allaient se reproduire à tous les degrés et sous toutes les formes dans cette lutte, la confusion, la légèreté, l'incohérence, l'à-peu-près en toute chose, dans les préparatifs comme dans l'action, dans le commandement comme dans l'exécution (1).

Tel était encore cependant le prestige de l'armée française qu'on ne doutait pas de ses prochains succès. On croyait à quelque marche soudaine et irrésistible sur le Rhin. L'Europe s'y attendait. Les Prussiens eux-mêmes, quoique bien mieux informés de nos faiblesses que nous ne l'étions de leurs forces, se demandaient si cette impétuosité avec laquelle on se précipitait ne cachait pas des ressources, des combinaisons habilement dissimulées. Ni étrangers, ni Français, dans cet instant rapide comme l'éclair, ne soupçonnaient la vérité qui allait, coup sur coup, dès les premiers pas, éclater en traits foudroyans.

(1) Rien n'est plus tristement instructif que la manière dont on procédait dans tous ces préliminaires. On passait alternativement de la fièvre à l'irrésolution, ou de l'irrésolution à la fièvre dans l'intérieur du gouvernement; on avait de la peine à se décider. Le maréchal Lebœuf était évidemment un de ceux qui poussaient à la guerre; il y poussait avec une impétuosité telle qu'il menaçait ses collègues de se retirer, si on ne lui accordait pas les mesures militaires qu'il réclamait. Il dit, dans sa déposition devant la commission d'enquête parlementaire : « Le 13 juillet, au sortir du conseil des ministres, dans lequel j'avais demandé inutilement l'autorisation d'expédier mes ordres de mobilisation, j'annonçai ma retraite... » La scène avait peut-être même été plus vive que ne se le rappelle le maréchal. Là-dessus, nouveau conseil. Le lendemain 14 juillet, à quatre heures du soir, il est décidé que le maréchal peut expédier les ordres de mobilisation. A six heures du soir, un billet de l'empereur laisse entrevoir une hésitation, un regret de ces ordres. A dix heures, le conseil est réuni encore une fois pour une nouvelle délibération. A onze heures, il est convenu que la mobilisation sera ajournée. On en est là lorsqu'une dépêche est apportée au ministre des affaires étrangères, sans doute celle qui annonce l'interprétation donnée par M. de Bismarck à la scène d'Ems : aussitôt revirement complet et définitif, on revient plus que jamais à la mobilisation. Ordres, contre-ordres, on commençait ainsi, et ainsi on devait finir.

I.

Que voulait-on dire lorsqu'on assurait qu'on était prêt militairement pour cette guerre que la diplomatie venait de brusquer en quelques heures? Quel était le rapport réel des forces qui allaient se mesurer? Le maréchal Lebœuf, il faut l'avouer, n'avait nullement laissé ignorer au conseil ce qu'il entendait par ce mot prononcé avec une désastreuse légèreté : « nous sommes prêts! » Il n'avait promis que ce qu'il pouvait à peu près tenir, — 250,000 hommes en quinze jours, 300,000 hommes en trois semaines. Sans doute ce n'était pas là toute l'armée française, qui comptait numériquement sous les drapeaux, en réserve ou en congé, 567,000 hommes, qui pouvait s'élever à plus de 700,000 hommes avec les contingens de 1869 et de 1870, à plus de 1 million d'hommes avec la garde mobile créée par la loi du 1er février 1868. Seulement ces chiffres étaient un mirage bien plus qu'une réalité! La garde mobile n'existait pas, ou du moins elle n'était qu'ébauchée dans le nord et le nord-est ou à Paris. Le contingent de 1869 n'était pas même encore appelé au 15 juillet. Le contingent de 1870, récemment voté, ne pouvait devenir disponible par un devancement d'appel qu'au 1er janvier 1871. Du vrai et sérieux noyau de l'armée permanente, il y avait de plus à retrancher tout ce qui avait une destination en Afrique, au corps d'occupation de Civita-Vecchia, dans la gendarmerie, dans les dépôts, dans le service intérieur, dans les places fortes, etc., plus de 230,000 hommes. Tout compte fait, de déduction en déduction, on tombait aux 300,000 hommes de campagne du maréchal Lebœuf, et, pour arriver à ce chiffre, on était réduit à déployer toutes les ressources dont on disposait, à jeter en toute hâte dans nos régimens appauvris d'effectifs des masses de réservistes, la plupart dénués d'instruction, ne sachant pas même se servir d'un chassepot. 250,000 hommes dans quinze jours, 300,000 hommes dans trois semaines, voilà le dernier mot de l'effort possible pour le moment. Au-delà, c'était l'inconnu et l'incertain. On avait une première ligne de bataille, on n'avait pas de quoi la renouveler ou la soutenir, car ce n'était pas sûrement avant quelques mois qu'on pouvait compter avoir refait des armées nouvelles avec des conscrits et des gardes mobiles. On recommençait cette campagne italienne de 1859 où, avec toutes les forces militaires de la France, après avoir conduit 250,000 hommes au-delà des Alpes, on n'avait pu amener qu'un peu plus de 100,000 soldats à Solferino, sans être même en mesure d'opposer une autre armée sur le Rhin, si c'eût été nécessaire.

N'importe, encore une fois on défiait la fortune, on ne désespérait

pas de suppléer au nombre par l'impétuosité confiante, par la rapidité des coups. Quoi qu'en aient dit les Allemands, aucun préparatif n'avait été fait d'avance, si ce n'est peut-être pour l'embarquement éventuel de quelques régimens d'Afrique. Ce n'est que dans la nuit du 14 au 15 juillet que les ordres de mobilisation, d'appel des réserves, étaient partis. Dès le 16, le mouvement des troupes avait commencé, et à partir de ce moment, d'heure en heure, jusqu'aux derniers jours de juillet, jusqu'aux premiers jours d'août, c'était comme un torrent de soldats se précipitant de toutes parts vers la frontière pour former cette armée qu'on allait décorer du nom d'*armée du Rhin*. Le plan de campagne, que l'empereur a révélé depuis dans une brochure écrite sous son inspiration ou dictée par lui, qu'il ne communiquait d'abord qu'au maréchal Lebœuf, devenu major-général à dater du 20 juillet, et au maréchal de Mac-Mahon, appelé à un des principaux commandemens, ce plan était uniquement fondé sur la possibilité d'une action rapide. Avec les 300,000 hommes qu'on se flattait d'avoir en quelques jours sous la main, on croyait pouvoir se porter brusquement sur le Rhin par Maxau, entre Rastadt et Germersheim, contraindre l'Allemagne du sud à la neutralité, puis, en s'appuyant sur l'Autriche et l'Italie, qui se déclareraient alors, marcher à la rencontre des Prussiens, tandis qu'un corps de débarquement envoyé dans la Baltique, trouvant le Danemark pour allié, menacerait l'Allemagne par le nord. C'était la combinaison merveilleuse sur laquelle on comptait pour compenser l'inégalité numérique des armées; mais pour tout risquer sur un tel plan, qui ne prévoyait pas même qu'on pouvait avoir à se défendre au lieu d'attaquer, il fallait d'abord partir; il fallait autant de précision et de sûreté que de promptitude dans les mouvemens de concentration, dans les préparations d'effectif militaire et de matériel, dans les calculs de temps, de forces ou de ressources, et c'est ici malheureusement qu'éclatent le désordre, la confusion, le décousu, préludes des plus cruels mécomptes.

Le souci le plus obstiné du maréchal Niel pendant son ministère avait été justement la pensée de cette guerre qu'il n'appelait pas, qu'il prévoyait, et pour laquelle il sentait qu'il y aurait à faire un immense effort. Aussi, tant qu'il avait vécu, s'était-il appliqué avec une sollicitude ardente à préserver la France des surprises, s'occupant à la fois des armemens, des approvisionnemens et surtout des moyens de mobilisation. Dès 1868, une commission de quelques généraux et de quelques intendans avait été chargée, sous le sceau du secret, d'étudier tout ce qui était nécessaire pour mettre rapidement l'armée française sur le pied de guerre. Un travail d'ensemble avait été fait; tout avait été prévu et réglé, la formation des armées, l'affectation des services administratifs aux combinaisons mi-

litaires qu'on arrêtait dès ce moment, les mesures de mobilisation. Une autre commission, composée de généraux et de délégués des compagnies des chemins de fer, avait été chargée de préparer l'organisation des transports. C'est à tout cela que le maréchal Niel faisait sans doute allusion lorsqu'il disait en 1868 devant le corps législatif : « Une puissance comme la France doit pouvoir, quinze jours après avoir déclaré la guerre, avoir 500,000 hommes sous les armes... Je vous déclare que dans ce moment, si le besoin s'en faisait sentir, il n'y a pas un homme devant paraître dans notre armée qui n'eût rejoint en douze jours... » On était bien loin de compte en 1870, et la mobilisation devenait l'opération la plus confuse.

On commençait par commettre la faute de prétendre s'organiser en courant, de confondre la formation de l'armée et la concentration sur la frontière. C'était l'erreur la plus dangereuse, qui avait pour conséquence de lancer tout d'abord en avant des régimens incomplets, de compliquer l'arrivée des réserves et de jeter le trouble dans tous les transports. Voici ce qui arrivait. De la commission des chemins de fer réunie par le maréchal Niel et dissoute après sa mort, la compagnie de l'Est avait heureusement retenu les règlemens qu'on avait étudiés, de sorte que le 16 juillet, à la première réquisition, elle était prête. Elle était prête dans les conditions des règlemens de la commission Niel que le ministère avait oubliés sans doute; ce qu'elle n'avait pas prévu, c'est que, lorsqu'elle avait des trains réglés d'avance pour un bataillon de 950 hommes, pour une batterie d'artillerie, on lui conduirait des batteries incomplètes, des bataillons de 500, de 400, de 350 hommes, car on en était là, on avait des régimens de 1,200 et 1,300 hommes, même dans la garde. C'était une première cause de trouble dans les transports. En dix jours néanmoins, au 26 juillet,— et c'était assurément une marque d'énergique activité, — on avait transporté à la frontière 186,000 hommes, sans parler des chevaux et de l'artillerie. Seulement pour atteindre ce chiffre, pour faire nombre avec de si pauvres effectifs de régiment, il avait fallu expédier à la frontière la plus grande partie des cadres de l'armée française. Les réserves appelées dès le 15 juillet ne faisaient qu'ajouter à la confusion. Les réservistes, avant de rejoindre leurs corps sur le Rhin ou sur la Moselle, étaient obligés de commencer par se rendre dans leurs dépôts, quelquefois à une autre extrémité de la France ou même en Afrique. De tous ces hommes réunis avec peu d'ordre, dirigés au hasard sous la conduite de simples sous-officiers, les uns n'arrivèrent jamais; ils formaient des masses d'isolés appartenant à tous les régimens de l'armée, tourbillonnant sur les routes et dans les gares de chemins de fer, sans savoir où ils allaient, vivant de secours, s'accoutumant au maraudage et à l'indiscipline. D'autres finissaient par arriver, ils arrivaient

partiellement, tardivement, fort peu préparés de toute façon à entrer en campagne; ils débarquaient quelquefois en plein combat, réduits à chercher leurs régimens au feu (1).

Ce n'était là encore qu'un côté de cette mobilisation désordonnée. Faute d'une organisation permanente de l'armée, tout était à faire au moment de la guerre. On avait, il est vrai, quelques divisions constituées au camp de Châlons, à Paris et à Lyon. C'était un premier noyau précieux sans doute. Pour le reste, il fallait rassembler en toute hâte des régimens qui ne se connaissaient pas, qui n'avaient aucune habitude d'action commune, former avec ces régimens des brigades, des divisions actives, organiser des états-majors, les services de l'artillerie, du génie, de l'administration, et tout cela, il fallait le faire précipitamment, non pas sur place, — sur les chemins, en courant et à tâtons. De là un désordre complet et à peu près inévitable dans de telles conditions. Des généraux cherchaient leur brigade ou leur division, des régimens ne savaient pas où étaient leurs généraux. Un chef supérieur s'étonnait de n'avoir aucune nouvelle de l'état-major de son artillerie, qui était à quelques lieues de là. Les intendans étaient à la poursuite de leurs corps d'armée; l'un d'eux fut même désigné pour être attaché à un corps de cavalerie qu'il « n'a jamais pu trouver, selon le directeur de l'administration de la guerre, attendu qu'il n'a jamais existé. » Au 27 juillet, le major-général, par une dépêche adressée à Belfort, demandait à un général qui se trouvait encore à Paris « où il en était de sa formation, » et c'est ainsi que, faute d'ordre et de méthode, cette opération si compliquée, si délicate, d'une grande mobilisation devenait une agitation incohérente où ne se reconnaissaient même plus ceux qui étaient chargés de la diriger. On avait cru aller plus vite en brusquant le départ, on tombait dans les lenteurs et les misères d'une confusion immense.

La mobilisation eût-elle été d'ailleurs mieux réglée et plus complète par ce côté tout militaire, les préparations matérielles manquaient. Ces divisions qu'on poussait fiévreusement en avant étaient dépourvues des choses les plus essentielles. Elles n'avaient ni services administratifs, ni ambulances, ni transports, ni équipages. De tous les côtés, de tous ces corps qu'on croyait organisés parce qu'on leur avait donné un ordre de mouvement, parvenaient à Paris les mêmes lamentations dans des dépêches invariables. « Le 1er corps doit se porter en avant, je n'ai encore reçu ni un soldat du train ni

(1) Encore au 29 juillet, le maréchal Lebœuf en était à écrire de Metz au ministre de la guerre à Paris : « Des majors annoncent à leurs corps qu'ils ont des hommes de la réserve prêts, mais qu'ils ne reçoivent pas d'instructions pour les diriger sur les bataillons de guerre; il est urgent de rappeler les ordres à ce sujet. » C'était la conséquence du système qu'on avait mis en pratique dès le début.

un ouvrier d'administration. — Le 3e corps quitte Metz demain; je n'ai ni infirmiers, ni ouvriers d'administration, ni caissons d'ambulance, ni fours de campagne, ni train... — Le 4e corps (Thionville) n'a encore ni cantines, ni ambulances, ni voitures d'équipage... » Il n'y avait pas d'infirmiers parce que ceux qu'on pensait prendre dans la réserve avaient été dirigés sur leur dépôt en Afrique, et, quand ils revinrent, l'armée était déjà en déroute (1). Le même décousu éclatait dans toutes les parties du service. Des troupes expédiées de Lyon ou de Marseille pour l'Alsace devaient arriver complétement munies; pour gagner un jour, on anticipait leur départ, on les mettait en route sans leurs bagages, et à leur arrivée elles étaient dénuées de tout, on n'avait pas à Strasbourg de quoi remplacer ce qu'elles avaient abandonné. De toutes parts, on réclamait à grands cris les objets de campement les plus nécessaires aux soldats aussi bien que les approvisionnemens les plus indispensables. Sur certains points, faute de boulangers, on mangeait le biscuit, qui commençait à manquer dès les premiers jours, de telle façon que le major-général lui-même, couronnant cette série de plaintes dont il aurait pu prendre sa part, écrivait : « Je manque de biscuit pour marcher en avant ! » Et on n'était qu'au 29 juillet.

Ce sont les acteurs mêmes de la guerre qui ont peint de la façon la plus saisissante le désordre de cette malheureuse entrée en campagne, l'insuffisance de toutes les préparations matérielles. Un des hommes les plus éminens de l'administration militaire, M. Friant, raconte qu'étant en inspection à Marseille il recevait tout à coup, le 17 juillet, l'ordre de rejoindre comme intendant le 3e corps à Metz. Habitué à la guerre et à la manière dont on la faisait, il se méfiait; il demandait aussitôt par le télégraphe à son collègue de Metz ce qu'il y avait dans les magasins; il apprenait qu'on n'a-

(1) Le fait est curieux et triste comme spécimen de confusion. Pour arriver à compléter le service en infirmiers et en ouvriers d'administration, on avait besoin de prendre 4,900 hommes sur la réserve. On s'était d'abord arrêté à l'idée de diriger ces hommes sur un dépôt spécial créé au camp de Châlons, au lieu de les laisser aller rejoindre leurs dépôts en Algérie. Cette combinaison parut inadmissible au service du recrutement, comme étant de nature à compliquer l'opération déjà si complexe de l'appel des réserves. On eut alors recours à un expédient, on donna au général commandant la 9e division militaire à Marseille l'ordre de retenir au passage tous les fonctionnaires de l'intendance, officiers d'administration ou de santé, ouvriers, infirmiers militaires dirigés sur l'Algérie. Rien ne fut fait, ou du moins l'ordre ne fut exécuté que pour les officiers. Le général, ennuyé de la quantité d'hommes qui affluaient à Marseille, les expédia sans distinction sur Toulon pour être embarqués. A la date du 20 et du 25 juillet, tout cela partait pour l'Afrique pour ne revenir que plus tard, et voilà comment les ouvriers d'administration et infirmiers manquaient à l'armée. C'est M. l'intendant-général Blondeau qui raconte ce singulier épisode de la mobilisation. — Voyez, dans l'*enquête parlementaire*, les dépositions des intendans, qui sont toutes aussi instructives que saisissantes sur cette partie de l'organisation de la guerre.

vait que bien juste pour les besoins de la place, et sur-le-champ, sans ordre, sans autorisation, M. Friant prenait sous sa responsabilité de s'adresser au commerce de Marseille, d'acheter des quantités considérables de riz, de café, de sucre, qu'il emmenait bravement avec lui, qui furent depuis bien précieuses pendant le siége. Ainsi marchaient les choses, l'expérience individuelle des hommes suppléant quelquefois spontanément à l'imprévoyance générale des organisateurs de la guerre! Sur la fin de juillet, le major-général, se rendant à Strasbourg, convoquait tous les chefs de service, et, arrivant à l'intendant, il lui demandait où il en était. L'intendant, M. de Lavalette, répondait en exposant sa pénurie. A cette révélation, le maréchal Lebœuf entrait dans une violente colère et s'écriait : « Comment! c'est à présent que vous venez me dire que vous n'avez pas ce qu'il vous faut! » Or depuis deux ans le général Ducrot, qui commandait la division, et M. l'intendant de Lavalette ne cessaient de harceler le ministère, de lui signaler la nécessité d'approvisionner largement Strasbourg. Le général Ducrot, qui était une sentinelle des plus vigilantes aux bords du Rhin, importunait presque le gouvernement de ses préoccupations, de cette idée qu'il fallait se tenir prêt, organiser la défense de l'Alsace, et dans une lettre pleine de sagacité militaire, qui a été retrouvée récemment parmi les papiers du maréchal Bazaine, qui, je crois, n'a point vu le jour, il allait jusqu'à écrire : « J'ai une peur affreuse qu'une fois encore nous soyons surpris par les événemens, et Dieu sait ce qu'il en adviendrait. Cela pourrait être plus grave encore qu'en 1866 et 1867. » Ceci est du 6 mai 1868. Peu avant la guerre, au mois de mai 1870, l'intendant de Lavalette était venu à Paris pour renouveler ses instances au ministère; on ne l'avait pas écouté, et il était parti peu satisfait, répétant : « Il est possible que nous nous exagérions la situation, le général Ducrot et moi; mais il m'est pénible d'avoir à répondre aux personnes qui me questionneront à mon retour à Strasbourg que nous en sommes toujours au même point. » Et on se plaignait de n'avoir point été averti!

Des approvisionnemens généraux d'une certaine nature, il y en avait sans doute, il y avait de quoi équiper et habiller des hommes, et même le maréchal Lebœuf avait été émerveillé lorsque le jour de la déclaration de guerre on lui avait montré les états de tout ce qu'on avait; il s'était plu à exprimer tout haut des sentimens d'admiration et de reconnaissance pour le maréchal Niel, qui avait préparé tout cela. Ces approvisionnemens qui avaient une importance relative assurément, qui faisaient, si l'on veut, que nous étions un peu plus prêts que nous n'avions été à d'autres époques où nous ne l'étions pas du tout, ces approvisionnemens restaient néanmoins encore bien au-dessous des nécessités d'une guerre comme celle

qu'on entreprenait; ils n'étaient pas seulement insuffisans, ils se trouvaient disséminés ou enfouis dans certains dépôts, et la difficulté était de les distribuer, de les faire arriver si vite au point voulu, de proportionner d'immenses mouvemens de matériel à des mobilités d'organisation et de direction qui commençaient dès la première heure. « Les changemens d'organisation étaient permanens, dit le directeur de l'administration de la guerre, M. l'intendant-général Blondeau. La grosse affaire en 1870, c'est que les projets ont varié tous les jours... Je vous dirai même qu'il est arrivé que les projets ont changé plusieurs fois dans une journée... »

C'était là en effet la cause supérieure et générale de désordre qui réagissait sur tout, sur la régularité des services d'approvisionnement aussi bien que sur la marche des choses militaires. Le maréchal Niel, lui, avait adopté une organisation assez complète, qui ne pouvait toutefois devenir entièrement efficace que si on en avait poursuivi sans interruption et jusqu'au bout la réalisation avec un soin méthodique et persévérant. Il avait d'avance réparti les forces militaires françaises en trois armées et deux corps, l'une de ces armées destinée à l'Alsace, l'autre à la Lorraine, la troisième placée en réserve au camp de Châlons, les deux corps restant d'abord à Paris et à Lyon. Les chefs de ces armées avaient même été désignés secrètement. L'armée d'Alsace devait être sous le maréchal de Mac-Mahon, celle de Lorraine sous le maréchal Bazaine, celle de Châlons sous le maréchal Canrobert. La France engageant ainsi l'action par deux grandes masses militaires de 150,000 hommes, et s'appuyant sur une première réserve de 100,000 hommes, on pouvait regarder les événemens en face, soutenir un choc au besoin et se donner le temps d'étendre, de compléter les armemens du pays. De plus, cette organisation étant donnée et maintenue, un certain ordre s'ensuivait par cela même que la préparation avait été ébauchée ou étudiée dans ce sens. Par une étrange légèreté cependant, au moment de la guerre l'organisation du maréchal Niel était abandonnée, et tout se trouvait nécessairement bouleversé. Il ne s'agissait plus de trois armées, il n'y avait qu'une armée unique répartie en sept corps, sans compter la garde, et placée sous le commandement de l'empereur ayant le maréchal Lebœuf pour major-général.

Ce qu'il y a de singulier, de caractéristique, c'est que, pour improviser une organisation nouvelle, on n'avait sans doute d'autre raison que de multiplier les grands commandemens, de façon à pouvoir satisfaire plus d'ambitions, et qu'au fond, en abandonnant le système du maréchal Niel, on avait l'air d'en retenir quelque chose ou de poursuivre vaguement la même idée dans des conditions plus incohérentes. Ainsi tous ces corps poussés dès le premier jour vers la frontière, le 2e composé des troupes du camp de

Châlons sous le général Frossard et arrivé avant tous les autres, dès le 19 juillet, à Saint-Avold, en arrière de la Sarre, le 3e formé avec des troupes de Paris ou de Nancy sous Bazaine et arrivé peu après à Metz, le 4e venant du nord à Thionville sous le général Ladmirault, ces trois corps formaient d'abord un rassemblement décousu sous le commandement mal défini et provisoire du maréchal Bazaine. Le 5e corps, composé de régimens de Lyon sous le général de Failly, était envoyé à Bitche pour relier la Lorraine à l'autre groupe militaire d'Alsace, — 1er corps formé avec des troupes d'Afrique, de Franche-Comté ou de Strasbourg sous le maréchal de Mac-Mahon, 7e corps constitué à Belfort sous le général Félix Douay. La garde impériale, confiée au général Bourbaki, ne dépassait pas encore Nancy. Le 6e corps, que devait commander le maréchal Canrobert, commençait à peine à s'organiser au camp de Châlons. A part les forces de cavalerie attachées aux divers corps d'armée, il y avait comme réserve générale en formation une division de cuirassiers sous le général Bonnemains à Lunéville, une division de cuirassiers et de dragons sous le général marquis de Forton à Pont-à-Mousson, une division de chasseurs d'Afrique sous le général Du Barail. Outre l'artillerie divisionnaire, le parc général commençait sa concentration à Toul. Je ne parle pas du corps de débarquement de la Baltique dont on avait l'air de s'occuper à Paris, qui n'existait pas, que cherchait vainement à débrouiller le général Trochu, rappelé de Toulouse, où il avait été d'abord relégué.

L'indécision du commandement apparaissait dans toutes ces combinaisons; elle éclatait d'une manière bien plus saisissante encore dans la disposition de ces troupes, échelonnées sur une frontière de quatre-vingts lieues, sur une ligne flottante de Thionville à Bâle en passant par Forbach, Sarreguemines, Bitche, Haguenau, Strasbourg, et Colmar ou Belfort. Les soldats prétendaient eux-mêmes gaîment, — ils avaient encore de la gaîté! — qu'ils formaient une ligne de douaniers. Si par cette dissémination, qui n'avait rien de militaire, qui pouvait devenir un péril, on avait cru faciliter la mobilisation et les approvisionnemens, on était arrivé tout juste au résultat opposé : on avait une armée prématurément jetée en avant, mal liée, mal approvisionnée, difficile à compléter et réduite à se débattre sur place. Le désordre d'en haut se communiquait partout, compliquait et ralentissait tout. Les choses en étaient encore là aux derniers jours de juillet et aux premiers jours d'août.

II.

Pendant ce temps, les Prussiens procédaient d'une tout autre façon. Tout s'accomplissait chez eux avec ordre et méthode. Déci-

dés à ne point se compromettre dans des échauffourées inutiles, à éviter les actions prématurées, ils avaient tout au plus quelques forces de peu d'importance pour surveiller nos agitations sur la frontière; ils avaient eu aussi le soin de mettre leurs places les plus exposées à l'abri d'un coup de main : puis c'est en arrière qu'ils agissaient sérieusement. Pour eux, une mobilisation régulière, complète sur place, était le prélude nécessaire et prévu de tout mouvement de concentration, de toute marche en avant. Si l'état-major français avait son plan, qu'il ne se mettait guère en mesure d'exécuter, l'état-major allemand avait, lui aussi, son plan arrêté dès 1868 par le comte de Moltke. « Notre mobilisation, disait-il, est préparée jusque dans ses derniers détails : nous disposons de six lignes ferrées pour nous transporter dans la région comprise entre Rhin et Moselle. Les tableaux de transports sont prêts et permettent à chaque corps de troupe de connaître le jour et l'heure de son embarquement et de son arrivée. Dès le dixième jour, les premiers détachemens peuvent débarquer non loin de la frontière française; le treizième jour, l'effectif combattant de deux corps d'armée s'y trouvera réuni. Au dix-huitième jour, le chiffre de nos forces s'élèvera à 300,000 hommes... » Tout se réalisait en effet avec cette redoutable ponctualité, et même les résultats dépassaient peut-être les prévisions, tant cette puissante machine prussienne était supérieurement montée pour tout ce qu'on attendait d'elle. Le 15 juillet au soir, les premiers ordres étaient partis de Berlin, quelques heures après que le roi Guillaume, revenant d'Ems, avait été accueilli par les acclamations ardentes d'une population tout aussi surexcitée que pouvait l'être celle de Paris. Dès le 24, dans certains corps la mobilisation se trouvait accomplie, et la concentration réelle, sérieuse, efficace, pouvait commencer du côté des Allemands.

Quelles étaient les forces que la Prusse se disposait à porter à la rencontre des forces françaises ou sur lesquelles du moins elle pouvait compter? Le chiffre de 950,000 hommes, dont on avait souvent parlé, que le gouvernement français connaissait, mais où il ne voyait peut-être qu'une fiction, ce chiffre n'était malheureusement pas aussi chimérique qu'on le croyait à Paris. L'Allemagne du nord seule, avec ses douze corps d'armée, plus la garde prussienne, pouvait et devait avoir en quelques jours sur pied, entièrement formés, tout prêts à marcher en première ligne, 385,000 fantassins, 48,000 cavaliers et 1,284 canons. A ce premier contingent de combat venaient s'ajouter d'abord les troupes dites de garnison ou de remplacement susceptibles d'être appelées au service de guerre, 115,000 fantassins, 7,000 cavaliers, 34,000 canonniers, — puis les troupes de dépôt, 122,000 hommes d'infanterie, 15,000 cavaliers, 246 pièces attelées. En comprenant tout, même les Hessois, qui, bien qu'appartenant

au sud, étaient incorporés dans l'armée du nord, on arrivait au chiffre formidable de 982,000 hommes et 209,000 chevaux, dont plus de moitié, aussitôt après la mobilisation, pouvait aller à la frontière. C'était déjà beaucoup, et ce n'était pas tout. Si on avait pu garder quelque illusion sur l'attitude de l'Allemagne du sud, la manière emportée dont la diplomatie française avait déplacé et engagé le conflit ne laissait plus même de place à la neutralité armée dans laquelle on aurait pu se retrancher; elle avait poussé d'un seul coup les états du sud dans les bras de la Prusse. Malgré une certaine velléité de résistance des chambres de Munich, le roi Louis de Bavière, invoquant le traité qui le liait à la Prusse, donnait l'ordre de mobilisation dès le 16 juillet. Le roi de Wurtemberg, absent de Stuttgart, revenait au plus vite et se prononçait le 19 en déclarant « l'intégrité de l'Allemagne menacée. » Le grand-duché de Bade n'avait pas tant attendu, il avait décidé la mobilisation dans la nuit du 15 au 16. Or les états du sud portaient à l'Allemagne désormais militairement unie 200,000 hommes de plus. Déduction faite des troupes de garnison ou de dépôt organisées comme en Prusse et ayant le même rôle que dans le nord, la Bavière pouvait fournir immédiatement 50,000 fantassins, 5,000 cavaliers et 192 bouches à feu en deux corps d'armée; la division active wurtembergeoise était de 15,000 hommes d'infanterie, 1,500 hommes de cavalerie et 54 canons; le contingent actif de Bade était de 11,000 fantassins, 1,800 cavaliers et 54 pièces d'artillerie. Allemagne du nord et Allemagne du sud réunies pouvaient marcher au combat avec une armée immédiatement disponible de 462,000 hommes d'infanterie, 56,000 hommes de cavalerie et 1,584 bouches à feu. C'était assurément beaucoup contre nos modestes 250,000 hommes errant sur la frontière à la recherche d'un ennemi qu'ils ne pouvaient trouver, puisqu'il n'y était pas encore, et dont on allait si peu distinguer l'approche le jour où l'on était exposé à l'avoir sur les bras.

Ces forces allemandes, si disproportionnées avec les forces françaises, devaient être et étaient en effet immédiatement réparties en trois armées, obéissant à une même pensée, convergeant vers un même but. La Ire armée, aux ordres du vieux général Steinmetz, comptait le VIIe, le VIIIe corps, la 3e division de cavalerie, près de 60,000 hommes, et avait mission de marcher sur la Sarre par Trèves, Sarrelouis, ayant pour abri sur sa droite la neutralité du Luxembourg. La IIe armée, aux ordres du prince Frédéric-Charles, comprenait la garde prussienne, les IIIe, IVe et Xe corps, les 5e et 6e divisions de cavalerie, à peu près 140,000 hommes pour le moment; mais la réserve qui la suivait, qui se composait du IXe et du XIIe corps saxon, pouvait l'élever aussitôt au chiffre de 194,000 hommes. Débouchant par Mayence, Manheim, elle devait s'avancer au centre

de la ligne de marche, se dirigeant également sur la Sarre, à cheval sur la province rhénane et sur le Palatinat bavarois. La IIIe armée, placée sous le commandement du prince royal de Prusse, était comme la personnification vivante de l'union de l'Allemagne du nord et de l'Allemagne du sud. Elle comprenait les Ve et XIe corps prussiens, les deux corps bavarois du général von der Tann et du général Hartmann, la division wurtembergeoise du général d'Obernitz, la division badoise du général de Beyer et la 4e division de cavalerie du prince Albert de Prusse. Forte de 130,000 hommes, de plus de 160,000 soldats avec le VIe corps, destiné à la rejoindre aux premières hostilités, elle avait son point de concentration à Landau, en plein Palatinat, menaçant l'Alsace, contenant tout mouvement qui aurait pu être tenté par la rive droite du Rhin.

C'était presque en tout point l'exécution du plan tracé dès 1868 par M. de Moltke, qui avait tout préparé, l'organisation des armées, la distribution des forces, qui était allé même étudier le terrain sur place. On ne l'ignorait pas, puisque par l'ordre du maréchal Niel un officier d'état-major français avait secrètement suivi pas à pas M. de Moltke dans toute son excursion jusqu'à Mayence. Avec ces trois armées concentrées de ce côté du Rhin, sur la Moselle et dans le Palatinat, l'état-major allemand se flattait d'être en mesure de tout entreprendre, de forcer notre frontière et d'opérer quelque grande jonction comme on l'avait fait à Sadowa, dans cette guerre de Bohême dont on reproduisait les combinaisons.

Qu'on remarque bien d'ailleurs qu'en préparant sa marche sur le Rhin, la Prusse ne restait pas désarmée contre l'imprévu qui pouvait l'assaillir d'un autre côté. Elle avait à se tenir en garde contre ce débarquement dans la Baltique dont on parlait; sans être longtemps inquiète sur l'attitude de l'Autriche, elle ne négligeait pas de prendre, au moins les premiers jours, quelques précautions en Silésie. Bref, elle laissait en Allemagne le Ier, le IIe, le VIe corps, la 17e division d'infanterie détachée du IXe corps où elle était remplacée par la 25e division hessoise, la division de landwehr de la garde, trois autres divisions de landwehr, plusieurs corps de cavalerie. Ces divisions et ces corps, il est vrai, ne devaient pas tarder à être successivement appelés eux-mêmes dans l'ouest. Le VIe corps notamment ralliait presque aussitôt le prince royal dans le Palatinat. Pour le moment, ces troupes n'appartenaient pas encore aux trois armées qui restaient le puissant et redoutable instrument des desseins stratégiques de l'état-major prussien, qu'il s'agissait d'abord de porter sur le terrain du combat.

La question était de savoir si ces vastes combinaisons pourraient s'accomplir sans être troublées, si tous ces profonds calculs ne seraient pas déconcertés par quelque coup d'audace à la française

avant l'arrivée des armées allemandes. Un moment à Berlin on avait eu quelque préoccupation. On se disait que la France ne pouvait avoir « ainsi renoncé aux avantages d'une mobilisation régulière » sans se proposer quelque grand résultat, sans vouloir profiter d'une supériorité numérique du premier instant pour se jeter dans « la province rhénane et dans le Palatinat, pour s'opposer à la concentration des armées allemandes sur la rive gauche du Rhin. » C'est sous l'impression de cette crainte qu'on avait pris ses mesures pour ramener en arrière les services de mobilisation de la division rhénane en ne laissant sur la frontière qu'un rideau de cavaliers qui étaient là moins pour combattre que pour servir d'éclaireurs. On allait même jusqu'à prévoir le cas où l'on devrait arrêter sur le Rhin la marche des trois armées pour engager la campagne dans les conditions nouvelles que créerait l'irruption française; mais l'état-major allemand ne tardait pas à démêler la vérité et à se rassurer. Il comprenait qu'il regagnerait bien vite le temps qu'il semblait nous laisser, et dont les chefs de l'armée française perdaient de jour en jour la chance de profiter. Dès que la mobilisation était achevée, et elle l'était dans certains corps le 24 juillet, les grands transports pouvaient commencer par toutes les voies ferrées, dont quelques-unes franchissaient le Rhin pour aboutir à Neunkirchen, à Homburg, à Landau, continuant de là vers la France. Par la combinaison d'une mobilisation savamment préparée et d'une appropriation méthodique des chemins de fer aux nécessités militaires, on échappait aux plus dangereux mécomptes. Un corps organisé dans sa région, avec ses réserves et son matériel, pouvait s'embarquer au complet, les trains se succédant d'heure en heure, les combattans partant les premiers, puis les voitures, les équipages. Tout était réglé de façon à éviter les confusions et à maintenir l'intégrité des troupes en marche. Le 25 juillet, cet immense mouvement avait commencé pour ne plus s'interrompre.

A dater du 28, les masses allemandes dépassaient déjà le Rhin, au moins par leurs têtes de colonnes, incessamment suivies du gros des forces combattantes. La Ire armée se montrait déjà en partie à Trèves. La IIe armée, débouchant par Mayence et Manheim, s'avançait sur Kaiserslautern. Le Ve, le XIe corps de la IIIe armée, et les Bavarois, les Wurtembergeois, commençaient à se réunir autour de Landau. Le 30 juillet, le prince royal, après avoir visité Munich, Stuttgart, Carlsruhe, était à Spire. Le même jour, le prince Frédéric-Charles était au centre des mouvemens de la IIe armée. Le vieux Steinmetz avait pris, lui aussi, le commandement de ses troupes dont la marche sur la Sarre devait nécessairement se mesurer aux progrès des colonnes du prince Frédéric-Charles. A une question de l'état-major supérieur demandant le 31 juillet aux commandans en chef à quelle date ils

pourraient entrer en opérations, on avait répondu unanimement que le 3 août on serait prêt « à chercher l'ennemi et à l'attaquer, » et c'est alors que le roi Guillaume, quittant à son tour Berlin, se transportait à Mayence avec M. de Moltke et M. de Bismarck, avec le grand quartier-général, pour prendre le commandement suprême des forces de l'Allemagne. On courait ainsi de part et d'autre, mais dans des conditions bien inégales, au terrible rendez-vous de bataille sur cette frontière si souvent foulée par la guerre, si souvent disputée, déplacée ou rectifiée, et réduite à être une fois encore le théâtre désolé d'un gigantesque choc militaire.

Que serait-il arrivé si, devançant ces formidables concentrations ennemies, l'armée française avait pu de son côté envahir le territoire allemand par cette marche sur Maxau que l'empereur Napoléon III méditait, qui avait inspiré quelque préoccupation ou quelque soupçon aux Prussiens? A vrai dire, ce plan n'avait peut-être jamais été réalisable. Dans tous les cas, on n'aurait pu en tenter l'exécution qu'aux derniers jours de juillet ou aux premiers jours d'août, et à ce moment déjà tout était fini quant au but qu'on se proposait. On ne pouvait songer à séparer l'Allemagne du sud de l'Allemagne du nord, puisque l'alliance était faite, puisqu'on avait appelé au camp du prince royal les forces de la Bavière, du Wurtemberg, de Bade, au risque de paraître livrer les passages du Haut-Rhin et d'avoir peu de monde vers la Forêt-Noire. L'état-major allemand n'avait pas craint de s'arrêter à ces combinaisons, sans doute parce qu'il voulait tout d'abord avoir sous la main les forces du sud, probablement aussi parce qu'il sentait qu'en présence de ses puissans moyens d'action concentrés sur la rive gauche du Rhin, on ne pouvait rien faire de sérieux par la rive droite au-dessus de Strasbourg : il serait toujours en mesure d'arrêter nos démonstrations ou de répondre à nos tentatives par une foudroyante invasion de l'Alsace. En supposant même la marche sur Maxau accomplie avec un premier succès, on n'avait fait que déplacer et peut-être compliquer la difficulté. Il fallait prendre ses sûretés, tenir les places en respect, commencer par s'affaiblir. Avec quelles forces aurait-on pu s'élever en pleine Allemagne à la rencontre des masses prussiennes? On pouvait courir à un effroyable désastre. C'était résoudre la question par la question. Si on avait de quoi passer le Rhin à Maxau sans découvrir la Moselle, qui pouvait être toujours menacée, rien de mieux; si on n'avait pas de quoi faire face à toutes les nécessités de la situation si complexe et si périlleuse où l'on s'était jeté, le plan de Maxau n'avait plus que la valeur d'une conception chimérique et solitaire ne répondant à aucune réalité, déconcertée par les événemens avant même de toucher à l'exécution.

Peut-être, à défaut de cette stratégie théorique, avec les divi-

sions dont on commençait à disposer vers le 25 juillet, aurait-on pu se jeter dans la Prusse rhénane et dans le Palatinat. On ne serait pas encore arrivé sans doute à des résultats bien décisifs. On n'aurait sûrement pas empêché les grandes formations allemandes qui s'accomplissaient beaucoup plus loin, qui restaient hors de nos atteintes. Du moins on aurait déjoué à quelque degré la première partie du plan de l'état-major de Berlin, on aurait contraint les armées allemandes à s'arrêter d'abord sur le Rhin, et on aurait éloigné pour le moment la guerre de notre frontière; on aurait fait en un mot une diversion qui, sans décider assurément de l'issue de la campagne, aurait pu donner du temps, changer les impressions, ouvrir par un hasard heureux des perspectives imprévues et moins défavorables. Ce qui est certain, c'est que, de toute façon, les tentatives qui auraient pu avoir quelques chances les premiers jours, étaient devenues difficiles à la fin de juillet, à peu près impossibles au commencement d'août, et maintenant plus on allait, plus les rôles se trouvaient renversés. De jour en jour, les Allemands grossissaient, se fortifiaient et se concentraient sur la rive gauche du Rhin, prêts à engager la lutte, tandis que l'armée française ne pouvait plus s'augmenter sensiblement, et par le fait n'était préparée ni à l'offensive qu'on avait rêvée pour elle, ni même à une défensive nécessaire qui n'était entrée dans aucun des calculs de nos états-majors. Chose étrange en effet, on semblait s'être préoccupé uniquement, exclusivement de la marche en avant, de l'invasion du territoire ennemi, sans songer qu'on pouvait avoir à sauvegarder le territoire français, de sorte que le jour où l'initiative hardie qu'on avait rêvée contre l'Allemagne n'était plus possible, on se trouvait réduit à une immobilité inquiète sur une frontière dont on n'avait ni prévu ni sérieusement organisé la défense, dont la configuration n'était peut-être pas même très familière à plus d'un chef militaire. On y avait assez peu songé, à ce qu'il paraît, puisqu'un de nos généraux, envoyé, selon le mot du maréchal Lebœuf, pour être « l'œil de l'armée, » était obligé d'écrire au ministère : « le dépôt envoie d'énormes paquets de cartes inutiles pour le moment. Nous n'avons pas *une carte de la frontière de France.* Il serait préférable d'envoyer en plus grand nombre ce qui serait utile et dont nous manquons complétement. » Ce n'eût point été en effet une précaution inutile d'avoir la carte d'une région appelée à être avant quelques jours le théâtre même de la guerre.

III.

Cette région, c'était encore à ce moment la France de la Moselle, des Vosges, de l'Alsace. Sur un front irrégulier de 300 kilomètres

allant du nord à l'est, de Sierck à Huningue, du Luxembourg neutre à la Suisse neutre, la frontière française telle qu'elle existait depuis 1815 représentait un grand angle ayant son sommet à Lauterbourg. Un des côtés de l'angle, celui de l'est, était formé par le Rhin lui-même, ligne de partage entre l'Alsace et le grand-duché de Bade de Huningue à Lauterbourg. De ce point, la frontière, se déroulant par le nord, se confondait d'abord avec la Lauter, qui séparait la France du Palatinat, allait passer au-delà de Bitche, se repliait sur Sarreguemines, puis courait en arrière de la Sarre, séparant cette autre partie de la France de la Prusse rhénane.

A l'abri de cette frontière, c'est tout le pays français compris entre Rhin et Moselle. Dans l'intervalle se développent parallèlement au Rhin les Vosges venant de Belfort, se déroulant en massif puissant et accidenté, s'abaissant par degrés dans la direction du nord vers le Palatinat, où elles se divisent en plusieurs rameaux, le Hardt, le Hundsruck. Les Vosges s'étendent sur une longueur de plus de 240 kilomètres, avec une épaisseur de 30 à 38 kilomètres entre l'Alsace et la Lorraine. Du côté de l'Alsace, elles tombent assez brusquement par des pentes rapides coupées de gorges étroites et profondément encaissées, formant des défilés boisés, dans les plaines fertiles du Rhin; à l'ouest, elles s'abaissent par des pentes plus douces et se perdent dans le pays accidenté de la Lorraine, qui s'étend jusqu'à la Meuse. Des deux versans opposés descendent d'assez nombreux cours d'eau, — à l'ouest la Moselle venant du point le plus élevé des Vosges, du ballon d'Alsace, et coulant vers Metz et Thionville pour gagner le Rhin par le territoire allemand, puis la Sarre passant par Sarreguemines, Sarrebruck, et allant grossir la Moselle vers Trèves, — à l'est la Lauter, la Sauer, la Moder, la Zorn, l'Ill. Entre l'Alsace et la Lorraine, il y a des passages qui ont tous nécessairement une importance militaire. Celui qui est le plus en avant au nord est le passage du col de Bitche, placé sous la protection du fort qui ferme l'entrée des Vosges. Un chemin de fer construit à cette extrême frontière met en communication Strasbourg et Metz par Haguenau, Niederbronn, Bitche, Sarreguemines, Forbach. Plus au sud dans l'intérieur des Vosges sont les passages de Lichtenberg entre Haguenau et Sarreguemines, de la Petite-Pierre entre Haguenau et Sarre-Union. Enfin, plus au sud encore, il y a la route de Strasbourg à Fénétrange et à Sarrebourg par Saverne et le col de Phalsbourg. C'est par la coupure de Saverne que le chemin de fer de l'Est et le canal de la Marne au Rhin se fraient un passage à quelque distance de la place même de Phalsbourg. Je ne parle pas d'autres routes qui complètent ces communications, mais qui peuvent être plus difficiles pour des armées.

Assurément la défense de la ligne française, s'appuyant à ses deux

extrémités sur de puissans réduits comme Metz et Strasbourg, ayant pour elle en Lorraine des positions assez fortes, un réseau de rivières jusqu'à la Moselle, en Alsace les derniers défilés des Vosges, les rivières qui vont vers le Rhin, la forêt de Haguenau, — et pouvant, à la dernière extrémité, se retrancher dans les Vosges elles-mêmes, cette défense avait de sérieuses et efficaces ressources; mais elle avait une faiblesse que les coalisés de 1815 lui avaient faite avec une prévoyance meurtrière pour nous, qui allait éclater dans ces événemens mêmes. Lorsque Louis XIV et Vauban avaient créé le système défensif français, ils avaient tenu à compléter ce système par Sarrelouis et Landau. Ils avaient compris que, même avec Metz, la Lorraine n'était pas suffisamment protégée, si Sarrelouis pouvait devenir le pivot d'un mouvement d'invasion tournant les Vosges. De même sans Landau fortifié le nord de l'Alsace restait à découvert. C'est justement par ces deux parties de la ligne que nous étions maintenant le plus menacés : preuve évidente que la France n'avait pas de si grands excès d'ambition lorsqu'elle paraissait désirer quelquefois une rectification de frontière!

Après cela, j'en conviens, la plus grande faiblesse de la situation pour le moment était encore l'inégalité des deux armées qui allaient se heurter sur cette frontière. Ces armées, elles, n'étaient pas seulement disproportionnées par le nombre, par l'organisation, elles l'étaient encore plus, s'il est possible, par la vigilance, par la manière d'entendre la guerre. Chose curieuse et triste! tandis que dès le 24 juillet les Prussiens savaient avec une précision singulière la composition de nos corps, la place où ils étaient, le nom des généraux, la force des bataillons, des divisions, nos états-majors ne soupçonnaient pas ce qui se passait devant eux; ils distinguaient peu la vérité. Le maréchal Bazaine, après son arrivée à Metz, augurait que les Allemands voulaient attendre une grande bataille dans les environs de Mayence, et il en était à écrire : « On pense généralement qu'une guerre qui durerait deux ou trois mois ruinerait et désorganiserait le pays. On n'a laissé que les infirmes dans les administrations, et l'on fait marcher tous les hommes valides de dix-huit à trente-six ans. » Voilà comment on était renseigné!

Les Prussiens ne divulguaient pas comme nous tout ce qu'ils faisaient, ils avaient des espions, c'est certain; ils savaient aussi s'éclairer par des pointes hardies. Malheureusement, il faut l'avouer, notre cavalerie si brillante au feu, si impétueuse à la charge, semblait peu faite à ce métier d'éclaireurs, et tel général demandait sérieusement à son commandant en chef de lui donner un bataillon d'infanterie bon marcheur pour aller en reconnaissance avec ses chasseurs! Dernière circonstance enfin qui était une suprême inégalité, une irrémédiable faiblesse : les Allemands se disposaient à mar-

cher sur nous par grandes masses, ils s'avançaient d'heure en heure, et nos corps restaient indéfiniment fractionnés sur cette longue ligne entre Thionville et Belfort, séparés par les Vosges. La communication la plus directe entre eux était par le chemin de Bitche, qui longeait la frontière et qui pouvait être coupé d'un moment à l'autre. Qu'on se représente cette situation déjà presque irréparable : si les corps de la Moselle essayaient de se rallier à ceux qui étaient en Alsace, le prince Frédéric-Charles arrivant sur la Sarre pouvait se jeter à leur suite; si les corps de l'Alsace tentaient de se replier à travers les Vosges sur le gros de l'armée de Metz, ils pouvaient être suivis par le prince royal s'élançant sur leurs traces par la Lauter. S'ils restaient tous dans les positions où ils se trouvaient, ils étaient menacés d'être attaqués en détail. Voilà la vérité des choses!

Lorsque l'empereur Napoléon III était arrivé le 28 juillet à Metz, — quatre jours avant que le roi Guillaume arrivât de son côté à Mayence, — il n'avait pas tardé à être saisi par cette confusion qui était autour de lui, et que le maréchal Lebœuf n'avait certes point réussi à éclaircir. N'ayant ni l'habitude de la guerre, ni l'activité d'esprit nécessaire, ni même la force physique, il semblait se perdre au milieu d'un tel chaos et s'affaisser sous le poids de ce commandement auquel eût à peine suffi l'énergie la plus résolue servie par la prévoyance la plus sûre. Il plaçait et déplaçait les corps, qui finissaient par se rapprocher de la frontière, le 2e prenant position en avant à Forbach, le 3e à Saint-Avold, le 4e à Boulay et à Boucheporn, tandis que le 5e, placé d'abord à Bitche, était appelé en partie à Sarreguemines, au risque de laisser le 1er corps presque seul en Alsace. Un jour, la garde recevait à peu d'intervalle l'ordre de quitter Metz, puis de rester dans ses bivouacs, puis de se diriger sur Volmerange, puis enfin de s'arrêter pour se rendre le lendemain à Courcelles. Les contre-ordres suivaient les ordres, se traduisant pour les troupes en marches et en contre-marches aussi fatigantes que ruineuses pour le moral militaire. Poussé par une opinion impatiente d'action, retenu par le sentiment de la réalité qui le pressait, assailli de bruits contraires et vagues sur l'importance, sur les mouvemens des forces ennemies, l'empereur faisait comme tous les hommes irrésolus, il agitait tous les projets pour ne s'arrêter à aucun, pour finir par une pauvre fantaisie, — l'aventure de Sarrebruck! L'empereur n'avait-il d'autre dessein que d'offrir à un enfant, au prince impérial qu'il avait emmené avec lui, l'occasion d'assister à une représentation militaire dirigée par son gouverneur, le général Frossard? Je ne veux pas le dire. Depuis plusieurs jours, il tâtonnait, voulant essayer une reconnaissance offensive et ne sachant où la diriger; il s'était décidé pour Sarrebruck.

Mettre en mouvement un corps d'armée pour occuper les hauteurs de la rive gauche de la Sarre, qui dominent Sarrebruck, où il n'y avait qu'un bataillon prussien et trois escadrons de uhlans, canonner la ville, descendre un instant en territoire ennemi sans y rester, c'était ce que le maréchal Lebœuf appelait une « jolie affaire presque sans pertes, » ce que l'empereur, dans son bulletin de famille, représentait à son tour comme « le baptême du feu » pour le prince impérial, assistant au spectacle sur les hauteurs de la Sarre. A Paris, on avait la légèreté lamentable d'écrire dans le journal officiel : « Notre armée a pris l'offensive, franchi la frontière et envahi le territoire de la Prusse. » On était au 2 août. Malheureusement l'aventure de Sarrebruck avait un lendemain qui n'était pas l'invasion du territoire de la Prusse. Ici en effet les affaires allaient devenir aussi pressantes que sérieuses aux deux principaux points de la ligne, en Alsace comme sur la Sarre.

IV.

Que se passait-il d'abord en Alsace? Le maréchal de Mac-Mahon, qui, au moment de la déclaration de la guerre, était gouverneur de l'Algérie, n'avait pu arriver à Strasbourg avant le 24 juillet. Il avait trouvé en pleine formation, assez peu débrouillé encore, le corps dont il venait prendre le commandement, qui se composait de quatre divisions d'infanterie sous les généraux Ducrot, Abel Douay, Raoult, de Lartigue, et de la division de cavalerie du général Duhesme. Les réserves rejoignaient lentement et en désordre. Six régimens d'Afrique, zouaves et tirailleurs algériens ou turcos, qui devaient être distribués entre les quatre divisions, arrivaient un peu moins incomplets que les autres, mais assez dénués eux-mêmes et de plus fort éprouvés par les fièvres qu'ils portaient de l'Algérie avec eux. Les services administratifs manquaient là comme partout, de sorte que, lorsque la division Ducrot recevait le 26 juillet l'ordre de quitter Strasbourg et de se porter à Reichshofen pour pousser les avant-postes jusqu'à la frontière, l'organisation était loin d'être complète ou même suffisante. On se tirait d'affaire comme on pouvait avec l'aide du maire de Reichshofen, député au corps législatif, M. le comte de Leusse, qui ne laissait pas de témoigner sa surprise inquiète au général Ducrot en comparant la réalité qu'il avait sous les yeux aux déclarations qu'il venait d'entendre à Paris. Quel rôle devait remplir le 1er corps dans la guerre qui commençait? D'une manière générale sans doute, il avait à couvrir l'Alsace. Après cela le maréchal de Mac-Mahon n'avait en réalité aucune initiative dans l'ensemble des opérations. Par lui-même, il ne savait rien de l'ennemi, et il n'était nullement renseigné par le quartier-général de

Metz, qui n'en savait pas plus que lui. On lui disait seulement, le 29 juillet, que « l'empereur n'avait pas l'intention de lui faire exécuter de mouvement avant huit jours. »

Y eut-il contre-ordre? Le maréchal de Mac-Mahon, comme on l'a dit, se rencontrait-il dans l'intervalle avec le maréchal Lebœuf pour concerter une marche plus prompte? Toujours est-il que le 3 août la division Abel Douay, qui était à Haguenau, avait l'ordre de s'avancer jusqu'à Wissembourg, tandis que la division Ducrot devait se porter sur la gauche, un peu en arrière, à Lembach, dans les Vosges. La division Raoult allait à son tour remplacer Ducrot à Reichshofen; la division de Lartigue devait de son côté se rendre à Haguenau, prenant la place des troupes de Douay. On se rapprochait de la frontière. Le point grave et délicat de ce mouvement était l'occupation de Wissembourg, ville de guerre déclassée, mal défendue par les anciennes lignes de Villars, qui n'existent guère plus, située au fond de la vallée de la Lauter, au pied des derniers contre-forts des Vosges et de la grande côte du Pigeonnier, du haut duquel le regard découvre la forêt de Haguenau, la Forêt-Noire, le pays de Bade, même au loin les clochers de Spire et de Strasbourg.

Wissembourg était-il un poste à occuper? C'était une question, d'autant plus qu'on se trouvait en face des coteaux du Palatinat et de la forêt de Bienwald, à travers laquelle des masses ennemies pouvaient s'avancer sans être vues. Au premier moment, le général Ducrot, chargé du commandement supérieur en attendant l'arrivée du maréchal de Mac-Mahon, avait fait évacuer Wissembourg et Lauterbourg, où il ne voulait pas laisser des détachemens isolés qui pouvaient être compromis. Le maréchal Lebœuf avait paru trouver qu'on dégarnissait trop la frontière; le préfet du Bas-Rhin avait réclamé contre cet abandon. L'intendance, toujours probablement dans l'idée qu'on allait envahir l'Allemagne, avait une manutention, de vastes magasins à cette extrême frontière, et elle ne cessait de se plaindre qu'on laissât ses services sans protection. De là cette réoccupation de Wissembourg par la division Douay, qui arrivait le 3 au soir, assez tard, fort peu complète, n'ayant pas eu le temps de rallier tous ses bataillons, manquant d'ambulances et même de cartes pour se guider. Un chef d'avant-garde était réduit à écrire, et ce fut son dernier télégramme : « Je suis absolument dépourvu de cartes. » Sans prévoir une attaque immédiate, le maréchal avait prévenu le général Douay d'avoir à se replier, s'il se voyait assailli « par des forces très supérieures, » et, pour le surplus de son rôle, il le plaçait momentanément sous les ordres du général Ducrot, qui devait lui-même atteindre Lembach le lendemain. A son arrivée, Douay, suivant les instructions du général Ducrot, laissait un seul bataillon du 74e de ligne dans Wissembourg, et il se plaçait avec

le reste de ses forces en arrière de la ville, sur les hauteurs du Geisberg, en ayant soin de maintenir ses communications par le Pigeonnier, qui était aussi occupé. A vrai dire, malgré toutes les précautions possibles, c'était une position des plus risquées, d'autant plus qu'après avoir laissé à Seltz le 16e bataillon de chasseurs et un bataillon du 50e de ligne, après avoir envoyé trois bataillons du 78e vers le Pigeonnier, le général Douay restait avec 4,900 hommes, trois batteries d'artillerie et la brigade de cavalerie du général de Septeuil, qui ne pouvait lui être guère utile dans un pays aussi accidenté. C'est dans ces conditions que quelques heures après son arrivée il allait être brusquement assailli dans son camp.

Premier et terrible choc de la guerre, qui n'était que la conséquence inévitable et la révélation émouvante d'une situation! Au moment même où le général Douay était envoyé à Wissembourg, le prince royal de son côté, ayant ses forces prêtes au jour fixé sous Landau, recevait l'ordre définitif d'attaquer, et il attaquait. Dès l'après-midi du 3 août, il avait pris ses dispositions. La division de Bothmer du IIe corps bavarois devait prendre la tête de la marche directe sur Wissembourg. Le Ve et le XIe corps prussiens étaient chargés de passer la Lauter au-dessous de Wissembourg, l'un à Altenstatt, l'autre au moulin de Bienwald. Les Wurtembergeois et les Badois, réunis sous le général de Werder, devaient s'avancer par la gauche sur Lauterbourg. Le résultat de ce mouvement était la bataille du 4. Avant huit heures du matin, les Bavarois, arrivant les premiers par les hauteurs de Schweigen, engageaient l'action par l'attaque de Wissembourg.

C'était, si l'on veut, une surprise au camp français, où l'on ne savait rien de l'ennemi. Le général Douay pouvait d'autant moins s'attendre à une si prompte irruption que dès les premières heures du jour il s'était fait éclairer jusqu'au-delà de la Lauter par deux escadrons de chasseurs qui n'avaient rien découvert. Si peu préparé qu'on fût, cependant la petite division française n'était pas tellement en défaut qu'elle ne reçût chaudement l'ennemi sans se laisser ébranler. Les Bavarois, repoussés à leur premier assaut, étaient obligés de se borner à canonner la ville en attendant l'arrivée du Ve et du XIe corps prussiens, qui bientôt entraient successivement en ligne par la Lauter, faisant face au Geisberg et menaçant de tourner la position. C'est dans cette première période de l'action, vers neuf heures et demie, que le général Douay, faisant simplement et bravement son devoir, était tué auprès d'une batterie de mitrailleuses sur le Geisberg, sur un mamelon couronné de trois peupliers qui se dessinent à l'horizon. Le commandement de l'action restait alors au général Pellé. Pendant cinq heures, cette division isolée, livrée à elle-même, bientôt assaillie de toutes parts, disputait vaillam-

ment le terrain. Le bataillon du 74e de ligne enfermé dans Wissembourg repoussait longtemps toutes les attaques. Sur un autre point, aux abords de la ville, à la gare du chemin de fer, les turcos soutenaient avec une énergie désespérée le choc des Bavarois et des Prussiens réunis. Au Geisberg surtout, la lutte prenait le caractère le plus violent. Nos soldats, retranchés dans le massif château qui s'élève sur ces hauteurs, défiaient les forces démesurées qu'on lançait contre eux. Vainement les Prussiens se multipliaient et renouvelaient leurs tentatives; ils échouaient toujours, contenus par la mousqueterie, par les charges à la baïonnette. En un instant, un bataillon des grenadiers du roi avait perdu presque tous ses officiers. Le commandant, le drapeau à la main, se jetait en avant, et tombait mortellement frappé sans avoir réussi à rétablir le combat.

L'assaut de front dirigé par le commandant du ve corps lui-même, le général de Kirchbach, légèrement blessé à ce moment, eût été peut-être encore contenu, si une brigade du xie corps, accourant de son côté, n'eût menacé de tourner nos positions. Ce n'est qu'à force d'hommes et de moyens d'artillerie, par un déploiement de plus de 25,000 soldats, que les Allemands finissaient par avoir raison de cette malheureuse division de moins de 5,000 combattans, qui depuis le matin tenait tête si énergiquement à Wissembourg comme au Geisberg, et qui ne cédait le terrain qu'après avoir infligé à l'ennemi une perte de près de 100 officiers, de 1,500 à 2,000 hommes. Elle avait perdu elle-même 1,200 hommes, elle laissait entre les mains des Prussiens le bataillon enfermé à Wissembourg, un certain nombre d'autres prisonniers, un seul canon démonté qu'on n'avait pu sauver. Tout cela se passait si vite que le maréchal de Mac-Mahon pouvait à peine être informé, que le général Ducrot, averti vers midi, au moment où il touchait Lembach, n'arrivait en courant sur les hauteurs du Pigeonnier que pour voir nos troupes déjà débordées, commençant à se replier dans la direction qui leur avait été indiquée par la route de Climbach.

Ce premier désastre aurait pu être évité, dit-on, si l'on eût refusé le combat, si on avait compris plus tôt qu'on devait se dérober devant un tel déploiement de forces. C'est facile à dire. Le général Douay ne pouvait sans doute supposer qu'on l'envoyait sur la Lauter pour assister l'arme au bras à l'entrée de l'ennemi en France; il ne pouvait dans tous les cas se retirer ainsi qu'en soumettant ses soldats à cette dangereuse épreuve d'une guerre commencée par une retraite sans combat, par une contre-marche suivant à quelques heures d'intervalle une marche en avant. Wissembourg était non la faute de ce vaillant homme, mort à son poste, mais la première expiation du fractionnement de nos forces, de la combinaison qui avait placé là cette malheureuse division. Toujours est-il que

l'invasion avait commencé, que la frontière française était forcée, que l'ennemi s'avançait désormais sur notre sol, et que cette nouvelle, allant retentir tout à coup à Metz, ne pouvait qu'ajouter au trouble de l'état-major impérial. Le maréchal de Mac-Mahon lui-même n'était point sûrement sans se préoccuper de la situation que la journée du 4 lui faisait. En quelques heures, tout s'était singulièrement aggravé devant lui... La ligne de la Lauter était perdue. La retraite de la division Douay entraînait un mouvement rétrograde de la division Ducrot, qui ne pouvait plus rester en l'air à Lembach. Maintenant de deux choses l'une : ou bien il fallait se résigner courageusement à se replier après un combat d'avant-garde dans les Vosges, ou bien il fallait choisir une ligne nouvelle, sur laquelle on tenterait d'arrêter l'ennemi, de le rejeter sur la frontière. C'est ce dernier parti que prenait le maréchal de Mac-Mahon, surtout probablement après avoir été informé le 5 par le maréchal Lebœuf que l'empereur, par une prudence tardive, mettait sous ses ordres les 5e et 7e corps avec le 1er, de même qu'en Lorraine on mettait les 2e, 3e et 4e corps sous les ordres du maréchal Bazaine. C'était, à vrai dire, une question de position, de forces et de temps.

La position, elle était toute désignée par les traditions de la guerre. Après la Lauter, il y avait la Sauer, au-dessus de la Sauer il y a Frœschviller, décrit par Gouvion Saint-Cyr, illustré par Hoche. Là on pouvait avoir quelque chance de disputer le passage, même selon l'état-major allemand, à un ennemi supérieur. Ces positions sont formées par une série d'accidens de terrain se détachant des Vosges, s'étendant entre la Sauer et l'Éberbach sur une longueur de 6 kilomètres de Nehviller à Morsbronn par Frœschviller, Elsashausen, le Niederwald. En avant de ces hauteurs coule la Sauer, qui descend des Vosges, se déroule dans une vallée profonde couverte de prairies et s'en va par la forêt de Haguenau vers le Rhin. La clé des positions est à Frœschviller même, où se croisent plusieurs routes dont l'une peut servir de ligne de retraite par Reichshofen tandis qu'une autre descend vers la Sauer et le gros village de Wœrth, première défense dans la vallée. Ces positions, étudiées, parcourues le 5 et définitivement choisies par le maréchal de Mac-Mahon, sont assurément des plus puissantes; elles n'ont cependant toute leur efficacité défensive qu'à deux conditions : la première est qu'on puisse occuper sur la rive gauche de la Sauer quelques points avancés, Langensultzbach, qui garde un des débouchés de la vallée, Goersdorf, Gunstett; la seconde condition, qui se confond avec la première, c'est qu'on dispose de forces suffisantes pour tenir ces points essentiels, pour n'être pas débordé même dans les positions de la rive droite de la Sauer. C'était là précisément la question; le maréchal avait-il des forces suffisantes? Les états officiels, toujours

complaisans, évaluaient le 1er corps au chiffre de 41,000 hommes. En réalité, la division Douay avant Wissembourg comptait à peine 8,000 hommes; la 4e division de Lartigue avait 7,700 hommes, elle avait laissé un régiment à Strasbourg; les divisions Ducrot et Raoult n'étaient pas plus fortes. Même avec la cavalerie du général Duhesme et la division de réserve Bonnemains donnée au 1er corps, on était loin d'atteindre le chiffre officiel.

Le maréchal de Mac-Mahon, il est vrai, allait avoir désormais à sa disposition les 5e et 7e corps. Qu'en était-il réellement? Du 7e corps, qui n'était pas encore complétement organisé à Belfort sous le général Félix Douay, on ne tirait qu'une division, celle du général Conseil-Dumesnil, qui arrivait effectivement par chemin de fer à Haguenau le 5 août : c'était tout juste de quoi remplacer la division Abel Douay, presque hors de combat depuis la veille. Quant au 5e corps, il avait deux divisions à Sarreguemines, où elles avaient été précédemment appelées par l'empereur, une division, celle du général Guyot de Lespart, à Bitche. Les ordres ou les invitations adressées au général de Failly étaient d'abord, il faut l'avouer, peu précis, peu péremptoires. « Faites-moi connaître, disait le maréchal, quel jour et par où vous me rallierez. Il est indispensable que nous réglions nos opérations. » On était déjà au soir du 5. La division Guyot de Lespart ne pouvait partir que le 6 au matin, et elle avait 34 kilomètres à parcourir par des défilés difficiles. Les deux autres divisions venant de Sarreguemines devaient suivre par Bitche. Avant vingt-quatre heures, on ne pouvait rien attendre de ce côté, et dans vingt-quatre heures on aurait une division au plus. Le maréchal de Mac-Mahon n'avait donc pour le moment que ses modestes divisions, qui atteignaient à peine 35,000 hommes, et avec cela il avait à tenir des positions qui auraient exigé 80,000 hommes. La conséquence était que, non-seulement on ne pouvait songer à occuper les points avancés de la rive gauche de la Sauer, mais qu'on devait même se serrer le plus possible sur la rive droite. On n'occupait ni Wœrth dans la vallée, ni Morsbronn à l'extrémité de la ligne, probablement faute de forces. En réalité, le soir du 5 août les troupes du maréchal de Mac-Mahon se trouvaient ainsi disposées : la division Ducrot sur le plateau de Frœschviller, à gauche, s'appuyant sur la route de Reichshofen, faisant face à Nehviller et au débouché de la Sauer, — la division Raoult au centre, au-dessus de Wœrth, de Frœschviller à Elsashausen, — la division de Lartigue sur la droite, formant une ligne brisée de façon à faire face à Gunstett et à Morsbronn; à l'extrême droite, en seconde ligne, était placée la division Conseil-Dumesnil. Tout à fait en arrière la division Douay, maintenant commandée par le général Pellé, était laissée en réserve. La brigade de cuirassiers Michel de la division Duhesme se tenait dans un pli de

terrain près d'Éberbach, à portée de la division de Lartigue. Enfin la brigade de cavalerie légère du général de Septeuil et la division de cavalerie de réserve Bonnemains restaient sur les derrières de l'armée. C'est ainsi qu'on passait une nuit d'orage et de pluie torrentielle sur ces hauteurs, les soldats confians encore, quoique se ressentant déjà de la désorganisation universelle, les généraux soucieux, le maréchal calme devant le danger, mais préoccupé de savoir quelles forces se dirigeaient sur lui, où était l'ennemi.

L'ennemi n'était pas loin, il arrivait sur les hauteurs du bord opposé de la Sauer. Le prince royal n'avait pas trop perdu de temps en effet. Dès le 5 au matin, après avoir passé la nuit autour de Wissembourg sur le sol français, il avait repris son mouvement, poussant en avant d'abord de fortes reconnaissances sur tous les points, jusque dans la forêt de Haguenau. L'armée allemande s'avançait sur une ligne assez étendue. Le IIe corps bavarois, prenant la route de Lembach et se dirigeant par Langensultzbach vers la haute Sauer, se trouvait porté dans sa marche sur la gauche de nos positions du Nehviller et de Frœschviller. Le Ve corps prussien, suivant la route par Soultz, devait arriver sur notre centre à Goersdorf et Gunstett. Le XIe corps avait son point de direction à Surbourg. Les Wurtembergeois et les Badois de Werder, venant de Lauterbourg, devaient gagner Aschbach pour se rapprocher ensuite de la ligne de marche. Le Ier corps bavarois suivait le mouvement. Le soir, les têtes de colonnes allemandes touchaient à la Sauer, de sorte que dans la nuit du 5 au 6 on était déjà en présence. Par une coïncidence singulière, il semble que ni dans un camp ni dans l'autre on ne prévoyait une bataille pour le 6. Le prince royal comptait sur cette journée pour faire reposer ses troupes et pour relier ses corps de façon à ne s'engager qu'avec toutes ses forces. Le maréchal de Mac-Mahon ne pensait pas avoir à se battre avant le 7, il espérait avoir alors avec lui le 5e corps. On sentait si bien le besoin de ce supplément de forces que le matin du 6 encore, à Frœschviller, où le maréchal avait passé la nuit au milieu de ses troupes, on se demandait s'il ne valait pas mieux se replier aussitôt dans les Vosges. Quelques-uns des lieutenans du maréchal s'efforçaient de démontrer la nécessité de cette retraite. Le maréchal persistait énergiquement d'abord à vouloir attendre l'attaque dans les positions qu'il avait prises; puis il paraissait se rendre à l'avis de ses lieutenans. Il avait même déjà donné quelques ordres pour éclairer les routes; mais il était trop tard, au moment où l'on délibérait, de tous côtés s'engageait la lutte où allait se décider la fortune de la France.

Cette bataille du 6 août, elle commençait dès le matin avant huit heures par de simples reconnaissances qui mettaient par degrés les deux armées aux prises, et pendant toute une journée pleine des

plus émouvantes, des plus sanglantes péripéties, elle n'était pas toujours défavorable pour nos soldats. Elle avait deux périodes. Jusqu'à midi, c'était à tout prendre, de la part des Allemands, une affaire incohérente, décousue et en définitive fort douteuse. Ainsi les Bavarois avaient commencé l'attaque sur notre gauche par les pentes de Nehviller, s'efforçant de déborder nos positions, et ils avaient été reçus avec une extrême énergie par la division Ducrot, qui les tenait en respect et leur infligeait les pertes les plus sérieuses. Avant onze heures, ils semblaient se retirer du combat, sur un ordre du quartier-général, qui ne les eût pas arrêtés sans doute dans une victoire. Au centre, des détachemens du ve corps prussien s'étaient portés sur Wœrth, puis ils s'étaient retirés. Bientôt le général de Kirchbach, revenant à la charge, tentait un mouvement offensif non-seulement sur les rampes de Wœrth, mais sur les pentes d'Elsashausen. Ses soldats, après de violens engagemens, se voyaient repoussés et rejetés dans la vallée. Plus loin, entre Gunstett et nos positions de la rive droite, il y avait eu d'abord un formidable duel d'artillerie où quatre-vingts pièces allemandes mises en batterie avaient sans doute montré leur supériorité; mais lorsque l'infanterie du xie corps, passant la Sauer, avait voulu aborder la division Lartigue, elle avait vu tous ses efforts se briser contre nos bataillons, et elle avait dû se replier en laissant le terrain arrosé de son sang. L'état-major prussien avoue même qu'à un certain moment « le combat était sans direction, les compagnies ayant presque toutes perdu leur commandant. » Ainsi à midi les attaques allemandes avaient échoué, nos troupes restaient maîtresses de toutes leurs positions malgré la supériorité numérique déjà évidente de l'ennemi. Assurément, si le maréchal de Mac-Mahon avait eu à cet instant des forces suffisantes, il aurait pu tenter de poursuivre ses avantages en se jetant sur les Prussiens, qui étaient eux-mêmes étonnés de ne point être suivis l'épée aux reins. Puisqu'il n'avait pas ces forces, n'aurait-il pas pu du moins profiter de ce demi-succès pour reprendre le projet de retraite du matin? C'était peut-être le cas, puisqu'à cette heure même il apprenait sur le champ de bataille, d'une manière sûre et pour la première fois, qu'il avait 140,000 hommes devant lui, auxquels il ne pouvait opposer que 35,000 soldats; mais, s'il n'avait pu arrêter le combat le matin, il le pouvait encore moins à midi, sous l'œil de l'ennemi.

Qu'arrive-t-il alors? Bientôt tout change de face. A mesure que les heures passent, les bataillons allemands s'épaississent devant nous. Au iie corps bavarois, aux ve et xie corps prussiens engagés jusque-là vont se joindre les Wurtembergeois hâtant leur marche, le i^er^ corps bavarois entrant à son tour en ligne. Le prince royal, demeuré d'abord à Soultz, voyant l'action s'aggraver contre son at-

tente et contre ses intentions, accourt sur les hauteurs vis à vis de Wœrth et prend lui-même la direction de l'affaire; c'est une autre bataille qui recommence dans de plus grandes et de plus terribles proportions avant deux heures de l'après-midi. Du côté de notre aile gauche de Frœschviller, les Bavarois du IIe corps, reprenant l'action, sont longtemps arrêtés par la division Ducrot, et ils ne finiront par réussir que lorsque leur Ier corps arrivera, lorsque la bataille se sera dessinée sur d'autres points. C'est surtout au centre et sur notre droite que la lutte devient grave. Le général de Kirchbach, ramassant les forces du Ve corps, les porte au-delà de la Sauer et aborde encore une fois les rampes de Wœrth, les pentes d'Elsashausen. Partout il rencontre la résistance la plus opiniâtre. Chaque pli de terrain est disputé avec un acharnement extrême; il y a des mamelons pris et repris quatre et cinq fois. Les soldats de la division Raoult contiennent par leur intrépidité et déciment de leur feu les Prussiens, qui n'avancent que lentement et ne se maintiennent qu'avec difficulté au-dessus de Wœrth, au bord du premier plateau d'Elsashausen. Les soldats de Kirchbach ne laissent pas d'être émus. Tout dépend pour eux, sur cette partie de la ligne, de ce qui se passe sur notre droite, où le XIe corps, les Wurtembergeois, qui arrivent bientôt, portent leurs masses contre nos positions du Niederwald. Là aussi, la division de Lartigue et la division Conseil-Dumesnil soutiennent le choc avec énergie. Le 3e de zouaves du colonel Bocher perd son lieutenant-colonel, trois chefs de bataillon, quinze officiers; le 56e de ligne perd son colonel, son lieutenant-colonel, deux chefs de bataillon. Le 1er bataillon de chasseurs a son commandant tué. On résiste encore sur le front de bataille, mais bientôt on s'aperçoit que les Allemands nous débordent par l'extrémité de la ligne, par Morsbronn, menaçant de tourner toutes nos positions.

C'est alors que le général de Lartigue, qui a déjà épuisé ses réserves d'infanterie, se sert de sa dernière ressource. Il appelle la brigade de cuirassiers Michel. Le terrain, coupé de haies, de fossés, couvert de houblonnières, est bien peu favorable. Le général Duhesme, malade, ne pouvant plus monter à cheval, mais présent sur le terrain, déclare que c'est une folie, qu'on va faire détruire ses cuirassiers pour rien. On lui répond qu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver les débris de la division. « Mes pauvres cuirassiers! » dit le général Duhesme en essuyant une larme. Au premier commandement, de toutes ces vaillantes poitrines s'échappe un seul cri, celui de *vive la France!* et aussitôt cette belle brigade s'avance avec ses cuirasses reluisantes au soleil, va prendre son ordre de bataille sur le plateau. En un clin d'œil, elle se précipite avec la plus impétueuse énergie, balaie les pre-

mières pentes, puis, au lieu de se replier vers l'Éberbach, elle descend comme un torrent sur Morsbronn, où elle va se faire hacher. Un instant, cette diversion héroïque et meurtrière semble dégager la division de Lartigue, qui en profite pour reprendre quelques positions; mais ce n'est qu'un instant. Les masses allemandes, revenant à la charge, commencent à prendre pied sur les plateaux. Le mouvement du XIe corps sur notre droite aide au progrès du Ve corps au centre, des Bavarois sur la gauche. De toutes parts, les Allemands gagnent les hauteurs, au Niederwald, à Elsashausen, autour de Frœschviller, où l'on se défend encore. Ce que les cuirassiers de la brigade Michel ont fait peu auparavant à Morsbronn, les cuirassiers de la division Bonnemains le renouvellent en arrière d'Elsashausen; ils le font avec le même héroïsme et le même résultat, ils couvrent de leurs morts un terrain entrecoupé et difficile sans pouvoir arrêter l'ennemi.

Il est quatre heures, la sanglante bataille est finie. Le maréchal a perdu son chef d'état-major, le général Colson, tué non loin de lui dans la mêlée. Le général Raoult a reçu une blessure mortelle aux derniers momens de la lutte. Nombre d'officiers supérieurs sont tombés. Les régimens sont plus que décimés et épuisés. Quelques hommes tiennent jusqu'au bout; les masses confondues du 1er corps se précipitent vers Reichshofen, pour se jeter de là dans les Vosges, laissant plus de 6,000 hommes sur le terrain, et entre les mains de l'ennemi 7,000 ou 8,000 prisonniers, trente canons. Ces malheureux soldats avaient du moins fait payer cher la victoire aux Allemands, qui avaient perdu plus de 10,000 hommes, près de 500 officiers. Plus d'une fois pendant cette cruelle journée on avait soutenu le courage de l'armée française en lui disant : « le 5e corps arrive, il va arriver! » On l'espérait sans doute. Le 5e corps n'était pas arrivé, et il ne pouvait pas arriver, puisque deux de ses divisions se trouvaient encore sur la route de Sarreguemines à Bitche. Il est bien certain que le général de Failly n'était pas un homme de guerre à se tirer de cette situation où il se débattait entre l'armée de Lorraine, vers laquelle on l'avait attiré d'abord, et le maréchal de Mac-Mahon, vers lequel on le rejetait ensuite. De plus il se croyait menacé par la frontière de Bitche, du côté de Pirmasenz, où paraissaient des troupes du VIe corps prussien, venant de Silésie et destiné à la IIIe armée allemande. Seule, la division Guyot de Lespart, partie le matin de Bitche, arrivait à temps, non pour prendre part à la lutte, mais pour recevoir sur la route de Niederbronn à Reichshofen les fugitifs de cette malheureuse bataille de Frœschviller, qui n'était encore qu'un des épisodes de cette triste et fatale journée du 6 août.

V.

A la même heure en effet, au moment où s'accomplissait sur les versans orientaux des Vosges le grand et funèbre drame de Frœschviller, la guerre éclatait sur la frontière de la Lorraine non plus par une vaine représentation militaire, comme celle de Sarrebruck, mais par un vrai combat, qui ouvrait une autre partie de la France à l'invasion. Tout en paraissant un peu embarrassé du retentissement ridicule que quelques journaux avaient donné à cette médiocre aventure du 2 août, à cette reconnaissance qui n'avait rien reconnu, l'état-major de Metz y attachait peut-être encore trop d'importance. Il se reposait tout un jour sur le puéril succès de cette « jolie affaire, » sans voir plus clair dans la situation. Il avait une idée si peu exacte de la réalité que le 4 août le maréchal Lebœuf pouvait écrire bien naïvement ou bien légèrement au général Frossard : « Il est possible que l'ennemi nous attaque bientôt sur la Sarre. Ce serait une heureuse chose qu'il vînt nous offrir la bataille avec 40,000 hommes sur un point où nous en avons 70,000 sans compter votre corps d'armée. » La nouvelle de Wissembourg, survenant tout à coup, avait troublé ces rêves stratégiques, et devait donner des inquiétudes sur la Sarre, puisqu'on pouvait bien penser que le prince royal ne s'avançait pas seul.

Alors on avait pris des mesures nouvelles, on avait improvisé ce double commandement du maréchal de Mac-Mahon en Alsace, du maréchal Bazaine en Lorraine, qui, créé plus tôt, exercé avec autorité, avec résolution par ceux qui en étaient investis, aurait pu changer la face des choses. Par malheur, c'était surtout en Lorraine un commandement plus apparent que réel sous les yeux de l'empereur, qui ne laissait pas de donner des ordres et de régler la distribution des forces militaires. En définitive, dans cette distribution telle qu'elle existait le 5 au soir, le 4e corps Ladmirault était maintenu à Boulay. Le maréchal Bazaine, qui était censé commander le 2e et le 4e corps avec le 3e, avait ses propres divisions un peu partout, la division Montaudon à Sarreguemines, la division Metman à Marienthal, la division Castagny à Puttelange, la seule division Decaen à Saint-Avold, qui restait le quartier-général. Le 2e corps Frossard était en avant, au-delà de Forbach, assez peu lié au reste de l'armée. Quant à la garde, elle était à Courcelles, à 25 kilomètres en arrière de Saint-Avold. On avait cru peut-être faire une concentration en maintenant une dissémination dangereuse, et le maréchal Bazaine, soit indécision, soit mécontentement de la situation fausse qu'on lui faisait, semblait peu préoccupé de suppléer par son initiative à

cette incohérence qui pouvait nous livrer à de si cruelles surprises.

Au demeurant, le plus exposé pour le moment était le 2e corps. Depuis le 2 août, le général Frossard était resté en territoire prussien, sur les hauteurs de Sarrebruck, qui dominent le cours de la Sarre. Par prudence, le 5 au soir, il croyait devoir se replier, ramener ses divisions sur une seconde ligne de défense en avant ou autour de Forbach, plaçant la division Laveaucoupet à Spicheren, la division Vergé, partie sur la gauche à Stiring, partie près de Forbach, la division Bataille plus en arrière, à OEttingen. La position principale choisie par le général Frossard, celle de Spicheren, ne manquait point assurément de force. Elle appartient au massif montagneux qui se développe entre Sarreguemines, Sarrebruck et Saint-Avold, dont le point culminant est le mamelon de Caldenbronn, où on avait pensé quelquefois à s'établir. Placés plus en avant, au nord, les coteaux de Spicheren tombent par des versans rapides, boisés, où se dessinent des croupes en forme de bastions, dans une vallée profonde qui les sépare des hauteurs de Sarrebruck. Par l'est, ils s'abaissent vers la Sarre en pentes boisées, et ont pour défense la forêt de Saint-Arnual; à l'ouest, ils s'inclinent vers la route de Sarrebruck, le chemin de fer et le village industriel de Stiring. On pouvait certes se croire en sûreté sur cette forte position; mais le général Frossard ne voyait pas qu'en voulant se dérober à un danger il le provoquait peut-être. En restant sur les hauteurs de Sarrebruck, il dominait les passages de la Sarre; en se repliant, il laissait libres les passages de la rivière et les hauteurs par où il pouvait être attaqué. C'était là précisément ce qui allait devenir l'occasion de cette bataille du 6 sur la Sarre, qui paraissait combinée avec celle que livrait en ce moment le prince royal et qui n'avait été cependant concertée en aucune façon, qui était en réalité l'effet d'un hasard.

Que la Ire armée allemande de Steinmetz avec ses VIIe et VIIIe corps fût assez rapprochée de la Sarre le 5, ce n'était point douteux, quoiqu'on n'eût à Metz que les données les plus vagues sur ce qui se passait au-delà de la frontière; mais cette armée, formant l'aile droite de l'invasion qu'on méditait, avait à mesurer ses mouvemens à la marche de la IIe armée du prince Frédéric-Charles, qui avait le 5, il est vrai, la tête de colonnes, notamment le VIIe corps, au-delà de Neunkirchen et deux divisions de cavalerie sur la Sarre; elle devait attendre les progrès du prince royal de l'autre côté des Vosges. Un mouvement sérieux n'était pas prévu avant le 7, et ce n'est que par une sorte de tentation soudaine que la division Kamecke du VIIe corps, se rapprochant le 6 au matin de la Sarre, voyant les hauteurs de Sarrebruck abandonnées, se décidait à se porter en avant. Une fois arrivée sur le plateau, elle n'hésitait pas à ouvrir son feu,

après avoir prévenu le commandant du corps d'armée et comptant que tout le monde accourrait au canon. C'était cette bataille du 6 qui, après avoir commencé ainsi, allait se dénouer avant sept heures du soir par une victoire inespérée pour les Allemands, et pour nous par une défaite ouvrant la Lorraine à l'invasion.

Certes durant cette longue et sanglante journée, il y avait de vaillans efforts. Aux attaques multipliées, acharnées, des Allemands sur les pentes de Spicheren, sur Stiring, les soldats de la division Vergé, de la division Laveaucoupet, répondaient avec une ardente vigueur. Un instant, après deux heures, ils purent se croire victorieux, en ce sens qu'ils avaient repoussé tous les assauts, qu'ils restaient maîtres du terrain, occupé par eux, et que le feu de l'ennemi semblait presque s'éteindre; mais il est bien clair qu'il y avait une méprise désastreuse au camp français. Évidemment le général Frossard, ingénieur militaire de talent, mais n'ayant ni l'habitude de manier des forces devant l'ennemi, ni le coup d'œil du champ de bataille, le général Frossard ne voyait pas la situation. Il semblait n'avoir d'autre idée que de ne pas se laisser entamer, de maintenir ses positions. S'il avait mieux démêlé la vérité, il aurait compris qu'au lieu de se borner à recevoir le choc et de se retrancher indéfiniment dans une défense passive, quoique toujours courageuse, il devait attaquer à son tour, ramasser ses forces, et se précipiter sur cet ennemi qui l'assaillait vainement. Il le pouvait avec des soldats comme ceux qu'il avait; il y aurait eu bien du malheur s'il n'avait pas réussi, puisque jusqu'à trois heures de l'après-midi les Allemands de la division Kamecke, avec tout ce qui avait pu arriver au premier moment, ne dépassaient pas 15,000 hommes, et le 2e corps comptait 28,000 hommes! Le général Frossard laissait échapper l'occasion d'enlever la victoire lorsqu'il le pouvait; plus tard, il n'était plus temps. A partir de trois heures, les Allemands grossissaient de tous côtés successivement. Le VIIIe corps rejoignait d'abord la division Kamecke. Le général Frossard n'avait plus seulement à repousser les attaques de front renouvelées avec des forces toutes fraîches; une division du IIIe corps de la IIe armée arrivait sur la droite de ses positions de Spicheren par Saint-Arnual; bientôt une autre division du VIIe corps, la division Glumer, arrivant par la route de Sarrelouis, le menaçait sur la gauche et sur ses derrières jusqu'au-delà de Forbach. A sept heures, après les plus énergiques efforts pour regagner ou défendre le terrain, il était débordé de toutes parts : c'était fini!

Tout réussit aux heureux. Les Prussiens avaient bien des chances d'être battus, et ils le méritaient. Engagée au hasard par une simple division, cette bataille était poursuivie avec une véritable incohérence. Pendant la journée, le commandement de l'action avait passé

de mains en mains, à mesure que les chefs arrivaient, — de Kamecke à Stulpnagel, puis au général de Goeben, commandant du VIIe corps, plus ancien que tous les autres. Steinmetz n'arrivait qu'après sept heures sur le champ de bataille; mais les Allemands, après avoir eu l'audace, avaient été servis par cette émulation de tout le monde accourant avec un certain ordre dans le désordre au bruit du canon. Que se passait-il de notre côté? Le général Frossard avait prévenu sans doute le maréchal Bazaine à Saint-Avold. Le maréchal, à son tour, croyant sa présence plus nécessaire à Saint-Avold que sur le champ de bataille, s'était borné à prévenir les divisions Montaudon, Metman, de Castagny, d'avoir à se diriger sur le général Frossard; mais les ordres transmis dans l'après-midi, donnés avec peu de précision, peut-être peu compris, ne recevaient pas une exécution bien décisive. Les divisions ne connaissaient pas toujours leur direction, elles s'agitaient sur place, et lorsqu'elles se rapprochaient, il n'était plus temps; le général Frossard avait déjà quitté Forbach, suivant une ligne de retraite qu'on ne connaissait pas. Cette bataille, qui aurait pu, qui aurait dû être une victoire pour nos armes, nous avait coûté plus de 4,000 hommes, sans perte d'artillerie, il est vrai; elle avait coûté 5,000 hommes aux Allemands; mais les Allemands étaient à Forbach!

Ainsi à la même heure, en Lorraine comme en Alsace, la guerre s'ouvrait pour la France par un double malheur, par une double effraction de nos frontières. La situation tout entière éclatait déjà dans les premiers événemens. Ce n'était pas la victoire des soldats sur les soldats, d'une armée sur une armée. A Spicheren comme à Frœschviller, nos troupes avaient montré dans le feu du combat qu'elles pouvaient faire reculer les Allemands. C'était quelque chose de bien plus grave, — la victoire de l'organisation, de l'ordre, de la netteté des conceptions, de la sûreté d'exécution, sur le désordre, la confusion, l'imprévoyance et l'impéritie. D'un autre côté, on pouvait dire sans doute, si on le voulait, qu'il n'y avait que deux corps d'armée vaincus, qu'on restait avec cinq corps intacts plus la garde; mais le coup qui semblait n'atteindre que deux corps frappait par le fait l'armée tout entière, séparée par les Vosges et surprise dans cette disposition décourageante. La blessure faite au moral militaire dépassait la perte du champ de bataille. Bien plus, le coup frappait au cœur le commandement lui-même, le gouvernement, qui, après avoir engagé la guerre avec une si navrante légèreté, n'avait su préparer pour la première étape qu'un double désastre.

CHARLES DE MAZADE.

UNE

AUTOBIOGRAPHIE DE GUICHARDIN

D'APRÈS SES ŒUVRES INÉDITES.

Opere inedite di Francesco Guicciardini, illustrate da Giuseppe Canestrini, e pubblicate per cura dei conti Piero e Luigi Guicciardini, 10 vol. in-8°, 1857-1867.

Au premier rang parmi les publications nouvelles qu'un zèle intelligent a su tirer dans ces dernières années des archives italiennes, il convient de compter dix précieux volumes des *Œuvres inédites* de François Guichardin. Il est permis de dire qu'on n'avait pas et qu'on ne pouvait pas avoir, avant la connaissance de ces papiers de famille et d'état, une étude complète sur un personnage qui représente si fidèlement une partie au moins d'une si grande époque. On doit remercier MM. Pierre et Louis Guichardin, les descendans de l'illustre Italien, qui n'ont pas voulu retenir plus longtemps dans l'ombre des informations si profitables à l'histoire. M. Canestrini, à qui a été confiée la tâche intéressante de les mettre au jour, était un homme de mérite, bien connu par la part qu'il a prise à plusieurs grandes publications françaises, et par l'obligeance avec laquelle il mettait au service de quiconque d'entre nous y recourait sa parfaite connaissance des archives florentines. Des difficultés que nous ignorons expliquent peut-être pourquoi il n'a observé dans la disposition de ces dix volumes ni la chronologie ni, ce semble, aucun ordre logique. Les pièces dissemblables sont un peu confusément réunies; la correspondance même n'est pas donnée suivant la série des dates. S'il y a en tête de chaque volume une préface, elle est consacrée à une glorification continue de la politique italienne de notre temps, et nous instruit peu sur la politique de Guichardin et du XVIe siècle. Il n'y a pas assez de notes

pour nous diriger au milieu de ces documens, plus d'une fois difficiles à comprendre. Tout ce qui reste d'ouvrages inédits de Guichardin n'est pas donné ni même mentionné dans ce recueil; il n'est fait nulle acception des harangues conservées à la bibliothèque magliabecchienne, et parmi lesquelles se trouvent des morceaux de nature à expliquer seuls certaines énigmes de l'œuvre aujourd'hui publiée. On nous a laissé le soin, quelquefois périlleux, de renouer la chaîne morale de cette vie.

Il n'importe; les documens, tels qu'ils nous sont livrés, sont des plus utiles. L'authenticité n'en est pas douteuse, la valeur historique en est inappréciable. Déjà, lors de la publication des trois premiers volumes, nous nous sommes empressés de les faire connaître ici même (1). Le recueil est complet aujourd'hui, depuis quelques années déjà; le temps est donc venu d'étudier dans la vie de Guichardin, avec cet important secours, non pas tout le tableau moral, mais certains traits de la renaissance. Cette brillante époque, si originale au sein de la tradition, si puissante par l'action et par les idées, si mêlée de bien et de mal, de vice et de vertu, d'éclatant prestige et de défaillance morale, occupe une trop large place dans l'histoire pour être aisément embrassée d'un seul regard. Les monumens des arts et du savoir antique n'avaient si longtemps dormi dans l'ombre, le moyen âge n'avait poursuivi en des voies nouvelles un si patient travail, que pour préparer cette vive éclosion de la seconde moitié du XVe et du commencement du XVIe siècle, et la prodigieuse rencontre de tant de sources vives, tradition classique, passion ardente et sincère des siècles immédiatement précédens, premiers éclatans rayons de la lumière moderne, fait de cette incomparable période un vaste objet d'étude qui ne saurait tenir dans un cadre étroit. Pourtant il y a quelques-uns des principaux aspects de cette époque qu'une vie telle que celle de Guichardin, homme d'état, administrateur, historien, moraliste, semble reproduire et permet d'observer sous des formes particulières et concrètes. Nous y découvrirons des traits originaux et permanens du génie italien, hérités du génie antique, et non disparus de nos jours. Comme les anciens Romains, les Italiens du XVIe siècle ont eu plus d'intelligence que de foi enthousiaste ou idéale, plus d'esprit pratique que de hautes pensées, plus de froide raison que de générosité de cœur. Ils ont eu l'entente des affaires, une égale aptitude

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 août 1861 l'étude intitulée *un Politique italien de la renaissance*. Les trois premiers volumes ont également servi de base à la très utile étude de M. Eug. Benoist, *Guichardin historien et homme d'état italien*, publiée en 1862. M. Benoist y a joint heureusement la connaissance de plusieurs pièces inédites dues à ses propres recherches.

à la politique, au droit, à la diplomatie, au commerce, à la finance. La vie de Guichardin nous donne outre cela l'occasion de constater le moment précis où la physionomie de la renaissance s'altère, se flétrit et laisse apparaître l'inévitable décadence. Le patriotisme local, après avoir produit des merveilles, a étouffé l'esprit public, et s'est éteint lui-même dans les dissensions des partis et au milieu de l'invasion étrangère; l'esprit pratique, après avoir été un mobile de prospérité et de richesse, s'est enfermé dans l'unique souci des intérêts privés; la liberté de la pensée est devenue scepticisme pur; la passion du beau a fait place à la volupté et au sensualisme. Guichardin a été le contemporain, le témoin et, à certains égards, l'un des acteurs de cette transformation. Il a été si bien l'homme de son temps que nous verrons sa vie politique et morale se partager aussi en deux périodes très distinctes : exalté d'abord sans doute, élevé au-dessus de lui-même par la féconde agitation dont il ressentait les dernières influences, il n'a pas eu assez de force morale pour réagir ensuite contre la corruption et l'avilissement. Né avec assez de hauteur d'esprit pour prendre en main, quand il s'offrait à lui, un rôle généreux, il s'est fait, non sans de certains scrupules, le pur élève de Machiavel, et il n'est pas mort assez tôt pour éviter de mettre en pratique quelques-unes des plus fâcheuses maximes qu'il avait adoptées.

I.

On rencontre tout d'abord au tome X des *Œuvres inédites*, si l'on veut entendre Guichardin exposant lui-même son origine et sa jeunesse, une de ces intéressantes autobiographies dont l'usage, traditionnel en Italie, s'est perpétué dans le midi de la France. Tout père de famille tenait, comme on sait, à l'honneur d'inscrire exactement sur un registre à part les chiffres qui rendaient compte de l'état de sa fortune, de ses acquisitions, de ses gains et de ses pertes. Tel était le primitif objet de ces livres, qu'on appelait à cause de cela *de raison*, c'est-à-dire de finance (1). De tels documens, précieux assurément pour l'historien, ne fournissent toutefois de sûres données au moraliste qu'à la condition d'être marqués au coin d'une sincérité insouciante, à moins de l'être au coin d'une austère vertu. Le premier de ces deux cas était celui de Guichardin. Sa franchise au sujet de ses parens ou de lui-même paraît entière, grâce probablement à une certaine indifférence qui lui rend les aveux faciles. Nous y gagnons de voir se dérouler des caractères vrais, éclairant toute leur époque.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1873, notre étude sur *les Livres de raison dans l'ancienne France.*

C'était en somme le bon sens pratique rehaussé d'intelligence et de finesse qui faisait le fond de l'esprit florentin et l'attribut nécessaire de ces familles patiemment enrichies par un heureux négoce. Guichardin fait remonter la sienne au XIVe siècle. Pendant quatre-vingts ans, ses premiers ancêtres ont été comptés parmi les *buoni popolani*, c'est-à-dire dans les rangs de ce qu'on appelait le *popolo grasso*, les citoyens d'ancienne origine, les bourgeois inscrits dans les divers *arts* ou corporations, condition nécessaire pour jouir des droits civiques et être appelé aux magistratures. Après cette première période, la famille a grandi en richesse par le commerce des soieries, et par suite en importance politique. Elle est devenue noble; quinze de ses membres, avant la fin du XVe siècle, ont été gonfaloniers de justice. Il en est ainsi de presque toutes les grandes familles florentines au XVe siècle; elles s'emploient en même temps au commerce ou à la finance et aux affaires de l'état. Niccolo Capponi, contemporain de Guichardin, travaille à Lyon dans la maison de banque de son oncle Neri; quand son père devient ambassadeur en France, il va auprès de lui l'assister, retourne aux affaires de banque, d'où il est appelé pour accompagner un autre ambassadeur à Venise et passer ensuite, en qualité de commissaire-général, dans le camp des Florentins devant Pise. Encore plus éclatant est l'exemple des Médicis. Chargés de la direction des affaires publiques, ces hommes d'esprit y apportent l'exactitude et la prudence dont ils ont fait preuve en dirigeant avec succès leurs affaires privées.

Guichardin, lui, ne devait s'avancer vers les hautes fonctions que par les études libérales, pendant qu'un de ses frères restait, du moins en nom, à la tête de la maison paternelle, la *bottega di seta*, dans laquelle une partie de la fortune particulière de François et la dot de sa femme, quand il se fut marié en 1508, étaient placées. Le droit occupe dans son éducation la première place. Il est curieux de suivre dans ses *Ricordi autobiografici* quels travaux exigeait de lui et quelles ressources lui offrait tout d'abord la carrière d'avocat et de juriste. Il nous en instruit dans le plus grand détail et nous développe ainsi tout un aspect des mœurs italiennes de la renaissance. Dès l'âge de dix-huit ans, il va suivre en diverses villes d'Italie les principaux cours de droit civil et de droit canon; il nous dit quels professeurs célèbres l'attiraient, ce que lui coûtait chacune de ces écoles. Lui-même de très bonne heure profite de ces enseignemens pour enseigner à son tour, et pour plaider, comme avocat de nombreuses corporations. Il l'est de celle des tisserands, de celle de Sainte-Marie-Nouvelle, avec, pour salaire, une oie à la Toussaint, un chevreau à Pâques, une pesée de cire à la Chandeleur, un morceau de génisse à la Saint-Corneille.

A vingt et un ans, en 1503, il eut une tentation mauvaise, celle

d'entrer par pure ambition dans la cléricature. Son oncle Rinieri étant mort, il voulait succéder aux nombreux bénéfices que ce mauvais prêtre, vicieux et débauché, avait acquis. « Ce n'était pas, dit-il, pour vivre lâchement, comme la plupart de nos clercs, c'était que, jeune encore et déjà pourvu de quelque instruction, je me voyais en passe de grandir dans l'église, et de devenir un jour cardinal. Malheureusement mon père, que je respectais beaucoup, s'y refusa. Il déclara qu'il ne voulait pas qu'aucun de ses fils (il en avait cinq) entrât par ambition dans l'église, dont les affaires lui paraissaient aller déjà assez mal. Ce fut là toute sa raison : je dus m'en contenter, et je me résignai du mieux que je pus, *io ne fui contento il meglio che io potetti.* » Entre cet oncle et ce père, dont il trace de curieux portraits, Guichardin se trouvait placé comme Hercule, au carrefour de la vie, entre la Volupté et la Vertu. Laquelle des deux suivra-t-il? Ni l'une ni l'autre, car son ambition est froidement calculée. S'il avait succédé aux bénéfices de Rinieri, il n'eût pas imité sa honteuse conduite, inconciliable avec le dessein d'une vie ambitieuse et active; mais la vertu modeste de son père n'était pas non plus son fait : il retiendra seulement de son exemple une hauteur de caractère qui le mettra au-dessus des vulgaires séductions comme celles de l'argent, et la conviction involontaire que dans la plupart des cas l'honnêteté est encore l'instrument le plus sûr et le plus efficace du succès.

La profession d'avocat et de juriste, à laquelle ses études de droit civil et de droit canon l'avaient conduit, ne lui plaisait pas; aussi le voit-on y échapper par des travaux historiques que la publication de ses œuvres inédites nous a seule révélés. Marié de bonne heure, il écrit entre sa jeune femme et le berceau de son premier enfant une *Histoire florentine* qui réclame une place importante dans une étude sur le développement de son caractère. On y voit en effet qu'il n'est pas devenu sans un combat intérieur l'inconstant politique et le trop calme historien que dès longtemps nous connaissions (1). Cet ouvrage de sa jeunesse concorde pour les dates avec une partie de l'*Histoire d'Italie*, et cette concordance permet des rapprochemens instructifs. Certaines émotions généreuses, trop dominées plus tard par le scepticisme de l'historien, s'offrent ici avec une sincérité qui intéresse. Rencontre-t-il le souvenir de l'invasion des Français en Italie, il déplore dans une page vraiment douloureuse de l'*Histoire florentine* la blessure ainsi faite à la patrie, tandis que dans sa grande histoire il enregistre et passe. Le nom de Savonarole se présente-t-il sous sa plume, l'auteur de l'*Histoire d'Italie* reste indifférent et glacé : la tentative du moine n'a pas

(1) Nous avons présenté une analyse de l'*Histoire florentine* en faisant connaître les trois premiers volumes des *Opere inedite*.

réussi, c'est donc tout au plus s'il s'attarde à énumérer les causes de cet échec. Quelle différence avec l'hommage décerné par l'auteur de l'*Histoire florentine*, encore visiblement ému de l'éloquence du moine de Saint-Marc, de sa vertu religieuse et patriotique, de son âme de feu ! Un fra Bartolomeo et bien d'autres s'étaient donnés au maître bien-aimé; Guichardin, lui aussi, témoin adolescent, a été évidemment touché : il atteste son souvenir par un hommage d'admiration presque sans réserve, bien éloigné en tout cas des vagues expressions que consacre à Savonarole l'*Histoire d'Italie*. Est-ce seulement parce qu'il s'est fait dans cette dernière occasion une loi rigoureuse du calme qui convient au narrateur? C'est bien plutôt parce qu'il s'est endurci au contact de la vie pratique. Nous cependant, au point de vue de l'étude morale, nous sommes heureux d'avoir retrouvé l'homme sous le politique et l'historien.

Il faut que Guichardin ait promptement acquis un grand renom comme avocat et comme juriste, puisque nous le voyons envoyé dès février 1512 avec une dispense d'âge (il n'avait pas atteint sa trentième année) en qualité d'ambassadeur en Espagne. Florence n'avait pas eu jusqu'alors de représentant dans ce royaume, dont l'essor tout récent n'était dû qu'à Ferdinand le Catholique; mais, en présence de la sainte ligue formée en 1511 contre la France par le pape Jules II, Henri VIII, Venise, les Suisses et l'Espagne, la république florentine méditait de sauvegarder ses liens à la fois avec les Espagnols et les Français et de revendiquer sa neutralité. Le jeune ambassadeur était chargé d'agir en ce sens; on lui recommandait en outre de profiter de son séjour dans la péninsule pour se rendre utile aux intérêts du commerce national. Le champ d'observation était des plus riches et des mieux choisis. La monarchie espagnole venait de révéler au dehors son importance nouvelle par les guerres d'Italie, tandis qu'à l'intérieur sa puissance s'était constituée avec de telles apparences de durée qu'il devenait à la fois très intéressant et très urgent pour les hommes d'état de rechercher d'où provenait cette grandeur, s'il était à croire qu'elle dût se continuer et s'augmenter dans l'avenir. François Guichardin, à défaut d'expérience, avait une finesse et une sûreté de jugement à la hauteur d'une telle tâche. Il réussit à se faire très bien venir du roi Ferdinand, puis à empêcher que, pendant cette période de trouble général, Florence fût tout d'abord inquiétée. Ce n'est pas tout; il avait à cœur d'étudier, aux termes des instructions qui lui avaient été remises, les ressources du pays, son agriculture, son commerce, ses revenus, ses forces morales et le génie de ceux qui le gouvernaient. Guichardin fit avec soin cette multiple enquête; nous en jugeons par ses dépêches adressées à la Balie de Florence, par ses lettres de famille, mais surtout par un important mémoire résumant ses observations,

et qu'il faut connaître pour avoir une juste idée de cet esprit vraiment politique.

Après quelques notions générales sur l'histoire et la géographie de l'Espagne ancienne et moderne, entrant dans le détail, il accumule les remarques à la manière d'un témoin, non pas sans doute jaloux ni inquiet, mais qui se sent fort intéressé, lui et les siens, à une scrupuleuse enquête, à la fois nourrie de faits et de vues morales, d'informations utiles et de conseils pratiques. Ressources naturelles, caractère national, institutions, commerce, industrie, il s'applique à ces divers objets avant de sonder les causes d'une grandeur politique qu'il voit s'accroître sous ses yeux et dont il pressent le développement futur : c'est la constante pensée qui double le prix de son attentive étude.

« Le pays n'est pas suffisamment peuplé, dit-il. D'un village à un autre, il y a d'immenses espaces sans une habitation; les villes ne sont pas assez nombreuses pour l'étendue du territoire; les places fortes sont mesquines et la construction en est mal entendue. Toutefois le sol est fertile, on y récolte plus de froment que n'en consomme le pays; il en est de même soit du vin, qu'on exporte par mer en Angleterre et en Flandre, soit de l'huile, que prennent aussi ces deux contrées et l'Égypte, pour plus de 60,000 ducats. L'Andalousie, dans sa partie basse, et la partie méridionale de la province de Grenade fournissent ces denrées, qui pourraient être beaucoup plus abondantes; mais on ne cultive qu'autour des lieux habités, et fort mal. On exporte aussi beaucoup de laines, pour plus de 250,000 ducats, assure-t-on, et de la soie très fine, de Biscaye enfin du fer et de l'acier de bonne qualité, de la cochenille, du cuir, de l'alun... Intelligent et fin, l'Espagnol ne vaut rien cependant pour les arts mécaniques et libéraux; presque tous les artisans et artistes qui sont à la cour du roi sont Français ou d'autres nations. L'Espagnol ne s'adonne pas non plus au commerce, dont il a honte, ayant presque toujours en tête une fumée de noblesse (*uno fumo di fidalgo*). Plutôt que d'accepter le négoce ou un travail quelconque, il préfère se donner au métier des armes avec un mince équipage, ou servir un grand en acceptant mille déboires et mépris, ou aller piller sur les grandes routes, ce qui, avec le roi actuel, ne se peut plus. Il y a cependant quelques commencemens d'industrie : à Valence, à Tolède, à Séville, on fabrique les draps et les étoffes brochées d'or. Peut-être est-ce de leur pauvreté que procède leur avarice. Sauf quelques nobles, ils vivent à l'étroit, et s'ils font quelques dépenses, c'est pour avoir un beau vêtement ou bien acheter une mule, étalant plus de richesse au dehors qu'ils n'en laissent au logis. Sachant vivre de peu, ils n'en sont pas moins cupides d'acquérir et d'amasser. C'est un dicton que vaut mieux seigneur français qu'espagnol : tous deux pillent le pays; mais le Français dépense tout aussitôt, tandis que l'Es-

pagnol accumule; outre que, si je ne me trompe, l'Espagnol, étant plus rusé, doit savoir mieux voler... Ils n'ont point le goût des lettres, et on n'en trouve aucune teinture ni dans la noblesse ni ailleurs; chez très peu découvrirait-on quelque faible connaissance du latin. Très religieux, à en croire les démonstrations extérieures, de fait ils le sont fort médiocrement. Ils sont prodigues de cérémonies avec grandes révérences, humilité de paroles et baisemens de mains. On est leur seigneur, on n'a qu'à commander; mais en réalité ils sont discourtois. et ne méritent nulle confiance. La dissimulation est propre à tout ce peuple, particulièrement à la province d'Andalousie, et, dans cette province, particulièrement aux habitans de Cordoue, qui est la patrie de Gonzalve, le *grand capitaine.* »

La seconde partie de la dépêche est consacrée à l'examen de la transformation rapide que Guichardin voit s'opérer dans les destinées de l'Espagne, et qui aura pour dernier terme l'immense domination de Charles-Quint. Comment ce peuple espagnol, qui, malgré ses qualités militaires, a toujours été subjugué, en est-il arrivé cependant à revendiquer, avec son unité, son indépendance intérieure, à exercer une action au dehors, à envoyer des armées en Italie, en attendant une puissance et une gloire bien plus considérables encore? C'est qu'il a trouvé des princes justes et sévères, capables de lui imposer une énergique discipline et de fixer la fortune. Isabelle, morte depuis huit ans, vit dans le souvenir des Espagnols; mais c'est Ferdinand le Catholique qui est, de la part de Guichardin, l'objet d'une admiration toute spéciale. Parmi les motifs de cette admiration figurent bien les viriles qualités, la rectitude du jugement, la possession de soi-même, l'esprit d'ordre, d'épargne, de travail, de secret; mais évidemment le principal mérite de Ferdinand est, aux yeux de Guichardin, son incomparable succès. La fortune lui est demeurée constamment propice; elle lui a fourni des prétextes presque toujours justes pour les guerres qu'il voulait entreprendre; elle lui a ménagé l'intégrité et l'accroissement même de son héritage; tout lui a réussi. Comme disent entre eux les Mauresques, le roi dicte comme il lui plaît ses lettres de change, et le bon Dieu les souscrit. Voilà ce qui enchante le jeune politique; il s'ensuit, à l'entendre, que les moyens employés par ce favori de la fortune sont les bons, et qu'on doit, pour réussir, se régler sur ce modèle. Rien ne serait plus facile que d'extraire, soit de la dépêche que nous analysons, soit de la série des *ricordi* ou maximes rédigées par Guichardin pendant tout le cours de sa vie, un grand nombre de témoignages montrant ce souvenir devenu pour lui celui d'une sorte de type idéal. Le roi, le souverain par excellence, c'est Ferdinand le Catholique; son nom reviendra sans cesse dans ses

écrits comme précepte et comme exemple, avec de particuliers éloges pour son habileté personnelle, son utile dissimulation, sa dextérité à tromper les hommes. « On prétend, dit-il, qu'il ne tient pas toujours ses promesses, mais c'est peut-être qu'il sait après coup céder aux circonstances et modifier ses intentions, ou bien c'est par suite d'un dessein prémédité. » — « Une des plus heureuses chances qu'on puisse rencontrer, ajoute-t-il ailleurs, est de réussir à faire croire que ce que l'on fait dans son propre intérêt a pour cause l'intérêt public. C'est par là que le roi catholique a gagné une partie de sa gloire. Il travaillait uniquement pour assurer sa tranquillité et pour augmenter sa puissance, et il paraissait cependant agir pour l'accroissement de la religion chrétienne et pour la défense de l'église. » Et encore : « J'ai remarqué, pendant mon ambassade en Espagne, que, lorsque le roi Ferdinand d'Aragon, très grand et très habile prince, méditait quelque nouvelle entreprise ou quelque résolution importante, il savait la faire souhaiter et demander par la cour et la ville avant même que l'on connût ses projets. Il publiait ensuite sa résolution, et, comme elle se trouvait d'avance demandée et acclamée, sa popularité s'en augmentait merveilleusement dans toute l'étendue de ses états. »

A quelque époque de la vie de Guichardin qu'appartiennent ces souvenirs, ils démontrent avec une suffisante évidence quelle profonde impression les exemples de Ferdinand avaient faite sur lui. On voit non moins clairement quels traits de ce caractère l'avaient principalement séduit, grâce sans nul doute à certaines pentes analogues de son propre génie. Plus d'incertitude : Guichardin, libre de toute hésitation, appartient désormais à ce groupe des sceptiques instruits, expérimentés, modérés, qu'enfantent en grand nombre les temps de civilisation brillante. Son scepticisme raisonné sait bien quelle puissance conservent par eux-mêmes le sentiment du devoir et celui de l'honnête, et il s'estimera heureux toutes les fois que, sans être obligé de faire à des considérations de cette nature de trop grands sacrifices, il pourra paraître soucieux d'y conformer sa conduite; il le fera en réalité d'autant plus volontiers qu'il croira se placer ainsi dans la voie la plus assurée du succès, sauf à prendre le chemin de traverse dès que la grande route offrira trop d'obstacles. Une des plus insignes faveurs, suivant lui, que la fortune ait accordées au roi Ferdinand a été de lui offrir des guerres utiles dont les motifs ont été « presque toujours » justes, de nobles entreprises d'accord avec ses plus pressans intérêts, de sorte que, sans s'écarter de ce dernier point de vue, il paraissait n'avoir d'autre mobile que le dévoûment au bien général et l'amour de la gloire.

Telle a été l'éducation politique de Guichardin. Il a grandi au milieu d'une famille exercée depuis longtemps aux grandes affaires,

soit dans le gouvernement intérieur, soit dans le négoce. Il a eu pour nourriture de son esprit ce qu'on appelait alors les bonnes lettres et le droit, le pur héritage de l'antiquité classique, la meilleure préparation de ceux qui veulent apprendre à se gouverner eux-mêmes et à gouverner les hommes. La vocation historique s'est mêlée comme naturellement à cette forte préparation intellectuelle; mais l'école vraiment pratique a été cette ambassade d'Espagne en présence d'un modèle et d'un maître heureux. Guichardin va, lui aussi, dans la première partie de sa vie active, mériter cette fortune de rencontrer de généreuses causes et de les servir. Il ne tiendra pas à lui que son intelligente activité, en les conduisant au succès, ne lui acquière à lui-même un renom que d'autres épreuves à la fin de sa vie viendront malheureusement démentir.

On ne saurait qu'estimer très honorable son double rôle comme administrateur de plusieurs provinces pontificales, puis comme lieutenant-général des armées de la ligue italienne contre les impériaux, de 1516 à 1527. Envoyé par la république de Florence en décembre 1515 pour complimenter le pape Léon X, qui passait à Cortone, il fut remarqué par le pontife et nommé au gouvernement de Modène et de Reggio, bientôt à celui de Parme, et plus tard à celui de la Romagne. C'est ce qui nous vaut, dans sa correspondance officielle ou privée, aux tomes IV, V et VII de ses œuvres inédites, les plus curieux tableaux des désordres dont souffrait l'Italie. Au milieu des haines de familles et de partis, l'autorité du gouverneur était sans cesse éludée soit par l'évocation des procès en cour de Rome, soit par le double abus des sauf-conduits et des droits d'asile. Les coupables promettaient de « composer, » c'est-à-dire d'acquitter une amende discutée et convenue, mais s'enfuyaient presque aussitôt au-delà de quelque frontière prochaine. La guerre civile était à l'ordre du jour, entretenue par de petits seigneurs féodaux qui entraînaient dans leurs querelles héréditaires non-seulement la connivence intéressée des souverainetés voisines, mais la complicité redoutable des brigands de l'Apennin. Il est un de ces brigands, Domenico Morotto, dont nous pouvons, avec la chronique de Vedriani (*Storia di Modena*) et les rapports de Guichardin, suivre les dramatiques exploits. Il s'était fait donner par un bref du pape, sans doute dans quelque moment de trêve ou de négociation forcée, un petit château dans la montagne. De là il descendait à chaque instant menacer ou piller Reggio, puis remontait dans son refuge inattaquable ou se retirait sur quelque territoire voisin, au milieu de bandes alliées. Il multipliait le nombre de ses partisans à la fois par la crainte et la reconnaissance, faisant à ses heures le chevaleresque, le compatissant et le généreux, puis frappant à l'improviste quelque coup sanglant qui terrifiait sur son pas-

sage. Il suffit de parcourir les dépêches de Guichardin pour recueillir les principaux traits de cette anarchie qui faisait alors, en plus d'une province, le fond ordinaire de la vie italienne.

« J'ai usé dans Reggio, écrit-il, de tous les genres de répression; j'ai confisqué les biens, coupé les têtes, rasé les maisons, et n'ai pu encore triompher du mal. La nuit passée (30 octobre 1518), des bannis, *fuorusciti,* sont venus attaquer la propriété des Zoboli, à 2 milles des portes de la ville. Ils ont emmené les bestiaux et emporté un grand butin. Ils ont passé dans le Parmesan, puis traversé le Pô, et se sont réfugiés soit dans le Crémonais, soit sur les terres du seigneur Frederico da Bozzole, avec qui ils s'entendent. Hier matin dimanche (6 février 1519), un des Zoboli, avec quelques compagnons de bas étage, assassina en pleine église, pendant la messe, à coups de poignard, un des Fontanelli et un des Malaguzzi. Les assassins avaient des chevaux tout sellés; les cavaliers de la garde les ont poursuivis, mais ils avaient assez d'avance pour gagner le territoire de Coreggio, dont les frontières ne sont qu'à 5 ou 6 milles. J'ai grand soupçon que quelques-uns des vieux Zoboli, dans Reggio même, ont eu la main dans cette affaire; j'userai de toute diligence pour trouver la vérité et punir. »

En Romagne, c'est pis encore peut-être. On est là, comme aux siècles les plus cruels du moyen âge, en pleine guerre des guelfes et des gibelins. La scène n'en est pas plus politique : elle n'est pas moins violente et sauvage. La superstition populaire y occupe une large place. Un moine a séduit une femme et empoisonné le mari. Guichardin le fait condamner à mort : il est pendu; mais voilà que, pendant la nuit après le supplice, la terre tremble, les eaux de la montagne se gonflent et inondent la plaine : le peuple effrayé s'écrie que ce moine était magicien, et qu'en mourant il a jeté un sort sur la contrée. L'embarras de Guichardin est curieux à suivre : il explique, il se justifie; il a ordonné une soigneuse enquête dans le château isolé que ce moine habitait; ce pouvait bien être un sorcier, dit-il, mais du dernier ordre et fort peu redoutable. — Guichardin, dans ses dépêches d'Espagne, avait parlé sans réprobation aucune de l'inquisition d'Espagne et des auto-da-fé ordonnés par Ferdinand le Catholique; nous le voyons ici hésitant en présence de ces ridicules soupçons de magie et de sorcellerie. Il se montrera en d'autres occasions esprit très libre; mais la vérité est qu'il a été de son époque, dont il réunissait seulement en lui les divers aspects.

Cette anarchie intérieure, à peu près générale, n'étouffait pas la merveilleuse fécondité des arts : c'était encore le temps de Raphaël et de Michel-Ange; Benvenuto Cellini maniait également le ciseau et l'escopette; Luini exécutait ses grandes fresques dans le Milanais ravagé par la guerre; avec une somme d'argent oubliée par les Fran-

çais après la bataille de Ravenne, l'école de peinture de Parme était fondée, et le Corrége peignait pendant l'administration de Guichardin, entre 1520 et 1524, la coupole de Saint-Jean. Guichardin lui-même faisait jouer les pièces de Machiavel à Ravenne par des acteurs florentins, et lui demandait par lettres l'explication de mots du terroir que, depuis quelques années absent de Florence, il ne comprenait déjà plus. — On n'en devait pas moins lutter pied à pied contre ces honteux désordres, qui corrompaient la nation. Guichardin s'acquitta de ce pressant devoir en administrateur habile et en justicier sévère. Trop souvent désarmé par l'absence de toute ferme institution, il recourait, quand il pouvait frapper, à des mesures d'autant plus rigoureuses. N'ayant guère à compter sur le concours du gouvernement pontifical, tenait-il un coupable, surtout de grande famille, il s'empressait d'obtenir de ses juges une condamnation, de préférence capitale, qu'il faisait aussitôt exécuter. « Hier soir, écrit-il le 21 février 1519, j'ai reçu de Rome la lettre ordonnant de surseoir à l'exécution du comte Alessandro da Sessa, si je croyais que cela dût apaiser les esprits. On a déjà usé de ce moyen à plusieurs reprises et sans nul fruit; c'est pourquoi j'avais ordonné dès samedi l'exécution. » Désespérant d'atteindre la plupart de ceux qu'il devait poursuivre, il ordonnait qu'on rasât leurs maisons et qu'on détruisît leurs récoltes. La répression empruntait ainsi les mêmes moyens que l'offense, au grand détriment, il est vrai, de tout bon ordre et de toute vraie pacification. En de telles luttes, plus nous voyons Guichardin énergique et ferme, plus nous sommes avec lui pour applaudir à ses efforts et souhaiter son succès, car il représente au fond de ces provinces l'esprit de la discipline moderne s'indignant contre les plus aveugles abus du moyen âge. Il ne devait pas toutefois y consumer obscurément ses forces : les suprêmes dangers de l'Italie allaient l'appeler sur une scène plus retentissante.

C'était le temps où la puissance de Charles-Quint, vainqueur à Pavie, devenait très redoutable (1). Les Italiens surtout avaient lieu de craindre les incessans progrès de l'empereur allemand. Fortement établi dans le royaume des Deux-Siciles, il dominait militairement dans le Milanais, disposait de Gênes, étendait ses exigences sur Florence et sur Rome, devenait inquiétant pour les états de terre ferme de Venise. On voyait donc en lui, dans le présent un oppresseur, et dans l'avenir le maître redouté de toute la péninsule italienne, où il projetait de passer à la tête d'une armée pour prendre la cou-

(1) Nous avons ici pour guide l'auteur des belles études sur la *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*. L'éminent travail de M. Mignet interprète et commente, au sujet des guerres d'Italie, et la grande *Histoire* et les œuvres inédites de Guichardin. Voyez surtout la *Revue* des 1er et 15 mars 1866.

ronne impériale. Le dessein qu'on lui prêtait d'aspirer à la monarchie universelle excitait la jalousie soupçonneuse du roi d'Angleterre, l'inimitié intéressée du roi de France, et provoquait la coalition des divers princes de l'Italie. Guichardin fut un de ceux qui mesurèrent promptement le péril et se mirent des premiers à l'œuvre pour essayer de le conjurer. Il était encore gouverneur de la Romagne quand le coup de la bataille de Pavie retentit. Fatigué de sa pénible administration, préoccupé de la santé de sa femme, il songeait à revenir à Florence et à rentrer dans la vie privée. Les offres du pape, qui souhaitait de l'employer auprès de lui, ne le fléchissaient pas; mais, quand la pensée du danger suprême de l'Italie lui apparut, il s'offrit au contraire, et, mettant de côté toutes les considérations privées, il voulut accepter, avec le titre de lieutenant-général de l'armée de Clément VII, la mission difficile de réunir contre l'empereur les diverses puissances de l'Italie et d'attirer dans cette ligue la France, fort intéressée à rencontrer une aide contre son puissant vainqueur. On le voit, dès la fin de 1525, pousser activement les multiples négociations. Le moment est favorable, dit-il; les Milanais se sont insurgés contre les impériaux et les tiennent en échec; les Suisses, rentrés chez eux, seront facilement engagés; la France ne sera pas liée par les négociations de Madrid; elle donnera de l'argent pour payer les Suisses, et fera une utile diversion du côté des Pyrénées. Une autre heureuse circonstance est, au lendemain du traité de Madrid, le mariage de Charles-Quint avec cette jeune et charmante Isabelle de Portugal dont il est tendrement épris. Au comble du triomphe et du bonheur, César, comme l'appelle Guichardin, paraît oublier ses récens projets; il veut, dit-on, rentrer en Allemagne pour arrêter les progrès des luthériens et châtier les agressions des Turcs. Que la ligue italienne hâte ses préparatifs, et peut-être lui sera-t-il donné de surprendre les impériaux dans un instant de relâchement ou de faiblesse. « Méditer une guerre, si le succès en était évidemment impossible, s'appellerait folie, écrit-il; mais, pour peu qu'il y ait ici quelque espérance raisonnable, ce parti est moins périlleux que d'accepter sans résistance la servitude. Il me paraît nécessaire, en tout cas, de se résoudre tout de suite. Doit-on s'en remettre à la discrétion de César, il est inutile de l'irriter par des délais; mais, si l'on veut en venir aux armes, tous retards sont funestes : il y en aura bien assez d'inévitables quand il faudra réunir tant de parties intéressées. »

Les excitations et les efforts de Guichardin furent pour beaucoup dans la formation de la sainte ligue, qui fut conclue à Cognac le 22 mai 1526 entre le pape, le roi de France, la république de Venise, la république de Florence et le duc de Milan François Sforza; son activité est inouie pendant toute cette année 1526, et nous pou-

vons la suivre, soit dans la série de ses rapports à la cour de Rome, soit dans ses correspondances avec les divers ambassadeurs du saint-siége au dehors, ou bien encore dans ses lettres écrites aux gouverneurs des villes italiennes pour réclamer d'eux des subsides, ou à ses frères, qu'il charge de missions privées. Les premières mesures et bientôt les résultats suprêmes ne répondent cependant pas à ses sages conseils. François Ier, au lieu de se hâter, écoute les négociations dont l'occupe habilement Charles-Quint, très vite rendu à la plus active vigilance; l'argent manque pour lever les troupes suisses; on ne sait pas obtenir des Grisons qu'ils ferment aux bandes allemandes leurs passages. En Italie, on met à la tête des armées de la ligue le duc d'Urbin, représentant égoïste et incapable des intérêts particuliers de Venise; son incurie l'empêche de pousser activement l'entreprise qui devrait délivrer Milan. Bientôt le connétable de Bourbon vient s'enfermer dans cette ville, pendant que les terribles lansquenets approchent. Il faudrait, en allant se placer entre eux et les impériaux, empêcher leur jonction. Les chefs allemands n'ont pas l'argent nécessaire pour payer leurs troupes : il faudrait profiter contre eux de l'indiscipline de ces reîtres au lieu de la laisser grandir en un danger nouveau pour l'Italie. Rien de tout cela n'est fait. Guichardin presse inutilement, luttant lui seul d'activité avec l'empereur, et montrant à tous le péril. A Roberto Acciaiuoli, le représentant du pape en France, il écrit : « Nous ne voyons paraître ici ni Suisses ni Français. Les bonnes paroles ne suffisent pas, il faut des effets; autrement cette entreprise est, je ne dis pas menacée, mais ruinée; pour avoir voulu nous opposer au triomphe de César, nous l'aurons porté à son comble, nous aurons de nos mains édifié la monarchie universelle. Ne vous contentez pas d'insister et d'importuner, mais criez au ciel pour que les secours nous arrivent, sinon c'est fait de nous, *actum est de nobis*, et le roi de France se repentira trop tard, à son grand détriment et déshonneur, de nous avoir laissés succomber. » Aux Vénitiens il mande : « Je ne suis point homme de guerre, et peut-être la forte volonté de délivrer l'Italie de cette intolérable servitude étrangère me rend-elle plus ardent qu'il ne convient; je vois cependant beaucoup de nos capitaines penser comme moi, et croire que, si les Suisses doivent tarder encore, il faut attaquer sans eux, et qu'à délivrer Milan nos forces pourront suffire. » Au pape, que les premiers revers semblent abattre, il affirme qu'il n'y a pas lieu de désespérer encore du roi de France; si le duc d'Urbin s'est mal conduit jusqu'à ce jour, il faut corriger sa marche en se plaignant aux Vénitiens, qui ont après tout les mêmes intérêts que les autres membres de la ligue dans cette guerre. « Votre sainteté a grand'raison d'être mécontente, dit-il; mais ce n'est pas faire office d'homme que de s'épouvanter et de se

jeter la face contre terre pour quelques insuccès au commencement d'une si grande entreprise. Quelle paix pourrait-on obtenir en ce moment qui ne dût être déplorable? On aurait une courte trêve pour tomber ensuite dans un tel abîme qu'en face de ces prochaines misères celles de la guerre présente deviendraient bientôt regrettables. » Machiavel, chargé de missions auprès de lui pour sauvegarder les intérêts et diriger la coopération de Florence, témoigne dans chaque rapport de son zèle infatigable : « il rétablit tout, dit-il, et remédie à tout; il impose seul aux condottieri, seul il obtient de l'argent; trop heureuse l'Italie, si cet homme pouvait tout ce qu'il veut! » — Le bruit de l'invasion étouffait déjà ses exhortations suppliantes. L'armée des lansquenets, après avoir opéré sa jonction avec les troupes espagnoles du connétable, s'avançait en faisant la terreur sur son passage. La correspondance de Guichardin suit pas à pas le fléau qu'il voudrait encore détourner; il écrit lettres sur lettres aux gouverneurs des villes, aux chefs militaires, en même temps qu'aux divers négociateurs. Il presse les envois d'argent, les mouvemens militaires, les moyens de résistance; il envoie de toutes parts les avis qu'il a reçus, les indices qu'il a recueillis : les lansquenets sont arrivés tel jour en tel lieu; on croit qu'ils vont prendre telle direction; telle ville est menacée. Florence est-elle le but où ils aspirent, ou bien serait-ce Rome qu'ils convoiteraient de piller?

Ils allaient, comme on sait, à Rome. Nous n'avons pas à raconter les grands événemens qu'amena la fin de cette guerre; ils appartiennent à l'histoire générale, et Guichardin lui-même les a exposés dans son *Histoire d'Italie;* mais il convient d'ajouter à son récit tout impersonnel le souvenir du grand rôle qu'il a joué. Le connétable de Bourbon était arrivé le 5 mai 1527 devant la ville; le 6, il est tué, pendant que son armée entre sans résistance, et que commence ce terrible sac de Rome dont l'horreur retentit dans toute la chrétienté. C'est pour Guichardin l'occasion d'un redoublement de zèle. Il insiste de nouveau auprès des Italiens et des Français pour qu'on vienne délivrer le pape, prisonnier dans le château Saint-Ange. « Ses prières doivent, dit-il (18 mai), émouvoir les pierres mêmes; des Turcs seuls pourraient y être insensibles. Il ne s'agit pas uniquement du pape, il s'agit de la papauté. Que Dieu ne lui soit plus jamais en aide, s'il n'est pas vrai qu'il aimerait mieux être mort que voir un tel malheur!.. (28 mai.) Pourquoi, à la première nouvelle du sac de Rome, les armées alliées n'ont-elles pas marché avec toute la célérité possible au secours de la forteresse? Non-seulement elles eussent délivré le pape et les cardinaux; mais peut-être eussent-elles accablé l'ennemi, enivré de pillage et de débauche. Pendant dix jours les Allemands n'ont fait aucune tranchée, placé aucunes gardes, observé aucune discipline. Ne pouvait-on les sur-

prendre? C'est plus difficile à présent, mais non pas impossible. »

Guichardin refusa de désespérer jusqu'à ce que l'accord forcé entre l'empereur et le pape, au commencement de juin, lui eût ravi tout prétexte d'autorité. A partir de ce moment, il n'est plus rien; il quitte la cour pontificale, désavoué et renié comme le principal auteur de la guerre qui vient d'attirer de si grands malheurs sur l'Italie. Chaque état italien l'accuse parce qu'il n'a songé qu'à l'intérêt général. Méconnu et déçu, il entre dans la retraite. En même temps, succombent les dernières espérances de la patrie commune; la prise de Rome a consommé la ruine de l'indépendance italienne, et marque aussi pour la brillante époque de la renaissance le moment précis d'une décadence irrémédiable. Si la carrière active de Guichardin se fût terminée là, il aurait laissé un nom respecté, et l'histoire morale n'aurait le droit de relever ses précédentes hésitations, ses admirations et ses semblans de doctrines équivoques qu'à la condition d'ajouter qu'un généreux patriotisme, s'inspirant d'idées politiques supérieures à celles du commun des esprits de son temps, l'avait fait triompher de ces faiblesses et l'avait absous.

II.

Les Florentins, à la nouvelle de la prise de Rome, avaient chassé le cardinal de Cortone, représentant des Médicis et du pape Clément VII. A la suite de cette insurrection, le parti modéré, celui des *ottimati*, avait pris en main les affaires, et, sous le gouvernement de Piero Capponi, gonfalonier, la république allait jouir pendant deux années d'une tranquillité relative au milieu de l'effervescence générale. Guichardin en profita pour rentrer dans la ville ou habiter la campagne voisine, et c'est pendant ses loisirs qu'il composa une grande partie de son *Histoire d'Italie*. Ce qui règne dans cet ouvrage de détachement et de sérénité littéraire ne doit pas nous faire illusion sur les vrais sentimens de l'auteur, qui nous sont révélés par une pièce infiniment curieuse retrouvée dans ses papiers. C'est le moment où Guichardin, abandonné des papes, dont la politique inspirée par lui a si cruellement échoué, suspect à ses compatriotes, qui lui reprochent d'avoir délaissé ou trahi leurs intérêts pour ceux de la cour de Rome, abreuvé de dégoûts, inquiet de l'avenir, s'adresse à lui-même une *Consolation* qui est une des pages les plus instructives de son histoire intellectuelle et morale.

Reconnaissons d'abord ici un de ces retours vers les habitudes littéraires de l'antiquité, qui s'étaient continuées, disions-nous, jusque pendant la renaissance italienne. On sait quelle place occupait dans l'ancienne rhétorique le genre « consolatoire » (1). Le

(1) Voyez dans le *Compte-rendu* des séances de l'Académie des Sciences morales de 1874 le travail délicat de M. Martha sur *les Consolations dans l'antiquité*.

rôle de la rhétorique avait été de servir à la diffusion des lieux-communs, c'est-à-dire de ces maximes qui traduisent à chaque génération les progrès de l'esprit humain. Elle avait été l'organe de cette propagande des idées générales par laquelle la Grèce et Rome, et après elles l'Italie de la renaissance et la France moderne, ont servi avec une singulière puissance la cause de la civilisation. Dans Guichardin en particulier la tradition de cette rhétorique est facilement visible. Il semble qu'à ses yeux la chaîne des temps n'ait pas été rompue : homme du XVIe siècle, plongé dans la vie politique et pratique, il vit familièrement avec les souvenirs et presque avec la langue de Tite-Live, dont il applique les sentences à l'interprétation des vicissitudes contemporaines. Il écrit des dialogues à la manière platonique et cicéronienne, avec ces beaux préambules où il substitue sans effort à la peinture des bords de l'Ilissus et des environs d'Athènes, à celle des rives du Fibrène et du paysage d'Arpinum, le cadre également enchanteur des plaines de l'Arno, des horizons de Florence et des hauteurs de Fiésole. Cette forme littéraire des *consolations* lui est aussi un héritage antique. La rhétorique romaine, enivrée de son rôle, après s'être offerte à envelopper de formules éloquentes les systèmes de la philosophie grecque pour les faire passer de la région métaphysique dans le champ des doctrines morales, avait aspiré même à une sorte d'action sur les âmes en prétendant réunir certaines réflexions générales de nature, pensait-elle, à calmer à peu près tous les genres de douleur. Elle en vint à débiter ces pages consolatoires comme un empirique ses remèdes. Cela ne veut pas dire, bien loin de là, que nous devions, dans le morceau de Guichardin, ne voir qu'une œuvre entièrement factice; le cadre seul l'est encore : il suffit de quelque attention pour comprendre que les couleurs sont vraies et répondent à des sentimens intimes. Cette page emprunte encore à une autre considération un sérieux intérêt. Les anciens rhéteurs n'avaient pas oublié, parmi les circonstances de la vie humaine de nature à troubler le plus profondément les âmes, les déceptions des politiques; ils en avaient étudié les motifs divers, quelquefois uniquement l'ambition trompée, mais souvent aussi de très nobles regrets, de généreuses préoccupations de patriotisme. L'écrit de Guichardin a sur la plupart de leurs œuvres, toujours un peu factices, le double privilége de nous faire connaître ses idées, en signalant des traits tout particuliers à sa propre douleur, et de nous peindre une situation générale qui a pu se reproduire assez pareillement depuis pour prêter à de singuliers rapprochemens. Nous aurions pu citer l'écrit de Guichardin dans la traduction littérale attribuée naguère à M. Émile Ollivier, et qu'on a prise à tort pour une composition apocryphe.

« Par la ruine de ton maître, dit l'auteur de la *Consolation* s'adressant à lui-même, tu as perdu la charge que tu occupais, charge si haute qu'un homme de la première naissance et du premier rang eût été honoré de l'avoir, charge honorable qui te plaisait infiniment et te mettait en réputation auprès de tous les princes chrétiens et dans toute l'Italie d'une façon que tu n'aurais jamais osé espérer ni souhaiter... Le regret d'avoir perdu tout cela est d'autant plus cuisant par le souvenir d'avoir conseillé une guerre si malheureuse; mais sois assuré que ceux qui ont pris part à cette résolution doivent être affranchis de tous remords. Qui considérera les torts dont le pape avait à se plaindre, les progrès de l'empereur d'Allemagne vers la domination de l'Italie, la faiblesse des impériaux dans la péninsule, l'opportunité du concours des Français et des Vénitiens, conviendra que rarement on a commencé une entreprise si juste et si nécessaire avec de meilleures espérances de succès. Tu n'es donc coupable ni pour le conseil, que tu as donné raisonnable, ni à cause des résultats, puisque rien n'a manqué de ce qui était en ton pouvoir. Étant sans faute, tu dois être sans déplaisir. Les accusations qui s'élèvent contre toi tomberont d'elles-mêmes avec le temps. Dans l'émotion de malheurs extrêmes, nos concitoyens, peu habitués aux revers, entraînés par la passion, disent tout ce qui leur vient à l'esprit; les uns sont entraînés par la douleur, les autres par l'envie, et leurs paroles rencontrent dans la multitude un crédit facile; mais le peuple est changeant et les gens sages retiennent leur opinion; la calomnie disparaîtra. »

Il reconnaît cependant que la retraite est pénible; il énumère les raisons qui attachent aux affaires publiques celui qui les a une fois pratiquées; il décrit enfin les joies et les ardeurs de l'ambition, et l'on sent qu'il trahit le secret de son âme.

« Ce qui, plus que toute autre chose, touche les cœurs généreux et les nobles esprits, c'est le désir d'être estimé et admiré des autres hommes, de maintenir vivante sa renommée, d'être montré au doigt comme Démosthène, qui se réjouissait lorsque, passant par la ville, il entendait la vieille femme revenant de la fontaine dire tout bas à sa voisine : Celui-ci est Démosthène. Le ménagement des affaires publiques et la grandeur qui s'y attache attirent les suprêmes hommages des hommes; peut-être est-elle excusable, cette ambition qui semble nous égaler aux dieux. »

En vain l'auteur de la *Consolation* reviendra-t-il après cela aux lieux-communs sur les avantages de la retraite, il ne plaidera plus qu'une thèse convenue. Il ajoutera bien que, pour qui a goûté les avantages de la fortune, savoir s'en passer est grandir encore; il citera l'exemple de Scipion, de Dioclétien; mais ce ne sera plus là

que de la vaine rhétorique : son vrai sentiment lui a échappé, il est de ceux qui ne se consolent pas.

Guichardin lui-même a dit ailleurs qu'il ne faut pas ajouter foi au langage de ceux qui prétendent avoir quitté les affaires publiques par amour du repos et par fatigue des soucis de l'ambition. La passion toute contraire, assure-t-il, est le plus souvent au fond de leurs cœurs. Que, par la moindre fissure, ils voient briller une lueur nouvelle, rien ne les arrête; laissant là le repos si vanté, ils y courent, comme la flamme sur une matière sèche ou imbibée d'huile; *subito che si rappresenta qualche spiraglio di grandezza, vi si gettano con quello impeto che fa il fuoco a una cosa secca o unta.* C'était écrire sa propre histoire. Guichardin se trouvait au sommet d'une de ces voies glissantes qui manquent rarement de s'offrir à l'ardeur des politiques, et au seuil desquelles une grande force de volonté et de modération, un viril sentiment de l'honnête peuvent seuls les retenir. L'Italie prospère ou combattant pour son indépendance lui avait offert le vaste champ d'une action légitime et louable; l'Italie, asservie aux étrangers qu'il avait combattus, n'attendait plus de lui que la protestation de sa retraite et de son silence.

Au gouvernement modéré des *ottimati* avait bientôt succédé dans Florence celui des *arrabbiati* ou des ultra-libéraux. Ce changement ne s'était pas accompli sans violences; le précédent gonfalonier, Piero Capponi, avait échappé à la mort par la fuite, d'autres avaient été moins heureux. Guichardin s'était trouvé en présence d'une démocratie turbulente, exaltée par le péril commun, et dont les témérités dangereuses lui répugnaient jusqu'à le rendre aveugle pour ce qu'elle entraînait avec elle de généreuse ardeur et de patriotisme local. Depuis longtemps suspect, il s'était bientôt vu accusé formellement de trahison et d'exactions. Cité à comparaître, ainsi que beaucoup de citoyens de Florence également menacés, il avait préféré le risque de la confiscation de ses biens à celui d'une condamnation à mort résolue d'avance. C'est en de telles circonstances qu'il ne fit pas difficulté d'aller reprendre du service auprès du pape Clément VII. Sa pensée n'était pas de renouveler contre les impériaux la guerre à outrance, comme le voulaient imprudemment sans doute les exaltés florentins; il savait au contraire que depuis la prise de Rome la cour pontificale ne songeait plus qu'à régler avec l'empereur le sort de la péninsule. Ce fut l'objet de la paix de Barcelone et des conférences de Bologne en 1529. Charles-Quint s'étant rendu dans cette ville pour y être couronné, on y traita de la paix définitive. Il fut décidé que le gouvernement populaire serait aboli dans Florence et qu'on rétablirait les Médicis. Des arrangemens de famille venaient cimenter ces résolutions : le jeune duc Alexandre, qu'on allait proclamer sur les ruines de la république, épouserait

Marguerite d'Autriche, la fille naturelle de Charles-Quint. L'humiliation était complète; mais, si les Florentins n'étaient plus animés d'un puissant esprit politique, ils avaient conservé du moins un patriotisme exalté, auquel s'ajoutait maintenant la fiévreuse ardeur qui enfante les insurrections et les révoltes : ils refusèrent de se soumettre, et on en vint à cette extrémité, qui marque bien le degré de misère où, presque subitement, l'Italie était tombée, de faire assiéger pendant dix mois Florence par le prince d'Orange, placé à la tête d'une armée composée des pontificaux et des impériaux (octobre 1529 — août 1530). L'indignation soutenait les Florentins, qui furent héroïques. Deux moines du couvent de Saint-Marc, Benoît de Foiano et Zacharie, renouvelant l'ardente prédication de Savonarole, proclamaient de nouveau le Christ roi de la ville, et inspiraient au peuple un mystique enthousiasme. Les villas voisines des remparts avaient été rasées; les orangers et les oliviers, réduits en fascines, s'ajoutaient au travail des fortifications, que Michel-Ange dirigeait; chose plus difficile, les querelles intérieures s'étaient apaisées, mais non pas les intrigues des partisans de l'ancienne famille ducale. La trahison l'emporta, et il fallut capituler. On stipula que les personnes et la liberté seraient sauves; mais une *balia* composée des amis de la restauration s'empara des affaires, et multiplia les violences. La cloche qui avait convoqué le peuple aux combats de l'indépendance fut brisée en morceaux, les principaux patriotes eurent la tête tranchée; les tortures et les procès, la confiscation et l'exil répandirent la terreur. A ce prix eut lieu la restauration des Médicis : il est clair qu'ils ne pouvaient plus être aux yeux de leurs nouveaux sujets que les représentans de l'étranger; ils venaient régner sur des ennemis vaincus.

Or non-seulement Guichardin, engagé de nouveau dans le service du pape, assista et prit part aux négociations de Bologne, où les destinées de Florence furent sacrifiées de la sorte, mais, bien plus, il accepta de rentrer dans sa patrie pour y servir le nouveau gouvernement. Se faisait-il quelque illusion? Pensait-il rencontrer dans une partie de la population quelques sympathies et triompher avec ce secours de ce qu'il connaissait ailleurs de ressentimens et de colère? Espérait-il être utile encore à l'Italie ou bien à Florence, en coupant court par la force à des projets obstinés de lutte impossible ou d'insurrections désastreuses? Guichardin lui-même répond à ces questions par plusieurs morceaux de ses œuvres inédites, notamment par quatre *discorsi* du second volume où se trouve un complet programme de la politique par lui conseillée.

Il serait puéril au nouveau gouvernement, suivant lui, de se dissimuler qu'il est détesté et qu'il n'aura jamais beaucoup de partisans ni d'amis; d'une part en effet son origine est odieuse à l'ensemble

des citoyens, d'autre part il n'a pas à disposer d'assez de grâces pour se faire un grand nombre de créatures; « le pâturage n'est pas assez gras pour nourrir un abondant bétail. » Il faut donc se faire craindre. Il faut conserver la forme républicaine, comme l'ont fait généralement ceux qui se sont emparés du pouvoir suprême en des états libres, un Sylla, un César, un Auguste, et puis, à leur exemple, Laurent de Médicis, Pétrucci, Bentivoglio, dans Bologne et dans Sienne. Avec cette apparence républicaine, les Médicis devront avoir en main le pouvoir absolu. On doit désarmer tout le monde, même les amis. On doit bannir les citoyens trop engagés pour revenir jamais vers d'autres opinions, et puis les jeunes gens trop ardens qui ont marqué dans les luttes précédentes comme chefs de la milice. Si l'on ne fait pas de tout point comme Laurent de Médicis, qui, après la conjuration des Pazzi, après avoir tué tous les jeunes gens de cette famille ennemie, en a enfermé les jeunes filles, afin qu'elles ne donnassent pas d'héritiers redoutables, il y a lieu du moins de surveiller soigneusement les mariages dans Florence, et de ne pas permettre que les jeunes citoyens cherchent femme dans les rangs ennemis. D'ailleurs, ajoute Guichardin, le champ n'est pas trop vaste pour marier nos filles (il en avait cinq). — Le prince aura près de lui un conseil de vingt à vingt-cinq membres, mais surtout un conseil occulte de quatre ou cinq personnes, les premières en fidélité et prudence, et qui décideront des plus graves affaires. Qu'on puisse compter dans tout l'état sur deux cents citoyens des mieux qualifiés, ce sera un bon fondement. Bien traités du prince et d'autant plus odieux au peuple, ils seront obligés de demeurer fermes avec nous.

Est-ce bien de Florence qu'il s'agit? La Florence des premières années du XVIe siècle, la Florence de Michel-Ange, d'André del Sarte, de Cellini, cette ville hier encore tout esprit et tout intelligence, en est-elle réduite à ce programme de gouvernement étroit et violent, digne des plus basses époques et des plus aveugles réactions? Est-ce Guichardin qui a écrit ces lignes, lui que nous avons vu, fin diplomate, administrateur énergique, dévoué patriote, déployer dans ces voies diverses une haute raison, une action vive et forte, une expérience consommée? Le double malheur de la guerre civile et de la guerre étrangère a-t-il à ce point déjà fait déchoir l'ascendant d'une ville respectée et la dignité d'un caractère jusque-là honorable? Guichardin n'avait aucune excuse et ne pouvait se faire aucune illusion quand il se donnait définitivement, comme il le fit après la mort du pape Clément VII, en janvier 1535, au service des nouveaux Médicis. Ce fut une odieuse et flétrissante tyrannie que celle des ducs Alexandre et Côme. Alexandre, âgé de vingt-deux ans, ne voulut aucun frein à ses viles débauches; il prenait à tâche

d'insulter et, s'il pouvait, de déshonorer ceux-là surtout qui avaient mérité l'estime publique en luttant pour la cause de l'indépendance. Entouré de délateurs et d'assassins, ennemi sottement déclaré des arts et des lettres, il fut la vivante insulte contre tout ce que Florence avait aimé et respecté. On sait quel drame, dont un de nos poètes s'est emparé, mit le terme à cette infamie. Un jour que Benvenuto Cellini montrait un projet de médaille devant offrir à la face l'effigie du duc Alexandre, mais pour le revers de laquelle il se disait encore incertain, Lorenzino, parent et favori du prince, lui dit : « Prends patience, d'ici peu je t'aurai préparé un beau sujet de gravure. » Nul ne faisait grande attention aux paroles ni aux actes de Lorenzino, qui passait pour n'avoir pas toute sa raison, et qui récemment, à Rome, s'était plu à briser les têtes des statues qui décoraient l'arc de triomphe de Constantin. Ce fut lui cependant, hanté du souvenir de l'ancien Brutus, qui attira chez lui le tyran, sous prétexte de lui livrer une des plus vertueuses dames de Florence, et le fit égorger par un assassin à ses gages (6 janvier 1537). Au milieu du trouble causé par cette mort imprévue, les *Piagnoni* et le parti populaire songèrent bien à rétablir le gouvernement républicain; déjà les moines de Saint-Marc parcouraient les rues en disant que les prophéties de Savonarole se réalisaient et qu'on allait recouvrer la liberté; mais on n'avait pas d'armes, et Guichardin, à la tête des principaux *Palleschi*, se hâta de faire proclamer un autre Médicis, le jeune Côme, fils de ce Jean des bandes noires resté populaire pour sa fidélité envers Florence pendant la guerre précédente. Côme avait dix-sept ans : les habiles qui travaillaient à son élévation croyaient lui imposer des conditions et régner sous son nom; quelques-uns convoitaient des avantages tout personnels. Guichardin en particulier, prenant les devans, lui avait fiancé l'une de ses filles. Son espoir égoïste fut déçu; sa fille fut renvoyée, et lui-même passa tristement ses dernières années, jusqu'à sa mort, en 1540, non pas dans la retraite, mais dans la disgrâce, punition méritée de son volontaire abaissement.

Il serait bien injuste d'en rester sur l'impression de cette triste fin d'une carrière qui n'a pas été celle d'un vulgaire ambitieux. Pour reprendre les élémens d'une appréciation plus générale et par là plus équitable, nous n'avons qu'à ouvrir dans les nouveaux volumes une des œuvres les plus intéressantes de Guichardin, celle de laquelle nous avons déjà emprunté quelques citations, son recueil de *Ricordi* ou de pensées et de maximes; il est là tout entier.

III.

Ces quatre cents maximes ou souvenirs que nous offre le premie volume des œuvres inédites étaient naguère à peu près inconnues,

bien qu'il en eût transpiré quelque chose. En 1576, un Italien qui vivait à la cour de France, Jacques Corbinelli, imprima un recueil de *Conseils et avertissemens* sous le nom de Guichardin, dédié à Catherine de Médicis, et contenant environ cent cinquante de ces maximes dans la langue originale. Le fond du volume reposait évidemment sur des communications authentiques; mais le texte primitif s'y trouvait singulièrement modifié selon le goût et les habitudes du jour; beaucoup de pensées y étaient transformées à ce point que d'affirmatives elles devenaient négatives, ou réciproquement. Ce n'est pas là, ni dans quelques autres recueils, italiens ou français, qui parurent ensuite, écourtés, remaniés, mêlés de sentences apocryphes, que l'on peut reconnaître ni juger l'auteur.

L'édition que nous possédons aujourd'hui est excellente en ce sens qu'elle reproduit enfin le texte original : il suffirait, même sans l'affirmation de l'éditeur italien, d'une lecture superficielle pour en reconnaître la saveur. L'ordre dans lequel ces fragmens se succèdent est celui des manuscrits, mais il semble tout arbitraire : le premier *ricordo* est écrit en 1529, puisqu'il y est dit que le siége de Florence dure depuis sept mois; cependant une note de Guichardin, au milieu d'un second cahier manuscrit qui paraît postérieur, nous apprend qu'il a fait en 1527 et 1528 une révision des *ricordi* rédigés précédemment, et cette seconde édition répète plusieurs morceaux de la première avec une rédaction différente, plus concise, et donnant de moins par exemple les cas particuliers cités d'abord comme occasions ou comme preuves. Il y aurait lieu de chercher à découvrir, par un examen soigneux des documens originaux, les raisons qui, dans la pensée de Guichardin, ont déterminé l'ordre adopté. Ce ne serait pas un pur travail d'érudit : l'étude morale en profiterait. Il ne serait pas indifférent d'apprendre si l'auteur a écrit en une seule fois et dans une même disposition d'âme des souvenirs lointains, ou bien s'il faut attribuer une partie de son livre à sa jeunesse, une autre à son âge mûr, une troisième à sa vieillesse, ou s'il s'agit enfin d'une série continue qui reflète fidèlement l'histoire de son caractère et de son esprit. C'est de cette dernière manière sans doute qu'ont été composées les maximes de Guichardin : elles paraissent reproduire, sauf peut-être un dernier travail de rédaction, des notes, des observations, des opinions écrites au jour le jour pendant toute la durée de sa vie, en présence des événemens et des hommes. Guichardin est là tout entier, disions-nous; ajoutons qu'il y est à chaque page le même, tant il y a eu constante unité, non pas dans son rôle, mais dans son caractère.

On pourrait se proposer de suivre dans le miroir offert par lui-même chacune des phases successives de sa carrière. On l'y voit, dans une période de jeunesse sans doute et sous l'influence de ré-

cens souvenirs, interpréter, mais déjà dans le sens de ses vues ultérieures, les conseils et les règles de conduite qu'il a recueillis de son père respecté. Son père lui a-t-il recommandé de préférer aux apparences de l'honnête la réalité, il en conclut, lui, à l'utilité dont il peut être de se montrer avec ces apparences, sauf à reconnaître ensuite que le plus sûr est encore de se mettre en possession de la réalité. Son père lui a-t-il répété ce proverbe que, par un ordre de la Providence, « les biens mal acquis ne profitent pas au-delà de la troisième génération; » là-dessus il conteste et commente : en bonne justice, suivant lui, la punition devrait tomber sur le premier acquéreur; mais, habile à gagner, il se trouve d'ordinaire habile à conserver, et une période de temps prolongée amène des chances de perte. Nous avons déjà cité quelques-uns des *ricordi* attestant les impressions de son ambassade d'Espagne, et l'on retrouverait également les traces de son énergique période d'administrateur en l'Émilie et en Romagne, avec de vives peintures de l'anarchie qu'il avait eu à combattre : « Je n'accuserai plus, dit-il avec ironie, la justice des Turcs. Ils jugent les yeux fermés et vite; or il est vraisemblable que, pour la moitié des cas, ils tombent bien, et du même coup ils affranchissent les parties du double fléau des frais et de la perte de temps, tandis qu'on procède chez nous de telle sorte qu'à gagner son procès au prix de tant de retards et de peines, on aimerait mieux l'avoir perdu le premier jour. » La partie politique du rôle de Guichardin aurait ensuite pour échos un bon nombre de *ricordi* sur les devoirs du négociateur et du général d'armée, et il serait permis enfin d'interpréter quelques-uns de ses souvenirs, même à défaut d'allusions expresses et directes, comme se rapportant à sa dernière et fâcheuse période. Il est possible qu'au moment où il démentait un noble rôle en se donnant à d'indignes princes restaurés par l'étranger, il se soit voulu faire illusion à lui-même, comme tant d'autres ambitieux, par ce raisonnement, plus d'une fois exprimé dans les *Ricordi*, que, si les honnêtes gens s'éloignent du despote, ils le laissent en proie aux vicieux et négligent un moyen de le contenir. Peut-être aussi renferment-elles une secrète allusion à son rôle et à sa disgrâce, ces paroles qu'il semble avoir, en observateur impartial et jugeant sa propre défaite, placées sur les lèvres du tyran. Pourquoi ce tyran ne serait-il pas, dans sa pensée, ce Côme de Médicis qu'après le meurtre d'Alexandre il a fait élire au pouvoir, duquel il attendait certainement des avantages personnels, qu'il espérait sans doute dominer, mais qui ne lui avait répondu que par l'indifférence et le dédain? « Tu m'as aidé à obtenir le souverain pouvoir, fait-il dire à son interlocuteur anonyme; mais tu veux que j'en use à ta guise,

ou du moins avec des concessions qui affaibliraient mon autorité. Tu effaces dès lors tout le prix des services rendus. »

Quelles que puissent-être en de telles lignes les allusions plus ou moins directes aux divers accidens de la vie de Guichardin, elles ne nous permettent pas de saisir chez lui, selon l'ordre des temps, des transformations intimes, un progrès intérieur et moral, des doctrines ou des croyances sérieusement adoptées ou reniées. Sans doute l'expérience, l'âge, la connaissance des hommes, ont ajouté sans cesse à la vigueur de cet esprit; mais ce caractère s'est toujours ressemblé à lui-même, en ce sens qu'il n'a jamais eu pour règle une vue idéale des choses humaines. Ébloui par le seul attrait du succès pratique, il n'a connu que la doctrine de l'intérêt, qu'il a pratiquée toutefois en homme d'une rare intelligence et d'une incontestable hauteur d'esprit. Nous avons affaire non pas à un sceptique vulgaire, mais à un de ces génies florentins de la renaissance, froids, polis et fins comme les bronzes de leur Cellini. La preuve en est à chaque page des *Ricordi*. Guichardin y est observateur bien plutôt que vrai moraliste. Il donne beaucoup moins des préceptes que des recettes et des procédés. Né singulièrement clairvoyant dans un siècle où abondait la lumière, il lui arrive, comme à plusieurs de ses contemporains infiniment spirituels et déliés, d'apercevoir tous les aspects des idées et des choses, et si vivement chacun d'eux qu'il ne remarque l'ombre d'aucun, et que satisfait, jouissant pour lui-même de son pénétrant regard, il s'abstient de faire un choix. Il suit de là que c'est l'infinie variété des observations particulières qui frappe tout d'abord à la lecture de ses maximes. Pas de généralités vagues sous une forme proverbiale :

« C'est une grande erreur, dit-il lui-même, de parler des choses humaines d'une manière générale et absolue, car pour presque toutes, à cause de la diversité multiple des circonstances, il faut introduire des distinctions et des exceptions qui ne se règlent pas d'après une même mesure, et que vous ne trouverez pas dans vos livres : il faut que le discernement vous les enseigne. — Le vulgaire, dit-il encore, reproche aux jurisconsultes, aux médecins, aux philosophes, aux hommes d'état, la variété de leurs opinions. Elle provient moins de leur insuffisance que de la nature même des choses; les règles générales ne peuvent suffire aux cas particuliers. — Mettez six ou huit sages ensemble, vous aurez six ou huit fous : ils ne pourront se mettre d'accord; au lieu d'une décision, vous aurez une dispute. »

Il offre souvent de suite deux ou trois faces contraires de l'idée : c'est au lecteur à choisir, dirait-il, selon sa disposition d'esprit ou bien selon les circonstances :

« Il n'y a pas de satisfaction plus durable ni plus flatteuse sur cette terre que de voir son ennemi abattu et demandant merci : mais vous pouvez doubler votre victoire en sachant vous en servir, c'est-à-dire en usant de clémence et en vous contentant d'avoir vaincu. — Alexandre, César et tous les grands hommes chez qui on vante cette vertu n'ont jamais employé la clémence quand elle pouvait diminuer ou compromettre le fruit d'une victoire, c'eût été de la démence. Ils savaient choisir les occasions où, sans rien leur ravir de leurs avantages, elle augmenterait leur gloire. — La vengeance ne vient pas toujours de la haine ou de la cruauté : elle est parfois nécessaire pour imposer le respect. Il peut donc très bien se faire qu'on se venge sans aucune animosité personnelle. »

Observateur si attentif des cas d'expérience, Guichardin diffère du moraliste religieux, qui tourne tout vers l'unique idée du salut, et du moraliste philosophe, qui se préoccupe des vérités abstraites, en ce que chacune de ses remarques est une réponse de plus aux innombrables incertitudes de quiconque, livré aux soins de la vie pratique, ne songe qu'à éviter les échecs et à conquérir le succès. Il y mêle çà et là ce qu'il a pu noter au passage, en considérant le plus grand nombre des cas, la marche commune des choses, et la conduite ordinaire des hommes.

« Avoir une vive intelligence est un don fait à quelques-uns pour leur tourment et leur malheur : il ne sert qu'à leur causer plus de soucis qu'aux gens doués d'une plus courte vue. — Les caractères sont bien divers; chez les uns, l'espérance est telle qu'ils tiennent pour certain ce qu'ils n'ont pas encore; d'autres sont si craintifs qu'ils n'espèrent jamais tant qu'ils ne tiennent pas. Je m'accommode mieux de ces derniers, parce qu'ils se trompent moins souvent; mais ils vivent plus inquiets. — Quelque certaine que vous paraisse une chose, si vous pouvez, sans gâter votre jeu, vous réserver quelque chance pour l'événement contraire, faites-le, car les résultats les plus inattendus se réalisent parfois, et l'expérience a prouvé que cette précaution est bonne. — Heureux celui à qui l'occasion se présente deux fois, parce qu'il peut d'abord ne pas la saisir ou en mal user, quelque avisé qu'il puisse être. Qui la manque une seconde fois est décidément un malhabile. »

Que la préoccupation constante du but à atteindre, ce but n'étant autre que le succès pratique et non pas la victoire morale, ait rendu Guichardin peu scrupuleux sur l'emploi des moyens, cela va de soi, et l'on s'attend bien à ce que, sur l'utilité de la dissimulation, du mensonge même et de la perfidie, jusque dans l'usage de la vie privée, les *Ricordi* offrent beaucoup de tristes exemples. C'est toutefois vers la sphère des idées et des faits politiques que gravitent surtout les pensées exprimées par Guichardin, la politique étant

l'arène où se mêlent et se débattent les plus ardens intérêts de la vie pratique. Sa curiosité trouve une abondante matière à observer soit les différentes combinaisons auxquelles la science du gouvernement peut donner lieu, soit le jeu infatigable et les ressources infinies de l'ambition humaine. Lui-même n'est pas désintéressé : il ne juge pas seulement les coups, il conseille, juge et discute, mais le plus souvent il est vrai, sans prendre parti. Un Italien du XVIe siècle, comme un Grec au temps de la conquête romaine, avait vu les révolutions les plus diverses se partager alternativement le monde étroit de la cité. Guichardin semble prendre plaisir, en pur théoricien et en artiste, à examiner les différens systèmes, à en signaler les avantages et les dangers, à aider également de son expérience ceux qui veulent édifier et ceux qui veulent détruire. Dans un très curieux dialogue sur le gouvernement de Florence, que donne aussi le recueil de ses œuvres inédites, il introduit un avocat de chacune des formes principales qu'a revêtues la république florentine; puis, content d'avoir démontré par chaque thèse la faiblesse des autres, il se garde soigneusement de conclure. Il en est de même dans ses *Ricordi*. On croirait volontiers que la forme de gouvernement qui lui agrée est celle des *ottimati* ou des classes supérieures, à voir ses attaques soit contre la démocratie, soit contre les tyrans; mais il a l'air de désespérer en définitive qu'un système raisonnable puisse être jamais supporté par les Florentins, et on le voit donner des conseils aux tyrannies elles-mêmes pour déjouer toutes les attaques.

« Qui dit un peuple dit vraiment un animal fou, plein d'erreurs, de confusion, sans jugement, sans stabilité, sans intelligence. — Moquez-vous des prêcheurs de liberté, je ne dis pas de tous, mais j'en excepte bien peu. Si ces gens-là espéraient pour eux-mêmes plus d'avantages dans un état despotique, ils y courraient, et par la poste. — Il ne s'étonnera pas de la servilité d'âme de nos concitoyens, celui qui lira dans Tacite comment Rome, habituée à dominer le monde, se courba si honteusement sous les empereurs que Tibère avait la nausée de tant de bassesse. — Le ciment avec lequel se construit l'édifice de la tyrannie est le sang des citoyens. Que chacun s'efforce donc de ne point laisser jeter les fondemens de telles murailles. — On ne fonde pas les états en coupant des têtes, on ne fait que multiplier par là ses ennemis : c'est l'histoire de l'hydre. Cependant il y a des cas où le vrai ciment des états est le sang, comme la chaux est celui des édifices. La distinction des cas ne se peut indiquer par règles précises : c'est de la prudence qu'il faut prendre conseil. »

Guichardin descend ici à l'un des derniers degrés de son scepticisme pratique : il admet les moyens les plus atroces pour peu qu'ils

paraissent nécessaires à qui veut parvenir au but. Le scepticisme, voilà le dernier mot de son caractère et de sa doctrine. Nous avons recherché avec soin parmi les témoignages de sa jeunesse s'il avait lutté avant d'entrer dans cette voie ; nous lui avons tenu compte de certains scrupules dans son *Histoire florentine* et de certaines émotions généreuses; mais, à partir de son ambassade en Espagne, nous l'avons vu s'éprendre des traits de mensonge et de perfidie qu'il voyait ou croyait voir dans le caractère d'un habile politique; la fin de sa vie nous l'a montré reniant les causes qu'il avait servies, et sacrifiant à ses intérêts personnels des intérêts d'autre sorte et de nature plus élevée non méconnus naguère par lui-même.

Toutefois l'histoire de sa vie nous a également enseigné qu'il n'a pas été le sceptique inintelligent et incapable d'un rôle généreux. Il y a, en dehors des extrêmes, bien des genres de scepticisme. Il y a celui qui naît d'une trop grande défiance de la raison humaine, et qui s'abîme quelquefois dans le sentiment religieux; il y a celui qui provient d'une trop grande confiance dans l'intelligence des hommes, et qui s'attarde à l'admirer dans les médiocres et incertains triomphes de la vie réelle. Le scepticisme est subtil, et peut se glisser dans le cœur de celui-là même qui s'est proposé un but honorable; il se trahit alors par un mélange de calcul qui aura présidé même au choix de ce but honnête, et dans une facilité trop indifférente à l'emploi des moyens. Guichardin était trop éclairé pour ne pas échapper aux excès par certains côtés. Il est passablement douteur, par exemple, sur les choses de la religion, non pas toutefois au-delà de certaines limites qu'il n'est peut-être pas facile de bien marquer. Voyons-le d'abord, en quelques-uns de ses *ricordi*, fort répugnant à des pratiques, à des croyances, à des abus de son temps, et tout près de la révolte :

« Je crois que les hommes, à toutes les époques, ont tenu pour miraculeux des faits qui n'avaient rien de tel; mais ce qui est certain, c'est que toutes les religions ont eu leurs miracles, de sorte que le miracle est une faible preuve de la vérité de telle croyance plutôt que de telle autre. Les miracles révèlent peut-être la puissance de Dieu, mais pas plus du Dieu des gentils que de celui des chrétiens. Il ne serait donc peut-être pas mal de dire que ce sont, comme les prédictions, des secrets de la nature au-dessus de l'intelligence humaine.

« J'ai remarqué que, chez tous les peuples et dans toutes les villes, il y a des dévotions qui produisent de semblables effets. A Florence, Santa-Maria Imprunata fait la pluie et le beau temps; en d'autres endroits, j'ai vu la vierge Marie ou les saints opérer de même, signe manifeste que la grâce de Dieu vient au secours de tout le monde, et peut-être aussi que ce sont des choses qui existent plutôt dans l'esprit des hommes que dans la réalité.

« Ce que disent les personnes pieuses, que celui qui a la foi fait de grandes choses, ou que, selon la parole de l'Évangile, la foi commande aux montagnes, ne signifie rien autre chose sinon que la foi crée l'obstination. Avoir la foi, c'est croire avec fermeté et presque avec certitude des choses qui ne sont point selon la raison, ou, si elles sont selon la raison, d'y croire avec une résolution plus grande que celle que donnerait la raison seule. Celui qui a la foi devient donc obstiné dans ce qu'il croit; il marche dans sa voie intrépide et résolu, surmontant les difficultés et les périls. »

Ces vives saillies n'empêchent pas que Guichardin ne demeure enveloppé, sans trop de résistance, dans les habitudes religieuses de son siècle. Il n'a pas la religion sévère de Michel-Ange, la superstition peu gênante de Benvenuto Cellini, avec ses évocations et ses visions; mais il s'en va en pèlerinage accomplir des vœux à Lorette, il paraît croire aux esprits et aux prédictions de l'avenir, nous l'avons vu mal affermi contre les magiciens et les sorciers. Du moins, s'il dispute pied à pied à la Providence le champ d'action que d'autres lui font très large, il croit cependant à cette action bienfaisante et juste, et cherche plus d'une fois un refuge dans l'idée de Dieu.

« Le magistrat, dans ses arrêts, ne doit pas, dit-il, subir le contrôle des hommes; mais il reste soumis à celui de Dieu, qui connaît s'il a bien jugé ou prévariqué. — Ne dites pas : Dieu a aidé celui-ci parce qu'il était bon; il est arrivé malheur à celui-là parce qu'il était méchant. C'est souvent en effet le contraire qui se vérifie, et néanmoins on ne doit pas accuser la justice de Dieu, ses desseins étant si profonds qu'il nous reste seulement à dire : *Abyssus multa.* »

Ces hautes pensées ont été la source persistante où il a puisé malgré tout plus d'une généreuse maxime, de nature à tempérer la trop commune aridité de son œuvre. Il savait voir les bons comme les mauvais côtés des choses, et la doctrine même de l'intérêt bien entendu l'invitait à préférer les moyens honnêtes; sa hauteur d'intelligence le rendait d'ailleurs accessible aux honorables inspirations. Aussi pouvons-nous, à côté des expressions les plus détestables que nous ayons dû citer, placer des expressions différentes, qui nous remettront en mémoire le beau rôle auquel Guichardin a consacré une partie de sa carrière. Il s'y ajoutera une teinte de tristesse qui lui fait honneur, et qu'il serait injuste de négliger. On sent qu'il lutte; obsédé par la vue du réel et par l'abus du sens pratique, il voudrait, ce semble, se dégager; il y parvient quelquefois, et nous en avertit par un accent subit de sincère émotion.

« A qui estime la gloire tout doit réussir, parce qu'il ne regarde ni aux fatigues ni aux périls, ni à l'argent. Je l'ai éprouvé par moi-même;

elles sont vaines et mortes, les actions humaines qui manquent de ce puissant levain. — Je ne veux pas vous dégoûter de répandre des bienfaits. Outre que c'est une chose généreuse et qui procède d'une belle âme, un bienfait est quelquefois largement reconnu. Il est de plus permis de penser que cette puissance qui est au-dessus des hommes se plaît aux actions nobles, et ne permet pas qu'elles restent toujours sans récompense. — Si vous rencontrez un homme qui soit naturellement porté vers le mal plutôt que vers le bien, dites hardiment que c'est non pas un homme, mais un monstre ou une brute, car il fait exception. — C'est une triste chose en ce monde de ne pouvoir conquérir le bien sans devoir passer par le mal. — Les états et les cités sont mortels, puisque, par épuisement ou par accident, toute chose doit périr. Celui qui assiste à la mort de sa patrie ne doit accuser que son propre malheur. La patrie subit ce qui est sa destinée; mais bien à plaindre est celui qui est né dans le temps marqué pour une telle infortune. — O Dieu! combien sont plus nombreux pour notre république les symptômes de chute que les causes de durée! — Je ne saurais croire que Dieu permette aux fils de Ludovic Sforza de jouir en paix de l'état de Milan. Ce n'est pas seulement que son usurpation a été scélérate, c'est, bien plus, qu'elle a été la cause de la ruine et de l'asservissement de l'Italie. »

Voilà, de la part de Guichardin, de très nobles accens, dus à la générosité de l'âme, au patriotisme et, en dernier lieu, à un cri de la conscience. Le voilà invoquant la justice céleste contre Ludovic le More, qui a le premier appelé les étrangers sur le sol de la patrie. Comment donc lui-même a-t-il pu consentir à se mettre au service des oppresseurs de l'Italie? C'est qu'il a manqué de cette force morale sans laquelle on est le jouet de la fortune et des circonstances. Il s'est contredit et démenti; il a été l'homme de son temps à ce point que sa propre vie en a reproduit les vicissitudes, active et généreuse quand l'ardeur commune et la lutte suffisaient à l'animer, inerte et blâmable quand le poids de la décadence générale a commencé de peser sur elle. Nous avons dit que ses *Ricordi* appartenaient non pas à telle ou telle période de son âge, mais à toutes également. Rappelons-nous donc, pour les opposer à lui-même, les protestations de son propre cœur. Il a aimé la gloire, il a aimé sa patrie, à laquelle, dans sa grande *Histoire*, il a élevé un monument durable de filial respect : le souvenir de ces deux sentimens doit plaider en sa faveur. Il a de plus cruellement expié par les amertumes et les déceptions de sa fin un scepticisme contre lequel, au milieu de sa carrière, il avait déjà noblement réagi.

A. Geffroy.

LA

POLITIQUE ULTRAMONTAINE

En présence de l'importance inattendue que les querelles religieuses ont prise en Europe par le plus singulier anachronisme, du rôle prépondérant auquel les partis religieux y aspirent, des dangers qu'ils nous créent, il n'est peut-être pas inutile d'examiner quelles sont chez nous les prétentions, sinon les principes politiques de ces partis, et quelle attitude doit prendre à leur égard un gouvernement soucieux de l'honneur et des intérêts de la France. Si les hommes qui dirigent nos affaires avaient entrepris plus tôt cet examen, s'ils s'étaient fait une juste idée de ce que cet honneur et ces intérêts leur commandent, il est à croire qu'ils auraient prévenu de fâcheux malentendus dont ils devaient éviter jusqu'à l'apparence, et ils ne resteraient pas suspects d'avoir cédé à une pression étrangère lorsqu'ils n'ont fait que remplir un devoir.

J'ai parlé des partis religieux, cette expression, vraie pour d'autres pays, n'est, Dieu merci, pas exacte en ce qui concerne le nôtre. Nous comptons en France plusieurs opinions religieuses, mais nous n'y comptons qu'un seul parti religieux, c'est le parti ultramontain. Ce parti ne remonte même pas très haut dans notre histoire. Il n'a été à ses débuts qu'une secte théologique dont je n'ai nullement l'envie de discuter ici les doctrines; mais l'ultramontanisme ne tarda pas à quitter les régions de la théorie, où de Maistre, de Bonald et l'abbé de Lamennais l'avaient confiné, pour viser à l'action et à l'influence politiques. — Si nous n'avons pas à nous occuper de ses doctrines sur la discipline intérieure de l'église, nous avons le plus grand intérêt à bien connaître ses tendances, ses progrès et ses actes depuis qu'il a passé à l'état militant et prétendu influer sur la marche de nos divers gouvernemens.

Cette prétention, il faut le dire, n'était pas nouvelle. L'église de France, alors qu'on l'appelait encore l'église gallicane, n'avait jamais renoncé qu'en apparence à l'ambition de jouer un rôle politique. Elle n'avait jamais bien pris son parti au fond du cœur de cette grande transformation du monde moderne, qui vers la fin du XVIe siècle sépara nettement le domaine religieux du domaine politique. Elle n'avait jamais compris qu'imparfaitement le sens de ce prodigieux changement qui, au sortir des guerres de religion, permit à un cardinal comme Richelieu de tendre, — par-dessus la tête des Allemands, — sa forte main à un hérétique comme Gustave-Adolphe. Néanmoins tout en s'efforçant, chaque fois que l'occasion s'en présentait, de renverser l'œuvre pacificatrice d'Henri IV et de rétablir dans l'état la prédominance de l'élément religieux, l'église gallicane eut toujours le mérite, et c'est là son meilleur titre devant l'histoire, de rester éminemment nationale. Elle ne sépara pas son intérêt de celui du royaume, lui sacrifia parfois ses plus chers préjugés. Alors même que Louis XIV était le plus asservi à l'influence catholique, loin de l'abandonner dans ses démêlés politiques avec la cour de Rome, on la vit défendre successivement ce roi contre deux papes, Alexandre VII et Innocent XI.

A ce point de vue, l'église gallicane domine de très haut le système qui lui a succédé sans la remplacer. Elle a eu ses faiblesses, a servi plus d'un excès de pouvoir, mais dans ses jours de vertu comme dans ses jours de défaillance elle est jusqu'au bout restée française, a voulu identifier sa cause à celle de la nation. L'ultramontanisme au contraire a un tort qui lui sera difficilement pardonné dans la situation que les événemens nous ont faite, il ne peut pas avoir une politique nationale. Ainsi que son nom l'indique, ce n'est pas en France, mais à Rome, que ses partisans prennent leur mot d'ordre, c'est de Rome qu'ils attendent et reçoivent leurs inspirations; ce n'est pas le pays, c'est Rome qui est leur premier souci et leur première passion. L'intérêt national leur est cher sans doute, mais c'est après tout un intérêt humain, et Rome le domine de toute la supériorité d'un intérêt divin. De là l'inconcevable insouciance avec laquelle ils compromettent le pays et le jetteraient, si cela dépendait d'eux, dans les aventures les plus insensées: leur sollicitude est ailleurs. Ils prétendent pourtant l'aimer, et peut-être l'aiment-ils en effet à leur manière; on ne supprime pas à volonté un des sentimens primordiaux de l'âme humaine. Peut-être sont-ils, comme ils nous l'assurent, d'excellens patriotes, — seulement leur patrie est à Rome!

On voit par cette observation générale combien il est loin de notre pensée de vouloir impliquer le clergé de France tout entier

dans les critiques que nous entendons adresser à certaines doctrines et à certains hommes. Nous savons comme tout le monde que ce clergé compte dans ses rangs, — et parmi ceux même qui professent des opinions ultramontaines, mais qui reculent sagement devant les conséquences du système, — un grand nombre d'hommes animés du patriotisme le plus vrai, des esprits aussi sages qu'éclairés. Ce ne sont pas eux qu'on met en cause ici, c'est cette petite église particulièrement immaculée, aux yeux de qui l'évêque d'Orléans est un suspect et presque un factieux. Tout au plus pourrait-on leur reprocher l'abnégation mal entendue qui les pousse à se taire lorsqu'ils devraient élever la voix, et leur fait ainsi accepter toutes les apparences d'une solidarité qu'ils repoussent au fond du cœur. Ils semblent atteints, eux aussi, de cette inertie incurable qui, dans tous les momens critiques de notre histoire, paralyse et annihile nos partis conservateurs au profit d'une minorité violente ou fanatique. Triste abdication dont ils ne se vengent d'ordinaire qu'en assistant avec une égale résignation à tous les excès commis en sens contraire!

Tant que l'influence politique de l'ultramontanisme ne s'est exercée que dans nos luttes intérieures, on a eu le droit de la blâmer comme une intervention regrettable de l'élément religieux dans des débats auxquels il devrait rester étranger, mais elle n'a eu que des inconvéniens après tout secondaires. Cette intervention a en partie faussé un instrument précieux d'ordre, de moralité, de conservation, en le mettant parfois au service des plus mauvaises causes. Elle a aussi contribué plus d'une fois à aggraver nos divisions intérieures; elle n'a du moins pas fait courir au pays de péril sérieux. Je n'ai pas à raconter dans quelles occasions, ni dans quel sens la politique ultramontaine a agi chez nous à ce point de vue; je me contenterai de rappeler, pour en caractériser l'esprit général, qu'en dépit des efforts plus généreux qu'efficaces de Montalembert, de Lacordaire et de leur école pour l'enrôler dans la cause libérale, le parti ultramontain ne s'est montré satisfait de nos divers gouvernemens que deux fois dans le cours entier des cinquante dernières années. La première, c'est à l'époque des ordonnances du roi Charles X contre les libertés publiques; la seconde, c'est à l'époque du coup d'état du 2 décembre. Ce sont là les deux seuls momens où l'ultramontanisme ait montré une satisfaction sans mélange.

Cette satisfaction, dont il est facile de retrouver l'expression dans les documens contemporains, est à elle seule tout un programme de gouvernement et peut se passer de commentaires. On aurait tort d'ailleurs de s'étonner du profond scepticisme dont elle témoigne

en matière de principes. Au fond, un parti religieux ne peut pas avoir de principes politiques, et c'est pourquoi on ferait bien de lui interdire ce domaine. La loi suprême est pour lui l'intérêt d'une croyance à laquelle il rapporte tout, et qui est étrangère à la politique. Les pouvoirs n'ont de légitimité à ses yeux que dans la mesure des services qu'ils peuvent lui rendre. Quoi qu'il en soit, l'ultramontanisme, encouragé par ceux qui se flattaient de l'exploiter, ménagé et caressé par les oppositions, non moins imprévoyantes que les gouvernemens, devait tout naturellement céder tôt ou tard à la tentation d'exercer sur nos affaires extérieures l'influence qu'on lui avait laissé prendre au dedans. Contenu habilement sous le règn du roi Louis-Philippe, il ne réussit pas à entraîner la France dans la guerre du Sonderbund. Ses efforts furent plus heureux sous la république de 1848, et il contribua puissamment à lui faire entreprendre l'expédition de Rome.

Je dis qu'il y contribua, sans en être, comme on le croit généralement, le principal auteur. Cette expédition, destinée à porter des fruits si amers, comme toutes les entreprises où l'on s'engage sans en avoir nettement mesuré la portée, les conditions, les conséquences, fut en effet inspirée par des motifs très complexes. Les calculs et les passions politiques y prirent une part encore plus grande que les passions religieuses. Si les ultramontains y cherchèrent avant tout le moyen de rétablir avec le pouvoir temporel du pape la clé de voûte indispensable, selon eux, de l'ordre européen, les hommes d'état y virent, les uns un moyen assuré d'obtenir l'alliance du sentiment religieux dans nos luttes intérieures et de frapper au cœur l'aventureuse démocratie de 1848, les autres de relever, comme on disait alors, notre influence vis-à-vis de l'Autriche. Le prince Louis-Napoléon y vit surtout une occasion de prendre pied dans un pays sur lequel il avait dès lors des projets soigneusement dissimulés. Personne ne paraît avoir soupçonné à cette époque que le difficile n'était pas d'entrer à Rome, mais d'en sortir.

Ce qui est certain, c'est que l'expédition de Rome devint le point de départ de l'importance exagérée du parti ultramontain, de l'influence qu'il s'arrogea sur notre politique extérieure, et à ce titre seul elle fut un événement fâcheux. Ce parti s'habitua dès lors à considérer le rétablissement de la papauté temporelle comme sa conquête propre; il se déclara prêt à la défendre envers et contre tous, prétendit lui subordonner tous les intérêts, tous les plans de notre politique nationale. Celui même qui avait le plus encouragé cette prétention ne tarda pas à en éprouver les inconvéniens. Lorsque l'empereur Napoléon III, réalisant un rêve de sa jeunesse, que secondait d'ailleurs toute la force des idées, des aspirations et des

événemens de la première partie du siècle, entreprit de relever la nationalité italienne, le parti ultramontain, averti par un infaillible instinct, comprit sur-le-champ le danger qui allait menacer son œuvre de prédilection. Il signifia aussitôt à l'empereur un *veto* qui devint chaque jour plus impérieux, et devant lequel le vainqueur de Solferino finit par reculer. Il lui fut plus facile de venir à bout des armées autrichiennes que de vaincre l'obstination d'un parti dont il avait démesurément laissé grandir les forces.

Cette résistance était facile à prévoir. Il fallait méconnaître tous les enseignemens de l'histoire pour ignorer qu'entre la papauté temporelle et la nationalité italienne il y avait une incompatibilité non pas accidentelle et passagère, mais permanente, essentielle, absolue. Entre l'une et l'autre, il fallait choisir; vouloir les faire vivre ensemble était chimérique. L'idée de relever l'Italie n'était pas seulement une grande et généreuse pensée, c'était une pensée politique, nous persistons à le croire en dépit d'illustres autorités; mais elle était politique à la condition expresse, indispensable, que l'entreprise fût poussée jusqu'au bout, car l'Italie incomplète, l'Italie arrêtée dans son légitime développement, c'était l'Italie mécontente sinon hostile. Il était insensé de la faire contre nous. Il fallait ou ne pas la relever, ou l'avoir à tout prix pour alliée en lui laissant prendre son expansion naturelle. Entre la France et l'Italie reconstituée dans ses conditions normales, il y avait, quoi qu'on n ait dit, une complète harmonie d'intérêts et de tendances, et si l'entrée de cette nouvelle puissance dans le concert européen devait en modifier l'équilibre général, ce ne pouvait être qu'à notre profit.

Malheureusement l'empereur Napoléon, qui semble avoir entrevu par momens cette vérité, manqua de la décision nécessaire pour achever son œuvre, et en perdit ainsi tout le bénéfice. Troublé de voir se dresser devant lui l'obstacle intérieur alors qu'il n'avait jamais songé qu'aux ennemis du dehors, partagé entre le désir de satisfaire les Italiens et la crainte de mécontenter les ultramontains, cet esprit singulier, aussi indécis dans l'action qu'il était hardi et même téméraire dans la spéculation, hésita, tergiversa devant les difficultés de la tâche, s'aliéna les deux partis à la fois, puis enfin fut amené par cette faute même à chercher parmi les puissances européennes un auxiliaire qui voulût bien se charger d'achever ce qu'il avait lui-même commencé.

On sait ce que l'intervention de cet auxiliaire nous a coûté. Si j'ai rappelé ces faits, c'est seulement pour constater que, grâce à l'appui qu'il trouva dans une partie de l'opinion, l'ultramontanisme a pu rendre stérile et même dangereuse la plus grande entreprise

du dernier règne, la seule qui, poursuivie jusqu'au bout et achevée par son propre auteur, nous eût donné une alliance à l'heure du danger, la seule peut-être qui mérite de relever aux yeux de l'histoire une époque de décadence et de médiocrité. Survint l'effroyable écroulement de l'année 1870. Au milieu de ces catastrophes inouies, la chute du pouvoir temporel du pape passa comme un événement inaperçu, tant elle était prévue, préparée, inévitable, et tant les terribles réalités qui pesaient sur nous l'avaient réduite à ses véritables proportions. En ouvrant les yeux à la lueur du coup de foudre, nous n'apercevions autour de nous que des ruines. Nous n'avions pas seulement à relever notre pays, nous avions à le refaire de toutes pièces. Au dehors, tout était transformé. Des forces nouvelles avaient surgi en Europe. L'Italie était faite, constituée sur des bases inébranlables. On avait pu jusque-là disputer sur les avantages ou les inconvéniens d'une nationalité italienne, nier les grands courans de l'histoire, oublier que la chute de la souveraineté pontificale n'était que le dernier anneau d'une longue chaîne d'événemens. Ces débats n'avaient plus désormais que la valeur d'une thèse académique.

Nous avions assez d'occupations chez nous pour ne plus nous mêler des affaires de nos voisins. Il fallait prendre son parti des faits qu'on ne pouvait ni contester ni détruire, faire la part des questions jugées, travailler à regagner les amitiés que nous avions perdues. Et s'il nous fallait à tout prix le luxe d'une haine nationale, nous savions où la placer désormais.

Tout le monde le comprit ainsi, à l'exception du parti ultramontain. La leçon des événemens est toujours perdue pour les sectaires. Muet d'abord au sortir de la terrible crise, puis enhardi par les ménagemens inconsidérés qu'on avait pour lui, contenu à grande peine par les temporisations parfois trop habiles de M. Thiers, plus tard tout à fait enivré du sentiment de sa force à la suite des concessions excessives qu'on lui a faites en vue d'une entreprise dans laquelle on avait besoin de ses services, l'ultramontanisme reprit peu à peu sa propagande envahissante, et enfin osa dire tout haut sa pensée et son but. Ce but, cette pensée dominante, ce n'est ni la réparation de tant de ruines, ni le rétablissement de nos forces matérielles et morales, ni l'apaisement de nos divisions intestines, ni le recouvrement de nos provinces perdues. Non, il a mieux à nous proposer; cette nécessité plus haute, cette mesure de salut, cet objet supérieur, pressant, unique, c'est la restauration du pouvoir temporel du pape! Voilà le but que doit poursuivre avant tout notre politique, si nous voulons nous régénérer! Avec lui tout est sauvé, sans lui tout est perdu. Ne répondez pas à ces étranges sauveurs

qu'il existe peut-être des intérêts plus urgens, ils vous demanderont si vous prétendez mettre vos petits calculs en balance avec la cause de Dieu! Ne leur demandez pas de quels moyens ils disposent. Le ciel ne conspire-t-il pas avec eux? Il ne s'agit pas, vous diront les plus sages, de déclarer une guerre immédiate; il s'agit de revendiquer les droits de l'église, d'envoyer au saint-père le témoignage de notre dévoûment, de dénoncer au monde l'oppression dont il est victime. Eh bien! soit, vous diront les autres avec plus de franchise, il est possible que ce soit la guerre; mais pensez-vous que le monde laissera faire nos ennemis? Ignorez-vous que la foi transporte des montagnes, et Dieu a-t-il perdu la faculté de faire des miracles? Remplissons d'abord notre devoir; le reste nous sera donné par surcroît.

On sourirait de ces vénérables enfantillages, même en les lisant dans un mandement épiscopal, si l'on ne savait quel triste retentissement ils ont à l'étranger, quels périls ils nous créent, à quel point ils peuvent égarer des imaginations surexcitées par la double exaltation du sentiment patriotique et du sentiment religieux. Il suffit pour se rendre compte du danger de ces manifestes de comparer l'effet d'étonnement qu'ils produisirent à leur première apparition avec l'émotion croissante qu'ils excitent aujourd'hui. Ce résultat est dû non pas seulement aux invectives et aux imprécations qu'ils contiennent à l'adresse des gouvernemens étrangers, mais à l'inquiétude qu'inspire un parti dont on redoute l'activité et dont on voit grandir les forces sans en connaître au juste les ressources et l'organisation.

Profitant avec habileté des réticences du gouvernement pour faire croire à une secrète solidarité qui n'a jamais existé, étendant partout son action d'abord confinée dans quelques cénacles, soutenu par la propagande de la presse, de la chaire, de la tribune, l'ultramontanisme n'a pas tardé à prendre toutes les allures d'un parti de gouvernement. Il a eu son programme, ses représentans attitrés dans l'administration, dans la magistrature, dans l'armée, dans la chambre. Il a trouvé une épée en la personne d'un guerrier plus connu, il est vrai, par sa piété que par ses victoires. Il a eu même son candidat à la royauté. Qu'était-ce en effet que le comte de Chambord dans la pensée de ses partisans les plus sincères et les plus ardens, sinon l'ultramontanisme couronné?

Il y a sans doute beaucoup de fantasmagorie dans ce dénombrement des forces ultramontaines qu'on ne s'est pas fait faute d'étaler devant nous. Sous ce rapport, l'armée n'est pas sans quelque ressemblance avec son général, M. Du Temple, dont on faisait à l'étranger un vrai foudre de guerre, et dont on sait la triste aventure.

Il n'est pas impossible que cet épouvantail dont on fait si grand bruit se réduise en définitive à une simple force d'opinion, par exemple à la conviction peut-être un peu hasardée qu'on a en sa possession la trompette qui a fait crouler les murs de Jéricho. Cependant ce n'est pas sans raison que le public s'est alarmé des progrès de ce parti, du trouble, de l'irritation qu'il fait naître au dedans, des complications dont il nous menace au dehors. On a dit, non sans vérité, que la France a été faite par les évêques. Si on laissait agir ceux qui prétendent aujourd'hui parler au nom de l'épiscopat, ils l'auraient bientôt défaite. Il est temps de mettre un terme à ces folies compromettantes; elles ne nous ont que trop déconsidérés aux yeux de l'Europe. Il est temps qu'on sache que la politique de la France n'est pas à la merci des passions d'une secte.

Nous en conviendrons volontiers, le gouvernement actuel est loin d'avoir approuvé les défis imprudens et les prédications furibondes qui sont devenus, comme il aurait dû le prévoir, un grave embarras pour lui; mais en les tolérant au milieu du silence imposé à la presse, en s'abstenant avec soin de les désavouer, il a donné le droit de croire qu'il en était complice. M. le duc de Broglie, nous sommes heureux de lui rendre ce témoignage, a maintenu à l'étranger, avec une fermeté qui n'était pas sans mérite, la sage et libérale politique inaugurée par M. Thiers. Aussi a-t-il eu sa part dans ces injures envenimées dont certaines vertus possèdent seules le secret. Ces injures mêmes sont un hommage rendu à l'indépendance de son jugement; il peut s'en faire honneur comme ceux qui les ont encourues avec lui. Cependant, s'il n'a ni partagé ni encouragé ces aveugles passions, il a eu, comme le cabinet du 24 mai tout entier, le tort grave de laisser croire qu'il était sous leur dépendance. Par cela seul qu'il laissait s'accréditer cette opinion, le mal devenait aussi réel que s'il avait effectivement subi la loi des préjugés qu'il combattait.

Cette supposition n'était que trop vraisemblable en présence de tous les gages d'alliance et de mutuelle satisfaction que le ministère du 24 mai et l'ultramontanisme échangeaient dans la première ferveur d'une amitié éphémère. Comment admettre que des alliés à qui l'on donnait pleine carrière à l'intérieur, dont on encourageait les plus insoutenables prétentions, dont on applaudissait les invectives contre ces affreux anarchistes du centre gauche, les Thiers, les Dufaure, les Rémusat, les Casimir Perier, les Laboulaye et autres, n'étaient plus à l'extérieur que des brouillons importuns à qui l'on eût volontiers fermé la bouche, si l'on n'avait craint de perdre le précieux appoint de leur concours et de leurs votes? Est-il surpre-

nant que de si subtils sous-entendus aient échappé à ceux qui nous jugent à distance?

Personne n'ignorait d'ailleurs que parmi les conseillers intimes du pouvoir actuel il s'en trouvait plus d'un pour lui représenter cette dangereuse tolérance comme un excellent calcul. On lui montrait tout autour de nous en Italie, en Allemagne, en Suisse, les catholiques aux prises avec leurs gouvernemens, les guerres de religion à la veille de renaître. L'agitation ultramontaine établissait entre eux et nous une solidarité dont nous serions tôt ou tard appelés à recueillir les fruits. N'était-ce pas là une levée de boucliers toute prête pour un jour de danger? N'était-il pas d'une politique prévoyante d'encourager par tous les moyens la formation d'une grande ligue catholique dont nous serions un jour les chefs naturels?

On sait combien depuis nos malheurs s'est développé notre goût fâcheux pour la méthode conjecturale, et combien nos faiseurs de plans se trouvent plus à l'aise sur le terrain des hypothèses que sur celui des faits. Qui ne reconnaîtrait dans ces rêveries le triste écho des illusions qui nous ont perdus? Ce n'est malheureusement pas en adoptant une politique renouvelée des croisades que la France peut reconquérir son rang dans le monde. Le temps de Pierre l'Ermite est passé, il ne peut pas renaître, et ses ridicules continuateurs ne nous rendront pas le prestige que nous avons dû aux idées libérales. Il y a, Dieu nous garde de le méconnaître, dans les plaintes des catholiques de la Suisse et de l'Allemagne plus d'un grief légitime. Toute restriction de la liberté de conscience, fût-elle provoquée, comme ç'a été parfois le cas, par d'injustes exigences, est à nos yeux un abus de pouvoir qu'on finit toujours par expier; mais nous n'avons pas à prendre parti dans des débats où il n'est nullement facile de démêler le vrai du faux, et où personne n'est d'ailleurs disposé à accepter notre juridiction. Ceux-là se trompent étrangement qui supposent que ces mêmes catholiques nous reconnaîtraient le droit d'intervenir dans leur querelle. Le plus grand service que nous puissions leur rendre est de ne pas nous en mêler. Habituons-nous donc à croire que nos voisins sont en état de se passer de notre protection et de régler eux-mêmes leurs affaires. N'avons-nous pas payé assez cher le droit de songer avant tout à nos propres embarras?

Nous n'avons le droit de négliger aucune chance favorable. Si jamais les événemens nous offraient une occasion de ce genre, nous devons rester maîtres de la saisir. Gardons-nous donc d'aliéner d'avance notre liberté d'esprit et d'action. C'est dans des intérêts politiques fortement constitués et non dans des éventualités au

moins fort problématiques que nous devons chercher notre point d'appui. A la suite de nos désastres et de nos premiers efforts pour les réparer, nous avions retrouvé en Europe non pas des alliances, — nous ne pouvons songer encore à rien de pareil, — mais de sérieuses sympathies; la seule apparence de cette politique fantaisiste a suffi pour les compromettre. En Angleterre, où l'on n'a guère l'habitude de se battre contre des fantômes, on a vu un homme d'état blanchi dans les grandes affaires, lord Russell, prendre l'initiative d'une démonstration populaire contre les agissemens ultramontains. En Russie, l'opinion nous revenait sensiblement. On y appréciait nos difficultés et nos travaux. On nous y savait gré d'essayer d'imiter ce célèbre et salutaire recueillement dont on nous avait autrefois donné l'exemple, et d'où était sortie la glorieuse émancipation des serfs. Nos amis, déconcertés et refroidis, se demandèrent avec plus d'ironie que d'inquiétude si dans notre ardeur de prosélytisme nous n'allions pas recommencer quelque nouvelle équipée en faveur de la catholique Pologne. En Italie, nous avions conservé malgré tout de fidèles amitiés, témoin le livre récent d'un homme qui nous a donné de précieuses marques de sympathie dans nos malheurs, et dont nous ne devrions prononcer qu'avec respect le nom, synonyme d'honneur, de courage et de loyauté, — je parle du général La Marmora (1). En présence de notre nouvelle attitude, on dut s'y mettre en garde contre des menaces directes et incessantes, et le roi Victor-Emmanuel se décida au voyage de Berlin, démarche faite à contre-cœur, et qu'il n'aurait à coup sûr jamais entreprise, si la politique ultramontaine n'avait paru prévaloir dans nos affaires. En Autriche, pays que l'ultramontanisme considère volontiers comme sa forteresse et où l'on avait pour nous des sentimens bienveillans, on donna à dessein à la réception faite au roi d'Italie un éclat exceptionnel, destiné à nous avertir que nous faisions fausse route. Enfin les petits états, même ceux qui, comme la Belgique, semblaient momentanément liés à notre système par une certaine analogie de situation ou plutôt de tendances ministérielles, donnèrent des signes non équivoques de leur crainte et de leur mécontentement de voir la paix de l'Europe exposée à de nouveaux périls. Si telle fut l'impression produite par notre conversion présumée à la politique des mandemens dans les pays dont les dispositions à notre égard étaient plutôt amicales que

(1) Je fais allusion ici à la curieuse et instructive brochure du général intitulée *Un pó piu di luce*... récemment traduite en français, livre plein de faits irréfutables, objet en ce moment de démentis qui ne l'atteignent pas.

malveillantes, on devine aisément ce qu'elle dut être dans ceux où nous ne pouvions avoir le droit et encore moins le désir d'être jugés avec indulgence. Je n'insisterai donc pas sur le contre-coup humiliant que ces défis insensés devaient trouver à Berlin. Je me contenterai de dire à ce propos que, si ces défis y avaient passé inaperçus, comme on semble s'en être flatté par une illusion où il entre plus de candeur que de fierté, c'eût été par l'effet d'un dédain encore plus blessant que la colère.

La seule chose qui doive surprendre dans un pareil résultat, c'est qu'on n'ait pas su le prévoir. Combien de fois n'a-t-on pas signalé le danger, combien de fois n'a-t-on pas averti, supplié les auteurs de ces provocations sans parvenir à les convaincre, — aberration vraiment inconcevable et possible seulement dans un pays où l'on rencontre à chaque pas les dons les plus brillans de l'esprit unis dans le même homme à la plus incurable stupidité! Soit, avons-nous entendu dire, ces manifestations étaient compromettantes et regrettables; mais est-ce donc un crime de se tromper? Fallait-il recommencer les procès de tendance, sévir contre une presse après tout dévouée à l'ordre? Fallait-il traduire devant les tribunaux des membres de l'épiscopat? Non, il vous suffisait de ne pas laisser croire que vous étiez de connivence avec eux. Une fois cette preuve faite, vous n'auriez pas même eu besoin de suspendre un journal. Nous ne sommes pas de ceux qui conseilleront jamais au gouvernement de se servir contre des évêques des armes légales que le concordat a mises à sa disposition. Nous estimons que l'apparence même d'une pression exercée sur une opinion religieuse est une chose mauvaise en soi. Les manifestes ultramontains n'auraient pas eu la moindre importance, si on ne les avait pas considérés comme l'expression prématurée, mais exacte, d'une arrière-pensée officielle. On devait donc se contenter de les désavouer; mais le désaveu devait être spontané au lieu de paraître imposé. Il fallait leur infliger dès le début un blâme net et sévère au lieu de cette désapprobation équivoque et tardive dans laquelle on semble ne leur reprocher d'autre tort que leur inopportunité en leur demandant pardon de tant d'irrévérence. En présence d'une semblable attitude, jamais il ne fût venu à l'esprit de personne de rendre le gouvernement français responsable des visions de quelques têtes exaltées.

En tout ceci, la préoccupation du cabinet du 24 mai n'a été que trop visible. Il s'est laissé dominer exclusivement par des considérations de tactique parlementaire, par le désir de maintenir sa majorité compacte, par la crainte de perdre tout à fait des amitiés déjà douteuses. Mais un intérêt national ne mérite-t-il pas quelque égard,

même lorsqu'il n'est pas tout à fait d'accord avec un intérêt ministériel? Peut-être serait-il opportun maintenant de prêter quelque attention à ce qui se passe au dehors, de maintenir, non pas seulement dans le secret des chancelleries, mais ouvertement, et contre toutes les attaques, une politique extérieure ferme, digne, sensée, également éloignée des bravades et de l'obséquiosité, la seule qui puisse nous relever dans l'estime des peuples, de se souvenir enfin que la France a dans le monde des ennemis plus dangereux que M. Thiers!

Dans ces conflits religieux que nous voyons éclater autour de nous, notre rôle est tout tracé. La France n'a à prendre parti ni pour les prétentions inadmissibles des partisans du *Syllabus*, ni pour les vues étroites et tyranniques de chefs de gouvernement qui croien devancer leur époque en nous ramenant aux persécutions religieuses. Elle n'a pour suivre la politique à la fois la plus habile et la plus juste qu'à rester fidèle à ses constantes traditions depuis 1789, je veux dire à la cause de la liberté religieuse. Ce n'est pas seulement un grand honneur, c'est aussi une grande force que de représenter un principe à qui appartient l'avenir du monde. Cette cause est d'ailleurs assez forte pour se défendre elle-même dans tous les pays où la liberté de conscience est méconnue. Soutenue par l'opinion de l'Europe, elle est invincible, et elle sortira plus entière et plus solide des épreuves passagères qu'elle subit en ce moment.

En dépit des déclamations d'un parti qui n'a jamais montré beaucoup de zèle pour elle, cette cause n'est nullement liée à celle du pouvoir temporel du pape. Ce pouvoir lui-même a toujours traité la liberté de conscience en ennemie. L'indépendance spirituelle du pontife importe seule aux intérêts catholiques, et cette indépendance n'a jamais été plus réelle. S'il est vrai, comme on nous l'assure, que le saint-père a perdu toute liberté, ceux qui ont lu la dernière encyclique conviendront du moins qu'il n'a pas perdu la liberté de langage (1). Sachons donc nous résigner à des faits qui sont placés désormais au-dessus de toute atteinte, et qui ne cesseront pas d'exister parce qu'il nous plaira de faire semblant d'en ignorer l'existence. C'est un ministère catholique, le ministère actuel de la libérale Belgique, qui a le premier déclaré que le pouvoir temporel n'était plus qu'un souvenir, et la plupart des gouvernemens catholiques n'ont pas tardé à l'imiter sur ce point. Reconnaissons à notre tour un fait que nous ne pouvons contester, et qui se rirait de nos

(1) Il est au moins douteux qu'avant la perte de ses états le saint-père eût osé adresser à des chefs de gouvernement et à des souverains l'épithète de « *latrones.* »

attaques. Où est-il parmi les hommes sérieux de ce pays celui qui nous conseillerait de recommencer une expédition de Rome, à supposer qu'elle fût possible? Si personne ne le peut ni ne le veut, à quoi bon ces réserves étudiées, ces demi-menaces bientôt suivies d'une demi-rétractation, ces mystères qui ne cachent rien, ces paroles à double entente qui ne trompent pas même ceux qui feignent de les prendre au sérieux, mais qui irritent nos adversaires et découragent nos amis?

Osons envisager la réalité et avoir pour politique autre chose que des réticences ou des fantaisies. Ne permettons pas à l'esprit de bigoterie de s'immiscer dans la gestion des grands intérêts du pays, et ne cherchons pas à être plus religieux que le cardinal de Richelieu. Quel était sous l'ancien régime l'allié le plus constant de la France très chrétienne? C'était le Grand-Turc, un souverain mécréant. Plût à Dieu que ce mécréant sauveur se fût montré à nous dans nos jours de détresse! L'ultramontanisme, quels que soient les mérites qu'on lui attribue, n'a point fait, on le reconnaîtra, la grandeur intellectuelle et morale de la France; ce n'est pas lui non plus qui nous la rendra. Elle a été l'œuvre d'hommes pour lesquels il n'a eu le plus souvent que des anathèmes. Qu'il se contente donc de régenter le royaume du ciel. Nous ne lui avons que trop laissé accréditer l'idée que nous pouvons nous relever, non par le travail, le sérieux, la volonté, mais avec des pèlerinages, des indulgences, des amulettes, et les mille raffinemens d'un mysticisme enfantin. Nous n'avons que trop perdu de vue qu'il s'agit non pas de former des dévots, mais de faire des hommes. Eh! bonnes gens, songez un peu moins au salut de votre âme et un peu plus au salut du pays; c'est là un genre de dévotion qui en vaut bien un autre, et soyez sûrs qu'il vous sera compté. Surtout n'oubliez jamais que, s'il nous faut absolument un ennemi, nous ne devons en avoir qu'un seul, et ce n'est pas l'Italie.

P. Lanfrey.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1874.

On s'était dit cependant qu'il y avait une vertu réparatrice dans les épreuves, que le malheur, en créant une situation nouvelle, créait aussi des devoirs et des sentimens nouveaux, qu'on devait au pays d'oublier les vaines querelles, les préoccupations égoïstes, les rivalités mesquines, les préjugés et les fanatismes de parti pour ne songer qu'aux affaires sérieuses. On s'était dit que la France, la mère commune, valait bien qu'on se dévouât à elle et à elle seule, qu'en présence de tant de blessures si vives encore et de tant de ruines si récentes tout devait se subordonner à une œuvre unique de reconstitution nationale, que le patriotisme, dans ce qu'il a de plus simple, de plus élémentaire, était, lui aussi, une politique.

Oui, on s'était dit cela, on l'avait pensé, et assurément ce n'était point impossible : c'était l'inspiration la plus sûre, la seule qui ne pût pas tromper dans un moment et dans un état de société où pas un parti ne peut élever une prétention sans rencontrer aussitôt tous les autres partis coalisés pour lui disputer la prépondérance exclusive. C'était de plus facile avec un pays comme le nôtre, bon, patient, docile, prompt à renaître et à revivre à la moindre perspective de paix et d'ordre qu'on ouvre devant lui. S'occuper avant tout de rendre à la France une armée sérieusement reconstituée, des finances suffisantes pour porter le fardeau qui pèse sur elle, une administration active et vigilante, savoir refaire peu à peu sa situation par l'esprit de conduite, par la prévoyance et la sagesse sous un gouvernement neutre, national et incontesté, c'était la meilleure politique, la seule possible et efficace pour quinze ans, pour dix ans au moins. Est-ce là ce qu'on a fait et ce qu'on fait encore? Trois ans sont passés depuis la grande crise. L'assemblée qui siége à Versailles vieillit sur son œuvre inachevée. Il y a eu déjà le chef du pouvoir exécutif du 17 février 1871, le président de la répu-

blique de la constitution Rivet, le président du 24 mai 1873, le septennat; il y a eu des élections Barodet, des tentatives de restauration monarchique, des coalitions parlementaires, des prodiges de tactique, — et à quoi tout cela conduit-il? A cette phase ingrate où nous sommes, où l'on croit tout sauver avec ces mots magiques d'ordre, de défense sociale, qui ne sauvent rien, où en réalité la politique extérieure et la politique intérieure de la France restent livrées à des périls obscurs qu'on se crée plus ou moins volontairement, aux fantaisies, aux contestations passionnées et intéressées des partis.

D'où viennent les difficultés qui nous font sentir leur cruel aiguillon? d'où viennent les embarras de l'assemblée et du gouvernement? Ils viennent le plus souvent de ce qu'on ne veut pas s'avouer la vérité d'une situation où tout est changé, et s'inspirer uniquement, patriotiquement, de cette situation, qui s'impose à tout le monde, à laquelle tout doit se plier et se subordonner. Ce serait une bien étrange illusion de croire que l'invasion étrangère, en se retirant, nous a rendu notre liberté tout entière, et que nous pouvons maintenant revenir à nos habitudes de polémique, à nos turbulences ou à nos ambitions de partis, à nos légèretés et à nos divisions stériles. L'invasion étrangère, en se repliant matériellement de notre sol, nous a laissés sous le poids des événemens qui nous ont accablés, elle nous a rendu tout juste la liberté que peuvent avoir des hommes qui ont leur pays à relever, leurs relations nationales à refaire, des désastres de toute sorte à réparer, et des écueils sans nombre à éviter, des complications incessantes à déjouer. Tant que cette œuvre ne sera point accomplie, c'est à elle que nous appartenons, et la première condition est de ne point oublier les crises d'où nous sortons à peine, de se figurer qu'il y a des momens où l'on ne peut plus tout se permettre, de bien retenir qu'on n'a pas toute liberté d'action ou de parole comme si rien n'était arrivé.

C'est cette situation qu'il faudrait avoir toujours présente en hommes sérieux qui se souviennent des épreuves de leur pays pour s'en inspirer, pour les respecter et les faire respecter. Il ne s'agit nullement de se retrancher dans un deuil découragé et morose, ni même de renoncer à la bonne humeur française; l'esprit et la gaîté ne sont pas près de tarir en France. Il s'agit tout simplement de ne pas oublier, et en définitive de savoir encore prendre son jour pour les galas officiels. Il n'y a pas moyen de dire autrement; si on avait eu la mémoire un peu plus sûre, on eût sans doute choisi pour donner un bal à l'Élysée une autre nuit que la nuit anniversaire de la chute de Paris. Si M. le président de la république, sans consulter l'histoire, avait eu l'idée de fixer sa fête au 21 janvier, il est probable que les membres de la droite qui sont dans son gouvernement lui auraient rappelé qu'on ne dansait pas ce jour-là. La chute de Paris, après cinq mois de siége, ne date pas de quatre-vingts

ans, et la fête de l'Élysée n'eût pas été moins brillante, elle n'eût pas été moins utile au commerce parisien parce qu'elle aurait été donnée un autre jour. C'était bien facile, et c'eût été une manière de tout concilier sans paraître oublier qu'à l'heure où les lustres de la fête s'éteignaient la grande ville exténuée tombait, il y a trois ans, aux pieds de l'ennemi! Les lumières sont éteintes, la fête est passée. C'est bien plus grave quand cet oubli de la vraie situation de la France entre dans la politique pour la troubler, pour susciter des embarras aussi pénibles qu'inutiles.

Évidemment, si les prélats qui ont publié récemment des pastorales agitatrices et agressives au sujet des affaires religieuses de l'Allemagne, si ces prélats avaient consulté un peu moins leur passion ou leur zèle, un peu plus l'intérêt de leur pays, ils se seraient retenus, ils auraient gardé le silence; avec un sentiment plus vrai des choses, ils auraient évité de donner à M. de Bismarck des armes contre la France, contre le gouvernement français, ils ne nous auraient pas exposés à rester pendant quelques jours sous le coup de quelque humiliante injonction. Qu'en a-t-il été réellement? M. le chancelier de l'empire d'Allemagne n'a point réclamé officiellement, il n'a point demandé des poursuites contre M. l'évêque de Nîmes, c'est possible. Ce qu'il n'a pas dit par une voie officielle, il l'a fait dire par un journal connu pour être son porte-parole. L'effet a été le même. Le cabinet de Versailles a voulu détourner le coup, il a suspendu *l'Univers,* qui publiait un nouveau mandement de M. l'évêque de Périgueux. C'est le journal qui a payé pour les prélats, sous prétexte qu'il pouvait provoquer des « difficultés diplomatiques » par des polémiques violentes. On a trouvé sans doute cela plus commode, et mieux eût valu procéder sans subterfuges et sans ménagemens. Il eût été plus simple de ne pas attendre que la question prît une apparence de gravité, d'aller dès le premier moment droit aux évêques, pour les rappeler avec une netteté aussi respectueuse qu'on l'aurait voulu, mais aussi péremptoire qu'il l'aurait fallu, au sentiment de ce qu'ils doivent à leur pays. On n'avait pas besoin d'une grande sagacité pour comprendre le danger de cette campagne épiscopale, et on était certes autorisé à l'arrêter au premier pas, à la réprimer, s'il le fallait, à prévenir les prélats qu'ils devaient s'occuper de leur diocèse, de leurs églises, qu'ils n'avaient pas le droit de déclarer la guerre ou de faire de la diplomatie batailleuse par des mandemens. M. le ministre des affaires étrangères doit suffire à la direction et à la sauvegarde de nos intérêts à l'extérieur.

Au fond, rien n'est plus triste que ces intempérances de langage, qui ne sont pas plus innocentes dans les mandemens que dans les journaux. Des évêques se donnent la satisfaction de dire des duretés sur l'empereur d'Allemagne, sur M. de Bismarck, aussi bien que sur l'Italie,

de fulminer contre les lois allemandes aussi bien que contre les « usurpations italiennes; » ils ne s'aperçoivent pas qu'en se donnant cette satisfaction à eux-mêmes, ils exposent leur pays à de véritables humiliations, que dans un intérêt de prosélytisme religieux, en croyant servir la foi catholique et le pape, ils dénaturent et compromettent les intérêts publics de la France, dont ils oublient ou méconnaissent la situation. Ils créent des embarras sans avoir même la chance d'être utiles à leur cause. Le gouvernement, par des considérations parlementaires, pour ne pas se brouiller avec les influences cléricales de la droite, se croit obligé à des ménagemens; il louvoie avec les prélats qui sont les premiers auteurs de toutes ces complications obscures, il ajourne de semaine en semaine une interpellation comme celle de M. Du Temple, et il ne fait qu'aggraver le mal qu'il aurait pu prévenir, en perpétuant l'équivoque, en ayant l'air de subir une solidarité compromettante. Puis vient enfin une heure où, ne pouvant faire autrement, sentant le péril, ne voulant pas se laisser placer « entre une faiblesse et une folie, » il est nécessairement tenu de s'expliquer.

C'est ce qu'a fait récemment M. le duc Decazes. M. le ministre des affaires étrangères a pu voir ce jour-là qu'il n'y avait qu'à vouloir, il n'a eu que quelques mots à dire pour faire évanouir l'interpellation Du Temple, qui a disparu, soudainement écartée par la question préalable, après être restée suspendue plus d'un mois sur l'assemblée. M. le duc Decazes s'est expliqué sans doute dans les termes les plus rassurans, de façon à détourner toute complication. Il n'a pas caché que le gouvernement voulait « entretenir, *sans arrière-pensée,* avec l'Italie, *telle que les circonstances l'ont faite,* des relations pacifiques et amicales... » Il a précisé le rôle de la représentation française auprès du pape en la limitant à la protection « des intérêts qui se relient à la *souveraineté spirituelle* du pontife. » Tout cela est assurément correct et tranquillisant pour la régularité des relations des deux pays, c'est assez pour désintéresser l'Italie; ce n'est peut-être pas assez pour la France elle-même, car l'intérêt de la France n'est pas seulement d'éviter des ruptures, il est encore et surtout d'en arriver à une cordiale et sérieuse intimité entre les deux nations, à un rapprochement permanent, habituel de politique, aussi naturel que désirable, aussi facile que profitable pour les deux pays. Qu'on y prenne bien garde! Ce qui pèse sur la France et sur ses relations, ce n'est pas la crainte d'une déclaration de guerre de sa part. On ne craint pas la guerre, on n'y croit pas; pour avoir un doute, il faudrait supposer un gouvernement disposé à commettre ce que M. le duc Decazes appelait justement une folie. Le danger est dans l'équivoque d'une politique retenue par des liens de parti, se laissant imposer de compromettantes solidarités d'opinion, subissant des influences ennemies de nos alliances les plus naturelles, indécise entre les inspirations

de secte et le sentiment de la véritable situation de la France. Voilà le danger. Voilà ce qui entretient la méfiance, qu'on ne dissipe un jour par des rassurantes paroles que pour la réveiller un autre jour par des connivences avec ceux qui, placés entre cette faiblesse et cette folie dont parlait M. le duc Decazes, seraient bien capables d'infliger cette double amertume à notre pays.

Si l'on se souvenait un peu plus de cette situation toujours si difficile de la France dans nos affaires intérieures comme dans nos affaires extérieures, on parviendrait sans doute à se fixer, on se ferait une politique qui troublerait un peu moins cette trêve où se repose le pays. On ne mettrait pas sans cesse au-dessus de tout l'intérêt de parti. Deux mois après avoir créé une apparence de stabilité, on ne se remettrait pas à l'œuvre pour ruiner ce qu'on a édifié, pour essayer de reprendre à travers tout des tentatives qui ont échoué. C'est là cependant le spectacle qu'on offre à la France depuis quelques jours. Il y a deux mois à peine, dans une pensée de conservation, disait-on, dans un intérêt de durée et de sécurité, on créait le septennat. Sans doute on avait le tort de ne pas organiser, de ne point définir immédiatement le régime qu'on créait avec une certaine solennité, d'ajourner cette définition jusqu'au vote des lois constitutionnelles, de s'arrêter à cette anomalie d'un pouvoir définitif quant à sa durée, provisoire dans sa constitution. On voit bien aujourd'hui que toutes ces questions étaient indissolubles. En fin de compte, on n'avait rien fait ou l'on avait créé sous le nom de présidence de la république un gouvernement qui devait durer sept ans. Pour le pays, qui n'est pas toujours au courant des ruses et des habiletés des partis, c'était dans tous les cas un avenir déterminé, à l'abri des subversions et des mobilités de la politique quotidienne. Le septennat représentait une trêve prolongée, un régime de neutralité placé au-dessus des contestations et de toutes les entreprises contraires. Eh bien! non, on s'était trompé, le septennat n'était pas ce qu'on croyait, c'est du moins une fraction considérable de la droite qui l'assure maintenant. Le septennat a été créé et mis au monde, non pas pour donner la paix au pays et pour être une halte, mais pour protéger des agitations nouvelles d'où doit sortir la royauté. C'est la préface de la monarchie que le vote du 20 novembre a entendu écrire. Par une application bizarre d'un mot de M. Thiers sur la république, — qui sera conservatrice ou qui ne sera pas, — on dit aujourd'hui que la prorogation sera monarchique ou qu'elle ne sera pas. Comprenne qui pourra cette logomachie : la prorogation ne sera pas ou elle sera précisément ce qui la supprime. — où il résulte que dans tous les cas elle est sûre de son affaire. Rapeler au septennat qu'il est fragile, essentiellement provisoire, qu'il n'est là que pour occuper une place qu'on prendra le plus tôt qu'on pourra, c'est ce que les royalistes pointus appellent travailler à la sta-

bilité. Ils ne s'en cachent guère, ils prétendent garder le droit de préparer la restauration de la monarchie; mais cette monarchie a-t-elle retrouvé du moins quelque chance inespérée? Elle a eu des chances il y a cinq mois, elle les a perdues par des causes qui n'ont pas disparu, qui subsistent toujours. Elle a proclamé elle-même son incompatibilité avec les intérêts modernes et tous les instincts du pays, elle a dispersé d'un mot l'armée parlementaire qui se formait, non sans peine, pour la ramener. On ne voit plus même aujourd'hui comment elle pourrait revenir. Elle a manqué l'occasion, et c'est pour maintenir le droit de travailler à la restauration d'un régime qu'ils ne peuvent pas avoir, qu'ils savent eux-mêmes impossible, que les royalistes s'ingénient à ébranler, à discréditer le peu de sécurité que nous avons! Tout empêcher, si on ne peut rien faire soi-même, c'est la plus claire moralité de cette étrange campagne.

Ce ne serait rien après tout, si ceux qui entendent ainsi le septennat n'étaient pas en partie de ceux qui soutiennent le gouvernement, si dans le cabinet même il n'y avait des ministres, M. de Larcy, M. Depeyre, représentés dans la presse par un journal qui poursuit précisément cette campagne avec une vivacité croissante, qui n'est point désavoué, qui ne défendrait pas sans doute ces idées, si elles n'étaient pas partagées par les hommes qu'il soutient au pouvoir. Voilà la confusion! Que veut-on que le pays pense de tout cela? Quelle confiance peut-il ressentir lorsqu'il ne sait pas même si la septennalité est prise au sérieux par quelques-uns de ceux qui sont ses ministres? M. le vice-président du conseil, il est vrai, n'a point hésité à se prononcer quant à lui. Dans une circulaire récente sur l'application de la loi des maires, de cette loi qui a fini par être votée, mais qui ne l'a pas été sans peine, M. le duc de Broglie affirme nettement le caractère du septennat, qu'il élève au-dessus de toutes les contestations, qu'il proclame inattaquable dans sa durée. D'après la circulaire destinée à servir d'instruction à tous les préfets, le septennat est une vérité et doit rester une vérité, il est à l'abri de toute tentative de changement. Rien de mieux; seulement ce langage serait plus persuasif et aurait une autorité plus décisive, si M. le vice-président du conseil, malgré lui assurément, ne se sentait porté à mesurer son langage devant l'assemblée au tempérament de sa majorité. Malheureusement lorsqu'il est à la chambre, en face d'une majorité qui le surveille en l'appuyant, qu'il a besoin de maintenir compacte, il est obligé de retrouver toute sa science des ménagemens et des nuances pour retenir des alliés fort indisciplinés, et de voiler à demi une pensée qu'il laisse comprendre plutôt qu'il ne l'exprime. Être réduit, non pas à tenir deux langages différens, mais à se faire modeste devant une majorité prête à voter, sauf à parler plus nettement dans une circulaire, c'est déjà un affaiblissement ou du moins la marque

d'une politique assez laborieusement et assez artificiellement maintenue en équilibre. C'est l'indice d'une situation faite pour provoquer dans le pays un scepticisme dangereux, et qui finirait par n'être ni sûre ni digne pour le ministère, pour M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même; ne serait-on pas bientôt conduit à se demander quel est le rôle de M. le président de la république, représentant ce septennat que quelques-uns de ses alliés contestent, que quelques-uns de ses ministres n'osent pas avouer trop haut, que la commission constitutionnelle ne se hâte pas d'organiser?

La première nécessité de notre politique intérieure aujourd'hui est évidemment de sortir de ces confusions, d'éclaircir toutes ces obscurités, de savoir ce qu'on veut faire. S'il y a des résistances quelque part dans la majorité, il faut les aborder résolûment; s'il y a des conflits d'opinions et de tendances dans le ministère, il faut les vider; si le cabinet doit en venir à se reconstituer avec des élémens nouveaux, il n'y a point à hésiter, ces élémens se trouveront, une majorité nouvelle se formera. La question se posera sans doute bientôt à l'occasion d'une interpellation provoquée par la circulaire de M. le vice-président du conseil sur la loi des maires. C'est l'interprétation même du septennat qui sera en discussion, et c'est déjà un peu étrange qu'on en soit à discuter pour savoir si le régime créé par le vote du 20 novembre doit être pris au sérieux. M. le vice-président du conseil n'hésitera point vraisemblablement alors à exposer la politique du gouvernement avec une netteté décisive, de telle façon qu'il n'y ait plus d'ambiguïté, qu'il y ait une ligne tranchée entre ceux qui veulent assurer le respect de la trêve de sept ans et ceux qui, au risque de créer une agitation permanente, entendent avoir le droit de préparer la monarchie, de la rétablir dans un mois s'ils le peuvent. Après cela, il faut l'avouer, et M. le vice-président du conseil l'a demandé à la commission des trente, la meilleure manière de faire de la septennalité une chose sérieuse, c'est de l'organiser. Là est véritablement le moyen de créer un peu de terrain solide, de régulariser et d'affermir une situation qui, si l'on n'y prend garde, finira par s'user et se décomposer au milieu des acrimonieuses et vaines rivalités des partis, plus occupés à se surveiller, à disputer une ombre de pouvoir qu'à donner des gages aux grands intérêts nationaux. Où en est donc la commission constitutionnelle chargée de proposer l'organisation du régime de la France?

Ah! c'est ici qu'on travaille avec une sage lenteur. Ce n'est pas qu'on ne discute; qu'on n'étudie, on étudie et on discute savamment, abondamment, avec mille subtilités, avec mille nuances. Par exemple on n'a pas encore de nouvelles de la loi sur l'organisation du pouvoir exécutif, qui serait la plus pressée, ni du projet sur les deux chambres. Avec le temps, cela viendra. Pour le moment, on en est à la loi électo-

rale, qui fait tout doucement son chemin en se compliquant parfois de discussions assez étranges et de combinaisons plus bizarres encore. Une des plus singulières de ces combinaisons est celle qu'on a proposée pour remplacer tout à la fois le vote par scrutin de liste départementale et le vote par arrondissement. On a imaginé, ce n'est point encore adopté heureusement, on a imaginé quelque chose qui serait la réunion de deux ou trois arrondissemens, un scrutin de liste mitigé. Pourquoi a-t-on repoussé le vote par arrondissement, qui est le plus simple, le plus naturel et le plus vrai? Voilà précisément le point curieux qui montre toutes les ressources de l'esprit de parti. Avec un seul nom dans un arrondissement, le parti conservateur se divisera, et on échouera; avec deux ou trois noms au contraire, on se réunira, légitimistes, orléanistes, bonapartistes, on fera la part de tout le monde, et on a la chance de réussir. M. Chesnelong paraît avoir jusqu'ici le mérite de cette brillante découverte. Et c'est ainsi que des hommes sérieux, qui se disent conservateurs, se réunissent pour faire ce qu'ils appellent de la politique et des lois destinées, non à être de bonnes lois, mais à satisfaire un intérêt de parti en répondant tout simplement à une circonstance exceptionnelle!

Les fêtes se succèdent à l'Académie, sans parler des élections toujours vivement disputées. Ces jours derniers l'enceinte académique s'ouvrait une fois de plus pour recevoir notre ami M. Saint-René Taillandier, appelé à remplacer le père Gratry, et c'est M. Nisard qui avait la mission de recevoir le nouvel élu. M. Saint-René Taillandier a mis tout son zèle et tout son talent a représenter dans sa vérité le père Gratry, cet esprit charmant, bouillant, toujours partagé entre le mysticisme et le goût passionné des sciences exactes. Comment le père Gratry parvenait-il à concilier la poésie et les mathématiques? C'était son secret, il y réussissait, et son successeur a fait heureusement revivre cette figure si vivante par elle-même. Le discours de M. Saint-René Taillandier, chaleureux, sympathique et habile, est de l'élévation la plus sérieuse et la plus soutenue. M. Nisard a fait, lui aussi, son discours sur le père Gratry et sur M. Saint-René Taillandier. M. Nisard est un peu un burgrave littéraire : vivant dans le passé et en lui-même, il ne connaît, et il s'en vante, ni l'étranger ni le temps présent, il oublie même les maisons où il s'est fait honneur d'aller autrefois en visite et dont il ne sait plus rappeler le nom; mais on est de son temps et on tâche de vivre sans la marque de souvenir de M. Nisard.

Le parlement anglais allait se réunir aux premiers jours de février pour « l'expédition des affaires, » selon le mot dont devraient bien se souvenir les assemblées qui s'occupent de tout, hormis d'expédier les affaires. Né en 1868 d'un mouvement d'opinion qui a fait longtemps la force du ministère Gladstone, il avait encore devant lui une session au

moins, lorsqu'une ordonnance de la reine est venue subitement le dissoudre, en convoquant le nouveau parlement, qui va être élu pour le 5 mars. Comme personne ne pensait à mal en ce moment, à la veille de la session, la surprise a été grande. Les adversaires du cabinet ont parlé de coup d'état, d'autres, plus avisés ou prenant la question moins au tragique, ont parlé de coup de théâtre. Évidemment il y a eu de l'imprévu et même quelque chose d'inusité dans la manière dont a éclaté cette résolution que personne ne croyait si prochaine, qui s'est annoncée par un manifeste de M. Gladstone avant d'être officiellement connue par la divulgation de l'acte de la reine. Sous ce rapport, c'est peut-être effectivement un coup de théâtre, c'est sans doute aussi un coup de hardiesse et d'habileté du premier ministre d'Angleterre; ce n'est une surprise que si on le veut bien, ce n'est point en définitive un fait extraordinaire dans les conditions parlementaires qui se sont dessinées depuis quelques mois. Déjà dans le courant de l'année dernière, à l'occasion du bill de l'université d'Irlande, M. Gladstone avait vu diminuer la majorité qui l'avait si longtemps soutenu; il avait même un instant donné sa démission, et il n'avait repris la direction des affaires qu'après une tentative inutile de M. Disraeli pour former un ministère conservateur. M. Disraeli ne se sentant ni en position de gouverner avec le dernier parlement, ni en mesure de conseiller à ce moment la dissolution, M. Gladstone avait repris le pouvoir; il n'avait pas vu sa majorité se reconstituer et les malaises parlementaires diminuer. Quelques-unes des élections partielles les plus récentes ont même laissé l'avantage au parti conservateur. Les difficultés de la session dernière allaient probablement se reproduire dans la session nouvelle; on aurait marché péniblement, d'autant plus qu'il y a quelques affaires assez maussades, comme cette guerre engagée, en dehors de toute sanction parlementaire, sur les côtes d'Afrique, contre les Achantis. C'est alors que M. Gladstone s'est décidé à tenter l'épreuve du scrutin pour éclaircir la situation.

Le coup était habile, puisqu'il a un moment déconcerté les adversaires du cabinet en les provoquant à l'improviste, en leur causant une surprise peu agréable que M. Disraeli n'a pu dissimuler dans son adresse aux électeurs du comté de Buckingham. Réussira-t-il? Il est certain que M. Gladstone, malgré sa force et son ascendant, a mis contre lui des instincts religieux toujours vivaces, des intérêts puissans; depuis qu'il est au pouvoir, il n'a pas donné beaucoup d'éclat à la politique extérieure de l'Angleterre, et il peut s'attendre à une rude guerre de M. Disraeli, s'armant contre lui de tous les griefs du sentiment national aussi bien que du sentiment conservateur; mais il a pour le moment de quoi faire une diversion singulièrement heureuse. L'habileté de M. Gladstone n'a pas été seulement de surprendre ses adversaires en leur laissant si peu de temps pour se reconnaître; elle a été surtout de choisir une heure où il peut se présenter au pays dans les conditions d'une prodigieuse prospé-

rité financière. Son talisman devant le scrutin, c'est l'exposé dont il a pu accompagner son adresse aux électeurs de Greenwich. Avoir réduit la dette de 500 millions et réalisé des dégrèvemens d'impôts de 312 millions depuis cinq ans, pouvoir annoncer un excédant de revenu de 125 millions qu'on sera en mesure de consacrer à l'abolition de l'*income-tax* ou à la réduction d'autres charges, c'est là certes un programme fait pour émerveiller et entraîner les électeurs. M. Disraeli répond lestement que tout parti et tout ministère en feraient autant. C'est là précisément la question. A l'appui de ce qu'il promet, M. Gladstone peut montrer ce qu'il a fait. Placer la question électorale sur ce terrain, c'est évidemment s'assurer les avantages d'une popularité fondée sur des résultats sérieux. Sans doute, si politiques qu'ils soient, les électeurs anglais peuvent ne pas se laisser éblouir. Tout en goûtant les réformes économiques de M. Gladstone, ils peuvent désirer pour l'Angleterre une politique extérieure moins effacée que celle qui lui a valu depuis quelques années d'assez amers déboires. Ils peuvent trouver à redire dans certaines parties de la politique intérieure de M. Gladstone, et marchander à un ministère qui date de cinq ans le nouveau bail qu'il réclame.

C'est là ce qui va s'agiter, et les succès qu'ont obtenus depuis quelque temps les conservateurs dans les scrutins qui ont eu lieu prouvent que la situation n'est pas des plus simples, que la lutte peut être vive, que la victoire sera chaudement disputée. M. Disraeli semble marcher au combat avec confiance, et ne se fait faute de représenter la dissolution comme un expédient auquel le premier ministre aurait eu recours pour retenir un peu plus longtemps un pouvoir « auquel il n'avait plus de titres. » M. Gladstone, de son côté, vient de se présenter aux électeurs de Greenwich pour appuyer de sa parole le manifeste qu'il a déjà fait. Les autres ministres, M. Lowe, M. John Bright, M. Stansfeld, M. Forster, se jettent à leur tour dans la mêlée et publient leurs circulaires. L'action s'engage de toutes parts. Dans tous les cas, la crise électorale actuelle aura du moins le mérite d'être une des plus courtes que l'Angleterre ait eu à traverser. Il y a une semaine, on ne prévoyait pas la dissolution; dans quelques jours, les élections seront faites, au commencement de mars le parlement nouveau se trouvera réuni. La question sera résolue : le ministère Gladstone aura été raffermi, consolidé par le scrutin qui lui aura rendu une majorité décidée, ou un ministère conservateur sera formé. De toute façon, ce sera un dénoûment, et la politique de l'Angleterre se trouvera pour le moment sans doute dégagée de toutes ces confusions, de toutes ces incertitudes où elle n'a cessé de se débattre depuis quelque temps.

Ce n'est point ainsi que les affaires s'expédient en Espagne. Là plus que partout elles se déroulent à travers les secousses violentes. Les révolutions ne se dénouent pas au-delà des Pyrénées, elles se succèdent, elles se suivent et se ressemblent. Depuis que ce pauvre M. Castelar est

tombé du pouvoir et que l'assemblée qui venait de se réunir à Madrid a été dispersée par la souveraine autorité d'un coup d'état, il y a un nouveau gouvernement dont le général Serrano reste le chef. Quel est le caractère de ce nouveau gouvernement? Que représente-t-il et que se propose-t-il de faire? C'est tout ce qu'il y a de plus mystérieux au monde. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'il n'a pas eu certainement beaucoup de peine à s'établir, à vaincre les résistances qu'il a rencontrées dans quelques villes comme Saragosse, Valladolid ou Barcelone. Il est resté rapidement et sans grands efforts maître de la situation; il a eu même pour son avénement la bonne fortune de la chute de Carthagène. A vrai dire, en toute justice, c'était M. Castelar qui avait préparé cet événement avant d'être renversé, et dès que l'assemblée où les insurgés comptaient trouver des connivences disparaissait avec M. Castelar lui-même, le dernier espoir s'évanouissait pour eux. La ville est tombée ou elle s'est rendue; mais c'est ici que commence l'obscurité sur la politique du gouvernement. Carthagène a-t-elle été enlevée, soumise par les armes? Toujours est-il que, si la force est intervenue, il y a eu aussi une capitulation, une véritable capitulation négociée, acceptée, dont le premier mot est : « considérant la *défense héroïque* de la place de Carthagène et les propositions faites par la junte révolutionnaire... » C'est ce qui s'appelle honorer le courage malheureux. On a été des héros des deux côtés, les insurgés n'ont pas réussi, et voilà tout; il n'y a que l'Espagne qui a souffert! Les chefs les plus compromis de l'insurrection avaient pris le soin de se sauver sur la frégate la *Numancia,* qui les a portés sur notre rive, à Oran. Quant aux autres, ils ont le bénéfice de la capitulation, dont le premier effet est de laisser leur rang et leurs grades à tous les officiers, déserteurs ou autres, « des troupes régulières ou mobilisées. » Officiers galonnés et soldats ont été envoyés à Madrid pour être distribués dans les divers corps de l'armée, dont quelques-uns, il faut le dire, se sont empressés de décliner l'honneur de recevoir ce brillant contingent. Les forçats employés au service de l'insurrection formaient une catégorie à part. Pour ceux-là, ils ont dû rentrer dans leurs prisons, mais « sans augmentation de peine. » Encore quelques jours d'*héroïsme,* et la peine aurait été réduite! C'est ainsi que les insurrections se terminent en Espagne, et que le gouvernement issu du coup d'état du 3 janvier rétablit l'ordre.

Il est vrai, le gouvernement de Madrid a une excuse spécieuse, il avait hâte d'en finir pour se tourner contre les carlistes. Dès le lendemain, il a expédié vers le nord la plus grande partie des forces qu'il avait devant Carthagène. Ce ne sera pas de trop, car il ne s'agit plus d'une insurrection à dompter, de quelques bandes à poursuivre; c'est désormais une véritable guerre à entreprendre contre une armée retranchée dans les provinces du nord, occupant la plus grande portion de la Catalogne, s'étendant en Aragon et vers Valence. Quant aux provinces basques, les car-

listes les tiennent presque complétement. Tout récemment encore, ils viennent de s'emparer de la petite ville de Portugalette, qui, par sa position à l'embouchure du Nervion, est maîtresse des communications avec Bilbao par mer, de sorte que cette dernière ville se trouve maintenant tout à fait cernée. Si elle n'est promptement débloquée, elle tombera sous peu, et ce serait pour la cause carliste un succès des plus importans. Malgré une force réelle, les carlistes ne résisteraient pas sans doute à un gouvernement régulier, établi dans des conditions sérieuses, ayant une certaine autorité morale. Le gouvernement qui est à Madrid réunit-il ces conditions? Il manque d'argent, il n'a pas retrouvé une armée; quant à l'autorité, il ne l'a que très médiocrement, il ne peut pas même l'avoir. Il se compose d'élémens incohérens, radicaux qui ont servi le roi Amédée, anciens monarchistes qui ont fait la révolution de 1868, républicains unitaires. Entre ces élémens, la guerre est déclarée au sein même du ministère, qui ne vit qu'à force de transactions de jour en jour plus difficiles, et, si le cabinet actuel se disloque, où le général Serrano ira-t-il chercher des ministres?

Quelle est la politique possible au milieu de ces confusions? L'autorité morale manque évidemment, et déjà un des principaux chefs militaires, le général Martinez Campos, qui commandait en Catalogne, vient de donner sa démission avec éclat, en déclarant dans une proclamation qu'il avait cru que par le dernier coup d'état on avait voulu faire un gouvernement conservateur, que, puisqu'il n'en est pas ainsi, il se retire. Des officiers de Carthagène amnistiés et envoyés dans les régimens, des généraux qui commencent à rompre avec le gouvernement, si c'est ainsi que la discipline se rétablit, que l'armée se refait et qu'on se prépare à la guerre contre les carlistes, il est probable que l'imprévu n'a pas dit son dernier mot au-delà des Pyrénées. De toute façon, c'est une période de transition qui peut se prolonger encore, si l'on veut, qui peut aussi être précipitée vers un dénoûment soit par quelque succès carliste, soit par quelque nouveau mouvement révolutionnaire, soit par la lassitude du pays, demandant enfin un gouvernement régulier pour sortir de ces agitations mortelles.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Voilà donc enfin l'Opéra installé à Ventadour! Pour si modeste que soit le logis, il n'aura pas été conquis sans peine. C'était en effet à ne pas s'y reconnaître dans la fumée qui a suivi cet incendie. Tout le monde voulait être directeur, tout le monde voulait ouvrir la nouvelle salle. Sans parler de ces entrepreneurs de jeux publics qui se rencontrent sur le seuil de toutes les grandes affaires, toujours prêts à mettre

l'état de moitié dans leurs bénéfices, on voyait se remuer et manœuvrer les candidatures les plus tenaces. Il y a des hommes qui sont nés directeurs de l'Opéra. Sous tous les régimes et de quelque nom qu'il se nomme : Académie impériale, nationale ou royale de musique, il semble que l'Opéra leur doive appartenir de droit divin. Quand ils n'y sont pas ou n'y sont plus, ils s'imaginent y être encore ou rêvent d'y rentrer, le mal du pays les consume. « Comment peut-on s'arranger pour vivre aux Tuileries lorsqu'on n'y est point né? » disait Mme de Lamartine. Que faire dans la maison de Corneille et de Molière lorsqu'on y arrive poussé par des courans atmosphériques plutôt que par le goût des lettres? La maison de Molière n'a pas besoin d'être remeublée à chaque instant. Je sais bien qu'on essaiera d'appeler à soi l'ancienne clientèle, d'éclairer *a giorno*, et pour elle expressément, les Racine du mardi et les Beaumarchais du jeudi dédiés aux classes patronnesses; mais ce ne seront là que des illusions fugitives, tandis qu'à l'Opéra fonctionnent les vrais foyers de lumière électrique, se développent les belles perspectives, s'ouvrent à perte de vue les magasins de costumes. « Connais-tu le pays où fleurit l'oranger? *Dahin! dahin!* quittons bien vite ce sol ingrat, refractaire aux grandes *plantations*, où ne poussent que des alexandrins, et retournons vers la patrie absente, au pays enchanté de la cavatine et des pluies de feu! » Nous autres philosophes, qui ne comprenons guère qu'on puisse avoir l'ambition de gouverner les hommes, nous comprenons encore moins qu'on mette tant d'importance à régner souverainement sur des univers de figurantes et de toiles peintes. Cette fois, paraît-il, l'affaire avait des conséquences solennelles; ouvrir la nouvelle salle, c'était associer son nom aux destinées d'un monument, inaugurer l'avenir, s'inscrire au livre de l'histoire. L'homme se grandit volontiers à la hauteur du toit qu'il habite; avoir pour domaine un tel palais, un tel musée, ne sera-ce point à se croire ministre et laisserons-nous passer cette occasion de convoquer par lettres closes les auteurs à la répétition et de ne recevoir nos pensionnaires et nos sujets que sur demandes d'audience?

Donc les oracles ont parlé. L'ancienne administration est maintenue. Pourquoi ne le serait-elle pas? Quels avantages apportaient les concurrens, que n'offrit également M. Halanzier, qui avait pour lui les droits et les traités, plus deux ans d'une gestion singulièrement prospère à travers des difficultés inextricables? On lui reproche de ne point être assez artiste; mais les autres que nous avons vus à l'œuvre étaient-ils de si grands Mécènes? Entre tant de directeurs, nous n'en avons connu qu'un seul qui fût capable de s'émouvoir sincèrement pour la question d'art, c'est M. Carvalho. A peine nommé, M. Halanzier vient de se l'adjoindre comme maître de la scène. L'Opéra, du même coup, reconquiert Mme Carvalho, dont le talent sera très utile, surtout dans la campagne qui se prépare à Ventadour. A l'Opéra-Comique, où sa virtuosité favorisait

l'énervant système des reprises, l'éminente cantatrice commençait à devenir un obstacle; elle neutralisait l'action de la troupe ou plutôt faisait qu'il n'y avait plus de troupe : « moi, dis-je, et c'est assez ! » faussant le genre par son goût exclusif pour la musique de caractère et son antipathie pour le dialogue parlé. A l'Opéra, ces inconvéniens disparaîtront; dans cette salle Ventadour, ni trop grande ni trop petite, ressaisissant son répertoire, un public qu'elle aime et qui l'aime, la cantatrice ne trouvera que des succès.

Maintenant que Mme Carvalho nous permette un avis. Une rentrée à longue distance est toujours plus ou moins un début, et, si la virtuose a vraiment souci de sa gloire, elle profitera de l'occasion pour se corriger de certains écarts qui jadis agaçaient les moins difficiles. En effet, pendant les derniers temps qu'elle a passés à l'Opéra, Mme Carvalho ne jouait plus ses rôles, elle se contentait de chanter le *solo* comme au concert, et, sa cavatine enlevée avec la bravoure ordinaire, le personnage du drame cessait de la préoccuper. Elle entrait, sortait, donnait ou recevait la réplique de l'air le plus indifférent, et comme si toutes ces affaires de la princesse Isabelle ou de la reine Marguerite ne la regardaient plus du moment qu'elle avait payé son écot au public en belles gammes chromatiques bien sonnantes. Dans le finale du troisième acte des *Huguenots,* cette attitude était absolument intolérable. Lorsque Raoul éperdu interroge la reine sur les motifs qui avaient pu amener Valentine chez Nevers et que Marguerite lui répond : « Elle y venait pour rompre un hymen odieux ! » Mme Carvalho, continuant à jaser avec la voisine ou le voisin, ne détournait même pas la tête; à peine l'entendiez-vous prononcer d'un ton distrait ces quelques mots qui contiennent tout le secret de la pièce ! A l'excuse de semblables défaillances, on vient ensuite vous dire : Mais ce secret-là n'a plus besoin d'être expliqué, puisque dans la salle tout le monde le connaît. Qu'en savez-vous? et qu'est-ce alors que le théâtre, s'il dépend ainsi de chacun de prendre à cœur ou de négliger le rôle qu'il est chargé d'interpréter, et d'oublier le personnage dès que la personnalité du comédien n'est plus en cause? On me contait récemment sur ce sujet une anecdote bien édifiante et que je livre aux méditations de Mme Carvalho. C'était à l'une des dernières représentations du *Demi-Monde,* la pièce avait été jouée environ cent cinquante fois de suite, et la désuétude régnait partout dans l'exécution. Un soir, l'auteur, passant par là, entre et s'assied au fond d'une baignoire; rien de plus misérable, de plus abandonné que ce spectacle. A force de répéter la leçon, les acteurs l'avaient désapprise, et pourtant, au milieu de ce désarroi général, Rose Chéri restait imperturbable de soin, de conviction, d'exactitude, surveillant tout et jouant comme elle eût fait le soir d'une *première.* Alexandre Dumas n'en revenait pas, et, lorsqu'il monta sur la scène pour serrer la main à la baronne d'Ange et la féliciter de cette constance : « Qu'est-ce donc qui vous étonne? lui

répondit l'admirable artiste, il me serait impossible d'être autrement, car chaque soir que Dieu fait, je me dis qu'il doit y avoir dans la salle quelqu'un qui n'a pas encore vu la pièce, et c'est pour celui-là que je joue ! »

Mozart et *Don Juan* ont présidé à la résurrection de notre grande scène à Ventadour. Il n'est rien de tel que les chefs-d'œuvre pour se retrouver partout à l'aise. Sur quelque théâtre que vous les placiez, fût-ce dans une grange entre quatre chandelles, ils y feront belle et joyeuse contenance; jouez-les à l'éclat des lumières, au froufrou des costumes, au branle-bas de l'orchestre et des décors, ou dans les conditions les plus modestes, l'effet, pour être différent, n'en sera pas moindre. Nous avons vu *Don Juan* à l'Opéra, au Théâtre-Lyrique, tantôt élargi, tantôt resserré, presque à l'étroit; nous le revoyons en français dans la salle des Italiens, au milieu des souvenirs de la plus brillante exécution, c'est toujours le même chef-d'œuvre avec ses mélodies qu'on pourrait dire proverbiales, tant vous les avez dans l'âme et dans l'esprit, comme certains vers de Virgile ou de Racine qui forcément se mêlent à nos entretiens, et penser que ce chef-d'œuvre est parti, comme *Faust,* de l'échoppe des marionnettes :

> Malheur à vous, baron de Keufel !
> Tenez-vous bien, voici le Teufel (le diable).

Mozart tout enfant rêvait de cette fantasmagorie. Bien avant que d'Aponte songeât à composer son drame, le petit musicien s'était monté la tête sur ce sujet. Au sortir de l'école, il courait admirer le spectacle, et la nuit son imagination galopait à la suite de ce baron de Keufel, jovial garnement de la trempe de notre Polichinelle, gaspillant sa vie à faire la débauche, et finalement pris au collet par le diable, de même que chez nous Polichinelle est empoigné par le commissaire. Au demeurant, cette moralité doit être la bonne, car on la retrouve partout, aux marionnettes comme au théâtre. C'est que toute comédie, la plus ancienne ainsi que la plus moderne, étant un miroir plus ou moins fidèle de l'existence, a nécessairement pour objet de fortifier en nous le sens moral; qu'il s'agisse d'une antique tragédie grecque, d'un mystère du moyen âge ou de la pièce nouvelle du Gymnase, c'est toujours la même question et le même intérêt. Du juste ou de l'injuste, du bien ou du mal, qui l'emportera? La tendance populaire, s'affirmant à travers les siècles par ses légendes, ses traditions, veut que ce soit le bien. La vertu peut-être ne sera pas toujours récompensée, mais le vice sera châtié, et cela non point d'une façon allégorique ou symbolique, mais ouvertement, au vu de la galerie tout entière, que réjouira le spectacle de cette damnation éternelle de l'impie débauché et du nécromancien. C'est le sens moral de l'humanité qui repose au cœur de ces formations

rudimentaires : contes de nourrices, fables et fabliaux, théâtre de marionnettes. Que le génie s'en approche, que de sa baguette d'or il touche au brut caillou, et la lumière éclatera soudain, et le monde s'étonnera qu'un germe si obscur ait pu contenir tant de merveilles. Ainsi procède Shakspeare, ainsi Molière, prenant leur bien où ils le trouvent, ainsi les tragiques anciens dramatisaient leurs mythes. Goethe et Mozart n'ont pas fait autre chose, et voilà comment, l'art et la poésie aidant, *Faust* et *Don Juan,* partis des marionnettes, en sont venus où nous les voyons aujourd'hui.

Occupons-nous de cette réouverture à Ventadour : assemblée nombreuse et brillante, charmée de se retrouver en pays de connaissances et de faire fête à ce personnel du chant et de la danse déjà depuis trop longtemps perdu de vue. Qu'allait-il advenir de l'expérience, comment en si restreint espace fonctionnerait l'immense fourmilière? La curiosité, l'intérêt de la soirée, étaient là. Au premier acte, où le drame file son chemin d'un pas si rapide, où la mise en scène n'a pour ainsi dire point de part, tout a bien marché; c'est au second seulement, et pendant le bal, que l'encombrement a paru; mais alors ce fut un vrai fouillis, les chanteurs, les choristes, le corps de ballet, se serraient les coudes, impossible de circuler; la masse énorme semblait peser sur l'orchestre et les danseuses sautaient littéralement dans la salle comme dans les bals masqués. On a pu se rendre compte à ce moment de ce qu'est l'optique du grand Opéra, où les choses se passent pour être vues de loin, où la mimique, la voix, l'expression du visage, ne portent qu'à la condition d'être exagérées. Vu ainsi, nez à nez, tout ce monde habitué au cothurne exerçait sur le public une sorte d'action fantasmagorique. Grimé à outrance, M. Gailhard, dans Leporello, avait l'air de Gargantua. « C'est formidable, » eût dit Victor Hugo. Seul, entre tous, M. Faure paraissait être chez lui; formé aux variations climatériques par ses continuels voyages, il avait du premier coup pris le ton, le geste de l'endroit, et vous ne vous aperceviez d'un changement qu'à la résonnance plus vigoureuse de sa voix. Dans le finale du second acte, cette voix, se doublant du magnifique organe de M. Gailhard et des chœurs de l'Opéra, produit un effet qui marquera parmi les plus beaux souvenirs de la salle Ventadour. J'engage Mlle Berthe Ferrucci, qui joue dona Anna, à modérer son tempérament dramatique. Pas tant de zèle, c'était trop déjà pour l'Opéra, la salle actuelle exige beaucoup moins encore, tâchons de nous conformer à sa mesure. Du reste, Mlle Ferrucci n'a que bon vouloir; la voix est charmante, le talent travaille à se former, et puisqu'au théâtre la beauté compte, reconnaissons que de ce côté la figuration de dona Anna n'avait jamais rencontré mieux. Somme toute, en dépit de certains inconvéniens auxquels on devait s'attendre, l'expédition n'a point mal réussi. Avec le temps et par les soins d'un intelligent régis-

seur, tout cela s'organisera, se *tassera*. Peut-être aurait-il mieux valu construire, improviser à grande hâte, une salle sur l'ancien emplacement; mais puisqu'on ne l'a point fait, puisqu'après d'interminables délibérations on a pris possession de Ventadour, il n'y a plus à se demander s'il eût été préférable de choisir l'Odéon ou le Châtelet.

A *Don Juan* a succédé *la Favorite*, demain viendra *Faust*, et d'ici à quelques semaines un certain répertoire fonctionnera, mais ce ne sera jamais l'Opéra. Il s'agit donc au plus vite de s'ingénier à piquer l'attention du public, à réveiller son intérêt par d'autres moyens, c'est maintenant qu'il faudra remplacer par de nouvelles combinaisons de spectacles et d'heureux débuts l'appareil et le prestige que, jusqu'à nouvel ordre, on est condamné à ne plus avoir. Pas d'illusions ni de mirages! De la nouvelle salle, nous en sommes encore loin, surtout si l'état se charge de la terminer, ce qui me semble à tout prendre le plus convenable, attendu qu'on ne se figure guère l'état devenu le débiteur d'une direction de théâtre, et par ce fait aliénant pour une durée de dix à quinze ans ses droits d'investiture et de perpétuelle surveillance. Même en supposant que les travaux marchent du meilleur train, il semble bien difficile que le provisoire cesse à délai si bref. On peut donc se regarder comme embarqué pour un an tout au moins et tâcher de s'organiser de façon à gagner Colchos sans encombre. Monter un grand ouvrage, on n'y saurait songer. Sans doute, l'heure et le lieu seraient favorables au *Paul et Virginie* de M. Massé; mais l'auteur demande l'impossible et prétendrait ne livrer son opéra qu'à la condition d'avoir M. Capoul et la Patti pour interprètes; mariez donc le Grand-Turc avec la république de Venise! M. Victor Massé comprend bien mal sa propre gloire; où ces rêves du paradis de Meyerbeer le conduiront-ils? Les années se passent, l'homme vieillit, et sa musique se démode. C'est le sort qui menace l'auteur de *Paul et Virginie*, et qui infailliblement l'atteindra avant que la fortune ait amené la conjonction de ses deux astres. Rien n'empêcherait alors une reprise sommaire de *la Reine de Chypre*, ne fût-ce que pour enseigner aux honnêtes gens que l'école française ne commence pas à M. Thomas. L'ouvrage d'Halévy n'offre aucun obstacle à son emménagement. C'est là plutôt un drame intime du genre de *la Favorite*, où le pathétique de l'action prime la mise en scène et dans lequel M. Faure trouverait l'emploi de ses plus remarquables facultés. Il y aurait encore le petit répertoire, *le Comte Ory*, *le Philtre*, *le Barbier*, avec Mme Carvalho, tout cela rajusté, rentoilé, formant spectacle avec un ballet. Et cet admirable *Fidelio*, que j'allais oublier! Vous représentez-vous les masses chorales de l'Opéra s'attaquant au grand finale, quelle résonnance et quel effet! Ce serait à faire éclater la salle, et j'avoue que je ne comprendrais guère qu'un directeur eût assez peu le sentiment de l'art et de ses

propres intérêts pour négliger l'occasion de se payer une pareille fête.

Les Italiens ont repris *la Cenerentola*, mauvaise soirée dont la musique de Rossini ne s'est point tirée trop vaillamment. L'exécution était certes des plus ordinaires, mais il n'en reste pas moins acquis à l'évidence que cette partition a beaucoup perdu. C'est une musique toute faite de procédés, de formules, merveilleusement assortie au goût de son temps, et qui devait réussir dans une époque où Cimarosa et Païsiello donnaient le ton. Le public alors voulait du bouffe italien comme plus tard il a voulu du bouffe parisien, car l'histoire ne varie point, nous ne recherchons et ne goûtons au théâtre que la pièce qui ressemble à celle que nous avons applaudie la veille : « dépêchez-vous d'employer ce remède pendant qu'il guérit, » dépêchez-vous de courir à cette musique pendant qu'elle est à la mode, car elle aura cessé d'être belle du jour où la mode en passera. Pour *le Barbier de Séville*, c'est tout différent, *le Barbier*, c'est le génie, la flamme, la vingtième année, tout ce qu'on voudra, excepté le système, l'école. Si vous voulez un opéra-bouffe bien orthodoxe, prenez *le Barbier* de Païsiello, celui de Rossini échappe aux conditions-mères du genre, tandis que sa *Cenerentola* se fait un devoir d'y retourner. Des calques enlevés d'une main preste, des redites sans fin, et quelle sublime absence de conviction! Une œuvre toute française dont l'Opéra-Comique a le tort de ne s'être pas souvenu depuis des années, la *Cendrillon* de Nicolo Isouard, pour le naturel, la couleur et le sentiment du sujet, vaut cent fois mieux. Jadis au feu de la bataille, le vieux Berton était dans son droit lorsqu'il proclamait en ce point la supériorité du maître français, ce qui n'empêche pas l'auteur de *Montano* et ses compères d'avoir furieusement déraisonné dans cette levée de boucliers contre le rossinisme envahissant. Il convient cependant de reconnaître que ces magots-là ne déraisonnaient pas toujours, et qu'à leurs invectives se mêlaient des critiques dont le temps a fait de pures vérités. — L'exécution de *Cenerentola* manque d'attrait. Sans le prince Ramire, un vrai ténor de féerie, on patienterait encore. M. Delle-Sedie, de moins en moins en voix, mais conservant son style exquis, et M. Zucchini, toujours en gaîté, chantent l'un Dandini, l'autre don Magnifico, et leur duo du second acte (reproduction ponctuelle de celui du *Matrimonio*) fait qu'on se reporte un instant aux joyeuses émotions du passé. Quant à Mlle Belocca, elle ne possède point la virtuosité nécessaire à semblables épreuves. Gracieuse, quoique sans autorité dans ce rôle, où les plus grandes cantatrices se sont tour à tour exercées, elle s'est cassé le cou au rondo final.

Aimez-vous le Hændel? C'est quelquefois bien assommant; mais ne vous découragez pas, surmontez les ennuis du voyage, gravissez les sommets, et vous verrez par instans quels horizons et quels spectacles, *templa quam splendida!* La *Fête d'Alexandre*, aux concerts Bour-

gault-Ducoudray, nous avait mis en goût, *le Messie*, exécuté trois fois au Cirque des Champs-Élysées, — et très convenablement, eu égard aux moyens dont nous disposons en France, — *le Messie* a changé ce goût en admiration. L'ouverture, l'*Alleluia* surtout, sont des merveilles. Ce maître a des coups de géant; quand il en a fini avec ses vocalises, sa scolastique, et tout ce rococo dont son style se surcharge, quand l'enthousiasme l'empoigne, qu'il jette sa lourde perruque par-dessus les montagnes, c'est beau comme *Athalie*, c'est plus beau! Les hommes qui se dévouent à la propagande d'œuvres semblables rendent un service public, le ministre les nomme assez volontiers d'ordinaire officiers d'académie, j'avise qu'ils mériteraient en même temps une subvention, car la foule n'accourt pas tout d'abord à ces festivals exotiques. Songez que nous ne sommes ni à Londres ni à Manchester, ni à Dublin, où le train de la vie ramène à certaines périodes régulières ces manifestations à la fois religieuses et musicales que facilitent partout de vastes salles appropriées d'avance à la destination et la présence d'un immense personnel de chœurs et de solistes toujours prêts. Il faut ici que le succès s'affirme, que le bruit s'en répande. En attendant, les frais augmentent. Se figure-t-on les dépenses que de telles entreprises causent à l'initiative privée du malheureux atteint de l'amour du grand art : assembler un orchestre, des solistes, des chœurs, louer une salle, y installer un orgue! Alors commence le travail des répétitions, tout cela payé fort cher. Vient ensuite la grande séance devant le public, laquelle ne rend jamais ce qu'elle coûte. Et comme le succès d'admiration est énorme, à cette première audition en succède une seconde, une troisième, le public et l'opinion applaudissant, s'exaltant de plus en plus, et l'organisateur du train de plaisir continuant à se ruiner. M. Lamoureux, un des plus anciens et des plus vaillans membres de la Société des concerts du Conservatoire, s'est attribué cette vocation. Depuis des années, nous le voyons évangéliser au nom des maîtres. A-t-il vraiment au cœur la foi naïve et le mysticisme de M. Bourgault-Ducoudray, le *doctor seraphicus* de ces divines thébaïdes? Nous l'ignorons; mais M. Lamoureux a ce rare avantage de posséder une fortune qui lui permet de combattre à ses frais le bon combat. Cette fois par exemple, pour une vingtaine de mille francs que l'aventure lui aura coûtés, l'artiste se sera procuré l'insigne honneur d'initier le public français à la connaissance d'un chef-d'œuvre, ce qui d'ailleurs n'est point peine perdue quand on tient dans sa main le bâton de mesure. Un de ces matins, M. Lamoureux, qui l'autre dimanche faisait au Conservatoire l'intérim de M. Delvedez, se réveillera chef d'orchestre de la Société des concerts, et nous pouvons ajouter qu'il n'aura que ce qu'il mérite.

Le Messie est le dernier de ses oratorios dont Hændel ait présidé l'exécution. Le 6 avril 1753, il touchait l'orgue, et quelques jours après il tré-

passait. Les hommes de cette trempe meurent debout; notez que Hændel était aveugle tout comme Beethoven était sourd, et que la cécité de l'un pas plus que la surdité de l'autre ne l'empêcha de vaquer à la besogne quotidienne. Beethoven y mettait moins de belle humeur, mais Hændel trouvait encore moyen d'avoir le mot pour rire. Un jour, l'organiste Stanley, — un autre aveugle, — s'offre à lui servir d'auxiliaire : « Bravo! dit Hændel, j'accepte votre concours, mais n'oublions pas qu'il est écrit que lorsqu'un aveugle en conduit un autre, c'est la vraie manière pour tous les deux de s'en aller rouler dans le fossé! » Le désespoir pourtant avait ses heures, et, pendant la solennelle exécution d'une de ses œuvres bibliques, il arriva que ses amis le surprirent fondant en larmes et pâlissant à ces mots de l'air de Samson : « nuit sombre, nuit horrible! » à cette phrase qu'il avait jadis composée dans la plénitude de la vie et de la vue. Étonnons-nous que le trouble envahisse de pareils cerveaux; sait-on en combien de temps fut écrit *le Messie* avec ses deux grandes pièces symphoniques, ses trente solos, — récitatifs, airs et duos, — et ses vingt-deux chœurs? L'œuvre colossale coûta vingt et un jours de travail à son auteur : le 22 août 1741, la première note était fixée sur le papier, et le 28, la première partie terminée; le 6 septembre, la seconde arrivait à bonne fin, et le 12 il ne manquait au manuscrit plus une ligne. Hændel avait alors cinquante-six ans, lui-même racontait que, pendant la durée de cet enfantement, et surtout en écrivant l'*Alleluia,* il se sentait dans un état indéfinissable, et, se comparant à l'apôtre saint Paul : « Étais-je en moi, s'écriait-il, étais-je hors de moi? Dieu seul le sait. » Avant de se consacrer à l'oratorio, Hændel avait passé la moitié de sa vie à fabriquer des opéras italiens; encore n'arriva-t-il que par degrés à son genre définitif. Ces premiers oratorios, conçus dramatiquement, étaient faits pour être représentés en costumes. Il rédigeait lui-même ses scenarios sur des textes empruntés à la Bible. Quelqu'un étant venu lui dire qu'un évêque se proposait d'écrire à son intention un magnifique *libretto :* « A quoi songe votre évêque? répondit Hændel; s'imaginerait-il par hasard pouvoir inventer mieux que les saintes Écritures ou penserait-il les mieux connaître que moi? » Ce révérend librettiste, un peu vertement éconduit, n'était autre peut-être que le docteur Gibson, lequel, alors qu'il en interdisait comme profane et sacrilége la représentation théâtrale, dirigeait sans le vouloir le génie de Hændel du côté de sa véritable voie. Point de décors, de costumes ni de mise en scène, le drame sacré dans son expression psychologique, la profession de foi, dépouillée d'artifices, d'un protestantisme moins dur, moins abstrait que celui de Bach, et s'épanchant en rhythmes chaleureux à la gloire du divin rédempteur!

Le Messie se divise en trois parties intimement liées entre elles. La première contient la prophétie, la naissance du sauveur, son appari-

tion et son séjour miraculeux parmi les hommes. Au second chant de l'épopée, nous assistons à la passion du fils de Dieu, à sa mort. Un court récitatif, puis un *arioso* sublime nous disent les angoisses de la croix; la résurrection s'annonce, aussitôt les apôtres se répandent portant le Verbe aux nations; le paganisme, les princes qui le soutiennent, sont vaincus, et « le royaume du monde est désormais au Seigneur. » Tel est le sens du grand *Alleluia.* La troisième partie ne comporte qu'un acte de foi pur et simple : « gloire et adoration à celui qui siége sur son trône; *amen!* » Et cet *amen,* Hændel le fait évoluer à travers les méandres d'un chœur sans fin, insistant, accentuant, paraphrasant : « Oui, qu'il en soit ainsi, *amen,* et pour jamais, c'est moi, moi Hændel, qui vous le dis, et je vous forcerai bien à m'entendre! » Pope, qui ne se connaissait guère en musique, demandait au docteur Arbuthnot ce qu'il fallait penser de l'auteur du *Messie.* « Ce qu'il en faut penser? répondit le docteur, figurez-vous des prodiges de génie et de talent, et, si loin que votre imagination puisse aller, la réalité vous dépassera toujours! » Et ces effets prodigieux, avec quels moyens simples ne sont-ils pas obtenus? « Rien de plus simple que cet art-là, disait Beethoven; seulement, que voulez-vous? il a sa manière à lui, sa *magie* d'être simple! »

Il avait aussi sa manière de s'emporter, qui donne à cette figure d'olympien je ne sais quel relief de pittoresque et de haut comique. On connaît la façon dont il morigéna la Cuzzoni, que les Anglais appelaient leur ange, sans doute par antiphrase, car c'était d'occasion la plus agaçante et la plus insupportable des pécores. Au premier air à chanter que Hændel lui présente, elle rechigne, fait la maussade, si bien qu'au bout de quelques minutes le maître irrité, n'y tenant plus, bondit sur elle en s'écriant : « C'est possible que tu sois une diablesse, mais moi, je suis Belzébuth, l'archi-diable, et je vais te le prouver! » A ces mots, il l'empoigne de ses bras puissans et la tient hors de la fenêtre suspendue dans le vide, promettant et jurant de l'y précipiter à moins qu'elle ne consente à chanter son air à l'instant, et comme il est écrit. Même histoire avec un certain docteur Morell, auteur d'une cantate quelconque, qui prenait ses vers trop au sérieux et demandait au compositeur des changemens dans la musique. Hændel saute au clavier et jouant sa mélodie : « Ah! tu prétends que ma musique est mauvaise, je soutiens qu'elle est excellente et que c'est ta poésie qui ne vaut rien. Va au diable et tâche qu'il t'enseigne ton métier. » Ces colères égayaient la ville. On en causait à la cour et dans les clubs, le prince de Galles aimait à s'en donner le spectacle. Pendant une répétition générale, au moment de l'entr'acte, il envoie un de ses familiers tourner les chevilles des instrumens à cordes et désorganiser l'orchestre. On reprend la séance, Hændel frappe son pupitre, et le plus beau charivari commence. Le prince de Galles dans sa loge riait fort à voir se démener en

plein chaos le Titan qui venait d'arracher sa perruque, de lancer une cymbale à la tête du contre-bassiste, et qui, saisi d'un tressaillement apoplectique, restait debout et sans voix au milieu de son orchestre. Le prince courait risque de s'être cette fois trop diverti; il le comprit, accourut bravement s'excuser, et la tragédie se termina par une embrassade, car toute cette famille royale chérissait, vénérait Hændel, et comme pendant à ces joyeusetés on citerait tel autre concert dont la princesse de Galles elle-même faisait la police, disant à ses dames qui chuchotaient : « Silence, ou le maître va se fâcher! » Adopté, célébré au-delà de toute expression par le peuple et les princes anglais de son temps, ce grand Hændel, que nous connaissons à peine, n'a depuis jamais cessé d'être en honneur chez nos voisins. Il est leur héros, leur classique, et c'est là, sur sa terre de prédilection, que nous devons aller pour nous instruire de sa gloire. En 1784 eut lieu dans Westminster une exécution solennelle du *Messie*. L'immense abbaye regorgeait de monde, et lorsque le fameux *Alleluia* retentit sous la nef, le roi George III se mit à genoux, et l'assistance entière l'imitant demeura ainsi jusqu'à la fin du chœur, prosternée dans son admiration.

A la Gaîté, les représentations de *Jeanne d'Arc* tirent à leur fin, et si nous nous sommes abstenu jusqu'ici de parler de la musique de M. Gounod, c'est que nous n'en pensions aucun bien. Il y a cependant autre chose que des trivialités et des *ponts-neufs* dans cette partition, assez peu digne du musicien qui a écrit *la Kermesse* de *Faust*. Au premier abord, la vulgarité des motifs, l'absence d'invention vous attristent; mais si vous êtes curieux, si vous aimez à lire dans les interlignes, si vous négligez... comment dirai-je? le côté forain de cet ouvrage destiné au public des boulevards et recherchant ses applaudissemens, vous trouverez au fond du style une très-sérieuse préoccupation de la manière de Hændel avec qui l'auteur, depuis qu'il réside en Angleterre, a dû naturellement se familiariser chaque jour davantage. Peut-être faut-il ne voir là qu'une illusion, et cette idée ne me serait-elle pas venue si je n'avais entendu *le Messie* la veille du soir où je suis retourné à *Jeanne d'Arc*. Quoi qu'il en soit de l'impression, je la donne comme ne pouvant que faire honneur à M. Gounod, qui sait, mieux que personne, quel inépuisable fonds musical ce vieux Hændel offre à l'exploration d'un habile écrivain de notre temps.

F. DE LAGENEVAIS.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

MA SŒUR JEANNE

QUATRIÈME PARTIE (1).

I.

Le lendemain, je me sentis comme accablé, je ne pus écrire à ma mère, je l'osai d'autant moins que c'était, je m'en rendais bien compte, le premier soin que j'eusse dû prendre. Je me mis à mon bureau, la lettre de Jeanne tomba sous ma main. Par un mouvement instinctif, je la repoussai au fond du tiroir, comme font les Italiens superstitieux quand ils voilent la madone.

Je trouvai sir Richard très calme et comme absorbé dans des réflexions auxquelles j'étais étranger. Durant le déjeuner, il me questionna sur les choses insignifiantes qui avaient pu se passer en son absence; j'ignore s'il entendit mes réponses. Il y avait pour moi je ne sais quoi d'effrayant dans cette placidité glaciale.

Dès que nous fûmes seuls, — Mon ami, me dit-il, nous allons maintenant parler des choses positives. Le chapitre du sentiment a été épuisé hier soir. J'ai peu de jours à passer ici. Le temps de me reposer, et je repars. Vous est-il possible de me fixer l'époque à laquelle je dois revenir consacrer votre bonheur?

— Vous voulez partir encore?

— Il le faut absolument, et cette fois j'ai la douce certitude qu'on ne s'ennuiera pas ici en mon absence.

— Ici, en votre absence, on n'aura aucun bonheur, si c'est aux dépens du vôtre.

Il se leva avec une sorte de colère. — Encore? s'écria-t-il; vous persistez à croire... Est-ce de la jalousie? De quel droit me soup-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, et du 1er février.

çonnez-vous de feindre un regret que je n'éprouve pas? Ne me suis-je pas expliqué hier assez nettement? Ma parole n'est-elle plus rien à vos yeux? Ah! c'est fatal, il y a une femme en cause, et si nous n'y prenons garde, nous allons nous haïr. Je partirai dès demain.

— C'est moi qui dois partir, lui dis-je avec fermeté. Plus vous mettez de passion dans votre légitime orgueil, plus je sens que je suis coupable et qu'au fond du cœur vous me méprisez. Vous m'aviez confié Hélène, vous disiez votre Hélène! Je ne devais pas la regarder, je ne devais pas recevoir ses confidences, je ne devais pas être ému, enfin je ne devais pas m'éprendre d'elle! Sachez bien que je me condamne absolument et que je veux m'en punir, dussé-je laisser ma vie dans cet effort suprême! Je vous quitte, recevez mes adieux et pardonnez à Manoela. Elle n'est pas coupable, elle vous aimait, c'est moi qui lui ai fait répudier cet amour comme une honte; oui, c'est moi, avec cette perversité d'égoïsme que le désir aveugle suggère aux meilleures consciences, c'est moi qui l'ai fait rougir de sa situation, et qui, en affectant de la dédaigner, lui ai laissé voir la jalousie, par conséquent la passion qui me dévorait. Et puis cette Dolorès, qui la gouverne et que je hais, nous a poussés malgré nous dans l'abîme. Elle a réussi à nous persuader que vous seriez très heureux de vous dégager, et le dépit, oui, très probablement le dépit a jeté Manoela dans mes bras; mais vous savez tout : puisque vous nous observiez, vous savez que nous n'avons échangé que des paroles...

— Et des baisers! reprit sir Richard en riant, beaucoup de baisers!

— Oui, des baisers que vous pouvez bien oublier, puisque vous aviez oublié ce qui s'est passé à Pampelune. Vous seul connaissez assez Manoela, ses grandeurs et ses défaillances, son irréflexion, sa spontanéité, les dangers de son isolement, pour être d'une indulgence absolue. Vous lui pardonnerez, vous dis-je, et elle vous aimera encore, elle m'oubliera!..

— Si vous n'aviez la poitrine pleine de sanglots, répondit sir Richard d'une voix attendrie, je croirais que vous vous repentez des engagemens que vous avez pris envers elle; mais je vois bien qu'elle vous est chère et que vous voulez répondre à mon prétendu héroïsme par un héroïsme réel. Allons, tranquillisez-vous, mon enfant. Dolorès est une personne plus précieuse que nuisible. Au milieu de son espionnage, elle a une qualité qui doit lui mériter le pardon : c'est son attachement vrai, son dévoûment sans bornes à sa jeune maîtresse. Ce dévoûment lui donne au besoin le courage de la franchise, car elle ne m'a pas caché qu'elle avait travaillé

contre mon mariage, préférant voir Manoela unie à un jeune homme épris d'elle qu'à un vieillard qui ne l'était pas. Je lui ai donc accordé toute confiance pour cette déclaration, et je sais par elle les moindres détails de vos amours. Je sais que vous avez résisté comme je n'aurais probablement pas su résister à votre âge. C'est donc grâce à elle que je vous donne une absolution complète et que je vous défends de me reparler de vos remords. Ils me rendraient ridicule, et je ne crois pas avoir mérité de l'être.

Il fallait bien accepter les dénégations de sir Richard ou l'offenser cruellement. Je lui déclarai que je n'avais plus qu'à attendre ses ordres relativement à mon mariage, mais que pourtant je désirais ne pas passer outre sans avoir obtenu le consentement de ma mère.

— Ah! ah! dit M. Brudnel, qui ne put cacher un mouvement de satisfaction, oui, voilà un obstacle! Votre mère n'a pas été consultée. Eh bien! il faut savoir... Une mère comme la vôtre ne doit pas seulement consentir, il faut qu'elle approuve. Partez donc, mais non, attendez-moi; nous partirons ensemble ou bien... Non, attendez, attendez; je vous dirai ce soir ce qu'il faut faire.

Il semblait me faire signe de le laisser seul. — Écoutez-moi encore un instant, lui dis-je. Puisque vous me parlez de ma mère... il y a une chose à laquelle, pas plus que moi, elle ne consentira jamais.

— Elle ne voudra pas que je fasse une dot à votre fiancée; voilà ce que vous voulez dire?

— Précisément, et même une disposition d'autre sorte, un don caché, ignoré du public.

— Oui, j'entends, il faut que la pauvre Manoela soit punie d'avoir eu confiance en moi. Eh bien! soit! Pousserez-vous le scrupule jusqu'à refuser de rester avec elle auprès de moi?

— Eh bien! oui, hélas! je pousserai jusque-là la crainte du *qu'en dira-t-on*.

— Non, je ne vous crois pas si bourgeoisement méticuleux. Vous êtes jaloux, Laurent, dites la vérité, vous êtes jaloux de moi!

— Pas en ce moment, non. Je vous estime et vous aime trop;... mais je le serais demain, je le sens. Elle vous a aimé, elle me l'a dit du moins, et son désir de vous plaire a été la principale cause de sa réhabilitation. Rien de plus simple et rien de mieux; mais l'amour est ombrageux, injuste, irréfléchi...

— Oui, je sais; il faudra donc nous séparer... Que tout cela est triste et mal arrangé! J'aurais dû revenir un jour plus tôt. Je ne vous reproche rien, Laurent, mais votre amour brisera bien des choses dans votre vie et dans la mienne...

Je ne le savais que trop, et je restai accablé sous cet arrêt de l'amitié. Sir Richard m'avait quitté. Je sortis en proie à un chagrin profond, et en marchant je résumai dans mon esprit toutes les ivresses et tous les déboires de ma situation. A deux pas de Manoela, je m'étais interdit de la voir seule, et je m'en réjouissais. Je n'eusse pu lui cacher ma tristesse et mon épouvante; mais, quand je vis approcher l'heure où M. Brudnel avait l'habitude de se présenter chez elle, je revins précipitamment, en proie aux furies.

Rentré dans la villa, je ne savais plus que faire, quelle contenance prendre, quel prétexte donner à mes scrupules et à ma jalousie. Comme j'errais dans le vestibule, Dolorès vint à moi, et, me montrant la petite porte ouverte sur le jardin : — Elle est là, me dit-elle, elle vous attend.

— Elle est avec M. Brudnel ?

— Non, il a fait dire qu'il ne viendrait pas aujourd'hui.

— Alors personne ne m'attend, — répondis-je, et je montai à mon appartement. De là, je voyais Manoela dans un de ces endroits découverts qui m'avaient souvent permis de l'apercevoir, rieuse et bruyante, avec sa soubrette et ses animaux familiers. Les animaux, dédaignés maintenant, l'appelaient en vain. Assise sur un banc, les yeux fixés sur ma croisée, elle sourit en m'y voyant paraître et resta là sans faire un mouvement, sans m'adresser le moindre signe d'impatience ou de reproche, mais pâle comme un lis et triste comme une tombe. Je ne pus résister à l'inquiétude. Je lui demandai par signes si elle souffrait du cœur. Elle me répondit de même qu'elle n'en savait rien. J'insistai d'un air d'autorité. Dolorès, qui survint, me dit en pantomime que sa maîtresse était fort malade.

Au même instant, une sonnette retentit dans la maison, et une minute après John entra chez moi. Ce John, à la figure impassible, à la tenue irréprochable, me parut moins scrupuleusement poudré qu'à l'ordinaire, et je crus trouver dans son accent, toujours respectueusement calme, quelque chose de plus glacial que de coutume. Il était l'ami autant que le serviteur de sir Richard; je m'imaginai qu'il savait tout et qu'il était mécontent de moi. Je lui demandai avec inquiétude si son maître était souffrant.

— Son honneur demande à vous voir, — dit-il sans répondre à ma question, et il ajouta *tout de suite* d'un ton qui n'avait certes rien d'impératif, mais qui m'irrita secrètement. Tout m'était piqûre ou blessure; je croyais me sentir déchu à tous les yeux.

Je trouvai sir Richard lisant près de la fenêtre une lettre qu'il replia aussitôt; je me crus en proie à une hallucination : c'était l'écriture de Jeanne! Je me dis que je rêvais tout éveillé, et j'attendis ses ordres.

— Eh bien! qu'est-ce donc? me dit-il en souriant et en regardant à la fenêtre; pourquoi n'allez-vous pas voir votre malade, docteur négligent? On vous a fait signe qu'elle souffrait, portez-lui mes complimens. J'ai beaucoup de lettres à écrire, je ne puis vous accompagner.

— Je n'irai pourtant chez elle qu'avec vous, répondis-je.

— Pourquoi?

— Parce que l'agitation où je suis me ferait parler trop ou pas assez. Je veux rester maître de moi-même; chaque mot dit hors de votre présence me semblerait aggraver ma faute.

— Eh bien! mon enfant, reprit-il avec bonté, puisque la passion est si violente et votre fierté si scrupuleuse, allons ensemble voir la malade, et soyons gais pour qu'elle se rassure. J'écrirai plus tard.

Il passa un habit, prit mon bras et entra gaîment au jardin. Il alla baiser la main de Manoela, puis, prenant à part la Dolorès, il s'éloigna pour ne pas gêner, disait-il, la consultation médicale. Je trouvai ma malade assez compromise, bien qu'elle ne se rendît compte de rien. Elle avait la fièvre, et elle le niait; son regard extatique, rivé sur le mien, semblait me dire : De quoi donc t'occupes-tu? Parle-moi d'amour, qu'importe que j'en meure?

Je n'osais provoquer ce genre d'émotion. Il me semblait qu'il lui était nuisible et pouvait devenir funeste. — Il faut vous calmer, lui dis-je, il le faut absolument.

— Mais je suis guérie, dit-elle avec un sourire languissant qui m'effraya. Je ne sens plus aucun mal, il n'y a plus de place en moi que pour le bonheur. Quel médecin es-tu, si tu ne vois pas que je n'existe plus que pour aimer? Pourquoi es-tu triste? Est-ce que tu crois que Richard nous en veut? Tu ne le connais pas, il est si bon et si sage! Il a dû te parler ce matin de nos projets. Pourquoi ne m'en dis-tu rien?

— Nos projets sont hors de discussion, répondis-je, il les accepte avec la magnanimité d'un grand cœur; mais ne craignez-vous pas qu'il n'en souffre un peu? Et la délicatesse ne nous commande-t-elle pas de nous contenir et de savoir attendre? Je dois aller chercher le consentement de ma mère; jusqu'à mon retour, me promettez-vous de ne songer qu'à vous rétablir?

— Je ferai tout ce que vous me prescrirez; mais vous croyez donc que M. Brudnel me regrette? Pourquoi? Nous ne le quitterons pas, n'est-il pas vrai? Rien ne sera changé à la vie qu'il s'était arrangée. Nous le soignerons, nous le dorloterons, il aura deux enfans qui s'entendront pour le rendre heureux. Et puis sa fille! vous savez bien qu'il a parlé d'une fille, et je suis sûre, moi, qu'il ne songe qu'à elle. Il l'amènera, nous la chérirons aussi. Je me ferai sa com-

pagne, sa servante, si elle veut; si elle lui ressemble, ce sera un ange de plus avec nous. Voyons, est-ce que tout cela est triste ou inquiétant?

Je vis que Manoela vivait dans son rêve habituel de confiance et d'espoir, et je n'osai la détromper; mais elle sentit l'embarras de mes réponses, et, comme M. Brudnel revenait vers nous, elle se leva et passa son bras sous le sien avec cette grâce caressante qui ressemblait tellement à l'amour qu'on pouvait s'y méprendre. Je savais bien qu'elle avait cette grâce-là, même en donnant un ordre à la Dolorès ou en caressant son chat. J'en avais été mille fois frappé; je m'étais dit alors qu'elle devait être irrésistible dans l'amour ou dans la coquetterie, d'autant plus qu'elle y portait une inconscience absolue de la mesure et de la nuance. A force d'être femme, elle ne l'était plus assez. La manière dont elle penchait son front, comme pour solliciter de M. Brudnel le baiser paternel qu'il ne lui avait pas donné en arrivant, fit passer en moi le frisson de la colère. Elle s'en aperçut, et resta indécise, tout à coup maladroite et confuse, soumise à mon caprice plus qu'il n'était convenable de le laisser paraître en une rencontre si délicate. Mon humeur en augmenta, et je voulus m'éloigner à mon tour pour les laisser ensemble, comme si ma jalousie eût éprouvé le besoin de se donner plus de prétexte qu'elle n'en avait déjà.

M. Brudnel, qui devinait bien mon angoisse, me retint et me fit asseoir entre Manoela et lui. Il fut admirable d'intelligence et de générosité. — Voyons, docteur, me dit-il, je ne veux pas m'en aller sans savoir ce que le médecin conclut de son examen. Comment trouvez-vous votre malade? Mieux qu'hier, ou moins bien?

— Pas mieux, répondis-je. Il faudrait le repos ou la distraction, je ne sais; mais il y a excès d'agitation morale.

— Peut-être faut-il changer d'air?

— Peut-être.

— Qu'en pensez-vous, ma fille?

— Je serai bien partout, comme me voilà, répondit-elle, avec vous deux.

— Non, dit sir Richard, vous serez encore mieux tête à tête avec votre mari; mais il n'est pas question de nous quitter maintenant, il faut d'abord vous guérir, et je crains que ce pays ne vous convienne pas. J'avais fait le projet de transporter prochainement nos pénates en France, au pied des Pyrénées, tout près du pays du docteur, dans un site charmant où j'ai avisé un grand chalet au moins aussi confortable que cette villa. Il est dès à présent à ma disposition, je n'ai qu'à écrire pour hâter certains préparatifs. Nous pouvons y être installés dans huit jours. Qu'en dites-vous?

— Oh! oui, oui, voyager, changer, s'écria naïvement Manoela, redevenue enfant avec ce père habitué à la gâter.

— Et vous, docteur? me dit M. Brudnel.

Je n'avais qu'à approuver, puisque ce voyage me rapprochait de ma famille, que j'avais l'intention d'aller consulter.

— Eh bien! reprit-il, nous partirons dans deux jours, si Manoela n'est pas plus souffrante.

— Alors nous nous marierons en France? quel bonheur! s'écria Manoela en nous regardant tous deux comme si elle devait nous épouser tous deux.

Du moins ma jalousie vit une monstruosité dans le regard candide de la pauvre fille. Il faudra que tout cela finisse bientôt, pensai-je; je ne pourrais pas supporter ce supplice.

Sir Richard le devinait bien. Il appela à son aide toutes les ressources de son esprit aimable et ingénieux pour distraire Manoela et me rendre la confiance. Quant à elle, il réussit vite. Il l'amusa, il la rendit à ses instincts enfantins, il la fit rire. Il la connaissait mieux que moi, il savait quelles cordes il fallait faire vibrer pour lui rendre la vitalité qui lui était propre. Lui aussi, il avait sa puissante coquetterie, et je vis bien qu'il l'avait toujours portée jusque dans son rôle de père. De là le charme de sa société pour Manoela, charme que probablement je ne pourrais jamais remplacer.

Je réussis à cacher l'amertume de mes réflexions, et sir Richard se flatta de vaincre mes résistances inavouées par sa grâce et son abandon. Au bout d'une heure, il voulut nous laisser ensemble, mais je me levai, décidé à le suivre. Je craignais de laisser voir à Manoela mes tourmens intérieurs.

— Il faut absolument que je fasse au moins une partie de mon courrier, dit M. Brudnel; mais nous pouvons bien dîner tous les trois, n'est-ce pas, docteur?

— Dîner? mais elle a la fièvre.

— En êtes-vous sûr? dit Manoela en me tendant son bras.

Elle avait la main fraîche; sous la bénigne influence de sir Richard, la fièvre s'était soudainement dissipée.

Encore un coup de poignard pour moi. Ma passion tuait Manoela, la douce amitié de Richard lui rendait la vie.

Le dîner fut presque gai, et on essaya après d'une promenade en voiture. Nous suivîmes doucement la plage du lac, qui n'était qu'à deux kilomètres de la villa. Les approches de l'automne se faisaient sentir. L'air était doux, le lac admirable aux reflets du couchant. Le balancement moelleux et silencieux de la voiture sur le sable fin permettait de causer, et M. Brudnel causait de tout avec son charme accoutumé. Manoela s'y livrait sans réserve. Elle était *en*

confiance, comme elle disait, pour la première fois avec lui devant moi. Jusque-là, dans nos dîners du dimanche, je l'avais trouvée craintive et timide jusqu'à la niaiserie; elle se livrait maintenant, elle questionnait hardiment, elle raisonnait à sa manière, elle disait : Je comprends cela, ou bien : je ne le comprendrai jamais; ou encore elle faisait ses objections tantôt risibles de simplicité, tantôt fines et subtiles à la manière des enfans. Je compris seulement alors l'amusement que sa candeur et sa gentillesse pouvaient procurer à l'esprit élevé et sérieux de sir Richard. Pourquoi n'était-il jamais devenu amoureux d'elle? Et s'il l'avait été, comme je m'obstinais malgré moi à n'en pas douter, pourquoi n'avait-il pas voulu l'épouser plus tôt? Fallait-il prendre au sérieux ce singulier contrat entre sa sœur et lui? Et n'y avait-il pas une raison plus matérielle encore qui avait fait redouter à sir Richard d'être une déception pénible après avoir été une séduction charmante?

J'adoptai intérieurement cette conclusion, qui était la plus vraisemblable et qui m'expliquait pourquoi M. Brudnel avait sans doute voulu amener Manoela, par son genre de vie, à se contenter pour l'avenir d'une amitié paisible. Il l'avait quittée plongée dans l'indolence et rivée à l'existence facile et vide d'émotions qu'il lui avait faite. En son absence, j'avais apporté le trouble, la passion, la souffrance dans cette âme qu'il avait si habilement engourdie. Il devait me maudire, et j'étais forcé d'admirer le triomphe de sa force sur ma faiblesse.

Quand Manoela eut babillé avec animation, elle s'assoupit. Le soleil se couchait. La voiture nous ramenait à la villa. Manoela laissa tomber sa tête sur l'épaule de sir Richard, qui était dans le fond, auprès d'elle. — Mon cher, me dit-il avec un naturel exquis, je vois que cette enfant va dormir comme dorment les enfans, et je ne pourrais la soutenir sans fatigue. Prenez ma place; ces choses-là sont de votre âge. — Il souleva doucement la tête de la dormeuse et me fit asseoir près d'elle, mais au bout d'un instant elle s'éveilla et se remit à parler avec vivacité, tout en se serrant contre moi avec ardeur. Je vis bien qu'elle reprenait la fièvre. Mon simple contact devait-il donc la tuer?

Le lendemain, j'espérai m'être trompé, car elle fut beaucoup mieux dans la journée et tellement bien, le soir, que le départ fut décidé pour le jour suivant. Elle avait veillé sans fatigue à tous ses emballages, elle était ivre de joie de partir avec son *amour de mari* et son *amour de père*. Elle pensait qu'elle ne serait jamais séparée de l'un ni de l'autre, et j'avais réussi à ne pas troubler son illusion. Je la vis si bien que je la crus guérie en arrivant en France.

II.

Nous avions pris la mer à Gênes et nous débarquâmes à Marseille. A peine fûmes-nous installés à l'hôtel, que M. Brudnel sortit pour aller à la poste. On préparait le dîner. Nous étions, Manoela et moi, dans un grand salon éclairé de maigres bougies. C'était la première fois que nous nous retrouvions seuls depuis le terrible tête-à-tête que sir Richard avait interrompu. Manoela vint à moi, les bras ouverts. — Comme tu es craintif avec moi! me dit-elle; tu ne m'as pas donné un baiser, tu ne m'as pas dit un mot d'amour durant le voyage. Tiens, tu ne m'aimes pas, tu ne m'aimeras jamais autant que *lui!*

— Lui? dis-je avec une soudaine colère que je ne pus renfermer. De qui parlez-vous? De l'officier de Pampelune, du professeur de musique, ou de M. Brudnel?

Je m'arrêtai effrayé de ma violence; elle était devenue pâle, mais elle souriait encore. — Comme tu es jaloux! reprit-elle; M. Brudnel ne m'a jamais reproché mon pauvre passé avec cette amertume.

— Alors c'est lui décidément le préféré? Il faudra pourtant choisir entre lui et moi, Manoela!

— Choisir? Il faudra quitter cet ange qui m'a permis de t'aimer? Ah! quelle injustice et quelle cruauté!

Je fis de vains efforts pour me contenir. Chacune des paroles de Manoela m'exaspérait. Cette nature spontanée manquait toujours de tact et d'à-propos. Elle crut que le moment était venu de nous expliquer sur notre avenir et qu'il fallait ne pas le laisser échapper. Elle provoqua une discussion que nous n'étions ni l'un ni l'autre en état de soutenir sagement. Elle me força de lui dire que je voulais quitter M. Brudnel pour toujours. — Soit! répondit-elle, tu le veux, je te suivrai, et ma volonté sera la tienne, puisque je t'appartiens! — Elle se jeta à mon cou, mais je la sentis faiblir dans mes bras et glisser. Elle fût tombée à terre, si je ne l'eusse retenue et portée sur un fauteuil. Elle était froide, immobile; un instant, je la crus morte.

Je sonnai précipitamment. Dolorès vint m'aider à la faire revenir. Manoela s'était évanouie en souriant; elle se ranima en souriant encore. Dolorès me regardait d'un air de reproche, elle sentait que je l'avais encore grondée.

Manoela se trouva vite remise; mais son pouls était redevenu fébrile, sa figure était altérée. Un instant de tête-à-tête avec moi avait suffi pour détruire le bien-être recouvré pendant plusieurs jours. Elle nous supplia de ne rien dire à M. Brudnel, tant elle craignait son inquiétude. Elle fit un grand effort pour qu'il ne s'aperçût de rien,

fit semblant de manger et fut forcée de s'en aller avant la fin du dîner, disant qu'elle était vaincue par le sommeil.

Je n'en croyais rien, j'étais inquiet. M. Brudnel l'était aussi. — Je vous supplie, lui dis-je, de ne pas quitter cette ville sans appeler les premiers médecins en consultation. La responsabilité qui pèse sur moi seul est trop lourde.

— Eh bien! dit-il en se levant, je vais chez mon ami C... le prier de venir demain; allez chez les autres.

Je sortis et m'acquittai vite de mes commissions. Je rentrais triste et absorbé lorsque quelqu'un me toucha l'épaule. C'était mon ami Vianne. Je lui sautai au cou. Il arrivait à Marseille, appelé par quelque affaire. Il se décida vite pour l'hôtel que j'occupais, et monta dans ma chambre.

— Ah! ah! me dit-il en me voyant aux lumières, ton attitude dans la rue ne m'avait pas trompé; tu es changé, tu as souffert. As-tu fait une maladie? as-tu éprouvé un chagrin? Il faut tout me dire, à moi! Ta mère et ta sœur ne doivent pas te revoir avec cette figure-là; elles en seraient effrayées.

— Oui, je te dirai tout; mais parle-moi d'elles d'abord. Tu ne m'as pas écrit depuis longtemps. Les as-tu vues récemment? Écris-tu toujours à ma sœur? Espères-tu la décider au mariage? Si tu savais comme j'ai besoin de son bonheur et du tien pour supporter ma sotte et mauvaise destinée!

— Ta sœur, ta sœur..., répondit Vianne en me regardant fixement et en appuyant sur les mots d'une manière étrange, ta sœur Jeanne...

— Eh bien! qu'y a-t-il? m'écriai-je. Qu'est-il arrivé à ma sœur? Parle donc, tu m'épouvantes!

— Mais rien, rien de fâcheux pour elle, Dieu merci! Je croyais que tu savais... Tu ne sais donc pas... Allons, je vois que tu ne sais rien. Eh bien! ta sœur ne m'aimera jamais. Elle m'avait permis de lui écrire, elle n'a pas reçu ma première lettre. Ta mère me l'a renvoyée sans l'ouvrir, en me priant d'aller lui parler. Je me suis rendu à ses ordres, et elle m'a dit des choses qu'elle se réserve de te dire elle-même.

— Mais quoi? Jeanne a-t-elle disposé de son avenir?

— Jeanne est un ange, et je suis ton meilleur ami. Voilà l'explication dont il faut te contenter jusqu'à nouvel ordre. Elle se porte bien, elle est plus belle que jamais. Ta mère aussi est belle et bonne et vraie; sois digne de toutes deux! Je crains que tu n'aies fait quelque folie. Tu te dis malheureux, voyons, parle vite. Il est très important que tu ne me caches rien. Veux-tu me promettre?..

— Je jure de te dire tout.

Je lui racontai dans les moindres détails tout ce qui s'était passé entre Manoela, M. Brudnel et moi. Il m'écouta très attentivement, et quand j'arrivai à cette conclusion que la vie de Manoela me semblait menacée par mon amour :

— Assez, me dit-il, je m'attendais à cela. Je t'ai suivi en ami et en médecin : or le médecin te déclare que tu dois rompre à jamais avec Manoela parce que l'effusion la tuera; l'ami te prescrit la même chose, parce que la position est impossible. Tu ne peux supporter la rivalité avec M. Brudnel. Quelque innocente que son intimité avec Manoela puisse paraître aux gens désintéressés, pour un amant comme pour un mari, il n'y a pas d'intimité absolument innocente entre personnes qui ont eu le désir involontaire ou consenti de s'appartenir. M. Brudnel le sait bien, et le pardon lui coûtera beaucoup; mais il y arrivera, parce qu'il aime depuis longtemps, l'habitude y est, et la vieillesse vit d'habitudes. Lui seul, tu l'as fort bien observé, peut tout pardonner, et il est plus engagé que toi, qui acceptais l'avenir dans une heure de vertige, tandis qu'il a accepté le passé durant des années d'abnégation. Tu as été la dupe de tes sens, mon cher Laurent, et encore plus de tes théories sur la réhabilitation des âmes dévoyées. Te souviens-tu de nos discussions? Te voilà arrivé à l'expérimentation fatale de nos problèmes philosophiques. Peut-on laver une âme comme on lave un vêtement? Moi je disais non, je le dis encore. Quelque sincère que soit le repentir du passé, il y a l'organisation qui proteste et dont le premier élan reste invincible. Cette Espagnole t'a aimé sans réflexion et sans raisonnement, comme à seize ans elle avait aimé le freluquet qui l'a enlevée à Pampelune. Depuis ce jour-là, six ans s'étaient écoulés dans la retraite et l'abstinence avec la volonté très bien entendue d'arriver pure au mariage, et la voilà qui abandonne ce projet si lentement mûri et qui te le sacrifie uniquement parce que tu as vingt-cinq ans et que tu es beau garçon. Tu admires ce sublime sacrifice avec la vanité inséparable de la jeunesse et de l'inexpérience; tu le trouves si méritoire que tu donnes ton honneur, l'axe souverain de toute la vie, en échange d'un moment d'exaltation nerveuse; mais à présent il faut en rabattre, car au bout de trois jours tu t'aperçois qu'on ne t'a rien sacrifié du tout, que la santé, le calme, la tendresse et la joie sont dans les mains magnétiques de sir Richard. Tu n'apportes que les transports de ta vitalité à une malade qui les appelle, mais qui ne peut les partager sans en mourir. Sais-tu ce qu'il te reste à faire? T'en aller à l'instant, rejoindre ta mère et lui tout dire. Tu ne peux pas craindre que ta mère te donne un conseil égoïste et lâche. C'est une âme supérieure; elle tranchera le nœud gordien, et, quoi qu'elle prescrive, il faudra t'y soumettre. Je crois qu'elle te défen-

dra de rien confier à ta sœur, ton sentiment pour la Manoela n'est pas assez pur pour qu'elle le comprenne, et, comme j'espère que tu en reviendras, tu aurais fait à Jeanne un chagrin inutile. Va donc, n'attends pas la permission de Manoela, tu ne l'obtiendrais qu'en réitérant des promesses que tu ne pourras pas tenir. Ne consulte pas non plus M. Brudnel, dont le rôle en tout ceci reste assez mystérieux; ta mère avant tout et en dernier ressort. Va, le courrier passe ici à minuit; tu as tout le temps de t'y rendre.

— Ton avis est bon, répondis-je; mais je ne t'ai pas dit qu'une consultation doit avoir lieu demain, et que je ne puis me dispenser d'y rendre compte des symptômes observés par moi et des résultats de ma médication.

— C'est juste. Eh bien! dormons, soyons lucides pour demain, et demain, au sortir de la consultation, je t'embarque pour ta ville natale.

Ma chambre avait deux lits. Vianne se jeta sur le plus proche et s'endormit à l'instant même. J'admirais son esprit net, à la fois calme et décidé. En écoutant sa respiration égale, je me demandais s'il avait jamais connu l'amour, et si le refus de Jeanne était un chagrin sérieux pour lui.

M. Brudnel ne crut pas devoir cacher aux médecins consultans que Manoela était à la veille de se marier et qu'elle avait un sentiment très vif pour son fiancé. Deux médecins déclarèrent qu'il fallait hâter le mariage; les quatre autres prononcèrent que ce serait son arrêt de mort. Il fallait l'éloigner de son fiancé, la distraire, le lui faire oublier à tout prix. — Si elle est inconsolable, dit M. C..., elle mourra en six mois; si elle épouse, elle en aura au plus pour six jours.

— A présent, me dit M. Brudnel quand nous fûmes seuls, tout est changé : nous avons deux chances pour la perdre, une seule pour la sauver; j'imagine, mon ami, que vous n'hésitez pas.

— Je pars à l'instant même, répondis-je.

— Vous renoncez à elle, reprit-il avec vivacité : pour toujours, même quand elle guérirait?

— Dans ce cas, je ne le puis ni ne le dois. Je lui ai donné ma parole; elle seule peut me la rendre.

— Vous penseriez ainsi, même quand votre mère vous conseillerait autrement?

— Ma mère ne peut me conseiller de manquer à une parole, même imprudemment donnée.

— Une promesse qui causerait la mort de la personne aimée n'est-elle pas non avenue le jour où vous en connaissez les fatales conséquences?

— Nous ne raisonnons ici que sur une hypothèse. Vous avez supposé le cas de guérison complète.

— Très bien; mais il y a encore un cas à prévoir, celui où Manoela guérie réclamerait de vous sa liberté.

— Je n'aurais qu'à me soumettre, répondis-je, et je pris congé de lui. Il me semblait tout à fait démasqué. Il aimait toujours Manoela, il l'aimait peut-être plus que jamais. Il allait la disputer obstinément à la mort et à moi. Il prenait sa revanche; sans doute il y avait compté. Son désintéressement n'était probablement que de la patience.

J'étais presque irrésolu quand Vianne vint me prendre pour me conduire à la diligence. — Qui sait, lui disais-je, si le chagrin de mon départ, l'étonnement de n'avoir pas reçu mes adieux, ne vont pas être pour Manoela une crise mortelle? Elle va penser que je la trahis et l'abandonne.

— M. Brudnel est là pour la rassurer sur ton compte.

— M. Brudnel travaille pour lui!

— Tu t'en aperçois? C'est fort heureux. Eh bien! il aura gain de cause; lui seul peut tout pardonner. Ne sortons pas de là. Viens-tu?

— Que sais-je? Puisque dans tous les cas il y a à risquer l'existence de cette pauvre enfant, pourquoi laisserais-je à un autre la tâche du dévoûment et la chance du triomphe? Si je l'enlevais...

— Tu vas venir, ou je ne te revois de ma vie, reprit Vianne en m'entraînant. Je n'ai pas le goût des lâchetés. Si c'est là l'amour, arrière ce sentiment égoïste et brutal! je ne veux jamais le connaître.

Il me mit en diligence : il était forcé de rester deux jours à Marseille; il me promit de s'informer de la santé de Manoela et de m'en donner des nouvelles. Je l'avais présenté à M. Brudnel, qui lui avait fait bon accueil et l'avait engagé à revenir.

Ma mère m'attendait, bien que je ne lui eusse pas annoncé ma si prompte arrivée. Elle avait correspondu avec M. Brudnel, et je la trouvai informée *grosso modo* de mes secrets de cœur. — Puisque tu n'as pas eu le courage de m'écrire tout cela, me dit-elle, c'est qu'il y a quelque chose de sérieux entre cette Espagnole et toi. Voilà ce que je craignais, et ta figure altérée me dit assez que j'avais raison de me tourmenter. Sais-tu au moins qui elle est?

— C'est la fille d'Antonio Perez, elle m'a tout dit, même sa faute. Comment es-tu au courant... M. Brudnel t'a donc, à mon insu, écrit des volumes? Où a-t-il pris le droit de confesser Manoela, qui ne te connaît pas? Et moi qui aurais voulu avoir le mérite de mes propres aveux!

— Voilà bien des questions à la fois, mon enfant. Je te répondrai à loisir, et tu verras que sir Richard est digne de toute ta tendresse,

de tout ton respect. Je te demande deux ou trois jours pour causer avec toi et conclure.

— Tu veux attendre une nouvelle lettre de M. Brudnel?

— Peut-être.

— J'ignorais qu'il fît chez nous la pluie et le beau temps.

— Tu les as faits chez lui bien davantage. Voyons! ne te mords pas les lèvres, tu n'as pas de sang à perdre, tu es si pâle, mon pauvre enfant! Je veux tout savoir, car on n'a pu me donner dans une lettre tous les détails nécessaires, et je ne puis encore me prononcer. Aie confiance, nous causerons à fond demain. J'entends ta sœur qui rentre de la promenade; elle va être bien surprise. Je n'ai pas besoin de te dire qu'elle ne sait rien de tes aventures, et qu'il n'en faut pas laisser échapper un seul mot devant elle.

Jeanne entrait, son saisissement fut tel en me voyant qu'elle devint pâle; mais tout aussitôt elle reprit ses fraîches couleurs et se jeta dans mes bras avec effusion. Je ne l'avais jamais vue si belle, si bien portante, si heureuse de me voir. Quel contraste avec la pâle et fiévreuse Manoela! La vie coulait à pleins bords dans cette organisation privilégiée, mais c'était un flot tranquille et mesuré, parce qu'il était puissant et sans intermittence. Quelle sérénité d'intelligence dans ces yeux bleus, limpides comme un beau ciel! Quelle franchise dans ce sourire pur qui éclairait tout le visage! — Mon Dieu, lui dis-je, comme tu es embellie et bien portante! La musique est un bon régime, je le vois.

— Il n'y a pas que la musique, répondit-elle en embrassant sa mère, il y a avant tout cette personne-là! On dépérit quand on la quitte, car je vois que tu es maigre, toi; tu as besoin de revenir au bercail. Nous allons te bien soigner. Je veux mettre moi-même la main au dîner, mère, tu le permettras! Je ne me gâterai pas les doigts de pianiste, je te le promets, et quand je me les gâterais un peu!

— Tu t'occuperais de la cuisine, toi? tu es donc bien changée?

— Non, je suis née princesse, tu le sais bien, mais maman se fatigue à force de m'épargner. Il n'y a pas de princesse qui tienne. Il y a vingt ans et plus qu'elle me sert, il faut que cela finisse, et je prétends désormais la servir à mon tour... Tu vas m'aider?

— A la cuisine! Je n'y entends rien.

— A la cuisine, s'il le faut. Tu as pâli sur les livres, je le vois bien; je vais te faire remuer et travailler comme un portefaix, je t'en avertis.

— Je ne demande pas mieux. Que faut-il faire? Commande, je ne serai pas fâché de faire un peu le portefaix. Il y a si longtemps que je vis comme un prince! Faut-il aller fendre du bois?

— Pas encore, repose-toi aujourd'hui de ton voyage. Comment as-tu laissé ton digne patron?

— M. Brudnel? C'est vrai que tu le connais beaucoup à présent?

— Mais oui; il est venu nous voir deux fois, en allant à Bordeaux et en revenant; cette fois-là il est resté trois jours avec nous.

— En vérité? Maman ne me disait pas cela! Et tu l'as pris en belle amitié, mon digne patron?

— En grande amitié, il t'aime tant et il est si bon! Je t'avertis qu'on l'adore ici. Parle-nous donc de lui et de... la señora.

— Quelle *señora?* dis-je en regardant ma mère avec stupéfaction. Jeanne ne peut pas savoir...

— M. Brudnel, répondit ma mère avec calme, nous a parlé de son intérieur. En trois jours, quand on est sympathique les uns aux autres, on se dit bien des choses. Il nous a confié qu'il avait chez lui une fille adoptive qui n'était point sa femme comme on le supposait, mais qu'il comptait épouser pour témoigner de son estime pour elle. Il m'a raconté à moi l'histoire de cette jeune personne, cela m'intéressait parce que j'avais connu un peu son père, sous de mauvais rapports, je dois l'avouer; mais ce n'est pas une raison pour que la señora Manoela ne soit pas une personne recommandable.

— Je suis sûre, moi, qu'elle est charmante, reprit Jeanne avec ingénuité. M. Brudnel ne peut faire qu'un bon choix. Tu la connais, Laurent, parle-nous d'elle.

— Cela ne peut vous intéresser que médiocrement, répondis-je, parlons plutôt de toi. Parle-moi musique; as-tu fait de grands progrès? — Et comme je voyais qu'elle allait insister sur le compte de Manoela, — Allons, repris-je, joue-moi quelque chose, j'ai soif de musique; il y a si longtemps que j'en suis privé!

— Eh bien! s'il faut te l'avouer, répondit-elle, il y a huit jours que je n'ai ouvert mon piano, pas depuis que j'ai joué pour M. Brudnel.

— Est-ce qu'il t'a dégoûtée de la musique?

— Bien au contraire, mais enfin en musique comme en tout il y a des phases de recueillement...

— D'ailleurs il faut qu'elle s'occupe du dîner, dit ma mère, elle l'a promis, et pour aujourd'hui je consens à ne me mêler de rien, afin de rester près de toi. Va, ma Jeanne, il n'y a pas de temps à perdre, si tu veux servir à ton frère les mets qu'il aime.

Jeanne sortit joyeusement.

— Comme elle est transformée! dis-je à ma mère. Cette gaîté, cette animation, je ne la reconnais plus! qu'a-t-elle fait de ses habitudes de rêverie, de ses accès de mélancolie?

— Tout cela s'est modifié; peu à peu, sa santé est devenue florissante.

— Mais non, tout cela s'est fait très vite! Ne serait-ce pas depuis le passage de sir Richard?

— Que veux-tu dire? répondit ma mère en me regardant fixement.

— Ah! tiens, je n'en sais rien. M. Brudnel, dans une de ses lettres, m'a paru si frappé de la beauté et du talent de ma sœur que c'est à se demander s'il n'en est pas tombé épris à première vue.

— Quelle folie!

— Pourquoi pas? Le vieillard a le cœur jeune, l'imagination vive. Au moment où il s'est vu supplanté par moi, il a dit très spontanément qu'il avait déjà en vue un autre mariage, un mariage très sérieux. Il ignorait s'il serait agréé, mais il ne désespérait pas.

Ma mère m'écoutait en riant. — Si tu me disais, reprit-elle, qu'il songeait peut-être à moi, je te dirais que tu es fou; mais quand tu penses qu'il songeait à Jeanne, tu es vraiment stupide.

— C'est possible. Pourtant sir Richard a de grandes séductions, et à l'heure qu'il est je me trouve en rivalité avec lui, forcé de le regarder comme un rival très redoutable. Les femmes sont si étranges!

— Jeanne n'est point étrange; elle est intelligente et noble. Je te prie de ne pas continuer cette plaisanterie, qui la blesserait et qui m'afflige.

— Pardonne-la-moi; mais alors dis-moi si Jeanne aime quelqu'un.

— Qui te le fait supposer?

— J'ai vu Médard Vianne. Il renonce à elle et refuse de me dire pourquoi. Il dit que c'est à toi de me l'apprendre, et j'attends je ne sais quelle révélation.

— Tu l'attendras! S'il y avait au fond du cœur de ma sainte fille un secret quelconque, je ne te le dirais pas avant de savoir si ton cœur, à toi, est resté assez pur pour recevoir une si délicate confidence.

— Tu n'as plus confiance en moi, et tu doutes? Je croyais trouver ici le baume sur la plaie, et j'y trouve un redoublement de tristesse, d'incertitude et de confusion pour moi.

— Mon pauvre enfant! dit ma mère en pressant ma tête contre son sein; quand je songe que, sans cette fantaisie pour une inconnue, tu aurais pu être si heureux! mais peut-être que tout cela n'est pas si grave que nous le pensons. Prenons patience et cachons nos anxiétés à ma Jeanne.

— Tu l'as toujours aimée mieux que moi, lui dis-je; conviens-en, je n'en suis pas jaloux. Les sentimens purs et sacrés ignorent l'égoïsme.

Le dîner fut simple comme nos habitudes, mais plein des petites douceurs de l'intimité. On me servit les mets que j'avais aimés dans

mon enfance. Jeanne était gaie et tendre, notre mère adorable. Jeanne me servit du vin de notre cru, que je préférais à tout autre; elle prétendait m'enivrer. Je ne demandais pas mieux, mais l'ivresse ne gagna que mon cœur. Il y a dans le foyer de la famille une influence vraiment souveraine. Un moment, j'oubliai mes tristes pérégrinations et m'imaginai que j'avais encore douze ans. Après le dîner, Jeanne céda à ma prière et se mit au piano. Elle fut admirable et me plongea dans des rêves délicieux. Il me semblait, en rentrant dans ma petite chambre de garçon, que j'étais guéri.

Le lendemain, ma mère reçut ma confession entière; elle l'écouta encore mieux que Vianne, car elle m'interrompit par mille questions si méticuleuses qu'elle arriva à voir en moi comme dans un miroir. Pourtant elle ne se prononça pas encore, elle refusa même fermement de faire aucune réflexion, et ne me cacha pas qu'elle attendait une lettre de sir Richard pour bien connaître la situation.

III.

Le temps de l'attente se passa en visites que je dus rendre, et en promenades où ma mère et Jeanne me prièrent de les accompagner. Jeanne, autrefois absorbée par son travail, prit plaisir à sortir avec moi et à s'intéresser à toutes choses. Nous causions, et j'étais frappé de ses notions étendues. Depuis le collége, je n'avais guère causé à fond avec elle; je puis dire que je ne la connaissais vraiment pas. Elle avait toujours vécu dans un monde intérieur où elle s'enfermait avec mystère; elle en sortait maintenant, et c'était comme un beau lever de soleil sur la mer tranquille. Elle aimait à poétiser ses appréciations, mais elle riait elle-même de cette tendance et demandait grâce pour des rêveries dont on était séduit en l'écoutant, tant elle disait bien ce qu'elle voulait dire. Cette âme muette, qui avait si longtemps trouvé son unique expression dans la musique, semblait avoir pris le courage de se manifester par la parole. Je lui cachais ma surprise et mon éblouissement dans la crainte de lui donner de l'orgueil, mais j'en avais pour elle. Je me sentais devenir fier d'elle autant que l'était notre mère. J'admirais surtout la beauté de ses idées et l'application qu'elle en faisait à ses sentimens. Elle n'était pas follement optimiste, on ne sentait pas l'enfant en elle. Elle ne voyait pas tout en beau, mais ce qui était noir, elle l'éclairait du rayon de son indulgence et de sa pitié. C'était comme un parti pris, et pris souverainement, d'étendre l'amour à tous les êtres et de se dévouer pour ainsi dire universellement. Elle disait avoir bien peu lu. Est-ce dans l'extase musicale qu'elle avait trouvé la

révélation de ces trésors de mansuétude, de ces puissances de sagesse et d'équité?

J'arrivai à une admiration pleine de charme et d'attendrissement; j'en parlais avec ma mère, et je commençais à comprendre qu'une femme comme Jeanne n'eût encore trouvé personne à aimer; même mon cher Vianne me semblait maintenant au-dessous d'elle, et je n'eusse pas osé plaider sa cause.

— C'est que tu n'as jamais deviné Jeanne, répondait ma mère; moi, je la pressentais, je lisais en elle. Elle a été lente à trouver son chemin, elle redoute le médiocre, en rien elle ne s'accommoderait d'un pis-aller. Cette musique qui l'a enfin passionnée, elle l'a abordée en tremblant. A la fois ambitieuse et modeste, elle craignait de n'y pas saisir son idéal. Timide, elle a bien longtemps douté d'elle-même. Il a fallu que l'admiration des autres la rassurât, et je dois dire que celle de sir Richard a été nécessaire pour lui donner tout à fait conscience d'elle-même. Elle a vu qu'il était un juge compétent; elle a, depuis ce jour, fermé son piano, comme pour savourer sa victoire. Et ne va pas t'imaginer que Jeanne pense à se produire en public. Elle écrit ses compositions, qui ne verront peut-être jamais le jour, car on n'édite avec succès que les noms célèbres, et Jeanne ne voudrait pas devenir célèbre ostensiblement. Elle ne consentira jamais à payer de sa personne. Elle ne désire pas la richesse, notre humble aisance lui suffit; je crois même que la pauvreté lui serait peu sensible. Tout le problème à résoudre pour elle, c'est de trouver l'expression des pensées musicales qui l'oppressent. Si elle a encore des jours de rêverie et de silence, c'est que la muse se débat en elle. Quand elle a trouvé sous ses doigts le vrai sens de son rêve enthousiaste, elle renaît, elle s'épanouit, elle est heureuse. Il m'a fallu un certain temps, à moi ignorante, pour me rendre compte de tout cela. J'y suis arrivée. J'ai couvé l'œuf d'or sans trop savoir ce qu'il contenait. Quand le phénix en est sorti, j'ai été tranquille et victorieuse aussi.

Ma mère s'était toujours exprimée facilement; mais, depuis que Jeanne parlait, ma mère parlait encore mieux qu'autrefois. Je remarquais un progrès notable chez cette femme de cinquante ans qui avait acquis tout ce qu'elle avait voulu faire acquérir à sa fille. J'étais frappé de cette mutuelle influence, qui avait agrandi leur horizon.

— Pourquoi es-tu étonné de cela? reprenait ma mère. Cela ne s'est pas fait par un coup de baguette de fée. Il y a vingt ans que nous tâchons de grandir ensemble, ta sœur et moi. Tu ne t'en apercevais pas; tu étais trop jeune pour nous juger. Tu ne pouvais pas constater que chaque jour nous étions un peu plus avancées que la

veille, et puis tu t'es mis à courir vite dans les études forcées, et alors, naturellement occupé de toi seul, tu n'as plus fait grande attention à nous.

— C'est possible, et d'ailleurs, n'ayant encore aucune expérience, je manquais de point de comparaison. A présent je m'éveille de ma lourde personnalité, et je m'aperçois que je ne suis qu'un enfant en présence de deux êtres supérieurs, peut-être un enfant peu digne d'avoir une telle mère et une telle sœur!

— Tu as toujours été un enfant digne de la plus vive tendresse et de la plus haute estime, reprit ma mère; seulement tu as peut-être été un peu jeune dans ces derniers temps. Nous verrons, nous verrons, je ne juge point encore.

Je reçus une lettre de Vianne; Manoela était assez calme. Mon départ n'avait point amené de crise, M. Brudnel lui ayant dit que j'étais naturellement impatient d'aller chercher le consentement de ma mère. Elle était partie avec lui pour Montpellier, où ils comptaient s'arrêter quelques jours avant de gagner leur nouvelle résidence. « M. Brudnel, disait Vianne, m'a chargé de retenir leurs appartemens à Montpellier, et je les reverrai. Je pourrai te parler d'eux en connaissance de cause. » Ma mère reçut aussi de sir Richard une lettre qu'elle ne me montra pas; elle me dit seulement que la malade avait bien supporté le voyage jusqu'à Montpellier, et qu'on s'arrêterait là quelques jours avant de se rapprocher de nous tout à fait. Sir Richard disait avoir réussi à tranquilliser Manoela sur mon compte, « sachant bien que j'étais incapable de manquer à ma parole. »

A ce laconique compte-rendu, ma mère ajouta un commentaire non moins concis. — Ainsi, me dit-elle, sir Richard pense qu'en cas de guérison Manoela doit devenir ta femme.

J'étais irrité contre sir Richard. Je répondis qu'il ne faisait que se rendre à ma propre décision, et que je ne comprenais pas que ma mère eût besoin de l'assentiment d'un étranger pour m'accorder le droit de faire mon devoir.

— Tu me blâmes? dit ma mère avec un beau sourire fier et doux que je lui connaissais et qui la plaçait au-dessus de tous les soupçons. Tu verras que tu me donneras raison plus tard; quant à présent, je n'ai rien dit, et c'est toi qui me fais parler. Je t'ai fait connaître l'opinion de M. Brudnel, je n'ai pas donné la mienne.

— Mais c'est la tienne, la tienne seule que je demande!

— Eh bien! la voici. Tout dépend de la conduite que tiendra M. Brudnel. J'ai la certitude qu'elle sera souverainement désintéressée et qu'il subordonnera toutes ses résolutions à l'état de santé de Manoela. Tu as compromis l'existence de cette personne, c'est à

lui de juger si ta présence doit la perdre ou la sauver. Sache attendre. Je suis résignée, quant à moi, à accepter les conséquences de ton entraînement, me fussent-elles pénibles, plutôt que de me trouver en désaccord avec ta conscience.

J'admirai la droiture et le courage de ma mère, car il m'était facile de voir combien elle désapprouvait mon choix. J'avais manifesté le désir d'aller voir M. Brudnel à l'insu de Manoela. Elle ne s'y opposa point.

Je ne le fis pourtant pas; je remis même de jour en jour à écrire à sir Richard; puis j'arrivai à me dire qu'il m'avertirait, s'il jugeait devoir conférer avec moi. J'éprouvais une extrême répugnance à lui faire des avances quelconques. Mes nerfs étaient pourtant calmés, ma bonne et douce vie de famille me rendait à moi-même; le fantôme de Manoela s'effaçait comme un rêve. Il me semblait que, si elle consentait sans révolte à mon éloignement, c'est qu'après tout elle préférait les doux soins de M. Brudnel à mes violences. Enfin chaque heure écoulée loin d'elle me semblait détendre le lien, et je ne pensais pas sans effroi au moment éventuel où, rappelé près d'elle, je serais forcé d'accepter la recrudescence d'affection et de reconnaissance que sir Richard avait dû lui inspirer. J'aimais infiniment mieux prévoir que ces tendres soins prodigués par lui seul la guériraient vite, et qu'elle se laisserait persuader de me rendre ma parole. Mon orgueil ne se révoltait plus à l'idée d'être supplanté par un homme plus habile que moi. Je reconnaissais m'être conduit comme un enfant; je méritais la leçon que j'avais provoquée.

C'est dans ce sens que j'écrivis à mon ami Vianne, en lui reprochant de ne m'avoir pas donné de nouvelles depuis son premier billet. Je reçus de lui cette réponse :

« Puisque te voilà revenu du pays des chimères, puisque tu donnes cent fois raison, et même plus tôt que je ne l'espérais, à tout ce que je t'avais dit de la fragilité de ton amour pour l'*odalisque*, je puis te parler d'elle en toute tranquillité. Je la vois tous les jours et je t'assure qu'elle guérira. Tu sais que je ne partageais pas du tout l'opinion de nos grands docteurs de Marseille sur la gravité de son mal. Les affections nerveuses ont le fâcheux privilége de simuler si exactement d'autres affections organiques que les plus habiles praticiens y sont encore trompés. Le cas pathologique de Mlle Perez est pour moi assez intéressant, et, comme je suis le seul qui ait bien auguré de sa guérison possible, M. Brudnel m'a prié de lui donner des soins. J'ai osé faire le contraire des prescriptions tracées, j'ai permis le mouvement et même dans une juste mesure les émotions, si sévèrement proscrites. On a été au théâtre, et on ne s'en est pas mal trouvé. Enfin on guérira probablement, je di-

rais *certainement*, si on pouvait compter sur un avenir quelconque dans les choses humaines. Ne t'alarme donc plus, « ton amour ne lui a pas donné la mort! » C'était une belle phrase, et je la regrette pour toi. Tu n'auras plus occasion de la placer dans le récit de ta romantique destinée.

« Mais cette guérison, que tu redoutes autant que tu la souhaites, ne compromettra pas ton avenir, je l'espère. L'odalisque n'a pas été si amoureuse de toi qu'il t'a semblé, ou bien elle a cédé à un caprice de l'imagination, comme tu cédais à la fougue de la jeunesse. Je crois qu'elle aime réellement M. Brudnel plus que tout au monde, ce qui me prouve qu'elle a plus de cœur que de sens. M. Brudnel l'épousera-t-il? Je ne sais. Il le promet maintenant, il s'en fait un devoir; mais je commence à douter qu'il ait de l'amour pour elle. Il a passé l'âge des entraînemens. Quel que soit le dénoûment, cela ne regarde plus qu'eux, et nous n'avons pas à nous en préoccuper.

« Présente à ta mère et à ta sœur mes plus profonds et affectueux respects. »

Après cette lettre, je me sentis heureux et libre comme je ne l'avais jamais été; il semble qu'il faille avoir souffert pour connaître le prix de l'existence. Il faut aussi avoir un peu voyagé pour apprécier la valeur du pays où l'on a été élevé. J'aimais donc ma mère, ma sœur et mon pays comme je ne les avais jamais aimés, et dans la prévision d'une séparation définitive avec M. Brudnel je rêvai de m'établir à Pau. Le départ d'un des médecins nombreux qui se partageaient la clientèle, la mort d'un autre, les infirmités d'un troisième, me faisaient une petite place que je pouvais prendre et que je préférais infiniment à l'inféodation à un seul client. Ma mère voyait peu de monde autrefois, mais le talent de ma sœur tendait à augmenter le cercle de leurs relations; elles jouissaient toutes deux de la haute estime et de la sympathie qu'elles méritaient.

Dès les premiers jours, je fus appelé chez quelques voisins. Je fus heureux dans mes prescriptions. J'avais appris assez d'anglais avec M. Brudnel pour que des familles anglaises fixées à Pau fussent satisfaites de s'entendre facilement avec moi et empressées de me recommander les unes aux autres. J'exprimai à ma mère le désir et l'intention de ne la plus quitter, et ce fut pour elle une grande joie.

— Tu gagneras peu dans les commencemens, me dit-elle, mais nous vivrons très bien quand même; nous savons nous arranger, et je vois que tu n'as pas plus de besoins et de fantaisies que nous. Oui, oui, reste, et tu verras que tu seras heureux.

— Quand ce ne serait, dit Jeanne, que du bonheur que tu nous donneras.

— Voilà, lui répondis-je, une parole qui me déciderait, si j'étais incertain.

Je consommai donc dans ma pensée la rupture de mes relations médicales avec M. Brudnel, avec d'autant plus d'assurance que, si je devais, contre toute probabilité, devenir l'époux de Manoela, je devais en même temps songer à lui créer une existence indépendante des largesses de son protecteur.

Trois mois s'écoulèrent ainsi dans l'attente d'une solution. M. Brudnel, qui était toujours à Montpellier, écrivait souvent à ma mère. La santé de Manoela s'améliorait sensiblement. Du reste pas un mot pour moi de la part de Manoela dans ces lettres, que ma mère refusait de me montrer, et lorsque je témoignais quelque méfiance, — Montpellier n'est pas si loin, me disait-elle, tu peux aller t'informer toi-même.

Savait-elle que c'était là ce que je redoutais le plus?

IV.

La conversation de ma sœur était de plus en plus intéressante et comme nécessaire à ma vie. Elle me révélait un être nouveau, sorti des troubles de l'adolescence sans que j'eusse étudié ou compris ses crises de développement. J'avais trouvé chez Manoela, plus âgée et plus expérimentée, ce fonds de niaiserie et de frivolité qui caractérise l'ingénue vulgaire. Jeanne était tout autre. Elle jugeait avec une hardiesse franche ce qu'elle n'avait point éprouvé, elle voulait pénétrer et comprendre. Sa jeunesse et la pureté de son existence n'empêchaient pas l'intelligente curiosité d'un esprit d'autant plus actif qu'il s'était plus longtemps replié sur lui-même. Je ne l'avais jamais interrogée sur le point le plus délicat de ses pensées; un jour, le hasard amena de curieux éclaircissemens sur ce point mystérieux.

Nous nous promenions dans le parc du château de Pau, un des plus beaux sites de France; Jeanne, qui me donnait le bras, me montra une jeune femme, une sorte de spectre, aux yeux fixes, assise sur un banc, à côté d'une femme âgée, non moins triste et comme détachée de toutes les choses de ce monde. — N'est-ce pas, lui demandai-je, Mlle C..., une de tes anciennes compagnes de couvent, qui est devenue folle?

— Hélas! oui, répondit-elle, tu vois dans quel état! Sa mère meurt avec elle; elle veut seulement vivre jusqu'au dernier souffle de la pauvre Louise. N'ayons pas l'air de les voir. Elles s'enfuiraient sans nous répondre.

— Sait-on enfin la cause de cette démence?

— Oui, on la sait, répondit Jeanne, c'est un chagrin d'amour. On peut le dire; il n'y a eu pour elle aucune aventure. Elle a fixé ses préférences et ses espérances sur un jeune homme qui ne l'a même pas su et qui n'avait jamais songé à elle. Le jour où il s'est marié, Louise est tombée dans cette mélancolie noire qui peu à peu est devenue une réelle aliénation. Les médecins disent que cette inclination contrariée n'a été que le prétexte fortuit qu'une imagination déjà égarée s'est donné à elle-même. Pourtant je me souviens d'avoir connu Louise enfant très raisonnable et très gaie. Qu'en penses-tu, toi?

— Ne la connaissant pas, je n'en pense rien.

— Mais crois-tu qu'on puisse devenir folle d'un amour non avoué et non partagé?

— Tout est possible pour les cerveaux faibles; il suffit pour les troubler d'une fantaisie malsaine.

Involontairement, en parlant ainsi, je fus reporté, dans ma pensée, au temps où Jeanne, enfant, ne se croyant pas ma sœur, prétendait m'empêcher de me marier; mais je ne lui fis point part de ce retour à un passé oublié probablement par elle, comme il l'avait été par moi depuis le jour où j'avais vu nos actes de naissance.

A ma grande surprise, Jeanne, soit qu'elle eût la même réminiscence, soit qu'elle eût tout simplement l'esprit frappé par la douloureuse rencontre de son ancienne compagne, me parla pour la première fois de ses idées sur l'amour.

— Peu de choses dans ma vie m'ont fait autant d'impression, me dit-elle, que le désespoir insensé de cette pauvre Louise. J'étais un peu son amie, même après le couvent, et elle m'avait confié, sans que j'y attachasse grande importance, sa prédilection pour M. Louvet. C'était un garçon très insignifiant, tu le connais de vue, et c'est déjà un gros petit commerçant assez laid et tout à fait nul. Quand j'ai vu la raison de Louise se perdre et que j'en ai su la cause, j'ai fait des réflexions qui n'étaient peut-être pas de mon âge. Louise était mon aînée, je n'avais, moi, que quinze ans. Maman doit s'en souvenir, je lui ai dit alors tout ce qui me passait par la tête.

— Je me souviens très bien, répondit ma mère avec tranquillité; tu regardais l'amour comme une maladie de l'âme, et tu en avais une peur mortelle, à ce point que tu voulais te faire religieuse pour y échapper. J'ai eu beaucoup de peine à te faire comprendre qu'on ne contractait pas ce mal-là malgré soi et qu'il était très facile de s'en préserver, comme on se préserve des maladies physiques par un bon régime et de saines habitudes.

— Et tu m'as guérie de ma peur, reprit Jeanne, mais tu ne m'as

pas ôté un certain éloignement que je sentirais encore, si *le dieu d'amour* en personne se présentait devant moi.

— Qu'appelles-tu donc le dieu d'amour en personne? dit en riant ma mère, qui interrogeait Jeanne sur les sujets les plus délicats, sûre qu'elle était de la candeur immaculée de ses réponses.

— L'amour en personne, répondit Jeanne, c'est un fantôme très dangereux. Les anciens en ont fait un dieu parce qu'ils divinisaient tout ce qui est redoutable, les furies, les passions et tous les fléaux de la vie humaine. Les modernes ne sont pas beaucoup plus sages à l'égard de l'amour. Tu m'as permis de lire quelques romans, et j'y ai vu l'amour divinisé aussi. Selon les poètes, c'est une puissance irrésistible, et la monotonie de leurs notions a fini par m'irriter singulièrement. Je me suis révoltée à la fin de voir toujours mettre en scène des personnages, hommes ou femmes, si superstitieux ou si complaisans envers eux-mêmes. Ces romans et ces poésies m'ont donc fait grand bien; ils m'ont appris à raisonner un sentiment dont les jeunes filles parlent ordinairement avec une sotte rougeur, comme si d'avance elles se sentaient vaincues par lui, ou avec une sorte d'effronterie, comme si elles le connaissaient. Moi, j'ai osé regarder en face ce grand problème et j'ai dit au dieu malin : — Si tu es un enfant aveugle et cruel, tu ne me gouverneras jamais. Je te défie de me rendre égoïste si je ne veux pas l'être, et je ne le veux pas!

En ce moment passait une vieille femme qui portait sur son éventaire des figurines en pâte sucrée pour les enfans. C'était une manière de demander l'aumône, car elle nous tendit la main sans nous offrir ses serins, ses pots de fleurs et ses colombes en miniature. Jeanne lui donna une pièce de monnaie, et, avisant sur l'éventaire un *amorino* en tunique rose avec un flambeau, elle demanda gaîment à la marchande si c'était l'Amour ou l'Hyménée. — *C'est les deux*, répondit la vieille en le lui présentant. Prenez-le, ma belle demoiselle, il vous portera bonheur.

— Je le prends, merci, dit Jeanne, — et elle le mit dans sa poche, où elle l'oublia aussitôt, car nous rencontrâmes des personnes amies qui nous abordèrent et nous suivirent une partie du chemin.

Mais le chapitre de l'amour, fortuitement interrompu, fut fortuitement repris à la fin de notre dîner. Jeanne, cherchant une clé dans sa poche, y retrouva l'*amorino* moitié plâtre, moitié sucre, et, le posant sur une orange : — Ceci, nous dit-elle gaîment, vous représente l'amour tyran du globe terrestre.

— Et tu persistes, lui dis-je, à le mépriser profondément?

— On ne doit pas mépriser, répondit-elle, ce qui vous a fait peur; mais on le juge, et j'ai envie d'instruire le procès de ce Cupidon pâle et bouffi.

— Voyons! je suis curieux de ton jugement.

— D'abord, reprit-elle en examinant la figure, sachons qui tu es. Ton nom! amour ou mariage?

— Et si je suis le mariage? dis-je en prenant la parole pour l'*amorino* problématique.

— Si tu es l'hyménée, c'est bien différent. Je te suppose sage, bon, tendre et dévoué. Je te rends mon estime; mais tu mens! tu n'es pas un dieu honnête et pur, tu es le sot et méchant Cupidon; ton flambeau, qui ressemble à un parapluie, a la prétention d'incendier l'univers. Eh bien! mon petit ami, voici le cas que je fais de toi, je te détrône!

Et elle fit sauter en l'air le pauvre fils de Vénus, qui retomba, le nez cassé, sur mon assiette.

— Voilà un jugement par trop sommaire! m'écriai-je. La marchande a dit que ce dieu était à la fois Cupidon et Hyménée, c'est-à-dire l'amour dans le mariage.

— C'est faux, l'amour n'a que faire dans le mariage, qui est la tendresse et non pas ce que vos romans appellent l'amour, c'est-à-dire le *coup de foudre*, l'insomnie, la jalousie, le soupçon injuste, la domination insupportable, toutes choses mauvaises, malsaines et stupides. Tu étais détrôné, monsieur l'Amour, et voilà que tu mens pour remonter sur ton orange; mais tu as le nez cassé, et je vais t'arracher les ailes pour que tu ne fasses plus de dupes.

Et Jeanne mutila la statuette avec une sorte de cruauté, en riant aux éclats.

Je ne pus me retenir de lui demander pourquoi elle n'avait pas épousé Vianne, qui pensait absolument comme elle.

— Est-on forcé, répondit-elle, d'épouser tous ceux dont on partage les opinions? mais, toi qui parles, tu ne penses donc pas comme moi?

— Non, je ne fais pas cette distinction subtile entre l'amour et la tendresse.

— Alors c'est une affaire de qualifications. Tu crois que l'amour peut être tendre?

— Et dévoué.

— Mais penses-tu que la tendresse puisse être violente et passionnée?

— Tu m'embarrasses; quel casuiste tu fais!

— Je suis logique. J'ai demandé à Dieu et à ma mère le secret pour être heureuse, car tous les enfans veulent être heureux sans se soucier d'être justes. Dieu et ma mère m'ont répondu : « être heureux, c'est donner du bonheur aux autres. » Je me le suis tenu pour dit; j'ai réfléchi à cette loi que ma mère savait si bien mettre

en pratique, et peu à peu, après les inévitables rechutes dans l'égoïsme naturel, je me suis fait ma petite morale tout d'une pièce : « donner aux autres toute la somme de bonheur qu'il est en nous de leur procurer. » C'est court et c'est simple, et depuis que j'ai pris l'habitude d'appliquer ma théorie à toutes mes résolutions, je me suis aperçue d'une chose, c'est que j'étais très heureuse et qu'il ne dépendait de personne de m'ôter mon bonheur. Ainsi, que je me décide ou non à me marier, je défie le *monsieur* qui m'aimera de me faire un reproche fondé, et je le défie encore de me faire un chagrin que je ne lui pardonnerai pas.

— Tu arranges le mariage à ta guise. L'expérience de la plupart des ménages te donne un démenti. C'est parce qu'ils sont presque tous malheureux ou troublés qu'il y faut porter autant d'amour que possible.

— Comme compensation? C'est très mal raisonné! L'amour, tel que tu l'entends, est la principale cause de trouble. C'est le droit à la domination, à la jalousie, par conséquent à l'aigreur, à la colère, à l'injustice.

— Mais tu fais là mon procès aussi, à moi! T'en ai-je donné le droit? Sais-tu comment j'entends l'amour? Je ne te l'ai jamais dit, que je sache!

Je m'étais tourné vers ma mère, lui demandant du regard si Jeanne, informée de ce qu'il m'était enjoint de lui cacher, faisait allusion à mon aventure. Le regard de ma mère me répondit que Jeanne ne savait rien et raisonnait pour le plaisir de raisonner.

— Voyons, repris-je, conviens qu'il y a deux sortes d'amours, celui des âmes grandes, qui est grand et généreux, tel est celui que tu rêves, et celui des âmes vulgaires, des caractères faibles, des intelligences sans développement; celui-là, je te l'abandonne. Je ne suis ni assez fort, ni assez grand pour refuser mon indulgence ou ma pitié à ceux qui deviennent sa proie; mais je comprends le juste orgueil qui te le rend méprisable.

— Tu veux te moquer de moi? répondit Jeanne. Va! je te le permets.

— Il ne se moque pas, dit ma mère, il comprend que tu ne veux associer ta vie qu'à celle d'un être dont l'amour sera aussi grand que la notion que tu en as.

— Vianne n'était donc pas cet être-là?

— Non, répondit Jeanne; M. Vianne est très grand dans ses principes, mais il a versé du côté opposé à la notion vulgaire. Il supprime tout à fait la tendresse, il ne connaît que le devoir.

— Il a cette prétention, mais il n'est pas si fort que cela; j'ai la conviction qu'il t'aimait réellement.

— Qu'appelles-tu aimer réellement? Voyons, dis-le!

— Chérir et respecter. Est-ce cela?

— Oui, ce n'est pas mal. Eh bien! M. Vianne sait respecter et ne pourrait pas chérir. Tu tenais donc beaucoup à ce que je devinsse Mme Vianne?

— Cela te fixait près de nous. Qui sait où t'emportera l'enthousiasme de ta théorie!

— Jamais loin d'elle! répondit vivement Jeanne en montrant sa mère. Oh! cela, jamais!

— Oui, très bien, mais ta mère est capable de te suivre au bout du monde, et moi, qui vais me fixer ici et dont la profession est une chaîne, qu'y deviendrai-je sans vous?

— Tu nous as pourtant quittées pour voyager, nous ne t'étions donc pas si nécessaires!

— J'ai été un sot et un malheureux de vous quitter; je l'ai si bien senti que me voilà revenu pour toujours.

— Tu le jures? dit Jeanne en me regardant fixement; jure-le!

— Je le jure, m'écriai-je; vous m'avez ensorcelé, vous m'avez fait oublier tout ce qui n'est pas vous deux. Aussi me voilà comme toi, ma Jeanne : point de mariage et point d'amour, si ces tyrans passionnés ou tendres doivent nous séparer. Tiens, donne-moi messer Cupidon; je veux faire serment sur sa tête d'abjurer à jamais sa tyrannie, et, s'il cherche à m'éloigner d'ici, tiens, voilà comment je le traiterai!

Et j'écrasai le dieu d'amour sous une carafe où il fut réduit en poudre.

Jeanne se leva, ma mère et elle se regardaient étrangement. — Qu'y a-t-il donc? demandai-je.

— Rien, dit ma mère, Jeanne se rappelle qu'elle a oublié d'écrire une lettre, mais elle a le temps encore; viens au salon, toi, j'ai quelque chose à te dire. — Elle appela la servante et lui défendit de recevoir personne.

— Le moment est venu, reprit ma mère quand nous fûmes seuls. Tu viens de faire une chose grave que Jeanne n'a pas comprise comme moi : tu viens d'anéantir Manoela!

— Eh bien! oui, j'ai songé à elle en écrasant cet amour des sens qui a failli me perdre. Si Manoela réclame jamais ma parole, je suivrai l'exemple de sir Richard, je lui dirai que ma sœur ne me permet pas de me marier, et je lui jurerai de n'en jamais épouser une autre. En quoi serai-je plus blâmable que lui?

— Tu ne l'as donc jamais aimée, cette pauvre fille?

— Je l'ai aimée comme l'aime sir Richard; je l'ai désirée, elle s'est jetée dans mes bras; j'ai embrassé ses mains et son front. Tu sais bien que je t'ai dit la vérité.

— Mais en supposant ce genre d'amour, sir Richard a toujours résisté à ses sens, et toi tu cédais aux tiens.

— Moi, j'ai vingt-huit ans!

— Fort bien, mais elle fût devenue ta maîtresse, si M. Brudnel n'était arrivé à temps?

— Je n'en sais rien. Le dévoûment aveugle de cette pauvre fille m'avait donné un moment de vertige enthousiaste, et l'enthousiasme n'est pas sensuel. J'étais dans le rêve de la chasteté quand Richard nous a surpris, et qui sait si j'eusse succombé à l'égoïsme? Pourquoi ne veux-tu pas admettre que j'aurais pu triompher du mien? Je ne m'étais pas abandonné sans combat, et à son insu Manoela, en s'offrant sans condition, me forçait très habilement dans le dernier retranchement de ma conscience. L'arrivée soudaine de M. Brudnel a forcé également mon orgueil à prendre un engagement dont la pensée m'eût fait frémir une heure auparavant et m'a fait frémir aussi une heure après. Ah! je le sentais bien déjà, jamais je ne pourrai aimer avec mon cœur une femme partagée de cœur elle-même comme l'est Manoela entre son protecteur et moi. Je ne pourrais la séparer de lui qu'en causant à l'un et à l'autre une mortelle douleur. Je l'ai vu, je l'ai compris, et j'ai méprisé en moi le mauvais sentiment qui me portait encore à la disputer. Donc, quelle que soit Manoela, je l'ai mal aimée : affaire de tempérament et d'imagination, autant dire que je ne l'aimerai jamais de manière à la rendre heureuse et à me sentir heureux moi-même.

Ma mère garda le silence un instant, puis elle reprit : — Si pourtant, à l'heure qu'il est, je te disais qu'elle est guérie et qu'elle t'attend?

— Serait-il vrai? Ne me cache rien!

— Si M. Brudnel te sommait, au nom de l'honneur, de tenir l'imprudente parole...

— Je dirais à M. Brudnel qu'il a plus que moi à réparer, lui qui a consenti à laisser passer Manoela pour sa femme!

— Mais moi, si je te disais que je te crois lié sérieusement?

— Toi? Je partirais à l'instant même, mais avec la mort dans l'âme. Je sacrifierais le repos et la dignité de ma vie à un instant d'amour-propre irréfléchi; mais si ton estime est à ce prix...

Je fondis en larmes. Ma mère m'entoura de ses bras. — Respire, medit-elle, je suis contente de toi. Je n'ai point à exiger une si cruelle expiation. Manoela, sans être guérie, est hors de danger et reprend la petite santé qu'elle avait avant ces grands orages. Elle n'est plus sous le coup de la passion, et, quoi qu'elle en ait dit, elle tient à vivre; elle s'effraie de la violence de son entraînement et se la reproche. Elle se prosterne devant M. Brudnel, et M. Brudnel... l'épouse!

— Ah! m'écriai-je en sautant comme un jeune cheval qu'on met en liberté. Il a raison, le digne homme; je recommence à l'aimer de toute mon âme.

Ma joie était si naïve que ma mère ne put se défendre d'en rire. — Me pardonnes-tu, dit-elle, de ne t'avoir pas dit plus tôt ce résultat que j'avais si bien prévu? Il y a quinze jours que je le connais, mais je voulais être sûre qu'il n'y avait rien de sérieux dans ton amour.

— Si fait, cela a été sérieux! J'ai beaucoup lutté, j'ai follement souffert; mais ce n'était ni profond, ni durable, et je ne me faisais pas d'illusions sur mon compte. Je le sais à présent, je le sentais dès lors, je ne puis donner mon âme qu'à une femme comme ma sœur ou comme toi. Que veux-tu? J'ai été trop gâté à la maison! Mais dis-moi comment M. Brudnel compte agir à mon égard ou comment je dois agir avec lui. Me demande-t-on de reprendre ma parole?

— On te la rend purement et simplement. Ces explications seraient délicates et pénibles. J'ai exigé qu'il n'y en eût aucune entre les personnes intéressées, ni verbalement, ni par lettres. Tout doit passer par mon intermédiaire, qui n'aura rien de blessant, je l'espère, pour aucun de vous. Je suis donc le fondé de pouvoirs de sir Richard, et je te demande de sa part si tu verras avec satisfaction son mariage avec Mlle Perez.

— Oui, oui, certes! Réponds-lui bien vite; dis-lui que je lui demande mille fois pardon d'avoir troublé son intérieur, et que je ne reverrai jamais mistress Brudnel.

— Il n'exige pas cette promesse. Il me paraît au-dessus de toute jalousie.

— Il ne l'aime donc pas? Voyons, décidément l'aimait-il quand j'ai failli la lui enlever?

— Il l'aimait et il l'aime, non pas d'un amour de jeune homme enthousiaste, encore moins avec une jalousie de vieux libertin. Sir Richard est un homme chaste malgré de grands entraînemens dans le passé. Il aimait cette enfant comme si elle eût été sa fille, elle lui donnait l'illusion de la paternité. Il la savait malade depuis longtemps, menacée de mort si elle se livrait à la passion. C'est pour cela qu'il l'a toujours cloîtrée dans sa maison, ayant expérimenté que l'ennui du couvent la tuerait aussi vite que les émotions de la liberté. Rien ne sera peut-être changé dans leurs relations. Que sait-on, et que nous importe? Le mariage est une réhabilitation qu'il lui offre et qu'elle accepte avec joie. Elle sera Mme Brudnel, qui ne demandera pas à être produite dans le monde et qui vivra à force de soins, de ménagemens et de gâteries dans une retraite agréable et luxueuse. Cette vie de campagne et d'intimité est éga-

lement nécessaire à sir Richard, dont la santé, tu le sais, est assez fragile. Je trouve qu'il a pris le meilleur parti, car il a une véritable affection pour sa pupille, et, s'il s'y mêle un peu d'amour, sa conduite envers elle et toi, lorsqu'il s'est vu trahi, prouve la supériorité de son caractère.

— Oui, certes, je n'ai pas attendu jusqu'à présent pour l'admirer; mais, dans tout ce roman dont il t'annonce le dénoûment, je ne vois point apparaître le personnage mystérieux de sa fille. La connais-tu?

— Je te parlerai d'elle plus tard. Quant à présent, ne songeons qu'à nos projets. Tu es bien décidé à ne pas nous quitter?

— A moins que Jeanne ne se marie et que je ne vienne, pour mon malheur, à déplaire à celui qui sera son maître.

— Est-ce que par hasard tu serais né jaloux à ce point que le mari de ta sœur te serait d'avance antipathique?

— Je ne crois pas être né jaloux; mais j'ai vécu trop jeune d'aspirations trompées. Cette Manoela, dont je rêvais au collége et qui plus tard a été une si grande déception pour moi, a laissé en moi un levain d'amertume. Je me corrigerai à présent que le charme est rompu, et je te réponds que je ferai tout au monde pour être le meilleur ami de mon beau-frère.

— C'est bien vu, mais où prends-tu ton beau-frère après tout ce que vous avez résolu, ta sœur et toi, en mettant l'amour en poudre?

— Était-ce sérieux de la part de Jeanne? N'aime-t-elle réellement personne?

— Si elle aimait quelqu'un en dehors de nous, tu le saurais. Personne n'est plus sincère; mais es-tu donc dans une disposition d'esprit à souffrir, si elle faisait un choix?

— Eh bien! oui, tu vas dire que c'est encore de l'égoïsme, et je le sens si bien que je te promets de vaincre ce mauvais sentiment, si je dois être mis à l'épreuve; mais comprends donc le doux rêve de bonheur que nous pourrions réaliser, si un étranger ne se plaçait jamais entre nous!

— Et tu comprendrais Jeanne sacrifiée à nos deux personnalités, renonçant au bonheur d'être mère? Je ne le comprends pas, moi, et j'aspire à la marier. Ce sera peut-être bien difficile, mais avec le temps, la réflexion et la patience... Écoute! elle joue du piano. Quelle tendresse dans toutes ses idées musicales! Une âme si belle et si aimante serait condamnée à la solitude! — Mais ce n'est pas le moment de songer à cela. Qu'il te suffise de savoir que nous n'avons aucun projet quant à présent. Voici l'heure où tu vas lire les journaux du soir. Va vite, afin que nous puissions te revoir à neuf heures, comme les autres jours.

— Je ne me soucie guère des journaux. J'aime autant rester, si tu le préfères.

— Il est bon pour toi de prendre l'air après dîner, et nous, nous avons à vaquer à nos petits soins de ménage. Va, tu nous retrouveras ici.

Je n'avais pas envie de sortir, je me sentais devenir de plus en plus casanier; mais j'avais un malade à voir. Je sortis comme les autres soirs; seulement je n'allai point au café, et je rentrai plus tôt que de coutume.

Notre maison était, comme je l'ai dit, moitié ville, moitié campagne. Située dans le haut des faubourgs, au milieu des jardins, dans un site superbe d'où l'on embrassait tout l'horizon des Pyrénées, elle avait deux issues, l'une sur le chemin de la ville, l'autre sur les champs, où serpentait un sentier assez difficile. Je ne le prenais jamais. Je le pris ce soir-là, craignant d'arriver trop tôt et de gêner ma mère dans ses occupations domestiques.

La nuit était très sombre; au moment où j'approchais de la petite porte, j'en vis sortir un homme qui fit deux ou trois pas vers moi, se retourna aussitôt, marcha plus vite en sens contraire et se perdit dans l'obscurité. Je me hâtai et trouvai entr'ouverte la porte ordinairement fermée le soir. Je pénétrai dans notre jardin, j'y trouvai Jeanne qui marchait lentement et comme absorbée dans ses rêveries. — Qui donc vient de sortir ? lui dis-je.

— Je ne sais pas, répondit-elle, je n'ai fait attention à rien.

— Tu étais donc bien préoccupée? Un homme a dû passer près de toi. Le jardin n'est pas assez grand pour que tu ne l'aies pas vu? Il vient de sortir à l'instant!

— Tu l'as rencontré? Était-ce le jardinier?

— Je l'ai mal vu, il m'évitait; mais il n'avait pas l'allure d'un jardinier. D'ailleurs,... je me rappelle, le jardinier qui vient donner une façon de temps en temps au jardin, et qui n'est justement pas venu aujourd'hui, ne demeure pas du côté qu'a pris ce rôdeur de nuit, et puis il n'aurait pas laissé la porte ouverte.

— S'il a oublié de fermer la porte, allons-y, dit tranquillement Jeanne.

Je la trouvais dans une de ces dispositions songeuses et indifférentes aux choses extérieures où je l'avais vue si souvent les années précédentes. C'était la première fois depuis mon retour. J'en fus affecté et inquiet. Pouvais-je supposer qu'elle eût un secret pour ma mère, ou que ma mère m'eût trompé? Je n'osai reparler de l'incident et j'attendis au lendemain, me promettant d'observer Jeanne.

GEORGE SAND.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

CRISE RELIGIEUSE EN EUROPE

On a souvent accusé de préoccupations étroites et d'idées fixes ceux qui signalaient, en dehors de toute vue dogmatique intéressée, les périls que la question religieuse peut faire courir à la paix du monde en cette seconde moitié du XIXe siècle, qui réserve aux esprits superficiels tant de surprises (1). Quand des personnes informées venaient dire : « Prenez garde, les raisonnemens que vous faites sur la France, sur son indifférence religieuse, sur sa routine et sa passivité en fait de croyances, pourraient bien ne pas s'appliquer au reste de l'Europe, et surtout au monde germanique et slave, » elles ne recueillaient d'ordinaire qu'un sourire incrédule. Des hommes qui se croyaient habiles leur reprochaient d'agiter le présent par des réminiscences d'un autre âge. Quelques faits récens sont venus troubler cette quiétude, la possibilité d'une guerre religieuse s'est révélée tout à coup; on a vu que les idées modérées et les convenances particulières de notre pays ne s'appliquent qu'à un monde très réduit. Il importe d'envisager avec froideur une situation que la France n'a pas faite, mais qui s'impose à elle. Ces grandes luttes religieuses ne sont qu'à leurs débuts; elles tiennent à ce qu'il y a de plus profond dans l'histoire des sociétés modernes. Se tromper même légèrement sur le parti qu'il convient d'y prendre, c'est s'exposer à un écart funeste qui pourrait mener dans l'avenir aux conséquences les plus graves.

I.

Deux faits renferment l'explication du déchirement qui s'est produit tout à coup dans une situation calme en apparence. Ces deux

(1) Voyez l'excellent travail de M. de Pressensé sur *la Politique religieuse en Allemagne*, dans la *Revue* du 1er mai 1873.

faits, qui compteront un jour entre les plus grands de l'histoire, sont d'une part l'individualité puissante déployée par le pape Pie IX durant son mémorable pontificat, de l'autre l'apparition subite de la Prusse, réalisant ce qu'on n'avait pas vu depuis les Othons, je veux dire un principe d'hégémonie politique, militaire et religieuse constitué au centre de l'Europe par l'unité des forces germaniques.

Le règne du pape Pie IX sera considéré un jour comme le plus extraordinaire de toute l'histoire de la papauté. D'abord il a été de beaucoup le plus long, et cela seul eût suffi pour en faire le point de départ d'une ère de révolution. La singulière royauté élective qui s'est si lontemps maintenue à Rome, grâce à la tradition d'habileté que garda l'aristocratie ecclésiastique de cette ville, héritière de l'antique patriciat, n'était possible qu'avec de courts pontificats. Le vieux cardinal sur la tête duquel on posait la tiare était d'ordinaire plus ou moins désabusé; son pouvoir immense, les adulations du monde entier qui l'entouraient, n'avaient pas le temps de l'enivrer. Des règnes qui duraient en moyenne cinq ou six ans n'arrivaient jamais à changer le fond du collége des cardinaux; presque toujours la partie du sacré-collége qui durant la vie d'un pape avait fait partie de l'opposition triomphait après sa mort. De là un balancement régulier, qui empêchait les imprudences de s'accumuler dans un même sens. Il n'en a pas été ainsi de notre temps. Pendant vingt-cinq ans, une direction absolument identique a présidé à la politique de la cour de Rome. Pie IX a changé, il est vrai, et changé plus qu'aucun homme dont on ait gardé le souvenir; mais il n'a changé qu'une fois. Depuis 1849, il n'a pas dévié un jour de la politique que, dans son exil exaspéré de Gaëte, il conçut comme une révélation du ciel. Chaque année a marqué un progrès dans la voie qui devait mener aux prodigieuses apothéoses de 1870. Presque toute la curie romaine a été renouvelée dans le même esprit; huit membres seulement dans le sacré-collége ne doivent pas leur nomination au pontife dominateur qui, non content de s'être décerné l'infaillibilité, tient avant tout à régner après sa mort et à imposer ses vues personnelles à l'avenir.

Assurément ce n'est pas de nos jours que date chez la papauté la tendance à outrer ses prétentions. Le moyen âge, de Grégoire VII à Boniface VIII, vit se développer la tentative la plus hardie pour faire du pontife romain une sorte de calife chrétien. Cette tentative, comme toutes les grandes choses, réussit à demi, puis échoua. Elle eut pour conséquence les tristes abaissemens du XIVe et du XVe siècle, la papauté vassale à son tour des souverains qu'elle avait voulu dominer, les spectacles mesquins d'Avignon, deux et trois papes à la fois, s'excommuniant, se maudissant. Le schisme eût été

incurable, si la doctrine alors incontestée de la supériorité du concile sur le pape n'eût offert un moyen pour en sortir. Relevée par le génie italien du xve siècle, la papauté reprit sa tradition. De Martin V à Pie IX, pas un jour ne fut perdu pour l'érection de cet édifice immense dont l'année 1870 a vu le couronnement. Une armée de théologiens recherche les textes, fausse toute critique, fait violence à l'histoire pour montrer dans l'évêque de Rome l'héritier d'un privilége auquel assurément aucun des fondateurs du christianisme ne songea. Les plus zélés de ces apologistes, comme Bellarmin, se voyaient condamnés pour n'en avoir pas encore dit assez. De puissantes églises nationales opposaient au développement des hyperboles ultramontaines une invincible résistance; mais quand la révolution eut renversé la plus forte de ces églises, l'église gallicane, quand la philosophie et le libéralisme eurent affaibli les autres, la cour de Rome triompha sans contre-poids. Napoléon, par son concordat, apprit au pape qu'il avait des droits dont il ne s'était jamais douté, en particulier celui de supprimer d'un trait de plume toute une église et de la reconstruire sur d'autres bases. M. de Lamennais, le grand précurseur de l'ultramontanisme, toute l'école néo-catholique, tout le journalisme catholique, les libéraux eux-mêmes de cette école, ou du moins ceux qui se croyaient tels, n'eurent qu'une voix pour exalter Rome et y montrer le centre de la vérité. Que pouvait un clergé fonctionnaire, sans propriétés, sans patrie, mécontent du pays et de son gouvernement, contre ce fatal entraînement? Rome devait lui apparaître comme sa vraie patrie, comme l'unique cité de son cœur. On ne comprend rien à l'histoire religieuse de notre temps, si on ne voit pas que l'église gallicane, un moment relevée contre toute logique par l'empire, avec plus de conséquence par la restauration, était depuis la révolution condamnée à mourir, et que le catholicisme allait fatalement se réduire à ne plus être qu'une grande secte centralisée entre les mains d'un chef devenu une sorte d'incarnation divine. L'organe de la nouvelle église devait être un journalisme ardent, ne relevant que de Rome, et rejetant dans l'ombre l'autorité vieillie de l'épiscopat.

Ces tendances latentes depuis la fin de la restauration trouvèrent dans Pie IX, dans son entourage, dans les théologiens qui avaient sa confiance, dans la société de Jésus, devenue la confidente et l'inspiratrice de toutes ses pensées, d'ardens et audacieux promoteurs. Jamais campagne ne fut plus savamment concertée. Exalter systématiquement l'église aux dépens de l'état, soutenir même que l'état tient ses pouvoirs de l'église, présenter les concordats conclus avec les états comme n'obligeant l'église que dans la mesure de son intérêt, — éteindre les diversités autrefois si salutaires qui laissaient

subsister dans l'église universelle des églises locales, établir l'unité de liturgie, latiniser toutes les églises catholiques de l'Orient, — par des condamnations successives resserrer la croyance, écarter toute velléité de libéralisme, bien montrer qu'il n'y a dans l'église catholique qu'une seule école de théologie, — par le dogme de l'immaculée conception, habilement surpris et rendu obligatoire, sans qu'il y eût eu un vote des évêques, créer un précédent qui jusque-là n'existait pas, savoir un dogme, non formulé dans l'Écriture sainte, non défini par les conciles, et pourtant devenu de foi parce que le pape l'avait promulgué en face d'évêques simples assistans, — par le *Syllabus* frapper un coup plus fort encore, mettre le catholique dans l'alternative ou de se séparer du centre de l'unité (pour lui crime sans égal), ou de se soumettre à la plus formelle condamnation de tout ce qui constitue la raison moderne, — puis, après avoir ainsi consommé l'anéantissement moral de l'église, l'appeler pour signer son abdication, pour reconnaître que le pape sans le concile peut tout ce que jusqu'ici il n'avait pu qu'en union avec l'église assemblée, rendre ainsi inutiles les conciles futurs, fermer la bouche à tout catholique qui oserait recourir à des distinctions et soutenir encore les principes d'un Gerson, d'un Bossuet, — voilà ce qu'un homme a fait de notre temps. Certes, si le catholicisme ultramontain doit triompher un jour, Pie IX aura mérité le nom de grand, même Grégoire VII ne pourra lui être comparé; mais si, comme nous le croyons, l'ultramontanisme est une voie sans issue, Pie IX sera jugé sévèrement. On le considérera comme le destructeur du catholicisme, et l'on fera dater de lui le moment où des lézardes fatales se seront produites dans l'édifice. Pie IX a plus fait dans l'histoire du catholicisme que Richelieu et Louis XIV dans l'histoire de France. De même que Richelieu et Louis XIV ont écrit d'avance les traits essentiels de la révolution, de même Pie IX a décidé que le catholicisme périrait révolutionnairement, — par excès de pouvoir, par exagération des principes. Après Pie IX, rien n'est plus possible dans l'église. Or l'histoire nous montre que toute force se brise quand elle atteint son *maximum*, que tout pouvoir qui s'est proclamé absolu tombe, que la punition de l'orgueil commence le jour où l'orgueil est à son comble. Le 18 juillet 1870, Pie IX était déclaré infaillible, sans qu'un seul opposant osât s'inscrire contre cette assertion inouie. Le 20 septembre 1870, Pie IX perdait ce pouvoir temporel qui est la condition indispensable de la nouvelle papauté rêvée par l'école ultramontaine. Le pape devenait dans le monde une impossibilité. La papauté a voulu se mettre hors de la nature; il n'y a plus de place pour elle dans le monde des réalités; il faudrait pour sa résidence une cité divine dans les nuages, un pic

comme celui de Monte-Cristo au milieu des mers. La séparation de l'église et de l'état, dont aucun pays n'aurait osé prendre l'initiative, Pie IX ou, si l'on veut, le parti ultramontain, l'a réalisée. C'est lui qui, avec une imprudence sans pareille, a coupé les ponts derrière lui, s'est refusé toute voie de retraite. Jamais on ne vit pareille audace. Une foi ardente explique seule une telle renonciation au sens humain.

Ce qui rend en effet la conduite de la papauté inexplicable depuis dix ans aux yeux de la politique mondaine, trop portée à diminuer le rôle des grandes convictions théologiques, c'est que les circonstances extérieures semblaient devoir conseiller une direction toute contraire. Les événemens de 1866 furent un coup de foudre; il fallait avoir les oreilles fermées à toute sagesse pour n'en pas être ébranlé. L'Autriche ultramontaine, le parti catholique de la cour de Vienne, appui si solide pour les espérances jésuitiques, n'existait plus. Ce concordat de 1855, la plus grande concession que la cour de Rome eût obtenue d'un gouvernement affolé par la révolution, était blessé à mort. Cela eût suffi pour éclairer une politique exempte d'illuminisme; mais toutes les leçons sont inutiles pour l'esprit infatué de surnaturel, qui s'imagine agir d'autant plus conformément aux inspirations du ciel qu'il se montre plus sourd aux avertissemens de la raison.

L'année 1870 amena bien d'autres complications. Depuis 1849, la France s'était faite en Italie la gardienne des intérêts catholiques; nous pensons que ce fut là une très grande faute. La politique qui aurait pu convenir à la vieille France, monarchique et gallicane, était devenue un non-sens, une choquante contradiction en plein XIXe siècle. La France n'est plus ce qu'elle était avant 1789; la papauté est bien moins encore ce qu'elle était du temps de Benoît XIV et de Clément XIV. Éternelle aberration d'un parti auquel on ne dénie ni la bonne foi ni le patriotisme! Ne pouvant réaliser son utopie d'une France revenant à l'ancien régime, au catholicisme, à la royauté légitime, la droite de l'opinion française s'imagine que la politique d'un pays peut être dans la pratique et le détail le contraire de ce que comporte le titre officiel. Une république moins libérale que la royauté, voilà son rêve. Quoi de plus superficiel? Pouvez-vous refaire une France légitimiste, gallicane, avec son roi de droit divin, son église nationale? Si vous le pouvez, faites-le; cela présenterait de tels avantages, cela écarterait de tels périls, que nous n'essaierions pas de l'empêcher, sauf à revendiquer, dans un pareil état de choses, ce que nous regardons comme des droits imprescriptibles; mais si vous ne le pouvez pas, abandonnez la chimère d'une politique monarchique sans roi, d'une politique catholique sans un peuple ca-

tholique. Loin de modifier l'opinion, base unique de la force dans un pays qui n'a d'autre institution que le suffrage, vous l'éloignerez, vous l'irriterez. Inutile, du reste, de discuter si une telle politique fut bonne ou mauvaise il y a vingt-cinq ans, puisque aujourd'hui elle est devenue impossible. Une politique catholique serait pour tout gouvernement français, quel qu'il soit, une cause de chute inévitable, immédiate.

Or que l'on songe aux conséquences. L'Autriche, depuis 1866, en réaction contre le cléricalisme, qui triompha après la répression des mouvemens de 1848, la cour même déclarant qu'elle ne veut plus entendre parler de Pie IX ni de ses prétentions insoutenables, — l'Espagne annulée par ses révolutions intérieures, — l'Italie directement en lutte avec la papauté temporelle à cause de ses intérêts nationaux, — la France réduite pour de longues années à s'abstenir dans toutes les questions étrangères, par conséquent plus une seule nation qui puisse faire ce que fit la France, bien à tort, selon nous, en 1849, mettre son armée au service du parti catholique : cela est grave. Le parti catholique, élément important dans beaucoup de pays, sorte de nation répandue partout, mais ne formant nulle part une nation existant par elle-même, présente cette grande faiblesse de n'avoir pas d'armée. Le parti catholique n'acquiert de force réelle que quand il est ou réussit à faire croire qu'il est la majorité dans un grand pays, et qu'il décide ce pays, comme il fit en 1849, à lui prêter son armée contre l'ennemi séculaire de la papauté, la nationalité italienne. Or il s'écoulera bien du temps avant que cela n'arrive, et voyez les conséquences ultérieures. Privée de son petit domaine temporel, au moins de sa ville de Rome, la papauté, telle que l'ont faite les exagérations successives des théologiens, ne peut plus guère exister. Les royautés électives sont sujettes à des inconvéniens auxquels les profonds instincts politiques de la cour de Rome avaient su remédier avec beaucoup d'art. Ces inconvéniens sont presque tous relatifs aux élections elles-mêmes. Les intermittences de souveraineté, que la royauté héréditaire ne connaît pas, sont pleines de danger. Par ces défauts de la cuirasse, l'ennemi pénètre toujours, témoin la Pologne. La papauté même en a souffert. En 1305, l'élection donna la victoire au pire adversaire que la papauté ait jamais eu, à Philippe le Bel, quasi-meurtrier de Boniface VIII. Durant tout le XIVe siècle, l'élection fut la porte fatale par laquelle la simonie, toutes les faiblesses, tous les crimes passèrent. Le jeu pacifique des conclaves avait paré à cela. Or le jeu des conclaves suppose non-seulement la possession souveraine de la ville de Rome, mais il suppose que cette ville est comme un tombeau fermé à tous les bruits du dehors. Les conclaves ne se tien-

dront pas dans Rome libre ou capitale d'un royaume laïque. Il y faut un complet silence de l'opinion publique, sans quoi des pressions, des froissemens sont inévitables. Pour assurer la liberté des conclaves, la papauté fera ce qu'elle fit vingt fois au moyen âge; tôt ou tard elle partira de Rome, et dès lors quelles aventures ! Qui ne voit que l'unité d'une telle institution tient essentiellement à son lien matériel avec une terre, qu'une papauté qui ne sera plus souveraine et sédentaire se brisera en morceaux?

Il serait injuste de mettre uniquement sur le compte des imprudences contemporaines de la papauté un résultat qui sortait à peu près inévitablement de l'esprit du siècle. La papauté avait dans son essence une trop grande part de théocratie pour pouvoir vivre avec les états modernes. Le catholicisme romain, comme l'islamisme, avait commis la faute d'abuser de sa victoire. Le jour où l'islam, dans une ville, ne se prouve plus par son air de maître, ses allures victorieuses, ses mosquées triomphales, le jour où il ne règle plus le battement de la vie par ses prières, où il ne proclame plus l'heure par ses muezzins, l'islamisme n'existe plus. L'église latine s'était donné l'avantage que n'a pas eu l'église grecque, d'un centre matériel d'unité; elle en a recueilli durant des siècles les heureuses conséquences; selon la loi éternelle, elle va maintenant en sentir les inconvéniens. Rome tout entière, avec ses lieux saints, ses églises, ses couvens, ses généralats d'ordres religieux, était devenue un organe nécessaire de la papauté; espérer que la papauté vivra hors de Rome sans ces organes, est comme si on eût demandé au vieux judaïsme de se continuer sans le temple. Le judaïsme a vécu sans doute après l'an 70, mais si profondément transformé qu'on peut à peine l'appeler du même nom.

La fin du règne de la papauté dans Rome sera donc le signal d'une profonde modification dans l'essence de la papauté, telle que l'ont faite les siècles, telle que l'a parfaite le concile du Vatican. Or, par un rapprochement singulier, la papauté perdit Rome juste deux mois après qu'elle s'était décerné une quasi-divinité. Le pape du moyen âge a pu par momens être sans résidence bien fixe, parce que l'église existait hors de lui d'une existence forte et complète; mais ce demi-dieu, menant une vie de fuites et d'aventures, plus d'une fois éconduit, expulsé, pris comme otage, serré dans l'étau des guerres et des révolutions, voilà ce qui ne se conçoit plus. Chef errant d'un vaste royaume de croyans, le pape sera partout un hôte dangereux, incommode; les pays les plus cléricaux ne voudront pas de lui. Comme le judaïsme chassé de Jérusalem, le catholicisme usera sa vie séculaire à pleurer un bonheur évanoui, à rêver des retours impossibles. Ces regrets d'une Sion perdue, ces alternatives

de nostalgie profonde et d'espérances frénétiques, constitueront une force qu'il ne faut pas méconnaître, mais une force comme celle du judaïsme dispersé, incapable d'agir d'une manière durable sur la politique, et destinée à devenir avec le temps un simple souvenir.

« Vous oubliez, me dira-t-on, les services que l'esprit révolutionnaire rendra sans le vouloir au principe qui s'est posé en adversaire direct de la révolution. Vous ne voyez pas que, toujours immuable au milieu d'un chaos d'idées contradictoires, incapables de rien fonder, la papauté bénéficiera un jour de ses fautes, et régnera de nouveau comme ayant été l'âme de la sainte-alliance contre la révolution. » Cette vue de l'avenir ne me paraît pas vraie. D'abord la révolution ne se comportera pas dans les pays germaniques et slaves comme elle l'a fait dans les pays latins. Si jamais la révolution atteint profondément ces peuples, ce n'est pas la papauté qui les sauvera. La papauté se présentera chez eux bien moins comme le remède à la révolution que comme un des fauteurs de la révolution. En outre le raisonnement que je combats, et qui est familier aux catholiques intelligens, serait juste, si la solidité du navire était à toute épreuve. Or elle ne l'est pas. Ce navire, autrefois si bien fait pour surnager dans les bourrasques, on en a changé toutes les proportions. Le centre de gravité en est déplacé. Le plus petit corps, pourvu qu'il soit insubmersible, l'emporte sur la plus furieuse tempête. C'est ainsi que la raison et la science, toutes faibles et désarmées qu'elles paraissent, sont éternelles, car elles sont toutes composées de vérités. Rien de ce qui est en elles ne peut mourir; sans cesse déprimées, elles surnagent toujours; mais la papauté est entrée dans la voie des naufrages. Son parti-pris de ne pas voir la réalité, son attente certaine d'un miracle dont le ciel lui est redevable, ont de la grandeur, et ce n'est pas nous qui assisterons sans respect à un spectacle qui étonnera l'avenir. Le 20 septembre 1870, au point du jour, quand le premier coup de canon fut tiré contre la porte Pie, les fervens souriaient encore et disaient : « Ils n'entreront pas! » Ces attentes obstinées font commettre bien des fautes. C'est ainsi que les Juifs perdirent leur temple, sous prétexte qu'au dernier moment Dieu enverrait des légions d'anges pour le sauver. C'est ainsi que l'on compromet tous les jours la France, au nom d'un passé de miracles et de protections surnaturelles. La philosophie n'exclut pas la foi en un idéal de justice vers lequel toute conviction sincère a le droit de se tourner avec un sentiment pieux; mais elle regarde comme un acte d'orgueil de croire qu'on est nécessaire aux plans divins, et que la Providence veille sur vous, quelque faute que l'on commette, quelque peu de souci que l'on ait de s'éclairer.

II.

Si la conséquence de la guerre de 1870 eût été simplement de forcer la France à retirer son armée de Rome, bien des motifs d'espoir fussent restés, au moins pour l'avenir, aux catholiques; mais une conséquence bien plus grave encore des événemens de 1866 et de 1870 fut de créer une Allemagne protestante, forte, animée d'un même esprit, et destinée, comme tous les vainqueurs, à exercer l'hégémonie européenne pendant quelques années. L'état ainsi formé est pour la papauté un mortel ennemi. Deux facteurs en effet composent ce produit improvisé de la victoire, l'un est la Prusse, l'autre est le parti national allemand. Tous deux impliquent dans leur essence même la formelle négation du catholicisme romain.

La Prusse, noyau du nouvel empire, est fille directe du protestantisme; le protestantisme l'a tirée du néant, a été sa raison d'être. La conception prussienne de l'église subordonnée à l'état, en vue du plus grand bien de la patrie, est l'opposé de la conception catholique, où l'état n'a de valeur que s'il sert l'église et la fait régner. La Prusse est avant tout une armée, une administration doctrinaires, ayant une philosophie vraie ou fausse, mais dont les points fondamentaux sont la négation de la théocratie; le *Syllabus* a l'air d'avoir été fait pour elle. Aucun homme d'état prussien n'hésite à reconnaître que l'individu appartient avant tout à l'état, qui le forme, le dresse, l'enrégimente, le conduit. « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes » est une maxime devant laquelle ces modernes imitateurs d'une politique que nous croyions abandonnée font profession de ne pas s'arrêter.

Bien plus hostile encore à la cour de Rome est le second élément dont s'est formé l'empire allemand, le parti patriote. Ici c'est une opposition radicale, absolue. Protestans libéraux ou rationalistes, les patriotes allemands envisagent l'ultramontanisme comme le plus dangereux ennemi de leur patrie et de l'esprit humain. Ils sont convaincus qu'en le combattant ils combattent pour l'avenir, et que cette lutte sera un jour le principal titre du nouvel empire à la reconnaissance de l'humanité, la grande chose par laquelle il justifiera son avénement. Dogmatiques par essence, ils traitent notre libéralisme français, tolérant même pour ce qu'il désapprouve, de faiblesse peu philosophique. Ils mêlent à ces vues une théorie historique en partie erronée. Dans leur orgueil, ils voudraient que l'Allemagne ne dût rien qu'à elle-même, comme si la culture intellectuelle, la religion, l'art, la littérature relevée, la société polie, n'avaient pas été en Allemagne des importations du dehors, des emprunts, dont

aucun n'a beaucoup plus de mille ans, dont quelques-uns n'ont pas cent ans. Réfuter historiquement ces prétentions d'érudits passionnés serait chose facile; mais à quoi sert de réfuter des préjugés embrassés comme une foi par un peuple tout entier? Le premier article du *credo* allemand est que l'Allemagne ne doit relever que d'elle-même, et, comme la religion, dans la manière de voir de cette école, est une chose capitale, une chose sur laquelle l'état ne peut abandonner son contrôle, l'assujettissement d'une partie du peuple allemand à la curie romaine, à un pouvoir qui n'est pas exercé par des Allemands, où des Français même peuvent avoir une grande part, est ce qui humilie le plus des personnes habituées à porter dans leurs raisonnemens une grande conséquence et à voir les événemens leur donner raison. Rattacher la fraction catholique du nouvel empire au protestantisme est une pensée qui ne s'est pas présentée à des hommes aussi éclairés. Les protestans libéraux de l'Allemagne voient bien que le XIXe siècle ne peut se souder au XVIe, et que l'on n'amènera ni les catholiques ni les protestans à renoncer à ces vieilles dénominations confessionnelles pour lesquelles on a versé tant de sang; mais ils croient que le catholique allemand aurait sa conscience suffisamment tranquillisée, s'il gardait son nom, ses prêtres, ses pratiques traditionnelles, tout en n'ayant avec le reste de la catholicité, surtout avec Rome, qu'un lien très lâche. Ils ne voient pas que pour le catholique ce lien est tout. Dès qu'on admet que la source des grâces divines est entre les mains d'un pontife suprême d'où elle s'épand sur l'église entière, celui qui n'est plus en communication par les canaux hiérarchiques avec ce centre de tout bien meurt de sécheresse. A vrai dire, les libéraux allemands sont gens trop savans pour ne pas comprendre cela; mais ils ont compté sur l'entraînement du patriotisme et de la gloire. Ils voient que le catholicisme a été, depuis le XIe siècle, la ruine de la patrie allemande, la cause presque unique qui a empêché leur pays de réaliser la destinée qu'ils rêvent pour lui. Ils sont convaincus que de nos jours le catholicisme est le grand obstacle à leurs plans d'une grande-maîtrise intellectuelle et politique exercée sur le monde par l'Allemagne unifiée. En tout cas, il faut dire qu'ils n'ont guère de choix. Le nouvel empire allemand et le catholicisme sont nés affrontés; il faut que la victoire décide entre les deux. Ce n'est pas une superficielle antipathie, un caprice personnel de M. de Bismarck, qui arment l'une contre l'autre ces deux grandes forces de l'Europe; — seuls des politiques bornés, ne concevant pas qu'on soit prévoyant, qu'on aille au-devant des problèmes, qu'on ne se repose pas sur sa victoire, ont pu penser cela; — c'est la raison même des choses, c'est la lutte pour la vie. *Vita Caroli, mors Conradini.* Par une coïn-

cidence historique des plus frappantes, la papauté et l'Allemagne ont atteint au même moment le point culminant de leur orgueil. Un choc terrible était inévitable, comme quand deux vagues en sens contraire se rencontrent et trouvent dans leur opposition une force qui décuple leur élan.

Le concile du Vatican avait mis la conscience catholique dans un état de fièvre d'où il était bien difficile que l'on sortît paisiblement. Il eût été assez naturel que le déchirement se produisît pendant le concile même. La majorité, pour qui connaît l'église catholique, ne fut pas douteuse un moment; mais on eût pu croire qu'une minorité d'évêques, surtout allemands, hongrois ou slaves, se fût séparée. Tout concile dans l'histoire a créé un schisme en quelque sorte parallèle. Telle est la profondeur de la révolution opérée dans l'église catholique depuis qu'elle s'est abandonnée sans réserve aux idées de centralisation, que pas un seul des membres de l'opposition du concile n'a suivi une voie qui était en quelque sorte indiquée; même M. Hefele, même M. Strossmayer se sont soumis. Ces hommes éminens ont bien vu que, dans l'état de la catholicité moderne, il n'y a pas de place pour un évêque schismatique. Ils sont restés attachés à l'église, quand l'église s'engageait dans une voie qu'ils blâmaient. Cependant il était impossible que tous les ecclésiastiques, tous les laïques, observassent la même modération; le schisme, suspendu comme par miracle durant la réunion des évêques, ne pouvait manquer d'éclater après la clôture de cette session qu'on appelle la première, mais qui sera sans doute l'unique de cette étrange assemblée.

Pour un esprit pénétrant, il était clair que la crise se produirait surtout en Allemagne. La France et les autres pays du même genre, où le catholicisme est une sorte de vieille habitude, précieusement gardée, parce qu'elle règle et pénètre la vie, ne pouvaient qu'être tout à fait indifférens à ce nouveau dogme, comme à celui de l'immaculée conception. La plupart des personnes à qui on révélait les dangers de ces additions téméraires faites à une croyance tenue pour immuable avouaient naïvement qu'elles ne voyaient dans tout cela rien de nouveau, et qu'elles s'imaginaient depuis longtemps être obligées de croire ce qu'on venait de promulguer. Quelques ecclésiastiques instruits reculèrent seuls devant des excès auxquels répugnait leur éducation théologique. La masse resta parfaitement insoucieuse. Un dogme de plus, un dogme de moins, on ne s'inquiéta pas de si peu de chose. Le croyant était prêt à tout admettre; quant à l'incroyant, que lui importait? L'extrême ignorance religieuse du laïque rend tout possible chez nous; nous n'avons pas de théologiens, ou, si nous en avons, personne ne pense à eux, ne les consulte. Dans

un tel pays, on n'épilogue pas sur les dogmes; quand on abandonne la religion établie, c'est pour passer sans réserve à la libre pensée.

Les uns verront là un profond abaissement, d'autres y verront un progrès. Il est certain que la France bénéficia en cette circonstance de deux grands avantages qu'elle avait sur les pays allemands : 1° de sa législation excellente, qui permet au citoyen de jouir de tous ses droits en dehors des cultes établis, 2° de son grand détachement des symboles religieux. En France, on ne comprend plus guère qu'on tienne sérieusement à telle ou telle confession de foi. Au fond de notre religion tout extérieure et politique, il y a un scepticisme assez judicieux. On adopte tout, parce qu'on sait qu'en pareille matière tout et rien se ressemblent. La religion devient ainsi comme ces remèdes qu'on prend sans les goûter, et sans savoir ce qu'ils renferment. On admet la croyance sur l'étiquette, sauf à être mille fois hérétique dans le détail. Nous ne disons pas que cela soit très philosophique; mais la France ne veut pas qu'en pareille matière on se pique de beaucoup de philosophie. Pauvre pays! même dans ses erreurs, il y a plus d'esprit que dans la vérité des autres!.. Le sentiment qui nous fait regarder toute discussion théologique comme une preuve de simplicité et de mauvais goût tient à cette opinion enracinée et très juste, qu'en cet ordre rien n'est vrai ni faux. — L'Italie se place volontiers au même point de vue. L'émotion qu'elle éprouve en ce moment n'a rien de commun avec le concile. Ce concile, sans les circonstances politiques, eût passé pour elle presque inaperçu, parce que la situation du fidèle, de celui qui doute, de celui qui ne croit pas, à l'égard de l'église, est en Italie à peu près ce qu'elle est en France. L'Italie devança même la France dans cette voie. Les averroïstes italiens de la seconde moitié du moyen âge, les païens du xve siècle et de la première moitié du xvie, raisonnaient exactement de la même manière. La superstition est bonne pour le superstitieux. *Mundus vult decipi, decipiatur.*

Tout autre fut l'effet du concile du Vatican sur les pays allemands. Le catholique allemand un peu cultivé a des habitudes presque protestantes; il sait sa religion, la raisonne, admet ceci, n'admet pas cela. A côté de l'évêque et du prêtre, la plupart des pays catholiques allemands ont le docteur en théologie dont les décisions ont, en matière de foi et de morale, une autorité parfois supérieure à celle de l'évêque. Un maître de religion laïque est souvent chargé dans les établissemens d'instruction publique de l'enseignement religieux. Autant il était peu probable que les évêques se détacheraient de l'unité catholique, autant il était écrit d'avance que la défection

se produirait dans les rangs des docteurs et des professeurs de théologie. Avec la connaissance qu'ils avaient des textes, ceux-ci voyaient combien on s'écartait de la tradition. L'enseignement de la théologie dans les universités portait ses fruits. Ce n'est pas sans raison que la cour de Rome et le parti ultramontain regardent cet enseignement comme le danger suprême de l'Allemagne, qu'il faut extirper à tout prix. L'enseignement de la théologie *intra muros* dans les séminaires, tel qu'il est pratiqué depuis la révolution dans les pays catholiques, l'Allemagne exceptée, a été un changement de la plus haute importance. Placés quelquefois, comme à Tubingue, côte à côte avec les professeurs de théologie protestante, vivant près d'eux en bons collègues, lisant et expliquant les mêmes textes, partageant le même genre de vie, engageant avec eux ces interminables et inoffensives disputes, semblables aux batailles de la Walhalla où l'on se mettait en pièces tout le jour, et d'où le soir on sortait sain et sauf, les professeurs de théologie catholique étaient devenus en Allemagne des quasi-protestans. Ce contact obligeait les adversaires à s'observer, à donner leurs preuves, à ne déraisonner que sobrement. Consulté sur le nouveau dogme qu'il s'agissait de décréter, Dœllinger, le coryphée de la théologie catholique, répondit qu'on allait tout perdre. Ce grand stratégiste voyait bien qu'on rendait l'apologétique contre les protestans impossible. L'assise de la forteresse où il se défendait était bien étroite : il déclarait pouvoir à peine y tenir; si on la rétrécissait encore, il annonçait que la défense serait absolument impossible. La plupart des théologiens connus des facultés catholiques allemandes furent de son avis. Il y avait longtemps qu'ils étaient fatigués des difficultés que les théologiens romains semaient sur leurs pas. Leur position était celle d'avocats savans, défendant à grands renforts de textes et d'autorités un client qui ferait un malin plaisir de déranger leurs argumens, à mesure qu'ils les édifient péniblement.

A ces théologiens révoltés se joignirent quelques laïques instruits, théologiens eux-mêmes, au courant de ces recherches historiques et critiques où la studieuse Allemagne use avec délices ses jours et ses nuits. Une protestation considérable se forma; l'affaire fut conduite avec sérieux et gravité; ces « protestans » du XIXe siècle voulurent s'appeler « vieux-catholiques. » Libre à eux sans doute; nous trouvons, nous autres, qu'il n'est pas très logique de s'appeler catholique, quand on rejette ce qui constitue l'essence du catholicisme, l'acceptation par principe d'autorité de tout ce que l'église enseigne. Or ce que les vieux-catholiques rejettent, ce n'est pas seulement un enseignement du saint-siége; c'est la décision d'un concile, contre l'œcuménicité duquel ils ne protestent que depuis qu'il

s'est prononcé dans un sens différent du leur. M. Reinkens repousserait de son église celui qui n'admettrait pas les décisions des conciles de Nicée et de Trente; nous ne voyons pas pourquoi des conciles sont préférés à celui du Vatican. Ceci n'importe; les dénominations sont libres. L'église romaine a-t-elle un droit strict à s'appeler catholique? L'église orientale est-elle bien fondée à se dire orthodoxe? Chaque secte se donne ainsi des titres qu'il ne faut pas lui disputer. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, vers la fin de 1871, une nouvelle église chrétienne, en dehors du catholicisme proprement dit et du protestantisme, existait en Allemagne, en Suisse, et devenait le centre des efforts analogues, mais isolés, qui se produisaient dans les autres pays.

Les idées fondamentales de ce mouvement nouveau étaient trop parfaitement d'accord avec celles du gouvernement prussien et des libéraux allemands pour n'être pas accueillies avec empressement à Berlin. C'était bien là ce que l'on voulait; on n'avait jamais songé à demander aux catholiques un changement de dénomination qui eût impliqué que leurs ancêtres au XVIe siècle eurent tort de ne pas se faire protestans, et qui eût obligé Dœllinger par exemple à faire mettre au pilon tous ses volumes de polémique contre le protestantisme; ce qu'on regardait comme possible était de les amener, tout en s'appelant catholiques, à n'avoir plus aucune attache sérieuse hors de l'Allemagne, à se soumettre complétement à l'état allemand. Le gouvernement impérial prit donc sous sa protection spéciale le mouvement « vieux-catholique, » et fonda les meilleures espérances sur l'avenir de cette nouvelle église. La nouvelle église, de son côté, y mit la plus grande complaisance, se plaça tout d'abord dans la dépendance de l'état, et avoua bientôt son caractère purement allemand, au risque de compromettre par là son rôle catholique ou universel.

Disons tout d'abord que, si le gouvernement de Berlin se fût borné à protéger les hommes considérables qui s'engageaient dans cette voie nouvelle, à leur assurer tous les droits, toutes les libertés du citoyen, nous n'aurions qu'à le louer. Les vieux-catholiques, selon nos idées, avaient un droit entier à se séparer des catholiques infaillibilistes. Il était juste qu'après s'être ainsi séparés ils eussent les facilités nécessaires à l'exercice de leur culte. Or la législation prussienne des cultes était si imparfaite que, pour donner à ces dissidens un droit qui leur appartenait par nature, il fallait réformer de fond en comble le droit existant. La loi prussienne n'admettait pas qu'on fût en dehors d'un des cultes reconnus; pour les actes les plus importans de la vie civile, le citoyen relevait de son clergé; l'individu qui abandonnait son église sans entrer dans une autre

ne pouvait ni se marier, ni donner à ses enfans un état civil régulier; l'excommunication prononcée par l'évêque avait les conséquences les plus graves : elle mettait bien réellement l'excommunié hors la loi. L'esprit étroit des piétistes prussiens, maîtres des plus hautes influences à la cour, avait toujours empêché que cette législation arriérée, plus digne de la Turquie que d'un état européen, fût réformée. Il est clair qu'en présence d'un fait comme l'apparition des vieux-catholiques il fallait la modifier. La marche à suivre était simple; elle se résumait en trois points : 1° sécularisер tous les actes de la vie civile, établir un régime tel que les changemens religieux d'un citoyen ne changeassent rien à son état, et que l'excommunication n'eût à son égard que des effets religieux dont il resterait seul juge; 2° l'école en Prusse étant obligatoire, sécularisер l'école, l'enlever à la surveillance des clergés respectifs; 3° accorder à l'église nouvelle l'entière liberté de son culte, et, puisque les fidèles de l'église nouvelle provenaient tous de l'église catholique, défalquer sur les biens et dotations de celle-ci une somme proportionnelle au nombre des dissidens et la leur transférer. L'état ignore complétement qui est vrai catholique; deux partis se présentent devant lui, réclamant les bénéfices de cette appellation. Que peut-il faire? Compter les adhérens des deux partis, et partager entre eux au prorata du nombre le patrimoine jusque-là indivis.

Cette règle, qui dans la pratique pouvait subir toute sorte d'adoucissemens et de moyens termes, ne fut nullement celle qu'adopta le gouvernement prussien. La victoire trouble les meilleurs esprits. L'Allemagne, qui passe sa vie à critiquer l'histoire de France, et qui en a fait l'objet de tant d'observations justes, semble prendre à tâche de copier les fautes de Louis XIV et de Napoléon Ier. La plus grande faute de ces deux souverains (1) a été d'exagérer l'idée de l'état, et par suite de se laisser entraîner à la persécution religieuse. M. de Bismarck et les patriotes allemands raisonnent absolument comme eux. « Le protestantisme, disait Louis XIV, nuit à l'unité de mon état; les protestans ne sont pas aussi complétement Français que mes autres sujets; ils ont des relations avec ceux qui pensent comme eux à l'étranger; leurs principes religieux mènent à l'opposition contre mon gouvernement; il faut les supprimer. » Qu'on mette le mot de « catholiques » à la place de « protestans, » on aura exactement le raisonnement du gouvernement prussien dans sa politique envers les ultramontains. Il faut dire, pour justifier quelques hommes éclairés, qu'on est surpris de voir associés à une politique si étroite, que la solution libérale eût été bien plus de leur goût,

(1) Ce n'est pas depuis 1870 que nous tenons ce langage; nous n'avons cessé ici, dans la *Revue*, depuis 1851, d'insister sur cette idée.

mais que l'opposition du parti piétiste à la sécularisation du mariage les força de recourir à des moyens beaucoup moins corrects pour assurer aux « vieux-catholiques » une situation supportable. Cela est si vrai qu'on en est venu tardivement à la mesure par laquelle il aurait fallu commencer, et qui, si on l'avait appliquée à temps, aurait presque suffi.

Qu'a fait le gouvernement prussien, au lieu de donner simplement aux vieux-catholiques la liberté à laquelle ils avaient droit? Il a inquiété les catholiques qui ont reçu les décisions du concile, et qui constituent l'immense majorité. Ici, il maintient malgré l'évêque un aumônier, un professeur de religion, qui n'admet pas la nouvelle règle de foi. On comprend sans peine que ce n'est pas nous qui accuserons cet aumônier, ce professeur, de commettre en cela le moindre délit. Chacun est dans son droit en ayant sur le concile du Vatican telle opinion que bon lui semble et en l'exprimant; mais il est clair que le théologien qui s'est séparé d'une église ne peut continuer à enseigner la théologie dans cette église. Dès qu'on donne aux dissidens toute liberté d'opposer enseignement à enseignement, ils ne peuvent rien demander de plus.

Bien plus graves furent les lois de mai 1873, lois vraiment attentatoires à la liberté, gênant l'évêque dans le choix de ses prêtres, lui imposant des règles que l'église ne connut jamais, consacrant une intrusion de l'état (et d'un état hérétique!) dans l'enseignement intérieur de l'église, méconnaissant totalement le principe de la transmission des grâces sacramentelles, qui est la base du catholicisme. Le prêtre catholique n'est pas un fonctionnaire qu'on destitue, qu'on remplace par un autre. Il a une mission; il reçoit des pouvoirs que lui confère son évêque et de la communion de celui-ci avec le pape le droit de conférer les sacremens d'une façon valable, de disposer des grâces dont l'église tient le trésor. Telle est la doctrine des catholiques. Nous réclamons vivement le droit de n'y pas croire, et même de la combattre dans la forme que nous jugerions opportune; mais nous réclamons non moins vivement pour les catholiques le droit d'y croire et de conformer leur pratique à leur croyance. Y a-t-on songé? Chasser les évêques et les curés n'est rien, si l'on ne se donne le droit d'en mettre d'autres à leur place; mais les prêtres qu'on installera ainsi seront nuls pour les fidèles. Leur messe sera un sacrilége; leur demander l'absolution sera un péché de plus. Engager le catholique à user du ministère de tels prêtres qu'il sait prévaricateurs, c'est l'engager à une œuvre mauvaise; or voilà bien la pire chose que puisse faire l'état. A-t-on oublié le clergé constitutionnel de la révolution française, ces églises officielles abandonnées, ces prêtres réfractaires recherchés de nuit et dans les lieux secrets pour les actes

religieux? Qui ne voit que la messe du prêtre institué par l'état sera toujours déserte? Les croyans la fuiront, les libres penseurs ne s'y rendront pas. On ne conçoit pas comment des politiques aussi pénétrans que ceux qui dirigent les affaires de la Prusse ont pu commettre une pareille faute. En un sens, Louis XIV, dans ses mesures les plus blâmables contre les protestans, n'alla pas aussi loin. Il fut dur, cruel; mais, si ce n'est dans des cas rares, il n'essaya pas de régenter les consistoires, de peser sur le choix des ministres, de maintenir à leur poste des théologiens protestans qui seraient passés à l'église romaine. Il est évident que, pour les choses religieuses, surtout pour ce qui concerne le catholicisme, les hommes d'état prussiens n'ont pas la même pénétration, la même solidité de renseignemens que pour les affaires diplomatiques et militaires. Il s'agit ici d'un ordre de choses qui leur est étranger. L'église est une femme, il faut la traiter comme telle; la prendre par le bras et la secouer rudement n'est pas le moyen d'avoir raison d'elle.

Sur deux points essentiels en effet, M. de Bismarck paraît s'être trompé dans ses prévisions : d'abord il s'est certainement exagéré l'extension que le mouvement vieux-catholique était destiné à prendre; en second lieu, il semble n'avoir pas bien calculé le degré de résistance que les catholiques romains devaient offrir. M. de Bismarck s'était figuré que le mouvement d'opposition au dogme de l'infaillibilité entraînerait la masse des catholiques allemands, si bien que la dénomination de catholique, aux yeux de l'état, changerait d'acception et passerait aux anti-infaillibilistes, les ultramontains fidèles n'étant dès lors que des dissidens plus ou moins tolérés. Cette circonstance que pas un seul évêque n'osa se mettre en schisme après la proclamation du dogme aurait pourtant dû l'éclairer. Un mouvement dans la catholicité qui s'opère sans l'épiscopat demeure toujours très borné. Le fait est que le schisme des vieux-catholiques, bien que sérieux, est resté jusqu'ici une manifestation de second ordre, importante par la science et le caractère de ceux qui s'y sont compromis, mais limitée quant au nombre des adhérens. La petite église compte dans son sein des professeurs, des docteurs, des prêtres, des personnes appartenant à la haute bourgeoisie; le peuple n'y vient guère, et une église n'existe pas sans peuple. Je vois dans l'église nouvelle beaucoup de pasteurs, mais un faible troupeau, beaucoup de science du droit canonique, des discussions solides, mais peu de baptêmes, peu d'enterremens, peu de mariages. Or qu'est-ce qu'une église qui ne baptise pas, n'enterre pas, ne marie pas? Le mouvement vieux-catholique durera, il n'aura pas été une tentative éphémère; il ne décidera pas cependant, ce me semble, de l'avenir du catholicisme allemand. A part son obstination à garder une dé-

nomination qui ne lui convient guère, ce sera une secte protestante de plus. Il sera fâcheux pour le catholicisme d'avoir perdu des fidèles aussi considérables; mais ces hommes, séparés de lui, ne lui feront pas une bien redoutable concurrence. L'adhésion au catholicisme vient de raisons sur lesquelles les argumens de M. Dœllinger et de M. de Schulte ont peu de prise.

Le second point sur lequel M. de Bismarck semble s'être fait illusion, c'est l'attitude que garderait le clergé catholique dans la nouvelle situation qui lui était faite. On voit bien ce qui l'aura induit en erreur. Il aura compté sur l'élan de patriotisme germanique redoublé par la victoire, sur l'antipathie du véritable Germain pour le romanisme, plus encore sur la docilité de l'Allemand envers l'état, sur le peu de popularité que rencontre en Allemagne la résistance à l'autorité. A cet égard, la différence est totale avec la France. L'Allemand n'a pas la rhétorique sonore, le journalisme retentissant; un Lacordaire, un Montalembert, n'ont pas de place dans un tel pays. Chez nous, toute l'opinion libérale, sans distinction de doctrine, est avec celui qui résiste; en Allemagne, l'opposition, la résistance à la loi, sont une cause de défaveur, la persécution ne donne pas grand prestige, car l'Allemand est pour ce qui est fort : il n'a pas cette générosité, souvent superficielle, il faut le dire, qui nous porte à croire que le faible a toujours raison. Il y avait donc des motifs de compter sur un succès; mais M. de Bismarck n'avait pas assez étudié, ou plutôt sa nature ne lui permettait pas de bien comprendre ce que c'est qu'un catholique, ce qu'il y a d'hiératique, d'absolu, de surnaturel en sa foi. La confiance exagérée de son entourage dans la toute-puissance des mesures administratives et des lois pénales l'a égaré. Il ne s'était pas suffisamment rendu compte de l'héroïsme de situation que la nécessité allait donner à des hommes faibles d'ailleurs par bien des côtés. Il y a dix-sept cents ans que cela dure. Dès le IIe siècle, Lucien, dans ce spirituel pamphlet *de la Mort de Pérégrinus*, a fait l'analyse de ce qu'on gagne d'adorations et de petits soins à être confesseur et martyr; le personnage qu'il met en scène embrasse cette profession comme lucrative et pleine de charme.

Ce qu'il y a de pis dans cette fâcheuse situation, c'est qu'elle est sans issue. Les évêques ne peuvent pas céder, ils ne céderont pas. Les victorieux d'un autre côté ne cèdent guère. La franche adoption du système américain de la séparation de l'église et de l'état sauverait tout, mais une telle solution serait bien peu prussienne. Il y a là des éventualités grosses de péril. La mort de Pie IX changera considérablement l'état du problème, sans pourtant le supprimer. Beaucoup d'indices portent à croire que, dans l'élection qui suivra

la mort du pape, l'Allemagne ne s'oubliera pas. Elle aura une politique, et si, comme il est probable, elle désespère d'obtenir un chef de l'église universelle qui lui soit favorable, elle cherchera peut-être à susciter un rôle comme celui de ces antipapes allemands, nombreux au moyen âge, Cadaloüs, Guibert de Ravenne, Octavien. En général, ces papes allemands n'ont pas fait grande fortune. Dans l'état actuel des choses en particulier, l'Allemagne travaille à une œuvre d'un patriotisme si particulier que l'élément universel lui fera défaut. D'un autre côté, un empereur protestant aura toujours mauvaise grâce à s'ingérer dans le choix du chef infaillible de l'église catholique. Que d'embarras! Combien il eût mieux valu ne demander sa force contre des prétentions sûrement dangereuses et exagérées qu'au respect de la conscience individuelle et à la liberté!

Le seul procédé respectueux des états envers les religions est de ne pas s'occuper de leurs affaires. Ne dites pas que le devoir de l'état est de délivrer les consciences, de leur rendre la liberté que la théocratie leur a indûment ravie. Celui qui veut quitter sa communion, son ordre religieux, doit être entièrement libre de le faire; mais celui qui veut rester dans sa communion, dans son ordre religieux, l'état n'a pas à le délivrer. Dans l'Inde, où rien ne meurt, la secte des ismaéliens ou « assassins » se continue encore; elle a un chef, personnage de haute importance, qui touche annuellement de ses sectateurs une somme très considérable, qu'il dépense, dit-on, presque tout entière en chevaux (ce dernier descendant du Vieux de la montagne est le principal amateur de courses de Bombay). Il y a quelques années, des réclamations s'élevèrent; le gouvernement anglais fut sollicité de s'opposer à ces abus (1). Alors s'engagea entre les demandeurs et le gouvernement anglais à peu près ce dialogue : « Qui vous force à payer? Refusez votre cotisation à l'imam, si vous êtes mécontens de lui. — Mais il nous excommuniera. — Que vous importe? — Mais notre bonheur éternel dépend de lui. — Si votre bonheur éternel dépend de lui, vous ne pouvez le payer trop cher. » L'affaire en est là, et l'administration anglaise fera bien de la laisser où elle en est. Si un des sectaires de Bombay ne voulait plus payer son chef religieux, il serait juste que le pouvoir civil lui prêtât main-forte pour rentrer dans sa liberté naturelle, et le protégeât au besoin contre ses anciens supérieurs; mais le fidèle, restant fidèle, n'a nul droit de venir demander à l'état d'intervenir entre son chef et lui, à moins qu'il ne s'agisse de questions de droit commun. Sans doute, on conçoit un état social où l'imam des ismaéliens serait passible de poursuites, comme celui

(1) M. Mohl possède les pièces imprimées du procès en guzarati et en anglais. Bombay, 1867.

qui trompe sur la qualité de l'objet vendu, puisqu'il promet à prix d'argent un bonheur chimérique; mais qui démontrera au croyant que c'est une chimère? Il faudrait entrer dans la discussion, et les meilleures raisons du monde ne convaincraient pas le fidèle « assassin. » Que l'état renonce donc à convertir même ceux qui s'égarent; qu'il ne s'attribue aucun droit de décider sur la vérité des doctrines; que l'honnête citoyen qui paie ses impôts et s'acquitte du service militaire ne soit pas obligé par surcroît d'avoir une solution pour le problème insoluble des rapports de l'homme avec la Divinité.

III.

L'orage religieux qui a éclaté en Suisse se présente sous deux aspects très divers. Dans le Jura bernois, l'affaire s'est à quelques égards engagée comme en Prusse. Un grand nombre de laïques refusent de se soumettre au dogme de l'infaillibilité; quelques curés se joignent à eux, leur évêque les destitue. L'autorité cantonale de Berne les maintient; l'évêque résiste. On le destitue et on l'exile; les curés restés fidèles à Rome et à leur évêque sont remplacés par des curés « vieux-catholiques. » La population, dans ce conflit, se prononce en majorité, dit-on (mais il est très difficile d'apprécier une telle majorité), pour le schisme avec Rome. Les réflexions que nous avons faites sur les mesures prussiennes nous dispensent de dire ce que nous pensons d'un pareil état de choses. La majorité en Prusse est sacrifiée, la minorité l'est dans le Jura bernois; le droit naturel l'est également des deux parts. Un nombre considérable de catholiques bernois sont privés des sacremens et des consolations religieuses auxquels ils ont droit et pour lesquels ils font les sacrifices voulus par la loi.

Le conflit genevois a peu de ressemblance avec celui que les gouvernemens de Berlin et de Berne ont tranché avec tant de raideur. La cause est bien la même; c'est l'esprit de vertige dont la cour de Rome semble possédée qui cette fois encore lui enlève une province importante; mais tout le reste diffère. Dans le conflit allemand et dans celui de Berne, l'offensive a été prise par le gouvernement prussien et par le gouvernement bernois. A Genève au contraire, l'agression est venue du gouvernement pontifical. Il semble que, fidèle à la vieille maxime romaine, le Vatican ait pour principe de montrer d'autant plus d'audace, d'inflexibilité, de hauteur, que les circonstances lui sont plus contraires; il croit que l'on amoindrit sa détresse en prenant des airs de vainqueur. Cela est bon, quand on est jeune; mais quand on n'a plus pour force que le respect qui s'attache à ce qui est vieux et faible, on se perd par de telles manières d'agir.

Dans le courant du mois de janvier 1873 parut un bref pontifical détachant le canton de Genève du diocèse de Lausanne et confiant les pouvoirs épiscopaux dans les paroisses ainsi détachées au chef souvent imprudent de la propagande ultramontaine en ces parages, M. Mermillod. C'était là un acte en contradiction avec les conventions essentielles sur lesquelles reposait l'organisation de l'église catholique dans le canton de Genève, en particulier avec le bref de Pie VII de 1819. Des actes nombreux qui, depuis 1815, ont successivement modifié l'organisation du catholicisme genevois était résulté un état de choses qui ne pouvait être changé que par le consentement mutuel des deux parties. Pour justifier la mesure papale, les ultramontains sont obligés de soutenir que, les concessions antérieures n'étant que « des actes de bienveillance et de haute faveur » de la part du pontife romain, celui-ci gardait toujours le droit supérieur de retirer la grâce qu'il avait cru devoir accorder à une autre époque.

Il est clair que le gouvernement fédéral avait le droit de protester contre l'acte papal de janvier 1873 et le devoir de n'en tenir aucun compte. Cet acte était la violation du *modus vivendi* établi; la rupture était venue de la cour de Rome. Il fallait en prendre acte. A partir de janvier 1873, M. Mermillod n'était plus qu'un citoyen suisse, sans nul privilége garanti par l'état; M. Agnozzi n'était plus nonce du pape que pour les fidèles à qui il convenait de lui donner ce titre. Pour le gouvernement, il n'était plus qu'un étranger de distinction, traité naturellement avec toute sorte d'égards. Dans le canton de Genève en particulier, le budget cantonal du clergé catholique se trouvait supprimé; le catholicisme n'existait plus que comme telle secte baptiste ou méthodiste libre, sans titre officiel. Des lois ultérieures eussent pu intervenir, non sur la base d'arrangemens que le saint-siége avait déchirés, mais au nom du droit naturel, qui veut que l'homme soit libre d'adhérer à la communauté religieuse qu'il croit la meilleure, et reçoive même de l'état toute facilité pour cela.

Le gouvernement fédéral suivit une voie opposée. Non content de ne pas reconnaître M. Mermillod pour évêque de Genève, il l'exila sans condamnation juridique, acte tout à fait extra-légal. Au lieu de signifier à M. Agnozzi qu'il n'était plus nonce du pape, puisqu'un tel titre avait cessé d'exister par le fait même de la cour de Rome, on lui signifia un ordre de départ. Au lieu de laisser les catholiques se débattre dans leurs luttes intestines et de leur retrancher toute subvention, le canton de Genève fit pour les catholiques une véritable constitution civile, réglant, comme s'il eût été une autorité canonique, l'organisation intérieure de l'église, consommant le schisme avec Rome, mettant à l'élection les charges ecclésiastiques. Voilà des

actes qu'un ami de la liberté ne peut approuver. Que dirions-nous, si un gouvernement catholique se donnait le droit de pénétrer dans l'intérieur des églises protestantes, d'en modifier de fond en comble l'ordonnance, de toucher à des points que les protestans tiennent pour de foi? Il est clair que le catholique romain du canton de Genève est par cette législation gêné dans son culte. Il est vrai qu'il garde la liberté de ne pas adhérer à la nouvelle organisation, il peut continuer à ne voir que ses prêtres, à recevoir d'eux seuls les sacremens; mais il a droit de se plaindre que l'état se prononce sur la signification du mot catholique, n'applique plus ce nom qu'à des personnes, selon lui, exclues de la communion catholique, et fasse jouir ces personnes seules des priviléges légaux attachés audit nom.

Un fait grave se produisit cependant. La majorité des catholiques du canton de Genève se montra favorable à ces mesures, selon nous peu libérales. L'inverse de ce qui s'était passé en Allemagne eut lieu; la majorité fut pour le schisme. C'est que le mouvement catholique libéral de la Suisse venait de causes tout à fait différentes de celles qui provoquent le mouvement vieux-catholique de l'Allemagne. En Allemagne, la révolte contre Rome a son principe dans une sorte d'aristocratie religieuse de docteurs en théologie, de professeurs, de laïques notables. En Suisse, l'opposition à l'ultramontanisme vient de la démocratie. Il ne faut pas se le dissimuler, la démocratie est, après le protestantisme germanique, le pire ennemi de la cour de Rome. Il y a là une antipathie que nous n'avons pas pour le moment à expliquer; il suffit de la constater. Les populations catholiques de la Suisse française, abandonnées à elles-mêmes, n'auraient pas vite consommé leur schisme avec Rome, car l'indifférence religieuse est chez elles le sentiment le plus répandu; mais, le schisme une fois décrété par le gouvernement, elles se montrèrent en majorité satisfaites, et prirent part dans une mesure suffisante aux scrutins pour l'élection des curés. Un véritable événement se trouva de la sorte accompli. Tandis que les vieux-catholiques allemands n'arrivaient à grouper autour d'eux qu'un petit nombre de laïques, les catholiques libéraux de la Suisse se constituaient en église établie, agissante. L'impossibilité où sera la vieille organisation romaine de se maintenir dans les pays démocratiques fut prouvée par un exemple éclatant. Il y a là pour un esprit philosophique une leçon capitale. Ce n'est pas sans raison que la cour de Rome s'attache convulsivement aux restes de l'ancien régime; seules les hautes classes de la société la soutiennent: partout où ces hautes classes perdront l'influence dirigeante, le catholicisme romain ne pourra conserver sa situation prépondérante.

Si l'universalité des catholiques de Genève ou du Jura bernois eût suivi l'initiative de schisme prise par leur gouvernement, nous

n'aurions pas grand'chose à dire. Les révolutions religieuses du XVIe siècle, dont le temps a démontré la légitimité, se sont souvent faites d'une façon peu différente de celle que nous venons de raconter. Il n'y a guère de mouvement dans l'histoire dont l'origine soit bien correcte; mais il ne faut pas l'oublier : la majorité des catholiques libéraux, à supposer qu'elle soit réelle, est en Suisse peu considérable. Une réaction devra se produire, elle se produit déjà dans le Jura; les difficultés pour recruter le clergé schismatique peuvent devenir presque insurmontables, il n'est pas impossible que les catholiques restés romains regagnent le terrain qu'ils ont perdu. Le propre des choses religieuses d'ailleurs est que la minorité a des droits égaux à ceux de la majorité; en cas de schisme, elle doit avoir sa part dans la division des biens de l'ancienne société dissoute. Nous croyons donc qu'une seule chose est juste et légitime : procéder à la liquidation du catholicisme, par suite de rupture de société, dans les régions de la Suisse où le schisme s'est accompli; diviser entre les deux partis les biens et les bâtimens de l'ancienne église au prorata du nombre de leurs adhérens, considérer les deux partis et ceux qui se produiront ultérieurement sur le pied de la plus complète égalité. A l'heure qu'il est, cet arrangement profiterait aux catholiques restés romains; peut-être un jour profitera-t-il aux catholiques libéraux, si, selon l'éternelle loi des choses humaines, les vaincus d'aujourd'hui sont destinés à devenir des vainqueurs à leur tour.

On voit en tout cas que la position des pouvoirs fédéraux et cantonaux de la Suisse à l'égard du mouvement « vieux-catholique » n'a rien qui ressemble à la situation du gouvernement allemand. En Suisse, qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, un schisme est consommé; en Allemagne, une forte protestation est organisée, cette protestation aura des conséquences durables; cependant on ne peut pas dire que le catholicisme germanique soit scindé en deux églises rivales. En Allemagne, on voit difficilement quelle voie de recul reste au gouvernement pour sortir de l'impasse où il s'est engagé; en Suisse, le gouvernement, pour satisfaire les libéraux les plus exacts, n'a qu'une ou deux mesures très simples à prendre, se déclarer étranger aux questions religieuses, ne pas se faire juge des dénominations confessionnelles, traiter sur le même pied toutes les églises sérieusement établies, et s'il plaît à M. Mermillod ou à M. Agnozzi de résider dans le pays pour exercer leur activité religieuse sous telle forme et sous tel titre qu'il leur plaira (1), ne pas plus s'en préoccuper que de la présence de tant d'étrangers qui viennent respirer l'air de la haute montagne et visiter les glaciers.

(1) Nous croyons qu'une mesure de ce genre a déjà été adoptée en ce qui concerne M. Agnozzi.

IV.

Je sais à quelles objections on s'expose en soutenant de nos jours les solutions par la liberté. Pour le moment, le parti le plus vaincu en Europe, c'est le parti libéral. De profonds politiques vous répètent à chaque heure ce que la femme de Job disait à ce saint homme : *Adhuc tu permanes in simplicitate tua?* Eh bien! oui, nous avons cette naïveté; la liberté pour tous, en ce qui n'est pas contraire au droit naturel, est seule juste, nous ajouterons, seule sage. Dans l'enivrement de la force, on trouve une pareille politique bien timide, c'est le sort du libéralisme d'être sans cesse traité d'impuissant par les vainqueurs du moment; mais un peu de patience, on y revient toujours. Après la grande lutte qui se prépare, quand les fanatiques des deux côtés auront bien raillé les conseils des libéraux, on finira par trouver qu'il eût mieux valu les suivre. Seule, la liberté de conscience, dans l'état actuel du monde, peut sauver la dignité humaine, empêcher les violences, préserver le principe de l'état de ses propres excès, amener ce véritable progrès des lumières qui écarte les inconvéniens politiques de la superstition.

« Mais, me dira-t-on, vous ne voyez donc pas les dangers que certaines associations religieuses font courir à la raison, à la science, à la patrie, à la liberté? Pourquoi ne voulez-vous pas que les états extirpent un cancer qui les dévore, se défendent contre un ennemi qui ne s'interdit contre eux aucun moyen d'attaque? »

Parce que la liberté est un but et non pas un moyen, parce que sacrifier la liberté à une visée politique autre que la liberté elle-même, c'est tomber dans le cercle vicieux si bien exprimé par un poète, *propter vitam vivendi perdere causas;* même l'évidence absolue ne doit pas être rendue obligatoire, car ce que l'un appelle évidence, l'autre ne l'appelle pas de ce nom. En pareille matière, il n'y a ni juge, ni *criterium.* Un homme n'a dans aucun cas le droit d'imposer son opinion spéculative à un autre homme. Une telle tentative implique même contradiction. S'agit-il de conviction, il est clair que la coercition n'y peut rien; de bonnes preuves appropriées à l'esprit de la personne sont seules efficaces pour cela. S'agit-il d'adhésion extérieure sans conviction, cela est mauvais. Qui atteint-on par ces malencontreuses mesures? L'incrédule irrespectueux? Nullement : celui-ci, persuadé de l'absolue vanité des formes religieuses, se conformera, en souriant intérieurement, à ce qu'on demandera de lui : mais l'homme qui ne croit pas assez aux formes religieuses pour les adopter, et qui respecte trop ce qu'elles ont de vénérable pour les profaner, voilà celui que vous frappez. Quoi de plus insultant pour la religion? Peut-on infliger un opprobre plus

sanglant à la Divinité que de supposer qu'on la trompe, qu'on la joue par de vains simulacres? Le véritable athée est celui qui fait d'une pensée aussi impie la règle de sa politique et croit par un tel sacrilége servir la cause du bien et du vrai.

En conseillant la liberté, nous ne croyons nullement donner un conseil contraire aux intérêts de l'esprit moderne. Notre conviction est que par la liberté l'esprit moderne triomphera, et que le cours naturel des choses amènera la fin de la superstition beaucoup mieux que toutes les mesures pénales et administratives. C'est une très fausse idée de croire que la persécution directe abattra l'ultramontanisme; elle le fortifiera. La liberté, j'entends la vraie liberté, celle qui ne s'occupe pas plus de protéger que de persécuter, sera la destruction de l'unité catholique en ce qu'elle a de dangereux. L'unité catholique, je l'ai dit souvent, ne repose que sur la protection des états; elle est le fruit des concordats conclus depuis le commencement de ce siècle à l'imitation de celui de Napoléon Ier. Que ces pactes entre le saint-siége et les états soient rompus (c'est le saint-siége qui est en train de prendre l'initiative de la rupture), et les églises trop fortes se dissoudront. L'état concordataire, même persécuteur, donne bien plus à l'église par les garanties dont il la couvre qu'il ne lui enlève par ses vexations. Retirer du même coup les garanties et les lois tracassières, voilà la sagesse. Le sort de toute grande communauté religieuse qui n'a pas une force extérieure pour maintenir son unité est la division. La communauté a des biens, une individualité civile. Tandis que le pouvoir maintient le sens de la dénomination de cette église, déclare, par exemple, qu'il ne reconnaît pour catholiques que ceux qui sont en communion avec le pape et admettent telle ou telle croyance, le schisme est impossible; mais le jour où l'état n'attache plus aucune valeur dogmatique aux dénominations des églises, le jour où il partage les propriétés au prorata du nombre, quand des parties contendantes viennent se présenter devant ses tribunaux en déclarant ne pouvoir plus vivre ensemble, tout est changé immédiatement. Déjà, avant Constantin, les églises chrétiennes eurent besoin de la main de l'autorité païenne pour terminer les différends qui s'élevaient dans leur sein à propos de l'usufruit des propriétés communes. Aurélien, consulté sur une question de ce genre à Antioche, décida que la maison épiscopale serait adjugée à celui auquel les évêques d'Italie et de Rome adresseraient leurs lettres (1). L'histoire ecclésiastique n'est qu'un tissu de schismes jusqu'à ce que les empereurs chrétiens y mettent la paix. Concevoir une grande église sans un pouvoir temporel qui la main-

(1) Voyez le récit de la curieuse affaire de Paul de Samosate, très bien racontée dans la *Revue* par M. Réville, 1er mai 1868.

tienne par sa magistrature sa force publique, et est aussi impossible que de concevoir un empire comme l'empire romain, sans armée. Toute grande église laissée hors de la tutelle de l'état, en face de l'attaque des libres penseurs et des divisions de ses prêtres, se divisera infailliblement. Là est l'aveuglement du parti ultramontain. Il ne se rend pas compte de ce qu'il doit à l'état, du service que celui-ci lui rend en lui prêtant ses juges, ses gendarmes. Plein de confiance en la papauté, il ne voit pas que la papauté, privée du pouvoir temporel et ayant brisé ses concordats, roulera de schisme en schisme, que les élections douteuses se multiplieront, que chaque parti, chaque nuance aura un pape à son choix. Le catholicisme ultramontain, pour avoir poussé son principe d'unité à l'extrême, périra justement par la division. Si l'on adopte ces idées, on trouvera qu'il est bien peu politique de persécuter ce qui doit tomber de soi-même. Douceur et indifférence, voilà la plus dangereuse politique que les états puissent adopter à l'égard de l'ultramontanisme. Au contraire le moyen de le resserrer, de le faire durer, est d'employer avec lui de rudes procédés qui, loin de l'affaiblir, l'enracinent dans cette opinion qu'il doit régner ou souffrir, et qu'un gouvernement ne peut être à son égard sans amour et sans haine.

Ce que nous venons de dire des partis religieux, nous le dirons de la philosophie dans ses rapports avec l'état. La philosophie doit être libre, elle doit énergiquement défendre son droit contre les prétentions des diverses orthodoxies religieuses; mais elle doit s'interdire absolument, quand elle en a le pouvoir, toute autre mesure que la persuasion, la diffusion des lumières, l'instruction. Le progrès accompli autrement n'est pas le progrès. On ne guérit pas la superstition, l'idolâtrie en brisant les amulettes, les idoles, mais en mettant les esprits dans un état où la superstition et l'idolâtrie sont des non-sens. Que la libre pensée ait plus d'un grief contre les partis religieux, lesquels d'ordinaire ne se croient libres que quand ils règnent, cela est incontestable. Qu'elle maintienne ses revendications, mais qu'elle s'interdise toutes représailles. De fâcheuses mesures ont été prises. L'école publique, qui doit être neutre en matière de religion, est trop souvent un instrument de propagande pour un seul culte; des règles pénibles ont été établies pour les funérailles. Les funérailles sont une sorte de sacrement (1); leur donner un cachet confessionnel contrairement à la volonté du mort est un sacrilége. Enfin les libres penseurs ont le droit de se plaindre que, contrairement à la vérité des faits, le parti catholique

(1) Il va sans le dire que, si des actes délictueux se commettent à propos des funérailles, on a le droit de les réprimer. Il peut se commettre des actes délictueux à l'église, pendant l'office; ferme-t-on pour cela les églises? supprime-t-on les offices?

s'arroge la France, et commette trop souvent, au moins en parole et en intention, la faute de 1849. Employer dans l'intérêt d'un parti religieux la force armée de la nation est un véritable attentat contre la nation. Qu'à l'avenir les catholiques se contentent strictement du droit commun. La liberté est chose réciproque; quand on la veut pour soi, il faut l'admettre pour les autres. Quant à nous, soyons obstinément fidèles aux principes. Notre religion, c'est la relation pure, libre, spontanée, de l'homme avec l'idéal. Nous serions non-seulement inconséquens, mais coupables, en employant pour notre propagande des moyens que ne se refusent pas ceux qui respectent moins que nous la conscience. Laissons-leur cet avantage, si c'en est un; nous aurons notre revanche le jour où nous verrons les adversaires de la liberté se contenter de ce qu'ils dédaignèrent, réclamer chaudement pour eux ce qu'ils n'ont guère accordé aux autres, heureux d'un pis-aller qu'au temps de leur orgueil ils avaient repoussé comme une injure à leurs droits divins.

Ces principes sont les vrais principes français. C'est la France qui les a proclamés, par l'organe de ses meilleurs esprits, avec une éloquence égale à celle des anciens. Restons-y fidèles; par là nous vaincrons. On entend souvent des personnes animées d'un sincère patriotisme faire ce raisonnement : « nos rivaux suivent une politique anti-catholique; suivons une politique catholique. » C'est là une grave erreur. Le vrai raisonnement est celui-ci : « nos rivaux suivent une politique de compression religieuse; suivons une politique de liberté religieuse. » Que tout le monde soit libre en France; que le jésuite, le protestant, le vieux-catholique, le libre penseur, s'y trouvent à l'aise, y forment des associations, y créent en toute sécurité des fondations durables. Si l'on veut dire qu'avec cette conception de la liberté et ces larges concessions aux diversités, disons-le même, aux aberrations individuelles, il n'y a plus de place pour l'état dans le sens absolu où l'entendirent autrefois les politiques français et où l'entendent maintenant les politiques prussiens, je m'en réjouis, et je suis reconnaissant au catholicisme d'avoir fait en cette circonstance ce qu'il a déjà fait plus d'une fois, c'est-à-dire empêché la formation d'états trop forts. L'état doctrinaire est toujours tyrannique. S'il y avait une raison s'imposant avec évidence, on pourrait prendre cette raison pour base de souveraineté; mais la raison ne s'impose que par la persuasion. Vouloir inculquer nos idées libérales par les moyens dont se servit autrefois le fanatisme et dont il se servirait encore, s'il le pouvait, c'est une flagrante contradiction, puisque, d'après nos principes, il n'y a d'acte humain méritoire que celui qui est voulu, libre,

consenti. Rassurons-nous, la liberté est un bien plus énergique dissolvant pour les autorités dangereuses que nous voulons tous combattre que les mesures directes qu'on leur oppose. Nous ne reprochons au catholicisme qu'une chose, c'est d'écraser par sa masse ou pour mieux dire par sa centralisation les opinions rivales qui, repoussant l'organisation régimentaire, ne peuvent arriver à la même unité; mais quand on aura le droit, dans les principaux états de l'Europe, de quitter librement le catholicisme, de vivre hors de lui, de discuter ses dogmes et sa discipline, cette vieille église sera quelque chose d'inoffensif et, nous en sommes convaincus, de bienfaisant. A elle-même, l'épreuve de la liberté sera utile; elle y retrouvera quelques-uns des dons de sa jeunesse, et peut-être des destinées nouvelles lui sont-elles réservées.

La patrie des temps modernes ne saurait plus être la patrie du temps de Rome ou de Sparte, où tous, en réalité parens, membres de la même famille, avaient les mêmes dieux, participaient à la même éducation, aux mêmes cultes. Nos états modernes sont beaucoup trop étendus pour cela. Pas un seul de ces états n'a d'unité pour ce qui est de la race, de la langue, de la religion. Ce sont de vastes associations faites par l'histoire, maintenues par les intérêts et le consentement mutuel des parties. Croit-on qu'on rattachera puissamment les membres assez divers de ces grandes réunions en les gênant dans leurs croyances, en contrariant leurs habitudes? Non. Dans un avenir prochain, la patrie la plus aimée, la plus recherchée, sera celle qui laissera ses membres le plus tranquilles, les gênera le moins. Depuis que la patrie allemande donne la gloire militaire, le nombre des émigrans a-t-il diminué, le nombre des naturalisations a-t-il augmenté? La part d'idéalisme qui reste dans le monde est considérable encore; mais l'idéal se réfugie de plus en plus dans la conscience de chacun. N'allez pas l'y attaquer. Philosophe ou chrétien, l'homme ne vaut qu'en proportion de ce qu'il croit et de ce qu'il aime. S'imaginer qu'on augmente sa valeur par l'hypocrisie officielle, par la persécution qui humilie ou exaspère, par des procédés de gouvernement qui ravalent la foi au niveau des choses mises en régie, est la plus grave des erreurs. Peut-être reconnaîtra-t-on un jour que les philosophes qui éprouvent devant de tels actes une invincible antipathie auront été en cela non-seulement des politiques honnêtes, mais encore des politiques habiles.

ERNEST RENAN.

UNE VILLE OUBLIÉE

AIGUES-MORTES

SON PASSÉ, SON PRÉSENT, SON AVENIR.

L'histoire d'Aigues-Mortes et de son origine serait incompréhensible, si elle n'était précédée de celle du sol même sur lequel saint Louis fonda en 1248 la ville où il s'embarqua pour sa première croisade. Ce sol se rattache au delta du Rhône, œuvre mille fois séculaire de ce grand fleuve, et qui se continue sous nos yeux. Nous prendrons donc le Rhône à son origine : son long trajet, ses pentes diverses; les terrains variés dont il entraîne les débris, les nombreux affluens qu'il reçoit, le ralentissement de son cours à mesure qu'il s'approche de son embouchure, expliquent seuls comment il a pu ajouter à la France une terre d'alluvion dont la superficie est égale à 80,000 hectares. Dans la Méditerranée, le Nil est le seul fleuve dont les atterrissemens soient encore plus considérables.

Placé au centre de la chaîne des Alpes, le Saint-Gothard est le père des eaux qui arrosent l'Europe occidentale. Au nord, il envoie le Rhin et la Reuss à l'Atlantique, — au sud, le Tessin, affluent du Pô, à l'Adriatique, le Rhône à la Méditerranée. Grossis par les pluies du printemps, de l'automne et de l'hiver, alimentés en été par la fonte des neiges et par de grands lacs, réservoirs naturels des eaux surabondantes, ces fleuves charrient continuellement les sables et les limons qu'ils entraînent dans leur long parcours. En les déposant à leur embouchure, tous trois forment de grands deltas qui s'avancent incessamment dans la mer. Le Rhin a créé le Pays-Bas, le Pô les lagunes où Venise a surgi du sein des flots, le Rhône le delta

connu sous le nom de *Camargue*, où s'élèvent les remparts d'Aigues-Mortes, debout et intacts tels que Philippe le Hardi les a construits en 1272.

Né sur le versant occidental du Saint-Gothard, au pied du glacier qui porte son nom, le Rhône parcourt le Valais dans toute sa longueur; puis, tournant vers le nord-ouest, il entre dans le lac Léman, où il donne naissance à un delta lacustre qui continue la vallée du Valais de Saint-Maurice à Villeneuve. Dans ce trajet, deux cent cinquante-sept glaciers, ayant une superficie de 1,037 kilomètres carrés, lui envoient leurs eaux chargées de la boue qui résulte de la trituration des roches encaissantes. Plus les chaleurs sont fortes, plus l'étiage du fleuve est élevé, tandis que la Saône, alimentée seulement par les eaux pluviales, voit son niveau baisser à mesure que la sécheresse se prolonge; alors le Rhône, coulant toujours à pleins bords, supplée par sa richesse à l'indigence de la rivière paisible qu'il rencontre en sortant de la double chaîne de montagnes qui le retenaient prisonnier. En hiver, quand les glaciers ne fondent plus, quand la neige durcie couvre les Alpes et le Jura, le Rhône, réduit à un mince filet d'eau qui s'échappe du lac de Genève, rencontre à Lyon la Saône, grossie par les pluies, et c'est elle qui à son tour remplit le lit commun qu'ils occupent jusqu'à la mer. En entrant dans le lac Léman, le Rhône y dépose toutes les impuretés dont il était chargé; à Genève, en sortant du lac, ses eaux pures et transparentes, d'un bleu indigo, font l'admiration du voyageur; mais déjà au bout d'un kilomètre l'Arve impétueuse, descendue des glaciers du Mont-Blanc, lance ses eaux troubles au milieu de cet azur. Pendant quelque temps, les deux courans coulent l'un à côté de l'autre sans se confondre; mais bientôt ils se mêlent, et les eaux du Rhône deviennent troubles : elles ne se purifieront plus, car successivement l'Ain, la Saône, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche et la Durance lui apportent le tribut de leurs eaux plus ou moins chargées de sables ou de graviers.

La pente du Rhône n'est pas uniforme; elle varie dans les différentes sections de son parcours. La source du fleuve est à 1,760 mètres au-dessus de la mer, et jusqu'à son entrée dans le lac Léman la pente est de 7 mètres par kilomètre; de la sortie du lac à Lyon, elle se réduit à 1 mètre par kilomètre, de Lyon à Valence à $0^m,51$; elle augmente de Valence à Avignon et atteint $0^m,64$; à Beaucaire, elle n'est plus que de $0^m,30$, et à Arles de $0^m,12$ par kilomètre. Ainsi le torrent impétueux qui se précipite du Saint-Gothard au lac de Genève devient dans les plaines de la Provence un fleuve majestueux dont le cours se ralentit à mesure qu'il approche de son terme. Ce ralentissement nous explique la formation du delta de la Camargue.

I. — LE DELTA DU RHÔNE.

A Arles, le niveau moyen du Rhône n'est plus qu'à $1^m,04$ au-dessus du niveau moyen des eaux de la mer. Près de cette ville, le fleuve se divise en deux branches dont l'une, occidentale, plus petite et au cours sinueux, passe à Saint-Gilles et se jette dans la Méditerranée, près des Saintes-Maries : c'est le petit Rhône; l'autre, orientale, plus considérable, continuant le cours du fleuve, va directement à la mer en s'inclinant à l'orient (1). L'espace triangulaire compris entre les deux bras du Rhône et la mer se nomme l'*île de la Camargue;* c'est l'œuvre géologiquement récente des apports du Rhône. Le cours de ce fleuve n'a pas toujours été tel que nous le voyons aujourd'hui; il a varié même dans les temps historiques. A chaque crue considérable, des bras nouveaux se sont détachés : l'un d'eux passait au XIIIe siècle à Aigues-Mortes, et ces bras, inclinant tous vers l'ouest, ont formé la *petite Camargue*, qui s'étend des Saintes-Maries à Aigues-Mortes et complète le grand delta du Rhône, dont la base est tout le littoral compris entre le promontoire de Cette et le village de Fos, non loin de Marseille.

La Camargue entière est formée de limon; aucune roche n'y fait saillie, pas une pierre, pas un caillou ne gît à la surface du sol, et en effet le cours du Rhône est tellement ralenti à partir de Beaucaire qu'il ne peut plus entraîner les cailloux qu'il charriait jusque-là; à partir d'Avignon, ils diminuent de nombre et de grosseur, et à Arles les rives du fleuve sont uniquement composées de sable fin. Par un contraste frappant, tout le pays qui entoure la Camargue, soit à l'ouest de Beaucaire jusqu'à Montpellier ou à l'est de Tarascon à Fos, est couvert de cailloux roulés provenant des Alpes. La *Crau*, le *Campus lapideus* des Romains, que le chemin de fer de Paris à Marseille traverse entre les stations d'Arles et de Miramas, est le spécimen le mieux caractérisé de cette formation, soit par le nombre, soit par la grosseur des cailloux qui recouvrent entièrement le sol sous-jacent et donnent au voyageur emporté par la vapeur l'idée erronée d'une incurable stérilité. Géologiquement parlant, la dispersion de ces cailloux alpins dans le bassin du Rhône est un événement récent, conséquence de la fusion des glaciers qui comblaient les vallées alpines; cependant la formation de la Camargue est encore plus récente, c'est un dépôt d'alluvion qui se continue sous nos yeux et dont les monumens de l'antiquité et du moyen âge nous permettent de suivre et de mesurer les progrès. A une époque chro-

(1) Voyez la feuille d'Arles, n° 234 de la carte de l'état-major, ou la *Carte géologique du Gard*, par M. Émilien Dumas (1850).

nologiquement très reculée, mais géologiquement très moderne, l'embouchure du Rhône était à Arles, et à la place occupée par le delta de la Camargue un golfe pénétrait dans l'intérieur des terres; il était limité à l'est par la Crau, à l'ouest par les collines qui s'étendent de Beaucaire à Saint-Gilles. Depuis cette époque, le fleuve, changeant de cours et se promenant pour ainsi dire dans le delta qu'il avait créé, a comblé le golfe, et maintenant il s'avance dans la mer, gagnant continuellement sur elle et dépassant les contours du rivage formé par des terrains plus anciens. Quand on songe que la dispersion des cailloux de la Crau est le dernier événement géologique qui n'appartienne pas à la période moderne, puisqu'il ne se continue pas sous nos yeux, et qu'on suppute le nombre de siècles au-delà desquels remonte l'origine du delta de la Camargue, on est effrayé du laps de temps qui s'est écoulé depuis l'époque de la fonte des glaciers et de la naissance du delta jusqu'à nos jours. D'un autre côté, si l'on porte les yeux sur l'avenir géologique de la terre, on peut prévoir et même déterminer approximativement le siècle où le delta du Rhône, traversant la Méditerranée, rejoindra l'île de Minorque et plus tard la côte d'Afrique, tandis que le delta du Nil atteindra l'île de Chypre et les rivages de l'Asie-Mineure. Les lacs de la Suisse nous offrent en miniature des phénomènes du même genre. Ainsi la Lutschine, en créant l'isthme d'Interlaken, a séparé le lac de Brienz de celui de Thun. La Toccia près de Baveno a isolé le lac de Mergozzo du Lac-Majeur, et le delta de la Maggia, s'avançant dans le même lac près de Locarno, coupera l'extrémité septentrionale et créera un petit bassin qui prendra le nom de *Magadino*.

L'épaisseur des couches de limon dans la Camargue traduit sous une autre forme la longueur des périodes séculaires pendant lesquelles ce limon, s'accumulant sans cesse, a fini par émerger des profondeurs de la mer. Un puits artésien poussé jusqu'à 100 mètres dans les alluvions de la petite Camargue, près d'Aigues-Mortes, n'a traversé que des marnes, des argiles, quelques minces bancs de cailloux, et n'a pas atteint les roches secondaires ou tertiaires qui forment le fond de la cuvette où les limons se sont déposés. La puissance de ces atterrissemens n'a rien de surprenant lorsqu'on sait quelles masses énormes de limon le Rhône accumule près de ses embouchures. M. l'ingénieur Surell (1) s'est assuré par des mesures directes exécutées à Arles que le Rhône verse annuellement à la mer un volume de 54 milliards 236 millions de mètres cubes d'eau contenant 21 millions de mètres cubes de limon (2),

(1) *Mémoire sur l'amélioration des embouchures du Rhône,* 1847, p. 17.
(2) 17 millions pour le grand Rhône et 4 millions pour le petit.

c'est-à-dire une masse telle qu'étendue sur une surface de 100 hectares et retenue verticalement elle s'élèverait à 21 mètres de hauteur.

Nous avons dit que les bras du Rhône avaient varié en nombre et en direction depuis les temps historiques jusqu'à nos jours. Jetons un coup d'œil sur les vicissitudes que le fleuve a subies, en nous aidant de l'ouvrage récent de M. Ernest Desjardins sur ce sujet (1) et de la carte géologique de M. Émilien Dumas. Les témoignages successifs de Polybe, Artemidore, Strabon, Pline l'Ancien, Ptolémée et Festus Avienus prouvent que dans l'antiquité, 400 ans avant Jésus-Christ, le delta de la Camargue s'avançait beaucoup moins loin dans la mer qu'il ne le fait de nos jours. L'embouchure du Rhône était directement au sud d'Arles, et se nommait le *grau* des Marseillais, *gradus Massalitanorum*. La route romaine de cette embouchure jusqu'à Arles avait 16 milles (24 kilomètres) de long. Actuellement l'embouchure du Rhône est à 50 kilomètres au sud-est de la ville d'Arles; dans l'espace de vingt-deux siècles, le delta s'est donc avancé dans la mer de 26 kilomètres. Nous pouvons contrôler ce fait par un autre document également emprunté à l'antiquité romaine. Marius, nous dit Plutarque, informé que les Teutons approchaient, se hâta de repasser les Alpes et plaça son camp sur les bords du Rhône, un peu en aval de la ville d'Arles; il le fortifia et fit creuser par ses troupes un canal, afin de recevoir plus directement les approvisionnemens que la république envoyait à son armée. Ce grand travail fut exécuté par Marius pendant son troisième consulat, c'est-à-dire en l'an 103 avant Jésus-Christ. M. Desjardins nous donne dans la planche IX de son ouvrage le trajet de ce canal, qui partait du Rhône en aval d'Arles et débouchait dans la mer au fond du golfe de Fos, près du village du même nom, dont l'étymologie transparente perpétue la dénomination des *Fossæ Marianæ*, que le canal creusé par les soldats de Marius portait dans l'antiquité. Ainsi, en combinant les données fournies par les historiens avec l'étude des localités, nous avons la certitude que vers le IVe siècle avant notre ère la Camargue, au lieu de former comme aujourd'hui une pointe s'avançant dans la mer jusqu'à la latitude de Marseille, se terminait par une ligne droite partant de Fos et dirigée vers l'ouest. L'étang de Valcarès, situé actuellement au centre de la Camargue, communiquait largement avec la mer; l'embouchure du petit Rhône était plus au nord, et le sol sur lequel le village des Saintes-Maries est bâti près de l'embouchure actuelle n'existait pas encore. Il faut en un mot retrancher de la base du delta moderne

(1) *Aperçu historique sur les embouchures du Rhône*, 1867.

une bande dont la largeur varie de 25 à 10 kilomètres pour se figurer la conformation de ce delta quatre siècles avant Jésus-Christ. Telle est d'une manière générale l'idée que nous devons retenir de la progression du delta de la Camargue. Sur plusieurs points de détail, les ingénieurs et les archéologues ne sont pas d'accord entre eux; mais le fait capital, l'avancement du delta, reste acquis à la science.

Depuis le commencement de notre ère, le grand Rhône se déplaça plusieurs fois. Un bras oriental plus rapproché de la Crau persista depuis le moyen âge jusqu'en 1587. Un nouveau bras s'ouvrit après le débordement du 24 août 1583, et dura jusqu'en 1711. Appelé *Bras de Fer* ou *du Japon*, il subsiste encore, et s'ouvre sous forme de canal dans le vieux Rhône, qui débouche dans la mer près du phare de la Camargue ou de Faraman. Ces déplacemens du fleuve étaient l'effet de ses débordemens dans l'antiquité et dans le moyen âge, période plusieurs fois séculaire pendant laquelle ses eaux n'étaient pas contenues par des chaussées. Quand la crue était considérable, le fleuve se jetait du côté où il éprouvait le moins de résistance, et abandonnait son ancien lit pour s'en creuser un nouveau. Encore de nos jours, malgré les digues qui le contiennent, le grand Rhône inonda le 5 novembre 1840 les environs d'Arles et la partie occidentale de la Crau. Le petit Rhône s'étendit jusqu'à Aigues-Mortes, à la distance de 13 kilomètres. Grâce à l'enceinte fortifiée qui l'entoure, les eaux ne pénétrèrent pas dans la ville, mais elles s'élevaient à 2 mètres autour de ses remparts, et les habitans hissaient avec des cordes les vivres que des bateaux leur apportaient des localités préservées. On vit alors clairement comment les eaux déposent le limon dont elles sont chargées et ajoutent une couche nouvelle à celles qui forment le sol de la Camargue. On constata également que pas un caillou n'avait été charrié par elles; les fines particules tenues en suspension dans la masse liquide avaient seules été entraînées.

A mesure que nous approchons des temps modernes, les accroissemens du delta et les changemens de cours du grand Rhône sont mieux connus. Ainsi on sait que c'est au xve siècle qu'il abandonna définitivement le bras oriental dans lequel il coulait pendant l'antiquité et le moyen âge, pour occuper son lit actuel jusqu'à 30 kilomètres au-dessous d'Arles; mais en 1711, au lieu de suivre à partir de ce point le lit sinueux dit Bras de Fer, le fleuve se dirigea au sud-est, directement vers la mer, et ouvrit le *Bras des Launes*, dans lequel il coule aujourd'hui. La tour de Saint-Louis, encore debout, élevée en 1737 près de l'embouchure ouverte en 1711 et distante de la mer de 6 kilomètres, nous permet de mesurer l'avan-

cement de la Camargue depuis cette date jusqu'à nos jours. C'est près de cette tour que débouche le canal du bas Rhône, creusé récemment pour mettre le Rhône en communication avec le golfe de Fos. Le navigateur évite ainsi l'entrée toujours difficile de l'embouchure du fleuve, obstruée par des barres, semée de bas-fonds qui se déplacent sans cesse, et entourée de terres tellement basses que le pilote les distingue à peine des eaux qui les baignent. A l'embouchure de tous ces fleuves créateurs de deltas, on se trouve sur la limite indécise de la terre et de la mer, le fleuve cherchant à prolonger ses atterrissemens, et la mer détruisant dans ses colères les alluvions nouvelles qu'il dépose incessamment dans son sein.

Nous savons maintenant comment le grand Rhône, qui débouchait autrefois dans la mer au fond d'un golfe entouré de formations secondaires ou tertiaires, à la place même où la ville d'Arles a été bâtie, a créé le delta qui s'étend depuis cette ville jusqu'à la mer. Il nous reste à parler de la partie occidentale des atterrissemens du Rhône, œuvre de la branche correspondante du fleuve connue sous le nom de *petit Rhône*. Cette branche se sépare du grand Rhône à Arles même, un peu au-dessous du village de Fourques, dont le nom dérivé du latin *furca, fourche*, exprime parfaitement l'apparence du fleuve se bifurquant sous un angle très aigu. Actuellement le petit Rhône coule d'abord vers l'ouest, puis tourne au sud, passe près de la ville de Saint-Gilles, et par un cours sinueux arrive à la mer, où il se jette non loin du village des Saintes-Maries. Son embouchure se nomme le *Grau d'Orgon*. Le cours de cette branche a changé comme celui du grand Rhône. Au moyen âge, elle traversait les étangs qui entourent Saint-Gilles, passait à Aigues-Mortes et communiquait avec l'étang de Mauguio au sud-est de Montpellier et par lui avec ceux de Maguelonne et du grand lac salé appelé étang de Thau, qui sépare la ville de Cette de la terre ferme. C'est le grand étang appelé *Taphros* par les anciens, et cette bouche du Rhône portait le nom d'*Ostium hispaniense*. Deux cartes manuscrites (1) de la Bibliothèque nationale, l'une de 1583 par Gaspard Viegas, l'autre de 1584 par Bartolomé Olivès de Majorque, nous montrent le petit Rhône se jetant dans la mer en contournant l'île de Maguelonne, premier emplacement de la ville de Montpellier. La carte esquissée par Jean Bompar en 1591 est encore plus précieuse : elle représente les deux embouchures du grand Rhône et le petit divisé en quatre branches. La ville d'Aigues-Mortes est située sur la rive droite de l'une de ces branches non loin de son embouchure dans la mer.

(1) Voyez Desjardins, pl. XIII, fig. 1, 2 et 3.

La géologie témoigne encore des apports du Rhône dans la région des marais salans qui séparent Montpellier de la mer. On trouve sur la plage des cailloux roulés formés des débris des serpentines et des variolites, roches dures et d'un beau vert, caractéristiques du mont Genèvre, où la Durance prend sa source. Sous nos yeux, elle les charrie jusqu'au Rhône, qu'elle rejoint au-dessous d'Avignon. Autrefois l'embouchure était plus bas, très près d'Arles, ou plutôt, de même qu'il y a plusieurs Rhônes, il y avait plusieurs Durances. L'une d'elles coulait entre le petit groupe de collines appelé *la Montagnette*, au sud d'Avignon, et les Alpines. La roubine des Lônes et le canal du Viguierat, qui se continue avec celui d'Arles à Bouc, dessinent approximativement le cours de cette Durance : elle était navigable; ce qui le prouve, c'est une inscription tumulaire trouvée à Saint-Gabriel, village situé à l'angle occidental des Alpines. Saint-Gabriel est l'*Ernaginum* des Romains, et l'inscription funéraire est consacrée à la mémoire d'un certain Fronton, curateur des marins de la Durance et du corps des utriculaires d'*Ernaginum*. Le lit de la Durance était semé alors comme aujourd'hui de bas-fonds, et on naviguait sur cette rivière avec des bateaux ou des radeaux allégés par des outres gonflées d'air (1). Le nom d'utriculaires s'applique soit aux fabricans d'outres d'*Ernaginum*, soit à ceux qui s'en servaient. Si l'on considère une carte de France, on voit clairement que la direction de cette Durance était telle que dans ses grandes crues les eaux de cette rivière torrentielle devaient se jeter vers l'ouest dans les étangs au sud de Montpellier et y entraîner les cailloux roulés originaires des Alpes françaises, qu'on y recueille en abondance. Sous François Ier, le petit Rhône fut détourné d'Aigues-Mortes, dont il ensablait le port, et on lui ouvrit vers 1552 un passage entre le petit Rhône, qui débouche aux Saintes-Maries, et l'ancien lit. La branche d'Aigues-Mortes s'éteignit et fut remplacée par une branche plus courte se détachant près de Sylvaréal : elle se jetait dans la mer au *Grau-Neuf*, entre Aigues-Mortes et les Saintes-Maries, et prit le nom de *Rhône mort* à son origine, celui de *Rhône vif* près de son embouchure. Aujourd'hui elle est remplacée par un canal qui dessert les grandes salines de Peccais et les met en communication par le canal du Bourgidou avec celui d'Aigues-Mortes à Beaucaire et celui d'Aigues-Mortes à Cette, par conséquent avec tout le nord et le sud-ouest de la France.

II. — FORMATION ET ASPECT DU TERRITOIRE D'AIGUES-MORTES.

Le voyageur qui descend à la station de Lunel, entre Nîmes et Montpellier, prenait autrefois, avant l'établissement du chemin de

(1) Voyez *les Fosses Marianes et le canal de Saint-Louis*, par J. Gilles, 1869.

fer de Lunel à Aigues-Mortes, une route qui lui permettait de se faire une juste idée des alentours de la ville. Cette route traverse d'abord une plaine unie, plantée de céréales et de vignes, nivelée par les alluvions du Vidourle; elle longe le beau village de Massillargues et arrive aux bords du Vidourle. Jadis torrentielle, aujourd'hui canalisée, cette rivière, au lieu de se perdre inutilement dans l'étang de Mauguio, a été dirigée en 1833 vers l'étang du Repausset, dont ses atterrissemens ont déjà diminué la profondeur; ils ont même formé une île connue sous le nom d'*île de Montagu*. Après avoir passé le pont du Vidourle, la route traverse le village de Saint-Laurent-d'Aigouze. La plaine uniforme s'étend à perte de vue, mais la tour de Constance, qui s'élève à l'horizon, signale au voyageur le but de son excursion. Bientôt il se voit entouré de marais couverts de roseaux qui leur donnent l'aspect d'une prairie, et après avoir passé la petite rivière du Vistre, également canalisé, il aperçoit sur la gauche une éminence au sommet de laquelle s'élèvent les ruines de l'ancienne abbaye de Psalmodi, à laquelle saint Louis acheta en 1248 le territoire où il voulait fonder la ville d'Aigues-Mortes. Si ce voyageur est géologue, il remarquera que cette colline est couverte de cailloux semblables à ceux de la Crau, et forme un îlot de diluvium ancien au milieu du terrain d'alluvion moderne de la plaine environnante. A partir de ce point, la route est construite sur une chaussée élevée au-dessus des marais qui l'entourent des deux côtés, et l'on se trouve en face de la *tour Carbonnière* (1), ouvrage avancé des fortifications d'Aigues-Mortes. La route passait autrefois sous la tour, qu'elle contourne aujourd'hui. Tout le pays étant couvert de marais impraticables, ce passage était le seul par lequel on pouvait arriver à Aigues-Mortes en venant de Nîmes ou de Montpellier. Dans le moyen âge, c'était une défense sérieuse : une herse fermait la porte, un moucharabi la surmontait, et une plate-forme, flanquée d'une échauguette et surmontée d'un lanternon, permettait aux soldats de ce corps de garde avancé d'explorer le pays d'alentour. La tour Carbonnière est la préface des fortifications d'Aigues-Mortes, et prépare le visiteur à admirer les vieux remparts qui entourent la ville.

Avant d'en apercevoir les murs, nous reconnaissons l'empreinte géologique du mode de formation de la petite Camargue (2). La route coupe une longue colline sablonneuse couverte de pins pignons, de chênes et de peupliers blancs, qui s'étend de l'est à l'ouest; c'est une ancienne dune dont la partie orientale porte le nom de *Pinède* ou de *Sylve Godesque*; elle est rectiligne, car, lorsqu'elle bor-

(1) Nom dérivé, suivant M. Topin, du nom du premier fonctionnaire qui perçut le droit de péage établi dans cette tour à la fin du xve siècle.

(2) Voyez la feuille de Montpellier de la carte de l'état-major.

dait la mer, le golfe d'Aigues-Mortes n'existait pas encore. A ce cordon littoral en succède un second sur lequel la ville a été bâtie. La courbure de ce cordon est parallèle à celle de la côte. Un troisième rang de dunes, concentrique au second, existe entre la ville et la mer; un quatrième enfin suit les contours de la plage. C'est entre ces rangées de dunes que se trouvent les marais salans qui avoisinent Aigues-Mortes. Le mode de formation de ces marais, combiné avec les anciens atterrissemens du Rhône et ceux plus modernes du Vidourle et du Vistre, nous fera comprendre la configuration de ce territoire que ces cours d'eau ont conquis sur la mer.

Les limons que les embouchures du Rhône versent dans la Méditerranée ne restent pas immobiles au fond des eaux où le fleuve les a déposés, ils sont saisis par un courant littoral dont la force est accrue par les vents du sud-est qui soufflent si souvent et avec tant de violence dans ces parages. L'existence de ce courant a été constatée par les hydrographes depuis Marseille jusqu'à Port-Vendres. Les sables et les limons entraînés de l'est à l'ouest s'accumulent du côté du couchant sur les saillies formées par les alluvions terrestres. Ces saillies jouent le rôle de l'amorce d'une digue que les apports du courant se chargeront de continuer. A mesure que le nouveau cordon littoral s'avance de l'est à l'ouest, il sépare du large la portion de mer qui remplit la concavité du rivage, la convertit d'abord en une anse ouverte vers l'ouest. Les sables continuant à s'accumuler à l'extrémité de cette jetée naturelle, l'anse se creuse et devient à la longue une surface d'eau salée communiquant avec la pleine mer par une ouverture étroite appelée *grau*. Nous avons alors sous les yeux un marais salant comme il y en a tant d'exemples sur tout le littoral languedocien depuis les embouchures du Rhône jusqu'à celles de l'Aude. Enfin la dernière ouverture finit par se fermer, le cordon littoral est achevé et sépare complétement l'étang salé de la mer. Telle est l'origine des étangs saumâtres qui entourent la ville d'Aigues-Mortes, et tous sont contenus par les anciennes dunes que nous avons décrites. Des milliers d'années sont nécessaires pour achever un pareil travail à la condition qu'un fleuve apporte constamment le tribut de ses limons au lieu même où le cordon littoral se forme. Le petit Rhône ne passant plus à Aigues-Mortes depuis le xve siècle, les contours du rivage sont restés tels qu'ils étaient au temps de saint Louis. Cependant les limons versés dans la mer par le petit Rhône à raison de 4 millions de mètres cubes par an, entraînés par le courant marin dont nous avons parlé, viennent s'accumuler à la pointe de l'Espiguette, qui s'avance dans la mer à l'est d'Aigues-Mortes. La langue de terre dont elle forme la partie saillante porte le nom significatif de *Terre neuve*. Un phare a été construit récem-

ment sur cette pointe par M. Ch. Lentheric, ingénieur des ponts et chaussées. Des mesures exactes lui ont permis de constater que depuis 1869, année de l'achèvement du phare, celui-ci est déjà de 40 mètres plus éloigné du rivage qu'il ne l'était à l'époque où il fut achevé. Dans cent ans, le phare sera à 1,000 mètres environ du rivage, et dans dix-huit siècles, si la mer ne détruisait pas souvent dans ses colères les travaux accomplis pendant le calme, ce cordon pourrait rejoindre la côte à la hauteur des villages de Perols et de Palavas, non loin de Montpellier. Alors le golfe d'Aigues-Mortes sera un marais salant séparé de la mer comme ceux de Mauguio ou du Repausset; mais ces atterrissemens, sensibles à l'ouverture du golfe, ne le sont pas dans sa concavité, qui n'a pas changé depuis le XIIIe siècle. Il y a plus : dans les parties de la côte sablonneuse qui sont en retrait sur les autres, la mer démolit souvent les dunes par les gros temps, et la plage recule au lieu d'avancer. Ainsi deux redoutes, bâties sous Louis XIV à l'entrée du grau d'Orgon et du *Grau-Neuf* sont maintenant dans la mer à une certaine distance du rivage.

Il est une erreur émise d'abord par les premiers historiens du Languedoc, Guillaume de Catel (1) et Pierre d'Andoque (2), reproduite en 1656 par la *Gallia christiana* (3) et une foule d'auteurs, y compris les dictionnaires géographiques les plus récens, enseignée encore dans les cours de nos écoles officielles, et généralement admise par tout le monde, qui se formule ainsi : Aigues-Mortes était un port de mer, puisque saint Louis s'y est embarqué; or Aigues-Mortes n'est plus sur le bord de la mer, donc la mer s'est retirée. Cette erreur repose sur deux faits positifs mal compris et mal interprétés. Le premier, c'est que saint Louis est parti en 1248 d'Aigues-Mortes pour la terre-sainte. En résulte-t-il nécessairement qu'Aigues-Mortes fût un port de mer? Londres, Liverpool, Rouen, Bordeaux, Nantes, Hambourg, Venise, sont des ports d'embarquement et ne sont pas des ports de mer. Saint Louis s'est embarqué à Aigues-Mortes, et nous dirons quel trajet il a suivi pour arriver à la mer. Le second fait qu'on admet comme probant, c'est qu'on voit encore au pied des remparts, du côté de la mer, de gros anneaux scellés dans la pierre et qui devaient servir, dit-on, à amarrer les navires; mais le quai qui les sépare de l'étang de la ville est un remblai des terres enlevées pour creuser le canal

(1) *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, 1633.

(2) *Histoire du Languedoc avec l'état des provinces voisines*, 1648.

(3) « Civitas aquarum mortuarum quæ fuit ædificata tempore regis Sti Ludovici quia tunc erat ibi maris portus; distat nunc pelagus ab eadem civitate miliario et amplius tractuque temporis ampliori spatio distabit. » T. VI, col. 432. — Édition de 1739.

d'Aigues-Mortes à Beaucaire sous le règne de Louis XVI : ces anneaux servaient à amarrer les barques qui circulaient sur l'étang pour transporter le sel qu'il produit. Cependant déjà en 1779 Pouget, dans le *Journal de physique*, niait que la mer eût jamais baigné les murailles d'Aigues-Mortes. L'auteur d'une excellente histoire d'Aigues-Mortes, à laquelle nous ferons de nombreux emprunts, M. di Pietro, donnait de nouvelles preuves à l'appui de cette opinion dans la première édition de son ouvrage parue en 1821. M. Delcros, le savant ingénieur géographe, l'appuyait de son témoignage (1). Depuis elle a été soutenue par Mérimée (2), par M. de Villeneuve (3), enfin par M. Élie de Beaumont (4) avec toute l'autorité qui s'attache à son nom. Les archives de la ville d'Aigues-Mortes renferment des documens dont M. Ch. Lentheric a donné l'énumération dans un travail spécial (5) : ils remontent à 1284 et concernent les étangs situés entre la ville et la mer. Ces étangs sont dénommés dans ces actes comme ils le sont encore de nos jours, donc ils existaient à cette époque. La plage *Boucanet*, qui borde la mer, y porte le nom qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Ce qui est vrai, c'est que les différens bras du Rhône qui avaient amené les alluvions dont se compose le sol d'Aigues-Mortes se sont successivement éteints, d'où les dénominations de *Rhône mort de la ville*, *Rhône mort de Saint-Roman*, que portent encore aujourd'hui leurs lits desséchés et remplis seulement après les fortes pluies. Enfin, l'art venant au secours de la nature, le Rhône mort de la ville, qui inondait les salines de Peccais appartenant à l'état, fut détourné, comme nous l'avons dit, en 1532 par ordre de François Ier et jeté directement dans le *Grau-Neuf*, ensablé depuis. Un dernier témoignage qui atteste que jamais la mer n'a baigné les remparts d'Aigues-Mortes, c'est une ancienne digue appelée *la Peyrade*, distante de 2 kilomètres de la ville. La longueur de la partie encore apparente de cette digue est de 300 mètres; elle longeait l'ancienne roubine qui se rendait à la mer, et elle aboutit à la rive gauche du grand et large chenal actuel par lequel le bassin ou port d'Aigues-Mortes communique avec la mer par le *Grau du Roi*, appelé ainsi en l'honneur de Louis XV, sous le règne duquel les travaux commencèrent. La Peyrade est composée de pierres provenant de la carrière de *Roque partide*, ouverte dans les collines néocomiennes au nord de Beaucaire, qui ont également fourni celles des remparts. Les unes et

(1) *Bulletin de la Société de géographie* du 20 janvier 1831.
(2) *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, p. 351.
(3) *Histoire de saint Louis*, t. II, p. 528.
(4) *Leçons de géologie pratique*, t. Ier, p. 384.
(5) *Le Littoral d'Aigues-Mortes au treizième et au quatorzième siècle*, Nîmes 1870.

les autres sont descendues par le grand Rhône de Beaucaire à Arles, par le petit Rhône d'Arles à Saint-Gilles, et par la branche occidentale, alors existante, de Saint-Gilles à Aigues-Mortes. La hauteur des assises, l'appareillage, les signes lapidaires, sont les mêmes que ceux des remparts. La construction de la Peyrade doit donc être contemporaine de celle des fortifications en 1272 et remonter au règne de Philippe le Hardi. Des enrochemens considérables défendaient cette digue du côté du large; elle était destinée à protéger les bateaux qui naviguaient dans l'étang du Repausset, et venaient aborder par l'étang de la ville à la porte marine des remparts d'Aigues-Mortes.

Le paysage qui environne Aigues-Mortes est des plus remarquables : à l'horizon du nord, les Cévennes,—plus près les collines couvertes des vignobles de Lunel, plus près encore le rideau de dunes couvertes de pins parasols, dont l'aspect rappelle celui des *cascines* de Pise à l'embouchure de l'Arno et la *Selva Laurentina* près de celle du Tibre. D'un autre côté, le terrain uniformément plat, traversé par le long canal rectiligne d'Aigues-Mortes à Beaucaire et ses embranchemens, fait songer à la Hollande; mais entre la ville et la mer la contrée a un aspect particulier et tout à fait caractéristique. Les arbres sont rares; ce sont des tamaris (1), quelques figuiers, des pins d'Alep et des aïlantes plantés sur les dunes pour les fixer. Les herbes et les arbrisseaux qui couvrent le sol appartiennent à la catégorie de ces plantes littorales aux feuilles grasses, aux fleurs microscopiques et incolores, telles que les joncs, les soudes, les aroches, les salicornes, qui ne prospèrent qu'au bord de la mer dans les terrains pénétrés de sel. Çà et là s'élève une grande touffe du *saccharum Ravennæ*, graminée ornementale, qui mériterait de prendre place dans nos jardins. Seuls le lis marin (2) en été et en automne les *statice* et les asters émaillent de leurs fleurs colorées le tapis végétal. La vue de cette flore terne et uniforme rappelle celle du Sahara algérien, dont le sol pénétré de sel marin a conservé la végétation qui couvrait les lagunes d'une mer disparue; ses lacs salés et ses eaux saumâtres en sont les derniers témoins. La mer s'est desséchée; elle ne communique plus avec la Méditerranée, dont elle n'est séparée que par un isthme étroit situé sur les côtes de la Tunisie, au fond du golfe de Gabeuss ou petite Syrte des anciens, qui avoisine les limites de nos possessions africaines. Ainsi, à une époque antérieure à l'histoire du genre humain, une mer a disparu; mais la végétation qui l'entourait et le sel qu'elle a déposé

(1) *Tamarix gallica.*
(2) *Pancratium maritimum.*

dans le sol sont restés pour en affirmer l'ancienne existence. Comme autrefois, des rivières, des torrens, aboutissent à cette mer absente et se perdent dans les sables. L'Arabe en creuse le lit desséché pendant l'été, pour y puiser l'eau douce avec laquelle il étanche sa soif et abreuve ses troupeaux; mais dans le Sahara, comme aux environs d'Aigues-Mortes, partout où l'eau douce remplace l'eau salée, une végétation nouvelle s'établit et les plantes salines disparaissent. Ainsi à l'embouchure du Vidourle, dans l'étang du Repausset, les hautes herbes sont celles qui bordent nos ruisseaux, et près de Biskra, sur les bords de l'*oued* du même nom, les légumes de nos jardins maraîchers, entourés de haies de cassis (*acacia farnesiana*), végètent pendant l'hiver, arrosés par les eaux douces descendues des monts Aurès.

Si la végétation des environs d'Aigues-Mortes ressemble à celle du désert, il n'en est pas de même des animaux. Dans le désert, ils sont rares et tous d'une teinte grise et jaunâtre. Les petits mammifères, chacals, fennecs, gerboises, gerbilles, etc., les reptiles, varans, fouette-queues, vipère cornue, se confondent avec le sol qui les porte. L'oiseau ne se distingue pas de l'arbuste sur lequel il se perche. La Camargue au contraire est la contrée de la France la plus riche en oiseaux variés. Un grand nombre de ceux qui émigrent en Afrique ou en reviennent s'arrêtent sur cette terre avancée. Les blanches mouettes, les canards, les poules d'eau, les martins-pêcheurs aux vives couleurs, animent la surface des étangs, où l'on voit quelquefois une longue file de hérons gris ou de flamans aux ailes roses, debout, immobiles, perchés sur leurs longues échasses ou décrivant dans l'air une ligne sinueuse dont les courbures changent à chaque instant.

L'industrie humaine, dont le Sahara ne porte aucune trace en dehors des oasis, se manifeste dans les étangs des deux Camargues par ces amas de sel d'un blanc éclatant appelés *camelles,* alignées comme les tentes d'un camp, et qui exhalent une odeur de violette délicieuse. Près d'elles, on remarque des portions d'étang divisées en carrés réguliers peu profonds, où l'eau chargée de sel se concentre et s'évapore. Grâce aux chaleurs de l'été, à l'absence de pluie pendant les mois de juillet et d'août, grâce au *mistral,* vent sec, auxiliaire indispensable du soleil, l'air peut dissoudre et dissiper les vapeurs émises par les eaux-mères du salin. Cette industrie importante fait la prospérité d'Aigues-Mortes, et les navires du nord viennent charger à Cette le précieux condiment que leurs étés sans chaleur ne sauraient séparer des eaux qui le tiennent en dissolution. Les derniers salins français sont dans l'île de Noirmoutiers, à l'embouchure de la Loire. Sur les côtes de Bretagne et de Norman-

die, la récolte serait bonne, médiocre ou nulle, suivant le régime météorologique de l'année, et par conséquent trop précaire pour que cette industrie puisse devenir fructueuse.

On a quelquefois comparé Aigues-Mortes à Ostie, l'ancien port de Rome. En effet, les deux villes sont situées dans un delta : Ostie, sur les bords du Tibre, toujours navigable, Aigues-Mortes sur ceux d'un bras du Rhône éteint depuis quatre siècles. L'analogie s'arrête là, car Aigues-Mortes est toujours à la même distance de la côte depuis les temps historiques, tandis que celle d'Ostie à la mer a considérablement augmenté. Le Tibre aux eaux jaunâtres (*flavus Tiber*), prolongeant son delta, a déposé dans ses énormes crues (1) les couches de limon qui ont enseveli Ostie et préservé ses édifices comme les cendres du Vésuve nous ont conservé ceux de Pompéi. J'ai visité ces ruines l'année dernière. Grâce à la sollicitude éclairée du gouvernement italien, les fouilles commencées en 1855 par Pie IX sont poursuivies activement. Les fondemens d'une ville romaine ont été restitués au jour. Un temple grandiose, une voie des tombeaux, une rue de 150 mètres de long aboutissant au Tibre et bordée d'arcades sous lesquelles s'ouvrent des magasins renfermant d'énormes amphores enterrées dans le sol, régulièrement alignées et remplies de céréales, une belle maison particulière contenant des bassins ornés de colonnes encore debout, et une chapelle consacrée au culte de Mitra, tels sont les restes de l'Ostie impériale que ces fouilles ont découverts jusqu'ici (2). Les monticules dont le terrain environnant est bosselé annoncent que le sol recèle encore des amas de ruines et de nombreuses substructions. Ostie a changé de place. Sept siècles avant Jésus-Christ, Ancus Martius a fondé cette ville à l'embouchure même du Tibre, alors située en amont de l'Ostie impériale. Cet emplacement primitif du port est maintenant à 6 kilomètres 1/2 de l'embouchure actuelle. Pendant plusieurs siècles, la ville descendait pour ainsi dire sur la rive gauche du fleuve pour se rapprocher de son embouchure, qui s'éloignait sans cesse, à mesure que le delta s'avançait dans la mer. Déjà sous Claude, l'Ostie impériale n'était plus à l'embouchure, qui s'ensablait continuellement. Cet empereur fit alors creuser en amont un canal toujours navigable, qui de nos jours aboutit aux bains de mer de Fiumicino, et construire un port figuré sur des monnaies et dont les traces sont encore visibles. Trajan y ajouta un bassin pen-

(1) D'après les observations du professeur Betocchi, la crue du Tibre a atteint 17 mètres 22 centimètres le 29 décembre 1870 à l'échelle hydrométrique de la Ripetta, à Rome.

(2) *Sulle scoperte archeologiche della citta e provincia di Roma nelli anni 1871-1872*, p. 88.

tagonal communiquant avec le port de Claude. Ces ports suffisaient à l'approvisionnement de Rome et furent fréquentés par les navigateurs jusqu'au temps de Justinien (527-566); mais depuis cette époque, envahis par les atterrissemens du Tibre, tous deux sont relégués dans l'intérieur des terres, à 2 kilomètres du rivage (1). Ainsi ce retrait de la mer ou plutôt cet empiétement de la terre sur la mer, complétement inexact pour Aigues-Mortes, est géologiquement et historiquement vrai pour Ostie et d'autres villes situées sur des deltas dont les fleuves encore en activité élargissent et reculent sans cesse la base du triangle d'atterrissement qu'ils déposent dans la mer.

III. — FONDATION D'AIGUES-MORTES PAR SAINT LOUIS. — SON HISTOIRE DEPUIS CETTE ÉPOQUE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Au milieu des marais de la petite Camargue, non loin des bords du Vidourle, une légère éminence portait jadis une puissante abbaye de bénédictins, située comme dans une île, entourée d'eaux stagnantes alimentées par les deux affluens du Vistre et du Vidourle. Les cantiques qui résonnaient jour et nuit sous les voûtes de son église lui avaient fait donner le nom de *Psalmodi*. Ce chant continu, que Grégoire de Tours a nommé *Psalterium perpetuum*, était en usage dans quelques couvens, et s'est conservé jusqu'au xve siècle dans celui de *Psalmodi*. Les auteurs de la *Gallia christiana* (2) en font remonter l'existence à l'année 791 en citant un acte de donation faite à cette époque par un prêtre appelé Elderede. Détruit par les Sarrasins, ce monastère fut rétabli par Charlemagne, qui, ayant enseveli dans ce cloître un fils naturel du nom de Théodomir, accrut les domaines de la communauté et lui donna la tour de Matafère, construite sur un bras du Rhône près de la mer pour protéger une bourgade de pêcheurs établis dans ce lieu et désignée sous le nom d'*Aigues-Mortes*. L'empereur ayant autorisé l'abbaye à recevoir toutes les donations, ses richesses s'accrurent rapidement, ainsi que le nombre des moines, qui sous Louis le Débonnaire était de 140. Les Sarrasins mirent fin une seconde fois à cet état prospère. Les religieux se dispersèrent pour obtenir du roi Charles le Simple et des autres puissances le rétablissement du monastère. La comtesse de Provence, le comte de Toulouse, les évêques de Nîmes, d'Uzès et de Lodève, réunis en 1004 sur les ruines mêmes de l'ab-

(1) Voyez la carte III de M. Desjardins et la *Pianta della campagna romana pubblicata nell'anno 1862*, da Luigi Piale.

(1) Tome VI, col. 471.

baye, contribuèrent à cette œuvre pieuse, et en 1095 le monastère était plus riche qu'auparavant. A la même époque, les moines s'affranchirent de la tutelle des seigneurs temporels ou ecclésiastiques des environs; en 1099, une bulle du pape Urbain II déclarait que l'abbé de Psalmodi ne relèverait désormais que du saint-siége. Dans le cours du XIIe siècle, l'abbaye devint de plus en plus florissante : elle était propriétaire de tout le pays environnant. Aigues-Mortes eut sa part de prospérité : des navires de Gênes, d'Alexandrie et de presque tous les points de la Méditerranée remontaient à travers les étangs qui communiquaient avec la mer, et jetaient l'ancre sous ses murs.

Ces destinées pacifiques devaient bientôt changer. Louis IX, à la suite d'une maladie grave, avait fait vœu en 1244 de se croiser. Il ne possédait sur la Méditerranée qu'un seul port, celui de Marseille, qui était sans défense. Le roi jeta les yeux sur Aigues-Mortes, et proposa à Raymond, abbé de Psalmodi, de lui céder ce territoire. L'acte de cession est daté du mois d'août 1248, mais déjà saint Louis avait construit à la place de la tour de Matafère celle de Constance, qui est encore debout : elle est ronde avec un diamètre de 22^m,76, une épaisseur de murs de 6^m,17, et porte sur sa plate-forme une tourelle terminée par une cage en fer forgé destinée à contenir les broussailles que l'on allumait pendant la nuit en guise de phare pour signaler aux navigateurs l'emplacement du port d'Aigues-Mortes. Les moines n'avaient pas aliéné toute la banlieue de la ville ou du moins le droit de pêche dans les étangs, car M. l'ingénieur Dhombres a découvert vers l'extrémité de l'ancienne digue de la Peyrade, et M. Ch. Lentheric a décrit et figuré (1) une borne triangulaire portant d'un côté l'écusson fleurdelisé et de l'autre la crosse abbatiale des abbés de Psalmodi. D'autres travaux devaient avoir été déjà commencés à cette époque et en particulier ceux du port et du canal, pour lesquels le saint roi ne craignit pas de violer les antiques sépultures de Maguelonne pour en utiliser les pierres dans ses nouvelles constructions. Le naïf écrivain (2) qui a rapporté ce fait attribue à cette violation de l'asile des morts la funeste issue de l'expédition de saint Louis. Celui-ci, alors plein d'espoir, recevait à Saint-Denis le 12 juin 1248 l'oriflamme des mains du cardinal Odon de Château-Raoul : il se rendit d'abord à Cluny, puis à Lyon, où le pape Innocent IV avait réuni un concile. Vainement saint Louis fit tous ses efforts pour le réconcilier avec Frédéric II, empereur d'Allemagne, qui ne se refusait à aucune concession. Un silence

(1) *Le Littoral d'Aigues-Mortes au treizième et au quatorzième siècle*, p. 48.
(2) Gariel, *Idée générale de la ville de Montpellier*, 1665.

glacial fut la seule réponse du haineux pontife. « Plaise à Dieu, dit Louis en s'éloignant, que votre dureté n'attire pas une foule de malheurs (1). » Tout entier à sa vengeance et voulant faire entrer le roi de France dans sa ligue contre l'empereur, il était secrètement hostile à la croisade. « Étrange spectacle, dit M. Michelet (2), un pape n'oubliant rien pour entraver la délivrance de Jérusalem, offrant tout à un croisé pour lui faire violer son vœu ! » Cependant il n'osa pas lui refuser sa bénédiction apostolique. A Avignon, saint Louis se sépara de sa mère Blanche de Castille, à laquelle il avait laissé la régence du royaume, il passa ensuite à Beaucaire, à Nîmes, et arriva à Aigues-Mortes dans les premiers jours d'août 1248. Une nombreuse armée était déjà réunie autour de la ville. La noblesse française y était représentée par ses plus grands noms. Des Italiens, des Anglais, des Espagnols, accouraient pour se ranger sous les ordres du roi de France. Il avait alors trente-trois ans; petit de taille, ses cheveux blonds ondoyans sur ses épaules, vêtu simplement, il charmait tous ceux qui le voyaient, et leur inspirait la sereine confiance dont il était animé. Des prélats, de simples pèlerins, venaient se joindre à l'expédition. Tous les environs jusqu'à Marseille et à Cette étaient occupés par les croisés. On voit encore dans l'église de Saint-Gilles et sur les murs du château de Tarascon des *graffiti* gravés avec la pointe d'un couteau ou celle d'un poignard, représentant un navire avec les formes de l'époque. L'idée d'un embarquement prochain remplissait toutes les imaginations.

Nous savons déjà que la mer n'a jamais baigné les murs d'Aigues-Mortes. La ville ne communiquait avec elle que par des étangs peu profonds. Or la flotte de saint Louis, composée de navires génois et vénitiens au nombre de 120, comptait des vaisseaux de haut-bord pouvant contenir jusqu'à 1,000 hommes et par conséquent d'un tirant d'eau considérable. Ces navires étaient mouillés dans le golfe d'Aigues-Mortes en face d'un grau qui s'appelle encore le *Grau Louis*, et par lequel l'étang du Repausset s'ouvrait dans la mer. Un banc de roches protégeait cette rade foraine contre les vagues du large : entre ce banc et la terre, les profondeurs sont de 8 à 9 mètres. On reconnaît encore l'emplacement du *Grau Louis*. La plage est tellement basse, les dunes sont si peu élevées, que par les gros temps la mer atteint presque les eaux de l'étang du Repausset, et il ne faudrait pas des travaux bien considérables pour rétablir l'ancienne communication. Ce grau n'est pas la seule preuve que saint Louis ne s'est pas embarqué sur son vaisseau au pied des murs d'Aigues-Mortes;

(1) De Villeneuve-Trans, *Histoire de saint Louis*, t. II, p. 125.
(2) *Histoire de France*, t. II, p. 547.

en effet, on reconnaît encore les traces du canal que le roi avait fait creuser pour se rendre à la mer sur des navires d'un moindre tonnage que ceux qui composaient la flotte de guerre. A l'est d'Aigues-Mortes est un petit étang mentionné déjà dans des chartes de 1370, c'est celui *des Marettes :* il communique avec le port actuel. Cet étang aboutissait à un large canal dont les vestiges sont parfaitement visibles et qui porte encore le nom de *Canal-Vieil.* Dans une enquête ordonnée en 1362 par le roi Jean à propos des réparations à faire au port d'Aigues-Mortes, de vieux habitans de la ville attestèrent sous la foi du serment qu'ils avaient vu ce canal en si bon état que navires et marchandises arrivaient facilement jusqu'au pied des remparts. On peut suivre ce canal jusqu'à un endroit désert appelé *les Tombes,* dont un grand pin parasol isolé indique au loin la situation. Là on voit des pilotis faits avec le bois des pins qui couvraient jadis la plage. Ces pieux servaient à soutenir les terres meubles dont se composent les levées du canal. On reconnaît près des Tombes des restes de substructions et un véritable cimetière que les alluvions du Vidourle ont peu à peu recouvert de limon. Des fouilles entreprises en 1835 ont mis au jour une pierre tumulaire encore visible sur laquelle sont deux écussons portant chacun une truie en relief; c'étaient les armes de la famille des Porcelets de Beaucaire, dont un des membres mourut à Aigues-Mortes avant le départ de la flotte. Un hôpital militaire s'élevait probablement dans ce lieu, et il serait à désirer que des fouilles nouvelles fussent entreprises sur ce point avant que les atterrissemens du Vidourle aient fait disparaître les dernières traces de ces antiques sépultures. En effet, cette rivière, canalisée depuis 1833, finira par combler l'étang du Repausset. Suivant les crues de la rivière et le régime pluviométrique de la saison, l'étang est en partie à sec ou rempli d'eau. Des portions du Canal-Vieil, où un témoin nous a dit avoir navigué en bateau dans son enfance, ne forment plus qu'une large dépression qui commence à se garnir d'arbustes et d'arbrisseaux. L'époque où le marais atterri pourra être livré à la culture n'est pas très éloignée; mais du temps de saint Louis le Vidourle se perdait dans le grand étang de Mauguio, et celui du Repausset était encore assez profond pour être navigable après avoir été creusé partout où cela était nécessaire. L'extrémité du canal près des Tombes aboutit précisément en face du *Grau Louis* dont nous avons parlé. Des ouvriers, creusant un fossé non loin du Canal-Vieil, mirent à découvert en 1835 une embarcation longue de 24 mètres, ensevelie dans le limon alluvial. On crut avoir sous les yeux une des nefs de saint Louis; mais M. Jal (1),

(1) *Archéologie navale,* t. II, mémoire 7.

qui l'a examinée, déclare que, d'après la construction, ce ne pouvait être qu'une péniche de plaisance destinée à naviguer sur l'étang ou sur le canal, et qu'elle ne remontait pas au-delà du XVIe siècle.

En résumé, saint Louis s'est embarqué à Aigues-Mortes sur un navire d'un faible tirant d'eau, a traversé l'étang de La Marette, suivi le Canal-Vieil, et est arrivé par l'étang du Repausset au grau qui porte son nom, et en dehors duquel la flotte l'attendait depuis longtemps. Ce dut être un spectacle imposant lorsque sur cette plage solitaire une flotte de cent vingt navires, portant toute une armée, mettait à la voile le 25 août 1248, jour de la Saint-Augustin, en chantant le *Veni Creator*. Saint Louis, debout sur le château d'arrière du vaisseau la *Monnaie*, joignait ses prières à celles de ses compagnons; elles ne furent pas exaucées. Le tombeau du Christ resta au pouvoir des infidèles, et le roi, après un séjour trop prolongé d'abord dans l'île de Chypre, puis à Damiette, en Égypte, était fait prisonnier le 6 avril 1250 à la bataille de Mansourah. Dans l'intervalle, Alphonse, comte de Poitiers, s'était embarqué à Aigues-Mortes le 25 août 1249 pour apporter à son frère des secours en hommes et en argent; il n'arriva que pour partager sa captivité. Saint Louis, racheté par la nation, visita en simple pèlerin cette terre-sainte qu'il espérait arracher aux infidèles. Ayant appris la mort de sa mère, régente du royaume, il partit d'Acre le 25 avril 1254, et fit voile pour la France avec l'intention de débarquer à Aigues-Mortes; mais des vents contraires le forcèrent à s'arrêter à Hyères, le 12 juillet, avec la reine Marguerite et les trois enfans qu'il avait eus d'elle pendant la croisade.

Cependant les musulmans avaient repris une à une toutes les places fortes que les chrétiens occupaient encore en Syrie et en Palestine. Il ne leur restait plus que Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre) et Tripoli. Saint Louis, décidé par un rêve qui avait vivement impressionné son naturel mystique, voulut entreprendre une huitième croisade, et l'annonça dans une séance du grand-parlement au Louvre le 25 mars 1267. Le 1er juillet 1270, il s'embarquait de nouveau à Aigues-Mortes avec ses trois fils, en suivant le même chenal qu'il avait déjà parcouru vingt-deux ans auparavant. Il voulut faire d'abord le siége de Tunis, dont les richesses tentaient les aventuriers qui l'accompagnaient. Les raisons qui avaient déterminé le saint roi étaient plus nobles et conformes à la naïveté de ses croyances. Mohammed, le souverain de ce royaume, l'avait leurré de l'espoir qu'il se convertirait au christianisme; mais son frère Charles d'Anjou convoitait surtout la conquête de cette partie de l'Afrique si voisine de ses états. On était au fort de l'été; les maladies sévirent dans l'armée, saint Louis fut atteint comme les au-

tres, et mourut sur l'emplacement même de l'ancienne Carthage deux mois après avoir quitté la France. Son fils aîné, Philippe III dit le Hardi, revint en France par la Sicile et l'Italie.

Ce fils de saint Louis n'oublia pas les desseins de son père sur Aigues-Mortes. Parti de Paris en février 1272 pour prendre possession du comté de Toulouse, il s'arrêta quelques jours à Marmande et signa dans le mois de mai un traité avec le Génois Guillaume Boccanegra, qui s'engageait à construire les remparts d'Aigues-Mortes pour la somme de 500 livres tournois (88,500 francs); ils furent bâtis sur le plan de ceux de Damiette. Saint Louis y avait séjourné pendant tout un hiver à sa première croisade, et, quoique la ville se fût rendue sans combat, il avait jugé qu'elle aurait pu résister énergiquement. D'ailleurs la topographie des deux villes est la même, toutes deux sont situées au bord d'un fleuve, non loin de la mer, dans un pays complétement plat, Damiette dans le delta du Nil, Aigues-Mortes dans celui du Rhône. J'ai de plus à cet égard le témoignage d'un géologue distingué, M. Jules Itier. Au premier aspect des remparts d'Aigues-Mortes, le souvenir de ceux de Damiette, qu'il avait vus quelques années auparavant, revint à son esprit. Ces remparts sont intacts, la ville n'ayant jamais subi de siége en règle, et n'ayant jamais été exposée aux puissans moyens de destruction de l'artillerie moderne. Quelques restaurations partielles exécutées en continuant l'appareillage primitif ne rompent pas l'harmonie générale. Nous avons donc sous les yeux un monument intact de l'architecture militaire à la fin du XIIIe siècle.

Les remparts ont la forme d'un parallélogramme coupé sur un de ses angles : ils sont construits en pierres calcaires des anciennes carrières de Beaucaire, qui arrivaient par le bras, alors navigable, du Rhône. L'appareillage se compose de pierres carrées taillées en bossage et couvertes de signes lapidaires. La hauteur des murs est de 11 mètres sur 2 mètres 1/2 d'épaisseur à la base; ils se terminent en haut par une ligne dentelée de créneaux rectangulaires percés d'étroites meurtrières ou *archères*. Sur la face méridionale, on remarque sous la ligne des créneaux les indices de trous carrés destinés à recevoir les poutres ou *barres* qui portaient les balcons en bois appelés *hourds* (1), d'où les assiégés pouvaient commander complétement le pied du mur et empêcher les pionniers de l'attaquer ou d'appliquer des échelles contre les remparts. Ils sont percés de trois petites et quatre grandes portes correspondant aux quatre faces du quadrilatère. La principale, appelée Porte-Vieille ou de La Gardette, fait face à la route de Lunel; une autre, à l'occi-

(1) Voyez Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. Ier, p. 358, et t. VI, p. 122.

dent, conduit au port; la troisième, au sud, dite *de la Marine*, s'ouvre en face de l'étang de la ville. C'est à l'ouest de cette porte qu'on voit ces fameux anneaux de fer scellés dans le mur, un des principaux argumens invoqués pour affirmer qu'Aigues-Mortes était jadis au bord de la mer. Une dernière porte enfin, celle de la Reine, correspond à la Camargue du côté de l'est. Toutes ces portes sont en ogive; elles étaient munies de herses et sont surmontées de moucharabis ou flanquées de grosses tours accouplées, les unes rondes, les autres carrées. Quelques-unes, rondes en dehors, sont carrées en dedans. D'autres tours sont isolées, ne correspondent à aucune porte, mais occupent les angles ou commandent la ligne des courtines. Toutes sont munies d'échauguettes, surmontées de lanternons, et communiquent entre elles par un chemin de ronde qui fait le tour des remparts à la hauteur des créneaux. Les tours sont au nombre de seize, et quelques-unes renferment des corps de garde pour le logement des troupes : elles se terminent par une plate-forme d'où les soldats pouvaient observer et inquiéter l'assiégeant. La tour de Constance, la plus remarquable de toutes, et la seule qui ait été construite par saint Louis, correspond à l'angle coupé du parallélogramme des remparts : elle est séparée du corps de la place et communique avec elle par un étroit pont en pierre qui aboutit au château, converti depuis en caserne de douaniers. C'était la citadelle d'Aigues-Mortes, le dernier refuge de la garnison dans le cas où la ville eût été prise. Arrivant par le pont, l'assiégeant avait à enfoncer une lourde porte bardée de fer pendant que les assiégés l'accablaient de projectiles, ou versaient sur lui de l'huile et de l'eau bouillantes. La porte ouverte, elle fermait elle-même l'entrée de l'escalier tournant qui mène aux étages supérieurs. Si l'ennemi s'avançait, il se trouvait dans une grande salle circulaire de $10^{m},42$ de diamètre, dominée par une galerie supérieure, également circulaire, d'où les défenseurs de la citadelle pouvaient l'accabler. Si l'assaillant essayait de monter l'escalier, il était toujours exposé aux coups de ses adversaires, et, parvenu dans la salle supérieure, un grand trou circulaire percé au milieu du plafond permettait encore aux défenseurs de la tour de l'écraser de projectiles de toute nature, et entre autres de gros boulets en pierre, dont quelques-uns ont été retrouvés. La plate-forme elle-même avait ses moyens défensifs. Rien ne donne mieux l'idée de ces luttes corps à corps des guerriers du moyen âge que toutes ces dispositions défensives contre un ennemi combattant avec la masse, l'épée et la flèche, et risquant sa vie pour l'ôter à son ennemi. On comprend quelle était alors la valeur de la force et du courage personnels, devenus des élémens secondaires dans les siéges modernes, où un ennemi invisible et hors de portée réduit une place

sans l'approcher et triomphe sans péril d'une résistance à laquelle la faim assigne toujours une durée limitée.

A propos de la ressemblance extraordinaire des remparts d'Aigues-Mortes avec ceux de Damiette, de Jérusalem et d'autres châteaux et villes fortifiées de l'Orient, on a soulevé une question générale : on s'est demandé d'où venait cette ressemblance si frappante. Les mêmes moyens d'attaque, a-t-on répondu, ont nécessité les mêmes moyens de défense. Sans doute cela est vrai; mais comment expliquer la ressemblance des formes, de l'ornementation et les moindres détails de construction? Quand il s'agit des châteaux-forts des chevaliers et des villes fortifiées par les croisés en Syrie et en Palestine (1), il est probable que ce sont des architectes européens et des ouvriers indigènes guidés par des contre-maîtres étrangers qui ont élevé ces monumens; mais, quand on trouve ces fortifications dans le Sahara, où aucun architecte européen n'a pu pénétrer avant le milieu du siècle présent, — quand on voit les fortifications en pisé d'Oumache et de Chetma, près de Biskra, de Guemar dans l'Oued-Souf, près de la Tunisie, reproduire les motifs les plus capricieux de l'architecture féodale, le doute commence : on se demande si les deux races en lutte l'une contre l'autre ne se sont pas fait des emprunts réciproques. Dans le moyen âge, la civilisation musulmane n'était nullement inférieure à la civilisation chrétienne. L'art de la guerre était aussi avancé en Asie qu'en Europe. N'est-il pas remarquable aussi que certains mots désignant des moyens de défense spéciaux, *machicouli*, *moucharabi* (2), soient des mots arabes? La herse était inconnue en Europe avant le XIIe siècle, et une variété de cet appareil se nommait *herse sarrasine*. N'en serait-il pas de l'architecture militaire comme de l'ogive, qui, née au Caire, en Égypte, vers le VIe siècle, a pénétré avec les Arabes en Sicile, où elle est prodiguée dans ce palais de La Cuba, près de Palerme (3)? En Espagne, la *Puerta del Sol* de Tolède, monument évidemment arabe, est en ogive aiguë, et les *miradors* de la tour sont supportés par des machicoulis. Ce qui est vrai de l'architecture l'est également des autres arts et même des sciences, qui jusqu'à la fin du XVe siècle, date de l'expulsion des Maures d'Espagne, florissaient autant chez les musulmans que chez les chrétiens. C'est encore de l'Orient que les croisés ont rapporté ces manières distinguées, cette politesse exquise, qui caractérisent tous les Orientaux : en Europe, elles

(1) Voyez G. Rey, *Étude des monumens de l'architecture militaire des croisés en Syrie et dans l'île de Chypre*, 1871.

(2) Viollet-Le-Duc, t. VI, p. 196.

(3) Giraud de Prangey, *Essai sur l'architecture des Arabes en Espagne, en Sicile et en Barbarie*, pl. 2 et 11.

étaient jadis l'héritage exclusif de la noblesse, dont les rudes ancêtres s'étaient adoucis et civilisés au contact des Maures et des Sarrasins.

C'est par une belle journée de soleil qu'il faut venir contempler les remparts d'Aigues-Mortes. Alors les nuances des teintes dorées dont le temps les a colorés se montrent dans toutes leurs dégradations, depuis le bistre le plus foncé jusqu'au blond le plus clair. La tour de Constance surtout semble faite exprès pour charmer les yeux et exercer le pinceau du peintre et de l'aquarelliste. Près d'elle, les créneaux des remparts se détachent sur le ciel bleu, les tours saillantes projettent leurs ombres nettement tranchées sur les courtines. A travers les sombres portes, l'œil pénètre dans de longues rues bordées de maisons basses et blanchies à la chaux comme celles des villes d'Orient. L'esplanade des remparts, sablonneuse ou gazonnée, est déserte et solitaire comme celle d'une ancienne cité abandonnée. Le mouvement est concentré vers le port, où les Mayorquais déchargent leurs barques remplies d'oranges et de citrons. Non loin des remparts, l'eau blanche des marais salans scintille au soleil. Des amas de sel blanc les entourent, et au-delà les flots bleus de la Méditerranée se prolongent jusqu'à l'horizon. Souvent le mirage confond et brouille les lignes du paysage, la côte paraît soulevée, des arbres et des édifices éloignés semblent sortir d'une nappe liquide : des bateaux naviguant dans le golfe paraissent bizarrement déformés, doublés ou même renversés. Quelquefois une troupe de taureaux bruns ou de chevaux blancs à moitié sauvages, descendans des chevaux arabes ramenés par les croisés, traversent à la file un marais ou paissent dispersés çà et là les herbes salées de la lagune. Quiconque a vu l'Afrique ou l'Orient se croit transporté de nouveau dans ces lumineuses contrées. Ce delta rappelle celui de l'Égypte, cette végétation est celle des sables du Nil ou du Sahara. On s'étonne presque de ne pas voir des palmiers dépassant la ligne des créneaux, comme à Rhodes, ou groupés le long du canal, comme à Alexandrie. On ne serait pas surpris d'apercevoir une sentinelle turque se promener avec son long fusil sur les remparts. On ne se croit plus en France, on est en Orient : l'imagination l'emporte sur la réalité; le cours des idées même est changé, on s'éprend des croisades, et l'homme raisonneur du XIXe siècle devient momentanément un croyant naïf du temps de saint Louis. Ces pierres séculaires ont éveillé tous ces souvenirs, parce qu'elles sont la traduction des idées, de l'art et des événemens qui les ont réunies.

Les remparts d'Aigues-Mortes devaient peu servir. A la mort de saint Louis, la ville entra dans une période de prospérité commerciale qui dura jusqu'à la fin du siècle. Grâce aux priviléges accordés par

Louis IX, Philippe le Hardi et confirmés par leurs successeurs, elle était devenue le port le plus commerçant de la côte languedocienne. Les marchands de Montpellier eux-mêmes, qui entretenaient tant de relations avec l'Orient, étaient obligés de recevoir et d'expédier leurs marchandises par le port d'Aigues-Mortes, avec lequel ils communiquaient par un canal qui subsiste encore (1). Cependant, à l'époque des pastoureaux et des routiers qui désolaient la France, les solides murailles d'Aigues-Mortes, comme celles d'Avignon, protégèrent les habitans et devinrent le refuge des gens de la campagne en arrêtant ces bandes de pillards. Vers le milieu du XIVe siècle, le commerce d'Aigues-Mortes commençait à languir. Le bras du Rhône qui coulait près de la ville ensablait le port, les étangs, et diminuait lui-même de profondeur en obstruant son propre lit de sable et de limon. Vers 1363, le roi Jean ordonna des réparations qui furent exécutées en partie et continuées sous Charles V et Charles VI; mais on ne fit rien de définitif, et peu à peu les navires génois ou autres renoncèrent à un port dont l'entrée devenait de plus en plus précaire et difficile. Charles VI, le dernier protecteur d'Aigues-Mortes, étant tombé en enfance, la ville se dépeupla rapidement.

En 1399, il se passe à Aigues-Mortes un fait qui nous montre la bourgeoisie de cette époque moins effrayée des foudres ecclésiastiques qu'on ne l'affirme généralement. Le maréchal de Boucicaut assiégeait le pape Benoît XIII dans Avignon. Le cardinal Boniface, chargé d'une mission secrète, s'échappe de la ville à l'aide d'un déguisement. Il se réfugie à Aigues-Mortes et se tient caché pendant quelque temps dans le couvent des cordeliers. Au moment de s'embarquer, il est reconnu, et les habitans croient devoir le livrer au général français. Benoît XIII fulmine un interdit contre la ville d'Aigues-Mortes; il resta sans effet. Trois ans après, quelques membres du conseil politique voulaient qu'on envoyât une députation auprès du pape pour le prier de révoquer son interdit; mais Jacques Conseil, un des magistrats municipaux, émit l'avis « que l'on ne doit pas se plaindre quand on n'a pas été battu (2). » Cette opinion prévalut, et la députation ne partit pas.

La démence de Charles VI avait livré la France aux discordes et aux guerres intestines. Les Bourguignons, commandés par le prince d'Orange, envahirent le Languedoc. Maître de Nîmes et de Montpellier, le prince se présente devant Aigues-Mortes, dont un gouverneur infidèle, Louis de Malepue, lui ouvre les portes. La plupart des habitans s'échappent furtivement et se réfugient à Beaucaire, occupé par

(1) A. Germain, *Histoire du commerce de Montpellier*, t. Ier, p. 52.
(2) *Registre des délibérations de la commune*, délibération du 8 décembre 1403.

les troupes du dauphin. Celui-ci entre à son tour en Languedoc et reprend le Pont-Saint-Esprit et Nîmes; mais, rappelé dans le nord, il charge Charles de Bourbon, comte de Clermont, de faire le siége d'Aigues-Mortes : ce dernier obéit et amène quelques pièces de canon, dont l'usage était alors tout nouveau. Cependant la place résiste, l'artillerie bat vainement les solides murailles; mais une nuit, vers la fin de janvier 1421, les habitans, las du joug étranger, conduits par le baron de Vauverde, se rendent silencieusement aux remparts, égorgent ceux qui gardaient les portes, et les ouvrent aux troupes du roi. La garnison bourguignonne est massacrée. Pour prévenir les effets de la putréfaction de tant de cadavres, on les entassa dans la tour située à l'angle sud-ouest de la ville, sous des monceaux de sel provenant des salines voisines; de là le sobriquet de *Bourguignon salé* (1), que l'on applique souvent aux descendans des guerriers surpris à Aigues-Mortes, et la tour se nomme encore la tour des Bourguignons.

Un autre événement qui recommande Aigues-Mortes aux souvenirs de l'histoire, c'est l'entrevue qui eut lieu dans cette ville entre François Ier et Charles-Quint. Celui-ci, arrêté par des vents contraires à l'île Sainte-Marguerite, désigna lui-même Aigues-Mortes comme lieu du rendez-vous. Les deux souverains, en lutte depuis si longtemps, étaient désireux de s'entendre en dehors de la médiation du pape Paul III, qui leur avait fait signer à Nice une trêve de dix ans le 18 juin 1538, dans l'espoir de les réconcilier et de les lancer tous deux contre Henri VIII d'Angleterre. Le roi de France se rend à Vauvert et ordonne les préparatifs pour recevoir l'empereur : celui-ci arrive le 14 juillet avec cinquante-deux navires, dont vingt et un français qui lui faisaient escorte depuis Marseille. La flotte mouille dans la rade d'Aigues-Mortes, à la place même où celle de saint Louis était ancrée deux siècles auparavant. Le roi se rend à Aigues-Mortes entouré de sa famille et des grands personnages de l'état; reçu à la porte par le châtelain et les échevins, il descend à la maison du sieur Franc de Conseil, l'un des consuls de la ville, et se rend immédiatement à bord du vaisseau qui portait Charles-Quint. « Mon frère, lui dit-il en l'abordant, me voici derechef votre prisonnier. » Le lendemain, Charles-Quint vint à terre pour rendre sa visite à François Ier et débarqua à la porte de la Marine, qui s'ouvre sur l'étang de la ville; mais quel chemin suivit-il à travers les étangs? Le Canal-Vieil n'était plus navigable depuis la

(1) Bourguignon salé,
L'épée au côté,
La barbe au menton,
Saute, Bourguignon!

fin du XIVe siècle. Pour débarquer à la porte de la Marine, il a dû arriver par l'étang de la ville en longeant la digue de la Peyrade après avoir traversé l'étang du Repausset, qui s'ouvre encore maintenant par un grau situé à l'est du *Grau Louis* et qu'on nomme *Grau de la Croisette* (1). Depuis le comblement dû aux atterrissemens, ce grau était le seul qui pût donner issue à l'excédant des eaux du Repausset lorsque celui-ci débordait à la suite de pluies abondantes et continues. Il est voisin du village de pêcheurs et des bains de mer du *Grau du Roi*, situé à l'embouchure du grand canal creusé sous Louis XV et qui met le bassin d'Aigues-Mortes en communication directe avec la mer. Nous ne décrirons pas les fêtes dont Aigues-Mortes fut le théâtre pour célébrer la réconciliation apparente des deux souverains. Une grande cheminée dans le style de la renaissance qui se trouve dans une maison précédée d'arcades indique soit la salle des festins, soit le logement de Charles-Quint. Les ornemens, représentant des trophées et des têtes d'animaux, ne sont pas du meilleur goût, mais l'ensemble est imposant et porte le cachet de ce style exubérant, de cette ornementation exagérée qui caractérise les œuvres des artistes inférieurs de la renaissance.

François Ier n'adopta pas la réforme; cependant celle-ci, triomphante dans le nord de l'Europe, gagnait les provinces méridionales. Genève était un centre d'active propagande. En 1560, plusieurs villes du Languedoc avaient ouvertement embrassé le calvinisme. Le chevalier Daisse, gouverneur d'Aigues-Mortes, ayant autorisé un ministre genevois, appelé Hélie Boisset, à prêcher dans sa maison, le comte de Villars, présidant les états à Beaucaire, mande le gouverneur et le fait emprisonner; lui-même se rend à Aigues-Mortes, accompagné de gens d'armes et du grand-prévôt, et là sans autre forme de procès fait pendre le prédicateur et ceux qui l'avaient écouté; puis il écrit au roi qu'avec l'aide de Dieu il avait fait depêcher les coupables, et qu'il allait s'acheminer vers les montagnes pour y combattre « grand nombre de cette canaille qui s'y était retirée (2). »

A l'avénement de Charles IX, le calme renaît; mais le massacre de Vassy ranime la guerre civile. Aigues-Mortes resta au pouvoir des catholiques et reçut la visite de Charles IX, de sa mère et du prince de Navarre, âgé de onze ans, plus tard roi de France sous le nom de Henri IV. Après la Saint-Barthélemy, les protestans, nullement découragés, reprennent Saint-Gilles le 12 janvier 1575, et un détachement de soldats huguenots déguisés en pêcheurs s'approche en plein jour d'une porte d'Aigues-Mortes, y applique des sacs de pou-

(1) Voyez Ch. Lentheric, *le Littoral d'Aigues-Mortes*, avec une carte représentant le trajet de saint Louis et celui de Charles-Quint.

(2) Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, t. V. — *Preuves*, p. 126.

dre, la fait sauter, pénètre dans la ville, et s'acharne contre les églises et les couvens. Les catholiques, réfugiés dans la tour de la Reine, se rendent deux jours après. Toute la côte depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à Agde était au pouvoir des calvinistes, et Aigues-Mortes fut une des places de sûreté abandonnées aux protestans par le traité du 14 mai 1576. Lorsque Henri IV monta sur le trône, il confirma cette clause en y ajoutant la tour Carbonnière et le fort de Peccais, destiné à protéger les salines de même nom. Un gouverneur, M. de Bertichères, étant devenu suspect par ses intelligences avec les Espagnols, le roi lui-même provoqua un soulèvement des habitans, qui le chassèrent après une lutte de trois jours le 13 février 1598, et le 23 mars Henri IV leur écrivait une lettre pour les féliciter de leur courage. En récompense de leur fidélité, il ordonna des réparations au *Grau de la Croisette* et à un nouveau grau qui s'était ouvert naturellement en 1585, et que l'on appela *Grau Henri* ou *Grau des Consuls*, actuellement le *Grau du Roi*; mais ses ordres ne furent jamais exécutés. En 1616, Gaspard de Coligny, petit-fils du grand Coligny, était gouverneur d'Aigues-Mortes pour le roi Louis XIII. Suspect à la cour et au duc de Montmorency, il se déclara pour les réformés, réunit un corps de 4,000 hommes et s'empara d'Aymargues. Il fallut bien alors lui laisser le gouvernement d'Aigues-Mortes. Le duc de Rohan, chef des calvinistes, occupa les salines de Peccais, dont le rendement était considérable. Louis XIII était alors en Languedoc avec 14,000 hommes qui firent le siége de Lunel et de Massilargues, y entrèrent et massacrèrent les protestans malgré les ordres de leurs chefs. La prise d'Aigues-Mortes fut plus facile : le petit-fils de Coligny se vendit avec la ville pour un bâton de maréchal et cinquante mille livres tournois. Louis XIII entra dans Aigues-Mortes et y mit une garnison catholique. Immédiatement après, il fit le siége de Montpellier, qui dura deux mois et se termina par un traité de paix signé le 19 octobre 1622. Depuis ce temps, Aigues-Mortes, souvent menacé, resta au pouvoir du roi.

Au commencement du règne de Louis XIV, Aigues-Mortes eut pour gouverneur le marquis de Wardes. Mêlé à toutes les intrigues amoureuses de son royal maître, dont il était le confident, amant heureux d'Olympe Mancini, comtesse de Soissons, l'une des nièces de Mazarin, pendant que le roi poursuivait sa sœur Marie, il osa aspirer aux faveurs de Madame, duchesse d'Orléans. Ces témérités ayant été devinées par la femme délaissée et révélées par elle à Louis XIV, l'audacieux favori fut envoyé comme gouverneur à Aigues-Mortes. A peine arrivé, il est arrêté, conduit à la citadelle de Montpellier et mis au secret; il y resta dix-huit mois. Tombé malade

vers le milieu de l'année 1665, il obtint l'autorisation de se rendre dans son gouvernement d'Aigues-Mortes. Le courtisan disgracié devint sérieux, se livra à l'étude et fit venir à Aigues-Mortes le savant Pierre-Sylvain Regis, élève de Descartes. Ayant marié sa fille au duc de Rohan, les noces se firent à Aigues-Mortes, et, comme toujours, les habitans de la ville payèrent les violons. Après dix-huit ans, l'exil de M. de Wardes fut levé; Louis XIV le rappela en 1683, et lorsque l'ancien favori se présenta devant lui, son costume démodé provoquant le sourire des jeunes seigneurs de la cour, il dit au roi avec cet à-propos devenu si rare aujourd'hui : « Vous le voyez, sire, quand on est tombé dans la disgrâce de votre majesté, on n'est pas seulement malheureux, on devient ridicule. » De Wardes mourut en 1688, et Mme de Sévigné écrivait : « Il n'y a plus d'homme à la cour bâti sur ce modèle-là. » C'était Mme de Maintenon qui était la reine de la nouvelle cour, et le gouvernement d'Aigues-Mortes, dont le revenu était de 21,000 livres, fut accordé à son frère, le marquis d'Aubigny, « toujours panier percé, » suivant l'expression de Saint-Simon. D'Aubigny vint visiter son nouveau gouvernement, mais n'y résida jamais.

Louis XIV, devenu dévot, espérait racheter ses péchés de jeunesse et sauver son âme en ramenant les protestans à la vraie foi : il révoqua l'édit de Nantes en 1685. La tour de Constance devint alors une prison d'état où l'on enfermait ceux qui cherchaient à passer la frontière. L'abbé Tribolet (1), qui les visita en 1686, s'étonne de ne pas les trouver calmes et résignés. « Les uns, dit-il, ne pouvaient se passer de plaindre leurs femmes et leurs enfans, et ne voulaient rien écouter ou de Jésus-Christ ou de son église; les autres formaient des plaintes stériles contre les intendans de la province. Quelques-uns à la vérité récitaient des psaumes, non pas pour pleurer leurs péchés et en obtenir miséricorde, mais pour déclamer des vengeances contre ceux qui les avaient réduits en cet état et pour prédire d'un ton prophétique la désolation future du royaume. Quelques-uns sont tombés tout à fait dans la démence. » Tous les prisonniers ne se bornaient pas à des lamentations. Un des chefs camisards, Abraham Mazel, enfermé dans la tour de Constance avec trente-trois prisonniers, parvint à enlever une énorme pierre de taille et à desceller la barre de fer qui rétrécissait l'ouverture. La nuit venue, il place ce barreau en travers de la meurtrière, y attache des couvertures tordues en forme de cordes, et se laisse glisser en dehors d'une hauteur de 23 mètres. Dix-sept de ses compa-

(1) *Lettres instructives et historiques sur la divinité de Jésus-Christ, sur la vérité de l'église catholique et sur ce qui s'est passé en Languedoc à la révocation de l'édit de Nantes,* Dijon 1709.

gnons le suivent; mais, le barreau étant tombé en dehors, les autres durent rester et expier la fuite de leurs compagnons. Ces rigueurs amenaient des représailles. Le camisard Abdias Maurel, dit Catinat, fit des incursions dans le voisinage d'Aigues-Mortes et mit le feu au couvent de Psalmodi, qui n'était plus habité par les moines, devenus chanoines à Aigues-Mortes. Quelque temps après, Abdias Maurel fut pris et brûlé vif. Le maréchal de Villars, comme plus tard Hoche dans la Vendée, apaisa la révolte par des moyens de douceur. Un calme relatif se rétablit, et sous le gouvernement du régent les protestans respirèrent; mais après la mort de celui-ci le duc de Bourbon, devenu ministre, remit en vigueur, en les aggravant, les anciens édits contre les religionnaires. Malesherbes et Turgot protestèrent en vain. La persécution recommença, et des femmes dont les maris, les pères ou les frères avaient péri dans les supplices, furent entassées dans les deux immenses salles, glaciales en hiver, chaudes en été, de la tour de Constance. La lumière n'y pénètre que par des meurtrières percées dans des murs de 6 mètres d'épaisseur. Les Suisses, les Hollandais s'ingéniaient pour envoyer des secours à ces malheureuses. Vainement en 1749 Frédéric II intercéda pour Anne Soleyrol, prisonnière depuis seize ans; tout fut inutile. Les victimes de l'intolérance gémissaient toujours dans cette prison. En 1763, Boissy d'Anglas, bien jeune alors, la visita.

« J'ai vu aussi cette tour de Constance, écrivait-il plus tard à ses enfans (1), qui ne peut que vous inspirer un double intérêt, puisque la bisaïeule de votre mère, y ayant été renfermée, étant grosse, comme accusée d'avoir été au prêche, y donna le jour à une fille de laquelle vous descendez. J'avoue que je n'ai rien vu de si propre à inspirer de longs souvenirs. Je n'avais pas encore sept ans. Ma mère m'avait amené chez un de nos parens, qui demeurait à une lieue d'Aigues-Mortes; elle voulut aller voir les malheureuses victimes d'une religion qui était la nôtre, et elle m'y conduisit avec elle. Il y avait alors plus de vingt-cinq prisonnières. L'une d'elles, amenée dans la tour à l'âge de huit ans, s'y trouvait depuis trente-deux ans. Sa mère y était morte dans ses bras au bout de quelques années de captivité; elle se nommait Mlle Durand. Elle était sœur d'un ministre du Vivarais arrêté vers 1730 et tué à coups de fusil par les soldats qui le conduisaient, sous le prétexte faux qu'il voulait s'échapper. »

Cet exemple d'enfans enfermés à la tour de Constance n'est pas le seul; Marie Beraud le fut à l'âge de quatre ans, quoique privée

(1) Boissy d'Anglas, *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes*, t. Ier, note 5.

de la vue, en 1723. Sa captivité dura quarante-quatre ans. Le jour de la délivrance approchait. Le prince de Beauvau avait été appelé au commandement du Languedoc. A peine arrivé à Montpellier, il voulut visiter la tour de Constance. C'était le 11 janvier 1767. Le chevalier de Boufflers, son aide-de-camp, l'accompagnait; il nous a laissé le récit de cette visite, et je croirais faire tort au lecteur, si je le privais de cette page (1).

« Nous entrons dans Aigues-Mortes, et nous allons descendre de cheval au pied de la tour de Constance. Nous trouvons à l'entrée un concierge empressé qui, après nous avoir conduits par des escaliers obscurs et tortueux, nous ouvre à grand bruit une effroyable porte sur laquelle on croyait lire l'inscription du Dante. Les couleurs me manquent pour peindre l'horreur d'un spectacle auquel nos yeux étaient si peu habitués, tableau hideux et touchant à la fois, où le dégoût ajoutait encore à l'intérêt. Nous voyons une grande salle ronde privée d'air et de jour. Quatorze femmes (2) y languissaient dans la misère, l'infection et les larmes. Le commandant eut peine à contenir son émotion, et pour la première fois sans doute ces infortunées aperçurent la compassion sur un visage humain. Je les vois encore à cette apparition subite tomber toutes à la fois à ses pieds, les inonder de pleurs, essayer des paroles, ne trouver que des sanglots, puis, enhardies par nos consolations, raconter toutes ensemble leurs communes douleurs! Hélas! tout leur crime était d'avoir été élevées dans la même religion que Henri IV. La plus jeune de ces martyres était âgée de plus de quarante-cinq ans; elle en avait huit lorsqu'on l'avait arrêtée (3) allant au prêche avec sa mère, et la punition durait encore! — Vous êtes libres, leur dit d'une voix forte, mais altérée, celui à qui dans un pareil moment j'étais fier d'appartenir; mais, comme la plupart d'entre elles étaient sans ressources, sans expérience, sans famille peut-être, et que ces pauvres captives, étonnées de la liberté comme des yeux opérés de la cataracte pouvaient l'être du jour, craignaient d'être exposées à un autre genre d'infortune, leur libérateur, ému d'une nouvelle compassion, fit sur-le-champ pourvoir à leurs besoins.

« Dirai-je le reste? ajoute M. de Boufflers. M. de Beauvau avait obtenu comme une grâce singulière, avant de quitter Versailles, la permission de délivrer trois ou quatre de ces victimes. Il en délivra quatorze, c'est-à-dire toutes, crime énorme selon certaine jurisprudence, et voici le compte qu'il rendit au ministre. La justice et l'humanité parlaient également pour toutes ces infortunées. Je ne me suis pas permis

(1) *Éloge du maréchal prince de Beauvau,* prononcé à l'Académie française en 1805.

(2) Onze étaient mortes depuis quatre ans, date de la visite de Boissy d'Anglas.

(3) C'était Marie Durand.

de choisir entre elles, et après leur sortie de la tour je l'ai fait fermer dans l'espoir qu'elle ne s'ouvrirait plus pour une pareille cause. Le ministre, M. de La Vrillière, blâma cette conduite, qu'il traitait d'abus de confiance, et enjoignit à M. de Beauvau de réparer aussitôt le bien qu'il venait de faire, faute de quoi il ne lui répondait pas de la conservation de sa place. La réponse du commandant fut que le roi était le maître de lui ôter le commandement que sa majesté avait bien voulu lui donner, mais non de l'empêcher d'en remplir les devoirs suivant sa conscience et son humanité, et les choses en restèrent là. »

Les portes de la tour de Constance demeurèrent désormais fermées. C'était l'aurore de la révolution; l'opinion publique réclamait la tolérance, et en 1787, sur un vœu formel émis par l'assemblée des notables, un édit proclama la liberté de conscience, et rendit aux chrétiens réformés les droits civils dont ils avaient été dépouillés.

Cependant le catholicisme était toujours prépondérant à Aigues-Mortes, car en 1674 il n'y avait que de 700 à 800 protestans sur 3,300 âmes. Pendant les persécutions, plusieurs familles avaient émigré, entre autres la famille Sestier, qui se réfugia à Genève. Un des descendans, le docteur Sestier, mort à Paris il y a quelques années, a laissé des ouvrages remarquables. Deux confréries, celle des pénitens gris, datant du XIIIe siècle, et celle des pénitens blancs, fondée en 1623, entretenaient la ferveur religieuse des habitans. C'est à Aigues-Mortes que débuta en 1725 un prédicateur depuis célèbre, véritable apôtre et orateur véhément et populaire, le père Bridaine. Arrivé la veille du mercredi des cendres, il convoque lui-même les habitans à l'église en parcourant la ville une sonnette à la main, et leur fait entendre ces accens indignés sur l'oppression des pauvres par les riches qui devaient plus tard terrifier les nobles et les grands qui l'écoutaient sous les voûtes de Saint-Sulpice. Bridaine, comme Voltaire, comme Rousseau, comme Diderot, comme Beaumarchais, était un des précurseurs de la révolution française.

IV. — LES DERNIERS TEMPS ET L'AVENIR D'AIGUES-MORTES.

Revenons au port et aux graus d'Aigues-Mortes. Pendant tout le règne de Louis XIV, ils ne furent pas entretenus. L'étang de la ville se comblait, les débordemens du Vistre et du Vidourle dessalaient les étangs, et les rendaient impropres à la production du sel. Le petit Rhône dans ses crues inondait la plaine, et des amas de sel accumulés autour des salins de Peccais fondaient en quelques jours dans l'eau douce. Les fièvres intermittentes devenaient plus com-

munes et plus graves, l'exportation du sel était de plus en plus difficile, et le rendement de l'impôt sur cette denrée diminuait sensiblement. Cette dernière considération toucha le gouvernement, et un arrêt du conseil, rendu sous le règne de Louis XV le 14 août 1725, ordonna l'ouverture du grau et la construction du canal que nous voyons aujourd'hui. Les travaux marchèrent lentement, furent repris et abandonnés tour à tour. Ce n'est qu'à la suite d'une épidémie terrible due aux émanations marécageuses qu'ils furent terminés en 1745 par les soins de M. Maréchal, directeur des fortifications de la province. La santé publique ne tarda pas à se rétablir, et de nombreux navires remontaient le canal pour s'amarrer dans le port. Sous le premier empire, en 1806, un impôt départemental fut voté sous l'influence d'un préfet qui a laissé dans le Gard les meilleurs souvenirs, M. d'Alphonse, pour améliorer le port d'Aigues-Mortes et ses communications avec la mer; mais à peine les travaux étaient-ils commencés que l'empire lui-même s'écroulait, et tout fut ajourné. Malgré les souvenirs de saint Louis, la restauration ne fit rien pour Aigues-Mortes. Le gouvernement de Louis-Philippe n'imita pas cette indifférence. Le chenal conduisant à la mer fut rectifié, creusé à la profondeur uniforme de 3 mètres, et la largeur portée à 30 mètres. La canalisation du Vidourle fut achevée en 1833, et le quai du port, détruit par les inondations du Rhône en 1840 et 1841, reconstruit et agrandi en 1845.

Il ne suffisait pas d'améliorer les communications d'Aigues-Mortes avec la mer, il fallait lui ouvrir des débouchés vers l'intérieur. En 1660, le canal du midi, conçu et exécuté par Paul Riquet, joignait la Méditerranée à l'Océan, et se prolongeait à travers les étangs jusqu'à Lunel et Aigues-Mortes. Une communication directe avec le sud-est et le nord-est de la France n'existait pas. Dès l'année 1645, des projets furent élaborés, adoptés, puis abandonnés, et c'est seulement en 1777 que l'on commença le canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire. Lorsque la révolution éclata, on avait dépensé 2,500,000 francs, et le canal dépassait Saint-Gilles. Rien ne se fit jusqu'à la fin du siècle; mais en 1801 le premier consul conclut un traité avec une compagnie qui s'engageait à achever le canal en trois ans. Il en fallut dix, car c'est à la fin de 1811 seulement qu'on ouvrit la belle écluse destinée à recevoir les eaux du Rhône qui alimentent le canal. La longueur est de 50 kilomètres, avec 20 mètres de largeur et 2 mètres de profondeur. Plus tard, les marais situés entre Beaucaire et Saint-Gilles furent desséchés d'après les plans de MM. Bouvier et Surell, ingénieurs des ponts et chaussées. Pour ceux compris entre Saint-Gilles et Aigues-Mortes, l'opération était plus difficile. En effet, le niveau de ces marais n'étant qu'à 40 cen-

timètres au-dessus de celui de la mer, ils étaient souvent envahis par elle, saturés de sel et par suite stérilisés. Il fallait donc les protéger contre l'envahissement des eaux de la mer et les dessaler par des irrigations continues d'eau fluviatile. Ce double but fut atteint par un projet de M. Paulin Talabot, ingénieur des ponts et chaussées, qui, présenté en 1832, fut exécuté par lui en 1835. Un canal appelé *du Bourgidou*, dérivé du Rhône, près de Silvarcal, communique sous les murs d'Aigues-Mortes avec celui de Beaucaire. M. Talabot fit construire au point de jonction des deux canaux une éclusée disposée de manière à arrêter les eaux de la mer lorsque celles-ci, poussées par les vents de sud-est, pénètrent par le *Grau du Roi* et remontent jusqu'à Aigues-Mortes. Par cette écluse, les marais étaient mis à l'abri des envahissemens de la mer, et les eaux douces empruntées aux canaux de Beaucaire et du Bourgidou furent amenées par un réseau de rigoles d'arrosement convenablement disposées. Le sol, complétement dessalé, était ensuite mis à sec et livré à la culture.

La population d'Aigues-Morgues a beaucoup varié. A l'époque de la construction des remparts, sous Philippe le Hardi, elle était de près de 10,000 âmes. Pendant les guerres civiles et religieuses, elle diminua progressivement, et sous l'influence des fièvres dues à l'exhalaison des marais elle était tombée en 1774 à 1,600 âmes. Depuis elle s'est accrue, et s'élève actuellement à 3,900 âmes. Jamais l'enceinte circonscrite par les remparts n'a été entièrement remplie : de nombreux jardins séparent les habitations et vers le sud-est un grand espace vide est occupé par les champs labourés. On voit que cette ville n'a pas accompli la destinée que ses fondateurs lui avaient assignée. Au lieu de jouer le rôle d'une place forte de premier ordre, elle n'a jamais été depuis les croisades qu'une ville située en dehors du rayon des opérations militaires et isolée dans les temps modernes du mouvement commercial par suite de l'absence d'une large communication avec la mer et de nombreuses artères se ramifiant dans l'intérieur de la France. Pour l'artiste et l'archéologue, elle aura toujours un immense intérêt, car, outre les admirables remparts, ils y verront encore le clocher de l'église du couvent des cordeliers fondé par saint Louis, la façade de l'église de Notre-Dame des Sablons, où le pieux monarque fit ses dévotions avant de partir pour ses deux croisades. Cette façade occupe maintenant le fond de l'église, car la façade actuelle porte la date de 1711. Dans l'église des pénitens gris, on s'arrête devant un immense retable en bois sculpté dû à Sabatier, artiste du siècle dernier, portant deux bas-reliefs également en bois, dont le style semble dénoter l'œuvre d'artistes allemands de la même époque. Ce retable encadre

un beau tableau représentant une descente de croix et attribué à Mignard. Les pénitens blancs montrent au fond de leur église une grande composition religieuse, premier ouvrage de Sigalon, qui devait plus tard devenir célèbre par ses tableaux de *la Courtisane*, de *Locuste essayant ses poisons*, et par la copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange; mais ce qui frappe le plus les voyageurs, c'est la cheminée sculptée datant de la visite de Charles-Quint et située dans une maison précédée d'arcades où sont nés les deux Théaulon, le premier, peintre du siècle dernier, connu par son tableau de *l'Heureux Ménage*, — l'autre, auteur dramatique en vogue sous la restauration, et dont quelques pièces, entre autres *le Père de la débutante*, sont restées au répertoire. La grande place d'Aigues-Mortes est ornée d'une statue de saint Louis, œuvre de Pradier, élevée en 1845 aux frais de la ville pour perpétuer le souvenir de son fondateur.

L'exploitation du sel retiré des salines est la plus considérable, on peut même dire l'unique industrie d'Aigues-Mortes. Le transport est long et compliqué. Chargé d'abord sur de grandes barques, le sel parcourt 60 kilomètres de canal pour arriver à Cette, où il est transbordé sur des navires. Si le chenal qui met le port d'Aigues-Mortes en communication avec le *Grau du Roi* était approfondi à 8 mètres, les plus forts bâtimens pourraient prendre directement leur chargement, amarrés devant les salines riveraines, et le sel de Peccais dans le port de la ville, où il est amené par le canal du Bourgidou. Aujourd'hui des navires de 120 tonneaux peuvent seuls arriver jusqu'au bassin situé sous les remparts. Ils apportent des côtes de la Catalogne du poisson frais et salé, du liége en bouchons, des fruits, des légumes de toute sorte et surtout d'énormes quantités d'oranges provenant des Baléares. L'Italie envoie des pâtes, de l'huile d'olive, du riz, du maïs et des merrains pour la construction des futailles.

Le port d'Aigues-Mortes est destiné par sa position à devenir un port d'exportation pour la houille. Actuellement il est en communication par des voies ferrées avec les bassins houillers de la Grand-Combe, de Bességes et de tous ceux qui seront exploités plus tard dans les Cévennes. Nul autre port n'en est plus rapproché. Le prix de la houille étant surtout réglé par la longueur du parcours sur terre, ce prix serait considérablement abaissé, si ces houilles s'embarquaient à Aigues-Mortes au lieu d'aller chercher la voie de mer à Cette ou à Marseille (1). L'économie serait notable, mais, pour la réaliser, il faudrait que des navires d'un fort tirant d'eau pussent

(1) Ch. Lentheric, *le Port d'Aigues-Mortes et les houilles du Gard*, Nîmes 1866.

remonter le chenal maritime. Malheureusement, dans les hautes sphères gouvernementales où se décident les travaux publics d'un intérêt général, le port d'Aigues-Mortes est pour ainsi dire frappé d'interdit. La vieille légende du retrait de la mer se combinant avec les souvenirs de l'ensablement jadis trop réels des étangs et du port, enfin les effets désastreux de l'inondation du Rhône en 1840, ont laissé une impression défavorable dans l'esprit des directeurs de nos travaux publics; leur attention s'est toujours portée exclusivement sur le port de Cette. On a oublié qu'Aigues-Mortes était désormais mis à l'abri des inondations du petit Rhône par les chaussées qui le bordent, que les autres branches sont éteintes depuis François Ier, et que les bassins du port communiquent avec la mer par un large chenal rectiligne de six kilomètres. On redoute l'ensablement de ce chenal au *Grau du Roi;* mais les eaux du Vidourle canalisé, se jetant dans l'étang du Repausset, débouchent dans ce canal près de la mer, et entraînent les sables amenés par le flot qui pourraient l'obstruer. Il y a plus, les limons du Rhône, entraînés par le courant littoral, ne pénètrent pas dans la concavité du golfe d'Aigues-Mortes, comme nous l'avons fait voir; ils vont directement se jeter sur la côte de Perols et de Palavas, près de Montpellier. M. Ch. Lentheric (1), ingénieur chargé des travaux maritimes d'Aigues-Mortes, s'est assuré, par des sondages répétés fréquemment de 1864 à 1869, que, jusqu'à 200 mètres en face de l'entrée du *Grau du Roi*, les profondeurs ne changent pas. Après les plus violentes tempêtes du sud-est, si le sable apporté diminue la profondeur de quelques décimètres, ce sable ne reste pas en place et est de nouveau entraîné au large. Ces limons, qui n'entrent pas dans le golfe d'Aigues-Mortes, vont obstruer les graus de Perols, de Palavas, et les passes du port de Cette, comme l'a constaté M. Salva, ingénieur de ce dernier port. Pour maintenir dans ces deux passes une profondeur de 5 à 6 mètres, de nombreuses dragues enlèvent annuellement plus de 100,000 mètres cubes de sable.

Les ports ne sont pas uniquement destinés à servir directement les intérêts du commerce; ils le favorisent encore indirectement en offrant des points de refuge aux navires assaillis par le mauvais temps. Or sur toute la côte du Languedoc il n'y a qu'un seul port de refuge, celui de Cette. C'est le sud-est qui est le vent des tempêtes dans la Méditerranée. Soulevant les vagues depuis les côtes d'Italie et de Sicile, il pousse les navires vers celles de France. Ceux

(1) *Mémoire sur les conditions nautiques du golfe et du mouillage d'Aigues-Mortes*, 1872.

qui n'ont pas pu relâcher à Port-Vendres, abrité par le Cap-Creux, et qui manquent l'entrée difficile du port de Cette, sont affalés inévitablement sur la côte du Languedoc et forcés de s'échouer volontairement sur le sable du cordon littoral. Tous les hivers, on signale des sinistres de ce genre. Heureusement, grâce à la nature du terrain et à l'empressement des gardes-côtes et des habitans, tout se borne à un échouage suivi quelquefois de la perte du navire, mais dans lequel la vie des marins est rarement compromise. Pendant ces tempêtes, la mer est relativement calme dans le golfe d'Aigues-Mortes, protégé au sud-est par la pointe de l'Espiguette. Le phare du même nom et les deux lanternes qui signalent l'entrée du *Grau du Roi* éclairent le navigateur. Il suffirait donc que les deux musoirs fussent prolongés par des jetées de 200 mètres de longueur pour que les navires puissent se mettre à couvert et attendre que le vent soit calmé. On a si bien senti la nécessité d'un port de refuge qu'il a été question depuis longtemps d'en établir un à l'abri de l'îlot basaltique qui porte le fort de Brescou, près d'Agde, à l'embouchure de l'Hérault. Le golfe d'Aigues-Mortes rendrait les mêmes services sans nécessiter des dépenses et des travaux d'art aussi considérables. Un avant-port serait suffisant. Si ces projets s'exécutent un jour, la ville de saint Louis, édifiée pour des guerres, expression de la ferveur religieuse du moyen âge, deviendra le centre et l'instrument de ces échanges de produits qui lient les nations les unes aux autres en confondant leurs intérêts. Ces échanges peuvent seuls diminuer les chances de retour de ces luttes armées, résultat fatal des instincts inférieurs de l'humanité, la force brutale mise au service de la ruse et de la convoitise. La guerre nous révèle la nature bestiale de l'homme, la paix éveille et favorise le développement de toutes les nobles qualités acquises grâce à la perfectibilité indéfinie et aux progrès de la civilisation générale des peuples âryens.

CHARLES MARTINS.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

SOUVENIRS DU BOURBONNAIS (1).

IV.

I. — VICHY. — SOUVENIR DE Mme DE SÉVIGNÉ.

Il est en ce monde beaucoup de choses qui laissent une impression de tristesse : le catalogue en est si nombreux qu'il serait encore plus difficile à dresser que celui de la Bibliothèque nationale, et qu'il n'est probablement aucun homme, même trié avec soin parmi les plus expérimentés en matière de mélancolie, qui fût capable de s'acquitter de cette tâche de façon à mériter les louanges. Le hasard a voulu que je visitasse Vichy à deux reprises, au commencement et à la fin de la saison annuelle, et là j'ai pu me convaincre que, si les fêtes ont des lendemains toujours lugubres, les apprêts en sont rarement gais. Connaissez-vous quelque chose qui fasse sentir plus profondément la solitude qu'une salle de bal ou un théâtre attendant, tous lustres allumés et siéges béans, l'arrivée des visiteurs ou des invités? Si, devançant l'heure, vous avez le déplaisir d'y pénétrer le premier, comme les minutes vous y semblent longues, et comme, loin de vous distraire, cet éclat et ce luxe disposés et préparés pour des centaines de vos semblables vous font mieux sentir l'isolement de votre moi individuel! Enfin la porte s'ouvre de nouveau, une, deux, trois personnes entrent, mais elles semblent partager en quelque chose votre impression, car elles passent pareilles à des ombres,

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 187 .

marchant sur la pointe du pied, comme si elles avaient peur de faire du bruit, et, si d'aventure elles se hasardent à parler dans cette salle où tout à l'heure on aura peine à s'entendre, c'est à voix basse et en chuchotant. Hésitantes, contraintes, elles s'assoient, mais à des distances si respectueuses l'une de l'autre qu'en les regardant à leurs places il vous semble les apercevoir comme dans ce lointain qui est formé par le gros bout de la lorgnette. Gênées par trop d'espace, muettes par trop de silence, elles s'observent immobiles avec une timidité qui arrive par momens à être douloureuse ou avec une réserve polie qui équivaut presque à de la défiance. Tel était à peu près l'aspect de Vichy lorsque je le visitai pour la première fois le printemps dernier, au début de la saison. Ce n'est pas que les visiteurs y fussent rares, car l'on pouvait bien y en compter déjà douze ou quinze cents; mais si l'on veut savoir combien l'homme est peu de chose, il n'est point nécessaire de le comparer à l'immensité du monde, et l'on n'a qu'à voir le nombre qu'il faut de ces fourmis pour peupler réellement et animer un espace tout juste grand comme l'étendue de prairie qui serait suffisant pour fournir le fourrage nécessaire à la nourriture quotidienne d'un éléphant. C'est un moyen de nous démontrer notre infimité, moins noble sans doute que celui dont Fontenelle s'est servi dans sa *Pluralité des mondes*, mais qui va aussi directement, qui va même plus directement au but. C'est à peine si on s'apercevait de la présence de ces quinze cents visiteurs répartis par petits groupes dans les demeures et les caravansérails sans fin du moderne Vichy, et comme les hôtes de cette ville de bains sont généralement des malades sérieux, les petits groupes de promeneurs qu'on rencontrait sur le cours ou sous les ombrages du joli parc qui longe l'Allier étaient généralement porteurs de visages qui parlaient avec une éloquence indéniable d'affections hypocondriaques, de tendances à l'hépatite, d'ancienne gastrite et de gravelle commençante. Quant à la population valide de Vichy, elle n'était guère plus gaie que ses visiteurs, car rien n'est sombre comme un hôtelier qui, sur le seuil de sa porte, épie le passage des omnibus chargés de transporter les voyageurs, ou comme un marchand qui observe avec une impatiente inquiétude tout curieux, et pour qui chaque promeneur qui s'éloigne est une déception. Quatre mois plus tard, je suis retourné à Vichy, et cette fois j'ai eu le spectacle de son lendemain de fête. Quelle nécropole! portes fermées, volets clos, rues désertes; on aurait dit que tous les habitans étaient morts et avaient été enterrés le matin. Seules les deux églises de la ville restaient ouvertes comme pour faciliter les pieuses méditations à ceux des indigènes qui pouvaient avoir besoin de se rappeler que les fêtes ne durent qu'un jour, que les chances du lucre sont passagères, que le vice lui-même ne tient pas tout ce qu'il promet et

n'offre aucun fondement durable. Toutes les villes d'eaux, une fois la saison passée, ressemblent plus ou moins à la chrysalide; mais aucune n'approche autant que Vichy de ce phénomène d'histoire naturelle. En deux mois, juillet et août, l'élégante ville file son cocon, puis elle disparaît dans son brillant tombeau, et repose dans la paix de l'inertie jusqu'au moment où le soleil de l'été vient rendre les fleurs à la terre et rappeler à la vivacité les rhumatismes engourdis par l'hiver.

Je n'ai donc pas vu Vichy dans sa période de splendeur, et je ne le regrette guère, car ce n'était pas pour ses plaisirs que j'y faisais halte; c'était pour y satisfaire une curiosité beaucoup plus digne d'un écrivain à qui son âge recommande avec une insistance douce, mais pressante, d'avoir recours à d'autres amusettes. Je tenais à voir la maison où Mme de Sévigné passa une partie des étés de 1676 et de 1677. Si quelqu'un, renouvelant la question de Crésus à Solon, me demandait de nommer la personne la plus heureuse de notre histoire, je nommerais sans hésiter Mme de Sévigné. Elle a pris place au premier rang parmi les plus grands écrivains de la France sans en avoir l'ambition, elle a conquis l'immortalité sans y songer; si la célébrité, disons mieux, la gloire vaut quelque chose, c'est quand elle est acquise, comme l'acquit Mme de Sévigné, par hasard. Elle eut un grand talent comme on a un joli visage, ce qui est la bonne manière d'en avoir; elle écrivit sans connaître la peine d'écrire, ce qui est l'unique façon d'y trouver du plaisir. C'est un spectacle à épanouir la rate des dieux que de voir avec quelle insouciante prestesse l'adorable femme a mis la main sur la chose fuyante que les écrivains poursuivent avec tant d'efforts : un papillon décrit à votre barbe ses cercles moqueurs et capricieux, tous s'empressent, courent, se heurtent, jetant filets, chapeaux, mouchoirs; un enfant agile déploie son écharpe, et crac, le brillant insecte est pris. Et cette célébrité facilement conquise n'est qu'une partie de ses bonheurs. Elle fut belle, ce qui est le premier et le plus vrai bonheur d'une femme, parce qu'il est celui qui répond le plus essentiellement à la destination de sa nature, et belle d'une beauté tout humaine, c'est-à-dire toute bonne, sans rien de fatal ni d'impérieux, sans grâces ensorcelantes ni fierté tyrannique, sans rien de Circé ni de Médée : je vois encore la charmante image que Mignard en a laissée dans la tour dorée du château de Bussy, son beau visage, arrondi et potelé, si doucement noble, ses grands yeux spirituels, sa physionomie lumineuse d'enjouement. Elle eut un esprit incomparable, et cet esprit fut de même nature que sa beauté, c'est-à-dire tout humain, tout franc, tout inoffensif, fait de gaîté de tempérament, de joie de vivre et d'honnête sociabilité; jamais aucun de ses mots charmans ne naquit aux dépens du prochain,

jamais sa verve, sans mors ni bride, ne fit une victime, phénomène qui ne s'est vu que cette fois et qui ne se verra plus désormais; c'est vraiment le phénix à cet égard parmi les personnes d'esprit. Elle aima, ce qui est le bonheur suprême, et de ce bonheur, elle s'en donna à cœur joie; elle aima avec abondance, avec excès, comme un arbre robuste porte ses fruits, ou, mieux encore, — ne craignons pas d'employer les expressions fortes et qui peignent, elles sont à leur place en son sujet, — comme une bonne vache laitière donne son lait. Et qui fut l'objet de cette passion? Sa fille. Ainsi elle eut la joie d'aimer à outrance, sans que cette passion eût à lui coûter ni un regret, ni un remords, ni une larme, et ce n'est certes pas le moindre des bonheurs de cette femme, si comblée par son étoile, que d'avoir trouvé l'amour dans une affection *si juste et si naturelle*, comme elle l'appelait elle-même, dans une affection où sa vertu ne pouvait souffrir et où il lui était légitime de ne se retenir ni de se contraindre. Enfin elle eut le corps sain comme l'esprit, et passa la plus grande partie de sa vie sans connaître la maladie autrement que de nom. Quand bien même elle ne nous l'apprendrait pas, on le devinerait à son style; il n'y a qu'une personne d'un parfait équilibre de tempérament qui ait jamais pu écrire ces lettres plus inaltérablement pures que ce ciel de Provence sous lequel vivait sa fille, et où elle ne se montre jamais triste que pour le compte d'autrui. Mélancolie, maussade humeur, noires rêveries, tout cela ne fut pour Mme de Sévigné qu'expressions abstraites ou métaphores poétiques. Cependant la maladie, pour être restée longtemps en retard, n'en vint pas moins à une certaine heure annoncer le soir de la vie. En 1676, cette rare personne se vit avec surprise brutalement assaillie par une attaque de rhumatisme qui la cloua sur sa chaise une partie de l'hiver; elle y perdit, comme elle le dit elle-même dans son ravissant langage, la jolie chimère de se croire immortelle.

J'ai eu la satisfaction de constater que Mme de Sévigné pendant son séjour à Vichy avait été logée selon son rang et son mérite. La maison qu'elle habita est tout à fait celle qu'on pourrait choisir pour une femme de cette qualité et de cet esprit qui est contrainte de vivre pour quelques semaines autre part que chez elle; elle a bon air sinon grand air. La façade, badigeonnée en blanc et noir, les couleurs nobles par excellence, présente l'aspect d'un grand échiquier. Un escalier sans raideur et très honnêtement spacieux conduit à l'appartement qu'habita la marquise. Rien n'a été changé dans cette chambre, devenue historique et conservée avec un zèle minutieux dont nous louons de bon cœur les propriétaires actuels, et dont on pourrait recommander l'imitation à plus d'un conservateur de collections provinciales. Par exemple, on voit encore dans le lit où dormit Mme de Sévigné l'enveloppe en soie de je ne sais plus

quelle paillasse ou quel matelas; cette enveloppe tombe en loques de vétusté, mais ces jolis haillons n'ont pas la plus petite tache, pas le moindre grain de poussière, et la couleur en conserve encore une partie de son éclat. S'il prenait fantaisie au spectre de la marquise de revenir s'y loger, il trouverait la chambre toute prête à le recevoir; il s'y reconnaîtrait aussi sans peine. La plupart des meubles dont elle s'est servie sont encore là. Voici les fauteuils sur lesquels elle s'est assise, le bureau sur lequel sa plume a tracé les lettres adressées de Vichy, la grande cheminée surmontée de sculptures en bois auprès de laquelle se sont rangés en cercle les baigneurs et baigneuses de son monde les jours où c'était son tour de les recevoir chez elle. Il y a des lieux plus illustres en France, il n'y en a peut-être aucun qui ait un privilége pareil à celui-là: il ne s'est pas perdu le plus petit atome de ce qui a été écrit, fait ou dit dans cette chambre pendant les deux saisons de 1676 et de 1677. Nous savons combien de lettres y ont été écrites, nous connaissons les nouvelles dont on s'y est entretenu, nous pouvons compter les personnes qui y sont entrées, et ces personnes, nous les voyons vivre comme si elles étaient présentes, nous voyons pour ainsi dire comment elles se sont conduites entre ces quatre murailles, tant la plume alerte et rapide qui leur a donné une immortalité dont elles ne se doutaient guère nous a vivement initiés à leurs secrètes manies, à leurs tics de caractère, à leurs manéges et à leurs mines. Voici par exemple le procès-verbal au complet d'une de ces après-midi, celle du 20 mai 1676; n'est-il pas vrai que cela est enlevé comme un croquis? « On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend ses eaux, on parle confidemment de la manière dont on les rend : il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin on dîne; après dîner on va chez quelqu'un, c'était aujourd'hui chez moi. Mme de Brissac a joué à l'ombre avec Saint-Hérem et Plancy; *le chanoine* (Mme de Longueval) et moi nous lisions l'Arioste (il serait curieux de savoir quel épisode); elle a l'italien dans la tête, elle me trouve bonne. Il est venu des demoiselles du pays avec une flûte, qui ont dansé la bourrée dans la perfection. C'est ici où les bohémiennes poussent leurs agrémens, elles font des *dégognades* où les curés trouvent un peu à redire... » Aujourd'hui l'Arioste est remplacé le plus souvent par quelque roman moderne; mais, à ce détail près, on voit que la vie des eaux était alors ce qu'elle est maintenant, et qu'elle avait déjà engendré cette impudeur d'un genre particulier qui consiste à entretenir familièrement ses connaissances des effets du régime et à entrer dans des détails qu'on n'oserait pas confier dans la vie ordinaire à son domestique ou à sa femme de chambre. Quant à la bourrée, elle n'a pas été dansée dans l'appartement de Mme de Sévigné, mais dans l'agréable jardin qui s'étend

sous ses fenêtres et qui conduit aux rives de l'Allier, car cette danse, dont le caractère est d'exiger de nombreux figurans et un vaste espace, n'aurait pu se déployer dans une étroite chambre.

Mme de Sévigné prit goût à ce spectacle de la bourrée, et je n'en suis pas étonné. La bourrée est le modèle par excellence de la danse rustique avec ses deux colonnes de danseurs qui renferment quelquefois tout un village, qui, se déployant en face l'une de l'autre, s'avancent et reculent en marquant la mesure d'un talon sonore comme le sabot d'un faune ou d'un centaure en gaîté, avec sa jovialité bruyante, ses étreintes de kermesse et sa mêlée finale confuse et brutale comme un combat. On ne saurait imaginer qu'il s'en soit dansé d'autres aux noces des Lapithes, tant elle donne bien la représentation des scènes principales du festin célèbre de ces paysans anté-historiques. « Tout mon déplaisir, écrit la marquise, c'est que vous ne voyiez pas danser les bourrées de ce pays : c'est la plus surprenante chose du monde; des paysans, des paysannes, une oreille aussi juste que vous, une légèreté, une disposition... enfin j'en suis folle. Je donne tous les soirs un violon avec un tambour de basque à très petits frais, et dans ces prés et ces jolis bocages c'est une joie que de voir danser les restes des bergers et des bergères du Lignon. » Hélas! si Mme de Sévigné revenait au monde, elle aurait peine peut-être à retrouver sa chère bourrée. Autrefois son empire s'étendait sur un immense territoire; c'était la danse du Bourbonnais, de l'Auvergne, de la Marche, du Limousin, du Poitou. On la trouvait dans le Velay et le Vivarais, en sorte qu'elle s'étendait presque des rives de la Vienne à celles du Gard, et qu'elle ne s'arrêtait qu'aux confins de la farandole provençale; mais le progrès moderne, qui n'aura de cesse qu'il n'ait dépouillé le peuple de tous ses plaisirs vigoureux comme ses reins et savoureux comme sa cuisine au lard pour l'abrutir par les plaisirs imbéciles et sans caractère de citadins mal réussis, est en train de détrôner cette danse amusante et robuste au profit des danses molles et mièvres des mondains. Lors d'un de mes derniers voyages en Limousin, j'appris avec stupéfaction que dans une commune voisine de Limoges les paysans avaient renoncé à la bourrée qu'ils dansaient dans la perfection au son de la musette et du chalumeau pour s'exercer à mal danser au piano la *redowa*, la *mazurka*, la *scottish* et autres danses exotiques, sous la direction d'une gaie jeune dame qui porte un nom célèbre dans l'ancien monde saint-simonien, et qui consacrait ses dimanches à cette pénible initiation.

Nous ne pouvons faire une étude complète sur Mme de Sévigné pour l'avoir rencontrée sur notre route; un tel sujet réclamerait à lui seul plus de pages que nous n'en voulons accorder à cette partie de nos excursions. Cependant une goutte d'eau, quand elle est bien

éclairée, reflète dans son petit globe tout un vaste paysage; voyons donc si nous n'apercevrons pas la miniature du génie littéraire de Mme de Sévigné dans cette goutte d'eau des lettres de Vichy auxquelles nous devons nous tenir. Il n'est pas précisément facile de fixer les caractères de ce génie; c'est le naturel même, nous dit-on, mais c'est précisément à cause de ce naturel qu'il est fort malaisé de le décrire et le définir. Le style de Mme de Sévigné est d'une très étroite unité, si l'on ne considère que la langue; mais, s'il s'agit du courant de ce style, il en va tout différemment. Comme elle n'a jamais écrit que selon l'humeur de la journée et sous le coup des changeantes impulsions de la mobile nature, il n'y a pas de style au monde qui ait un cours plus changeant et plus capricieux. Aujourd'hui il s'épanche comme un large fleuve aux eaux lentes ou s'étend comme un lac paisible où se reflètent de beaux tableaux bien complets, demain il va courir en zigzags, en méandres, avec une rapidité fantasque qui ne lui permettra de refléter que des images brisées des choses, après-demain il va se précipiter en gentilles cascatelles gaîment clapotantes et crachant de tous côtés avec malice la pure et fraîche écume de leurs eaux. Tantôt le style à nobles périodes harmoniquement cadencées domine, tantôt c'est le style haché, brisé, pressé, presque haletant, nous oserions presque dire à heurts et à dissonances. Cependant, au milieu de cette mobile diversité, certains caractères persistent invariables. J'ouvre ces lettres de Vichy, et j'y vois que, voulant décrire la faiblesse et l'engourdissement que lui a laissés le rhumatisme, elle écrit : « *Une cuiller me paraît la machine du monde.* » Plus loin, parlant du régime de la douche, elle dira : « *On met d'abord l'alarme partout* pour mettre en mouvement tous les esprits, » expression d'une justesse énergique qui rend à merveille l'effet de saisissement du premier jet. Ces deux petits exemples nous suffisent pour nous rappeler que Mme de Sévigné possède au plus haut degré le don qui distingue par excellence les écrivains de race et selon la grâce de la nature, c'est-à-dire le don de l'expression trouvée, inventée, née spontanément, qui éclaire d'une soudaine lumière l'objet qu'elle veut montrer, ou l'attrape au vol avec une agilité infaillible, ou va l'atteindre au fond de la plus ténébreuse obscurité avec une énergie directe, ou le peint avec tant de vie qu'elle le remplace, mieux encore, qu'elle est cet objet même. Je dis que c'est le don qui distingue essentiellement les écrivains selon la grâce de la nature, car c'est le seul qui ne puisse pas s'acquérir. De très grands écrivains ne l'ont jamais eu, et, chose curieuse, c'est parmi ceux de nos écrivains qui sont surtout de très grands peintres que ce don se rencontre le moins fréquemment; ni Fénelon, ni Buffon, ni Jean-Jacques Rousseau, ni Bernardin de Saint-Pierre, ces deux derniers si grands coloristes, ne le possèdent à au-

cun degré. On l'attribuerait volontiers à Montesquieu, si un certain besoin de toujours aiguiser en pointe pensées et paroles ne faisait soupçonner que ses traits les plus heureux sont plutôt l'œuvre d'une recherche ingénieuse à l'excès qu'un rayonnement fortuit de la nature. Voltaire le possède, seulement il est presque impossible de le constater chez lui, tant tout détail se noie dans le courant rapide et uni de son style à l'incomparable limpidité. Montaigne, Pascal, Bossuet, La Fontaine, Mme de Sévigné, voilà les écrivains chez lesquels ce don brille avec une authenticité incontestable. Eh bien! oserai-je le dire, de tous ces écrivains, il n'en est que deux chez qui il apparaisse avec tout son charme et tous ses avantages, La Fontaine et Mme de Sévigné. Chez Montaigne et chez Bossuet, ce don est d'une telle abondance qu'il fournit la trame même de leur style, dont on peut dire qu'il est tout entier composé d'expressions trouvées et inventées. Ces grands écrivains ont d'ailleurs tant d'autres parties admirables, que celle-là ne vient qu'en seconde ligne; mais ce qui n'est que secondaire chez eux est au contraire le principal chez La Fontaine et Mme de Sévigné : aussi le remarque-t-on, et j'ajouterai, en jouit-on d'autant mieux. Pour si fréquentes qu'elles soient, ces expressions trouvées sont cependant des rencontres, elles se détachent de leurs alentours, éclatent sur la page, s'isolent par leur vivacité, appellent l'attention ou l'arrêtent brusquement. Le plus vif plaisir qu'il y ait dans le monde est l'inattendu; ce qu'on retient le mieux dans un beau paysage, c'est l'accident; seulement, si nous rencontrions un paysage composé tout entier d'accidens, nous n'en admirerions que l'ensemble, et nous ne porterions pas une égale attention à chacune des parties. Les mots trouvés sont dans le style ce que l'accident est dans le paysage; on les goûte d'autant mieux qu'ils ne sont pas le style lui-même, et qu'ils nous prennent par surprise alors qu'on n'avait aucune raison de les attendre.

Ce don de l'expression entraîne logiquement le don de peindre; aussi Mme de Sévigné possède-t-elle ce dernier au plus éminent degré. Elle est un admirable peintre des personnes; cependant il faut encore faire ici une distinction analogue à celle que nous avons faite à propos de son style. De grands portraits, de portraits qu'on puisse dire historiques, étudiés à la Bossuet, ou peints de pied en cap à toute outrance, à la Saint-Simon, ses lettres n'en contiennent guère. Le caractère de Turenne ressort admirablement des pages célèbres où elle a raconté la mort du grand capitaine, mais ces pages tiennent bien plus du panégyrique funèbre que du portrait, et en vérité, parmi tant de héros, de grands seigneurs et de belles dames, je ne vois qu'un seul personnage qu'elle ait fait passer réellement à l'état de portrait historique, le pauvre majordome Vatel. En revanche, ses

croquis sont innombrables, et au bas de chacun on pourrait écrire sans crainte : *ressemblance certaine*, mérite qu'on n'oserait pas toujours attribuer aux peintures de caractères les plus renommées. Quand je lis Saint-Simon par exemple, je ne suis jamais sûr que le personnage qu'il me présente ne soit pas, comme dirait un Allemand, une création *subjective* de ses passions et de ses haines *objectivée* par la force de sa volcanique imagination. Les personnages de Saint-Simon sont toujours vrais selon la nature, donc *possibles;* quant à affirmer qu'ils sont toujours vrais selon l'histoire, c'est une témérité devant laquelle je reculerais plus d'une fois. En outre, comme Saint-Simon veut toujours peindre des hommes plus que ce qui s'en voit, ce qui s'en peut saisir, et que pour pénétrer ce fond secret de l'être moral, qui est si bien caché que chacun de nous l'ignore, il n'a d'autre instrument que son imagination, il est singulièrement apte à tenir pour vrai ce qu'il suppose, en sorte qu'il a dû lui arriver plus d'une fois de peindre un personnage *à côté* au lieu de peindre le personnage réel. C'est ce personnage *à côté*, ce personnage *possible* que nous ne rencontrons jamais dans les croquis de Mme de Sévigné, car elle ne cherche pas, elle, à peindre de ses personnages plus que ce qui s'en voit et s'en peut saisir, car elle ne peint pas avec ses passions, mais avec ses affections et ses habitudes. Tout ce qu'elle a d'imagination, elle l'emploie à rendre uniquement ce qu'elle voit et ce qu'elle comprend : aussi n'avons-nous jamais un doute, une incertitude sur la vérité des caractères qu'elle nous décrit. Comme elle les saisit presque toujours sur le fait de la vie pour ainsi dire, sa plume en deux ou trois traits nous les livre dans leur originalité et avec une intimité telle que nous ne pourrions les mieux connaître après une familiarité de dix ans. Les lettres écrites de Vichy contiennent plusieurs de ces croquis; nous voulons en détacher deux qui permettront plus particulièrement au lecteur de saisir *sur le vif* le talent de Mme de Sévigné en ce genre. « Mme de Brissac avait aujourd'hui la colique; elle était au lit, belle, et coiffée à coiffer tout le monde : je voudrais que vous eussiez vu l'usage qu'elle faisait de ses douleurs, et de ses yeux, et des cris, et des bras, et des mains qui traînaient sur sa couverture, et les situations, et les compassions qu'elle voulait qu'on en eût; chamarrée de tendresse et d'admiration, je regardais cette pièce, et je la trouvais si belle que mon attention a dû paraître un saisissement dont je crois qu'on me saura fort bon gré... En vérité vous êtes une vraie *pitaude* quand je pense avec quelle simplicité vous êtes malade... » N'est-ce pas un portrait achevé en quelques lignes, et tout l'art du monde y pourrait-il ajouter quelque chose? Comme cela est jeté d'un crayon hardi! Comme les mouvemens de la plume suivent et imitent avec naturel les mouvemens de la scène, et avec quelle force et quel

imprévu d'expressions la spectatrice a su rendre son ébahissement! Le second croquis ne le cède en rien au premier. « Mme de Péquigny a bien de l'esprit avec ses folies et ses faiblesses; elle a dit cinq ou six choses très plaisantes. C'est la seule personne que j'aie vue qui exerce sans contrainte la vertu de la libéralité : elle a deux mille cinq cents louis qu'elle a résolu de laisser dans le pays; elle donne, elle jette, elle habille, elle nourrit les pauvres; si on lui demande une pistole, elle en donne deux; je n'avais fait qu'imaginer ce que je vois en elle. Il est vrai qu'elle a vingt-cinq mille écus de rente, et qu'à Paris elle n'en dépense pas dix mille. Voilà ce qui fonde sa magnificence, pour moi, je trouve qu'elle doit être louée d'avoir la volonté avec le pouvoir, car ces deux choses sont quasi toujours séparées. » Il me semble qu'il ressort de ces deux croquis deux caractères bien féminins, dont les moules n'ont pas été brisés avec le XVIIe siècle. Mme de Brissac est un mélange de coquetterie et d'égoïsme, où l'égoïsme domine. Si elle fait des mines pour tout le monde, c'est moins par le désir de plaire à ce tout le monde que pour se l'attacher et s'en faire servir, et pour cela elle utilise avec un art accompli jusqu'à ses coliques et à ses infirmités. Quant à Mme de Péquigny, mélange de folie et de bonté, il serait assez difficile de dire si c'est par charité qu'elle est prodigue ou par prodigalité qu'elle est charitable. On rencontrerait sans trop chercher, je le crois, les modèles de ces deux croquis; il n'y a que le peintre qui soit disparu sans retour.

II. — LE PAYSAGE DE L'ALLIER. — LE CHATEAU DE BOURBON-BUSSET. — LA PALISSE.

On abandonne à regret Mme de Sévigné : aussi est-ce encore à elle que nous demanderons la transition nécessaire pour passer à un nouveau sujet. Il y a presque toujours en nous une partie de talent que notre époque ne nous permet pas de développer, soit parce que ce talent n'est en nous que secondaire, soit, et c'est le cas le plus fréquent, parce qu'il est trop faible pour s'aider lui-même, et que, ne trouvant aucun secours dans les influences régnantes, il reste en nous stérile. Mme de Sévigné en est une preuve frappante; elle avait à un remarquable degré le sentiment de la nature, et cependant elle n'a pas été un peintre éminent de la nature. Le génie du siècle n'était pas tourné de ce côté, il lui manqua donc l'initiation qui lui aurait fait reconnaître que ce talent était en elle; mais, si elle fût venue au monde un siècle plus tard, et si Rousseau eût remplacé pour elle Corneille et Nicole, nul doute qu'elle nous eût laissé autant de croquis de paysages qu'elle nous a laissé de croquis des personnes. Ce paysage de Vichy par exemple, elle en a senti très fortement la beauté. « Je vais être seule, et j'en suis fort aise, écrit-elle,

sur la fin de son séjour; pourvu qu'on ne m'ôte pas le pays charmant, la rivière d'Allier, mille petits bois, des ruisseaux, des prairies, des moutons, des chèvres, des paysannes qui dansent la bourrée dans les champs, je consens à dire adieu à tout le reste; le pays seul me guérirait. » Le sentiment est fort, seulement la note n'est pas précisément juste; le paysage de Vichy n'est pas charmant, comme elle le dit, il est beau, et d'une beauté presque sauvage; cent ans plus tard, elle aurait su que les paysages ont aussi leur caractère, et elle n'aurait pas pris pour nommer celui-ci la première épithète venue qui est tombée sous sa plume.

La nature du Bourbonnais n'est réellement belle et originale que sur un seul point, Vichy. Sur tous les autres, les provinces voisines font tort à ses meilleurs paysages, dont elles offrent les analogues avec une tout autre perfection; ici au contraire elle ne ressemble qu'à elle-même et peut soutenir hardiment toute rivalité. C'est ici par exemple, et ici seulement, que la rivière de l'Allier révèle tout son mérite pittoresque. Pauvre rivière d'Allier! si j'en avais parlé après l'avoir vue à Moulins seulement, je l'aurais sûrement calomniée. Là, je n'avais vu en elle que le plus maussade et le plus ridicule des grands cours d'eau, une manière de continuation et de contrefaçon de la Loire, dont elle imitait la marche lente, monotone et mal réglée, les sécheresses ennuyeuses, les crues fantasques et malfaisantes, les flots jaunâtres et les îlots de sable stérile; aussi n'étais-je pas loin de partager l'opinion d'un brave paysan du Bourbonnais qui me disait en la regardant : « Il vaudrait beaucoup mieux que cette rivière n'existât pas, car elle ne sert à rien, n'étant pas navigable, et fait beaucoup de mal par ses amas de sables qu'elle jette de tous côtés à tort et à travers. » Je me suis donc abstenu de parler d'elle lorsque j'ai parlé de Moulins, et j'ai bien fait; je me suis épargné une inexactitude et une injustice. Ce n'est pas cependant qu'à Vichy elle change aucun de ses caractères, c'est bien toujours la même rivière aux eaux trop rares coulant sur un lit trop large entre deux rives trop sèches; pas plus qu'à Moulins elle n'est navigable, et sa seule utilité est celle qu'un ingénieux *gipsy* attribuait à ses frères un jour que le célèbre propagandiste anglican George Borrow leur reprochait de vivre inutiles : « Frère, à quoi sert le coucou? et cependant comme il anime vos bois et vos champs! » De même l'Allier a pour utilité de traverser des paysages dont il est chargé de compléter et de rehausser la beauté, et il s'acquitte ici de cet office d'une manière admirable. Quel spectacle amusant, varié, plein de surprises, il présente, lorsqu'on le regarde de la montée à la hauteur de Saint-Yorre, et qu'on le voit découpant la superbe plaine en pièces d'un grand parc naturel par les larges méandres de son cours sans loi! Comme il prolonge le

paysage par ce vaste ravin brillant qu'il creuse dans la plaine et dont l'œil suit le sillon aussi loin qu'il puisse porter, et en même temps comme il le rapproche par l'étreinte dont il l'enlace! Comme le jaune pâle de ses rives et de son lit de sable tranche avec harmonie sur le vert de la vaste plaine et en fait ressortir l'éclat et la vive douceur! Là cependant, dans cette vallée qui s'étend entre Vichy et le château de Maumont, l'Allier n'est qu'un des élémens secondaires du paysage, qu'il rehausse sans le former; mais il en est un autre plus rare, sinon plus beau, qu'il constitue à peu près à lui seul, celui qui se découvre des deux côtés du pont de Vichy.

J'ai vu deux fois Vichy, et si vous me demandiez pourquoi cette seconde visite, je vous répondrais que c'est précisément en l'honneur de ce paysage. J'en ai vu de plus beaux, de plus riches, de mieux étoffés, si j'ose parler ainsi; je n'en ai pas vu de plus singuliers. Sa première singularité, c'est qu'on peut fort bien séjourner très longtemps à Vichy sans en avoir soupçon. C'est un paysage-fée qui ne se montre qu'à certaines heures et par certains temps comme ces personnages enchantés qu'un sort méchant condamne à présenter la plus vulgaire apparence et qui ne se retrouvent princes qu'une heure par jour. Vu à midi, c'est le paysage le plus sec et le plus ingrat du monde; sur un lit presque aussi large que celui de la Loire, l'Allier pousse comme il peut ses flots languissans, trop faibles pour recouvrir cette plaine de sable qui tantôt les retarde, tantôt les fait gauchir, et tantôt les emprisonne. Ici ils ravinent péniblement les amas sablonneux, ailleurs ils restent captifs entre leurs barrières humides qu'ils sont impuissans à franchir, formant ainsi des lacs et des étangs à côté du fleuve, et pour ainsi dire dans son sein; plus loin, ils s'écoulent avec vivacité, minces comme le filet d'eau qui s'échappe d'une source; près des rives, ils reposent inertes et croupissans comme des marais. C'est l'indigence même; mais viennent les heures du soir, et soudain cette indigence se rehausse d'une poésie inexprimable sans rien perdre de son caractère. Cela devient à la fois pauvre et brillant, maigre et pompeux, large et souffreteux. Toute cette misère touchée par la compassion de la lumière mourante se relève, et devient capable de parler à l'âme le plus pénétrant langage. Ces flots jaunâtres et éteints se mettent à scintiller et à miroiter par places comme pour montrer qu'eux aussi sont susceptibles de connaître l'éclat; ces laides flaques d'eau stagnantes s'embellissent d'ombres qui leur donnent l'intérêt de la tristesse. Des deux côtés, l'horizon est fermé par de lointains exhaussemens chargés d'arbres merveilleusement illuminés par les féeries du soleil couchant. Ce paysage, c'est l'image même d'une âme plus noble que sa condition et qui se traîne sous la tyrannie des circonstances fatales de ce monde avec une résignation muette et

tranquille, car là, à l'horizon prochain, resplendit le royaume de la lumière, dont les rayons sont descendus jusqu'à elle. J'ai vu les paysages de la Hollande si indiciblement pensifs et rêveurs, j'ai vu les paysages romains d'une si tragique tristesse, aucun ne m'a parlé avec une éloquence plus originale que celui-là le langage de la mélancolie.

Un autre paysage remarquable encore, mais où cette fois l'Allier ne joue aucun rôle, est celui qui vous accompagne en allant au château de Busset, en passant par le lieu dit de l'Ardoisière. C'est le même pendant toute la route; mais il est d'une si verdoyante sauvagerie qu'on ne s'en lasse pas. On serpente pendant trois quarts d'heure entre deux remparts de montagnes qui interdisent à la vue de contempler d'autre spectacle que celui de leurs croupes chargées d'arbres sombres et de leurs crêtes impérieuses. Sans être d'une hauteur excessive, ces montagnes seraient encore de dimensions suffisantes pour produire la sensation de l'écrasement, si la végétation qui tapisse leurs flancs n'était là pour chasser toute rêverie trop grave; la rencontre d'une pauvre femme qui s'est assise avec son fardeau de bois mort à ses côtés à la base d'une de ces géantes m'en est une preuve. Elle est là, en face de moi, à portée de ma main, et Dieu qu'elle me paraît petite ! Deux ou trois chèvres au-dessus d'elle broutent la verdure de la montagne, et ces gentils animaux tiennent dans le paysage fauve beaucoup plus de place qu'elle; la stature de la montagne la réduit vraiment à l'état de naine microscopique. Le long de votre route, un bruyant voyageur vous accompagne, mais en sens inverse, car il descend pendant que vous montez; ce voyageur, c'est le petit torrent du Sichon, abondant en truites délicieuses, qui, de cascade en cascade, saute avec la pétulance sauvage et les clameurs tapageuses d'un petit paysan bien portant et joyeux jusqu'à la plaine, où il arrive comme essoufflé et s'apaise enfin. Si sain à l'imagination et si reposant aux yeux est ce paysage resserré et sans horizon, qu'on l'abandonne à regret, et qu'on est comme désappointé lorsqu'arrivé au plateau qui le couronne on voit se dresser devant soi, à l'extrémité de ce plateau, le château de Bourbon-Busset, prétexte et but du voyage.

Ce château est la résidence héréditaire des comtes de Bourbon-Busset depuis l'origine de ce rameau secondaire de la maison de Bourbon. Qu'est-ce donc que cette famille qui porte un si grand nom et dont les membres, bien que reconnus authentiquement cousins des rois de France, n'ont jamais cependant tenu que l'état de simples gentilshommes? Très probablement beaucoup de nos contemporains avoueraient qu'ils ignorent quel fut exactement le fondateur de cette maison sans se douter qu'il est peu de personnages historiques qu'ils connaissent aussi parfaitement; c'est ce

prince-évêque de Liége, que le *Quentin Durward* de Walter Scott et le tableau célèbre d'Eugène Delacroix ont rendu familier à leur imagination, Louis de Bourbon, cinquième fils de ce duc Charles dont nous avons passé en revue la glorieuse postérité devant son tombeau à Souvigny. Il eut un caractère dissipé, une existence agitée et une fin tragique. Il faut lire dans Philippe de Comines le récit de cette révolte des Liégeois contre son beau-frère Charles le Téméraire, dans laquelle il se trouva, à son grand dommage, acteur principal, comment, obligé de quitter sa ville épiscopale, il se réfugia à Tongres, comment une seconde révolte de ses sujets vint l'y chercher pour le ramener à Liége, massacrant en route les chanoines de son conseil, et comment Charles le Téméraire, ayant démontré à Louis XI, tombé dans le traquenard de Péronne, qu'il serait honteux à lui de ne pas aider à retirer de cette situation d'otage un prince de leur sang, le roi de France fut contraint d'assister, piteux et déconfit, à l'implacable châtiment de ces rebelles, qu'il avait lui-même excités et soudoyés. Il est permis de croire que Louis XI, qui avait l'habitude de couver longuement ses rancunes, et qui d'ailleurs montra par toute sa vie que parmi ses superstitions il n'avait pas celle de la famille, ne pardonna pas à l'évêque de Liége la participation contrainte qu'il avait eue à son rétablissement. Quatorze ans après, une bonne occasion de revanche se présenta, et Louis XI ne la manqua pas. Le puissant Sanglier des Ardennes, Guillaume de La Marck, ambitionnait pour son frère l'évêché de Liége; Louis XI lui procura les moyens de l'arracher à son cousin. C'est ce qui ressort très clairement du récit que le chroniqueur Jean de Troyes, qu'on peut, à vrai dire, soupçonner d'aimer médiocrement Louis XI, fait de la mort de l'évêque de Liége. « Et pour faire par iceluy Sanglier exécuter sa dampnée entreprise, le roi lui fit délivrer argent et gens de guerre en grand nombre. » Outre ces secours réguliers, Louis XI permit encore à Guillaume de La Marck d'en lever tant qu'il voudrait d'irréguliers parmi les gredins de sa capitale et des environs; c'est-à-dire qu'après lui avoir donné les élémens d'une armée, il lui fournissait encore les élémens d'une émeute, et à côté de la *maîtresse* carte de la guerre mettait dans son jeu la carte *malicieuse* de l'anarchie. Ainsi muni, le Sanglier s'en vint à Liége, souleva une rébellion qui chassa l'évêque, puis soudoya une trahison pour qu'il fût livré seul et à sa merci pendant qu'il s'enfuyait, et alors, « lui baillant d'une taille au travers du visage, il le tua de sa propre main, et après ce fait le fit mener, et getter, et estendre tout nud en la grand'place, devant l'église de Saint-Lambert. »

On peut trouver qu'en cette circonstance le roi ne joua pas précisément le rôle d'un bon parent; mais, nous l'avons dit, Louis XI n'é-

tait pas troublé par la superstition de la famille. Il avait jadis conspiré lors de la praguerie contre son père Charles VII avec le propre père de cet évêque de Liége; des frères de ce même évêque, il eut l'un pour beau-frère et pour ennemi capital durant la ligue du bien public, le duc Jean II, un autre pour gendre, le duc Pierre, nous venons de voir comment il se comporta avec ce troisième. Il faut avouer que ce n'est pas précisément une leçon de morale qui ressort de semblables relations de famille, et que le roi mériterait les jugemens sévères qui ont été portés sur sa nature, si les princes du xve siècle n'avaient pas tous donné le même exemple. C'est l'époque où Richard III venge sur les enfans de son frère les crimes de sa famille et les siens propres contre ses cousins de Lancastre, et tout à l'heure Ludovic Sforza appellera le fils de Louis XI en Italie pour l'aider à usurper le duché de Milan sur son neveu. La conduite de Louis XI trouve donc son explication sinon sa justification dans la morale princière de l'époque. S'il faut le dire d'ailleurs, à le bien observer de près, il est vraiment le moins méchant parmi les méchans; seulement il nous paraît souvent plus noir qu'il ne l'est, parce que sa malice n'est pas de franc jeu et qu'il l'enveloppe d'une cafardise qui nous laisse une laide impression sur laquelle nous le jugeons.

Louis de Bourbon avait été installé évêque de Liége à l'âge de dix-huit ans; mais, comme il n'avait pas alors le plus petit commencement d'ordination, et qu'il s'écoula plus de dix ans avant qu'il reçût la prêtrise, sa jeunesse lui pesant sans doute, il employa ce long entr'acte à contracter un mariage avec une princesse de la maison de Gueldres, Catherine d'Egmont. Cette conduite de la part d'un homme qui attendait l'ordination peut passer pour légère, mais les princes de Bourbon de cette époque qui furent revêtus du caractère ecclésiastique firent des prélats assez douteux, témoin son propre frère Charles II, qui, avant d'être duc de Bourbon, avait été archevêque de Lyon, et qui en cette qualité ne se distingua pas par des mœurs d'une rigueur exagérée. De ce mariage naquirent trois fils qu'on désignait alors sous le nom de bâtards de Liége à cause de l'irrégularité du mariage de leur père, et peut-être aussi parce qu'en outre de cette irrégularité les enfans naquirent à une époque postérieure à celle où l'évêque reçut la prêtrise. Est-ce encore à cette circonstance fort exceptionnelle de leur naissance qu'il faut attribuer le mariage tardif de Pierre, l'aîné de ces enfans et la tige des comtes de Bourbon-Busset? Il avait près de quarante ans lorsque, richement doté par son oncle, Pierre de Beaujeu, il épousa une veuve issue de l'illustre famille auvergnate des d'Alègre. Elle lui porta en dot la seigneurie de Busset, qui était parmi les fiefs de sa maison,

et avec ce fief le nom particulier qui a servi à distinguer sa descendance.

Toutes les parties du château de Busset ne sont pas de la même époque; mais, contemplé dans son ensemble, il offre un très beau spécimen de l'architecture féodale arrivée à une suprême période. La force ancienne persistante encore s'y rencontre avec une élégance nouvelle, mais cette élégance cherche ses élémens dans les formes du passé plutôt que dans des formes hardiment innovées, — autrement dit force et élégance, grosses tours et jolies tourelles, arrondies comme si elles avaient été moulées dans un cylindre, parlent également du moyen âge, seulement ce moyen âge est celui des derniers jours. Peu d'ornemens extérieurs, les façades en sont sobres jusqu'à la nudité. Ce détail est à noter parce qu'il se répète si fréquemment dans toute cette région du Bourbonnais, de la Marche, du Forez, qu'il force l'observation. Dans toute cette contrée, l'architecture, à quelque ordre et à quelque époque qu'elle appartienne, roman, gothique, de la renaissance, n'a usé des ornemens qu'avec une extrême réserve. Les roses et les palmes du roman fleuri, les trèfles et les branchages du gothique élégant, les arabesques capricieuses de la renaissance ne sont jamais épanouies dans cette contrée, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que tous les monumens de cette région appartiennent précisément aux périodes où l'architecture eut au plus haut point le goût de l'ornementation exubérante, tant pour les édifices religieux que pour les édifices civils. A Moulins, la collégiale de Notre-Dame, toute jolie et coquette qu'elle est, doit sa grâce aux traits mêmes de son architecture et non à sa parure; elle est cependant des dernières années du XVe siècle. Ce qui nous reste dans cette même ville du palais des ducs de Bourbon, et à Guéret le château encore presque tout entier debout des comtes de La Marche, l'un et l'autre également du XVIe siècle, sont purs d'ornemens à un tel point, qu'on en est conduit à penser que les architectes qui les ont construits considéraient l'ornement non comme une grâce, mais comme le contraire de la grâce. Et c'est l'époque de l'éblouissante floraison de pierre de la Touraine et de l'Anjou! A vrai dire, pour ces châteaux des ducs de Bourbon et des comtes de La Marche, on peut soupçonner une influence italienne et une main italienne; mais ailleurs quel peut être le motif de cette sobriété? Le château de Busset nous en offre encore un bien aimable exemple dans sa jolie chapelle gothique tout récemment restaurée avec un goût parfait par un architecte d'Angers dont nous regrettons d'avoir oublié le nom. Il semble que plus un édifice est petit, et plus il appelle l'ornement comme une grâce due à sa petitesse, absolument comme un enfant ou une jeune fille appelle plus naturellement la

parure qu'une personne d'âge mûr; en outre le gothique est tellement uni dans notre esprit à l'idée d'ornement, que nous ne concevons pas l'un sans l'autre. Or cet édifice est petit, puisque c'est une chapelle, cette chapelle est gothique, et c'est la nudité même. Il faut voir ce joli édifice pour comprendre comment la ligne seule, toute dépouillée, toute géométrique et abstraite, peut produire une impression non plus de gravité, de noblesse et de haute élégance, ce qui n'aurait rien que de naturel, non pas même de pureté, ce qui se comprendrait encore, mais de gentillesse et de toute mignonne grâce. Nous notons cette particularité curieuse sans chercher à en préciser la cause.

A l'intérieur, le château de Busset a été reconstruit selon les convenances de la vie présente, au moins dans sa partie habitée, en sorte qu'il n'offre guère que des appartemens modernes avec des détails anciens, quelques très jolies et très originales cheminées du XVIe siècle par exemple. La partie qui nous en a le plus intéressé est une toute charmante galerie de proportions exquises qui conduit aux divers appartemens; c'est à cette galerie seulement que nous nous arrêterons. La décoration en est cependant bien simple : sur les murailles quelques tableaux et quelques dessins de valeur inégale, au-dessus d'une porte un petit bas-relief représentant saint Louis sous un palmier d'Égypte, dans une attitude d'enthousiasme religieux, et au fond de la galerie un buste du dernier comte de Busset, l'un et l'autre sculptés par un des comtes actuels qui semble avoir pour la sculpture un goût qui confine au talent, au plafond sur les deux côtés de la galerie les armes et les noms des familles avec lesquelles la maison de Bourbon-Busset a contracté alliance. C'est bien peu, comme vous le voyez; oui, mais les noms de ces alliances, rapprochées du buste du dernier comte de Bourbon-Busset, m'ont permis de faire une observation singulière. Je lis l'un après l'autre les noms de ces alliances, ce qui n'est pas une longue tâche, car depuis l'origine de cette maison jusqu'à nos jours, c'est-à-dire dans un laps de quatre cents ans, il ne s'est succédé que douze comtes de Busset. Or tous les noms de ces alliances appartiennent exclusivement à la haute noblesse, d'Alègre, Borgia, Larochefoucauld, Clermont-Tonnerre, Lafayette, Montmorillon, Gontaut-Biron; il n'y a pas une seule alliance prise dans la grande maison si fertile en rameaux dont ils sont issus, pas la moindre princesse de Vendôme, pas la plus petite princesse de Condé ou de Conti. Dès le principe, cette famille est donc allée se retirant toujours par le mariage de son origine, et par conséquent il semblerait que le type physiologique eût dû être dès longtemps interrompu par cette longue succession de sangs féminins étrangers. Eh bien! avec quel prince croyez-vous que

ce dernier comte de Bourbon-Busset offre une étroite ressemblance? Avec le roi Charles X lui-même. Il faut vraiment qu'il y ait dans chaque race un certain élément irréductible, puisque les infusions les plus abondantes et les plus prolongées de sangs étrangers ne parviennent pas à l'absorber. La première fois que cette persistance presque incroyable des caractères physiques de la race s'est révélée à moi avec toute sa force, c'est à Rome. On voit sur un des piliers de Saint-Jean-de-Latran une petite fresque peinte par Giotto et représentant le pape Boniface VIII proclamant le jubilé de l'an 1300. Or quelques jours après avoir vu cette fresque, me trouvant en présence du duc de Sermoneta, qui était alors le représentant de cette famille des Gaetani d'où Boniface VIII était issu, il me sembla voir le vieux pape lui-même. Six siècles n'avaient pu apporter la moindre altération à ce type, marqué, il est vrai, d'un cachet de force peu commune.

Pendant que je regarde les armes de ces alliances, ma fantaisie s'amuse à chercher si dans le nombre il ne s'en trouve pas quelqu'une qui me rappelle un souvenir moins général que celui d'un grand nom, en d'autres termes s'il en est quelqu'une qui réveille en ma mémoire l'ombre d'une individualité féminine, ou qui se rattache à quelque détail ayant un intérêt particulier. Les deux premières seules répondent à cet appel de ma fantaisie; les autres ne prononcent qu'un nom illustre dont elles ne se détachent pas d'une manière distincte. Parmi les noms célèbres de l'histoire militaire de l'ancienne France, il en est peu d'aussi remarquables pour la probité et la solidité que celui de d'Alègre. Qu'était cette Marguerite d'Alègre, veuve d'un des Lorrains Lenoncourt, qui épousa le premier comte de Busset, à Yves d'Alègre, un des plus vaillans soldats des règnes de Charles VIII et de Louis XII? Une nièce ou une sœur? Je ne sais; mais, comme ils furent contemporains, la parenté doit être fort proche. Yves d'Alègre assista à presque toutes les batailles des guerres d'Italie, depuis l'entrée de Charles VIII en campagne jusqu'à la bataille de Ravenne. Il en fut une au moins cependant à laquelle il n'assista pas, celle de Fornoue, car il fut au nombre des capitaines que le roi Charles laissa sous les ordres du duc de Montpensier pour garder le royaume de Naples, lorsqu'il prit le parti précipité de sortir d'Italie de crainte que le passage ne lui fût coupé, danger trop réel auquel il n'échappa que par un admirable effort d'héroïsme. Parmi les capitaines de ce temps, il n'en est pas qui ait mieux connu par expérience à quel point la mauvaise fortune marche sur les talons de la bonne, car il vit ce royaume de Naples dont il était un des gardiens perdu comme il avait été gagné, en un clin d'œil, le jour où, sur la soudaine apparition de Ferdinand, le peuple de Naples le poussa avec ses compagnons jusqu'au château, et bien

des années après, à Ravenne, il fut pris par la mort à la gorge, au moment même où la bataille était gagnée et tout péril passé, lorsque Gaston de Foix, emporté par son ardeur méridionale, alla s'engager sur une étroite chaussée pour donner la chasse aux ennemis qui s'en retournaient déconfits sans se douter que l'impatience irréfléchie d'un héros allait leur offrir la bonne fortune de venger leur défaite sur la personne de leur vainqueur. Il mourut au moment même de son propre triomphe, car on peut dire en un certain sens que cette journée fut son œuvre. C'est lui qui, au début de l'action, avisant une certaine manœuvre d'artillerie, fit perdre patience aux Espagnols, qui avaient résolu d'attendre dans leur camp que les Français vinssent les assaillir. Le nom de Gaston de Foix reste justement attaché à cette journée célèbre, mais c'est justice aussi de rendre une part de cette gloire au capitaine plus modeste qui força la main de la fortune, et conduisit au-devant de Gaston l'occasion de la victoire.

Des souvenirs de tout autre nature s'éveillent dans la mémoire au nom de la seconde de ces alliances, Louise Borgia, duchesse de Valentinois, car ce nom est celui de la propre fille de ce profond et terrible César Borgia, fils d'Alexandre VI, le grand politique de Machiavel et le dandy fascinateur du portrait de Raphaël à la galerie Borghèse. Louise Borgia, qui par sa mère appartenait à la maison d'Albret, vivait à la cour de France, où peut-être elle était vue avec quelque froideur, tant pour ce qu'elle était orpheline, et par conséquent sans soutien, que pour les souvenirs que son père avait laissés. Ce qui pourrait le faire croire, c'est le singulier mariage auquel consentit pour elle Louise de Savoie, la mère de François Ier, qui était sa tutrice. Elle était toute jeune, presque encore enfant, lorsque le vieux capitaine Louis de La Trémouille, après la mort de son fils aîné tué à Marignan et de sa femme Gabrielle de Bourbon, eut l'étrange courage de la demander en mariage. Louis de La Trémouille était alors, il est vrai, chargé de gloire, mais il était aussi chargé d'années, car il y avait beaux jours qu'il avait gagné pour le compte d'Anne de Beaujeu la bataille de Saint-Aubin. Louise Borgia répondit tranquillement et froidement, comme une personne qui n'est pas sa maîtresse, que son vouloir était entre les mains de la régente, et que, si cette alliance lui était ordonnée, elle en serait très honorée. En recueillant ses souvenirs, le vieux capitaine aurait reconnu que ce n'était pas précisément avec cette froideur respectueuse que quarante ans auparavant sa première femme, Gabrielle de Bourbon, l'avait accepté pour mari. Son panégyriste, Jean Bouchet, dans sa charmante et romanesque *Chronique du chevalier sans reproche*, nous a raconté ce premier amour. Que de flammes alors, et maintenant que de cendres! En dépit de ses soixante ans (son pa-

négyriste, qui veut flatter, comptant mal exprès, ne lui en donne que cinquante), le vieux capitaine obtint de la régente la main de la duchesse de Valentinois. Oh! combien il est vrai de dire que les crimes des pères sont toujours de manière ou d'autre punis dans les enfans! La défaite de Pavie priva bientôt la duchesse de ce mari glorieux, mais sexagénaire, qu'elle avait accepté avec un témoignage de si honorable, mais si froide estime, et après quelques années de veuvage, elle épousa le second des comtes de Bourbon-Busset, dont l'âge, si nos dates sont exactes, devait être, à peu de chose près, le même que le sien.

Entre Vichy, ou, pour parler avec toute la précision d'un indicateur, entre Saint-Germain-des-Fossés et La Palisse, dernière étape de notre voyage en Bourbonnais, la campagne n'est pas aussi belle qu'elle le devient aussitôt après, entre La Palisse et Roanne, et cependant elle me parut charmante. C'est qu'on était alors dans ces mois heureux, jeunesse de l'année, où il n'y a pas de laide campagne, pas plus qu'il n'y a de laids visages dans la jeunesse de la vie humaine. La vraie beauté d'un paysage en est la structure; cette structure, la nature *naturante*, pour parler comme les spinozistes, ne peut la changer, mais avec quel art merveilleux elle dissimule son impuissance! Ne pouvant créer un paysage avec des lignes, elle en fait un avec des couleurs; deux ou trois nuances heureusement assorties, quelques taches vertes jetées sur un fond nu, une bande de nuage traversée de lumière pour fermer l'horizon, un vernis de fraîcheur sur le tout, et voilà un chef-d'œuvre exquis, et pourtant rien n'appartient essentiellement au paysage dans ces élémens mobiles, fuyans et fondans, faits d'air, de vapeur d'eau et de lumière. On dirait que les génies et les esprits élémentaires, qui travaillent sous la direction de la nature, connaissent aussi la querelle du dessin et de la couleur, les uns estimant que la beauté consiste dans la ligne, les autres qu'elle consiste dans l'éclat de la vie en mouvement. Si cela est, les génies qui avaient peint le vaste et monotone paysage de la plaine entre Saint-Germain et La Palisse, au moment où je la traversais, étaient des coloristes. Rien que trois couleurs, et toutes trois tranchées à outrance; en haut un ciel d'un bleu profond, en bas une plaine d'un vert intense, et çà et là comme pour rompre la monotonie de cette couleur, des maisonnettes de paysans ou des granges recouvertes de tuiles d'une nuance de rouge d'une vivacité singulière, assez pâle pour ne pas faire un contraste criard avec le vert de la plaine, assez prononcé pour en rehausser la valeur. Bleu profond, vert intense, rouge vif, c'est la gamme violente du grand coloriste Eugène Delacroix.

Au bout d'une demi-heure de ce plaisir de coloriste, une élévation jaillit de la plaine, et sur cette élévation, un vaste château, de très

grand air, mais dont il est assez difficile à distance de déterminer la date et le caractère, s'élève tout pareil à une de ces *fabriques* monumentales qu'aimèrent à placer dans les fonds de leurs tableaux ceux des paysagistes hollandais qui avaient vu l'Italie, Berghem ou Asselyn. Dans les toiles de ces maîtres, c'est le paysage naturel qui domine cependant, car leur nature hollandaise a été plus forte que leur éducation italienne, et si imposans que soient les temples, les palais et les ruines dont ils décorent leurs œuvres, ces élémens sont impuissans à prendre le dessus sur la prairie où paissent les animaux ou le ruisseau où ils s'abreuvent. Il en est exactement ainsi à La Palisse : tout admirablement situé qu'il est, le château ne parvient pas à créer un de ces paysages historiques que des édifices moins considérables créent facilement en d'autres lieux. En revanche il compose un superbe décor avec sa longue façade flanquée de tours, d'aspect fier, riche, seigneurial, qui, si l'on n'était prévenu, ferait hésiter de loin entre le XVIe et le XVIIe siècle. C'est à distance cependant qu'il faut rester pour jouir du spectacle de cette architecture, car la façade qu'il présente au voyageur qui se dirige sur La Palisse est de beaucoup la plus belle des deux, et il n'a réellement tout son caractère de noblesse que du côté qui regarde la ville, qu'il domine tout à fait à la manière d'un château-fort féodal, ce qu'il fut très probablement avant de se transformer en palais de la renaissance et de devenir la résidence des chevaliers de la maison de Chabannes.

Ce n'est guère que dans les vingt dernières années que le château de La Palisse a dû être remis en l'état où nous l'avons vu, car certains livres de date assez récente et écrits en Bourbonnais même, que nous consultons à ce sujet, en parlent comme de ruines imposantes. La restauration, il est vrai, ne comprend encore qu'une des ailes; l'autre ne présente que des appartemens effondrés qui, avec leurs charpentes mises à nu et leurs planchers chargés du plâtre et des pierres qui les recouvraient, ressemblent à des squelettes autour desquels l'anatomiste a laissé les amas de chair dont son scalpel les a dépouillés. Plusieurs cependant conservent encore leurs plafonds de la renaissance, de superbes plafonds en caissons à losanges à l'instar de ceux de quelques-uns de nos châteaux royaux; ils sont entièrement intacts : quand on réparera ce côté de l'édifice, on n'aura d'autre peine que d'en rafraîchir les dorures. Dans la partie habitée, une belle salle de la renaissance a été transformée en salon moderne. La cheminée, qui en est fort noble, toute festonnée et chamarrée d'armoiries, a été restaurée avec un goût dont nous ne saurions trop louer l'originalité. Le vaste manteau en a été peint en noir, et sur ce fond sombre d'innombrables lions en acier brillant reluisent comme autant de météores héraldiques. Trois

vieux portraits en pied, bien restaurés, tapissent le fond de ce même salon, ceux de Gilbert de Chabannes et de ses deux femmes Françoise de Boulogne et Catherine de Bourbon. Très jeune, costumé à ravir, coiffé d'un bonnet surmonté d'une aigrette, beaucoup plus joli que ses deux femmes, entre lesquelles il est placé, Gilbert de Chabannes ressemble tout à fait à un jeune prince des *Mille et une Nuits* ou à un héros de nos modernes féeries. De ces deux femmes, une seule nous importe, Catherine de Bourbon. C'est la deuxième fille de Jean de Bourbon, deuxième comte de Vendôme, la branche même d'où sont sortis nos rois Bourbons. Or, comme il n'y a eu en tout que trois comtes et deux ducs de Vendôme, cette Catherine de Bourbon se trouve l'arrière-grand'tante de Henri IV, d'où l'on peut voir que les Chabannes se trouvaient alliés d'assez près à la maison de France, et que pour eux, comme du reste pour beaucoup d'autres familles de la noblesse française, l'expression de *cousins du roi* n'était pas une simple métaphore de politesse (1).

Une chapelle des derniers temps du gothique, haute comme une cathédrale, et de dimensions qu'atteignent fort peu de nos églises de campagne, s'élève à l'un des angles du château. C'est la partie que le propriétaire actuel est en train de faire restaurer à cette heure. Lorsque je l'ai visitée, des ouvriers étaient occupés à en creuser et à en remuer le sol, autrefois chargé de nombreux mausolées, parmi lesquels celui du maréchal de La Palisse, dont les diverses parties ont été dispersées ou vendues; trois des bas-reliefs ornent, dit-on, le musée d'Avignon. Je n'y ai trouvé que les pierres tombales de Jacques Ier de Chabannes et de sa femme, encore en bon état de conservation, bien que fortement souillés par les moineaux francs, ces plébéiens de la gent ailée. Ceux que nos douleurs présentes enseignent à chercher dans les vicissitudes de notre passé des motifs de consolation et d'espoir peuvent se baisser encore aujourd'hui avec piété pour regarder cette vieille pierre; elle recouvrit un des meilleurs ouvriers de notre délivrance au xve siècle. Sénéchal du Bourbonnais pendant la longue captivité du duc Jean Ier et sous le duc Charles Ier, Jacques de Chabannes eut l'honneur de prendre part à la première entreprise militaire qui releva réellement la France abattue, et l'honneur plus grand encore de frapper le dernier coup qui mit fin à la longue occupation anglaise. Il assista du commencement à la fin au siége d'Orléans; je le vois sous les

(1) Nous saisissons cette occasion pour recommander à tous ceux de nos lecteurs qui ont le goût des lectures historiques l'*Atlas généalogique* des princes de la maison de Bourbon, édité récemment par M. l'abbé Dumax. Ils y trouveront sur les diverses branches de cette maison, sur ses innombrables boutures et ces méandres sans fin de mariages, d'héritages, de transferts de souveraineté, des renseignemens aussi exacts que précis et minutieux.

armes le jour où ce coup de canon bien pointé, rendu célèbre par l'*Henri VI* de Shakspeare, enleva le comte de Salisbury, et à l'avant-garde, sous les ordres de la Pucelle, lorsque la ville fut délivrée. Vingt-quatre ans après nous le retrouvons en Bordelais, assiégeant Chalais, livrant la bataille de Castillon où périt ce Talbot qu'on peut appeler dans cette longue guerre l'Anglais par excellence, et mourant lui-même de ses blessures après avoir frappé ce coup suprême et décisif. Au milieu de ces guerres perpétuellement compliquées de trahisons, de défections et de retours, grâce à l'extrême diversité des intérêts particuliers, Jacques de Chabannes resta invariablement fidèle à la couronne de France et à son suzerain immédiat, le duc de Bourbon. Ainsi firent du reste tous les membres de la famille. Jacques avait un frère, sinon plus vaillant, au moins plus hardi que lui, Antoine de Chabannes, comte de Dampmartin, homme d'audace et de coup de main, soldat alerte et éveillé, de bon œil et de fine oreille, partisan peu scrupuleux sur les moyens. Le si amusant chroniqueur de la cour de Bourgogne, Olivier de La Marche, nous a laissé le récit d'un procès soulevé par Jacques de Chabannes devant les ducs de Bourbon et de Bourgogne contre un certain seigneur bourguignon de Pesmes qui avait enlevé d'assaut diverses maisons et pillé diverses propriétés de son frère Antoine en emmenant prisonnier son fils, enfant de dix ans. Ce procès, qui nous montre les mœurs guerrières de la féodalité subsistant encore en plein xve siècle, nous révèle aussi qu'Antoine de Chabannes ne le cédait pas en violence à son ennemi, et que les maux dont il se plaignait étaient les représailles de ceux qu'il avait lui-même infligés. De fait, Antoine fut à diverses reprises capitaine d'écorcheurs, et en cette qualité commanda nombre d'expéditions irrégulières; mais il pouvait dire pour sa défense que ces expéditions, n'étant dirigées que contre les ennemis du roi, Bourguignons et Anglais, étaient une preuve de sa fidélité à la couronne, et l'excuse était bonne et vraie. Il fut en effet fidèle à Charles VII jusqu'à être presque infidèle envers le duc de Bourbon, car il semble avoir été de ceux qui, pressentant l'inévitable avenir, penchèrent dès lors du côté de la couronne plus volontiers que du côté des intérêts féodaux. Lorsque le dauphin, le futur Louis XI, entreprit la conspiration de la praguerie, Antoine de Chabannes la dénonça à Charles VII. Louis se retira en Dauphiné, continuant de là à comploter contre son père. Charles VII résolut alors de le faire enlever, et ce fut Antoine de Chabannes qu'il chargea de l'exécution de ce projet; mais le rusé dauphin, ayant eu vent de l'entreprise, eut recours à un ingénieux stratagème. Il ordonna qu'on lui servît un dîner dans une forêt où il allait chasser d'ordinaire, fournissant ainsi en apparence à Chabannes plus de facilité pour le prendre, en réalité se préparant plus de sécurité pour

la fuite; en effet, lorsque Chabannes, croyant le saisir, entra dans la forêt, Louis était depuis longtemps parti, fuyant à bride rendue vers la marche de Bourgogne. Comme il n'était pas homme à oublier, dès qu'il fut roi, il fit payer par la prison à Chabannes le mauvais tour que celui-ci avait voulu lui jouer; mais, comme d'autre part il se connaissait en caractères et en talens, il n'avait garde de se priver des services d'un tel soldat; probablement aussi pensa-t-il que sa conduite passée envers le dauphin rebelle lui était une sûre garantie qu'il serait fidèle envers ce même rebelle devenu roi. Il jugea bien; tiré de sa prison et créé grand-maître de l'artillerie, Antoine de Chabannes fut un des serviteurs les plus constans et les plus habiles du gouvernement de Louis XI.

Un Chabannes plus célèbre vint ensuite, Jacques II, maréchal de La Palisse, qui, pendant plus de trente-cinq ans, vécut le harnais militaire sur le dos, sans le déposer une heure; cependant nous nous arrêterons à ces deux premiers, et cela pour plusieurs raisons, dont la principale est que les premiers Chabannes appartiennent d'une manière plus étroite et plus spéciale à La Palisse que ceux qui suivirent. C'est le Jacques Ier de Chabannes, que nous venons de voir terminer les guerres anglaises à Castillon, qui fit l'acquisition de La Palisse et qui y transporta la résidence de sa famille, et le seul souvenir des Chabannes que contienne encore ce château, c'est le sien. Si nous poussons un jour ces excursions jusqu'à Avignon, nous aurons occasion d'y retrouver le souvenir du maréchal de La Palisse sous la forme de ces bas-reliefs de son tombeau, dont nous avons déjà fait mention; mais nous n'aurions rencontré nulle part ailleurs et nous ne rencontrerons plus ces premiers Chabannes, dont nous prenons congé sans retour.

Devant le château, à l'entrée du parc, le propriétaire actuel de La Palisse a fait disposer en forme de petit cippe funéraire les débris des pierres sculptées ramassées dans les ruines faites par le temps ou les hommes, des figures de blasons, des armoiries, des devises, tant des Chabannes que des La Guiche, qui possédèrent le château après ces premiers. Une tête sculptée recouverte d'un casque de chevalier domine ce petit monument comme un symbole parlant des souvenirs exclusivement guerriers que réveille cette demeure. Les débris sont aussi humbles que les souvenirs sont grands. Quoi! voilà tout ce qui reste pour rappeler et consacrer deux longs siècles de travaux, de périls et de services! Jamais je n'ai mieux senti qu'en regardant ce petit monument à quel point sur notre terre le dieu oubli était proche parent de la déesse mémoire.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT (1).

XI. — L'EXPÉDITION DE MORÉE ET LA PAIX D'ANDRINOPLE.

I.

De tous les mandataires auxquels un grand pays doit parfois se résoudre à déléguer momentanément le plein exercice de sa puissance, le commandant en chef d'une force navale est assurément celui dont les décisions soudaines peuvent avoir sur le cours des événemens les effets les plus imprévus. L'initiative hardie du collègue que nous avions donné aux amiraux Heïden et Codrington fit brusquement trébucher dans le Levant la balance indécise de la politique. La bataille de Navarin n'avait pas anéanti complétement la marine ottomane : il restait encore des vaisseaux et des frégates à Constantinople; mais cette cruelle leçon infligea un dommage bien autrement grave à la Porte en faisant évanouir le prestige moral qui la protégeait. Une première violence en devait bientôt engendrer d'autres. La destruction de la flotte d'Ibrahim opérée en commun était pour la Russie le gage assuré de la condescendance de l'Angleterre et de la France, devenues ses complices. On la vit dès lors hâter l'exécution des projets dont il lui avait fallu si longtemps ajourner

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er août, du 15 septembre, du 15 octobre et du 15 décembre 1873.

la réalisation devant la résistance unanime de l'Europe. Les conséquences de la journée du 20 octobre 1827 sont de trois ordres différens, elles se sont développées sur trois théâtres distincts; nous essaierons de les suivre et de les démêler en Grèce, en Turquie et en Europe. Commençons d'abord par la Grèce; c'est pour la Grèce qu'on avait combattu, c'est là qu'il fallait avant tout aviser.

Nous avions assumé une très grave responsabilité en venant nous jeter aussi résolûment en travers des desseins du sultan. — Si notre intervention ne ramenait promptement le calme et la sécurité dans l'Archipel, comment justifierions-nous le droit que nous nous étions arrogé d'intervenir? Qu'elle rencontrât une approbation complète ou provoquât un blâme mal dissimulé, la bataille de Navarin n'en avait pas moins engagé les médiateurs beaucoup plus que ne l'eussent souhaité deux des signataires tout au moins du traité de Londres. On ne pouvait avoir fait couler tant de sang en vain. Il fallait montrer au monde que l'obstination de la Porte était réellement coupable, et que le peuple dont nous avions voulu l'affranchissement serait digne de prendre rang un jour parmi les nations civilisées. Les amiraux n'eurent pas besoin qu'on leur indiquât à cet égard leur devoir. La police des mers leur appartenait : en s'efforçant dès le lendemain même de la victoire d'extirper de l'Archipel le brigandage maritime qui y faisait chaque jour des progrès de plus en plus effrayans, leur but ne fut pas seulement de rassurer la navigation neutre; ils se proposèrent aussi de ne pas laisser déshonorer la cause dont ils avaient pris en main la défense. La piraterie grecque était un des grands argumens invoqués par les adversaires d'une Grèce indépendante. Cet odieux système de rapines, qui prétendait s'autoriser de mainte argutie légale, serait devenu, si on l'eût toléré plus longtemps, un véritable scandale européen. Jamais les parages infestés de Salé, ni les débouquemens des Antilles n'avaient été témoins d'autant de pillages et de meurtres. La destruction de la flotte ottomane allait laisser les marins de l'Archipel sans emploi; n'était-il pas à craindre que la piraterie ne trouvât dans cet état de choses un nouvel aliment? « Les pirateries grecques, écrivait le 24 octobre 1827 l'amiral de Rigny, se sont élevées dans la dernière quinzaine à un point inoui jusqu'à présent. La mer est couverte de ces forbans. Ainsi, quand le sang français et anglais vient de couler en leur faveur, ces misérables, poussés par la cupidité, encouragés par l'impunité, pillent et maltraitent nos bâtimens de commerce. » A quelle autorité s'en prendre, dans un pays complétement désorganisé, de la continuation de ces désordres? Le gouvernement provisoire était sans force; ce fut au corps législatif que les amiraux crurent devoir s'adresser. Leur langage cette fois fut sévère; il faisait pressentir des mesures énergiques et témoignait

d'une irrévocable résolution. « Nous ne souffrirons pas, firent-ils savoir aux députés rassemblés en ce moment à Égine, que les Grecs fassent aucune expédition, aucune course, aucun blocus hors des limites tracées de Volo à Lépante. Nous regarderons comme nulles toutes patentes délivrées à des corsaires qui seraient trouvés opérant dans d'autres parages. Les bâtimens de guerre des puissances alliées auront partout l'ordre de les arrêter. Il ne vous reste aucun prétexte pour tolérer de pareils armemens. L'armistice de mer se trouve établi de fait du côté des Turcs; leur flotte n'existe plus. Prenez garde à la vôtre, car nous la détruirons, s'il le faut, comme nous avons détruit la flotte d'Ibrahim. Quant au tribunal des prises que vous avez institué, nous le déclarons dès aujourd'hui incompétent pour juger aucun de nos bâtimens sans notre concours. »

Ces menaces ne devaient pas rester lettre morte; elles furent au contraire, grâce au zèle et à l'activité de nos croiseurs, suivies de prompts effets. La station française avait reçu d'importans renforts : les frégates l'*Iphigénie*, la *Vestale*, le vaisseau le *Conquérant*, sur lequel l'amiral de Rigny venait de porter son pavillon. Il nous était désormais facile d'appuyer nos paroles par des actes. Dès les premiers jours de novembre 1827, toute la flottille française fut en chasse; elle ne prit de repos que vers la fin de l'année 1828. Les corvettes la *Pomone*, la *Bayadère*, la *Victorieuse*, l'*Écho*, la *Diligente*, les bricks le *Palinure*, l'*Alacrity*, l'*Actéon*, le *Zèbre*, le *Marsouin*, le *Loiret*, les bricks-goëlettes le *Volage*, l'*Alcyone*, la *Flèche*, les gabares la *Lionne*, la *Lamproie*, les goëlettes la *Daphné*, l'*Estafette*, appuyèrent une si vigoureuse poursuite aux pirates qu'en moins de dix-huit mois ils en eurent complétement purgé l'Archipel. Ce fut à cette tâche méritoire que se consacrèrent sans relâche les Reverseaux, les Parseval, les La Susse, les Châteauville, les Moulac; ils firent renaître la sécurité là où avait régné trop longtemps, grâce à notre mansuétude excessive, la plus incroyable terreur. Entre tous ces croiseurs, il faut déjà citer un de nos futurs ministres de la marine, le lieutenant de vaisseau Hamelin. « Je le place, écrivait l'amiral de Rigny, à la tête des meilleurs officiers de son grade. » Au moment où le vainqueur de Navarin lui décernait cet éloge, le capitaine de la *Lamproie* venait de prendre sur les côtes de Syrie le brick grec le *Panayoti*, monté par 66 hommes d'équipage. Conduit à Alexandrie, ce bâtiment-pirate fut reconnu par les capitaines de plusieurs navires marchands qu'il avait pillés, les uns à Scarpanto, d'autres sur la côte de Caramanie. Le commandant de la frégate la *Magicienne*, M. Cornette de Venancourt, s'apprêtait alors à quitter les eaux de l'Égypte pour retourner à Smyrne. Le capitaine Hamelin lui remit le corsaire capturé. L'équipage grec

passa sur la frégate, à l'exception de 6 hommes qu'on crut devoir laisser à bord du *Panayoti*. Un officier de la *Magicienne*, l'enseigne de vaisseau Bisson, prit le commandement du brick. On lui donna pour le conduire 14 matelots et le pilote-côtier de la frégate, le second maître de timonerie Trémintin. Ces dispositions terminées, le *Panayoti* et la *Magicienne* appareillèrent d'Alexandrie le 1er novembre 1827. Les deux bâtimens devaient naviguer de conserve; dans la nuit du 5, ils se séparèrent. Le mauvais temps survint, et la prise fut obligée de relâcher dans une des baies de l'île Stampalie, à trois milles environ de la ville. Deux des Grecs qu'on avait laissés à bord du brick, mal surveillés, se jetèrent à la mer et parvinrent à gagner la côte à la nage. Un drame se préparait, drame héroïque qui eut dans toute l'Europe un long retentissement.

Retenu par les vents contraires dans la petite baie où il avait jeté l'ancre, le capitaine Bisson ne douta pas un instant qu'il ne fût attaqué. Il se promit du moins de faire, avec ses 15 hommes, une défense vigoureuse. Les quatre canons du brick furent chargés; on monta sur le pont les fusils et les sabres. A dix heures du soir, deux grands misticks furent aperçus doublant une des pointes de la baie. Chacun à bord du brick se rangea en silence à son poste. Le capitaine Bisson se porta sur le beaupré pour observer les mouvemens des embarcations suspectes. Ces embarcations étaient chargées de monde; elles avaient serré leurs voiles et se dirigeaient à l'aviron vers l'avant du brick. Bisson les fit héler plusieurs fois; il n'obtint aucune réponse. Les pirates nageaient avec force; ils étaient sur le point d'accoster, quand Bisson, déchargeant sur eux les deux coups de son fusil de chasse, donna le signal de commencer le feu. Les pirates répondirent par une vive fusillade. Il faut laisser ici la parole au pilote Trémintin, car il est des narrations qu'il n'est pas permis d'altérer. Celle du brave pilote de la *Magicienne* appartient à l'histoire. « Une des embarcations, dit-il, nous aborda par-dessous le beaupré, l'autre par la joue de bâbord. Plusieurs des nôtres avaient déjà succombé. En un instant, malgré tous nos efforts, malgré ceux de notre brave capitaine, plus d'une centaine de Grecs furent sur notre pont. Une grande partie s'affala aussitôt dans la cale pour piller. Je combattais à tribord, près du capot de la chambre. Le capitaine avait été repoussé du gaillard d'avant. Il vint à moi tout couvert de sang et me dit : — Ces brigands sont maîtres du navire; la cale et le pont en sont remplis. C'est le moment de terminer l'affaire. — Il sauta aussitôt sur le tillac de l'avant-chambre, qui n'était qu'à trois pieds au-dessous du pont. C'est là qu'on avait déposé les poudres. Il tenait une mèche cachée dans sa main gauche. Dans cette position, il avait près de la moitié du corps en dehors du panneau. Il me donna l'ordre d'engager les Français qui survivaient

encore à se jeter à la mer; puis, me serrant la main : — Adieu, pilote, dit-il, je vais tout finir. — Peu de secondes après, l'explosion eut lieu, et je sautai en l'air. » Plus heureux que son capitaine, broyé par l'explosion, Trémintin fut jeté sans connaissance sur le rivage. Il avait un pied fracassé. Quatre matelots français s'étaient jetés à la mer; ils arrivèrent à terre sans blessures. Le lendemain, on retrouva gisans sur le rivage les corps mutilés de 3 Français à côté de 70 cadavres grecs. L'héroïque sang-froid de Bisson n'avait pas laissé nos compatriotes mourir sans vengeance.

Construit à Scarpanto, armé à Naxie, le brick le *Panayoti* avait un équipage considérable. Cinquante-six prisonniers étaient restés à bord de la *Magicienne*, ils furent dirigés sur Toulon; mais entre tous ces pirates désignés à la vindicte publique Bisson avait fait justice des plus criminels; Cochrane, enfin réveillé, poursuivait les autres. Deux bricks de guerre commandés, l'un par un philhellène anglais, Pear O'Connor, l'autre par un capitaine hydriote, Nicolas Kiparissi, reçurent la mission de parcourir les diverses îles de l'Archipel et d'en expulser les Candiotes. Ces turbulens réfugiés étaient devenus les tyrans des paisibles localités qu'ils avaient contraintes de leur donner asile. On les soupçonnait justement d'être les auteurs ou les instigateurs de la plupart des méfaits dont la navigation neutre avait à se plaindre. Cochrane les refoula vers ce repaire de Grabouza dont dix-sept Crétois, partis de Cerigo, s'étaient emparés dans l'été de 1825, et qui renfermait en 1827, avec des valeurs énormes, produit de deux années de pillages, plusieurs milliers de combattans. Il espérait envoyer ainsi un utile secours aux insurgés, qui s'efforçaient de reprendre Candie sur les Égyptiens; il n'envoyait en réalité qu'un nouveau renfort aux pirates. Les pirates heureusement n'avaient plus l'opinion pour eux. L'enthousiasme qu'excitait la gloire récemment acquise par nos armes, l'émotion produite par le dévoûment de ce jeune martyr qui promettait à la France un héros, tout cet ensemble de circonstances, fait pour remuer les cœurs et pour ramener à des idées plus saines les esprits, eussent-ils même été moins prompts à se raviser que les nôtres, avait fait passer l'intérêt du côté de la répression. Grabouza, en dépit des réclamations de l'amiral de Rigny, avait longtemps reçu les secours des comités philhellènes; on considérait cet îlot comme une des citadelles de la liberté hellénique. La lumière se fit subitement. Abandonné par l'opinion, ce nid de brigands ne pouvait prétendre à subsister quand l'insurrection de Candie avortait. Le commodore Staines sur l'*Isis* et le capitaine de Reverseaux sur la *Pomone* se chargèrent de le faire évacuer. Il y eut de la part des pirates quelque tentative de résistance. Vigoureusement conduite, l'attaque des alliés eut un plein succès. Grabouza cessa d'être un

épouvantail pour tous les bâtimens que le vent amenait en vue des rivages de la Crète, et la navigation neutre put reprendre, dès les premiers mois de l'année 1828, son cours habituel et paisible vers les ports de la côte de Syrie. S'il y avait encore quelques bandits épars dans l'Archipel, ces bandits du moins n'avaient plus de forteresse.

Trompés par la faveur dont leurs prétentions les plus excessives avaient joui jusqu'alors, les Grecs s'étaient flattés que le traité de Londres leur apporterait, sous forme de médiation, un secours complaisant; ils ne devaient pas tarder à s'apercevoir de leur erreur. C'était une tutelle et une tutelle sévère que leur réservait l'Europe. Dès le 24 octobre, quand le sang de Navarin fumait encore, les amiraux se chargeaient les premiers de dissiper les illusions du corps législatif. « Nous ne vous permettrons pas, écrivaient-ils, de porter l'insurrection ni à Chio, ni en Albanie; nous ne voulons pas que, par ces expéditions imprudentes, vous exposiez les populations à être massacrées par les Turcs. » De pareilles injonctions pouvaient sembler cruelles et jusqu'à un certain point injustes; elles prenaient surtout cette apparence quand il s'agissait de Chio. Depuis la fatale journée qui avait jeté dans l'esclavage leur malheureuse patrie, des milliers de Chiotes, « échappés, suivant le texte même de l'humble supplique dont j'emprunte les termes, au glaive d'un furieux tyran, » erraient en tous lieux, « sans trouver où cacher leur nudité et leurs pleurs. » Ils n'étaient soutenus que par l'espoir de pouvoir « en un jour plus serein » reconquérir le sol natal. Ce jour venait enfin de luire. Les souverains, du haut de leur trône, avaient jeté un regard compatissant sur la Grèce; « ils avaient pris en main les droits de l'humanité souffrante. » Les réfugiés chiotes s'étaient alors rassemblés; ils avaient, selon l'antique usage, élu leurs primats et leurs conseillers. Une flotte venait d'être équipée à l'aide de contributions volontaires. Plus de la moitié des matelots embarqués sur ces bâtimens étaient des Chiotes; tous s'engageaient à servir gratuitement. Les capitaines, on les avait choisis « parmi les plus réglés et les plus obéissans. » — « Jamais, disaient aux amiraux les députés des Chiotes libres, Démétrius Maximos et Athanasio Raphaëlis, jamais expédition aussi régulière, aussi bien combinée, n'avait été formée en Grèce. » Le gouvernement d'Égine approuvait ce projet. On lui avait demandé le corps régulier de Fabvier et un détachement de troupes irrégulières; il avait accordé l'un et l'autre. Il n'y avait dans toute l'île de Chio, — on s'en était assuré, — que 300 soldats réguliers, autant d'irréguliers et environ 600 habitans turcs. Comment le succès serait-il un instant douteux?

Sans attendre une autorisation qui eût été certainement refusée,

le gouvernement grec fit partir Fabvier pour Ipsara. Le 28 octobre 1827, l'intrépide colonel débarquait sur la plage de Chio avec 1,000 tacticos, 1,500 irréguliers et vingt pièces de canon. Le pacha turc, Yousouf, s'enferma dans la citadelle. Le commodore Hamilton se trouvait en ce moment à Smyrne. « L'opinion de M. Canning, écrivit-il sur-le-champ à l'amiral de Rigny, est tout à fait contraire à une attaque sur Chio. S'il est possible d'obtenir quelque garantie pour la vie des habitans, je serais d'avis de couper court à cette expédition. » Le commodore ne s'en tint pas là. Il chargea le capitaine Hotham du *Parthian* de déclarer aux chefs grecs qu'il ne considérait pas seulement leur expédition comme compromettante pour les trois puissances, il la jugeait aussi contraire aux intérêts de l'humanité. « Jamais, ajoutait-il, la Grèce ne pourra maintenir une force navale suffisante pour empêcher les Turcs de passer quelque jour de Tchesmé à Chio, et ce jour-là nous aurons à redouter une effroyable catastrophe. Quel motif peut empêcher aujourd'hui la flotte turque réunie à Gallipoli de venir à Tchesmé? Cette flotte évidemment n'est retenue que par la crainte des escadres combinées, et cependant je ne vois pas que les termes du traité de Londres nous autorisent à nous opposer à la navigation des escadres ottomanes d'un port turc à un autre. »

Les Anglais nous soupçonnaient d'être en secret favorables à une expédition que commandait le colonel Fabvier. La loyauté de l'amiral de Rigny dissipa facilement cet ombrage. Il fut des plus énergiques à blâmer une entreprise qui devait être pour lui « la source de difficultés nouvelles. » Les catholiques de Chio s'étaient réfugiés dans les consulats. Les Turcs en 1821 avaient respecté ces asiles; les Grecs en 1827 n'hésitèrent pas à les envahir. Les catholiques furent indignement dépouillés; « on enleva, nous dit l'amiral de Rigny, jusqu'à la dernière chemise de ces malheureux. » Tous les efforts de Fabvier demeuraient impuissans à prévenir de semblables désordres; mais c'était aux marins chiotes, aux marins seuls, qu'il fallait, suivant le colonel, les imputer.

Codrington et Heïden venaient d'arriver à Malte quand ils apprirent la complication qui menaçait d'aigrir encore les griefs de la Porte. Heïden se montra le plus vif dans l'expression de son blâme. « Les Grecs, écrivit-il à l'amiral de Rigny, ont fait une grande folie en opérant une descente à Chio. Ils n'arriveront à rien et vont nous compromettre une seconde fois avec les Turcs. » Codrington, moins ému, s'en remettait à nous du soin d'arranger cette affaire. « Vous avez, mon bon ami, écrivait-il à ce frère d'armes, auquel depuis le 20 octobre il paraît avoir voué, avec la confiance la plus absolue, l'affection la plus sincère, vous avez un rôle difficile à remplir, mais personne ne saurait le jouer mieux que vous. »

Cependant, à la première sommation reçue par l'intermédiaire du capitaine du *Parthian* d'avoir à renoncer à leurs desseins, les émigrés chiotes avaient jeté les hauts cris. Comment! c'étaient les amiraux des puissances chrétiennes, ces chefs en qui la Grèce mettait tout son espoir, qui voulaient faire rappeler de Chio les troupes débarquées et abandonner ainsi les malheureux habitans de cette île à la furie des Turcs! Ne savait-on pas que le renouvellement d'une scène plus terrible que celle du passé suivrait de près le départ des soldats de Fabvier? Il ne resterait plus aux Chiotes qu'à s'ensevelir tout vivans dans les tombeaux de leurs pères. « La terre de notre patrie, disaient-ils, n'a pas encore bu tout le sang dont on l'a abreuvée. Nos femmes, nos enfans, nos mères, sont retenus en esclavage dans le fort. N'obtiendrons-nous pas un répit de la compassion des souverains chrétiens, de la bienveillance des trois amiraux? »

Les amiraux malheureusement n'avaient plus besoin d'insister. L'expédition de Chio se désorganisait d'elle-même; elle avait le sort de la tentative de Vassos et de Kriezotis sur Tricheri, du général Church et de Kostas Botzaris dans l'Hellade occidentale. Ces capitaines, au premier bruit de l'approche des troupes turques, s'étaient vus dans la nécessité de licencier leur armée. A Chio, il n'y avait plus, dès le mois de décembre, que les tacticos sur la fidélité desquels on pût encore compter. « Des malveillans, disait Fabvier dans sa proclamation, se font un jeu d'effrayer le peuple. Je ne retiens personne. Tous ceux qui veulent fuir sont libres de le faire. Qu'ils partent, emportant avec eux ce qui leur appartient; mais une si belle contrée ne doit pas être habitée par un vil troupeau d'esclaves. En conséquence, voici ce que j'arrête : les biens meubles et immeubles des fuyards seront confisqués, moitié au profit des braves qui attendent en chantant l'arrivée de l'ennemi, moitié au profit de la chose publique. Je me charge de faire ratifier ces dispositions par le gouvernement de la Grèce, et j'invite les démogérontes à les publier. »

Les inquiétudes propagées par les malveillans n'étaient pas, quoi qu'en pût dire Fabvier, sans quelque fondement. Le siége de la citadelle n'avançait pas, et la flotte de Gallipoli s'apprêtait à franchir les Dardanelles. Tahir-Pacha, devenu, malgré le désastre de Navarin, le favori du peuple et du sultan, commandait cette expédition. Les primats de Chio élevèrent de nouveau leur voix suppliante; ils demandaient qu'on arrêtât les bâtimens turcs. « Cette requête, écrivait l'amiral Codrington à son collègue, ne peut être accueillie, selon moi, que par un refus catégorique. L'expédition de Chio a été faite contrairement à notre avis et évidemment au grand préjudice de la Grèce. Que ceux qui l'ont entreprise en subissent les conséquences. » Répondant directement à la demande des députés chiotes,

l'amiral anglais accentuait plus durement encore son refus. « Vous devez savoir aussi bien que moi, messieurs, leur disait-il, que, si les ressources gaspillées pour cette expédition eussent été employées en faveur de la Morée, l'armée d'Ibrahim eût éprouvé le même destin que sa flotte, et la Grèce n'eût pas eu à subir les nouveaux reproches que lui a valus la fâcheuse conduite des Chiotes. »

L'amiral de Rigny éprouvait une profonde sympathie pour le colonel Fabvier. On ne pouvait en effet rester insensible aux preuves multipliées que ne cessait de donner ce vigoureux soldat de son courage, de son dévoûment à sa nouvelle patrie et de son désintéressement. C'était une de nos gloires nationales qu'il fallait arracher une seconde fois au sort funeste qui la menaçait; mais à la première ouverture de retraite qui lui fut faite Fabvier répondit avec son assurance et sa gaîté habituelles. « Je reconnais bien votre aimable amitié à vos inquiétudes, écrivit-il à l'amiral le 20 février 1828; tranquillisez-vous. Quoique nos gens frémissent un peu sous la bride, quoique du dehors on les agite par tous les moyens, tout échoue devant l'affection que me portent mes soldats, même les irréguliers. Depuis deux mois, on me laisse sans poudre, sans boulets, — des intrigues tous les jours, — et cependant, si ces chiens de marins avaient gardé le blocus, depuis longtemps tout serait fini. »

Le 12 mars 1828, Tahir-Pacha jetait dans la citadelle de Chio un renfort de 2,500 hommes. C'en était fait désormais de l'espoir de voir tomber cette place. « Les malins, écrivait Fabvier à l'amiral, veulent que ce soit moi qui donne le signal du départ. Ils font crier pour aller en avant, les mêmes qui se sont sauvés des tranchées il y a cinq jours, et qui m'ont laissé seul. De toute façon, il faudra bien que cette affaire-ci finisse. Je suis indigné de l'abandon où l'on m'a laissé; tout ce que je vous demande pour le moment, c'est d'envoyer sauver les malheureux qui ont été compromis ici par de mauvaises mesures. » La frégate la *Fleur de Lys,* commandée par le capitaine Lalande, avait été détachée le 16 février du blocus d'Alger pour renforcer la station du Levant; elle arrivait à propos dans l'Archipel. L'amiral de Rigny l'expédia sur-le-champ devant Chio. Le 20 mars 1828, à midi, la *Fleur de Lys* débarquait à Syra un premier convoi de fugitifs; quelques jours après arrivaient à Égine la frégate l'*Hellas,* le brûlot de Canaris et le brick le *Nelson,* chargés de familles qui venaient demander au gouvernement un asile et du pain. Les palikares avaient pris passage sur des bâtimens spezziotes. L'irritation de ces malheureux, celle de la populace, excitée par la vue d'un si lamentable spectacle, s'élevèrent bientôt, nous dit le capitaine Lalande, jusqu'à la frénésie. « Le colonel Fabvier, criait-on à Syra aussi bien qu'à Égine, est un traître. Il a donné

le signal du départ sans vouloir combattre. » Fabvier en effet avait donné le signal du départ; mais, pour que ce départ pût s'effectuer sans encombre, il s'était exposé à sacrifier ses tacticos. La *Fleur de Lys*, à son retour de Syra, les trouva tous acculés à la plage du port de Mesta, réfugiés sur un îlot, sans eau, sans vivres, fusillés de loin par les Turcs. Il était temps que cette frégate se présentât pour les embarquer. Malheureusement la brise était fraîche, de pesantes rafales du nord descendaient de la montagne. Les embarcations de la frégate, restée sous voile, gagnaient lentement du terrain. Le capitaine Lalande les rappela, et, jouant pour ainsi dire sur cette manœuvre le sort de son navire, il vint passer si près de la côte que chacun à bord en frémit; mais le coup d'œil du capitaine de la *Fleur de Lys* était sûr, et sa hardiesse n'eut jamais que l'apparence de la témérité. Déposées à diverses reprises presqu'à toucher l'îlot où se pressaient les débris de cette désastreuse expédition, les embarcations françaises eurent bientôt rapporté à bord de la *Fleur de Lys* de sept à huit cents tacticos, maigres, exténués, couverts de blessures mal guéries encore, toujours énergiques cependant et jusqu'au dernier moment dignes de leur chef. Arrivé à Syra le jeudi matin 27 mars, Fabvier voulut débarquer au quai de la Santé. La porte du lazaret lui fut fermée; il la força et entra dans Syra l'épée à la main, la baïonnette croisée, au milieu des sifflets et des hurlemens de la foule. Ainsi se termina l'expédition de Chio. Capo d'Istria venait d'arriver en Grèce. Ce fut sous ces auspices qu'il prit possession du pouvoir.

Le 3 décembre 1827, l'amiral Codrington avait reçu l'ordre d'envoyer à Ancône un navire de guerre à la disposition du président qu'avait choisi l'assemblée de Trézène. Le vaisseau le *Warspite* fut désigné pour remplir cette mission. Capo d'Istria toucha d'abord à Malte, où il arriva le 10 janvier 1828; il en repartit le 15 pour se rendre à Égine sur le vaisseau anglais escorté de la frégate russe l'*Hélène*. Il ne lui avait fallu que cinq jours pour se concilier complétement la confiance et le bon vouloir des deux amiraux, peu habitués à voir les affaires de la Grèce en de pareilles mains. « J'aurais voulu, mon cher amiral, écrivait Codrington à l'amiral de Rigny, que vous eussiez pu vous rencontrer ici avec le comte Capo d'Istria et entendre, comme moi, l'accord de ses plans avec les nôtres. Le traité de Londres est son seul guide, et il est résolu à ne pas s'en écarter. Vous devriez l'aller voir afin de recueillir de sa propre bouche l'expression de ses sentimens, comme l'ont fait vos collègues. » L'amiral de Rigny crut devoir montrer moins d'empressement. Sa nature circonspecte éprouvait le besoin d'observer d'abord à distance l'attitude qu'allait prendre ce personnage, que quelques rapports lui représentaient déjà comme étant « tout de feu pour les

Russes, tout de glace pour la France. » Il ne déféra donc qu'à demi au vœu de ses collègues. Il ne se rendit pas en personne à Égine; il se contenta d'y envoyer un bâtiment. Les trois capitaines qui assistèrent le 7 février 1828 dans l'église cathédrale d'Égine à l'installation du nouveau président furent le capitaine Parker du *Warspite,* Le Blanc de la *Junon,* Nicolas Petrowitz de l'*Hélène.*

Capo d'Istria avait désiré que la cérémonie eût lieu dans les formes les plus simples. « Toute solennité, avait-il dit, qui entraînerait des dépenses serait incompatible avec la situation malheureuse de la Grèce. Si nous pouvons disposer de quelque argent, nous le consacrerons au soulagement d'intéressantes misères. » On voit par ce prélude dans quelles conditions précaires se trouvait l'état qu'il acceptait la mission de constituer. Sept années de guerre et de désordre intérieur avaient laissé la Grèce en proie à 20,000 ou 30,000 soldats débandés, à 15,000 ou 20,000 matelots sans emploi. L'état n'avait pas de finances. La terre ferme et le Péloponèse ne fournissaient aucun revenu. Celui qu'on eût pu tirer de l'Archipel avait été épuisé d'avance pour mettre à exécution des plans peu conformes aux intérêts généraux de la Grèce. « Le peuple, écrivait Capo d'Istria à l'amiral de Rigny, est à toute extrémité; le soldat, sans combattre, dévore sa subsistance; le marin l'accable des conséquences de la piraterie. Une grave responsabilité pèse sur moi, et elle est d'autant plus grave que je l'ai contractée volontairement. Quelque illimitée que soit la confiance dont m'honore la nation, l'essai que je vais entreprendre ne peut aboutir, si je ne me trouve promptement en mesure de payer régulièrement l'armée et la marine, de donner quelques avances au peuple qui a déserté ses foyers et de ramener ainsi le cultivateur aux travaux qui seuls peuvent fournir une base à une véritable organisation sociale. »

Le tableau assurément n'était pas chargé, et déjà cependant on commençait à reprocher au nouveau président son apathie. Le colonel Fabvier eût désiré qu'il s'occupât plus sérieusement de l'organisation des troupes régulières; le commandant Lalande écrivait que le système de Capo d'Istria pouvait se traduire par un mot : « il voulait *tout* attendre de l'intervention des puissances. » Comment en vérité ce gouverneur exotique, transplanté soudainement dans un pays ruiné où on l'avait déposé sans soldats, sans crédit, sans ressources, eût-il pu songer à placer sa confiance ailleurs que dans quelque providence étrangère? Tout ce qu'il était permis de lui demander, c'était de ne pas distinguer entre ses protecteurs, de se faire l'instrument dévoué de l'alliance et non le serviteur exclusif de la Russie. Dans l'opinion du nouveau président, il n'était certes pas impossible que la Grèce pourvût elle-même à son salut; mais il fallait du moins lui venir en aide par des subsides. Pour arriver à faire évacuer les places

de la Morée, à extirper en même temps la piraterie, Capo d'Istria estimait qu'il lui faudrait entretenir 23,000 hommes environ et quinze bâtimens; la dépense mensuelle serait de 600,000 francs. Ce budget établi, c'était aux puissances protectrices qu'il appartenait d'en fournir la dotation. Le président ne mettait pas en doute les bienveillantes dispositions dont on lui avait donné l'assurance. Il eût vu néanmoins sombrer son autorité naissante sous les inextricables embarras des premiers jours, si, pour se ménager le temps de recevoir les secours qu'il sollicitait, il n'eût pris le parti de recourir à deux expédiens. La philanthropie européenne l'avait rendu dépositaire de petites sommes dont le total s'élevait à près de 300,000 francs. Ces souscriptions devaient être exclusivement appliquées au rachat des esclaves, au soulagement des vieillards, des enfans et des femmes que la guerre avait chassés de leurs foyers. Tout en gémissant de l'impérieuse nécessité à laquelle il obéissait, Capo d'Istria n'hésita pas à leur attribuer une autre destination. Il s'en servit pour « donner quelques instans de vie au service militaire. » Le second expédient devant lequel il ne recula pas davantage ne pouvait lui procurer qu'un surcroît de ressources bien insuffisant. Il possédait quelques propriétés à Corfou; c'était tout son avoir. Il les engagea comme garantie des pleins pouvoirs dont il avait muni un de ses agens chargé d'aller à Malte acheter à crédit deux cargaisons de blé.

Tels furent les débuts de l'homme éminent que la Russie avait cédé à la Grèce et qui, surpris au milieu de sa tâche, vit tout à coup se dresser contre lui la féodalité grecque avec ses ardeurs jalouses et ses haines implacables.

II.

Les événemens dont je viens d'esquisser le récit nous ont conduits au mois d'avril 1828. Il nous faut maintenant revenir en arrière, si nous voulons voir se dérouler sur un terrain plus vaste les conséquences fatales, inévitables, de la journée du 20 octobre 1827. Pendant qu'on se battait à Navarin, on était dans l'attente en Europe. « Vous avez dû, écrivait le comte de Chabrol à l'amiral de Rigny, recevoir dans les premiers jours de septembre des dépêches des ambassadeurs de Constantinople, mais ces dépêches vous seront probablement arrivées trop tard pour que vous ayez pu être en mesure d'empêcher le débarquement des Égyptiens. Qu'aurez-vous fait depuis? C'est ce que nous ignorons encore. » Malte eut la primeur de la nouvelle. Le brick de commerce anglais *Mary-Ann* était parti de ce port le 11 octobre 1827 sous l'escorte du brick de guerre le *Gannet*. On le vit rentrer le 29. Son capitaine déclara que le 20,

à trois heures de l'après-midi, se trouvant à 40 milles de Navarin, il avait entendu une forte canonnade qui dura jusqu'à sept heures du soir, qu'il y eut alors une violente explosion à la suite de laquelle le *Gannet* fit signal à son convoi de chercher le port le plus voisin et se dirigea sur l'île de Sphactérie. L'anxiété était générale. Enfin le 1er novembre on sut à quoi s'en tenir. La frégate le *Talbot* entra dans le port de la quarantaine, suivie du brick le *Brisk*, démâté et traîné à la remorque. Peu d'instans après, le consul de France, M. Miège, était mandé chez le gouverneur. Il y trouvait une lettre de l'amiral de Rigny datée du 23 octobre et apprenait tous les détails du combat. « On est ici, répondait-il sur-le-champ au commandant de notre escadre, dans l'admiration de la conduite des Français; on ne tarit pas sur celle de leur amiral; on parle surtout avec enthousiasme de ce qu'a fait l'*Armide* et de la manière noble dont vous en avez usé à l'égard du capitaine Davies. »

Dans toute l'Italie, la sensation ne fut pas moins vive. Lord Burghess annonça l'événement au milieu d'une fête qui se donnait à Florence. « Tout le monde, nous apprend l'amiral Codrington, en fut transporté, à l'exception toutefois de l'ambassadeur d'Autriche, qui se glissa hors de la salle, comme s'il eût été un Égyptien. » L'ambassadeur ne faisait que devancer le jugement de son souverain. L'empereur François se montra en effet indigné. Pour lui, le combat du 20 octobre n'était qu'un assassinat : le prince Esterhazy le comparait au partage de la Pologne. En Angleterre, l'opposition n'hésita pas à tenir à peu près le même langage; le gouvernement ne se prononçait pas encore. Il laissait Codrington recevoir les félicitations du roi George IV et de son altesse le lord grand-amiral; il s'abstenait soigneusement jusqu'à plus ample informé de toute approbation officielle. La Russie, on le croira sans peine, à la première nouvelle, avait tout approuve. « Les protocoles, mandait le comte Nesselrode au prince de Lieven, signés par vous le 15 octobre avaient obtenu l'entière adhésion de l'empereur. Nous n'avions d'autre désir que l'exécution franche, prompte, loyale des conventions du 6 juillet, quand des lettres venues d'Italie nous ont annoncé les premiers succès de sir Edward Codrington contre la flotte d'Ibrahim, sortie de Navarin malgré la parole donnée, et bientôt après la bataille si glorieuse, si décisive, que les trois escadres s'étaient trouvées contraintes de livrer dans ce port. Notre vœu eût été que le traité du 6 juillet pût s'exécuter sans effusion de sang. Sous ce rapport, nous déplorons notre victoire; mais d'un autre côté l'empereur est le premier à reconnaître que, placé dans l'alternative de voir les Grecs exterminés sur la terre ferme, les îles de l'Archipel reconquises et conséquemment l'objet même du traité de Londres anéanti, ne pouvant d'ailleurs

obtenir d'Ibrahim l'observation de l'armistice provisoire auquel ce pacha avait adhéré, ayant enfin épuisé toutes les voies de conciliation et se trouvant attaqué dans la baie même de Navarin, où les intentions les plus pacifiques l'avaient amené, l'amiral anglais, en acceptant le combat, a exécuté les instructions dont il était muni et servi la cause commune avec un succès qui ne fait pas moins d'honneur à ses talens et à sa bravoure qu'il n'assure d'avantages aux alliés dans leurs négociations avec la Porte. »

Ainsi ce n'était pas le comte Heïden, c'était sir Edward Codrington qui se trouvait avoué, félicité par le cabinet de Saint-Pétersbourg. Heïden n'avait fait que suivre et obéir. Loué par la Russie, encouragé, soutenu par ses deux collègues, Codrington n'en attendait pas moins avec anxiété une réponse au rapport qu'il avait adressé à l'amirauté peu de jours après la bataille de Navarin. « Le vôtre, écrivait-il à l'amiral de Rigny, semble avoir ravi la France. » Un transport d'enthousiasme accueillit en effet dans toute l'étendue du royaume l'annonce de cette victoire remportée pour une cause populaire. Le gouvernement ne marchanda pas aux vainqueurs les récompenses. Tous les grades, toutes les décorations demandées par l'amiral furent accordés. Lui-même fut promu vice-amiral. Le cabinet des Tuileries ne laissait pas cependant de se préoccuper des conséquences d'un acte qui avait de beaucoup dépassé ses prévisions. A Saint-Pétersbourg, on proclamait très haut que la bataille de Navarin venait de placer dans son vrai jour la politique des trois états. « Espérons, écrivait le comte Nesselrode, qu'à la suite de la journée du 20 octobre les erreurs se dissiperont, que les *conseils qui les entretiennent* cesseront d'être écoutés, et qu'enfin désabusée la Porte se hâtera d'accepter des conditions de paix qui lui imposent à la vérité quelques sacrifices, mais des sacrifices accompagnés d'abondantes compensations. » L'attitude aux Tuileries était plus réservée, la satisfaction moins complète. Le comte de Chabrol, qui fut pendant près de quatre années ministre de la marine, du 4 août 1824 au 8 mars 1828, me paraît avoir admirablement résumé dans une lettre privée portant la date du 19 novembre 1827 les dispositions du cabinet à la tête duquel figurait encore cet esprit si prudent dont la chute précéda de bien peu celle de la monarchie. « Je ne veux pas, mon cher vice-amiral, écrivait-il au comte de Rigny, laisser partir ma lettre officielle sans y joindre mon compliment particulier sur la grande et noble affaire à laquelle vous venez de prendre part. Vous ne pouviez pas mieux couronner une station de trois années pendant laquelle il n'y a eu que des félicitations à vous adresser sur la sagesse, la fermeté et la dignité de votre conduite. Le roi a vu avec le plus grand plaisir sa marine se relever par un coup d'éclat et obtenir les éloges les plus flatteurs des amiraux étrangers. Il m'a

chargé de vous le témoigner et il l'a témoigné lui-même par les faveurs qu'il a bien voulu accorder. Nous n'avons point encore de nouvelles de Constantinople. La question politique sera, je le crains, moins facile à vider que la question militaire; mais ce sont deux questions distinctes. On n'est pas assez injuste pour les confondre.»

Ce fut un courrier parti de Navarin à franc étrier le lendemain même de la bataille qui apprit au sultan la destruction de sa flotte. On put craindre un instant que Mahmoud, dans sa première irritation, ne fût d'humeur à permettre un massacre général des chrétiens. Les deux séraskiers Khosrew et Hussein-Pacha prirent soin de recommander à leurs officiers de ne donner suite à aucun ordre émanant du grand-seigneur sans en avoir préalablement délibéré avec eux. La vague rumeur d'une grande catastrophe finit par arriver ainsi le 30 octobre 1827 jusqu'aux trois ambassadeurs. Ils firent interroger le reïs-effendi. « Le sultan avait-il donc donné à Ibrahim l'ordre de ne point observer la convention conclue le 26 septembre avec les amiraux? Si une bataille avait eu lieu, la Porte considérerait-elle cet événement comme une déclaration de guerre? » Le reïs-effendi répondit que « la Porte ne savait rien de ce qui s'était passé entre les flottes; il n'avait donc pas pour le moment à s'expliquer à ce sujet. »

Sur tous les points où le bruit du désastre parvint directement avant d'arriver à Constantinople, l'attitude de la population ne justifia pas heureusement les inquiétudes qu'on avait conçues. On rencontra dans la multitude aussi bien que chez les autorités la modération la plus inespérée. Des nouvelles rassurantes parvinrent successivement à l'amiral d'Alexandrie, de Smyrne, de la côte de Syrie, des régences barbaresques. Le fatalisme musulman s'inclinait partout; mais quelle serait la détermination du divan? « Je ne doute pas, écrivait l'amiral Codrington, que le comte Dandolo (1) et l'internonce n'engagent aujourd'hui la Porte à accéder au traité, quelques efforts qu'ils aient pu faire récemment dans le sens contraire, car, si la guerre s'ensuivait, l'Autriche se verrait contrainte d'abandonner son alliée ou de faire elle-même la guerre, ce qui lui ferait perdre le riche commerce qu'elle a enlevé à la France. Je persiste donc à croire que le sultan cédera aux circonstances. » Le comte Nesselrode jugeait mieux les dispositions de l'inflexible Mahmoud, quand, à la même date, il prévoyait que la Porte aggraverait encore les inconvéniens de la situation où elle s'était placée. Les ambassadeurs allaient en effet, dans leurs tentatives de conciliation, rencontrer une de ces impossibilités morales qui en mainte autre affaire ont rendu stériles les efforts de la diplomatie. Le grand-

(1) Le comte Dandolo commandait dans le Levant l'escadre autrichienne.

seigneur pouvait, de son propre mouvement et sans avoir besoin qu'on parût l'y contraindre par la force des armes, faire acte de clémence, accorder à des sujets révoltés une amnistie complète; il ne lui était pas permis de modifier la condition des raïas sans porter atteinte à la loi religieuse.

La conférence dans laquelle cette question fut débattue avec le reïs-effendi eut lieu le 24 novembre 1827; elle dura cinq heures. Les ambassadeurs des trois puissances avaient résolu d'emporter de leur entrevue une réponse décisive. Si leur habileté ne parvint pas à mettre une seule fois en défaut ni le flegme musulman, ni l'astuce orientale, elle leur servit du moins à constater qu'après cette dernière épreuve il ne leur restait plus qu'à demander leurs passeports. Ils s'étaient obligés d'un commun accord, disaient-ils, à faire cesser *le scandale de Roumélie.* Que fallait-il pour cela? Que la Sublime-Porte accordât dans son propre intérêt certains priviléges aux Grecs, non pas, bien entendu, aux Grecs en général, mais à ceux qui habitaient la Grèce proprement dite. Il y eut là une longue lutte, dans laquelle le reïs-effendi ne se montra sous aucun rapport inférieur à ses adversaires. Quel que fût son désir d'éviter un éclat, il n'osait, dit-il en finissant, s'exposer à importuner de nouveau le sultan. Le grand-vizir fut plus hardi. Quand le 29 novembre les ambassadeurs eurent renouvelé l'annonce de leur prochain départ, il se jeta aux pieds de son maître. Mahmoud se déclara prêt à abandonner aux Grecs la capitation arriérée des sept dernières années. La concession, au point où en étaient les choses, parut dérisoire. Le 8 décembre 1827, les ambassadeurs quittèrent Constantinople; les relations politiques étaient rompues, les rapports commerciaux existaient encore, et aucune hostilité ne devait avoir lieu de la part des escadres sans de nouveaux ordres. Les conséquences d'une mésintelligence aussi tranchée semblaient cependant imminentes.

« Nous l'avions prévu, écrivait le comte Nesselrode au vice-amiral Heïden; mes dernières dépêches vous faisaient pressentir que la Porte, cédant à l'impulsion d'un aveugle fanatisme, provoquerait une rupture avec les représentans des puissances signataires du traité de Londres. L'événement n'a pas tardé à fournir la preuve de cette triste vérité. Les représentans des trois cours ont dû quitter Constantinople. Au moment où M. de Ribeaupierre a mis à la voile pour la Méditerranée, les Turcs adoptaient envers les sujets et le commerce russes, dans la vue d'entraver la navigation de la Mer-Noire, les mesures les plus opposées à la teneur de nos traités. Leur conduite envers les sujets et le commerce des deux autres puissances alliées n'était ni moins arbitraire ni moins déplorable. Sa majesté impériale m'ordonne de vous instruire de ses déterminations... L'empereur propose à ses alliés d'adresser collectivement à la Porte

une dernière sommation pour lui demander de souscrire dans un délai de huit jours : à un armistice, à la médiation des trois cours, aux limites de la Grèce, telles que les indique la circonscription tracée dans le protocole de la conférence de Constantinople en date du 5 septembre, à l'évacuation de toutes les places fortes que les Turcs occupent encore dans ces limites, enfin à l'établissement immédiat d'une négociation qui aurait lieu, dans une île de l'Archipel neutralisée à cet effet, entre les plénipotentiaires ottomans, les ministres des trois cours et des envoyés grecs, sur tous les détails du traité de paix définitif à conclure entre la Turquie et la Grèce. Si cet ultimatum est accepté, les négociations ne devront durer que deux mois; s'il est rejeté, nous proposons une déclaration de guerre immédiate, l'entrée de nos troupes dans les principautés, toujours au nom des trois cours, telles opérations navales qui seront jugées les plus efficaces, et la résolution de concerter sans délai avec les autorités grecques tous les termes d'un traité exécutif de celui de Londres... Nos alliés ont prévu, comme nous, que l'obstination de la Porte provoquerait des mesures extrêmes. Déjà la conférence de Londres les discute, et nous savons qu'elles seront conformes au plan esquissé ci-dessus, sauf peut-être quelques modifications de détail. En tout état de cause, vous pouvez être certain qu'aucune des trois cours ne reculera devant les suites de la rupture qui vient d'avoir lieu avec l'empire ottoman, qu'aucune ne balancera quand il faudra imprimer à ses résolutions le caractère d'énergie que réclament et les décisions de la Porte et l'honneur comme les intérêts des premières puissances européennes. »

M. Nesselrode, au moment où il écrivait cette dépêche, affectait une assurance qu'il ne pouvait plus avoir. Les yeux de l'Europe s'étaient ouverts, et les projets mal dissimulés de la Russie n'alarmaient plus seulement l'Autriche. Dès le 4 décembre 1827, deux bâtimens napolitains, venant de Marseille, étaient arrivés à Malte; l'un portait le colonel Codrington, fils de l'amiral, l'autre l'amiral sir John Gore, tous deux expédiés de Londres. Le premier était chargé de remettre au vainqueur de Navarin les récompenses accordées aux officiers qui avaient combattu sous ses ordres; le second venait lui demander des détails plus circonstanciés sur les causes qui avaient amené cet engagement. Le cabinet britannique s'attendait déjà aux attaques de l'opposition, et voulait se mettre en mesure d'y répondre. A la même date, le colonel Cradoch était de nouveau envoyé en Égypte. « Pour ma part, écrivait Codrington à l'amiral de Rigny, je n'approuve pas qu'on sollicite une soumission que j'ai le droit et le pouvoir d'exiger. Mon plan eût été de se plaindre hautement de l'insulte et de l'agression dont nous avions été l'objet, et de demander pour première satisfaction que le sultan

accédât immédiatement à l'armistice proposé. Si Smyrne et Alexandrie ne sont pas compris dans le blocus avec le reste des ports ottomans, le sultan ne se départira pas de son obstination, et le mécontentement mutuel pourra bien dégénérer en hostilités. Si au contraire nous déclarions le blocus de tous les ports, il faudrait bien que le sultan cédât et souscrivît aux conditions qu'il nous conviendrait de lui imposer. M. Stratford Canning ne m'a pas donné connaissance de ses dernières communications avec le reïs-effendi. Il semble désireux de ne point s'expliquer avec moi sur l'état présent des affaires. Nos ministres en font autant. Tout cela est peut-être très diplomatique, mais peu loyal, ce me semble. »

Si l'amiral Codrington croyait avoir quelque sujet de se plaindre des procédés du cabinet que présidait lord Goderich, successeur momentané de George Canning, il allait trouver des dispositions moins favorables encore dans le nouveau ministère que, le 8 janvier 1828, le duc de Wellington fut chargé de former. La session du parlement s'ouvrit, et le discours de la couronne qualifia d'*événement malencontreux* le combat qui venait de jeter l'Europe dans de si grandes perplexités. « Je ne mets pas en doute, écrivait à ce sujet l'amiral Codrington, qu'on ait agité la question de mon remplacement. En me sacrifiant, les ministres espéraient garder leurs places. Le généreux appui de notre illustre grand-amiral est venu me couvrir et les a préservés de l'humiliation qu'ils eussent encourue, si j'avais été enlevé à mon commandement. Des personnes de tous les partis ont donné des éloges à ma conduite dans la discussion qu'a soulevée au sein des deux chambres le mot *malencontreux* introduit dans le discours de la couronne. J'espère que cette expression fera plus de tort à ceux qui l'ont employée qu'à moi-même. Les ministres, je crois, ont voulu éviter d'irriter le sultan en m'accordant leur approbation. A mon avis, ils ont pris une fausse route. Il eût mieux valu se plaindre de l'agression des Turcs. Dans ce cas, l'événement n'eût pas été malencontreux; il eût été assurément des plus heureux. Vous aurez vu du reste avec plaisir que le duc de Wellington avait déclaré que le traité serait exécuté dans toutes ses parties. Nous ferons de la besogne cet été, s'il y a dans les conseils de nos gouvernemens autant d'énergie que leur en montreront, j'espère, leurs amiraux. »

Le cabinet anglais n'était plus en communion d'idées avec le vaillant commandant en chef qui, sans se perdre dans les subtilités de la diplomatie, ne songeait qu'à recueillir les fruits de sa victoire. Lord Wellington s'était sensiblement rapproché de M. de Metternich; il pensait, ainsi que cet homme d'état, qu'il fallait à tout prix éviter une attaque en commun contre les Turcs. Le prince, il est vrai, reconnaissait lui-même qu'un retour vers l'état de choses qui existait

avant le soulèvement de 1821 n'était plus possible. Si la paix de l'Europe dépendait de la pacification de l'Orient, il n'y avait pas, suivant lui, à hésiter : il fallait réaliser l'émancipation pure et simple; mais sur ce terrain même il était difficile aux puissances occidentales de s'accorder. Cependant l'idée d'une expédition anglo-française uniquement destinée à faire évacuer la Morée commençait à germer dans les esprits. Ce ne serait pas la guerre; ce serait tout au plus une démonstration armée.

La crise ministérielle qui venait de transformer le cabinet anglais avait eu son pendant en France. Quelques jours avant que le duc de Wellington se vît appelé à diriger les affaires du royaume-uni, M. de Villèle avait dû céder la place à M. de Martignac. Le comte de Chabrol et M. de Frayssinous furent les seuls membres de l'ancien cabinet qui entrèrent dans la composition du nouveau ministère. Le portefeuille des affaires étrangères échut à M. de La Ferronays, dont les sympathies s'étaient depuis longtemps prononcées en faveur de l'alliance russe. Le nouveau cabinet se trouva dès lors partagé entre le désir de ne pas froisser la Russie et la crainte de se séparer de l'Angleterre. Une lettre privée, que je n'hésite pas à reproduire tout entière, nous fait assister aux combats intérieurs de cette administration, à ses appréhensions, à ses incertitudes. « J'ai reçu, écrit M. de Chabrol à l'amiral le 21 février 1828, vos dernières dépêches de la fin de janvier, et j'ai mis sous les yeux du roi les réflexions fort judicieuses que vous présentez sur la situation des choses dans le Levant. Cette situation s'est fort aggravée depuis vos lettres par la déclaration inattendue de la Porte et par son manifeste, qui devient une véritable déclaration de guerre. Tout ceci va occuper sérieusement la conférence de Londres, et je ne puis vous dire encore quelles seront les résolutions auxquelles on s'arrêtera. Je crains que le changement du cabinet anglais ne porte quelque complication dans cette affaire. Le nouveau cabinet paraît n'avoir accepté que sous bénéfice d'inventaire le combat de Navarin, et je crois qu'il n'en est point aux regrets sur la part que l'Angleterre a prise à un tel événement. Pour nous, nous sommes décidés à maintenir autant que possible l'alliance, seul moyen d'arriver à un résultat. Nous ne savons que peu de chose encore de la Russie; il est probable que rien ne l'empêchera d'aller de l'avant. Le rôle qu'a joué l'Autriche dans tout ceci a paru suspect. Elle a voulu éviter une complication, et elle en a fait naître une beaucoup plus grande. Nous-mêmes, nous avons voulu éviter la dissolution de l'empire ottoman, et il est possible que nous l'ayons précipitée. Les cabinets dans cette affaire, — et on n'est pas à le reconnaître, — ont été menés par l'opinion plus que par la réflexion et la sagesse; mais enfin l'affaire est engagée, et il faut aller jusqu'au bout. Le roi ne consent pas à ce que

vous reveniez à Toulon. Il a fait partir le général Guilleminot de quarantaine. Le général est parti pour Corfou, où doivent aussi se rendre l'ambassadeur d'Angleterre et l'ambassadeur de Russie. Ce sera de cette réunion de diplomates qu'émaneront désormais des instructions qui, pour mener à quelque chose, doivent être communes à tous les amiraux. Le ministère anglais interpellé a déclaré qu'il entendait se conformer à la lettre et à l'esprit du traité du 6 juillet. M. de Polignac a reçu l'ordre de repartir immédiatement pour Londres, afin d'y suivre le cours des négociations. Tout cela devient fort compliqué. Vous parlez de forcer le passage des Dardanelles en attaquant par terre une des rives pour faciliter le passage de la flotte; mais, depuis trois mois que la Porte se met en mesure, n'aura-t-elle pas mis ses forts à l'abri d'un coup de main, et combien faudrait-il de troupes de débarquement pour tenter cette opération avec succès? Le passage une fois forcé, tout serait-il fait? Nous voyons dans le récit de l'expédition de lord Duckworth que la flotte anglaise resta plusieurs jours en face de la ville sans pouvoir rien tenter, et que dans moins de trois jours quatorze cents pièces de canon furent mises en batterie pour défendre le sérail et la ville. Si vous avez quelques données à cet égard, communiquez-les-nous. Vous concevez très bien que je ne puis en ce moment vous donner d'instructions particulières. Nous en sommes encore à réfléchir et à nous communiquer nos réflexions de Paris à Londres et de Londres à Saint-Pétersbourg. L'avenir de la Grèce ne donne pas moins d'inquiétudes. Je crains qu'il n'y ait rien à faire de ce peuple de pirates. Tout ce que nous ferons pour faire cesser ce brigandage organisé sera bien fait. Le comte Capo d'Istria doit être arrivé en ce moment; je crains bien que ce ne soit qu'un homme de plus, et que ce ne soit pas un gouvernement. Je vous ai dit que le roi avait fort approuvé vos réflexions sur les ménagemens dont vous croyez convenable d'user envers la Porte et envers l'Égypte. Si nous en venons à une guerre déclarée, la position sera plus franche et plus nette. C'est ce dont vous serez instruit par les ambassadeurs, qui doivent être en ce moment même à Corfou. »

La Porte, on l'a dit avec raison, haïssait trop la Russie pour la craindre. Cherchant, suivant l'expression de l'internonce d'Autriche, le baron Ottenfels, « son courage dans le désespoir, » elle s'était entièrement rejetée vers la barbarie des siècles précédens. Elle venait de déchirer le traité d'Akermann, et appelait aux armes tous les Osmanlis contre le plus odieux des peuples infidèles, le peuple moscovite. De quel droit, à quel titre, l'Angleterre et la France auraient-elles pu s'interposer entre deux ennemis également avides de se combattre? Provoquée et prise à partie, la Russie ne pouvait se considérer comme condamnée à l'inaction par des

traités dont l'exécution restait en suspens. Aussi le 26 février 1828 répondait-elle au manifeste du sultan par un mémorandum qui n'admettait pas de réplique. Les troupes russes entreraient dans les principautés. L'empereur renonçait à toute conquête, mais il ne déposerait pas les armes avant d'avoir obtenu les garanties nécessaires aux intérêts russes, les droits promis aux peuples chrétiens placés sous sa protection, et pour lui-même, avec les paiemens des frais de guerre, les indemnités résultant des pertes éprouvées par ses sujets. Voilà où aboutissaient après six années de tergiversations les pourparlers diplomatiques. A côté de la lutte soutenue avec une héroïque obstination par la Grèce, avec une indomptable fermeté par la Porte, se jouait dans l'ombre la partie des cabinets. Cette campagne politique a quelque titre encore à être étudiée par les hommes d'état; on pourrait l'appeler, je crois, sans injustice, le triomphe de la diplomatie russe. L'habileté, la patience, la suite dans les idées, rien ne manqua aux ministres du tsar. Ils en vinrent à leurs fins, et cependant ils avaient trouvé dans le prince de Metternich un rude jouteur; mais le prince essayait de remonter le courant de l'opinion publique, la Russie avait l'immense avantage de pouvoir s'en servir.

III.

Le mémorandum du 26 février communiqué à la conférence de Londres par le prince de Lieven était fait pour émouvoir les puissances. Les efforts redoublèrent de tous côtés en vue de conjurer la crise. L'envoyé du roi de Prusse à Constantinople, M. Miltitz, se joignit à l'internonce d'Autriche, le baron Ottenfels, pour presser les amiraux alliés de favoriser de tout leur pouvoir la conclusion d'un arrangement direct entre les insurgés et la Porte-Ottomane. La Sublime-Porte venait, disaient-ils, de charger d'une part le fils du vice-roi d'Égypte, Ibrahim-Pacha, de l'autre le patriarche de Constantinople, de renouveler aux Grecs l'offre simultanée d'un pardon général et de diverses faveurs qui deviendraient le prix de leur soumission. Elle leur accordait un terme de trois mois pour profiter de cet acte d'amnistie. Pendant ces trois mois, l'injonction la plus positive serait faite aux commandans des forces musulmanes, tant sur terre que sur mer, de s'abstenir de toute hostilité. N'était-ce pas l'équivalent complet de la suspension d'armes exigée par l'article premier du traité de Londres, comme condition préliminaire et indispensable de l'ouverture des négociations? « Nous croirions, écrivait M. Miltitz à l'amiral de Rigny le 1er mars 1828, manquer à la sainteté de nos doubles devoirs de ministres de paix et de représentans de deux cours amies à la fois de la

Sublime-Porte et alliées des puissances signataires du traité du 6 juillet 1827, si, au moment où se présente enfin le moyen d'arrêter l'effusion du sang, nous ne nous empressions, M. l'internonce d'Autriche et moi, de vous informer, sans le moindre délai, de l'heureuse résolution prise par le divan. »

Que demandait-on aux amiraux? D'employer leur influence auprès des autorités grecques pour les déterminer à s'abstenir également, pendant l'espace de trois mois, de toute hostilité contre les musulmans. Cette suspension d'armes ne changeait rien au *statu quo;* elle offrait la même somme d'avantages aux deux parties intéressées, et ne préjugeait aucune des graves questions qui étaient l'objet de la sollicitude bienveillante des premiers cabinets de l'Europe. En coopérant à ce résultat, les amiraux alliés se rapprochaient du but que toutes les puissances avaient à cœur d'atteindre; ils contribuaient peut-être à sauver la paix politique en Europe. « La nature, ajoutait M. Ottenfels, n'admet pas de passage subit d'un état à un autre sans secousse violente. Il en est de même en morale et en politique; les transitions soudaines sont rarement bienfaisantes. Or la lutte entre les Turcs et les Grecs s'est prolongée trop longtemps et a été accompagnée de trop d'horreurs pour qu'une réconciliation immédiate soit possible. Il faut nécessairement que cette réconciliation soit précédée d'un état intermédiaire. L'état intermédiaire entre la paix et la guerre se trouve dans un armistice. » Les puissances allemandes avaient obtenu, la Porte avait concédé ce que depuis plusieurs mois on ne cessait de solliciter du divan. Malheureusement la concession arrivait trop tard. Les amiraux furent unanimes à reconnaître qu'au point où les derniers protocoles avaient conduit les choses, il ne leur appartenait plus d'intervenir que pour assurer l'exécution des décisions prises par la conférence de Londres. Ce refus en somme était très sensé, et on peut dire que leur brusque droiture leur inspirait, dans cette délicate circonstance, la résolution la plus sage. La suspension d'armes proposée par le divan n'eût pu être considérée comme l'heureux préliminaire de la pacification que si le sultan eût déclaré du même coup son accession entière et définitive à la médiation des puissances alliées et aux autres clauses dont le rejet avait obligé les ambassadeurs à quitter Constantinople. Il n'y avait donc rien de sérieux à se promettre de ce côté. Serait-on plus heureux en Égypte?

Les premières communications de M. Drovetti, notre consul-général, avaient paru réconcilier le vice-roi avec l'Europe et surtout avec nous. Quelques jours plus tard, un navire arrivant de Candie apportait au pacha l'avis d'une irruption des Grecs dans cette île. L'esprit du pacha en reçut une impression fâcheuse. Rien ne pouvait, suivant lui, justifier les trois amiraux de l'insouciance qu'ils

mettaient à faire respecter la déclaration par laquelle ils avaient circonscrit les limites où devaient désormais se renfermer les hostilités. Bientôt après on apprenait à Alexandrie l'invasion de Chio. En fallait-il davantage pour justifier l'obstination du grand-seigneur et sa persistance à repousser les remontrances pacifiques de Méhémet-Ali? Néanmoins, si, en exécution du traité de Londres, les trois puissances se trouvaient dans la nécessité d'entreprendre quelque expédition pour occuper militairement la Morée, si elles déclaraient formellement borner là leurs prétentions, le vice-roi se montrait assez disposé à s'entendre avec les amiraux sur les moyens de faire évacuer cette péninsule par ses troupes. Il demandait seulement que l'opération eût lieu avec les ménagemens que l'honneur de son armée et la réputation militaire de son fils lui semblaient exiger. Ce double but ne lui paraîtrait pas atteint, si l'expédition européenne, destinée à agir contre Ibrahim, était inférieure à 12,000 ou 15,000 hommes. Pour l'encourager à de nouveaux sacrifices, le divan lui faisait offrir le pachalik de Damas, objet de tous ses vœux; il ne céderait point à cet appât, il prendrait l'engagement de rappeler son fils; mais il fallait du moins qu'il pût compter sur le patronage officieux des trois puissances, dans le cas où sa déférence à leurs désirs attirerait sur lui le courroux de son souverain et de la nation musulmane.

Le 18 janvier 1828, un courrier était parti pour Constantinople avec des dépêches de Méhémet-Ali adressées au grand-vizir. On attendait la réponse du sultan lorsque le colonel Cradoch reparut tout à coup en Égypte sur la frégate la *Galatée*, suivie d'un brick russe. Ces deux navires venaient de la Morée. Ils entrèrent dans le port d'Alexandrie le 9 février, en même temps qu'une corvette expédiée par Ibrahim. Le prince mandait à son père que le général Adams, gouverneur des îles ioniennes, le pressait vivement d'évacuer la Morée, le menaçant, en cas de refus, d'un débarquement de troupes françaises et anglaises prises dans les garnisons que les deux gouvernemens entretenaient alors en Espagne et en Portugal; s'il obtempérait au contraire à la sommation qui lui était faite, les puissances intervenantes ne seraient peut-être pas éloignées de reconnaître, pour prix de cette obéissance, la souveraineté indépendante de Méhémet-Ali. Ibrahim avait répondu qu'en sa qualité de soldat il n'avait qu'une chose à faire: se tenir prêt à tout événement. Les combinaisons politiques n'étaient pas de son ressort; il en référerait à son père. Le colonel Cradoch fut moins explicite que le général Adams. Il ne prononça plus le mot d'indépendance; il ne parla que d'une simple neutralisation, comme si Méhémet-Ali pouvait, dans une guerre engagée contre la Porte, se déclarer neutre sans se proclamer par ce seul acte indépendant. Le vice-roi se garda bien de tom-

ber dans le piége qui lui était tendu : l'exemple d'Ali-Pacha n'avait pas été perdu pour lui. Avant qu'il osât s'exposer à encourir la disgrâce de son maître, il lui fallait plusieurs années de paix pour reconstituer son armée et pour restaurer ses finances. Écrasé par les impôts dont il l'avait chargé et par la conscription militaire, le peuple égyptien était au désespoir. Le premier signe de défection armerait contre le vassal rebelle le fanatisme religieux de ses sujets. D'où venait la force de Méhémet-Ali, son immense influence sur ses coreligionnaires? Des succès qu'il avait obtenus contre les insurgés. C'était à cette guerre sainte qu'il était redevable de la facilité avec laquelle il avait pu faire dans son armée et dans son gouvernement les innovations que Constantinople avait imitées. Comment pouvait-il donc se retirer ouvertement de la lutte, évacuer la Morée sans y être contraint par la force? A qui livrerait-il les forteresses, Modon, Coron, Navarin? Aux Grecs? mais les Grecs étaient dans l'incapacité la plus absolue de déployer un appareil militaire qui pût justifier aux yeux des Turcs la moindre capitulation d'Ibrahim. Les troupes égyptiennes ne se retireraient que devant l'envoi d'un corps européen assez considérable pour donner à cette retraite volontaire l'apparence de la contrainte.

Un semblable expédient eût eu les plus heureux effets en 1827; il n'était plus en 1828 de nature à suspendre les préparatifs de la Russie. « Le bruit court, écrivait le 29 mars l'amiral Codrington, que le tsar a déjà déclaré la guerre à la Porte. Au lieu de signer le traité de paix dont les bases étaient complétement arrêtées, la Perse, à l'instigation du sultan, a recommencé la guerre. Abbas-Mirza a traité l'empereur comme nous avait traités Ibrahim. L'irritation bien naturelle de nos alliés a donné lieu à une foule de bruits ridicules. On a dit que la Russie allait faire la guerre à l'Angleterre, puis on a prétendu que c'était à la France, à l'Autriche, qu'elle voulait s'en prendre. Je ne doute pas que l'empereur Nicolas ne soit impatient des délais que lui opposent nos ministres, et il a sujet de l'être. J'espère que ses résolutions, quelles qu'elles soient, hâteront les décisions du cabinet britannique. » La Russie pouvait bien songer à vaincre par la hardiesse de ses déterminations les scrupules de l'Angleterre, les résistances mêmes de l'Autriche; elle n'avait assurément aucun mauvais dessein contre la France. « Ce qui me paraît le plus vraisemblable, écrivait de son côté M. Miège, c'est que la Russie aura dit : Agissons de concert, ou j'agis seule. »

L'escadre russe avait perdu cinq bas-mâts à Navarin, bien que plusieurs de ses bâtimens, les frégates entre autres, eussent peu souffert. Ses réparations s'étaient prolongées au-delà de toute prévision. Le 12 avril cependant, toute la division qui avait combattu à Navarin, à l'exception du vaisseau le *Gangut*, que l'amiral Heïden

dut renvoyer à Cronstadt, quittait le port de Malte pour aller rejoindre l'escadre française dans l'Archipel. Deux jours après, le 14 avril, la guerre était formellement déclarée par la Russie à la Porte. L'empereur espérait que l'accord des opérations maritimes du Levant n'en serait pas pour cela rompu. Le cabinet de Saint-James persistait, il est vrai, à signaler l'extrême difficulté de régler les mouvemens ultérieurs des escadres combinées par des instructions strictement uniformes; mais le cabinet des Tuileries, loin d'admettre que la position de la Russie, comme puissance belligérante, fût incompatible avec l'exercice des droits d'intervention établis par le traité du 6 juillet, manifestait le désir de maintenir et d'exécuter les dispositions d'un engagement auquel nulle des trois parties contractantes n'avait cessé d'adhérer. L'empereur pouvait donc espérer que ces nuances d'opinion ne tarderaient pas à disparaître. En conséquence l'amiral Heïden reçut l'ordre « de subordonner constamment l'exercice de ses droits d'escadre belligérante à tout plan d'opérations concertées en commun qui aurait l'exécution du traité de Londres pour motif et pour but. — Il ne faut pas, ajoutait le comte Nesselrode, que le gouvernement turc soit tenté de puiser dans des divergences de système apparentes ou réelles de nouveaux motifs pour persévérer dans le funeste aveuglement que nous déplorons aujourd'hui. La Russie ne mesurera jamais ses prétentions sur l'étendue de sa puissance. Exempte de toute arrière-pensée, elle n'armera point contre sa cause de résistance légitime, mais elle est décidée à ne jamais reculer devant les obstacles qu'une haine aveugle ou une malveillance injuste essaiera de lui susciter. A force de modération et d'énergie, elle justifiera la confiance dont la France et la Prusse viennent de lui offrir un éclatant témoignage en déclarant qu'elles se plaisaient à rendre justice aux motifs qui lui mettaient les armes à la main. »

Le 7 mai 1828, l'armée russe franchit le Pruth et envahit la Moldavie; le 5 juillet, elle était à Kustendjé, sur les bords de la Mer-Noire, où la flotte de transports partie d'Odessa venait la rejoindre. La Russie surprenait l'empire ottoman au milieu de sa transformation militaire. Le nombre des troupes nouvellement organisées ne dépassait pas encore le chiffre de 48,000 hommes; le prince de Servie s'était déclaré neutre et tenait en échec les Bosniaques, le pacha de Scutari rassemblait lentement ses Albanais. Les bataillons réguliers n'avaient à compter que sur le concours des hordes asiatiques; ces bandes indisciplinées portèrent à 150,000 le nombre des combattans que la Porte parvint à réunir. 30,000 furent opposés aux Russes dans l'Asie-Mineure, 25,000 furent dispersés dans les forteresses qui gardent la ligne du Danube; un nombre à peu près

égal s'établit dans le grand camp retranché de Schumla; le reste servit à couvrir les deux capitales, Andrinople et Constantinople. Les Russes avaient tout l'avantage de l'offensive. « Ils vont, écrivait l'amiral de Rigny le 15 juillet 1828, tourner Schumla par Varna et Bourgas. Dans un mois, ils seront dans les plaines d'Andrinople. Voilà du moins l'apparence. » Les appréhensions de l'amiral ne se réalisèrent pas sur-le-champ. Le tsar en personne avait mis le siége devant Varna avec 15,000 ou 20,000 hommes d'élite; cette place, commandée par le défenseur de Patras, Yousouf, et par le capitan-pacha, Mohammed-Izzet, l'arrêta jusqu'au 6 octobre.

Le 19 juillet 1828, le prince de Polignac fut chargé d'annoncer au prince de Lieven et au comte Aberdeen que le cabinet des Tuileries proposait l'envoi d'un corps de troupes françaises dans le Péloponèse. Le président de la Grèce, le comte Capo d'Istria, s'était, dans l'origine, montré peu favorable à cette expédition; insensiblement son opinion s'était modifiée. Il avait reconnu que les forces navales seraient insuffisantes à amener la retraite d'Ibrahim; le fils du vice-roi se maintenait dans ses positions militaires et bravait les efforts des Grecs, trop faibles pour inquiéter ses troupes. La proposition du prince de Polignac obtint sur-le-champ l'adhésion des deux autres plénipotentiaires. Il fut convenu qu'un corps de troupes serait le plus tôt possible débarqué en Morée. Sa majesté très chrétienne serait invitée à se charger seule de l'exécution de la mesure. L'expédition aurait lieu au nom des trois cours; l'objet en serait notifié en commun à la Porte-Ottomane, et l'on déclarerait en même temps à cette puissance que le débarquement d'une force alliée dans la péninsule grecque n'était point opéré dans des vues hostiles à son égard. Dès qu'Ibrahim se serait rembarqué, les troupes françaises quitteraient la Morée. Si les forces du pacha opéraient leur retraite par terre, un corps d'observation pourrait être laissé vers l'isthme de Corinthe, pour empêcher leur retour dans la péninsule.

Le baron Hyde de Neuville avait à cette époque remplacé le comte de Chabrol au ministère de la marine. Ce fut lui qui informa l'amiral de Rigny des dernières décisions de la conférence. Le roi avait exprimé le désir que cet officier-général, dont la santé commençait à être sérieusement ébranlée par un aussi long séjour à la mer, gardât néanmoins le commandement important qui lui avait été confié jusqu'à la conclusion probablement très prochaine des affaires du Levant. Sir Edward Codrington était au contraire rappelé en Angleterre, et son successeur, le vice-amiral sir Pulteney Malcolm, allait se rendre sur-le-champ à Corfou. En annonçant cette nouvelle au commandant de nos forces navales, M. Hyde de Neu-

ville ajoutait : « Le roi a remarqué, monsieur le vice-amiral, la lettre adressée par vous à sir Edward Codrington pour lui exprimer la part que vous preniez à la disgrâce dont vous le jugiez menacé. Cette correspondance ne peut que vous faire honneur : cependant, tout en rendant justice à ce brave amiral, peut-être eussiez-vous mieux fait de ne pas donner autant de développement à l'expression de votre sympathie. Le gouvernement anglais prétend que l'amiral Codrington n'a pas agi suivant ses instructions, et ce n'est pas à nous d'apprécier si cette assertion est exacte. Ce que nous savons positivement, ce que sa majesté se plaît à répéter, c'est que vous avez suivi celles qui vous avaient été données, de manière à ne mériter que des éloges. Cette observation seule vous fera comprendre pourquoi le roi ne veut pas consentir à vous laisser revenir en France au moment où l'amiral anglais est rappelé par le cabinet britannique. »

La résolution d'envoyer un corps de troupes en Morée ne comportait dans l'exécution aucun retard; 10,000 hommes et 800 chevaux partiraient de Toulon dans les premiers jours du mois d'août. Ils seraient suivis, dix ou quinze jours plus tard, de 4,000 hommes et de 500 chevaux environ. Le commandement en chef était confié au marquis Maison, pair de France, lieutenant-général des armées du roi. Le premier convoi serait sous les ordres de M. Cuvillier, capitaine de vaisseau, commandant la *Ville de Marseille;* il se composerait des frégates l'*Amphitrite*, la *Bellone*, la *Cybèle* et d'un nombre de navires de commerce suffisant pour porter les chevaux, tout le matériel et les hommes qui n'auraient pu trouver place sur les bâtimens de guerre. Le second convoi serait escorté par le vaisseau le *Duquesne*, attendu de Brest à Toulon, par les frégates l'*Iphigénie* et l'*Armide*. Les soins du comte de Chabrol avaient porté leurs fruits, et, bien que nous eussions à maintenir le blocus d'Alger, bien qu'on nous trouvât présens dans toutes les stations lointaines, nos équipages de ligne purent fournir encore, dans le plus bref délai, des marins et des cadres à ce nouvel armement. L'institution, renouvelée de l'empire, qui associait aux matelots de profession un certain nombre d'hommes provenant du contingent annuel avait été vivement critiquée; on n'en comprit tous les avantages qu'après cet éclatant exemple de la fécondité dont elle venait de doter en quelques années notre marine.

Pendant qu'on négociait à Londres, qu'on armait à Toulon, l'amiral Codrington, à qui n'avait point encore été notifié son rappel, recevait l'ordre de se rendre de Malte à Alexandrie. Il ne suffisait pas en effet d'envoyer une armée en Morée, il fallait aussi s'arranger avec Méhémet-Ali pour que la flotte égyptienne vînt à Navarin pro-

céder à l'évacuation. C'était là une des parties essentielles du plan si heureusement conçu par M. Drovetti. Quelques bâtimens anglais et français partiraient d'Égypte en même temps que les navires du vice-roi, afin d'assurer le passage de la flotte et d'éviter qu'elle ne cédât à la tentation de se détourner de sa route. « Je dois vous avertir, mon cher consul-général, écrivait l'amiral de Rigny à M. Drovetti, qu'il vous faudra paraître agir en commun avec les Anglais. Le rappel de Codrington et sa conduite toujours loyale envers moi me font désirer que cette affaire importante se termine avant l'arrivée de son successeur. Tout le monde saura bien, les Anglais les premiers, que la transaction vous est due. » La question fut réglée dans la matinée du 6 août, et la première division de la flotte du pacha se tint prête à partir sous l'escorte de deux bâtimens français, la frégate la *Circé* et le brick l'*Alacrity*.

Le vice-roi se soumettait à temps; s'il eût attendu quelques jours encore, l'armée d'Ibrahim était perdue. Le 16 août en effet, le général Maison se rendait à bord du vaisseau la *Ville de Marseille*, et près de soixante navires appareillaient à la fois de la rade de Toulon au signal du commandant Cuvillier. Ce convoi emportait 10,000 hommes d'infanterie, un régiment de cavalerie et 200 chevaux d'artillerie. La flotte passa au sud de la Sardaigne; le 28 août, à midi, elle découvrait les hautes terres du Péloponèse. Le lendemain, l'amiral de Rigny, monté sur le *Conquérant*, sortait de Navarin pour se porter à la rencontre de la *Ville de Marseille*. Un vaisseau anglais et deux vaisseaux russes suivaient de près l'amiral français. Il y avait urgente nécessité de s'entendre. Le général Maison arrivait plein d'ardeur. « Je désire savoir, écrivait-il dès le 24 août à l'amiral, où en sont vos négociations avec Ibrahim, car j'ai l'ordre formel de l'attaquer au cas où il ne voudrait pas évacuer le pays. Je compte lui envoyer un parlementaire en passant devant les îles Sapience, et commencer immédiatement mes opérations contre son armée, s'il refuse de s'en aller. »

L'amiral de Rigny allait se trouver dans la position la plus délicate. Il se sentait garant vis-à-vis d'Ibrahim, vis-à-vis de ses deux collègues, de l'exécution non-seulement stricte, mais courtoise, de la convention d'Alexandrie. Comment faire comprendre cependant à une armée frémissante la nécessité de laisser Ibrahim se retirer avec dignité et sans une précipitation trop apparente? Après une courte conférence entre l'amiral de Rigny et le général Maison, le convoi, le 29 août, avait continué sa route. Il dépassait successivement Navarin, Modon, les îles Sapience, et, doublant le cap Gallo, entrait dans le golfe de Coron. Ce fut là que s'opéra le débarquement entre les villages de Nisi et de Calamata, non loin de

l'embouchure du Pamisus. Le quartier-général s'établit à une lieue de l'armée, près du hameau de Petalidi.

Ibrahim était absent, son kiaja-bey, qui résidait à Modon, se disait malade. C'eût été folie d'espérer que quelqu'un dans l'armée égyptienne oserait entrer en arrangement avec les amiraux sans en avoir reçu l'autorisation du pacha. « Dans trois jours au plus tard, écrivait l'amiral le 31 août, nous devons avoir une décision. » Le 3 septembre, le général Maison n'avait encore reçu aucun avis qui fût de nature à calmer son impatience. Aussi mandait-il à l'amiral de son quartier-général de Petalidi : « Demain je serai entièrement organisé et prêt à marcher. J'espère que vous aurez pu, d'ici là, me faire savoir où vous en êtes avec Ibrahim. » Le 5, nouvelle lettre plus pressante encore. Le général annonce que, pour ne pas perdre de temps, il fait faire au général Sébastiani un mouvement sur Coron avec environ 3,000 hommes. « Je ne veux pas, dit-il, avec les admirables moyens d'action que j'ai en main, me laisser berner par de misérables Arabes. J'agirai vigoureusement contre Coron, et immédiatement après contre Modon et Navarin. Si Ibrahim veut nous tâter, sans fanfaronnade je regarderai cela comme une bonne fortune. Ne priez pas trop cet Égyptien de s'en aller, je l'aurai bientôt dégoûté d'avoir affaire à nous; mais, je le déclare, une fois le sabre tiré, le sort des armes en décidera seul entre lui et moi. Rien n'égale la bonne disposition et l'ardeur de nos troupes. La garde royale à Paris ne serait pas mieux tenue. Ne pressez pas trop, je vous le répète, le présomptueux Ibrahim. Il recevra, je vous en réponds, une rude leçon, s'il se hasarde à nous combattre. »

L'heure devenait fiévreuse, et d'un moment à l'autre le sang pouvait couler. « Je conçois, écrivait le 9 septembre l'amiral de Rigny au commandant du corps expéditionnaire, ce que vous pouvez éprouver de contrariété de voir échapper ainsi votre proie. Vous la regretteriez moins, si vous la voyiez d'aussi près que je la vois. Je m'empresse de vous envoyer copie de l'arrangement qui vient d'être arrêté définitivement avec Ibrahim. Si l'embarquement eût pu commencer aujourd'hui, tous les transports et bâtimens de guerre présens eussent été chargés après-demain, et nous les aurions immédiatement expédiés pour Alexandrie sous escorte. Je reçois à l'instant des nouvelles d'Égypte du 25 août. La deuxième expédition de transports part le 1er septembre; elle peut être ici dans cinq ou six jours. » Mais déjà le général Sébastiani est devant Coron; la frégate l'*Amphitrite* s'est embossée sous les murs de la place. A cette nouvelle, Ibrahim donne l'ordre de suspendre l'embarquement. « Notre parole est engagée, écrivent à la fois les trois amiraux au général Maison; nous vous prions instamment de vouloir bien suspendre

les opérations commencées. » Le général s'empressa de déférer à ce vœu unanime. Sa réponse montre assez cependant combien la mission dont il est chargé commence à lui paraître ingrate. « Le mouvement sur Coron, dit-il, n'est pas, comme je vous l'explique à tous, un mouvement immédiatement offensif. Rien n'a été fait devant cette place qui puisse lui donner ce caractère; la mauvaise foi habituelle d'Ibrahim, son habitude tout ottomane de gagner du temps, lui ont fait saisir cette occasion de chicaner. Je vous assure que je ne regrette nullement ce que vous appelez *ma proie;* seulement je ne voudrais pas que d'aussi misérables gens que ces Turcs prissent de grands airs avec moi et parussent s'en aller d'ici par leur seule volonté. Si j'en eusse été le maître, j'aurais appris à Ibrahim que, s'il ne me craignait pas, comme il l'a dit, il avait quelque tort à cela. Je l'aurais renvoyé dans son pays plus petit qu'il n'est encore. »

L'expédition de Morée était une expédition française; cette expédition cependant ne devait agir qu'au nom des trois puissances, et l'Angleterre s'était engagée à lui prêter le concours de ses forces navales. L'amiral de Rigny aurait eu probablement peu de peine à maintenir la bonne harmonie entre le commandant en chef de nos troupes et l'amiral Codrington. Il lui fallut plus de soins pour faire comprendre à sir Pulteney Malcolm tout ce que la situation de notre armée avait de pénible et d'anormal. « Il m'est impossible, écrivait le général Maison, de rester ici plus longtemps sans établissement fixe. Je commence à avoir quelques malades. La pluie d'avant-hier nous a avarié beaucoup de denrées, et la mauvaise saison approche. Il faut donc que je prenne mes dispositions. J'ai choisi Navarin pour y établir mes magasins, mes hôpitaux, mes dépôts de tout genre. Je marcherai incessamment sur ce point avec ce que j'ai de troupes ici; je marcherai sans aucune manifestation hostile contre qui que ce soit... Je sais bien que le gouvernement du roi verra avec plaisir l'exécution du traité d'Alexandrie; il veut ménager Méhémet-Ali. Je n'ai jamais, de mon côté, songé à m'y opposer. Je trouve cependant que vous avez ordonné un peu brusquement le départ de vos frégates de devant Coron. Nous sommes bien maîtres de placer nos forces comme nous l'entendons... »

L'embarquement de l'armée égyptienne ne fut terminé que le 27 septembre. Cette armée comptait encore environ 18,000 hommes, mais jamais armée ne quitta le sol qu'elle avait conquis dans un plus pitoyable état. Les ophthalmies, la dyssenterie, la fièvre, n'avaient pas cessé de ravager les bataillons d'Ibrahim. Pour toute nourriture, les soldats ne recevaient qu'une poignée de riz, et souvent pour boisson une eau bourbeuse et saumâtre. « Véritables

spectres ambulans, a dit un témoin oculaire, ils souffrent sans se plaindre. » Ces malheureuses troupes partaient enfin, laissant derrière elles « des campagnes couvertes de ruines, des terres incultes, des arbres mutilés ou noircis par le feu, des habitans déguenillés, pâles et souffrans, obligés de bivouaquer près de leurs toits renversés. » Voilà de quel prix se paie trop souvent la gloire. Le 1er octobre, le général Maison offrait au pacha égyptien le spectacle d'une grande revue française. Ibrahim parcourut nos lignes avec la dignité propre aux gens de sa race et de sa religion, qui mettent leur orgueil à ne s'étonner de rien. Plus d'une fois ses remarques portèrent juste et dénotèrent un esprit principalement tourné vers les choses militaires. Au dîner qui suivit la revue, son attitude ne trahit ni mécontentement ni embarras. Il cédait à l'Europe; cette circonstance seule suffisait à consoler son amour-propre. Il ne put néanmoins s'empêcher d'observer combien il était difficile de faire fonds sur une politique qui, « après avoir été rétablir la servitude en Espagne, s'avisait de vouloir donner la liberté à la Grèce. » Ce dernier trait rapporté à l'amiral Codrington « le divertit beaucoup, » et faillit le réconcilier avec Ibrahim. « Pour un Turc, écrivait-il à son ancien collègue, le mot n'est pas mal trouvé. Cet Ibrahim, quelques reproches que nous ayons à lui faire, est certainement un homme très capable. »

Les navires égyptiens n'étaient pas arrivés en nombre suffisant pour recevoir toutes les troupes arabes. L'amiral de Rigny nolisa 27 navires français qui emportèrent le reste de cette misérable armée. Le 9 octobre 1828, Ibrahim rentrait à Alexandrie après une absence qui avait duré plus de trois ans. « Il s'est plaint à son père, écrivait à l'amiral le commandant de la *Circé*, M. Duval d'Ailly, de ce que vous aviez trop pressé son embarquement. Méhémet-Ali ne m'a pas fait l'accueil qu'il me faisait auparavant, et j'ai cru remarquer qu'il n'était rien moins que satisfait. Ibrahim a eu l'air encore plus froid. » Un peu de réflexion suffit pour dissiper ce nuage et pour ramener le vice-roi à de meilleurs sentimens. En dépit des précautions dont il avait enveloppé sa retraite, Méhémet-Ali ne pouvait se dissimuler que son crédit à Constantinople recevrait, des négociations suspectes dans lesquelles il était entré, une assez forte atteinte. Il lui fallait donc chercher sinon des alliés, du moins des protecteurs bienveillans au dehors. L'Angleterre ne lui eût offert qu'un changement de vasselage, la Russie était en guerre ouverte avec l'islam; il n'y avait que la France sur laquelle le vice-roi pût avec quelque confiance s'appuyer. Ses instincts et ses sympathies se trouvèrent à ce sujet d'accord avec les conseils de la politique.

Influens en Égypte, maîtres de la situation en Grèce, il fallait

dans le Levant compter avec nous. L'Angleterre et la Russie avaient un égal intérêt à nous ménager, car nous pouvions, suivant le parti qu'il nous conviendrait de prendre, faire pencher d'un côté ou de l'autre la balance. Varna était tombée après deux mois de siége, l'armée russe prenait ses quartiers d'hiver, et l'amiral Heïden, qui avait été se ravitailler à Malte, venait de recevoir l'ordre de mettre les Dardanelles en état de blocus. « J'attends avec anxiété le retour de notre collègue, écrivait sir Pulteney Malcolm à l'amiral de Rigny. S'il entreprend le blocus des Dardanelles, cela changera nos situations respectives. Le bruit d'un pareil événement a déjà causé une sensation considérable en Angleterre et en France. » Cette émotion, à laquelle la Russie avait dû s'attendre, ne l'arrêta pas. On savait à Saint-Pétersbourg que les instances du prince de Polignac pour obtenir du roi Charles X qu'il s'entendît avec l'Angleterre et l'Autriche à l'effet de rétablir la paix entre le sultan et le tsar avaient eu peu de succès. Le roi voulait rester l'allié de la Russie. Pendant que deux vaisseaux et deux frégates russes détachés de l'escadre du comte Heïden, sous le commandement du contre-amiral Ricord, surveillaient, du mouillage de Ténédos, l'entrée des Dardanelles, le contre-amiral de Rosamel partait de Toulon avec le vaisseau le *Trident*, sur lequel était arboré son pavillon, pour venir se ranger sous les ordres du vice-amiral de Rigny. L'escadre anglaise recevait à son tour des renforts; on s'observait déjà, et, bien qu'ils poursuivissent encore de concert l'évacuation complète de la Morée, les deux amiraux alliés, qui se trouvaient en ce moment réunis à Navarin, n'auraient point osé se promettre que la campagne de 1829 ne les obligerait pas à tourner contre des vaisseaux chrétiens ces longues files de canons qui n'avaient dû tonner que contre les Turcs.

IV.

La brigade du général Schneider, annoncée par la frégate l'*Armide*, arriva fort à propos pour combler les vides que produisaient journellement dans notre armée les fièvres intermittentes. On la fit débarquer dans le golfe de Patras. Sommées de se rendre aussitôt après le départ d'Ibrahim, les forteresses de Navarin, de Modon, de Coron, avaient ouvert leurs portes aux généraux Higonnet et Sébastiani. Patras suivit cet exemple. La garnison du château de Morée fut la seule qui se montra disposée à faire résistance. Fortifiée à diverses reprises par les Vénitiens, la place exigeait, pour être attaquée, des approches régulières. Le général Schneider se mit en devoir de l'investir; le général en chef se prépara de son côté à mar-

cher sur Athènes. « Je crois utile, écrivait le marquis Maison à l'amiral, d'aller le plus tôt possible dans l'Attique. J'enverrai par mer à Salamine ou sur tout autre point de la côte 3,500 hommes environ et une cinquantaine de chevaux. Le général Sébastiani passera par Tripolitza et Argos. Je voudrais que ce double mouvement pût se faire du 18 au 20 courant au plus tard. » Le comte Capo d'Istria voyait avec la satisfaction la plus vive notre armée s'engager dans une opération qui tendait à donner de fait à la Grèce une province que la diplomatie lui disputait encore. Ni l'amiral Malcolm, ni les ambassadeurs rassemblés à Poros ne faisaient opposition au départ de nos troupes; la joie était au camp. Les Arabes nous avaient échappé, on allait trouver mieux; il y aurait presque autant d'honneur à disperser les escadrons de Reschid-Pacha, à battre les Albanais d'Omer-Vrioni, qu'il y en avait eu jadis à vaincre les fameux mamelouks de la campagne d'Égypte. Une dépêche ministérielle fit soudain tomber ce beau feu. On invitait le général Maison à se renfermer strictement dans les termes du traité du 6 juillet. Notre action militaire ne devait pas s'exercer au-delà des limites de la péninsule.

Ainsi les occasions d'acquérir quelque gloire fuyaient l'une après l'autre cette vaillante armée où s'était donné rendez-vous tout ce que nos états-majors renfermaient de jeunesse ardente et d'officiers capables. Nous avions alors en Morée plus de 14,000 hommes, un millier de chevaux, dix-huit canons, dix obusiers, quatre mortiers, à la tête de l'expédition un des meilleurs généraux de l'Europe, — et le seul ennemi qu'on trouvât à combattre, c'était celui qui a détruit plus de soldats que le fer ou le canon, la fièvre paludéenne. Restait, il est vrai, le château de Morée; mais si ce château allait se soumettre sans combat, s'il allait se laisser enlever par un coup de main! On eut meilleur espoir quand on apprit que le général Schneider venait d'ouvrir la tranchée. Les 16e, 46e et 58e régimens reçoivent l'ordre de se tenir prêts à partir. Les premiers bataillons du 16e et du 46e seront embarqués et se rendront par mer à Patras. Le 20 octobre, on se met en marche. On traverse Philiatra, Arcadia, le dervend de Kledi, l'Alphée, dont les débordemens annuels ont converti les terres qui l'avoisinent en marais fétides, Pyrgos, qui avant la guerre était devenue la cité la plus belle et la plus commerçante de la Morée. Le 26, la colonne, au sortir d'une forêt de chênes gigantesques, débouche sur les bords du golfe de Patras. Elle a parcouru en moins de six jours près de 50 lieues. Le château de Morée se dresse à l'autre extrémité d'un demi-cercle formé par les sinuosités du rivage. Cette citadelle n'était primitivement qu'un ouvrage composé de quelques

tours réunies par des murs de 2 mètres d'épaisseur. Les Vénitiens ont élevé en avant un bastion et deux demi-bastions qu'ils ont joints par des courtines; ils ont entouré tout cet ensemble d'un large fossé et d'un chemin couvert. Ils en ont fait en un mot une véritable place de guerre, telle qu'on les concevait au XVIIIe siècle. Les Turcs n'y ont rien ajouté. En face, sur la côte opposée, apparaît le château de Roumélie. Ces deux forteresses, bâties sur les deux points les plus rapprochés des deux rives, sont séparées par un détroit dont la largeur n'excède pas 1,800 mètres; elles croisent facilement leurs feux, et défendent l'entrée du golfe, qui s'enfonce sur un espace de 30 lieues environ vers l'isthme de Corinthe. Ce passage, les Grecs avec Miaulis l'ont forcé plus d'une fois; il n'en conserve pas moins le nom que lui valut la réputation qui lui avait été faite d'être infranchissable; on l'appelle *les petites Dardanelles*.

Le capitaine Lyons, sur la frégate anglaise la *Blonde*, s'est joint pour les opérations dirigées contre le château de Morée aux capitaines Mauduit-Duplessis, Hugon et Villeneuve, commandant les frégates françaises la *Duchesse de Berry*, l'*Armide* et la *Didon*. Les vaisseaux le *Conquérant*, portant le pavillon de l'amiral de Rigny, le *Breslau*, sous les ordres du capitaine La Bretonnière, forment la division de réserve. C'est à bord du *Conquérant* que le commandant en chef a établi son quartier-général. C'est de ce vaisseau qu'il adresse, de concert avec l'amiral de Rigny, la note suivante au pacha de Lépante et au commandant du château de Roumélie. « Il n'a point, leur dit-il, l'intention de les attaquer. La paix existe entre leurs souverains respectifs. Si le pacha de Lépante et le commandant du fort de Roumélie encouragent la résistance des rebelles, ils se mettent en hostilité contre nous et nous confèrent le droit de représailles. S'ils s'abstiennent de tout acte hostile, nous en agirons de même à l'égard de Lépante et du château de Roumélie. »

Depuis le combat de Navarin, on ne vivait en Grèce que de fictions. Les autorités turques acceptèrent de bonne grâce celle que leur proposait le général Maison, et les batteries de la rive roumélioite demeurèrent silencieuses et neutres. Dès le 18 octobre, le général Schneider avait exprimé le désir qu'on débarquât de chacune des frégates quatre pièces de 18. Le 22 octobre, à neuf heures du matin, une batterie élevée et servie par les marins des deux escadres a commencé l'attaque. Pendant huit jours et huit nuits, c'est elle qui protége les travaux des sapeurs. Le 30 octobre, les canons des frégates et deux pièces de 24 débarquées du *Conquérant* sont transportés avec le matériel de siége dans deux batteries de brèche, qui reçoivent le nom de batterie de Charles X et de batterie de George IV.

Les canons anglais et français restent mélangés dans les deux batteries. Au milieu de la nuit, la bombarde anglaise l'*Ætna* appareille sous ses huniers au bas ris, ses basses voiles le ris pris, et malgré la violence du vent vient s'embosser avec une précision remarquable à 800 mètres des murailles du fort. Vingt-six pièces de gros calibre, six pièces de campagne, quatre obusiers, plusieurs mortiers, une bombarde, menacent le front assailli.

Aux premières lueurs du jour, le feu s'ouvre partout à la fois. Les dispositions ont été si bien prises qu'au signal donné on n'entend qu'un seul coup. A partir de ce moment jusqu'à neuf heures du matin, le tir est continu. Les brèches sont alors déclarées praticables, les colonnes commencent à se masser pour l'assaut; mais en ce moment la garnison turque, composée de 600 hommes, croit avoir assez fait pour l'honneur des armes; elle arbore le pavillon blanc et se rend à discrétion.

L'amiral de Rigny remercia dans les termes les plus chaleureux le commandant Lyons, le capitaine Lushington de l'*Ætna*, le lieutenant Logan du Royal-Marine, qui dirigeait le feu des mortiers, le lieutenant Luckraft, qui commandait les marins anglais débarqués. Ce sont là de vieux souvenirs et sans grande importance historique; ils méritent cependant de ne pas être passés sous silence, car rien n'a plus contribué à dissiper de mutuels ombrages, à rapprocher d'implacables rivaux, que cette fraternité d'armes qui commence à Navarin et doit, vingt-six ans plus tard, se sceller sous les murs de Sébastopol. La prise du château de Morée fut le seul épisode militaire d'une campagne qui nous coûta néanmoins des pertes cruelles. On avait pu craindre un instant l'invasion de la peste; l'apparition en était signalée dans les villages de Vrachori et de Calavrita. Les généraux Higonnet et Schneider prirent les premières mesures de précaution. Le général en chef en prescrivit de plus étendues encore. On parvint ainsi à éloigner de l'armée ce nouveau fléau. « Nous avons bien assez des fièvres, écrivait le général Maison; elles m'ont déjà enterré plus de 600 soldats et une trentaine d'officiers. »

Le roi avait vu avec plaisir, — ce sont les termes d'une dépêche adressée de Paris à l'amiral de Rigny le 10 novembre 1828, — que le mouvement de nos troupes eût pu être arrêté avant qu'elles se portassent sur l'Attique. « Nous sommes en Morée, ajoutait le ministre, nous possédons les places; le reste ne peut et ne doit se faire que d'accord avec nos alliés. Nous avons voulu exécuter fidèlement le traité du 6 juillet, et nous ne ferons rien qui puisse donner lieu au plus léger soupçon. » Cette politique était assurément loyale; ne nous exposait-elle pas à voir la Grèce méconnaître, dans son impatience, la valeur du service que nous lui avions rendu? « Quand on

nous a envoyés ici, écrivait le général Maison, on voulait sans doute éviter que la Russie s'emparât de la question grecque; voudrait-on par hasard le contraire aujourd'hui? Cela coïnciderait parfaitement avec le droit de belligérant qui vient d'être reconnu à cette puissance. Ainsi l'embryon que nous avons créé va grandir dans les mains des Russes. Tel sera le grand œuvre que nous serons venus accomplir en Grèce! Voilà qui nous fera vraiment honneur à nous et à l'Angleterre! »

La conférence de Londres, après de longues discussions, venait enfin de se décider à reculer les limites de la Grèce, d'un côté jusqu'au golfe de Volo, de l'autre jusqu'au golfe d'Arta; elle demandait en revanche le rappel de l'expédition française. A la sollicitation de Capo d'Istria, lord Wellington parut abjurer d'injustes méfiances; il consentit à ce que la France laissât au moins deux ou trois mille hommes en Morée. Il ne mit à son consentement qu'une condition : l'occupation française ne dépasserait, sous aucun prétexte, l'isthme de Corinthe. L'amiral Heïden était en ce moment à Poros, où se trouvaient également réunis, depuis un mois, les trois ambassadeurs, sir Stratford Canning, le comte Guilleminot et M. de Ribeaupierre. « Ces messieurs, écrivait l'amiral russe à son collègue, viennent enfin de partir après avoir noirci une immense quantité de papier. Le comte Guilleminot s'est mis en route le 18 décembre, M. Canning le 19, M. de Ribeaupierre le 20. On me dit que tout est fini, et que les limites de la Grèce ont été déterminées par eux. On assure que Candie et Samos, Athènes et Négrepont en feront partie. Voyons maintenant ce qu'à Londres on va décider. » A Londres, nous l'avons dit, on avait été beaucoup moins généreux. Le protocole du 16 novembre ne parlait ni de l'île de Candie, ni de l'île de Samos; il défendait seulement à la Porte de toucher à la Morée, sous peine de guerre avec les deux puissances. « Il était inutile de parler de la troisième, écrit le général Maison, car elle n'a plus de menaces à faire. »

Les peuples qu'on secourt se montrent généralement peu reconnaissans d'un demi-bienfait. Les Grecs auraient voulu que partout où l'insurrection avait jeté la moindre étincelle le drapeau ottoman disparût sans retour. Ils pressaient donc Capo d'Istria de répudier avec énergie des concessions incomplètes, et le malheureux président, en butte aux exigences de ces politiques qui n'entendaient tenir aucun compte des intérêts généraux de l'Europe, ne trouvait rien de mieux pour leur donner le change que de se plaindre amèrement à son tour des plénipotentiaires. « Il dit, écrivait le 12 janvier 1829 le général Maison, que Canning ne répondait à rien, que Guilleminot se grattait le front et n'en disait guère plus. Si l'on ne veut pas

de lui, si l'on refuse de l'aider franchement dans la tâche difficile qui lui est imposée, il faudrait le dire, au lieu de le berner ainsi. Sa position est fausse. Les puissances le traitent comme un Grec dont elles se défient, et les Grecs, que lui-même méprise trop ouvertement, le regardent comme l'agent des puissances. »

Vers la fin du mois de février 1829, le vice-amiral de Rigny obtint l'autorisation de remettre le commandement de la station au contre-amiral de Rosamel. Le commandant en chef de l'expédition de Morée, à qui la frégate la *Vénus* allait apporter le bâton de maréchal, ne s'embarqua pour rentrer en France que le 22 mai 1829. Les trois mois qu'il passa encore en Grèce furent bien employés. « Je pousse, écrivait-il, les travaux des places. Modon commence à prendre tournure. Je fais faire un fossé et un chemin couvert à Navarin. » Il assurait ainsi sa position et, en cas de retraite, rendait un important service au jeune état affranchi prématurément de sa tutelle. Les Grecs en effet n'avaient pas de fonds qu'ils pussent consacrer à relever les murs de leurs places fortes, car c'était à eux seuls que restait dévolu le soin de conquérir toute la portion de territoire placée en dehors de la péninsule. Le début des opérations entreprises dès les premiers jours du printemps en Roumélie fut marqué par de rapides succès. On revit alors sous les murs de Lépante 4,000 palikares groupés autour des drapeaux de Jean Zavellas et de Hadgi-Christos, ce chef beau comme Achille, que sa haute stature désignait de loin aux coups des Turcs, que sa vaillance leur faisait redouter. Quel aspect différent de celui que présentait l'armée campée quelques mois auparavant sur l'autre rive du golfe! Plus d'avant-postes, plus de gardes intérieures, des chevaux paissant à l'aventure, des soldats dispersés et ne se réunissant qu'à l'heure du combat; mais, fantassins ou cavaliers, tous ces guerriers sont sobres, et durs à la fatigue. Il ne leur faut pour vivre qu'une poignée de farine de maïs, pour boisson que l'eau du ruisseau. Peut-être sauront-ils mal combattre de pied ferme; cette faiblesse leur viendra d'un défaut de tactique et non pas d'un défaut d'énergie, car nos officiers les verront journellement s'exposer aux coups de canon des Turcs, « en pariant qu'ils iront frapper de leur sabre les portes de la ville assiégée. »

Le commandant de la flotte grecque, Miaulis, avait alors soixante ans, l'âge n'avait pas encore courbé sa taille robuste, ni affaibli les ressorts de son âme. Le 9 mars 1829, il franchit avec la frégate l'*Hellas* les petites Dardanelles et va jeter l'ancre en face de Lépante. Le 24 mars, il revient sur ses pas. L'*Hellas* s'embosse à portée de fusil du château de Roumélie et en canonne vigoureusement les remparts. Vers sept heures du soir, les palikares viennent

en aide à la frégate. Ils engagent une vive fusillade avec la garnison. A neuf heures, le feu cesse, et le lendemain le détroit voit flotter sur l'une de ses rives le pavillon grec, sur l'autre le pavillon français. Le 2 mai 1829, la place de Lépante se rend au président Capo d'Istria. Le 17 mai, Missolonghi capitule; le 24 septembre, les troupes turques de l'Attique, appelées à Larissa pour aller défendre Andrinople, essaient vainement de se frayer un passage à travers les défilés de l'Hélicon. Arrêtées par Ipsilanti, à la tête des troupes du camp de Mégare, elles achètent leur retraite au prix de la cession de toutes les places fortes de l'Hellade orientale. La Grèce se trouve ainsi, après neuf années de luttes, en possession des parties les plus importantes du territoire que la conférence de Londres a résolu de lui attribuer. Les arrêts de la conférence ne sont encore, il est vrai, que des protocoles. La Porte n'a pas souscrit à tous ces arrangemens, qui, sans son aveu, la dépouillent. Elle retient au contraire son consentement avec une énergie de plus en plus farouche. Il faudra les triomphes éclatans des Russes pour le lui arracher.

V.

Quand la campagne de 1829 s'ouvrit en Bulgarie, les deux belligérans avaient eu le temps de se préparer pour un suprême effort. La flotte turque entra deux fois dans la Mer-Noire; deux fois elle revint à Constantinople sans avoir osé attaquer les vaisseaux russes maîtres de Varna, de Bourgas et de Sizopoli. Du moment que la Mer-Noire était abandonnée aux forces navales du tsar, le sort de la campagne était décidé, car les difficultés d'approvisionnement cessaient d'exister pour l'armée d'invasion, et cet embarras seul aurait pu arrêter ses mouvemens. Aussi les opérations prirent-elles dès le mois de juin un caractère de rapidité foudroyante. Les deux généraux en chef n'étaient plus ceux qui commandaient en 1828. Diebitsch avait remplacé Wittgenstein; Reschid, élevé à la dignité de grand-vizir, succédait à Hussein-Pacha. Le 10 mai, le nouveau commandant des forces ottomanes prenait avec son impétuosité habituelle l'offensive. Le 11 juin, il livrait à Koulewtja une sanglante bataille, la perdait et se voyait en quelques heures sans armée. Peu de jours après, le 29 juin, Silistrie, assiégée depuis près de deux mois, se rendait. Les derrières de l'armée russe se trouvaient assurés, et la route des Balkans était ouverte. Diebitsch n'hésite pas à franchir cette barrière. En moins de neuf jours, il fait 75 lieues. Les combats, les maladies, les fatigues, avaient réduit les seules troupes dont il pût disposer pour se porter en avant au chiffre de 20,000 hommes. Il compta

sur l'ascendant moral que lui donnaient ses premiers succès, et le 14 août il se mit en marche sur Andrinople. Le 19, les débris de tous les corps débandés qui s'étaient rassemblés dans cette capitale déposaient les armes. Pour aller frapper l'empire au cœur, Diebitsch n'avait plus devant lui d'autre obstacle que les murailles de Constantinople. Moustapha-Pacha amenait, il est vrai, en ce moment de Scutari 40,000 Albanais. Était-ce bien là une force capable d'arrêter dans leur élan des troupes régulières et surtout des troupes victorieuses? On l'a pensé, on l'a dit; on a prétendu que l'Europe s'était alarmée trop tôt et que son intervention n'avait fait que préserver la Russie d'un échec dont le prestige de cette puissance ne se serait pas relevé. La chose me paraît au moins douteuse, et je pencherais à croire que les ambassadeurs qui en cette crise pressante interposèrent entre le sultan et le général Diebitsch leurs bons offices méritèrent la reconnaissance du grand-seigneur bien plutôt que celle du tsar. Comme on l'a très judicieusement fait observer, le peuple turc semblait frappé de paralysie. En admettant que sa fureur se fût soudainement éveillée, ne se serait-elle tournée que contre l'ennemi extérieur? Le vieil esprit des janissaires venant à renaître n'aurait pas sauvé la Turquie; il aurait perdu le sultan et fait reculer la civilisation. La Porte céda la première aux instances des ambassadeurs; elle se déclara vaincue et prête à signer la paix. Le 9 septembre, les propositions des représentans des puissances occidentales furent acceptées par le général Diebitsch. La Porte s'engageait avant tout à se soumettre sans restriction, dans la question grecque, aux résolutions de la conférence de Londres. La paix fut signée à Andrinople le 14 septembre 1829.

Le traité imposé à la Porte ne respecta pas complétement l'intégrité de son territoire, il fut loin de lui infliger cependant un dommage en rapport avec l'immense gravité de sa défaite. La frontière russe fut reculée en Europe jusqu'au bras du Danube appelé le bras de Saint-George; elle s'étendait précédemment à l'embranchement connu sous le nom de bouche de Kilia. Ibrahilow, déjà démantelée par les Russes, et Giurgewo, encore au pouvoir des Turcs, furent réunies aux deux principautés roumaines. De nouveaux priviléges améliorèrent la situation politique de ces provinces; le plus important fut le pouvoir à vie concédé aux hospodars. Sur la Mer-Noire et en Asie, la Russie acquit Anapa, Poti et toute une ligne tirée du fort Saint-Nicolas au point de réunion des pachaliks d'Akalzick et de Kars avec la Géorgie. Indépendamment de ces sacrifices de territoire, la Porte dut s'engager à payer au tsar 1,500,000 ducats de Hollande à titre d'indemnités commerciales et 10 millions de ducats pour les frais de la guerre. Le libre passage des détroits fut stipulé

pour tous les pavillons; les sujets de la Russie durent avoir la plus entière liberté de commerce dans les vastes états que l'intervention européenne conservait au sultan.

Le repos du monde venait d'échapper à un grand danger. Depuis près d'un mois, les journaux anglais prêchaient ouvertement la guerre, et personne ne savait de quel côté, en cas de conflit, pourrait se ranger la France. Le prince de Polignac, devenu ministre des affaires étrangères et vice-président du conseil, passait pour moins favorable que M. de La Ferronays à l'alliance russe. Sir Pulteney Malcolm, l'amiral de Rosamel, se tenaient avec leurs escadres au mouillage de Ténédos, surveillant les mouvemens de leur collègue, l'amiral Heïden, et prêts à paraître dans la mer de Marmara, si l'armée russe poursuivait sa marche sur Constantinople. L'amiral de Rigny ne pouvait espérer que dans une pareille crise on le laisserait en France; il reçut l'ordre de se rendre de nouveau et en toute hâte dans le Levant. Quand il y arriva, la paix était conclue, le blocus des Dardanelles déjà levé, et l'ambassadeur de France à Constantinople venait de faire savoir au contre-amiral de Rosamel « que, les circonstances qui lui avaient fait désirer la réunion de son escadre sur la côte de Troade ayant cessé d'exister, cette escadre pouvait être rendue à sa destination habituelle. » Il n'en restait pas moins bien des questions délicates à régler. A Constantinople, la lutte d'influence allait succéder à la guerre ouverte. La Russie aspirait à devenir la meilleure amie de l'empire qu'elle avait terrassé. C'était, au jugement de bien des politiques, le plus sûr moyen de hâter la dissolution de la Turquie. L'Angleterre le croyait et s'agitait beaucoup pour conserver auprès du Divan son influence. « Malcolm, écrivait le 21 octobre 1829 le comte Guilleminot, a passé ici quelques jours et s'est prodigué chez les Turcs. Le nouvel ambassadeur d'Angleterre, qui est tout l'opposé de Canning, se montre aussi pour les Turcs ce que son prédécesseur était pour les Grecs. Il épouse leur cause avec une ardeur extrême, et son orgueil anglais ne craint pas de caresser l'orgueil ottoman. En définitive, la Russie n'a fait qu'exiger ce qui avait été, officiellement du moins, jugé le meilleur par les trois cours. Toutes seront donc liées jusqu'à un certain point par la publicité donnée au traité. C'est un malheur que d'avoir toujours à peser sur la Turquie; mais il vaut mieux en finir tout d'un coup à ses dépens, puisqu'elle s'y est si bêtement exposée, que de voir encore les cabinets se chamailler entre eux, à propos des Turcs et des Grecs. Seulement, en acceptant ce qu'a fait la Russie, il faut exiger d'elle la prompte et entière retraite de ses armées hors du territoire ottoman. C'est dans ce sens que j'ai écrit à Paris, et, comme il faut prévoir que, pour évacuer l'Attique et Négrepont, les

Turcs, en dépit du traité, se feront tirer l'oreille, j'ai conseillé de laisser nos troupes en Morée jusqu'à ce que tout fût fini. »

La brigade d'occupation placée sous les ordres du général Schneider se composait de quatre régimens, le 27e, le 42e, le 54e et le 58e. Elle fut stationnée à Navarin, à Modon et à Patras. Son rôle ne laissa pas d'être parfois difficile. Il ne nous fut pas possible en effet de nous désintéresser aussi complétement que nous l'aurions voulu des dissensions intérieures de ce malheureux état agité par tant de factions. L'établissement d'une monarchie put seule, après quatre années de séjour en Grèce, nous relever de cette mission sans profit. On eut d'ailleurs quelque peine à trouver un prince étranger qui consentît à venir se coucher dans ce lit de Procuste. La conférence de Londres avait repris ses travaux. Les décisions qu'elle émettrait devaient être souveraines, car l'article 10 du traité d'Andrinople obligeait la Sublime-Porte à les accepter comme un ultimatum; mais déjà la Russie semblait mettre moins de zèle à défendre les intérêts de ses anciens protégés. Halil-Pacha, qui pendant la guerre commandait les troupes régulières de l'armée turque, venait d'être envoyé, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, à Saint-Pétersbourg. Le comte Orlof arrivait de son côté à Constantinople vers la fin du mois de novembre 1829 pour complimenter le sultan. Les liens se resserraient entre les deux adversaires, oublieux de leurs longues querelles.

L'idée d'une tutelle russe n'avait plus rien qui parût effaroucher le divan; peut-être aussi commençait-on à penser à Saint-Pétersbourg qu'il y aurait quelque imprudence à laisser par des acquisitions trop vastes s'enfler l'orgueil du peuple émancipé. L'empire des Paléologues n'avait passé sous l'entière domination des sultans qu'après avoir vécu pendant près d'un siècle de leur tolérance. Si les Turcs devaient un jour retourner en Asie, on pouvait bien à Saint-Pétersbourg juger inutile de leur créer d'avance des héritiers. La diplomatie moscovite a généralement commis peu de fautes, et on peut dire, sans crainte, je crois, de se voir démentir, qu'il n'en est pas dont les vues portent plus juste, dont les calculs embrassent un plus vaste horizon. « Ces gens-là, disait le comte Guilleminot, sont à la fois caressans et forts. » Faut-il croire, comme on l'a tant de fois affirmé, que déjà la France et la Russie ébauchaient un projet de convention qui eût permis au tsar de réaliser le rêve éternel des Russes en échange d'une complaisance semblable pour nos vœux naturels d'agrandissement? Serait-il vrai que la résistance inattendue de la Prusse et peut-être aussi la révolution de juillet firent seules avorter ce dessein? Je n'essaierai pas de pénétrer de si grands mystères; je me borne à constater que, lorsqu'il s'agit dans

la conférence de Londres d'attribuer la possession de Candie et de Samos à la Grèce, cette revendication n'y trouva pas de défenseurs. On se mit d'accord « pour un état grec indépendant, » on se garda bien d'en reculer les limites. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg avait, au mois de février 1830, accepté la couronne; il déclina cet honneur quand il eut connaissance des restrictions apportées au bienfait de l'émancipation. Le comte Capo d'Istria conserva donc les rênes du pouvoir et accusa de plus en plus ses tendances à s'appuyer presque exclusivement sur la Russie. Le Magne, Hydra, Syra, presque tout l'Archipel, levèrent l'étendard de la révolte. D'un côté se rangèrent Miaulis et Petro-Bey, de l'autre Colocotroni et Canaris. Apaisée, non sans peine, par l'intervention passionnée de l'amiral Ricord, par les conseils plus impartiaux du capitaine Lyons et du capitaine Lalande, cette crise déplorable laissa dans les esprits de nombreux fermens de haine. Le 9 octobre 1831, le président fut assassiné par deux chefs maniotes, George et Constantin Mavromichali. Sa mort fut un deuil national à Saint-Pétersbourg; elle aurait dû être aussi un deuil pour la Grèce, car il n'est pas certain que le gouvernement de cet homme intègre et capable ne fût pas encore la meilleure combinaison que l'on pût trouver pour préparer le terrain à la monarchie.

La royauté ne prit pas facilement racine sur le sol mouvant où, le 1er février 1833, on réussit enfin à l'implanter; le règne du roi Othon se termina par une révolution, et la diplomatie dut se remettre à l'œuvre. Elle s'y remit sans confiance, inquiète et mécontente du résultat auquel ses longs efforts et ses perplexités avaient abouti. Heureusement les destinées de la race grecque ne sont pas liées d'une façon aussi intime qu'on pourrait le supposer à celles de la monarchie hellénique. Le résultat capital de l'insurrection de 1821, ce n'est pas la fondation du petit royaume de Grèce, c'est la transformation de la Turquie. L'empire ottoman renferme plus de 12 millions de chrétiens, et parmi ces chrétiens les Grecs sont incontestablement appelés à être la race dirigeante. Tout les désigne pour ce rôle, leur activité, leur intelligence et surtout leur patriotisme. Si l'on a pu dire de l'Égypte qu'elle était devenue une colonie française, on peut dès à présent affirmer que la Turquie ne tardera pas à être une colonie européenne. Cet immense territoire attire déjà les capitaux nomades, qui ne sauraient rencontrer nulle part un plus utile emploi. La Roumélie d'abord, l'Asie-Mineure ensuite, se verront dans un avenir très prochain sillonnées par des voies rapides. Ces contrées, si riches et presque abandonnées, manquaient de routes; elles auront des chemins de fer. Les Grecs peuvent sans regret abandonner la poursuite de la *grande idée;* leur industrie

ravira plus sûrement le sceptre aux Ottomans que ne saurait le faire une agitation stérile. Il ne faut pas méconnaître d'ailleurs que l'autorité du sultan et les qualités de commandement propres à la race turque seront longtemps encore nécessaires au maintien du bon ordre chez ces populations, qui n'avaient jusqu'ici appris qu'à obéir. La question du service militaire est une des plus graves qui se puissent agiter au sein de l'empire des sultans. Si elle était dès à présent résolue, c'en serait fait à jamais des priviléges de la race conquérante. Il est peut-être sage de ne pas l'aborder prématurément. Ce qui importe, c'est que la loi civile soit égale pour tous. S'il plaît aux Turcs de supporter séuls les charges de la guerre, de s'abstenir des travaux lucratifs, de se contenter d'exploiter avec indolence le champ paternel, l'époque n'est pas éloignée où la cherté des subsistances leur rendra dans leur propre pays l'existence impossible. Ils auront le sort des Mantchoux, qui ont conquis la Chine et qui ont dû céder le sol même de la Mantchourie aux Chinois. Le travail est la loi du monde moderne; les paresseux n'y ont plus de place.

L'insurrection de 1821 a fait à la Grèce une histoire non moins glorieuse que celle trop lointaine où devaient autrefois remonter ses souvenirs. Dans cette insurrection, ce ne sont pas les klephtes de la montagne, les capitaines d'Ali, qu'il faut admirer; c'est ce pauvre peuple qui souffre, qui meurt, et que rien ne peut soumettre. Laissons de côté la légende; la vérité est déjà, ce me semble, assez belle; je me suis efforcé de la dégager des exagérations dont on l'avait ternie. Appuyé sur des documens authentiques, sur des témoignages oculaires, sur des lettres intimes auxquelles je n'ai rien voulu ravir de leur originalité, j'ai vu la lutte que je racontais dépouiller en partie sa poésie pour descendre à des proportions humaines. Il n'en est pas moins resté assez d'héroïsme pour qu'on pût admirer encore, et l'admiration a du moins ici la satisfaction de la certitude. Le patriotisme n'existerait pas pour un peuple qui n'aurait pas d'annales. Ni la religion, ni la langue ne sont un lien suffisant; mais le jour où les cœurs ont pu battre au récit des exploits de Botzaris, de Canaris, de Miaulis, de Karaïskaki, il y a eu pour les Grecs une patrie. Aussi de quel culte pieux tous ces Hellènes répandus en Europe, ou sujets encore du sultan, ne se plaisent-ils pas à entourer la mémoire des héros qui ont pris part à la guerre de l'indépendance! Pour pouvoir se placer au-dessus des mesquines passions qui n'ont pas cessé d'irriter les uns contre les autres les héritiers des vieilles rivalités féodales, il est bon de vivre en dehors du royaume; c'est là que vous rencontrerez presque toujours le patriotisme le plus pur, le dévoûment le plus

absolu à la cause commune, le plus sincère désir d'élever le niveau moral de la nation.

J'ai signalé, au début de ce travail, l'étroite association qui existe entre la régénération de la Grèce et la renaissance de notre marine. Ce ne sont pas seulement deux faits contemporains; ce sont deux événemens liés entre eux comme l'effet le serait à la cause. L'entretien permanent d'une station nombreuse dans les mers du Levant plaça nos forces navales sur le théâtre qui pouvait être le plus propice à leurs progrès. La Méditerranée a vu, de tout temps, se former les meilleures escadres de guerre, depuis l'escadre de l'amiral Jervis jusqu'à celle de l'amiral Lalande. Un climat sec, un ciel presque toujours pur, y favorisent la bonne tenue des navires, y secondent les exigences de la discipline et la régularité des exercices. La fréquence des mouillages et des appareillages, les louvoyages dans des passes étroites, y rendent en peu de temps les équipages alertes, les capitaines manœuvriers; mais il est un autre avantage que nous procura le séjour prolongé de nos bâtimens dans l'Archipel, et celui-là fut sans contredit le plus grand. Nous eûmes l'occasion d'observer de très près les marines étrangères et de nous approprier ce qu'une longue expérience leur avait appris. La station du Levant nous donna bientôt une école d'officiers excellens, et, jusque dans les moindres détails, le service intérieur de nos bâtimens se transforma sous cette heureuse influence. La bataille de Navarin, l'héroïque dévoûment de Bisson, nous avaient rendu la faveur publique. L'état de nos finances autorisait des ambitions qui en 1815 eussent été réputées funestes, si par hasard on les eût crues possibles. Nous aspirions hautement à reprendre notre place dans le monde naval; il se produisit même à cet égard un mouvement d'opinion exagéré, comme le sont généralement tous les élans populaires. On eût dit qu'il ne manquait plus à notre flotte que le nombre pour combattre à armes égales cette puissance qui, de 1793 à 1815, nous avait infligé de si dures leçons. Quelle frégate anglaise eût pu primer de manœuvre la *Sirène* ou l'*Armide?* Quel vaisseau eût été digne de se mesurer avec le *Conquérant?* Cette confiance, entretenue par les faciles triomphes que nous obtenions sous le ciel clément du midi, ne résista pas aux épreuves de mers plus orageuses. Lorsqu'en 1831 la France et l'Angleterre unirent une seconde fois leurs efforts et voulurent placer sur le trône de Belgique le prince qui avait refusé la couronne de Grèce, il suffit d'une croisière devant l'Escaut pour nous rendre plus modestes. Dans le court espace de cinq ou six ans, la marine française avait beaucoup appris; on n'avait pas eu le temps de l'endurcir. Ses navires, ses gréemens, ses équipages même se trouvèrent impropres à soutenir la lutte que n'affrontait d'ailleurs

pas sans péril une autre flotte formée sous le plus rude climat du monde, et qui comptait dans son passé les tempêtes de vingt-cinq hivers. Une sorte de découragement s'ensuivit. L'amiral de Rigny était alors ministre; il ne voulut pas nous laisser sous une aussi fâcheuse impression. Pour nous y arracher, il jugea très sainement qu'il n'y avait pas de meilleur remède que la franchise. Il n'essaya pas de pallier nos faiblesses, de dissimuler nos défaillances; il en fit rechercher publiquement les causes. Le rapport de la commission d'enquête à laquelle il confia la tâche de constater notre infériorité pour aviser aux moyens de la faire disparaître est une œuvre sérieuse et vraiment remarquable; on y trouverait encore aujourd'hui plus d'un enseignement.

Il sera toujours utile, au retour d'une campagne de mer, aussi bien qu'à l'issue d'une campagne de guerre, de procéder à ces examens de conscience, et l'opinion fera bien de se ranger du côté de celui qui, au lieu de caresser ses chimères, viendra courageusement lui dire : « Si de notre organisation les étrangers n'ont vu que le côté brillant, moi, j'en ai vu de près les côtés défectueux, et je veux y remédier. » Au temps où nous vivons, il n'est pas permis de se déclarer facilement satisfait. Jadis on eût dormi cent ans qu'on eût à peine trouvé le monde changé à son réveil. Aujourd'hui ce ne sont pas seulement les marins de 1830 qui ne reconnaîtraient plus notre flotte, ceux de 1854 y seraient tout aussi étrangers. Ne parlez plus des anciens engins, ne parlez plus de la vieille tactique; tout cela en quelques années a disparu, et la roue cependant, emportée par un courant qui ne se ralentit pas, la roue tourne toujours. Il faut choisir sa voie au milieu de cet éblouissement, augmenter tantôt l'épaisseur des cuirasses, tantôt la puissance des canons. On se croit fixé. Surviennent les agens chimiques. Une substance en apparence inerte peut recéler la puissance de la foudre; elle peut, suivant la nature de l'étincelle qui la traversera, développer soudain une force explosive capable d'engloutir les nefs de 10,000 tonneaux. Comment se garantir d'un semblable danger? Quel développement donner à ce nouveau mode d'attaque? L'avenir n'est encore que doute et incertitude.

Les brûlots grecs, quand je les suis dans leurs expéditions, me font involontairement songer au rôle qu'un temps prochain semble réserver aux bâtimens-torpilles. Les massives citadelles que nous avons bardées de fer doivent désormais compter avec un nouvel élément de destruction. Peut-être serait-il fâcheux de dédaigner les leçons qui nous peuvent venir d'Hydra et d'Ipsara, sous prétexte que l'ennemi alors attaqué se défendait mal. Je suis très convaincu que, si quelque Canaris apparaissait de nos jours sur un champ de

bataille, conduisant vers un de nos modernes colosses, non plus un brûlot contrarié par le vent, arrêté par le calme, mais un de ces navires, rapides et maîtres de leur manœuvre, dont le seul attouchement peut ouvrir dans le flanc abordé des brèches de plusieurs mètres, il y aurait péril sérieux à l'attendre, manœuvre délicate et précise à faire pour lui échapper. — Ces bateaux-torpilles, dira-t-on, combien n'en coulera-t-on pas d'un seul coup de canon, combien n'en écrasera-t-on pas sous sa proue! — La chose sera moins facile qu'on ne pense. Le corps de bataille, la flotte cuirassée sera là pour protéger la flottille. Les brûlots n'ont jamais agi seuls. Le meilleur amiral était autrefois celui qui savait le mieux les couvrir, les placer dans la position la plus favorable, les faire donner au moment le plus opportun. Il en sera de même aujourd'hui. Il en était ainsi dans les mers du Levant quand Miaulis et Sachtouris livraient bataille aux flottes de Khosrew et d'Ibrahim. J'ai toujours tenu pour ma part les marins grecs, — je ne parle pas, bien entendu, des pirates, — en très haute estime. Ils ont plus fait pour la délivrance de leur patrie que toutes ces phalanges de klephtes et d'armatoles, dont le dévoûment se montra souvent si capricieux. Dans leurs exploits cependant, c'est moins le courage et le patriotisme qui me touchent que l'admirable habileté professionnelle dont je les vois faire preuve. On ne sait pas assez quels liens étroits établit entre tous les hommes de mer l'amour du métier. L'habileté d'un rival provoquera plus souvent nos applaudissemens que notre envie; celle d'un ennemi même nous fera oublier un instant la haine qu'il nous inspire. Au combat de Navarin, la manœuvre de l'*Armide* enthousiasma l'équipage du *Talbot*. Les matelots anglais, abandonnant leurs pièces, montèrent dans les haubans pour saluer la frégate française de leurs acclamations. C'est à un sentiment semblable qu'on verra plus d'un d'entre nous obéir quand on lui racontera tant de merveilleux faits d'armes accomplis avec les plus chétifs navires : Chio, Ténédos, Nauplie, Négrepont, Samos, la rade de Tchesmé, le canal de Cos, Alexandrie. Ce ne sera pas alors le philhellène, ce ne sera pas l'ennemi avoué ou secret de la Sublime-Porte, ce sera le marin qui ne pourra se défendre d'une émotion soudaine, et qui viendra jeter au milieu de la mêlée un cri d'admiration et un hourrah d'encouragement pour la Grèce.

E. Jurien de La Gravière.

LES

PAPIERS DE LA COMMUNE

I. *Le Fond de la Société sous la commune*, par M. Dauban, 1873. — II. *Enquête législative sur l'insurrection du 18 mars*, 3 vol. in-8°, 1872. — III. *Les Clubs rouges*, par M. de Molinari, 1871.

La commune continue sa propagande à l'étranger, où s'abritent prudemment, mais non sans rester inactifs, ceux de ses chefs qui ont échappé aux conséquences de la défaite. Il ne leur suffit pas de prendre part à des congrès où sont déroulés les programmes de la révolution sociale, de lancer des manifestes qui permettent de juger de l'avenir qu'ils nous préparent. A les en croire, c'est au nom d'idées pures que le sang a coulé; ils invoquent la théorie du progrès. Des récits affectant une couleur dramatique, des épisodes parfois émouvans, où, par un travestissement perpétuel des intentions et des actes, les insurgés ont presque constamment le beau rôle, tandis que nos soldats sont traités de *démons de l'assassinat*, d'*affreux incendiaires*, de *misérables* et de *scélérats*, à cela se réduisent ces plaidoyers, qui font prendre à l'histoire, à une histoire qui date d'hier à peine, un caractère déjà légendaire : légende militaire autant que civile avec M. Lissagaray, l'auteur des *huit Journées de mai derrière les barricades*, qui s'imagine raconter la sublime et terrible défense de Saragosse; légende à quelques égards philosophique et humanitaire avec M. Malon, l'auteur de la *troisième Défaite du prolétariat français*. Sous la plume des panégyristes, tout est justifié, sinon glorifié dans les horribles excès qui marquèrent la fin de la lutte. Les assassinats, les incendies, ne les embarrassent guère. Pour les plus modérés des apologistes, c'est le coup de désespoir de l'insurrection, l'improvisation d'une vengeance suprême; pour les autres, qui sont à la fois les plus nombreux et presque toujours les plus considérables du parti, un air de gran-

deur se répand sur ces actes qu'ils avouent hautement. Paris qui brûle, c'est Moscou qui s'allume : spectacle plein de beauté, « la Seine est en feu, et dans ces ponts qui apparaissent d'une blancheur éclatante, on la voit, miroir immense, refléter ses bords enflammés. Les flammes irritées semblaient se dresser contre Versailles et dire au vainqueur rentrant à Paris qu'il n'y retrouverait plus sa place, et que ces vastes monumens monarchiques n'abriteraient plus de monarchie. » La même teinte de sublimité se répand sur les hommes. La figure et la mort des principaux personnages deviennent, peu s'en faut, grandes comme l'antique. « Le soleil se couchait, nous dit le même narrateur. Delescluze, sans regarder s'il était suivi, s'avançait du même pas... Arrivé à la barricade, il gravit les pavés. Pour la dernière fois, sa face austère, encadrée dans sa barbe blanche, nous apparut tournée vers la mort. Tout à coup il disparut, il venait de tomber comme foudroyé sur la place du Château-d'Eau... Ce fut sa récompense de mourir pour la révolution les mains libres, au soleil, à son heure, sans être affligé par la main du bourreau. » Voilà la note de ces récits. C'est l'apothéose préparant la revanche. N'aurons-nous rien à dire? Répondre méthodiquement à ces apologies, qui ont pour pendant des calomnies et des menaces, à quoi bon? Nos souvenirs ne sont-ils pas là tout vivans et comme frémissant encore? Faut-il pourtant garder le silence, laisser travestir les faits, intervertir toutes les notions du bien et du mal? Non certes.

Si peu de valeur historique qu'aient ces plaidoyers, ils ne sont pas dépourvus de toute influence sur une masse indécise, sans principes même en morale, aujourd'hui partout répandue en France et en Europe. Est-ce que notre histoire révolutionnaire n'a pas prouvé plus d'une fois le danger de ces transformations idéales en répandant une sorte d'intérêt sur ce qui en mérite le moins? Quel serait le meilleur moyen de couper court à ces tentatives de réhabilitation? Je n'en connais pas de plus efficace que de citer les sources, que de se reporter à des documens émanés, souvent sans aucun dessein de publicité, de ceux-là mêmes à qui on veut faire jouer le rôle de victimes. Pourquoi n'essaierait-on pas de présenter une sorte d'autobiographie morale dont les frais seront faits par les agens et les amis de la commune elle-même? Les personnages mis en scène seraient le plus souvent obscurs et secondaires; qu'importe? ils n'exprimeraient que mieux les sentimens qui animaient la masse, car ils ne songeraient pas comme les chefs à se draper devant le public, ce seraient des témoins naïfs parfois jusqu'au cynisme. Ces enfans terribles n'ont-ils pas coutume d'appeler les choses par leurs noms? Leur sincérité brutale perce tous les voiles. Bien mieux que les proclamations et les manifestes officiels, elle

éclaire le fond des cœurs. Si de cette étude il se dégageait des conclusions d'une portée plus générale, ce serait tout profit.

Les sources ne manquent pas. Ce sera d'abord un recueil d'une importance tout historique, les volumes qui renferment les travaux de l'enquête législative sur l'insurrection du 18 mars. La partie morale ne s'y sépare guère du récit des événemens. Les pièces justificatives y présentent souvent le plus réel intérêt. Le rapport général résume les principaux résultats de cette enquête dans un travail considérable qui forme un tableau historique et moral présenté avec force et clarté. Quelques citations choisies discrètement y font aussi parler les personnages sans intermédiaire qu'ils puissent récuser. Les clubs fournissent encore plus d'un trait précieux à ce genre d'étude. A défaut d'une sténographie complète que ne donnent pas les comptes-rendus des journaux, nous en trouvons une analyse fidèle et la photographie vivante dans le volume de M. de Molinari sur *les Clubs rouges*. Ces assemblées populaires reflétèrent avec une singulière énergie les passions et les doctrines qui y trouvèrent une tribune, bien faite pour en augmenter la puissance contagieuse. Ce fut comme une émulation d'idées violentes; les orateurs y rivalisèrent à qui satisferait le mieux une assistance de plus en plus enflammée à la voix de ses tribuns. C'est là, et d'abord dans les *réunions publiques* tenues sous l'empire, que devaient trouver une sorte de piédestal, avant et pendant le siége, puis sous le règne de la commune, la plupart de ces hommes que leur célébrité bruyante désignait comme chefs de l'insurrection. Est-ce tout? Aux paroles que le moment inspire, que laisse échapper la passion, ne pourra-t-on joindre des papiers, témoins survivans d'inspirations qu'on ne peut rejeter sur les hasards de l'improvisation? Oui, heureusement, et ce caractère d'informations directes, de révélations confidentielles, se rencontre au plus haut degré dans les papiers récemment tirés des mairies, où l'autorité militaire les avait fait rassembler et classer, et où les a transcrits pour les publier un archiviste érudit, M. Dauban, déjà connu par des études sur la démagogie de 1793. Ces papiers ont toute la valeur de mémoires soit dans les lettres qu'ils renferment, soit dans les nombreux rapports de police qu'on y voit figurer. La police! quel trait de nature déjà que ce rôle qu'elle joue dans un tel parti! Avec quelle violence ne l'avait-il pas traitée lors des derniers événemens! On avait vu de malheureux agens traqués, poursuivis à travers les rues, jetés à l'eau, ou massacrés sur place, ou encore condamnés à mort par les conseils de guerre de la commune. Comment, au lendemain même du 4 septembre, la préfecture était-elle présentée? Comme un suppôt du despotisme indigne de subsister dans un gouvernement honnête et libre; mais quoi! c'était de la police de la veille qu'il

s'agissait! En réalité, on ne devait avoir rien de plus pressé que d'en constituer une de toutes pièces et de toutes mains. Tout le monde était suspect, le public d'abord, ce public que la commune sentait hostile, et aussi les révolutionnaires selon le bord d'où ils étaient : suspects ceux que l'on connaissait peu, et ceux que l'on connaissait trop, suspects ceux qui voulaient les places, et plus encore ceux qui les détenaient! Les diverses fractions du gouvernement révolutionnaire, aux prises les unes avec les autres, s'espionnaient mutuellement. Les délations particulières surabondaient. La police cessait d'être une spécialité, tant il y avait de gens qui s'en mêlaient. Mine précieuse que de tels papiers pour le moraliste! Les prétentions de tout genre s'y étalent. Il y en a qui laissent apercevoir des ambitions implacables; à celles-là, il faut les révolutions : seules elles peuvent les dédommager, en quelques jours de satisfaction enivrante, des souffrances d'une longue attente et de cruels déboires; il y en a d'autres plus modestes qui croient l'occasion bonne pour se faire un sort, comme si la commune devait toujours durer.

Non, assurément, une telle peinture n'intéresse pas seulement le jugement à porter sur l'histoire morale de la commune; une question qui peut-être pèsera longtemps sur nous s'y rattache d'une manière étroite. Notre société n'est-elle à aucun degré solidaire des causes qui ont permis l'existence d'un tel régime? Ne retrouve-t-on pas dans ce gouvernement d'une faction des vices et des sophismes qui tiennent leur place dans notre temps? Est-ce agrandir la question que de la poser en de tels termes? N'est-ce pas seulement lui donner une portée plus exacte? M. Dauban n'a pas craint d'intituler son ouvrage : *le Fond de la société sous la commune*. C'est assez faire entendre que lui-même voit là plus que le simple accident d'une sédition triomphante. Doit-on pourtant créer entre la commune et la société une solidarité trop étroite qui serait pour celle-ci un outrage? Je crains que M. Dauban ne se soit laissé trop aller à cette pente pessimiste. Ses observations morales sont en général judicieuses, souvent incisives, constamment sévères pour la démagogie; elles manquent parfois de mesure. Non content d'exagérer la responsabilité des gouvernemens, quelque réelle que soit la part qui leur en revient, il accuse à l'excès aussi notre société, qui, si coupable qu'elle puisse être, ne l'est pas à un tel degré. Est-il donc nécessaire d'en faire la remarque? Ce honteux et sanglant régime ne reproduit aucun des mérites dont cette société tire sa force comme son honneur, et, s'il est trop vrai qu'il reflète des tendances et des défauts qu'on nous reproche avec raison, c'est à la façon d'un miroir qui grossit tout dans des proportions monstrueuses. Il suffit que ces analogies existent pour donner à réfléchir. Ces papiers peignent un temps de crise; mais quelle crise est sans rapport

avec l'état qui la précède? Quelle convulsion sociale n'emprunte aux maladies mêmes de la société les causes secrètes qui l'ont fait éclater? Plus d'un détail particulier, anecdotique même, tiré de ces pièces instructives, mettra cela en lumière mieux que de longs raisonnemens.

I.

Je n'ai nullement l'intention de méconnaître des différences qu'il est à peine besoin de rappeler entre les démocraties antiques et cette démocratie moderne qui fait le fond de la société française. Partout où la démocratie est devenue l'élément prépondérant, aux États-Unis, en Suisse comme en France, elle se recommande par des qualités laborieuses qui forment un contraste honorable avec les habitudes de paresse et de mendicité honteuse et générale des sociétés antiques. Plus de plèbe aux gages des riches ou vivant aux dépens de l'état, une bourgeoisie le plus souvent active, économe, — une partie du moins de la classe ouvrière s'élevant au bien-être par l'épargne, la propriété foncière et mobilière extrêmement divisée, — le sentiment d'indépendance et de dignité individuelle, qui en naît, plus répandu, — une part bien plus grande faite à la justice et à l'humanité dans les lois, — voilà les principaux traits de cette supériorité incontestable. Et pourtant, ôtez cette force intérieure qui se compose de croyances, de mœurs, de domination sur soi-même, qu'est-ce alors que la démocratie, sinon l'émancipation des instincts développés et surexcités par la toute-puissance dans les masses? En vain le travail est-il devenu la loi des sociétés démocratiques; le penchant à en secouer le joug se manifeste tantôt sous l'action de circonstances accidentelles qui jettent le trouble dans les habitudes d'activité régulière, tantôt à l'appel des doctrines trop écoutées qui promettent la jouissance sans l'effort. S'imagine-t-on que le besoin d'émotion et d'aventure, tant de fois signalé dans les démocraties du passé, ait perdu son empire dans cette société que les intérêts économiques semblent dominer et gouverner presque seuls? Ne sont-ce pas de vieux défauts démocratiques et aussi des travers nationaux que l'amour du théâtral et le désir de faire figure? N'en est-il pas ainsi du goût immodéré des places, de l'envie à l'égard de toutes les supériorités de richesse, de rang, de pouvoir et d'illustration?

Ces dispositions persistantes n'ont laissé que trop de traces dans ces papiers. On peut y trouver les élémens d'un chapitre instructif de psychologie politique ou, comme on dit aujourd'hui, de physiologie sociale. Comment n'y pas voir l'influence du besoin d'émotion et d'aventure préféré au travail régulier? N'est-ce pas là ce qui explique un fait, petit en apparence, très grand par les conséquences qu'il eut, le succès de cette espèce de salaire de la guerre civile, de

ces fameux *trente sous* par jour, dont il est si souvent question dans ces lettres et ces rapports, où nous voyons cette paie attribuée par les chefs, qui en comprenaient la puissance, même aux femmes, même aux concubines? Comme on sent partout l'effet des énervantes excitations d'un long siége dans cette répugnance à reprendre la monotonie des tâches quotidiennes et dans le retour aussi du vieil instinct primitif, le goût de la chasse à l'homme! L'ennemi est tout trouvé, l'ennemi intérieur, le gouvernement de Versailles. Oui, voilà un des principaux mobiles de cette guerre impie, où se jette cette foule éperdue sous les regards d'un vainqueur qui assiste à ce spectacle avec une satisfaction ironiquement triomphante. Cette foule endiablée, qu'on nous permette le mot, obéit à cette impulsion tout autant qu'à des haines sociales; elle trouve à s'y livrer je ne sais quel plaisir sauvage d'indépendance et de mouvement, d'activité guerroyante. A travers bien des défaillances, et quoi qu'on en ait dit, la race n'a pas perdu ses qualités de bravoure dans la grande majorité. A Paris, la population hostile à la commune le reconnaissait; elle allait même jusqu'à croire qu'une telle force confuse aurait pu, étant mieux dirigée, avoir raison des Allemands. « On dit à la Bourse, écrit un des *reporters*, que, si le gouvernement de la défense nationale avait employé cette force contre les Prussiens, nous n'aurions pas été vaincus. Les généraux n'avaient pas confiance en la garde nationale, alléguant que les hommes ne marcheraient pas; nous avons aujourd'hui la preuve du contraire. » La foule, celle qui offre à la commune plus de sympathie que d'aide efficace, se familiarise aussi avec la lutte, à mesure qu'elle se prolonge. On se dit que c'est une partie entamée; il faut tâcher de la gagner! Elle aussi, cette masse affolée, semble trouver plaisir à braver le danger à certains momens. Dans une relation détaillée, on la voit qui remplit les Champs-Élysées aux premiers jours d'un brillant et tiède printemps; les obus viennent à tomber, on se couche à plat ventre, on se relève moitié furieux, moitié riant. Femmes, enfans, roulent avec le reste du flot populaire vers les fortifications, comme si on allait à une partie de plaisir; on s'exalte au récit de quelques prétendus succès. Amusement irritant, où la colère finit par monter au visage, même quand on a commencé sans beaucoup de passion, mais amusement qui montre combien il y a de cet instinct qui fait le joueur et l'aventurier, de ce goût de l'aléatoire, de ce besoin de se sentir remué, dans toutes ces frondes populaires!

Une autre ivresse vient en aide à cette exaltation souvent factice dans le gros de l'armée communeuse. Nous l'avons connue pendant le siége, cette plaie de l'ivrognerie, non pas même seulement celle du vin, mais la plus hideuse de toutes, l'ivresse alcoolique, plus développée encore pendant la commune, où elle n'eut plus pour

circonstance atténuante l'insuffisance de l'alimentation. Combien fut générale cette habitude dégradante, on ne le sait que trop par ces papiers. Écoutez les apologistes plus ou moins récens de la commune : les soldats de l'insurrection sont presque toujours les « héros de l'idée. » Les rapports secrets parlent d'un tout autre ton de ces représentans et champions de la perfectibilité humaine. Notons qu'il s'agit de compagnies, de bataillons entiers, dans ces dépositions émanées de témoins peu suspects, ou qui ne pourraient l'être que d'une partialité trop favorable. Les mœurs de la commune ont été plus d'une fois accusées aussi; y a-t-il eu exagération de l'esprit de parti? Laissons parler les mêmes témoins indiscrets et véridiques. Ils nous disent et répètent que des femmes de mauvaise vie pénétraient dans les postes et jusque dans les forts. Peu importe qu'il se soit trouvé d'honnêtes pères de famille dans cette armée étrange qui comptait des niais égarés et quantité de gens ne marchant que par force, sans parler de ceux pour qui les 30 sous par jour n'étaient qu'un moyen d'échapper à la misère; la débauche n'en restera pas moins un des caractères de la commune qu'enregistrera l'histoire. On vit ces citoyens, puritains de parole, promener dans des voitures les courtisanes de plus ou moins haut étage qui partageaient avec eux une vie de désordres. Ces faits et d'autres sont signalés. « Sauf de très rares exceptions, lisons-nous, les états-majors aux retroussis rouges, aux bottes brillantes, aux larges ceintures, traînant avec fracas des sabres vierges, ne font bonne mine que dans les cafés. Le comité de salut public en a fait opérer un soir une razzia dans les restaurans de filles. » Le 22 mai, ils disparaissaient, eux et leurs uniformes. On en vit peu derrière les barricades. Nous lisons encore dans un rapport autographe du juge d'instruction de la commune Goulle, en date du 1er prairial 79 : « Le commandant d'artillerie R... et le capitaine C..., de la même arme, me semblent des hommes dont les mœurs sont loin d'être la garantie de leur patriotisme. J'ai réclamé aujourd'hui le capitaine C..., dont l'arrestation aurait été faite sur l'ordre du colonel B..., *pour des motifs de vengeance personnelle où les femmes jouent un rôle plus grand qu'il ne conviendrait chez des défenseurs de la commune.* » Ainsi les chefs entrevoyaient eux-mêmes les dangers d'une corruption qui compromettait la défense militaire. Ils essayèrent plus d'une fois de sévir. Était-il possible, quand bien même ils l'eussent voulu sérieusement, d'empêcher de souffler ce vent d'impureté? La commune eut ses libertins et ses roués. « Courte et bonne » fut la devise de plus d'un de ces héros d'aventure qui se sentaient pressés par une fatalité vertigineuse. Ils trouvèrent moyen de faire tenir en soixante-douze jours tout ce qu'ils avaient pu rêver de domination, de vengeance et de plaisirs sensuels. La mort elle-

même, au bout de cette orgie, put ne leur apparaître que comme un suicide facile dont la balle d'un soldat supprimait les préparatifs pénibles et les souffrances morales; mais, s'il se rencontra de ces téméraires, prêts à jouer le tout pour le tout, le vice eut aussi ses prudens calculateurs, peu soucieux de s'exposer à de tels risques : gens excellens pour la parade et nuls pour les effets. La commune ne fut pour ceux-ci qu'une sorte de bal masqué terminé brusquement par des accidens fâcheux. Ils recommenceraient volontiers dès demain la joyeuse aventure.

A qui la faute, demande-t-on, si de tels vices se sont montrés? La corruption qu'ils supposent est-elle l'œuvre de la commune? De tels désordres se faisant jour soudainement n'ont-ils pas été le contrecoup d'un mal antérieur? Quelle classe en était exempte quand l'insurrection éclata? Et nous souhaiterions fort que l'on n'eût ici à parler qu'au passé. Combien il s'en fallait que dans la classe ouvrière les habitudes morales se fussent mises en rapport avec le gain matériel! Les exigences s'étaient accrues, et dans quelle mesure! au-delà des moyens. Par un effet habituel d'une élévation trop brusque des salaires, autant que par la suite du mauvais esprit qui régnait, les folles dépenses avaient trouvé dans l'augmentation subite des ressources plus d'encouragement que l'esprit d'épargne. L'habitude de consommations trop larges, souvent grossières, parfois aussi plus raffinées que ne l'eût permis une juste appréciation de sa situation, était prise dès longtemps par la portion de la classe ouvrière qui avait profité au développement des grands travaux. En commentant à sa façon, toujours un peu pessimiste, les papiers de la commune, M. Dauban accuse aussi, sans qu'on puisse le soupçonner assurément de vouloir faire par là sa cour aux ouvriers, qu'il malmène fort, une énorme part de responsabilité des classes élevées et moyennes. Il a raison dans le fond, quoiqu'il ait beaucoup trop chargé ses tableaux en ce qui touche la bourgeoisie. Les classes hautes et moyennes, j'en demande pardon à nos Juvénal, n'ont à aucune époque déployé plus de vertus de travail et de famille. Reste une minorité trop nombreuse dans laquelle la passion de paraître et l'amour des jouissances n'avaient fait que trop de ravages. Ce n'est pas d'hier qu'on dénonce ces appétits éveillés outre mesure; le goût de l'aléatoire, le jeu, la spéculation qui veut les profits faciles, comme les ouvriers veulent les salaires faciles, ce sont là aussi des défauts qui appartiennent aux rangs plus élevés, et, en parcourant les mêmes papiers, on pourra voir, sans que nous nous croyions chaque fois tenus de le dire, quelle part leur revient dans cette revue des vices, qui pourrait être trop aisément celle des sept péchés capitaux.

La vanité, n'est-ce pas là un vieux défaut national? N'est-ce pas

la tendance aussi de la démocratie d'incliner à le développer dans la masse? Je ne parle même pas des adulations trop directes qu'on lui adresse, et dont on ne l'avait jamais autant comblée que pendant le siége de Paris; il est de l'essence même de la démocratie de faire un constant appel à l'individualisme, de changer l'égalité prise au sens légitime, qui est une vérité et un bien, en un ambitieux désir de s'égaler aux supérieurs, qui tantôt prend des formes sérieuses et menaçantes, tantôt se manifeste par des prétentions d'une nature frivole et ridicule. C'est alors la fureur des distinctions, ce qu'un des chefs, dont nous trouvons les plaintes consignées par écrit, appelle « la maladie du galon, » cette maladie qui avait gagné tous les rangs de l'armée communeuse. Nous les voyons là tels qu'ils furent en réalité, ces officiers d'aventure, se pavanant dans des costumes de fantaisie, fiers de leurs épaulettes dorées et de leurs provoquans plumets, jouissant de l'admiration qu'ils inspirent à ces filles du peuple qui les trouvent beaux et héroïques. Ah! sans doute ceux-là aussi avaient applaudi au décret qui supprimait la croix d'honneur comme un hochet de la vanité.

Comment n'être pas frappé encore dans cette masse d'une sorte d'orgueil collectif? Elle est fière de traiter de pair avec l'assemblée, d'être maîtresse des forts, maîtresse de Paris, « la ville sainte. » Elle se dit que toute révolution qui réussit dans la capitale entraîne la France. Cette idée fixe, justifiée par trop de précédens, on la répète, on la commente; elle était bien profonde, à ce qu'il paraît, puisqu'elle est celle qu'exprimait encore Rossel, comme on le voit par une de ces pièces que publie l'enquête. « Si la commune l'eût emporté, persiste à dire dans son interrogatoire ce jeune et ambitieux sectaire élevé à l'école de Saint-Just, non-seulement l'armée avec ses maréchaux de France, mais la magistrature elle-même, avec tous les corps constitués, se fussent empressés de faire cette adhésion. » Exemple d'infatuation prodigieuse, qui prouve à quel point ces hommes se faisaient illusion sur le degré d'horreur qu'inspiraient eux-mêmes et leurs systèmes! Ils n'ont pas davantage l'idée du ridicule ineffable que rencontrerait un gouvernement de la France ayant pour ministres des Paschal Grousset!

L'amour des places trouva moyen de se déployer dans cette crise furieuse, et sous quelle forme, on peut en juger. Un bossu sollicite une position; il allègue sa bosse comme une raison suffisante. Le style et l'orthographe du pétitionnaire sont à l'avenant : aussi demande-t-il une place de bureau. Il semble que l'incapacité soit devenue un titre à vivre honorablement aux dépens du trésor public. Quelques-unes de ces pétitions adressées aux nouveaux dictateurs sont fort humbles de ton; on ne craint pas d'y recourir aux formules de l'étiquette monarchique les plus décriées. Il en est une

où Delescluze est traité tout au long de *son excellence*. Plus d'une de ces demandes cache une terrible envie de ne pas se battre. On y débute en brandissant un sabre inoffensif, on jure qu'on est prêt à mourir pour la commune, et l'on finit par déclarer que, tout compte fait, on aimerait mieux servir la cause avec une plume, de l'encre et du papier. « Je suis républicain de cœur et de conviction, écrit un de ces braves; je défendrai, les armes à la main, dans le 84e bataillon, les principes de 1793, que le triomphe prochain de la commune va nous assurer... Faible de santé, je préférerais prêter mon concours à cette œuvre dans un bureau. » Que dire aussi de ce père d'un des chefs militaires les plus connus de la commune, qui fait valoir la situation de son fils pour obtenir des billets de spectacle? Nous touchons à la crise finale. Le jeune colonel, comme il s'intitule, court des dangers quotidiens. N'importe, cet excellent père veut avoir sa part d'émotion, qu'il va demander au théâtre; il lui faut la satisfaction des plaisirs gratuits, la petite gloriole des jouissances privilégiées. Il ne devait pas profiter, le malheureux! de cette place de faveur qui lui fut envoyée. Celui qu'on appelait le colonel Henry était tué, dit-on, sur une barricade. Le père, tombé malade, entrait à l'hôpital.

On ne s'étonnera pas que les gens de lettres occupent une place importante dans cette révolution de déclassés. En s'attachant à d'ambitieuses visées, ils n'ont pas renoncé pour cela à la prétention littéraire. Ce mélange de tous les orgueils dans le lettré qui garde rancune à la société tout entière, et qui envie toutes les jouissances du pouvoir et de la richesse, offre alors plus d'un type. Sans doute nous pourrions puiser comme à une source abondante dans des mémoires personnels, dans des confessions biographiques qui sont tombées dans le domaine de la publicité. Toutes ces sortes d'aspirations inquiètes et ardentes, éclatant en cris de rage, débordant en flots de fiel, se retrouvent dans quelques-uns de ces livres empreints d'une personnalité maladive. Un seul suffit à les résumer avec une conscience que tous n'ont pas de sa propre perversité, les *Réfractaires* de Jules Vallès, où le mal est à la fois peint et analysé par un de ceux qui étaient le mieux en situation de l'étudier sur lui-même et sur les autres, de manière à donner une idée du goût étrange qu'éprouvent ces malades à regarder saigner leurs blessures et à initier le public à leurs plaies les plus honteuses. La commune, qui compta, comme on l'a dit, tant de fruits secs de la littérature ainsi que de la science et des autres carrières libérales, devait offrir, sous d'autres aspects moins tourmentés et d'un art moins raffiné, plus d'une de ces exhibitions d'une vanité tout en dehors, éprise des phrases à effet, des paroles sonores, sous le nom de politique. C'est encore la littérature qui occupe le premier plan jusque dans des ma-

nifestes qui mettent tout à feu et à sang. Je ne m'éloigne pas, en parlant des papiers de la commune, de cette catégorie de gens qui ont vécu de mots plus que d'idées, qui ont étudié la philosophie sociale et fait leur rhétorique dans *les Misérables* de M. Victor Hugo, à moins qu'ils n'imitent le style du *Chiffonnier* de M. Félix Pyat, un des chefs littéraires et politiques prédestinés de ce gouvernement de mascarade. Où le mélodrame n'est-il pas? Il est dans le gouvernement, il est dans la rue; il y étale ses costumes de théâtre, il y déclame, par la bouche des derniers comparses, ses tirades antisociales, auxquelles nous avaient habitués sur les planches les matamores de la passion et du crime. Le charlatanisme de l'image, l'affectation de la bizarrerie, une sorte d'insolence tapageuse de la forme, se retrouvent dans presque toutes les pages de la littérature communeuse; mais voici qui est plus inattendu. Tout cela se rencontre jusque dans ces papiers faits pour rester secrets, dans ces papiers de police, œuvre évidente d'hommes de lettres en disponibilité! Une police romantique, une police livrée aux métaphores de haut goût, aux façons de dire cavalières, à une vraie débauche de pittoresque, qu'en pense-t-on? Ici, Paris est comparé à « un vaste champ émaillé de képis. » Là, nous voyons « qu'on ne lit pas le programme de la commune, on le boit, » et, au milieu de bien d'autres jolies choses, que le « thermomètre politique monte, monte, monte, en faveur du nouveau gouvernement, » et que « le Parisien relevé a l'air tout à fait crâne; » on peut ouvrir au hasard, voilà le ton. Courtisans du pouvoir qu'ils servent, ils mettent en beau style jusqu'aux vœux sanguinaires qu'ils recueillent dans la populace. « Il faut bien un lac de sang, écrit l'un d'eux, il y a tant de tyrannies à noyer! » —Le même *reporter* prodigue ses comparaisons et ses fleurs poétiques pour aduler ce qui s'élève. De quelle façon colorée et hyperbolique il écrira : « L'écho antique changeait, dit-on, en paroles de louanges les imprécations que le peuple lançait parfois à l'Olympe : aussi Jupiter se croyait adoré. Moi, fidèle écho de la rue, je ne cherche pas plus à pallier les attaques qu'à amoindir les éloges. Sifflets et bravos, tout entre dans ma besace de *reporter*. Aussi l'on peut me croire quand je dis qu'aujourd'hui, quoique nouvellement arrivé sur la grande scène, le citoyen Rossel a déjà beaucoup d'admirateurs. Oui, dit-on, il y a dans cette jeune enveloppe un parfum de génie. Après le césar de la tyrannie, voici peut-être le césar de la délivrance. Heureux celui qui peut se faire un nom en servant la cause de l'humanité! » Ah! comme ces *reporters* savent varier leur ton selon les règles de l'art! Comme ils passent du sévère au plaisant! Quand ils ne sont pas terribles, ils aiment à rire. Ce sont des plaisanteries du goût le plus douteux sur des agens de Versailles

déguisés en gendarmes, sur le chef du pouvoir exécutif comparé à un directeur de théâtre, sur la manifestation des ouvriers boulangers ne voulant pas travailler la nuit. Le grand, l'unique souci est la couleur locale : le reste n'est qu'un prétexte. Le sang peut couler, la catastrophe se précipiter, Rome brûler, ces petits Nérons de la démagogie se souviennent qu'ils sont artistes et font des phrases. N'en rions pas, si ridicule que cela puisse être; c'est le signe d'une espèce particulière de décrépitude. L'art pour l'art tombe en enfance. Quand les paroles les plus simples seraient les seules qui fussent de nature à exprimer l'horreur des choses, un *reporter* écrit, on serait tenté de dire, chante sur sa lyre d'un ton de prophète : « La mort avec ses noires ailes plane sur Paris ! » Et le voilà consolé !

Ah ! ce qui manque dans tout cela, et chez ces acteurs de toute catégorie qui occupent les tréteaux, c'est le sérieux. Tragiques, ils pourront l'être : il suffit pour cela de quelques kilogrammes de plomb fondu et de pétrole. Pour être sérieux, il faudrait des idées, des études réfléchies, des sentimens qui fussent autre chose qu'une affiche; c'est ce qui leur manque. D'autres séditions ont laissé en France leurs pamphlets, leurs feuilles volantes, leurs mémoires secrets. On a formé des bibliothèques avec ce que nous en a transmis la fronde. Voulez-vous mesurer la distance, calculer la portée du changement qui s'est opéré dans les esprits et dans les âmes, comparez; comparez aussi la langue où tout cela se reflète. Combien le mauvais goût de quelques-uns des auteurs des *mazarinades* semblera pur à côté de celui-là ! Qu'est-ce que certaines prétentions au bel esprit, si on les rapproche de ces dépravations qui ont tout gâté, l'âme, l'imagination, le cœur, l'écrivain par l'homme ?

Vanité meurtrière, moins féroce pourtant que celle des inventeurs; pour ceux-ci, la beauté des moyens de destruction est tout ce qu'ils considèrent. Le côté esthétique leur dérobe l'atrocité du but. Dans l'idée de faire sauter une partie de Paris, ils n'aperçoivent que le mérite de la démonstration; aussi quel calme philosophique ! Ne nous y trompons pas, l'orgueil ne les domine pas moins que la science : tout est bon qui peut faire ressortir la puissance de leur génie ! Ils aiment encore à se donner pour des philanthropes : des moyens si redoutables doivent rendre les guerres rares et courtes; attendons seulement que, par le secours infaillible qu'ils offrent à la commune, le gouvernement de la réaction ait disparu, laissant la place au progrès. Voilà ce que vous faites entendre, honnête signataire, « ancien magistrat démissionnaire, depuis lors adonné aux sciences exactes; » voilà ce que vous nous dites plus clairement encore dans une lettre qui ressemble à quelque recette anodine, prétendu chimiste, qui êtes au moins le centième inventeur du feu grégeois ! Il s'agit d'une chose simple, commode, portative, telle-

ment « qu'un enfant de dix ans peut agir tout seul, » d'un engin qui se prête à tous les besoins, qui peut être lancé à 1 mètre ou à 1,000, par la croisée ou à distance, de façon à faire des blessures guérissables en huit jours, en un mois, ou incurables, à la volonté du gouvernement. Mais pourquoi passer en revue ces infernales rêveries? Ce que l'on doit se demander, c'est s'il ne faut voir là que des fous isolés, si même ce sont uniquement des fous. Eh bien! on doit le reconnaître, même dans cette perversité savante, qui a pris la place de la chimère inoffensive des infatigables chercheurs de mouvement perpétuel et de pierre philosophale, il y a encore quelque chose qui vient du milieu social; oui, cette abominable épidémie des idées de destruction, elle est dans l'air! Dans les clubs pendant le siége, et même avant, vous la voyez apparaître, comme les premières annonces de l'éruption auxquelles on fait attention à peine. Combien de fois l'incendie de Paris ne s'est-il pas dessiné à l'horizon dans plus d'une de ces harangues qu'on méprisait! N'est-ce pas à propos des ravages que pouvaient causer les obus prussiens qu'un membre du club Favié s'écriait en décembre 1870 qu'il ne regretterait rien, si ces bienfaisans obus détruisaient le Louvre avec les arts, à cause de la corruption des artistes dépravés par le despotisme, et renversaient les tours de Notre-Dame, ainsi que les autres édifices élevés à la superstition? On faisait bon visage dans une de ces réunions populaires au citoyen qui se prétendait armé de la *fusée-satan*. Il est vrai que cette machine devait être tournée contre les Prussiens, en détruire 60,000 à l'heure. L'accueil s'était un peu refroidi seulement pour le terrible démonstrateur de *la bombe à la main*, qui, tenant son redoutable engin, affirmait qu'il n'avait qu'à le laisser tomber pour faire sauter toute la salle.

A en croire les pièces justificatives de l'enquête, quelques-uns de ces moyens auraient eu réellement une efficacité destructive. On voit aussi que plusieurs membres du comité central et d'autres fractions de la même horde qui s'intitulait gouvernement accueillirent ces effrayans inventeurs. Il en est un qui fut sollicité de mettre ses moyens au service de la commune; il fut arrêté comme traître, parce que, en ayant l'air de s'y prêter, il s'y refusait par des délais calculés et des expériences trompeuses. On voit Raoul Rigault tenir particulièrement à un mélange de plomb et d'arsenic qui devait faire à nos soldats des plaies affreuses. Imaginations atroces, délires de cruauté que nous ne devons pas laisser mettre sur le compte de l'entraînement d'un jour! Une frappante révélation qui ressort des documens de l'enquête, c'est que l'idée de brûler Paris fut antérieure non-seulement à la commune, mais, qu'on le sache, à la chute de l'empire. Une lettre de Cluseret à Varlin lors du troisième procès de l'Internationale annonce, appelle

ces horreurs, dont le programme paraît d'ailleurs tout tracé dans des pièces parues vers 1868, émanées d'un pouvoir occulte, qui mettait sur ses actes pour suscription ces mots, qu'on ne soupçonnait guère devoir être prophétiques : *commune révolutionnaire de Paris*. Ces pièces furent alors peu remarquées; on ne croyait pas à de telles menaces. Les préoccupations publiques étaient ailleurs et n'attachaient qu'une médiocre importance aux manifestes qu'envoyait de Londres le *comité central d'action*, moins encore aux déclamations des réunions publiques. Il était clair pourtant que la pensée de mettre la puissance des nouvelles découvertes de la science, picrate ou pétrole, au service de l'idée révolutionnaire fermentait dans plus d'un esprit malade. L'enquête cite une recette trouvée également vers la fin de l'empire chez un des accusés du procès de l'Internationale; c'est une fabrication de nitro-glycérine et une composition au sulfure de carbone et au prussiate de potasse avec ces mots : « à jeter par les fenêtres, à jeter dans les égouts. » Comment ne voir après cela que des excentriques dans les auteurs de ces lettres? Ils ne firent que donner corps à cette manie destructive qui avait déjà troublé tant de têtes faibles et trouvé d'obscurs organes dans des complots et des clubs également mis en oubli.

Nous ne pouvons l'oublier aujourd'hui, cet instinct de férocité, qui, par les hideux détails reproduits dans les interrogatoires et dans les pièces justificatives que publie l'enquête législative, est venu démentir nos illusions sur l'adoucissement des mœurs. Ce n'est point, comme on l'a dit, dans un instant de délire que la fusillade a remplacé la guillotine, dès longtemps déclarée hors de service au nom de l'humanité. Le terrorisme sanguinaire a marqué dans ces pages sa trace ineffaçable. C'est encore Rossel qui donnera en quelques lignes la formule du nouveau terrorisme, peu différent de l'ancien : « lorsque Danton disait qu'il valait mieux être guillotiné que guillotineur, il ne croyait plus à la chose publique. » Aussi est-ce avec une fébrile impatience qu'il presse les exécutions à mort. Le dégoût qu'on éprouve à souiller sa plume d'images qui soulèvent le cœur ne doit pas empêcher de citer certaines choses qu'il faut que le public sache. Voici dans une brochure publiée à l'étranger les représailles qu'annonce l'aide-de-camp de ce même Rossel contre les membres de la commission des grâces. « Vous serez là pendus, la face convulsée, la langue grosse, toute bleue, et les yeux jaillissans. Nous saurons trouver vos enfans et vos femmes, et nous les mènerons sous les potences! »

On éprouve une sorte de soulagement en parcourant ces notes lorsqu'un épisode qui n'est que ridicule succède à ces impressions lugubres. Le grotesque, dans les conditions du drame romantique, a sa place marquée à côté de l'odieux; il ne manque pas non plus à

cette mauvaise pièce. J'ai parlé des divers genres de vanité qui se développent dans la lourde atmosphère de la démagogie. L'importance épaisse et arrogante du fonctionnaire de la commune mériterait de figurer dans cette galerie. Que ces grossiers personnages ne se fassent faute de se mettre à l'unisson du *Père Duchêne* par une langue spéciale dont l'énergie consiste dans l'emploi presque perpétuel de trois ou quatre mots fortement accentués, rien là de particulier, cela fait partie de la tradition; c'est dans le sérieux qu'ils cherchent à se donner ou qu'ils s'attribuent de bonne foi que le ridicule triomphe. Le commissaire de police de la commune sait qu'il est magistrat. Qu'il sorte d'une échoppe ou d'un bureau, qu'il ait quelques commencemens d'orthographe ou qu'il sache à peine écrire, peu importe, il a la dignité, j'allais dire la majesté de la profession; même quand la mise et les occupations dans lesquelles on le surprend ne paraissent pas faites au premier abord pour en donner l'idée, l'air et le ton vous l'apprendront dès que vous aurez à parler au *citoyen commissaire*. En voici un qui ne compte guère plus de vingt ans. D'où vient-il? de quel atelier sort-il ou de quel club? Demi-bourgeois, demi-ouvrier, il parle avec une autorité pleine de force aux récalcitrans du « respect dû aux lois. » Les lois, ce sont les décrets de ces messieurs. En voici un autre d'un âge moins tendre. Le citoyen qui l'aborde a peine à reconnaître un fonctionnaire dans l'individu qu'il trouve en train de balayer. « Où est M. le commissaire? » La morgue hautaine et le ton bourru du personnage ne permettent pas longtemps qu'on en ignore, bien qu'il oblige l'interlocuteur à garder son chapeau, ne voulant pas, dit-il, être traité comme un empereur. Celui-là aussi a le fanatisme de la loi. Un propriétaire pauvre vient se plaindre qu'un locataire plus riche que lui, abusant des décrets de la commune, refuse de payer son terme. Il n'entre pas dans ces arguties, dans ces chicanes de mauvais citoyen, et c'est au nom de la loi et presque avec outrage qu'il renvoie le plaignant. Est-il rien qui vaille le billet qu'a laissé au fond des cartons un autre de ces magistrats municipaux dans ces termes inimitables que la caricature même n'aurait pas inventés : « reçu du capitaine d'état-major Simonet vingt-neuf détenus et trente-neuf colis, dont un saint ciboire, arrêtés au petit Vanves par l'état-major du général La Cecilia? »

Par quelles particularités étranges s'accusent le culte et l'abus de la force! C'est la petite histoire après la grande, non moins instructive. Honnêtes et tranquilles bourgeois qui croyez que, dans ces momens d'anarchie, les têtes empanachées sont, comme dans la fable, les seules qui courent des risques, détrompez-vous; les plus obscurs citoyens paraissent à chaque instant exposés à des avanies. Que de plaintes de gens qui eurent à subir de mauvais traitemens

de la part des gardes nationaux! Ces grossiers prétoriens de la démagogie exercèrent leurs brigandages même la nuit. Une femme raconte que les portes de son appartement ont été ouvertes de force après minuit par douze envahisseurs qui l'ont menacée de mort, l'ont contrainte de leur donner de l'eau-de-vie, et, après avoir brisé ses meubles, lui ont enlevé ses billets de banque et une théière d'argent. La femme d'un orfévre est forcée aussi de donner de l'argent pour des fragmens de calice à des dévastateurs d'église. Ce n'est pas seulement la notion du droit public qui disparaît, le droit privé le plus élémentaire subit le même sort; l'idée de la force règne seule. Comment la violence calculée qui devait se manifester par les décrets sur la destruction de la maison de M. Thiers, par la mesure sauvage de l'arrestation des otages et par des actes plus atroces, n'aurait-elle pas eu son écho dans la foule sous d'autres formes spoliatrices et sanguinaires? Combien de lettres anonymes ou signées poussent l'autorité dans la voie des violences souvent les plus bizarres! Un citoyen veut qu'on se serve des officiers peu empressés à payer de leur personne comme de *paraballes* pour les braves du second rang; selon lui, il leur faut mettre dans la main à tous un fusil, chose qu'il déclare *plus précieuse que le pain*. Un autre prétendra que l'enrôlement forcé, auquel on n'avait pas encore procédé, répondrait au vœu *secret* des citoyens; s'ils sont peu empressés à se faire inscrire, c'est qu'ils « *attendent*, dit-il, le moment d'être requis *sans pourtant se déranger*. » Il ne s'agit que de dispenser de cette peine ces « républicains sincères et dévoués, » quoique apathiques, et, quant à ceux qui ont passé la limite d'âge, ils « *ne demandent pas mieux* » que d'être organisés en bataillons pour faire le service des postes extérieurs. Pour venir en aide à ces bonnes volontés un peu endormies, les concierges pourront être utilement employés. On sait que la commune, dans sa rage de réquisitions impitoyables qui prirent jusqu'à des enfans de dix-sept ans, n'eut pas besoin de ce conseil donné en des termes si bénins pour faire usage de ce dernier moyen. Quand les bonnes volontés latentes se font un peu trop attendre, les voisins se chargent de donner l'éveil à l'autorité. De là bien des délations. Un homme de cinquante ans, qui demande prudemment qu'on taise son nom, dénonce dans sa maison cinq de ces réfractaires plus jeunes et plus valides que lui.

Hâtons-nous de le dire : si passive qu'ait été trop souvent l'attitude des honnêtes gens réduits à l'impuissance par la désorganisation de toutes les forces régulières, la preuve de protestations courageuses se trouve dans ces papiers mêmes. Les *reporters* s'étonnent, s'indignent de rencontrer ces signes d'irritation et de réprobation; ils les consignent comme malgré eux. Il y a une scène pleine d'intérêt

dont un étudiant en médecine est le héros et faillit être la victime. Le brave jeune homme ose en face d'une foule qui murmure élever la voix contre l'odieuse tyrannie de la commune. Une de ces plaisanteries qui déconcertent le sérieux et changent la colère en éclat de rire mit fin à cette scène, qui prenait une tournure menaçante. Le gamin de Paris, dont l'émeute est l'élément et qu'on trouve dans tous les rassemblemens, y coupa court par un brusque lazzi. « Un train express, se mit-il à dire, l'école de médecine attend, chauffez, chauffez! Messieurs les voyageurs, en route! » Puis il imita le sifflet, le bruit de la locomotive, et tout fut dit. L'on se dispersa en riant. La commune sentait partout l'horreur croissante qu'elle inspirait. La jeunesse des écoles, d'ordinaire si facile à entraîner, résistait cette fois non sans quelque énergie. Celle de l'École de médecine se refusait aux avances du pouvoir anarchique, qui se flattait de la gagner en l'invitant à prendre part à une réorganisation de l'enseignement; elle gardait des préjugés que les défenseurs du nouveau régime traitaient de rétrogrades, elle croyait à la supériorité et aux titres que donnent le savoir et le talent, dernière aristocratie que n'admettent pas les nouveaux niveleurs. Un garde national disait au jeune étudiant que nous venons de voir en scène : « Ah! sans doute, vous voudriez dans la commune des généraux, des savans, des professeurs; vous voulez des *étoiles*, il n'en faut plus! » Ce mot était tout un programme.

Combien d'autres protestations plus vaillantes et plus dangereuses! mais aussi que de traces de mollesse de conscience! On suit dans les papiers des mairies et dans les documens de l'enquête les tentatives de conciliation entre l'assemblée et la commune, œuvre laborieuse et chimérique de pacificateurs intempestifs; les uns semblent sincères, bien intentionnés, seulement ils ont le sens moral assez émoussé pour compter avec une faction sans vergogne comme si c'était un gouvernement; les autres, amis habiles de l'équivoque, ont pris la conciliation comme le masque d'une défection qui ne tarde pas à se déclarer, ou à qui le temps seul manque pour se trouver du côté de l'insurrection. Indice trop sûr, et qui jamais peut-être n'avait été aussi fréquent, d'un trouble profond dans les âmes! Indécision déplorable entre le vrai et le faux, le bien et le mal, et quand l'hésitation manquait de tout prétexte plausible! Une telle éclipse de l'idée du droit est plus triste peut-être que la révolte même. Dieu merci, le gouvernement qui siégeait à Versailles n'a pas eu de ces défaillances! Le droit de la France n'a pas capitulé. Cette honte par laquelle vient de passer l'Espagne, même en soumettant une autre commune, née, elle aussi, au souffle empoisonné de l'Internationale, cette honte a été épargnée à notre pays. Au milieu de tant de cruels déboires, vous imaginez-vous des mots comme ceux

qui figurent au début de cette capitulation de Carthagène, consentie par un pouvoir qui prétend représenter l'unité nationale : « considérant la défense héroïque de la place et les propositions faites par la junte révolutionnaire, » vous imaginez-vous l'analogue de ces mots ici, en France, dans ce pays resté fier qui cherchait à ressaisir son existence menacée par les ennemis du dehors et les barbares du dedans! Ces conciliateurs trouvent que c'est se placer au sein d'une logique trop rigoureuse que de ne pas traiter avec ce qui existe, et possède une puissance capable de nuire. Ils ne voient pas que le refus de transiger était affaire de morale, de salut même, nullement l'effet d'une politique entêtée d'un principe trop absolu!

La violence irréligieuse de la commune de 1871, digne fille de la commune de Chaumette et des profanateurs d'églises, des violateurs de tombeaux de 1793 et 1794, s'est manifestée par de tels témoignages sanglans et ignobles qu'il serait superflu d'en chercher d'autres preuves, s'il pouvait être indifférent d'étudier sur pièces les sentimens, les dires, les préjugés même des foules humaines. C'est le nuage où l'orage s'amasse; c'est de là qu'à un moment inattendu partira tout à coup l'éclair. L'enquête nous livre les pièces parfois dignes de l'histoire en amenant devant nous les témoins eux-mêmes, en publiant des documens d'une réelle importance; les papiers des mairies nous donnent la chronique vulgaire, saisie sur le vif dans ces propos qui laissent échapper le fond des cœurs. Avec quelle avidité sont accueillies les rumeurs les plus odieuses, les nouvelles les plus invraisemblables des prétendues horreurs découvertes dans les sacristies! Plus d'une fois dans ces lettres, qui sont comme les cahiers des vœux d'une certaine classe, l'idée d'abolir les représentans du culte se fait jour. Une d'elles demande que les prêtres soient désormais assimilés « aux devins et aux sorciers. » La foule applaudit à ceux qui décrochent les crucifix des murs des écoles. Une colère née de grossières préventions explique déjà les horribles scènes qui suivront. Tel mot met sur la voie du massacre de pauvres religieux désarmés, de la persécution des sœurs de charité et des frères de la doctrine chrétienne. Il est difficile de ne pas se dire que c'est là un fait nouveau dans des masses aussi nombreuses, fait qui ne s'explique plus, comme en 1793, par les rancunes et les représailles contre un clergé inféodé aux abus, puisque le clergé sort du peuple, vit d'un modique salaire, simple d'habitudes et de mœurs, touchant au peuple encore par l'éducation de ses enfans, par les secours de la charité. Ses dogmes, ses pratiques, il a cessé de les imposer. Enfin en ce moment même on le voyait dans les hôpitaux et sur les champs de bataille faire son devoir avec une simplicité héroïque et touchante. Jamais donc haine ne fut moins motivée par les circonstances; la politique même ne pouvait

plus guère lui servir de prétexte, le clergé s'étant en quelque sorte retiré de l'empire. Le caractère du peuple explique peu aussi cette antipathie furieuse contre le culte; il est de sa nature moins impie que superstitieux. C'est évidemment à des influences factices, à des déclamations injurieuses, à un esprit de dénigrement venu de plus haut, qu'il faut rapporter cette sorte d'épidémie morale.

Il est curieux d'ailleurs de voir, à défaut de culte plus positif et d'objet d'adoration plus élevé, une sorte de superstition survivre et s'attacher alors même à d'assez singuliers symboles. Je ne parle pas de ces emblèmes tout politiques, comme le bonnet phrygien et le drapeau rouge, quoique ce soient là aussi des superstitions d'une nature particulière; mais qu'était-ce que la dédicace faite de l'église Sainte-Geneviève à la mémoire de Marat, déjà canonisé pendant les jours qui suivirent sa mort? N'avait-on pas vu alors le même peuple iconoclaste lui adresser des prières et lui brûler des cierges dans plusieurs églises? En 1871, on peut se convaincre, par les rapports de police, de l'impression à quelques égards superstitieuse produite par la franc-maçonnerie, qui pourtant ne se couvrit pas de gloire en ces circonstances : dans ses essais de conciliation, elle inclina fortement du côté de la commune; peut-être fit-elle alors, elle aussi, sa petite insurrection intérieure contre l'autorité des principaux *vénérables*. Avec quelle horreur on parle des obus versaillais qui ont atteint sa bannière flottante sur les remparts! Les femmes surtout, celles-là même sans doute qui trouvaient bon qu'on renversât les croix, s'animent dans les groupes en flétrissant cet attentat sacrilége contre ce respectable symbole.

Le rôle des femmes ne forme pas un des traits de la commune les moins dignes d'étude. Sans doute leur intervention n'est pas nouvelle dans les crises révolutionnaires; leur ingérence fut cette fois plus fréquente et plus active. Leurs propos recueillis, leur présence dans les clubs, la manifestation de leurs prétentions à jouer un nouveau rôle dans la famille et dans l'état, montrent un accroissement des plus sensibles de leur importance inquiète. Il faudrait distinguer ce qui doit être traité avec indignation de ce qui mérite seulement le blâme ou la pitié. Comment ne pas la flétrir, cette infâme lie de la population féminine? Elle embarrasse jusqu'aux auteurs de ces rapports, si indulgens pour les plus coupables entraînemens. Elle n'a rien à envier aux mégères de la révolution; peut-être même l'histoire trouvera-t-elle qu'il y a eu progrès des tricoteuses aux pétroleuses. A Montmartre, on en voit pousser des cris de mort, danser sur le cadavre d'une des victimes; elles enveloppent, elles pressent de faire défection ces misérables soldats qui ne levèrent pas seulement la crosse en l'air, qui livrèrent leurs chefs et concoururent à les tuer. D'autres donnent à leur fanatisme

une forme moins ignoble. Soldats ou cantinières, elles prennent place sous le feu avec les gardes nationaux ou forment elles-mêmes des compagnies. Cette intervention, par ce qu'elle eut de constant et de violent, atteste encore le caractère instinctif de cette insurrection, née en grande partie de l'état nerveux de la population, ce qui n'en diminue pas la signification morale. Les crises de ce genre ont, comme l'ivresse du vin, pour conséquence de faire éclater en dehors ce que les cœurs renferment. Pourtant les plus abominables excès ne supposent pas toujours les haines profondes; ils s'expliquent le plus souvent par la contagieuse fureur des temps révolutionnaires : la bête humaine a vu le sang, il suffit. Le rôle des femmes semble en proportion avec cet instinct d'aventure qui n'appartient pas moins aux sociétés blasées qu'aux sociétés naissantes, composées de nomades. Plus grand sera le rôle de cette imagination qu'on voit toujours prête à regimber contre l'ennui des devoirs et le train uniforme de la vie, plus aussi la femme apparaîtra sur le devant de la scène, où semblent l'appeler ces crises qui ébranlent les organisations autant que les âmes. La passion la domine, l'emportant plus haut que nous, la rendant capable des plus purs dévoûmens ou l'entraînant aux derniers égaremens. La commune ressemble en politique à un très mauvais roman; les femmes durent s'y mêler comme héroïnes. Ces mêmes femmes de la classe ouvrière ou de demi-bourgeoisie, nous les avons vues participant à un autre genre de désordres. N'oublions pas à quel point, bien avant la commune, le vice, qui trouvait alors ses tentations moins dans la misère que dans les appâts du plaisir et du luxe, avait dans cette partie de la population augmenté ses recrues. Ces élémens impurs montèrent tout de suite à la surface. Faudra-t-il s'écrier pourtant : « Voilà le peuple! voilà la femme dans les classes populaires! » Ce serait une injustice, et, qui pis est, elle retomberait sur notre société tout entière. L'honnêteté, les habitudes de prévoyance, d'économie, de dévoûment modeste, sont là aussi en majorité, et il n'est que vrai que les femmes dans les classes laborieuses se montrent souvent sous plus d'un rapport supérieures à l'homme. Ce fut le crime de la commune de transformer nombre de ces femmes d'une vie irréprochable en révolutionnaires furieuses. Elles s'exaltèrent de toutes les haines réelles ou factices qu'elles respiraient. Elles se crurent des citoyennes; elles se laissèrent prendre à toutes les grandes phrases. Expiation et châtiment pour celles qui déshonorèrent leur sexe et l'humanité, un peu de pitié pour celles que les souffrances du siége, qui pesèrent sur elles si cruellement, avaient trouvées courageuses, résignées, pleines du désir aveugle et généreux que Paris ne se rendît pas!

II.

On pourrait, à l'aide des mêmes documens, faire pour les *idées* de la commune le même travail que nous avons tenté pour ses passions, pour ceux de ses vices qui sont imputables à notre société et aussi à la démocratie de tous les temps. C'est bien de la commune qu'on peut dire que ses idées ne sont guère que des sensations transformées, des appétits à l'état de systèmes. Ces systèmes ont été appréciés dans leurs formules en quelque sorte théoriques; j'en cherche le contre-coup dans cette masse obscure, dans ces personnages secondaires qui, mieux que les philosophes, savent en dire le dernier mot.

Il serait par trop étrange de parler de la métaphysique de la commune, et pourtant ces hommes avaient un certain ensemble, confus quant aux preuves, très net quant aux conclusions, d'idées sur Dieu, sur le monde et sur l'homme. Non-seulement pour eux Dieu n'existait pas, mais il ne devait pas exister. « Si vous voulez faire de la révolution sociale, s'écrie en plein congrès ouvrier Jaclard, ami intime de ce Tridon qui mit au service du journal de Blanqui ses invectives impies et même sa fortune, il vous faut être athée. Lorsque Robespierre et les autres chefs de la révolution ont dit qu'une religion était nécessaire au peuple, ce n'était qu'une transaction, et 1848, étant religieux, était ridicule. Si vous n'êtes pas athée, vous devez logiquement être despote. » Conclusion, pour le dire en passant, assez peu conforme à la réalité. Robespierre avait établi la synonymie du despotisme et de l'athéisme; la commune fut athée et despote. A ces paroles tirées de l'enquête ajoutez maintenant les papiers publiés par M. Dauban. Vous y rencontrez une profession de foi auprès de laquelle l'affirmation de Jaclard paraîtra froide et circonspecte. Elle est contenue dans une lettre écrite au comité central par un citoyen qui ne se contente plus de signifier à l'idée divine de disparaître comme contradictoire avec la vérité socialiste et gênante pour ses organes accrédités : celui-là va plus loin; il tire toutes les conséquences pratiques de cette négation. Ces conséquences paraîtront difficiles à mettre d'accord avec les idées de morale épurée et sublime que prêtent à la commune ceux qui la justifient au nom des principes de fraternité et de dévoûment. C'est la plus brutale affirmation de l'égoïsme sans frein et sans pudeur. Ce correspondant, qui n'a pas signé, on le regrette, trouve la commune timide. Elle parle de probité, de décence; allons donc! quels mots surannés! Il n'y a qu'un droit, « celui du pauvre contre le riche et le bourgeois, celui du déshérité depuis des siècles contre l'aisé et le jouissant... *Tout* est à nous, *tout* nous revient à nous, prolétaires,

et nous le prendrons, entendez-le bien, beaux parleurs de l'Hôtel de Ville. » Ainsi voilà les membres de la commune réduits à n'être que des beaux parleurs, tout comme ils y réduisaient naguère les membres du gouvernement du 4 septembre. O destinée des révolutions! Le correspondant continue : « Parlementaires de l'Hôtel de Ville, au lieu de détruire les vieux préjugés, vous les alimentez, vous les arrosez de vos phrases sentimentales et morales... Il y a encore un préjugé que je vois s'épanouir dans les affiches et les arrêtés de la préfecture de police. C'est celui de la pudeur, de la morale publiques. Dans quels vieux bouquins de morale religieuse et philosophique va-t-on chercher ces mots vides de sens? Vides de sens, oh non! ils ont été créés pour enlever les jouissances de la nature aux niais, et les réserver aux riches et aux aisés... » Suit la justification de la prostitution, de l'inceste, « vieux mots comme les mots de pillage et de vol. » Tout à tous, toutes à tous et à nul, voilà le dernier mot de ce *vieillard*, car il veut bien nous apprendre qu'il est vieux, et que c'est là son testament, qu'il place sous l'invocation de l'ancien hébertisme, mais en répudiant le nouveau *Père Duchêne*, qu'il trouve pâle. — Le voilà, le vrai logicien de la commune! le voilà, le théoricien complet du socialisme athée! Propriété, famille, autorité, devoir, sentiment du divin, tout disparaît, l'humanité aussi. Il reste des mâles et des femelles!

Nous sommes bien aise que cette lettre ait été écrite; on voit du moins où l'on va. Aucune des formes du socialisme ne nous l'avait dit de la sorte, ni le fouriérisme avec sa cosmogonie bizarre, ni le saint-simonisme avec son panthéisme vague, tout liberté instinctive, tout amour sentimental ou voulant l'être, ni le communisme de Cabet, honnête niaisement, ni toutes les variétés de socialisme, imprégnées en 1848 d'un faux parfum de christianisme évangélique. Est-ce de la Jeune-Allemagne et de son hégélianisme, tombé de chute en chute au vulgaire matérialisme, que cela nous est venu? Est-ce de Proudhon, qui s'en est fait plus ou moins l'organe et qui, le premier, a osé adresser à Dieu les apostrophes que tout le monde a lues? Ne serait-ce pas du succès que nous avons fait nous-mêmes à ces théories de négation de l'idée divine et de l'irresponsabilité humaine? Ce sont celles-là qui ont fructifié. O philosophes! soyez prudens. Voltaire croyait que les initiés seuls l'entendaient et il s'en réjouissait. Il n'y a plus d'initiés; tout le monde sait ce que tout le monde pense. S'il y a secret, c'est celui de la comédie. Voulons-nous que le peuple conserve l'idée de Dieu, de l'âme, de la responsabilité, d'une vie future, c'est affaire à nous d'y croire; autrement adieu la confiance du peuple! On nous suivra dans nos négations, parce qu'on les supposera sincères; on ne nous suivra pas dans nos affirmations, parce qu'on les supposera calculées. Tant

que le souffle du matérialisme régnera dans les régions d'en haut, ne pensez pas qu'il en soit différemment dans les régions inférieures. — « Vous m'avez prouvé, fait dire le philosophe socialiste Pierre Leroux à un homme du peuple dans un morceau que cite le rapport général sur l'enquête, vous m'avez prouvé qu'il n'y a rien au delà, rien que j'aie à espérer ou à craindre; eh bien ! je veux ma part d'or et de fumier, je l'exige, on ne me la refusera pas ! »

Même affirmation, dépouillée de périphrases solennelles, des idées sociales de la commune. De la décentralisation, des libertés municipales, pas un mot. Il n'y eut pas un seul instant où cette question fût sur le premier plan; elle était déjà d'ailleurs résolue par les votes, et on peut le dire aussi par les intentions connues d'une assemblée imbue d'idées décentralisatrices. On pouvait croire qu'elle irait jusqu'au point au-delà duquel il y a péril à la fois pour les droits de l'état, qui importent à tous, et menace pour l'intégrité nationale. Ces libertés municipales dont l'opposition dans toutes ses nuances avait fait son programme ne pouvaient être qu'un prétexte pour la majorité du parti révolutionnaire. Son tempérament l'y porte peu; l'on se dit qu'il a fallu des circonstances bien étranges et bien compliquées pour que les montagnards pussent se parer des couleurs d'emprunt du fédéralisme girondin, et dans quel moment ! quand la France avait à songer avant tout à cette unité indispensable à son existence. Il est permis, en pareille matière, d'attacher plus d'importance encore au commentaire qu'au texte, qui pourtant ne manque pas de clarté. Aux yeux de la masse, qui donne aux termes leur sens véritable, l'idée de commune se confondait avec celle de communisme. Pour la foule comme pour les meneurs, la commune de Paris, c'était l'organisation de la force socialiste, la république modèle. L'idée d'une fédération, surtout à la nouvelle du soulèvement d'autres grandes villes fort exploitée par les chefs du mouvement, put venir et vint en effet, mais de laquelle? D'une fédération de communes révolutionnaires et socialistes réunies contre l'élément propriétaire, bourgeois et clérical. C'était une sorte d'assurance mutuelle et de solidarité dans la tyrannie. En somme, Paris ne renonçait pas à sa dictature. En fait de libertés municipales, on put comprendre ce qu'il y avait à espérer de ce pouvoir anarchique. Les élections municipales de mars furent un indigne escamotage; jamais les électeurs n'avaient été moins consultés, la population moins libre et moins écoutée dans ses vœux. Quant à la masse des communeux, entendez-la parler, elle n'a qu'une idée, la guerre au capital à coups de mesures dictatoriales. Elle applaudit aux décrets qui font remise de trois termes, à ceux qui font passer les usines aux mains des ouvriers moyennant une promesse dérisoire d'indemnité. Constituer une société à l'image de tout ce qui avait été dit dans les

congrès de Genève et de Lausanne contre la propriété, le mariage, la religion : tel était l'unique but. Les clubs avaient plus que jamais l'initiative des mesures violentes. Le club de la révolution, réuni dans l'église Saint-Bernard, adopte des résolutions dont nous avons le texte, qui peut être rapproché des arrêtés pris par le gouvernement insurrectionnel. On y trouve entre autres la suppression des cultes, « l'arrestation immédiate des prêtres comme complices des monarchiens, la vente de leurs biens, meubles et immeubles, ainsi que ceux des traîtres et fuyards, etc. » L'utopie sort du nuage, elle prend corps, les moyens de travail vont être mis en commun, et déjà des phalanges d'ouvriers poussent le cri de « vive la république sociale! vive le travail! » cri tout platonique. Malheur aux aisés, aux riches qui s'opposeraient à l'égal partage des jouissances! Voilà de quoi il s'agit uniquement dans les rangs de l'insurrection et dans les groupes populaires. Cette attitude de la masse marque une évolution nouvelle dans l'histoire du socialisme, qui ne prit que successivement ce caractère franchement destructeur. Plus de doute : les temps du socialisme rêveur sont passés. La démocratie dite « pacifique » est loin de nous; l'harmonie phalanstérienne, le songe de l'Icarie, se sont évanouis; le mutuellisme donne la main au nihilisme; les revendications se nomment aujourd'hui des effractions à main armée, et le prolétaire, regardant le patron en face, prend au mot cette conclusion de la logique proudhonienne : « propriétaire, va-t'en! »

Nous avons là aussi la clé du plus triste des spectacles. La capitulation avait été un coup violent porté à une partie de cette population aveuglée, et mettant sur le compte de la trahison les difficultés d'une défense qui aurait pu être mieux conduite peut-être, mais qui dans l'état de désorganisation de nos armées ne pouvait guère arriver à un succès définitif. Pendant la durée du siége, la foule, malgré les idées anti-sociales qui n'avaient pas cessé d'y jouer un rôle, avait cru ardemment au pays; sa préoccupation dominante était la défense de la nationalité. A peine Paris est-il rendu, l'influence anti-patriotique de l'Internationale reprend le dessus. L'enquête explique fort bien comment cette association, qui s'était un instant effacée derrière le jacobinisme révolutionnaire, reparaît, triomphe dans les élections de février; elle s'introduit, après le succès de l'insurrection du 18 mars, dans la nouvelle commune, y fait nommer des étrangers aux plus grands emplois civils et militaires, sous le prétexte que le vrai drapeau de la commune est la république universelle. Les Dombrowski, les Cluseret, les La Cecilia, règnent sur Paris, qu'en d'autres temps de tels choix eussent rempli de scandale et de colère; aujourd'hui la population y cède sans murmure ou même y applaudit. L'idée qu'il puisse y avoir là des

agens de l'Allemagne ne préoccupe personne. Est-ce bien là le même peuple qui naguère, sous l'influence d'une hallucination contagieuse, avait cru voir partout des espions? Loin de là : les *reporters* recueillent ces paroles dans la foule : « les Prussiens sont des gens loyaux; ils pourraient nous affamer, ils ne le font pas, — se tourner contre nous, ils regardent faire. » Les chefs ménagent fort les Allemands; la foule approuve ces ménagemens. Un motif aussi puissant que vulgaire fut pour beaucoup, on en a la preuve, dans cette attitude; la population exprime avec une singulière insistance la crainte d'avoir à repasser par les privations des derniers mois. Un jour, on croit que le lait va manquer; cela suffit pour causer un grand émoi, surtout chez les femmes. Pour cette foule, toujours prévenue de l'idée qu'on l'a trahie, il n'y a plus qu'un ennemi, celui qui l'assiége et lui envoie des obus. La colonne Vendôme peut tomber, on n'y voit plus la glorification de la patrie victorieuse, elle n'est que l'image du despotisme et du militarisme. Cela pourtant n'alla pas sans quelques protestations plus ou moins nombreuses dans les groupes, murmures étouffés par le cri de la majorité, qui saluait la chute du colosse sous les yeux mêmes d'officiers allemands mêlés à l'assistance en habits de ville.

Organisation toute de combat, la commune n'eut pas le temps et n'aurait guère eu les moyens d'agiter aucun des problèmes de l'organisation politique. Il n'y a pas dans tout ce qu'elle nous a laissé l'ombre d'une théorie, en dehors des manifestes retentissans remplis des déclamations toutes faites à l'avance sur le prolétariat et le salariat. La commune n'eut même pas un *penseur* de la force d'Anacharsis Clootz. Nul plan d'administration, de gouvernement, soit faute de conceptions arrêtées, soit par suite de la contradiction qui se serait fait jour dans des vues aussi éloignées les unes des autres que le sont la tyrannie la plus concentrée sous forme de convention et de comité et l'individualisme le plus extrême. Tout ce qui dans les archives qu'elle nous a léguées se rapporte à la politique proprement dite se réduit à un travail laissé dans les papiers de Delescluze, et qui est intitulé *la Commune, seul gouvernement légal*. Il y analyse en quelques pages l'histoire de France, laquelle semble n'avoir eu d'autre raison et d'autre objet que de préparer le régime du 18 mars. Sait-on quelle est la tache indélébile qui s'est transmise de race en race, de gouvernement en gouvernement? L'*illégalité*. C'est un vice commun à Clovis, aux Carlovingiens et aux Capétiens, à l'empire et à la restauration, comme au gouvernement de juillet, au second empire et au gouvernement de la défense nationale. Obscurcie pendant des siècles par une série d'attentats, la légalité vient de reparaître enfin, — ô merveille! — avec la commune!

Nous avons rappelé sommairement, — elles ne méritaient pas davantage, — les *idées* de la commune interprétées par la masse, commentées par des documens sans caractère purement officiel. Il y aurait lieu de se demander encore en quoi ces idées peuvent refléter certaines tendances de l'esprit du temps et de la société actuelle. A Dieu ne plaise que nous lui fassions l'injure de lui imputer les perversités de pareils systèmes! La commune en a tout l'odieux, qu'elle le garde! Je dois même dire qu'on adresse à la société et à tous ceux qui ont à cœur l'avancement du peuple des accusations souvent injustes lorsqu'on leur reproche d'avoir contribué au mal en donnant de l'importance et en intéressant aux idées d'association, de coopération, de crédit populaire, d'instruction universelle, en un mot à tout ce qui se propose de relever la condition de la population ouvrière. Il faut mettre assurément dans ces idées beaucoup de mesure, et surtout se garder d'y chercher une popularité malsaine; quant à ce qu'elles ont de légitime et aux encouragemens à leur donner, il n'y a pas, selon nous, à en faire amende honorable. Ce qu'il faut répudier, c'est la confiance trop naïve qui a fait croire tous les progrès réalisables sans limite, et qui nous a causé de si incroyables illusions sur l'avancement réel des masses, auxquelles on a généreusement attribué des capacités et des vertus dont malheureusement elles sont loin. C'est cette confiance excessive dans le progrès, la même qui nous faisait admettre un perfectionnement du droit international tel qu'il devait rendre impossible le retour de la conquête, c'est cette même confiance qui, invoquant le sophisme des « baïonnettes intelligentes, » a fait armer si imprudemment toute la population. Si cette prétention « qu'il n'y a plus de populace, » de classe intéressée ou du moins accessible au désordre, n'avait eu pour base qu'une erreur de fait momentanée, nous pourrions nous en guérir aisément après de si terribles leçons, et nous consoler des sarcasmes qu'elle a pu nous attirer de M. de Bismarck; mais il y a là une double erreur philosophique, à laquelle notre temps n'est pas étranger, et qui sert de fondement au socialisme : c'est d'une part l'idée de la bonté presque absolue de l'homme, accidentellement corrompu par des circonstances qu'on peut supprimer; c'est de l'autre la promesse de la félicité de l'âge d'or ou du paradis sur la terre, objet et récompense des progrès de la science, de l'industrie et d'une politique reposant tout entière sur l'idée de l'humanité. Nous avons de beaucoup exagéré la part de vérité contenue dans ces théories, qui ne peuvent être prises comme un programme d'améliorations qu'à la condition de savoir d'avance que le bien même gardera toujours un caractère relatif et un mélange de mal. La commune a été un défi brutal, un démenti sanglant infligé à ces utopies qu'elle invoquait : avertissement aussi humiliant que terrible, que l'homme

n'est jamais si près de devenir méchant que lorsque sa bonté absolue est posée en dogme, barbare que quand la civilisation est supposée toucher à son apogée. Voilà déjà une part faite à notre responsabilité dans les erreurs du temps; seulement il ne faudrait pas que ces réserves allassent aboutir à un pessimisme faux et dangereux aussi, qui déclarerait qu'il n'y a qu'à se voiler la face et à désespérer de l'avenir. Non, ce n'est pas là le genre d'avertissement qui ressort de l'expérience de la commune, et elle nous en donne un d'un genre tout contraire. Elle nous enseigne que ce mot même de *barbares à l'intérieur*, si tristement justifié, ne doit être ni un cri de haine, ni seulement une raison de défiance, qu'il doit être un engagement à faire effort pour civiliser ceux auxquels ce nom s'applique, sans les dispenser toutefois eux-mêmes de concourir à cette œuvre. Elle les regarde plus que personne. A eux d'y contribuer par leur énergie personnelle et en se prêtant aux secours que leur offre une société animée à leur égard des sentimens de la plus bienveillante justice et de la meilleure volonté.

Au fond, malgré ses apparences d'individualisme, la commune n'a fait que mettre en relief une autre erreur des masses, fomentée par ceux qu'elle accepte pour professeurs, l'erreur qui consiste à croire que la solution de ce qu'on appelle le *problème social* peut être demandée à des coups de force et à des organisations factices. Ici encore, il serait difficile de nous exonérer entièrement d'une part de responsabilité. Sommes-nous donc pour rien dans cette habitude de tout demander à l'état, de tout attendre des constitutions et de combinaisons mécaniques? Ne faisons-nous pas aussi remonter tout mal aux gouvernemens, ce qui est la même chose que de croire qu'ils peuvent procurer tous les biens? Nous oublions trop qu'aujourd'hui c'est la société qui fait les gouvernemens eux-mêmes ce qu'ils sont, bien plus qu'il ne leur est donné de faire passer en elle ce fonds d'idées et de mœurs sur lequel tout repose en définitive. Nulle réforme sociale dans l'état des classes inférieures qui ne suppose celle de nos idées fausses et de nos mauvaises habitudes. C'est aux classes éclairées de donner l'exemple, à nous dès aujourd'hui de nous demander si nos malheurs nous ont rendus plus sérieux, plus virils, plus corrigés des erreurs et des défauts qui trop facilement font école dans ces masses où tout s'exagère. De tous les moyens qu'on propose pour éviter de nouvelles communes, celui-ci, qu'on le sache, est le seul qui puisse communiquer aux autres une réelle efficacité.

HENRI BAUDRILLART.

LE PHYLLOXERA

EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE

II.

LA VIGNE ET LE VIN AUX ÉTATS-UNIS.

C'est d'hier à peine que l'attention des viticulteurs de France s'est portée vers les vignes américaines. Justement fiers de nos vins de luxe, qui n'ont pas d'équivalens dans le monde, et même de nos vins communs, si précieux comme boisson populaire, nous ignorions presque l'existence des nombreux cépages qui, de l'autre côté de l'Atlantique, entrent dans la grande culture, et dont les produits sous forme de raisins de table ou de vin prennent de plus en plus dans la grande république une importance méritée. D'ailleurs, jugeant de tous les raisins des États-Unis par les deux seuls que l'Europe ait longtemps connus, l'*isabelle* et le *catawba*, on leur attribuait à tous indistinctement le goût de cassis ou de framboise (*foxy taste*, goût de renard ou de sauvagine, comme disent les Américains), qui rend ces deux raisins peu agréables. Pour vaincre un tel préjugé, il a fallu que ces cépages dédaignés nous apparussent comme les sauveurs possibles de nos propres vignes, décimées ou menacées par le *phylloxera vastatrix* (1).

L'histoire de la culture de la vigne aux États-Unis d'Amérique présente donc en ce moment un intérêt d'actualité. Au point de vue utilitaire, il nous importe de savoir quelles ressources des cépages

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

de ce pays peuvent nous offrir pour la reconstitution de nos vignobles; au point de vue de la science, c'est une étude des plus instructives que celle des vignes du Nouveau-Monde, car, tandis que dans notre continent l'origine des principaux raisins se dérobe dans l'obscurité des temps, aux États-Unis, terre vierge fécondée par l'intelligence des colons d'Europe, c'est sous nos yeux que sont sortis des vignes sauvages des forêts les élémens variés d'une culture originale. On verra par quels échecs est passée cette culture avant d'entrer dans la voie où l'attendait le succès, et quel ennemi secret a ruiné, pendant deux siècles et plus, les calculs en apparence les plus légitimes fondés sur notre vigne d'Europe; enfin on essaiera de pressentir quelle influence peut avoir dans l'avenir, sur le régime d'un peuple voué jusqu'ici à l'eau glacée ou au whisky, l'usage de la liqueur généreuse qui répare les forces du corps et verse la gaîté expansive dans les esprits.

I.

Il est curieux que le nom même de la vigne se rattache à la première découverte probable du continent américain. *Vinland* est en effet le nom donné aux côtes de la Nouvelle-Angleterre par les Normands scandinaves qui, partis d'Islande vers l'an 1000 de notre ère, furent jetés par la tempête sur ces parages alors inconnus; mais ce nom de « pays de la vigne, » où l'enthousiasme patriotique de M. Husmann voit comme un augure de l'avenir de la viticulture en Amérique, est resté longtemps une sorte de dérision dans des contrées où le vin demeure encore un objet de luxe et pour beaucoup un breuvage suspect, coupable aux yeux des sociétés de tempérance des méfaits qu'on peut reprocher aux seules liqueurs alcooliques. Néanmoins les Espagnols et les Français, premiers colons de l'Amérique du Nord, durent chercher dans les raisins sauvages du pays une boisson qui leur rappelât le vin de leur patrie. On cite du vin indigène fait en Floride à la date de 1564. Les Anglais de leur côté, établis dès 1607 en Virginie, essayèrent vers 1620 la plantation d'un vignoble, probablement avec des vignes importées d'Europe, et ce premier essai réussit, dit-on, assez bien pour que la Compagnie de Londres ait eu en 1630 l'idée d'envoyer des vignerons de France dans sa colonie virginienne. Ceux-ci furent bientôt accusés d'avoir laissé périr les vignes faute de soins intelligens, reproche qu'il nous est permis de croire injuste aujourd'hui que plus de deux siècles d'expérience ont démontré l'impossibilité de mener longtemps à bien la vigne d'Europe dans toute la partie de l'Amérique

du Nord située à l'est des Monts-Rocheux (1). Cet échec dans la culture des cépages du vieux monde n'était en effet que le prélude de nombreux insuccès du même genre.

En 1633, William Penn essaya vainement de cultiver la vigne d'Europe en Pensylvanie. En 1690, une colonie de Suisses, fidèle au culte des vins généreux du Léman, tenta de les produire dans le comté de Jessamine (Kentucky). Un premier fonds de 10,000 dollars fut inutilement dépensé dans cette entreprise; ils avaient malheureusement voulu cultiver les vignes de leur patrie. Transportant en 1801 leurs pénates à Vevay, dans l'Indiana, par le 39e degré de latitude, ils y cultivèrent avec un meilleur succès un cépage réputé indigène, le *cape* ou *schuylkill muscadell;* mais cette variété, aujourd'hui presque abandonnée, dut se montrer à la fin peu productive, car les vignobles de la colonie déclinèrent peu à peu, et dès 1819 le botaniste Nuttall les voyait céder la place à des champs de blé. Aujourd'hui Vevay, chef-lieu du comté de Switzerland, n'a plus de la Suisse que le nom, et de ses vignobles que quelques restes clair-semés. — Le même échec fut réservé aux tentatives obstinées d'un vigneron lorrain, Pierre Legaud, qui vers la fin du dernier siècle, fit des efforts répétés pour cultiver, près de Philadelphie, des cépages de France, d'Espagne et de Portugal. Deux insuccès analogues sont restés célèbres, celui de nos compatriotes du Champ d'Asile et celui de Lakanal. Chassés du Texas, où ils s'étaient d'abord établis, les premiers, vieux soldats de l'empire, fondèrent sur les bords du *Tombig Bee River*, dans le district de Marengo (Alabama), une petite colonie agricole. Ils eurent le désir très naturel d'y cultiver la vigne d'Europe; mais tous leurs soins n'aboutirent qu'à des déceptions. Compagnon de leur exil, le célèbre conventionnel dont le nom reste attaché avec honneur à la fondation de l'Institut et du Muséum d'histoire naturelle, Lakanal, fit également de la vigne européenne l'objet d'une sollicitude particulière et digne d'un meilleur succès : le Kentucky, le Tennessee, l'Ohio et l'Alabama furent le théâtre de ces stériles efforts.

Il serait presque fastidieux de multiplier ces exemples. Le nombre en est grand sur tous les points de l'Union, et je pourrais aisément

(1) La seule exception que je connaisse à ce fait semble confirmer la règle générale. Il s'agit d'une vigne d'origine européenne (puisqu'on la dit introduite par les Espagnols) et qui prospérerait au Nouveau-Mexique dans la localité de El Paso, sur le cours du Rio-Grande del Norte, dans le bassin du Pacifique; mais le procédé de culture auquel ces vignobles sont soumis est des plus curieux : on coupe tous les ans les ceps ras de terre, *au printemps les vignobles sont mis sous l'eau* et conservés dans cet état jusqu'à ce que le sol soit détrempé. N'est-ce pas le procédé de submersion de M. Faucon appliqué par des gens qui, sans le savoir, tuent probablement le phylloxera sur leurs vignes? La mention du fait est empruntée à une relation de voyage de M. Mölhausen.

les recueillir dans les ouvrages sur la viticulture américaine (1) : il en est un tout récent qui pourra les confirmer tous, et dont je puis parler *de visu* d'après des notes prises sur les lieux en septembre 1873. L'île Kelley, sur le lac Érié, est un lieu charmant dont la vigne fait la richesse. Cette culture pourtant n'y date que de peu d'années, de 1848; un des premiers colons, Allemand de naissance, feu Thomas Rush, y planta en 1860 huit cents pieds de vignes allemandes, comprenant dix-sept variétés, toutes venues de Neustadt an der Haardt en Bavière. Ces vignes poussèrent assez bien pendant trois ans, puis elles déclinèrent rapidement et furent successivement remplacées par des cépages indigènes. Les seuls pieds que j'en aie vus de survivans, bien que misérables et les racines garnies de phylloxeras, sont deux ou trois *traminer*, variété bien connue en Allemagne, et qui offrirait peut-être au phylloxera une résistance relative. Tous ces faits ont amené les Américains à la conviction absolue que la vigne d'Europe est réfractaire à toute naturalisation dans leur pays.

En présence de ces déceptions réitérées, on a dû naturellement en chercher la cause. Les explications en pareil cas ne manquent jamais aux soi-disant praticiens, très dédaigneux d'habitude des recherches scientifiques, et qui se contentent volontiers d'hypothèses vagues, comme les intempéries, la différence de climat, le peu d'aptitude de la plante à une prétendue acclimatation. Si de telles causes agissent dans des cas donnés, peut-on les invoquer contre la vigne d'Europe prise en masse, c'est-à-dire dans l'ensemble de ses innombrables variétés, adaptées en Europe, en Asie, en Afrique, à des températures relativement excessives, depuis Potsdam jusqu'aux Canaries et même jusqu'en Égypte, dans le Fayoum, au-dessous du 30e degré de latitude? L'Amérique du Nord elle-même n'a-t-elle pas en quelque sorte tous les climats depuis la Floride et la Louisane, où mûrissent les bananes, jusqu'au Canada, dont les fleuves gèlent tous les ans, et n'est-ce pas sur toute cette étendue que la vigne d'Europe a succombé? D'ailleurs, si ce dépérissement tenait aux températures extrêmes, comment s'expliquer que les jeunes plants commencent par prospérer, et que le mal augmente avec leur âge? Enfin, si c'est une question de température, pourquoi la Californie est-elle peuplée de vastes vignobles, tous de variétés européennes, tous florissans et dont l'introduction date des premières années de la colonisation espagnole? A vrai dire, la vigne d'Europe rencontre dans l'Amérique du Nord les conditions variées de climat, de sol, qui lui donnent dans l'ancien monde une

(1) Notamment dans Robert Buchanan, *Culture of the grape*, 8th edit., Cincinnati 1865 (la première édition est de 1850), — G. Husmann, *The Cultivation of the native grape*, New-York 1866, — Strong, *Culture of the grape*, Boston 1867.

aire relativement très étendue. Les mêmes sols se retrouvent des deux côtés de l'Atlantique; l'acclimatation n'est qu'un mot faux, s'il veut dire qu'une plante quelconque *se modifie* graduellement, autrement que par sélection possible dans sa descendance, se modifie, dis-je, pour s'adapter à un nouveau climat. Or, ces explications mises de côté, que reste-t-il pour comprendre la mort fatale de nos vignes aux États-Unis? Une seule chose, très petite en apparence, bien puissante en réalité, bien cachée et par suite longtemps ignorée, bien manifeste quand on a su la voir une fois et qu'on a pu suivre par une étude assidue les effets sur les racines d'abord, puis sur toutes les parties vitales de l'arbuste; ce petit rien, qui s'appelle légion, n'est autre que le phylloxera. Avec cette cause si simple, reconnue en premier lieu par Riley et que mes récentes études sur place me font admettre comme évidente, tous les faits s'expliquent et s'enchaînent. La Californie est pleine de vignes d'Europe, elle n'a pas le phylloxera; les terres à l'est des Monts-Rocheux ne peuvent nourrir longtemps notre vigne, c'est que sur ce vaste espace le phylloxera règne en tyran, n'épargnant qu'à des degrés divers les seules vignes indigènes. Ceci nous amène à l'étude des cépages particuliers à l'Amérique; mais, comme introduction naturelle à ce sujet, il faut tout d'abord esquisser les caractères des espèces d'où dérivent ces variétés (1).

Si grandes qu'en soient les diversités apparentes, tous les cépages de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, cultivés pour leurs raisins, sont rattachés par les botanistes à la même espèce, le *vitis vinifera* de Linné. A l'état sauvage ou de lambrusque, cette espèce grimpe partout dans les taillis, sans qu'on puisse dire toujours avec certitude si les variétés locales de vigne dérivent de ces lambrusques du pays, ou si les lambrusques elles-mêmes, au lieu d'être toutes strictement sauvages, ne seraient pas en partie des sauvageons nés du semis accidentel des cépages cultivés. En tout cas, les variétés nouvelles de vignes obtenues de nos jours par le semis rentrent comme de simples nuances dans les types déjà connus, et ces types mêmes remontent pour la plupart à des périodes si anciennes que la trace de leur première apparition est effacée. Il en est tout autrement des vignes du Nouveau-Monde. On en distingue plusieurs espèces sauvages dont quelques-unes parfaitement tranchées : quant aux variétés cultivées, il est généralement assez facile de les rattacher au type sauvage; il est même possible pour quelques-unes de marquer la date et le lieu de leur origine.

(1) On peut consulter à cet égard : Élias Durand, *les Vignes et les vins des États-Unis, Bulletin de la Société d'acclimatation,* Paris, avril, mai et juin 1862, et G. Engelmann dans Ch. Riley, 4th *Annual Report* in *Agricult. Report of Missouri state board of agricult.,* ann. 1872.

Voici d'abord comme espèce le *vitis labrusca* de Linné. On peut en avoir une idée par l'*isabelle* et le *catawba*. Ses larges feuilles sont tapissées en dessous d'un duvet ras, de couleur fauve ou blanchâtre; ses raisins, à gros grains, ont tous le goût de cassis ou de framboise dont nous avons parlé. Vient ensuite le *vitis æstivalis* de Michaux, *summer grape* ou raisin d'été des Américains. Les feuilles, très variables de forme, n'ont de duvet floconneux que sur les nervures; les raisins, à petits grains, plus ou moins acides, n'ont pas le goût de cassis des *labrusca*. Très rapprochées par les caractères, peut-être simples variétés d'un même type, les *vitis cordifolia* et *riparia* ont, comme les raisins d'été, de petits grains avec ou sans goût de cassis; les feuilles portent à peine quelques poils sur les nervures, ou bien sont pubescentes à la face inférieure, mais sans duvet feutré ni floconneux. Le *mustang*, ainsi nommé du nom indien d'un cheval sauvage, est une vigne du Texas très remarquable par sa vigueur, par ses feuilles couvertes en dessous d'un feutre blanc, d'où le nom de *vitis candicans*. Véritable bourreau des arbres, qu'elle étouffe sous ses innombrables rameaux, cette espèce a de gros grains à pulpe blanche ou rouge de sang, et fournit, grâce à l'addition de sucre, un vin corsé, très coloré, estimé dans le pays, mais peu connu au dehors. On en compte, paraît-il, cinq variétés. La fertilité de cette vigne est telle qu'un pied âgé de huit ans a donné jusqu'à 204 litres de vin. Probablement réfractaire au phylloxera, le mustang serait à ce titre un excellent porte-greffe pour nos cépages d'Europe.

Plus curieuse encore, plus fertile, plus remarquable à tous égards, est une autre vigne des états du sud, la *muscadine*, appelée par les botanistes *rotundifolia* ou *vulpina*, et dont la variété principale porte le nom de *scuppernong*. A l'état sauvage, elle s'élance au sommet des plus grands arbres; cultivée, elle couvre d'immenses berceaux et prend des proportions si gigantesques que l'on en cite certains pieds comme des merveilles de puissance de végétation. Tel est par exemple le pied historique de l'île Roanoke, sur la côte de la Caroline du nord, planté par les premiers colons du pays, et qui, après deux siècles, couvre de ses rameaux une acre (1) entière de superficie. On en cite un autre dans la Caroline du nord, chez le père du colonel Carrow, dont l'étendue superficielle est de 2 acres. Le bois de cette espèce est dur, l'écorce adhérente et sans stries, les feuilles sont petites, arrondies, luisantes, dentelées, mais sans lobes ni découpures : les grains, peu nombreux dans chaque grappe, sont gros avec une peau très dure; ils se détachent un à un à mesure qu'ils mûrissent, de telle sorte que la récolte s'en fait sur des toiles placées à terre et d'une manière successive comme pour les olives

(1) L'acre est de 40 ares 4 centiares.

de Provence. Ces grains se vendent par mesures, comme on le ferait des groseilles à maquereaux. Si grande est la fertilité de la plante qu'un seul pied à l'âge de dix ans peut donner 8 hectolitres de grains égrappés. Telles sont les principales espèces de vigne des États-Unis. J'en néglige à dessein quelques autres dont l'intérêt est presque uniquement scientifique, et qui ne jouent dans la culture qu'un rôle très secondaire.

C'est par une variété de *labrusca* que s'inaugure au début même de notre siècle la viticulture américaine. Le chef vénéré de la colonie suisse de Vevay, John-James Dufour, adopta comme base de cette culture une variété de vigne indigène improprement appelée *cape* ou vigne du Cap, dans l'idée, reconnue fausse depuis, qu'elle n'était autre que le célèbre cépage de la colonie de Constance, au cap de Bonne-Espérance. On l'appelle aujourd'hui *schuylkill*, du nom d'un fleuve de Pensylvanie, sur les bords duquel un certain Alexander, jardinier du gouverneur Penn, l'aurait trouvée, avant la guerre de l'indépendance, aux environs de Philadelphie. De là aussi son nom d'*alexander*. Longtemps conservée comme simple curiosité, elle ne constitua de vignobles qu'à partir de 1805. Les Suisses de Vevay en faisaient un vin rouge ambitieusement comparé au bordeaux, et qui resta le seul vin estimé d'Amérique jusqu'à l'introduction du catawba. « Il était pourtant, écrit M. Robert Buchanan, trop âpre et trop acide pour le goût des Américains, » et cette raison, jointe à la faute grave d'avoir planté ce cépage dans des sols trop bas et trop riches, sans défoncemens préalables, est donnée comme la cause de la décadence des vignes de la colonie suisse. Aujourd'hui que l'on connaît l'action destructive du phylloxera sur la plupart des variétés dérivées du labrusca, on peut se demander si cette cause, alors ignorée, n'a pas été la principale dans la perte de ces premiers vignobles, concentrés dans un étroit espace et dont l'étendue n'a pu être que très limitée.

Avec le *catawba* s'ouvre véritablement l'ère de prospérité de la vigne aux États-Unis. L'origine de ce cépage est entourée de quelques doutes. Le major Adlum, qui le premier en comprit toute la valeur, l'aurait trouvé par hasard en 1820 dans le jardin d'une famille allemande, près de Washington, mais l'aurait en même temps reconnu pour tout pareil à une variété sauvage observée dans le Maryland. La tradition néanmoins veut que ce cépage ait été découvert en 1802 dans le comté de Buncombe, de la Caroline du nord, sur les bords de la rivière Catawba, dont il a emprunté le nom. Nul doute que ce ne soit un dérivé du *vitis labrusca* des bois; il en a les gros grains à goût très aromatique et les feuilles à duvet très cotonneux; mais l'arome des raisins, moins *foxy*, moins framboisé, si l'on veut, que dans le type sauvage, la chair plus fondante

et plus sucrée, en font un produit perfectionné qu'un heureux caprice de la nature a mis à la portée de l'homme soit par voie de variation accidentelle de semis, soit peut-être par quelque influence d'hybridation qu'il serait difficile de démêler. Ce qui me ferait croire que l'hybridation aura pu intervenir dans la production des cépages américains en général et particulièrement de ceux du groupe labrusca, c'est que le duvet des feuilles du catawba et de l'isabelle ne reproduit pas exactement celui du labrusca sauvage. Moins dense et n'ayant pas sur le sec une sorte d'éclat demi-métallique, blanchâtre au lieu d'être fauve clair, ce duvet se rapproche de celui des feuilles de plusieurs cépages européens. Tel qu'il est en tout cas, fixé et multiplié par la bouture et la greffe, le catawba reste à juste titre l'orgueil des États-Unis. Le major Adlum se vantait d'avoir, en le propageant, plus fait pour la fortune de ce pays que s'il en avait payé la dette publique; Longfellow même en a chanté les louanges, et le *sparkling catawba*, avec sa mousse légère et perlée, a pu sans trop d'ambition s'appeler le représentant, — les Américains disent le rival, — de notre vin de Champagne. Pour atteindre en si peu de temps une si haute renommée, il fallait au catawba plus que sa valeur intrinsèque : l'auteur de cette fortune méritée, le vrai créateur de la culture de la vigne et de la production des vins en Amérique, c'est Nathaniel Longworth, dont l'activité entière, et l'on sait ce qu'est l'activité d'un Américain, dont l'intelligence, les efforts, les sacrifices, largement récompensés par le succès, ont ouvert à son pays une source inépuisable de jouissance et de profits.

Les bords de l'Ohio, sur lesquels cette culture allait se développer, avaient déjà vu des embryons de vignobles, dus surtout aux tentatives des Français, premiers explorateurs de ce fleuve. Sur l'emplacement même qu'occupent aujourd'hui des rues de Cincinnati, un exilé français, nommé Mennessiur, avait dans la seconde moitié du siècle dernier planté un petit vignoble de vignes d'Europe. En juillet 1796, notre célèbre Volney, visitant Gallipolis, siége d'une pauvre petite colonie de compatriotes, y goûtait un vin rouge fait avec un raisin qu'on supposait européen et que les Français auraient apporté au fort Duquesne, mais qui, selon M. Buchanan, n'a été qu'une variété du labrusca. Peu de temps après, en 1799, Dufour de Vevay, descendant l'Ohio, trouvait à Marietta un colon français qui tous les ans faisait plusieurs barriques de vin avec des raisins que l'on disait apportés de France, mais dont les pareils, croissant naturellement dans les îles sablonneuses du fleuve, n'étaient autres que des labrusca, c'est-à-dire l'espèce d'où le Français du fort Venango avait retiré pour la culture le cépage connu de nos jours sous le nom de *venango* ou de *minor's seedling*. Ce n'étaient

là cependant que des préludes de culture, des essais restreints et vite avortés : heureux encore lorsque, avec les absurdes idées économiques du gouvernement français de l'époque, on n'obligeait pas les colons d'arracher leurs vignes, comme on l'avait fait pour un vignoble planté par les jésuites à Kaskaskia (Illinois), dans la crainte que la culture de la vigne en Amérique ne nuisît au commerce des vins de France.

C'est vers 1823 que Longworth commençait à Cincinnati son œuvre de viticulteur. Sous sa direction et par son exemple, cette région devint en peu d'années le principal centre de la production du vin en Amérique. L'immigration allemande lui donna pour auxiliaires des vignerons expérimentés, auxquels il cédait à bail de petits lots de terre avec charge d'y planter la vigne, en réservant au propriétaire une part déterminée dans les profits. Grâce à la vigne, l'Ohio put bientôt être appelé « le Rhin d'Amérique. » En 1845, à Cincinnati seulement, il y avait quatre-vingt-trois vignobles, couvrant ensemble une aire de 350 acres : cette surface était devenue de 1,200 acres en 1852; elle n'était pas moindre de 4,000 à 5,000 acres en 1873 (1).

Pendant d'assez longues années, le catawba fut le cépage prédominant dans ces vignobles de l'Ohio : toute une école de praticiens habiles s'était formée autour de Longworth pour perfectionner la culture de ce raisin, qui donnait et donne encore le champagne d'Amérique : il entra longtemps pour les 19 vingtièmes dans les vendanges du pays; mais peu à peu, sous les atteintes multiples des maladies appelées *rot* (pourriture) et *mildew* (moisissure) et sous l'action alors méconnue du phylloxera, la vigueur de l'espèce a semblé décroître, sa fécondité diminuer, si bien que, depuis vingt ans surtout, on lui substitue graduellement des variétés à produits moins fins, mais à végétation plus robuste. Aujourd'hui le catawba, bien que représenté dans les vignes de Cincinnati et du Missouri, se cultive plus en grand dans les îles du lac Érié et dans une portion de l'état de New-York, dont Hammondsport est le centre. Plus récent dans ces régions, il commence néanmoins à y péricliter.

Une autre variété longtemps célèbre, aujourd'hui en décroissance, est la vigne dite *isabella*, du nom d'une dame Isabelle Gibbs, qui la fit connaître en 1818. On la dit originaire de la Caroline du sud; elle appartient, comme la précédente, au groupe des labrusca, dont elle a l'arome trop prononcé. Plus fréquemment cultivée dans

(1) Le rapport du département de l'agriculture de Washington pour 1870 indique 10,446 acres (4,596 hectares) pour l'état de l'Ohio tout entier, et une production de 155,045 gallons (6,860 hectolitres) de vin; l'année précédente, il n'y avait eu que 5,574 acres (2,252 hectares) en culture, avec production de 143,767 gallons (5,434 hectolitres de vin). Le gallon américain est de 3 litres 78.

les états du nord-est que dans les autres, elle décline partout sous des influences prétendues climatériques, sous lesquelles se cache probablement le phylloxera. C'est en effet une des variétés que cet insecte a tuées en France, dans le clos de M. Laliman, à côté des variétés résistantes qu'il a envahies sans les détruire. L'isabelle n'a du reste jamais occupé dans les cultures autant de place que le catawba, car elle sert essentiellement à fournir des raisins de table, surtout au marché de New-York.

Dans ce même groupe des labrusca, la variété robuste par excellence est le *concord*, ainsi nommé de la localité de Concord, dans le Massachusetts, où M. E. Bull l'a fait connaître il y a peu d'années. Les larges feuilles du *concord*, sa végétation luxuriante, sa fertilité soutenue, sa résistance aux maladies, compensent ce qui manque aux raisins comme finesse de goût. Les grappes, superbes d'apparence, mais à pulpe tenace et à saveur trop framboisée, se vendent partout aux États-Unis : c'est le raisin populaire, *a grape for the million*, comme on dit en Amérique, ce qui n'empêche pas qu'un raisin de grosseur moyenne ne se vende vingt centimes aux étalages des coins de rue où des marchands, Italiens pour la plupart, exposent les fruits variés du pays. Très inférieur au catawba, le *concord* donne pourtant un vin blanc ou rouge dont les Américains ne craignent pas le bouquet et dont le mode de cuvaison fait varier la saveur et le coloris. L'*ives seedling*, le *hartford prolific*, sont des raisins du même groupe, d'acquisition relativement récente, et qui, par leur rusticité, leur vigueur, leur fécondité, supplantent peu à peu dans la faveur des vignerons les variétés plus anciennes et plus délicates. Parmi ces dernières se trouve le meilleur raisin de bouche de l'Amérique, le seul même qui plaise franchement au palais des Européens, je veux dire le *delaware*. L'origine de ce joli cépage reste enveloppée d'obscurité. Il n'est pas facile de le rattacher avec certitude à quelqu'une des espèces sauvages, l'absence du goût de cassis l'éloignant des labrusca, dont ses feuilles tendraient à le rapprocher. Quelques-uns même ont cru voir en lui une variété européenne, hypothèse qui est contredite par l'ensemble de ses traits. La couleur originale des fruits d'un blond foncé rappelant le *terret bourret* du sud de la France, une peau relativement fine, une chair fondante et douce à saveur peu prononcée, lui font une place à part entre tous les raisins des États-Unis ; le vin qu'on en retire est blanc plus ou moins rosé et d'un bouquet très-délicat. Malheureusement ce cépage dépérit en cent endroits par des causes en général mal comprises, où l'on retrouve encore l'influence occulte du phylloxera.

Jusqu'ici, en dehors du delaware, dont la filiation est douteuse, nous avons vu les deux premières périodes de la culture de la vigne

indigène reposer sur des variétés de labrusca. Vient maintenant une série d'un autre groupe, les variétés que l'on rattache au raisin d'été. Quatre variétés principales de ce groupe occupent un rang distingué dans les vignobles, surtout dans la région vinicole du Missouri, dont Hermann est devenu le centre : ce sont le *norton's virginia*, le *cynthiana*, l'*herbemont* et le *cunningham*. Gagnée de semis, il y a plus de quarante ans, par un docteur Norton, de Richmond en Virginie, la première donne un vin rouge corsé, coloré, riche en bouquet, comparable, sauf la finesse, aux bourgognes, et auquel les Américains ont donné l'épithète de *médicinal*, c'est-à-dire hygiénique, tonique. D'abord méconnu par Longworth, qui le déclara médiocre, ce cépage acquit entre les mains des habiles vignerons d'Hermann une renommée qui s'étend déjà dans toute l'Amérique et qui pourra grandir vite en Europe, si sa remarquable résistance au phylloxera et les qualités du vin qu'il fournit en font un des élémens importans de la reconstitution de nos propres vignes. Le *cynthiana* en est très voisin; originaire de l'Arkansas, où l'on suppose qu'il a été trouvé à l'état sauvage, il ne figure que depuis 1858 dans les vignobles d'Hermann, mais on le vante comme un cépage de grand avenir et comme ayant donné déjà le meilleur vin rouge du Missouri. L'*herbemont*, bien que de renommée récente, date pourtant d'assez loin, s'il est vrai que feu Nicolas Herbemont l'ait découvert en 1798, dans une vieille vigne de la Caroline du sud. L'indigénat de cette variété fut établi lorsqu'on l'eut retrouvée sauvage dans le comté de Warren, en Georgie, d'où le nom de *warren*, sous lequel elle est connue. C'est, avec le *cunningham*, le cépage dont la vigueur s'annonce le mieux à Montpellier comme résistance au phylloxera; à ce titre et par sa grande fertilité, qui l'a fait nommer *sacs à vin*, *bags of wine*, il mérite de figurer au premier rang parmi les cépages que nous sommes en train d'introduire. On place également dans le groupe des raisins d'été le *lenoir* ou *long*, dont M. Laliman a constaté la résistance au phylloxera en même temps que l'excellence de son vin; le *devereux*, donnant un excellent vin blanc; le *rulander* ou *sainte-geneviève* (différent du rulander d'Allemagne), et le *louisiana*, introduit de la Nouvelle-Orléans dans le Missouri. On a cru longtemps à l'origine européenne de ces deux derniers, mais M. Husmann les tient pour bel et bien américains. Le *cunningham* est aussi d'origine virginienne; né dans un jardin de feu Jacob Cunningham, dans le comté de Prince-Edward, il eut pour parrain et patron le docteur Norton, qui en fit du vin en 1835. Il s'accommode, paraît-il, des terrains calcaires maigres, à l'exposition du sud, et doit peut-être à cette sobriété de besoins l'aptitude qu'il semble montrer à végéter dans les rares points où l'on en a fait l'essai près de Montpellier.

Aux variétés qui précèdent et que l'on suppose, sans preuves certaines, dérivées du *vitis æstivalis*, se rattachent d'assez près celles qu'on estime issues des *vitis cordifolia* ou *riparia;* telles sont entre autres le *clinton* et le *taylor*. Cette origine n'est guère douteuse quant au taylor, dont les feuilles membraneuses, presque glabres, à grosses dentelures triangulaires, rappellent, à s'y méprendre, le type sauvage du *vitis cordifolia*, tel que je l'ai vu enlaçant de ses élégans festons les arbres de Goat-Island, près des chutes du Niagara. Le *clinton*, avec ses feuilles légèrement pubescentes sur les nervures, se rapproche davantage de la forme dite *riparia;* il conserve dans ses petits grains noirs un peu du goût de cassis des gros grains des labrusca; mais ce bouquet étrange, que les Américains craignent du reste moins que nous, n'empêche pas le *clinton* d'occuper une large place dans les vignes, parce que sa constitution vigoureuse lui permet de se défendre contre les diverses causes de destruction qui compromettent des variétés plus délicates. Particulièrement sujet aux galles du phylloxera, il supporte sans faiblir les attaques de cet insecte sur l'abondant chevelu des racines. Ces qualités et la facilité avec laquelle il se multiplie par la simple bouture en feront probablement pour nous, surtout comme porte-greffe de nos cépages, un auxiliaire précieux. Le *taylor* donne un raisin blanc, base d'un vin estimé que l'on compare au célèbre *riessling* des bords du Rhin : une grande vigueur de végétation et une heureuse résistance aux maladies le recommandent au même titre que le *clinton*, mais on le dit moins fertile et par suite moins fréquemment cultivé. Ces variétés sont du reste relativement récentes; le *clinton* ne remonte qu'à 1821, époque où le premier pied en fut planté dans l'enceinte d'un collége de New-York.

A côté des vignes américaines de grande culture, il y aurait encore lieu de signaler de très remarquables produits de croisemens entre ces vignes indigènes et nos divers raisins d'Europe. Les succès obtenus dans cette voie par les jardiniers Rogers, Allen, Arnold et autres font le plus grand honneur à la pomologie des États-Unis. Chez un peuple essentiellement utilitaire, la culture des fleurs d'ornement est naturellement négligée, celle des fruits excite au contraire un intérêt général. De là tant de progrès dans cette branche délicate et féconde de la culture qui, par le semis et l'hybridation, façonne en quelque sorte des êtres nouveaux dans les moules des types sauvages ou déjà perfectionnés. Pour ne parler que des raisins, c'est par centaines que s'en comptent aujourd'hui les variétés indigènes (1). Quant aux hybrides, quelques-uns, comme le *goethe*, le

(1) Voyez à cet égard : A.-S. Fuller, *the Grape culturist*, New-York, — Isidor Bush and Son, *Illustrated descriptive Catalogue of grape vines*, Saint-Louis 1869.

salem, le *wilder*, ont déjà pris rang parmi les raisins de table; mais ce serait nous perdre dans les détails que d'insister sur ces produits d'un art raffiné et d'une culture encore restreinte. Revenons aux vrais vignobles pour marquer la phase nouvelle où l'immigration vers l'ouest a fait entrer la production de la vigne.

Précaire, intermittente, à peu près nulle tant qu'elle voulut se fonder sur les cépages d'Europe, on a vu la culture de la vigne s'établir modestement au début de notre siècle dans la vallée de l'Ohio. Des Français, des Suisses, en sont les initiateurs; débuts bien chancelans encore, pleins de tâtonnemens, d'imperfections inévitables, les fautes dues à l'inexpérience s'aggravant par l'action latente du phylloxera sur un cépage peu résistant, d'ailleurs la population clair-semée, la difficulté des communications, les habitudes du pays, étaient autant d'obstacles à la consommation du vin et par conséquent à l'extension de la vigne. Avec le *catawba* comme cépage fondamental, avec Longworth et ses émules comme chefs de file des vignerons, avec l'immigration croissante des Allemands, qui sont à la fois ouvriers pour la vigne et consommateurs de vin, avec l'imitation de notre champagne, une ère nouvelle s'ouvre pour la culture de la vigne dans un des états de l'ouest. Cincinnati devient à la fois centre de culture pour cet arbuste et de commerce pour les vins. On y multiplie avec une rapidité tout américaine les vignobles de *catawba*, et plus tard, après 1850, lorsque ce cépage, toujours délicat et sujet aux maladies, décline dans le district auquel il avait d'abord porté la richesse, les négocians de Cincinnati vont demander aux îles du lac Érié et au rivage méridional de cette vaste mer d'eau douce un supplément de jus de ce cépage, qu'ils sauront transformer dans leurs celliers en champagne américain. Adouci par l'influence d'une immense nappe liquide, le climat de cette région lacustre semble favoriser la nature du *catawba* mieux que les températures extrêmes de Cincinnati, placé pourtant à plus de 3 degrés de latitude plus au sud; mais la raison principale de cette meilleure réussite est peut-être la jeunesse relative de ces vignobles de l'Érié, qui les a soustraits pendant quelques années à l'action lentement destructive du phylloxera. La plus ancienne vigne de *catawba*, plantée dans l'île Kelley, le fut en 1848 par M. Charles Carpenter, agriculteur distingué de qui j'ai obtenu d'excellens renseignemens sur le sujet qui m'occupait pendant ma mission en Amérique. La vigne en question existe encore ; mais elle est sur le déclin comme toutes celles de la même espèce.

Cependant à mesure que le *catawba*, comme culture, déclinait sur les bords de l'Ohio, un nouveau centre de vignoble naissait et grandissait à vue d'œil dans l'état du Missouri. Simple poste de commerce de la compagnie française des fourrures de la Louisiane

en 1764, bourgade insignifiante en 1811, ville naissante en 1830, Saint-Louis comptait en 1870 plus de 312,000 âmes de population. Un immense flot d'immigration, principalement allemande, a submergé en trente ans la primitive colonie française, dont quelques descendans figurent encore avec honneur dans le haut commerce et la société élevée du pays. Fondateurs et immigrans ne demandaient pas mieux que de faire du vin; mais on a vu par quelle politique inintelligente la métropole française cherchait à entraver cette culture. Saint-Louis, même devenu américain, n'avait pas un seul vignoble en 1840. Le centre des vignobles les plus importans du Missouri, Hermann, eut son premier pied de vigne planté presqu'à cette date; c'était une *isabella*, qui fut bientôt propagée, en même temps que le *catawba*, récemment importé de Cincinnati, et dont on fit les premières et très restreintes récoltes en 1848. Séduits d'abord par l'excellence de ce cépage, les vignerons le multiplièrent en tout terrain; mais la pourriture et le *mildew*, sévissant sur ce raisin délicat, calmèrent bien vite cet engouement des premiers jours. Heureusement des cépages plus robustes arrivèrent à point nommé pour rendre le courage aux vignerons, et constituer en peu d'années, sur les bords du Mississipi en amont de Saint-Louis, et principalement le long de la ligne actuelle du *Pacific and Missouri railroad*, un des plus grands centres vinicoles de l'Union, entre les Alleghanies et les Monts-Rocheux. Le *norton's virginia* parut d'abord, importé de Cincinnati et de Virginie vers 1850; le *concord* suivit bientôt en 1855, puis le *clinton* et les autres variétés qui constituent le fonds des vignobles de la région.

Le succès du Missouri a suscité naturellement à cet état de nombreux imitateurs : l'Indiana, l'Illinois, ont largement étendu leurs plantations de ce genre; le Kentucky, le Tennessee, l'Arkansas, l'Iova, la partie sud-est du Michigan, suivent plus lentement cette impulsion : en somme, le vaste bassin du Mississipi et surtout de ses affluens le Missouri et l'Ohio semble devoir être dans sa région moyenne un champ indéfini de production pour la vigne, comme il l'est déjà pour les céréales et les pâturages (1).

(1) En 1858, un rapport de M. Erskine adressé au gouvernement anglais indiquait comme suit en acres l'étendue respective des vignobles dans certains états : 3,000 dans l'Ohio, 500 dans le Kentucky, 1,000 dans l'Indiana, 500 dans le Missouri, 500 dans l'Illinois, 100 dans la Georgie, 300 dans la Caroline du sud, 200 dans la Caroline du nord. La récolte totale en vin des États-Unis est évaluée dans le même document à 2 millions de gallons. D'après les documens officiels cités par M. Isidor Bush, voici quelle aurait été la progression de la production totale des États-Unis dans les trente dernières années : en 1840, 124,734 gallons, en 1850, 221,249, en 1860, 1,860,008, en 1871 au moins 14 millions de gallons. (Isidor Bush, *American. Weinbau und Weinhandel in Wielandy, erster Deutscher Jahresbericht der Staats-Ackerbehörde von Missouri*, Jefferson-City, 1872.)

Les états du nord-est, où la culture des raisins de table est disséminée sur beaucoup de points, ne présentent pas en proportion autant de vignobles d'étendue moyenne ou considérable. Le *concord* y domine, élevé surtout en treille comme ornement des tonnelles rustiques ou des murs des habitations; c'est dans l'état de New-York que se cultivent des *catawba*, dont les fabricans de vin de Cincinnati et de Saint-Louis viennent prendre sur place le produit à l'état de première fermentation pour le convertir en champagne dans leurs celliers spéciaux. Dans le sud-est, le *scuppernong* tient la première place, et grâce au peu de main-d'œuvre qu'il exige, à sa vigueur à toute épreuve, à son incroyable fertilité, c'est le plant qui semble, dans ces régions du tabac et du coton, avoir le plus d'avenir. La Caroline du nord, la Caroline du sud, la Georgie, sont les états où la vigne se propage le mieux. Dans l'Alabama et la Louisiane, régions de la canne à sucre, la vigne compte à peine comme culture, bien que la Nouvelle-Orléans, avec ses traditions et ses goûts français, soit un centre de consommation pour les vins de France; le Texas, plus riche en vignes indigènes, fait des vins particuliers avec son *mustang*. Enfin la Californie, vraie terre promise pour tous les fruits d'Europe, possède en vignes, presque toutes européennes, d'immenses étendues qui s'accroissent tous les ans, le nombre de ceps en 1861 n'étant pas moindre de 10,592,688, dont 2,570,000 dans le seul comté de Los Angelos et 1,701,660 dans celui de Sonoma. C'est l'état où les vignobles sont le plus vastes; on en citait un en 1865 qui comptait plus d'un million de ceps.

Il faut bien le dire pourtant, à part cette région californienne, où les traditions sont plus espagnoles et les habitudes plus européennes que yankees, le reste des états de l'Union ne montre encore la vigne qu'à l'état de dissémination et comme perdue au milieu des bois, des prairies ou des cultures de maïs, de nos céréales, de coton et de tabac. Autant les vignes sauvages sont abondantes et décorent avec grâce les arbres et les buissons des régions agrestes, autant les vignobles font peu d'effet dans l'ensemble du paysage civilisé. Emporté par la vapeur à travers les forêts, les marécages, les prés et les champs, le voyageur ne saisit que de loin en loin les massifs verdoyans des pampres alignés en longues files et serrés en rangs symétriques sur les poteaux qui leur servent de support. En France, dans les régions où la vigne est souveraine, elle couvre d'immenses espaces d'un flot continu de verdure : elle est le fond même du paysage, d'où tout le reste se détache; en Amérique, sauf quelques points où les vignobles s'étagent sur les collines ou s'étalent en larges plaques dans les plaines, la vigne n'est qu'un accessoire dans l'ensemble du pays. Dans la Caroline du nord par exemple, pays agreste où la forêt domine encore, englobant les espaces dé-

frichés, il faut aller chercher loin des grandes voies des vignobles dont quelques-uns ont des 50 ou des 90 acres d'étendue, et là même, s'il s'agit du *scuppernong*, ce n'est pas en surface continue que s'étend le tapis de sa verdure, on ne voit que des berceaux aplatis, formant dais et laissant entre eux de larges vides où l'on cultive des fraisiers ou d'autres plantes herbacées.

Le précepte du *vitis amat colles* est aussi vrai en Amérique qu'en Europe lorsqu'il s'agit de la qualité du vin; mais là, comme chez nous, la vigne en plaine, pourvu que l'eau n'y soit pas stagnante, donne des produits plus abondans que sur la colline. Le défoncement du sol, le drainage, s'il y a lieu, sont des conditions préalables d'établissement d'un vignoble. Les bas-fonds, les bords des cours d'eau, doivent être évités comme sujets aux gelées; l'exposition varie suivant les lieux, mais il faut la choisir de telle sorte qu'on échappe aux vents froids du nord et du nord-ouest, et qu'on reçoive les vents humides et chauds du sud et du sud-ouest. La plantation se fait par lignes avec des intervalles de $1^{m},80$ entre les rangées et de $1^{m},80$ à 3 mètres d'un cep à l'autre suivant la force de végétation des variétés. La taille comporte des détails divers depuis la première année de la plantation jusqu'au régime définitif de la mise à fruit, qui s'établit en général à quatre ans. Des échalas soutiennent chaque cep; les sarmens libres ou diversement liés en cordons, droits ou courbés en arc, sont taillés les uns à deux ou trois yeux pour donner le bois à fruit de l'année suivante, les autres à six, sept ou huit yeux pour donner le fruit de l'année. Le *scuppernong*, qui est une vigne à part à tant d'égards, ne souffre d'autre taille que la suppression de quelques gourmands ou du bois mort. La multiplication par semis n'est utile que pour rechercher des variétés nouvelles. Le bouturage, le marcottage, la multiplication par yeux isolés, la mise en terre, les soins aux boutures, les labours à la houe et à la charrue, rappellent, à quelques modifications près, les opérations analogues faites en Europe, et naturellement variées suivant les climats et les lieux.

Les époques de vendange varient suivant les localités et la nature des cépages. Dans les états du nord-est, on préfère aux variétés tardives celles qui mûrissent de bonne heure, mais il arrive que même celles-là n'atteignent qu'une maturation imparfaite, si le retour des froids est trop précoce ou l'été et l'automne trop peu chauds. Heureusement que le mois d'octobre est en général en Amérique un très beau mois appelé « été indien, » comme nous appelons « été de la Saint-Martin » la série des belles journées de novembre. Ces dernières caresses du soleil mûrissent souvent les raisins tardifs de la Nouvelle-Angleterre et du lac Érié. Dans les

états du centre, du sud et de l'ouest, la vendange commence, comme chez nous, vers la fin d'août, et s'achève vers la fin de septembre ou même en octobre, si la saison est tardive : l'essentiel est que les raisins soient bien mûrs au moment de la cueillette, surtout s'il s'agit d'en faire du vin, auquel cas la maturation avancée dispense de l'addition de sucre dans les moûts en vue d'élever le titre alcoolique du vin. Ici commence en effet une opération capitale que mon intention n'est pas d'exposer en détail, mais dont il y a quelque intérêt à faire connaître la marche et le produit : je veux dire la vinification et le vin.

II.

Faire de bon vin même avec de bons raisins n'est pas, on le sait, chose si simple dans les pays où la tradition s'éclaire des données les plus précises de la pratique et de la science, à plus forte raison dans une région toute neuve, pour des colons d'abord en lutte avec toutes les difficultés d'une vie demi-sauvage, et qui, la plupart venus d'Angleterre, ne connaissaient la vigne que de nom. Les raisins sauvages auront beau tenter leurs lèvres, ils y mordront peut-être avec plaisir : de cette jouissance d'enfant à la confection savante d'une liqueur rappelant le vin d'Europe, il y a tout l'intervalle de l'instinct à l'art raffiné. Sans doute le penchant universel vers les liqueurs alcooliques portera même les Anglo-Saxons à remplacer par le jus fermenté des raisins sauvages la bière qu'ils buvaient dans leur patrie; mais les puritains de la Nouvelle-Angleterre, impuissans à détruire autour d'eux l'usage des liqueurs fortes, proscriront le vin au profit de l'eau glacée; les cavaliers des états du sud, moins austères à l'endroit des jouissances, essaieront seuls sans grand succès d'introduire la vigne d'Europe, ne comptant que sur elle comme source antique du vin, sans songer que l'Amérique, plus généreuse, leur en tenait en réserve des sources nouvelles sous la forme de raisins parfumés. On a vu quels échecs arrêtèrent ces premiers essais mal dirigés, et comment deux siècles presque s'écoulèrent avant que la fabrication du vin d'Amérique avec des raisins américains devînt autre chose qu'une affaire de fantaisie individuelle sans portée et sans conséquence. Nous ne savons ce que pouvait être le vin fabriqué en Floride en 1564 avec des raisins indigènes, mais Volney dit que l'on qualifie de « méchant Surène » le vin que ses compatriotes de Gallipolis faisaient avec une vigne de l'Ohio; les Suisses de la Nouvelle-Vevay eux-mêmes durent en partie leur échec dans la culture du *cape* à l'imperfection du vin qu'ils en retiraient; il fallut la découverte du *catawba*, les travaux de Longworth et de ses émules de la Société d'horticulture

de Cincinnati pour que la fabrication du vin d'Amérique, bien que fondée sur l'imitation des procédés les plus rationnels de l'Europe, devînt une sorte de triomphe national.

Tant que les raisins soumis à la vinification furent ceux du groupe des labrusca, l'obstacle à vaincre était d'éviter dans le vin la trop forte saveur framboisée du fruit. On y parvint pour le *catawba*, comme on le fait pour le *concord*, en extrayant immédiatement le premier jus des raisins et le faisant fermenter en dehors du marc. De cette façon, des raisins rouges ou noirs donnent un vin blanc, et l'arome, en grande partie concentré dans le tissu qui reste adhérent aux pellicules, ne passe qu'en proportion assez faible dans le vin. Il y en a dans ce cas juste assez pour communiquer au vin blanc ce bouquet léger que les Américains recherchent et qui ne déplaît pas même aux Français dans le champagne d'Amérique. Fabriqué en grand à Cincinnati, à Saint-Louis, à l'île Kelley, ce dernier vin est le plus connu, le plus justement estimé parmi tous les vins blancs des États-Unis. A ce titre, il ne sera pas sans intérêt de faire connaître un des établissemens d'où ce vin sort tous les ans par centaines de mille de bouteilles.

Situé dans une des îles du lac Érié, le chais de la *Kelley's Island wine company* constitue un vaste bâtiment en pierre de taille, assez lourd d'aspect et auquel les quatre tourelles de ses angles donnent un faux air féodal peu en rapport avec sa destination. Toute la portion hors du sol forme une salle de 58 mètres de long sur 25 mètres de large. C'est là que se fait le pressage et la cuvaison des raisins. Deux plafonds de bois divisent la pièce en trois étages; au rez-de-chaussée sont six grands pressoirs. Les raisins arrivent de la campagne, apportés par divers propriétaires : on les met dans une caisse roulant sur des rails, qui les amène sur une bascule; on les pèse, on en paie le prix sur place, on les verse dans une cuve d'où un élévateur à auges, mû par la vapeur, les prend et les transporte au deuxième étage dans la trémie d'une machine à égrapper qui écrase les raisins, et, mettant de côté les rafles, n'en laisse passer que les grains et le jus. Le jus, séparé du marc, est alors conduit par des tuyaux dans les cuves à fermentation placées sur le premier plafond; le marc descend au rez-de-chaussée pour être soumis aux pressoirs. Ceux-ci sont commandés par une machine à vapeur de 15 chevaux, placée dans une pièce annexe; mais on peut à volonté faire agir les pressoirs par la vapeur ou par une barre à main. Ces pressoirs traitent chacun à la fois trois tonnes de marc en six heures, et telle est la rapidité de l'ensemble des opérations que l'on peut en six minutes recevoir 2,070 livres de raisins, les écraser et en mettre le jus dans les cuves; vingt-quatre heures suffisent pour en traiter 72 tonnes. Dans le sous-sol sont disposés en

deux étages de vastes celliers voûtés, enfermant assez de foudres ou de bouteilles pour loger au besoin 350,000 gallons de vin. Le champagne mousseux, *sparkling catawba*, n'y compte que pour une part encore assez faible, une large proportion des *catawba* étant réservée pour ce qu'on nomme *still catawba*, lequel peut être sec ou sucré, suivant le mode de fermentation adopté. D'autres vins portent le nom des cépages qui en constituent la base, tels sont le *concord*, l'*ives seedling*, le *delaware*, l'*isabella*, l'*iova*, etc.

Sur l'île Kelley seulement, il existe au moins dix chais importans pouvant contenir les plus grands 350,000, les plus petits 50,000 gallons de vin. Celui de M. Rush renferme trois rangées de foudres, au nombre de 72, dont la capacité varie de 700 à 2,200 gallons. Tous ces vaisseaux sont bien construits, soigneusement tenus : on y reconnaît l'œuvre de la race des puissans buveurs qui symbolisèrent jadis, dans le célèbre tonneau de Heidelberg, le culte du Bacchus des bords du Rhin. Les autres petites îles du lac Érié, Middle Bass surtout, renferment également de vastes chais. Cincinnati, Saint-Louis, Hermann, n'en restent pas moins les grands centres de fabrication des vins variés, rouges ou blancs, qui sous des noms divers commencent à se répandre dans la consommation du pays.

Juger en détail ces vins d'Amérique serait une tâche au-dessus de ma compétence; je me bornerai à quelques remarques générales. Ce qui est certain, c'est que ces vins des États-Unis ont conquis leurs titres à l'estime non pas seulement auprès des Américains, juges un peu prévenus dans leur propre cause, mais en Europe auprès des jurys des expositions de Paris et de Vienne, auprès de producteurs et négocians de Montpellier et de Cette. Les rares échantillons que j'ai pu en soumettre à ces derniers ont eu assez de succès pour engager les chambres de commerce de ces deux villes à préparer, de concert avec la Société d'agriculture de l'Hérault, une exposition spéciale de ces vins, mesure d'autant plus opportune que l'introduction des cépages d'Amérique va peut-être transformer en quelques années le fond même de nos cultures de vignes, et fournir à la fabrication des vins de France des élémens tout nouveaux.

Le préjugé à vaincre à l'égard des vins d'Amérique était surtout l'idée du goût de cassis, attribué à tous indistinctement. Quelques remarques oubliées de feu Cazalis Allut auraient pu pourtant rectifier cette prévention mal fondée : dès 1835, ce praticien distingué faisait avec l'*isabelle*, raisin framboisé par excellence, un vin agréablement parfumé lorsqu'il l'avait laissé cuver sur marc, un autre sans goût spécial lorsqu'il l'avait séparé des grappes. D'ailleurs l'introduction du *delaware*, du *norton's virginia*, des cépages dérivés de la vigne d'été, supprimait d'un seul coup le goût de cassis de toute une catégorie de vins, laissant à chacun un bouquet propre,

souvent très délicat, qui rappelle chez les uns le sauterne, chez d'autres les vins de Bourgogne où les vins du Rhin et de Hongrie. Un reproche plus spécieux, c'est le faible titre alcoolique que donneraient aux États-Unis la plupart des moûts naturels. A cet égard, il serait difficile d'assigner les limites maximum et minimum de valeur saccharine de chaque cépage; ce titre varie suivant le climat du lieu, suivant la saison et suivant le cépage lui-même. Quand la saison est favorable, le *catawba*, même dans l'état de New-York, donne jusqu'à 12 degrés d'alcool pur : ce titre s'abaisserait de plusieurs degrés dans les années défavorables, si l'on n'avait soin d'ajouter au moût naturel avant la fermentation une quantité de sucre calculée sur le déficit du sucre normal du raisin. Indiquée en premier lieu par Macquer, puis par Chaptal et par Petiot, développée et perfectionnée en Amérique par le docteur Ludwig Gall, cette opération est acceptée et préconisée par les meilleures autorités œnologiques du pays. *Galliser* le vin (le traiter par le procédé Gall) est une expression courante parmi les vignerons des États-Unis, et qui signifie ajouter au moût du sucre étranger, soit pour élever le titre alcoolique d'un vin fait en une fois, soit pour faire avec les mêmes raisins deux cuvées successives, la première avec le moût normal séparé du marc, la seconde avec le marc lui-même, auquel on ajoute de l'eau et du sucre. Ainsi traité par exemple, le *concord* donne un premier vin blanc à saveur peu prononcée, puis un vin rouge inférieur, mais encore assez agréable et susceptible de conservation : ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une piquette renforcée, c'est du vin chez lequel une simple addition de sucre a fait utiliser les quantités surabondantes d'acides, de tannin et d'arome contenus dans le pulpe qui adhère aux pellicules. Si cette opération est légitime en elle-même, à la condition de n'être pas dissimulée à l'acheteur, le succès dépend beaucoup de la justesse des proportions du mélange de moût, de sucre et d'eau, et du rapport de ces élémens avec les acides du vin : le glucomètre, l'acidimètre, sont, entre les mains d'opérateurs instruits et habiles, des instrumens indispensables, dont l'usage négligé par les uns, mal compris par d'autres, explique beaucoup d'imperfections des vins livrés au commerce ou consommés par le producteur. La nature du sucre influe beaucoup sur la qualité du vin : si c'est du glucose tiré des pommes de terre, il risque d'introduire dans le vin un goût étranger; le sucre de canne échappe à ce reproche et n'a contre lui qu'un plus haut prix.

Est-ce à dire que la production du vin en Amérique soit fatalement condamnée à ces procédés artificiels et coûteux? Évidemment non. Pour les vins fins, on s'en tient autant qu'on peut au moût naturel; pour les vins ordinaires, on ne craint pas d'augmenter la

dose du sucre pour diminuer d'autant au moyen de l'eau l'excès fréquent des acides et de l'arome. Ceux qui s'imaginent trouver dans le vin un produit direct du ciel s'insurgeront contre de telles manipulations; mais les gens pratiques estimeront que l'art entre pour beaucoup dans la liqueur du vieux Noé, et réserveront leurs justes reproches à toute addition malfaisante, à toute fraude viciant la nature même du produit offert au consommateur.

Bien que la qualité du sol, l'exposition et les conditions locales doivent sûrement exercer en Amérique sur les produits de la vigne une influence incontestable, on n'en est pas venu, dans cet immense pays, à classer les vins d'après leurs provenances spéciales. La notion du *cru*, attachée en Europe comme un titre de noblesse à tels vins d'un clos, d'un coteau, d'un vignoble particulier, n'a pas encore pénétré dans la langue du commerce des vins d'Amérique. On y désigne ceux qui sont purs ou censés tels par le nom du cépage qui les produit, ou bien c'est sous des noms de vins d'Europe, *oporto*, *claret* (bordeaux) *hock* (pour *hochheimer*), *riessling*, que circulent des mélanges auxquels il serait difficile le plus souvent d'assigner un caractère déterminé. Accommodés au goût des Allemands, ces produits du commerce se consomment principalement dans l'ouest; ils s'y rencontrent chez les négocians avec les vins venus de Californie, et qui, tantôt alcoolisés à outrance, tantôt affadis par le sucre, se vendent sous les noms de *porto*, d'*aliso*, d'*angelico*. Ces boissons ne valent que ce que vaut la maison qui les produit. A côté de ces breuvages de mérite secondaire ou nul, les producteurs directs et les négocians qui se respectent livrent des vins capables de satisfaire le goût difficile des connaisseurs de vins d'Europe; on peut même dire que le vin, étant un objet de luxe en Amérique et se consommant plutôt par petits verres que par bouteilles, est en moyenne, dans ce pays, bien supérieur non-seulement aux affreux breuvages dont s'empoisonne, sous le nom de vin, le public de nos cabarets, mais à nos petits vins de consommation courante.

En présence de l'accroissement rapide de la culture de la vigne en Amérique et du perfectionnement des vins de ce grand pays, pouvons-nous craindre que notre commerce d'Europe souffre de cette concurrence, soit par la diminution de nos exportations, soit parce que les vins d'Amérique trouveraient leur voie sur nos marchés? La question, aussitôt posée,—elle ne se serait pas même posée il y a dix ans, — se résout par la négative. Bien des raisons en effet empêcheront les vins d'Amérique de supplanter les nôtres en Europe et sur les autres points du Nouveau-Monde. D'abord et par-dessus tout c'est la cherté de la main-d'œuvre dans presque tous les états de l'Union, et par suite les frais élevés de l'établissement

et de l'exploitation d'un vignoble, comme aussi de la fabrication du vin. Dans les frais de plantation figure pour une large part le prix même des boutures de vigne, prix tel que, près d'Hermann par exemple, 700 pieds d'un an d'*herbemont*, nécessaires pour planter une acre de vigne, étaient en 1865 cotés pour une somme de 175 dollars et que la dépense totale pour une acre de ce cépage n'était pas durant la première année moindre de 620 dollars; il est vrai que le premier coût de sarmens est largement remboursé les années suivantes par la vente des boutures que donne la vigne, vente si profitable en ce moment qu'elle dépasse souvent la valeur du vin de l'année; mais les frais d'exploitation sont en tout cas si élevés que le vin de *catawba* par exemple ne peut pas se vendre chez le producteur à moins de 1 dollar 25 le gallon une année dans l'autre, si l'on veut compter sur un bénéfice raisonnable. Le même vin, à l'état de champagne mousseux, se vendait à l'île Kelley, en 1873, 14 dollars les douze bouteilles, et 6 dollars à l'état de *still catawba*, ce qui fait près de 2 fr. 60 c. la bouteille de ce dernier et près de 6 fr. 15 c. la bouteille de champagne américain. Il est vrai que, pris en barrique en 1873, le *concord* de 1871 n'est coté que 90 cents le gallon (1 fr. 25 le litre); mais, à ce prix même relativement si minime, ce vin ne saurait lutter avec ceux que donnent la France, l'Espagne, où les frais de production sont infiniment moins grands. Il serait même possible que les vins des cépages d'Amérique produits en Europe retournassent dans leur pays natal à des prix inférieurs à ceux des mêmes vins faits sur place, surtout si les droits élevés et les difficultés de douanes n'entravaient pas, comme ils le font aujourd'hui, nos importations en Amérique (1).

(1) D'après un relevé fait par M. Ernest Leenhardt, de Montpellier, la somme totale des vins de France expédiés aux États-Unis en 1867 n'était que de 132,768 hectolitres, sur lesquels 65,596 hectolitres vins fins (de la Gironde) et vins de liqueurs, ces derniers au tarif de 68 francs ou 136 l'hectolitre de droits, plus 25 *ad valorem*.

La note suivante, empruntée aux documens officiels et que me communique M. Henri Pagezy, président de la chambre de commerce de Montpellier, démontre que nos exportations ont augmenté depuis 1867.

Exportation de vins de France aux États-Unis.

	1873. Hectolitres.	1872. Hectolitres.	1871. Hectolitres.
Vins de la Gironde en fûts	110,317	112,385	111,471
Id. en bouteilles	7,953	6,689	7,325
Vins ordinaires en fûts autres que de la Gironde	83,220	121,901	117,847
Id. en bouteilles	24,306	29,848	15,261
Vins de liqueurs en fûts	5,505	6,933	2,736
Id. en bouteilles	1,504	2,889	1,187
Totaux	232,805	280,645	255,827

Ces exportations représentent une valeur d'environ 23 millions de francs (la différence des prix compensant la différence des qualités).

Du reste, bien que certains viticulteurs des États-Unis parlent déjà du triomphe de leurs vins sur ceux du vieux monde, le mieux à faire pour eux, c'est de songer à leur marché intérieur et de convertir à l'usage du vin les masses croissantes de leur propre population. L'hygiène, la sociabilité même, gagneraient à ce changement de régime : l'eau glacée sous toutes les formes est sans doute pour beaucoup dans la dyspepsie, qui, dit-on, menace l'âge mûr de tout Américain; les liqueurs fortes ravagent bien plus encore la santé physique et morale de leurs victimes (1); le vin seul, dans le cercle de la famille, est une source de joie saine qui pourrait verser de la grâce sur les qualités sérieuses d'un peuple énergique, plus soucieux de chiffres que de poésie, trop enclin peut-être à mépriser chez les nations vieillies de l'Europe les qualités qui manquent à son orgueilleuse jeunesse.

En tout cas, ce n'est pas la place qui fait défaut à la vigne pour s'étendre aux États-Unis; ce n'est pas non plus le nombre de consommateurs qui peut arrêter cette expansion. L'Allemagne par ses flots d'immigrans infuse de plus en plus à ce peuple hétérogène le goût et le besoin du vin. Déjà plus de deux millions d'acres en vignobles ont pu donner, en 1871, 14 millions de gallons de vin; le seul obstacle est dans le haut prix de la production, et le seul échec possible dans les maladies endémiques, dans les causes de destruction qui compromettent temporairement les récoltes de certaines variétés; c'est donc à l'étude des ennemis de la vigne que notre attention est naturellement ramenée.

III.

Plus peut-être en proportion qu'aucune autre plante de grande culture, la vigne d'Europe est exposée à des attaques qui en compromettent la santé générale, la végétation ou la fertilité. Sans parler des accidens climatériques tels que gelées, grêles, échaudage, il est des causes plus permanentes d'altération, telles que la mauvaise nature du sol, la stagnation des eaux autour des racines, qui déterminent des maladies plus ou moins caractérisées; mais en dehors de ces affections générales notre vigne a contre elle une armée d'ennemis vivans qui peuvent se ranger sous deux chefs : les insectes et acariens ampélophages et les cryptogames. Plus variées

(1) D'après M. Bush, il se fabrique encore par an environ 60 millions de gallons de whisky aux États-Unis, mais heureusement la consommation et la production sont en décroissance (en raison de l'usage plus grand du vin). C'est ce que montrent les chiffres suivans de production de cette liqueur dans l'état de Kentucky : dans la *saison* de 1868-1869, 9,853,173 gallons; de 1869 à 1870, 6,791,623 gallons; de 1870 à 1871, 4 millions de gallons.

comme espèces, étendues sur un espace plus vaste, les vignes d'Amérique n'ont pas moins d'ennemis que notre vigne d'Europe. En fait d'insectes, elles en ont même davantage, comme le prouvent les belles études consacrées à ce sujet dans les rapports entomologiques de M. Riley. Nous nous bornerons ici à signaler, parmi ces ennemis, insectes ou champignons parasites, ceux dont les ravages sont assez grands pour attirer l'attention générale. Commençons par les cryptogames qui jouent un rôle dans les maladies complexes vaguement appelées *rot* (pourriture) et *mildew* (nielle ou moisissure).

Le *rot* est la plus redoutée des maladies de la vigne en Amérique : c'est un vrai fléau tombant tout d'un coup sur la récolte, sur les grappes pleines de vie, et détruisant en un jour les espérances de l'année. Le mot est dans toutes les bouches aux États-Unis; mais la chose elle-même n'est pas nettement élucidée et mérite sur place un examen plus attentif. Le *black rot*, pourriture noire, se manifeste aux mois de juin et de juillet lorsque des pluies très abondantes succèdent à de violens coups de soleil. Tout d'un coup des grappes encore vertes, plus qu'à demi développées, ont leurs grains comme brûlés sur un côté d'une tache brun clair avec un bord ou auréole plus foncée : au-dessous de la tache, le tissu du grain durcit et le grain entier se dessèche ou pourrit suivant que le temps devient sec ou demeure humide. On pourrait croire qu'il y a dans ce fait une simple action météorique analogue à l'échaudage par exemple, si l'on ne voyait le plus souvent sur la pellicule de la tache poindre de toutes petites pustules saillantes, dont l'orifice presque imperceptible laisse sortir une gouttelette vermiculée de liqueur gluante, où le microscope révèle les spores d'un champignon du groupe de ceux appelés par les botanistes *pyrénomycètes* ou *hypoxylés*. Ces organismes ont le plus souvent des filamens nourriciers dissimulés sous l'épiderme des plantes, tandis que les appareils de fructification se font jour à l'extérieur. La cryptogame du *rot* a été décrite par MM. Curtis et Berkeley sous le nom de *phoma uvicola;* mais l'histoire de son évolution est encore à faire, et jusqu'à présent rien n'a pu suggérer des moyens pratiques de s'opposer à ses ravages. Tous les raisins n'y sont heureusement pas sujets, mais le *catawba*, si précieux à d'autres égards, est un de ceux dont il rend la récolte précaire.

Sous le nom vague de *mildew*, deux parasites de la vigne sont souvent confondus par les viticulteurs américains : ce sont d'une part l'*oïdium Tuckeri*, et de l'autre le *peronospora viticola*, qu'on pourrait appeler *faux oïdium*. Connu en Europe depuis 1845 seulement, l'oïdium est certainement un parasite importé; le docteur Montagne, de l'Institut, pensait même y reconnaître un champignon

décrit par le botaniste Schweinitz comme attaquant parfois les raisins américains. Néanmoins, par un phénomène étrange, mais que l'exemple du phylloxera explique en partie, il se trouve que cette cryptogame américaine sévit sur la vigne d'Europe cultivée en Amérique avec une prédilection marquée, tandis qu'elle est excessivement rare sur les vignes indigènes. Voilà donc un nouvel exemple à joindre à bien d'autres d'une parasite qui, presque inoffensive pour les plantes qui l'ont nourrie dans sa patrie, devient désastreuse pour une espèce étrangère, et qui n'acquiert son entier développement que sur cette même espèce dépaysée et soumise à des conditions spéciales de culture. Sous ce rapport, comme aussi par son premier mode d'introduction en Europe (dans les serres à raisin du voisinage de Londres), le phylloxera reproduit à beaucoup d'égards l'histoire de l'oïdium.

Bien différent de ce dernier, malgré des similitudes d'aspect, est le faux oïdium d'Amérique, le *peronospora viticola*. Son apparence est aussi celui d'une moisissure; mais, tandis que l'oïdium recouvre à la fois les pampres entiers, tiges et feuilles, sur leurs deux surfaces, ainsi que les fruits, le faux oïdium ne se montre qu'à la face inférieure des feuilles. Il y forme des plaques irrégulières, d'étendue variable, souvent confluentes, non pas grisâtres comme celles de l'oïdium, mais d'un aspect blanc un peu cristallin dû à la demi-transparence des filamens qui composent ce feutrage superficiel. Cette moisissure est une proche alliée du *peronospora infestans*, champignon filamenteux qui végète d'abord dans les fanes de la pomme de terre, puis se fait jour au dehors et envoie à travers le sol humide jusqu'aux tubercules les germes invisibles qui en causent l'altération morbide. Fidèle à ces habitudes de ses proches, le *peronospora* de la vigne végète dans le tissu de la feuille avant de venir fructifier au dehors; aussi le résultat est-il le plus souvent une destruction totale du tissu dans les parties attaquées. De là chute des feuilles et souffrance indirecte de la plante entière, y compris les fruits et les sarmens sur lesquels repose l'espoir de la prochaine récolte. Le vrai *mildew* ou faux oïdium sévit surtout en automne, sur beaucoup de cépages indigènes, sous l'influence de l'humidité froide; l'oïdium au contraire, d'après M. Saunders, se développerait surtout en Amérique sous l'action de la chaleur sèche, observation qui ne cadre pas exactement avec ce qui se passe à cet égard en Europe.

Si j'ai donné quelques détails sur ces cryptogames nuisibles à la vigne d'Amérique, c'est qu'il importe de connaître ces ennemis au moment où l'importation en grand de cépages des États-Unis risque d'amener en Europe des hôtes si peu désirables et qui pourraient

être des intrus fort importuns. Des lotions avec des liquides caustiques ou corrosifs agissant durant quelques minutes sur la surface entière des sarmens reçus de l'autre côté de l'Atlantique seront une précaution utile, sinon un remède absolu contre les germes de ces cryptogames redoutées; pourtant ce qui atténue nos craintes à ce sujet, c'est l'innocuité parfaite de l'introduction déjà ancienne en Europe du *catawba* et de l'*isabelle*, deux des cépages qui en Amérique sont le plus sujets aux maladies en question.

Eh quoi! nous dira-t-on, vous osez courir le risque d'amener de nouveaux fléaux en important de nouvelles vignes? N'est-ce déjà pas assez du phylloxera, voulez-vous lui donner des aides pour achever de nous détruire? La réponse à cette question, c'est l'étude même des cépages qu'on se propose d'introduire, question complexe et qui mérite quelques développemens indispensables.

Étant donnés l'existence immémoriale du phylloxera aux États-Unis et le fait de la mort fatale de notre vigne d'Europe dans cette région, il est clair que, si des vignes américaines vivent encore, si quelques-unes prospèrent, c'est qu'elles ont contre leur ennemi séculaire une force de résistance incontestable. Que des vignes à l'état sauvage jouissent de ce privilége, c'est chose assez naturelle. On sait que les types spontanés sont en général plus robustes que leurs descendans civilisés par la culture. Parmi les variétés elles-mêmes dont la culture s'est emparée, il se peut qu'une sélection naturelle ait peu à peu éliminé celles qui ne pouvaient lutter contre l'insecte ennemi. Cette hypothèse, émise avec réserve par M. Riley, rendrait compte de la persistance de certaines vignes américaines, de la demi-résistance de quelques autres, du déclin relatif d'un certain nombre. Ce serait comme dans la bataille de la vie, où les forts résistent, les faibles succombent, et où la vitalité ne s'établit pour les premiers qu'après la destruction graduelle des seconds. Le combat durerait encore en Amérique, sinon pour les espèces ou les variétés spontanées, arrivées depuis longtemps à une sorte d'équilibre instable, au moins pour les variétés introduites dans la culture ou artificiellement créées et dont plusieurs n'auront probablement qu'une existence transitoire. Sans nous arrêter à la théorie, voyons d'abord à cet égard les faits évidens et tâchons d'en tirer à notre profit les conséquences pratiques.

Lorsque, dans le cours des années 1867, 1868, 1869, le phylloxera eut détruit presque entier le vignoble de M. Laliman, près de Bordeaux, parmi ces vignes, la plupart d'origine américaine, quelques-unes demeurèrent luxuriantes et vigoureuses au milieu de leurs voisines misérables, mourantes ou mortes. Frappé de ce contraste, M. Laliman en conclut que ces cépages résistans au phylloxera pour-

raient être une ressource comme remplaçans des cépages non résistans. M. Riley, de son côté, sans connaître les remarques du viticulteur bordelais, constatait en Amérique des faits analogues, et cette coïncidence suggérait à M. Gaston Bazille (1), de Montpellier, l'idée que la greffe de nos variétés d'Europe sur les vignes résistantes d'Amérique pourrait être dans un temps prochain le seul moyen de reconstituer nos vignobles. Ces idées ont pris une forme plus nette à mesure que l'imminence de la ruine et les résultats incomplets, mais encourageans, de quelques expériences instituées à Montpellier ont rendu plus évident l'intérêt d'une étude sérieuse de cette question non-seulement en Europe, mais surtout en Amérique. Telle est l'origine de la mission que le ministre de l'agriculture voulut bien me confier en juillet 1873, et que j'ai accomplie en août, septembre et octobre de la même année. Enfermées dans de courtes limites de temps, mais secondées par le bon accueil et le concours généreux des savans et praticiens de ce grand pays, mes observations ont confirmé dans l'ensemble celles qui avaient servi de point de départ. Il me suffira de les résumer succinctement.

Au point de vue de leur résistance relative au phylloxera, les vignes peuvent se ranger en trois groupes : les indemnes (celles qui n'en sont pas même attaquées), les résistantes et les non résistantes. Dans la première catégorie, je ne connais qu'une espèce, le *vitis rotundifolia* sous sa forme sauvage dite *muscadine*, et sous ses variétés de *scuppernong*, à fruit blanc, légèrement mordoré, ou de *mish*, à fruit violet, sans parler d'autres variétés que je n'ai pas vues. Des recherches réitérées n'ont pu m'y faire découvrir la moindre trace de phylloxera, ni aux racines, ni aux feuilles. Du reste, c'est un fait admis dans le pays que ce cépage échappe à toutes les maladies comme à tous les insectes et notamment aux chenilles voraces d'un singulier papillon qui, dans le sud, détruit d'autres vignes en en rongeant les racines. Quelle est la raison probable de l'immunité de ce cépage vis-à-vis du phylloxera? Je la chercherais volontiers dans le goût manifestement âcre des racines, comparé au goût douceâtre à peine mêlé d'arrière-goût acide des mêmes organes chez des variétés auxquelles l'insecte s'attache. Des recherches ultérieures seront bientôt possibles dans notre pays, où les *scuppernong* serviront à contrôler cette hypothèse, tout en confirmant, je l'espère, le fait de l'immunité de l'espèce.

Parmi les variétés résistantes, M. Laliman avait cru d'abord ne

(1) Le même viticulteur distingué, qui a tant fait pour l'étude du phylloxera, songeait dès le mois de juillet 1869 à la possibilité de greffer nos vignes sur des plantes de la même famille, par exemple sur la vigne vierge, dont les racines pourraient, pensait-il, se trouver réfractaires au phylloxera.

pouvoir comprendre que des vignes dérivées du *vitis æstivalis*; il plaçait à tort dans ce groupe le *clinton*, et du fait que le *catawba* et l'*isabelle* avaient succombé dans ses cultures il croyait pouvoir induire que tous les dérivés de *labrusca* seraient voués au même sort. Mieux renseigné sur les vrais noms des cépages, mieux instruit par des observations faites en grand dans le Missouri, M. Riley rectifia sur plusieurs points ces données, et, distinguant dans les variétés l'aptitude à nourrir le phylloxera sur les feuilles ou à l'avoir sur les racines, il éclairait singulièrement cette question de la résistance relative des cépages. De ses observations et des miennes peut résulter dès à présent une sorte d'échelle de résistance des divers cépages, dans laquelle nous passerons des plus réfractaires à ceux qui le sont le moins. L'*herbemont*, le *cunningham* viennent en tête, sur la foi de Riley et surtout parce que, dans les expériences faites à Montpellier, leurs boutures, cultivées pendant deux ans entre des vignes d'Europe phylloxérées, ont mieux poussé que les *concord* eux-mêmes placés dans les mêmes conditions. D'ailleurs l'excellente qualité du vin et l'absence de goût de cassis recommandent ces cépages pour la culture directe, sans greffage des nôtres, en Europe. Le *concord* est le plant rustique et vigoureux par excellence; on recommande au même titre l'*hartford prolific*, remarquable par l'abondance, la précocité de ses raisins, l'*ives seedling*, qui dans les cultures de l'Ohio prend la tête pour la production des vins rouges, le *martha*, raisin blanc qui, mêlé au *maxatawney*, donne l'un des meilleurs vins blancs de l'Amérique. Toutes ces variétés sont résistantes, bien qu'elles appartiennent au groupe des labrusca.

Cette qualité de résistance appartient également à plusieurs variétés dérivées des types sauvages *cordifolia* et *riparia*. En tête, je mettrais peut-être le *norton's virginia*, que j'ai vu à Webster, dans le Missouri, former un carré de vigne luxuriant et fertile juste à côté d'un carré de *catawba* du même âge en train de périr. Le *clinton* est un cépage populaire, plein de vigueur, relativement fertile, bien que ses raisins soient petits, peu juteux et légèrement framboisés; il se couvre parfois de galles phylloxériennes sans que ces déformations groupées en général au sommet des pampres compromettent la récolte ou même la santé du cep : seulement il faudra soigneusement enlever, dans l'intérêt des ceps voisins, ces nichées de phylloxeras. Le *taylor*, cépage blanc, donne un vin très délicat : on le dit malheureusement peu fertile, mais ses rameaux rampans ont une grande puissance de végétation.

Tous ces cépages et d'autres que j'omets ne sont pas, comme on pourrait le croire, à l'abri des attaques du phylloxera : tous au con-

traire l'ont aux racines en quantité variable; seulement l'action de l'insecte se borne le plus souvent au chevelu, sur lequel sa piqûre développe les nodosités caractéristiques sans que les générations nouvelles se portent en masses sur les divisions moyennes ou grosses de la racine, ou même sur la partie enterrée du tronc, comme la chose se passe d'habitude chez la vigne européenne. Est-ce à la vigueur plus grande des vignes américaines résistantes, au plus rapide développement de leur chevelu, qu'est due l'immunité relative de ces cépages? Seraient-ils moins nutritifs pour l'insecte? Ces explications restent incertaines, mais les faits eux-mêmes n'en sont pas moins constans, savoir la vigueur des ceps infestés et la moindre multiplication de l'insecte sur un cep donné.

Il est pourtant des cépages qui, s'ils ne meurent pas absolument et rapidement comme la vigne d'Europe, présentent en Amérique des signes non équivoques de dépérissement graduel. On a vu l'*isabelle* périr en France dans les vignes phylloxérées de M. Laliman : elle décline également en Amérique et commence à se faire rare dans les vignobles où elle était abondante autrefois; le *catawba*, ce plant précieux qui a fait la fortune des fabricans de champagne de Cincinnati, décline sensiblement, même dans les lieux où le climat lui est le plus favorable; enfin le *delaware*, si justement recherché comme raisin de bouche et pour son vin délicat, est en pleine décadence dans la plupart des vignobles : on l'arrache aux environs de Sandusky et de Cleveland, et la seule vigne qui m'ait offert en Amérique l'aspect désolé des vignes mourantes de notre midi est un carré de *delaware* de l'île Kelley, placé juste à côté de *concords* et de *clintons* luxurians. Cette faiblesse vis-à-vis du phylloxera est surtout très accusée chez les cépages hybrides dont on pourrait, par une métaphore souvent usitée, dire qu'ils ont du sang du *vitis vinifera* de la vigne de l'ancien monde. Presque partout j'ai vu ces hybrides donner des signes de souffrance et même de dépérissement, et, si parmi elles le *wilder* et le *goethe* ont jusqu'ici tenu bon, c'est peut-être que le temps de leur épreuve n'a pas encore assez duré.

En somme pourtant, les vignes américaines prises en masse luttent contre le phylloxera, toujours présent autour d'elles ou sur elles, avec un succès qui chez beaucoup aboutit de fait à l'immunité. D'autres faiblissent, succombent même dans un combat inégal : la vigne d'Europe a toujours péri lorsqu'on l'a mise en Amérique aux prises avec cet implacable suceur; elle périclite en ce moment dans son pays même, et ne peut être sauvée, en attendant mieux, que par le secours des vignes américaines.

Sous quelle forme ce secours nous viendra-t-il? Sera-ce en gref-

fant nos propres cépages sur ces vignes étrangères, dont les racines plus robustes leur fourniraient une base de nutrition permanente? Quelques indices permettent de l'espérer : telle est par exemple une observation curieuse que j'ai relevée dans l'herbier de l'académie des sciences de Philadelphie. Annexée à un échantillon de vigne d'Europe cueilli au Texas se trouve une note du botaniste Buckley, constatant que ce raisin ne réussit pas sur son propre cep, mais qu'il prospère étant greffé sur le *mustang*, vigne sauvage de ce pays dont la vigueur est proverbiale, et que je voudrais voir introduire en Europe, parce que je soupçonne qu'il est réfractaire au phylloxera peut-être autant que le *scuppernong*. Cette remarque de feu Buckley prouve à la fois la possibilité de cette greffe et les bons effets qu'elle aurait pour la vigne d'Europe. Les exemples du même genre que j'ai vus à Kirkwood, près Saint-Louis, chez M. Gill, portent sur des vignes de Californie, européennes d'origine, greffées sur *concord*. Les résultats ne sont pas uniformes, — succès pour certains pieds, insuccès pour d'autres; mais on ne saurait conclure ni pour ni contre avec des expériences peu nombreuses et dont on n'a pu contrôler les conditions. De nouveaux essais sont indispensables pour trancher cette question.

Mais, la greffe sur les vignes américaines échouerait-elle dans le résultat qu'on s'en promet, tout ne serait pas perdu pour cela: il resterait à les cultiver pour elles-mêmes, pour leurs raisins, pour leurs vins comme pis-aller dans certains cas, avec avantage probablement dans les régions où les cépages n'ont pas la valeur de crus traditionnels et non susceptibles d'être remplacés. Ni le climat, ni le sol, ne sont des obstacles à cette naturalisation des vignes transatlantiques. Qui sait même si l'avenir ne nous réserve pas à cet égard des surprises, et si tel cépage, longtemps méconnu dans les forêts du Nouveau-Monde, ne fera pas, sur le vieux sol de l'Europe, souche de nobles et vigoureux descendans? Gardons-nous d'assigner en ce sens à la nature, à l'art, les bornes étroites de nos goûts ou de nos intérêts du moment. L'apparition de l'oïdium, qui menaça de ruiner nos vignes, a marqué le grand essor de la richesse vinicole du midi : le phylloxera, si redoutable aujourd'hui, sèmera les ruines sur son passage; mais, s'il nous pousse aux grands travaux de canalisation, s'il rend au bétail un peu de l'espace envahi par le vignoble, s'il nous oblige à varier les élémens de notre culture favorite, peut-être verra-t-on dans ce fléau un de ces agens mystérieux du progrès qui secouent la routine de l'homme, et l'amènent à marcher par la lutte à la conquête du monde.

J.-E. Planchon.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1874.

On aura beau se faire des illusions et s'évertuer en combinaisons merveilleuses, il est des momens où la politique la mieux inspirée est la politique la plus simple, la politique de la raison, du désintéressement et de la bonne volonté. C'est la dernière ressource et la dernière habileté dans la mauvaise fortune. La France est plus que jamais à un de ces momens où elle a le plus pressant besoin de voir ses affaires conduites dans cet esprit de simplicité courageuse et désintéressée. Assurément, même avec cet esprit, toutes les difficultés ne seraient pas résolues ou supprimées; elles seraient peut-être à demi vaincues dès qu'elles seraient abordées sans parti-pris et sans arrière-pensée, avec la passion unique et exclusive de tout subordonner à une nécessité supérieure de sauvegarde publique, de reconstitution nationale. Pour l'assemblée, pour le gouvernement comme pour le pays lui-même, une voie nouvelle s'ouvrirait où l'on pourrait s'avancer d'un pas tranquille et assuré sans risquer à chaque instant de se heurter à tous les incidens subalternes, quelquefois irritans, d'une existence laborieuse et disputée.

Ce n'est là qu'un rêve, dit-on, c'est l'utopie facile de ceux qui ne sont pas à la peine et ne sont pas initiés aux difficultés de chaque jour. Les affaires sont les affaires et les hommes sont les hommes. Il y a des résistances, des préjugés, des habitudes, des engagemens de parti, dont il faut tenir compte. La politique vit comme elle peut et fait ce qu'elle peut. — Ce serait peut-être vrai ou du moins spécieux dans des circonstances ordinaires. Il est des situations où les procédés d'un autre temps ne sont plus qu'un vain palliatif, où, pour trop se complaire dans la tactique et dans les transactions prétendues nécessaires, faute d'une certaine naïveté audacieuse, on finit par se perdre dans un amas d'obscurités et d'impossibilités. Quel est le sentiment le plus impérieux qui éclate un

peu partout aujourd'hui? C'est le besoin de sortir de cette ambiguïté persistante où l'on voit sans cesse renaître les doutes, les incertitudes sur des questions qu'on pouvait croire résolues, où l'on est réduit à cherche une lueur de vérité à travers des confusions toujours nouvelles. On n'éprouve certes aucun désir de harceler le gouvernement d'une opposition chagrine et systématique; on lui demande simplement d'avouer sa pensée assez haut pour qu'elle puisse défier toutes les contradictions; on lui demande d'être de son propre avis, de soutenir contre tous ce qu'il a créé lui-même, et, s'il a des alliés compromettans, de leur dire sans hésiter qu'ils se trompent, que le pays est fatigué d'indécisions, de nuages et de réticences, qu'il n'a pas trop de tout son temps et de toutes ses forces pour s'occuper de ses affaires les plus sérieuses sous le régime qu'on lui a donné et qu'on lui dispute.

Le mal de la situation présente en effet, c'est cette ambiguïté qui s'étend fatalement à tout, qui refoule en quelque sorte la confiance publique à mesure qu'elle cherche à renaître. Comment n'en serait-il pas ainsi lorsque le gouvernement lui-même est réduit à se livrer aux plus savans calculs de langage, à se rectifier ou à se voir contredit dans l'affirmation la plus simple de son existence et de son caractère? On ne manque point, il est vrai, de déclarer, toutes les fois qu'on le peut, que le septennat est une chose sérieuse, qu'il doit être respecté et placé au-dessus de toutes les contestations. M. le vice-président du conseil l'a dit dans sa circulaire sur les maires; le ministre du commerce, M. Desseilligny, l'a répété l'autre jour dans un discours du meilleur ton devant des agriculteurs réunis à Nevers. Ce n'est pas tout, M. le président de la république lui-même, dans une récente visite au tribunal de commerce de Paris, a voulu doubler l'autorité de ces manifestations par une sorte d'intervention personnelle, par sa propre parole. Répondant à un discours du président du tribunal consulaire qui venait de lui exposer le pénible état, les inquiétudes de l'industrie parisienne, M. le maréchal de Mac-Mahon s'est fait un devoir de rassurer les esprits, de rouvrir au travail des perspectives de sécurité, en disant qu'il aurait compris il y a quelques mois les craintes sur la stabilité du gouvernement, qu'il ne les comprenait plus aujourd'hui. « Le 19 novembre, a-t-il ajouté, l'assemblée nationale m'a remis le pouvoir pour sept ans. Mon premier devoir est de veiller à l'exécution de cette décision souveraine. Soyez donc sans inquiétude. Pendant sept ans, je saurai faire respecter *de tous l'ordre de choses légalement établi.* »

Certes rien n'est plus simple et plus clair, rien n'est aussi plus politique que cette affirmation d'un gouvernement s'imposant au respect « de tous. » Eh bien! non, on s'est trompé, au dire des journaux de la droite; cela ne signifie nullement ce qu'on aurait pensé. M. le président de la république est allé au tribunal de commerce de Paris unique-

ment pour décourager ceux qui auraient pu croire sérieusement au septennat et pour donner pleine satisfaction aux légitimistes, qui s'occupent avec le zèle le plus consciencieux à le remplacer le plus tôt possible! En affirmant « l'ordre de choses établi, » il a voulu parler, non de l'ordre institué le 19 novembre, mais de l'ordre qui sera établi aussitôt qu'on le pourra! On s'est même vanté discrètement d'avoir obtenu la modification de quelques paroles un peu plus accentuées qui auraient été prononcées d'abord par M. le maréchal de Mac-Mahon, et c'est ainsi que les légitimistes prétendent aider M. le président de la république à inspirer la confiance dans la stabilité d'un régime qu'ils ont contribué à créer, dont ils restent en vérité les alliés fort onéreux!

Qu'en résulte-t-il? La conséquence est aussi claire qu'inévitable. Avec la meilleure volonté, on éprouve des perplexités singulières lorsqu'on voit la démarche la plus simple, la plus loyale, dénaturée par l'esprit de parti, exposée aux interprétations les plus abusives, les plus contraires évidemment à l'intention qui a dicté l'acte accompli par M. le président de la république. La confiance qu'on s'efforce justement de provoquer se sent paralysée par ces menaces d'agitations nouvelles venant de ceux qui se donnent sans cesse comme les conservateurs privilégiés, comme les auxiliaires indispensables du régime actuel. L'opinion déconcertée se perd au milieu de toutes ces explications et de ces rectifications dont il faut faire suivre chaque manifestation officielle au premier signe de mécontentement ou de susceptibilité dans l'une des fractions de cette majorité qu'on veut avant tout maintenir compacte. On s'épuise à cette œuvre sans arriver à rien, sans sortir de ce malaise intime et indéfinissable dont on ne demande pourtant qu'à s'affranchir. Le gouvernement est le premier à en subir les conséquences, il le sent bien, puisqu'il est le premier à porter le fardeau de ces conditions laborieuses. Par sa situation même, il se croit tenu sans doute à des transactions, à des ménagemens à l'aide desquels il évite ou ajourne des crises; mais il ne voit pas que, pour retenir des amis dangereux qu'il ne réussit pas même à convaincre, qu'il ne désarme quelquefois que par des concessions compromettantes, il prolonge une situation sans issue, et il rend de plus en plus difficiles des alliances avec lesquelles pourrait se former une majorité nouvelle acceptant pour programme l'organisation de ce gouvernement qu'on a voulu fonder, qu'on a offert à la France comme un gage de stabilité. Le gouvernement ne s'aperçoit pas qu'au lieu de donner l'impulsion il s'expose à paraître la subir, et que c'est là la raison de cette équivoque qui le compromet, dont il est le premier à souffrir. Si le ministère veut savoir où sont ses adversaires les plus dangereux, il n'a qu'à regarder autour de lui parmi ceux qui lui marchandent un appui précaire, qui ne lui rendent certes pas toujours ménagemens pour ménagemens.

La question n'est nullement à nos yeux dans les intentions du gouvernement, qui voit le péril, cela n'est point douteux, et qui doit sentir la nécessité de s'en affranchir ; elle est dans cette partie de la droite qui, sans se confondre avec le gouvernement, affecte vis-à-vis de lui des airs de prépotence ou de menace, qui, sans être la majorité de la chambre, ni même de la droite, suffit pour jeter l'assemblée dans le « désarroi » dont on parle en la frappant d'impuissance. Que veut donc la droite et quel est son rôle aujourd'hui? Elle veut la restauration de la royauté traditionnelle, elle n'a pas besoin de le dire; elle a eu, il y a quelques mois à peine, une occasion probablement unique de réaliser son rêve. Qui donc a été le principal obstacle? C'est le représentant même de la royauté, qui a signé sa propre abdication dans cette lettre du mois d'octobre devant laquelle se sont évanouies toutes les combinaisons qu'on avait imaginées, et, après la lettre, M. le comte de Chambord est venu trouver son Culloden obscur dans ce séjour à Versailles, qui a dû lui laisser bien peu d'illusions. Ce que les légitimistes n'ont pu faire dans les conditions les plus favorables, lorsque tout semblait servir leurs desseins, lorsque les diverses fractions conservatrices de l'assemblée se prêtaient plus ou moins à une restauration monarchique, espèrent-ils pouvoir le tenter aujourd'hui? Ils ont eu leur prince sous la main, à Versailles, pendant les débats de la prorogation; ils n'ont rien fait, et ils ont eu grandement raison : comptent-ils retrouver si vite les chances qu'ils ont perdues? S'ils se croient en mesure d'accomplir cette restauration, que ne la proposent-ils tout de suite pour en finir? Non, c'est impossible, ils ne l'ignorent pas, ils savent bien qu'ils ne retrouveraient plus une majorité pour les suivre dans une campagne nouvelle, qu'ils s'exposeraient au plus humiliant mécompte; mais, s'ils ne peuvent rien faire, ils réussissent du moins à tout empêcher, et c'est là jusqu'ici le plus clair de leur politique.

La monarchie n'est pas possible, semblent-ils dire, soit; — tout le reste ne sera pas moins impossible. La république, bien entendu, il n'en faut pas parler; elle existe sans doute par le fait, et il serait même assez difficile de supprimer le nom, car enfin il faut bien avoir un nom; mais c'est tout ce qu'on peut faire de ne pas effacer cette étiquette importune. Le septennat, on ne l'admet qu'assez dédaigneusement, pourvu qu'il ne se prenne pas au sérieux, à la condition qu'il consente à être l'instrument de la restauration monarchique. Hors de là, on semble lui refuser les moyens de vivre. S'il y a une commission des lois constitutionnelles, on s'ingénie à tout ajourner, à tout éluder, si bien qu'un de ces jours, à côté de la prorogation septennale, qui n'est elle-même ni définie ni organisée, il faudra décréter, faute d'une loi électorale qui n'est pas faite, la prorogation des conseils municipaux, dont l'existence légale expire au mois d'avril, la prorogation des conseils-généraux. Vai-

nement M. le vice-président du conseil est allé l'autre jour dans la commission des trente pour demander qu'on en finît dans le courant du mois; on lui a répondu que la question était grave, et M. Lucien Brun a ajouté lestement qu'il fallait prendre son temps, qu'on n'était pas pressé, de sorte que dans un intérêt de parti tout reste en suspens. Le provisoire s'ajoute au provisoire; tout passe à l'état de prorogation indéfinie, mais non organisée.

Sans doute il y a dans la droite elle-même des hommes plus modérés qui se résignent à l'ajournement indéterminé de leurs espérances monarchiques, qui admettent même la république, pourvu qu'on ne leur demande pas de la proclamer trop haut, et qui surtout acceptent la présidence septennale dans ses conditions sérieuses d'indépendance et de durée. Ces hommes existent assurément; ils ne sont pas insensibles à la situation de la France, ils comprennent la nécessité de ne point se refuser à la seule organisation possible du pays. Ils le sentent et ils le disent. Pourquoi donc ne se séparent-ils pas de ceux des légitimistes qui s'efforcent de tout empêcher? Pourquoi ne pas prendre hautement parti pour une politique nouvelle de conciliation et de trêve dans les conditions actuelles? Par le fait, sans le vouloir, on a l'air de rester avec une minorité turbulente qu'on blâme, mais dont on ne décline pas assez l'alliance; on paralyse le gouvernement aussi bien que l'assemblée, et c'est ainsi qu'on arrive à ces neutralisations de forces, à ces équivoques, à ces confusions dont la chambre offre le spectacle toutes les fois qu'une sérieuse question de politique se présente. On croit avoir fait beaucoup par un vote qui clôt une discussion, et il se trouve qu'on n'a rien fait. Les légitimistes sont une partie de la majorité, dit-on, et il faut avant tout maintenir la majorité du 24 mai, du 19 novembre, c'est la loi parlementaire! Fort bien, mais cette majorité comment la maintient-on? à quel prix peut-on l'obtenir? On ne peut se faire illusion : cette majorité ne se retrouve dans les circonstances graves que par l'effort d'une diplomatie parlementaire sans cesse occupée à renouer des fils toujours près de se rompre, par une suite de concessions ou de réserves sur les points les plus délicats, et il se trouve en définitive que ce sont les légitimistes intransigens qui, sans être la majorité, pèsent sur toutes les résolutions, sur l'action du gouvernement et de l'assemblée, sur toute la politique. Ils réussissent jusqu'à un certain point dans leur tactique : ne rien faire et tout empêcher.

Sait-on quel est le résultat? Il peut être également malheureux pour le gouvernement et pour l'assemblée. Ce système de concessions donne presque forcément à la politique du gouvernement une couleur qu'elle ne devrait pas avoir, qu'il ne voudrait pas lui-même sans doute lui donner, parce que c'est un véritable danger à l'extérieur comme à l'intérieur. Quant à l'assemblée, le dernier mot est l'impuissance dans la

confusion et dans l'agitation des partis. Or ici précisément s'élève la question la plus grave et la plus délicate. Rien n'est plus commode que de vivre à Versailles, de nouer des combinaisons, de menacer le ministère ou de se livrer à toute sorte de discussions oiseuses en se disant qu'on a le temps, que rien n'est pressé. Malheureusement on semble oublier que nous vivons dans les conditions les plus extraordinaires qui aient pu jamais être faites à une grande nation, qu'un pays qui a besoin d'une certaine fixité pour son travail, pour tous ses intérêts, ne peut cependant rester toujours à la merci des transactions, des agitations ou des mécomptes irrités des partis.

Il y a trois ans maintenant, trois ans depuis deux jours, que l'assemblée qui est à Versailles s'est réunie pour la première fois à Bordeaux. Née dans les circonstances les plus terribles, elle n'avait point reçu sans doute une mission précise et limitée. Elle était envoyée pour faire face à tout, pour arracher la France à toutes les extrémités qui la menaçaient; mais enfin, si large, si étendu que fût son mandat, elle n'a point été créée évidemment pour rester une souveraineté permanente et indéfinie, pour jouer le rôle d'un long parlement. Elle avait surtout pour mission de rendre à la France la paix et des institutions fixes, un gouvernement régulier. Avec M. Thiers, elle a donné la paix, elle a délivré le territoire, elle a rendu un immense, un patriotique service. Si maintenant, au lieu d'organiser le pays, l'assemblée s'épuise en luttes stériles, si, au lieu de mettre fin au provisoire, elle n'est occupée qu'à le reproduire et à l'aggraver sous toutes les formes, si on en est à ce point d'impuissance ou de périlleuse confusion, qu'on y prenne bien garde, il n'y aura plus bientôt qu'une issue, la dissolution. Ce ne sont pas les radicaux qui auront obtenu cettevi ctoire, c'est la droite elle-même qui aura préparé ce dénoûment inévitable en reculant devant une œuvre que les circonstances lui imposent et que le pays attend, que l'assemblée actuelle aurait pu accomplir dans l'esprit le plus conservateur et qu'elle laisserait inachevée ou livrée à toutes les chances de l'inconnu. C'est là en définitive toute la question sur laquelle les esprits prévoyans doivent appeler l'attention de l'assemblée elle-même.

Si l'on veut en arriver là, on n'a qu'à continuer, la route est ouverte, on sera bientôt au bout. Si l'on veut échapper à cette extrémité d'une dissolution qui serait prématurée, qu'on ne pourrait proposer à une grande assemblée tant qu'on n'a pas pourvu aux plus pressantes nécessités de l'organisation du pays, il faut s'arrêter, il faut dissiper ces équivoques qui pèsent sur les esprits comme sur les intérêts, qui feraient croire à une réticence permanente, préméditée, dans la politique française. On ne peut pas rester dans cette incertitude, où le pouvoir le plus élevé a toujours l'air d'être mis en doute soit directement par les contestations les plus audacieuses de l'esprit de parti, soit indirectement par le

refus systématique de lui donner, avec une organisation régulière, les moyens d'exercer son action. Le gouvernement, s'il le veut, peut beaucoup par la netteté de son attitude, par la fermeté de ses déclarations. Il a sous peu de jours l'occasion la plus favorable : il va être obligé de répondre à l'interpellation dont la circulaire de M. le vice-président du conseil est le prétexte, et qui, en réalité, n'a trait qu'aux interprétations diverses dont le septennat est l'objet. Le ministère n'a qu'à opposer aux défis qu'on lui adresse une affirmation nette et péremptoire de la septennalité, des déclarations de telle nature qu'elles ne laissent plus aucune place à toutes ces contradictions et à ces commentaires qui ne s'arrêtent pas devant la parole de M. le maréchal de Mac-Mahon. Il ne se risquera même pas beaucoup en déclarant que le septennat, créé sous le nom de la république, doit garder le nom de la république; il ne fera qu'affirmer ce qui ne peut pas être évité, et qu'on nous permette de le dire, ce serait une faiblesse de s'arrêter parce qu'on paraîtrait ainsi donner une certaine satisfaction à des adversaires habituels du centre gauche ou de la gauche.

Le grand malheur lorsqu'on rallierait à un gouvernement qui doit durer longtemps le plus de partisans possible, des hommes comme M. Dufaure, qui témoignait l'autre jour l'intention la plus franche de soutenir le septennat! Ceux qui, ne pouvant faire la monarchie, ne veulent pour la France ni de la république ni du septennat et s'efforcent de perpétuer le provisoire, ceux-là voteront contre le gouvernement, ils ne seront pas aussi nombreux qu'on le croit; les radicaux de l'extrême droite iront rejoindre les radicaux de l'extrême gauche. Bien d'autres hommes de tous les rangs et de toutes les opinions se sentiront tranquillisés, désarmés, et, si tous ne votent pas pour le ministère, ils ne seront pas des ennemis dangereux. On aura notablement dégagé, éclairci et détendu une situation tout simplement en la précisant, en offrant un point fixe où toutes les volontés sincères peuvent se rallier. Les députés de l'extrême gauche qui offrent au ministère cette occasion de la prochaine interpellation lui ont rendu peut-être un certain service, s'il se décide à profiter de la circonstance pour trancher toutes les questions douteuses par une parole décisive.

Que le gouvernement affirme le septennat, que l'assemblée l'organise, c'est là pour le moment tout ce qu'il y a de mieux à faire pour répondre à ce besoin de sécurité et de stabilité qui existe en France. Il est bien évident en effet que le ministère, quant à lui, ne peut qu'attester son opinion, sa résolution sur ce point essentiel de notre politique; c'est à l'assemblée de compléter ce qu'elle a commencé, de donner une sanction pratique aux déclarations du gouvernement, en pressant au besoin la commission des lois constitutionnelles qu'elle a nommée d'en venir enfin à un résultat. Ce ne sera vraiment pas trop tôt.

On se plaignait déjà l'an dernier de la première commission des trente, de ses recherches subtiles et de ses lenteurs. On dirait que la commission de cette année s'est mise à l'œuvre avec cette persuasion qu'elle n'avait été nommée que pour gagner ou perdre du temps, pour offrir aux députés qui en font partie une occasion de déployer leur érudition ou leur imagination. Il y a deux mois déjà qu'elle existe, qu'elle travaille, qu'elle discute, — elle vient enfin de nommer un rapporteur pour la loi électorale, pour la loi électorale seule, bien entendu, et si M. Batbie, qui a été chargé de cette mission, veut rapporter tout ce qui a été dit, résumer tous les systèmes qui ont été développés, même toutes les fantaisies qui se sont produites sérieusement, il peut à son tour demander du temps. Le fait est que le rapport ne sera pas présenté, dit-on, avant la fin de mars. Alors l'assemblée se séparera pour les vacances de Pâques, pour la session des conseils-généraux, et elle ne reviendra guère avant le mois de mai; puis il faudra étudier les autres projets sur les deux chambres, sur le pouvoir exécutif. Qu'on mette deux mois pour étudier chacun de ces projets comme pour la loi électorale, on voit que l'œuvre constitutionnelle est en bon chemin et que le pouvoir présidentiel peut attendre avant de savoir ce qu'il sera!

Véritablement, à suivre les travaux de la commission des trente, on n'est pas sans éprouver un certain malaise. Quoi donc! depuis quatre-vingts ans, toutes les questions constitutionnelles possibles ont été étudiées, discutées, même résolues dans tous les sens, et on en est là! M. de Lacombe propose le grand collége de 1820. M. Chesnelong et M. le duc de Bisaccia mettent leur génie en commun pour proposer un système qui consisterait à créer un corps de notables électeurs avec des délégués du suffrage universel et les plus hauts imposés! On disserte sur le nombre et sur les intérêts. La commission est évidemment le jouet d'une illusion, elle se méprend, elle n'a point été créée pour se livrer à ces études de fantaisie où l'esprit de parti prend trop souvent la place du sentiment exact de la réalité; elle a été instituée pour faire une œuvre politique, essentiellement pratique. On a fini par le sentir, peut-être un peu sous la pression de l'opinion, et on en est revenu tout simplement au projet que M. Dufaure avait présenté, dont le point le plus saillant est la substitution du vote par arrondissement au scrutin de liste par département. Il aurait mieux valu commencer par là, et si on veut être prudent, au lieu de reprendre les mêmes voyages à travers toutes les théories constitutionnelles, lorsqu'il s'agira de préparer les lois sur le pouvoir exécutif, sur les deux chambres, on ira droit au fait. Il ne faudrait pas de longs mois, quelques jours suffiraient, et l'assemblée, sans plus de retard, serait ainsi en mesure d'en finir avec toutes les ambiguïtés par une organisation régulière qui serait à la fois la garantie du pays et du gouvernement lui-même.

Pour le moment, l'assemblée en est à discuter les nouveaux impôts, chose grave assurément et indispensable pour l'équilibre du budget. Le ministre des finances, M. Magne, a fort à faire pour défendre ses combinaisons contre M. Léon Say, qui dans un spirituel discours proposait de prendre le temps d'examiner la question et de suppléer momentanément aux impôts par une émission de bons du trésor, — contre M. Germain, qui a vivement attaqué quelques-unes des contributions nouvelles, — contre M. Feray, qui a mis en avant un système destiné sans doute a être adopté un jour ou l'autre, une nouvelle évaluation cadastrale des terres taxées jusqu'ici comme terres en friche. Impôts sur le sel, sur l'alcool, sur les transports par petite vitesse, sur les chèques, tout est débattu sérieusement, utilement depuis quelques jours. Un des inconvéniens de ces discussions, d'ailleurs très substantielles et si instructives, c'est de mettre inévitablement aux prises des intérêts divers. La propriété se plaint de porter tout le fardeau et se défend contre des charges nouvelles qu'elle rejette sur l'industrie et le commerce; l'industrie se plaint à son tour d'être surchargée. Le fait est que personne ne peut songer à établir une distinction entre des intérêts qui sont solidaires, et que le fardeau pèse sur tout le monde. Il est bien certain que la critique peut s'exercer aisément, que parmi ces nouveaux impôts la plupart sont défectueux, même comme impôts; la surtaxe sur le sel arrivera difficilement au terme et risque fort d'être repoussée. L'impôt sur les transports à petite vitesse peut nuire singulièrement au transit commercial, et c'est là un des côtés les plus graves. M. le ministre des finances n'arrive pas moins peu à peu à gagner sa bataille, en d'autres termes il obtient ses impôts, parce qu'ils sont nécessaires. C'est la rançon d'une crise qui ne nous est pas rappelée seulement par des nécessités financières, qui est tristement remise dans notre mémoire aujourd'hui par les élections qui viennent d'avoir lieu en Alsace et en Lorraine. Les deux provinces ont été appelées à nommer pour la première fois leurs députés au parlement allemand. Elles ont choisi, on devait s'y attendre, des hommes qui répondaient à leurs sentimens, qui vont représenter à Berlin le parti de la protestation contre l'annexion de la Lorraine et de l'Alsace à l'Allemagne. Elles ont montré une fois de plus qu'elles se souvenaient de la France, et ce n'est point certes la France qui les oublie!

Les nations aux mœurs fortes ont une manière à elles de traverser les crises publiques. Il y a trois semaines, la dissolution du parlement venait surprendre l'Angleterre; aujourd'hui tout est fini, les élections sont faites, un nouveau parlement est sorti du scrutin. La bataille hardiment engagée, résolûment acceptée, a été courte et décisive; elle a un dénoûment auquel on ne s'attendait peut-être pas, elle se termine par la défaite du ministère Gladstone et du parti libéral, par la victoire

du parti conservateur. Vainement M. Gladstone, tout premier ministre qu'il est, a payé de sa personne, allant sous la pluie et le vent haranguer les électeurs de Greenwich et de Woolwich, déployant toutes les séductions de ses réformes financières, de son budget et de ses excédans, faisant même des quatrains humoristiques sur M. Disraeli; la bataille est perdue. La majorité libérale, si compacte en 1868, est devenue la minorité en 1874.

Comment cela s'est-il fait? comment s'est accomplie cette révolution ou cette évolution dans l'opinion anglaise? M. Gladstone, il est vrai, a paru un instant avoir les chances les plus favorables. L'habile hardiesse avec laquelle il avait brusqué les élections au moment où ses adversaires s'y attendaient le moins ressemblait au défi d'un tacticien assuré du succès. Il se présentait aux électeurs les mains pleines de promesses opulentes. Pendant une administration de plus de cinq années, il avait certes déployé un esprit qui ne reculait pas devant les réformes les plus utiles et même les plus considérables. Malgré tout, la majorité libérale ne s'est pas retrouvée à l'appel de son chef, et cet échec s'explique peut-être par bien des causes, les unes sérieuses et générales, les autres d'un ordre intime et secondaire. Le ministère Gladstone a-t-il succombé uniquement parce qu'il a trop vécu, parce qu'un long règne finit par dissoudre les majorités les mieux disciplinées en développant tous les germes de division? Les dissidens ont-ils refusé leur vote faute d'une satisfaction suffisante au sujet de la sécularisation de l'enseignement primaire et de l'abandon de la loi votée il y a quelques années sur la proposition de M. Forster? Le cabinet a-t-il perdu des voix pour avoir aboli l'achat des grades dans l'armée, pour n'avoir pas assez rassuré ceux qui craignent de voir s'étendre à l'Angleterre elle-même les réformes territoriales accomplies en Irlande? Les règlemens du ministre de l'intérieur, M. Bruce, sur la consommation des spiritueux ont-ils eu pour effet de transformer en ennemie la puissante corporation des débitans de bière? On dit tout cela et on explique le dernier scrutin de bien d'autres manières encore. Toujours est-il que l'appât d'un budget merveilleux et de l'abolition de l'*income-tax* n'a pas suffi pour rallier les électeurs anglais, qui ont résisté à cette fascination des avantages matériels dont on les flattait.

Au fond, en remuant tant de choses en si peu d'années, en accomplissant des réformes si nombreuses et si sérieuses, qui touchent à toutes les conditions sociales de l'Angleterre, peut-être M. Gladstone a-t-il fini par émouvoir ou par réveiller ce sentiment conservateur qui est toujours puissant chez les Anglais, et qui, sans reculer devant le progrès, est facilement en garde contre les innovations précipitées. Les réformes réalisées par M. Gladstone resteront, on n'y touchera pas, et en même temps on éprouve le besoin de s'arrêter. C'est là peut-être, au point de vue

intérieur, la signification naturelle et simple de ces élections, qui avaient d'autant plus d'importance qu'elles étaient la première application sérieuse de la réforme électorale de 1868, surtout du scrutin secret. On avait cru, on n'avait cessé de dire que cette condition du scrutin secret tournerait au profit des libéraux, qu'elle serait fatale au parti conservateur. On voit ce qui en est et ce que deviennent les réformes pratiquées par un peuple viril. L'opinion peut avoir ses entraînemens d'un instant; elle reprend vite son cours régulier, et les innovations les plus hardies ne servent pas à ébranler les institutions.

Cette expérience électorale est certes à l'honneur de l'Angleterre. A tout prendre, elle ne change pas les conditions de la vie publique. Le personnel politique n'est même guère modifié; il y a peu d'élémens nouveaux dans la chambre des communes qui vient d'être élue. Le seul fait caractéristique, c'est le déplacement de la majorité, et ce qu'il y a de plus significatif encore, c'est que le parti conservateur a trouvé de nombreux adhérens parmi les populations ouvrières, dans les grandes villes de négoce et de travail, telles que Liverpool, Leeds, Westminster, Londres. Le revirement est évident, et M. Disraeli a pu le célébrer comme le signe rassurant de l'union permanente de toutes les forces sociales de l'Angleterre, de la propriété, du travail, du capital. C'est de plus la preuve que, malgré toutes les transformations qui s'accomplissent, les vieilles institutions anglaises ont toujours de profondes racines dans l'âme du peuple. M. Disraeli, dans un discours qu'il vient de prononcer à Birmingham, triomphe, non sans quelque raison, de cette démonstration, et naturellement il rend aujourd'hui à ses adversaires ironie pour ironie, il prend avec eux le ton vainqueur d'un homme qui arrive au pouvoir porté par l'opinion populaire. Le fait est que la première conséquence des élections est la chute de M. Gladstone. Il n'y a d'incertitude que sur l'heure où le cabinet libéral donnera sa démission, et où M. Disraeli sera appelé par la reine pour former un ministère dont l'un des principaux membres sera dans tous les cas lord Derby, qui a été déjà ministre sous le nom de lord Stanley, et qui est sans doute destiné par son talent, par ses idées, comme par sa naissance, à devenir le chef d'un torysme libéral. Lord Salisbury semble aussi un des hommes désignés pour entrer au pouvoir. Ce sera un ministère conservateur; mais, bien que M. Disraeli ait assuré que les élections dernières étaient la condamnation de la politique irlandaise de M. Gladstone, ce serait une erreur singulière de croire qu'on va procéder par voie de réaction et revenir sur les réformes réalisées depuis cinq ans. Les faits accomplis sont accomplis, et le ministère conservateur n'y changera rien; il se bornera probablement à s'arrêter dans la voie des innovations où s'était engagé M. Gladstone. Du reste, M. Disraeli, en homme qui se sent près du pouvoir, s'est montré assez sobre d'explications sur ses projets po-

litiques et financiers dans son discours de Buckingham; il s'est occupé surtout d'une question certes des plus graves pour l'Angleterre, de la famine qui s'est abattue sur l'Inde et des devoirs qui en résultent pour le gouvernement.

Quel rôle ont joué dans ces élections les considérations de politique extérieure, et quelle influence le résultat exercera-t-il sur l'action de l'Angleterre dans le monde, surtout en Europe? En apparence, ces questions ont été à peu près laissées de côté dans la lutte. La guerre contre les Achantis, qui d'ailleurs semble avoir l'issue la plus favorable, ne peut compter sérieusement malgré les cours de géographie qui ont été faits sur le détroit de Malacca. Si l'on n'a rien dit de la politique extérieure, on ne peut douter cependant que les Anglais n'aient sur le cœur le rôle effacé que M. Gladstone a fait à l'Angleterre depuis cinq ans, l'abrogation du traité de 1856 sur la Mer-Noire, l'affaire de l'*Alabama* avec les États-Unis. C'est là ce que ne peuvent compenser tous les excédans financiers, ce que supporte difficilement la fierté d'une nation qui a eu si souvent une action prépondérante sur le continent et qui se trouve aujourd'hui à peu près en dehors de toutes les questions d'intérêt européen; mais les Anglais sont un peuple très politique : ils ne renversent guère un cabinet sur des questions extérieures. Les déboires que l'Angleterre a dévorés depuis quelques années comptent sans doute pour une bonne part dans l'échec de M. Gladstone; ils n'ont point été le prétexte ostensible du vote qui vient d'atteindre le cabinet libéral. Il est bien certain que sous ce rapport M. Gladstone laisse un héritage peu brillant à ses successeurs. Le ministère conservateur qui va se former se décidera-t-il à suivre une politique moins effacée? Cherchera-t-il à renouer dans une certaine mesure les traditions anglaises? C'est là une question dont la solution dépend sans doute de bien des circonstances, de bien des événemens qui peuvent se produire en Europe, et d'abord de l'existence même de ce ministère qui en est encore à se constituer.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Jean, sire de Joinville, texte original accompagné d'une traduction par M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut. Paris, 1873. Firmin Didot.

Depuis longtemps, M. de Wailly paraît avoir fait son domaine propre de l'histoire du sire de Joinville. Il en a publié en quelques années plusieurs éditions successives qu'il a rendues à chaque fois plus par-

faites. Celle que nous avons sous les yeux semble devoir être la dernière, car on ne voit pas ce qu'on y pourrait ajouter; il n'est guère possible d'y désirer rien de plus, et l'on sort de cette lecture avec ce contentement d'esprit que laissent les œuvres achevées.

Le texte d'abord a reçu de grandes améliorations, ce qui était fort souhaitable et ne paraissait pas très facile. Jusqu'à M. de Wailly, on se servait presque uniquement pour l'établir d'un manuscrit important, postérieur à peine d'un demi-siècle à l'époque où le sénéchal de Champagne écrivit l'histoire de son maître. Il semblait que ce manuscrit, qui était si ancien, si rapproché du temps de Joinville, devait reproduire non-seulement la pensée, mais le style et les expressions mêmes de l'auteur. Il n'en était rien pourtant : en cinquante ans, la langue s'était modifiée; pour être mieux compris et plus goûté, l'ouvrage du pieux ami de saint Louis avait dû subir beaucoup de ces altérations de détails, qui, prises isolément, ne sont pas graves, mais finissent par dénaturer tout à fait l'ensemble. Partout on l'avait poli et mis à la mode du jour. Le mal était grand, M. de Wailly n'a pas pensé qu'il fût sans remède. Il s'est souvenu que souvent les mauvaises copies permettent de corriger la bonne, et il a consulté deux manuscrits plus récens auxquels on n'avait pas encore attaché assez d'importance. Les gens qui en 1350 transcrivaient le texte de Joinville le comprenaient encore; lorsqu'ils trouvaient un mot ou un tour de phrase qui ne s'employait plus de leur temps, ils le modifiaient sans en altérer le sens. Au contraire, quand au XVIe siècle on copia l'histoire de saint Louis par l'ordre d'Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise, l'intelligence de cette vieille langue s'était fort obscurcie. Les copistes rencontraient à chaque pas des expressions qu'ils interprétaient mal ou qu'ils paraphrasaient, faute de pouvoir les comprendre. Ces contre-sens nous rendent un grand service en nous mettant sur la voie du texte véritable. M. de Wailly en cite beaucoup d'exemples curieux; j'en veux reproduire un ou deux pour faire connaître quelle est sa méthode ordinaire et par quelles déductions ingénieuses il parvient à retrouver les termes et le style de son auteur.

Au début du manuscrit du XIVe siècle, on lit ces mots : « à son bon seigneur Looys, Jehan, sire de Joinville, son séneschal de Champaigne. » Rien n'est plus simple et plus clair, c'est presque la langue dont nous nous servons. Cependant il est très douteux que Joinville se soit tout à fait exprimé ainsi; on parlait autrement de son temps. Dans cette langue tout imprégnée de latin, l'adjectif possessif, quand il était sujet, se disait non pas *mon, ton, son,* mais *mes, tes, ses* (*meus, tuus, suus*). Il devait donc y avoir dans le texte primitif « ses sénéchaux; » on n'en doute pas quand on lit dans les copies du XVIe siècle : « Jehan, sire de Joinville, des sénéchaux de Champaigne, » ce qui ne signifie rien, mais

prouve que le copiste ignorant avait devant les yeux la véritable leçon. De même lorsque le manuscrit ancien porte : « Devant le roy servait le conte d'Artois, son frère, » nous pouvons être certains qu'au lieu de « son frère, » il y avait dans le texte primitif « ses frères, » qui est une forme ancienne du sujet au singulier. Le copiste le plus récent l'a prise naturellement pour un pluriel, et il a cru tout expliquer en disant : « Devant le roy servait le conte d'Artois, *et ses frères.* » Nous voilà donc bien avertis que le manuscrit ancien, qu'on avait jusqu'ici scrupuleusement reproduit, a besoin lui-même d'être corrigé. Les fautes commises par les copistes plus récens le prouvent et nous aident souvent à revenir au texte véritable; mais les corrections qu'elles suggèrent ne sont pas suffisantes : pour les compléter, M. de Wailly a pensé qu'il fallait s'adresser ailleurs. Il a cherché à retrouver les termes mêmes et l'orthographe de Joinville où ils sont aujourd'hui pour nous, c'est-à-dire dans ses lettres missives, dans les actes divers qui nous restent de lui et qui portaient alors le nom de chartes. Nous en avons heureusement conservé un très grand nombre. « Ce recueil, dit M. de Wailly, en l'absence du manuscrit original, est un équivalent dont la critique la plus sévère ne peut mettre en doute l'autorité. C'est là que la langue de Joinville a pu se conserver exempte de toutes les altérations qu'y ont introduites des copistes d'un autre temps et d'un autre pays. » Que restait-il donc à faire, sinon de rapprocher autant que possible la langue de l'historien de Saint-Louis de celle de ses chartes? M. de Wailly l'a fait, et c'est ainsi que, grâce à lui, nous possédons aujourd'hui un Joinville plus exact, plus fidèle, qu'on ne pouvait le lire à la cour de Charles V, cinquante ans à peine après sa mort. Nous pouvons nous flatter qu'à peu d'exceptions près, par un effort de science, nous avons reconquis le texte véritable de cet admirable ouvrage, tel que le vieux sénéchal de Champagne le fit mettre au net par ses copistes pour l'offrir au petit-fils du saint roi dont il avait été le compagnon et l'ami.

Après s'être donné beaucoup de peine pour satisfaire les savans, M. de Wailly a voulu s'occuper du public ordinaire. A côté de ce texte, qui reproduit aussi exactement que possible la langue du XIIIe siècle, il a placé une traduction en français moderne. Il s'est astreint, dans cette traduction, à changer le moins possible l'original. Il en conserve les termes quand il est sûr qu'on pourra les comprendre; il ne touche pas aux tours de phrase lorsqu'il peut le faire sans trop heurter nos habitudes. La version qu'il nous donne ainsi n'est pas seulement fidèle par l'extérieur et les expressions, elle semble avoir gardé quelque chose de la vie même et de l'âme de Joinville. C'est la louer suffisamment que de dire qu'on y retrouve cette impression de simplicité et de sincérité que laisse le texte original de l'auteur. Ce n'était pas assez encore d'avoir traduit aussi fidèlement l'histoire de saint Louis, M. de Wailly a voulu

la commenter de façon à n'y plus rien laisser d'obscur. Les cent dernières pages de son livre sont occupées par des dissertations de toute sorte sur le pouvoir royal, sur les armes offensives et défensives, sur les vêtemens, sur le système monétaire, sur la domesticité féodale, etc. On y remarque surtout un long chapitre sur la langue de Joinville, qui est une véritable grammaire du français au moyen âge. M. de Wailly y montre une fois de plus que c'était non pas un jargon barbare sans principes et sans lois, comme on est par momens tenté de le croire, mais une langue bien ordonnée, plus riche et plus souple quelquefois que la nôtre et qui surtout possédait des règles précises et fixes. Ainsi, à propos de la déclinaison, qui avait conservé quelques-unes des flexions casuelles des idiomes antiques, il fait remarquer que les lois posées par les grammairiens étaient connues et respectées dans la chancellerie de Joinville. En étudiant ses chartes, il constate que les règles grammaticales y ont été observées plus de quatorze cents fois et que le nombre des fautes ne dépasse pas sept.

Le livre de M. de Wailly fait partie d'une « collection de chefs-d'œuvre historiques et littéraires du moyen âge » que nous annonce la librairie de M. Firmin Didot. On nous promet qu'à Ville-Hardouin et à Joinville s'ajouteront bientôt Commynes, Guillaume de Tyr, des extraits en prose et en vers des meilleurs écrivains français jusqu'à la renaissance. Ils seront publiés d'après le même système, c'est-à-dire avec un texte aussi parfait que possible et une traduction littérale. C'est là une entreprise utile et patriotique à laquelle il faut applaudir. Rappelons-nous avec quelle ardeur nos voisins d'Allemagne, humiliés par nos victoires, se jetèrent il y a cinquante ans dans l'étude du passé, quelle passion ils mirent à éclaircir leurs origines, à faire revivre leurs anciens historiens et leurs vieux poètes. Il leur semblait que leur pays, amoindri dans son prestige, mutilé dans son territoire, reprenait quelque chose de sa grandeur et de son étendue quand ils avaient ajouté quelques siècles à sa gloire littéraire. Nous avons été jusqu'ici trop peu soucieux de la nôtre. Les érudits seuls peuvent pénétrer dans ces époques obscures où se prépare et se forme la littérature de la France; il est bien temps qu'on en ouvre l'accès à tout le monde, et que les chefs-d'œuvre de notre ancienne langue deviennent aussi populaires chez nous que le poème des *Nibelungen* et les chants des *Minnesinger* le sont en Allemagne.

GASTON BOISSIER.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

PREMIER VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIVe ANNÉE

JANVIER — FÉVRIER 1874

Livraison du 1er Janvier.

Ma sœur Jeanne, première partie, par M. George SAND. 5

La ville de Troie d'après les dernières fouilles faites en Troade, par M. Émile BURNOUF, directeur de l'Ecole française d'Athènes. 43

Études d'économie rurale. — La Question du blé, le commerce des céréales en France et les crises de subsistances, par M. P.-C. DUBOST, professeur d'économie rurale à Grignon. 77

Frédéric-Guillaume IV et le baron de Bunsen. — IV. — L'avénement du second empire et la guerre de Crimée d'après la correspondance du roi, dernière partie, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie française. 107

Un chemin de fer au Pérou a travers la cordillère des Andes, par M. F.-B. d'AVRICOURT. 162

La Guerre de France. — 1870-1871. — I. — L'empire et l'invasion, les origines de la guerre, par M. Charles de MAZADE. 181

L'Émigration dans l'empire allemand, ses causes et ses effets, par M. Ernest LAVISSE. 207

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 220

Théatre-Français. — *Jean de Thommeray,* de MM. Émile Augier et Jules Sandeau. 232

Essais et Notices. — Récits californiens, Bret Harte. 237

Livraison du 15 Janvier.

Ma sœur Jeanne, seconde partie, par M. George SAND. 241

Un Voyage dans l'intérieur du Japon, par M. George BOUSQUET, chargé d'une mission auprès du gouvernement de Yeddo. 278

Les harems d'Orient et d'Amérique, deux autobiographies de femmes, par M. Th. BENTZON. 307
L'empire des tsars et les Russes. — IV. — L'ancienne et la nouvelle Russie, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 342
L'Immigration et les immigrans aux États-Unis, souvenirs et notes de voyage, par M. Louis SIMONIN. 376
Les budgets de l'ancienne France, par M. Charles LOUANDRE. 403
Le passage de Vénus sur le soleil, par M. R. RADAU. 434
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 450
Essais et Notices. — *Les Soirées de la villa des Jasmins,* par M. Émile MONTÉGUT. 462
La Vénus de Falerone, par M. A. GEFFROY. 472

Livraison du 1er Février.

Ma sœur Jeanne, troisième partie, par M. George SAND. 481
La Fortune de Paris. — L'Octroi et les revenus de la ville, par M. Maxime DU CAMP. 510
Le Phylloxera en Europe et en Amérique. — I. — Son origine, ses ravages, les moyens de le combattre, par M. J.-E. PLANCHON, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier. 544
L'impératrice Catherine II dans sa famille d'après des documens récemment publiés en Russie, par M. Alfred RAMBAUD. 567
La Guerre de France. — 1870-1871. — I. — L'empire et l'invasion. — II. — Les batailles de Frœschviller et de Spicheren, par M. Charles de MAZADE. 623
Une autobiographie de Guichardin d'après ses œuvres inédites, par M. A. GEFFROY. 656
La Politique ultramontaine, par M. P. LANFREY, député à l'Assemblée nationale. 686
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 699
Revue musicale. — Le grand Opéra a la salle Ventadour, *le Messie,* etc., par M. F. de LAGENEVAIS. 710

Livraison du 15 Février.

Ma sœur Jeanne, quatrième partie, par M. George SAND. 721
La Crise religieuse en Europe, par M. E. RENAN, de l'Institut de France. . 752
Une ville oubliée. — Aigues-Mortes, son passé, son présent et son avenir, par M. Charles MARTINS. 780
Impressions de Voyage et d'Art. — Souvenirs du Bourbonnais. — IV. — Vichy et Mme de Sévigné, les chateaux de Bourbon-Busset et de La Palisse, par M. Émile MONTÉGUT. 817
Les Missions extérieures de la Marine. — III. — La Station du Levant. — L'expédition de Morée et la paix d'Andrinople, dernière partie, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 841
Les papiers de la Commune, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 887
Le Phylloxera en Europe et en Amérique. — II. — La vigne et le vin aux États-Unis, par M. J.-E. PLANCHON, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier. 914
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 944
Essais et Notices. — Le sire de Joinville, publication nouvelle. 955

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.1

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY